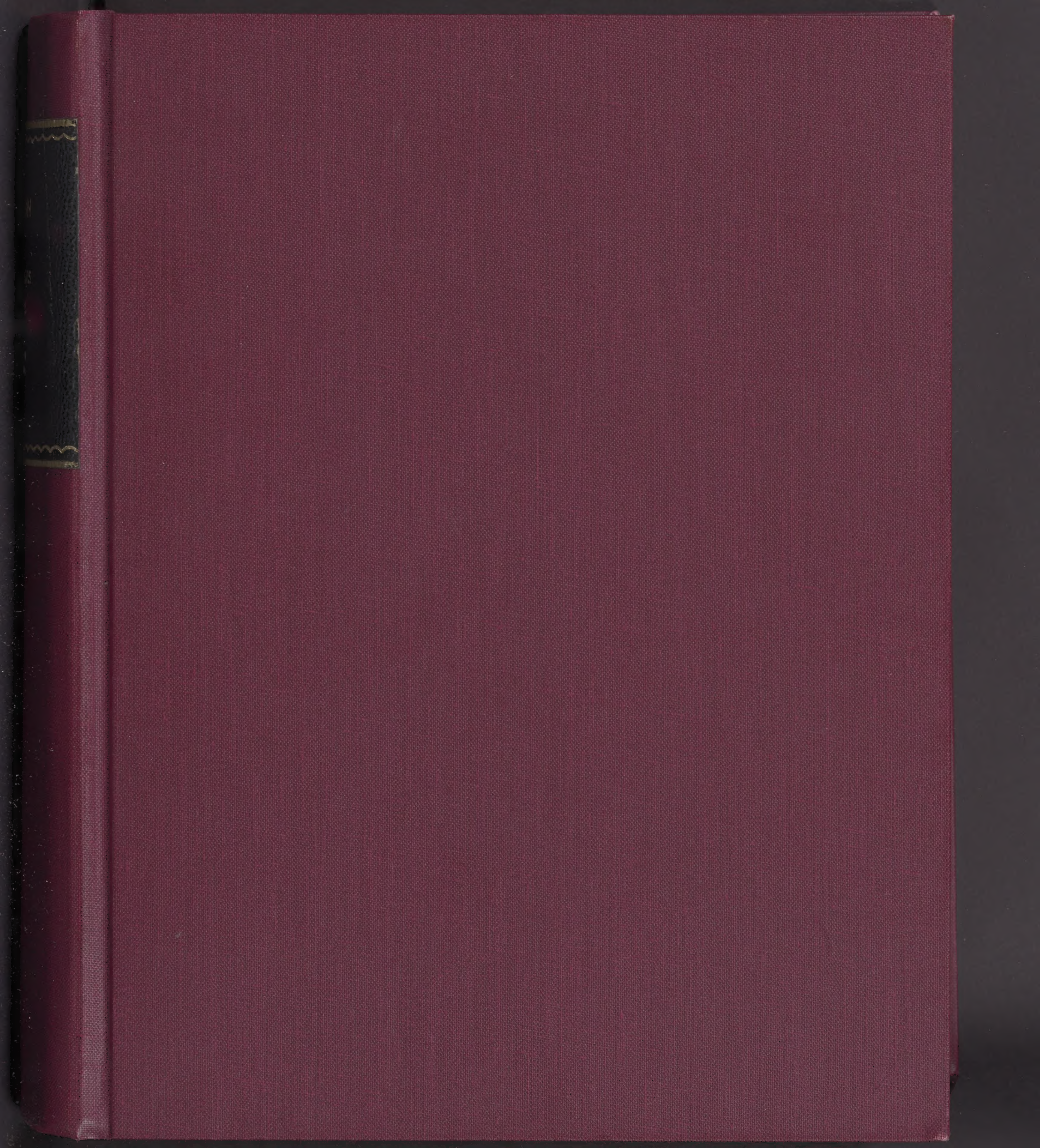


TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME DEUXIÈME

TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

PAR

ERNEST BABELON

MEMBRE DE L'INSTITUT

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME DEUXIÈME

COMPRENANT LES MONNAIES DE L'EMPIRE DES PERSES ACHÉMÉNIDES,
DE L'ORIENT SÉMITIQUE ET DE L'ASIE-MINEURE
AUX Ve ET IVe SIÈCLES AVANT J.-C.



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1910

AVANT-PROPOS

Nous rappelons que le Tome premier *de cette* Description historique, *qui traite des monnaies primitives et archaïques, jusqu'aux guerres Médiques, est partagé en trois grandes sections où se trouvent décrites :*

1. Les monnaies de l'Orient hellénique ;

2. Les monnaies des pays du Centre hellénique : *nous entendons par là la Grèce propre et septentrionale, les îles Egéennes et la Cyrénaïque;*

3. Les monnaies de l'Occident hellénique, *c'est-à-dire la Grande Grèce, la Sicile et les colonies grecques de l'Occident.*

Le volume que nous offrons aujourd'hui au public comprend tout entier la suite de la première de ces sections. *Il poursuit la description commentée des monnaies de l'*Orient hellénique, *à partir du point où nous l'avons laissée, c'est-à-dire environ la bataille de Salamine et les désastres de Xerxès en 480-479, qui occasionnèrent une si complète révolution politique et économique en Asie-mineure et, en général, dans toutes les contrées du bassin oriental de la Méditerranée. Nous arrêtons cette description à un autre moment non moins important dans les destinées du monde ancien : on sait que l'invasion d'Alexandre en Orient, sa marche triomphale à travers l'Asie-mineure, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, la Mésopotamie, la Perse et jusqu'aux confins de l'Inde, depuis la bataille du Granique au printemps de 334 jusqu'à sa mort, à Babylone, en juin 323, puis les querelles de ses lieutenants, causèrent dans ces contrées des bouleversements politiques dont souvent le contrecoup se fit directement sentir dans l'émission de la monnaie.*

Le cadre du présent volume se trouve ainsi tout naturellement circonscrit entre ces deux termes chronologiques. On aura ci-après, décrites et commentées, toutes les monnaies de l'Orient hellénique et de l'Orient sémitique qui ont été frappées depuis l'établissement de l'hégémonie d'Athènes sur la mer Égée et les côtes de l'Asie-mineure, jusqu'à la chute définitive de la puissance des Perses, avec Darius III Codoman, le dernier des Achéménides. De plus, si les faits numismatiques l'exigent, nous descendons un peu plus bas : par exemple, quand nous constatons que la suite monétaire d'une ville n'a été ni arrêtée, ni bouleversée par le passage d'Alexandre, ou même que le conquérant macédonien a pris à tâche de ne rien changer aux habitudes orientales et qu'il a respecté la monnaie telle qu'elle existait sous le régime perse. Dans ces cas-là, nous poursuivons l'exposé des séries monétaires à travers les bouleversements politiques qui furent la conséquence de la mort du conquérant macédonien, et nous nous arrêtons seulement en 306, lors de la constitution des monarchies issues du démembrement de l'Empire d'Alexandre. Ainsi, suivant les circonstances locales, nous suspendons notre description soit à l'occasion même du passage du conquérant macédonien, soit au moment où les événements subséquents ont amené un changement de régime politique, soit enfin lors de l'établissement définitif des royaumes des Diadoques. Qu'on ne s'étonne point de cette incertitude dans notre terme chronologique : elle s'impose logiquement. Il n'est pas possible d'assigner une date fixe, convenant également bien à toutes les villes de l'Asie-mineure et de l'Orient sémitique, pour suspendre l'étude de leurs produits monétaires. L'activité des ateliers, pas plus que la vie politique, ne s'est arrêtée ou n'a été réformée brusquement et au même moment dans toutes les provinces, par Alexandre ou après lui. Il y a donc, on le conçoit aisément à la réflexion, dans le choix de notre point d'arrêt un certain flottement qui, s'adaptant aux circonstances locales, se répartit sur le dernier quart du IVe siècle.

Dans cette longue période qui embrasse les trois quarts du Ve siècle et presque tout le IVe, nous avons enregistré près de 3,000 monnaies dont la presque totalité est reproduite sur cent planches de notre album (Pl. LXXXVI à CLXXXV); quelques autres sont en dessins intercalés dans le texte.

L'intérêt de cette imposante série numismatique réside non seulement dans le classement et l'explication individuelle de types nombreux et variés, dans la beauté

artistique d'un certain nombre d'entre eux, dans les souvenirs historiques et autres que consacrent ces images gravées sur les coins officiels ; — il ressort surtout de ce fait capital, que nous donnons dans son ensemble, d'une part, tous les monuments numismatiques du vaste empire des Perses Achéménides, et d'autre part, ceux des villes grecques incorporées à cet empire ou en contact intime et permanent avec lui. Nous avons voulu tracer le tableau de l'histoire monétaire des peuples et des villes directement mêlés, dans les deux camps, — oriental et grec, — à ce duel gigantesque de la civilisation et de la barbarie, qui dura deux siècles et se termina par l'écrasement des monarchies asiatiques et le triomphe définitif de l'hellénisme.

Il suffit d'exposer ce plan d'ensemble pour en faire ressortir l'attrait scientifique et pour le justifier aux yeux de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'antiquité, sous quelque point de vue que ce soit. A ceux qui consulteront ce volume de juger si je n'ai pas été trop inférieur à la tâche que je me suis assignée, et si j'ai su assez convenablement réaliser le programme dont je viens de tracer le cadre général.

E. B.

Saint-Jean-de-Luz, Septembre 1909.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Après les désastres de Xerxès à Salamine, Platées et Mycale (480-479), le grand fait politique et économique de l'histoire de la Grèce et de l'Orient, est la constitution de la ligue panhellénique, organisée définitivement à Délos, en 476, sous l'hégémonie d'Athènes, dans le but de prévenir un retour offensif des Asiatiques. A dater de ce moment, Athènes devient, pour trois quarts de siècle, l'arbitre des destinées du monde hellénique. La bataille de l'Eurymédon, sur la côte de Pamphylie, gagnée par Cimon en 465 et sa brillante campagne dans les mers de Thrace, couronnent le triomphe des Grecs et assurent l'empire de la mer aux Athéniens. Toutes les îles de la mer Egée et les villes grecques de la côte d'Asie, affranchies du joug perse, se groupent autour d'Athènes, leur libératrice.

Il est naturel que cette prépondérance politique échue à la capitale de l'Attique, ait exercé une influence immédiate et profonde sur la situation économique et monétaire de ces colonies helléniques d'Asie-mineure suspendues, pour ainsi dire, aux vastes flancs de l'empire des Achéménides. Effectivement, une ère nouvelle date de cette époque dans l'histoire monétaire de l'Orient, soit qu'on l'envisage dans les systèmes métrologiques, dans le style et le choix des types, dans la diffusion du monnayage et l'exercice du droit de monnaie, soit qu'on la considère au point de vue de l'évolution artistique, la gravure des coins participant à cet essor rapide, vigoureux, étincelant qui caractérise, à ce moment, le développement de toutes les branches de l'art attique.

D'un autre côté, l'Empire perse, bien qu'ayant à tout jamais perdu l'espoir de poser le pied en Europe, poursuivait en Asie le cours de ses destinées, en contact permanent avec les Grecs, cherchant à semer la division parmi eux, un jour allié de Sparte, le lendemain allié d'Athènes, le plus souvent vaincu ou humilié, mais quelquefois encore victorieux, réussissant même, comme au traité qui porte le nom du Spartiate Antalcidas, en 387, à replacer sous sa tutelle les villes grecques d'Asie ; — cet Empire, disons-nous, a, lui aussi, des annales monétaires et les colonies helléniques placées dans sa sphère d'action ou sous son joug direct ont usé du droit de monnaie.

Ainsi, durant cette longue et dramatique période qui embrasse toutes les péripéties de la lutte des civilisations asiatique et grecque jusqu'au triomphe définitif et complet de cette dernière, avec Alexandre, on constate un double centre d'attraction et comme deux courants contraires se disputant les pays qui forment, numismatiquement, notre domaine géographique et chronologique. Le tableau synoptique de l'histoire

monétaire de ces contrées comprend, par suite, deux grandes divisions :

1° Les monnaies du *Grand Roi*; celles des *satrapes* qui étaient à la tète de ses armées ; celles des petits *dynastes* ou tyrans englobés dans l'empire, qui reconnaissaient la suzeraineté du roi de Perse, lui payaient tribut et lui fournissaient un contingent de soldats, en temps de guerre.

2° Les monnaies des villes grecques d'Asie-mineure qui, suivant les fluctuations des événements, se sont tantôt trouvées annexées à l'empire perse, tantôt ont joui de l'autonomie politique et d'une complète indépendance, tantôt enfin, se sont rangées sous l'hégémonie d'Athènes.

Telles sont les deux grandes sections du présent volume. Déterminons, maintenant, en quelques pages, les caractères généraux de ces différentes catégories de monnaies.

1. *Monnaies comprises dans la première partie du présent volume* (p. 38 à 842).

La monnaie du Grand Roi se compose exclusivement, pendant toute la durée de l'empire achéménide, de deux espèces : la darique d'or et le sicle médique ou darique d'argent [1]. Ces deux espèces étaient frappées dans un atelier annexé aux palais de Suse ou de Babylone. Dans ces résidences royales, nous raconte Hérodote, se trouvait enfermé le trésor du prince, en lingots; ce trésor provenait du paiement des impots, du butin des guerres ou de toutes autres sources. On ramenait ces métaux à un titre identique, par la fusion et l'affinage. Le métal précieux ainsi purifié était mis en pains, en barres ou en lingots d'autres formes [2].

On convertissait en monnaie d'or ou d'argent une certaine quantité de ces pains, chaque fois que le Grand Roi avait à équiper une flotte sur les côtes de Phénicie ou de Cilicie, ou lorsqu'il voulait organiser une armée, sur quelque point de l'Asie-mineure : la solde mensuelle du soldat perse était d'une darique ou vingt sicles médiques. La monnaie royale était expédiée aux chefs des armées ou de la flotte. Il arrivait aussi qu'on leur envoyât le métal en lingots. Dans ce cas, les lieutenants du Roi faisaient frapper sur place de nouvelles monnaies, au fur et à mesure de leurs besoins. Quand le Roi se déplaçait pour prendre personnellement le commandement des troupes, il se faisait accompagner de son trésor dans lequel il puisait pour fabriquer, parfois hâtivement, des dariques ou des sicles, dans toutes les stations où il établissait son quartier général.

F. Lenormant s'est efforcé de démontrer

1. On peut presque dire que la darique d'or ne comporte pas de divisions ; on n'a cité en effet, jusqu'ici, que deux exceptions : ce sont deux toutes petites pièces d'or qu'on trouvera classées au règne d'Artaxerxès Ier Longue-main. La *demi-darique*, dont il est parlé dans des textes anciens, était une monnaie de compte, car elle parait n'avoir jamais été frappée dans la série royale achéménide, ou du moins, on n'en n'a pas encore signalé d'exemplaire. Mais la demi-darique, à d'autres types, existe comme monnaie réelle dans les suites d'or de certains dynastes tributaires, notamment les rois des villes chypriotes. Les *doubles dariques* qu'on connaît en assez grand nombre, sont postérieures à la chute de l'empire achéménide. — Enfin, la monnaie d'argent du Grand Roi, le sicle médique, n'a, elle aussi, que de rares divisions.

2. Hérodote, III, 96.

que « dans l'antiquité comme les temps modernes, le droit de battre monnaie était un attribut exclusif de la souveraineté [1]. » Sans doute, dans le monde hellénique, la monnaie est émise au nom du roi ou du dynaste, dans les pays à constitution monarchique; au nom de la cité, chez les villes à constitution républicaine. On constate, pour les grandes monarchies occidentales, que le chef de l'Etat, le Roi, se réserve le monnayage de l'or, tandis qu'il partage souvent avec les villes ou d'autres autorités le droit de monnayer l'argent et le bronze.

Peut-on retrouver déjà, comme le croit Lenormant, dans l'ensemble des monnaies frappées sous la domination des Perses Achéménides, la mise en pratique de cette loi générale ? Est-il vrai, comme l'affirme ce savant, que « le roi de Perse se réservait exclusivement et avec une grande jalousie, le droit d'émettre la monnaie d'or; il ne permettait d'en frapper à aucune ville ni à aucune dynaste local. Les rares exceptions à cette règle constituent des faits d'usurpation sur l'autorité souveraine, qui ne se sont produits que dans des moments de trouble. »

Rien de pareil, — nous devons le déclarer tout de suite, — ne nous est révélé, ni par la tradition littéraire ni par l'examen des monuments numismatiques. Le régime de l'empire perse, au point de vue monétaire, c'est, comme on va le constater, la liberté absolue laissée aux villes et aux dynastes tributaires, de frapper monnaie dans tous métaux, or, électrum, argent et bronze, aux types qu'il leur convient de choisir, et suivant le système le mieux adapté à leurs intérêts économiques. Voyons d'abord comment se répartissent géographiquement les ateliers monétaires de l'Asie-mineure et de l'Orient sémitique sous la domination achéménide.

L'usage de la monnaie dans ces contrées, avant l'invasion d'Alexandre, ne se répandit pas dans l'intérieur des terres et il resta confiné à peu près dans les villes commerçantes, baignées par la Méditerranée. Pour les Perses, la monnaie, même la darique, était destinée principalement à la solde des contingents de mercenaires grecs enrôlés dans les armées du Grand Roi, et aux relations d'affaires qui s'établissaient avec les Grecs sur toutes les frontières occidentales de l'Empire. Les populations du centre de l'Asie-mineure et, à plus forte raison, celles des régions asiatiques plus reculées, continuèrent, tant que dura l'empire Achéménide, à échanger les métaux précieux en lingots, comme elles l'avaient toujours fait sous la domination lydienne, hétéenne ou assyrienne.

Si bien que la zone des ateliers où le numéraire fut frappé en Asie, au temps des Perses Achéménides, si on la traçait en couleur sur une carte géographique, formerait un immense et étroit ruban, longeant la mer et se déroulant depuis Trapezous, sur le Pont Euxin jusqu'au delta du Nil.

D'après ces données géographiques, les seules satrapies de l'empire perse dans lesquelles des monnaies aient été émises avant l'invasion d'Alexandre, sont les suivantes :

La sixième satrapie, qui comprenait l'Egypte et la Cyrénaïque;

Le cinquième satrapie ou satrapie de Syrie, embrassant l'Arabie, la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, Chypre;

La quatrième satrapie ou satrapie de

1. F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 3.

Cilicie, qui s'agrandit, sous les derniers règnes, d'une partie du nord de la Syrie;

La première satrapie ou satrapie d'Ionie, qui comprenait la Pamphylie, la Lycie, la Carie, la Pisidie, l'Ionie et l'Æolide;

La deuxième satrapie, appelée aussi satrapie de Sardes ou de Lydie;

La troisième satrapie, désignée souvent sous le nom de satrapie de Phrygie ou de Dascylion, qui comprenait, outre la Mysie de l'Hellespont et la Troade, toute la région centrale de l'Asie-mineure. Vers la fin du v[e] siècle, cet immense gouvernement fut démembré et partagé en trois tronçons :

a. La satrapie de la petite Phrygie ou de la Phrygie hellespontique, qui, du temps de Xénophon, s'étendait depuis Hamaxitos en Troade jusqu'à l'embouchure du Parthénios. — *b*. La satrapie de la grande Phrygie qui s'étendait depuis le Méandre jusqu'à l'Halys. — *c*. La satrapie de Cappadoce, à l'est de l'Halys. Enfin, après la mort du satrape Datame, en 362, cette dernière satrapie de Cappadoce fut elle-même subdivisée en deux gouvernements : la Cappadoce pontique, plus tard le royaume de Pont, et la Cappadoce taurique, qui forma le royaume de Cappadoce [1].

Il n'y a pas lieu, à notre point de vue, d'insister sur ces gouvernements parce que, s'il y a des monnaies de quelques satrapes, il n'y a pas de *numismatique des satrapies*. En dépit de la tentative du duc de Luynes [1], il n'existe point de série monétaire qu'on puisse qualifier, par exemple, de monnaies de la satrapie de Dascylion, de Sardes, d'Arménie ou de Cilicie et il serait impossible d'établir une telle rubrique dans un médaillier. On a dressé les listes presque complètes des gouverneurs des satrapies citées plus haut [2]. Apparentés, la plupart du temps, à la famille des rois Achéménides, chargés de lever les impôts et les armées et de surveiller les villes grecques et les dynastes locaux englobés dans leur satrapie, ces puissants personnages n'avaient pas le droit de monnaie en tant que gouverneurs de provinces. Sur une soixantaine de ces satrapes que l'on connaît, il n'en est que sept ou huit dont nous ayons numismatiquement à enregistrer les noms et aucun d'eux n'a ouvert un atelier dans la capitale de son gouvernement.

Des quinze satrapes connus de Dascylion, par exemple, il n'y en a qu'un, Pharnabaze, dont on ait des monnaies. Des 19 satrapes de Sardes, il n'y en a que trois, Tissapherne, Tiribaze et Spithridate, et ainsi des autres satrapies. Donc, les monnaies qui portent les noms et parfois les effigies de quelques satrapes sont exceptionnelles et il s'agit d'expliquer leur apparition sporadique. Dans quelles circonstances et en vertu de quel principe ont-elles été émises? Ont-elles un caractère insurrectionnel et sont-elles la marque de l'indépendance et, pour

1. Sur les divisions administratives de l'empire perse telles que les constitua Darius I, fils d'Hystaspe, voyez Herodote, III, 89 et suiv. Il y eut 20, 23, 24 ou même 28 satrapies d'après Hérodote et les inscriptions cunéiformes. Les auteurs anciens et modernes ont souvent confondu les nations (ἔθνος) avec les satrapies ou gouvernements administratifs (σατραπηΐα, ἀρχή) et avec les circonscriptions financières ou nomes (νομός). Voyez à ce sujet, G. Radet, dans les *Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche* (Rome, 1903) t. II, *Sezione I*, *Storia antica* (Rome, 1905, in-8°).

1. *Numismatique des satrapies et de la Phénicie*, 1846. in-4°.

2. Voyez ces listes dans P. Krumbholz, *De Asiæ minoris satrapis persicis*, Leipzig, 1883, in-8° et dans Walther Judeich, *Kleinasiatische Studien*, Marbourg, 1892, in-8°.

ainsi parler, d'une usurpation féodale vis-à-vis de monarques trop éloignés, en bas âge ou indolents au fond de leur palais de Suse ou de Babylone?

A la vérité, quelques-uns des satrapes qui ont battu monnaie ont été des rebelles à certains moments de leur carrière mouvementée, comme Tissapherne et Oronte. On peut établir historiquement que quelques-unes des monnaies de ces révoltés, au moins celles d'Oronte, constituent bien un monnayage insurrectionnel. Mais nous citerons d'autres satrapes comme Tiribaze, Pharnabaze, Spithridate, Datame, Mazaios dont le numéraire est le plus abondant et qui ne furent jamais que les lieutenants dévoués du Grand Roi et ne participèrent à aucune révolte. En un mot, ce n'est ni comme gouverneurs de provinces ni comme fauteurs de rébellions que certains satrapes firent battre monnaie ; c'est en vertu de fonctions extraordinaires qui leur furent occasionnellement conférées par le Grand Roi : c'est lorsqu'ils furent chargés de la préparation des expéditions militaires et du commandement des armées en campagne. Voilà pourquoi tel ou tel satrape fait frapper ses monnaies, tantôt, le cas échéant, dans une ville de sa satrapie, tantôt, suivant les circonstances de la guerre et le déplacement des troupes, dans des ateliers fort éloignés de sa circonscription administrative.

Le satrape Tiribaze, successivement gouverneur de l'Arménie occidentale au temps de Cyrus le Jeune, et satrape de Sardes jusqu'à la paix d'Antalcidas, en 387, n'a frappé monnaie ni en Arménie ni en Lydie, mais en Cilicie, pays qu'il n'eut jamais à gouverner. Investi du titre de στρατηγὸς βασιλέως, il vint battre monnaie à Issos, Mallos, Nagidos, Soli, Tarse, comme chef de l'armée de terre et de mer que le roi de Perse le chargea d'organiser dans ces ports et qui devait châtier la révolte d'Evagoras Ier, roi de Salamine [1]. Tissapherne, satrape de Sardes, frappa monnaie en 398, en Carie, peut-être à Iasos où il concentra l'armée qu'il voulait opposer à Dercyllidas et Pharax. Pharnabaze, satrape de Dascylion, mêlé aux événements de l'Asie, depuis 413 jusqu'en 374, et dont le loyalisme ne fut jamais en défaut, frappa monnaie comme navarque, d'abord à Cyzique, en 410, puis, de 398 à 394, dans différents ports de la Cilicie, où les trésors que lui envoya Artaxerxès II Mnémon lui permirent d'équiper la flotte qui aida Conon à triompher des Lacédémoniens à Cnide, en 394.

Datame dont les monnaies sont plus abondantes encore, les émet comme chef d'armée, en 378 et années suivantes, en Cilicie et plus tard, vers 369, dans le nord, en Paphlagonie, où il dirigea une expédition contre Sinope révoltée.

Spithridate, satrape de Lydie et d'Ionie sous Darius III Codoman, frappe monnaie en 334, comme chef d'armée chargé de préparer, au nom de Darius, la résistance à l'invasion d'Alexandre.

Ces exemples sont concluants. Le Grand Roi investissait un satrape de sa confiance, le nommait son lieutenant, le chargeait comme στρατηγὸς βασιλέως, de former une armée, d'équiper une flotte, mettant à cet effet, à sa disposition, une certaine portion du trésor royal. Le satrape frappait monnaie pour payer ses soldats, ses marins, ses ingénieurs, au fur et à mesure de ses besoins, non point dans le chef-lieu de sa satrapie,

1. Voyez ci-après, Chap. VI, § VI.

mais dans l'atelier où le cours des événements le transportait.

Ce droit de monnaie inhérent au commandement des armées perses, donnait au lieutenant du roi le droit d'effigie, et c'est ainsi que nous possédons les portraits monétaires de plusieurs satrapes. Tantôt, c'est la tête du satrape, en grande effigie, tantôt le satrape est à cheval ou dans toute autre attitude; quelquefois, au revers des pièces, paraît la figure en pied du Roi des Rois, le suzerain, type qui rappelle celui de la darique. Nous avons démontré ailleurs [1] et l'on constatera dans la suite de cet ouvrage, combien est erronée l'assertion, courante encore sous la plume de certains auteurs qui copient les vieux livres, d'après laquelle le portrait monétaire ne fait son apparition qu'après Alexandre le Grand. Généralement, les satrapes sont coiffés de la tiare persique ceinte d'un bandeau et munie de fanons qui descendent sur la nuque et les joues; les rois Achéménides, au contraire, sont coiffés de la cidaris crénelée. Sous ces costumes uniformes mais caractéristiques, un observateur attentif découvre aisément l'individualisme des traits, quand il ne s'agit pas des nombreuses pièces de frappe négligée et barbare. Parmi les plus beaux portraits monétaires que puisse présenter la numismatique de l'antiquité, figurent ceux des satrapes Pharnabaze et Oronte. Il a été dit plus haut que les monnaies d'Oronte paraissent avoir une origine insurrectionnelle.

Ce qui a longtemps contribué à troubler les esprits au sujet des prétendus droits monétaires des satrapes, c'est l'aventure

1. *Revue numismatique*, 1908, p. 161 et s.

fameuse du satrape Aryandès, sous Darius I fils d'Hystaspe. Voici ce que raconte Hérodote : « Aryandès était gouverneur de l'Egypte (τῆς Αἰγύπτου ὕπαρχος), fonction dont Cambyse l'avait investi ; plus tard, Darius le fit mourir parce qu'il tenta de rivaliser avec lui. En effet, Darius ayant frappé une monnaie avec l'or le plus pur (χρυσίον καθαρώτατον), Aryandès fit la même chose avec de l'argent, et aujourd'hui encore, l'argent aryandique est celui qui a le meilleur aloi [1]. Mais Darius fut informé de ce que faisait le satrape ; il l'accusa d'une prétendue rébellion, en conséquence de laquelle on le mit à mort. » [2].

Ainsi, d'après le témoignage d'Hérodote qui visita l'Égypte et est à peine d'une génération postérieur à Aryandès, ce satrape fit frapper des monnaies d'argent en Egypte dès le temps de Darius, c'est à dire à l'époque contemporaine de la création de la darique et du sicle médique. Ces monnaies satrapales en argent étaient de meilleur titre que le sicle médique, si bien que, vers le milieu du v[e] siècle, longtemps après Aryandès, encore répandues dans le commerce, on les préférait à toutes autres. Comment se fait-il, dès lors, qu'on n'ait pas, jusqu'ici, retrouvé et désigné dans les médailliers, cette monnaie aryandique [3]? On ne saurait admettre qu'Hérodote se soit fait l'écho d'une fable sans fondement. Cherchons donc à l'expliquer.

Vers l'an 513, Aryandès fut chargé d'une

1. Καὶ νῦν ἐστι ἀργύριον καθαρώτατον τὸ Ἀρυανδικόν. Hérodote vécut de 480 à 425.
2. Hérodote, IV, 166.
3. Il n'y a pas à s'arrêter, bien entendu, au mémoire dans lequel Fr. Lenormant a prétendu lire le nom d'Aryandès sur une monnaie. Il s'agit, en réalité, d'une monnaie d'un roi de Sidon ayant subi quelques érosions matérielles.

importante expédition militaire contre la Cyrénaïque qu'il conquit non sans de grandes difficultés [1]. Au cours de cette guerre et pour la préparer, il eut à payer ses soldats, qui étaient, au moins en partie, des mercenaires grecs. Il dut donc faire frapper monnaie, et ainsi se justifie le récit d'Hérodote. Si nous recherchons quelles furent les premières monnaies émises en Egypte, je n'en vois pas d'autres que les imitations orientales des tétradrachmes athéniens d'ancien style, dont nous décrirons plus loin de nombreux spécimens. A la suite de la fondation de la colonie grecque de Naucratis, en 666, le commerce extérieur avec Samos, Milet, Phocée, Athènes, commença d'apporter des monnaies grecques dans le delta du Nil. Les soldats grecs, à maintes reprises, affluèrent aussi en Egypte. Ce fut une armée de mercenaires grecs qui soutint Psammétique sur son trône, et dans la suite, de nombreux généraux grecs dont on connaît les noms, comme l'Athénien Chabrias, sous Nectanebo, en 480, vendirent leurs services aux Pharaons. Ces Grecs, les rois d'Egypte devaient les payer en numéraire accepté par eux. Or, la monnaie qu'ils préféraient et à laquelle ils étaient habitués, c'étaient les *chouettes* d'Athènes. Les Pharaons n'en ayant pas en assez grande abondance dans leur trésor, furent amenés à en fabriquer. Ils imitèrent et copièrent les *chouettes* d'Athènes, comme aujourd'hui encore, dans certaines régions de l'Afrique, on imite les thalers de Marie-Thérèse. Aryandès, lieutenant du Grand Roi, chargé d'une expédition en Cyrénaïque, dut faire comme les Pharaons, ses prédécesseurs : il fit fabriquer des tétradrachmes athéniens pour solder ses mercenaires grecs. Ces monnaies sont parvenues en grand nombre jusqu'à nous ; si leur style est barbare, leur aloi est excellent et supérieur à l'aloi des sicles médiques. Darius fut irrité que le puissant satrape d'Egypte se fut mis à frapper, avec l'argent qu'il lui fournissait, des espèces étrangères et non point celles qu'il venait de créer lui-même ; l'opération d'Aryandès, peut-être exigée par les Grecs, était onéreuse pour le trésor royal ; de là, le châtiment d'Aryandès. Longtemps après ce satrape, durant les v[e] et iv[e] siècles, et même postérieurement à Alexandre, on imitait encore, comme nous le verrons, les chouettes athéniennes dans la basse Egypte et dans la région palestinienne et arabique L'explication que nous venons de présenter a l'avantage de rendre compréhensible le texte d'Hérodote et de montrer qu'Aryandès, comme les autres satrapes dont nous avons parlé, a fait frapper monnaie en tant que chef d'armée ; son cas n'est nullement en opposition avec la règle que nous avons formulée.

La troisième catégorie de monnaies frappées dans l'étendue de l'empire des Perses Achéménides, est constituée par les monnaies des dynastes, sorte de grands feudataires héréditaires, qui reconnaissaient la suzeraineté du Grand Roi, lui payaient tribut, devaient lui fournir un contingent de troupes en cas de guerre ; mais en dehors de ces obligations, ils jouissaient d'une liberté absolue, administrant leurs petits États comme ils l'entendaient, suivant leurs usages traditionnels et sans contrôle. Ces dynastes, tyrans ou despotes sont nombreux : tous les rois des villes de Phénicie et de Chypre rentrent dans cette classe, de

1. Hérodote, IV, 166, 167, 200.

même que les dynastes de Cilicie, de Carie, de Pamphylie et les tyrans de villes grecques tels que les Démaratides, les Gongylides et Thémistocle lui-même.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur leurs suites monétaires pour constater qu'ils frappent monnaie dans les conditions les plus absolues d'indépendance. Ils n'ont de comptes à rendre à personne, ni au point de vue des types, de la langue, des légendes, du poids de leurs espèces, ni au point de vue du métal, puisque les dynastes de Chypre et de Carie frappent l'or aussi bien que l'argent et que d'autres frappent l'électrum. Seuls, les rois de Sidon et les dynastes de Cilicie placent sur leurs monnaies des types qui rappellent le Grand Roi. Mais cette image du monarque Achéménide sur les monnaies des princes de Tarse et de Sidon n'est nullement une marque de sujétion plus grande et d'asservissement plus complet de ces dynastes ; bien au contraire, c'était l'affirmation de leur autorité supérieure par rapport aux autres dynastes. Ces types monétaires les désignaient, — à la manière du sceau royal, — comme étant les lieutenants et les interprêtes immédiats du Grand Roi, ayant le droit de commander et d'être obéis en son nom. Et en effet, Hérodote signale le roi de Sidon comme chef de toute la flotte, ayant le pas sur les autres rois phéniciens et la première place à côté de Xerxès [1]. Nous savons, d'autre part, que les ports de Cilicie étaient le lieu de concentration des armées perses de terre et de mer, lorsque le roi de Perse projetait quelque expédition contre Chypre, l'Egypte ou même les îles et les côtes d'Asie-mineure. Les dynastes de Cilicie ainsi que ceux de Sidon, recevaient du trésor royal de Suse l'argent nécessaire pour payer l'enrôlement des mercenaires et l'équipement des navires. Voilà pourquoi, sur l'une des faces des monnaies frappées avec cet argent par ces mandataires du Grand Roi, figure le type royal achéménide.

Seuls, l'invasion macédonienne en Orient ou les bouleversements qui en furent la conséquence vers la fin du IVe siècle, imposèrent une fin au monnayage du Grand Roi, de ses satrapes, chefs d'armée et aussi à celui des dynastes locaux dont la demi-indépendance et l'autonomie ethnique furent culbutées sans retour.

2. *Monnaies comprises dans la deuxième partie du présent volume* (p. 850 à 1536).

Lorsque le Roi des Perses, Cyrus, renversa la monarchie lydienne, en 546 av. J.-C., il y avait déjà un siècle que les Grecs de la côte d'Asie-mineure faisaient un usage courant de la monnaie. Cyzique, Phocée, Téos, Éphèse, Milet, Lesbos, Chios, Samos et bien d'autres villes étaient en possession d'une longue série monétaire, autonome, dont les rois de Lydie, suzerains de ces villes, avaient respecté l'émission. Les Lydiens ne songèrent jamais, dans les cas où ils l'eussent pu, à intervenir pour revendiquer le monopole de la monnaie. Crésus lui-même, le dernier et le plus puissant des princes de Sardes, ne s'est nullement préoccupé d'affirmer son droit

1. Hérodote, VIII, 67, 68.

exclusif de monnaie dans l'étendue de son empire, même après qu'il eut créé sa monnaie d'or pur et d argent [1].

Il continua à en être de même après que la domination perse se fut substituée à celle des rois de Lydie : rien ne fut changé dans le monnayage des villes soumises désormais au joug achéménide. Elles continuèrent à émettre des espèces aux mêmes types que par le passé et dans des systèmes multiples. De plus, nombre de villes qui n'avaient pas monnayé jusque là purent, à leur gré et suivant l'extension de leur commerce, ouvrir un atelier. Il n'y a pas de différence, au point de vue de l'exercice du droit de monnaie, entre les villes devenues indépendantes à la suite des désastres de Xerxès en 479 et les villes qui restèrent incorporées à l'empire perse. Fait essentiel à signaler encore : jamais le satrape gouverneur de la province dans laquelle ces cités se trouvaient englobées n'est intervenu dans leur monnayage, soit pour en fixer les types, en déterminer le poids ou l'aloi, soit pour nommer les magistrats préposés à la surveillance des ateliers, en un mot, pour étendre ou restreindre à quelque point de vue, l'exercice du droit de monnaie. Lorsque les circonstances politiques amènent un satrape à battre monnaie lui-même, dans une ville déterminée, pour la solde de ses troupes, l'atelier urbain continue concurremment à fonctionner et à fabriquer la monnaie autonome : nous constaterons ce curieux parallélisme des émissions satrapales et urbaines dans les villes de Cilicie, à Éphèse, à Lampsaque et ailleurs encore.

Ainsi, sous le rapport monétaire, la liberté des villes grecques est absolue, quel que soit leur régime politique intérieur, tyrannie ou démocratie : pourvu qu'elles payent exactement l'impôt en bonnes espèces, d'un aloi connu et régulier, le satrape, représentant du Grand Roi, les laisse tranquilles.

Par suite de cette liberté dont jouissent les villes, leur monnayage se présente, comme celui des dynastes locaux, avec des caractères extrêmement variables suivant les contrées. Sur la côte occidentale de l'Asie-mineure, la langue est le grec, de même qu'à Rhodes et jusque dans les colonies grecques de Cilicie et de Chypre. Mais en Lycie, les légendes sont lyciennes; elles sont pamphyliennes en Pamphylie, araméennes en Cilicie, phéniciennes dans les villes de Phénicie et leurs colonies chypriotes. Pour les systèmes monétaires, l'étalon persique domine, surtout dans les contrées orientales, mais on rencontre aussi les systèmes éginétique, lydien, milésiaque, phocaïque, rhodien, et d'autres encore, suivant les directions du commerce, sans qu'une règle générale préside à ces préférences locales.

Même liberté pour le choix du métal. Il est ordinairement l'argent; mais Cyzique, Phocée, Mytilène et certaines villes d'Ionie continuent, comme sous la tutelle lydienne, à monnayer l'électrum. L'or pur se rencontre aussi monnayé dans l'empire Achéménide, en concurrence avec la darique. Il y a de splendides monnaies d'or à Lampsaque, à Abydos, à Clazomène, à Rhodes, avec types autonomes, qui ont été frappées, en partie au moins, du temps où ces villes avaient des garnisons perses. Les dynastes de Carie et des villes de Chypre ont un abondant monnayage d'or pur. On en verra

1. Cf. notre *Descript. historique*, t. I, p. 227.

encore d'autres exemples. Dès lors, il n'est pas exact de dire, comme beaucoup d'auteurs le répètent, que le Roi de Perse se réserve exclusivement, dans son empire, le monnayage de l'or et qu'il partage avec les satrapes, les dynastes tributaires et les villes grecques, le droit de monnayer l'argent. Ce principe qui sera, il est vrai, celui des monarchies grecques après Alexandre n'a pas encore fait son éclosion sous la domination des Perses Achéménides [1].

Le libéralisme des Perses au point de vue monétaire forme, comme nous l'allons vérifier, un contraste frappant avec l'implacable et égoïste domination d'Athènes. Après la bataille de Mycale en 479, la flotte grecque victorieuse prenant l'offensive, accomplit quelques exploits contre Chypre et contre Byzance, sous les ordres du roi de Sparte Pausanias ; puis, l'autorité de Sparte ayant déplu, les villes alliées résolurent de transférer le commandement de la flotte fédérale aux stratèges athéniens Aristide et Cimon. Ceux-ci, pour régulariser et confirmer l'existence de la ligue et lui donner plus d'extension, convoquèrent les représentants de tous les peuples qui voudraient y prendre part, à Délos, dans le temple d'Apollon où, déjà auparavant, se réunissaient, au printemps de chaque année, des pèlerins accourus de toutes les contrées du monde hellénique. C'est dans ces conditions qu'eut lieu, en février-mars 476, la première réunion normale de la ligue attico-délienne. Pour l'entretien de la flotte fédérale, chaque ville s'engagea à payer à Athènes un tribut annuel dont le montant fut fixé par Aristide et établi, sans doute, d'après l'importance commerciale de chaque cité. La ligue mit ainsi à la mer une flotte de 200 trières comptant, chacune, un équipage de 200 hommes, ce qui portait à 40,000 hommes l'effectif de l'escadre [1].

Après Athènes, venaient comme membres de la confédération, dans l'ordre d'importance, les trois grandes îles de la côte d'Asie-mineure, Lesbos, Chios et Samos qui furent les points d'appui, les stations permanentes ou quartiers généraux de la flotte. Ces îles furent, dans la ligue, des *alliées* d'Athènes. Toutes les autres villes furent *tributaires;* et bientôt, par l'habile tactique des hommes d'État athéniens, elles devinrent, en réalité, *sujettes* et constituèrent l'empire maritime d'Athènes.

Mais un jour vint, comme le montre le récent historien des finances d'Athènes au v[e] siècle, M. Eug. Cavaignac, où alliés et tributaires, voyant le péril perse écarté, trouvèrent trop lourde une contribution qui n'avait guère qu'un effet, celui de perpétuer à leurs dépens la thalassocratie athénienne et de consacrer leur propre asservissement à la capitale de l'Attique. Elles se fatiguèrent de payer ; les plaintes et les défections contraignirent à remanier et à diminuer les tarifs. La première révision gé-

1. Dans un travail récent, M. Percy Gardner a essayé de concilier le prétendu droit du monnayage exclusif de l'or pour le roi de Perse, avec l'existence que ce savant est obligé de constater, des monnaies d'or que nous venons d'énumérer. Il n'a abouti, comme ses devanciers, qu'a déclarer son impuissance à expliquer ces faits ; ils ne sont, en effet, explicables qu'avec la théorie de la liberté absolue que nous venons d'exposer. Percy Gardner, *The gold coinage of Asia before Alexander the great* (Extr. der *Proceedings of the British Academy*, t. III, 1908, in-8°).

1. E. Cavaignac, *Histoire financière d'Athènes*, p. 35 et suiv. Le total des tributs fixés par Aristide montait à 460 talents, mais plusieurs villes, au lieu de s'acquitter en argent, préférèrent fournir un nombre déterminé de vaisseaux.

nérale eut lieu en 454 ; nous en avons les listes mutilées [1]. Mais les réclamations et les révoltes recommencèrent et redoublèrent lorsque les Athéniens transportèrent, probablement dès l'année suivante, le trésor fédéral de l'île de Délos à l'Acropole d'Athènes, sous prétexte d'une plus grande sécurité [2], et lorsque l'on vit Périclès employer en partie les sommes qu'il renfermait aux embellissements de leur capitale, aux constructions de l'Acropole, aux sculptures de Phidias.

A diverses reprises, il fallut fixer de nouveaux tarifs généraux qui furent, ici, considérablement réduits, là, maintenus dans leur intégrité ou même quelquefois surélevés quand Athènes se jugea en situation de punir ou d'imposer sa volonté, en arguant de crises et de besoins particuliers comme pour le siège de Potidée, au début de la guerre du Péloponnèse en 431, ou en 428 à propos de la défection de Mytilène.

En 425, sous l'empire des nécessités, Athènes crut pouvoir établir un budget des tributs qui était le double de celui d'Aristide [3]. C'en était trop ; manifestement Athènes ne maintenait son hégémonie que par la contrainte et la violence. Aussi, dès la première nouvelle des désastres de l'expédition des Athéniens en Sicile, en octobre 413, une défection générale se produisit soudain. Au printemps de 412, Chios, Erythrées, Clazomène, et bientôt après. Lesbos, excitées par les Lacédémoniens, se déclarèrent contre Athènes; puis, ce furent toutes les villes de la côte asiatique : on peut dire

1. E. Cavaignac, *op. cit.*, p. XL.
2. La flotte fédérale venait de subir un échec en Egypte. Cavaignac, *op. cit.*, p. 62.
3. E. Cavaignac, *op. cit.*, p. 131.

qu'à dater de ce moment, la ligue avait vécu, quelque fussent les tentatives des Athéniens pour la maintenir ou la reconstituer et en dépit des succès partiels de plusieurs de leurs expéditions, comme celles d'Alcibiade et de Thrasybule en Thrace, sur les côtes de l'Hellespont, de 410 à 407, et la victoire sans lendemain de Conon aux Arginuses, en 406. La prise d'Athènes par Lysandre en 404 fut l'épilogue de ce long drame.

Une des prétentions des Athéniens, qui parut, durant tout le v[e] siècle, la plus insupportable à leurs alliés ou tributaires, c'est qu'ils voulurent s'arroger le monopole exclusif du monnayage international et imposer leurs *chouettes* comme numéraire à toutes les villes qui faisaient partie de la confédération.

Il y avait, pour Athènes, un double intérêt à adopter cette politique. D'une part, c'était assurer un écoulement rapide et sûr aux monnaies qu'elle faisait frapper avec l'argent des mines du Laurion dont l'exploitation fut menée, durant le v[e] siècle, avec une activité de plus en plus intensive [1]. D'autre part, elle fut poussée dans sa prétention au monopole du monnayage par la nécessité d'uniformiser la solde des marins embauchés sur la flotte fédérale.

Les équipages, recrutés dans tous pays, tenaient à toucher leur solde en une monnaie connue, réputée pour son bon aloi et partout acceptée sans perte au change. Avec les monnaies locales, observe M. Cavaignac [2], « les trésoriers fédéraux avaient à exécuter des opérations de change multiples et compliquées, car les matelots

1. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 136 et s.
2. *Op. cit.*, p. 184.

n'acceptaient comme solde que des pièces ayant un cours international, et réclamaient de plus en plus exclusivement des *chouettes* d'Athènes. L'autorité fédérale dut donc chercher tout de suite à décourager les monnayages locaux, au moins ceux qui n'étaient pas étalonnés suivant le système attique, et à obtenir le paiement du tribut en espèces connues de tous ou facilement interchangeables avec les *chouettes.* »

Les séries monétaires des îles égéennes et des villes d'Asie-mineure étalent à nos yeux les résultats de cette politique. Dans la plupart des ateliers, le numéraire se restreint à de petites divisions d'argent et aux pièces de bronze nécessaires aux besoins quotidiens du marché local, les grandes pièces au-dessus de la drachme cessant d'être frappées : les tétradrachmes d'Athènes les remplaçaient dans le commerce de ces villes, de l'une à l'autre ou avec l'extérieur.

On vérifiera cette assertion, par exemple, dans les suites monétaires, si pauvres pour le ve siècle, de Milet, Clazomène, Chios, Erythrées, Colophon, Halicarnasse, Camiros, Lindos ; dans celles de toutes les villes de Troade et de Mysie, ainsi que celles d'Astacos, de Calchédon, et de vingt autres. Là même où le numéraire local paraît relativement riche et plus abondant, comme à Sinope, Abydos, Cebren, Assos, et ailleurs, nous insistons sur cette remarque qu'il se compose seulement, comme nous le disions, de la drachme et des divisions plus petites; et ce phénomène forme un contraste singulier avec la numismatique des mêmes villes qui, pour les périodes antérieures et postérieures à l'hégémonie d'Athènes, étale à nos yeux des séries de tétradrachmes, de didrachmes et, dans certains cas, même des statères d'or. Il est des villes où le monnayage cesse tout à fait, comme à Parion, Ténédos, Dardanos, Cymé, Iasos, Astyra, Phasélis, pour ne reprendre qu'à la fin du ve siècle après l'abaissement d'Athènes, ou dans le cours du ive siècle. Dans certains cas, comme à Cos et à Cnide, où il y a bien effectivement quelques tétradrachmes, on s'aperçoit qu'ils sont frappés seulement dans des circonstances exceptionnelles que nous déterminerons; partout, en un mot, les chouettes envahissent le marché international.

Cette règle générale imposée par Athènes n'est pourtant pas absolue et elle souffre quelques exceptions. Ialysos, dans l'île de Rhodes, a un monnayage assez abondant au ve siècle, de même que Samos jusqu'en 439, Ephèse et Téos en Ionie. Mais ces dérogations sont sporadiques et si peu nombreuses qu'il faut admettre, pour les expliquer, que ces villes avaient avec Athènes des conventions spéciales [1], ou bien qu'elles furent assez fortes ou audacieuses, à certains moments, pour résister aux volontés des chefs de la flotte fédérale.

Ne perdons pas de vue que les amiraux athéniens éprouvèrent tout autant de difficultés à supprimer ou restreindre le monnayage local qu'à faire rentrer les cotisations des villes tributaires ; tout cela était matière à contestations et à perpétuelles discussions. En dépit des exceptions que nous venons de signaler et que des renseignements historiques qui nous font défaut éclairciraient sans doute, il demeure constant qu'Athènes n'encourageait, pour les

1. On peut se demander, par exemple, pour Ephèse si son abondant monnayage ne fut pas spécialement autorisé en vue de la reconstruction du nouveau temple d'Artémis, qui fut achevé en 460.

besoins de ses navires de guerre, que la frappe des statères d'électrum de Cyzique et des hectés de Phocée et de Mytilène ; pour elle et la flotte fédérale, ce monnayage d'électrum remplace la monnaie d'or du roi de Perse. Cyzique surtout devient, en quelque sorte, la seconde ville monétaire de l'empire athénien ; les *cyzicènes* et les *phocaïdes* abondent, à côté des *chouettes*, sur le marché d'Athènes et dans tout le commerce de la mer Egée au ve siècle.

Ce monopole monétaire auquel prétendaient les Athéniens fut longtemps une situation imposée dans les faits, plutôt qu'un droit reconnu. Ce n'est que dans le dernier quart du ve siècle qu'ils tentèrent de faire passer dans le droit le privilège que le cours des événements leur avait graduellement constitué. Au milieu de la guerre du Péloponnèse, un peu avant la paix dite de Nicias, en 421, nous voyons Athènes revendiquer itérativement par des décrets officiels, le monopole pour ses chouettes. C'est une inscription trouvée en deux exemplaires, l'un à Smyrne, l'autre à Siphnos, qui nous montre comment procéda, sous ce rapport, l'orgueilleuse capitale de l'Attique.

Ces deux textes d'un même ψήφισμα sont mutilés, mais ils se complètent mutuellement et M. Rudolf Weil les a habilement rapprochés [1]. Un exemplaire a dû en être gravé sur tous les marchés des villes membres de la ligue. Il y est dit que le monnayage local est devenu inutile par suite de l'extension de celui d'Athènes ; qu'un décret rendu par Cléarque, — probablement un peu avant 414 —, avait déjà interdit l'exercice du droit de monnaie aux villes alliées et établi des pénalités à ce sujet. Le second décret, après avoir ainsi rappelé l'ordonnance de Cléarque, édicte une série de mesures pour le retrait des monnaies non athéniennes. On fait exception en faveur des monnaies d'électrum de Cyzique et de Mytilène.

L'application de ce décret ne put avoir qu'un effet très restreint, eu égard à l'époque où il fut rendu : on était à la veille des désastres de Sicile [1]. Mais il n'en est pas moins constant que longtemps avant de le promulguer, Athènes l'avait pour ainsi dire appliqué par avance. L'excellence de la monnaie athénienne, sa popularité, ses divisions pratiques, la pureté de son métal, telles furent, à côté des raisons d'ordre politique et des préférences mêmes des équipages, les causes qui aidèrent à la ruine de la monnaie locale.

Ainsi, en passant sous l'hégémonie d'Athènes, au nom de la liberté politique reconquise et de l'affinité de race, les villes grecques d'Asie sentirent s'appesantir sur elles le joug des Athéniens dominateur et égoïste ; elles se trouvèrent entraînées plus qu'elles n'eussent voulu, dans l'orbite politique et économique de la capitale de l'Attique. Leur monnayage ne reprit toute son extension et son intensité qu'à la faveur des événements de la fin de la guerre du Péloponnèse qui ruinèrent la thalassocratie athénienne.

1. Rud. Weil dans la *Zeit. für Numism.*, t. XXV, p. 52-62. Le fragment de Siphnos est dans le fasc. 5 (n° 480) des *Inscript. Insul. Maris Ægaei* de Hiller von Gærtringen ; celui de Smyrne a été publiée par A. Baumeister, dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1855, p. 197, n° 22.

1. Il paraît être fait allusion à cette loi monétaire, dans la comédie des *Oiseaux* d'Aristophane, représentée pour la première fois en 414. Voyez, vers 1040 où, au lieu de ψηφίσμασι on s'attendrait à lire νομίσμασι. R. Weil, *loc. cit.*, p. 56.

La domination lacédémonienne, partout où elle réussit à s'implanter après 413, ne paraît avoir entravé en quoi que ce soit l'émission des monnaies autonomes. Après la bataille de Cunaxa, en 401, et la retraite des Dix Mille, les satrapes perses, devenus les arbitres tout puissants de l'Asie, respectèrent aussi l'ancienne liberté du monnayage. La ville de Rhodes qui venait d'être fondée en 407, prend, dès lors, une importance commerciale chaque jour grandissante, qui va assurer à son système monétaire la prépondérance dans tout l'Orient. Ainsi débarrassées de la tutelle athénienne, les villes grecques développent leur monnayage autonome; elles recommencent à frapper le tétradrachme; plusieurs d'entre elles, comme Lampsaque, Abydos et Clazomène émettent des statères d'or.

Au début du IVe siècle, un événement se produisit qui eut une répercussion considérable sur le monnayage de l'Asie-mineure : c'est la victoire de Conon dans les eaux de Cnide, en 394; la flotte lacédémonienne commandée par Pisandre fut anéantie. Les conséquences de cette bataille eussent été immenses si elles avaient duré; Conon s'empressa de proclamer la liberté des villes grecques et immédiatement elles firent défection en masse pour se ranger sous sa protection. Rhodes, Cnide, Samos, Iasos, Éphèse, Lampsaque, Cyzique, Byzance formèrent contre Sparte, une ligue nouvelle, à la tête de laquelle se placèrent les Thébains qui venaient d'être vaincus à Coronée par Agésilas et tenaient à tirer vengeance de cette défaite. Toutes ces villes émirent, pour symbole de leur alliance, des monnaies dont l'un des types est Héraclès enfant, étranglant les serpents, avec parfois, la légende significative, νόμισμα συμμαχικόν. Ces monnaies sont le principal témoignage de cette confédération dont les historiens parlent peu parce que, politiquement, elle se désagrégea vite et sans avoir produit les effets que les Athéniens en espéraient.

D'ailleurs, Conon avait promis à ses nouveaux alliés la liberté et l'autonomie et il avait, en conséquence, respecté leurs droits monétaires. Il mourut, ainsi que Thrasybule, en 389 et les Lacédémoniens profitèrent, presque sans coup férir, de la discorde qui éclata entre leurs ennemis. En 387, Antalcidas, au nom de Sparte, traitait avec les satrapes, abandonnant au roi de Perse, en bloc, toutes les villes grecques d'Asie-mineure. Le traité proclame solennellement l'autonomie de ces villes, petites ou grandes, incorporées à l'empire perse : τὰς Ἑλληνίδας πολεις καὶ μικρὰς καὶ μεγάλας αὐτονόμους ἀφεῖναι [1]. A partir de cette époque, on voit s'ouvrir partout de nouveaux ateliers et se répandre sur toutes les côtes d'Asie-mineure le système de taille inauguré à Rhodes, qui n'était qu'un dérivé de l'ancien système milésiaque (dit phénicien).

Au temps de la prépondérance thébaine, Athènes qui ne renonça jamais à l'idée de reconstituer sa ligue maritime, reprit bien quelque autorité en Asie : Chios, Cos, Rhodes et plusieurs autres se rattachèrent à elle. En 365, Timothée reprit Samos aux Perses et y installa des clérouques athéniens. Mais ces alliances n'eurent ni la solidité, ni le caractère de celles d'autrefois. Au IVe siècle, Athènes, là où les victoires éphémères de ses généraux assurent son prestige, ne songe plus à entraver le mon-

1. Xénophon, *Hellen.*, V, 1, 31; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, trad. Bouché-Leclercq, t. IV, p. 257.

nayage local. Sa lutte contre Thèbes, puis contre Philippe de Macédoine absorbe trop complètement ses forces vives pour qu'elle rêve désormais de dominer sur les villes grecques d'Asie, Tous ces événements expliquent la diffusion abondante du monnayage autonome des cités helléniques d'Asie-mineure au milieu du IVe siècle jusqu'à l'invasion d'Alexandre.

Sur le Pont Euxin, Cromna et Sesamos, de même qu'une foule de petites places d'Æolide, de Troade, d'Ionie qui, jusque-là, n'avaient point de monnaies, Sigée, Birytis, Iolla, Ægae, Tisna, Temnos, Larissa Phriconis, Pyrrha, Leucé, Myonte, Naulochos, etc., ouvrent leur chapitre numismatique. Tandis que Samos et Chios, succombant tour à tour sous les coups de la colère d'Athènes, l'une en 365, l'autre en 356, ne frappent plus monnaie et deviennent comme de lointains faubourgs de la capitale de l'Attique, au contraire, les belles séries de Rhodes, de Cnide, d'Éphèse, de Milet, de Clazomène, de Colophon, de Ténédos, les belles pièces d'argent de Cyzique, — toutes avec le tétradrachme en tête, — attestent l'épanouissement fécond de l'autonomie de ces villes et leur prospérité commerciale. Athènes résignée, en prend son parti; elle n'intervient plus que occasionnellement dans les affaires d'Orient, comme en 351, lorsque Démosthène prononce son discours en faveur de la liberté des Rhodiens ou en 347, lorsqu'elle renouvelle son alliance avec Mytilène. L'or de Philippe porte un coup funeste au monnayage d'électrum de Cyzique dont les émissions, de moins en moins abondantes, se prolongent pourtant jusque sous Alexandre.

La bataille du Granique est du printemps de l'année 334; nous verrons les monnaies que firent frapper les satrapes perses chargés par Darius III Codoman, de rassembler les armées qui devaient s'opposer à l'invasion macédonienne. Pour les villes grecques, il en est un bon nombre dont le monnayage cesse avec le passage de l'armée conquérante. C'est le cas pour la plupart des villes de la Cilicie, comme Célendéris, Nagidos, Mallos, Issos, Tarse qui ne rouvriront leurs ateliers que plus tard, sous la domination des Séleucides. Seule, Soli de Cilicie paraît avoir, par un privilège spécial, continué à émettre son numéraire après comme avant le passage d'Alexandre. On conçoit que la conquête macédonienne ait eu aussi une influence immédiate sur les émissions des rois de Phénicie et de l'île de Chypre : elles cessent avec la chute de ces petites dynasties, soit sous les coups d'Alexandre lui-même, soit sous ceux des Diadoques essayant d'arracher chacun sa part dans cette curée des dépouilles de l'Orient qui se prolonge jusqu'à la fin du IVe siècle.

Les monnaies pamphyliennes de Sidé s'arrêtent avec l'invasion d'Alexandre, tandis que celles d'Aspendos se prolongent en abondance après le passage de l'armée macdéonienne et jusque dans le IIIe siècle. Le monnayage des dynastes de Carie s'éteint avec la chute de Rhoontopatés dans Halicarnasse, en 333; c'est à la même époque que s'arrêtent les séries monétaires des dynastes de Lycie, province dont Alexandre confia le gouvernement à Néarque. Milet suspend son monnayage avec la prise de la ville par Alexandre en 334.

Au contraire, les villes de Mysie, de Troade et d'Ionie qui avaient fait bon accueil à l'armée macédonienne, l'avaient appelée de leurs vœux ou aidée de leurs

forces, continuèrent à monnayer après le passage de l'invasion comme elles l'avaient fait auparavant. Plusieurs même d'entre elles, comme Ilion, Thymbra, Temnos, Cymé, Erythrées ouvrirent, pour la première fois, un atelier ou développèrent considérablement leur monnayage aussitôt après le passage des vainqueurs du Granique.

Aussi, pour ces contrées occidentales, c'est moins l'invasion macédonienne que les bouleversements occasionnés par les querelles des Diadoques après la mort du conquérant, qui vinrent porter un coup funeste aux monnayages autonomes. Ce n'est qu'à la fin du IVe siècle et non point dès la chute de la monarchie perse, qu'un grand nombre de ces villes ferment leur atelier et que les autres modifient leur système de taille ou leurs types traditionnels. Pour citer seulement quelques exemples, à Héraclée du Pont, le tyran Denys continue à battre monnaie jusqu'à ce que Lysimaque y mette fin en 302; Dardanos, Ténédos, Cébren, Scepsis et plusieurs autres perdent leur autonomie et leur droit de monnaie dans les vingt dernières années du IVe siècle; le monnayage d'Éphèse change d'aspect en 302, lorsque Lysimaque s'en empare et abolit la constitution démocratique établie par Alexandre; Rhodes elle-même modifie le sien à la suite du fameux siège de 305 par Démétrius Poliorcète; Phygéla cède la place, monétairement, à Magnésie du Méandre.

Quelques villes, il est vrai, plus à l'abri des commotions politiques, continuent à battre monnaie dans un état d'indépendance et avec une régularité qui nous étonne de prime abord. C'est ainsi qu'on ne saurait établir une démarcation précise entre les produits monétaires du dernier tiers du IVe siècle et ceux du début du IIIe, à Cyzique, Parion, Assos, Abydos, Clazomène, Cnide, Aspendos, Sinope. Mais ce monnayage local, demeuré libre et dégagé de toute ingérence royale, est, malgré tout, battu en brèche dans la circulation générale du commerce, par la monnaie alexandrine et par celle des Diadoques, qui constituent le numéraire international. La monnaie autonome qui ne disparaît pas, au moins momentanément, dans le dernier tiers du IVe siècle, est fatalement obligée de se transformer et de subir le contre-coup des événements politiques et économiques qui venaient d'ouvrir une ère nouvelle pour l'Orient tout entier : l'ère hellénistique.

PREMIÈRE PARTIE

LES MONNAIES DES ROIS DE PERSE, DES SATRAPES ET DES DYNASTES TRIBUTAIRES DE L'EMPIRE ACHÉMÉNIDE

CHAPITRE PREMIER

LES ROIS DE PERSE DE LA DYNASTIE ACHÉMÉNIDE

LA DARIQUE ET LE SICLE MÉDIQUE

Les origines de la *darique* d'or pur (8 gr. 415) et du *sicle médique* ou darique d'argent (5 gr. 60), les deux espèces monétaires créées par Darius I[er] fils d'Hystaspe, vers 515, ont été exposées, à leur place chronologique, dans le tome I de notre *Description historique*, p. 250. Mais un éclaircissement important relativement à ces origines doit être ici présenté.

On a admis jusqu'à présent, — et moi-même comme tout le monde, — que le nom de la *darique* (δαρεικὸς στατήρ) venait de celui de Darius I[er] qui la créa [1]. C'est une doctrine trop absolue reposant sur la tradition grecque qui, sur ce point, est erronée. Le nom de la *darique* est bien antérieur à Darius; on le trouve dans des documents cunéiformes qui attestent sans réplique que la darique est d'origine chaldéo-assyrienne et qu'elle était usitée dans les paiements longtemps avant Darius I[er] fils d'Hystaspe. Elle est, en effet, formellement mentionnée sous la forme *dariku*, pluriel *darikanu*, dans des contrats d'intérêt privé datés, les uns, du règne de Nabonid, roi de Babylone de 555 à 538 [2], les autres, du règne éphémère du faux Smerdis (Bardiya) en 521. Le texte le plus significatif pour le sens du mot *dariku* est celui-ci : ... *2 biltum ša ḫuzab û išten dariku innadin* « il a donné en paiement deux talents de dattes sèches et une darique ». Cette phrase est extraite d'un contrat daté du 20 Elul de la première année du règne de Smerdis, roi de Babylone (521 av. J.-C.). De ces textes chaldéens, il résulte que la darique, quelque

1. E. Babelon, *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 470.

2. Pour ces dates, voyez G. Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, p. 583 (4[e] éd. in-12).

fût sa nature à cette époque, servait de paiement et qu'elle était une division du talent [1].

Dès lors, la question qui se pose pour nous est celle-ci : si la darique était connue avant Darius I[er] fils d'Hystaspe, n'y a-t-il pas des dariques-monnaies que l'on doive attribuer à Cyrus I[er] le Grand et à Cambyse, les deux rois de Perse prédécesseurs de Darius I[er], qui envahirent l'Asie occidentale et l'Egypte ? Le roi de Lydie Crésus, détrôné par Cyrus en 546, avait sa monnaie d'or et d'argent, le κροίσειος στατήρ, la créséide ; dès lors, pourquoi Cyrus et Cambyse n'auraient-ils pas aussi leurs monnaies ? Parmi les dariques, ne s'en trouve-t-il pas qui remontent jusqu'à ces princes ? A cette question nous avons déjà répondu par la négative [2].

Aux arguments que nous avons donnés et sur lesquels il n'est pas utile de revenir, il faut simplement ajouter celui-ci :

La *darique* mentionnée dans les textes cunéiformes antérieurs à Darius I[er] n'est pas une *darique-monnaie* mais une *darique-poids*. Avant Darius, la darique n'était pas monnayée : c'était *un poids d'or déterminé*, de la même façon que le sicle qui est mentionné même dans la Genèse, était un *poids d'argent* non monnayé [3]. Les textes cunéiformes cités plus haut ne changent donc rien à la question de l'invention de la darique-monnaie.

L'innovation de Darius I[er] fils d'Hystaspe consista, — ce qui est essentiel pour constituer une monnaie, — à faire estampiller les dariques-lingots et les sicles-lingots à son type, de manière à en garantir officiellement le poids et l'aloi. Il fit marquer du type royal ou, en quelque sorte, de son sceau officiel les pastilles d'or et d'argent qui, antérieurement, circulaient dans le commerce sans cette attestation et sans cette garantie de l'autorité souveraine. D'où il suit que si l'on ne peut plus dire, comme autrefois, que le nom de *darique* remonte seulement à Darius et a été forgé d'après le nom de ce prince, il n'en demeure pas moins certain que c'est ce roi qui créa la *darique-monnaie*, comme il créa le *sicle-monnaie*. Par suite, sur ces pièces, au point de vue iconographique, nous n'avons point à chercher l'effigie de princes antérieurs à Darius I[er] fils d'Hystaspe.

Il n'y a donc rien à changer aux bases que nous avons posées, de l'iconographie des rois Achéménides dont l'image en pied parait au droit de toutes les dariques et de tous les sicles médiques. Sans revenir sur ce qui a été dit, il importe pourtant de rappeler les principes essentiels qui suivent.

1. Il existe quelques dariques et un très grand nombre de sicles médiques, frappés dans divers ateliers, depuis Darius I[er] fils d'Hystaspe (521-486) jusqu'à Darius III Codoman (337-330), sur lesquels l'effigie de l'archer royal est sommairement silhouettée et n'a en rien les caractères d'un portrait individuel. Les ouvriers graveurs de ces coins monétaires, d'un travail peu soigné ou même barbare, se sont contentés de

1. Ces textes assyriens m'ont été signalés par M. Charles Fossey à qui j'adresse mes remerciements. On les trouvera indiqués, avec les références bibliographiques nécessaires, dans W. Muss-Arnolt, *A concise Dictionary of the Assyrian Language*, v° *Dariku* (Berlin, 1905, in-8°) ; cf. Strassmaier, *Inschriften von Nabonidus*, n° 1013, 26 (Leipzig, 1887-1889) ; *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 128, contrat n° 6.

2. E. Babelon, *Traité. Description historique*, t. I, p. 240-242.

3. E. Babelon. *Traité, Théorie et doctrine*, t. I, p. 447.

reproduire le type royal, *in abstracto :* la barbe, les traits du visage, les détails du costume étant indiqués avec une négligence ou une impéritie qui contrastent avec le type des pièces de bon style. Manifestement, ces types banaux, très abondants, exécutés dans les moments de presse, au milieu de troupes en campagne, ou bien même étant des types d'imitation forgés dans des ateliers barbares et éloignés du lieu de la résidence royale, n'ont aucune prétention iconographique : ils conviennent à tous les règnes et il n'est guère possible de les répartir entre les différents princes Achéménides.

2. Mais on aurait tort d'arguer de ces pièces, si nombreuses soient-elles, surtout en argent où elles descendent jusqu'à la caricature, pour dénier le caractère de portrait individuel, en bloc, au type de toutes les dariques et de tous les sicles médiques. Il existe en effet des pièces en or et en argent, d'un travail soigné, souvent même très délicat, aussi fin que la gravure des cachets en pierres fines, sur lesquelles tout observateur attentif et non superficiel, ne saurait méconnaître dans les effigies royales de véritables portraits. Quand on recherche et qu'on classe ces dariques et ces sicles médiques *à portraits*, on s'aperçoit que les variétés en sont peu nombreuses ; on ne saurait guère en constituer qu'une dizaine de groupes, et dès lors l'idée vient tout naturellement de soupçonner qu'il y a autant de groupes que de princes achéménides ayant régné. Il reste un point délicat qui consiste à attribuer à chacun des rois l'effigie et le groupe qui lui appartiennent. Il est à croire que ces dariques et sicles *à portraits*, dont la gravure a été confiée à des artistes habiles et choisis, ont été surtout frappées dans les ateliers monétaires annexés aux résidences royales, dans les grandes capitales comme Suse, Babylone, Persépolis ou dans les villes où les rois de Perse furent amenés à se transporter pour commander leurs armées[1]. Il convient aussi de les classer, de préférence, au début de chaque règne, quand le nouveau roi faisait graver son sceau royal et le type monétaire destinés l'un et l'autre à remplacer le type et le sceau du prince disparu.

3. Nous avons défini (*Descr. hist.*, t. I, p. 259) ce qu'il faut entendre par *portrait* sur ces monnaies des rois Perses achéménides. Au commencement de chaque règne, on introduit sur les coins monétaires un type royal original, auquel on donne des traits rapprochés autant que possible de ceux du nouveau roi ; on modifie les ornements de la cidaris ; puis, avons-nous dit, ce type une fois créé, s'immobilise comme celui du sceau, ou varie peu, en dépit des changements qui surviennent objectivement avec les années dans la physionomie du roi.

Nous n'avons donc guère qu'un type royal pour chaque souverain, type qui conserve sans doute quelque chose de hiératique et de conventionnel, mais néanmoins et en même temps, type analytique et personnel. Lorsque, dans un même règne, on trouve deux ou trois variétés, il est généralement facile de les rattacher les unes aux autres, comme nous le faisons pour les effigies monétaires de Louis XIV ; on voit clairement, malgré certaines différences, qu'elles représentent le même prince et qu'elles sont dues à la multiplicité des ateliers, des ar-

1. Voyez ce que nous avons dit plus haut, dans notre *Préambule*.

tistes, et sans doute aussi, parfois, à la préoccupation que l'on a eue, à certains moments, de se rapprocher des traits réels d'un monarque dont le règne se prolongeait longtemps. C'est d'après ce principe que l'on adoptait un type barbu, même pour un prince en bas âge, la barbe longue et frisée, postiche comme les cheveux, étant un des attributs de la personne royale, un emblème de la force et de la puissance souveraine. La numismatique des rois de Perse de la dynastie des Arsacides, puis des Sassanides, les lointains héritiers des Achéménides, nous fait constater les mêmes usages et confirme, par conséquent, les principes que nous venons de formuler [1].

4. Des critères certains, notamment l'examen de la trouvaille de dariques faite vers 1839, dans le canal creusé par Xerxès entre Acanthe et le mont Athos, pour le passage de sa flotte envahissant la Grèce en 480, nous ont permis de déterminer les effigies monétaires adoptées par Darius, fils d'Hystaspe et par Xerxès. A titre documentaire et comparatif, nous reproduisons ici, sur notre pl. LXXXVI, le portrait de Darius Ier, d'après un sicle médique (*fig. 1*) et le portrait de Xerxès (*fig. 2*) d'après une darique d'or [2]. Nous allons, à présent, passer en revue les monnaies des successeurs de Xerxès.

§ I. — **Darius Ier, fils d'Hystaspe.**

(521-486 AV. J.-C.)

Voyez ses monnaies dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 254 et pl. X, fig. 13 à 18.

§ II. — **Xerxès.**

(486-465 AV. J.-C. [3]).

Voyez ses monnaies, *Descr. histor.*, t. I, p. 255 et pl. X, fig. 19 à 23.

§ III. — **Artaxerxès Ier Longue-main.**

(465-425 AV. J.-C.).

Artaxerxès Ier que les Grecs surnommèrent μακρόχειρ, à cause de la longueur

1. Il est aisé de constater, en jetant un coup d'œil d'ensemble sur les suites monétaires des Arsacides et des Sassanides, que le type iconique adopté par chacun de ces princes est un portrait réel et concret, bien qu'il comporte des arrangements factices de chevelure et de barbe contraires à la nature, du moins la plupart du temps, comme les perruques de l'époque de Louis XIV.

2. Voyez ce que nous avons dit de cette trouvaille du mont Athos, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 261 et comparez notre pl. X, sur laquelle se trouvent un certain nombre de variétés des monnaies de Darius Ier et de Xerxès. Nous avons donné dans la *Revue numismatique* de 1908 (3e trim.), les développements que comporte cette étude d'iconographie numismatique.

3. Sur les dates des règnes des premiers rois de Perse, voyez : M. de Vogüé, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1906, p. 503; J. V. Prasek, *Die ersten Jahre Dareios des Hystaspiden und der altpersische Kalender*, p. 26-50, dans les *Beiträge zur alten Geschichte* de C. F. Lehmann, t. I (Leipzig, 1901, in-8°).

de sa main droite [1], monta sur le trône après que son père Xerxès eut été assassiné par Artaban. Il était jeune encore et régna 40 ans [2]. Le type royal adopté par ce prince, a beaucoup d'analogie avec celui de son père, bien qu'il soit néanmoins impossible de les confondre. La cidaris d'Artaxerxès est sensiblement plus élevée; ses cheveux, plus longs, forment sur la nuque un bourrelet plus imposant; l'œil est de face ; le nez, particulièrement épais du bout, dessine une courbe très prononcée; la face est large, les lèvres épaisses, la pointe de la barbe s'allonge sur la poitrine.

1. — Le roi Artaxerxès Ier Longue-main à demi-agenouillé à droite; il est coiffé de la cidaris à cinq denticules et vêtu de la candys; de la main gauche avancée il tient son arc; de la main droite il tient sa javeline à pommeau appuyée transversalement contre son épaule, la pointe baissée; il a sur le dos un carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux rectangulaire présentant des aspérités irrégulières.

AV 16 ; darique d'or, 8 gr. 32 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 3.**

2. — Même description; au droit, en contremarque, le signe ☙ (diskèle).

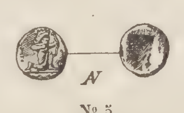
Æ 17 ; sicle médique, 5 gr. 42 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 4**; — variété (sans contremarque), 5 gr. 56 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 5.**

3. — Variété; en contremarque, ⚜ (grenade?).

Æ 15 ; sicle méd., 5 gr. 47 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 6.**

4. — Variétés (sans contremarque), 5 gr. 56; 5 gr. 54; 5 gr. 49 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 7, 8 et 9.**

C'est peut être à Artaxerxès Ier Longue-main, sinon à Darius Ier ou à Xerxès, mais dans tous les cas à l'un de ces premiers règnes qu'on doit classer les rares et très curieuses petites pièces d'or qui suivent, récemment entrées au Cabinet de Berlin :



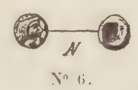
N° 5.

5. — Même type du Roi des rois en archer porte-javeline, à droite.

1. Plutarque, *Artaxerxès*, 1.
2. Artaxerxès Ier Longue-main mourut un peu avant l'éclipse du 22 mars 424. J. Oppert, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 1901, p. 490.

℞. Rectangle creux à surface irrégulière.

A/ 6 ; douzième de darique, 0 gr. 75 (*B*) [1] ; — autre ex., 0 gr. 68 (*Montagu*) [2].



N° 6.

6. — Tête du Roi des rois, coiffé de la cidaris crénelée, à droite.

℞. Rectangle creux à surface irrégulière.

A/ 3 ; un cinquante-quatrième de darique, 0 gr. 155 (*B*) [3].

Ces petites pièces sont les seules divisions de la darique d'or que l'on ait encore signalées pour la période antérieure à la conquête de l'Asie par Alexandre. En les publiant, M. Dressel rappelle le passage de Xénophon d'après lequel Cyrus le Jeune aurait porté la solde mensuelle de ses soldats, d'une darique à trois demi-dariques [4]. On a pensé que, la demi-darique d'or n'ayant pas été frappée, semble-t-il, cette somme était payée aux soldats par un équivalent en argent. Cette induction demeure toujours vraie, car si nous devons reconnaître aujourd'hui que de petites divisions de la darique d'or ont effectivement existé, elles sont néanmoins demeurées exceptionnelles et tout à fait rares, si bien qu'elles n'ont pu servir de monnaie courante et usuelle pour la solde des troupes.

Des pièces de style barbare, en or et en argent, appartiennent probablement aussi à Artaxerxès Ier Longue-main, mais les caractères iconiques que nous avons fait ressortir plus haut y sont méconnaissables. Les sicles d'Artaxerxès Ier Longue-main portent souvent des contremarques appliquées par des banquiers, à une époque postérieure.

§ IV. — **Darius II Nothus.**

(424-405 av. J.-C.).

Xerxès II, fils et successeur d'Artaxerxès Ier Mnémon ne régna que 45 jours, et son frère, Sogdien, seulement 6 mois [5]. Si ces princes ont fait battre monnaie, il ne semble pas possible de déterminer les dariques et les sicles médiques qui leur appartiennent. Leur frère Darius II Nothus ou Ochus, après les avoir fait assassiner, leur succéda en juillet 424 et occupa le trône 19 ans.

Les monnaies de ce prince, qui avait dépassé l'âge mur quand il prit le sceptre,

1. Dressel, *Z. für Num.*, t. XXIV, p. 87. pl. IV, 5.
2. Montagu, *Num. Chronicle*, 1892, p. 38 et pl. III, 12; cf. notre *Traité*, Première partie, t. I, p. 471.
3. H. Dressel, *loc. cit.*, p. 87 et pl. IV, 6.
4. Xénophon, *Anab.*, I, 3, 21; cf. notre *Traité*, Première partie, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 472.
5. Voyez le tableau généalogique, dans notre *Descript. hist.*, t. I, p. 247.

sont faciles à distinguer de toutes les autres. Elles sont d'un style plus sec, moins soigné; le type royal est celui d'un homme trapu, ramassé sur lui-même. Darius a une cidaris plus élevée et ses cheveux sont représentés par de petites stries verticales; l'œil, de profil, est très saillant, la barbe hirsute et frisée, comme la chevelure; ce roi est reconnaissable aussi à son gros nez sémitique et à ce sujet on peut noter que sa mère était une Babylonienne. Le flan des pièces est plus arrondi que sous les autres règnes.

7. — Le roi Darius II Nothus à demi-agenouillé à droite; il est coiffé de la cidaris à cinq denticules et vêtu de la candys; de la main gauche avancée il tient son arc; de la main droite il tient sa javeline à pommeau, appuyée transversalement contre son épaule, la pointe baissée; il a sur le dos un carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux rectangulaire présentant des aspérités irrégulières.

N 16; darique d'or, 8 gr. 30 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 10.**

8. — Même description.

Æ 15; sicle médique, 5 gr. 43 (*Luynes*); 5 gr. 38 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 11 et 12.**

9. — Variétés, de style barbare et de fabrique négligée, qui paraissent imiter les pièces précédentes et s'inspirer du même type iconique. Sicles médiques (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 13, 14 et 15.**

Les sicles de Darius II Nothus portent souvent, en contremarque, de petits poinçons appliqués par des banquiers postérieurement à la fabrication des pièces.

§ V. — Cyrus le Jeune.

(401 av. J.-C.).

On connaît l'histoire de la révolte de ce prince contre son frère Artaxerxès II Mnémon. Soutenu par les Dix Mille de Xénophon, il fut néanmoins enseveli dans son triomphe à Cunaxa, en 401. Comme cette insurrection dura seulement quelques mois et que Cyrus ne réussit pas à entrer dans Suse, la capitale de l'Empire, on pourrait douter qu'il eût eu le temps de battre monnaie. Mais on doit considérer que les pays où son autorité souveraine fut reconnue sont l'Asie-mineure et la Syrie, c'est-à-dire les contrées où la darique était frappée quand les rois étaient en campagne. D'autre part, Cyrus dut s'empresser d'affirmer sa royauté par une nouvelle monnaie

à son effigie, comme le feront plus tard les usurpateurs de la pourpre romaine ; enfin il avait grand besoin d'argent pour solder ses mercenaires grecs.

Il existe quelques exemplaires d'une darique d'or, d'un style plutôt grec qu'asiatique et qui ne peut convenir à aucun autre des princes de la dynastie achéménide [1]. L'archer y est représenté imberbe avec des favoris naissants ; bien que Cyrus ne soit pas le seul de sa race monté jeune sur le trône, il faut remarquer qu'il est mort à 22 ou 23 ans, et qu'il n'y a pas d'autres dariques sur lesquelles se trouve l'image d'un adolescent encore imberbe [2]. Cyrus a le nez droit et le visage empreint d'un caractère de douceur et d'intelligence qui convient plutôt à un Grec qu'à un Asiatique. Il n'a pas le carquois sur le dos, sa cidaris n'est peut-être pas dentelée et ressemble à la toque d'un magistrat. De prime abord, son costume fait songer à Hérodote [3] disant que les Perses portaient « des tuniques à manches, de diverses couleurs », avec des « cuirasses à écailles de fer, imbriquées comme celles des poissons ». Cependant, je préfère reconnaître sur la candys du jeune prince, les mèches floconneuses de l'étoffe appelée καυνάκης par les Grecs et que M. Heuzey a définie en la signalant comme employée pour le costume d'apparat chez les Babyloniens [4].

10. — Cyrus le Jeune à demi-agenouillé à droite ; il est imberbe, coiffé de la cidaris, ses longs cheveux relevés en bourrelet sur la nuque ; il est vêtu d'une candys à étoffe floconneuse ; de la main gauche avancée il tient son arc ; de la main droite, il tient sa javeline à pommeau, appuyée transversalement contre son épaule, la pointe baissée.

℞. Carré creux rectangulaire, au fond duquel on voit un ornement en forme de crosse ; à côté du carré creux, une grande tête de sanglier, en creux [5].

AV 17 ; darique d'or, 8 gr. 46 (*Luynes*) **Pl. LXXXVI, fig. 16 ;** — autre ex. 8 gr. 20 (*L*) **Pl. LXXXVI, fig. 17.**

11. — Même type au droit.

℞. Carré creux rectangulaire à surface irrégulière.

Æ 16 ; sicle médique, 5 gr. 54 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 18.**

1. Cf. *Trésor de numismatique, Rois grecs*, p. 155 : Prokesch-Osten, *Inedita*, 1854, pl. IV, fig. 31 ; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 26, nº 132.

2. C'est, bien entendu, à seule fin de le distinguer de Cyrus le Grand, que les historiens lui ont donné le surnom de *le Jeune*.

3. Hérod., VII, 61 ; IX, 22.

4. L. Heuzey, dans la *Revue archéologique*, t. I de 1887, p. 262 et suiv.

5. B. Head, (*The coinage of Lydia and Persia*, p. 26 et pl. I, 17 (décrit à tort une *petite tête de Pan cornu*, au lieu d'une *tête de sanglier*, dans le poinçon du revers).

§ VI. — Artaxerxès II Mnémon.

(405-359 av. J.-C.).

Ce prince était fils de Darius II Nothus et de la reine Parysatis qui lui préférait son plus jeune fils, Cyrus. De là, à l'instigation de Parysatis, la révolte de Cyrus le Jeune, qui étant satrape de Sardes, s'était acquis l'amitié des Grecs. Après la bataille de Cunaxa, en 401, Artaxerxès qu'on surnomma *Mnémon*, à cause de sa mémoire extraordinaire, demeura paisible possesseur du trône achéménide, se mêlant durant son long règne, soit par ses satrapes, soit personnellement, aux dissensions des Grecs en Asie-mineure, pour tacher d'en profiter. Allié des Athéniens contre Sparte, lors de la bataille de Cnide en 394, il avait envoyé à Conon une flotte de 90 trirèmes commandée par son lieutenant, le roi de Sidon. Artaxerxès Mnémon mourut en 359, après un règne de 46 ans.

Nous avons plusieurs points de repère pour démêler les monnaies de ce prince de celles des autres rois Achéménides. En premier lieu, l'examen judicieux des trouvailles. Plusieurs trésors découverts, il y a quelque quarante ans, en Asie-mineure, et composés essentiellement de cyzicènes [1] et de lampsacènes [2], comprenaient aussi quelques dariques contemporaines de ces statères grecs ; les cyzicènes et les lampsacènes de ces trouvailles ayant été frappées vers l'an 400, plutôt avant qu'après cette date, c'est donc aussi cette époque que l'on doit assigner aux dariques qui les accompagnaient.

Un autre critère nous est fourni par les monnaies des dynastes tributaires et des satrapes sur lesquelles est gravée l'image du prince achéménide contemporain. Nous trouverons le type royal d'Artaxerxès Mnémon sur des monnaies d'un roi incertain de Cilicie, sur celles de Tissapherne, de Datame, du roi de Sidon, Straton II le Philhellène. Malgré le caractère conventionnel et banal du portrait royal sur un grand nombre de ces pièces satrapales, il est possible de ressaisir l'air de parenté de leurs types et l'inspiration commune d'où ils émanent. Partout, comme sur les dariques et les sicles, Mnémon a une physionomie empreinte de dureté ; son œil est de profil ; sa barbe fort longue dessine un ressaut sur les côtés et s'allonge sur la poitrine ; le nez est droit. Comme pour Darius II, un grand nombre des dariques d'Artaxerxès Mnémon étant de style barbare, sont sans valeur iconographique.

12. — Le roi Artaxerxès II Mnémon à demi-agenouillé à droite ; il est coiffé d'une cidaris à cinq denticules et vêtu de la candys ; il a de longs cheveux,

1. *Numism. Chronicle*, 1876, p. 277 et pl. VIII.

2. *Zeit. für Numism.*, t. XVII, p. 169 et suiv.

une longue barbe, l'œil saillant, le nez busqué ; de la main gauche avancée il tient son arc ; de la main droite il tient sa javeline à pommeau, appuyée transversalement contre son épaule, la pointe baissée ; il a sur son dos un carquois rempli de flèches.

AV 17 ; darique d'or, 8 gr. 27 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 19.**

13. — Variété de style.

AV 18 ; darique d'or, 8 gr. 34 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 20.**

14. — Variété de style.

AV 16 ; darique d'or, 8 gr. 33 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 21** [1].

15. — Variété de style.

AV 19 ; darique d'or, 8 gr. 36 (*Luynes*) **Pl. LXXXVI, fig. 22.**

16. — Même description ; variété de style.

AR 16 ; sicle médique, 5 gr. 48 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 23.**

17. — Variété de style ; la physionomie du roi est celle d'un vieillard.

AV 17 ; darique d'or, 8 gr. 26 (*Luynes*) **Pl. LXXXVI, fig. 24** [2].

18. — Même description ; variété de style.

℞. Carré creux ordinaire, et en outre, un large poinçon, dans lequel on voit un ours (?) passant, à droite [3].

AV 15 ; sicle médique, 5 gr. 05 (*P*) **Pl. LXXXVI, fig. 25.**

§ VII. — Artaxerxès III Ochus

(359-338 av. J.-C.).

Le classement des monnaies qui paraissent convenir à la période comprise entre la mort d'Artaxerxès II Mnémon (359 av. J.-C.) et l'avènement de Darius III Codoman (337 av. J.-C.) est délicat et incertain. Nous trouvons sur les pièces quatre types nouveaux :

1° Monnaies au type du roi tirant de

1. Dans mon *Catal. des Perses achéménides* j'ai classé cette darique à Artaxerxès III Ochus (n° 107).

2. Dans mon *Catal. des Perses achéménides* j'ai classé cette darique à Artaxerxès III Ochus (n° 108).

3. L'animal paraît être un ours plutôt qu'un sanglier ou un lion (*Perses achéménides*, n° 89).

l'arc (n'ayant plus la javeline de la main droite) ; ci-après nos 19 à 22.

2. Monnaies au type du buste royal tenant l'arc et les flèches ; ci-après, nos 23 à 25.

3. Monnaies au type du roi tenant l'arc et un poignard ; nez droit, barbe pointue ; les traits sont ceux de l'âge mûr ; ci-après nos 26 à 28.

4. Monnaies au type du roi tenant l'arc et un poignard (comme au groupe n° 3) ; nez fort et recourbé, longue barbe ; ci-après n° 29.

Quels sont les princes Achéménides entre lesquels ces divers groupes peuvent être répartis ? La grande révolte des satrapes qui eut lieu peu après l'avènement d'Artaxerxès III Ochus fit surgir plus d'un prétendant au titre de Roi des rois [1]. Outre les dynastes des villes de Phénicie, les principaux chefs de ce mouvement qui compromit l'intégrité même de l'empire perse, furent Ariobarzane, satrape de Phrygie, Mausole, roi de Carie, Autophradate, satrape de Lydie, Datame, satrape de Cappadoce, et Oronte, satrape de Mysie, ce dernier reconnu un instant pour chef par tous les autres. Le satrape Artabaze, avec l'appui d'une armée athénienne eut, lui aussi, l'ambition d'être Roi des rois. Plus tard, en 338, l'eunuque Bagoas, après avoir fait empoisonner Artaxerxès III Ochus, plaça sur le trône Arsès, le plus jeune des fils d'Artaxerxès, qui régna deux ans (jusqu'en 337). Bagoas s'apercevant qu'Arsès voulait se débarrasser de sa tutelle, le prévint en le faisant assassiner.

1. Sur l'avènement d'Artaxerxès III Ochus, voir E. Szanto, dans les *Jahreshefte des Œsterreichen arch. Instituts*, t. II, 1899, p. 103 ; H. Howorth, *Num. Chron.*, 1903, p. 1 et s.

En présence de ces troubles qui ensanglantèrent l'Asie durant vingt-trois ans, on conçoit qu'il y ait quelque témérité à assigner à chacun des personnages qui s'assirent sur le trône royal ou aspirèrent à l'usurper, le groupe des dariques d'or et d'argent qui lui reviennent. Quelles sont les pièces frappées par Artaxerxès III Ochus ? Quelles sont celles d'Arsès ? Est-on autorisé à en attribuer à Artabaze, à Oronte ? C'est sous ces réserves que nous proposons la répartition qui va suivre.

Pour Artaxerxès III Ochus, il importe d'observer que le type ionique de ce prince se rencontre, parfois avec précision, sur des monnaies du satrape Mazaios, en Cilicie, d'Evagoras II à Chypre et à Sidon, et sur les premières monnaies de Straton III, roi de Sidon. C'est par l'étude comparative de ces pièces que nous sommes conduits à attribuer à Artaxerxès III Ochus trois des groupes de pièces énumérés plus haut : 1° les monnaies au type de l'archer (n° 19 à 22) ; 2° les monnaies au type du buste royal (nos 23 à 25) ; 3° les monnaies au type du roi tenant un poignard, et dont la physionomie est celle d'un homme aux traits d'une parfaite régularité (nos 26 à 28). Ces trois séries de pièces donnent au roi une effigie qui est très sensiblement la même.

Quant au groupe n° 4, monnaies au type du roi tenant un poignard, avec un profil que caractérise un nez énorme et recourbé, peut-être faut-il l'attribuer à Arsès (n° 29). Nous rappelons que sous Artaxerxès III Ochus, on a dû continuer à frapper aussi des sicles au type de l'archer porte-javeline, de style barbare et sans valeur iconographique.

19. — Le roi Artaxerxès III Ochus, à demi-agenouillé à droite et tirant de l'arc; il est coiffé d'une cidaris à six denticules et vêtu de la candys; il porte sur son dos un carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux allongé, présentant des aspérités irrégulières.

Æ 16; sicle méd., 5 gr. 42 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 1.**

20. — Variété; la cidaris du roi a cinq denticules.

Æ 16; sicle méd., 5 gr. 35 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 2 et 3.**

21. — Variété; la cidaris a quatre denticules.

Æ 16; sicle méd., 5 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 4.**

22. — Le roi Artaxerxès III Ochus tirant de l'arc, comme ci-dessus.

Æ 11; tiers de sicle ou diobole perse, 1 gr. 72 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 5** [1].



N° 23

23. — Le roi Artaxerxès III Ochus tirant de l'arc, comme ci-dessus, mais il est tourné à gauche.

Æ 16; sicle médique (*B*) [2].

24. — Buste d'Artaxerxès III Ochus, à droite, représenté jusqu'à la naissance des jambes; il a une tiare élevée et surmontée de six denticules; son œil est saillant, sa face large, sa barbe longue et pointue; de la main droite il tient son arc devant lui et de la main gauche, un faisceau de flèches.

℞. Carré creux allongé présentant des aspérités irrégulières.

Æ 15; sicle médique, 5 gr. 38 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 6.**

25. — Variété; le buste royal est plus ou moins court et large.

Æ 15; sicle méd., 5 gr. 35 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 7 et 8.**

1. Dans mes *Perses Achéménides*, nos 101 et suivants, le groupe au type de l'archer est classé à Artaxerxès II Mnémon.

2. Imhoof-Blumer, *Choix de médailles grecques*, no 228.

26. — Le roi Artaxerxès III Ochus combattant, à demi-agenouillé à droite; de la main gauche avancée il tient son arc, et de la main droite baissée et ramenée en arrière il brandit un poignard (*acinaces*); il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys serrée à la taille par une ceinture; sur son dos, un carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux allongé, présentant des aspérités irrégulières; au centre, une petite contremarque circulaire.

Æ 16; sicle médique, 5 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 9.**

27. — Variétés; souvent avec plusieurs poinçons en contremarque, au droit et au revers (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 10, 11, 12.**

28. — Même description (sans contremarque).

Æ 9; diobole perse, 1 gr. 20, trouée (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 13** [1].

§ VIII. — Arsès.

(338-337 av. J.-C.).

On attribue à ce prince deux ans de règne, sous la tutelle de l'eunuque Bagoas [2]. Il est probable qu'il a battu monnaie; il est naturel, d'autre part, qu'il ait placé sur ses pièces un type déjà en usage sous le règne d'Ochus, son prédécesseur, et qui continua à paraître sur les pièces de Daris III Codoman, son successeur. C'est pour ces motifs que nous proposons d'attribuer à Arsès des sicles qui représentent le roi de Perse, combattant avec l'arc et le poignard, et qui se distinguent des pièces au même type, par la physionomie du prince que son nez énorme et recourbé, sa face large, sa longue barbe, sa cidaris à quatre denticules ne permettent pas de confondre avec Artaxerxès III Ochus ou avec Darius III Codoman.

29. — Le roi Arsès combattant à demi-agenouillé à droite; de la main gauche avancée il tient son arc et de la main droite baissée et ramenée en arrière, il brandit un poignard; son profil est caractérisé par un nez énorme et recourbé; il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys serrée à la taille par une ceinture; sur son dos, un carquois rempli de flèches.

1. Dans mes *Perses Achéménides*, p. 15, nos 125 à 136, les pièces du groupe que nous venons de décrire sont classés à Darius III Codoman.

2. Voyez le tableau généalogique, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 247.

℞. Carré creux allongé, présentant des aspérités irrégulières.
Æ 19; sicle médique, 5 gr. 38 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 14, 15 et 16.**

Sur ces pièces, au droit et au revers, il y a souvent des poinçons en contremarque.

§ IX. — **Darius III Codoman.**

(337-330 av. J.-C.).

Élevé au trône par l'eunuque Bagoas, qui fit assassiner Arsès avec ses enfants, Darius Codoman qui descendait de Darius II Nothus, vit l'invasion de l'Asie par Alexandre. Ses troupes furent défaites successivement au Granique (334), à Issos (333) et à Arbèles (331), et lui-même, fuyant à travers la Médie, fut assassiné par Bessos, gouverneur de la Bactriane, en juillet 330.

On a l'effigie plus ou moins conventiontionnelle de ce prince sur des monnaies de plusieurs des dynastes et satrapes contemporains de son règne, en particulier sur celles de Memnon le Rhodien à Éphèse et de Straton III, roi de Sidon.

Quant aux dariques, doubles dariques et sicles de Darius Codoman, ils offrent deux types distincts, au point de vue iconographique : le portrait réel du roi, gravé sur les monnaies émises pendant le règne même de Darius ; puis, le portrait idéalisé, gravé sur les pièces que l'on continua à frapper postérieurement à la chute de l'empire achéménide, sous Alexandre et même longtemps encore après Alexandre. Nous ne parlons pas, bien entendu, d'un troisième type, celui des monnaies barbares, qui n'est qu'une imitation grossière et dégénérée du portrait réel. Quand on range les unes à côté des autres toutes les pièces qui sont à l'effigie de Darius, on dirait que les graveurs se sont efforcés de traduire les changements successifs que l'âge apportait dans la physionomie royale. Beaucoup de ces têtes, si exiguës, sont des chefs-d'œuvre de finesse.

Le groupe des doubles dariques et un certain nombre de dariques ayant été frappées après la mort de Darius, le type royal y devient traditionnel; ce n'est plus, à proprement parler, le portrait de Darius, mais plutôt son type conventionnel, voire même l'image abstraite d'un monarque achéménide : ce type final est comme la synthèse des portraits individuels et concrets de tous les princes de la dynastie achéménide.

30. — Le roi Darius III Codoman combattant à demi-agenouillé à droite; de la main gauche avancée il tient son arc et de la droite baissée et ramenée en arrière, il brandit un poignard (*acinaces*); il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys serrée à la taille par une ceinture; sur son dos, un carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux allongé, présentant des aspérités irrégulières.

AV 16; darique d'or, 8 gr. 36 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 17.**

31. — Même description.

Æ 15; sicle médique, 5 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 18; —** autre. 5 gr. 48 (*L*) **Pl. LXXXVII, fig. 19** [1].

32. — Même description (flan large).

AV 17; darique d'or, 8 gr. 25 (*L*) **Pl. LXXXVII, fig. 20** [2].

33. — Le roi Darius III Codoman à demi-agenouillé, à droite; il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys; de la main gauche avancée il tient son arc; de la main droite il tient sa javeline à pommeau, appuyée transversalement contre son épaule, la pointe baissée; sur le dos, carquois rempli de flèches.

℞. Carré creux allongé présentant des aspérités irrégulières.

AV 17; darique, 8 gr. 32 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 21.**

34. — Variété; la barbe particulièrement longue et épaisse.

AV 16; darique, 8 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 22.**

35. — Le roi Darius III Codoman à demi-agenouillé à droite, comme ci-dessus, tenant l'arc et la javeline à pommeau.

℞. Dépression elliptique sillonnée de lignes transversales ondulées.

AV 16; bords arrondis; darique, 8 gr. 35 (*P*) **Pl. LXXXVII, fig. 23.**

36. — Même droit (le visage un peu détérioré par l'usure).

℞. Proue de navire à gauche, l'avant allongé en cou de cygne; sur le flanc du bastingage, la lettre carienne ϴ (*ë*, *eu*).

AV 17; darique, 8 g. 25 (*Luynes*) **Pl. LXXXVII, fig. 24.**

Cette darique nº 36 est la seule jusqu'ici connue qui ait un type de revers. La lettre carienne ϴ (= *ë*, *eu*) gravée sur la proue et cette proue elle-même donnent à penser que la pièce a été frappée par Memnon le Rhodien qui commandait, sur les côtes de Carie, la flotte perse opposée à Alexandre [3].

Déjà sur cette darique, Charles Lenor-

1. Head, *Coinage of Lydia and Persia*, pl. I, 27.
2. Head, *op. cit.*, pl. I, fig. 16.
3. Head (*The coinage of Lydia and Persia*. p. 51) propose de classer cette darique à Cyzique. Pour la valeur de la lettre carienne ϴ, voy. Sayce, *The Karian language and Inscriptions*, dans les *Transactions of Soc. of Bibl. Archæol.*, t. IX, part. I, 1887.

mant avait reconnu les traits de Darius : « Je crois, dit-il, qu'il est permis de la considérer comme... frappée pour Darius Codoman dans le moment où l'on tenta de ranimer les forces de l'Empire contre les projets de conquête formés par Alexandre... La tête barbue du sagittaire que l'on y a représentée est celle d'un homme dans la maturité de l'âge, et l'on sait que le dernier Darius ne parvint à la couronne qu'à quarante-cinq ans. Bien que sur la mosaïque de Pompéi la barbe de ce Darius soit cachée sous les fanons de la tiare, on trouve des traits suffisants de ressemblance entre ce portrait développé du roi de Perse et celui du prince qui se distingue bien nettement sur la médaille de M. le duc de Luynes. L'aspect du visage est viril, le nez aquilin, l'œil profond, et la barbe, de demi-longueur, revient sensiblement en avant. La proue du navire gravée au revers semble désigner la flotte des Perses, et l'on ne peut s'empêcher de penser à Memnon le Rhodien, qui commandait les forces navales opposées à Alexandre » [1].

37. — Le roi de Perse en archer porte-javeline. — ℞. Carré creux allongé. Style barbare et fabrique négligée. Æ. **Pl. LXXXVII, fig. 25, 26, 27, 28.**

Ces sicles, sans intérêt iconographique, sont très abondants et ont été frappés sous tous les règnes jusqu'à l'invasion d'Alexandre. Ils portent souvent de petites contremarques ou poinçons appliqués postérieurement par des banquiers [2].

Si l'on résume au point de vue iconographique le classement des dariques et des sicles médiques, tel que nous avons essayé de le constituer, on constatera que nous avons abouti à la répartition des effigies telle que les présente la page ci-contre.

Ces croquis exécutés au Cabinet des Médailles, d'après les pièces originales, suppléeront à l'insuffisance de nos planches sur lesquelles les ombres portées, l'usure des exemplaires ou des accidents matériels ne permettent pas toujours d'apprécier la finesse des traits et l'originalité de la physionomie de chaque prince. Comparées les unes aux autres, ces effigies attestent leur sincérité portraiturale. Leur parenté collective n'est pas plus accentuée que celle que l'on constate entre tous les princes d'une même dynastie comme les Arsacides, les Sassanides, ou même les premiers Césars, les Antonins, les Flaviens. C'est la parenté que l'on signale, d'habitude, dans les temps modernes, entre tous les portraits peints ou sculptés à une même époque ou procédant d'une même éducation artistique.

1. Ch. Lenormant, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 25, cf. ci-après, les monnaies d'argent attribuées à Memnon le Rhodien.

2. On a cité aussi parfois quelques dariques en plomb (p. ex. Cavedoni; *Rev. numims.*, nouv. sér., t. VII, 1862, p. 408). Ces pièces analogues aux statères de plomb dont nous avons parlé (*Descr. hist.*, t. I, p. 219) sont des monnaies fabriquées par des faussaires de l'antiquité : elles ont dû être fourrées. — Les pièces de fabrique barbare et sans intérêt iconographique abondent aussi, à côté des pièces de bon style et *à portraits*, dans la numismatique des Arsacides et des Sassanides. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chronologie et l'iconographie des Parthes Arsacides*, p. 10.



Darius I. — Xerxès. — Artaxerxès I. — Darius II.

Cyrus le Jeune. — Artaxerxès II. — Artaxerxès III.

Arsès. — Darius III. — Darius III (type post-alexandrin).

Types banaux, sans valeur iconographique.

Après la mort de Darius III Codoman en 330 et la chute de son empire, le conquérant macédonien n'eut garde de faire cesser brusquement la frappe de la darique, espèce monétaire si populaire dans tout l'Orient. Ses généraux continuèrent dans divers ateliers l'émission de la monnaie d'or et d'argent de Darius, en y ajoutant même une division nouvelle, la double darique d'or, qui paraît bien n'avoir pas été frappée auparavant. En outre, on voit dans le champ de ces pièces, des symboles, des monogrammes grecs, des lettres grecques désignant les ateliers ou même les noms des généraux ou des gouverneurs de provinces qui ordonnèrent les émissions. Les pièces d'argent, enfin, sont taillées suivant l'étalon attique importé en Orient par les conquérants. Ce monnayage dura officiellement à Babylone, jusqu'en 306, époque où les Diadoques prirent le titre de rois. Comme il est postérieur à la ruine de l'empire perse, nous lui consacrererons plus loin un paragraphe sous le titre de « monnayage perse des généraux d'Alexandre » (voyez notre chap. VI, § XII).

Quant au terme de *darique* il demeura longtemps après Alexandre, en Orient, dans l'usage populaire pour désigner *la pièce d'or étalon* du système monétaire ; c'est pourquoi, même chez certains auteurs de l'époque des Diadoques, le mot *darique* se trouve appliqué au *statère d'or d'Alexandre*, bien que le poids fut tout différent, puisque la darique perse pèse 8 gr. 415 et que le statère alexandrin ou attique pèse 8 gr. 72 [1].

1. Sur l'emploi du terme de *darique* en Égypte, dans un mime d'Hérondas vers le temps de Ptolémée II Philadelphe, voyez Th. Reinach, *Rev. des Études grecques*, 1891, p. 215 et 1906, p. 393; cf. notre *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 470.

CHAPITRE II

LES DYNASTES GRECS EN ASIE-MINEURE

---

§ I. — Thémistocle, despote de Magnésie
(de 465 a 459).

En 1861, Waddington a expliqué le statère de la collection de Luynes, — alors unique, — qui porte le nom de Thémistocle [1]. On ne saurait plus hésiter à reconnaître le nom même du fameux général athénien, sur cette pièce et ses congénères, frappées sous son autorité à Magnésie du Méandre, en Ionie [2].

Rappelons brièvement que Thémistocle, convaincu d'avoir trempé dans la conspiration de Pausanias, roi de Sparte, qui négociait secrètement avec Xerxès, en 476 et années suivantes, dut s'exiler d'Athènes. Après avoir erré en fugitif à Corcyre, puis chez Admète, roi des Molosses, il s'embarqua secrètement à Pydna en Macédoine, toucha à Naxos et parvint enfin à Ephèse. De là, il partit pour Suse demander un asile au Grand Roi et lui offrir ses services. Xerxès mourut sur ces entrefaites. Son successeur Artaxerxès I[er] Longuemain, montant sur le trône en 465, s'estima trop heureux de récompenser le général athénien d'avoir déserté la cause hellénique ; en attendant d'utiliser ses talents d'homme de guerre, il voulut lui constituer un apanage sur la côte d'Asie-mineure et lui donna, en toute souveraineté, le gouvernement et les revenus de plusieurs villes, entre autres Magnésie du Méandre : celle-ci rapportait annuellement 50 talents [3]. Il n'est pas indifférent d'observer

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, t. I, 1861, pp. 1 à 6.

2. M. Rudolf Weil a repris récemment l'étude des monnaies de Thémistocle comme despote de Magnésie, dans le recueil intitulé : *Corolla numismatica. Numismatic Essays in honour of Barclay V. Head* (1906), p. 301 à 309.

3. Thucydide (I, 138) et les autres biographes de Thémistocle ajoutent, en outre, Lampsaque, Percote, Palæcepsis et Myonte (cf. Kirchner, *Proso-*

à ce propos, que la mère de Thémistocle paraît avoir été une Carienne d'Halicarnasse [1]. Thémistocle mourut à Magnésie sa capitale, à une époque indéterminée, vers 461 ou 459 suivant les uns, ou beaucoup plus tard, vers 449 suivant d'autres [2]. C'est comme despote, vassal du Grand Roi qu'il fit frapper les médailles qui portent son nom et les initiales du nom de Magnésie.

38. — ΘΕΜΙΣΤΟΚΛΕΟΣ· Apollon debout à droite, nu, sauf une chlamyde posée sur les épaules, la main gauche ramenée sur la hanche, et s'appuyant de la main droite sur une longue tige de laurier posée à terre.

℞. Μ Α· Faucon planant (vu d'en dessous), les ailes éployées, la tête tournée à gauche, et placé en diagonale, dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 mill; didr. att., 8 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. LXXXVIII, fig. 1** [3].

39. — Même description. Ex. fourré, 5 gr. 83 (*L*) **Pl. LXXXVIII, fig. 2** [4].

40. — ΘΞΜΙΣ[Τ]ΟΚΛΕ[Ι]ΟΣ· Apollon debout à gauche, nu, sauf une légère chlamyde rejetée sur le bras gauche; il a de longs cheveux; de la main gauche levée il s'appuie sur une longue tige de laurier posée à terre; sur sa main droite avancée il tient un oiseau éployé auquel il donne l'essor. Grènetis.

℞. Μ Α· Faucon planant, comme ci-dessus; il est de même placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; didr. att., 8 gr. 59 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 3** [5].

pogr. attica, t. II, p. 433). Mais outre que les premières de ces villes sont fort éloignées de l'Ionie, Waddington observe que Magnésie est la seule dont Thémistocle ait pu jouir et qu'il ait gouvernée réellement, les autres villes que lui attribua le roi de Perse étant, dès avant 466, au pouvoir des Athéniens; l'opinion de Waddington a été récemment contestée (R. Weil, *loc. cit.*, p. 302, note 2).

1. G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. II, p. 640, note 1.

2. D'après Plutarque, Thémistocle mourut âgé de 65 ans. Busolt et Kirchner adoptent la date de 459 (Busolt, *Griech. Geschichte*, t. III, 1re part., p. 137 note 5 Kirchner, *Prosopogr. attica*, t. I, p. 433), Waddington et, à sa suite, Barclay Head et d'autres ont adopté l'année 449. Au sujet de la mort de Thémistocle, voy. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 396.

3. Les lettres MA sont sûrement les initiales de Μαγνήτων; en publiant ce statère pour la première fois, le duc de Luynes proposait d'y reconnaître le nom de la ville pamphylienne de Magydos (Luynes, *Choix de médailles grecques*, pl. XI et *Rev. numism.*, t. X (1845), p. 263-264.

4. B. Head, dans *The Academy*, n° 1121, p. 372; *Brit. Mus., Catal. Ionia*, p. 158, n° 1. M. G. Hill signale, sur l'indication de M. H. von Fritze, une *drachme*, correspondant à la même description; cette pièce serait dans la collection de A. Hadji Demo, à Aïdin (G. Hill, *Historical Greek Coins*, p. 46, note 2; Rud. Weil, dans la *Corolla numismatica* de Head, p. 303). Une information récente me permet de dire qu'il s'agit en réalité d'un didrachme fourré, comme celui du Musée britannique.

5. H. Dressel, *Zeit. f. Num.*, t. XXI, p. 221 et pl. V, 10; R. Weil, dans la *Corolla numismatica* de Head, p. 304, fig. 3.

Ces monnaies de Thémistocle sont antérieures d'un siècle et demi au début du monnayage autonome de la ville de Magnésie ; aussi, les types des autonomes, — cavalier au galop et taureau cornupète, — n'ont-ils aucun rapport avec ceux que nous venons de décrire. C'est seulement à partir de l'an 190 qui précède notre ère, qu'on voit paraître au revers des tétradrachmes de Magnésie un Apollon nu, debout, accoudé sur le trépied [1], type qui, lui-même, n'a qu'un rapport éloigné avec l'Apollon des monnaies de Thémistocle.

Celui-ci rappelle bien plus directement l'Apollon des monnaies à légendes pamphyliennes frappées à Sidé [2] : il en a l'attitude encore un peu archaïque, la sobre élégance, avec plus de finesse dans le style où l'on retrouve tous les caractères de l'art ionien. Mais il importe d'observer que Magnésie se prétendait une colonie de Magnètes thessaliens et de Crétois guidés par un oracle de Delphes [3], et qu'une inscription mentionne le culte d'Apollon à Magnésie dès le temps de Darius [4]. M. Rud. Weil conjecture que les types monétaires de Thémistocle reproduisent une statue d'Apollon que Thémistocle aurait fait ériger dans le sanctuaire d'Apollon Pythien, à Magnésie. Cette statue rappelle celle qui figure au centre du fronton occidental du temple d'Olympie [5].

1. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, pl. XVIII, fig. 9 à 11.
2. Voyez ci-après, nos pl. CXLII et CXLIII.
3. Aristote, dans Athénée, *Deipnos.*, IV, p. 173 e; Strabon, XIV, 1, 12.
4. *Bull. corresp. hellén.*, t. XIV, p. 648; Sal. Reinach, dans la *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 354 ; surtout, O. Kern, *Die Gründungsgeschichte von Magnesia aus Maiandros* (Berlin. 1894, in-8°) et Willamowitz, dans l'*Hermès*, t. XXX, 2, p. 177.
5. R. Weil, *op. cit.*, p. 307; cf. Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, t. III, p. 28, Münztaf. I, 21; G. Treu, *Olympia, die Ergebnisse der Ausgrabungen*, Textb. III, 133 et s.

On est hésitant sur le nom à donner à l'oiseau de proie, caractérisé par son bec crochu, au revers des statères de Thémistocle ; c'est, sans doute, le même oiseau que celui auquel Apollon donne l'essor, au droit des mêmes pièces. Ce ne saurait être, semble-t-il, un corbeau, l'oiseau fatidique et compagnon ordinaire d'Apollon [1]. J'avais pensé à une espèce d'aigle comme celui qu'on voit sur des monnaies de Ialysos et de Paphos [2]. Finalement, je me suis décidé à décrire un faucon ou un milan, suivant l'indication de M. Dressel [3]; le faucon (ἱέραξ), chez Homère, est en rapport avec Apollon [4].

Les Grecs ne tinrent pas rigueur à la mémoire de Thémistocle de sa défection. Le fondateur de la puissance maritime d'Athènes eut sa statue au Parthénon et un autel au Pirée. Des légendes merveilleuses circulèrent au sujet de sa mort. Les Magnètes, fiers de l'avoir eu pour despote, lui élevèrent sur l'agora de leur ville un superbe mausolée surmonté de sa statue et, jusqu'au temps de Plutarque, ils honorèrent ses descendants de privilèges particuliers [5]. Une monnaie de Magnésie à l'effigie

1. Il faut observer pourtant que, dans la légende des Magnètes émigrant de Thessalie sur l'ordre de la Pythie delphique, il est question d'un vol de corbeaux blancs qui dirigent les colons vers l'emplacement de la ville qu'ils devaient fonder en Asie-mineure. O. Kern, *loc. cit.*
2. Voyez nos planches XX, fig. 10 à 15 et pl. CXXXIII et CXXXIV.
3. « Ein Raubvogel, vielleicht eher ein Falke oder Weih als ein Adler ». *Zeit. für Numism.*, t. XXI, p 222.
4. Iliade, XV, 237; Odyssée, XV, 526.
5. Thucydide, I, 138, 5; Diod. Sic., XI, 58; Plutarque, *Thémistocle*, 32 et s.; cf. Kirchner, *Prosopogr. attica*, t. I, p. 434.

d'Antonin le Pieux a pour type de revers Thémistocle héroïsé sacrifiant un taureau : on a conjecturé que c'était là, peut-être, la reproduction de la statue qui surmontait l'héroon érigé dès le v[e] siècle sur la place publique de Magnésie [1].

§ II. — Les Démaratides.

à Teuthranie, Halisarne et Pergame

(fin du v[e] siècle).

Thémistocle ne fut pas le seul ni le premier des transfuges grecs en Asie-mineure, auxquels le roi de Perse accorda des principautés en récompense de leur défection. Quand le roi de Sparte Démarate, chassé de sa patrie par les intrigues de Cléomène, se fut réfugié à la cour de Suse, en 491, Darius ne se contenta pas de l'accueillir avec transport ; il lui donna un dédommagement à sa couronne perdue en le créant despote héréditaire des villes de Teuthranie et d'Halisarne, situées toutes deux dans la vallée du Caïque, et peu éloignées de Pergame, de Pitané et d'Atarnée [2]. Là, Démarate fonda une dynastie qui se maintint au moins pendant toute la durée de l'empire perse. L'ancien roi de Sparte n'eut pas honte d'accompagner Xerxès dans son expédition contre la Grèce en 480 ; il vivait encore en 465, quand Thémistocle vint à son tour implorer l'hospitalité du Grand Roi. Comme il avait régné près de vingt ans à Sparte avant de passer en Asie en 491, on peut, avec vraisemblance, le faire mourir vers 460 ou 455.

Nous ne connaissons pas le nom du fils de Démarate, comme lui despote de Teuthranie. C'est seulement soixante ans environ après la mort de Démarate que ses descendants, vraisemblablement ses petits-fils, Eurysthénès et Proclès, sont mentionnés. A leur domaine de Teuthranie et d'Halisarne ils joignaient Pergame. L'aîné, Eurysthénès, régnait sur cette dernière ville qui commence seulement alors à prendre place dans l'histoire, tandis que son frère Proclès était despote de Teuthranie et d'Halisarne. En 401, Cyrus le Jeune

1. Ce curieux revers où l'on voit Thémistocle nu, debout, tenant d'une main son glaive, de l'autre une phiale, et ayant à ses pieds un taureau étendu devant un autel allumé, n'est pas sans rapport avec la statue de Munich longtemps dénommée *Thémistocle* ; il rappelle aussi les nombreux types monétaires qui représentent des personnages offrant une libation sur un autel allumé. Si le graveur monétaire du temps d'Antonin s'est inspiré, avec plus ou moins de fantaisie, de la statue du héros, il n'en est pas moins évident, par les détails de la scène figurée, qu'il a surtout voulu interpréter la légende postérieure d'après laquelle Thémistocle se suicida en buvant le sang d'un taureau offert en sacrifice à l'Artémision de Magnésie (Aristoph., *Equites*, 83 et s.; Diod. Sic., XI, 58, 3; Plutarque, *Thémist.*, 31 ; cf. Rhousopoulos, *Mittheilungen* de l'Instit. archéol., t. XXI, 1896, p. 22; Wachsmuth, *Rheinisches Museum*, t. 52, p. 140; Percy Gardner, *Classical Review*, 1898, p. 21 et s. ; G. Hill, *Historical Greek Coins*, p. 47 ; Percy Gardner, dans la *Corolla numismatica* en l'honneur de Barclay Head, p. 109 et suiv. ; Rud. Weil, dans le même recueil, p. 309 ; Bernoulli, *Griech. Ikonographie*, t. I, p. 95.

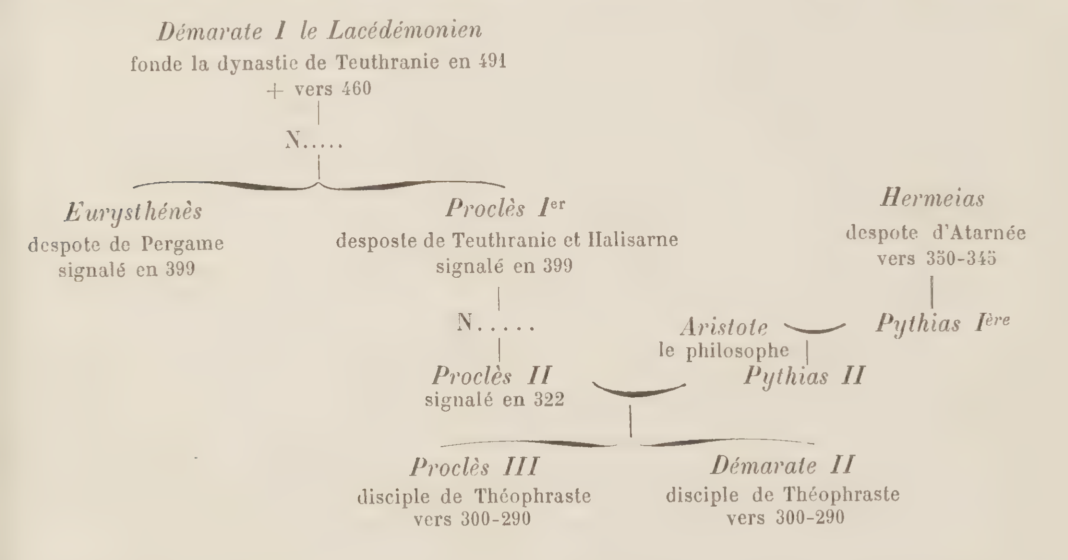
2. Hérodote, VI, 70 ; Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 6 ; cf. Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, p. 208 ; Conze, *Teuthrania*, dans les *Mittheil.* de l'Instit. archéol., t. XII (1887), pp. 149 à 160 ; Thraemer, *Pergamos*, pp. 410 à 412 ; Homolle, *Bull. corr. hellén.*, 1896, p. 505 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 619.

emmène Proclès avec lui dans l'expédition qui aboutit à la bataille de Cunaxa et à la retraite des Dix Mille [1]. Proclès, rentré à Teuthranie, vient en aide à Xénophon ramenant à Pergame les débris de son armée [2]. Enfin, en 399, les frères Eurysthénès et Proclès sont signalés comme accueillant et favorisant l'harmoste Thibron que Sparte avait envoyé pour défendre les villes grecques menacées par Tissapherne [3].

Après 399, l'oubli se fait autour de la famille de Démarate, jusqu'en 322, époque où un autre Proclès, descendant du précédent, épouse Pythias, fille du philosophe Aristote et d'une autre Pythias. Celle-ci, la mère, était elle-même la nièce et la fille adoptive d'Hermeias, dynaste d'Atarnée.

Enfin, si nous recueillons les renseignements historiques qui nous sont parvenus sur Hermeias, nous constatons qu'après avoir été un simple esclave du changeur bithynien, Euboulos, il devint despote de la petite ville d'Atarnée [4].

Proclès II eut de sa femme Pythias II, deux fils, Proclès III et Démarate II, qui furent les disciples du philosophe Théophraste vers 300-290 environ. Mais ceux-ci ne régnaient plus à Teuthranie et Halisarne, et il est probable que l'invasion d'Alexandre en 332, ou au moins les bouleversements qui suivirent la mort du conquérant macédonien, sont les événements qui mirent fin à l'existence de ces petites principautés créées par le roi de Perse avec la pensée d'encourager la désertion dans les rangs des Grecs. Voici donc le tableau généalogique que l'on peut dresser des Démaratides et de la famille d'Hermeias :



1. Xénoph., *Anab.*, II, 1, 3.
2. Xénoph., *Anab.*, VII, 8, 17.
3. Xénoph., *Hellen.*, III, 1, 6.
4. Sex. Empiricus, *adv. Mathemat.*, I, 258 ; cf. Thraemer, *Pergamos*, p. 215. Sur Hermeias et la ville d'Atarnée voir surtout : Boeckh, *Kleine Schriften*, t. VI, pp. 202 et suiv. ; Lolling, dans les *Mittheilungen* de l'Institut archéol. allemand, t. IV (1879), pp. 4 et suiv.

Après Proclès III et Démarate II on connaît, par un décret de Délos, un Démarate III qui fut l'ami du roi Lysimaque [1]; ce Démarate est donné comme fils d'un certain Gorgion, nom porté par les descendants de Gongylos l'Erétrien dont nous parlerons ci-après. On voit par là que les Gongylides et les Démaratides s'étaient unis par les liens du sang; en outre, suivant toute vraisemblance comme nous le verrons, un Gongylos épousa une fille de Thémistocle. « Ces familles grecques, remarque justement M. Homolle, rapprochées par une destinée semblable, dans une même contrée, loin de leur patrie, n'auront pas manqué d'entretenir des relations; il est plus que vraisemblable qu'elles se sont alliées » [2].

Plus tard, les descendants de Démarate rentrèrent à Sparte, tandis que ceux de Thémistocle se réinstallaient à Athènes : le tyran de Sparte, Nabis (205-192), était un Démaratide [3].

Proclès Ier, à Teuthranie

(vers 401 av. J.-C.).

41. — Tête d'Apollon à gauche, les cheveux longs et ceints d'un bandeau.

℞. TEY. Tête jeune imberbe du dynaste Proclès Ier coiffé de la tiare persique, à droite.

Æ 10; diobole persique, 1 gr. 60 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 4** [4].

42. — Même tête d'Apollon.

℞. TEY. Même tête de Proclès Ier, à droite; devant, le monogr. ꟻ.

Æ 10; — 1 gr. 05 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 5**; — autre ex. 1 gr. 02 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 6** [5].

42 *bis*. — Variété, sans monogr. (*B*).

La tête d'Apollon de ces pièces est semblable à celle que nous verrons plus loin, n° 50, sur un bronze de Gongylos, dynaste de Myrina et de Grynion.

Il a été dit plus haut que Proclès Ier fut despote de Teuthranie et d'Halisarne; les monnaies d'argent et de bronze qui précèdent portent les initiales du nom de Τευθρανία, accompagnant l'effigie d'un dynaste en costume asiatique qui ne saurait être

1. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 505 et suiv.
2. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 510.
3. Homolle, *loc. cit.*, p. 505, 512 et suiv.
4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 95, pl. VII, 14; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 188, n° 1; *Num. Chron.*, 1894, p. 318; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXX.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 258-259, n° 149; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 188, n° 2; Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. LXX-LXXI.

autre que Proclès Ier lui-même [1]. Si ce prince a frappé des monnaies à Halisarne, son autre ville, elles n'ont pas encore été retrouvées.

Eurysthénès, à Pergame.
(vers 410 av. J.-C.).

43. — Tête d'Athéna, à droite, coiffée d'un casque athénien à cimier.
℞. Tête barbue du dynaste Eurysthénès, coiffé de la tiare persique, à droite, dans un carré creux limité par une ligne.
Electrum, 11 mill.; hecté, 2 gr. 54 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 7**; — autres ex., 2 gr. 50; 2 gr. 45 (*L*, *B*) [2].

44. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΠΕΡΓ. Tête barbue du dynaste Eurysthénès, coiffé de la tiare persique, à droite, dans un carré creux.
Æ 11; diobole pers., 1 gr. 50 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 8**; — autre ex., 1 gr. 25, fruste (*B*).



No 45.

45. — Même droit.
℞. ΠΕΡΓΑ. Même tête d'Eurysthénès; au-dessus, un croissant.
Æ 11; diobole pers., 1 gr. 56 (*L*) [3].

1. M. Six a attribué ces pièces à Proclès II, le gendre d'Aristote, sous prétexte que la tête du dynaste est imberbe et que l'usage de porter la barbe longue ne cesse qu'avec la chute de l'empire perse. On peut citer, même en numismatique, des exemples contraires à cette assertion, par exemple, la darique attribuée à Cyrus le Jeune et les statères de Cyzique qui portent des portraits d'hommes imberbes. D'autre part, Proclès II, le gendre d'Aristote, n'est mentionné qu'après Alexandre, en 322, et il n'est pas vraisemblable qu'à cette époque tardive, il eût pu jouir du droit de battre monnaie. La ville même de Teuthranie était, en ce temps-là, absorbée par Pergame sa proche voisine, ou du moins bien déchue de l'importance qu'elle avait eue 80 ans auparavant. Enfin, le style des pièces ne s'oppose pas à ce qu'on les fasse remonter jusqu'au début du ive siècle. C'est pourquoi nous les attribuons à Proclès Ier, signalé en 399; elles sont ainsi contemporaines de celles de Gorgion à Gambrion, et de celles qui ont été frappées par Eurysthénès à Pergame dans les mêmes circonstances (Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 188 et s.).

2. Cette hecté d'électrum a été autrefois attribuée à tort à Pharnabaze. Six, *Zeit. für Numism.*, t. VI, p. 97-98.

3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 191, no 2; Wroth, *Brit. Mus. Catal Mysia*, p. 110, no 1 et pl. XXIII, 1.

46. — Même tête d'Apollon ; derrière, une étoile.
℞. ΓΕΡΓ. Même tête d'Eurysthénès (sans le croissant).
Æ 2 ; diobole persique (*Munich*) [1].

Les monnaies pergaméniennes que nous venons de décrire ont encore le carré creux et elles sont, par leur style, sensiblement plus anciennes que celles que Proclès Ier fit frapper à Teuthranie. Leur attribution au Démaratide Eurysthénès, frère aîné de Proclès, repose en partie sur des considérations relatives aux origines si obscures de la ville de Pergame.

Au temps de la retraite des Dix Mille, Pergame appartenait-elle aux Démaratides, comme l'affirme E. Curtius [2], ou aux Gongylides comme le veut Thraemer [3] ? Ce qui est d'abord certain par les monnaies ci-dessus décrites, c'est que Pergame, à cette époque, était gouvernée par un dynaste tributaire du roi de Perse. Ce despote dont nous avons l'effigie était, suivant certains critiques, un descendant de l'Erétrien Gongylos. A l'appui de cette opinion on invoque, — à tort, comme nous le verrons — un passage de Xénophon qui signale, en 399, la présence à Pergame, de Hellas, veuve de Gongylos I l'Erétrien. Les monnaies nous donnent l'effigie non d'une femme mais d'un homme, et l'on ne saurait, en vérité, suivre Six quand il conjecture que le domaine des Gongylides était partagé non en deux, mais en trois portions : sur l'une (Gambrion et Palægambrion) régnait Gorgion ; sur la seconde (Myrina et Grynion) régnait Gongylos II ; sur la troisième, comprenant Pergame, aurait régné Hellas, la veuve de Gongylos Ier l'Erétrien, au nom d'un de ses petits-fils [4] ; et cette vieille reine, ajoute Six, aurait fait frapper monnaie à l'effigie de son mari défunt [5]. L'invraisemblance d'une pareille thèse n'échappera à personne ; d'ailleurs Xénophon ne dit nulle part que Pergame ait jamais été au nombre des villes données par le roi de Perse à Gongylos et à ses descendants [6].

Au contraire, Xénophon affirme formellement que Pergame était parmi les villes que possédaient les descendants de Démarate, Eurysthénès et Proclès [7], et comme le même auteur dit ailleurs que Proclès régnait sur Halisarne et Teuthranie [8], la con-

1. Sestini, *Stateri antichi*, p. 69 ; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 191, n° 4. Six donne encore une obole du Cab. de Berlin qui a pour type de revers une tête de veau avec la légende ΓΕΡΓ. Cette petite pièce ne me paraît pas appartenir à la série d'Eurysthénès.

2. E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. IV, p. 179, note 2.

3. Thraemer, *Pergamos*, p. 220-221 ; cf. Six, *Num.*, *Chron.*, 1890, p. 189 ; Th. Reinach, *Les origines de la ville de Pergame* (extr. de la *Revue historique*, t. XXXII, 1886) ; Hesselmeyer, *Die Ursprünge der Stadt Pergamos* (Tubingue, 1885).

4. Six traduit ἀνεψιός par *petit-fils* et non par *cousin germain* qui est le sens ordinaire du mot. Mais la présence de Hellas à Pergame avec un jeune cousin germain qu'elle donne pour guide à Xénophon a quelque chose de singulier ; je préférerais voir dans cet ἀνεψιός un neveu ou même un petit-neveu d'Hellas.

5. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 195.

6. Voyez à ce sujet : E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 202.

7. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 6 : Καὶ πόλεις Πέργαμον μὲν ἐχοῦσαν προσέλαβε (l'harmoste Thibron), καὶ Τευθρανίαν καὶ Ἀλίσαρναν, ὧν Εὐρυσθένης καὶ Προκλῆς ἦρχον οἱ ἀπὸ Δαμαράτου τοῦ Λακεδαιμονίου.

8. Proclès se porte au secours des Dix Mille : συνεβοήθη δὲ καὶ Προκλῆς ἐξ Ἀλισάρνης καὶ Τευθρανίας ὁ ἀπὸ Δημαράτου (*Anab.*, VII, 8, 17).

clusion qui s'impose c'est que son frère Eurysthénès était despote de Pergame. Que l'on veuille bien remarquer, d'ailleurs, que Pergame, sur un affluent de droite du Caïque, était relativement fort éloignée de Myrina et des autres villes qui constituaient le domaine des Gongylides, tandis qu'elle se trouvait, au contraire, tout à fait voisine de Teuthranie et d'Halisarne, l'apanage des Démaratides. Les monnaies pergaméniennes décrites ci-dessus ont donc dû être frappées par Eurysthénès; c'est son effigie qu'elles portent; les traits du personnage désignent un homme ayant dépassé l'âge mur, circonstance qui vient à l'appui de notre attribution, car Eurysthénès, petit-fils aîné de Démarate, avait en 399, un âge nécessairement fort avancé; ses monnaies peuvent être de vingt ans antérieures à cette date.

Quant à la présence d'Hellas à Pergame, elle s'explique aisément et l'on n'a, en aucune façon, le droit d'en inférer que Pergame était aux Gongylides. Qu'on se rappelle que Pergame, ville forte nouvelle, fut le lieu de concentration de toutes les forces grecques qui vinrent en aide aux débris de l'armée de Xénophon. Hellas s'y était transportée ou, plutôt peut être, réfugiée, non pas seule mais avec son fils Gongylos, despote de Myrina et de Grynion et avec son cousin, ou plutôt peut être un neveu, jeune homme qu'elle donne pour guide à Xénophon. Nous y trouvons aussi le Démaratide Proclès, venu de Teuthranie auprès de son frère Eurysthénès [1]. C'est à Pergame enfin que Xénophon remet sa troupe épuisée à l'harmoste lacédémonien Thibron. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de trouver Hellas à Pergame au milieu de toutes les forces grecques concentrées dans cette place. Le chef des Dix Mille s'honore d'avoir reçu l'hospitalité de cette vieille reine, sans doute parce qu'elle était, comme nous l'avons conjecturé, une fille de Thémistocle. Le prestige de ce grand nom athénien désignait Hellas aux égards de l'Athénien Xénophon.

§ III. — Les Gongylides.

à Gambrion, Palægambrion, Grynion et Myrina.

(fin du ve siècle).

Tandis que Démarate régnait paisiblement dans sa principauté de Teuthranie, une autre famille de réfugiés grecs, celle de Gongylos, recevait du roi de Perse, en apanage, les villes voisines de Gambrion, Palægambrion, Grynion et Myrina [2]. Gongylos d'Érétrie avait dû quitter sa patrie parce que, seul de ses concitoyens, il avait embrassé le parti des Perses : ὅτι μόνος Ἐρετριέων μηδίσας ἔφυγεν, dit Xénophon. Ceci se passait, non point, comme on l'a dit, lors de l'expédition de Xerxès en 480, mais seu-

1. Gongylos est accouru à Pergame avec les contingents de Myrina et de Grynion, et il prend part à une action, malgré sa mère (Xénophon, *Anab.*, VIII, 8, 16); Proclès est venu aussi avec ses soldats de Teuthranie et d'Halisarne (*Anab.*, VII, 8, 17).

2. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 6; Thraemer, *Pergamos*, p. 220.

lement en 476, dans des circonstances racontées à la fois par Thucydide et Diodore de Sicile [1].

Gongylos fut le collaborateur et le confident du roi de Sparte Pausanias. Lorsque celui-ci, dans l'été de 476, eut pris Byzance, il confia la garde des prisonniers perses à Gongylos : tous deux servaient alors la cause hellénique ou, du moins, ils n'avaient pas encore trahi ouvertement : « Pausanias, dit Diodore, avait fait prisonniers plusieurs Perses distingués ; il les donna en garde à Gongylos l'Érétrien, en apparence pour les conserver jusqu'à ce qu'on pût les mettre à mort, mais au fond pour les sauver et les rendre à Xerxès, car déjà Pausanias avait contracté en secret des liaisons d'amitié avec le roi... » Gongylos fut le messager sûr dont se servit Pausanias pour correspondre avec Xerxès qui était alors à Sardes. C'est à la suite de ces intrigues bientôt divulguées, que Gongylos fut chassé de sa patrie et que Pausanias fut condamné à périr par un atroce supplice [2].

Gongylos se réfugia chez le Grand Roi qui, pour récompenser son zèle, lui donna en toute souveraineté les quatre villes de Gambrion, Palægambrion, Grynion et Myrina [3]. Il mourut despote de cette tétrapole vers l'an 425.

La généalogie des descendants de Gongylos est encore plus délicate à établir que celle des Démaratides. Au témoignage de Xénophon, Gongylos l'Érétrien avait épousé une princesse du nom de Hellas, probablement fille de Thémistocle [1]. Il en eut deux fils Gorgion et Gongylos II qui, après sa mort, se partagèrent la principauté paternelle. Gorgion, l'aîné, régna sur Gambrion et Palægambrion ; Gongylos II régna sur Myrina et Grynion. Nous avons vu plus haut que Hellas, veuve de Gongylos I l'Érétrien, est mentionnée comme se trouvant à Pergame en 399, lorsqu'elle eut l'occasion d'y héberger Xénophon, parvenu au terme de sa glorieuse retraite [2]. Voici donc comment se résument les faits que nous venons d'exposer :

1. Thucyd., I, 128 ; Diod. Sic., XI, 44 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 388 et t. IV, p. 180 ; Th. Reinach, *Les origines de la ville de Pergame* (extr. de la *Revue historique*, 1886), p. 4.

2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 388.

3. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 6 ; cf. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 192 ; Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 510.

1. Cette assertion conjecturale repose sur cette observation que les filles de Thémistocle connues historiquement portent les noms de *Italia*, *Sybaris*, *Nicomaque*, *Asia* (Kirchner, *Prosopogr. attica*, t. I, p. 434) ; on peut par suite soupçonner que la princesse d'origine inconnue du nom de *Hellas* qu'épousa Gongylos était une autre fille de Thémistocle (Six, *Numism. Chronicle*, 1890, p. 192, note 27).

2. Dans cet arrangement généalogique nous avons suivi J. P. Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1890, p. 192. Ce système diffère de celui qu'ont proposé d'autres savants. Par exemple, d'après M. Th. Reinach, ce ne serait pas Gongylos I[er] l'Érétrien, mais son fils ou son petit fils, du même nom, qui épousa Hellas. « Entre Gongylos, contemporain de Xerxès, dit M. Reinach, et son homonyme contemporain d'Artaxerxès II Mnémon, il y a 80 ans, c'est-à-dire trois générations. » (Th. Reinach, *Les origines de la ville de Pergame*, p. 4). Mais le texte de Xénophon est trop formel, ce semble, pour qu'on puisse se ranger à cet avis : Ἑλλάδι τῇ Γογγύλου τοῦ Ἐρετριέως γυναικὶ καὶ Γοργίωνος καὶ Γογγύλου μητρί. Ce surnom d'*Erétrien* ne peut convenir qu'au premier Gongylos, le seul qui fut citoyen d'Érétrie ; et en effet, tandis que chez les auteurs anciens ce surnom ethnique est toujours accolé à son nom, on ne le trouve jamais en usage quand il s'agit du Gongylos de l'an 399 ; nous savons d'ailleurs qu'Hellas était très âgée quand elle vint à Pergame. Toute la question se réduit donc à vérifier s'il y a impossibilité chronologique à ce que Gongylos I[er] l'Érétrien ait pu épouser Hellas qui vivait encore en 399. Or, si nous admettons qu'au moment de ses intrigues avec le roi Pausanias, en 476, Gongylos avait

Vers 505-500, naissance de Gongylos Ier l'Erétrien.

En 476, il est chassé de sa patrie et il se réfugie en Asie-mineure auprès de Xerxès.

Vers 475, Xerxès lui donne une petite principauté comprenant Gambrion, Palægambrion, Grynion et Myrina.

Vers 460-455, il épouse Hellas, probablement fille de Thémistocle.

Vers 425 (?), Gongylos Ier l'Erétrien meurt ; ses deux fils, Gorgion et Gongylos II le Jeune, se partagent son héritage. Le premier, Gorgion, devient despote de Gambrion et Palægambrion ; le second, Gongylos II, despote de Myrina et de Grynion.

En 399, Gorgion règne encore à Gambrion et Palægambrion ; Gongylos II est également signalé, la même année, à Myrina et Grynion.

En 399, Hellas, la veuve de Gongylos Ier l'Erétrien est à Pergame où elle reçoit Xénophon.

Mais Pergame était le domaine du Démaratide Eurysthénès ; comme Hellas vient s'y réfugier avec sa famille, on peut conclure de ce fait que déjà à cette époque, les Démaratides et les Gongylides étaient étroitement liés politiquement et peut-être par les liens du sang, comme ils le seront encore plus tard : nous avons cité tout à l'heure (p. 83), pour l'époque postérieure à Alexandre, un Démarate, fils d'un Gorgion, vraisemblablement issu de la race de Gongylos.

Gorgion, à Gambrion.

(fin du v[e] siècle).

47. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΓΟΡΓΙ. Protomé de taureau cornupète, à droite. En contremarque, sur le flanc du taureau, le monogr. ? (sans doute ΓΟΓ, initiales de Γογγύλος).

Æ 15 ; tétrobole persique, 3 gr. 38 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 9** [1].



N° 48.

48. — Même droit.

℞. ΓΟΡΓ[Ι]. Même protomé de taureau (sans contremarque).

Æ 11 ; hémi-drachme, 1 gr. 58 (*B*) [2].

25 ans, sa naissance se placera vers 501. Il a pu épouser Hellas lorsqu'il avait dépassé la quarantaine, par exemple vers 455. En admettant qu'Hellas avait 20 ans en 455, elle serait née vers 475 et elle aurait eu environ 76 ans lorsqu'elle reçut Xénophon à Pergame. On pourrait choisir d'autres combinaisons qui ne donneraient pas plus de 70 ans à Hellas en 399. De là, il résulte qu'il n'y a aucune impossibilité chronologique à admettre qu'Hellas fut bien la veuve de Gongylos Ier l'Érétrien et non la veuve de son fils ou de son petit-fils.

1. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 315, n° 1.

2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 315, n° 2 et pl. XIII, 9.

49. Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. ΓΟΡ· en très petites lettres sur l'épaule d'un taureau cornupète.
Æ 8 ; — 0 gr. 77 (*B*) [1].

Les pièces que nous venons de décrire appartiennent sûrement à Gorgion (Γοργίων), despote de Gambrion et Palægambrion, signalé en 399 [2]. La première était autrefois classée à Gorgippia du Bosphore cimmérien ; mais il suffit de la rapprocher de la suite monétaire de cette ville pour constater que ses types et son style autorisent à l'en distraire : elle ne ressemble même en rien à tout le monnayage des villes du Bosphore en général [3]. Le mot ΓΟΡΓΙ désigne Gorgion, le fils de Gongylos l'Erétrien, et cette attribution est justifiée par les types des monnaies de la ville de Gambrion, d'une époque postérieure, qui ont la même tête d'Apollon, et quelques-unes, un taureau cornupète pareil à celui de la pièce de Gorgion [4].

A signaler le monogramme curieux imprimé en contremarque sur le n° 47 et dans lequel Six a reconnu ingénieusement les initiales du nom Γογγύλος [5].

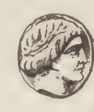
Gongylos II, à Myrina et Grynion

vers 400 av. J.-C.

Le monogramme du nom de Γογγύλος, déchiffré par Six en contremarque sur une pièce de Gorgion (n° 47), a permis au même savant de déterminer les monnaies que Gongylos II fit frapper comme despote de Myrina et de Grynion. Ce sont les bronzes suivants :

50. — Tête diadémée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. Le monogr. ♀ (=Γογ.) remplissant tout le champ.
Æ 10; — 1 gr. 24 (*B*) [6].

1. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXIII, p. 191-192. D'autres bronzes aux mêmes types portent ΓΑΜ, initiales du nom de la ville de Gambrion.
2. Xénophon, III, 1, 6.
3. On cite la monnaie suivante : Tête d'Apollon. ℞. ΓΟΡΓΙ. Arc et massue (*Numismatische Zeitschrift*, t. II, pl. XI, 1; B. Head, *Hist. numor.*, p. 422). Mais il suffit de voir l'image de cette pièce pour constater qu'elle n'a aucun rapport de style avec celle que nous donnons à Gorgion. D'ailleurs le mot ΓΟΡΓΙ paraît fruste en partie et il doit être complété en ΓΟΡΓΙΠΠΕΩΝ.
4. Voyez plus loin, dans le présent volume ; cf. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. XV, fig, 6; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 315, n° 3 et suiv.
5. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 317 (voyez ci-après les n°s 50 et 50 *bis*.).
6. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 317, n° 7.




N° 50 *bis*.

50 *bis*. — Tête laurée d'Artémis, à droite.
℞. Grande feuille de lierre; au-dessus, le monogr. ♀ (Γογ.).
Æ 10; — 1 gr. 43 (*B*); 1 gr. 21 (*L*); 1 gr. 18 (*Six*); 1 gr. 36 (*H*)[1].

1. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 317, n° 8; Macdonald, *Hunterian collectron*, t. II, p. 310, n° 11 et pl. L, 1 (classée à Myrina).

CHAPITRE III

LES SATRAPES PERSES DANS L'ASIE-MINEURE OCCIDENTALE

TISSAPHERNE, ORONTE, SPITHRIDATE, MEMNON LE RHODIEN

§ 1. — Tissapherne.

Tissapherne, fils de Hydarnès [1], succéda à Pissuthnès comme satrape de Sardes; mentionné pour la première fois dans l'hiver de 413, il périt en 395 de la main de Tithrauste. L'histoire de ce personnage n'est qu'un épisode de la grande lutte des Perses et des Grecs en Asie-mineure; il fut tour à tour, au gré de ses intérêts personnels, l'ennemi ou l'allié de Cyrus le Jeune, d'Artaxerxès II Mnémon, de Pharnabaze, des Lacédémoniens et des Athéniens [2].

En 411, les Milésiens, alliés des Lacédémoniens, surprirent une forteresse de Tissapherne et en chassèrent ses soldats [3]. Le satrape offensé envoya des réclamations à Lacédémone, et en même temps il partit lui-même pour Aspendos, en Pamphylie, où il rallia toute la flotte phénicienne dont il reçut de Darius II le commandement suprême et qui se composait de 147 vaisseaux de guerre [4]. Cette démonstration navale n'aboutit point à la guerre, mais à de nouvelles intrigues au cours desquelles Tissapherne se montra d'abord l'allié d'Athènes pour se jeter ensuite dans le parti de Sparte.

Six a pensé que Tissapherne frappa monnaie en cette année 411, quand le roi de Perse lui eut confié le commandement de

1. Tissapherne est dit fils de Hydarnès, dans l'inscription lycienne de la grande stèle de Xanthos (face Nord, lignes 11, 12). J. Imbert, dans le *Muséon*, janvier 1889, et *Revue archéologique*, t. I de 1890, p. 127.

2. P. Krumbholz, *de Satrapis*, pp. 37 à 45; W. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, pp. 25 à 67.

3. Thucyd., VIII, 84, 4.

4. Thucyd., VIII, 46, 81, etc.; Diod., XIII, 36, 46; Justin, V, 2, 5; Plut., *Alcib.*, 25, 26, etc.

la flotte phénicienne dont le quartier général était alors à Aspendos [1]. Nous dirons tout à l'heure les objections qu'on doit faire à ce classement.

Après ces événements et jusqu'à l'arrivée de Cyrus le Jeune en Asie-mineure, Tissapherne n'est guère mentionné que dans deux circonstances. Xénophon raconte comment il prit Alcibiade dans l'Hellespont et comment il le retint prisonnier à Sardes, d'où Alcibiade s'échappa, au bout de trente jours, pour se réfugier à Clazomène [2]. Nous savons aussi qu'en 409, Tissapherne eut à défendre Ephèse contre un coup de main des Athéniens [3].

Tissapherne accompagna Cyrus le Jeune quittant Sardes pour se rendre à Suse auprès de son père malade. Après la mort de Darius II, Tissapherne se déclara contre Cyrus; à la bataille de Cunaxa, en 401, il commandait l'armée d'Artaxerxès II Mnémon; ce dernier lui donna une de ses filles en mariage et l'investit de la satrapie de Sardes [4]. Tissapherne poursuivit les Dix Mille à travers toute l'Asie-mineure; puis, il eut à faire la guerre aux villes ioniennes révoltées. En 399, les Lacédémoniens envoyèrent contre lui Thibron, puis Dercyllidas, qui ne furent pas heureux. On se battit et on négocia. En 397, nous trouvons Tissapherne fortement installé en Carie, appuyé sur une flotte puissante, et allié de Pharnabaze. Les deux satrapes passèrent en Ionie, franchirent le Méandre pour menacer Ephèse et se prêtèrent plus ou moins aux intrigues du roi de Sparte Agésilas. En 395, la cavalerie perse ayant été battue auprès de Sardes, par Agésilas, à la cour d'Artaxerxès on accusa Tissapherne d'avoir été la cause intéressée de cette défaite; Tithrauste fut dépêché par le Grand Roi pour le faire périr [5].

Monnaies frappées en Carie

vers 397 av. J.-C.

51. — Tête de Tissapherne à droite, barbu, coiffé d'une tiare à fanons, les mentonnières ramenées sous le cou, les cheveux nattés sur la nuque, la tiare ceinte d'un large diadème noué au-dessus du front.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ· Le roi de Perse Artaxerxès II Mnémon, s'avançant à droite, à grandes enjambées, tenant de la main gauche avancée son arc et de la main droite ramenée sur sa poitrine sa javeline à pommeau, la pointe dirigée obliquement vers le sol; il est coiffé de la cidaris dentelée et vêtu de la

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 109 et suiv.; cf. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. XXXII, et p. 23.
2. Xenophon, *Hellenica*, I, 1, 9.
3. Xénophon, *Hellenica*, I, 2, 6 et suiv. Les auteurs anciens ont parfois confondu le nom de Thissapherne avec celui d'Artapherne. Krumbholz, *De Asiæ minoris satrapis persicis*, p. 87 à 89.
4. Xénophon, *Hell.*, III, 1, 3; Diod. Sic., XIV, 26, 4.
5. P. Krumbholz, *op. cit.*, p. 43-45.

candys relevée sur le genou gauche. Dans le champ à gauche, une galère avec un rang de rameurs. Carré creux.

Æ 22; tétradr. rhodien, 14 gr. 90 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 10** [1].

52. — Même tête du satrape Tissapherne.

℞. ΒΑΣΙ. Même type du roi de Perse Artaxerxès II Mnémon, en archer porte-javeline, à droite (sans la galère). Carré creux.

Æ 16; drachme rhod., 3 gr. 30 (*L*) **Pl. LXXXVIII, fig. 11** [2].

53. Même tête du satrape Tissapherne.

℞. ΒΑ (Βασιλέως). Même type du roi de Perse en archer porte-javeline à droite. Carré creux.

Æ 13; hémi-drachme rhod., 1 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. LXXXVIII, fig. 12** [3].

54. — Même tête du satrape Tissapherne.

℞. ΒΑ. Même type du roi de Perse en archer porte-javeline, à droite.

Æ 11; — 0 gr. 88 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 13.**

Ces quatre pièces représentent la même tête de satrape avec sa coiffure perse, effigie individualisée surtout par son nez fort et long, si caractéristique. Au revers, nous sommes en présence d'un même type royal. Sur le tétradrachme, la légende qui se rapporte à ce type royal est ΒΑΣΙΛΕΩΣ; sur la drachme, on a seulement ΒΑΣΙ; enfin sur l'hémidrachme et le petit bronze, la syllabe ΒΑ. Le mot est graduellement abrégé suivant le module des pièces.

Sur le tétradrachme seul, on remarque une galère phénicienne avec un banc de rameurs. Cette galère, qu'on a prise, dans certaines descriptions, pour une palme, a la même forme que sur les monnaies des rois de Sidon. Sa présence est significative, car elle s'accorde avec les circonstances politiques de l'émission monétaire. Le style, enfin, convient aux dernières années du ve ou au début du ive siècle. L'effigie du roi de Perse en archer, au revers de toutes ces pièces, est celle d'Artaxerxès II Mnémon ainsi que la comparaison de ce revers avec les dariques de ce prince suffit à l'établir [4].

On peut sans témérité chercher, au milieu de toutes les guerres auxquelles Tissapherne prit part et qu'il dirigea, à déterminer dans quel atelier il a battu monnaie : ce fut vraisemblablement dans un des ports de la côte de Carie. Le poids

1. Fox, *Engraving Coins*, n° 164; Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861 p. 98; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 50 et pl. III, 25; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. XXXII.

2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 50, pl. III, 26; *Catal. of greek Coins of Ionia*, p. 325 et pl. XXXI, 7; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. XXXII.

3. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 23, n° 167 et pl. IV, 4.

4. Voyez ci-dessus, p. 54.

de ces pièces est rhodien. La galère du revers du statère indique que l'atelier monétaire était un port. Le style est plus rude que celui des monnaies du début du IVe siècle qu'on frappait dans les grands centres commerciaux de l'Ionie et de la Mysie. Enfin, nous avons raconté tout à l'heure comment Tissapherne, en 398-397, concentra ses armées en Carie où Dercyllidas vint l'attaquer par terre, tandis que le navarque Pharax longeait la côte avec la flotte lacédémonienne pour menacer celle du satrape. C'est dans ces conjonctures, et pour le paiement de ses troupes, que Tissapherne a dû frapper monnaie. L'examen des séries monétaires des villes cariennes à cette époque confirme l'induction que nous venons de formuler : les monnaies de Cnide, après 400, ont encore le carré creux [1] et leur style est, d'une manière frappante, identique à celui des pièces de Tissapherne. Les monnaies d'Halicarnasse, d'Idyma, de Cos, du dynaste Hécatomnos et aussi les premières suites de la ville de Rhodes conduisent à la même conclusion [2].

Il semble donc bien que l'on soit autorisé à préciser les circonstances de lieu et de temps au milieu desquelles Tissapherne fit frapper les monnaies décrites plus haut : ce fut non point à Aspendos en 411, comme le voulait Six, mais en 398-397, en Carie, peut-être à Iasos, au fond du golfe Bargylien, à proximité de la frontière de l'Ionie qu'il envahit peu après et où il trouva une fin si malheureuse.

§ II. — **Oronte**

(en 362 av. J.-C.).

Né en Bactriane et de sang royal, le Perse Oronte (Ὀρόντας, Ὀρόντης), fils d'Artasyras, épousa Rhodogune, fille d'Artaxerxès II Mnémon [3]. Il était satrape de l'Arménie orientale, lors de la bataille de Cunaxa, en 401. De concert avec Tissapherne, il poursuivit les Dix-Mille; plus tard, Oronte figure avec Tiribaze dans la guerre contre Evagoras II de Salamine. Disgracié, il ne tarde pas à rentrer en faveur [4], et en 362, il était satrape de Mysie (τῆς Μυσίας σατράπης), c'est-à-dire vraisemblablement de Dascylion [5]. Oronte fut l'instigateur de la grande révolte des satrapes

1. *Brit. Mus. Catal. Caria*, pl. XIV, 6.
2. *Brit. Mus. Caria*, pl. XXXVI, fig. 1 et suiv.
3. Ὀρόντης δὲ Πέρσης ἀνὴρ γένει τε προσήκων βασιλεῖ (Xénophon, *Anab.*, I, 6).
4. Waddington, *Mélanges de num.*, t. II (1867), pp. 19-23 ; Droysen, dans la *Zeit. für Numism.*, t. II (1875), pp. 312-313; P. Krumbholz, *op. cit.*, pp. 75-76 ; W. Judeich, *op. cit.*, pp. 221 et *pass.*
5. Voyez sur ce point : Droysen, *loc. cit.* ; Krumbholz, *loc. cit.* Dans le passage de Diodore où Oronte est dit τῆς Μυσίας σατράπης, Krumbholz propose de corriger : τῆς Ἀρμενίας σατράπης, et il s'appuie pour justifier cette correction sur Trogue-Pompée (*Prol.*, X), qui dit qu'Oronte, *préfet d'Arménie*, fit défection en Syrie. Il nous paraît préférable de croire que Diodore désigne, au contraire, la satrapie dont la Mysie faisait partie, c'est-à-dire celle de Dascylion. W. Judeich (*op. cit.*, p. 222) pense qu'à cette époque Oronte n'était pas encore satrape, mais seulement ὕπαρχος de Mysie.

contre Artaxerxès II Mnémon en 362, et il frappa monnaie comme chef de cette insurrection, dans les ateliers de Lampsaque et de Cisthène en Mysie; de Colophon, de Clazomène et de Phocée en Ionie [1].

1. — *Monnaies frappées à Lampsaque.*

Ces monnaies sont les plus nombreuses; il y en a cinq ou six variétés qui, toutes, ont pour type de revers la protomé d'hippocampe ou de Pégase au galop, l'emblème ordinaire des lampsacènes. Autour du Pégase, on lit, sur plusieurs de ces pièces, le nom du satrape au génitif, ΟΡΟΝΤΑ. L'autre côté est occupé, soit par l'effigie même du satrape, soit par la tête de Zeus ou d'Athéna.

55. — Tète barbue du satrape Oronte, de profil à gauche, coiffée de la tiare persique entourée d'un diadème royal

℞. Protomé de Pégase au galop, à droite.

AV 18; statère, 8 gr. 43 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 14**; — autre ex., 8 gr. 43 (*Hunter*) [2].

56. — Tète d'Athéna coiffée du casque athénien, à gauche.

℞. ΟΡΟΝΤΑ. Protomé de Pégase au galop à dr., les ailes recroquevillées.

AR 17; tétrob., 3 gr. 13 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 15;** — autre, 2 gr. 55 (*L*)[3].

57. — Même tête d'Athéna.

℞. [ΟΡΟΝ]ΤΑ (?). Même protomé de Pégase au galop à droite; dessous, une petite tête de lion, à droite.

Æ 16; fruste, 4 gr. 52 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 16** [4].

1. Sur le satrape Oronte, voyez surtout : Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 235 et suiv.; H. Howorth, *Num. Chron.*, 1903, p, 6 et suiv.

2. L'exemplaire de Paris a été acquis en 1906; celui du musée Hunter qui est du même coin a été souvent publié : Charles Combe, *Musée Hunter*, p. 165 et pl. XXXI, 22; B. de Koehne, *Mémoires*, etc., 1848, pl. XII, 36; Waddington, *Mélanges*, t. I, 1861, p. 96 et pl. VII, fig. 3; A. de Sallet, *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 422; Head, *Num. Chron.*, 1876, p. 288; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 110 à 114 et 1894, p. 309; W. Wroth, *Catal. of. graek coins, Mysia*, Intr., p. xxiv; Babelon, *Perses Achém.*, Intr., p. lxxiii; H. Howorth, *Num. Chron.*, 1903, p. 8; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 271, nº 2 et pl. XLVIII, 2. On a successivement attribué ce statère à Artaxerxès II Mnémon, à Tissapherne, à Pharnabaze. A. de Sallet et Six ont proposé d'y reconnaître l'effigie du satrape Oronte.

3. Waddington, *Revue numism.*, 1863, p. 235, n. 1 et pl. XI, 4; Sallet, *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 421; Blau, même rec., t. VIII, p. 233 (décrit un exemplaire qui, en 1855, était dans la coll. de L. Meyer de Smyrne); Imhoof, *Mon. gr.*, p. 246, nº 89; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. lxxiv, fig. 33; le même, *Inventaire de la coll. Waddington*, nº 1362 et pl. III, fig. 3; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 326, nº 15 et pl. XXXI, 8.

4. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 56, nº 377 et pl. IX, 13. Ce bronze fruste porte peut-être au

58. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. OPONTA. Protomé de Pégase au galop, à droite.

Æ 12; — 1 gr. 76 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 17**; — autres ex. variés, 1 gr. (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 18**; — 1 gr. 80 (*L*); 1 gr. 82 (*B*)[1].

59. — Tête barbue du satrape Oronte, coiffé de la tiare persique, à droite.

℞. OPONTA. Protomé de Pégase au galop, à droite.

Æ 12; — 1 gr. 56 (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 19**; — autre ex., 1 gr. 10 (*Six*)[2].

60. — Même tête du satrape Oronte.

℞ [OP]ONTA. Même protomé de Pégase.

Æ 12; épaisse, 1 gr. (*B*) **Pl. LXXXVIII, fig. 20**; — 0 gr. 67 (*La Haye*)[3].

La plus remarquable de ces monnaies, toutes au revers du cheval ailé de Lampsaque, est le statère d'or n° 55. Cette magnifique pièce porte une effigie satrapale dont nous ferons tout à l'heure ressortir les caractères iconographiques. Bien qu'elle soit anépigraphe, son attribution qui a été si longtemps cherchée et discutée, n'est plus contestable aujourd'hui[4]. Il suffit d'en rapprocher l'effigie des pièces de bronze, frappées aussi à Lampsaque, avec le nom d'Oronte, OPONTA, pour que la comparaison entraîne la certitude. En outre, et comme l'a remarqué M. Six, si l'on place, sans parti pris, ce statère dans son rang chronologique, au milieu des autres statères d'or que Lampsaque émit entre 394, date de la bataille de Cnide et l'époque de l'apparition des statères de Philippe de Macédoine vers 350, on voit qu'il se range vers l'an 362, c'est-à-dire au temps de l'insurrection d'Oronte.

2. — *Monnaie frappée à Cisthène.*

A Cisthène, en Mysie, au fond du golfe Adramytien, Oronte fit frapper une petite pièce de bronze dont l'unique exemplaire connu jusqu'ici porte son effigie satrapale.

droit, ΛΑΜ et au revers ΨΑ. Dans ce cas, il faudrait le retirer de la série des monnaies d'Oronte pour le reporter à la ville de Lampsaque qui a des bronzes aux mêmes types. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 311, note.

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 56, n° 376 et pl. IX, 12; *Invent. Waddington*, n° 1363 et pl. III, 2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 326, n° 16 et pl. XXXI, 9; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247, n° 95.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247, n° 95 a (classée à Iolla, de Mysie); B. Head, *Hist. numor.*, p. 455; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 309, n° 24.

3. A. von Sallet, dans la *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 421; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247, n° 95 b.

4. E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd. p. LXXII.

61. — Tête barbue du satrape Oronte, à droite, coiffée de la tiare persique entourée d'un diadème. royal.

℞. ΚΙΣΘΑ. Cavalier au galop, à gauche.

Æ 12 (*Munich*) **Pl. LXXXVIII, fig. 21** [1].

La légende ΚΙΣΘΑ est pour Κισθάνων. Cisthène frappa, au IIe siècle avant J.-C., des monnaies autonomes dont le type est la tête voilée de Déméter [2].

3. — *Monnaie frappée à Colophon.*

Le statère d'argent qui suit et qui est unique nous présente l'un des plus admirables portraits que fournisse la numismatique grecque :

62. — Tête barbue du satrape Oronte, à droite, les cheveux frisés, coiffé de la tiare persique dont les mentonnières sont ramenées sous le cou et qui est ceinte d'un large diadème noué au-dessus du front.

℞. ΒΑΣΙΛ (έως). Lyre à sept cordes.

AR 21 ; tétradrachme, 15 gr. (*L*) **Pl. LXXXVIII, fig. 25** [3].

Nous ne nous attarderons pas à discuter les attributions variées qu'on a proposées pour cette splendide médaille. Taylor Combe et Sestini croyaient y reconnaître la tête de Dardanos et ils attribuaient la pièce, à cause de la légende du revers, à la ville de Basilis, en Arcadie. Mionnet enregistre cette attribution avec un point de doute. Le duc de Luynes a su reconnaître la tête d'un satrape d'Asie-mineure ; Waddington, moins bien inspiré, propose d'y voir l'effigie d'Artaxerxès II Mnémon ; Leake opine au contraire pour Artaxerxès Ier Longue-main, et il indique, à cause de la lyre, l'atelier de Colophon comme lieu d'émission. M. Barclay Head a d'abord proposé Pharnabaze, puis il s'est rallié, non sans hésitation, au nom de Tissapherne mis en avant par Six. M. Imhoof-Blumer adopterait plutôt le nom de Cyrus le Jeune suggéré par A. de Sallet. Enfin, moi-même (*Perses Achéménides*) après avoir pensé au satrape Oronte, je me suis résigné à enregistrer l'opinion de Six, tout en protestant contre la date fixée par ce

1. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 89 et pl. VI, fig. 27 : E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXXIV, fig. 35 ; Howorth, *Num. Chron.*, 1903, p. 11.

2. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 17.

3. Taylor Combe, dans une dissertation publiée à Londres en 1817 ; Sestini, *Classes générales*, 2e éd. p. 51 ; Mionnet, *Suppl.* IV, p. 274, nº 22 ; Luynes, *Satrapies*, p. 50, pl. VI ; Waddington, *Rev. num.*, 1861, p. 15, pl. II, 4 ; Leake, *Kings*, p. 53 ; Head, *Coins of Lydia*, p. 50, pl. III, 24 ; le même, *Guide*, p. 38, pl. 19, 27 ; Imhoof, *Porträtkœpfe*, p. 22, pl. III, 1 ; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 106, nº 8 ; B. Head, *Cat. of greek Coins of Ionia*, p. 325, pl. XXXI, 6 ; Babelon, *Perses Achéménides*, Intr., p. XXXIII, 6.).

savant, que je trouvais beaucoup trop reculée. Au lieu de l'an 412 proposé par Six, j'ai considéré que la belle pièce du British Museum pouvait tout au plus remonter par son style au commencement du IVe siècle, et je l'ai placée en 397, au moment de la campagne de Tissapherue contre Dercyllidas. Aujourd'hui, après mûr examen, j'en reviens à ma première impression et je crois plutôt que nous avons affaire au satrape Oronte.

En effet : 1° l'effigie du satrape sur le tétradrachme en question (n° 62 et pl. LXXXVIII, fig. 25) ne ressemble pas à l'effigie de Tissapherne que nous avons vue plus haut (n° 51 et pl. LXXXVIII, fig. 10) ; le nez de ce dernier est plus fort, plus long et sensiblement courbé ; ses lèvres sont épaisses ; il y a aussi une différence caractéristique dans l'arrangement des cheveux et de la barbe. D'autre part, l'effigie du tétradrachme n° 62 est identique à celle d'Oronte sur les monnaies frappées dans ses autres ateliers, identique notamment à l'effigie du beau statère d'or de Lampsaque, quoique le style de ce statère (n° 55 et pl. LXXXVIII, fig. 14) accuse plus de dureté dans les traits, moins d'habileté et de sens artistique de la part du graveur. — 2. Le style du tétradrachme, n° 62 indique, au premier coup d'œil, une autre époque et un autre pays que les monnaies de Tissapherne ; la date de 397 serait trop reculée pour cette pièce d'un art si délicat, d'une technique si parfaite, et où toute trace de carré creux a disparu. — 3. Tissapherne frappa monnaie au nom du roi de Perse et comme commandant de ses armées ; de là, le type du Roi des rois, au revers de ses pièces (pl. LXXXVIII, fig. 10 à 13). Au contraire, Oronte frappa comme satrape insurgé, soutenu par les villes ioniennes ; de là, les revers multiples et variés des villes ioniennes sur les monnaies à son effigie. — 4. La lyre, au revers du tétradrachme n° 62, indique l'atelier de Clazomène plutôt que celui de Iasos, car les rares monnaies de Iasos au type de la lyre sont d'une époque plus ancienne (voyez notre pl. . . .). Au temps où se place le tétradrachme d'Oronte par son style, l'emblème de Iasos était Hermias emporté par le dauphin. Or, si la pièce à la lyre a bien été frappée à Colophon, il est impossible d'en maintenir l'attribution à Tissapherne car en 397, ce satrape s'est borné à franchir le Méandre avant d'être définitivement battu et il n'a pu gagner Colophon pour en faire son quartier général.

Nous croyons donc pouvoir conclure que c'est à Colophon que le satrape Oronte fit frapper le tétradrachme n° 62, digne pendant du statère d'or de Lampsaque n° 55, pièces qui, toutes deux, nous ont conservé ses beaux traits d'Oriental de grande tente.

La légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ qui, sur les monnaies de Tissapherne désigne le roi de Perse dont ce satrape était le lieutenant, vise au contraire probablement Oronte lui-même sur le tétradrachme de Colophon. Elle se justifie dans ce sens, puisqu'Oronte, satrape révolté, ambitionna le titre royal et eut un monnayage insurrectionnel [1].

1. Postérieurement à Alexandre, sur des bronzes des rois de Macédoine et également dans d'autres séries monétaires royales, on trouve fréquemment, de même qu'ici, le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ ou simplement les syllabes ΒΑΣΙ ou ΒΑ, *sans le nom du roi.*

4. — *Monnaies frappées à Clazomène.*

Si la protomé de cheval ailé est la marque ordinaire de Lampsaque, et la lyre, celle de Colophon, le sanglier ailé est, de même, l'emblème constant des monnaies de Clazomène. C'est pour ce motif qu'on peut affirmer que les monnaies suivantes, au nom du satrape Oronte, ont été frappées dans l'atelier de cette ville :

63. — Hoplite grec agenouillé, se protégeant avec son bouclier et tenant son javelot de la main droite; entre ses jambes, la lettre T.

℞. OPONTA. Protomé de sanglier ailé, bondissant à droite.

Æ 15; — 2 gr. 79 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 22** [1]; — 2 gr. 78 (*L*, *B*) [2].

Ce type du guerrier qui combat en s'abritant derrière son bouclier, a donné lieu à une intéressante remarque de Waddington. Peu de temps avant la frappe de ces monnaies, en 362, le général athénien Chabrias avait appris à ses soldats, lorsque l'ennemi allait charger, « à mettre un genou en terre et à tenir leurs lances en arrêt, en se couvrant du bouclier appuyé contre l'autre genou » [3]. C'est cette tactique nouvelle qui paraît interprétée dans notre type monétaire.

5. — *Monnaies frappées à Phocée.*

Les hectés d'électrum ci-après décrites sont de Phocée, comme l'indiquent le métal, le style, la fabrique. L'effigie satrapale qui forme leur type est sûrement celle d'Oronte, ainsi que permet de le vérifier la comparaison entre cette effigie et celle que nous voyons sur les monnaies d'Oronte frappées dans les autres ateliers de la côte d'Asie-mineure.

64. — Tête barbue du satrape Oronte, à gauche, coiffée de la tiare persique entourée d'un diadème. royal

℞. Carré creux quadripartit.

1. Waddington, *Rev. numism.*, 1863, p. 235 et pl. XI, fig. 5; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXXIV, fig. 34; le même, *Inventaire de la coll. Waddington*, n° 1361 et pl. III, fig. 1.

2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 326, n° 17 et pl. XXXI, 10; le même, *Hist. numor.*, p. 491 et 613; A. von Sallet, dans la *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 423. La lettre T inexpliquée, au droit de ces pièces, portait M. Head à croire qu'elles avaient été frappées à Tarse.

3. Waddington, *Mélanges de numism.*, t. II, 1867, p. 22; cf. Diod. Sic., XV, 32; Polyen, II, 1, 2; Corn. Nepos, *Chabrias*, 1.

Électrum, 10 ; hecté, 2 gr. 50 (*La Haye*) **Pl. LXXXVIII, fig. 23** [1].

65. — Variété ; devant la tête du satrape, la lettre A.
Él. 10 ; hecté, 2 gr. 55 (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 24** [2].

D'après Six, le monnayage d'Oronte à Phocée n'aurait rien d'insurrectionnel ; les pièces que nous venons de décrire, auraient été frappées par Oronte à Phocée, en 387-386, lorsque ce satrape vint avec Tiribaze se mettre à la tête des forces perses rassemblées dans les ports de Phocée et de Cymé pour cingler ensuite vers les côtes de Cilicie, puis celles de Chypre [3].

Cependant, je ne vois aucune raison sérieuse de séparer ces pièces du reste du monnayage d'Oronte qui date nettement de l'insurrection de 362. La physionomie même du satrape ne permet pas de croire que son effigie phocéenne soit de 24 ans antérieure à celle qu'on voit sur les autres pièces.

D'après ce que nous avons dit plus haut, le monnayage d'Oronte est insurrectionnel, ce qui explique la présence d'un statère d'or et l'absence de tout type ou légende rappelant le Grand Roi, à l'encontre des monnaies de Tissapherne ou de Pharnabaze. La multiplicité des ateliers où furent frappées les monnaies d'Oronte est justifiée par l'étendue de l'insurrection et la part ardente qu'y prirent la plupart des villes grecques de la côte d'Asie-mineure. Outre ces villes, la ligue des révoltés de 362 comprenait les généraux commandant les garnisons des villes de la côte, Ariobarzane, satrape de Phrygie, Mausole, dynaste de Carie, Autophradate, satrape de Lydie, enfin tous les peuples de l'Asie-mineure, Lyciens, Pisidiens, Pamphyliens, Ciliciens, etc. Les rebelles élurent pour chef Oronte qui, aussitôt investi du pouvoir suprême, se procura l'argent nécessaire pour assurer, pendant une année entière, la solde d'une armée de vingt mille hommes.

« Les rebelles, poursuit Diodore (XV, 91), élurent pour leur chef, avec une autorité absolue, Oronte ; mais aussitôt que ce satrape fut investi du pouvoir et qu'il eut reçu l'argent nécessaire pour assurer, pendant une année, la solde de 20,000 hommes, il trahit ceux qui avaient mis en lui leur confiance. Comme il se figurait qu'il obtiendrait aisément du roi de magnifiques récompenses et la satrapie générale des provinces maritimes, s'il livrait aux Perses les révoltés, il commença par envoyer devant Artaxerxès ceux qui lui avaient apporté l'argent et livra également aux généraux détachés sur les lieux par le roi, un grand nombre de villes avec leurs garnisons, composées d'étrangers à la solde de la ligue. Cet exemple fut suivi et une trahison du même genre éclata en Cappadoce... »

L'échec lamentable de la coalition explique le peu d'abondance du monnayage d'Oronte. D'autre part, on n'a jusqu'ici signalé aucune monnaie qu'Oronte ait fait frapper en Cilicie, à l'époque où ce satrape était chargé par le Grand Roi de diriger la guerre contre Evagoras de Salamine.

1. Pièce passée de la coll. de Subhi-Pacha dans celle de Six, aujourd'hui au Cab. royal de La Haye. Six, *Zeit. für Numism.*, t. VI, 1879, p. 98 et pl. III, nº 42 ; *Num. chron.*, 1894, p. 331 et pl. XIII, 17.
2. E. Babelon, *Invent. Waddington*, nº 1419.
3. Diod. Sic., XV, 2; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 331.

Pendant longtemps, les historiens se sont demandé si le satrape Oronte ne devait pas être dédoublé en deux personnages : le premier, gendre du roi Artaxerxès Mnémon et satrape d'Arménie ; le second, satrape de Mysie, suivant le titre que lui donne Diodore de Sicile. Ce problème d'histoire est aujourd'hui résolu. En 1886, on a découvert, près de Pergame, une inscription qui raconte que le Bactrien Oronte, fils d'Artasyras, s'étant insurgé contre le roi Artaxerxès Mnémon, avait déporté les habitants de Pergame, puis avait fait sa soumission au Grand Roi [1]. Un autre texte épigraphique trouvé plus récemment au Nimroud-Dagh, au nord de l'ancienne Samosate, sur le tombeau d'Antiochus Ier, roi de Commagène, contient les lignes suivantes : « A la mémoire d'Aroandès, fils d'Artasouras, qui épousa la reine Rhodogune, fille du Roi des rois, le grand Artaxerxès dit Mnémon [2] ». Le mot Aroandès n'est qu'une forme d'Aryandès, Oroandès, Orontès, dont la transcription arménienne est Erouant. L'identité de l'*Orontès, fils d'Artasyras*, de l'inscription de Pergame, et de l'*Aroandès, fils d'Artasouras*, de l'inscription du Nimroud-Dagh, est certaine. Aroandès ou Orontès épouse Rhodogune, fille d'Artaxerxès Mnémon, dans l'inscription ; c'est également le cas de l'Oronte de Xénophon et de Plutarque, qui gouverne l'Arménie et jalouse Tiribaze. Il résulte de là qu'il n'y a qu'un seul et unique Oronte dont la carrière agitée s'étend depuis 401 jusqu'en 348 [3]. Ce satrape était l'ancêtre lointain de la dynastie qui régna sur la Commagène dans le siècle qui précède l'ère chrétienne : c'est à ce titre que la stèle d'Oronte ornait le tombeau d'Antiochus le Commagénien. Malheureusement cette stèle mutilée ne présente plus trace de figure humaine. Il eût été particulièrement intéressant de comparer cette image traditionnelle avec le portrait authentique que nous fournissent les monnaies. Suivant Plutarque, Oronte ressemblait à Alcméon, fils d'Amphiaraus [4].

1. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 236.
2. Humann et Puchstein, *Reisen in Kleinasien und Nord Syrien* (Berlin, 1890) ; Th. Reinach, *op. cit.*, p. 237.
3. A cette dernière date, Oronte était encore à la tête de sa satrapie et il était allié des Athéniens qui lui décernèrent une couronne d'or et le titre de citoyen ; le Rhodien Mentor paraît lui avoir succédé (Diod. Sic., XV, 90-91 ; Polyen, VII, 14 ; *C. I. Att.*, II, 1, nº 108 ; cf. Waddington, *Mélanges*, II, 1867, p. 19-23). Les historiens anciens confondent souvent les noms et les personnages qui se sont appelés Orontès, Aryandès, Aroandès, Orœtès, etc. (Krumbholz, *De Asiæ minoris satrapis persicis*, pp. 16 et 86 ; Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 235).
4. Plutarque, *Aratus*, 3. Une statue d'Alcméon avait été consacrée dans l'oracle de Delphes (Pausanias, X, 10, 2) ; Th. Reinach, *loc. cit.*, p. 238.

§ III. — Satrapes indéterminés.

Lampsaque, Cymé, Cebren.

(vers 334).

66. — Tête imberbe de satrape, à droite, coiffée de la tiare persique avec fanons sur le cou, les paragnathides dénoués.

℞. Protomé de Pégase galopant à droite; devant, une légende dont il ne reste plus que la lettre A.

Æ 12; — 1 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. LXXXVIII, fig. 26**; — 0 gr. 86 (*L, B*) [1].

J'ai conjecturé autrefois que la lettre A, la seule qu'on puisse lire sur ce petit bronze, pouvait être la dernière du mot [OPONT]A [2]. Mais l'effigie du satrape étant imberbe ne saurait convenir à Oronte. Il s'agit plutôt du même satrape, peut-être Autophradate (?), qui a fait frapper les pièces que nous décrivons ci-après (n°s 67 et 68) et qui ont aussi une effigie imberbe; dans ce cas, on pourrait proposer ici la lecture [OAT]A. La protomé de cheval ailé, au revers, indique peut-être l'atelier de Lampsaque. Six, rapprochant la tête satrapale sur ces petits bronzes de celle qui paraît sur des bronzes plus grands de la ville de Cios, a proposé d'attribuer les uns et les autres à Mithridate, fils d'Ariobarzane, qui fut dynaste de Cios et de Caréné, de 337 à 302 [3].

67. Tête imberbe de satrape, à gauche, coiffé de la tiare persique avec fanons, les paragnathides ramenées sous le cou.

℞. OATA. Tête et cou de cheval bridé, à gauche; dessous, le monogr. ⊓.

Ʀ 10; trihémiobole, 1 gr. (*L*) **Pl. LXXXVIII, fig. 27**; — 1 gr. 02 (*B*) [4].

Je n'ose suivre Six et Imhoof-Blumer qui ont considéré les lettres OATA comme les initiales du nom perse OATA- φραδάτης pour Αὐτοφραδάτης. Plusieurs personnages de ce nom sont connus dans l'histoire. Six, propose d'attribuer la petite pièce n° 67 à Autophradate, satrape de Lydie qui, en 390, fut chargé par Artaxerxès II, d'une expédition en Chypre, contre Evagoras Ier, roi de Salamine. Mal secondé par Hécatomnos, roi

1. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 311, n° 1 et pl. XIII, 5.
2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 56, n° 379. Six a contesté à tort l'existence de cette lettre A (*Num. Chron.*, 1894, p. 312).
3. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 311.
4. B. Head. *Catal. Ionia*, p. 327, n° 20 et pl. XXXI, 13; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 248, n° 96; E. Babelon. *Perses Achém.*, Introd., p. LXXVII; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 327, n° 3.

de Carie, Autophradate échoua dans cette entreprise [1]. Le nom de ce satrape est mentionné dans deux inscriptions lyciennes sous la forme FATAΓPΔΔATA (*Vataprddata* [2].

Un autre Autophradate, susceptible aussi d'avoir des monnaies, est celui qui était à la tête d'une armée et coopérait aux opérations de Memnon le Rhodien sur la côte d'Asie-mineure dès le temps où Philippe de Macédoine formait des projets d'invasion [3]. Plus tard, au printemps de 333, Autophradate à la tête de la flotte perse, s'empare de Mytilène, de Ténédos et d'autres points du littoral : il reste longtemps maître de la mer Egée et des côtes de Carie tandis qu'Alexandre poursuit sa marche triomphale sur le continent asiatique [4]. Autophradate a donc pu battre monnaie comme chef de la flotte. La tête de cheval de la pièce précédente indique peut-être l'atelier de Cymé, en Æolide.

68. — Tête imberbe de satrape, à gauche, coiffée de la tiare persique avec fanons, les paragnathides ramenées sous le cou ; la tiare parait ceinte d'une couronne de laurier.

℞. Le monogramme ⋇ occupant tout le champ.

Æ 9 ; (*P*) **Pl. LXXXVIII, fig. 28** ; — autres ex. nombreux (*L*) [5].

La tête satrapale paraît être la même que sur les pièces précédentes [6]. Le monogramme du revers (KE) désigne probablement l'atelier de Cebren, en Troade. Le même monogramme se retrouve sur des bronzes classés à cette ville, qui ont au droit deux têtes de bélier accolées l'une à l'autre en sens inverse [7]. M. Wroth a conjecturé que ces monnaies satrapales de Cebren ont dû être frappées soit au temps où la Cébrénie était gouvernée au nom des Perses, par Mania, veuve de Zenis de Dardanos, vers l'an 400, soit plutôt après la paix d'Antalcidas en 387, lorsque l'Asie-mineure toute entière fut livrée aux Perses [8]. Je crois que ces petits bronzes sont d'une époque plus voisine de l'invasion macédonienne.

1. Diod. Sic, XIV, 98 ; Théopompe, XII, frag. 3 ; Krumbholz, *De Asiæ min. Satrapis*, p. 64-66 ; W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 120 ; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 328.
2. Six, *loc. cit.*, p. 329. D'après Six, le monogr. composé de ΓO sur la pièce nº 67 serait la marque de l'atelier de la petite ville de Poseidion, sur la côte orientale de la Cilicie, en face de Chypre.
3. Droysen, *Hist. de l'Hellenisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 200 ; mais Judeich (*Kleinasiatische Studien*, p. 303 et s.) a fait observer que Droysen t d'autres historiens modernes ont souvent confondu le rôle d'Autophradate avec celui de Memnon le Rhodien
4. Droysen, *op. cit.*, p. 313 et s.
5. W. Wroth, *Catal. Troas*, p. 44, nos 18 à 22 et pl. VIII. 16.
6. Waddington pensait que cette tête était plutôt celle du berger Pâris dont le tombeau se voyait dans le voisinage de Cebren (Waddington, *Mélanges*, 1861, p. 26).
7. W. Wroth, *op. cit.*, p. 44, nº 16 et pl. VIII, 15.
8. W. Wroth, *op. cit.*, Introd., p. xx.

§ IV. — Spithridate

à Lampsaque et à Cymé

vers 334 av. J.-C.

Deux chefs perses du nom de Spithridate sont historiquement connus. Le premier était un hyparque, qui se révolta contre Pharnabaze en 396 av. J.-C. [1]. Le second fut satrape de Lydie et d'Ionie sous Darius III Codoman [2]; il était le frère de Rhœsacès et il périt, comme ce dernier, en 334, à la bataille du Granique, où il commandait la cavalerie hyrcanienne à la tête de laquelle il faillit tuer Alexandre [3].

C'est au satrape de Sardes Spithridate, et non à son homonyme, l'hyparque révolté contre Pharnabaze, qu'il faut attribuer les monnaies qui portent ΣΠΙΘΡ ou ΣΠΙ, avec l'effigie d'un satrape [4]. Elles ont été frappées à l'occasion des préparatifs militaires que faisait Darius pour s'opposer à l'invasion d'Alexandre.

69. — Tête barbue du satrape Spithridate, à gauche, coiffée de la tiare persique dont les paragnathides sont ramenées sous le menton.

℞. ΣΠΙΘΡΙ. Protomé de Pégase bondissant à droite, les ailes recroquevillées.

Æ 14; tétrobole, 2 gr. 63 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 1**; autre ex. 2 gr. 50 (*B*) [5].

70. — Tête barbue du satrape Spithridate, à gauche, coiffée de la tiare persique dont les paragnathides sont dénouées (non ramenées sous le menton).

℞. ΣΠΙΘΡΙ. Protomé de Pégase à droite, comme ci-dessus.

Æ 14; tétrobole, 2 gr. 88 (*L*) **Pl. LXXXIX, fig. 2** [6].

71. — Tête barbue du satrape Spithridate, à gauche, coiffée de la tiare persique dont les paragnathides sont ramenées sous le menton.

℞. ΣΠΙΘΡΙ. Protomé de cheval au galop à droite.

Æ 15; tétrob., 2 gr. 77 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 3**; — autre, 2 gr. 88 (*L*) [7].

1. Xénoph., *Anab.*, VI, 3, 7; *Hellen.*, III, 4, 10; W. Judeich, *op. cit.*, p. 70.
2. Arrien, *Anab.*, I, 12, 8; cf. Diod. Sic., XVII, 19, 20, où Spithridate est nommé Σπιθροβάτης.
3. Plutarque, *Alexandre*, 16.
4. B. Head hésite entre les deux Spithridates (*Hist. numor.*, p. 512-513), mais finalement il s'arrête au satrape (*Ionia*, p. 327). M. Wroth a classé la monnaie du British Museum à l'hyparque révolté contre Pharnabaze. (*Numism. Chronicle*, 1888, p. 17.
5. A. de Sallet, dans la *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, 1871, p. 424; cf. A. de Rauch, dans les *Berliner Blätter*, t. V, 1869, p. 29.
6. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 327, nº 18 et pl. XXXI, 11; *Num. Chron.*, 1888, p. 17 et pl. I, 14.
7. Wroth, *Num. Chron.*, 1900 p. 289, nº 23 et pl. XIV, 6.

72. — Tête barbue du satrape Spithridate à droite, coiffée de la tiare persique dont les paragnathides sont ramenées sous le menton.

℞. ΣΠΙ. Protomé de cheval au galop à droite ; au-dessus, la croix ansée ♀.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 4**

73. — Variété (quelquefois on lit seulement ΣΠ).

Æ 12 ; — 1 gr. 20 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 5 ;** — autres ex., (*L*, *B*) [1].

Les pièces précédentes qui ont au droit l'effigie incontestable de Spithridate [2], sont, les unes, au revers de la protomé de cheval ailé, Pégase ou hippocampe, les autres, au revers de la protomé de cheval ; elles ont dû être frappées, les premières à Lampsaque, les secondes à Cymé.

M. Droysen a contesté que Spithridate eût battu monnaie à Lampsaque sous le prétexte que cette ville se trouvait en dehors des limites de la satrapie de Spithridate [3]. Mais de nombreux exemples nous ont déjà prouvé que les satrapes frappent monnaie, non point en vertu de leur autorité satrapale, mais comme chefs d'armées dans les pays où les transporte le hasard des opérations militaires. En ce qui concerne Spithridate en particulier, la question n'est donc point de savoir si Lampsaque s'est trouvée comprise dans le gouvernement de ce satrape, mais seulement si ce chef d'armée eut, à un moment donné, son quartier général dans cette ville. Je ne puis non plus, en vertu du même principe, souscrire à l'opinion de Six quand il dit que la monnaie d'argent de Spithridate a dû être frappée « à Adramytim ou à Iolla, dont Spithridate aura été dynaste en même temps qu'il était satrape, ou avant qu'il devînt satrape d'Ionie ou de Lydie en 334 [4]. »

Sans doute, la présence du Pégase ou du cheval sur les monnaies de Spithridate est un argument à peine suffisant pour affirmer que le satrape Spithridate a fait battre ses monnaies militaires à Lampsaque et à Cymé [5], car il est évident qu'on a pu imiter ou copier dans d'autres ateliers les types monétaires de ces deux villes. Mais si nous ne connaissons pas dans d'assez amples détails les opérations militaires auxquelles présida Spithridate avant la bataille du Granique, pour pouvoir affirmer qu'il prit ses points d'appui à Lampsaque et à Cymé, il faut cependant reconnaître que les types monétaires sont en faveur de cette présomption.

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 327, n° 19 et pl. XXXI, 12 ; A. de Sallet, dans la *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, 1871, p. 424.

2. A. de Sallet voulait reconnaître sur ces pièces l'effigie de Darius III Codoman (Sallet, dans la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. III, p. 424-425.)

3. Droysen, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. II (1875), p. 313 ; cf. *Hist. de l'hellénisme* (trad. Bouché-Leclercq), t. I, p. 185, note.

4. Six, *Num. Chron*, 1888, p. 114, note 56.

5. A. de Sallet, *Num. Zeit.*, t. III, p. 424-425.

§ V. — Memnon le Rhodien.

à Ephèse

(en 334 av. J.-C.)

Au milieu du IVe siècle, les Ephésiens supportaient avec contrainte le joug des tyrans que le roi de Perse leur imposait; aussi furent-ils des premiers à appeler de leurs vœux l'invasion de l'Asie par les Grecs d'Europe. Ils se révoltèrent ouvertement en 338, et c'est à leur instigation que Philippe de Macédoine lança sur l'Ionie une armée d'avant-garde de dix mille hommes.

A cette nouvelle, Darius chargea son meilleur général, Memnon le Rhodien, frère de Mentor, de s'opposer à l'invasion : celui-ci battit les Macédoniens à Magnésie sur le Méandre, puis s'empara d'Ephèse où le parti perse qui l'avait appelé, pilla le sanctuaire d'Artémis et renversa la statue de Philippe érigée dans le temple [1]. Memnon installa dans la ville une forte garnison et un gouvernement oligarchique à la tête duquel furent placés Syrphax et son fils Pelagon [2]. On était en 336. Aussitôt après, Memnon leva de nouvelles troupes, rassemblant des contingents de tous pays, pour résister à la grande armée qu'Alexandre ne tarda pas à amener. Après la bataille du Granique, au printemps de 334, Memnon dut battre en retraite sur l'Ionie, se dirigeant droit sur Ephèse où la nouvelle de la défaite des Perses avait causé une vive émotion. Ayant essayé en vain d'organiser la résistance à Ephèse, Memnon, poursuivi par Alexandre, descendit en Carie et se jeta dans Halicarnasse où il fut assiégé dans l'automne de 334. C'est au milieu de ces événements et pour la solde de l'armée de Memnon que furent frappées à Ephèse les curieuses pièces dont suit la description :

74. — ΠΥΘΑΓΟΡΗ[Σ]. Le roi Darius III Codoman à demi agenouillé à droite, la jambe gauche en avant; il est coiffé de la cidaris crénelée et vêtu de la candys relevée sur le genou gauche; de la main gauche avancée il tient son arc et de la main droite il porte transversalement sa javeline ornée d'un pommeau et la pointe dirigée vers le sol.

℞. Dépression creuse, de forme irrégulière, dans laquelle on pourrait peut être reconnaître, en combinant les parties saillantes et les parties creuses, un quadrupède (sanglier?) tourné à gauche.

1. D'après Arrien (I, 17, 11): τούς τε Μέμνονα ἐπαγαγόμενους καὶ τούς τὸ ἱερὸν συλήσαντας τῆς Ἀρτέμιδος καὶ τούς τήν εἰκόνα τοῦ Φιλίππου τήν ἐν τῷ ἱερῷ καταβαλόντας...

2. Voyez, au sujet de ces faits, W. Judeich (*Kleinasiatische Studien*, pp. 303 et 305), qui démontre que Droysen et les autres historiens ont mal établi la suite des événements en disant, notamment, que Syrphax fut installé à Ephèse en 337, par le satrape Autophradate.

Æ 24; tétradr. rhodien, 14 gr. 77 (*L*) **Pl. LXXXIX, fig. 6** [1]; — autre ex., 14 gr. 83 (*B*) [2].

75. — ΔΗ. Même tête du roi Darius III Codoman en archer porte-javeline.
℞. Dépression creuse analogue.
Æ 23; tétradr. rhodien, 14 gr. 68 (*L*) **Pl. LXXXIX, fig. 7** [3].

Ce tétradrachme (n° 75) est de provenance indienne et serait, d'après M. Head, de fabrique indo-bactrienne comme certaines doubles dariques d'or.

76. — Variété; au droit, le monogramme ⩓.
Æ 23; tétradr. rhod., 14 gr. 97 (*Imhoof*) [4].

77. — Sans lég. Même type de Darius III Codoman en archer porte-javeline, à droite. — ℞. Dépression creuse analogue.
Æ 25; tétradr. rhod., 14 gr. 36 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 8.**

78. — Variétés, 15 gr. 42 (*Luynes*); 15 gr. 20; 14 gr. 75 (*L*); 14 gr. 40 (*P*); 12 gr. 92 fruste (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 9, 10, 11, 12** [5].

La pose de la tête et la physionomie de Darius Codoman sur ces dernières variétés, sont identiques sur la darique d'or du même prince, qui porte, au revers, une lettre carienne (ci-dessus, n° 36 et pl. LXXXVII, fig. 24).



N° 79.

79. — Même type de Darius III Codoman en archer porte-javeline, à droite; derrière, les lettres BA (Βασιλέως).
℞. Dépression creuse analogue aux précédentes.
Æ 14; — 2 gr. 38 (*B*) [6].

1. B. Head, *Cat. Ionia*, p. 323, n° 1 et pl. XXXI, 1.
2. B. Head, *Coinage of Lydia and Persia*, p. 48.
3. B. Head, *Cat. Ionia*, p. 323, n° 2 et pl. XXXI, 2.
4. Imhoof-Blumer, *Revue suisse de numismatique*, t. XIII, 1906, p. 271, n° 23; cf. *Catal. Prowe* (1904), pl. IX, n° 1337.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 324, n° 3 à 6 et pl. XXXI, 3.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 520, n° 4 et pl. XIX, 22.

79 *bis*. — Variété ; en contremarque, une étoile
Æ 15 ; (*L*) **Pl. LXXXIX, fig. 13** [1].



N° 80.

80. — Même droit (sans les lettres).
℞. Dépression incuse pareille aux précédentes. — Æ 9 ; (*L*) [2].

81. — Même type de Darius III Codoman en archer porte-javeline, à droite.
℞. Deux carrés de lignes en relief, inscrits l'un dans l'autre ; en appendice, un trait perpendiculaire à l'un des côtés du grand carré.
Æ 13 ; — 1 gr. 40 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 14;** — autre ex. (*L*) [3].

Ce groupe monétaire a provoqué l'attention de nombreux savants qui ont cherché à en expliquer le type de revers et à en fixer l'attribution. Ce revers est singulier : on y a vu les vagues de la mer, symbole de la puissance maritime des Perses ; des constellations ; des serpents, des nuages, que sais-je encore ! Il est possible que le principe en ait été inspiré par le revers des dariques qui présente généralement des aspérités non moins singulières. Il faut probablement reconnaître ici la silhouette d'un sanglier dont une portion du corps et des pattes est gravée en creux et une autre portion en relief (voyez surtout les fig. 10 et 11 de notre pl. LXXXIX). Les revers des monnaies des rois de Gebal présentent, de même, des figures qui sont mi-partie en creux et mi-partie en relief (voyez notre pl. CXVII, fig. 11 à 17). Le sanglier en relief est fréquent sur les monnaies d'Asie-mineure de cette époque, par exemple à Méthymne et en Lycie.

Quant à l'attribution à Ephèse et à Memnon le Rhodien, elle se justifie par les événements politiques que nous avons résumés et par les observations suivantes.

Dès l'an 394, Ephèse inaugura la frappe des monnaies du système rhodien, qui portent les noms de prytanes éponymes. Ces monnaies sont uniformément aux types autonomes de l'abeille et du cerf ; or, dans la liste de ces prytanes, on trouve un ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ, un ΔΗΜΑΓΟΡΗΣ, un ΔΗΜΟΚΛΗΣ [4], un ΑΓΗΝΩΡ. On a rapproché ces noms de ceux qui sont inscrits sur les monnaies satrapales décrites ci-dessus. Le prytane Πυθαγόρης paraît donc avoir signé, à la fois ou successivement, les monnaies urbaines et les monnaies de Memnon le

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 49 et pl. III, 21 ; *Catal. Ionia*, p. 324, n° 7. Les lettres ΙΑ lues par M. Head sont plutôt ΒΑ, comme sur la pièce précédente.
2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 49 et pl. III, 22 ; *Catal. Ionia*, p. 324, nos 8 et 9.
3. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 49 et pl. III, 23 ; *Catal. Ionia*, p. 324, nos 10 et 11 et pl. XXXI, 4. On a voulu voir dans le type du revers, un étendard, le plan d'un camp militaire ou le plan d'un autel du feu (*atesh-gah*).
4. B. Head, *Num. Chron.*, 1880, p. 118 et 120.

Rhodien, chef de l'armée perse cantonnée à Ephèse. Quant aux syllabes ΔΗ et ΑΓ, il est impossible, sans doute, de démontrer qu'elles doivent être complétées en Δημαγόρης ou Δημοκλῆς, en Ἀγήνωρ ou autrement encore, mais on conviendra qu'il est bien tentant de croire qu'elles désignent ces prytanes éponymes.

La rencontre de ces noms sur les monnaies satrapales et sur les monnaies urbaines contemporaines ne saurait être due au hasard; leur identification se trouve confirmée par ce fait que le nom Πυθαγόρης à une désinence ionienne qui circonscrit le pays d'émission des monnaies satrapales à l'Ionie ou aux pays asiatiques habités par la race ionienne [1]. De plus, les monnaies satrapales sont du même poids que les monnaies autonomes de la ville : ce sont des statères rhodiens [2]; elles ont aussi, d'une manière générale, le même flan large avec tranche à arêtes vives.

Cependant, le classement à Éphèse des monnaies satrapales que nous venons d'étudier a été contesté. La découverte faite dans l'Inde du statère qui porte la signature ΔΗ a d'abord porté M. Head à se demander si, en dépit des rapprochements exposés ci-dessus, le groupe monétaire

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 49 ; *Hist. numor.*, p. 512.

2. Le Πυθαγόρης des monnaies de Memnon le Rhodien ne saurait être, d'après les observations qui précèdent, ni un certain Pythagoras cité dans une inscription grecque trouvée à Suse, qui le qualifie σωματοφύλαξ (W. Waux, *Num. Chron.*, t. XVIII, 1856, p. 147), ni le navarque lacédémonien Pythagoras qui, en 401, vint à Issos avec 35 vaisseaux de guerre pour appuyer la révolte de Cyrus le Jeune (Xénophon, *Anab.*, IV, 1). Charles Lenormant pensait à Pythagoras ou Pnytagoras, le compétiteur d'Evagoras II au trône de Salamine (Ch. Lenormant, *Trésor de numism.*, *Rois grecs*, p. 139). Ce sont là des conjectures vaines.

dont il s'agit n'appartient pas plutôt à la Syrie ou à la Phénicie [1]. Puis, M. Head est allé récemment, jusqu'à émettre l'opinion que le groupe monétaire dont il s'agit devait être, en bloc, reporté plus loin encore du côté de l'Orient, jusque dans l'Inde [2]. Il observe que ces monnaies d'argent sont du même style que des doubles dariques d'or, tardives, qui sont sûrement de fabrique indienne; en second lieu, que sur six spécimens de cette série d'argent que possède le Musée britannique, deux au moins, parmi lesquels la pièce avec ΔΗ, proviennent sûrement de l'Inde, et deux autres ont probablement la même origine : on ignore, dit-il, la provenance du statère qui fournit le nom de ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ, mais la forme ionienne du nom peut s'expliquer par la présence, sur les confins de la Bactriane et de l'Inde, des Ioniens qui y furent transportés par Xerxès.

On n'ose pas suivre l'éminent numismate jusqu'au bout dans sa théorie [3]. Il paraît démontré que le tétradrachme avec la syllabe ΔΗ est de fabrique indo-bactrienne; il est certain aussi qu'on a recueilli sur les confins de l'Inde un certain nombre d'exemplaires de la série monétaire qui nous occupe; mais n'a-t-on pas aussi trouvé, même en abondance, dans ces mêmes régions éloignées, des monnaies sûrement frappées en Macédoine, à Athènes, en Thrace, dans l'Asie-mineure, et transportées au loin par des prisonniers de guerre ou autrement? Ne sommes-nous pas certains

1. B. Head, *Ionia*, p. 323, note. Le statère à la légende ΔΗ, entré au British Museum, a d'abord été publié par Cunnigham dans le *Journal Asiat. Society of Bengal*, 1881, p. 70, nº 11 et pl. XVII, 2.

2. B. Head, *Num. Chronicle*, 1906, p. 5-6.

3. Cf. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 272, note.

que ces monnaies occidentales ont été imitées dans la vallée de l'Indus, longtemps après Alexandre[1]? Il est donc probable qu'on a imité dans l'Inde les monnaies d'origine éphésienne que les soldats de Darius fuyant devant Alexandre, ont emportées dans ces lointains pays. Mais ces imitations n'autorisent point à soutenir que le groupe monétaire tout entier est d'origine indienne. D'après Sestini (*Lett.* III), un tétradrachme avec le nom ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ, accompagné d'un autre aux mêmes types, sans légende, a été trouvé à Samos Les exemplaires du Cabinet de Paris et ceux de la collection Waddington ne proviennent nullement de l'Inde, mais des marchands de Smyrne et environs. La darique d'or qui a le même type que ces pièces d'argent et dont la patrie est marquée par une lettre carienne ne saurait, non plus, être de provenance indienne.

En résumé, la suite des événements politiques explique clairement l'émission de nos monnaies à Ephèse. Vraisemblablement les prytanes éponymes de cette ville, en 335 et suiv., étaient Δημοκλῆς (ou Δημαγόρης), Πυθαγόρης et Ἀγήνωρ ; ils frappaient monnaie aux types urbains lorsque Memnon prit la ville et y installa Syrphax. Memnon, ayant besoin d'argent pour la solde de son armée et le recrutement de ses troupes, leur fit émettre, concurremment avec les monnaies de la ville, les statères au type du roi de Perse, qui portent leurs noms. L'émission de ces pièces, en 335, a dû continuer pendant la campagne qui aboutit à la bataille du Granique, et durant la retraite de Memnon sur Ephèse, puis sur Halicarnasse. Il est, en effet, très probable que l'atelier monétaire de Memnon se déplaça et le suivit dans sa fuite : les pièces du même type et du même poids que les précédentes, mais anépigraphes, ont dû être frappées ailleurs qu'à Ephèse, par exemple à Milet et à Halicarnasse, où Memnon séjourna.

Quoi qu'il en soit de ce point secondaire, le monnayage que nous venons d'étudier représente le numéraire que fit frapper, en 335 et 334, Memnon le Rhodien à la tête de l'armée perse qui fut victorieuse à Magnésie, prit Ephèse, puis fut vaincue au Granique et poursuivie par Alexandre.

1. Voyez notamment à ce sujet, les monnaies thraco-macédoniennes transportées dans la région euphratique. E. Babelon, *Traité. Descript. historique*, t. I, p. 1106.

CHAPITRE IV

LES DYNASTES DE CARIE

La Carie demeura fidèle à la ligue attico-délienne jusqu'à la paix d'Antalcidas en 387. A partir de cette date elle retomba définitivement sous le joug des Perses, mais au lieu d'être rattachée à l'Ionie comme du temps de Tissapherne, elle eut désormais des satrapes propres et héréditaires [1]. Le premier fut Hécatomnos, qui est dit Καρίας δυνάστης dès 391 [2] ; le traité d'Antalcidas ne fit que confirmer sa situation qui passa à ses descendants.

Voici la suite chronologique des dynastes de Carie : Hécatomnos, 395 à 377 ; — Mausole, 377 à 351 ; — Artémise, 351 à 350 ; — Idrieus, 350 à 343 ; — Ada, 343 à 340 ; — Pixodaros, 339 à 334 ; — Rhoontopatès, 334 ; — Ada, restaurée, 334 [3].

En dehors des preuves historiques qui démontrent que les dynastes de Carie reconnaissaient la suzeraineté du roi de Perse, on peut citer leurs inscriptions dans lesquelles l'année de règne du roi de Perse, est mentionnée en premier lieu [4]. Les auteurs les désignent par les épithètes suivantes : σατραπης, ἐπίσταθμος, ὕπαρχος, δυνάστης, ἄρχων, τύράννος, βασιλεύς ; les inscriptions les appellent *satrapes* [5]. C'est donc par abus qu'on donne aux satrapes héréditaires de Carie le nom de roi. Le mot βασιλεύς leur est exceptionnellement appliqué et seulement par des auteurs des bas temps [6].

§ I. — **Hécatomnos** (395 à 377 av. J.-C.).

La résidence de ce satrape était Mylasa. En 390, ayant été chargé par Artaxerxès II Mnémon de conduire la guerre contre Evagoras I[er] de Salamine, son rôle fut, dans

1. P. Krumbholz, *De Satrapis Asiæ minoris persicis*, p. 78 et suiv.; W. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, p. 226 ; B. Head, *Catal. Caria*, Intr. p. LXXXI.
2. Diod. Sic., XIV, 98.
3. G. Schmidt, *Geschichte der Karischen Fursten*, Gottingue, 1861 ; P. Krumbholz, *De Satrapis persicis*, p. 83 ; Pohla, *De dynastis Caricis ;* Jürgens, *De rebus Halicarnassensium*, p. 56-58 : Bergk, dans le *Rheinisches Museum*, 1882, p. 364 et s.; et surtout, W. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, p. 226.
4. *C. I. Gr.*, n° 2691, *c-e* ; et 2919.
5. Droysen, dans la *Zeit. f. Num.*, t. II, 1875, p. 311, note.
6. Droysen, *ibid.*

cette circonstance, plus qu'équivoque [1]. Hécatomnos, mentionné dans plusieurs inscriptions grecques et lyciennes, mourut en 377, dix ans après la paix d'Antalcidas [2].

Les monnaies d'Hécatomnos se partagent en deux groupes. Le premier est formé de pièces de poids rhodien, au type de Zeus Stratios ou Labrandeus qu'on retrouve sous tous les règnes suivants (n°s 82 et 83) [3]; le second est formé de pièces qui ont les types des monnaies autonomes de Milet, le lion et l'étoile (n°s 84 à 87).

Groupe A. — *Types cariens.*

82. — Zeus Stratios ou Labrandeus, debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre. Traces d'un carré creux.

℞. EKATOM· Lion debout, à droite.

Æ 22; tétradr. rhodien, 15 gr. 17 (*B*) **Pl. LXXXIX, fig. 15** [4].

83. — Variété, sans lég. ou lég. hors du flan.

Æ 23; tétradr. rhod., 15 gr. 15 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 16**; — autre ex., 14 gr. 32 (*L*) [5].

Groupe B. — *Types milésiens.*

84. — EKA· Tête de lion à gauche, la gueule béante et tirant la langue, une patte avancée de gauche à droite.

℞. La rosace milésienne formée de quatre pétales en croix séparées par des folioles stylisées. Champ concave.

Æ 27; statère milésiaque, 12 gr. 40 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 17.**

85. — EKA· Même tête de lion (la patte est hors du flan).

℞. La rosace milésienne, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 16; drachme attique, 4 gr. 23 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 18.**

1. Diod. Sic., XIV, 98; XV, 2; Isocrate, *Discours*, IV, 162.
2. *C. I. Gr.*, n° 2919; J. Imbert, dans le *Babyl. and oriental Record*, mai 1891, p. 110; cf. Diod. Sic., XVI, 36; P. Krumbholz, *De Satrapis*, p. 80.
3. Sur le culte du Zeus Carien ou Zeus de Labranda, Zeus Stratios, voyez : Th. Schreiber, dans les *Verhandlungen* du congrès de Philologie, tenu à Vienne en 1893 (publié en 1894); Overbeck, *Zeus*, p. 268 et suiv.
4. J. Friedlænder et A. von Sallet, *Das Königl. Münzkabinet* (1877), n° 227; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 229, n° 22; Imhoof-Blumer, *Rev. suisse de numism.*, t. XIII (1906), p. 260.
5. *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. 180, n° 1 et pl. XXVIII, 1.

86. — Même droit (la patte visible).

℞. La rosace milésienne ; champ concave.

Æ 16 ; drachme attique, 4 gr. 20 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 19** ; — autres ex., 4 gr. 24 (*Luynes*) ; 4 gr. 25 ; 4 gr. 11 (*P*, *L*) [1].

87. — EK[A]. Même tête de lion à gauche, avec la patte avancée à droite.

℞. La rosace milésienne stylisée. Carré creux.

Æ 11 ; trihémiobole attique, 1 gr. 04 (*P*) **Pl. LXXXIX, fig. 20** ; — autres ex., 1 gr. 25 ; 1 gr. 37 [2].

Le poids des pièces de ce second groupe (n°s 84 à 87) nous fournit une curieuse combinaison de l'étalon milésiaque et de l'étalon attique. La plus grande pièce, dont certains exemplaires avec le nom de Mausole (ci-après n° 88), approche de 13 gr. 10, se rattachant à un étalon milésiaque affaibli normalement de plus d'un gramme. Les divisions sont, au contraire, taillées suivant l'étalon attique également réduit, avec une drachme de 4 gr. 24 au lieu de 4 gr. 36. Nous avons déjà constaté dans les monnaies autonomes de Milet, une combinaison analogue où se reflète l'influence commerciale d'Athènes en Orient [3].

Les pièces précédentes (n°s 84 à 87) paraissent établir qu'Hécatomnos posséda Milet, au moins vers la fin de sa carrière, peut-être à partir du traité d'Antalcidas en 387. Comme cette conclusion n'est fondée que sur les monnaies, sans être appuyée par aucune donnée historique, Waddington a préféré reconnaître sur les pièces décrites ci-dessus, le nom d'un magistrat de Milet, homonyme d'Hécatomnos, plutôt que le dynaste carien lui même [4]. Mais cette hypothèse est contrariée par l'existence des autres monnaies, aux mêmes types, qui, à la place de EKA, ont la légende MA, lettres dans lesquelles on ne saurait guère méconnaître les initiales de Mausole, le successeur immédiat d'Hécatomnos (ci-après, n°s 88 et 89). C'est ce que Six a bien vu [5]. Toutefois, ce savant, à son tour, a conjecturé, que les pièces à types milésiens des dynastes de Carie, ont dû être frappées non pas à Milet, mais à Mylasa même ; de sorte qu'il ne serait pas nécessaire, pour expliquer ces monnaies, de supposer qu'Hécatomnos et Mausole ont étendu leur domination sur Milet [6]. Je n'hésite pas à être plus hardi : les types et le poids des pièces en question sont milésiens. Tout concourt à attester que ce monnayage est d'origine milésienne. La conclusion historique qui s'impose, c'est que Hécatomnos réussit à s'emparer de Milet et que cette ville demeura pendant quelque temps au pouvoir de Mausole, son successeur.

1. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 187, n° 36 à 41 et pl. XXI, 5 ; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 229, n° 15 à 17; Imhoof-Blumer, *Rev. suisse de numism.*, t. XIII, 1906, p. 262.

2. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 229, n°s 19, 20 ; Imhoof-Blumer, *Rev. suisse*, *loc. cit.*

3. Voyez *Descr. historique*, t. I, p. 270-271.

4. Waddington, *Mélanges numism.*, t. I (1861), pp. 14 à 16.

5. Six, *Num. Chronicle*, 1890, p. 228 et 231.

6. Imhoof-Blumer (*Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 260) adopte, comme Six, l'attribution à Mylasa.

§ II. — **Mausole** (377 à 353 av. J.-C.).

Dans le cours de son règne, Mausole transféra sa résidence de Mylasa à Halicarnasse qui devint la capitale de la Carie [1]. Les premières monnaies de ce prince (nos 88 et 89) sont des statères aux types milésiens de la tête de lion et de l'astre, comme les monnaies d'Hécatomnos ; nous avons dit plus haut que ces pièces ont dû être frappées à Milet plutôt qu'à Mylasa [2]. Lorsque les auteurs anciens nous disent que Mausole fit de vains efforts pour s'emparer de Milet, il faut sans doute entendre qu'il ne réussit pas à conserver longtemps cette conquête d'Hécatomnos [3].

En se fixant à Halicarnasse, Mausole inaugura une nouvelle monnaie qui devait persister dans la numismatique des satrapes cariens jusqu'à la destruction de la ville par Alexandre. Au droit, figure la tête d'Apollon de face, type déjà usité antérieurement sur quelques rares pièces d'Halicarnasse et imité de la tête de Hélios, des monnaies de Rhodes. Le poids est rhodien ; Mausole, d'ailleurs, occupa assez longtemps la citadelle de Rhodes [4].

D'après M. Head, la date probable de la première émission par Mausole des pièces de poids et de type rhodiens serait l'an 366 [5]. Les Μαυσσώλεια τετράδραχμα sont mentionnés dans les comptes de Délos [6]. Nous dirons plus loin, au chapitre de la Lycie, comment Mausole resté fidèle à Artaxerxès III Ochus, lors de la grande révolte des satrapes en 362, fut chargé de faire rentrer les insurgés dans l'obéissance, et obtint pour prix de sa fidélité, d'adjoindre la Lycie à son royaume.

Groupe A. — *Types milésiens.*

88. — **MA**. Tête de lion à gauche, la gueule béante et tirant la langue, une patte avancée de gauche à droite.

℞. La rosace milésienne formée de quatre pétales en croix séparées par des folioles stylisées.

AR 23 ; stat. milés., 13 gr. 07, tranche à arêtes vives (*P*) **Pl. XC, fig. 1 ;**

1. Diod. Sic., XVII, 23 ; Vitruve, II, 8, 11.
2. Six, dans *Num. Chron.*, 1890, p. 230. Sous les nos 24, 25 et 26, Six donne à Mausole de petites monnaies qui ne sauraient lui appartenir.
3. Newton, *Discoveries at Halicarnassus*, p. 45 ; cf. Polyen, VII, 8 ; Lucien, *Dial. mort.*, XXIV.
4. Démosth., *Or.* XV, 27 ; XXIV, 12 ; cf. V, 25.
5. B. Head, *Catal. Caria*, Intr., p. LXXXII.
6. Voyez le présent *Traité. Première partie, Théorie et doctrine*, t. I, p. 480.

— variétés, 12 gr. 80 (*P*); 12 gr. 68 (*L*)[1]; — 12 gr. 80 fourrée (*Klagenfurt*)[2].

89. — Protomé de lion à droite, la patte avancée (non retournée).

℞. Rosace à quatre pétales séparés par quatre folioles.

Æ 12; diobole, 1 gr. 37 (*B*)[3]. Attribution douteuse.

Groupe B. — *Types cariens.*

90. — Tête laurée d'Apollon, vue des trois quarts à droite, les cheveux partagés au milieu du front et échevelés (le cou est hors du flan).

℞. ΜΑΥΣΣΩΛΛ. Zeus Stratios ou Labrandeus debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche; de la main droite, il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

Æ 24; tétradr. rhod., 15 gr. 15 (*P*) **Pl. XC, fig. 2.**

91. — Même tête d'Apollon, la chlamyde agrafée sous le cou.

℞. ΜΑΥΣΣΩΛΛΟ. Zeus Stratios debout, comme ci-dessus.

Æ 27; tétradr. rhod., 16 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. XC, fig. 3**; — autre ex., 15 gr. 09 (*L*)[4].

92. — Variété, avec ΜΑΥΣΣΩΛ (le reste de la lég. hors du flan).

Æ 25; tétradr. rhodien, 15 gr. 91 (*P*) **Pl. XC, fig. 4.**

93. — Variété avec ΜΑΥΣΣΩΛΛΟ, et dans le champ à gauche, la lettre Γ.

Æ 24; tétradr. rhod., 15 gr. 16 (*P*) **Pl. XC, fig. 5.**

94. — Variétés, avec les lettres Α ou Β au pied de Zeus Stratios.

Æ 24; tétradr. rhod., 14 gr. 85 (*L*); 14 gr. 75 (*P*); 15 gr. 15 (*B*)[5].

1. *Catal. Ionia*, p. 188, nº 43 et pl. XXI, 6.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. XVI, 1884, p. 274, nº 107; *Rev. suisse*, t. XIII, 1906, p. 264; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 230, nº 23. Nous donnons plus loin (nºs 132 à 134) à Evagoras de petites divisions que, dans ce travail, M. Six a classées à Mausole.
3. Imhoof-Blumer, *Rev. suisse*, t. XIII, 1906, p. 264, nº 10.
4. *Brit. Mus., Catal. Caria*, p. 181, nº 1. Le poids de l'exemplaire de Luynes est exceptionnel et se rapproche de l'étalon attique.
5. *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. 181, nº 3; *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 156 et pl. VI, 11.

95. — Variétés; au revers dans le champ, à gauche, une couronne, ou la lettre ꓘ, ou le monogr. ME.
Æ 24; tétradr. rhod., 15 gr. 08 à 14 gr. 90 (*L*) **Pl. XC, fig. 6** [1].

96. — Même description. Au revers, dans le champ à gauche, la lettre Γ.
Æ 15; drachme rhodienne, 3 gr. 72 (*P*) **Pl. XC, fig. 7.**

97. — Variété; dans le champ à gauche, une couronne.
Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 56 (*P*); 3 gr. 65 (*L*) [2].

98. — Variété; dans le champ à g., le monogr. ME; 3 gr. 21 (*L*) [3].

99. — Variété; au pied de Zeus Stratios, la lettre B; 3 gr. 62 (*P*).

Le nom de Mausole fut populaire dans l'antiquité surtout à cause du colossal *mausolée* que lui fit élever, après sa mort, sa veuve Artémise, et dont les débris, comprenant la statue même de Mausole, ont été transportés des ruines d'Halicarnasse au Musée britannique [4]. Son nom est orthographié par les auteurs anciens Μαύσωλος ou Μαύσσωλλος; les monnaies donnent toujours cette dernière forme, au génitif, Μαύσσωλλο; quelquefois les dernières lettres manquent ou sont rognées. Les lettres isolées ou monogrammes qu'on relève dans le champ des pièces sont les initiales de noms de magistrats.

Le beau marbre que fournissent les montagnes voisines de Mylasa avait servi à édifier le temple célèbre de Labranda [5], où Zeus était honoré sous le nom de Στράτιος, Κάριος, Ὀσογώς, Ζηνοποσειδῶν, Λαβρανδεύς, correspondant ainsi à la fois au Zeus, au Poseidon et à l'Hadès des Grecs. La hache bipenne appelée en carien *labrys*, λάβρυς, qu'il porte sur l'épaule [6], l'épieu, le cheval, le trident, le crabe, le polos étaient les principaux emblèmes de ce Zeus à triple signification. Le Zeus Stratios de Labranda est, à partir de Mausole, le type de revers de toutes les monnaies des satrapes de Carie. Ses emblèmes et son temple se voient encore sur des pièces cariennes de l'époque romaine [7].

1. *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. 181, nos 6, 7 et 8 et pl. XXVIII, 3.
2. *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. 182, no 14.
3. *Brit. Mus. Catal. Caria*, p. 182, no 15.
4. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 339.
5. Hérod., V, 119.
6. Λυδοὶ λάβρυν τὸν πέλεκυν ὀνομάζουσι, Plut., *uest. grecques*, § 45.
7. Au sujet du sanctuaire de Labranda, de la statue de Zeus Stratios qui s'y trouvait, et du *labrys*, voir Overbeck, *Kunstmythologie*, II, p. 268; Newton, *Recent discoveries at Halicarnassos*, 1862, pp. 14, 15, 33 et 611-619; *Zeitschrift für Numism.*, t. II, p. 112; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 312; Alex. Condoléon, Ἀνέκδοτοι Μικρασιάναι Ἐπιγράφαι, nos 30 à 61, p. 15 et s. (Athènes, 1890, in-8o).

§ III. — **Hidrieus** (351 à 344 av. J.-C.).

Mausole étant mort sans enfants, Artémise qui était à la fois sa sœur et sa femme, lui succéda, et nous avons rappelé par quel somptueux monument elle sut immortaliser la mémoire de son époux. On n'a point de monnaies à son nom. Hidrieus qui la remplaça comme satrape de Carie était un autre de ses frères. En 351, le roi de Perse le chargea de poursuivre la guerre contre Chypre révoltée [1]; il agit en cette occasion de concert avec l'Athénien Phocion et le roi détrôné de Salamine, Evagoras II, qui passa en Carie pour organiser cette expédition qui dura jusqu'en 349. Nous verrons plus loin (§ VI), les monnaies qu'Evagoras fit frapper au milieu de ces conjonctures, dans les ports de Carie.

Un peu plus tard, Hidrieus s'insurgea contre Artaxerxès III Ochus, comme tant d'autres satrapes. Le roi de Perse le fit tomber dans un piège ; Hidrieus, fait prisonnier, fut probablement jeté dans les fers. A sa satrapie de Carie, Hidrieus joignait la possession des îles de Rhodes, de Cos et de Chios [2]; Isocrate l'appele le plus riche des satrapes [3]. Les monnaies d'Hidrieus ont des types semblables à ceux de Mausole : elles n'en diffèrent que par la légende.

100. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à droite, les cheveux partagés au milieu du front et échevelés ; la chlamyde agrafée sous le cou.

℞. ΙΔΡΙΕΩΣ· Zeus Stratios ou Labrandeus, debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. A ses pieds, la lettre Ε·

Æ 26; tétradr. rhod., 15 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. XC, fig. 8**; — autre ex., 15 gr. 07 (*L*) [4].

101. — Même description ; mais aux pieds de Zeus Stratios, la lettre Σ·
Æ 19; didr. rhod., 6 gr. 46 (*P*) **Pl. XC, fig. 9**; — 6 gr. 77 ; 6 gr. 48 (*L*) [5].

102. — Même description (sans lettre dans le champ).
Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 60; 3 gr. 62 (*P*) **Pl. XC, fig. 10.**

1. Diod. Sic., XVI, 42; Howorth, *Num. Chron.*, 1903, p. 15.
2. P. Krumbholz, *De Satrapis persicis*, p. 82-83.
3. Isocrate, *Disc. à Philippe*, t. I, p. 310 (ed. Clermont-Tonnerre).
4. *Brit. Mus. Catal.*, p. 183, n° 1 et pl. XXVIII, 5.
5. *Brit. Mus. Catal.*, p. 183, n°s 2 à 4 et pl. XXVIII, 6 (quelquefois, peut-être Ʃ au lieu de Σ).

102 *bis*. — Variété, avec M, dans le champ, à gauche.
Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 60 (*L*)[1].

103. — Même tête d'Apollon.
℞. I-Δ-P-I, entre les pétales de la rosace milésienne stylisée.
Æ 11; quart de drachme ou trihémi-obole rhod., 0 gr. 75 (*L*) **Pl. XC, fig. 11**[2].

104. — Même tête d'Apollon.
℞. I-Δ-P-I-E-Ω-Σ et la lettre E, entre les huit rayons de la rosace étoilée.
Æ 10; obole (?), 0 gr. 70 (*B*)[3].

§ IV. — **Pixodare** (340 à 334 av. J.-C.).

Ada, sœur et épouse de Hidrieus, lui succéda; elle fut, au bout de peu d'années, détrônée par son autre frère Pixodare[4]. Il n'existe pas de monnaies au nom de la reine Ada.

On a des pièces d'or et d'argent de Pixodare. Les monnaies d'or sont des drachmes, des dioboles, des oboles et des hémi-oboles d'or de poids attique réduit. Les monnaies d'argent sont des didrachmes, des drachmes et des oboles de poids rhodien pareils à ceux des rois précédents. Pixodare posséda la Lycie comme ses prédécesseurs et l'on a de lui un décret en lycien, rendu en 340 avant J.-C.

Tandis que sur les monnaies de Mausole la forme du génitif est toujours ΜΑΥΣΣΩΛΛΟ, nous trouvons, au contraire, sur les monnaies de Pixodare, tantôt ΠΙΞΩΔΑΡΟ, tantôt ΠΙΞΩΔΑΡΟΥ.

105. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs sur la nuque.
℞. ΠΙΞΩΔΑΡΟ[Υ]. Zeus Stratios ou Labrandeus, debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre; derrière le dieu, à ses pieds, un aigle, et dans le champ à g., la lettre A.
AV 15; hémi-statère att., 4 gr. 17 (*P*) **Pl. XC, fig. 12**.

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 183, n° 5 et pl. XXVIII, 7.
2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 183, n° 7 et pl. XXVIII, 8; *Hist. numor.*, p. 533.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 164, 1.
4. P. Krumbholz, *De Asiæ minoris Satrapis persicis*, p. 83. Dans Hérodote (V, 118) il est question d'un Carien, Πιξώδαρος, fils de Mausole, citoyen de Cindye, et gendre de Syennesis, roi des Ciliciens; ce personnage ne saurait être le même que le dynaste carien dont nous avons des monnaies, mais c'était probablement l'un de ses ancêtres.

106. — Même tête d'Apollon à gauche.

℞. ΠΙΞΩΔ. Même type de Zeus Stratios debout à dr. (sans aigle ni lettre).

AV 8; obole ou 1/12e de stat., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. XC, fig. 13**; — autre ex., 0 gr. 69 (*L*) [1].

107. — Même tête d'Apollon à gauche. — ℞. Γ-I. Bipenne (*labrys*).

AV 6; hémi-obole ou 1/24e de stat., 0 gr. 32 (*P*) **Pl. XC, fig. 14;** — autres ex., 0 gr. 36 (*P*); 0 gr. 33 (*Luynes*) [2].

108. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur la nuque.

℞. ΠΙΞΩΔΑΡΟ. Zeus Stratios ou Labrandeus debout à droite, tenant le sceptre et la bipenne, comme ci-dessus (sans aigle ni lettres).

AV 15; hémi-stat. attique, 4 gr. 15 (*L*) **Pl. XC, fig. 15** [3].

109. — Même tête d'Apollon à droite.

℞. ΠΙΞΩΔ. Même type de Zeus Stratios debout.

AV 9; hecté ou diobole, 1 gr. 42 (*P*) **Pl. XC, fig. 16;** — variété de style, 1 gr. 36 (*P*) **Pl. XC, fig. 17;** — autre ex., 1 gr. 39 (*L*) [4].

110. — Tête laurée d'Apollon vue de trois quarts à droite, les cheveux partagés au milieu du front, la chlamyde nouée sous le cou.

℞. ΠΙΞΩΔΑΡΟΥ. Zeus Stratios ou Labrandeus debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre; aux pieds du dieu, la lettre E.

Æ 23; tétradr. rhod., 15 gr. 10 (*P*) **Pl. XC, fig. 18.**

111. — Même description (sans lettre aux pieds de Zeus).

Æ 20; didr. rhod., 6 g. 99; 6 g. 95; 6 gr. 88 (*Luynes*) **Pl. XC, fig. 19, 20** [5].

112. — Variété de style, 6 gr. 98 (*Luynes*) **Pl. XCI, fig. 1.**

113. — Même description.

Æ 16; drachme rhod., 3 gr. 75 (*P*) **Pl. XCI, fig. 2**; — autres ex., 3 gr. 72 (*P*); 3 gr. 62 (*L*); 3 gr. 75 (*B*) [6].

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 184, n° 3 et pl. XXVIII, 11.
2. *Brit. Mus.*, p. 184, n° 4 et pl. XXVIII, 12.
3. *Brit. Mus.*, p. 184, n° 1 et pl. XXVIII, 9.
4. *Brit. Mus.*, p. 184, n° 2 et pl. XXVIII, 10.
5. Cf. *Brit. Mus. Catal.*, p. 185.
6. *Brit. Mus. Catal.*, p. 185, nos 11 à 14; *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 157 et pl. VI, 14.

114. — Même tête d'Apollon.

℞. ΠΙΞΩΔΑΡΟ (rétrograde), entre les pétales de la rosace milésienne stylisée.

AR 9; trihémi-obole rhod., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. XCI, fig. 3**; — 0 gr. 76 (*L*) [1].

§ V. — Rhoontopatès ou Orontopatès.

(334 à 333 av. J.-C.).

Ce satrape était le gendre de Pixodare. On sait, par le récit d'Arrien, avec quel courage il défendit Halicarnasse contre Alexandre [2]. Le nom de ce fier satrape, qu'Arrien appelle 'Οροντοβατής, a subi chez les auteurs modernes de singulières altérations. Brandis, Krumbholz, Droysen, B. Head [3] l'ont appelé Othontobatès. Un exemplaire entré ultérieurement dans la collection de Hirsch est venu dissiper à peu près tous les doutes. Tandis qu'on lisait sur la pièce du Cabinet de Paris (ci-après, n° 115), ΟΘΟΝΤΟΠΑΤΟ [4] et ΦΘΟΝΤΟΠΑΤΟ [5], le nouvel exemplaire de Hirsch a donné nettement ΡΟΟΝΤΟΠΑΤ[Ο] [6], forme qu'on doit définitivement reconnaître aussi sur l'exemplaire de Paris.

Ce mot ΡΟΟΝΤΟΠΑΤΟ se rapproche singulièrement de l''Οροντοβάτης d'Arrien; mais, pour faire concorder tout à fait la légende monétaire avec le texte de l'historien, on doit se demander, avec L. de Hirsch, s'il ne faut pas lire [Ο]ΡΟΟΝΤΟΠΑΤΟ. Cette conjecture ne peut s'appuyer sur aucun des exemplaires actuellement connus; elle repose pourtant sur l'analogie du nom 'Οροονδάτης donné à un satrape d'Égypte [7]. Il y a aussi d'autres noms qui commencent par ΟΡΟ : 'Ορόντης, 'Οροβάτης, Οροφέρνης, etc. M. J. Imbert a reconnu le nom d'Orontopatès dans l'inscription lycienne du tombeau de Payava. Ce nom revêt en lycien la forme *Rantapata*, dans laquelle on reconnaît aisément Rhoontopatès [8].

Les monnaies de Rhoontopatès se partagent en deux groupes : 1° celles qui sont aux types traditionnels des dynastes cariens; 2° celles que Rhoontopatès fit frapper comme chef de l'armée perse opposée à Alexandre en Carie : elles ont des revers persiques, comme la plupart des monnaies satrapales.

Groupe A. — *Types cariens.*

114. — Tête laurée d'Apollon vue de trois quarts à droite, les cheveux partagés au milieu du front, la chlamyde nouée sous le cou.

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 185, n° 15 et pl. XVIII, 15.
2. Arrien, *Anab.*, I, 23; II, 5, 7; Strabon, XIV, 2, 17.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 534.
4. Eckhel, *D. N. V.*, t. II, p. 597; Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 400, et *Suppl.*, t. V, pl. VII, 5.
5. Ch. Lenormant, *Trésor de numism. Rois grecs*, p. 71.
6. *Revue numismatique*, 1887, p. 89 à 96.
7. Héliodore, II, 24; V, 8, etc.
8. J. Imbert, dans la *Revue archéologique*, 3e série, t. XV (1890), p. 130; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 244,

℞. ΡΟΟΝΤΟΠΑΤ[Ο]. Zeus Stratios ou Labrandeus debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche ; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre.

Æ 24 ; tétradr. rhod. 15 gr. 08 (*coll. de Hirsch*, Bruxelles) **Pl. XCI, fig. 4**[1].

115. — Même droit.

℞. [Ρ]ΟΟΝΤΟΠΑΤΟ. Même type de Zeus Stratios.

Æ 23 ; tétradr. rhod., 15 gr. 03 (*P*) **Pl. XCI, fig. 5**.

Groupe B. — *Type persique.*

116. — Zeus Stratios ou Labrandeus debout à droite, barbu et lauré, vêtu d'un chiton talaire et d'un manteau rejeté sur le bras gauche ; de la main droite il tient la bipenne (*labrys*) appuyée sur son épaule et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

℞. Le roi de Perse debout à droite, tirant de l'arc, la jambe gauche avancée ; il a une longue barbe, il est coiffé d'une cidaris à quatre denticules et il est vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille par une ceinture.

Æ 25 ; tétradr. rhodien, 15 gr. 04 (*P*) **Pl. XCI, fig. 6** [2].

§ VI. — **Monnaies satrapales d'Evagoras II.**

Evagoras II était roi de Salamine depuis environ l'an 361, lorsqu'en 351 éclata la grande révolte de la Phénicie et de Chypre contre Artaxerxès III Ochus. Seul de tous les dynastes des villes de Chypre et de la côte de Phénicie, Evagoras demeura fidèle au roi de Perse. Il fut, en conséquence, chassé de son trône de Salamine et remplacé par Pnytagoras qui était peut-être son frère [3]. Mais Evagoras, réfugié en Asie-mineure, trouva un appui auprès des troupes perses et des alliés du Grand Roi. Il réunit une flotte et une armée dans les ports de la côte de Carie.

Au printemps de l'année 350, Artaxerxès III Ochus chargea le satrape de Carie, Idriaeus, de concert avec l'Athénien Phocion et Evagoras II détrôné, de faire ren-

1. L. de Hirsch, *Rev. num.*, 1887, p. 93, pl. IV. 3.
2. J. de Foville, *Rev. num.*, 1905, p. 286 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 265, nº 11 (attribuée à Hécatomnos après la paix d'Antalcidas).
3. Voyez ci-après, à *Salamine* de Chypre.

trer sous le joug l'île de Chypre insurgée[1].

Idrieus rassembla une flotte de 40 vaisseaux et de 8000 mercenaires grecs. Cette armée quitta les ports de Carie pour aller débarquer à Chypre sous la conduite de Phocion et d'Evagoras. Ceux-ci vinrent mettre le siège devant Salamine où se renferma le roi rebelle et usurpateur Pnytagoras. Toutefois, Evagoras II ne réussit pas à rentrer dans son ancienne capitale. Ce fut alors que le roi de Perse, pour le dédommager de cet échec et le récompenser de ses services lui donna une compensation en l'installant roi de Sidon.

Nous reviendrons nécessairement sur ces événements en décrivant : 1° les monnaies qu'Evagoras II fit frapper comme roi de Salamine ; 2° celles qu'il émit comme roi de Sidon. Quant à celles qu'il fit frapper pour la plupart, en Carie, comme chef de l'armée qu'il organisa dans ce pays pour son expédition à Chypre, ce sont elles seules que nous allons décrire ici.



N° 117.

117. — Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus, à demi agenouillé à droite, en archer porte-javeline (comme sur les dariques) ; il a une longue barbe et sa cidaris est couronnée de trois denticules (pas de carquois).

℞. Evagoras II en satrape, à cheval au galop à droite et brandissant la lance de la main droite comme pour transpercer un ennemi ; un arc est suspendu au côté gauche de sa selle ; il baisse légèrement la tête ; il est coiffé de la tiare persique dont les mentonnières sont ramenées sous le cou et sa tunique est serrée à la taille. Dans le champ à gauche, la lettre 𐤔 ou 𐤉.

AR 25 ; tétradr. rhodien, 14 gr. 95 (*B*)[2].

118. — Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus, en archer porte-javeline, comme ci-dessus.

℞. Le satrape Evagoras II à cheval au galop à droite, comme ci-dessus.

Æ 11 ; (*B*) **Pl. XCI, fig. 7 et 8**[3].

1. Diod. Sic., XVI, 42.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 518, n° 1 et pl. XIX, 23 ; *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 266, n° 12. M. Imhoof rapproche ce statère de ceux que nous avons classés ci-dessus à Memnon le Rhodien (nos 74 à 81).

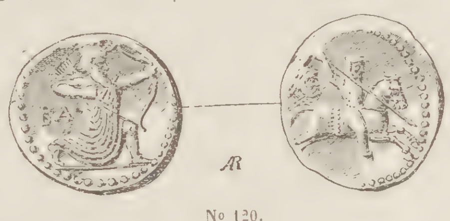
3. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1859, pl. I, 14 ; Six, *Num. Chron.* 1877, p. 83 et pl. III, 7.

119. — Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus, à demi agenouillé à droite et tirant de l'arc ; il a une longue barbe et sa cidaris est couronnée de trois denticules ; sa candys est relevée sur son genou gauche porté en avant ; sur son dos est un carquois rempli de flèches ; derrière le roi, la lettre **P** ; à l'exergue, **BA** (= Βασιλέως). Grènetis.

℞. Evagoras II en satrape, à cheval au galop à droite et brandissant sa lance de la main droite, au-dessus de sa tête ; il est coiffé de la tiare persique dont les mentonnières sont ramenées sous le cou et sa tunique est serrée à la taille. Derrière lui, dans le champ, une tête d'Héraclès barbu à droite, coiffée de la peau de lion nouée sous le cou. Grènetis.

Æ 22 ; tétradr. rhod., 15 gr. 10 (*Jameson*) **Pl. XCI, fig. 9** [1].

Le type du satrape à cheval et brandissant sa lance que nous voyons sur cette pièce et les suivantes, se rencontre identique sur un cylindre perse de la collection Pauvert de la Chapelle au Cabinet des Médailles : sur la gemme gravée, le cavalier combat contre un ours qui se dresse devant son cheval [2].



Nº 120.

120. — Même type du roi de Perse tirant de l'arc, à droite ; derrière lui, dans le champ, les lettres **BA**. Grènetis. — ℞. pareil au précédent.

Æ 22 ; tétradr. rhod., 15 gr. 03 (*H. Weber*) [3].

121. — Sans légende ni lettre ; mêmes types et symbole. Style négligé.

Æ 22 ; tétradr. rhod., 14 gr. 70 (*L*) **Pl. XCI, fig. 10** ; — autres variétés 14 gr. 80 à 14 gr. 67 [4].

122. — Le roi de Perse tirant de l'arc, comme ci-dessus (bon style ; sans légende).

1. Cf. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 268, nº 22.

2. E. Babelon, *Catal. de la coll. Pauvert de La Chapelle*, pl. III, fig. 17 ; cf. Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. CIX.

3. H. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 30, nº 63 et pl. III, 16 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. II, p. 519, nº 3 et pl. XIX, 24 ; Imhoof-Blumer. *Revue suisse*, t. XIII, p. 268, nº 21.

4. Six, *Num. Chron.* 1877, p. 82 (i) et pl. III, 1 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, p. 298, nº 20.

℞. Le satrape Evagoras à cheval, comme ci-dessus ; derrière lui, dans le champ, la lettre phénicienne O (ע) ; à l'exergue, un dauphin à droite. Grènetis.

Æ 22 ; tétradr. rhod., 14 gr. 94 (*P*) **Pl. XCI, fig. 11.**

123. — Variétés, avec le même symbole du dauphin (*P*) **Pl. XCI, fig. 12** ; — autre ex., 14 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. XCI, fig. 13** ; — autre ex., 14 gr. 96 [1].

124. — Variété, pièce fourrée, 14 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. XCI, fig. 14** ; — autres, 14 gr. 22 ; 14 gr. 12 [2].

125. — Variété ; au droit, devant le roi, un foudre ; au revers, même symbole du dauphin.

Æ 22 ; tétradr. rhod., 14 gr. 90 (*B*) [2] ; — autre ex., 14 gr. 31 (*Imhoof*) [3].

126. — Variété ; au revers, derrière le cavalier, une petite tête d'aigle (*L*) [4].

127. — Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus en archer, comme ci-dessus ; derrière lui, une petite tête de lion et la lettre ꓘ (*caph*?)

℞. Evagoras à cheval, comme ci-dessus ; dessous, un oiseau (aigle, perdrix?)

Æ 22 ; tétradr. rhod. 14 gr. 51 (*B*) **Pl. XCI, fig. 15** [5].

128. — Le roi Artaxerxès III en archer, comme ci-dessus, sa tiare ornée de cinq dents.

℞. Le satrape Evagoras à cheval au galop à droite, comme ci-dessus (sans symbole dans le champ).

Æ 23 ; tétradr. rhod. (*P*) **Pl. XCI, fig. 16** ; — autres ex., 15 gr. à 14 gr. [6].

129. — Le roi Artaxerxès III en archer, comme ci-dessus ; devant son genou gauche, les lettres OO (עע) ; derrière lui, la lettre phénicienne ᛘ (צ). Grènetis.

℞. Evagoras à cheval, comme ci-dessus : dans le champ, une étoile à huit rayons.

1. Montagu, *Catal. de vente*, I, 1896, p. 86, nº 676 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 267, nº 15.

2. Sur les exemplaires fourrés, le décapage du métal a pu faire croire qu'il y avait au revers la lettre Θ au lieu de O. C'est une erreur que les pièces bien conservées permettent de rectifier en toute sécurité. Six, *Num. Chron.* 1877, p. 82 (IV) ; Bunbury, *Catal. de vente*, 1896, II, p. 54, nº 409.

3. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 83 (X) ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 267, nº 18.

4. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 83 (VII) ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 267, nº 17.

5. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 83 (VIII) et pl. III, 5 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, p. 267, nº 16.

6. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 83 (IX) et pl. III, 6 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, p. 268, nº 19.

Æ 23 ; tétradr. rhod., 15 gr. (*P*) **Pl. XCI, fig. 17** [1] ; — autres ex., 15 gr. 02 (*Munich*) ; 14 gr. 38 ; 14 gr. 12 (*B*) [2].

130. — Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus en archer porte-javeline, à droite ; il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys ; de la main gauche avancée il tient son arc, et de la main droite il porte transversalement la javeline. Grènetis.

℞. Tête du satrape Evagoras, à droite ; il est coiffé de la tiare dont les mentonnières sont ramenées sous le cou. Grènetis.

Æ 11 ; obole rhod., 0 gr. 62 (*Luynes*) **Pl. XCI, fig. 18**.

131. — Variétés, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. XCI, fig. 19** ; — 0 gr. 58 (*L*) [3].



N° 132.

132. — Protomé de lion à gauche, la gueule béante.

℞. Oiseau (aigle, perdrix ?) à gauche. Carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole rhod., 0 gr. 35 (*P*) ; 0 gr. 30 ; 0 gr. 25 (*B*) ; 0 gr. 20 (*Six*) [4].

133. — Même droit.

℞. Oiseau (aigle, perdrix ?) à droite ; dans le champ, les lettres phéniciennes OO.

Æ 7 ; hémi-obole rhod., 0 gr. 25 ; 0 gr. 22 (*Six*) [5].

1. Mionnet (*Supplément*, VIII, p. 428, n° 38) a cru voir au droit OOOX, prenant pour des lettres l'extrémité de l'arc et des draperies ; il y a seulement OO. La lecture de Mionnet a induit Six en erreur (*Num. Chron.*, 1877, p. 86) ; ce savant proposait de lire OΘON et de reconnaître dans ces lettres les initiales du satrape carien *Othontopatès*.

2. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 82 (11) et pl. III, 2 ; Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 30 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Munzen*, t. II, p. 519, n° 2 ; *Revue suisse*, 1906, t. XIII, p. 267, n° 14. La lettre phénicienne au droit ou l'étoile au revers, paraissent manquer sur certains exemplaires, mais seulement sans doute par suite du mauvais état de conservation des pièces.

3. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 26, n°s 191 et 192, pl. IV, 17 ; Hill, *Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, p. 100, n° 25 et pl. XVII, 6 (classée à Mallos, en Cilicie) ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, p. 266, n° 13.

4. Comparez l'oiseau (perdrix ?) en symbole au revers du tétradrachme n° 127 (Pl. XCI, fig. 15). Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 87 et 1890, p. 230, n° 24 ; cf. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, p. 41 et pl. III, 80 ; *Archaeol. Zeitung*, 1849, pl. IX, 15. Sur un ex. Six a essayé de retrouver les traces de MA, et il a proposé dubitativement de classer ces pièces à Mausole.

5. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 87 et 1890, p. 230, n° 25.

134. — Même droit. — ℞. Tête imberbe de face ; champ concave.

Æ 6 ; tartémorion, 0 gr. 18 (*Six*) [1].

135. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retombant sur le cou, la tête ceinte d'un diadème très orné ; elle a des pendants d'oreilles et le cou drapé. Grènetis.

℞. Buste d'Evagoras II de face, coiffé de la tiare persique dont les mentonnières sont ramenées sous le cou ; il a un collier et il est vêtu du costume satrapal. Dans le champ, à gauche, une étoile. Grènetis.

Æ 12 ; obole rhod., 0 gr. 60 et 0 gr. 68 (*P*) **Pl. XCI, fig. 20 et 21** [2].

Ces oboles (n° 135) ont été frappées à Chypre où nous les décrirons de nouveau (voyez ci-après, nos 1119 à 1121).

Nous avons dit plus haut que tout ce groupe monétaire représentait le monnayage de la campagne entreprise par Evagoras II de 351 à 349, au nom du roi de Perse, pour reconquérir l'île de Chypre insurgée et rentrer dans Salamine d'où il avait été chassé. Les monnaies décrites ci-dessus, et frappées pour la solde des troupes, l'ont été, les unes dans les ports de Carie et peut-être jusqu'à Rhodes, Cos et Chios qui furent possédées par Hidrieus, le dynaste carien allié d'Evagoras, les autres dans l'île de Chypre même, au cours de l'expédition. Leur attribution se justifie, au moins pour la plupart des pièces que nous avons groupées, par les arguments suivants :

1. Sur un certain nombre de pièces on trouve la lettre phénicienne O (*aïn*) ou la même lettre redoublée OO, et ces lettres ne peuvent être que l'abréviation du nom d'Evagoras II, puisque les mêmes lettres OO se retrouvent identiquement, ainsi que nous le constaterons plus loin, sur les monnaies qu'Évagoras fit frapper comme roi de Sidon : elles correspondent aux lettres EYA (=EOA) qui sont inscrites sur les monnaies grecques qu'Evagoras II émit comme roi de Salamine.

2. Le lieu des trouvailles ; ces monnaies proviennent généralement de la côte de Carie, de Rhodes, du sud de l'Ionie et de Chypre [3]. En 1823, on a fait dans l'île de Calymna une importante trouvaille, publiée en 1847 par Borrell [4] et dont l'étude a été reprise par Six en 1877 [5]. Ce trésor se composait : de plusieurs milliers de sicles médiques ; de monnaies de Calymna, Cnide, Cos et Rhodes ; de monnaies des dynastes cariens Mausole, Hidrieus, Pixodare et enfin, d'exemplaires de la plupart des

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 87 et 1890, p. 230, n° 26.

2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 92, nos 624 à 626 ; cf. duc de Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, p. 44 et pl. VI (satrape incertain de Chypre).

3. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 268 et 270.

4. *Numism. Chron.*, 1847, t. IX, p. 165 ; cf. Head, *Hist. numor.*, p. 534.

5. J. P. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 81 et suiv.

monnaies satrapales d'Evagoras II. Il était manifeste que ces pièces avaient circulé ensemble, dans le même pays et ne se trouvaient pas réunies fortuitement.

3. Le poids de ces statères d'argent les rattache sans hésitation au système rhodien qui fut en usage pour la taille des espèces depuis 408 jusqu'à Alexandre, à Rhodes, en Carie et dans les contrées environnantes [1]; Evagoras II l'introduisit à Chypre où il persista après lui; on ne le rencontre pas en Cilicie.

4. Le style de ces pièces est identique à celui que les autres satrapes, tels que Memnon le Rhodien, firent frapper dans l'Ionie méridionale ou en Carie.

5. Les types sont bien ceux des monnaies satrapales, associant l'image du Roi des rois coiffé de la cidaris et celle du satrape lui-même, coiffé de la tiare persique.

6. Les symboles que nous trouvons dans le champ de ces pièces frappées dans les ports de Carie se retrouvent sur les monnaies de Salamine, comme si Evagoras eût pris à tâche de rappeler par là ses origines chypriotes et d'affirmer ses prétentions au trône qu'il revendiquait les armes à la main : la tête de lion, l'étoile, le dauphin sont des symboles essentiellement salaminiens; la tête d'Héraclès paraît à la fois sur des monnaies de Salamine et de Cos, qui dépendait d'Hidrieus.

7. Outre les lettres phéniciennes O et OO, les autres lettres méritent aussi d'attirer l'attention. Sur les n°s 119 et 120, la syllabe BA qui désigne le roi de Perse rappelle la mention semblable que nous avons trouvée sur les monnaies de Tissapherne frappées dans des circonstances analogues. Les lettres phéniciennes inexpliquées que nous avons relevées sur d'autres pièces indiquent aussi que ce monnayage n'est pas purement grec. Les oboles décrites sous le n° 135 sont sûrement frappées en Chypre où nous les retrouverons; nous les donnons ici parce qu'elles portent au revers le buste d'Evagoras II, qu'on peut comparer au type du cavalier satrapal sur ses pièces de fabrique carienne.

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 47; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Munzen*, t. II, p. 518.

CHAPITRE V

LES DYNASTES DE LYCIE

Voyez notre *Description historique*, t. I, p. 479 à 514 et pl. XXI et XXII.

§ I. — Considérations générales [1].

Le classement des monnaies frappées par les dynastes lyciens est encore aujourd'hui fort incertain. Nous avons donné au t. I de notre *Description historique* (p. 485 et suiv.) les pièces qui, par leur style, paraissent les plus archaïques et s'échelonnent environ depuis l'époque de Darius Ier, fils d'Hystaspe, jusqu'après les désastres de Xerxès en 480 et 479. Peut-être même dans cette première série se trouve-t-il quelques pièces dont la place chronologique se rapproche du temps où les Lyciens (Λύκιοι καὶ συντελεῖς) entrèrent dans la ligue attico-délienne, vers 468 ou 466, c'est-à-dire peu avant la bataille de l'Eurymédon [2].

Tandis que sur les pièces primitives que nous avons décrites (*Descript.*, t. I, n°s 782 à 841), les légendes sont, la plupart du temps, absentes ou ne se présentent que sous la forme de lettres isolées ou de monogrammes ou encore de monosyllabes, comme ΓV, pour Πύδναι (?), KV et KVB pour *Kuberniscos* ou plutôt, comme Six l'a ingénieusement conjecturé, *Kubernis*, fils de *Cossicas*, au contraire, dans les séries qui vont suivre, les monnaies anépigra-

1. Voyez la bibliographie générale que nous avons donnée dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 479 et ajoutez : G. F. Hill, *Catal. of the Greek Coins of Lycia, Pamphylia and Pisidia*, du Musée Britannique (Londres, 1897, in-8°); G. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 339 et suiv., et t. VIII, p. 330 et suiv.; Ern. Kalinka, *Tituli Lyciæ, lingua lycia conscripti* (t. I des *Tituli Asiae Minoris* de l'Acad. de Vienne); W. Arkwright, *Ueber das lykische Alphabet*, dans les *Jahreshefte d. Oesterr. arch. Instit.*, t. II, 1899, p. 52; Sophus Bugge, *Lykische Studien*, 1897; Six, *Numism. Chronicle*, 1898, p. 199 et s.

2. *C. I. Attic.*, n° 234; Diod. Sic., XI, 60; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 215.

phes sont l'exception; presque toujours nous allons rencontrer des noms abrégés ou en toutes lettres. Ces noms sont pour la plupart ceux de dynastes locaux; il en est quelques uns pourtant, qui sont des noms de villes comme ΑΡΞΝΑ (*Arñna*) Xanthos; ΤΛΑFΑ (*Tlava*) Tlos; FΥ+ΞΤΥ (*Vèhñtê*) Antiphellos; ΓΤΤΑΡΑ (*Pttara*) Patara; ΤΕΛΜ, initiales grecques du nom de Telmessos (en lycien ΤΡΧΜΕΣΙ, *Trm̃misz*). Parfois, même lorsque la lecture de la légende monétaire est indiscutable on hésite à y reconnaître un nom de dynaste ou un nom de ville. Le plus généralement il s'agit pourtant d'un nom d'homme tantôt au nominatif, tantôt au génitif.

Comment répartir ces noms de dynastes, qui vont se présenter à nous si nombreux, entre les villes des bassins du Xanthos, du Myros, de l'Arycandos, ou si l'on préfère la terminologie basée sur l'orographie du pays, entre les villes des districts du Cragos et du Masicytos? On entrevoit bien, par le style des pièces et par le relevé des noms inscrits sur la célèbre stèle de Xanthos, qu'un grand nombre de ces dynastes sont contemporains les uns des autres, et qu'ils frappent monnaie simultanément dans la seconde moitié du ve siècle, surtout au temps de la guerre du Péloponnèse. Mais on ne peut rien affirmer de plus.

Certains de ces petits princes n'ont régné que sur une seule cité; d'autres ont possédé plusieurs villes, tout un district ou tout un bassin fluvial; d'autres enfin comme Khreis et Périclès, ont étendu leur domination sur la Lycie entière et leur suzeraineté paraît avoir été reconnue par tous les dynastes locaux. D'autre part, si l'on peut retrouver les noms des quelques villes citées plus haut, où sont les pièces des dynastes de Trysa, Phellos, Trebenna, Limyra, Aperlæ, Patara, Pinara, Arycanda, et d'autres encore que nous voyons, après Alexandre, figurer parmi les villes monétaires de la confédération lycienne?

Sauf de rares exceptions, cette répartition géographique est encore aujourd'hui plus incertaine que la distribution chronologique. Et cette incertitude se trouve accrue par le fait que ces dynastes étant ordinairement liés les uns aux autres par le pacte fédéral lycien, s'empruntaient mutuellement ou associaient leurs types monétaires. Les mêmes coins ont servi à frapper un côté de monnaies dont l'autre face porte des noms variés de dynastes nécessairement contemporains [1]. Force est donc, dans l'état présent de nos connaissances, de disposer les monnaies des dynastes lyciens dans un ordre géographique tout empirique et un ordre chronologique basé surtout sur des considérations d'art, de fabrique et de style.

L'histoire politique de la Lycie avant Alexandre est, d'ailleurs, extrêmement obscure, en dépit de la grande quantité de noms propres que fournissent les monnaies et les inscriptions lapidaires.

L'entrée des Lyciens dans la confédération attico-délienne n'eut pas d'influence sur le système monétaire qui resta le même et ne fut jamais remplacé par le système attique. Mais certains types reflétèrent la nouvelle situation politique et nous verrons Athéna et la chouette prendre place sur les monnaies lyciennes et s'associer aux emblèmes nationaux.

Les Lyciens payaient encore tribut à

1. Voyez au sujet de ces emprunts réciproques de coins montaires: Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 211.

Athènes en 446 [1]; ils paraissent avoir revendiqué et reconquis leur indépendance vers 440, lors de l'insurrection de Samos. En 430 ou 429, ils battirent la flotte athénienne qui, sous les ordres de Mélésandre, était venue réclamer d'eux le tribut qu'ils payaient autrefois à la symmachie [2].

A dater de ce moment, les dynastes lyciens se replacèrent sous la suzeraineté du roi de Perse [3]; le plus important d'entre eux, et peut-être le chef de la confédération, paraît avoir été, à cette époque, Kuperlis dont nous verrons les abondantes séries monétaires, si toutefois elles n'appartiennent pas à deux dynastes homonymes.

Sur la période qui suit on essaye péniblement de tirer quelques éclaircissements historiques des inscriptions lyciennes. Une particularité de ces textes épigraphiques, d'une interprétation encore si incertaine, c'est qu'ils sont rédigés en deux dialectes apparentés, mais offrant pourtant des différences caractéristiques dont nous trouverons le reflet dans plusieurs légendes monétaires. L'un de ces dialectes est considéré comme étant la langue du district du Cragos ou des Lyciens proprement dits, les anciens Termiles; l'autre était la langue du district du Masicytos, habité par les Milyens, qui passent pour être les mêmes que les Solymes [4]. Ces deux dialectes se rencontrent côte à côte sur le fameux obélisque de Xanthos, qui demeure la base essentielle des études lyciennes [5]. On sait

1. *C. I. Att.*, n° 234.
2. Thuc., II, 69; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 215.
3. O. Treuber, *Géschichte der Lykier*, p. 101.
4. Treuber, *Geschichte der Lykier*, p. 21.
5. Je rappelle que cette grande inscription est reproduite notamment dans Moriz Schmidt, *The Lycian Inscriptions*, pl. VII (in-folio, 1868).

que ce monument célèbre les gestes de Khreis, fils d'Harpage, dont nous verrons plus loin les monnaies; le récit épigraphique s'arrête vers l'an 410; à travers le voile qui en enveloppe l'interprétation, on entrevoit que Khreis incarna l'indépendance nationale des Lyciens. Les noms propres qu'on reconnaît dans ce texte sont ceux d'Hystaspe, de Hiéraménès, d'Amorgès, d'Otanès, de Tissapherne fils d'Hydarnès, de Darius II, d'Artaxerxès II, des Spartiates, des Siciliens et quelques autres.

Les évènements auxquels il est fait allusion sont ceux de la dernière partie de la guerre du Péloponnèse, vers 415-410, évènements racontés aussi par Thucydide [1]. On voit par ces quelques données tout le parti que l'histoire et la numismatique auront à tirer de la stèle de Xanthos, quand le déchiffrement en sera plus avancé.

Un autre dynaste du même temps joua un rôle historique considérable et domina sur toute la Lycie : c'est Périclès qui commença de régner vers 420 et nous verrons ci-après les monnaies qui portent son nom. La victoire décisive de Conon en 394, à Cnide, sur les Lacédémoniens, rendit aux Athéniens quelque chose de leur prépondérance en Lycie. Pour se délivrer tout à fait du joug perse, Périclès eut l'imprudence de prendre part en 362, à la grande révolte des satrapes contre Artaxerxès III Ochus. La rébellion fut étouffée et le satrape de Carie, Mausole, qui s'était gardé de faire défection, reçut du Grand Roi la Lycie pour prix de sa fidélité.

1. Thucydide, VIII, 5, 6 et 28; cf. Deecke, dans le *Berliner Philolog. Wocheschrift*, 1888, p. 827-828; J. Imbert, dans *The babylonian and oriental Record*, t. IV, 1890, p. 153 et s.; J. Imbert, dans le *Museon* de Louvain, janvier et juin 1889; *Rev. archéol.*, t. I de 1890, p. 127.

Mais Mausole eut à faire la conquête du pays qui lui était ainsi dévolu. Il fut aidé par son lieutenant Condalos (Κόνδαλος ; dans les inscriptions lyciennes *Klintla*). Un épisode de cette guerre est raconté par Polyen[1].

Les Lyciens demeurèrent assez longtemps sous la domination de Condalos, puis de Pixodare dont on a un décret bilingue de l'an 340, si précieux pour le déchiffrement des inscriptions lyciennes [2]. Dans les derniers temps de la domination perse, les Lyciens s'affranchirent du joug des Cariens ; sous Darius III Codoman, ils avaient leur contingent dans l'armée de Mentor, et au commencement de la campagne contre Alexandre, leur flotte était sous les ordres de Memnon [3].

Après la conquête du pays, Alexandre confia le gouvernement de la Lycie à Néarque [4].

Le système d'après lequel sont taillées les monnaies que les dynastes de Lycie ont fait frapper dans les différentes villes de cette région depuis environ 530 jusqu'à l'invasion d'Alexandre le Grand, est le système des monnaies d'argent de Crésus, assez sensiblement réduit. Nous en avons dressé le tableau théorique en prenant pour base un statère de 9 gr. 84 à 8 gr. 64 [5]. Nous constaterons pourtant un statère milésiaque (n° 177*bis*), et un statère éginétique (n° 253) ; dans les derniers temps aussi, nous verrons exceptionnellement quelques statères peser jusqu'à 10 gr. et de petites divisions qui s'écartent du système normal, paraissant avoir été taillées pour faciliter les relations avec le commerce extérieur où les systèmes attique, milésiaque, éginétique, samien, rhodien étaient adoptés.

Nous avons donné également au t. I de notre *Description historique* (p. 506 et suiv.) les explications que nous sommes à même de fournir sur quelques-uns des principaux types des monnaies lyciennes : le sanglier, la triskèle, la tétraskèle, la diskèle, le labyrinthe et le Minotaure ; nous n'y reviendrons point ici. Mais combien d'autres types seraient susceptibles de provoquer nos recherches et appellent encore leur interprétation historique ou symbolique ! Un certain nombre de ces types se rapportent sans doute à Apollon Lycien, le dieu de la lumière, la divinité nationale du peuple dont il porte le nom. Parmi eux, il faut citer le sanglier si fréquent dans les montagnes de Lycie [1], la tortue, le griffon. Les exploits de Bellérophon, chez Homère, ont leur théâtre en Lycie [2] ; voilà pourquoi nous trouvons sur les monnaies lyciennes, Pégase, la monture de Bellérophon (n[os] 215 et suiv.). Le Sphinx, la Chimère et les Harpies contre lesquelles lutta Bellérophon [3],

1. Polyen, *Stratag.*, V, 42 ; voyez aussi l'anecdote conservée par Aristote, *Œconom.*, II, p. 1348 ; Hirschfeld, *Monatsberichte d. Berl. Akad.*, 1879, p. 716 ; Treuber, *Gesch. d. Lykier*, p. 106.

2. Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lyk. Sprachdenkmäler*, t. I, p. 60 ; Moriz Schmidt und W. Pertsch, *Neue Lykische Studien und das Decret des Pixodaros* (Iéna, 1869, in-8°).

3. Arrien, *Anab.*, I, 20, 3 ; Diod. Sic., XVII, 23, 6.

4. Arrien, III, 6, 6.

5. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 483.

1. Les jambons lyciens étaient renommés dans l'antiquité (Athénée, XIV, 657[e] ; cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXVII).

2. Cf. Treuber, *Gesch. der Lykier*, p. 57.

3. Bellérophon combattant la Chimère figure parmi les bas-reliefs de l'héroon de Trysa (M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 204 ; O. Benndorf, dans le *Jahrb. d. Kunsthist. Sammlungen des allerhöch. Kaiserhauses*, t. IX, 1889. C'est en Lycie que se trouvait la source de feu où était localisé le mythe de la Chimère (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*. t. V, p. 340 ; Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIX.

se justifient aussi bien que Pégase sur les monnaies et les monuments lyciens. Il est vraisemblable aussi qu'un certain nombre des types encore inexpliqués, qu'on rencontre sur les monnaies des dynastes lyciens, se rapportent à Sarpédon, à Pandaros, à Glaucos, à Téléphos et à Persée, autres héros mythiques que les Lyciens honoraient d'un culte particulier. Tel est donc, d'une manière générale, le cycle de légendes nationales interprété par les types monétaires lyciens, parfois si étranges.

Il y a aussi des types empruntés aux traditions purement helléniques, tels que les dauphins qui doivent se rapporter au culte de Poseidon, Hermès, Héraclès, Aphrodite, Arès, et surtout Athéna et la chouette qui rappellent que les Lyciens furent longtemps sous l'hégémonie d'Athènes. Nous signalerons aussi, au passage, des types qui sont de purs emprunts d'ateliers, sans portée politique, tels que la tête de Zeus Ammon empruntée aux monnaies de la Cyrénaïque, le sanglier ailé de Clazomène, le mufle de lion de Samos, le sphinx de Chios. Il en est qui sont imposés par les circonstances politiques, comme la tête d'Athéna de Syracuse (n°s 449, 450). D'autres types viennent sûrement de l'Orient, tel que le lion ailé et cornu que nous trouvons sur certains statères (Pl. XCVI, fig. 28 et 30), semblable aux lions ailés des frises des palais de Persépolis. Ces types nous font ainsi toucher du doigt, pour ainsi dire, le caractère mixte de la mythologie et de l'art lycien qui, le plus souvent sans doute, se présente à nous comme un chapitre particulier de l'art ionien, mais qui parfois aussi trahit l'ingérence des Perses en Lycie. Ce caractère asiatique nous est encore révélé par les remarquables portraits des grands chefs lyciens Khreis, Artembarès, Denevélès, que leur costume et leur style gréco-perse dénonce comme des Orientaux hellénisés (Pl. XCIX, fig. 2 à 12 ; Pl. C, fig. 15 et 16 ; Pl. CI, fig. 3 à 9).

Alphabet lycien.

A, A, ᗅ	a.	Ξ	î, in, n̄.
B, ᗷ	b.	O, ⊙	o, u.
Y, V, ⊬	g, v.	Γ, Γ, ᒋ	p.
Δ	d.	P, ᑭ	r.
E, Ę, E	i, ĕ.	Ƹ, ɛ, S	s.
F, ꟳ	f, v, ph.	T	t.
I, Σ	z.	↓, ᴪ	kh, g.
↑, ↑	ê, ä	ꟽ, ᴠ, Ψ	ë, eu.
+	h (esprit rude).	↓, ₹	ô, ou, an.
I	j, i (cons.).	ᴎ	v, f.
K, ʁ, IC	k, c.	M	ts, ç.
Λ	l.	)IC, ✱	q, w.
M, ᴍ, ᴍ	m.	Ж	th.
N, N, Y	n.	X	m̄.

§ II. — **Dynaste incertain.**

(vers 470 av. J.-C.)

136. — Protomé de sanglier bondissant à droite, une seule patte avancée.

℞. Le labyrinthe crétois au centre duquel est la tête de taureau du Minotaure.

Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. XCII, fig. 1.**

Le revers de ce statère rappelle une tradition nationale des Lyciens, à laquelle nous avons déjà fait allusion et qui prétend que les Lyciens étaient originaires de la Crète [1]. Sarpédon, l'ancêtre mythique des Lyciens, est donné, dans cette légende, comme un frère de Minos qui tua le Minotaure dans le labyrinthe crétois.

§ III. — **Dynaste incertain.**

(vers 470 av. J.-C.)

137. — Sanglier au repos, à droite.

℞. Tortue à carapace lisse. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 22 ; stat. lyc., 9 gr. 46 (*P*) **Pl. XCII, fig. 2.**

138. — Sanglier au repos, à droite.

℞. Tortue dont la carapace a une triple rangée d'écailles.

Æ 22 ; stat. lyc., 9 gr. 31 (*Luynes*) **Pl. XCII, fig. 3 ;** — autre ex., 8 gr. 95 (*L*) [1].

139. — Sanglier à droite, baissant la tête et se grattant le groin avec une patte de devant. Grènetis.

℞. Tortue à carapace lisse. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 23 (*P*) **Pl. XCII, fig. 4 ;** — autres ex., 9 gr. 62 (*Luynes*) ; 9 gr. 04 (*L*) [3].

140. — Sanglier au repos à gauche, baissant la tête.

℞. Tortue dont la carapace a une triple rangée d'écailles.

1. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 481 ; cf. Hérodote, I, 173.

2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 4, n° 17 et pl. I, 14.

3. *Brit. Mus.*, p. 4, n° 21 et pl. I, 17.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 22 (*P*) **Pl. XCII, fig. 5;** — autres ex., 9 gr. 17 (*P*); 9 gr. 06 (*L*) [1].

141. — Même description.

Æ 22; stat. lyc., 9 gr. 19 (*L*) **Pl. XCII, fig. 6** [2].

Ce statère n° 141 est surfrappé sur un didrachme d'Acanthe; nous citons plus loin un autre exemplaire surfrappé sur un statère du dynaste lycien Ténégurès, ce qui prouve que le monnayage au type du sanglier et de la tortue se prolongea longtemps [3].

142. — Protomé de sanglier bondissant à droite.

℞. Tortue dont la carapace a un triple rang d'écailles.

Æ 15; tétrobole lyc., 3 gr. 08 (*P*) **Pl. XCII, fig. 7** (pièce surfrappée).

143. — Même description.

Æ 11; diobole lyc., 1 gr. 43 (*P*) **Pl. XCII, fig. 8;** — autre ex., 1 gr. 60 (*P*).

La tortue qui paraît sur tout le groupe précédent est, sans doute, la tortue marine dont la carapace servit à fabriquer le résonnateur de la lyre d'Apollon Lycien.

§ IV. — **Dynastes incertains.**

(vers 470 av. J.-C.)

144. — Laie marchant à droite; sur son flanc, une triskèle. Grènetis.

℞. Triskèle. Aire creuse limitée par un grènetis circulaire.

Æ 16; tétrobole lyc., 2 gr. 78 (*P*) **Pl. XCII, fig. 9** [4].

145. — Laie marchant à droite (en surfrappe, une protomé de sanglier bondissant à droite).

℞. Triskèle. Aire creuse limitée par un grènetis circulaire.

Æ 11; obole lyc., 0 gr. 67 (*P*) **Pl. XCII, fig. 10.**

150. — Sanglier marchant à gauche.

1. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 4, n° 20 et pl. I, 16.
2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 4, n° 18 et pl. I, 15.
3. Voyez ci-après, n° 187; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 24 et 32, n° 71 et pl. X, 3 (extr. de la *Revue numismatique*, 1886-1887).
4. Cette pièce et les suivantes paraissent être la suite naturelle de celles que nous avons fait figurer sur notre pl. XXII, fig. 1 à 7.

℞. Triskèle; carré creux limité par un grènetis; dans les angles, une branche d'olivier, un cygne et un objet incertain.

Æ 16; diobole lyc., 1 gr. 46 (*L*) **Pl. XCII, fig. 11.**

151. — Protomé de sanglier ailé, bondissant à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. Triskèle. Carré creux limité par une ligne.

Æ 16; tétrobole lyc., 2 gr. 92 (*L*) **Pl. XCII, fig. 12.**

§ V. — Inbe... ou Ebni...?

152. — Sanglier marchant à gauche.

℞. ꟾꟽB↑ (*Inbè*... ou *Èbni*..., rétrogr.). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis; tréflage.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 28 (*P*) **Pl. XCII, fig. 13.**

§ VI. — Thiben...

153. — Sanglier à droite.

℞. XEB↑ꟽ (*Thibèn*...?) Triskèle dont les branches sont terminées en têtes de coqs.

Æ 16; tétrobole lyc., 2 gr. 80 [1].

Nous avons donné (*Descr. hist.*, t. I, p. 498, nos 820 à 825 et pl. XXII, 8, 9, 10) des monnaies qui ont la même triskèle en têtes de coqs, mais qui portent les initiales d'un autre dynaste [2].

§ VII. — Phy...

154. — Sanglier à gauche.

℞. Protomé de taureau à droite (sans les pattes), la tête de face; devant, le monogr. Φ. Carré creux limité par un grènetis.

1. Diamandaras, *Bull. corr. hell.*, t. XVII, 1893, p. 557; Hill, *Num. Chron.*, 1895, p. 15; *Catal. Lycia*, Introd., p. XXIX.

2. Cf. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 9, nos 41 à 44 et pl. III, 1 à 4; et notre *Descr. hist.*, t. I, p. 512.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. (*P*) **Pl. XCII, fig. 14** [1].

§ VIII. — **Dynastes incertains.**

155. Sanglier à gauche; sur le flanc de l'animal, la triskèle.

℞. Protomé de lion à gauche, la gueule béante et tenant entre ses griffes une petite tête de bœuf; dans le champ, une triskèle (rognée). Carré creux limité par un cadre de denticules.

Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 55 (*P*) **Pl. XCII, fig. 15**; — autres ex., 9 gr. 45 (*P*) **Pl. XCII, fig. 16**; — 8 gr. 71 (*L*) [2].



N° 155 *bis*.

155 *bis*. Lion à gauche dévorant une jambe de sanglier.

℞. Triskèle. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 18 ; stat. lyc., 8 gr. 77 (*H. Weber*) [3].

§ IX. — **Ekuvemis.**

(vers 470 av. J.-C.)

156. — Sanglier marchant à gauche, la tête baissée et se grattant la patte avec son groin.

℞. ᛕKOFᛕME (*Ekuvëmi*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 82 (*P*) **Pl. XCII, fig. 17**; — autres ex., 9 gr. 59 (*L*); 9 gr. 62 (*Six*) [4].

1. Il n'est pas vraisemblable qu'on doive, comme le propose Six (*Num. Chron.*, 1890, p. 249 à 253), interpréter le monogramme qui figure sur ce statère, comme représentant les initiales du nom de la ville carienne de Physcos ; mais il faut remarquer toutefois que le monogramme est grec et non lycien.

2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 8, n° 40 et pl. II, 18.

3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XXIX et pl. XLIV, 2.

4. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 9, n° 45 et pl. III, 5 ; Six, *Monnaies lyciennes*, p. 8, n° 87 ; cf. Fellows, pl. XVI, 3.

157. — Taureau cornupète, à gauche.

℞. ΨKOFΨME (*Ekuvëmi*). Triskèle. Carré creux.

Æ 13 ; tétrobole lyc., 3 gr. (*B*) **Pl. XCII, fig. 18** [1].

158. — Protomé de sanglier, bondissant à gauche, les pattes repliées ; sur l'épaule, la triskèle.

℞. ΨꝒOFΨME (*Ekuvëmi*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 27 ; stat. lyc., 8 gr. 93 (*P*) **Pl. XCII, fig. 19**.

Sur un tombeau de Limyra, Schmidt et Savelsberg ont lu OFΨME (*Uvëmi*) [2], nom que Six propose de compléter [ΨK]OFΨME. Mais cette restitution n'est pas certaine ; le mot commence la seconde ligne de l'inscription et semble complet. Si toutefois l'on adopte l'hypothèse de Six, Ekuvëmis aurait été dynaste de Limyra [3]. Comparez le nom grec Ἐκφύμιος.

§ X. — Mutleï.

(vers 470 av. J.-C.).

159. — Protomé de griffon à droite, l'aile recroquevillée, et levant une patte ; sur l'épaule de l'animal, la triskèle. Grènetis.

℞. ƎΨΛTOM (*Mutlëi*, rétrogr.). Triskèle. Carré creux.

Æ 20 ; stat. lyc., 7 gr. 17 (*L*) **Pl. XCII, fig. 20** [4].

160. — Sanglier allant à gauche, la tête baissée.

℞. Sans lég. Protomé de griffon à droite, l'aile recroquevillée et levant une patte ; en haut, dans le champ, la triskèle. Carré creux.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 44 (*P*) **Pl. XCII, fig. 21** [5].

Mutlëi est-il un nom de dynaste ou un nom géographique ? Six propose de faire régner Mutlëi dans le district du Masicytos, peut-être à Limyra [6]. Dans l'épi-

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 331, n° 38 ; *Choix*, pl. V, 157 ; Six, *Monnaies lyciennes*, p. 28, n° 88.

2. M. Schmidt, *The Lycian inscriptions*, pl. I, 2. n. 11, fig. 2 ; cf. Savelsberg, *Beiträge*, t. II, p. 68.

3. Six, *Monn. lyc.*, p. 93.

4. *Brit. Mus. Catal.*, p. 10, n° 46 et pl. III, 6 ; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 28, n° 85 (extrait de la *Revue numismatique*, 1886-1887).

5. Ce statère étant anépigraphe pourrait appartenir à un autre dynaste que la pièce précédente au nom de *Mutlëi* ; cependant le griffon est du même style et tout différent du griffon qui est au revers du tétrobole que nous avons publié sur notre pl. XXII, 11.

6. Six, *op. cit.*, p. 94.

taphe d'un tombeau de Rhodiapolis, il est fait mention de Xendias, fils d'Endlapas, du dême de *Mutlis* [1]; ce dernier nom a beaucoup d'analogie avec celui qui figure sur la médaille. Rappelons aussi le statère de notre *Descr. hist.*, t. I, n° 817, sur lequel on lit les lettres OM qui pourraient être les initiales de *Mutlëi*. Comparez les noms grecs Μοτίλης et Μότυλος.

§ XI. — **Esthêmis.**

161. — Type mal venu à la frappe (sanglier?)
℞. ↑Ƨ[X]↑XE (*Esthêmi?*) Triskèle. Carré creux.
Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 09 (*P*) **Pl. XCII, fig. 22.**

§ XII. — **Dynaste incertain.**

162. Triton anguipède à gauche; il a une tète barbue et de longs cheveux; la main gauche est ramenée sur son flanc; sa queue de poisson est relevée et fourchue.
℞. Triskèle dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ 10; hémi-obole lyc., 0 gr. 42 (*P*) **Pl. XCII, fig. 23.**

Ce type rappelle le Triton ou Typhon d'un statère et d'une hecté de Cyzique (comparez notre pl. VI, fig. 31 et 32).

§ XIII. — **Dynaste incertain** (*Lycie ?*).



N° 163.

163. — Taureau à gauche, sur une base dentelée; dessous, une étoile.
℞. Carré creux partagé en triangles par deux diagonales qui se croisent.

1. Imbert, dans le *Muséon* de Louvain, avril 1891 (t. X, n° 2), p. 267. Cf. E. Petersen und F. von Luschan, *Reisen in Lykien*, t. II, n. 172, p. 137.

Æ 21 ; stat, lyc., 8 gr. 54 (*Warren*) [1]. Attribution douteuse à la Lycie.

163 *bis*. — Taureau debout à droite, sur une base.
℞. Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 14 ; triobole lyc., 2 gr. 24, trouée (*L*) **Pl. XCIII, fig. 1** [2].

§ XIV. — **Uêlos (?).**

164. — Protomé de taureau à gauche, les pattes repliées.
℞. O↑Λ↑ (*Uêlo?*) Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 71 (*L*) **Pl. XCIII, fig. 2** [3].

165. — Protomé de taureau à droite, les pattes repliées.
℞. Même triskèle, mais sans légende.
Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 36 (L) **Pl. XCIII, fig. 3** [4].

Le dynaste dont le nom figure sur le statère n° 164, n'est pas autrement connu et la lecture de la légende est incertaine. Six a lu ↓↓O↓A (*Okuka* = Ὤγυγος); Fellows a proposé O↑F A↑ (*Oêfaè?*) et M. Head, O↑Λ↑ (*Uêlè*) [5]; on pourrait aussi, peut-être, lire A↓↑O↑ (*Akhêuè*, Ἀχευής, Ἀχαιός?). Avec la lecture *Uèlo*, on songe au nom carien Ὄαλος [6].

§ XV. — **Khrêtêi (?).**

166. — Protomé de sanglier à gauche, les deux pattes repliées, la section du corps marquée par trois lignes parallèles.

1. Ce statère peut remonter jusqu'au début du ve siècle. K. Regling, *Catal. Warren*, 1906, n° 1226 et pl. XXVIII. Nous avons donné une variété de ce statère aux *Incertaines* de la Macédoine (cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1247, n° 1827), et l'attribution à la région macédonienne nous paraît préférable au classement à la Lycie.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 11, n° 52 et pl. III, 12.
3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 17, n° 80 et pl. IV, 21 ; *Historia numor.*, p. 572; Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. XIV, 7 ; Six, *Monnaies lyciennes*, p. 29, n° 89.
4. *Brit. Mus.*, n° 81, et pl. IV, 22.
5. Comparez le nom de Ὕελος, fille de Minos, et celui de Ὑέλη, nom primitif de Velia en Lucanie. M. J. Imbert a admis la lecture *Okuka*, Ὠγύγου; cp. Et. de Byzance, v° Ὠγυγία. Imbert, dans *Babyl. and Oriental Record*, mai 1891, p. 111.
6. Dittenberger, *Sylloge inscript. graec.*, n° 6, d, 30 ; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIII.

℞. ↓P↑T↑E (*Khrètèi*, Κρηταῖος?). Tète de taureau de face, les cornes et les oreilles écartées. Carré creux.

Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 35 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 4.**

§ XVI. — **Dynaste incertain.**

167. — Bouc à gauche, détournant la tète et levant une patte de devant : dans le champ à gauche, la triskèle ; à droite, ↑ (*m* ou *f*?)

℞. Triskèle ; dans le champ, ↓ (*ô*) et ↓ (*Kh*). Carré creux et grènetis.

Æ 18 ; stat. lyc., 9 gr. 37 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 5.**

§ XVII. — **Dynaste incertain.**

168. — Cheval bondissant à droite en détournant la tète.

℞. Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; trihémi-ob. lyc., 1 gr. 18, trouée (*P*) **Pl. XCIII, fig. 6.**

§ XVIII. — **Dynaste incertain.**

169. — Héros nu, debout à côté d'un cheval au galop qu'il retient par la bride et qu'il cherche à maîtriser, à droite [1].

℞. Trikèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 15 ; tétrobole lyc., 3 gr. 05 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 7.**

§ XIX. — **Dynaste incertain.**

170. — Chien couché à droite, la tète allongée sur ses pattes de devant.

℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 50 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 8.**

1. Comparez le type des monnaies d'Erythrées d'Ionie, *Brit. Mus. Catal. Ionia*, pl. XV, 2, 3 et 4.

§ XX. — **Dynaste incertain.**

à Antiphellos (?)

171. — Protomé de taureau bondissant à gauche, les deux pattes repliées, la corne droite; en haut, dans le champ, la triskèle.

℞. +↑ꟻ (*Vêh.*, rétrograde). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24; stat. lyc., 9 gr. 76 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 9.**

Les lettres *Vêh.*, pourraient être les initiales de *Vêhñtê* (Antiphellos) [1].

172. — Protomé de taureau bondissant à droite, les deux pattes repliées, la corne droite. Grènetis.

℞. Triskèle dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 13; diobole lyc., 1 g. 52 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 10.**

173. — Protomé de taureau à gauche, une patte avancée.

℞. Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 9; hémi-obole lyc., 0 gr. 44 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 11.**

§ XXI. — **Dynaste incertain.**

174. — Protomé de taureau ailé bondissant à droite, les deux pattes repliées, la corne droite.

℞. Masque de Gorgone de face, tirant la langue. Carré creux.

Æ 10; diobole lyc., 1 gr. 42 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 12.**

Le dynaste qui a fait frapper cette pièce aurait-il régné à Trysa? La porte de l'héroon d'un chef lycien découvert dans cette ville est décorée « de quatre protomés de taureaux ailés, en forte saillie, séparées par des rosaces et un gorgoneion, et qui éveillent le souvenir des chapiteaux de Persépolis [2] ». Le taureau ailé paraît aussi sur des monnaies de Khreis [3].

1. Cf. ci-après les, nos 367 et suiv.

2. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 204. La ville de Trysa, dans la vallée du Myros, n'est guère connue que par les magnifiques bas-reliefs de ce monument funéraire découvert dans ses ruines et étudié surtout par Benndorf (Otto Benndorf et G. Riemann, *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*. Vienne, 1889, in-folio), extrait du *Jahrbuch der Kunsthist.-Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, t. IX.

3. Voyez ci-après, nos 356 et pl. XCIX, fig. 14.

§ XXII. — Utévès.

175. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les pattes repliées.

℞. OT↑FЖ (*Utêvë*). Diskèle en forme d'S, avec un appendice au centre, ressemblant à un manche. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 13.**

176. — Protomé de sanglier, à gauche, comme ci-dessus.

℞. OT↑FЖ (*Utêvë*). Diquêtre à manche, comme ci-dessus.

Æ 13; tétrob. lyc., 2 gr. 44 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 14.**

On devrait peut-être lire FЖOT↑ (*Vëutê*), en rapprochant ce mot des nombreux noms grecs commençant par Εὐθη. ; comparez le nom de la ville de Εὐθηναί, en Carie [1]. Mais il y avait en Lycie une ville de *Utenna* (Ὕτεννα, eth. Ὑτεννεύς), citée par Etienne de Byzance, et dont la première partie du nom rappelle celui du dynaste. Le nom que nous lisons *Utèvë* ne doit-il pas être rapproché du nom perse *Otanès* qui est transcrit en lycien, sur la stèle de Xanthos, sous la forme *Utona?* [2].

§ XXIII. — Dynastes incertains (*vers 470*).

177. — Sanglier à droite.

℞. Tête de lion de profil à droite, une patte avancée; devant, la lettre F. Carré creux limité par un grènetis entre deux lignes.

Æ 12; tétrob. lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 15.**



N° 177 *bis*.

177 *bis*. — Protomé de sanglier à gauche, les pattes repliées, la section

1. G. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XXX.

2. S. Bugge, dans le recueil du jubilé (*Festschrift*) d'Otto Benndorf.

du corps limitée par un double grènetis. Large grènetis au pourtour.

℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante. Carré creux et grènetis.

Æ 28; tétradr. milésiaque, 14 gr. 28 (*Bunbury*)[1].

Ce remarquable statère qui paraît surfrappé, a un poids milésiaque et la tête de lion du revers rappelle le type des monnaies de Milet ainsi que celles de Cnide et de Lindos.

§ XXIV. — Dynaste incertain.

178. — Protomé de sanglier à droite, les pattes repliées, la section du corps limitée par un grènetis.

℞. Mufle de lion de face, les bajoues écartées. Carré creux et grènetis.

Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 29 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 16.**

179. — Protomé de sanglier ailé, à gauche, les pattes repliées.

℞. Mufle de lion de face, les bajoues écartées. Carré creux et grènetis.

Æ 14; tétrob. (?), 3 gr. 40 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 17**[2].

180. — Protomé de sanglier ailé, à gauche, les pattes repliées.

℞. Triskèle, dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 9; obole (?), 0 gr. 54 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 18.**

§ XXV. — Dynaste incertain.

181. — Protomé de sanglier ailé, à droite.

℞. Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien à droite (style encore archaïque)[3]. Carré creux.

Æ 11; trihémi-obole lyc., 1 gr. 20 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 19.**

182. — Variété de style; la tête d'Athéna est de fabrique barbare.

1. Catal. de la coll. Bunbury, 2e Part., nº 346; G. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXVII, Appendice, nº 16 A et pl. XLIII, 1.

2. Cette pièce n'est peut être pas lycienne, mais samienne; son poids en fait une drachme samienne, comme son type de revers. Le type de la protomé de sanglier ailé est emprunté à Clazomène (voyez plus loin les monnaies de Samos et de Clazomène).

3. Comparez la tête d'Athéna, sur les monnaies de Sidé en Pamphylie (Pl. XXIV, fig. 8, 9, 10).

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 67 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 20.**

183. — Protomé de sanglier ailé, à gauche.
℞. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien à dr. (bon style). Carré creux.
Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 21.**

184. — Protomé de sanglier, à droite.
℞. Tête de loup à gauche ; devant, un croissant. Carré creux.
Æ 7 ; hémi-obole (?) 0 gr. 29 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 22** [1].

§ XXVI. — **Ténégurès.**

dynaste, vers 470-460.



N° 185.

185. — Lion ailé et cornu, accroupi à gauche, les ailes recroquevillées.
℞. Triskèle ; dans le champ, la croix ansée ⚲. Grènetis.
Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 47 (*Six*) [2].

186. — TΨNΤΥΟ[PΤ] (*Tënëguré*, à l'ex.). Lion ailé et cornu accroupi à gauche, les ailes recroquevillées ; en haut, dans le champ, la croix ansée ⚲.
℞. Triskèle, dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 58 (*L*) **Pl. XCIII, fig. 23** [3].

187. — Lion ailé et cornu accroupi à gauche, les ailes recroquevillées, les cornes étant celles de l'ægagre ; en haut, dans le champ, la croix ansée ⚲.
℞. TΨNΤΥΟPΤ (*Tënëguré*). Triskèle. Carré creux.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 24** [4].

1. Cette pièce n'est peut être pas lycienne ; le type du revers rappelle certaines monnaies de Tarse, de la fin de l'empire achéménide.
2. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 31, n° 98 et pl. X, 4.
3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 18, n° 82 et pl. V, 1 ; Six, *Monnaies lyciennes*, p. 31, n° 100.
4. Six, *op. cit.*, n° 101.

Il existe dans la coll. Six, à La Haye, un exemplaire de ce statère qui est surfrappé, au droit, d'un sanglier tourné à gauche, et au revers, d'une tortue à écailles ; à côté de la tortue les restes de la légende [T]ꟽN↑[YOP↑] [1].

188. — [TꟽN↑ΓO]P↑ (*Tênêgurê*). Lion ailé et cornu comme ci-dessus, et la croix ansée.

℞. Triskèle ; dans le champ, deux croix ansées, ¥. Carré creux.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 52 (*L*) **Pl. XCIII, fig. 25** [2].

189. — Sans lég. Lion ailé et cornu, comme ci-dessus et croix ansée.

℞. TꟽN↑ΓOP↑ (*Tênêgurê*). Triskèle. Champ creux circulaire.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 62 (*L*) **Pl. XCIII, fig. 26** [3].

190. — Protomé de lion ailé et cornu, comme ci-dessus, tourné à droite.

℞. Protomé de griffon ailé, à gauche, avec un bec d'aigle et des oreilles de cheval, une patte avancée. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 59 (*P*) **Pl. XCIII, fig. 27.**

Nous retrouverons plus loin le type du lion ailé, symbole de Persée, sur les monnaies du Kuperlis (ci-après n°s 264 à 267 et 276 ; pl. XCVI, fig. 17 à 19 et 28 ; ici, comme sur le n° 276, le lion est à la fois ailé et cornu. Le dynaste Tenegurès n'est connu que par ses monnaies.

Moriz Schmidt a proposé d'identifier le nom de ce personnage avec le nom grec Ἀθηναγόρας [4]. Mais M. Imbert, remarquant que le nom Athénagoras aurait été écrit en lycien AT↓NAΓOP↑ (*Atonagurê*), propose au contraire d'identifier *Tenegurès* avec *Xenagoras* [5].

§ XXVII. — **Dynaste incertain.**

191. — Deux dauphins disposés en sens inverse ; dessous, une tête de bélier. Carré de lignes au pourtour.

℞. ... ꟗ ... (*fô*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 22 ; stat. lyc., 9 gr. 98 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 1.**

1. Voyez ci-dessus, n° 141 ; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 31-32, pl. X, 3.
2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 18, n° 83 et pl. V, 2 ; Six, *op. cit.*, p. 31, n° 99. Le n° 98 de Six est aux mêmes types mais sans légende au droit, ou plutôt sans doute, la légende est effacée.
3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 18, n° 84 et pl. V, 3.
4. M. Schimdt, *Commentatio de inscriptionibus Lyciis*, p. 17 (Leipzig, 1876).
5. J. Imbert, *Babylon. and Oriental Record*, mai 1891, p. 113. En face de Myra, étaient les îles de Xenagoras (Ξεναγόρου νῆσοι), Le carien Ξεινaγόρης, fils de Praxilaos, qui fut gouverneur de la Cilicie sous Xerxès, n'a rien de commun avec le dynaste lycien.

192. — Dauphin à gauche, sur une base de grènetis. Grènetis au pourtour.
℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 13 ; tétrob. lyc., 3 gr. (*P*) **Pl. XCIV, fig. 2.**

193. — Dauphin à gauche, sur une base de grènetis ; au dessus,)┤.
℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 47 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 3.**

194. — Dauphin à gauche, sur une base de grènetis.
℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 4.**

195. — Dauphin à droite.
℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 5**[1].

§ XXVIII. — **Thap..... ou Path...** (?)
à Antiphellos.

196. — Deux dauphins disposés en sens inverse ; entre eux, un osselet ; à l'exergue, une diskèle (?) avec anneau central.
℞. ΠΑΧ (*Thap...* ou *Path...*) Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 20 ; stat. éginét., 6 gr. 48 (*L*) **Pl. XCIV, fig. 6**[2].

197. — ꟽΙΤΤΞ+Αꟻ (*Vahñtèzë*, d'Antiphellos). Dauphin à gauche ; dessous, un poisson, aussi à gauche. Grènetis.
℞. ΠΑΧ (*Thap...*, ou *Path...*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 23 ; stat. lyc., 9 gr. 97 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 7.**

198. — Dauphin à gauche, sur une base de grènetis.
℞. ΠΑΧ (*Thap...* ou *Path...*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 13 ; tétrobole lyc., 2 gr. 83 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 8.**

1. Six (*Monn. lyc.*, p. 92) proposait de classer à Telmessos toutes les monnaies lyciennes au type d'un ou deux dauphins ; mais le n° 197, avec le nom d'Antiphellos ne permet plus d'accepter cette hypothèse.

2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 11, n° 51 et pl. III, 11. Le poids de ce statère est éginétique, ce qui, dit Six, engage à le classer dans une ville située aux confins de la Lycie, comme Telmessos (Six, *Monn. lyc.*, p. 34).

Le nom du dynaste paraît devoir être lu *Thap*... plutôt que *Path*... ; nous retrouverons, plus loin (n° 367), l'ethnique *Vahñtêzë* sur les monnaies du dynaste Kheriga, et nous constaterons alors qu'il correspond au grec 'Αντιφελλίτης [1].

§ XXIX. — Zabaga (?)

199. — Dauphin à droite; dessous ꔖ. Grènetis.
℞. ΙΑꔖΑVΑ (*Zabaga?*). Triskèle. Grènetis; champ concave.
Æ 21; stat. lyc., 9 gr. 61 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 9.**

200. — Dauphin à gauche.
℞. ∓AV (*Zag?*). Triskèle; carré creux.
Æ 13; trihémi-ob. lyc., 1 gr. 25 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 10.**

201. — Dauphin à droite.
℞. ΙΑ (*Za.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 13; tétrobole lyc., 2 gr. 88 (*L*) **Pl. XCIV, fig. 11** [2].

La lecture de la lettre ꔖ sur le statère n° 199, n'est pas certaine. Voyez ci-après (nos 237 à 239) le groupe classé à *Zagas* et (nos 449, 450) le groupe classé à *Zakhaba*.

§ XXX. — Thibo... (?)

202. — Dauphin à gauche; dessous, un œil humain.
℞. ΧΕΒ↑ (*Thibô.*). Tétraskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12; tétrobole lyc., 3 gr. 26 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 12.**

203. — Dauphin à gauche; dessous, un œil humain. Traces d'une surfrappe.
℞. ΧΕΒ↓ (*Thibo.*). Triskèle; carré creux limité par une ligne.
Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 45 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 13; — autres ex.,** 1 gr. 54 (*B*) [3].

204. — Dauphin à gauche; dessous, un œil humain.

1. J. Imbert, dans le *Museon*, 1891, p. 261 et suiv.; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXI.

2. *Brit. Mus. Cat. Lycia*, p. 11, n° 50 et pl. III. 10.

3. Six, *Monn. lyc.*, p. 37, n° 118; Fellows, pl. 1, 9.

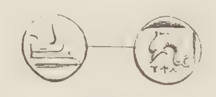
℞. XE (*Thi.*). Triskèle; carré creux limité par une ligne.
Æ 10; obole lyc., 0 gr. 60 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 14.**

205. — Dauphin à gauche; dessous, un œil humain.
℞. XEB↓ (*Thibö.*). Tétraskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 54 (*B*) **Pl. XCIV, fig. 15**[1].

La légende du n° 204 (*Thi*) indique que sur les autres pièces où le nom est plus complet, on doit commencer la lecture par la lettre *Th.* Fellows lisait EB↓↑ (*Iböë*); M. Head a proposé ↑↓EB (*Êkhib*)[2].

§ XXXI. — Dynaste incertain

à Telmessos (?)



N° 206.

206. — Proue de navire à droite.
℞. T↑Λ (*Têl.*). Dauphin à gauche. Carré creux.
Æ 10; obole lyc., 0 gr. 59 (*P*).

§ XXXII. — Itès

à Telmessos (?)

207. — T-E-[Λ]-M (Τελμησσέων, en grec ?). Dauphin à gauche.
℞. ET↑ (*Itê*). Triskèle. Carré creux limité par des lignes.
Æ 13; tétrobole lyc., 2 gr. 91 (*B*) **Pl. XCIV, fig. 16**[3].

208. — Dauphin à gauche; dessous, un œil humain.

1. E. Babelon, *Perses achéménides*, Introd. p. CVII.
2. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. I, 9; B. Head, *Hist. numor.*, p. 573; Six, *Monn. lyciennes*, pp. 37 et 92; E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. CVII.
3. Six, *Monn. lyc.*, p. 36, n° 114.

℞. ↑TƎ (*Itê*, rétrogr.). Triskèle ; carré creux limité par des lignes.
Æ 12 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 24 (*B*) **Pl. XCIV, fig. 17.**

On retrouve le nom d'*Itès*, au génitif, sur la grande stèle de Xanthos : ET↑+↑ (*Itehe*) [1]. Où régnait Itès? Sur la pièce nº 207, Six a proposé de reconnaître les lettres TE[Λ]M, abréviation grecque du nom de Telmessos (aujourd'hui *Macri*), qui était, dès le temps de Crésus, le port principal de la région du Cragos [2].

§ XXXIII. — Perlis, Aperlæ (?)

209. — ΓΡΛ (*Prl*). Deux dauphins disposés en sens inverse ; dessous, une tête de bélier à droite. Grènetis.
℞. ΓΡΛ (*Prl*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 23 ; stat. lyc., 9 gr. 62 (*L*) **Pl. XCIV, fig. 18** [3].

210. — Deux dauphins disposés en sens inverse ; dessous, un œil humain.
℞. ΑΓΡ (*Apr.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12 ; trihémi-ob. lyc., 1 gr. 13, percée (*L*) **Pl. XCIV, fig. 19** [4].

Doit-on reconnaître sur les pièces précédentes les consonnes initiales d'un nom de dynaste, comme *Perlis*, *Perilaos* (Περίλαος, Περίαλλος), ou bien doit-on songer au nom de la ville d'Aperlæ (Απέρλαι ou Απέρραι) comme l'indiquerait plutôt la légende du nº 210? Le nom d'Aperlæ est orthographié ΓΕΡΛΕ(*Pirli*) dans l'inscription de la grande stèle de Xanthos [5].

Par suite de la défectuosité accidentelle de la légende on a aussi, parfois, confondu avec les pièces qui précèdent celles du dynaste *Kuperlis* que nous verrons plus loin.

1. M. Schmidt, *The lycian inscriptions*, pl. VII, 3, ligne 25 (face Est).
2. Hérodote, I, 78 ; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, pp. 36 et 92: Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 355.
3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 10, nº 47 et pl. III, 7 (au droit, le Catal. décrit « un œil humain » au lieu d'une tête de bélier.
4. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 10, nº 49 et pl. III, 9.
5. J. Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmäler*, t. II, p. 214, ligne 58 ; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 92. La pièce du British Museum, *Catal.*, p. 10 et pl. III, 8 est plutôt de Kuperlis; il faut lire, sans doute, [KO]ΓΛ[E], comme l'a suggéré M. Head (voyez ci-après, nº 302). G. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXX. — La drachme éginétique de Fellows, pl. VIII, 7, avec la tête d'Apollon de trois quarts et le revers des deux dauphins, est de Rhaucos, en Crête (J. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 305, nº 3 et pl. XXIX, 9).

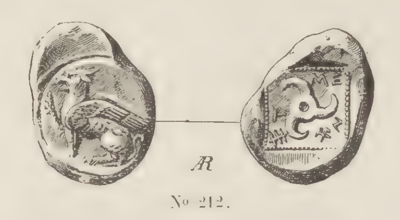
§ XXXIV. — Dynaste incertain

à Patara (?)

211. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les pattes repliées.
℞. ΠΤΤ (*Ptt*). Tétraskèle; dans le champ, une monoskèle ⊙¬. Carré creux limité par un grènetis; dans les angles, un fleuron.
Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 03 (*L*). **Pl. XCIV, fig. 20** [1].

La légende de ce statère fait songer au nom de la ville de Patara (*Pttara*) [2]. La tétraskèle se retrouve identique sur les monnaies des dynastes Tethiveibis et Spintaza (ci-après, nos 320 et suiv.). Le nom abrégé ou intégral de Patara se rencontre aussi sur des pièces d'une époque moins ancienne (ci-après, nos 402 et 409 et 416, 417, 418).

XXXV. — Intminë (?) ou Minënt (?).



N° 212.

212. — Bouclier orné d'un griffon assis à gauche et levant une patte.
℞. ΞTMENŴ (*Intminë?*) Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 22; stat. lyc., 8 gr. 06 (*B*) [3].

213. — Bouclier orné d'un griffon, comme ci-dessus.
℞. ΞTMENŴ (*Intminë*). Triskèle, dans un carré creux.
Æ 12; tétrob lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 21.**

Comparez au nom *Intminë*, celui de *Intlm̃mê* sur la stèle de Xanthos [4].

1. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 25, n° 112 et pl. VI, 13; Six, *Monn. lyciennes*, p. 38, n° 123.
2. Hill, *op. cit.*, Intr., p. XXXVII.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, II, p. 303, n° 1 et pl. X, 1. M. Imhoof lit en commençant autrement, MENŴΞT, *Minënt;* cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIV.
4. Savelsberg, *Beiträge*, t. II, 211.

§ XXXVI. — **Ertlleni (?)**

214. — Sphinx assis à droite, les ailes recroquevillées.

℞. ↑PTΛΛΨNE (*Ertllèni*), Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; stat. lyc., 7 gr. 22 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 22.**

§ XXXVII. — **Dynaste incertain.**

215. — Pégase bondissant à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. Protomé de taureau à gauche, les pattes repliées. Carré creux.

Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 38 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 23.**

216. — Pégase bondissant à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. T. Protomés de taureau et de lion affrontées, le taureau a les pattes repliées, le lion porte une patte en avant. Carré creux limité par un pointillé entre deux lignes.

Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 38 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 24.**

Le revers de ce statère (n° 216) est inspiré du type des créséides. Quant au Pégase que nous trouvons ici et sur un certain nombre des pièces qui vont suivre, nous avons expliqué plus haut sa présence en rappelant la place que Bellérophon monté sur Pégase occupe dans la mythologie lycienne : les pièces au type du Pégase peuvent rappeler le mythe de Bellérophon.

L'un des dèmes de Tlos s'appelait Βελλεροφόντειος [1] et dans les ruines de cette ville de même qu'à Trysa, on a trouvé des bas reliefs représentant les divers exploits de Bellérophon chevauchant Pégase. Près de Telmessos, il y avait la forteresse de Bellérophon, et dans le voisinage de Xanthos, on montrait le prétendu tombeau de ce héros mythique [2].

§ XXXVIII. — **Dynaste incertain** (*Ina.*?)

217. — Pégase bondissant à dr., les ailes recroquevillées ; dessous le signe ꜰ.

1. *C. I. Gr.*, n° 4325 b 2 ; Le Bas-Waddington, *Voyage archéol. Inscr.*, n° 1224.

2. Fellows, *Discoveries in Lycia*, pp. 136, 181, 252 ; Treuber, *op. cit.* p. 58 ; M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 204.

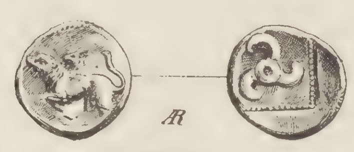
℞. IΞA (*Iña*.?) Triskèle. Carré creux limité par un trait.
Æ 22; stat. lyc., 7 gr. 75 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 25**; — autre ex. (*V*)[1].

La monnaie précédente porte l'inscription IΞA (*i-ñ-a*). Sur l'exemplaire de Vienne, Six a voulu lire VIΞ, (*Khin*..). Mais la lettre A (α) est certaine. En général, le caractère Ξ, dans les inscriptions lyciennes, ne se trouve que devant *d*, *t*, *n*, et il a la valeur de *i*, *in*, *ind*[2]. Sur la médaille, on ne peut lire, ce semble, que I-Ñ-A. Les noms grecs commençant par ces lettres sont nombreux; je ne crois pas pouvoir proposer AΞ (*aiñ*), comme Αἰνείας, Αἴνιππος, etc.

§ XXXIX. — Zazthi. (?)

218. Pégase bondissant à gauche, les ailes recroquevillées; devant le signe ꟷ. Carré de grènetis au pourtour.
℞. ƎXIAI (*Zazthi*, rétrograde). Triskèle; dans le champ ƆI. Carré creux limité par une ligne dentelée, épaisse.
Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 74 (*P*) **Pl. XCIV, fig. 26**.

§ XL. — Dynaste incertain.


N° 219.

219. — La Chimère, à gauche. — ℞. Triskèle dans un carré creux.
Æ 15; triobole lyc., 2 gr. 27[3].

219 *bis*. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche.
℞. Triskèle; dans le champ, le signe ɼ. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 14; tétrob. lyc., 3 gr. 02 (*P*) **Pl. XCV, fig. 1**.

1. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. XV, 7; Six, *Monnaies lyciennes*, p. 59, n° 201.
2. Voyez par exemple les mots *Darius* (ΞTAPEIↃOSↃ+↑), *Intlñme* (ΞTΛXM)↑, *Kindenubeh* (↓ΞT↑NOB↑+), *etc.* Savelsberg, *Beiträge z. Entz. d. lyk. Spr.*, t. I, p. 8; t. II, p. 10, 11, 187, 211, 219.
3. *Catal. de vente J. Hirsch* (Munich, 1905) n° 4209 et pl. L.

220. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche, les ailes recroquevillées; dessous, une tête d'ægagre [1]. Grènetis.

R̸. Triskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 68 (*L*) **Pl. XCV, fig. 2.**

221. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche, les ailes recroquevillées; dessous, une tête d'ægagre. Grènetis.

R̸. Triskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 15 ; tétrob. lyc., 3 gr. 02 (*P*) **Pl. XCV, fig. 3.**

222. — Même description.

Æ 12; tétrob. lyc., 2 gr. 81 (*P*) **Pl. XCV, fig. 4.**

223. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche; dessous, une tête d'ægagre, à gauche.

R̸. Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 35 (*P*) **Pl XCV, fig. 5.**

Suivant une intéressante conjecture de M. Hill, la tête de bouc qui paraît sous Pégase représente évidemment une des têtes de la Chimère dont le mythe était localisé dans les montagnes du Cragos et qui figure entière sur notre n° 219 [2].

224. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche (fruste).

R̸. Triskèle; dans le champ, le signe Ұ. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; tétrob. lyc., 3 gr. 08, trouée (*P*) **Pl. XCV, fig. 6.**

225. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à gauche; dessous, un globule. — R̸. Triskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 61 (*P*) **Pl. XCV, fig. 7.**

226. — Bouclier rond orné d'un Pégase bondissant à droite.

R̸. Triskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 14 ; tétrob. lyc., 2 gr. 98 (*L*) **Pl. XCV fig. 8** [3].

227. — Protomé de Pégase bondissant à gauche.

1. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 27, n° 122 et pl. VII, 7. La tête d'ægagre ou de bouc est l'une des têtes de la Chimère; voyez la note du n° 223.

2. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIX ; cf. ci-dessus, p. 180.

3. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 27, n° 123 et pl. VII, 8.

℞. Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 8; hémi-obole lyc., 0 gr. 45 (*P*) **Pl. XCV, fig. 9.**

§ XLI. — **Khin...(?)**

228. — Bouclier rond orné d'un Pégase volant à gauche; dessous, le monogr. ⚹ (peut-être ↓AИ = *Khan* = Canduba?).
℞. ↓EN (*Khin*). Triskèle. Aire creuse circulaire, limitée par un grènetis.
Æ 22 ; stat. lyc., 9 gr. 75 (*B*) [1]; 9 gr. 77 (*P*) **Pl. XCV, fig. 10.**

229. — Variété, sans monogramme au droit.

230. — Tête d'Athéna à gauche, coiffée du casque athénien à cimier.
℞. ↓EN (*Khin*). Triskèle ; aire creuse circulaire bordée d'un grènetis.
Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 32 (*P*) **Pl. XCV, fig. 11.**

231. — Protomé de cerf ailé à gauche, les pattes repliées.
℞. ↓EN A↓ (*Khin. Akh.*) Diskèle, l'anneau surmonté de la lettre ↓ (*Kh*). Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.
Æ 14; triobole lyc., 2 gr. 29 (*P*) **Pl. XCV, fig. 12.**

232. — Bouclier dont l'épisème est orné d'une protomé de cerf ailé à gauche, les pattes repliées.
℞. ↓E ↓A ᛗA. Diskèle, l'anneau central surmonté de la lettre ↓ (*Kh*). Carré creux limité par un grènetis.
Æ 13; triobole lyc., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. XCV, fig. 13**; — autre ex., 2 gr. 59 (*L*) lu ↑↓ I ..ANA (?) [2].

233. — Même droit. ℞. Sans lég. Diskèle, l'anneau central surmonté de la lettre ↓ (*Kh*). Carré creux limité par un grènetis.
Æ 12 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 12 (*P*) **Pl. XCV, fig. 14.**

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 59-60 et 95; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIX. La ville de Canduba était dans la vallée du Myros, assez loin au nord d'Antiphellos.

2. *Brit. Mus. Catal.*, Introd. p. XXXV et p. 28, nº 125, pl. VII, 10; Six, *Monn. lyc.*, p. 50, nº 177; Six cite un autre ex. de la coll. Wigan, avec A↓NT↑ (*Akhuté ?*)

§ XLII. — **Sidarios.**

vers 460-450.

234. — Bouc bondissant à gauche. Grènetis.

℞. ΣΕΔ↑ΡΕΙΑ (*Sidêrija*, en lég. rétrograde). Griffon debout à gauche, les ailes recroquevillées, dressant la tête et levant une patte de devant. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 19; stat. lyc., 9 gr. 01 (*P*) **Pl. XCV, fig. 15.**

Ce statère porte le nom d'un dynaste lycien connu par l'inscription bilingue de son tombeau, à Limyra : dans le texte lycien le nom ΣΕΔΑΡΕΙΑ correspond dans le texte grec à ΣΙΔΑΡΙΟΣ [1]. La légende monétaire est rétrograde et substitue la lettre ↑ (*ê*, *ä*) à la lettre Α du texte épigraphique. Les lettres ΕΣ assez indistinctes se lisent au-dessus de la queue du griffon.

§ XLIII. — **Dynaste incertain** (*Za.?*)

235. — Sanglier tourné à gauche; au-dessus, le symbole ♉. Grènetis.

℞. ΑΙ (*Za...?*). Triskèle, les branches terminées en têtes de cygnes. Dans le champ, le symbole ♉. Aire creuse circulaire, limitée par un grènetis.

Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 82 (*P*) **Pl. XCV, fig. 16** [2].

§. XLIV. — **Okê...** (?)

236. — ↓ΚΙΤ↑ (*Okê...*). Vache debout à droite détournant la tête et se grattant le nez avec une patte de derrière. Base de grènetis.

℞. Protomé de sanglier bondissant à gauche, la tête levée, les deux pattes avancées. Carré creux.

Æ 14; tétrobole lyc., 2 gr. 93 (*P*) **Pl. XCV, fig. 17.**

On trouve un nom analogue, — le même personnage peut-être, — mentionné sur la stèle de Xanthos (côté sud, l. 42), sous la forme ↓ΚΑ (*Ôka*). La particularité que présente le type de la vache se grattant, se rencontre aussi sur les monnaies d'Erétrie [3].

1. M. Schmidt. Inscription de Limyra, n° 19.
2. Sur la triskèle en têtes de cygnes, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 512.
3. Comparez notre pl. XXXII, fig. 3 et 5.

§. XLV. — **Zagas.**

237. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche.
℞. [I]AVA+O (*Zagahu*). Triskèle; aire creuse circulaire.
Æ 10; trihémi-obole lyc., 1 gr. 26 (*P*) **Pl. XCV, fig. 18** [1].

238. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche, une patte avancée.
℞. Deux protomés de lions soudées l'une à l'autre en sens inverse, levant hacune une patte. Carré creux limité par une ligne épaisse.
Æ 19; tétrobole lyc., 3 gr. 05 (*P*) **Pl. XCV, fig. 19.**

239. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche, une patte avancée.
℞. O◁W (*Urô* ou *Oru?*) Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 14; trihémi-ob. lyc., 1 gr. 25 (*L*) **Pl. XCV, fig. 20** [2].

Les trois pièces que nous venons de rouper parce qu'elles ont, au droit, la nême tête de lion, n'appartiennent probalement pas au même dynaste. Le nº 237 en légende un nom qui se présente sous la forme du génitif; le nominatif peut être un nom comme *Zagas*, *Zauas*. Sur le nº 239, le nom paraît devoir être lu *Ourô* ou *Orou* (?); le type est imité des monnaies de Cnide.

§. XLVI. — **Dynaste incertain.**

240. — Lion assis à gauche, regardant de face et levant la patte droite.
℞. Protomé de biche ailée à droite, les ailes recroquevillées, les pattes loyées. Carré creux limité par un gros grènetis.
Æ 23; stat. lyc., 9 gr. 43, trouée (*P*) **Pl. XCV, fig. 21.**

241. — Lion assis à gauche sur une base de grènetis, regardant de face et evant la patte droite de devant.
℞. Protomé de Pégase, bondissant à droite; aire creuse.

1. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 205. Je ne crois pas ue le personnage dont le nom figure ici soit le nême que *Zagaba*, *Zabaga* (ci-dessus, nºs 199, 200) ou *Zakhaba* (ci-après, nºs 449, 450).

2. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Intr., p. XXXIX et p. 28, nº 124, pl. VII, 9.

Æ 19; stat. égin. (?), 10 gr. 20 (*P*) **Pl. XCV, fig. 22**; — autre ex., stat. lycien, 9 gr. 33 (*L*) [1].

242. — Lion assis à gauche, regardant de face et levant la patte droite de devant; devant lui, un fleuron (?).

℞. Pégase au galop à gauche; au-dessus, un fleuron; grènetis.

Æ 11; diobole lyc., 1 gr. 39 (*P*) **Pl. XCV, fig. 23**.

243. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux dans un cécryphale. Grènetis.

℞. Protomé de Pégase bondissant à g., les ailes recroquevillées; grènetis.

Æ 13; trihémi-obole lyc., 1 gr. 25 (*P*) **Pl. XCV, fig. 24.**

§ XLVII. — Dynastes incertains.

244. — Tête d'Athéna à droite, avec le casque athénien orné de trois feuilles d'olivier; anneaux aux oreilles.

℞. Tête laurée d'Apollon lycien à droite, les cheveux tressés sur la nuque; devant, une diskèle avec anneau central. Carré creux profond.

Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 33 (*P*) **Pl. XCV, fig. 25.**

Le type du droit est une imitation de la tête d'Athéna sur les monnaies d'Athènes de la période immédiatement postérieure à 480.

245. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés en chignon.

℞. Α. Tête de griffon à droite. Carré creux limité par un grènetis.

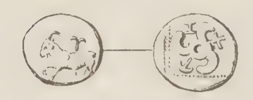
Æ 9; hémi-obole lyc., 0 gr. 40 (*L*) **Pl. XCV, fig. 26** [2].

246. — Δ. Π... Tête d'Aphrodite diadémée à droite, les cheveux relevés sur la nuque et retenus par un bandeau. Traces d'un carré creux.

℞. Insecte en forme de globe allongé (?); au pourtour, une série de points. Au centre, une contremarque carrée incertaine.

Æ 15; tétrobole lyc., 2 gr. 95 (*L*) **Pl. XCV, fig. 27** [3].

1. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XL et p. 28, n° 126, pl. VII, 11. On peut se demander si ces monnaies (n°s 240 à 243) sont bien lyciennes?
2. Hill, *Brit. Mus. Lycia*, p. 21, n° 100, pl. VI, 4.
3. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIII et p. 17, n° 79, et pl. IV, 20 (M. Hill propose de voir peut-être, au revers, un œil humain); cf. ci-après, une monnaie de Kuperlis, n° 248, pl. XCVI, fig. 2, et aussi la monnaie de Scioné en Macédoine, pl. LII, fig. 4.



N° 246 *bis*.

246 *bis*. — Bouquetin à gauche ; au-dessus, ϒ.
℞. ΙϮΧ (*Zëm.?*) Triskèle ; carré creux.
Æ 12 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 27 (*P*).

§ XLVIII. — **Kuperlis** (*Kubernis ?*).
dynaste, vers 450-400.

247. — Dauphin à droite, dans un carré formé d'un double grènetis.
℞. ΚΟ (*Ku*). Triskèle dont l'une des branches paraît terminée en tête de serpent, la gueule béante. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 55 (*L*) **Pl. XCVI, fig. 1** [1].

248. — Œil humain.
℞. ΚΟ (*Ku*). Triskèle, avec globule dans l'anneau. Carré creux et grènetis.
Æ 13 ; tétrob. lyc., 2 gr. 91 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 2**.

249. — Variété, sans légende. — Æ 14 ; tétrob. lyc., 2 gr. 63 (*L*) [2].

250. — Aigle volant à gauche. Cercle granulé au pourtour.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 25 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 3**.

251. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, les pattes repliées ; sur l'épaule de l'animal, la triskèle.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 14 ; tétrobole lyc., 3 gr. 15 (*B*) [3].

251 *bis*. — Même description.
Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 33 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 4**.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 12, n° 53 et pl. III, 14.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 12, n° 56 et pl. III, 16 ; voyez ci-dessus, la note du n° 246.
3. Six, *Monn. lyc.*, p. 40, n° 133 ; Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. IX, 2.



N° 252.

252. — Protomé de sanglier tournée à droite et bondissant.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14; tétrobole lyc., 2 gr. 84 (*L*) [1].

253. — ΑΔΔΑΧ (?) (*Marra*, rétrogr. ?). Sanglier marchant à gauche, baissant la tête. Grènetis.

℞. ΚΟΓΡΛ[Λ]Ε (*Kuprlli*). Triskèle dont les branches sont terminées en têtes de cygnes; dans le champ, fleuron à trois pétales. Carré creux et grènetis.

Æ 22; stat. éginét., 10 gr. 85 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 5.**

Le poids éginétique de ce statère est remarquable. Si la lecture *Marra* était certaine, on pourrait peut-être y reconnaître une forme du nom de la ville de Myra (Μύρα, Μύρρα) [2]; mais on peut aussi proposer la lecture *Madra*, comme le nom ΜΑΔΡΑΝΤ (*Madranê*) de l'inscription n° 1 d'Antiphellos. Myra était la plus considérable des villes de l'étroite vallée de Myros [3].

254. — Laie à droite; au dessus, la triskèle.

℞. Κ. Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 12; tétrobole lyc., 2 gr. 82 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 6** [4].

255. — Griffon ailé accroupi à droite, dressant la tête et levant une patte.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par des hachures entre deux lignes.

Æ 20; stat. lyc., 9 g. 45 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 7**; — autre ex., 9 gr. 65 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 8**; — variété, avec une petite triskèle sur l'épaule du griffon, 9 gr. 52 (*B*) [5].

256. — Même griffon.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*, rétrograde). Triskèle. Carré creux et grènetis.

Æ 13; tétrob. lyc., 2 gr. 85 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 9**; — autre, 2 gr. 91 (*L*) [6].

1. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 12, n° 54 et pl. III, 13; Six, n° 134.
2. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXVIII, note.
3. G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 356.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 13, n° 59 et pl. IV, 2.
5. Fellows, pl. X, 6; Six, p. 41, n° 138.
6. *Brit. Mus. Lycia*, p. 13, n. 57 et pl. III, 17.

257. — Même griffon. ℞. Sans lég. Triskèle; carré creux.
Æ 12; trihémi-obole lyc., 1 gr. 10 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 10.**

258. — Protomé de griffon ailé, à droite, une patte avancée.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; carré creux limité par une ligne.
Æ 10; obole lyc., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 11.**

259. — Protomé de griffon ailé, à droite, détournant la tête, le bec ouvert et avançant les deux pattes.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 35 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 12.**

260. — Protomé de griffon ailé, à gauche, une patte levée.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 9; trihémi-obole lyc., 1 gr. 14 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 13.**

261. — Même description.
Æ 9; hémi-obole lyc., 0 gr. 41 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 14.**

262. — Protomé de griffon ailé à droite, les deux pattes avancées.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12; trihémi-ob. lyc., 1 gr. 12 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 15.**

263. — Pégase bondissant à gauche.
℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12; trihémiob. lyc., 1 gr. 23 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 16.**

264. — Lion ailé à gauche, paraissant guetter sa proie.
℞. ΚΟΓΡΛ. Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 12; trihémiob. lyc., 1 5r. 15 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 17.**

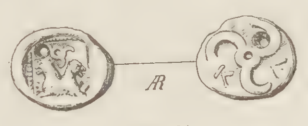
265. — Lion ailé accroupi à droite, détournant la tête en rugissant, les deux pattes de devant avancées, les ailes recroquevillées.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*, rétrogr.). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 40 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 18.**

266. — Protomé de lion ailé à gauche, la gueule béante, une patte avancée.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*, rétrogr.). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 13; tétrob. lyc., 2 gr. 62 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 19.**

266 *bis*. — Même description. Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 29 (*Munich*) [1].

267. — Même droit. ℞. KO. Triskèle. Carré creux. Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 53 (*L*) [2].

Le lion ailé des monnaies précédentes (nos 264 à 267) paraît avoir son explication dans le mythe lycien de Persée. Les fables locales avaient symbolisé ce héros solaire sous la forme d'un lion ailé, et de là, Persée est qualifié parfois de ὑπόπτερος λέων [3]. Ce lion ailé est sans cornes, tandis que sur les monnaies de Tenegurès, nos 185 à 190 et aussi ci-après no 276, nous avons un lion ailé et cornu, importé peut-être de la Perse. Le lion ailé forme aussi le type de statères de Tethiveibis (ci-après nos 324 à 326, pl. XCVIII, fig. 11, 12, 13).



No 267 *bis*.

267 *bis*. — KOΓ (*Kup.*). Triskèle avec anneau central.

℞. Deux protomés de lion accolées et bondissant en sens inverse ; au-dessus, une petite triskèle. Carré creux.

Æ 12 ; tétrobole lyc., 2 gr. 81, trouée (*B*) [4].

268. — Protomé de lion à droite, détournant la tête en rugissant, les deux pattes de devant avancées ; sur le flanc de l'animal, une triskèle. Grènetis.

℞. KOΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*, rétrogr.). Triskèle ; carré creux limité par une ligne.

Æ 20 ; stat. lyc., 9 gr. 12 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 20.**

269. — Lion passant à droite, en détournant la tête.

℞. KOΓ (*Kup.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; triob. lyc., 2 gr. 56 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 21** ; — autre ex. fruste, 1 gr. 08 (*L*) [5].

270. — Même droit. ℞. KOΓ (*Kup.*). Triskèle ; aire creuse circulaire.

Æ 14 ; triob. lyc., 2 gr. 05, fruste (*P*) **Pl. XCVI, fig. 22.**

1. Fellows, pl. XI, 5 ; Six, p. 43, no 154.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 14, no 65 et pl. IV, 7.
3. Prologue de la *Danaé* attribuée à Euripide (Nauck, *Tragicorum graec. fragmenta*) ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 113.
4. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. IX, 8 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 40, no 135.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 14, no 64 et pl. IV, 6.

271. — Lion accroupi à gauche, détournant la tête en rugissant, les deux pattes de devant avancées. Grènetis.

℞. Triskèle. Carré creux limité par une ligne.

Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 23.**

Les monnaies de la Chersonèse de Thrace ont pour type un lion dans une attitude analogue au droit des pièces précédentes (cf. notre pl. LVII, fig. 14 à 19).

272. — Protomé de lion à droite, détournant la tête (fruste).

℞. ΚΟΓΡΛ (*Kuprl.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 15 ; tétrob. lyc., 2 gr. 72 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 24.**

273. — Protomé de lion à droite, détournant la tête, les deux pattes avancées.

℞. Triskèle ; carré creux limité par une ligne.

Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 25.**

274. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, une patte avancée.

℞. ΚΟ (*Ku*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 57 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 26.**

274 *bis*. — Même droit.

℞. Sans lég. Deux protomés de lions accolées en sens inverse. Carré de lignes.

Æ 14 ; tétrob. lyc., 3 gr. 05 [1].

275. — ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*, rétrograde). Mufle de lion de face ; grènetis.

℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; tétrob. lyc., 2 gr. 70 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 27** ; — autre, 2 gr. 62 (*L*) [2].

276. — Lion ailé et cornu debout à gauche, rugissant, les ailes recroquevillées ; il a des cornes d'ægagre.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 79 (*L*) **Pl. XCVI, fig. 28** [3].

Comparez ce type de lion ailé et cornu, pareil à ceux des bas-reliefs de Persépolis, au type des monnaies de Tenegurès (ci-dessus, nos 185 à 190) ; on le retrouve aussi semblable sur un statère de Kheriga (ci-après, no 374 et pl. C, fig. 1).

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 49, no 173.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 12, no 55 et pl. III, 15.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 14, no 63 et pl. IV, 5.

277. — Bouclier rond orné d'un lion ailé, à gauche, rugissant, les ailes droites, les deux pattes avancées.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 19; stat. lyc., 7 gr. 68 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 29.**

278. — Taureau ailé à tête humaine barbue et cornue, marchant à droite, les ailes recroquevillées.

℞. ΚΟ[ΓΡΛ]ΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 56 (*P*) **Pl. XCVI, fig. 30.**

278 *bis*. — Même droit. ℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; carré creux.

Æ 14; triob. lyc., 2 gr. 36 (*Hunter*) [1].

De même que le lion ailé et cornu, le type du taureau ailé à tête humaine est emprunté à la symbolique de l'Orient et trahit l'influence de la Perse sur l'art monétaire en Lycie, comme d'autres types nous révèlent l'influence grecque [2].

279. — Protomé de taureau à tête humaine, barbue, à gauche.

℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*) Triskèle; carré creux limité par une ligne.

Æ 11; trihémi-obole lyc., 1 gr. 11 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 1.**

280. — Protomé de taureau à droite, une patte repliée [3].

℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 13; trihémi-obole lyc., 1 gr. 19 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 2.**

280 *bis*. — Même description. Æ 10; obole, 0 gr. 52 (*Six*) [4].

281. — Sphinx assis à droite, les ailes recroquevillées.

℞. ΚΟΓΡ (*Kupr.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 11; trihémiob. lyc., 1 gr. 07 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 3;** — autre ex., 0 gr. 95 (*L*) [5].

282. — Protomés de deux taureaux, accolées en sens inverse, les pattes repliées; au-dessus, une petite triskèle.

1. Six, n° 144; Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 497, n° 2.

2. Voyez ci-après le taureau à tête humaine des n[os] 312 à 315 et 357. On peut utilement comparer les taureaux ailés d'une hydrie ionienne du Musée du Louvre (Pottier, *Bull. corr. hell.*, 1892, p. 261).

3. Voyez ci-dessus, n° 172 et pl. XCIII, fig. 10, une monnaie anépigraphe au même type.

4. Six, *Monn. lyc.*, p. 44. n° 166 et pl. X, 8.

5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 14, n° 66 et pl. IV, 8.

℞. ΚΟΓ (*Kup.*, rétrogr.). Triskèle ; aire creuse circulaire et grènetis.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 59 (*H*) **Pl. XCVII, fig. 4** [1]; — autre, 8 gr. 52 (*L*) [2].

283. — Protomés d'un taureau à gauche et d'un cheval à droite, accolées n sens inverse, les jambes repliées.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle ; grènetis.
Æ 15 ; triob. lyc., 2 gr. 49 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 5** [3].

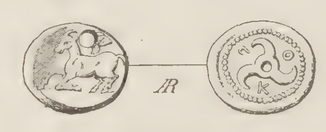
284. — Cheval debout à gauche.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 51 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 6**.

285. — Cheval à demi-agenouillé à droite, et détournant la tête ; au-dessus, ne triskèle. ℞. Κ. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 50 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 7** [4].

286. — Même droit (cheval agenouillé).
℞. ΚΟ (*Ku*). Triskèle ; aire creuse circulaire limitée par un grènetis.
Æ 14 ; tétrob. lyc., 2 gr. 70 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 8** [5].

287. — Bouc agenouillé à droite, détournant la tête.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 14 ; tétrob. lyc., 2 gr. 70 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 9.**

288. — Bouc debout à droite.
℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 13 ; tétrob. lyc., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 10.**



N° 288 *bis*.

288 *bis*. — Bouc se cabrant, à gauche ; au-dessus, un casque.

1. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 7 et pl. LVII, 11.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 15, n° 71 et pl. IV, 13.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 16, n° 72 et pl. IV, 14. mparez les types de nos n°s 282 et 283 à celui d'une pièce d'électrum primitive sur notre pl. II, fig. 3.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 15, n° 69 et pl. IV, 11.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 15, n° 70 et pl. IV, 12.

℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; aire creuse circulaire.
Æ 14; tétrob. lyc., 3 gr. 01 (*B*) [1].

289. — Cerf à demi agenouillé à droite, détournant la tête; dans le champ, une petite triskèle.
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle ; aire creuse circulaire limitée par un grènetis.
Æ 17; tétrob. lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 11.**

290. — Taureau à gauche, une patte repliée et se léchant l'autre patte de devant avancée.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 38 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 12;** — autre ex. fourré, 7 gr. 30 (*B*) [2].

291. — Même droit.
℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 17; tétrob. lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 13.**

292. — Même description.
Æ 12; trihémiob. lyc., 1 gr. 09 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 14.**

293. — ΑΡΞ (*Arñ*). Taureau marchant à gauche, sur une ligne de grènetis.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 18; stat. lyc., 8 gr. 43 (*Warren*) [3].

293 *bis*. — Mêmes lég. et types.
Æ 14; tétrob. lyc., 2 gr. 65 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 15.**

294. — Même description (sans légende au droit).
Æ 13; triob. lyc., 2 gr. 42 (*P*).

295. — Vache allaitant son veau; elle est tournée à droite et regarde en arrière (type incertain).
℞. ΚΟΓ (*Kup.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 16; tétrob. lyc., 2 gr. 61 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 16.**

1. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. XII, 1; Six, *Monn. lyc.*, p. 45, nº 169.
2. Six, *Monn. lyc.*, p. 42, nº 146.
3. Regling, *Catal. Warren*, p. 189, nº 1227 et pl. XXVIII.

296. — Lion dévorant un taureau; le lion tourné à droite est sur le dos du taureau à demi agenouillé à gauche.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 17 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 17**; — autre ex., 8 gr. 59 (*L*); 8 gr. 56 (*B*)[1].

297. — Même droit. ℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*). Même type.
Æ 15; tétrob. lyc., 2 gr. 62 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 18**[2].

298. — Mulet debout à droite, détournant la tête et se mordillant une patte de derrière.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 19**; — autre, 8 gr. 52 (*L*)[3].

299. — Même droit. ℞. ΚΟ (*Ku*). Triskèle; carré creux et grènetis.
Æ 13; tétrob. lyc., 2 gr. 56 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 20.**

300. — Même description.
Æ 10; obole lyc., 0 gr. 48 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 21.**

301. — Mulet debout à gauche dressant la tête; dans le champ, une triskèle à têtes de coqs.
℞. ΚΟΓΡΛΛΕ. Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 15 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 22**[4].

302. — Hermès ou Télèphe (?) debout à droite, vêtu de la chlamyde et portant un bélier ou une biche sur ses épaules; de la main gauche il tient les pattes de l'animal sur sa poitrine; la main droite pendante tient un arc (?)[5].
℞. ΚΟΓΡΛ[Λ]Ε (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 23; stat. lyc., 8 gr. 10 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 23**[6].

303. — Génie ailé nu, courant à droite, avec des ailerons aux pieds; la

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 13, nos 60 et 61 et pl. IV, 4; Six, *Monn. lyc.*, p. 42, n° 148.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 14, n° 62 et pl. IV, 3.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 15, n° 68 et pl. IV, 10.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 15 n° 67 et pl. IV, 9; Six, *Monn. lyc.*, p. 151.
5. Il faut peut-être reconnaître dans ce type, Hermès criophore plutôt que Télèphe portant une biche; il n'y a pas lieu, dans tous les cas, de songer à Héraclès portant le sanglier d'Erymanthe, ni au mythe, pourtant lycien, du sanglier de Calydon.
6. *Brit. Mus. Lycia*, p. 10, n° 48 et pl. III, 8 (classée à *Aperlae*, avec la lecture ΓΡΛΕ).

main gauche baissée est portée un peu en avant; la main droite levée tient une longue branche.

℞. ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*). Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 27 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 24.**

304. Héraclès nu, la tête couverte de la peau de lion, s'avançant à gauche; de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête; la main gauche ramenée en arrière tient un attribut incertain (peau de lion ?).

℞. ΚΟΓΡ[ΛΛΕ] (*Kuprlli*, rétrogr.) Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 52 (*L*) **Pl. XCVII, fig. 25** [1].

305. — Même description. Æ 14 ; triob. lyc., 2 gr. 45 (*P*) [2].

306. — Héraclès debout marchant à gauche et brandissant sa massue au-dessus de sa tête (?) ; grènetis.

℞. Triskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 52 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 26.**

307. Tête de jeune homme (Apollon?) à gauche, imberbe, les cheveux courts.

℞. ΚΟΓΡ (*Kupr.*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 27.**

308. — Tête de Zeus Ammon à droite, barbue, avec les cornes de bélier.

℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprlli*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 64 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 28** [3].

309. — Même droit. ℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll*). Même type.

Æ 17 ; tétrob. lyc., 2 gr. 67 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 29.**

310. — Même description, avec ΚΟΓ (*Kup.*).

Æ 10 ; trihémiob. lyc., 1 gr. 15 (*P*) **Pl. XCVII, fig. 30.**

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 13, n° 58 et pl. IV, 1.

2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 72 n° 495 et pl. XII, 24.

3. Le type de Zeus Ammon sur ce statère et les pièces suivantes est une copie des monnaies contemporaines de la Cyrénaïque. Comparez notamment une pièce de Barcé dans Lud. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 75, n° 292.



N° 311.

311. — Bouclier rond orné d'une grande tête d'Arès barbu et casqué, à droite ; dessous, une petite triskèle.

℞. ΚΟΓΡΛΛ (*Kuprll.*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 12 ; tétrob. lyc., 2 gr. 72 [1].

Ainsi qu'on vient de le constater, les monnaies au nom de *Kuperlis* ont des types si variés et si nombreux qu'on pourrait les croire frappées successivement par deux princes homonymes. Leur style semble même aussi en faveur de cette hypothèse ; le nom est écrit ΚΟΓΡΛΛΕ (*Kuprlli*) ou, en abrégé, ΚΟ, ΚΟΓ, ΚΟΓΡ, ΚΟΓΡΛΛ ; quelquefois, sous ces diverses formes, il est rétrograde. La triskèle, tournant à droite ou à gauche, est toujours et sans exception le type du revers, bien qu'il paraisse évident que Kuperlis fit battre monnaie dans un grand nombre d'ateliers. Le plus souvent, le type de revers est dans un carré creux ; quelquefois il est dans une aire circulaire. Sur le n° 293, on lit les lettres ΑΡΞ, initiales de ΑΡΞΝΑ (*Arñna*), nom lycien de Xanthos. Kuperlis régnait donc dans cette ville, mais il est vraisemblable qu'il avait, en outre, l'autorité sur les trois grands districts de la Lycie. Quelques-uns de ses types monétaires paraissent sortis des ateliers de Telmessos et de Limyra [2].

Mention est faite de Kuperlis, à plusieurs reprises, sur l'obélisque de Xanthos, sous les formes variées *Kuprlleh*, *Kuprlli*, *Kuprini*. M. Imbert a fort ingénieusement rapproché ce nom de celui du chef de la flotte lycienne sous Xerxès, Κύβερνις Κοσσίκα [3]. C'est le même nom, mais ce ne saurait être le même personnage, car aucune des monnaies de Kuperlis ne peut remonter jusqu'à l'époque où vivait le chef mentionné par Hérodote [4]. Si l'on n'admet pas deux Kuperlis ayant frappé monnaie, on sera du moins contraint de reconnaître que le dynaste unique auquel elles appartiennent toutes garda longtemps le pouvoir. Ainsi, le règne de Kuperlis ne se termine guère avant l'an 400, et il doit avoir commencé dès l'an 450 environ [5].

1. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 45, n° 171 ; Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. XI, 7.

2. Six, *Monn. lyc.*, pp. 92 et 95.

3. J. Imbert, dans *Babylonian and oriental Record*, t. V (mai 1891), p. 111.

4. Voyez les monnaies sur lesquelles on peut reconnaître le nom de Kubernis, fils de Cossicas (ou Kuberniscos), dans notre *Descript. hist.*, t. I, p. 490 nos 491 et suiv., et p. 506 ; G. Hill, *Catal Lycia*, Introd., p. XXVI et XXXII.

5. Percy Gardner, dans *Numism. Chronicle*, n. s. t. XIX, p. 242-254, pl. XIII, 13, a, b. Nous n'avons pas tenu compte dans cette notice des conjectures que Six a proposées au sujet de la généalogie de Kuperlis et de sa famille (Six, *Monn. lyciennes*, p. 86, extrait de la *Rev. numism.*, 1886-7 ; cf. J. Imbert, *Les termes de parenté dans les inscriptions lyciennes*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VIII, 1894). Sur Kuperlis, voyez ci-dessus, p. 177.

§ XLIX. — **Uvug.** (?)

312. — Protomé de taureau ailé à tête humaine barbue, à gauche; il a les pattes repliées et ses ailes sont recroquevillées.

℞. Buste de négresse (Aphrodite Mélainis?) à gauche, les cheveux nattés retombant sur le cou et les épaules. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 17; drachme éginét., 5 gr. 80 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 1.**

313. — Protomé de taureau ailé, à tête humaine barbue, à droite.

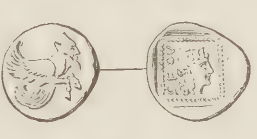
℞. OꟻOV (*Uvug.?*) Tête de femme (Aphrodite ou sphinx?) à droite, les cheveux sur le cou. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14; triobole égin., 2 gr. 81 (*Luynes*) **Pl. XCVIII, fig. 2;** — autres ex. 2 gr. 80 (*L*) [1]; 2 gr. 85; 2 gr. 81; 2 gr. 76 [2].

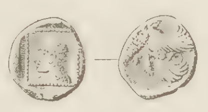
314. — Même droit.

℞. OꟻOV (*Uvug.?*) Tête de femme (Aphrodite, sphinx?) à droite, les cheveux en chignon. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 13; trihémiob. égin., 1 gr. 31 (*L*) [3]; — 1 gr. 40 (*B*) [4].



N° 314.



N° 315.

315. — Protomé de taureau ailé, à tête humaine barbue, à gauche.

℞. Sans lég. Tête de négresse à gauche; carré creux et grènetis.

Æ 13; triobole lyc., 2 gr. 86 (*Six*) [5]; — autre ex., 2 gr. 45 (*P*).

315 *bis*. — Même description.

Æ 8; obole lyc., 0 gr. 71 (*L*) **Pl. XCVIII, fig. 3** [6]; — autre, 0 gr. 50 (*B*).

1. *Brit. Mus. Cat. Lycia*, p. 16, n° 74 et pl. IV, 15.
2. Six, *Monn. lyc.*, p. 30, n° 93; *Catal. de vente J. Hirsch* (Munich, 1905), nos 4190 à 4192, et pl. XLIX (style varié).
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 16, n° 75 et pl. IV, 16.
4. Six, *Monn. lyc.*, p. 30, n° 92.
5. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI. p. 85 et pl. III, 17; *Monn. lyc.*, p. 29, n° 90.
6. *Brit. Mus. Cat. Lycia*, p. 17, n° 78 et pl. IV, 19.

316. — Sphinx assis à droite, les ailes recroquevillées, levant la patte gauche de devant.

℞. OꟻOV (lég. très effacée, *Uvug.?*) Tête de femme à droite, les cheveux sur le cou. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 94 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 4;** — autre, 1 gr. 08 (*L*) [1].

Ces pièces (n[os] 312 à 316) forment un goupe bien déterminé par leur poids qui est éginétique, par leur type si étrange, et par leur légende qui est peut-être pamphylienne ou carienne plutôt que lycienne. Nous avons déjà rencontré le taureau ailé à tête humaine sur les monnaies de Kuperlis (n° 278).

La tête de négresse est sans doute Aphrodite Melænis [2]. Sur les n[os] 313, 314, 316, nous avons lu OꟻOV ou OFOV. M. Head transcrit *Ofou*; M. Six, *Ukuv*; M. Hill, *Uvug*[3]. On pense que ce dynaste a dû régner dans le district du Masicytos, peut-être à Limyra [4].

§ L. — **Dynaste incertain.**

317. — Sphinx assis à gauche, levant une patte de devant, les ailes recroquevillées. Style archaïque.

℞. Sphinx assis à droite, levant une patte de devant, les ailes recroquevillées. Carré creux limité par des hachures entre deux lignes.

Æ 21 ; stat. lyc., 9 gr. 23 (*P*) **Pl. XCVIII. fig. 5.**

318. — Sphinx assis à gauche, levant une patte, les ailes recroquevillées.

℞. Même sphinx tourné à droite. Carré creux limité par des hachures.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 6 ;** — autre, 0 gr. 75 (*L*) [5].

319. — Même description. Æ 7 ; obole lyc., 0 gr. 75 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 7.**

§ LI. — **Tethiveibis.**

320. — Protomé de sanglier bondissant à gauche, une patte repliée.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 16, n° 76 et pl. IV, 17.
2. Si l'on pouvait y reconnaître sûrement une figure d'homme, ce serait Sarpédon, un des héros mythiques de la Lycie.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 573; Hill, *Catal. Lycia*, p. 16 et Introd., p. XXXII.
4. Six, *Monnaies lyc.*, p. 29-30, n[os] 90 à 97 et p. 94. Cf. *Zeitschrift für Numismatik*, t. VI. p. 85, n[os] 17 et 18; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 469, n[os] 63 à 67 (M. Imhoof pensait que ces pièces étaient peut-être ciliciennes).
5. *Brit. Mus. Lycia.*, p. 17, n° 77 et pl. IV, 18.

℞. TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*). Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 14 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 8;** — autre ex., 8 gr. 07 (*L*); 8 gr. 50 (*B*)[1].

321. — Même protomé de sanglier.
℞. TↃXEFↃEBE (*Têthirêibi*). Tetraskèle; carré creux.
Æ 14; triobole lyc., 2 gr. 55 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 9;** — autre, 2 gr. 42 (*L*)[2].

322. — Bouclier rond dont l'épisème est orné d'une protomé de sanglier bondissant à gauche.
℞. TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*). Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 18; stat. lyc., 8 gr. 42 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 10.**

323. — Griffon assis à gauche, les ailes recroquevillées, levant une patte.
℞. TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*, rétrogr.) Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 25 (*L*) **Pl. XCVIII, fig. 11**[3].

324. — Bouclier rond dont l'épisème est orné d'un lion ailé, marchant à droite, les ailes recroquevillées.
℞. TↃXEFↃFBE (*Têthirêrbi*, sic). Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 61 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 12.**

325. — Variété, avec TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*), 8 gr. 47 (*P*).

326. — Bouclier rond, comme ci-dessus, mais le lion est tourné à gauche et avance les deux pattes de devant.
℞. TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*). Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 19; stat. lyc., 8 gr. 60 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 13.**

327. — Tête de Silène de face, chauve, avec des oreilles de cheval et une longue barbe ondulée. Grènetis.
℞. TↃXXEFↃEBE (*Têththirêibi*). Tétraskèle; carré creux et grènetis.
Æ 14; triob. lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 14;** — 2 gr. 53 (*L*)[4].

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 38, nos 124 et 125; *Brit. Mus. Lycia*, p. 18, no 85 et pl. V, 4; autre, *Invent. Waddington*, no 2892 (8 gr. 55).
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 19, no 86 et pl. V, 5.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 19, no 87 et pl. V, 7; Six, *Monn. lyc.*, p. 39, no 129 (extr. de la *Rev. numism.*, 1886-7).
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 19, no 88 et pl. V, 6; Six, *Monn. lyc.*, p. 39, no 131.

328. — Bouclier rond dont l'épisème est orné de deux coqs en regard et séparés par le monogr. ou la lettre ⊥ [1].
℞. T↑XXEF↑E (*Têththibêi*). Tétraskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 15 ; triob. lyc., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 15.**

329. — Coq debout à droite. Grènetis.
℞. T↑XXEF↑EBE (*Têththivêibi*). Tétraskèle ; carré creux et grènetis.
Æ 11 ; trihémiob. lyc., 1 gr. 01 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 16 ;** — 1 gr. 08 (*P*).

330. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retenus par des bandelettes et relevés en chignon ; elle a un triple rang de frisures sur le front, des pendants d'oreilles et un collier.
℞. T↑XXEF↑EBE (*Têththirêibi*). Tétraskèle ; carré creux et grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 68 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 17 ;** — autres ex., 9 gr. 60 ; 9 gr. 92 (*P*) ; 9 gr. 75 ; 9 gr. 94 [2].

331. — Même description.
Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 43 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 18.**

332. — Même tête d'Aphrodite, tournée à droite.
℞. T↑XXEF↑EBE (*Têththirêibi*, rétrogr.). Tétraskèle ; carré creux et grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 90 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 19 ;** — autre ex., 9 gr. 96 et 9 gr. 93 (*L*) ; 9 gr. 77 [3].

333. — Même description.
Æ 13 ; tétrobole lyc., 2 gr. 99 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 20.**

334. — Même tête d'Aphrodite à droite.
℞. T↑XXEF↑ (*Têththirê.*). Tétraskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 77 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 21.**

Les monnaies qui précèdent ont toutes au revers la tétraskèle et le nom du dynaste, qui est généralement orthographié *Têththivêibi* et quelquefois *Têthivêibi* (n° 321).

1. Dans le signe ⊥, Six voit la lettre K liée à la lettre T retournée, et ce monogr. KT lui paraît représenter le mot *Kñtavata* = στρατηγός. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 202, note 22.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 19-20, nos 89 à 91 et pl. V, fig. 8, 9, 10 ; Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. II, p. 300, n° 1 (avec la lég. *Téthivéibi*) et n° 2 (avec la lég. *Téththivéibi*).
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 20, nos 92 et 93 et pl. V, fig. 11 et 12 ; Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. II, p. 300, n° 3 (lég. *Téththvêibi*).

Toutes ont le carré creux, tandis que sur les monnaies de Kuperlis, nous avons vu qu'on a toujours, au revers, la triskèle, avec un carré creux ou quelquefois une aire creuse circulaire. Faudrait-il admettre que Kuperlis n'étendit sa domination que sur trois cantons de la Lycie ou n'eut que trois rois vassaux, tandis que Tethiveibis et les autres rois qui ont la tétraskèle possédèrent quatre districts ou eurent quatre princes vassaux ?

Tethiveibis est mentionné sur la grande stèle de Xanthos dont le récit s'arrête en 410 [1]. Ce dynaste, semble-t-il, régnait à Telmessos, si l'on s'en rapporte à l'indication fournie par ses types monétaires, puisque plusieurs d'entre eux se retrouvent avec le nom de Spintaza qui paraît bien avoir été dynaste de Telmessos [2]. M. Svoronos a rapproché ingénieusement le nom de Tethiveibis du nom de la famille lacédémonienne des Ταλθυβιάδαι [3].

§ LII. — **Spintaza.**

335. — Vache allaitant son veau ; tournée à gauche elle regarde en arrière.
℞. SΓΓΞTAIA (*Sppñtaza*). Tétraskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 31 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 22 ;** — 8 gr. 41 (*L*) [4].

336. — Même description ; pièce surfrappée.
Æ 21 ; stat. lyc., 8 gr. 47 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 23.**

337. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retenus par des bandelettes et relevés en chignon ; elle a un triple rang de frisures sur le front, des pendants d'oreilles et un collier.
℞. SΓΓΞTAIA (*Sppñtaza*). Tétraskèle ; carré creux et grènetis.
Æ 19 ; stat. lyc., 9 gr. 48 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 24 ;** — 9 gr. 89 ; 9 gr. 95 (*L*) [5].

338. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.
℞. SΓΓΞ (*Sppñ*). Tétraskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 14 ; tétrobole lyc., 3 gr. 17 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 25.**

339. — Même tête d'Aphrodite (?) à gauche (type effacé).
℞. SΓΓΞTAIA (*Sppñtaza*). Tétraskèle ; carré creux limité par un grènetis.
Æ 15 ; triobole lyc., 2 gr. 44 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 26.**

1. Moriz Schmidt, *The lycian Inscriptions*, pl. VII, 3, face Est, ligne 60-61.
2. Voyez ci-après, la tête d'Aphrodite des nos 337 et suiv.; cf. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 92 ; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. xxxiv.
3. Svoronos, *Journ. int.*, t. II, p. 300.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 20, n° 94 et pl. V, 13 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 37, n° 119 et 120.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 21, nos 95 à 98 et pl. V, 14, 15, 16, 17.

340. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.
℞. SΓΓΞ (*Sppñ*). Tétraskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 10; diobole lyc., 1 gr. 60 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 27**; — autres ex., 1 gr. 53 (*L*); 1 gr. 58 [1].

341. — Même description.
Æ 9; obole lyc., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 28**.

342. — Tête barbue d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. SΓΓΞTAIA (*Sppñtaza*). Tétraskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 11; diobole lyc., 1 gr. 37 (*P*) **Pl. XCVIII, fig. 29**.

342 *bis*. — Même description.
Æ 12; tétrobole lyc., 2 gr. 50 (*H. Weber*) [2].

Le nom de *Spintaza* a été rapproché de la forme grecque Σφενδάτης ou Σφενδαδάτης par M. Imbert [3]. Spintaza est mentionné à la fois sur les monnaies qui précèdent et dans l'inscription du tombeau de son fils, à Telmessos; ce texte porte : *Tevinezëis, fils de Spintaza* [4]. Il est donc probable que ces deux dynastes ont régné à Telmessos. On n'a pas encore retrouvé de monnaies au nom de Tevinezëis. Sur celles de Spintaza, l'S initial du nom a souvent été méconnu ou placé à la fin du mot. C'est ainsi qu'on a lu, à tort, ΓΓΞΣ (*Ppis*) au lieu de ΣΓΓΞ (*Sppñ*), sur les petites pièces qui portent seulement le nom abrégé [5].

La vache allaitant son veau (n° 335) est un des motifs secondaires de l'un des bas-reliefs du tombeau des Harpies [6].

§ LIII. — **Khreis.**

(dynaste vers 425-410).

343. — Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.
℞. ↓↑PᛗE (*Khërëi*, Khreis). Athéna assise sur un dauphin, à droite, tenant

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 21, n° 99 et pl. V, 18; Six, *Monn. lyc.*, p. 37, n°s 121 et 122.
2. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXIV, note et pl. XLIV, 7.
3. J. Imbert, dans les *Babyl. and Oriental Record*, 1891, p. 113.
4. Six, *Monn. lyciennes*, p. 37-38 et p. 92; M. Schmidt, *The lycian inscript.*, pl. V, *Telmessos*, n° 3.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 574; Six, *Monn. lyciennes*, p. 37.
6. O. Rayet, *Monuments de l'art antique*; M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 262; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 333.

sa lance de la main droite baissée et appuyant sa gauche sur son bouclier posé à terre ; la chouette est perchée sur son poignet. Grènetis.

Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 1** [1].

344. — Tête d'Athéna, à gauche ; sur le casque, la lettre ou monogr. ⊥.

℞. ↓↑PꝞE (*Khërëi*, Khreis). Tête de Khreis à gauche, avec une longue barbe striée, coiffé d'une tiare à fanons, ceinte d'une couronne de laurier ; devant le visage, la lettre ou monogr. ⊥. Carré creux.

Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 54 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 2.**

345. — Tête d'Athéna, à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier.

℞. ↓↑PꝞE AP⌶NA+↑ (*Khërëi*, *Arinahê*, Khreis, d'Arina). Tête de Khreis à droite, avec longue barbe striée, coiffé de la tiare à fanons. Carré creux.

Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 37 (*L*) **Pl. XCIX, fig. 3** [2].

346. — Tête d'Athéna à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier.

℞. Sans lég. Tête de Khreis, à droite, avec une longue barbe striée, coiffé de la tiare à fanons ; devant, le signe Ꝺ. Aire creuse et grènetis.

Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 35 (*L*) **Pl. XCIX, fig. 4.**

347. — Tête d'Athéna à gauche, le casque ceint de la couronne d'olivier.

℞. ↓↑PꝞ+↑ (*Khërëhê*, de Khreis). Tête de Khreis à droite, avec une longue barbe striée, coiffé de la tiare à fanons. Carré creux.

Æ 21 ; stat. lyc., 8 gr. 12 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 5.**

348. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓↑PꝞE (*Khërëi*). Tête barbue de Khreis à gauche, coiffé de la tiare à fanons, ceinte de la couronne de laurier ; devant le visage, la lettre ou monogr. ⊥. Carré creux.

Æ 13 ; triobole lyc., 2 gr. 05 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 6.**

349. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓↑PꝞE AP⌶N (*Khërëi Arin.*, Khreis, Arina). Tête barbue de Khreis à droite, coiffé de la tiare à fanons. Carré creux.

1. Cette pièce est entrée au Cabinet de Paris avec la coll. Waddington (E. Babelon, *Inv. Wadd.*, n° 2933) ; Fellows l'a donnée comme étant dans la coll. de Luynes (*Coins of anc. Lycia*, pl. XVIII, 7).

2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 22, n° 101 et pl. VI, 1 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 52, n° 181 ; Imhoof-Blumer, *Porträtkoepfe*, pl. III, 6.

Æ 12 ; triobole lyc., 2 gr. 02 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 7.**

350. — Tête d'Athéna à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier, le cimier surmonté d'une chouette, les ailes soulevées.
℞. ↓↑PᛘE (*Khërëi*, rétrograde). Tête barbue de Khreis à gauche, coiffé de la tiare à fanons. Carré creux.
Æ 14 ; triobole lyc., 2 gr. 03 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 8.**

351. — Tête casquée d'Athéna à gauche.
℞. Tète barbue de Khreis à gauche, coiffée de la tiare à fanons ; grènetis.
Æ 11 ; obole lyc., 0 gr. 67 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 9.**

352. — Tête casquée d'Athéna à droite.
℞. Tète barbue de Khreis à droite, coiffée de la tiare à fanons ; grènetis.
Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 66 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 10.**



N° 352 *bis*.

352 *bis*. — Même droit. ℞. ↓↑PᛘE (*Khërëi*). Tête de Khreis, à gauche (*P*).

353. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. Tête barbue de Khreis à gauche, coiffée de la tiare à fanons ; grènetis.
Æ 8 ; tartémorion, 0 gr. 22 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 11.**

354. — Tête barbue de Khreis à droite, coiffée de la tiare à fanons.
℞. Tête casquée d'Athéna à droite. Aire creuse et grènetis.
Æ 9 ; hémi-obole lyc., 0 gr. 35 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 12.**

355. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ↓↑PᛘE (*Khërëi*, Khreis). Taureau à gauche ; carré creux et grènetis.
Æ 13 ; triobole lyc., 1 gr. 94 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 13.**

356. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ↓↑P... (?) Protomé de taureau ailé, agenouillé à droite, une patte avancée. Carré creux.

Æ 9 ; obole lyc., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 14** [1].

357. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓↑P⋈E (*Khërëi*, Khreis). Protomé de taureau ailé à tête humaine barbue, bondissant à droite, les ailes recroquevillées ; carré creux.

Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 71 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 15** [2].

358. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓↑P⋈ TΛAFE (*Khërë Tlavi*, Khreis, à Tlos). La lettre ou monogr. ⚹ occupant tout le champ. Carré creux.

Æ 12 ; triobole lyc., 1 gr. 85 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 16** [3].

359. — Bouclier rond orné de deux coqs en regard ; entre eux, la lettre ou monogr. ⚹.

℞. ↓↑P (*Khër.*). Aigle debout à gauche ; sur son dos, la lettre ou monogr. ⚹. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 18 ; tétrobole lyc., 2 gr. 61 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 17.**

360. — Variété. avec la légende ↓AP⋈E (*Kharëi*, Khreis).

Æ 18 ; triobole lyc., 2 gr. 36 (*L*) [4].

361. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. En lég. T··· Au centre, la lettre ou monogr. ⚹. Carré creux.

Æ 7 ; tartémorion, 0 gr. 23 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 18** [5].

Le statère n° 345 et le triobole n° 349 qui portent le nom lycien de Xanthos (*Arina ;* gén. *Arinahê ; Arña, Arñahê*), attestent que cette ville fut l'un des ateliers de Khreis. D'autre part, le nom de la ville de Tlos (*Tlavi*) se trouve sur le triobole n° 358 et peut-être aussi sur le n° 361. Or, Tlos et Xanthos sont l'une et l'autre dans le district du Cragos. On pourrait déjà inférer de là que Khreis fut souverain, sinon de toute la Lycie, au moins de tout le district du Cragos [6]. Mais on commence à être mieux renseigné sur ce personnage qui joua un rôle historique considérable en Lycie au temps de la guerre du Péloponnèse.

Quand on aura réussi à interpréter com-

1. Cf. le taureau ailé, type du n° 174, pl. XCIII, 12.
2. Voyez le taureau ailé à tête humaine, ci-dessus, nos 278 et 312 à 315.
3. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 213.
4. *Brit. Mus. Catal. Lycia*, p. 22, n° 103 et pl. VI, 3 ; cf. Six, *Monn. lyc.*, p. 51, n° 178 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 213.
5. La légende de cette petite pièce commence par la lettre T, sans doute l'initiale de TΛAFE (Tlos) ; cf. le n° 358.
6. Arkwright, dans *The Babyl. and Orient. Record*, 1890, p. 176 et s.

plètement les inscriptions de l'obélisque érigé en son honneur sur la place de Xanthos et qui ne compte pas moins de 250 lignes d'écriture, nous connaîtrons toute l'histoire de ce roi qui paraît avoir été le héros national des Lyciens. Les plus récents essais de déchiffrement nous apprennent que Khreis était fils d'Harpagos (l'épigramme grecque porte : Κρ[ω]ις δ' δε 'Αρπάγο υἱὸς) ; qu'il fut un guerrier incomparable, l'homme-lige de Tissapherne (*Kizzaprñna*) ; qu'il tua de sa main sept hoplites arcadiens en un seul jour ; qu'il participa à la répression de la révolte d'Amorgès (*Humrqqo*) ; qu'il négocia une alliance avec Hiéraménès et Tissapherne en 411 [1]. Dans ses exploits, Khreis est guidé par Athéna, la guerrière : πολλὰς δε ἀκροπόλες σὺν 'Αθηνάιαι πτολιπόρθωι πέρσας, « il enlève de nombreuses acropoles avec Athéna, preneuse de villes » [2]. Nous citons ce passage de l'épigramme grecque de la stèle parce qu'il explique la présence de la tête d'Athéna sur les monnaies de Khreis. Le portrait de Khreis, au revers d'un assez grand nombre de ces pièces, est d'un style tout à fait remarquable et empreint d'une sincérité qui frappe en dépit de la formule orientale dans laquelle il se trouve comme emprisonné [3]. Le nom de Khreis est orthographié le plus souvent, sur les monnaies, ↓↑PꟷE (*Khêrëi*) et quelquefois ↓APꟷE (*Kharëi*) (n° 360) ; une pièce même (n° 347) donne le génétif ↑↓Pꟷ+↑ (*Khêrëhe*). Sur la stèle qui célèbre ses exploits guerriers, on a VAP↓E (*Gàroi*), ↓↑Pꟷ+↑ (*Khêrëhê*, génitif), et même T↑PꟷE (*Têrëi*), forme qui paraît spéciale à un dialecte local [4]. Dans l'épigramme grecque intercalée au milieu du texte lycien sur la face nord de la stèle, le nom de Khreis se trouve malheureusement mutilé ; on déchiffre [K]ΡΩΙΣ. Le nom lydien de Crésus, Κροῖσος, appartient évidemment à la même racine.

§ LIV. — **Khêriga**.

362. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓↑PEᚴA (*Khêriga*). Tête barbue de Zeus Ammon à droite, avec les cornes de bélier ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 14 ; triobole lyc., 2 gr. 11 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 19.**

1. J. Imbert, dans *The Babyl. and orient. Record*, t. IV (1890), p. 153 ; t. V (1891), p. 109 ; et dans le *Museon* de Louvain, avril 1891. Il est fait allusion aux événements racontés sur la stèle dans Thucydide (VIII, 5, 6 et 28) ; Deecke, dans *Berliner philol. Wochenschrift*, 1888, p. 827 ; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 216.

2. J. Imbert, *L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe*, dans la *Rev. des Etudes grecques*, t. VII (1894), p. 267.

3. De ce portrait monétaire il faut rapprocher non seulement les portraits des satrapes perses que nous verrons plus loin, mais surtout le portrait du dynaste lycien inconnu qui figure au centre des bas reliefs du célèbre Tombeau des Harpies : ce monument, exécuté entre 520 et 500, est d'un siècle environ antérieur à l'époque de Khreis, mais on y reconnaît bien déjà tous les caractères d'un portrait réel. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 260, 264, 265 ; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 335, 337, 339.

4. J. Imbert, dans *Babyl. and Orient. Record*, 1891, p. 112.

La tête de Zeus Ammon est imitée des monnaies de la Cyrénaïque ; comparez ci-dessus des pièces de Kuperlis au même type (nos 308 à 310).

363. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. ↓↑PEYA (*Khèriga*). Tête barbue d'Arès ou d'un guerrier, à gauche, coiffé d'un casque à haut cimier. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 47 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 20.**

364. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. ↓↑PEYA (*Khèriga*). Tête casquée d'Athéna à gauche ; carré creux.

Æ 16 ; triobole lyc., 2 gr. 37 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 21.**

365. Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. ↓↑PEYA APΞNA+↑ (*Khèriga*, *Arinahè*, de Xanthos). Athéna assise à droite, drapée, coiffée du casque à cimier, tenant sa lance de la main droite baissée et appuyant la main gauche sur son bouclier posé à terre devant elle ; sur son bras gauche, la lettre ↓ (*Kh*). Carré creux.

Æ 19 ; drachme, 3 gr. 82 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 22 ;** — autre, 3 gr. 63 (*L*) [1].

366. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux enroulés sur la nuque.

℞. APΞNA↑ ↓↑PEYA (*Arinaè*, *Khèriga*, de Xanthos ; Kheriga). Athéna assise à droite, drapée, coiffée du casque à cimier, tenant sa lance de la main droite baissée et appuyant la main gauche sur son bouclier posé à terre devant elle ; sur son poignet gauche est perchée la chouette et au second plan, on voit un caducée. Carré creux.

Æ 22 ; stat. lyc., 7 gr. 70 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 23.**

367. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retenus par des bandelettes, formant un triple rang de frisures sur le front et relevés en chignon sur la nuque ; pendants d'oreilles et collier.

℞. ↓↑PEYA F↑+ΞT↑IE (*Khèriga Vèhñtèzi*, Khèriga, d'Antiphellos). Chouette debout à droite, dans l'anneau d'une tétraskèle. Carré creux.

Æ 24 ; stat. lyc., 9 gr. 72 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 24.**

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 23, n° 104 et pl. VI, 5. Voyez le même revers d'Athéna assise, avec le nom de Khreis, ci-dessus, n° 343.

368. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux retenus par des bandelettes et relevés en chignon sur la nuque; derrière, la lettre E.

℞. Chouette debout à droite, dans l'anneau d'une tétraskèle; derrière la chouette, le monogr. ou signe ⚵. Carré creux.

Æ 18 ; tétrobole lyc., 3 gr. 07 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 25.**

369. — Tête d'Aphrodite à gauche, cheveux en chignon, comme ci-dessus.

℞. ↓↑PEΓA F↑+ΞT (*Khèriga Vèhñt.*, Khèriga, d'Antiphellos). Chouette à gauche, dans l'anneau d'une tétraskèle. Carré creux.

Æ 19; tétrobole lyc., 3 gr. 11 (*L*) **Pl. XCIX, fig. 26** [1]; — autre ex., 3 gr. 21 (*Warren*) [2].

370. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.

℞. ↓↑PE (*Kèri.*, Khèriga). Chouette debout à gauche; devant elle, un globule. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 15 ; tétrobole lyc., 2 gr. 98 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 27.**

371. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux formant un triple rang de frisures sur le front et relevés en chignon sur la nuque; dans le champ à droite, un fleuron.

℞. ↓↑PE (*Khèri.*, Khèriga). Chouette debout à gauche ; devant elle, la lettre ou monogr. ⊥. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 50 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 28.**

372. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.

℞. Lég. incertaine. Chouette debout à droite. Carré creux et grènetis.

Æ 11 ; diobole lyc., 1 gr. 44 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 29.**

373. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.

℞. ↓↑PEΓA (*Khèriga*, lég. fruste). Chouette debout à droite; carré creux.

Æ 9; hémi-obole lyc., 0 gr. 32 (*P*) **Pl. XCIX, fig. 30.**

374. — Lion ailé et cornu, à gauche, rugissant; ailes recroquevillées.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 23, nº 105 et pl. VI, 6; Six, *Monn. lyc.*, p. 39, nº 132.

2. Regling, *Catal. Warren*, nº 1229 et pl. XXVIII; autres variétés dans la coll. S. Pozzi.

℞. ↓APEYA (*Khariga*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.
Æ 20; stat. lyc., 9 gr. 63 (*H*) **Pl. C, fig. 1** [1].

D'après Six, Kheriga (Καρίκας) serait un nom de femme; Kheriga aurait été la femme de Kuperlis, comme dans le texte rectifié d'Hérodote, Κύβερνις Κοσσίκα (au lieu de Κυβερνίσκος Σίκα), Kubernis aurait été le fils de la reine Kossicas. Cette mention de la généalogie féminine de Kubernis, dit Six, de même que les monnaies de la reine Kheriga, révèlent chez les Lyciens un usage analogue à celui des Cariens, chez lesquels le pouvoir fut exercé par les reines Artémise et Ada. Hérodote [2] dit, d'ailleurs, que le respect de la femme chez les Lyciens était particulier et qu'ils avaient l'habitude de désigner la descendance par la mère [3]. Mais ce rapprochement avec les usages cariens n'est fondé qu'en partie, car il n'existe pas de monnaies aux noms des reines Artémise et Ada. De plus, rien ne justifie l'hypothèse qui propose de voir dans Kheriga un nom féminin. Il s'agit, pour nous, d'un dynaste qui frappa monnaie à Xanthos et à Antiphellos et fut contemporain de Khreis [4]. Le nom lycien de Xanthos (*Arina*) se lit sur les nos 365 et 366; le nom lycien d'Antiphellos (*Vehnte*) est sur les nos 367 et 369. Nous avons déjà rencontré les ethniques au génitif *Arinahê* (de Xanthos), *Vehntezi* (d'Antiphellos), sur les monnaies de Khreis (no 345) et d'un dynaste incertain (nos 171 et 197). On ne saurait douter que *Vehñtezi* soit un ethnique; l'analogie avec *Arñnahe* en est déjà une preuve. En outre, une inscription bilingue d'Antiphellos porte : **F↑ΔPE : F↑+Ξ T↑IE**, *vedri Vehñtezi* [5], et l'on sait que le mot *vedri* est le terme qui signifie « ville ». D'autre part, les monnaies du dynaste *Thap...* portent, à la suite du nom de ce prince, le mot **FA+ΞT↑Iꟿ** (*Vahñteze*) [6]. Ces deux formes *Vehñtezi* et *Vahñtezë* sont le même mot; venant à la suite de « ville », et de noms d'hommes différents, il ne peut être qu'un ethnique [7], et comme l'inscription *vedri Vehñtezi* a été trouvée à Antiphellos, nous concluons que Vehñtezi correspond à Ἀντιφελλίτης.

Le nom de Kheriga est orthographié *Khariga* sur notre no 374. Mais on ne saurait douter qu'il s'agisse du même personnage.

Kheriga est mentionné à plusieurs reprises sur la grande stèle de Xanthos [8], et cette circonstance place son règne avant la fin du ve siècle : les types de ses monnaies, dont plusieurs sont du même coin que certaines pièces de Kuperlis, confirment cette

1. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 497, no 1 et pl. LVII, 12; Six, *Monn. lyc.*, p. 47, no 172. Le lion ailé et cornu du statère no 374 se rencontre identique sur un statère au nom de Kuperlis (voyez notre pl. XCVI, fig. 28).

2. Hérodote, I, 173; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 96; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 350-351.

3. Six, *Monn. lyc.*, p. 47 à 49.

4. M. Head (*Hist. numor.*, p. 564) a proposé autrefois de reconnaître dans *Kareua* un nom de ville : Karya ou Krya (Et. de Byzance).

5. Savelsberg, *Beiträge zur Entziff. der lyk. Sprachdenkmäler*, t. II, p. 150.

6. Voyez ci-dessus no 197; cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXI et XXXVI.

7. Savelsberg traduit ce mot par *bienfaiteur* (*Wohlthäter*) et M. Six, par *princesse* (ἄνασσα).

8. Moriz Schmidt, *op. cit.*, pl. VII, 4 (face nord), lignes 38 et 51, etc.

date [1]. L'épigramme grecque gravée au milieu du texte lycien sur la stèle (face nord) fait mention de la race d'un autre Kheriga (Καρίκα γένος), à laquelle Khreis appartenait. Ce fondateur de la dynastie (*Kheriga*, *Khariga*) était sans nul doute l'ancêtre de celui qui frappait monnaie à Xanthos et à Antiphellos vers l'an 420 av. J.-C., et ce dernier était le proche parent, peut-être le frère de Khreis.

§ LV. — **Khokbi.** (ou *Candyba ?*).

375. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. ↓↓KBE+↑ (*Khokbihê* = Κανδυβαῖος ?). Tête casquée d'Athéna à gauche. Carré creux.
Æ 17 ; triobole lyc., 2 gr. 40 (*P*) **Pl. C, fig. 2.**

376. — Variété ; on lit seulement ↓↓KBE.. (*Khokbi..*).
Æ 18 ; triob. lyc., 2 gr. 39 (*P*) **Pl. C, fig. 3.**

377. — Tête casquée d'Athéna, à droite (fruste).
℞. ↓ (*Kh*). Tête casquée d'Athéna à droite ; carré creux.
Æ 14 ; triob. lyc., 2 gr. 04 (*P*) **Pl. C, fig. 4.**

La légende des nos 375 et 376 se présente sous la forme d'un ethnique au génitif, comme *Arinahe*, *Vehnteze*. Le monument de Déré-Agassy mentionne un homme nommé ↓AKBEIA (*Khakbija*) [2]. D'autre part le nom ↓↓KBE (*Khokbi*) est mentionné à plusieurs reprises sur la grande stèle de Xanthos sans qu'on sache si c'est un nom de ville ou un nom d'homme. S'il s'agit, sur nos monnaies, d'un nom de dynaste, on pourrait en rapprocher des noms grecs comme Κοκκυβίας ou Χοσβίας. Mais Sophus Bugge [3] fait de *Khokbihê* l'ethnique au génitif de Candyba (Κάνδυβα), ville située dans la montagne, à l'ouest de Kasch [4].

§ LVI. — **Dynaste incertain.**

378. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. XP....NE (*Thr... ni*). Chouette debout, à gauche. Carré creux.
Æ 11 ; obole lyc., 0 gr. 60 (*P*) **Pl. C, fig. 5.**

1. Six, *Monnaies lyciennes*, p. 85.
2. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. X, p. 32.
3. S. Bugge, *Lykische Studien*, p. 43.
4. Spratt et E. Forbes, *Reisen in Sud-westlichen Kleinasien*, t. I, p. 132. Six transcrit : *Khokbihê* = Κανδυβαῖος. *Num. Chron.*, 1898, p. 200.

379. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés en chignon.

℞. Χ-↑ (*Th-ê*). Chouette debout, à gauche; carré creux et grènetis.

Æ 9; obole lyc., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. C, fig. 6**.

§ LVII. — **Erbina.**

380. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Τ↑Λ↑Β↑+Ε+↑. (*Tèlêbêhihê*, le Télébéien = Τελμήσσιος). Tête barbue d'Héraklès coiffé de la peau de lion, à droite; carré creux.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 45 (*L*) **Pl. C, fig. 7** [1]; — autre ex., 8 gr. 15 (*P*).

381. — Même tête d'Athéna.

℞. ⩓ devant la même tête d'Héraclès (sans lég.).

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 59 (*L*) **Pl. C, fig. 8** [2].

382. — Tête casquée d'Athéna, à droite; devant, le signe ⩔.

℞. Τ↑Λ↑Β ↑ΡΒΒΕΝΑ. (*Tèlêb. Èrbbina*, Erbbina, le Télébéien) [3]. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion à droite; derrière, un caducée. Grènetis.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 29 (*H*). **Pl. C, fig. 9** [4].

383. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien à droite. Grènetis.

℞. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite. Carré creux.

Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 58 (*P*) **Pl. C, fig. 10**; — autre ex., 1 gr. 59 (*L*) [5].

384. Tête d'Athéna coiffée du casque athénien, à gauche. Grènetis.

℞. ↑ΡΒΒΕΝΑ (*Erbbina* = Ἀρβίννας). Héraclès marchant précipitamment à gauche, nu, la peau de lion sur la tête et autour du bras gauche; de la main droite il brandit sa massue et de la main gauche tendue en avant, il tient son arc; son carquois est suspendu à son côté; il pose le pied gauche sur un rocher. Grènetis.

Æ 24; stat. lyc., 8 gr. 40 (*P*) **Pl. C, fig. 11**; — 8 gr. 45 (*L*); 8 gr. 09 (*H*) [6].

1. *Brit. Mus. Lycia*, Intr. p. XL et p. 29, n° 127 et pl. VII, 12; Six, *Monn. lyc.*, p. 26; *Num. Chron.*, 1898, p. 201.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 29, n° 128 et pl. VII, 13; Six, p. 26, n° 223.
3. Ἀρβίννας Τελμήσσιος (?).
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 498, n° 2 et pl. LVII, 13; Six, *Monn. lyc.*, p. 64, n° 227; *Num. Chron.*, 1898, p. 203.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 29, n° 129 et pl. VII, 14.
6. *Brit. Mus. Lycia*, p. 30, n° 132 et pl. VII, 16; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 498, n° 1; Six, *Monn. lyc.*, p. 65, n° 228; *Num. Chron.*, 1898, p. 202.

385. — Variété ; dans le champ du revers, de chaque côté d'Héraclès, les lettres cariennes ϴ - ꟼ (*Er.*, initiales de *Erbina*?).
Æ 24 ; stat. lyc., 8 gr. 29 (*Munich*) [1].

386. Héraclès agenouillé à gauche, combattant le lion de Némée ; le héros, nu, barbu, brandit sa massue ; le lion paraît le mordre au flanc. Grènetis.
℞. Triskèle avec un globule central. Traces d'un carré creux.
Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 37 (*P*) **Pl. C, fig. 12.**

387. — Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à gauche.
℞. Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien. Grènetis.
Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. C, fig. 13.**

Six a fait de *Telebeis* un dynaste de Trebenna, et de *Erbinna* le nom lycien de cette même ville (Τρεβένδαι ?). Je crois, au contraire, que dans la légende complète *Telebehi Erbbina*, le nom d'homme est *Erbbina*, et l'ethnique *Telebehi*, que l'on trouve dans une inscription [2]. Un dynaste du nom d'Erbbina, celui des monnaies, sans doute, est mentionné deux fois sur la stèle de Xanthos, sous les formes **↑PBBENA+↑** (*Êrbbinahê*, génitif) [3], **↑PBBEN↑IES** (*Êrbbinêzis*) [4]. De plus, un obscur personnage, homonyme du dynaste, avait son tombeau à Sidyma [5]. Erbbina ('Αρβιννας) est donc bien un nom d'homme : *Telebehi*, *Telebehihe* est, en conséquence, l'ethnique du dême de Téléphos, qui n'a rien de commun avec la ville de Trebenna [6].

§ LVIII. — **Artembarès.**

388. Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. **ΑΡΤΟΧΓΑΡΑ+↑** (*Artumparahê*, 'Αρτεμβαρεῖος). Tête d'Héraclès barbu coiffé de la peau de lion à droite ; carré creux.
Æ 23 ; stat. lyc., 8 gr. 21 (*P*) **Pl. C, fig. 14** [7].

1. Fellows, *Coins of ancient Lycia*, pl. VII, 5 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 65, nº 229 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 202 ; Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. XLI et pl. XLIV, 13. Rapprocher de ces lettres cariennes la lettre ϴ qui figure au revers d'une darique d'or décrite ci-dessus, p. 66, nº 36.
2. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XL.
3. Stèle de Xanthos, face Sud, ligne 20.
4. Stèle de Xanthos, face Ouest, ligne 53.
5. Imbert, *Babyl. and Or. Record*, 1891, p. 110.
6. O. Treuber, *Geschichte der Lykier*, p. 67. L'interprétation à laquelle nous nous sommes arrêté est préférable à l'hypothèse de M. Arkwright enregistrée par M. Hill (*Catal.*, Introd., p. XL) qui donnant à la lettre **B** la valeur μ, et a la lettre **+** la valeur σ, propose de lire **T↑Λ↑B↑+E+↑**, *Télêmêsisê*, pour Τελεμήσσιοι, les Telmessiens.
7. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 201, nº 5. Il faut sans doute interpréter la légende : 'Αρτεμβαρεῖος στατήρ.

389. Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.

℞. ΑΡΤΟΧΓΑΡΑ (*Artumpara*). Tête d'Artembarès à droite, barbue, coiffée de la tiare à fanons. Grènetis.

Æ 25 ; stat. lyc., 8 gr. 06 (*L*) **Pl. C, fig. 15** [1].

389 *bis*. Variété, avec ΑΡΤΟΧΓΑΡΕ (*Artumpari*), rétrograde (*H. Weber*) [2].

Le nom d'*Artumpara* est au génitif sur le statère n° 388, et sur nos deux pièces, il ne prend qu'un seul *t*. Mais il prend, au contraire deux *t* : ΑΡΤΤΟΧΓΑΡΑ, *Arttumpara*, dans une inscription de Pinara où il paraît comme chef des Telmessiens [3]. Il est cité à l'accusatif, ΑΡΤΤΟΧΓΑΡ↓ (*Arttumparo*), dans un texte de Limyra qui le représente comme l'adversaire malheureux du roi Périclès et par conséquent son contemporain [4].

Dans une inscription trouvée à Tlos, il est parlé de ΑΡΤΤΟΧΓΑΡΑ : Μ↑Δ↑S↑ *Arttumpara Medese*, ce que M. Arkwright traduit : « Artembarès le Mède. » Cette qualification donnée à Artembarès (Ἀρτεμβάρης) est bien en rapport avec la forme perse de son nom.

§ LIX. — Dynaste incertain.

390. Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Tête imberbe de dynaste, à droite, coiffé de la tiare à fanons. Grènetis.

Æ 13 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 01 (*P*) **Pl. C, fig. 16** [5].

La tête imberbe de ce dynaste ne permet pas de le confondre avec Artembarès, et nous constatons par là, une fois de plus, le caractère de portrait individuel donné à ces effigies de dynastes : Six a proposé de reconnaître ici le portrait de Périclès, qui fut roi de tous les Lyciens et dont nous verrons plus loin le groupe monétaire [6].

§ LX. — Dynaste incertain, *à Xanthos*.

391. Tête casquée d'Athéna, à droite.

1. Hill, *Brit. Mus. Lycia*, p. 25, n° 111 et pl. VI, 12 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 63, n° 221 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 200 (lu à tort avec deux *t*).
2. Hill, *Brit. Mus. Catal. Lycia*, Introd., p. xxxvi et pl. XLIV, 10.
3. O. Benndorf et G. Niemann, *Reisen in Lykien und Carien*, t. I, p. 54, n° 19.
4. Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmäler*, t. II, p. 40 et 44 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 63 ; J. Imbert, dans *Le Museon*, avril 1891 (t. X, n° 2), et dans *Babyl. and orient. Record*, 1891, p. 109.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 24, n° 110 et pl. VI, 11.
6. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 216.

℞. APΞNA+↑ (*Arinahê*, de Xanthos). Tête laurée d'Apollon, à droite; derrière, la diskèle. Aire creuse limitée par un grènetis.
Æ 23; stat. lyc., 8 gr. 13 (*L*) **Pl. C, fig. 17** [1].

392. Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. APΞNA+A (*Arinaha* = Ξάνθιος, de Xanthos). Tête d'Artémis (ou de Léto ?) à droite, les cheveux relevés; pendants d'oreilles et collier; derrière, la diskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.
Æ 24; stat. lyc., 8 gr. 19 (*P*) **Pl. C, fig. 18**; — autre ex., 7 gr. 81 [2].

393. Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. Même type, avec APΞNA+↑ (*Arinahê*).
Æ 24; stat. lyc., 8 gr. 63 (*P*) **Pl. C, fig. 19.**

394. Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. APΞ (*Arñ.*, de Xanthos). Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.
Æ 14; triobole lyc., 2 gr. 16 (*P*) **Pl. C, fig. 20.**

395. Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.
℞. ϙ↓ (*Khr.?*) Tête casquée d'Athéna, à gauche; devant, la diskèle. Grènetis.
Æ 14; triobole lyc., 1 gr. 88 (*P*) **Pl. C, fig. 21** [3].

396. Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.
℞. Tête casquée d'Athéna, à droite; devant, la diskèle. Grènetis.
Æ 13; obole lyc., 0 gr. 73 (*P*) **Pl. C, fig. 22**; — autre ex., 0 gr. 64 (*L*) [4].

397. Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.
Æ 13; obole lyc., 0 gr. 51 (*L*) **Pl. C, fig. 23** [5].

398. Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.
℞. FA. Tête laurée et barbue, à droite. Aire creuse circulaire et grènetis.
Æ 14; triob. lyc., 1 gr. 95 (*P*) **Pl. C, fig. 24** [6].

1. *Brit. Mus. Lycia*, Introd., p. xxxvi et p. 23, nº 106, pl. VI, 7; Six, *Monn. lyc.*, p. 54, nº 185; *Num. Chron.*, 1898, p. 203.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Munzen*, II, p. 303 et pl. X, 2; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 203, nº 8.
3. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 204.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 24, nº 108 et pl. VI, 9.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 24, nº 109 et pl. VI, 10.
6. Dans les lettres FA, il faut peut être voir les initiales de *Vahnte*, Ἀντίφελλος. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 204.

399. — Bouclier rond orné d'un coq, à droite. Grènetis.

℞. APΞ (*Arn.*, Xanthos). Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux relevés; au cou, un collier. Grènetis.

Æ 10; obole lyc., 0 gr. 84 (*P*) **Pl. C, fig. 25.**

400. — Tête d'Apollon de face, les cheveux relevés (Apollon rhodien).

℞. Tête casquée d'Athéna, à droite. Aire creuse circulaire et grènetis.

Æ 15; triobole lyc., 1 gr. 97 (*P*) **Pl. C, fig. 26.**

Sur plusieurs des pièces de ce groupe on trouve le nom de Xanthos, soit en abrégé, **AP, APΞ**, soit au génitif, lequel affecte deux formes : *Arinahè* ou *Arinaha* = Ξάνθιος (nº 392) [1].

§ LXI. — Dynastes incertains, *à Patara.*

401. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Aigle debout à gauche; devant, la diskèle. Grènetis.

Æ 14; trihémiobole lyc., 1 gr. 19 (*P*) **Pl. C, fig. 27**; — autre, 1 gr. 24 (*L*) [2].

402. — ΓE (*Pi.?*). Tête d'Aphrodite à droite, avec un haut diadème, les cheveux dans un cécryphale; derrière, la diskèle. Grènetis.

℞. Γ. Aigle debout à droite, sur une ligne de grènetis, les ailes soulevées; devant lui, la diskèle. Grènetis.

Æ 13; trihémi-obole lyc., 1 gr. 22 (*P*) **Pl. C, fig. 28** [3].

403. — Dauphin à gauche, replié en croissant. Cercle au pourtour.

℞. ΓT. Tête casquée d'Athéna, à gauche. Aire creuse circulaire et grènetis.

Æ 15; triobole lyc., 2 gr. 30 (*P*) **Pl. CI, fig. 1.**

§ LXII. — Dénévélès

dynaste vers 395.

404. — Tête casquée d'Athéna, à droite; devant le signe ⊥.

1. Sur cette dernière forme du génitif, voyez Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 203.

2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 24, nº 107 et pl. VI, 8.

3. Six propose d'interpréter les lettres ΓE = *Pi*, comme les initiales de *Pinale* ou Pinara. *Num. Chron.*, 1898, p. 212-213.

℞. ΔΔ······↑. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite; derrière, le signe ⊥. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.
Æ 24; stat. lyc., 8 gr. 20 (*L*) **Pl. CI, fig. 2** [1].

405. — Tête de Dénévélès à droite, avec une longue barbe soyeuse, coiffée de la tiare perse à fanons. Grènetis.
℞. ΔΔ↑Ν↑F↑Λ↑ (*Ddênèvèlê*). Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien à cimier et orné des pousses d'olivier; grènetis.
Æ 24; stat. lyc., 8 gr. 38 (*P*) **Pl. CI, fig. 3** [2].

406. — Même tête de Dénévélès, à droite; dans le champ, à gauche, la lettre Δ; à droite L. Grènetis.
℞. ΔΔ↑Ν↑F↑Λ↑ (*Ddênèvèlê*). Tête casquée d'Athéna à droite; grènetis.
Æ 23; stat. lyc., 8 gr. 05 (*P*) **Pl. CI, fig. 4**.

407. — Variété; la légende du revers est disposée autrement.
Æ 25; stat. lyc., 8 gr. 12 (*P*) **Pl. CI, fig. 5.**

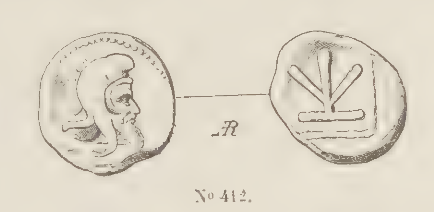
408. — Variété; la tête du dynaste est placée entre les signes L à gauche et ⊥ à droite.
Æ 25; stat. lyc., 8 gr. 40 (*B*) [3].

409. — Tête de Dénévélès à droite, avec sa longue barbe et la tiare à fanons; dans le champ, à gauche, ⊥; à droite, L. Grènetis.
℞. ΔΔ↑Ν↑F↑Λ↑ (*Ddênèvèlê*, rétrograde). Tête casquée d'Athéna à droite, comme ci-dessus. Aire creuse circulaire, limitée par un grènetis.
Æ 29; stat. lyc., 7 gr. 95, flan mince (*P*) **Pl. CI, fig. 6.**

410. — Tête de Dénévélès à droite, comme ci-dessus. Grènetis.
℞. ΔΔ↑Ν↑ (*Ddênê.*). Tête casquée d'Athéna, à droite; grènetis.
Æ 13; triob. lyc., 2 gr. 02 (*P*) **Pl. CI, fig. 7.**

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 29, nº 131 et pl. VII, 15.
2. Six, *Monn. lyc.*, p. 60, nº 211 et pl. X, 11; *Num. Chron.*, 1898, p. 214.
3. Six, *Monn. lyc.*, p. 60, nº 212; Fellows, pl. XVII, 2.

411. — Tête de Dénévélès à droite, comme ci-dessus. Grènetis.
℞. ΔΔ↑Ν↑ (*Ddênê*). Tête casquée d'Athéna à droite, comme ci-dessus.
Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 59 ; 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CI, fig. 8 et 9.**



N° 412.

412. — Tête de Dénévélès à droite, comme ci-dessus.
℞. Grand ⊥, dans un carré creux.
Æ 20 ; stat. lyc., 8 gr. 29 (*B*) [1].

413. — Tête de Dénévélès à droite, comme ci-dessus.
℞. Protomé de Pégase, à droite.
Æ 10 ; obole lyc. 0 gr. 66 [2].

Dénévélès, dont les monnaies donnent un portrait si remarquable de finesse artistique et de sincérité naturelle, est historiquement inconnu. Comme il n'est pas mentionné sur la stèle de Xanthos, il est vraisemblable qu'il vécut à une époque postérieure à l'érection de ce monument. Sur un certain nombre des pièces aux noms de Dénévélès, de Khreis et de quelques autres dynastes, on rencontre le signe ⊥ dont la valeur, comme lettre ou comme monogramme, est encore inconnue. Parfois, sur les monnaies de Dénévélès ce signe a pour pendant, cet autre ⊔, dont on ignore également le sens [3].

1. Fellows, *Coins of anc. Lycia*, pl. XVII, 1 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 60, n° 210.

2. Anc. coll. Whittall. Six, *Monn. lyc.*, p. 60, n° 209.

3. Il faut rejeter la première opinion de Six (*Monn. lyc.*, p. 62), qui regardait le signe ⊥ comme une variante de la lettre ↓ (*o*) et voyait dans le signe ⊔ une forme particulière de la lettre *n*. Les deux signes réunis formeraient le mot ON, abréviation de ONI, qui signifie σύν (συνμαχικὸν νόμισμα). Six d'ailleurs avait si peu confiance dans sa singulière hypothèse qu'il en a proposé presque immédiatement une autre : ⊥ serait une variante de ↓ (*Kh*), et ⊔, un Π renversé ; ces deux lettres formeraient les initiales de *Khssadrapa parzza*, « satrape perse » (Six, *Monn. lyc.*, p. 96). Une troisième hypothèse de Six consiste à faire de ⊥ un monogr. composé de KT (le T retourné), lettres qui seraient les initales du mot *Kñtavata*, stratège (*Num. Chron.*, 1898, p. 202, note 22).

§ LXIII. — Dynastes incertains.



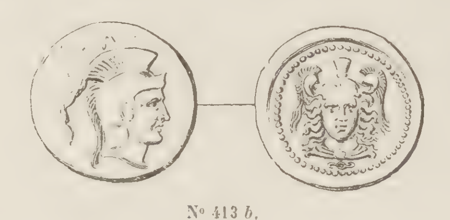
Nº 413 *a*.

413 *a*. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. [X]↑⊦↑ƧƧ↑TO (*Mêgêsêtu*). Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion. Carré creux.

Æ 22 ; statère lycien, 7 gr. 20 (*P*).

La première lettre du nom est rognée et un peu douteuse ; comparez cependant le nom du héros lycien Μεγιστεύς, dans Etienne de Byzance (vº Μεγίστη).



Nº 413 *b*.

413 *b*. — Tête casquée d'Athéna, à droite (traces d'une légende ?).

℞. Tête d'Athéna de face, coiffée du casque à triple aigrette, les cheveux épars, la chlamyde nouée sous le cou ; à l'exergue, une petite diskèle. Grènetis.

Æ 23 ; stat. lyc., 8 gr. (*P*).



Nº 413 *c*.

413 *c*. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion à gauche ; devant, une massue. Grènetis.

Æ 14 ; diobole lyc., 1 gr. 60 (*P*).

§ LXIV. — **Heruma**.

414. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. +Ж[Γ]POMA (*Hẽpruma*). Tête d'Hermès à gauche, coiffé du pétase ailé ; derrière le cou, le signe ✠. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24 ; stat. lyc., 8 gr. 24 (*L*) **Pl. CI, fig. 10** [1].

Ce statère du Musée britannique a des types pareils à ceux de Vêxérès (ci-après nos 423, 424), avec une légende que Six hésite à lire +↑POMA (*Hêruma*, Ἑρύμας) ou +XΓPOMA (*Hamp̃ruma*), nom à rapprocher de +XΓP↓MA (*Ham̃proma*) qu'on lit deux fois sur des épitaphes de Xanthos [2]. M. Imbert compare *Hamproma* avec Ἐμβρομος [3] ; on peut rappeler aussi le nom de la ville lycienne Ἐρυμναί. Mais il faut surtout méntionner que, d'après Étienne de Byzance, le nom d'Hermès était en carien Ἴμβραμος [4].

§ LXV. — **Kharitimès** (ou *Cadyanda ?*).

415. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ↓AΔPETEX↑ (*Khadritimê*) ou ↓AΔΔFTEX↑ (*Khadartim̃ê* [5]). Buste d'Hermès à gauche, coiffé du pétase ailé, la chlamyde nouée sous le cou ; derrière, le caducée et la diskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 22 ; stat. lyc., 8 gr. 15 (*P*) **Pl. CI, fig. 11.**

Bien que ce statère soit d'une bonne conservation, la lecture de la légende n'est pas certaine. Les quatrième et cinquième lettres pourraient être A (*a*) et F (*v*) au lieu de P (*r*) et E (*i*), et même l'avant-dernière lettre est peut-être un + (*h*) et non un X (*m̃*). On peut donc hésiter entre les lectures suivantes : *Khadritim̃ê*, *Khadavtim̃ê*, *Khadavtihê*, *Khadritihê*. Toutes ces variantes sont des formes génitives, de sorte que le nominatif est *Khadaitis*, *Khadritis*, ou *Khadavtis*. Ce qui peut faire pencher en faveur de la lecture *Khadritim̃ê*, c'est, outre la forme des lettres qui nous paraît plutôt autoriser cette hypothèse, l'aspect plus grec du mot Χαριτίμις, et l'existence en Lycie, de la ville de Κάδρεμα, ethnique Καδρεμεύς. Comparez Χαρίδημος et Χαριτιμίδης ; Kharitimis serait un nom de dynaste. Cependant, en lisant ↓AΔΔFTE+↑ (*Khadavtihê*), on aurait le génitif de *Khadavti* ; or, dans le décret de Pixodare [6], on a un Κᾶρες. Cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXVIII.

1. Hill, *Brit. Mus. Lycia*, Intr., p. XXXVII et p. 25, n° 113 et pl. VI, 14 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 57, n° 198.
2. Six, *Monn. lyc.*, p. 57.
3. J. Imbert, *Bab. and or. Record*, mai 1891, p. 110.
4. Et. de Byzance, v. Ἴμβρος : Νῆσός ἐστι Θράκης, ἱερὰ Καβείρων καὶ Ἑρμοῦ, ὃν Ἴμβραμον λέγουσιν οἱ Κᾶρες. Cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXXVIII.
5. Lu à tort ↓AΔAЖTE+↑ (*Khadaëtihê*, Καδυανδαῖος), par Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 200.
6. M. Schmidt, *Neue Lykische Studien*, Planche, ligne 2.

nom de ville exprimé ↓ΛΔΔFŸTE (*Khadavôti*), dont l'analogie avec notre seconde lecture est frappante. Citée à la suite de Xanthos, Tlos et Pinara, cette ville n'est autre que *Cadyanda*, la plus septentrionale de la vallée du Xanthos. Il est remarquable que Cadyanda a, après Alexandre, des monnaies qui sont, comme celles ci, au type d'Hermès [1].

§ LXVI. — Dynaste incertain, *à Patara.*

416. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΓΤΤΑΡΑΙΨ (*Pttarazë*, de Patara). Buste d'Hermès coiffé du pétase ailé, à droite, la chlamyde nouée sous le cou; derrière, le caducée. Carré creux.

Æ 26; stat. lyc., 8 gr. 38 (*L*) **Pl. CI, fig. 12** [2].

417. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΓΤΤΑΡΑΙΨ (*Pttarazë*). Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé à droite.

Æ 22; stat. lyc., 8 gr. 10 (*P*) **Pl CI, fig. 13.**

418. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΓΤ. Tête d'Hermès à gauche, coiffé du pétase ailé; grènetis.

Æ 21; stat. lyc., 7 gr. 71 (*L*) **Pl. CI, fig. 14** [3].

419. — Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.

℞. Sans lég. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé, à droite. Carré creux.

Æ 15; triobole lyc., 1 gr. 85 (*P*) **Pl. CI, fig. 15.**

Les monnaies dont il s'agit ici ne portent pas de nom de dynaste, mais seulement l'ethnique de la ville de Patara, ΓΤΤΑ-ΡΑΙΨ (*Pttarazë*), abrégé quelquefois ΓΤ. Le nom de Patara, écrit ΓΤΤΑΡΑ (*Pttara*) se trouve sur la grande stèle de Xanthos, de sorte que *Pttarazë* est l'ethnique correspondant à *Patarense* (Παταρήιον κόμμα ou νόμισμα). Les têtes d'Athéna et d'Hermès de ces monnaies sont pareilles à celles qui figurent sur les pièces au nom de Khadritimès, de Vèxérès, de Haruma, ce qui permet de conjecturer que ces dynastes avaient Patara dans leur royaume, et même que ce fut l'un d'entre eux qui frappa les monnaies à la légende *Pttarazë*. On voit la même tête d'Athéna sur les monnaies de Khreis et de Kheriga dès avant 410. Nous avons déjà décrit plus haut des monnaies à d'autres types et de style ancien, qui portent les initiales du nom de Patara (voyez ci-dessus, n°s 211, 402 et 403). La ville de Patara, dont les ruines se voient à quelque distance à l'est de l'embouchure de Xanthe, était célèbre pour son oracle d'Apollon, dès le temps d'Hérodote [4].

1. B. Head, *Hist. num.*, p. 577.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 27, n° 119 et pl. VII, 4.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 27, n° 120 et pl. VII, 5.
4. Hérodote, I, 182; G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 354.

§ LXVII. — **Dimieus,** *à Patara.*

420. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

R/. ΔΔΕΜΕΟ..ΥCΓ (*Ddimiu*...). Buste d'Hermès à droite, coiffé du pétase ailé, la chlamyde nouée sous le cou. Aire creuse limitée par un grènetis.

Æ 22; stat. lyc., 8 gr. 07 (*P*) **Pl. CI, fig. 16.**

Ce statère est aux mêmes types que ceux de Vexérès que nous verrons ci-après. Si la légende devait être lue ΔΔΕΜΕΟ+↑ F↑, *Ddimiuhê Vê(xêrê)*, c'est-à-dire *Vêxerês, fils de Dimieus*, on attribuerait la pièce à Vexérès et non à Dimieus [1].

421. Tête d'Athéna à droite. Champ concave.

R/. ΔΔ푸ΞΤΧΜΕ (*Ddẽñtm̃mi*). Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé, à droite.

Æ 11; obole lyc., 0 gr. 57 (*P*) **Pl. CI, fig. 17.**

Bien que les types des deux pièces n[os] 420 et 421 soient semblables, il n'est pas sûr qu'elles appartiennent au même dynaste. Sur le n° 420, on lit un nom *Dimieus*, qui rappelle un peu les noms grecs commençant par Δημι ou Δημο. Sur le n° 421, le nom paraît tout autre : peut-être s'agit-il seulement d'une différence dialectale. Quoiqu'il en soit, les deux pièces paraissent, par leurs types, avoir été frappées à Patara, comme les suivantes, au nom de Vèxérès.

§ LXVIII. — **Vexérès.**

422. — Bouclier rond orné d'une protomé de sanglier ailé bondissant à gauche, les pattes repliées, les ailes recroquevillées.

R/. F↑↓SS (*Vêkhss*.). Triskèle; dans le champ, une petite diskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20; stat. lyc., 8 gr. 40 (*L*) **Pl. CI, fig. 18** [2].

423. — Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.

R/. F↑↓SS↑P↑ (*Vêkhssêrê*, rétrogr.). Buste d'Hermès à droite, coiffé du pétase ailé, la chlamyde nouée sous le cou. Aire creuse et grènetis.

Æ 21; stat. lyc., 8 gr. 36 (*P*) **Pl. CI, fig. 19.**

1. Six (*Num. Chron.*, 1898, p. 201), lit *Ddimiuhe*, = Τειμιουσαῖος, ethnique de la ville de Cyaneæ.

2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 26, n° 115 et pl. VI, 16; Six, *Mon. lyc.*, p. 55, n° 191.

424. — Variété. Æ 23 ; stat. lyc., 8 gr. 05 (*P*) **Pl. CI, fig. 20** [1].

425. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Tête d'Hermès à droite, coiffé du pétase ailé, la chlamyde nouée sous le cou. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 14 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CI, fig. 21.**

426. — Tête imberbe à droite d'un Cabire, les cheveux longs sur le cou, coiffée d'un pilos conique ceint d'une couronne de laurier. Grènetis.

℞. F↑↓SS↑P↑ (*Vêkhssêrê*, rétrogr.). Triskèle ; carré creux.

Æ 24 ; stat. lyc., 8 gr. (*L*) **Pl. CII, fig. 1** [2].

427. — Héraclès nu, debout, marchant à gauche et détournant la tête ; il est barbu, avec la peau de lion sur la tête et les épaules ; de la main droite il tient sa massue sur son épaule et il ramène la main gauche sur sa poitrine, en tenant sur son épaule le trépied d'Apollon.

℞. F↑↓SS↑P↑ (*Vêkhssêrê*). Triskèle ; dans le champ, une petite diskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 19 ; stat. lyc., 8 gr. 39 (*L*) **Pl. CII, fig. 2 ;** — autre. 8 gr. 30 (*B*) [3].

428. — Héraclès nu debout, marchant à gauche et détournant la tête (il n'a pas la peau de lion) ; de la main droite, il tient sa massue au-dessus de son épaule et il ramène la main gauche sur ses reins (sans trépied ?).

℞. F↑↓SS↑P↑ (*Vêkhssêrê*). Triskèle ; dans le champ, une petite diskèle ; carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. lyc., 7 gr. 46 (*L*) **Pl. CII, fig. 3** [4].

429. — Héraclès marchant à gauche, comme ci-dessus.

℞. F↑↓ (*Vêkh.*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 11 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 18 (*P*) **Pl. CII, fig. 4.**

430. — Mufle de lion de face.

℞. F↑↓SS↑P↑ (*Vêkhssêrê*). Triskèle ; dans l'anneau central, le signe ⚓︎.

Æ 16 ; tétrobole lyc., 2 gr. 74 (*P*) **Pl. CII, fig. 5.**

1. Autre. *Brit. Mus. Lycia*, p. 26, nº 114 et pl. VI, 15 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 201.

2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 26, nº 118 et pl. VII, 3 ; Six, p. 56, nº 195.

3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 26, nº 116 et pl. VII, 1 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 56, nº 192.

4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 26, nº 117 et pl. VII, 2 ; Six, p. 56, nº 193.

431. — Lion à gauche, rugissant et allongeant les deux pattes de devant; au-dessus, V (*g*). Grènetis.

℞. F↑↓S (*Vèkhs*). Triskèle; carré creux limité par un grènetis.

Æ 10; trihémi-obole lyc., 1 gr. 19 (*P*) **Pl. CII, fig. 6.**

432. — Cheval à demi agenouillé à gauche et détournant la tête; au-dessus, V (*g*). Grènetis.

℞. FA↓SS↑B↑ (*Vakhssèbè*). Triskèle. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14; triobole lyc., 2 gr. 31 (*P*) **Pl. CII, fig. 7.**

433. — Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. F↑↓ (*Vèkh.*). Triskèle; carré creux.

Æ 11; trihémi-obole lyc., 1 gr. 16 (*B*) [1].

Vèxérès n'est connu que par ses monnaies; était-il fils de Dimios, comme pourrait le faire croire la légende du statère n° 420, qui n'est malheureusement pas d'une interprétation sûre? Les types de Vèxérès permettent de présumer qu'il a régné à Patara, comme Khadritimès, Haruma et Dimios. A remarquer l'orthographe dialectale du nom de Vèxérès sur le n° 432 : *Vakhssêbê*, au lieu de *Vêkhssêrê*. Ce nom rappelle la dernière partie de celui de Cyaxare (Κυαξάρης).

§ LXIX. — **Aryotès.**

434. — Tête casquée d'Athéna, à gauche. Grènetis.

℞. APOF↓TEI↑≷E (*Aruvôtijèsi*, Aryotès, Ἀρυανδίασις?). Lion rugissant, à gauche, les deux pattes de devant avancées. Carré creux et grènetis.

Æ 23; stat. lyc., 7 gr. 92 (*P*) **Pl. CII, fig. 8**; — 8 gr. 17 (*B*); 8 gr. 55 (*M*) [2].

435. — Mufle de lion de face.

℞. APOF↓TEI↑SE (*Aruvotijèsi*). Triskèle; dans le champ, la lettre I (*z*). Carré creux [3]. Æ 23; stat. lyc., 8 gr. 62 (*La Haye*).

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 331, n° 39; Six, *Monn. lyc.*, p. 56, n° 194.
2. Fellows, *op. cit.*, pl. VII, 6; Six, *op. cit.*, p. 67, n° 231; *Num. Chron.*, 1898, p. 202.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiast. Studien*, II, p. 303; on pourrait se demander si la lettre *z* fait partie du nom et s'il ne faut pas lire, en conséquence, avec M. Imhoof, *Aruvôlijèsiz;* mais la présence de la lettre *z* sur les n°s 436 et 438 force à abandonner cette interprétation.

436. — Même description, avec la même lettre I (*z*) au revers.
Æ 15 ; diobole lyc., 1 gr. 44 (*B*).

437. — Même description.
Æ 10; obole lyc., 0 gr. 61 (*P*) **Pl. CII, fig. 9.**

438. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. APO (*Aru.*). Triskèle ; dans le champ, la lettre I (*z*).
Æ 12; obole lyc., 0 gr. 62 (*L*) **Pl. CII, fig. 10** [1].

Aruvotiyêsis est mentionné à trois reprises sur la stèle de Xanthos (face Est, lignes 18, 21, 41) [2]; une fois, il paraît qualifié *stratège* : APOF↓TEI↑SE STTPAT-[A]↓A, *Aruvotiyesi sttratakha* [3]. Le nom d'*Aruvotiyesi* correspond au grec Ἀρυώτης, *Aryandès*, peut-être *Orontès* [4].

Parmi les types monétaires, la tête d'Athéna (n° 434) est du même coin que celle des monnaies d'Erbina, ce qui prouve que ces dynastes étaient contemporains ou se sont immédiatement succédé. La même tête d'Athéna figure sur des pièces de Dénévélès, d'Artembarès : ce type remonte d'ailleurs jusqu'à Khreis et Kheriga. Un autre type monétaire d'Aryotès se rattache à une série fort nombreuse : c'est le mufle de lion de face, que les dynastes lyciens paraissent avoir emprunté à Samos. Si, d'une part, le récit de la stèle de Xanthos, où se trouve mentionné Aryotès, s'arrête en 410, d'autre part, le mufle de lion ne peut être antérieur à 394, époque où ce type fait son apparition à Samos [5]. Y eut-il deux Aryotès ayant régné dans des villes différentes?

§ LXX. — **Dynaste incertain,** *à Tlos.*

439. — Mufle de lion de face (mal venu à la frappe).
℞. TA... Deux lions assis en regard, regardant de face, levant chacun une patte de devant, symétriquement ; entre eux, une petite diskèle ; grènetis.
Æ 25 ; stat. lyc., 7 gr. 97 usé (*P*) **Pl. CII, fig. 11.**

440. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; grènetis.
℞. TA. Deux lions assis en regard, comme ci-dessus ; à l'exergue, la diskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 31, n° 133 et pl. VIII, 1.
2. Imbert, *Babyl. and Orient. Record*, 1891, p. 109.
3. Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmäler*, t. II, p. 216.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 575 ; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XLI.
5. Six, *Monn. lyciennes*, p. 90 ; Percy Gardner *Samos and samian Coins*, pp. 253-258.

Æ 15 ; triobole lyc., 2 gr. 52 (*P*) **Pl. CII, fig. 12** [1].

440 *bis*. — Variété, avec la diskèle entre les lions.

Æ 15; trihémi-obole, 1 gr. 23 (*Six*); 1 gr. 19 (*B*) [2].

441. Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Sans lég. Deux lions assis en regard, comme ci-dessus ; à l'exergue, la diskèle. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 13 ; diobole lyc., 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CII, fig. 13** ; — autre, 1 gr. 46 (*P*) [3].

442. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. A l'ex. ƎᏔƎPO (?). Deux lions assis en regard, comme ci-dessus ; entre eux, le signe ȣ. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 17 ; tétrobole lyc. **Pl. CII, fig. 14** [4].

443. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Sans lég. Deux lions assis en regard, comme ci-dessus ; entre eux, le signe ȣ. Aire creuse circulaire limitée par un grènetis.

Æ 13 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 16 (*P*) **Pl. CII, fig. 15** ; — 1 gr. 33 (*L*) [5].

444. — Tête casquée d'Athéna, à droite. ℞. Pareil au précédent.

Æ 11 ; obole lyc., 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CII, fig. 16.**

445. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. TΛΛFE (*Tlavi*, Tlos). Tête imberbe de face, les cheveux crépus, la chlamyde nouée sous le cou (Apollon ?). Aire creuse et grènetis.

Æ 12 ; trihémi-obole lyc., 0 gr. 95 (*P*) **Pl. CII, fig. 17** ; — autres ex., 1 gr. 20 (*L*) ; 1 gr. 10 (*B*) [6].

446. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. TΛ. Même tête imberbe de face, les cheveux crépus, la chlamyde nouée sous le cou. Grènetis.

Æ 13 ; trihémi-obole lyc., 1 gr. 22 (*P*) **Pl. CII, fig. 18.**

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 77, n° 275.
2. Six, p. 77, n° 276.
3. Six, p. 77, n° 277.
4. Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, pl. II, 16; Six, *Monn. lyc.*, p. 77, n° 278.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 31, n° 135 et pl. VIII, 3.
6. *Brit. Mus. Lycia*, Introd., p. XLIV et p. 31, n° 134 et pl. VIII, 2; Six, *Monn. lyc.*, p. 78, n° 279 ; *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 81.

447. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. TΛAFE (*Tlavi*, Tlos). Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs.
Æ 11 ; obole lyc., 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CII, fig. 19.**

448. Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ...ME... (?). Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs.
Æ 10 ; obole lyc., 0 gr. 50 (*P*) **Pl. CII, fig. 20.**

Les monnaies qui précèdent, portent, plus ou moins abrégé, le nom de la ville de Tlos, sans dynaste. Les lettres TΛ, sont les initiales de cette ville, interprétation confirmée par les pièces qui ont le nom complet, TΛAFE (*Tlavi*).

Dans les inscriptions, le nom de Tlos est orthographié TΛAFA, et les habitants sont désignés sous le nom de TΛAFAS↑ (*Tlavasê*) [1]. Cependant, comme la forme TΛAFE est légèrement différente, Six serait plutôt disposé à admettre l'existence d'un dynaste du nom de Tlavis, qui aurait régné à Xanthos, parce que le signe ᛝ qu'on voit sur ses monnaies, se rencontre sur quelques pièces de Khreis, frappées à Xanthos. Je préfère admettre que nos monnaies portent le nom de la ville de Tlos; si l'on suppose qu'elles ont été frappées pendant que la Lycie était sous la domination des satrapes cariens, après 362, ainsi s'expliquerait l'absence du nom de dynaste Tlos, sur la rive gauche du Xanthe, a laissé des ruines imposantes [2].

§ LXXI. — Zakhaba.

449. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. IA↓ABA+A (*Zakhabaha*). Buste d'Athéna de trois quarts à gauche, les cheveux en désordre, avec un casque à triple aigrette et un collier au cou.
Æ 16; tétrobole lyc., 2 gr. 64 (*P*) **Pl. CII, fig. 21** [3].

450. — Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.
℞. IA↓ (*Zak.?*) [4]. Même buste d'Athéna de trois quarts, à gauche.
Æ 12 ; diobole lyc., 1 gr. 96 (*P*) **Pl. CII, fig. 22.**

1. J. Imbert, dans *Babyl. und Oriental Record*, 1891, p. 113. O. Benndorf a relevé sur un bloc qui servait de base à deux statues, un *ex voto* bilingue où les ethniques *Tloïte* (Τλωεῖς) et *Pinaréenne* (ἐκ Πιναρῶν) sont rendus en lycien par les mots *tloñna* et *pilleñni* (*Anzeiger* de l'Académie impériale de Vienne, 20 juillet 1892, nº XVIII, page 13 du *Seperatabgedruckt*). La stèle Xanthienne qui mentionne sur sa face Est, *Tlava* et *Pinale*, inscrit aussi les variantes *tloñnele* et *tlahñ* (face Sud, lignes 41 et 42). *Tlavase* dans le décret bilingue de Pixodare répond au grec Τλωΐταις.

1. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 354 et fig. 248.

2. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 206-207.

3. La légende, fruste, doit être IA↓ ou IᛘM (*Zem.*)? Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 204.

Le nom de dynaste *Zakhabaha* est le génitif de Zakhaba (Zagaba) [1]. La tête d'Athéna du revers de ces deux pièces est la copie exacte d'une monnaie de Syracuse frappée vers 413 et signée du graveur Eucleidas [2]. On sait que les monnaies syracusaines ont été imitées dans diverses parties du monde grec; mais, dans l'espèce, la copie de la pièce syracusaine d'Eucleidas doit être rapprochée de l'épisode militaire de l'an 412, raconté par Thucydide [3] : un contingent syracusain prit part à la victoire de la flotte de Sparte sur celle d'Athènes, et ces Siciliens sont mentionnés sur la grande stèle lycienne de Xanthos [4].

§ LXXII. — **Mithrapata.**

451. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΜΕΧΡΑΓ (*Mithrap.*). Triskèle; dans le champ, grain d'orge. Carré creux.
Æ 24; stat. lyc., 9 gr. 89 (*P*) **Pl. CII, fig. 23**; — autre, 9 gr. 83 (*B*) [5].

452. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΜΕΧΡΑΓΑΤΑ (*Mithrapata*). Triskèle; en symbole, une flèche. Carré creux.
Æ 24; stat. lyc., 9 gr. 25 (*P*) **Pl. CII, fig. 24** [6].

453. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΜΕ (*Mi.*). Triskèle; dans le champ, dauphin à dr. ou à g. Carré creux.
Æ 14; diobole lyc., 1 gr. 38 (*P*) **Pl. CII, fig. 25**; — autres ex., 1 gr. 12 (*L*); 1 gr. 49; 1 gr. 39 (*B*); 0 gr. 97 [7].

454. — Même description, avec la légende ΜΕΧΡΑ (*Mithra*), 1 gr. 18 (*L*) [8].

455. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΜΕΧ (*Mith.*). Triskèle. Carré creux.
Æ 14; diobole lyc., 1 gr. 42 (*P*) **Pl. CII, fig. 26**.

456. — Même droit.
℞. ΜΕΧ (*Mith.*). Triskèle; dans le champ, une flèche. Carré creux.
Æ 14; diobole lyc., 1 gr. 42 (*P*) **Pl. CII, fig. 27.**

1. Pour ce nom, comparez ci-dessus, les monnaies classées à Zabaga (nos 199 à 201) et à Zagas (nos 237 à 239).
2. Arthur Evans, *Numism. Chron.*, 1891, p. 352; B. Head, *Num. Chron.*, 1874, pl. V, 6.
3. Thucydide, VIII, 26 et 42.
4. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 206, note 28.
5. Six, *Monn. lyc.*, p. 68, no 234, cf. ci-dessus, p. 178.
6. Six, no 235.
7. *Brit. Mus. Lycia*, p. 32, no 138 et pl. VIII, 6; Six, p. 68, no 238 et 241.
8. *Brit. Mus. Lycia*, p. 32, no 137 et pl. VIII, 5.

457. — Même droit.

℞. ΜΕΧΡΑΠΑΤΑ (*Mithrapata*). Triskèle; dans le champ, osselet. Carré creux.

Æ 14; diob. lyc., 1 gr. 26 (*P*) **Pl. CII, fig. 28**; — 1 gr. 29 (*P*); 1 gr. 36 (*L*) [1].

458. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. ΜΕΧ (*Mith.*, rétrograde). Triskèle. Carré creux.

Æ 9; hémi-obole lyc., 0 gr. 29 (*L*) **Pl. CII, fig. 29**; — 0 gr. 37 (*B*) [2].

459. — Coquillage (murex); grènetis.

℞. ΜΕΧ (*Mith.*). Buste imberbe (Apollon?) de face, les cheveux crépus, la chlamyde nouée sous le cou. Grènetis.

Æ 9; obole lyc., 0 gr. 51 (*L*) **Pl. CII, fig. 30** [3].

460. — Coquillage; grènetis. ℞. Sans lég. Mufle de lion de face.

Æ 9; hémi-obole (*L*) [4].

Sur les nombreuses variétés des monnaies de *Mithrapata*, le nom de ce satrape se présente sous les formes suivantes : ΜΕΧΡΑΠΑΤΑ (*Mithrapata*), ΜΕΧΡΑΠ (*Mithrap.*), ΜΕΧΡΑ (*Mîthra.*), ΜΕΧ (*Mith.*), ΜΕ (*Mi*). Mithrapata est mentionné sur la grande stèle de Xanthos (face Est, l. 16) sous la forme ΜΕΧΡΑΠΑΤΑ; c'était vraisemblablement le même personnage que le Μιτροβάτης que Pharnabaze envoya, en 409, auprès d'Alcibiade à Chrysopolis [5]. Le mufle de lion des monnaies de Mithrapata, comme celui des autres monnaies lyciennes à ce type, est pareil à celui qui fut inauguré sur les monnaies de Samos en 394 [6].

§ LXXIII. — **Zemous.**

461. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

℞. ΙΞΜ (*Zëm.*). Triskèle; carré creux.

Æ 27; statère lyc., 10 gr. (*P*) **Pl. CIII, fig. 1**; — 9 gr. 77; 9 gr. 76 [7].

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 32, n° 136 et pl. VIII, 4; Six, p. 68, n° 236, 237.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 32, n° 140 et pl. VIII, 8; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, II, p. 303.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 32, n° 139 et pl. VIII, 8; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1886, pl. XI, 14; Six, p. 69, n° 246.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 33, n° 141 et pl. VIII, 8.
5. Xénophon, *Hellen.*, I, 3, 12; J. Imbert, dans *Babyl. and Orient. Record*, 1891, p. 111.
6. Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 253-258; B. Head, *Catal. Ionia*, pl. XXXV, 13 à 18: cf. Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XLII.
7. Six, *Monn. lyc.*, p. 69, n° 247.

462. — Même droit.
ꝶ. ꕯꔹM (*Zëm.*). Triskèle ; dans le champ, une petite triskèle. Carré creux.
Æ 26 ; stat. lyc., 9 gr. 66 (*P*) **Pl. CIII, fig. 2**; — autre ex. 9 gr. 57 (*P*) [1].

463. — Même mufle de lion de face ; au-dessus, une petite triskèle.
ꝶ. ꕯꔹM (*Zëm.*). Triskèle ; aire creuse circulaire.
Æ 28 ; stat. lyc., 9 gr. 69 (*P*) **Pl. CIII, fig. 3.**

464. — Variété ; au droit, sous la tête de lion, ꕯ (*z*).
Æ 26 ; stat. lyc., 9 gr. 81 (*L*) [2].

465. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
ꝶ. ꕯꔹM (*Zëm.*). Triskèle ; aire creuse circulaire.
Æ 12 ; obole lyc., 0 gr. 58, fruste (*L*) [3].

466. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; dessous, la lettre ꕯ (*z*).
ꝶ. ꕯꔹM (*Zem.*). Triskèle ; carré creux.
Æ 8 ; hémi-obole lyc., 0 gr. 37 (*P*) **Pl. CIII, fig. 4.**


N° 467.

467. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche.
ꝶ. ꕯꔹMO+O (*Zëmuhu*). Triskèle ; aire creuse circulaire.
Æ 17 ; drachme lyc., 2 gr. 95 (*Six*) [4].

467 *bis*. — Même description. Æ 9 ; obole, 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CIII, fig. 5.**

Le nom de Zemous est abrégé *Zëm.*, sur la plupart des monnaies. Il n'y a d'exception que pour le n° 467 qui donne le nom de ce dynaste au génitif : *Zëmuhu*. On retrouve encore ce même nom au génitif sur des monnaies de Trebenimis (ci-après) qui permettent d'affirmer que Zemous était le père de ce dernier.

1. Six, p. 69, n° 248.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 33, n° 142, pl. VIII, 10.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 33, n° 143.
4. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 205, n° 10 et pl. XV, 1.

§ LXXIV. — Trebenimis.

468. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées; dessous, TPB (*Trb.*).
℞. IꟿM (*Zem.*). Triskèle; aire creuse circulaire.
Æ 26; stat. lyc., 9 gr. 70 (*L*) **Pl. CIII, fig. 6**; — autres ex., 10 gr. 04; 9 gr. 83; 9 gr. 74 [1].

469. — IꟿMO+O (*Zemuhu*). Triskèle; grènetis.
℞. TPBBꟿNEM (*Trbbënim.*, = Τρέβημις, Τέρβημις?). Triskèle; grènetis.
Æ 12; diobole lyc., 1 gr. 56 (*P*) **Pl. CIII, fig. 7**; — autre, 1 gr. 52 (*H*) [2].

470. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.
℞. TPB. Triskèle; dans le champ, une massue. Carré creux.
Æ 25; stat. lyc., 9 gr. 85 (*P*) **Pl. CIII, fig. 8.**

471. — Variété; quelquefois dans le champ, massue et petite triskèle.
Æ 27; stat. lyc., 9 gr. 74 (*P*) **Pl. CIII, fig. 9**; — autres ex. 9 gr. 80 (*L*) 9 gr. 84 (*Six*) [3]; — autre, dans le champ, massue et M; 9 gr. 78 (*B*) [4].

472. — Même mufle de lion; dessous H.
℞. TPBBꟿNEME (*Trbbënimi*). Triskèle. Carré creux.
Æ 26; stat. lyc., 9 gr. 62 (*P*) **Pl. CIII, fig. 10**; — autre ex., 8 gr. 57 (*L*) [5].

473. — Même mufle de lion.
℞. TPBBꟿNEME (*Trbbënimi*). Triskèle; dans le champ, les lettres F et T.
Æ 25; stat. lyc., 9 gr. 70 (*P*) **Pl. CIII, fig. 11.**

Les lettres F et T (*V* et *T*) sont probablement les initiales respectives des noms des dynastes *Vedris* et *Trebenimis*, associés (cf. ci-après le n° 486 avec T).

474. — Même mufle de lion; dessous, une petite triskèle.
℞. TPBBꟿNEME. Triskèle; aire creuse circulaire.

1. *Brit Mus. Lycia*, p. 33, n° 144 et pl. VIII, 11; Six, *Monn. lyc.*, p. 70, n° 251.
2. Macdonald, *Hunterian collect.*, p. 498, n° 1 et pl. LVII, 14; Six, *Monn. lyc.*, p. 70, n° 250; *Num. Chron.*, 1898, p. 205.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 34, n° 145 et pl. VIII, 12; Six, *Monn. lyc.*, p. 70, n° 252.
4. Six, p. 70, n° 253; *Num. Chron.*, 1898, p. 206.
5. *Brit. Mus. Lycia*, p. 34, n° 146 et pl. VIII, 13; Six (*Num. Chron.*, 1898, p. 206), propose de voir dans la lettre H une forme archaïque de M, peut être initiale de Μόρα?

Æ 25; stat. lyc., 9 gr. 71 (*P*) **Pl. CIII, fig. 12**; — autre, 9 gr. 75 (*B*) [1].

475. — Même mufle de lion, de face.

℞. **TPBBꟽNEME**. Triskèle; aire creuse circulaire.

Æ 17; triobole lyc., 2 gr. 58 (*P*) **Pl. CIII, fig. 13**; — 2 gr. 28 (*P*); 2 gr. 85 (*B*); 2 gr. 65 (*L*) [2].

476. — Même mufle de lion. ℞. **TPBBꟽN**. Triskèle; grènetis.

Æ 13; diobole lyc., 1 gr. 45 (*L*) **Pl. CIII, fig. 14** [3].

477. — Même mufle de lion. ℞. **TPBBꟽNEME**. Triskèle; aire creuse.

Æ 12; obole lyc., 0 gr. 72 (*L*) **Pl. CIII, fig. 15** [4].

On pourrait partager les pièces qui précèdent en deux catégories : 1. Celles qui portent le seul nom de Trebenimis en toutes lettres ou abrégé; 2. Celles qui portent associés les noms de Zemous et de Trebenimis (nos 468 et 469). Si nous n'avions que le statère n° 468, qui porte *Trb.* et *Zëm.*, on pourrait croire que Trebenimis et Zemous ont frappé monnaie en association. Mais sur le n° 469, le nom de Zemous est au génitif, *Zemuhu*, et celui de Trebenimis abrégé. On parait, en conséquence, autorisé à rapprocher les deux noms et à interpréter : *Trebenimis, fils de Zemous*.

Trebenimis est mentionné sur la grande stèle de Xanthos, où il est mis en relations avec Khreis [5]. Il défit le stratège athénien Mélésandre, lors de l'incursion de ce dernier en Lycie, en 429. On a trouvé à Limyra l'inscription funéraire de son fils : on y lit : **KPOSTTE : TPBBꟽN↑M↑+↑ : TEΔ↑PE** (*Krustti Trbbënêmêhê tidêri*, Krustis, fils de Trebenimis [6]). A l'époque romaine, une monnaie de Phaselis porte le nom d'un magistrat monétaire appelé Τρεβῆμις [7]; il faut, sans doute, rapporter à la même racine le nom de ville de Trebenna.

§ LXXV. — Vedris (?).

478. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.

℞. **F↑Δ** (*Ved.*). Triskèle avec un petit globule dans l'anneau.

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 71, n° 258.
2. Autres, *Brit. Mus. Lycia*, p. 34, nos 147 à 149; Six, p. 71, n° 259.
3. *Brit. Mus. Lycia*, p. 34, n° 150 et pl. VIII, 16; Six, p. 71, n° 256.
4. *Brit. Mus. Lycia*, p. 35, n° 151 et pl. VIII, 17.
5. Face Sud, l. 39; Face Est, l. 11. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 215.
6. Deecke, *Lykische Studien* dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. XIV (1888), p. 183.
7. *Zeitschrift für Numismatik*, t. III, p. 39; B. Head, *Hist. numor.*, p. 579.

Æ 25 ; stat. lyc., 9 gr. 60 (*P*) **Pl. CIII, fig. 16;** — autres ex., 9 gr. 82 (*P*) ; 9 gr. 42 (*L*) ; 9 gr. 79 (*B*) [1].

479. — Même droit. ℞. **F↑Δ.** (*Ved.*) [2]. Triskèle avec un petit globule dans l'anneau ; dans le champ, la lettre **N**. Aire creuse circulaire.
Æ 25 ; stat. lyc., 9 gr. 64 (*P*) **Pl. CIII, fig. 17.**

480. — Même droit. ℞. **F↑ΔB** (*Vedb.*) Triskèle ; aire creuse circulaire.
Æ 25 ; stat. lyc., 9 gr. 41 (*P*) **Pl. CIII, fig. 18.**

480 *bis*. — Tête de lion rugissant, à gauche. ℞. **F↑ΔP** (*Vedr.*) Triskèle.
Æ 7 ; obole lyc., 0 gr. 65 (*Six*) [3].

D'après Six, les lettres **F↑Δ...** doivent être considérées comme étant les initiales du mot **F↑ΔPE** (*vedri*) qui signifie *ville*, et il propose de le traduire par κοινόν [4]. Il est préférable de supposer un nom de dynaste qui commence par ces lettres, correspondant à un nom grec de formation analogue à Πολιοῦχος, ou plutôt encore un nom comme Hydarnès, car, sur la grande stèle de Xanthos, le nom de Hydarnès, père de Tissapherne, est écrit **FEΔPΞNA** (*Vidrñna*) [5].

Sur le statère n° 480, nous avons la particularité dialectale *Vedb.* (*b* au lieu de *r*), de même que nous avons vu *Vakhsêbê*, pour *Vakhssêrê* (n° 432).

§ LXXVI. — Zagas.

481. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; dessous, **I** (*z*).
℞. **IAΓ** (*Zag.*). Triskèle. Aire creuse circulaire.
Æ 28 ; stat. lyc., 9 gr. 80 (*P*) **Pl. CIV, fig. 1**.

482. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. **IAΓ** (*Zag.*). Triskèle ; dans le champ, un poisson. Aire creuse circulaire.
Æ 29 ; stat. lyc., 9 gr. 72 (*P*) **Pl. CIV, fig. 2.**

483. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. **IAΓA** (*Zaga*). Triskèle ; dans le champ, un grain d'orge. Aire creuse.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 35, n° 152 et pl. VIII, 18; Six, *Monn. lyc.*, p. 72, n° 260.
2. *Ved(re)* = κοινόν, confédération, d'après Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 205 et 206.
3. *Num. Chron.*, 1893, p. 205, n° 10, c.
4. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 205.
5. Stèle de Xanthos, face Nord, lig. 11-12 ; Imbert, dans le *Muséon*, de Louvain, 1891, p. 272.

Æ 26; stat. lyc., 9 gr. 84 (*P*) **Pl. CIV, fig. 3**; — autre ex., 9 gr. 56 (*L*)[1].

484. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées; dessous, une petite triskèle (fruste). ℞. ΙΑΥ (*Zag.*). Triskèle; champ concave.
Æ 12; obole lyc., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CIV, fig. 4**.

485. — Peau de lion, le mufle de face accosté des pattes disposées de chaque côté. ℞. ΙΑΥΑ+[Α] (*Zagaha*). Triskèle; champ concave.
Æ 13; diobole lyc., 1 gr. 41 (*L*) **Pl. CIV, fig. 5**[2].

Sur les monnaies précédentes le nom du dynaste est tantôt abrégé (*Za*, *Zag*) ou complet : *Zaga* au nominatif, et *Zagaha* au génétif (n° 485). Sur la grande stèle de Xanthos, le nom ΙΑVΑΒΑ (*Zagaba*) désigne probablement le même dynaste[3]. Le nom lycien *Zagas*, *Zagaha*, parait correspondre au nom grec Ζάβας ou Σάκας[4].

§ LXXVII. — **Zekhmis** (?)

486. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées : dessous, la lettre T[5].
℞. ΙΨ↓Μ (*Zëkhm.*) Triskèle; Carré creux.
Æ 25; stat. lyc., 9 gr. 85 (*P*) **Pl. CIV, fig. 6**.

§ LXXVIII. — **Zët..** (?)

487. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. [Ι]ΨΤ (*Zët.*). Triskèle; dans le champ, une petite triskèle. Carré creux.
Æ 23; stat. lyc., 9 gr. 65 (*P*) **Pl. CIV, fig. 7**.

488. — Variété, avec ΙΨ[Τ] (*Zët.*); 9 gr. 75 (*P*) **Pl. CIV, fig. 8**.

§ LXXIX. — **Puresis**.

489. — Mufle de lion de face. ℞. ΓΟΡ↑ΣΕ (*Purësi*). Triskèle. Champ concave.
Æ 15; triobole lyc., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CIV, fig. 9**.

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 35, n° 153 et pl. IX, 1; Six, p. 73, n° 261.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 35, n° 154 et pl. IX, 2; Six, *Monn. lyc.*, p. 73, n° 262.
3. Moriz Schmidt, *Lycian Inscript.*, pl. VII, I, 37.
4. *C. I. Gr.*, t. III, n° 5247, *suppl.*; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 205, note.
5. Six voudrait voir dans cette lettre T ou mieux, suivant lui, Υ, l'initiale de *Trebenimis*. *Num. Chron.*, 1898, p. 205 (cf. plus haut, le n° 473).

490. — Même droit. ℞. ΓOP↑SE (*Purêsi*). Triskèle ; dans le champ, osselet.
Æ 16 ; triobole lyc., 2 gr. 22 (*P*) **Pl. CIV, fig. 10** ; — autre ex., 2 gr. 46 [1].

Une inscription d'Antiphellos (I, ligne 4) porte le nom de ce dynaste, orthographié ΓOP↑S↑ (*Purêsê*). Le nom Πύρεσις est dans une inscription grecque [2].

§ LXXX. — **Miri...** (?)

491. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.
℞. MEPE (*Miri.*). Triskèle.
AV 9 ; — 1 gr. 16 (*P*) **Pl. CIV, fig. 11**.

Cette petite pièce d'or est entrée au Cabinet de Paris avec la collection Waddington [3] ; son authenticité n'est pas, semble-t-il, à l'abri de tout soupçon.

§ LXXXI. — **Périclès.**

dynaste de 420 à 360 environ [4].

492. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées ; sur le front du lion, une triskèle ; à l'exergue, une autre petite triskèle.
℞. Γ↑PEKΛ↑ (*Pêriklê*). Triskèle ; dans le champ, un aigle, à gauche.
Æ 25 ; stat. lyc., 9 gr. 65 (*Peez*) **Pl. CIV, fig. 12** [5].

493. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. Γ↑PEKΛ↑ (*Pêriklê*). Triskèle.
Æ 17 ; tétrob. lyc., 2 gr. 71 (*P*) **Pl. CIV, fig 13** ; — variétés, 2 gr. 72 ; 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CIV, fig. 14** [6].

494. Même droit.
℞. Γ↑PEKΛ↑ (*Pêriklê*). Triskèle ; dans le champ, le buste de Hélios de face, le cou drapé. Traces d'un carré creux.
Æ 15 ; tétrob. lyc., 2 gr. 88 (*P*) **Pl. CIV, fig. 15**.

1. Six, *Monn. lyc.*, p. 73, nº 263.
2. *C. I. Gr.*, t. III, nº 4885.
3. E. Babelon, *Invent. coll. Waddington*, nº 2984.
4. Six, *Monn. lyc.*, p. 73 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 215.
5. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, t. XVI, 1884, p. 275, nº 109 et pl. V, 14 ; Six, *Monn. lyc.*, p. 73, nº 264 ; *Num. Chron.*, 1898, p. 213.
6. Six, p. 74, nº 269.

495. — Même droit.

R̸. ΓΊΡΕΚΛΊ (*Pêriklê*). Triskèle; dans le champ, une tête d'Hermès, coiffée du pétase ailé, à droite. Champ concave.

Æ 17; tétrob. lyc., 2 gr. 59 (*L*) **Pl. CIV, fig. 16** [1].

495 *bis*. — Variété, avec la tête d'Hermès à gauche.

Æ 17; tétrob. lyc., 2 gr. 63 (*L*) **Pl. CIV, fig. 17** [2].

496. — Variété, avec la lettre M sur le front du lion (sans symbole au revers).

Æ 17; tétrob. lyc., 3 gr. 05 (*B*) [3].

497. — Tête d'Apollon radiée, les cheveux longs, à gauche.

R̸. ΓΊΡΕ (*Pêri.*). Triskèle.

Æ 13; 1 gr. 82 (*P*) **Pl. CIV, fig. 18.**

498. — Tête de Pan, à gauche, avec des cornes de bouc.

R̸. ΓΊΡΕΚΛ (*Pêrikl.*). Triskèle.

Æ 13; 2 gr. 70; 2 gr. 18; 1 gr. 98 à 1 gr. 64 (*P*, *B*) **Pl. CIV, fig. 19** [4].

499. — Protomé de bouc, bondissant à g. R̸. ΓΊΡΕΚΛ (*Pêrikl.*). Triskèle.

Æ 11; 1 gr. 70; 1 gr. 42; 1 gr. 49 (*P*, *L*) **Pl. CIV, fig. 20** [5].

500. — Variété, avec la protomé de bouc à droite. Æ 11; 1 gr. 94 [6].

Sur les nombreuses monnaies de Périclès, le nom de ce dynaste est écrit ΓΊΡΕΚΛΊ (*Pêriklê*). Les unes ont encore le carré creux, les autres ne l'ont plus; les types ordinaires sont, pour l'argent, le mufle de lion de face et la triskèle; pour le bronze, la triskèle au revers, et au droit une tête de Pan ou un bouc.

Périclès est souvent cité dans les inscriptions de Limyra, ville dont il fut d'abord dynaste avant de conquérir toute la Lycie [7]. D'un fragment de Théopompe, rapproché du texte des incriptions lyciennes, il résulte que Périclès, vers 410, devint roi de la Lycie entière après avoir vaincu Artembarès, dynaste de Pinara [8], et emporté d'as-

1. *Brit. Mus. Lycia*, p. 36, n° 155 et pl. IX, 3; Six, p. 74, n° 266.
2. *Brit. Mus. Lycia*, p. 36, n° 156 et pl. IX, 4.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 331, n° 40; Six, p. 74, n° 268.
4. Six, *Monn. lyc.*, p. 75, n° 271.
5. Autres, *Brit. Mus. Lycia*, p. 37; Six, *Monn. lyc.*, p. 75, n° 273.
6. Fellows, pl. VI, 5; Six, n° 272. M. Regling décrit dans la coll. Warren (n° 1231) un statère dont il suspecte l'authenticité et qui est, en effet, sûrement faux : au droit, une tête barbue, juvénile, de trois quarts à gauche. R̸. ΓΊΡΕΚΛΊ. Guerrier nu combattant à droite; devant lui, la triskèle. Carré creux, 9 gr. 69. Il existe un autre ex. du même coin au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.
7. J. Imbert, dans *Babyl. and Orient Record*, 1891, p. 111.
8. Inscript. de Limyra, n° 16.

saut la ville de Telmessos [1]. Sur l'inscription d'un tombeau, M. Arkwright a lu que Urebillaha, puis Artembarès, dynaste de Telmessos, eurent pour lieutenant un certain Ddarssm̃ma qui fut battu par Périclès [2]. C'est peut-être en l'honneur de la victoire de ce prince que furent institués les jeux Procleens dont parle une inscription grecque de Macri, l'ancienne Telmessos (τὸν ἀγῶνα τῶν Προκληϊανείων ἀγενείων παγκρατίον) [3].

Enorgueilli par ce succès, Périclès crut le moment venu de secouer le joug des Perses et il prit part à la révolte des satrapes contre le grand Roi en 362 [4]. Mausole, satrape de Carie, fut chargé par Artaxerxès de réduire les rebelles : il y réussit non sans peine et la Lycie fut le prix de ses succès [5].

C'est à Périclès qu'on s'accorde, le plus ordinairement aujourd'hui, à attribuer le célèbre *Monument des Néréides* dont les curieuses sculptures ont été rapportées par Fellows des ruines de Xanthos au Musée britannique [6].

§ LXXXII. — **Dynaste incertain,** *à Xanthos.*
(vers 360 av. J.-C.).

501. — Tête de lion, la gueule béante, à droite, une patte avancée [7].
℞. Tête d'Athéna, à droite, avec un casque à haut cimier, les paragnathides relevées; ses cheveux sont striés et noués sur la nuque; dans le champ, à droite, une diskèle. Gros grènetis.
Æ 23; stat. lyc., 8 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CIV, fig. 21** [8].

502. — Tête de lion, à droite. Grènetis.
℞. APΞ (*Arñ*). Étoile à huit rayons; aire creuse.
Æ 17; drachme, 3 gr. 70 (*P*), **Pl. CIV, fig. 22.**

503. — Tête de lion, à droite. ℞. APΞ (*Arñ*). Etoile à huit rayons.
Æ 14; triobole, 1 gr. 68 (*P*) **Pl. CIV, fig. 23.**

1. Théopompe, *Fragm.*, III, dans Muller (Didot), *Fragm. hist. grec.*, I, p. 295; cf. Six, *Monn. lyc.*, p. 76 et 98; Oscar Treuber, *Geschichte der Lykier*, p. 102; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 215-216.
2. Arkwright, dans *Babyl. and Orient. Record*, t. IV, 1890, p. 176-181; J. Imbert, dans *Babyl. and Orient Record*, t. V, 1891, p. 110.
3. *C. I. Gr.*, n° 4198, ligne 5-6.
4. O. Treuber, *Geschichte der Lykier*, p. 104; Hill, *Catal. Lycia*, Introd., p. XXI et XLIV.
5. Diod. Sic., XVI, 52, 2; Arrien, *Anab.*, I, 20, 3; Diod. Sic., XVII, 23, 6; ci-dessus, p. 178.
6. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 216; Six, dans le *Journal of hellenic studies*, t. XIII, p. 132 et suiv.
7. Six a proposé de retrouver devant la tête de lion, la légende M[ΨΝ]Ι (*Zém.* rétrogr.), indistincte. *Num. Chron.*, 1898, p. 203, n° 9.
8. Duc de Luynes, *Numism. cypriote*, p. 37, n° 3 et pl. VII, 5; Six, *Monn. lyc.*, p. 55, n° 188; *Num. Chron.*, 1898, p. 203, n° 9.

Nous savons déjà que le nom de Xanthos était, en lycien, aussi bien dans les textes épigraphiques que sur les monnaies, *Arina*, *Arña;* Etienne de Byzance confirme formellement cette constatation quand il dit : Ἄρνα, πόλις Λυκίας οὕτω γὰρ ἡ Ξάνθος ἐκαλεῖτο.

C'était la ville principale de la Lycie, le chef-lieu de la confédération lycienne, la capitale des dynastes les plus puissants. Ses ruines, à quelque distance de l'embouchure du Xanthe, ont été visitées par de nombreux voyageurs [1]. Nous avons décrit plus haut un certain nombre de monnaies qui portent à la fois le nom d'un dynaste et celui de la ville d'Arina [2]. Les pièces qui sont sans nom de dynaste ont peut-être été frappées à Arina-Xanthos comme capitale de la Lycie au temps où ce pays, après la chute de Périclès, fut gouverné par des lieutenants des satrapes de Carie, de 362 à 336 environ [3].

§ LXXXIII.

Tableau récapitulatif des légendes monétaires lyciennes.

𐊀		(*Descr. hist.*, I, nos 785).
Γ		(— I, — 788).
ΓV	= *Pu.*	(— I, — 789).
ᑀ		(— I, — 790).
VK	= *Ku.*	(— I, — 791).
K 𐊂	= *Kub.*	(— I, — 792).
BVK	= *Kub.*	(— I, — 793) [4].
T		(— I, — 795).
⊙		(— I, — 797 et 801).
⊙ - ξ		(— I, — 798 et 802).
⊙ᴍ	= *Mu ?*	(*Descr. hist.*, I, nos 799).
ξ		(— I, — 799).
O		(— I, — 804 et 818).
Oᴍ	= *Mu ?*	(— I, — 817).
V↓		(— I, — 823).
V		(— I, — 825).
A		(— I, — 826).
⊙		(— I, — 831).
+		(— I, — 832).

IИB↑	= *Inbê.., Êbni.?*	(ci-dessus, nos 152).
XEB↑И	= *Thibên.*	(— — 153).
Φ	= *Phu.*	(— — 154).
ЖKOFЖME	= *Ekuvëmi*	(— — 156 à 158).

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 259 et suiv.

2. Voyez ci-dessus, nos 293 (Kuperlis); 345, 349 (Khreis); 365, 366 (Kheriga); 391 à 399 (dynaste incertain).

3. Michaelis, dans les *Annali* de l'Institut de corresp. archéol., t. XLVII, 1875, p. 170, n° 32.

4. Les légendes ΓV et KVB paraissent grecques et non lyciennes, car en lycien la lettre V a la valeur *g* et non la valeur *u*. L'interprétation de KVB par Κυβερνίσκος, ou mieux Κύβερνις (fils de Κοσσίκας) n'est possible que si l'on donne au signe V sa valeur grecque et non la valeur lycienne *g* que nous lui verrons toujours dans la suite (cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 506). Les lettres ΓV pourraient être les initiales grecques du nom de la ville de Πύδναι, non loin de l'embouchure du Xanthe (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 354 et 386).

ΛΛOTΛᛯE	= *Mutlëi*	(ci-dessus, nos 159).
↑≷X↑XE	= *Êsthêmi*	(— — 161).
O↑Λ↑	= *Uêlê*	(— — 164).
↓P↑T↑E	= *Khrêtêi* (?)	(— — 166).
ᛘ	= *m* (?)	(— — 167).
⚵-↓	= *ô-kh*	(— — 167).
F↑+	= *Vêh.*	(— — 171).
OT↑Fᛯ	= *Utêvë*	(— — 175 et 176).
F	= *V.*	(— — 177).
Ⴤ	—	(— — 185 à 188).
TᛯN↑ΥOP↑	= *Tënêgurê*	(— — 186 à 189).
...⊧ ⚵	= *... fô ...*	(— — 191).
Ↄ⊣	= *K* (?)	(— — 193).
ᒣAX	= *Thap.* ou *Path.*	(— — 196, 197, 198).
FA+ΞT↑Iᛯ	= *Vahñtêzë*	(— — 197).
IAꓭAVA	= *Zabaga* (?)	(— — 199).
‡AV	= *Zag.* (?)	(— — 200).
ZA	= *Za.*	(— — 201).
XEB↑	= *Thibô.*	(— — 202).
XEB↓	= *Thibô.*	(— — 203 et 205).
XE	= *Thi.*	(— — 204).
T↑Λ	= *Têl.*	(— — 206).
TEΛM	= *Telm.*	(— — 207).
ET↑	= *Itê*	(— — 207 et 208).
ΓPΛ	= *Prl.*	(— — 209).
AΓP	= *Apr.*	(— — 210).
ΓTT	= *Ptt.*	(— — 211).
ΞTMENᛯ	= *Iñtminë*	(— — 212 et 213).
↑PTΛΛᛯNE	= *Ertllëni*	(— — 214).
T	= *T*	(— — 216).
IΞA	= *Iña*	(— — 217).
ꞁ	—	(— — 218).
IAIXE	= *Zazthi*	(— — 218).
ↃI	= *K*	(— — 218).
ɼ	—	(— — 217 et 219 *bis*).
Ý	—	(— — 224).
Ꮌ	= *Khan ?*	(— — 228).
↓EN	= *Khin.*	(— — 230.
↓EN A↓	= *Khin. — Akh.*	(— — 231).
↓	= *Kh*	(— — 231 à 233).
↓E ↓A NA	= *Khi-kha-Na* (?)	(— — 232).

ΣΕΔΤΡΕΙΑ = *Sidêrija* (ci-dessus, n°s 234).
♈ — (— — 235).
ΑΙ = *Za.* (?) (— — 235).
↓ΙC↑ = *Okê.* (— — 236).
ΙΑΥΑ+Ο = *Zagahu* (— — 237).
ΟϤW = *Urô.* ou *Oru.* (— — 239).
Α = *A.* (— — 245).
Δ.Π... = *D. P...* (— — 246).
ΚΟ = *Ku.* (— — 247, 248, 267, 274.
ΚΟΓΡΛΛΕ = *Kuprlli* (— — 250 et suiv.).
ΧΑΡΡΑ = *Marra* (?) (— — 253).
Κ = *K.* (— — 254, 285).
ΚΟΓ = *Kup.* (— — 258, 260 et suiv.).
ΚΟΓΡΛ = *Kuprl.* (— — 264, 272).
ΚΟΓΡΛΛ = *Kuprll.* (— — 279, 288, 291, 309).
ΚΟΓΡ = *Kupr.* (— — 281, 307).
ΑΡΞ = *Arñ.* (— — 293).
ΟϜΟV = *Ukug.* ou *Uvug.* (— — 313, 314, 316).
Τ↑ΧΧΕΕ↑ΕΒΕ = *Têththivêibi* (— — 320, 322, 323 et suiv.).
Τ↑ΧΕΕ↑ΕΒΕ = *Têthivêibi* (— — 321).
Τ↑ΧΕΕ↑ΕΒΕ = *Têthivêvbi.* (— — 324).
Τ↑ΧΧΕΕ↑ = *Têththivê.* (— — 334).
ΣΓΓΞΤΑΙΑ = *Sppñtaza* (— — 335, 337, 339, 342).
ΣΓΓΞ = *Sppñ.* (— — 338, 340).
↓↑ΡΨΕ = *Khêrëi* (— — 343, 344 et suiv.).
⚹ — (— — 328, 344, 348, 358, 359, 361.
ΑΡΞΝΑ+↑ = *Arinahê* (— — 345).
♉ — (— — 346, 442, 443
↓↑ΡΨ+↑ = *Khêrëhê* (— — 347).
ΑΡΞΝ = *Arin.* (— — 349).
↓↑ΡΨ = *Khêrë* (— — 358).
↓↑Ρ = *Khêr.* (— — 356 et 359).
↓ΑΡΨΕ = *Kharëi* (— — 360).
Τ ... = *T.* (— — 361).
↓↑ΡΕΥΑ = *Khêriga* (— — 362 et suiv.).
ΑΡΞΝΑ+↑ = *Arinahê* (— — 365).
↓ = *Kh.* (— — 365, 377).
ΑΡΞΝΑ↑ = *Arinaê* (— — 366).
Ϝ↑+ΞΤ↑ΙΕ = *Vêhñtêzi* (— — 367).
Ε = *E.* ou *I.* (— — 368).
⚴ = *Zu.* (?). (— — 368).

F↑+ΞT	= *Vêhnt.*	(ci-dessus, nos 369).
↓↑PE	= *Khêri.*	(— — 370, 371).
↓APEꓘA	= *Khariga*	(— — 374).
↓↓KBE+↑	= *Khokbihê*	(— — 375, 376).
T↑Λ↑B↑+E+↑	= *Têlêbêhihê*	(— — 380).
⩡	—	(— — 381).
⫫	—	(— — 371, 382).
T↑Λ↑B	= *Têlêb.*	(— — 382).
↑PBBENA	= *Erbbina*	(— — 382, 384).
ϴ - ꟼ	= *Er.*	(— — 385).
APTOXΓAPA+↑	= *Artumparahê*	(— — 388).
APTOXΓAPA	= *Artumpara*	(— — 389).
APTOXΓAPE	= *Artumpari*	(— — 389 *bis*).
APΞNA+↑	= *Arinahê*	(— — 391, 393)
APΞNA+A	= *Arinaha*	(— — 392).
APΞ	= *Arñ.*	(— -- 394, 399)
↓P	= *Khr.*	(— — 395).
FA	= *Va.*	(— — 398).
ΓE	= *Pi*	(— — 402).
Γ	= *P*	(— — 402).
ΓT	= *Pt.*	(— — 403).
⫫	—	(— — 404, 408, 412, 430).
ΔΔ↑N↑F↑Λ↑	= *Ddênêvêlê*	(— — 404, 405 et suiv.).
⊔	= *P* (?).	(— — 406, 408).
ΔΔ↑N↑	= *Ddênê.*	(— — 410, 411).
+ꟿΓPOMA	= *Hëpruma*	(— — 414).
⚚	—	(— — 414).
↓AΔPETEX↑	= *Kadritimê* ou	
ou ↓AΔAFTEX↑	*Khadavtimê*	(— — 415).
X↑ꓘ↑Σ↑TO	= *Mêgêsêtu.*	(— — 413 *a*).
ΓTTAPAIꟿ	= *Pttarazë*	(— — 416, 417).
ΓT	= *Pt*	(— — 418).
ΔΔEMEO+↑ F↑ (?)	= *Ddimiuhê Vê.*	(— — 420).
ΔΔꟿΞTXME	= *Ddëñtm̃mi*	(— — 421).
F↑↓SS	= *Vêkhss.*	(— — 422).
F↑↓SS↑P↑	= *Vêkhssêrê*	(— — 423, 426 et suiv.).
F↑↓	= *Vêkh.*	(— -- 429, 433).
V	= *g*	(— — 431, 432).
F↑↓S	= *Vêkhs.*	(— — 431).
FA↓SS↑B↑	= *Vakhssêbê*	(— — 432).
APOF↓TEI↑ΣE	= *Aruvôtijêsi*	(— — 434).

APOF↓TEI↑SE	= *Aruvôtijêsi*	(ci-dessus, n°s 435).
I	= *Z.*	(— — 435 à 438 ; 464, 466, 472, 481.
APO	= *Aru.*	(— — 438).
OPEЖE	= *Urivi.* (?)	(— — 442).
TΛ	= *Tl.*	(— — 439, 440, 446).
TΛAFE	= *Tlavi*	(— — 445, 447).
...ME...	= ...*me*...	(— — 448).
IA↓ABA+A	= *Zakhabaha*	(— — 449).
IA↓.	= *Zakh.*	(— — 450).
MEXPAΓ	= *Mithrap.*	(— — 451).
MEXPAΓATA	= *Mithrapata*	(— — 452, 457).
ME	= *Mi.*	(— — 453).
MEXPA	= *Mithra.*	(— — 454).
MEX	= *Mith.*	(— — 455, 456, 458, 459).
IЖM	= *Zëm.*	(— — 461 et suiv., et 468 ; cf. 450).
IЖMO+O	= *Zëmuhu*	(— — 467, 469).
TPB	= *Trb.*	(— — 468, 470).
TPBBЖNEM	= *Trbbënim.*	(— — 469).
TPBBЖNEME	= *Trbbënimi*	(— — 472 à 477)
F - T	= *V. T.*	(— — 473).
TPBBЖN	= *Trbbën.*	(— — 476).
F↑Δ	= *Vêd.*	(— — 478, 479).
N	= *N.*	(— — 479).
F↑ΔB	= *Vêdb.*	(— — 480).
F↑ΔP	= *Vêdr*	(— — 480 *bis*).
IAY	= *Zag.*	(— — 481, 482, 484).
IAYA	= *Zaga.*	(— — 483).
IAYA+A	= *Zagaha*	(— — 485).
T	= *T.*	(— — 486).
IЖ↓M	= *Zëkhm.*	(— — 486).
IЖT	= *Zët.*	(— — 487, 488).
Γ⊙P↑ΣE	= *Purêsi*	(— — 489, 490).
MEPE	= *Miri.*	(— — 491).
Γ↑PEKΛ↑	= *Pêriklê*	(— — 492 et suiv.).
Γ↑PE	= *Pêri.*	(— — 497).
Γ↑PEKΛ	= *Pêrikl.*	(— — 499, 500).
APΞ	= *Arñ.*	(— — 502, 503).

CHAPITRE VI

LES SATRAPES PERSES DANS L'ASIE MINEURE ORIENTALE ET SEPTENTRIONALE

§ I. — Coup d'œil général.

Au t. I de notre *Description historique* (p. 545 à 550), nous avons remarqué qu'aucune monnaie, jusqu'ici, n'a été attribuée aux princes de la dynastie des Syennésis (Συέννεσις) antérieurs à 480. Xénagoras d'Halicarnasse nommé par Xerxès gouverneur de toute la Cilicie, en 479 [1], ne paraît pas, non plus, avoir battu monnaie. Il semble, d'ailleurs, qu'il ait conservé peu de temps le pouvoir, ayant été remplacé assez vite par un descendant de l'ancienne famille des Syennésis. En effet, vers la fin du ve siècle, au temps de la retraite des Dix Mille, on trouve comme dynaste héréditaire des Ciliciens, un Syennésis qui, évidemment, était un rejeton de la vieille dynastie. Ce Syennésis, le quatrième personnage de ce nom que mentionne l'histoire [2], se rendit fameux par sa duplicité : en 401, il envoya sa femme Epyaxa et l'un de ses fils solliciter l'amitié de Cyrus le Jeune, en même temps qu'il dépêchait auprès d'Artaxerxès II Mnémon, un autre de ses enfants, chargé d'avertir le Grand Roi des projets de Cyrus [3]. On ignore si ses fils lui succédèrent, et la suite des gouverneurs de la Cilicie demeure interrompue de nouveau, pour nous, pendant près d'un demi siècle, jusqu'à ce que, vers 361, Mazaios devint satrape de cette province.

Les rois de Cilicie et les satrapes, chefs des armées du Grand Roi, ont frappé monnaie dans ce pays, en concurrence avec le monnayage urbain auquel nous consacrerons un chapitre spécial dans la seconde partie du présent volume. De plus, chacun d'eux a eu plusieurs ateliers qui ont fonctionné simultanément. Ainsi, nous verrons,

1. Hérodote, IX, 107.
2. Voyez la liste des Syennésis connus, *Descr. hist.* t. I, p. 547.
3. Xénophon, *Anabase*, I, 12 à 25 et suiv.; Diod. Sic., XIV, 20, 1 à 3; Ctésias, *Pers.*, 58. Cf. duc de Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 12; P. Krumbholz, *De Asiæ minoris satrapis persicis*, p. 53-54.

tout à l'heure, un premier groupe de monnaies anonymes, mais sûrement royales ou satrapales, qui sont frappées concurremment dans les ateliers d'Issos, de Tarse, de Soli, et de Mallos, depuis l'époque de Xerxès jusqu'à l'arrivée en Cilicie du satrape Tiribaze, en 386. Tantôt, les mêmes types sont donnés aux produits de ces divers ateliers; tantôt, on trouve un symbole, comme la mouche, qui, étant commun à ces multiples ateliers pendant une période déterminée, atteste que l'autorité supérieure d'où émanent ces émissions parallèles est unique. Le satrape Tiribaze frappe monnaie dans les ateliers d'Issos, Mallos, Tarse et Soli, avec des types qui lui sont propres mais qu'il impose, à la fois, à ces quatre centres de production. De même, sous Mazaios et Arsamès, les produits de ces ateliers se différencient simplement par les lettres I ou IΣ (Issos), M ou MA (Mallos), T (Tarse), Σ ou ΣO (Soli) placées dans le champ des pièces [1]. La conclusion historique qui se dégage de ces observations est que les quatre villes que nous venons d'énumérer furent, aux ve et ive siècles, les principaux points de concentration et d'organisation des forces de terre et de mer des Perses; leurs monnaies satrapales représentent le numéraire des armées. Voilà pourquoi il est si abondant.

Toutes ces monnaies ciliciennes reflètent par leurs types et légendes la double influence orientale et grecque qui s'exerçait dans ce pays de race mêlée. Les légendes sont tantôt en araméen, tantôt en grec, parfois bilingues. Le costume des dynastes est asiatique aussi bien que celui des satrapes. Les uns et les autres sont coiffés de la tiare orientale dont les fanons sont rejetés en liberté derrière les oreilles, ou ramenés sur le menton. Ils se font représenter à cheval, comme ils avaient l'habitude de combattre, à la tête de leurs armées, ou parfois en *testons*, types qui nous donnent des portraits d'une remarquable finesse. Sur certaines pièces, figure un archer asiatique, sur d'autres, un hoplite grec. Les dieux représentés sont tantôt asiatiques, comme Ormuzd avec le *mihr*, et Ana ou Anou, accompagné de son nom en araméen; tantôt grecs, comme Héraclès; tantôt enfin gréco-asiatiques, comme Baaltars appelé par les Grecs, Ζεύς Τέρσιος, le Zeus de Tarse. Certains types sont inspirés de la mythologie orientale comme le lion qui dévore un cerf ou un taureau; d'autres sont simplement la copie de types siciliens dont la réputation artistique avait eu sa répercussion jusqu'en Orient.

La *croix ansée*, sous des formes variées, paraît souvent sur les monnaies satrapales de la Cilicie. On sait que ce symbole de vie, d'origine égyptienne, se voit de très bonne heure sur des monuments de toute espèce, hors de l'Égypte, en Phénicie, à Chypre, en Assyrie, en Cilicie et dans les régions avoisinantes [1]. En numismatique, elle paraît surtout sur les monnaies de Cilicie, de Phénicie et de Chypre, rarement en Pamphylie et dans le reste de l'Asie-mineure orientale. On a essayé de localiser les différentes formes qui lui sont données sur les

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450.

1. On a beaucoup écrit sur la croix ansée. Voir notamment : Raoul Rochette, *De la croix ansée*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et B. Lettres*, t. XVI, p. 285 à 382 et *Mémoires d'archéologie comparée* (1848, in-4°), appendice A, p. 375; Bent, dans la *Classical Review*, t. IV, p. 322.

monnaies ciliciennes. M. Imhoof-Blumer a remarqué que la forme ☥ paraît spéciale à Issos ; la forme ☥, à Mallos [1]. Mais à Tarse, on trouve à la fois ☥, ☥ et ♀ ; à Soli, on a seulement ☥ ; à Mallos ☥ et ☥. Il ne semble pas qu'on rencontre la croix ansée dans d'autres villes ciliciennes, de sorte qu'on pourrait peut-être considérer cet emblème comme l'indice de l'influence de l'élément ethnique oriental dans cette région.

Les satrapes ayant frappé monnaie non point en tant que satrapes, dans leur satrapie, mais comme chefs des armées perses et dans les pays où ils étaient appelés éventuellement à commander ces armées, ainsi nous expliquons-nous que des satrapes d'Arménie, de Sardes ou de Dascylion comme Tiribaze, Pharnabaze, Datame viennent battre monnaie sur divers points de l'Asie-mineure, surtout en Cilicie où se concentraient le plus ordinairement les troupes du Grand Roi. Ainsi également, comprend-t-on que Datame frappe monnaie successivement en Cilicie et en Paphlagonie. Les guerres et les troubles de ce dernier pays provoquèrent de même, à côté des monnaies urbaines, l'émission des séries sinopéennes d'Abrocomas et d'Ariarathe. De même, après que le Perse Mazdaï ou Mazaios eut été appelé à gouverner la Cilicie au nom du Grand Roi, il frappa monnaie dans diverses villes de cette province, concurremment avec les ateliers urbains.

A partir du moment où Mazaios est investi, à la fois, du gouvernement de la Cilicie, de la Syrie et de la Transeuphratique, il bat monnaie aux mêmes types dans ces différents pays et c'est ainsi qu'il introduit et propage dans l'Asie sémitique son type cilicien de Baaltars auquel il adjoint le type du lion asiatique, symbole de la force et de la puissance. Devenu gouverneur de Babylone, Mazaios introduit de même dans l'atelier de cette ville ses types traditionnels du Baal de Tarse et du lion. En 331, ayant abandonné Darius malheureux pour passer sans scrupule au service d'Alexandre, le conquérant macédonien le confirme dans sa satrapie de Babylone où Mazaios poursuit encore, pour son nouveau maître, la frappe de ses anciens types persiques de Baaltars et du lion, auxquels il adjoint des dariques d'or au type du roi Achéménide en archer porte-javeline. Tout l'Orient était habitué à ces types monétaires depuis des siècles ; Alexandre n'eut garde de bouleverser les habitudes commerciales des populations sur lesquelles il étendait son empire et dont il tenait à conquérir les sympathies. Chose curieuse, après sa mort en 323, ses lieutenants en Asie, Antigone, Séleucus et d'autres respectèrent les mêmes usages et frappèrent des monnaies aux anciens types persiques, concurremment avec leur numéraire aux types macédoniens importés par la conquête. Ainsi s'explique, comme nous le constaterons, la persistance du monnayage à types persiques, dans l'atelier de Babylone, jusqu'à la constitution des royaumes issus du démembrement de l'empire alexandrin, en 306. Dans les régions plus reculées de l'Orient, l'Inde et peut-être aussi l'Arabie, ces monnaies d'or et d'argent furent imitées beaucoup plus tardivement encore, mais, semble-t-il, sans caractère officiel.

1. Imhoof-Blümer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450.

§ II. — **Dynastes incertains de Cilicie.**

Monnaies frappées à Tarse.

Les monnaies décrites dans ce § II portent le nom de Tarse en légende araméenne et une fois (nº 528), en grec et en araméen. D'après leur style et leurs types, elles se partagent en cinq ou six groupes, émis depuis environ l'époque où la dynastie des Syennésis fut rétablie à la place du grec Xénagoras, jusqu'au moment où le satrape Tiribaze fut chargé, en 386, de préparer dans les ports de la Cilicie la guerre contre Evagoras Ier, en Chypre. Les types de ces monnaies issues de l'atelier de Tarse ont un caractère essentiellement satrapal et militaire; mais leur répartition entre les différents dynastes de Cilicie qui les ont fait frapper est impossible pour les raisons historiques que nous avons indiquées. Force est donc de se borner à les constituer en groupes, d'après leur style et leurs types.

Groupe A. — Vers 475 av. J.-C.

504. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à droite (la tête du dynaste mal venue à la frappe); de la main gauche il tient les rênes et de la main droite ramenée en arrière, un objet incertain (glaive ou lance?).

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec nu, à demi agenouillé à droite; il est coiffé du casque corinthien, porte le bouclier au bras gauche et brandit horizontalement sa lance de la main droite. Type placé en diagonale dans un carré creux peu profond, limité par un grènetis.

Æ 22; statère persique, 10 gr. 44 (*P*) **Pl. CV, fig. 1**; — 10 gr. 49 (*L*) [1].

505. — Même descr.; la tête du dynaste coiffée de la tiare perse à fanons.

Æ 15; tétrob. pers., 3 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CV, fig. 2**; — 3 gr. 28 (*L*) [2].

506. — Le roi de Cilicie coiffé de la tiare à fanons, sur un cheval galopant à droite; il paraît tenir les rênes des deux mains.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec, entièrement nu et combattant à droite, comme ci-dessus; derrière lui, la croix ansée ☥. Type placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 60 (*L*) **Pl. CV, fig. 3** [3].

1. W. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, p. 162, nº 1.
2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 162, nº 2.
3. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 162, nº 3.

507. — Même droit.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*, rétrograde). Hoplite grec entièrement nu, combattant à gauche, avec la lance et le bouclier ; dans le champ, à droite, la croix ansée ☥. Type en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. (*L*) **Pl. CV, fig. 4** [1].

508. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à droite ; le dynaste, imberbe, est coiffé de la tiare à fanons, nouée sous le menton ; il tient les rênes des deux mains. Devant lui, la croix ansée ☥. Grènetis au pourtour.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec, à demi agenouillé à droite ; coiffé du casque corinthien, il a le torse nu et il porte autour des reins un jupon court ; de la main gauche il s'abrite derrière son bouclier, et il brandit une lance de la main droite ; derrière lui, la croix ansée ♀. Type placé en diagonale dans un carré creux peu profond limité par un grènetis.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. CV, fig. 5 ;** — autres ex., 10 gr. 62 ; 10 gr. 27 (*L*) [2].

Groupe B. — Vers 450 av. J.-C.

509. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à gauche ; le dynaste, imberbe, est coiffé de la tiare à fanons, nouée sous le menton ; de la main gauche il tient les rênes et de la main droite, deux lances transversales ; la tête du cheval est surmontée d'une houpe ; dans le champ, à droite, une mouche. Grènetis.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Archer entièrement nu, agenouillé à droite et tirant de l'arc ; devant lui, un épi de blé ; derrière sa tête, un osselet. Carré creux peu profond, limité par un grènetis.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 14 (*P*) **Pl. CV, fig. 6** [3].

La mouche qui paraît pour la première fois en symbole, sur ces monnaies sorties de l'atelier de Tarse, se constate aussi dans le champ des monnaies frappées parallèlement dans l'atelier de Soli (ci-après, nos 538 et suiv.).

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 162, n° 4 et pl. XXVIII, 7. Le type du revers de ce statère est la copie à l'envers du statère précédent.

2. *Brit. Mus. Cat. Cilicia*, etc., p. 163, nos 5 et 6.

3. Le type du revers est empâté et en partie mal venu à la frappe.

510. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à droite ; il est coiffé de la tiare à fanons et tient les rênes des deux mains ; dans le champ à gauche, une mouche (rognée). Grènetis.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec à demi agenouillé à droite, coiffé du casque corinthien, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille par une ceinture ; il a le bouclier au bras gauche et il brandit horizontalement sa lance de la main droite ; devant lui, un épi de blé. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 48 (*P*) **Pl. CV, fig. 7.**

511. — Même droit.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec à demi agenouillé à droite, comme ci-dessus, mais entièrement nu ; derrière lui, un épi ; devant son visage, une mouche et à ses pieds, un osselet. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 30 (*P*) **Pl. CV, fig. 8.**

512. — Variété, la lég. est 𐡓𐡆𐡕 (*sic*, תזר) au lieu de 𐡕𐡓𐡆.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 39 (*P*) **Pl. CV, fig. 9.**

513. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à droite ; il est imberbe, coiffé de la tiare à fanons et tenant les rênes des deux mains ; dans le champ à gauche, une mouche. Grènetis.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec à demi agenouillé, à droite, entièrement nu, casqué, armé de la lance et du bouclier ; devant lui, un épi de blé. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 15 ; tétrob. pers., 3 gr. 49 et 3 gr. 25 (*P*) **Pl. CV, fig. 10 et 11.**

Groupe C. — Vers 400 av. J.-C.

514. — Le roi de Cilicie sur un cheval galopant à droite ; il est coiffé de la tiare à fanons, vêtu de la tunique à manches rayées, la chlamyde sur les épaules, les anaxyrides aux jambes ; il tient la bride de la main gauche et ramène la main droite sur la croupe du cheval.

℞. 𐡕𐡓𐡆 (תרז, *Tarse*). Hoplite grec combattant, à demi agenouillé, à gauche ; il est entièrement nu, coiffé du casque corinthien, brandissant la lance de la main droite, et ayant au bras gauche un bouclier dont l'épisème est orné d'une tête de Gorgone (sans serpents et la bouche fermée).

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 50; 10 gr. 66 (*P*) **Pl. CV, fig. 12 et 13;** — autres ex., 10 gr. 75 (*P*); 10 gr. 40; 10 gr. 30 (*L*); 10 gr. 55 (*Copenhague*) [1].

515. — Variété; l'épisème du bouclier est orné d'un aigle éployé.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 31 (*P*) **Pl. CV, fig. 14;** — autre, 10 gr. 59 (*L*) [2].

516. — Variété; au revers, en contremarque, un loup (?) courant à dr.; au-dessus HIK; au-dessous, H.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. CV, fig. 15.**

D'après le style, la frappe des monnaies précédentes (nos 514 à 516) a commencé vers l'an 400, et s'est prolongé assez longtemps dans le cours du IVe siècle, peut-être concurremment avec le monnayage satrapal de Tiribaze et de ses successeurs [3].

Groupe D. — Vers 420 av. J.-C.

517. — Lion tourné à gauche et dévorant un taureau tourné à droite; le taureau est à demi agenouillé et dresse la tête. Grènetis.

℞. IHP (תרז, *Tarse*). Epi de blé barbelé; dans le champ, à gauche, une tête de loup, la gueule béante. Le type est placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 27 (*P*) **Pl. CV, fig. 16.**

518. — Même description. Æ 15; tétrob. pers., 3 gr. 49 (*P*) **Pl. CV, fig. 17.**

519. — Lion tourné à droite et dévorant un taureau tourné à gauche, à demi agenouillé et dressant la tête. ℞. Pareil aux précédents.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 35 (*P*) **Pl. CVI, fig. 18;** — autre, 10 gr. 53 (*L*) [4].

520. — Lion dévorant un taureau agenouillé à droite. ℞. Empreinte creuse.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. (*P*) **Pl. CV, fig. 19** (imitation barbare).

Ces types du lion dévorant le taureau, et de l'épi, pourraient prendre place dans la série des monnaies urbaines; cependant, la légende araméenne, en tout semblable à celle des groupes précédents, autorise notre classement. L'épi, déjà placé en sym-

1. Hill, *Brit. Mus. Cilicia*, p. 163, nos 8 et 9; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 326, no 1 et pl. XIII, 15.
2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 163, no 7.
3. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXVII-LXXVIII.
4. Hill, *Cilicia*, p. 164, no 11.

bole annexe sur les statères des séries antérieures, indique que les approvisionnements en blé des armées perses étaient concentrés à Tarse. Jusque sous l'empire romain, la numismatique de Tarse montre cette ville comme étant le grand entrepôt des céréales pour la Cilicie et les régions avoisinantes [1].

Groupe E. — Vers 440 av. J.-C.

521. — ꡀꡁꡂ (תרז, *Tarse*), à l'ex. Le roi de Cilicie sur un cheval au pas à gauche; il est barbu et nu-tête; de la main droite il tient une fleur et de la gauche, la bride de son cheval; son carquois et son arc sont à son côté. Grènetis.

℞. Le roi de Perse en archer à demi agenouillé à droite et tirant de l'arc; il est barbu, nu-tête, vêtu de la candys plissée et serrée à la taille; son carquois rempli de flèches est sur son dos; dans le champ à gauche, la croix ansée ♀. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 89 (*H*) **Pl. CVI, fig. 1** [2].

522. — Protomé d'hippocampe bondissant à g., les ailes recroquevillées.

℞. Le roi de Perse en archer; dans le champ, à gauche, la croix ansée ♀.

Æ 14; tétrob. pers. fruste, 2 gr. 45 (*P*) **Pl. CVI, fig. 2** [3]; — autre ex. mieux conservé, 3 gr. 50 (*L*) [3].

523. — (Lég. hors du flan). Le roi de Cilicie à cheval au pas à gauche, comme ci-dessus; sous le cheval, une tête d'aigle.

℞. Archer pareil aux précédents; devant lui, une tête d'aigle.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 74 (*P*) **Pl. CVI, fig. 3.**



N° 524.

524. — Protomé d'hippocampe à g. comme ci-dessus; quelquefois, derrière, une tête d'aigle. Grènetis.

1. Rostowtsew, *Num. Chron.*, 1900, p. 96 et s.

2. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 546, n° 4 et pl. LX, 7; cf. Waddington, *Mélanges numismatiques*, 1861, p. 80; Six, *Le satrape Mazaios* dans le *Num. Chron.*, 1884, p. 154, n° 8.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 370, n° 65 et pl. G, 6; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 155, n° 9; *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 163 et pl. XXVIII, 11.

℞. Le roi de Perse en archer, comme ci-dessus; dans le champ à droite, une tête d'aigle; à gauche, la croix ansée ♀. Carré creux et grènetis.

Æ 15; tétrob. pers., 3 gr. 18 (*L*) **Pl. CVI, fig. 4** [1]; — 3 gr. 50 (*Gotha*) [2].

525. — Protomé d'hippocampe bondissant à droite, les ailes recroquevillées.

℞. ІМΓ (תרז, *Tarse*). Le roi de Perse debout à droite, tenant son arc de la main gauche tendue en avant et s'appuyant de la main droite sur sa javeline; il est barbu, coiffé de la cidaris et vêtu de la candys. Carré creux et grènetis.

Æ 14; tétrob. pers., 3 gr. 25 (*P*) **Pl. CVI, fig. 5.**

526. — Le roi de Cilicie sur un cheval allant au pas à gauche; il est barbu et tient de la main droite une fleur; son carquois est suspendu à son côté; sous le cheval, la croix ansée ♀. Grènetis.

℞. ІЧΓ (תרז, *Tarse*). Deux rois de Perse debout en regard; ils sont tous deux barbus et vêtus de la candys; des deux mains chacun d'eux s'appuie sur sa javeline; ils ont l'arc et le carquois sur le dos; devant le personnage de droite, la lettre Γ (ת). Carré creux.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 65 (*H*) **Pl. CVI, fig. 6** [3].

527. — Protomé de griffon cornu, à gauche, la gueule béante, la patte avancée, les ailes recroquevillées. Grènetis.

℞. Sans lég. Les deux rois debout en regard, comme ci-dessus.

Æ 15; tétrob. pers., 3 gr. 55 (*P*) **Pl. CVI, fig. 7.**

528. — Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui: le roi est barbu et vêtu de la candys; de la main g. il saisit le lion par sa crinière et de la main droite il lui enfonce un poignard dans le flanc.

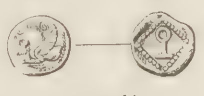
℞. ΤΕΡΣΙ et ІЧΓ (תרז, *Tarse*). Le roi de Perse debout à droite, tenant de la main gauche la croix ansée ♀, et s'appuyant de la droite sur sa javeline; il est barbu, coiffé de la cidaris dentelée et vêtu de la candys; sur son épaule, l'arc et le carquois.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 38 (*P*) **Pl. CVI, fig. 8.**

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 163, n° 10, pl. XXVIII, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 370, n° 66 et pl. G. 7; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 155, n° 9 *a*.
3. Macdonald, *Hunterian collection*, p. 546, n° 3 et pl. LX, 6; Cf. Waddington, *Mél. Num.*, 1861, p. 79; Six, *Le Satrape Mazaios*, dans le *Num. Chron.*, 1884, p. 155, n° 10. (Six considère les deux archers du revers comme des soldats perses symbolisant la garde des frontières de la Cilicie; cependant, ils ont le costume royal).

529. — Variété; au revers, une fleur de lotus; 10 gr. 52; 10 gr. 89 (*H*) [1].

530. — Même description (légendes frustes).
Æ 14; tétrob. pers., 3 gr 40 (*P*) **Pl. CVI, fig. 9.**



N° 530 *bis*.

530 *bis*. — Protomé d'hippocampe bondissant à gauche.
℞. La croix ansée ♀ dans un carré creux bordé d'un grènetis. Æ 8; obole.

Groupe F. — Vers 400 av. J.-C.

531. — Rempart flanqué de trois tours crénelées; au dessus, le roi de Cilicie barbu, nu-tête, assis sur un trône à dossier, tourné à g., s'appuyant de la main gauche sur sa javeline et levant la main droite; devant lui, se tient debout un personnage, vêtu d'une longue robe et s'appuyant des deux mains sur son sceptre; entre les deux personnages, la croix ansée, ☥. Grènetis.

℞. Le roi de Cilicie sur un cheval allant au pas à gauche, comme ci-dessus; il est barbu, nu-tête, et tient de la main droite une fleur; son arc et son carquois sont à son côté; devant lui, un cep de vigne avec grappe de raisin. Carré creux peu profond limité par un grènetis.
Æ 16; tétrob. pers., 3 gr. 33 (*L*) **Pl. CVI, fig. 10** [2].

§ III. — Dynastes incertains de Cilicie.

Monnaies frappées à Soli.

Les monnaies qui suivent portent le nom de Soli, **ΣΟΛΕΩΝ** ou **ΣΟΛΙΚΟΝ**; ce nom n'est jamais écrit en araméen. Comme celles de Tarse émises parallèlement, elles ne

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 545, nos 1 et 2 et pl. LX, 5; cf. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 79-80 (dessin inexact); Six, dans le *Num. Chron.*, 1884, p. 155, n° 11.

2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 148, n° 25 et pl. XXVI, 1 (à Soli). A cause du cep de vigne, j'ai attribué autrefois cette pièce à l'atelier de Soli. Il est préférable de la classer à Tarse, le roi à cheval, du revers, paraissant semblable à celui que nous avons décrit plus haut (E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. XXVI).

portent pas les noms des dynastes ciliciens qui en ont ordonné la fabrication. Le type de l'archer perse autorise à considérer tout ce monnayage comme satrapal plutôt que comme urbain. Tandis que l'épi de blé est spécial à Tarse, Soli se caractérise par la grappe du raisin. Par leur style, les monnaies de Soli paraissent débuter à une date un peu postérieure au commencement du monnayage de Tarse. Mais bientôt le parallélisme s'impose et se justifie : c'est ainsi, par exemple, que le symbole de la mouche est à la fois sur les monnaies de Tarse (nos 509 à 513) et sur celles de Soli (nos 538 à 547). Cette particularité qui indique qu'une même autorité faisait battre monnaie dans les deux ateliers, confirme le caractère satrapal des monnaies de Soli, qu'on a eu tort de contester [1].

Groupe A. — Vers 465 av. J.-C.

532. — Archer nu, imberbe, à demi agenouillé à gauche, la jambe gauche en avant ; ses traits sont ceux d'un adolescent, et il est coiffé de la tiare conique ; des deux mains il tient une flèche dont il observe la rectitude ; son arc et son carquois sont suspendus à son côté. Grènetis.

℞. ΣO. Grappe de raisin. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 55 (*P*) **Pl. CVI, fig. 11** ; — autres ex. variés 10 gr. 58 (*L*) [2] ; 10 gr. 80 (*H*) [3].

533. — Même droit. ℞. Σ — O, lettres séparées par une grappe de raisin placée en diagonale dans un carré creux.

Æ 13 ; tétrob. pers., 3 gr. 33 (*P*) **Pl. CVI, fig. 12 ;** — autre, 3 gr. 42 (*B*) [4].

534. — Tête imberbe de l'archer coiffé de la tiare conique munie de petits ailerons, à gauche ; il a des pendants aux oreilles.

℞. Σ — O. Grappe de raisin dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CVI, fig. 13** ; — autre ex., 0 gr. 80 (*L*) [5].

Groupe B. — Vers 460 av. J.-C.

535. — Archer nu, imberbe, à demi agenouillé à gauche, la jambe gauche en avant ; ses traits sont ceux d'un adolescent et il est coiffé de la tiare conique ; des deux mains il tient son arc, paraissant observer la rectitude de la

1. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXII.
2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 144, n° 1 et pl. XXV, 1.
3. G. Macdonald, *Hunterian collection*, p. 542, n° 1 et pl. LIX, 21.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 364, n° 49.
5. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 146, n° 12 et pl. XXV, 10.

corde ; son carquois est suspendu à son côté ; dans le champ à droite, un casque tourné à gauche.

℞. ΣΟΛ | Ε[Ω]Ν. Grappe de raisin ; dans le champ à gauche, une branche de laurier. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 70 (*P*) **Pl. CVI, fig. 14** ; — autres ex. variés, 10 gr. 72 (*L*) ; 10 gr. 95 (*H*)[1].

536. — Même type de l'archer tenant son arc ; dans le champ à dr., un casque tourné à droite. Grènetis.

℞. ΣΟΛ. Grappe de raisin ; dans le champ à droite, une branche de laurier. Type en diagonale dans un carré creux.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 50 (*P*) **Pl. CVI, fig. 15** ; — autre ex., avec ΣΟΛΕ., 3 gr. 48 (*M*)[2].

537. — Même type de l'archer tenant son arc des deux mains (sans symbole).

℞. ΣΟΛ | ΕΩΝ. Grappe de raisin dont la queue est terminée par une étoile. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 20 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CVI, fig. 16** ; — autre, 10 gr. 78 (*H*)[3].

538. — Même type de l'archer, tenant un arc des deux mains, mais il a un jupon court autour des reins, et dans son carquois, il y a un autre arc ; dans le champ à droite, un osselet ou une tête de Satyre de face (?).

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin ; dans le champ, à droite, une mouche. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21 ; stat. perse, 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CVI, fig. 17.**

539. — Même type de l'archer enjuponné ; dans le champ à droite, une tête barbue de Satyre, de face.

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin et mouche. Carré creux.

Æ 13 ; tétrob. pers., 3 gr. 41 (*P*) **Pl. CVI, fig. 18.**

540. — Même type de l'archer ; au pourtour, des feuilles de lierre.

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin et branche de laurier. Carré creux.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 10 (*L*)[4].

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 144, n° 2 et pl. XXV, 2 ; Macdonald, *Hunterian coll.*, p. 543, nos 2 et 3 et pl. LIX, 22.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 364, n° 49 *a*.

3. Macdonald, p. 543, n° 4 et pl. LIX, 23.

4. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 145, n° 8 et pl. XXV, 8.

Groupe C. — Vers 450 av. J.-C.

541. — Même type de l'archer imberbe, enjuponné, tenant son arc des deux mains; dans le champ, à droite, une grappe de raisin (?).

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin avec une longue vrille, à droite; dans le champ à droite, une mouche. Carré creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 40 (*L*) [1].

542. — Même type (sans symbole dans le champ).

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin avec une longue vrille à droite; en haut, Α — Κ; dans le champ à droite, une mouche. Carré creux.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 40 (*P*) **Pl. CVI, fig. 19.**

543. — Variété, avec Α — Θ au revers, 10 gr. 60 (*P*) **Pl. CVI, fig. 20**; — autre ex., 10 gr. 43 (*L*); — variété, avec le monogr. ⊔Ϻ, 10 gr. 20 (*L*) [2].

544. — Tête imberbe de l'archer à gauche, coiffé de la tiare conique munie de petits ailerons; il a des pendants aux oreilles.

℞. ΣΟ. Grappe de raisin avec une longue vrille à droite. Carré creux.

Æ 9; obole pers., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CVI, fig. 21.**

Groupe D. — Vers 400 avant J.-C.

545. — Archer imberbe, à demi agenouillé à gauche et examinant son arc qu'il tient des deux mains; il est coiffé de la tiare conique munie d'ailerons; les longues mèches de ses cheveux descendent sur ses épaules; il a un jupon autour des reins et son carquois est suspendu à son côté. Grènetis.

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin avec une longue vrille à droite; dans le champ, en haut, ΝΙ; à droite, la croix ansée ☥. Grènetis (sans carré creux).

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 63 (*P*) **Pl. CVI, fig. 22**; — autre, 10 gr. 45 (*L*) [3].

546. — Variétés, avec Δ-Α et la croix ansée ☥; 10 gr. 40 (*P*); 10 gr. 60 (*Weber*); — variété avec Α-Θ, 10 gr. 58 (*L*) [4].

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 145, n° 3 et pl. XXV, 3.
2. *Cilicia*, p. 145, n°s 4 et 5 et pl. XXV, 4 et 5.
3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 145, n° 7 et pl. XXV, 7; Imhoof-Blumer *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 487, n° 1 et pl. XVIII, 25.
4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 145, n° 6 et pl. XXV, 6; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 2.

547. — Même droit.

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin avec une longue vrille à droite; dans le champ, en haut, ΓΑ; à droite, une mouche. Grènetis.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 56 (*P*) **Pl. CVI, fig. 23.**

548. — Même droit.

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin avec une longue vrille à droite; dans le champ à dr., la croix ansée ☥. Grènetis.

Æ 15; tétrob. pers., 3 gr. 36 (*L*) **Pl. CVI, fig. 24** [1].

549. — Variété : dans le champ du revers, une mouche (*L*) [2].

560. — Tête imberbe de l'archer, à gauche, coiffé de la tiare conique munie de petits ailerons; il a des pendants d'oreilles. Grènetis.

℞. ΣΟ-ΛΕ. Grappe de raisin. Grènetis.

Æ 9; obole pers., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CVI. fig. 25.**

561. — Même droit. ℞. ΣΟ. Grappe de raisin avec une vrille à droite. Grènetis.
Æ 9; ob. pers., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CVI, fig. 26;** — 0 gr. 85 (*L*); 0 gr. 90 (*M*) [3].

562. — Même tête. ℞. Sans lég. Grappe de raisin avec vrille à gauche.
Æ 6; hémi-obole pers., 0 gr. 33 (*P*) **Pl. CVI, fig. 27;** — 0 gr. 32 (*M*) [4].

Groupe E. — Vers 385 avant J.-C.

563. — Tête nue et barbue d'Héraclès à droite, la peau de lion sur les épaules et nouée sous le cou. Grènetis.

℞. ΣΟΛΙΚΟΝ. Tête d'un satrape (Tiribaze?), à droite, la barbe en pointe et lissée; il est coiffé de la tiare à fanons ceinte d'un cordon.

Æ 20; stat. pers., 9 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CVII, fig. 1.**

564. — Variété; la barbe du satrape est arrangée en petites frisures.
Æ 21; stat. pers., 10 gr. 10 (*P*) **Pl. CVII, fig. 2;** — autre, 9 gr. 85 (*L*) [5].

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 146, n° 11 et pl. XXV, 9.
2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 146, n° 10.
3. *Brit. Mus. Catal.*, p. 146, n° 13 et pl. XXV, 11; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, II, p. 487, n° 3 et pl. XVIII, 26.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 4.
5. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 149, n° 27 et pl. XXVI, 3.

565. — Variété de style ; flan plat.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 18 (*P*) **Pl. CVII, fig. 3** ; — 10 gr. 25 ; 10 gr. 11 [1].

566. — Même tête d'Héraclès.

℞. ΣΟΛΕ[ΩΝ]. Même tête de satrape, la barbe lissée.

Æ 20 ; stat. pers., 10 gr. (*P*) **Pl. CVII, fig. 4;** — autres ex., avec ΣΟΛΕΩΝ, 10 gr. 26 et 9 gr. 77 (*H*) [2], ou ИΩƎΛΟΣ, 10 gr. 42 (*B*) [3].

Nous enregistrons ci-après (nº 578 et pl. CVII, fig. 16) un statère de fabrique barbare et d'époque postérieure, qui porte, en grec, le nom du satrape Tiribaze. Cette pièce n'est que la copie déformée des statères que nous venons de décrire (nºs 563 à 566). On pourrait donc conclure de ce rapprochement que les monnaies ci-dessus sont, elles aussi, à l'effigie de Tiribaze.

La même effigie satrapale et la même tête d'Héraclès sont sur les monnaies de Mallos contemporaines (nºs 570 et 571 ; pl. CVII, 8 et 9).

§ IV. — Dynastes incertains de Cilicie.

Monnaies frappées à Mallos.

Mallos a une longue et importante série monétaire à types urbains que nous décrirons dans notre chapitre consacré aux *Villes de Cilicie.* Il ne parait pas que les rois ciliciens aient battu monnaie dans cet atelier, comme ils l'ont fait à Tarse et à Soli. Mais dans le premier tiers du IVe siècle, Mallos frappe un groupe de pièces, les unes, à effigie satrapale (Tiribaze ?), les autres, au type du Roi des rois. Ces monnaies forment, par leurs types et leur aspect général, le pendant du monnayage satrapal de Soli que nous venons de décrire.

Groupe A. — Vers 385 av. J.-C.

567. — Tête d'Aphrodite à droite, avec un large diadème, des pendants d'oreilles et un collier de perles, le chignon dans une sphendoné. Grènetis.

℞. ΜΑΛ. Tête de satrape (Tiribaze ?) à droite ; il est barbu, coiffé de la tiare à fanons, les mentonnières ramenées sous le cou, et ceinte d'un double cordon.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CVII, fig. 5**.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 490 et pl. XIX, 3 et 4.

2. G. Macdonald, *Hunterian collection*, p. 544, nºs 9 et 10 et pl. LX, 3.

3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 489, nº 10 et pl. XIX, 1.

L'effigie du satrape, au revers de ce statère, est remarquable de finesse et de réalisme ; c'est probablement l'effigie de Tiribaze (voyez le commentaire du statère nº 578 qui porte le nom **ΤΕΙΡΙΒΑΖΟΥ**).

Groupe B. — Vers 380 av. J.-C.

568. — Tête d'Aphrodite à droite, comme ci-dessus.

℞. **ΜΑΛΛΩΤ[Η]Σ**. Tête de satrape à droite, barbu, coiffé de la tiare à fanons, les mentonnières ramenées sous le menton, des mèches de cheveux frisés sur la nuque. En contremarque, un taureau avec les lettres 𐤏𐤔 (v. *Issos*).

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. (*P*) **Pl. CVII, fig. 6**.

569. — Variété, sans la contremarque ; on lit **ΜΑ[ΛΛΩ]ΤΗΣ**.

Æ 22 ; stat. pers., 9 gr. 65 (*P*) **Pl. CVII, fig. 7**.

Sur ces statères (nºˢ 568, 569) la tête du satrape est différente de celle qui figure sur le précédent (nº 567) : il s'agit vraisemblablement d'un autre personnage.

Groupe C. — Vers 385 av. J.-C.

570. — Tête nue et barbue d'Héraklès à droite, la peau de lion sur les épaules et nouée sous le cou. Grènetis.

℞. **ΜΑΛ**. Tête d'un satrape, à droite, la barbe échevelée, coiffé de la tiare à fanons ceinte d'un cordon, la mentonnière dénouée.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 42 (*P*) **Pl. CVII, fig. 8**; — autres ex., 10 gr. 25 (*L*); 10 gr. 22 (*B*) [1].

571. — Variété de style, 10 gr. 22 (*P*) **Pl. CVII, fig. 9** [2].

Ces monnaies de Mallos ne diffèrent de celles de Soli (nºˢ 563 à 566) que par la légende : c'est la même tête d'Héraclès et la même effigie satrapale.

Groupe D. — Vers 385 av. J.-C.

572. — Le roi de Perse s'avançant à droite, tenant de la main gauche avancée son arc et, de la main droite ramenée vers sa poitrine, sa javeline à

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 100, nº 28 et pl. XVII, 9 ; autres ex., très beaux, dans le *Catal. Ward*, par G. Hill (1901), p. 118, nº 763 A ; *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 82 et pl. IV, 2.

2. Autres. Imhoof Blumer, *Kleinasiat. Munzen*, t. II, p. 469 et pl. XVIII, 8, et p. 470, nº 9.

hampe pommetée, la pointe dirigée vers le sol; il est barbu, coiffé d'une cidaris à trois denticules et vêtu d'une longue tunique serrée à la taille par une ceinture; dans le champ à gauche, un grain d'orge.

℞. ΜΑΛ. (Μαλλωτῶν). Héraclès nu, imberbe, debout, incliné vers la droite et étouffant dans ses bras le lion néméen; derrière lui, sa massue. Groupe sculptural placé sur l'entablement d'une colonne.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 30 (*P*) **Pl. CVII, fig. 10**; — autre ex., 10 gr. 35 (*L*); — autres, en contremarque, un taureau surmonté des lettres 𐡀𐡉 (יא, *Issos*) 10 gr. 40 (*H*); 10 gr. 40 (*B*) [1].

Le type des revers de ce statère étant placé sur un piédestal, est vraisemblablement l'image d'un groupe sculptural. Le même type se rencontre sur des statères de Demonicos, roi de Salamine, de 374 à 368, et on le retrouve aussi sur des monnaies d'Héraclée de Lucanie. Des rapprochements ingénieux proposés par Six, il ressort que la statue célèbre ainsi copiée et propagée dans les types monétaires, était d'un artiste athénien du milieu du v[e] siècle. S'il en est ainsi, on doit tout naturellement penser à Myron, l'émule de Polyclète et de Phidias [2]. « Deux statues d'Héraclès, signalées par les textes, dit M. Collignon, prouvent que le type athlétique d'Héraclès avait plusieurs fois tenté Myron. L'une, apportée à Rome, avait pris place près du *Circus maximus;* l'autre faisait, au temps de Cicéron, l'orgueil du Mamertin Heius, une des victimes de Verrès » [3]. On n'a malheureusement pas d'autres renseignements sur ces œuvres de Myron.

573. — Même droit (sans symbole dans le champ).

℞. Le roi de Perse en archer, s'avançant à droite, les jambes très écartées; il est barbu, coiffé d'une cidaris à trois denticules et vêtu d'une longue tunique serrée à la taille par une ceinture et relevée sur le genou gauche; de la main gauche il tient son arc à bras tendu et de la main droite il prend une flèche dans son carquois suspendu sur son dos. En contremarque, dans le champ à g., un taureau surmonté des lettres 𐡀𐡉 (יא, *Issos*).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 50 (*P*) **Pl. CVII, fig. 11**; — autre, avec la même contremarque, 9 gr. 55 (*H*) [4].

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 99, n° 24 et pl. XVII, 3; cf. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la soc. franç. de Num.*, 1883, pl. V, 24; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 13-14; Six, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 143; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 537, n. 7 et pl. LIX, 16.

2. Six, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 142.

3. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 464.

4. Macdonald, *Hunterian coll.*, p. 537, n° 6.

574. — Variété, sans contrem., 9 gr. 85, fruste (*Luynes*); 10 gr. 17 (*L*) [1].

La contremarque du taureau accompagné des initiales araméennes du nom d'Issos, se rencontre fréquement sur les statères de Mallos, de Soli, de Nagidos, de Célenderis, de Sidé et d'autres encore, de la région cilicienne et pamphylienne [2].

§ V. — Dynaste incertain de Cilicie.

Monnaies frappées à Issos.

Nous décrirons au paragraphe consacré à la ville d'Issos deux statères du Musée de Copenhague (n°s 1372 et 1373), qui sont peut être plutôt des monnaies satrapales que des pièces urbaines. La légende de ces pièces est **IΣ** et **IΣΣI** (Ἰσσικόν?); les types sont, au droit, un Apollon debout et, au revers, un Héraclès aussi debout. Ces types purement grecs et dans lesquels on ne sent en rien une influence perse ou orientale nous ont porté à classer ces pièces dans la seconde partie du présent volume, en attendant que des exemplaires mieux conservés nous révèlent sans doute le nom du dynaste ou du satrape (Tiribaze?) qui les a fait frapper.

§ VI. — Tiribaze.

Tiribaze (Τιρίβαζος, Τειρίβαζος, Τηρίβαζος) était ὕπαρχος de l'Arménie occidentale, au temps de Cyrus le Jeune et de la retraite des Dix-Mille [3]. En 393, il succède à Tithrauste comme satrape de Sardes; puis, il reçoit le titre de κάρανος et commande les armées en qualité de στρατηγὸς βασιλέως [4]. La fameuse paix d'Antalcidas, en 387, qui livrait toute l'Asie au grand Roi, fut en partie son œuvre. Dans les années suivantes (386 à 384), Tiribaze fut chargé de diriger la guerre contre Évagoras Ier, roi de Salamine [5]. Victorieux, il négociait les bases de la paix lorsqu'il fut calomnié auprès du grand Roi par Oronte, son collègue et son rival, et appelé à Suse pour se justifier. Rentré bientôt en faveur, nous le voyons, en 381, conduire de nouveau les opérations de la guerre de Chypre, tandis qu'Oronte est mis à la tête de la satrapie de Sardes [6].

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 99, nº 23 et pl. XVII, 4.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 355-356; B. Head, *Coinage of Lydia and Persia*, p. 48; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 88; *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 84.
3. Xénoph., *Anab.*, IV, 4, 1 et suiv.; VII, 8, 25; Diod., XIV, 27; cf. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 61.
4. Xénoph., *Hellen.*, IV, 8, 12; Diod., XIV, 85, 4; Corn. Nepos, *Conon*, 5; cf. Krumbholz, *De Asiæ min. satrapis persicis*, p. 63 à 66; W. Judeich, *Kleinasiastische Studien*, p. 83.
5. Diod. Sic., XV, 2 et suiv.
6. W. Judeich, *op. cit.*, p. 131.

Les monnaies de Tiribaze n'ont pas été frappées dans ses satrapies d'Arménie et de Lydie, mais en Cilicie, pays que Tiribaze n'eut jamais à gouverner. On saisit par là le caractère militaire de la monnaie satrapale. Tiribaze fit monnayer en Cilicie, pendant qu'il organisait la guerre contre Évagoras Ier et qu'il équipait la flotte destinée à conquérir l'île de Chypre. « Tiribaze, dit Waddington, tirait ses approvisionnements de la Cilicie, et fit sans doute frapper à son nom une partie des deux mille talents qu'il obtint du grand Roi pour les frais de la guerre [1] ».

Les ateliers ciliciens qui frappèrent monnaie au nom de Tiribaze sont Issos, Mallos, Soli, Tarse et peut-être Nagidos. Nous avons déjà décrit plus haut (nos 567 et s.) des monnaies à effigie satrapale qui pourraient être de lui, mais sur lesquelles aucun nom n'est inscrit. Celles qui suivent portent son nom en araméen ou en grec.

1. *Monnaies frappées en Cilicie, dans un atelier incertain.*

575. — 1ΙΥλ4Ր (תריבזו, *Tiribazou*). Baaltars barbu, debout à gauche, à demi-nu, la chlamyde enroulée autour des jambes et rejetées sur l'épaule gauche ; de la main droite avancée et ouverte il donne l'essor à un aigle qui prend son vol, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre. Grènetis.

℞. Ormuzd représenté de face, barbu, la tête à droite (le calathos est rogné) ; son torse nu se termine par un disque auquel se rattachent une queue de colombe, deux grandes ailes éployées et deux vrilles symétriquement disposées ; de la main droite il tient une couronne qu'il rapproche de sa tête et de la main gauche il tient la fleur de lotus.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CVII, fig. 12 ;** — autre ex. 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CVII, fig. 13.**

576. — Traces de lettres (IΣ?). Même type de Baaltars debout.

℞. Sans lég. Héraclès nu debout, de face, imberbe, la tête à droite ; de la main droite il s'appuie sur sa massue ; de la main gauche il tient son arc, la peau de lion étant posée sur son bras.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 42 (*P*) **Pl. CVII, fig. 14 [2].**

577. — λ4Ր (תרי, *Tiri*, initiales de *Tiribazou*). Baaltars debout, comme

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 1861, p. 62 ; cf. Hill, *Catal. Lycaonia, Isauria and Cilicia*, Introd., p. CXXVII.

2. Si la lecture des lettres IΣ, au droit de ce statère, était sûre, il faudrait le classer à l'atelier d'Issos. Il n'est pas absolument certain, non plus, que cette pièce soit de Tiribaze, bien que son type de Baaltars soit identique à celui des autres statères qui portent le nom de ce satrape (cf. ci-après les nos 1372 et 1373).

ci-dessus, donnant l'essor à l'aigle; devant, une croix ansée à double traverse, ☥. Grènetis.

℞. Tête barbue d'Ormuzd à droite, surmontée d'un calathos évasé, les cheveux arrangés en bourrelet autour de la tête.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 58 (*P*) **Pl. CVII, fig. 15;** — autres ex., 0 gr. 78 (*B*); 0 gr. 85 (*Sibilian*); 0 gr. 71 (*Weber*) [1].

A cause de la forme de la croix ansée qui a une double traverse ☥, M. Imhoof-Blumer croit que cette obole a été frappée à Mallos [2].

578. — **TEIPIBAZOY**. Tête de Tiribaze à droite, coiffée de la tiare à fanons, ceinte de la double bandelette et les mentonnières ramenées sous le cou.

℞. Tête barbue et nue d'Héraclès à droite, la peau de lion sur les épaules et nouée sous le cou. Grènetis.

Æ 24; stat. pers., 9 gr. 85; style barbare (*P*) **Pl. CVII, fig. 16.**

Ce statère (nº 578) de fabrique barbare et d'époque postérieure, est néanmoins fort intéressant par son revers. J'ai vu entre les mains de M. Paul Lambros, d'Athènes, il y a quelques années, une pièce de bon style portant la même tête de satrape accompagnée du nom **TEIPIBAZOY**. La pièce barbare n'est que la copie altérée de la pièce de bon style qui n'a pas encore été publiée. Quoi qu'il en soit, cette tête de satrape est identique à celle du nº 567 de Mallos : même profil, même barbe, mêmes mentonnières, même arrangement des cheveux, même boucle aux cordons de la tiare. Voilà pourquoi nous avons dit que la tête de satrape du nº 567 était probablement l'effigie de Tiribaze. Bien que ce statère barbare ne porte pas de nom d'atelier, les rapprochements qui précèdent indiquent qu'il fut frappé dans l'atelier de Mallos [3].

Quant aux effigies satrapales de toutes les pièces qui figurent sur notre pl. CVII, M. Imhoof-Blumer nie qu'on puisse y voir des portraits. Pour lui, ce sont des images conventionnelles, sans intention iconographique [4]. Mais si cela est évident pour quelques types d'un style banal, il me semble difficile de ne pas reconnaître un caractère individuel, un portrait, par exemple, dans la tête satrapale qui figure sur notre pl. CVII, nº 5, quel que soit le nom qu'on lui donne; nous avons admiré plus haut le portrait d'Oronte, nous verrons tout à l'heure celui de Pharnabaze. Les effigies négligées ou banales, les portraits de convention, dont l'existence ne saurait, sans

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 368, nº 59; *Choix*, pl. V, nº 175; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 468, nº 3 *a*; Sibilian, *Num. Zeit.* de Vienne, 1870, p. 338 et pl. VIII, 1.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiastische Münzen*, t. II, p. 450 et 468.

3. Hill, *Catal. Cilicia*, Intr., p. CXXVIII; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450.

4. Imhoof-Blumer, *Journal int. d'arch. numism.*, t. I, 1898, p. 20; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 470.

doute, être méconnue, ne constituent pas des arguments sérieux contre ces exemples de bon style, bien typiques et concluants par eux-mêmes.

2. *Monnaies frappées à Issos.*

579. — 𐡕𐡓𐡉𐡁𐡆𐡅 (תריבזו, *Tiribazou*) ΙΣΣΙΚΟΝ. Baaltars barbu, debout à gauche, à demi nu, la chlamyde enroulée autour des jambes et rejetée sur l'épaule gauche ; de la main droite avancée et ouverte il donne l'essor à un aigle qui prend son vol, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

℞. AMI. Ormuzd représenté de face, barbu, la tête à droite, surmontée d'un calathos évasé ; son torse nu est terminé par un disque (le *mihr*) auquel se rattachent une queue de colombe, deux grandes ailes éployées et deux vrilles symétriquement disposées; de la main droite, il tient une couronne qu'il rapproche de sa tête et de la main gauche il tient la fleur de lotus.

AR 22; stat. pers., 10 gr. 32 (*P*) **Pl. CVII, fig. 17; —** autres ex., 10 gr. 28 (*L*) [1]; 10 gr. 40 (*B*) [2].

3. *Monnaies frappées à Mallos.*

580. — 𐡕𐡓𐡉𐡁𐡆𐡅 (תריבזו, *Tiribazou*) MAP [3]. Baaltars barbu, debout à gauche, à demi nu, la chlamyde enroulée autour des jambes et rejetée sur l'épaule gauche; de la main droite avancée et ouverte il donne l'essor à un aigle qui prend son vol et de la main gauche il s'appuie sus un long sceptre.

℞. Ormuzd représenté le buste de face, barbu, la tête à droite, surmontée d'un calathos évasé; son torse nu est terminé par un disque auquel se rattachent une queue de colombe, deux grandes ailes éployées et deux vrilles symétriquement disposées; de la main droite il tient une couronne qu'il rapproche de sa tête, et de la main gauche il tient la fleur de lotus.

AR 22; stat. pers., 10 gr. 47 (*P*) **Pl. CVII, fig. 18**; — autre, 10 gr. 36 (*H*) [4].

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 90, nº 3 et pl. XV, 3.
2. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 145; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 354-355; B. Head, *Hist. numor.*, p. 604. Les lettres AMI sont les initiales d'un nom de magistrat : par exemple, Ἀμίστρης (nom perse), Ἀμιχλῆς, etc.
3. Μαρλοῦ ou Μαρλωτῶν, pour Μαλλοῦ, Μαλλωτῶν.
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 537, nº 5 et pl. LIX, 15; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 467 et pl. XVIII, 4.

4. *Monnaies frappées à Soli.*

581. — 𐤕𐤓𐤉𐤁𐤆𐤅 fruste (תריבזו, *Tiribazou*) ΣΟ. Baaltars barbu, debout à gauche, à demi-nu, la chlamyde enroulée autour des jambes et rejetée sur l'épaule gauche; de la main droite avancée et ouverte il donne l'essor à un aigle qui prend son vol et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

℞. Ormuzd représenté le buste de face, barbu, la tête à droite surmontée d'un calathos évasé; son torse nu est terminé par un disque auquel se rattachent une queue de colombe, deux grandes ailes éployées et deux vrilles symétriquement disposées; de la main droite il tient une couronne qu'il rapproche de sa tête et de la main gauche il tient la fleur de lotus.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 29 (*L*) **Pl. CVII, fig. 19** [1].

5. *Monnaies frappées à Tarse.*

582. — 𐤕𐤓𐤉𐤁𐤆𐤅 (תריבזו, *Tiribazou*); dans le champ, à gauche, T (initiale du nom de Tarse). Baaltars barbu, debout à gauche, à demi-nu, la chlamyde enroulée autour des jambes et rejetée sur l'épaule gauche; de la main droite avancée et ouverte, il donne l'essor à un aigle qui prend son vol, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

℞. Ormuzd représenté de face, la tête à droite, surmontée d'un calathos évasé; son torse nu est terminé par un disque auquel se rattachent une queue de colombe, deux grandes ailes éployées et deux vrilles symétriquement disposées; de la main droite, il tient une couronne qu'il rapproche de sa tête, et de la main gauche, il tient la fleur de lotus.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 09 (*L*) **Pl. CVII, fig. 20** [2].

A l'exception de la pièce barbare n° 578, toutes les monnaies au nom de Tiribaze, décrites ci-dessus, sont aux mêmes types de Baaltars et d'Ormuzd, bien qu'ayant été frappées dans les divers ateliers d'Issos, de Mallos, de Soli, de Tarse [3]. Le Baal de Tarse que nous rencontrerons fréquemment dans la suite, accompagné de son nom

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 148, n° 26, pl. XXVI, 2; Waddington, *Mél. de num.*, 1861, p. 60-61, pl. V, 1 et 2.

2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 164, n. 12 et pl. XXIX, 1; B. Head, *Hist. numor.*, p. 613; Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 60 et pl. V, 1 et 2.

3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450 et 467.

בעלתרז, *Baaltars*, n'est qu'un Zeus grec (Zeus Tersios) : il en a le costume et les attributs. Il en est de même de l'Héraclès que nous avons vu sur quelques pièces (nos 572 et 576). Quand au dieu dont le buste est posé sur un nimbe ailé (le *mihr*), son caractère oriental est nettement accusé par cet attribut qu'on retrouve sur tous les monuments de la Perse et de l'Assyrie : c'est Ahura-Mazda ou Ormuzd qui a peut-être été assimilé au Cronos phénicien, ailé comme lui [1].

§ VII. — **Pharnabaze.**

Pharnabaze, fils de Pharnace, est mêlé aux événements de l'Asie depuis 413 jusqu'en 374; quand il succéda à son père dans la satrapie de Dascylion, en 413 [2], il avait à peu près 37 ans. Durant toute sa carrière, il ne cessa d'être le fidèle lieutenant du grand Roi; ses nombreuses monnaies répondent, à cause de cette attitude loyaliste, aux savants modernes qui ont voulu prétendre que les monnaies des satrapes ont un caractère insurrectionnel et qu'elles sont une marque d'indépendance vis à vis du monarque achéménide. Elles montrent, au contraire, comme celles de Tiribaze, que les satrapes frappaient monnaie non point en tant que satrapes, mais comme chefs d'armées, puisque la plupart d'entre elles ont été émises loin des limites de la satrapie dont Pharnabaze avait le gouvernement.

1. *Monnaies frappées à Cyzique.* en 410 av. J.-C.

583. — ΦΑΡ[Ν]ΑΒΑ. Tète barbue de Pharnabaze à droite, coiffé de la tiare perse, ceinte d'un large bandeau noué au-dessus du front.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant allongé en cou de cygne, le bastingage orné d'un griffon; de chaque côté, un dauphin, la tète en bas; à l'exergue, un thon, à gauche. Aire creuse circulaire.

Æ 23; stat. milésiaque, un peu usé, 12 gr. 85 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 1**; — autre ex., on ne lit que... ΝΑΒΑ.., 14 gr. 80 (*L*) [3]; — sur un ex. d'une admirable conservation, on lit : ΦΑΡΝΑΒΑ (*Ctesse R. de Béarn*).

1. Sanchoniaton, ed. Orelli, p. 38; cf. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 122.

2. Thucyd., VIII, 6, 1 ; Xénoph., *Hellenica,* III, 1, 10: IV, 1, 33; Xénoph., *Anabase*, VII, 8, 25. Cf. P. Krumbholz, *De Satrapis*, etc., p. 51-52.

3. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 325, no 12 et pl. XXXI, 5. Il y en a aussi un exemplaire à Berlin : *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 6 ; Imhoof-Blumer, *Portraitköpfe*, p. 23 et pl. III, 2.

« Devant une tête d'un caractère aussi personnel, remarque justement M. Frœhner, on hésite à suivre M. Imhoof-Blumer qui ne voit dans les portraits de ce genre qu'un type conventionnel [1]. »

En 411, les Athéniens s'étaient emparés de Cyzique; Pharnabaze, alors allié des Lacédémoniens, reprit la ville dès l'an 410, aidé du navarque Mindaros. Xénophon nous informe qu'après la bataille le satrape paya largement ses troupes. A la fin de la même année, Mindaros fut tué, et Alcibiade, vainqueur de Pharnabaze et des Lacédémoniens, replaça Cyzique sous l'hégémonie d'Athènes [2].

Le statère au nom de Pharnabaze, dont on ne connaît que de rares exemplaires, consacre le souvenir de ces événements. Son style ne s'oppose pas à ce qu'on le place à cette date reculée; son poids milésiaque interdit de le classer en Cilicie [3]. Enfin, le thon, au revers, ne permet pas de douter qu'il ait été frappé à Cyzique. Or, la seule circonstance de la carrière de Pharnabaze, où ce satrape ait joué un rôle militaire important à Cyzique, est l'occupation de cette place, par lui et Mindaros, en 410. Il est digne d'attention qu'après la prise de la ville, les distributions d'argent faites par Pharnabaze aux troupes soient signalées par les historiens; il leur accorde pour deux mois de solde (ἐφόδιον δυοῖν μηνοῖν) et il donne des sommes considérables (χρήματα διδούς) aux chefs de la flotte [4]. Le statère précédent est une précieuse épave de cette munificence.

Après la paix négociée par Antalcidas, en 387, Cyzique, comme toutes les villes d'Asie, passa de nouveau sous la domination perse, mais Pharnabaze n'eut, dès lors, aucune raison de frapper monnaie dans cette ville, qui ne fut le théâtre d'aucune action militaire ni d'aucune concentration de troupes : c'est sans motif que Fr. Lenormant place la monnaie de Pharnabaze à Cyzique, vers l'an 376 [5]. Il n'y a pas lieu de discuter l'opinion du duc de Luynes, qui rangeait ce statère parmi les pièces de Lampsaque [6]; Six a proposé de l'attribuer à Caunos en Carie en y voyant un souvenir commémoratif de la bataille de Cnide en 394 [7].

1. W. Frœhner, *Collection de la comtesse R. de Bearn*, p. 35, n° 10 et pl. VI, 10. Nous donnons l'image de cet admirable exemplaire sur notre planche CLXXX, qui contient les monnaies d'argent de Cyzique.

2. Thucyd., VIII, 107; Xénoph., *Hell.*, I, 1, 19, 24 et suiv.; Diod. Sic., XIII, 49, 4 et suiv.

3. L'exemplaire du Cab. de Paris pèse bien 12 gr. 85; c'est à tort que divers auteurs, se copiant successivement, lui ont donné le poids de 13 gr. 77. Duc de Luynes, *Num. des satrapies*, p. 4; Brandis, p. 427; B. Head, *Hist. numor.*, p. 453. Il n'y a pas lieu de rapporter le statère n° 583 à la bataille de Cnide en 394, puisque, à cette dernière date, Pharnabaze commandait en Cilicie et que le statère en question n'a rien de Cilicien.

4. Xénoph., *Hellen.*, I, 24 à 26.

5. Fr. Lenormant, art. *Cyziceni*, dans le *Dict. des ant. grecq. et rom.*, de Daremberg et Saglio.

6. Duc de Luynes, *Numism. des satrapies*, p. 9.

7. Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1890, p. 256; B. Head, *Hist. numor.*, p. 453, et *Catal. of the greek Coins of Ionia*, p. 325. M. Head a voulu rapprocher de la monnaie de Pharnabaze la darique qui a, au revers, une proue (ci-dessus, n° 36) et qui est d'origine carienne.

2. *Monnaies frappées en Cilicie, sans nom d'atelier*
de 398 à 394 et de 379 à 374.

584. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars à demi nu, assis à gauche sur un trône sans dossier, à pieds très ornés ; le dieu, barbu, a la poitrine nue, la chlamyde enroulée autour du bras gauche et des jambes ; de la main droite il s'appuie sur un sceptre surmonté d'un aigle. Cercle au pourtour.

℞. 𐡐𐡓𐡍𐡁𐡆𐡅 (פרנבזו) et 𐡊𐡋𐡊 (כלך) (*Pharnabazou. Kilik*). Tête de guerrier (Arès ?) à gauche, barbu, coiffé d'un casque à haut cimier, avec couvre-nuque et les paragnathides relevées, la chlamyde agrafée sous le cou. Cercle au pourtour.

Æ 22 ; stat., 10 gr. 71 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 2 ;** — 10 gr. 62 ; 10 gr. 43 (*L*) [1].

585. — Variété ; le sceptre de Baaltars se termine en trident et dans le mot 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (la forme du *resch* est barbare).

Æ 28 ; stat., 11 gr. 50 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 3.**

586. — Tête diadémée de la nymphe Aréthuse, vue presque de face, légèrement inclinée à gauche, les cheveux épars, des pendants aux oreilles, le cou orné d'un collier. Grènetis.

℞. [𐡇𐡋𐡊 𐡐𐡓𐡍𐡁𐡆𐡅 (פרנבזו הלך, *Pharnabazou. Khilik*, de Pharnabaze. Cilicie). Tête de guerrier (Arès ?) à gauche, barbu, coiffé d'un casque à haut cimier, dont les paragnatides relevées sont ornées d'une tête de griffon ; devant la tête, la croix ansée ☥. Cercle au pourtour.

Æ 22 ; stat. persique, 10 gr. 48 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 4 ;** — autre ex., avec 𐡇𐡋𐡊 𐡐𐡓𐡍𐡁𐡆𐡅, 10 gr. 34 (*L*) [2].

587. — Même tête d'Aréthuse.

℞. 𐡇𐡋𐡊 𐡐𐡓𐡍𐡁𐡆𐡅 (פרנבזו הלך, *Pharnabazou. Khilik*, de Pharnabaze. Cilicie). Même tête d'Arès à gauche, casquée (sans griffon sur la paragnathide). Derrière, la croix ansée ☥ (forme spéciale à Issos ?).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 24 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 5.**

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 165, nos 20 et 21 et pl. XXIX, 5 ; autres ex. dans Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 127, no 7.

2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 165, no 16.

588. — Même tête d'Aréthuse.

℞. ΚΙΛΙΚΙΟΝ 𐤇𐤋𐤊 (חלך, *Khilik*, Cilicie). Même tête de guerrier barbu et casqué, à gauche.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 6 ;** — autre, 10 gr. 60 (*H*) [1].

589. — Variété ; même lég. bilingue ; en contrem., un loup à droite.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 55 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 7.**

590. — Tête d'Aréthuse presque de face, un peu inclinée à gauche. avec pendants d'oreilles et collier ; au pourtour, trois dauphins. Cercle.

℞. 𐤇𐤋𐤊 (חלך, *Khilik*, Cilicie). Tête de guerrier (Arès?) barbu, à gauche.

Æ 15 ; tiers de stat. ou tétrob. pers., 3 gr. 37 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 8 ;** — autres ex., 3 gr. 27 et 3 gr. 25 (*H. Weber*) [2].

591. — Même tête d'Aréthuse. Grènetis.

℞. 𐤇𐤋𐤊 (חלך, *Khilik*) à droite. Même tête de guerrier casqué et barbu, à droite ; devant, la croix ansée ☥. Cercle.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 87 (*Luynes*) **Pl. CVIII, fig. 9.**

592. — Même droit.

℞. 𐤇𐤋𐤊 (חלך, *Khilik*) à gauche. Même tête de guerrier (sans croix ansée).

Æ 11 ; obole, 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 10 ;** — 0 gr. 84 ; 0 gr. 80 (*L*) [3].

593. — Variété, avec la croix ansée ☥, derrière la tête du guerrier.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. CVIII, fig. 11.**

594. — Tête d'Aréthuse, comme ci-dessus.

℞. 𐤇𐤋𐤊 𐤐𐤓𐤍𐤁𐤆𐤅 (פרנבזו חלך, *Pharnabazou. Khilik*, de Pharnabaze. Cilicie). Tête de guerrier (Arès ?) barbu, casqué, à droite.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 75 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 12.**

595. — Variété ; au revers, devant la tête d'Arès, la croix ansée ☥.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 69 et 10 gr. 67 (*L*) [4].

1. G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 546, n° 5 et pl. LX, 8.

2. Herm. Weber dans la *Corolla numismatica* de B. Head (1906), p. 300, nos 10 et 11 et pl. XV, 10 et 11.

3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 166, nos 23 à 26 et pl. XXIX, 7 et 8.

4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 164, n° 13 et p. 165, n° 18, pl. XXIX, 4.

596. — Même tête d'Aréthuse.

℞. [ՎԼИ] ՂՍՎԿՎԴ (פרנבזו הלך, de Pharnabaze. Cilicie). Même tête de guerrier à droite ; devant, la croix ansée ☥. Grènetis.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. CVIII, fig. 13 ;** — autre ex., 9 gr. 43, frappé à Issos? (*L*) [1].

597. — Même tête d'Aréthuse. Grènetis.

℞. ՎԼИ (הלך, *Khilik*) à gauche. Même tête de guerrier à droite ; devant, la croix ansée ☥. Cercle.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 14.**



N° 598.

598. — ՎԼИ (הלך, *Khilik*). Tête imberbe d'Héraclès, de trois quarts à droite, coiffée de la peau de lion nouée sous le cou. Grènetis.

℞. [ΤΕ]ΡΣΙΚΟΝ. Tête barbue et casquée d'Arès, à gauche.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 69 (*L*) [2].

Cette tête d'Héraclès vue de trois quarts, que nous rencontrons pour la première fois, forme le pendant de la tête d'Aréthuse sur les statères décrits plus haut. Quant au nom de Tarse, incontestable au revers, il correspond à ΚΙΛΙΚΙΟΝ et à ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ sur d'autres pièces de Pharnabaze.

3. *Monnaies frappées à Nagidos.*

599. — ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Aphrodite-Astarté assise à droite, sur un trône dont le côté visible représente un sphinx assis à droite, les ailes recroquevillées ; la déesse est vêtue d'un chiton talaire à manches et d'un péplos rejeté sur ses genoux ; elle a des pendants d'oreilles et un collier et ses cheveux nattés descendent sur son dos. De la main gauche, elle tient une fleur lotiforme qu'elle présente à son visage et de la main droite elle tient une patère.

1. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 165, n° 17 et pl. XXIX, 3.

2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 166, n° 22 et pl. XXIX, 6.

℞. 𐡐𐡓𐡍𐡁𐡆𐡅 (פרנבזו, *Pharnabazou*, à gauche); 𐡇𐡋𐡊 (חלך, *Khilik*, à droite). Tête d'un guerrier (Arès?) barbu et casqué à gauche, comme ci-dessus; derrière, la croix ansée ☥ (?).

Æ 24; stat. pers., 9 gr. 96 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 15** [1].

600. — Tête d'Aréthuse de face, comme ci-dessus. Grènetis.

℞. Buste d'Aprodite-Astarté, à droite, la tête ceinte du diadème; elle a des pendants d'oreilles et un collier de grosses bulles; la natte de ses cheveux qui descend sur son dos se termine par un gros bouton.

Æ 11; obole, 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 16**; — 0 gr. 75; 0 gr. 64 (*L*) [2].

La tête d'Aphrodite-Astarté sur ces oboles (n° 600) est identique à la tête de la déesse qui figure au droit du statère précédent (n° 599); on distingue jusqu'au même bouton qui termine la natte des cheveux.

601. — Buste de femme presque de face, la tête légèrement inclinée à gauche, diadémée, un long voile couvrant la nuque et les épaules; au cou, un collier. Grènetis.

℞. Tête de guerrier (Arès? Héraclès?) à gauche, barbu, tête nue, les épaules couvertes de la chlamyde. Grènetis.

Æ 10; obole pers., 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 17**; — autre, 0 gr. 66 (L) [3].

La tête d'homme barbu, au revers de cette obole, a les traits du guerrier casqué (Arès?) que nous avons décrit plus haut, au revers de la plupart des statères de Pharnabaze. Elle rappelle aussi l'effigie d'Héraclès sur des monnaies de Tiribaze frappées à Soli [4].

Après les événements qui accompagnèrent la révolte de Cyrus le Jeune et la retraite des Dix-Mille, Pharnabaze reçut d'Artaxerxès II Mnémon, en 398, cinq cents talents pour équiper une flotte qui, placée sous les ordres de Conon, se rendit sur les côtes de Cilicie [5]. C'est à cette époque que le duc de Luynes a placé la fabrication des monnaies, la plupart à légendes araméennes, que Pharnabaze émit dans cette contrée [6]. Les préparatifs militaires dont il fut chargé, aboutirent, en 394, à la bataille de

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. XXXVII; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 478 et pl. XVIII, 17; Hill, *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, Introd., p. XLII et pl. XL, 10.

2. E. Babelon, *Invent. Waddington*, n° 4567; *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 239, n° 3 et pl. XXXIX, 12 (incertaines de Cilicie).

3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 239, n° 1 et pl. XXXIX, 10 (incertaines de Cilicie).

4. Voyez ci-dessus, pl. CVII, fig. 1 à 4; cf. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 22, n° 163.

5. Diod. Sic., XIV, 39.

6. Voyez toutes les variétés décrites par M. Six, *Le satrape Mazaïos*, p. 28 à 30 (Extrait du *Numism. Chronicle*, 1884).

Cnide, où le satrape, investi des fonctions de ναύαρχος, battit avec l'aide de Conon la flotte des Lacédémoniens. Après diverses opérations sur la côte d'Asie, Pharnabaze rentra à Dascylion et Conon retourna à Athènes dont il rebâtit les murs avec l'argent de Pharnabaze [1]. Les monnaies ciliciennes de ce satrape ont-elles été frappées de 398 à 394, pour l'expédition navale que nous venons de rappeler ? Ce qui semble donner quelque poids à cette opinion, c'est que, de 398 à 394, les forces du roi de Perse se concentrèrent en Cilicie, où les quarante galères de Conon vinrent les rejoindre. Cependant, si un certain nombre d'entre ces pièces peuvent remonter jusqu'à cette époque, d'autres sont incontestablement d'une date postérieure. En effet, deux fois encore, par la suite, Pharnabaze quitta sa satrapie et revint en Cilicie commander et organiser des armées. Ce fut d'abord de 391 à 389, pour préparer, de concert avec Abrocomas et Tithrauste, l'expédition contre l'Égypte révoltée [2]. Ce fut, enfin, de 379 à 374 ; et cette fois, il eut Datame pour collègue et successeur [3]. Puisqu'un bon nombre des monnaies de Datame sont aux mêmes types que celles de Pharnabaze, dont elles ne diffèrent que par la légende, il est vraisemblable que les monnaies de Pharnabaze ont été frappées dans le même temps, et qu'elles ne remontent, en partie du moins, qu'à l'expédition de 379 à 374. « C'est, dit Waddington, à l'occasion de sa seconde expédition contre l'Égypte, que Pharnabaze fit frapper les monnaies qui portent son nom. Bien qu'Acé en Palestine fût le

1. Xénoph., *Hellen.*, IV, 8 et suiv.; Corn. Nepos, *Conon*, IV, 5.
2. Isocr., *Panégyr.*, IV, 140.
3. Diod. Sic., XV, 29, 41-43 ; Polyen, III, 9, 38.

rendez-vous ou le quartier général des troupes, la flotte était fournie principalement par les villes de la Phénicie, de la Cilicie et de Chypre, et pendant les années qui s'écoulèrent en préparation, on peut supposer qu'il y avait à Tarse un centre important de constructions maritimes et d'approvisionnements militaires. Je place donc l'émission de ces monnaies entre les années 378 et 373, plutôt que dans les deux autres occasions où Pharnabaze commanda dans les parages de la Cilicie. La fabrication et le style de ces médailles, l'absence de toute trace de carré creux se rapportent parfaitement à cette époque, et la ressemblance parfaite avec celles de Datame, qui fut son collègue et son successeur, ajoute beaucoup de poids à cette supposition [1] ».

Au point de vue des types et des légendes, les monnaies de Pharnabaze frappées en Cilicie appellent quelques observations. Tandis que sur les premières pièces (n[os] 584 et 585), le nom de la Cilicie est écrit 𐡊𐡋𐡊 (כלך), avec un *caph* initial, ce nom est orthographié 𐡇𐡋𐡊 (חלך, avec un *heth*) sur les n[os] 587 et suiv. [2].

Ce nom désigne la Cilicie ; parfois il est transcrit en grec, sur les mêmes pièces : **ΚΙΛΙΚΙΟΝ** חלך (n° 588). Sur le statère n° 598, il accompagne le nom de Tarse et et sur le n° 599, le nom de Nagidos. A l'exception de la monnaie de Nagidos, les autres ont-elles été frappées dans un seul et unique atelier ? Est-ce Tarse, la capitale

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 1861, p. 64 ; cf. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXVIII.
2. On a lu autrefois à tort, מלך, *melek*, roi. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 4 et 16 ; J. Brandis, *Das Münz-Mass und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 429.

de la Cilicie? La question est délicate parce que, en vertu d'un usage dont nous avons constaté déjà plusieurs applications sur les monnaies de Tiribaze, les satrapes faisaient frapper aux mêmes types dans plusieurs ateliers différents. Si l'on adopte sans réserve une observation de M. Imhoof-Blumer à laquelle nous avons déjà fait allusion, en Cilicie, la différence des ateliers serait marquée par des variétés dans la forme de la croix ansée. La forme ☥ serait spéciale à Issos, de sorte que les statères nos 587 et 596 seraient issus de cet atelier [1].

La tête de femme aux cheveux épars, vue presque de face, type d'un grand nombre de monnaies de Pharnabaze et de Datame, est une copie servile de la tête d'Aréthuse que Cimon grava pour Syracuse vers l'an 400 et qui fut imitée par les graveurs de diverses parties du monde grec [2]. Peut-être lui donnait-on, à Tarse, le nom d'Anaïtis ou d'Astarté. Quant à la tête de guerrier casqué, au revers des mêmes pièces, sa présence, à la fois, sur les monnaies de Pharnabaze et de Datame interdit d'y chercher un portrait individuel; on lui donne le nom d'Arès, le dieu grec de la guerre; peut-être faut-il, ce qui me plairait davantage, reconnaître ici une effigie abstraite de satrape, chef d'armée.

Nous avons dit, tout à l'heure, qu'un certain nombre des monnaies de Pharnabaze avaient des types semblables à celles de Datame; les mêmes types se rencontrent également sur des pièces qui ne portent aucun nom de satrape, de sorte qu'on pourrait aussi bien attribuer ces dernières à Pharnabaze et à Datame. Peut-être même ont-elles été frappées par les deux satrapes associés? Il en est pourtant que la vraisemblance permet de classer plutôt à Pharnabaze. En effet, sur la plupart des monnaies de Pharnabaze on lit, à la fois, le nom du satrape et celui de la Cilicie, חלך ou כלך, tandis que sur celles qui portent le nom de Datame, le mot חלך ou כלך est toujours absent. Je conclus de là que les monnaies sans nom de satrape, mais sur lesquelles en a pourtant le mot חלך, appartiennent à Pharnabaze, et sur ces indices, nous avons classé à ce satrape les statères qui portent en légende **ΚΙΛΙΚΙΟΝ** חלך, et **ΤΕΡΣΙΚΟΝ** חלך, sans nom de satrape (nos 588, 589 et 598), ainsi que les tétroboles et les oboles avec חלך seul, qui se rattachent à ces statères (nos 590 à 593 et 597).

Le statère de Nagidos (no 599) n'est pas seulement intéressant par son type gréco-oriental d'Aphrodite-Astarté. Ce type permet de classer à Nagidos de petites divisions demeurées longtemps incertaines (no 600), et surtout un groupe de belles monnaies urbaines que nous verrons au chapitre de *Nagidos* (dans la 2e partie du présent volume).

§ VIII. — Datame.

Le satrape Datame est bien connu historiquement. Cornelius Nepos lui a consacré un chapitre de sa biographie des hommes illustres, et Waddington a retracé la suite

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450.

2. Arthur Evans, *Syracusan Medallions*, pl. III, fig. 16.

chronologique des événements auxquels il a été mêlé [1]. Fils du Carien Camissarès, Datame (Δατάμης) dont le nom paraît de forme perse, s'étant distingué, vers 386, dans une expédition contre les Cadusiens où périt son père, succéda à celui-ci, dans sa satrapie qui comprenait la partie de la Cilicie voisine de la Cappadoce et habitée par les Leuco-Syriens [2]. Diodore (XV, 91) appelle Datame satrape de Cappadoce; sa capitale était probablement Mazaca. Plus tard, il étendit sa domination sur le Pont et la Paphlagonie [3].

Les monnaies de Datame ont commencé à être frappées, en Cilicie, en 378, quand ce satrape fut chargé, de concert avec Pharnabaze et Tithrauste, de diriger contre l'Egypte l'expédition à laquelle prit part Iphicrate, et qui, en 374, aboutit à un échec. Vers la fin de cette année, Datame, demeuré seul, poursuivit les armements à Acé, en Phénicie, jusqu'à ce qu'en 372 il fut rappelé en Cilicie par la révolte d'Aspis qu'il battit dans les montagnes de la Cataonie [1].

Les monnaies que Datame fit frapper à l'occasion de ces armements, non dans sa satrapie de Cappadoce, mais en Cilicie, sont, pour un certain nombre, pareilles à celles de Pharnabaze; elles n'en diffèrent que par la légende, ce qui s'explique par les circonstances politiques que nous venons de rapporter.

Datame fit encore battre monnaie comme chef d'armée, dans un autre pays et à l'occasion d'événements plus obscurs. En effet, dans les années qui suivent la révolte d'Aspis en Cataonie, nous trouvons Datame dans le nord de l'Asie-mineure, où il joue un rôle assez équivoque. Il est l'allié d'Ariobarzane, satrape de Dascylion, puis il se trouve en guerre avec les lieutenants du roi, Autophradate et Mausole. Il dirige une expédition en Paphlagonie contre Sinope révoltée. Au moment d'assiéger Sinope, Datame promet à ses troupes, qui réclamaient leur solde, de battre monnaie aussitôt qu'il serait arrivé à Amisos, et leur montre des vases d'argent destinés à être convertis en numéraire [2]. Or, précisément, il y a des monnaies aux types sinopéens qui portent le nom de Datame.

De là, deux groupes de pièces au nom de Datame : celles qu'il émit en Cilicie, de 378

1. Waddington, dans le *Bulletin archéol. de l'Atheneum français*, 1856, p. 11 à 13; *Mélanges de Numismatique*, 1861, p. 65 et suiv.; cf. Walther Judeich, *Kleinasiatische Studien*, p. 190 et suiv.

2. *Partem Ciliciæ juxta Cappadociam quam incolunt Leucosyri* (Corn. Nep. 1). Voyez, au sujet de cette expression : Waddington, *Mélanges de Numism.*, 1861, p. 68; Edouard Meyer (*Geschichte Pontos*, p. 26), qui propose de corriger *partem Cappadociæ juxta Ciliciam*, et Droysen (dans la *Zeit. für Numism*, t. II, 1875, p. 314-315) qui rapproche ce que dit Strabon du même pays. Il rappelle en même temps que, longtemps avant le milieu du IVe siècle, peut-être à la suite de la révolte de Cyrus le Jeune, la satrapie de Cappadoce avait été divisée en deux : la satrapie du Sud (la Cappadoce dans le sens récent) qui s'étendait au nord de l'Halys, et la satrapie du Nord qui s'appelait le Pont. Ces deux satrapies paraissent avoir été un instant au pouvoir de Datame, puisque sa satrapie originaire était celle du Sud et que nous le voyons, à un moment donné, maître de la Paphlagonie et du Pont, c'est-à-dire de la satrapie du Nord. Cf. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 6.

3. La forme perse du nom de *Datame* paraît, aux yeux de certains historiens, donner quelque crédit à l'assertion de Diodore de Sicile (XXXI, 3) qui, en opposition avec Cornelius Nepos, fait de Datame non un Carien mais un Perse d'origine, et d'où sortirent plus tard les rois de Cappadoce. Friedlaender, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 268; Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 13, note 3.

1. Cornelius Nepos, *Datame*, 3, 4.

2. Aristote, *Œconom.*, II, 25; Polyen, VII, 21, 1; Waddington, *Bull. Archéol. de l'Atheneum franc.*, 1856, p. 12, et *Mélanges de Numism.*, 1861, p. 70.

à 374, avec son nom en araméen ; celles qu'il émit en Paphlagonie, peut être à Sinope, avec légende grecque, vers 372 ou 370 [1].

Après avoir pris part à la grande révolte des satrapes en 362, Datame périt assassiné vers la fin de cette même année [2].

1. *Monnaies frappées en Cilicie* (à Tarse?), de 378 à 374.

602. — Tête diadémée de la nymphe Aréthuse, vue presque de face, légèrement inclinée à gauche, les cheveux épars, des pendants aux oreilles, le cou orné d'un collier. Grènetis.

℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Tête de guerrier (Arès?) à droite, barbue, coiffé d'un casque à haut cimier, avec un couvre-nuque et les paragnathides relevées, la chlamyde agrafée sous le cou. Grènetis.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 88 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 18.**

603. — Même tête d'Aréthuse.

℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Tête de guerrier à droite, comme ci-dessus ; la partie antérieure du timbre du casque est ornée de pousses d'olivier.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 19** [3].

604. — Variété ; au revers, en contrem., un zébu et le mot 𐡁𐡏𐡋 (בעל, *Baal*).

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 46 (*P*) **Pl. CVIII, fig. 20 ;** — autres ex., avec la même contremarque, 10 gr. 35 (*L*).

605. — Même tête d'Aréthuse.

℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Même tête de guerrier à droite ; sur le timbre du casque, les lettres AM.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 17 (*L*) ; 10 gr. 46 (*H*) [4].

606. — Même tête d'Aréthuse.

℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Même tête de guerrier (Arès?), à gauche (sans lettres ni feuilles d'olivier sur le casque).

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 26 (*Luynes*) **Pl. CIX, fig. 1 ;** — 10 gr. 80 (*L*) [5].

1. La chronologie précise des événements est fort difficile à établir. Nous devons observer que, d'après Judeich (*Kleinasiat. Studien*, p. 194 et 330), Datame se serait rendu maître de Sinope en 369-368.
2. W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, pp. 194 et 330.
3. Variétés, dans Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 126.
4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 167, nº 29 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 546, nº 7 ; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 126.
5. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 167, nº 30 et pl. XXIX, 10 ; E. Babelon, *Perses Achém.*, p. 25, nº 181 et pl. IV, 11.

607. — Variété ; la lég. du revers est altérée ; traces de tréflage.
Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*P*) **Pl. CIX, fig. 2.**

608. — Tète diadémée d'Aphrodite, à droite, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux tressés sur la nuque.
℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Tète de guerrier casqué (Arès ?), comme ci-dessus, à droite. Grènetis.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CIX, fig, 3 ;** — autre ex., 0 gr. 86 (*B*) [1].

609. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à droite, sur un trône (δίφρος) sans dossier, le visage de profil ; il est barbu, le torse et les bras nus, les jambes enveloppées dans une draperie, les pieds nus ; il porte de la main droite baissée un long sceptre transversal surmonté d'un aigle éployé ; de la main gauche avancée il tient un bouquet formé d'un épi et d'une grappe de raisin. Devant le dieu, au second plan, un thymatérion ; sous le trône, une fleur lotiforme. Le tout dans un cercle crénelé qui représente l'enceinte d'une forteresse.
℞. 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Le satrape Datame assis à droite sur un trône à pieds très ornés ; des deux mains il tient devant lui une flèche qu'il paraît redresser ou éprouver ; il est coiffé de la tiare ceinte d'un ruban, avec fanons sur la nuque et mentonnières ; sa tunique est serrée à la taille par une ceinture et son épaule est protégée par un brassard ; ses anaxyrides sont en étoffe quadrillée ; son arc est devant lui. Dans le champ, le disque d'Ormuzd ailé. Grènetis.
Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 48 (*Luynes*) **Pl. CIX, fig. 4 ;** — 10 gr. 34 (*L*) [2].

610. — Variété ; sous le trône de Baaltars, un bucrane de face.
Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 39 (*P*) **Pl. CIX, fig. 5** ; — autre ex., 9 gr. 86 (*L*) [3].

611. — Variété ; sous le trône de Baaltars, une protomé de zébu, à droite.
Æ 23 ; stat. pers. (*Jameson*) **Pl. CIX, fig. 6 ;** — autre ex. 10 gr. 21 (*L*) [4].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 368, nº 60 ; *Choix*, pl. V, nº 176 ; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 127, nº 6.
2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 167, nº 32 et pl. XXIX, 11 : autres variétés, dans Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 104.
3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 168, nº 33 et pl. XXIX, 12.
4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 168, nº 34 et pl. XXIX, 13.

612. — Variété; sous le trône de Baaltars, un osselet.
Æ 25; stat. pers., 10 gr. 42 (*P*) **Pl. CIX, fig. 7.**

613. — Variété; sous le trône de Baaltars, un lion assis à droite.
Æ 22; stat. pers., 9 gr. 38 (*P*) **Pl. CIX, fig. 8.**

614. — Variété; en contremarque, un zébu et l'inscription 𐡁𐡏𐡋 (בעל).
Æ 26; stat. pers., 10 gr. 10 (*P*) [1].

Xénophon [2] parle d'une armure spéciale inventée de son temps pour protéger les cavaliers et qu'il appelle χείρ, pl. χεῖρες, *brassards*. « Ce brassard, dit-il, couvre l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main de bride, s'étend et se plie à volonté [3] ». L'image de cette arme défensive figure parmi les armes sculptées sur la balustrade du temple d'Athéna, à Pergame [4], et M. R. Schwab a ingénieusement proposé de la reconnaître aux bras du satrape Datame, sur les statères qui précèdent et qui sont contemporains de l'époque où écrivait Xénophon : « On y voit, dit-il, un Oriental assis à droite sur un siège sans dossier et vérifiant la rectitude d'une flèche; devant lui, dans le champ son arc... Cet Oriental porte au bras des χεῖρες. Celle du bras droit est visible en entier ; de l'autre χείρ, on distingue fort bien l'extrémité, le reste étant caché sous la candys [5].

615. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*) ; à la suite de la légende, ʘ. Baaltars assis à droite, mais regardant de face et lauré ; il est barbu, le torse et les bras nus, les jambes enveloppées dans une draperie, les pieds nus posés sur un escabeau ; il porte de la main droite baissée un long sceptre surmonté d'un aigle éployé ; de la main gauche avancée il tient un bouquet formé d'un épi et d'une grappe de raisin ; devant le dieu, au second plan, un thymiatérion. Le tout dans un cercle crénelé qui représente l'enceinte d'une forteresse.

℞. Le dieu Ana et le satrape Datame debout en regard, dans un temple. Le dieu tourné à droite est entièrement nu, barbu, tenant la main gauche baissée et levant la main droite, l'index en avant, dans un geste de commandement; le satrape, tourné à gauche, est barbu, le torse nu, l'épaule gauche et le bas du corps enveloppés dans une ample draperie dont il retient les plis de la main gauche baissée; il fixe le dieu et lève la main droite, la

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 26, nº 189 ; cf. ci-dessus, la même contremarque, sur le nº 604.
2. Xénophon, Περὶ ἱππικῆς, 12.
3. Voyez l'art. *Manica*, dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Saglio.
4. M. Collignon, *Pergame*, p. 119.
5. R. Schwab dans la *Revue des Études anciennes*, t. VI, 1904, fasc. 2, p. 97-98.

paume ramenée vers son visage, dans un geste d'assentiment; entre les deux figures, un thymatérion et le nom du satrape, 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*). Le temple est formé d'un carré de lignes et de grènetis; le toit plat (rogné) orné d'une rangée d'acrotères hémi-circulaires.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 60 (*P*) **Pl. CIX, fig. 9.**

616. — Variété, 10 gr. 30 (*P*) **Pl. CIX, fig. 10.**

617. — Variété, 10 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CIX, fig. 11.**

618. — Variété, 10 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. CIX, fig. 12**; — 11 gr. 18; 10 gr. 15 (*L*)[1].

619. — Variété; sous le trône de Baaltars, un oiseau debout à droite.

℞. Derrière le dieu Ana, on lit son nom 𐡀𐡍𐡀 (אנא, *Ana*).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 42 (*P*) **Pl. CIX, fig. 13.**

620. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis sur un trône, comme ci-dessus, mais tourné à gauche.

℞. Le dieu Ana et Datame comme ci-dessus; devant Datame, son nom, 𐡕𐡓𐡃𐡌𐡅 (תרדמו, *de Datame*); derrière le dieu Ana et en dehors du temple, son nom, 𐡀𐡍𐡀 (אנא, *Ana*).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 78 (*P*) **Pl. CIX, fi. 14.**

621. — Variété; le mot 𐡀𐡍𐡀 dans le temple, derrière le mollet du dieu.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 60 (*P*) **Pl. CIX, fig. 15.**

622. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux courts. Grènetis.

℞. Baaltars assis à droite, comme ci-dessus, tenant son sceptre de la main droite et de la gauche un bouquet formé d'une grappe de raisin et d'un épi.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CIX, fig. 16.**

Le type si curieux qui représente deux hommes debout, face à face, sous un portique (nos 615 et suiv.), demeure une énigme. Le nom de Datame inscrit dans le champ, devant l'un des acteurs de cette scène, paraît indiquer que le satrape a ici son image : il est dans l'attitude d'un adorant prêt à obtempérer aux ordres du dieu qu'il est venu consulter[2]. Quant au personnage entièrement nu, — dieu ou héros, — il

1. *Brit. Mus. Catal. Cilicie*, p. 168, nos 35 et 36; autres variétés dans Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 105.

2. Six, *Le satrape Mazaios* dans le *Num. Chron.*, 1884, p. 105; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXX.

est désigné par le mot אנא qui, sur certains exemplaires, se trouve inscrit derrière lui. Ce mot *Ana* rappelle le dieu assyrien *Anou*, et le geste que le personnage fait des deux mains nous remet en mémoire certaines divinités représentées sur les cylindres assyro-chaldéens. Nous pouvons aller plus loin encore dans la voie des rapprochements. Le personnage nu de nos monnaies a la même attitude que Zeus Dolichenos dans le monument appelé *Tombeau de Sardanapale* à Tarse, et qui se trouve si fréquemment, à l'époque des Séleucides et sous la domination romaine, au revers des monnaies frappées dans cette ville [1]. Y a-t-il une filiation directe, entre ces images monétaires éloignées de deux siècles les unes des autres? Zeus Dolichenos est-il le descendant du dieu Anou ou Ana, et Baaltars symbolise-t-il la Cilicie?

2. *Monnaies frappées en Paphlagonie* (à Sinope?)
vers 372-369 av. J.-C. [2].

623. — Tête de la nymphe Sinope, à gauche, les cheveux dans une sphendoné et relevés autour du front; elle a des boucles d'oreilles à un pendant.

℞. ΔΑΤΑΜΑ. Aigle pêcheur à gauche, battant des ailes sur le dos d'un dauphin, qu'il tient dans ses serres et qu'il s'apprête à becqueter : sous l'aile de l'aigle, ΑΓΟ ; sous la queue, ΗΡ.

Æ 18; drachme persique, 5 gr. 89 (*L*) **Pl. CX, fig. 1.**

624. — Variété, avec la lég. ΔΑΤΑΜ, et sans noms de magistrats.

Æ 19; dr. pers., 5 gr. 85 (*P*) **Pl. CX, fig. 2;** — 5 gr. 54 ; 6 gr. 24 (*B*).

625. — Variété, avec la lég. ΔΑΤΑ; sous l'aile de l'aigle, un fleur [3].

Æ 19; drachme pers., 5 gr. 74 (*B*) **Pl. CX, fig. 3.**

626. — Variété, avec la lég. barbare ΔΔΑΤΛΑ; sous l'aile de l'aigle, ΡϘ.

Æ 20; drachme pers., 6 gr. 06 (*coll. Six*) [4].

1. E. Babelon, *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Introd., pp. CLVI à CLIX. Le duc de Luynes voyait dans ce type monétaire Hercule et Sardanapale (*Numism. des satrapies*, p. 20); Fr. Lenormant propose d'y reconnaître Hercule et Sandan (Fr. Lenormant, *Catal. de la coll. du baron Behr*, p. 158; cf. Judas, dans la *Revue numismatique*, 1863, p. 112).

2. Six (*Num. Chron.*, 1895, p. 169) place ces monnaies et l'expédition de Datame en Paphlagonie entre 370 et 362.

3. Le symbole est une *fleur* et non un papillon ou une abeille. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 6 et pl. I, 5.

4. Voyez ces pièces dans WBR, *Rec. gén.*, t. I, p. 183, nº 21. Le type et la légende du revers sont souvent rognés. Sur une drachme aux types d'Ariarathe à Gazioura, M. Regling a cru reconnaître les éléments, non d'*Ariarathe*, mais du nom araméen de *Datame* qui ainsi, aurait également frappé monnaie à Gazioura. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 132; voyez ci-après.

Les monnaies de Datame, au moins aussi communes que celles de Pharnabaze, auxquelles la plupart se rattachent par leurs types, ont été l'objet de nombreuses controverses. Le nom du satrape a été lu successivement *Dernès*, *Datame*, *Tarcamos*. Le duc de Luynes a proposé *Dernès;* Waddington, *Datame;* Six et quelques autres après lui ont lu *Tarcamos* [1]. Nous avons démontré qu'on doit revenir à la lecture de Waddington un peu modifiée [2].

En effet, observons en premier lieu que les monnaies sont fort abondantes et que la légende présente de telles incorrections graphiques que, suivant les exemplaires, on pourrait matériellement justifier les cinq lectures suivantes : תרנשו, תרנמו, תדנמו, תרדמו, תרכמו.

Il est manifeste, pour peu qu'on prenne la peine de comparer entre eux de nombreux exemplaires, que ces légendes araméennes ont été gravées par des ouvriers grecs ne connaissant pas la langue araméenne. Ils copiaient un modèle qu'ils ne savaient pas lire ; de là, dans la forme des lettres, des confusions, des *à peu près* qui causent notre trouble [3]. Des incorrections matérielles du même genre existent dans les légendes des monnaies de Pharnabaze, d'Abrocomas, d'Ariarathe, de Mazaios. La présence des artistes grecs dans les ateliers monétaires des satrapes perses n'a pas besoin d'être démontrée. Tout l'art de leurs monnaies est grec, et leurs types mêmes sont, parfois, empruntés jusqu'aux monnaies siciliennes. Ce que nous savons aussi de la présence d'artistes grecs attirés à la cour du Grand Roi, à Suse, nous dispense d'insister sous ce rapport.

Il s'agit donc de discerner, au milieu de la variété embarrassante que présente graphiquement le nom du satrape, variété qui est l'origine véritable de tous les dissentiments, quelle est la forme correcte et originelle du nom du satrape ; inutile de s'attarder à examiner de très près, sur tel ou tel exemplaire, la forme spéciale des trois lettres כ, ד, ר : nous devons poser en principe que ces trois lettres ont été confondues par les graveurs ignorants.

D'après ces observations, la solution du problème doit être procurée plus sûrement par l'histoire que par l'examen des médailles elles-mêmes. Or, le satrape Dernès, auquel le duc de Luynes avait d'abord songé [1], n'est mentionné qu'une fois dans les auteurs. Xénophon, énumérant les gouverneurs des provinces traversées par les Dix-Mille, assigne à Dernès la Phénicie et l'Arabie [2]. Mais les monnaies sont d'origine cilicienne, et la lecture תרנשו ne repose que sur la confusion faite, par le duc de Luynes, entre les lettres ש et מ. Au surplus, le duc de Luynes a abandonné lui-même ultérieurement son hypothèse en se ralliant à la lecture de Waddington.

Quant à Tarcamos, ce personnage est inconnu dans l'histoire, et Six ne le propose qu'en raison d'étroites considérations paléographiques : il lit תרכמו au lieu de תרדמו. La lettre du milieu, dit-il, « n'est pas un *nun*, comme l'ont cru le duc de Luynes, Blau et Waddington, ni un *daleth* comme l'ont supposé Fr. Lenormant et

1. *Num. Chron.*, 1884, p. 115.
2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. XXXVIII ; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXIX.
3. C'est ce qu'a bien remarqué Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 66.

1. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 15.
2. Xenoph., *Anab.*, VII, 8 ; 25.

A. Judas [1]; c'est un *caph*... Il ne reste donc qu'à lire *Tarcamo(s)* ou *Tarcommo(s)*, et dès lors, toute analogie avec un nom perse et surtout avec celui de Datame disparaît complètement. *Tarcamos*, dont le nom rappelle celui de *Tarsos* et des dynastes ciliciens, Ταρκόνδημος et Ταρκονδίμοτος, surtout s'il était permis de lire *Tarcommos* pour *Tarconmos*, est évidemment un prince indigène, fils ou descendant du roi Syennesis, qui régnait à Tarse en 401 [2] ». D'autres ajoutent que le nom Ταρκίμως se rencontre en Cilicie [3].

Nous venons de donner les raisons, toutes d'observation, qui font que la question de savoir si la troisième lettre est un *caph*; un *noun* ou un *daleth* ne saurait être tranchée paléographiquement; disons plutôt que l'examen comparatif d'un très grand nombre d'exemplaires nous conduit à la conclusion suivante : Dans la plupart des cas, on lit bien nettement un *daleth;* sur des pièces plus rares, on pourrait reconnaître un *noun* ou un *caph,* mais ce n'est qu'une illusion, et il faut voir ici, en réalité, des *daleths* mal formés; ce qui le prouve bien, c'est que sur les monnaies du satrape Mazaios, par exemple, où l'on ne peut lire que מזדי ou מזרי, la lettre *daleth* ou *resch* est parfois exactement faite comme la lettre qu'on voudrait lire *noun* ou *caph* sur les monnaies de Datame [4].

1. *Revue numism.*, 1860, p. 439; cf. 1863, p. 114.

2. Six, *Le satrape Mazaios*, p. 19 (*Numism. Chronicle*, 1884, p. 114).

3. Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 76, col. V, l. 91; Hill, *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXIX. Signalons encore la lecture *Tiridames* proposée par Cunningham, *Jour. of asiat. Soc. of Bengal*, 1881, pl. XVII, nos 4 et 5.

4. Il est à peine besoin de faire remarquer que, dans nos descriptions, la typographie ne saurait reproduire et faire valoir ces particularités; pour s'en rendre un compte exact il faut se reporter à nos planches.

M. Nœldeke [1] a cru pouvoir faire observer que *Datame* étant un nom perse, il serait invraisemblable qu'il fût transcrit en araméen, תדנמו, au lieu de דתמו. Cependant Waddington avait déjà remarqué que la légende תדנמו (*Tadanmou*) diffère peu de *Tadamou*, dont la forme adoucie est *Datamou.* « Dans la lecture de ces légendes phéniciennes, ajoute ce savant, il faut se souvenir que les mots des langues orientales sont toujours adoucis en passant dans l'idiome grec, souvent complètement défigurés [2]. » Mais ce n'est pas tout. Nous croyons, avec Judas et F. Lenormant, que la forme normale et correcte du nom araméen est plutôt תרדמו que תדנמו, car תרדמו (*Tardamou*) conduit régulièrement et sans difficulté philologique au grec *Datame* [3]. On peut citer un très grand nombre de cas dans lesquels le *resch* se substitue de même au *daleth;* par exemple, on a : כרסא pour כסא, *siège;* דרמשק pour דמשק, *Damas;* שרבים pour שבט, *sceptre.* Il suit de là que תרדמו (*Tardamou*) est pour תדמו, d'où régulièrement la transcription *Tadamou,* ou *Datamou*, Datame.

Au point de vue historique, la lecture du nom du satrape Datame se justifie mieux encore. La similitude du monnayage de Pharnabaze et du premier monnayage de Datame est la preuve irréfutable qu'ils ont été créés, l'un et l'autre, dans les mêmes circonstances et les mêmes ateliers, c'est-à-dire dans les ports de la Cilicie où les ar-

1. Dans les *Götting. gel. Anzeigen*, 1884, p. 298.

2. Waddington, dans le *Bull. archéol. de l'Atheneum français*, 1856, p. 13. Le nom de *Datame* se trouve altéré en *Didalès*, chez Aristote, *Œcon.*, II, 25; Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 8, note.

4. A. Judas, dans la *Revue numism.*, 1863, p. 114.

mées et les flottes du Grand Roi avaient coutume de s'enrôler et de s'organiser. Il importe d'insister sur ce point : « Une telle coïncidence, dit Waddington, ne peut être fortuite, et il faut en conclure que les pièces de Datame ont été frappées dans des circonstances semblables à celles qui ont motivé l'émission des monnaies de Pharnabaze. Or, Datame succéda directement à Pharnabaze dans le commandement de l'expédition contre l'Egypte, expédition qui fut constamment à l'ordre du jour pendant les vingt dernières années du règne d'Artaxerxès Mnémon, et qui occasionnait chaque fois des préparatifs immenses [1]. »

C'est en Cilicie que les monnaies de Pharnabaze et de Datame ont été frappées, pendant les interminables préparatifs de cette expédition contre l'Egypte qui n'aboutissait jamais ; ce ne saurait être à Acé de Phénicie où la flotte perse, enfin équipée, se donna rendez-vous en dernier lieu, et où d'ailleurs, Datame n'exerça le commandement que pendant quelques mois. Les historiens, nous informant que Datame fut le collègue et le successeur de Pharnabaze dans l'organisation de l'armée perse, confirment donc directement l'attribution à Datame des monnaies controversées. Ainsi s'explique-t-on aisément que les statères de Pharnabaze et ceux de Datame soient aux mêmes types, soient pareillement abondants, enfin se rencontrent surtout dans l'ancienne Cilicie et dans le nord de la Syrie ; au contraire, le prétendu Tarcamos, de Six, tout en étant nécessairement le collègue ou le successeur de Pharnabaze, n'aurait pas même laissé le souvenir de son nom chez les historiens, alors que ses monnaies attestent, sans réplique, qu'il a joué un rôle politique considérable et prolongé : cette hypothèse est invraisemblable [1].

1. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 70.

Le second groupe des monnaies au nom de Datame est paphlagonien et nous avons rappelé, plus haut, les circonstances dans lesquelles ont été frappées ces pièces qui, suivant les exemplaires, portent en légende : ΔΑΤΑΜΑ, ΔΑΤΑΛΛ, ΔΑΤΜ, ΔΑΤΑ. C'était, semble-t-il, vers 372, ou même un peu plus tard, quand Datame passa en Paphlagonie après qu'il eut vaincu le roi Thys qu'il livra chargé de chaînes à Artaxerxès II Mnémon [2].

Maître du pays, Datame vint mettre le siège devant Sinope, comme nous l'avons raconté plus haut ; Artaxerxès lui ordonna de se retirer. Mais Datame dut revenir à la charge un peu plus tard, car les monnaies aux types sinopéens qu'il frappa, autorisent à penser qu'il s'empara de la ville. Outre le nom de Datame, ces monnaies portent les initiales de divers magistrats — sans doute des prytanes éponymes, et l'on retrouve parfois les mêmes initiales sur les monnaies urbaines frappées en dehors de l'autorité du satrape.

1. Ces mêmes motifs empêchent de songer à attribuer ces pièces, en adoptant la lecture de Six, à *Artacamas* gouverneur de la Grande Phrygie, au temps de la retraite des Dix Mille. Xénophon, *Cyrop.*, 2, 1, 5 ; 8, 6, 7. Les auteurs grecs ne se sont pas fait faute d'altérer les noms perses de diverses façons, très arbitrairement et sans souci des lois de la philologie.

2. La place chronologique de l'expédition de Datame en Paphlagonie n'est pas facile à préciser. Voyez à son sujet, Polyen, VII, 21, 2, 4, 5 ; Corn. Nepos, *Datame*, 2, 3. Dans le *Recueil général des monnaies d'Asie mineure* (p. 178) nous avons placé le siège de Sinope par Datame vers 375. D'autres auteurs descendent ces événements jusqu'en 369 ou même 365. W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 330 ; Six, *Num. Chron.*, 1885, p. 25.

En résumé, au triple point de vue paléographique, historique et philologique, la lecture du nom de Datame sur les monnaies araméennes qui précèdent se justifie absolument, et elle doit être maintenue ; la lecture *Tarcamos* proposée par Six doit être rejetée. En second lieu, le personnage qui a fait frapper en Cilicie, comme chef d'armée, des monnaies à la légende תרדמו, est le même que celui qui a monnayé aux types sinopéens, avec son nom grec, **ΔΑΤΑΜΑ**. Rappelons, par comparaison, qu'il existe également des monnaies de Tiribaze et de Pharnabaze, les unes avec des légendes araméennes, les autres avec des légendes grecques.

§ IX. — **Abrocomas,** à Sinope
vers 360 av. J.-C.

Les monnaies que le satrape Datame fit frapper à Sinope, avec la légende **ΔΑΤΑΜΑ**, vers l'an 370, et que nous avons expliquées plus haut, ne sont pas les seules qui attestent le rôle politique et militaire des gouverneurs perses de la Cappadoce.

Chronologiquement, elles sont suivies de monnaies aux mêmes types sinopéens, qui portent, en lettres araméennes, les noms des satrapes Abrocomas et Ariarathe. Le présent paragraphe est consacré aux monnaies d'Abrocomas ; donnons-en d'abord la description d'après le *Recueil général des monnaies d'Asie mineure* (t. I, *Pont et Paphlagonie*, p. 183, n° 22). Nous justifierons ensuite notre interprétation de la légende.

627. — Tête de la nymphe Sinope, à gauche, les cheveux dans la sphendoné ; elle a des boucles d'oreilles à triple pendant et un collier ; devant elle, un aplustre. Grènetis.

℞. עברכמו (*Abrocomou*, en lettres araméennes). Aigle pêcheur à gauche, battant des ailes, sur un dauphin qu'il tient dans ses serres et qu'il s'apprête à becqueter.

Æ 18 à 21 ; drachme pers. Voici les variétés que présente la légende :

627.	עברכמו	5 gr. 10 (*Luynes*)	**Pl. CX, fig. 4.**
628.	עברכמו	5 gr. 43 (*P*)	**Pl. CX, fig. 5.**
629.	עברכמו	4 gr. 90 (*P*)	**Pl. CX, fig. 6.**
630.	עברכמו	5 gr. 09 (*P*)	**Pl. CX, fig. 7.**
631.	עברכמו	5 gr. 17 (*P*)	**Pl. CX, fig. 8.**
632.	עברכמו	5 gr. 59 (*B*)	**Pl. CX, fig. 9.**

633.	[illegible]	5 gr. 10 (B)	
634.	[illegible]	4 gr. 98 (*P*)	**Pl. CX, fig. 10.**
635.	[illegible]	4 gr. 90 (*P*)	**Pl. CX, fig. 11.**
636.	[illegible]	5 gr. 30 (*P*)	**Pl. CX, fig. 12.**
637.	[illegible]	4 gr. 87 (*P*)	**Pl. CX, fig. 13.**
638.	[illegible]	5 gr. 17 (*P*)	**Pl. CX, fig. 14.**
639.	[illegible]	3 gr. 77 (*P*)	**Pl. CX, fig. 15.**
640.	[illegible]	4 gr. 96 (B)	
641.	[illegible]	5 gr. 66 (B)	
642.	[illegible]	5 gr. 72 (*P*)	**Pl. CX, fig. 16** [1].

Nous avons signalé, en ce qui concerne les monnaies araméennes de Datame, les difficultés d'interprétation qu'elles soulèvent, en raison de la négligence ou de l'ignorance avec laquelle certaines lettres de la légende ont été gravées. Pour les monnaies d'Abrocomas, on est en présence de difficultés analogues et l'on constate, dans la légende, des fautes ou des négligences d'autant plus grandes que le pays barbare où nous transportent nos pièces, la Paphlagonie, se trouvait sur les confins du domaine de la langue et de l'écriture araméennes.

Autrefois, de toute cette série de variétés ci-dessus reproduites, on ne connaissait que la drachme de Luynes (n° 627) et les conjectures à son endroit se sont donné libre carrière. Le duc de Luynes lisait sur cette pièce, עבד סנב (*Abd-Sinob*) [2]; Waddington a proposé le nom d'un dynaste *Abdémon*, inconnu historiquement. « Il faut lire, selon toute probabilité, dit-il, עבדמן, avec la cinquième lettre douteuse. Le nom peut être *Abdemon* ou quelque nom semblable. Dans tous les cas, ce personnage ne peut avoir été qu'un dynaste paphlagonien, qui a régné dans les environs de Sinope, ou qui a peut être été maître de la ville vers la même époque qu'Ariarathe, et la médaille ne peut être séparée de celles d'Ariarathe avec lesquelles elle a la plus grande ressemblance [3]. » Bien qu'elle ait été proposée avec cette prudente réserve, la lecture *Abdemon* a été longtemps acceptée [4]. Je ne pourrais guère citer que l'opinion diver-

1. WBR, *Recueil général*, p. 186, n° 28, et pl. XXV, 12; — autre ex., 5 gr. 60 (*B*); H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 72 et pl. III, 12.

2. Le duc de Luynes a cité, comme étant « de fabrique barbare », un autre exemplaire du Cabinet des Médailles, qui n'est qu'une falsification moderne en cuivre. Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 65; Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1885, p. 27, n° 45.

3. Waddington, *Mélanges*, t. I (1861), p. 85 (*Rev. num.*, 1861, p. 4, et pl. I, 5); cf. Brandis, *Das Münzwesen in Vorderasien*, p. 427.

4. J.-P. Six, dans le *Numism. Chronicle*, 1885, p. 28; Th. Reinach, *Revue numism.*, 1891, p. 362.

gente de Fr. Lenormant, qui lisait עברמנו (*Abramnou*), cherchant à retrouver, dans רמנו.., l'élément final d'*Ariaramnès*[1].

La découverte, au cours des quinze dernières années, d'exemplaires variés de cette drachme si longtemps unique, a été le point de départ de nouvelles hypothèses. Les lectures *Abdemon*, *Abramnou* ont été abandonnées; Six a proposé de leur substituer celle-ci : עבדססן (*Abd-s-s-n, Abdsasan, Abdsisin*[2].

Quel est ce personnage? Se souvenant d'un passage de Cornelius Nepos qui dit que Sysinas, fils aîné de Datame, trahit son père révolté contre Artaxerxès II Mnémon[3], Six suppose que le Grand Roi put bien récompenser le traître en lui donnant la satrapie de Cappadoce, et c'est sur cette supposition que le savant hollandais s'appuie pour retrouver le nom de *Sysinas* sous la forme araméenne *Abdsasan*, *Abdsusin*. Mais si la lecture עבדססן peut, à la rigueur, se justifier matériellement, on doit objecter à Six que *Abdsasan* ou *Abdsusin* n'est pas *Sysinas*, et que rien n'autorise à admettre ni une pareille transcription du nom araméen en grec, ni l'investiture satrapale supposée en faveur de Sysinas.

Bref, je n'ai rien à modifier aujourd'hui à la proposition que j'ai formulée dès 1892, de considérer la légende de nos pièces comme la transcription araméenne plus ou moins déformée et barbare du nom du satrape Abrocomas[4].

1. Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 14, note 1.

2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 302 ; cf. Barclay Head, *Num. Chron.*, 1892, p. 253; H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 73; Marquardt, dans le *Philologus*, t. LIV, p. 494; Lidzbarski, dans l'*Ephemeris für semit. Epigraphik*, t. I, p. 106.

3. Corn. Nepos, *Datame*, 7.

4. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1892, p. 175 et 459; *Mélanges numism.*, 2e série, pp. 36 à 44 et 183.

Nous avons déjà dit qu'il fallait se mettre en garde contre les altérations de légende produites par la négligence ou l'ignorance des graveurs monétaires. De plus, l'aspect de certaines pièces les dénonce à première vue comme étant des imitations barbares qui ne sauraient être invoquées dans la question qui nous occupe. Sous ces réserves, analysons les lettres de la légende que nous avons sous les yeux.

Pour nous, comme pour tout le monde, les deux premières lettres sont certaines : c'est bien עב. La troisième lettre est sûrement un ר (*resch*) et non un ד (*daleth*) ; la queue de cette lettre, parfois particulièrement longue, ne laisse aucune hésitation sur ce point (voyez pl. X, fig. 16). D'où il suit que le commencement du mot est עבר (*Abr*) ; toute lecture commençant par עבד (*Abd.*, soit *Abdémon, Abdsasan*, etc.) doit être abandonnée et récusée. Il nous reste trois lettres à examiner. La dernière du nom est certainement ו (*ou*, un *waw*). La pénultième et l'antépénultième se ressemblent dans la plupart des cas, mais fréquemment aussi la pénultième a une forme qui ne permet guère d'hésiter à y reconnaître un מ (*mem*). Nous constituons ainsi, avec une sécurité presque absolue, un nom auquel il ne manque plus qu'une lettre : עבר. מו (*Abr. mou*). Ainsi guidé par la paléographie, j'ai été amené à faire presque forcément de la lettre litigieuse un *caph* et à proposer la lecture עברכמו (*Abrocomou*). La forme que j'admets ainsi pour le *caph* peut-elle se justifier graphiquement? On a cru que c'était un *mem* comme la lettre qui suit et avec laquelle, il faut le reconnaître, elle a graphiquement le plus grand rapport ; elle a, comme elle, un denticule médian. Mais cette similitude

n'est que le résultat de l'ignorance du graveur monétaire, ce dont on se rendra compte aisément en réfléchissant que le *caph* a souvent une forme très voisine de celle-là. Par exemple, dans la fameuse inscription de Teima [1], le *caph* est fait exactement comme ici, c'est-à-dire avec un denticule médian. Qu'on veuille bien se rappeler, d'ailleurs, que la forme classique du *caph* phénicien comporte deux bras, 𐤊 ; la forme araméenne que nous constatons à Teima et à Sinope n'est qu'une réminiscence, une dérivation de cette dernière.

Si donc, sur certaines pièces, on est tenté de lire עברסמו, les considérations qui précèdent nous obligent à reconnaître, dans ce dernier cas, une altération barbare qui ne saurait faire foi. Les lettres ayant été déformées par des graveurs inexpérimentés, il faut savoir choisir, entre ces variétés, celles qui portent la légende correcte, par ex., pl. X, fig. 16. L'histoire, à ce point de vue, nous est d'un grand secours, car s'il n'existe en Cappadoce aucun personnage du nom *Abdemon*, *Abdammon*, *Abdsasan* ou tout autre du même genre, Abrocomas est, au contraire, cité par divers auteurs.

Abrocomas était un des principaux lieutenants d'Artaxerxès II Mnémon, et il est mentionné pour la première fois en 401, lors de la révolte de Cyrus le Jeune ; il commandait en Cilicie une armée dans laquelle se trouvaient des mercenaires grecs qui l'abandonnèrent pour passer dans le camp de Cyrus. Plus tard, en 391-389, il fut chargé par Artaxerxès, de concert avec Pharnabaze et Tithrauste, d'étouffer la révolte de l'Égypte. Isocrate le cite parmi les plus illustres généraux perses [2].

1. *C. I. Semit.*, t. I, pl. IX.
2. Xénophon, *Anabase*, IV, 1 ; Isocrate, *Panagyr.*, IV, 140 ; cf. E. Babelon, *Mélanges numism.*, 2e série, p. 41. Un frère de Xerxès, du nom d'Abrocomas, fut tué dans le combat des Thermopyles livré par les Perses, où succombèrent Léonidas et ses Spartiates (Hérodote, VII, 224).

Les auteurs anciens qui parlent d'Abrocomas ne nous disent point quelles charges il occupa, soit avant, soit après avoir été à la tête de l'une des armées qui avaient mission d'envahir l'Égypte. Nous savons seulement que ses collègues, Tithrauste et Pharnabaze, étaient respectivement satrapes de Sardes et de Dascylion ; on peut donc conjecturer qu'Abrocomas remplit un rôle analogue dans les régions du nord de l'Asie-mineure, du côté de la Paphlagonie et de la Cappadoce. Le nom du satrape Abrocomas se lit sur l'aryballe de Xénophantos, au Musée de Saint-Pétersbourg, trouvée à Kertsch en Crimée, et représentant une scène de chasse empruntée à la légende scythique des Arimaspes [1]. Par là se trouve confirmé ce que nous apprennent les monnaies, à savoir qu'Abrocomas a dû jouer un rôle militaire important en Cappadoce et sur les bords du Pont Euxin.

Les monnaies de Datame sont antérieures à celles d'Abrocomas ; leur poids et leur style le prouvent ; sur les drachmes de Datame, de même que sur les pièces plus anciennes de Sinope, il n'y a pas d'aplustre devant la tête de la nymphe, tandis que l'aplustre paraît sur les monnaies d'Abrocomas, d'Ariarathe et celles de la ville de Sinope, postérieures à Datame. Enfin, si

1. Stephani, *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, t. II, p. 5 (lu à tort 'Αεροκόμας) ; Sal. Reinach, *Ant. du Bosphore Cimmérien* (*Bibliothèque des Monuments figurés*, t. III), p. 97 et 100 ; cf. O. Rayet, *Etudes d'archéologie et d'art* (publiées par M. Sal. Reinach), p. 217. Citons encore le nom d'Abrocomas sur un cippe romain de la Macédoine. Perdrizet, *Bull. corr. hellén.*, t. XXI, 1897, p. 530.

les monnaies d'Abrocomas sont, en toute évidence, postérieures à celles de Datame, elles sont, avec non moins de certitude, antérieures à celles d'Ariarathe avec lesquelles elles ont, sauf pour la légende, la plus grande ressemblance. Datame étant mort en 362 [1], Abrocomas a probablement été son successeur ; nous croirions volontiers qu'il fut, comme chef d'armée, le principal instrument dont se servit Artaxerxès pour se débarrasser de Datame et écraser sa rébellion.

§ X. — **Ariarathe**

de 350 environ à 322 av. J.-C.

Ariarathe, d'après les monnaies qui portent son nom, se rattache aussi étroitement à Abrocomas que Datame à Pharnabaze, comme il a été dit plus haut. L'identité de style et de fabrique des pièces à types sinopéens qui portent, les unes le nom d'Abrocomas, et les autres, celui d'Ariarathe, ne laisse aucun doute à cet égard. Ariarathe, né vers 405 ou 404 [2], dut succéder à Abrocomas vers 350.

Ses monnaies se partagent en deux groupes, ayant été frappées, les unes à Sinope, comme celles de Datame et d'Abrocomas, les autres à Gazioura [3]. A quel titre et en vertu de quels pouvoirs Ariarathe usa-t-il des droits monétaires? D'une manière générale, nous savons que les satrapes gouverneurs des différentes provinces de l'empire perse n'étaient pas, par leurs fonctions satrapales, investis du droit de battre monnaie. A maintes reprises nous avons constaté que les monnaies à noms de satrapes ont été émises par ces personnages, soit à titre de chefs insurgés, soit le plus souvent comme généraux des armées du Grand Roi. Pas plus que pour les autres satrapies, il n'y a lieu de s'étonner qu'on ne possède point de monnaies des satrapes perses gouverneurs de la Cappadoce, dont on connaît les noms, comme Mithradate et Camissarès, père de Datame, sous Artaxerxès II Mnémon, Mithrobouzanès et Ariakès sous Darius III Codoman [4].

Mais l'histoire de la Cappadoce et de la région Pontique, après Datame, a été si profondément troublée et elle est si obscure qu'on ne peut, d'après les renseignements historiques parvenus, que jeter quelques noms propres dans ce chaos. Le pays même a peut-être été partagé dès cette époque en deux parties : la Cappadoce Pontique qui devint plus tard le royaume de Pont, et la Cappadoce Taurique qui devait former le royaume de Cappadoce. D'après ces données, quelle place historique doit-on assigner à Ariarathe et à ses monnaies? Etait-il, comme Datame et Abrocomas, à la tête d'une armée perse chargée de rétablir dans ces pays l'autorité méconnue du Grand Roi ; était-il, au contraire, un chef

1. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, pp. 194 et 330.
2. Lucien, *Macrob.*, 13.
3. Waddington, *Mél. de Numism.*, 1861, p. 83-84 ; Th. Reinach, *Trois royaumes*, p. 13 et 26 ; E. Babelon, *Mélanges numism.*, 2e série, p. 44.
4. Th. Reinach, *Trois royaumes*, p. 6.

insurgé, indépendant ? La similitude de ses monnaies à types sinopéens avec celles d'Abrocomas permet de croire qu'il fut, comme ce dernier et immédiatement après lui, le chef des contingents perses, ayant sous ses ordres le satrape de la Cappadoce propre, Mithrobouzanès. Plus tard, Ariarathe eut à lutter dans cette même région, au nom de Darius, contre Sabictas que soutint Alexandre, en 334.

Les historiens se demandent si Ariarathe ne serait pas le même qu'Ariakès qui, en 331, figure à la tête des Cappadociens, à côté de Darius, à la bataille de Gaugamèle [1].

Quoi qu'il en soit, Ariarathe profita des bouleversements causés par les victoires d'Alexandre pour se rendre tout à fait indépendant en Cappadoce. Il étendit les frontières de sa domination depuis le Taurus jusqu'au Pont Euxin [2]. Aussi, si les monnaies sinopéennes d'Ariarathe ont dû être frappées peu après celles d'Abrocomas, vers 350-340, celles qu'il émit à Gazioura peuvent dater seulement du temps où il se constitua véritablement le souverain des deux Cappadoces, de 331 à 322. Les généraux d'Alexandre durent se préoccuper, après sa mort, de faire rentrer Ariarathe sous le joug macédonien. Le fier satrape fut vaincu et mis en croix en 322 par Perdiccas et Eumène ; il était alors âgé de 82 ans [3]. Ce fut seulement vers 301 que son fils Ariarathe II, revenu d'exil, put reconquérir la Cappadoce taurique dont il fut roi ainsi que ses successeurs.

1. *Monnaies frappées à Sinope.*

643. — Tête de la nymphe Sinope, à gauche, les cheveux dans la sphendoné ; elle a des boucles d'oreilles à triple pendant et un collier ; devant elle, un aplustre.

℞. אריורת (*Ariourat,* en lettres araméennes). Aigle pêcheur battant des ailes sur un dauphin qu'il tient dans ses serres et qu'il s'apprête à becqueter.

Æ 20 ; drachme persique.

La légende de cette drachme présente les variétés suivantes [4] :

643. 4 gr. 97 (*P*) **Pl. CX, fig. 17 ;** — autre, 5 g. 17 (*Six*).

1. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie-Mineure*, p. 27. Nous avons vu déjà et nous verrons encore combien les noms des satrapes perses sont maltraités dans leur orthographe par les graveurs des coins des monnaies araméennes. Ces noms sont plus maltraités encore par les auteurs grecs. Celui d'Ariarathe devient, chez certains d'entre eux, Arathès, Arcathias et peut-être Ariakès ; Datame est appelé aussi Didatès ; des noms comme Artamas, Artacamas, Terituchmès paraissent désigner un seul et même personnage, etc.

2. Diod. Sic., XVIII, 16 ; Plutarque, *Eumène*, 3 ; Appien, *Mithrid.*, 8 ; Quinte Curce, X, 10, 3 ; Justin, XIII, 6 ; cf. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie-Mineure*, p. 27.

3. Diod. Sic., XVIII, 16 et fragm. du livre XXXI ; Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie-Mineure*, p. 13 ; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 246.

4. D'après WBR, *Recueil général*, t. I, p. 184, nº 23.

644. 5 gr. (*P*) **Pl. CX, fig. 18.**
645. 4 gr. 38 (*P*) **Pl. CX, fig. 19.**

646. — Même tête de Sinope, à gauche, mais au-dessus du front de la nymphe un petit fleuron trilobé ornant son diadème; ses cheveux sont relevés en touffe sur la nuque; pas d'aplustre dans le champ.

℞. ארירות (*Ariourat*, en lettres araméennes). Aigle pêcheur sur un dauphin.

Æ 21; drachme persique.

La légende présente les variétés suivantes [1] :

646. 5 gr. 12 (*P*) **Pl. CXI, fig. 1.**
647. ; sous l'aile de l'aigle, une lettre (*P*) **Pl. CXI, fig. 2.**
648. ; sous l'aile de l'aigle, Δ (*P*) **Pl. CXI, fig. 3.**
649. ; sous l'aile, ΑΣΤΥΟ. 5 gr 16 (*P*) **Pl. CXI, fig. 4.**
650. 4 gr. 78 (*L*).
651. 5 gr. 91 (*B*).

652. — Même tête de Sinope à gauche; pas d'aplustre, mais derrière la tête de la nymphe, les lettres (עמ) au pointillé.

℞. ארירות (*Ariourat*, en lettres araméennes). Aigle pêcheur sur un dauphin.

La légende présente les variétés suivantes [2] :

652. 5 gr. 28 (*P*) **Pl. CXI, fig. 5.**
653. 4 gr. 44 (*P*) **Pl CXI, fig. 6.**
654. 5 gr. 08 (*L*).
655. 5 gr. 11 (*B*).
656. 5 gr. 40 (*B*).
657. 5 gr. 25 (*H*).
358. 5 gr. 25 (*B*) **Pl. CXI, fig. 7.**

1. D'après WBR, *Recueil général*, t. I, p. 184, nº 24.

2. D'après WBR, *Recueil général*, t. I, p. 185, nº 25.

659. — Même droit.

℞. Lég. rognée. Aigle pêcheur sur un dauphin, mais tourné à droite.

Æ 18; drachme persique, 5 gr. 25 (*B*) **Pl. CXI, fig. 8.**

Les monnaies qui précèdent, frappées à Sinope, ne se distinguent de celles de Datame et d'Abrocomas, que par la légende et par le poids qui est un peu plus faible. Les lettres עמ qu'on lit, au pointillé, sur un certain nombre d'exemplaires, sont inexpliquées. Six a voulu y voir le mot עמ, *peuple*, remplaçant le nom des Sinopéens. Il est singulier que ces lettres soient en caractères phéniciens et non araméens comme le nom du satrape.

Il existe de nombreuses imitations barbares des monnaies précédentes, dans lesquelles la légende araméenne, méconnaissable, rappelle seulement par certaines lettres soit le nom d'Abrocomas, soit le nom d'Ariarathe. Voici quelques échantillons de ces légendes déformées [1].

660. [illegible] 5 gr. 87 (*Six*).

661. [illegible] ; sous l'aile, [illegible] (*B*).

662. [illegible] 5 gr. 50 (*B*).

663. [illegible] 5 gr. 56 (*B*).

664. [illegible] 5 gr. 65 (*B*).

665. [illegible] 4 gr. 66 (*B*).

666. [illegible] 4 gr. 48 (*B*).

667. [illegible] 4 gr. 18 (*B*).

668. [illegible] 6 gr. 06 (*B*).

Entre Datame et Ariarathe, Six place deux gouverneurs de la Cappadoce, dont il croit déchiffrer les noms sur certaines des monnaies précédentes : Asasos ou Asysès et Orontobatès. Le nom d'Asasos ou Asysès serait inscrit sur une drachme sinopéenne de style barbare, qui, pour les types, est visiblement une gauche imitation des drachmes de Datame. Il est manifeste aussi que la légende elle-même n'est qu'une altération du nom araméen de Datame. Six lit הצצו; mais les deux lettres qu'il prend pour צצ, sont ainsi faites [illegible], formes possibles, mais cependant anormales pour le *tsadé*, et dans lesquelles il ne faut voir, selon nous, que les lettres רד, retournées, du mot [illegible], תרדמו. Ceci ne sera pas douteux pour quiconque examinera, par exemple, un grand nombre de monnaies de Mazaios : il en est d'assez bon style, sur lesquelles on trouve néanmoins des lettres retournées de la même façon que celles-ci. Il résulte de là que ce prétendu gouverneur de Cappadoce, Asasis, Asysès ou autre, n'existe point.

Le gouverneur qui porterait le nom d'Orontobatès, comme le dernier des satrapes héréditaires de Carie, si ce n'est lui-même [2], est-il, à son tour, une réalité historique? Son existence ne repose que

1. D'après WBR, *Recueil général*, p. 185, nos 26, 27, 28, 29, 30.

2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 303, note.

sur la légende d'une drachme sinopéenne de Berlin, d'un style « un peu barbare », reconnaît Six lui-même qui, d'ailleurs, déchiffre seulement les lettres נתפת... Or, ici encore, il s'agit d'une imitation barbare. La tête est la copie de celle des monnaies de Datame; l'inscription n'est qu'une déformation du nom d'*Abrocomas;* on reconnaît encore, malgé l'incorrection des caractères, les premières lettres עבר. Peut-être même y a-t-il une combinaison maladroite du commencement du nom d'Abrocomas, avec la fin du nom d'Ariarathe : עבר-ורת. Sur un exemplaire on lit les signes barbares [Aramaic], dans lesquels je n'hésite pas à reconnaître, au lieu d'un nouveau satrape, les lettres médianes du nom d'Ariarathe, [אר]יור[את].

Ces altérations inconscientes dans les légendes araméennes des monnaies de Sinope n'ont point lieu de surprendre; le monnayage autonome de Sinope, à légendes grecques, compte aussi, pour l'époque antérieure à Alexandre, de nombreuses drachmes de style plus ou moins barbare, dans lesquelles le nom grec même de Sinope devient parfois tout à fait illisible [1].

2. *Monnaies frappées à Gazioura.*

669. — [Aramaic] (בעלגזור, *Baal-Gazour*). Le Baal de Gazioura, le torse nu, assis à g. sur un trône sans dossier, regardant de face, les jambes drapées; de la main g. il s'appuie sur un long sceptre; de la main dr. il tient un cep de vigne, et un aigle est perché sur son poignet. Grènetis.

℞. [Aramaic] (אריורת, *Ariourat*). Griffon dévorant un cerf agenouillé à g.

Æ 20; drachme persique, 5 gr. 42 (*P*) **Pl. CXI, fig. 9;** — variétés, 4 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXI, fig. 10;** — 5 gr. 25 (*P*) **Pl. CXI, fig. 11** [2].

670. — Variété, avec légende complète, [Aramaic] (בעלגזור, *Balgazour*).

℞. Lég. hors du flan; au dessus du griffon, une couronne.

Æ 20; drachme persique, 5 gr. 07; 5 gr. 25 (*B*) [3].

671. — Variété, avec la légende complète [Aramaic] (בעלגזור, *Baalgazour*); devant Baal, le monogr. [monogr.].

℞. Même type avec la couronne et [Aramaic] (אריורת, *Ariourat*).

Æ 19; drachme persique, 5 gr. 16; 4 gr. 55 (*B*); 5 gr. 09 (*L*) [4].

1. WBR, *Recueil général*, t. I. p. 187 et suiv.

2. WBR, *Recueil général*, t. I, p. 82, n° 1. Les légendes sont souvent rognées, incomplètes ou déformées par la barbarie du coin; sur la pièce figurée sur notre planche CXI, 9, la cinquième lettre a la forme d'un *iod* [Aramaic], au lieu d'un *zaïn*, [Aramaic]; on a ainsi : [Aramaic]

3. WBR, *Rec. gén.*, t. I, p. 83, n° 2.

4. WBR, *Rec. gén.*, t. I, p. 83, n° 3,

672. — Variété; devant Baal, le monogr. ᗰ.
℞. Pareil au précédent, mais sans la couronne.
Æ 18; drachme persique, 4 gr. 87 (*P*) **Pl. CXI, fig. 12**; — 4 gr. 95 (*L*) [1].

Les monnaies aux types de Baalgazour représentent ce dieu dans l'attitude de Baaltars sur les monnaies ciliciennes; l'imitation est si flagrante que Six pensait que les pièces d'Ariarathe avaient été frappées dans l'atelier même de Tarse [2]. Le nom de la divinité, après avoir été lu בעלפכור (Baal-Phegor) [3] et בעלפרנוך (Baal-Pharnouk) [4] a reçu sa véritable interprétation de Waddington [5]. Sur plusieurs exemplaires, la légende du droit est בעלגדיר au lieu de בעלגזור : la forme *Baalgazir* se rapproche du nom grec donné à la ville de Γαζίουρα, que Strabon [6] désigne comme ayant été une vieille résidence royale. Γαζίουρα, παλαιὸν βασίλειον, νῦν δ' ἔρημον. Gazioura, sur l'Iris, n'était pas encore un désert au temps des derniers rois de Pont, témoins les monnaies à la légende ΓΑΖΙΟΥΡΩΝ.

Comme complément à ce que nous avons dit sur les variétés des légendes monétaires d'Abrocomas, nous ferons ressortir ici les différences graphiques constatées dans les inscriptions des drachmes d'Ariarathe. Parfois le mot בעלגדיר serait méconnaissable, n'étaient les drachmes sur lesquelles l'écriture est correcte et régulière. « Il est difficile, a remarqué Waddington, d'expliquer la présence, sur la même médaille, des lettres araméennes ordinaires et des lettres carrées ; c'est une de ces singularités qui se rencontrent quelquefois dans la numismatique, et celle de Tarse en offre une analogue en réunissant, sur la même pièce, une légende en caractères ordinaires et une en caractères cursifs [7] ».

Ce n'est sans doute pas au même Ariarathe qu'il faut attribuer le bronze suivant :

673. — Archer perse, à droite, le pied gauche en avant et tirant de l'arc.
℞. 𐤋𐤀𐤓𐤉𐤓𐤕 (לאריירת, *d'Ariarathe*). Bouquetin debout à droite.
Æ 14; (deux ex. *B*) **Pl. CXI, fig. 13** [8].

Il importe de remarquer que, sur ce curieux bronze, l'écriture n'est pas araméenne, mais phénicienne, comme l'indique nettement la forme du *resch* et du *iod*; en outre, la formule adeptée, avec un *lamed* préfixe, est conforme à l'usage phénicien sur les monnaies des rois de Phénicie et des colonies phénicienne de Chypre, Cition

1. WBR, *Rec. gén.*, t. I, p. 83, nº 4. Sur une variété de cette série, au Cabinet de Berlin, M. Regling, a proposé de retrouver au droit le nom araméen de Datame, [ד]מממת (?). Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 132.
2. Six, *Mazaios*, p. 22.
3. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 37.
4. O. Blau, dans la *Zeitschrift der deut. morg. Gesellschaft*, 1855, p. 87.
5. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 1861, p. 86 et suiv.; cf. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 28.
6. Strabon, XII, 3, 15.
7. Waddington, *Mélanges de num.*, 1861, p. 89.
8. E. Merzbacher, dans la *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, p. 427 à 429; Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie-Mineure*, p. 29.

et Lapéthos. Faudrait-il croire que la pièce en question a été frappée par Ariarathe à un moment où, avant la bataille de Gaugamèle, par exemple, il aurait séjourné en Phénicie? Il n'est pas possible, dans tous les cas, de suivre ceux qui ont voulu donner ce bronze à Ariarathe II qui reconquit la Cappadoce en 301 et régna sur cette contrée jusqu'en 280 [1] : les monnaies de ce prince ont des légendes grecques comme celles de tous ses successeurs et leurs types n'ont rien de commun avec ceux que nous voyons ici. Bref, le petit bronze nº 673 reste une énigme.

§ XI. — Mazaios et Arsamès.

Vers l'an 361, Mazaios devint satrape de Cilicie. D'origine perse, comme son nom l'indique (en perse *Mazdaï*), il n'avait vraisemblablement aucun lien de parenté avec l'ancienne famille des Syennésis dont le dernier représentant connu fut, nous l'avons vu, Syennésis IV, contemporain de la retraite des Dix-Mille, en 401. Depuis cette époque jusqu'à l'avènement de Mazaios, il y a une lacune d'une quarantaine d'années, pendant laquelle les satrapes Pharnabaze et Datame, chefs des armées de terre et de mer dont le point de concentration était la Cilicie, établirent des ateliers monétaires dans les ports principaux de cette contrée.

Mis à la place d'une dynastie de petits souverains battant monnaie, et étant sans relâche occupé au recrutement des armées, Mazaios fit d'abondantes émissions monétaires, qui représentent la solde des troupes engagées dans les guerres du milieu du IVe siècle. Nous le verrons battre monnaie à Sidon à partir de 359. Plus tard, en 351, Mazaios fut chargé par Artaxerxès III Ochus, de concert avec Bélésys, satrape de Syrie, de châtier la Phénicie insurgée. Bélésys et Mazaios furent repoussés par le roi de Sidon, Tennès, qui les força d'évacuer la Phénicie [2]. Après la ruine de Sidon et la chute de Tennès, en 350, Artaxerxès donna à Mazaios toute la Syrie en deçà et au delà de l'Euphrate; mais en succédant dans cette province à Bélésys mort ou disgracié, Mazaios garda en même temps son gouvernement de Cilicie, jusqu'en 334; alors, seulement, il fut remplacé dans ce pays par Arsamès qui en était gouverneur au moment de l'arrivée d'Alexandre. A la bataille du Granique en mai 334, Arsamès commandait la cavalerie; il fut tué à la bataille d'Issos en novembre 333 [3].

Quant à Mazaios, lors de l'invasion macédonienne, il était à la tête des contingents de la Mésopotamie et de la Cœlésyrie. En 331, il amena ses troupes à Darius, auprès de Babylone [4]; puis, chargé de garder la ligne de l'Euphrate, il se distingua à Arbèles le 1er octobre 331 et fit des préparatifs de défense à Thapsaque, où il a probablement frappé monnaie. Mais lorsqu'Alexandre se

1. Th. Reinach, *Trois royaumes*, p. 29.
2. Diod. Sic., XVI, 42; cf. Six, *Mazaios* dans le *Num Chron.*, 1884, p. 99, surtout note 7.
3. Q. Curce, III, 4, 5; Arrien, II, 11, 8; P. Krumbholz, *De satrapis*, pp. 77-78; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 100.
4. Arrien, *Anab.*, III, 8, 6.

présenta sous les murs de Babylone, en novembre 331, ce fut Mazaios qui lui en ouvrit les portes; le conquérant récompensa le traître en lui donnant la satrapie de la Babylonie. Alexandre nomma Ménès hyparque de Syrie, de Phénicie et de Cilicie [1], et Mazaios demeura gouverneur de Babylone jusqu'à sa mort en 328 [2].

D'après le résumé historique que nous venons de présenter, les monnaies de Mazaios et d'Arsamès se partagent en plusieurs grandes séries :

1° Monnaies que Mazaios fit frapper en Cilicie pendant tout le temps qu'il eut cette province dans son gouvernement, c'est-à-dire de 361 à 334 ;

2° Celles qu'il émit comme gouverneur de la Transeuphratique et de la Cilicie, de 351 à 334 ;

3° Celles qu'il frappa comme gouverneur de Sidon et chef de la flotte sidonienne en 359 et années suivantes ;

4° Celles qu'il frappa en Syrie et à Babylone, comme lieutenant de Darius, avant l'arrivée d'Alexandre de 334 à 331. Les pièces ciliciennes de la même période doivent être attribuées à Arsamès;

5° Celles que Mazaios frappa à Babylone, comme lieutenant d'Alexandre, de 331 à 328.

A ces pièces on peut ajouter les monnaies d'imitation qui furent émises en Orient, dans diverses régions, notamment en Arabie et en Babylonie, aux types ou avec le nom plus ou moins altéré de Mazaios.

1. *Monnaies de Mazaios frappées en Cilicie* de 361 à 334 avant J.-C.

674. — ΙϤΡLUЧ (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars (Zeus Tersios) assis à gauche sur un trône (δίφρος) à pieds très orné; le dieu a le visage de profil; il est barbu, avec le torse nu, une ample draperie autour des jambes; ses pieds sont nus; de la main droite il tient un bouquet formé d'un épi et d'une grappe de raisin et il s'appuie de la gauche sur un long sceptre terminé en fleur de lotus. Grènetis.

℞. ϤϤΙϤ (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un cerf à demi agenouillé à droite; dessous, la lettre O (ע). Traces d'un carré creux.

Æ 23; stat. persique, 10 gr. 92 (*Luynes*) **Pl. XCI, fig 14; —** autre ex., le dieu parait lauré, 10 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CXI, fig. 15.**

675. — Variété. Sous le trône de Baaltars, une petite tête d'Athéna, à droite, 10 gr. 82 (*L*) [3].

1. Arrien, *Anab.*, III, 16, 9; Diod. Sic., XVII, 64, 3.
2. Six, *Le satrape Mazaios* dans le *Numismatic Chronicle*, 1884, p. 97 à 159; Howorth, *Num. Chron.*, 1904, p. 1 et suiv.
3. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 197; *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, pl. XXX, 3.

676. — Variété ; sous le trône de Baaltars, la croix ansée. ☥ ; restes d'un carré creux au revers.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXI, fig. 16.**

677. — Variétés : 10 gr. 85 (*P*) **Pl. CXI, fig. 17 ;** — 10 gr. 89 ; 10 gr. 51 [1].

678. — Même droit (avec la croix ansée).

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un cerf, comme ci-dessus, à gauche ; dessous, la lettre 𐡌 (מ). Cercle au pourtour.

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 72 (*P*) **Pl. CXI, fig. 18 ;** — autre ex., 11 gr. (*L*) [2] ; — autre, avec carré creux au revers, 10 gr. 71 (*L*) [3].

679. — Variété ; légende défigurée ; les pieds de Baaltars sont sur un escabeau ; sous le trône, une tête d'aigle ou de bélier à droite. Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un cerf, comme ci-dessus (sans lettre dans le champ). Cercle au pourtour.

Æ 25 ; stat. pers., 11 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXI, fig. 19 ;** — 10 gr. 98 (*L*) [4].

680. — Variété ; dans le champ du revers, la lettre 𐡌 (מ).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 74 (*P*) **Pl. CXI, fig. 20.**

681. — Variété ; sous le trône, une grappe de raisin ; 10 gr. 80 (*L*) [5].

682. — Variété ; sous le trône de Baaltars, une tête de bélier ; dans le champ du revers, la lettre V (ש).

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CXII, fig. 1** [6].

683. — Variété. Sans symbole sous le trône ; dans le champ du revers, la lettre 𐡌 (מ). Carré de grènetis.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 72 (*P*) **Pl. CXII, fig. 2.**

684. — Variété ; au droit, dans le champ, la croix ansée ☥ ; sous le trône, un symbole incertain. Au revers, dans le champ, les lettres 𐡒𐡌 (מק).

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*L*) [7].

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 169, nos 38 et 39, pl. XXX, 2.
2. *Brit. Mus.*, p. 169, n° 44 et pl. XXX, 6.
3. *Brit. Mus.*, n° 43 et pl. XXX, 5.
4. *Brit. Mus.*, p. 170, n° 45 et pl. XXX, 7 (tête de bélier) ; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 107.
5. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 169, n° 41.
6. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 198, n° 4.
7. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 170, n° 47 et pl. XXX, 8.

685. — Même lég. et type de Baaltars; sous le trône, la lettre ? (?).
℞. Même lég. et type du lion dévorant le cerf; dans le champ, à dr., Δ.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 64 (*B*) [1].

686. — Sans lég. Baaltars assis à gauche sur un trône, comme ci-dessus, torse nu, jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre et tenant de la droite un bouquet de raisin et d'épis. Cercle au pourtour.
℞. Sans lég. Lion dévorant un cerf à demi agenouillé à gauche.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CXII, fig. 3.**

687. — Baaltars assis à gauche sur un trône, comme ci-dessus. Grènetis.
℞. Protomé de hyène (ou de loup?) bondissant à droite, les deux pattes avancées; au-dessus, globule et croissant. Carré de grènetis au pourtour.
Æ 13; obole pers., 0 gr. 73 (*P*) **Pl. CXII, fig. 4;** — autres ex., 0 gr. 68; 0 gr. 65 (*Paris*) **Pl. CXII, fig. 5 et 6;** — 0 gr. 62 (*L*); 0 gr. 81 (*B*) [2].

688. — Même droit.
℞. Protomé de hyène à droite, comme ci-dessus; au-dessus, une étoile.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 62 (*P*) **Pl. CXII, fig. 7.**

689. — Même droit.
℞. Protomé de hyène à droite, comme ci-dessus, sans symbole.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 66 (*P*) **Pl. CXII, fig. 8.**

690. — Variété, la protomé de hyène à gauche; au-dessus, un croissant.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 50 (*Six*) [3].

691. — Tête barbue de Baaltars, à droite; grènetis.
℞. Protomé de hyène à droite, les deux pattes avancées. Grènetis.
Æ 10; obole pers., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXII, fig. 9.**

692. — Tête d'homme imberbe, à gauche.
℞. Tête de hyène à droite; derrière, un croissant.
Æ 8; tartémorion, 0 gr. 24 (*P*) **Pl. CXII, fig. 10** [4].

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 106, n° 6.
2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 176, n°s 84 à 87 et pl. XXXII, 8 et 9; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 109.
3. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 108, n° 15.
4. Nous donnons en note la curieuse pièce suivante qui est inédite : Têtes accolées à droite, la première, barbue et diadémée; sous le cou, un épi (?).
℞. ΛΑΡΑΝ. Protomé de hyène à droite, les deux

Malgré certaines particularités de détail, le Baaltars (Ζεὺς Τέρσιος) de Mazaios est le même dieu que celui des monnaies de Pharnabaze et de Datame et il a les mêmes attributs. Le groupe du lion dévorant un cerf, qui de Cilicie devait passer jusqu'en Cappadoce, avec Ariarathe, paraît originaire de Chypre : nous le constaterons en effet, dès le v[e] siècle, sur les monnaies des rois de Cition [1].

2. *Monnaies de Mazaios comme gouverneur de la Transeuphratique et de la Cilicie* (de 351 à 334).

694. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche sur un trône à pieds très ornés; il est barbu, la tête de face, le torse nu, une ample draperie autour des jambes ; de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre ; de la main droite, il tient un bouquet composé d'un épi et d'une grappe de raisin et sur lequel est perché un aigle. Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau terrassé à gauche.

Æ 24 ; stat. persique, 10 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CXII, fig. 12 ;** — autres ex., 10 gr. 33 (*V*) ; 10 gr. 30 (*Six*) [2].

695. — Même type de Baaltars assis ; devant le dieu, les lettres 𐡌𐡓 (רמ) ; sous le trône, la lettre 𐡌 (מ).

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau terrassé, à gauche ; dessous, un épi et la lettre 𐡆 (ז).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 70 (*L*) [3].

696. — Même type de Baaltars ; devant, les lettres 𐡌𐡓 (מר). Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau terrassé, à gauche ; dessous, 𐡎𐡌 (סמ).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 40 (*P*) **Pl. CXII, fig. 13 ;** — variétés, 10 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CXII, fig. 14 ;** — 10 gr. 80 (*L*) [4].

pattes avancées ; au-dessus, le monogr. ΑΡ ; devant, une étoile. Æ 11 ; obole, 0 gr. 55 **(Pl. CXII, fig. 11).** D'après sa légende, cette obole a été frappée à Laranda ; elle parait d'une époque très postérieure à celle qui nous occupe, mais il est curieux de constater que la protomé de hyène est pareille à celle qui forme le type des monnaies de Mazaios.

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 117 ; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXXII.

2. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 109, n° 18.

3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 172, n° 53 et pl. XXX, 13.

4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 172, n° 56 ; autres variétés publiées par Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 111.

Sur ces statères et sur un certain nombre de ceux qui suivent, les lettres des légendes sont gravées au pointillé. Les lettres סם représentent sans doute un nom de magistrat monétaire comme les autres lettres que nous rencontrons sur les pièces de la même série; c'est à tort qu'on a voulu, autrefois, y voir le nom d'un prince du nom de Samès [1]. Quant aux lettres מר, au droit des nos 695 et 696, elles sont très probablement les initiales du nom de la ville de Mallos.

697. — Même type de Baaltars; devant, la lettre 𐡓 (ר).

℞. Même type du lion dévorant le taureau; dessous, les lettres 𐡌𐡎 (סמ).

Æ 27; stat. pers., 10 gr. 60 (*P*) **Pl. CXII, fig. 15.**

698. — Variété, devant Baaltars, les lettres 𐡍𐡕 (תנ, le *noun* retourné).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 40 (*P*) **Pl. CXII, fig. 16**; — autres ex., 10 gr. 66 (*Luynes*) **Pl. CXII, fig. 17**; — variété avec 𐡕𐡌 (נת), 10 gr. 79 (*L*) [2].

699. — Même type de Baaltars; sous le trône, la lettre 𐡌 (מ); devant, les lettres 𐡕𐡍 (נת, le *noun* retourné).

℞. 𐡉𐡃𐡆𐡌 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau, à gauche, comme ci-dessus (sans lettres à l'exergue).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 48 (*P*) **Pl. CXII, fig. 18**; — autres ex., avec 𐡕𐡍 (נת), 10 gr. 87; 10 gr. 70 (*L*) [3].

700. — Variété; sous le trône de Baaltars, la lettre 𐡌; devant, la lettre 𐡓 (ר).

Æ 25; stat. pers., 10 gr. 55 (*Luynes*), **Pl. CXII, fig. 19.**

701. — Variété; la tête de Baaltars est radiée; sous le trône, 𐡌; devant, 𐡓.

℞. 𐡉𐡃𐡆𐡌 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau à gauche, comme ci-dessus; dessous, 𐡆 (ז, *zaïn*).

Æ 26; stat. pers., 10 gr. 86 (*P*) **Pl. CXII, fig. 20**; — 10 gr. 04 (*L*) [4].

702. — 𐡆𐡓𐡕𐡋𐡏𐡁 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche, sur un trône, comme ci-dessus, la tête de face; devant, les lettres 𐡕𐡌 (נת, le *noun* retourné).

1. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies*, p. 31; Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 79; F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 22.

2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 172, no 55, pl. XXXI, 1.

3. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 110 et pl. V, 13; *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 171, nos 51 et 52 et pl. XXX, 12. Au revers de l'un des deux ex. du Musée britannique, on lit, au revers, en graffito 𐡂𐡋𐡁 (בלג) : aurait-on là les initiales du nom de *Balacros* qui fut nommé par Alexandre satrape de l'Isaurie et de la Lycaonie (Diod. Sic., XVIII, 22)?

4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 171, no 50 et pl. XXX, fig. 11; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 110.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau à gauche; dessous, la croix ansée ☥.

Æ 25; stat. pers., 10 gr. 92 (*P*) **Pl. CXII, fig. 21.**

703. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche sur un trône à pieds très ornés; il a le torse nu, les jambes drapées; son visage est de profil; de la main droite il tient un bouquet formé d'un épi et d'une grappe de raisin et il s'appuie de la main gauche sur un sceptre. Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion dévorant un taureau à gauche. Grènetis.

Æ 23; stat. pers. faible, 8 gr. 36 (*P*) **Pl. CXII, fig. 22.**

704. — Sans lég. Baaltars à demi nu, assis à gauche sur un trône, le visage de profil; de la main droite il tient un bouquet composé d'un épi et d'une grappe de raisin; de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.

℞. Sans lég. Aigle, les ailes soulevées, à gauche sur un soc de charrue. Carré de grènetis au pourtour.

Æ 13; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 1.**

705. — Variétés, 0 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig. 2**; — 0 gr. 87; 0 gr. 77 (*L*); 0 gr. 90 (*B*) [1].

706. — Tête d'Héraclès imberbe, de face, coiffé de la peau de lion.

℞. Aigle à gauche, les ailes closes, perché sur la tête d'un cerf dont la ramure s'élève de chaque côté de l'oiseau. Carré de grènetis.

Æ 12; tritémorion, 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 3**; — 0 gr. 62 (*P*) [2].

707. — Tête jeune imberbe de Triptolème (?) couronné d'épis, à gauche.

℞. Aigle à gauche, les ailes soulevées, perché sur le dos d'un lion couché à gauche, la tête dressée. Carré de grènetis.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 4**; — 0 gr. 67 (*B*) [3].

708. — Variété. Au revers, dans le champ à gauche, une massue debout.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 75 (*B*) [4].

709. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche, sur un trône

1. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 176, nos 82 et 83 et pl. XXXII, 7; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 108, n° 14.
2. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 108, n° 12.
3. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 108, n° 13.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 375, n° 78 et pl. G, 16; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 108, n° 13 A.

à dossier ; le dieu est barbu, le visage de profil, la poitrine nue, les jambes drapées ; de la main droite il tient un long sceptre surmonté d'un aigle, les ailes éployées ; le bras gauche est enveloppé dans la draperie. Devant le dieu, une grappe de raisin et un épi ; sous le trône, la lettre 𐡁 (ב). Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 𐡆𐡉 𐡏𐡋 𐡏𐡁𐡓𐡍𐡄𐡓𐡀 𐡅𐡄𐡋𐡊 (מזדי זי על עברנהרא והלך, *Mazaios, gouverneur de la Trans-Euphratique et de la Cilicie*). Deux murailles parallèles, représentant les Pyles de Cilicie, flanquées chacune de quatre tours carrées et surmontées de créneaux ; au-dessus, un lion, à gauche, dévorant un taureau terrassé, à droite. Grènetis.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 92 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 5 ;** — autre ex., 10 gr. 97 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 6.**

710. — Variété ; au droit, devant la figure de Baaltars, la lettre 𐡀 (א).
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 70 ; 10 gr. 52 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig. 7** et **8.**[1].

711. — Variété : au droit, sous la grappe de raisin, 𐡍 (נ) ; 11 gr. 10 (*L*)[2].

712. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus, tenant un sceptre surmonté d'un fleuron lotiforme ; dans le champ à gauche, un épi. Grènetis.

℞. Sans lég. Deux murailles parallèles et lion dévorant un taureau, comme ci-dessus ; en haut, dans le champ, une massue et la lettre B. Grènetis.

Æ 23 ; stat. pers., 9 gr. 53 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig. 9.**

713. — Variété ; sous le trône de Baaltars, la lettre T (initiale de *Tarse*).
℞. Dans le champ, la massue (sans la lettre B).
Æ 24 ; stat. pers., 11 gr. (*P*) **Pl. CXIII, fig. 10.**

714. — Variété ; sous le trône de Baaltars, la lettre I (initiale d'*Issos*).
Æ 24 ; stat. pers., 11 gr. 01 (*L*)[3].

715. — Variété ; sous le trône, la lettre M (initiale de *Mallos*).
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 77 (*L*)[4].

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 130.
2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 170, n° 48 et pl. XXX, 9.
3. *Brit. Mus.*, p. 173, n° 65, et pl. XXXI, 7.
4. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 173, n° 66.

716. — Variété, sous le trône la lettre ≥ (initiale de *Soli*) ; au revers, B.
Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*Six*) [1].

717. — Variété barbare, sans lettre sous le trône ; dans le champ du revers, massue, couronne et B.
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 22 (*P*) [2].

718. — Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus.
℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Taureau cornupète à droite.
Æ 16 ; 2 gr. 92 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 11.**

Sur les statères qui précèdent (n°s 709 à 717) le type du revers n'est pas une forteresse, mais deux lignes de murailles parallèles et flanquées de bastions, représentant les Portes de la Cilicie et de la Syrie, c'est-à-dire le passage fortifié, le long du cours du Karsos, qui faisait communiquer l'une avec l'autre les deux provinces dont Mazaios avait la garde. On peut conclure de là que les monnaies dont il s'agit n'ont pas été frappées avant 351, époque à laquelle Mazaios joignit la Syrie du nord à sa satrapie de Cilicie; la légende des statères n°s 709 à 711 ne laisse d'ailleurs aucun doute sur ce point. Voici ce que dit Xénophon de ce défilé fortifié, célèbre dans l'histoire : « Ce sont deux murailles : celle qui est située en deçà, en avant de la Cilicie, était gardée par Syennesis et un corps de Ciliciens; celle qui est située au delà et du côté de la Syrie était, dit-on, gardée par le roi en personne. Entre les deux, coule un fleuve nommé Karsos, large d'un plèthre. L'espace entier qui est entre les deux murailles est de trois stades; il n'est pas facile de le forcer. Le passage est étroit; les murailles descendent jusqu'à la mer, et elles sont couronnées de rochers à pic. C'est dans chacune de ces murailles que s'ouvrent les Pyles... » [3].

L'explication de la légende des statères n°s 709 à 711, a donné lieu à bien des controverses, et c'est à M. J. Halévy que revient l'honneur de l'avoir interprétée mot à mot : « Mazaios voici sur (gouverneur de) la Transeuphratique et la Cilicie [4]. » Le nom d'*Abarnahra*, עברנהרא, « le pays d'au delà du fleuve, » désigne les pays situés entre l'Euphrate et la Méditerranée. On prenait autrefois ce mot pour le nom d'un satrape *Abdzoar* (עבדזהר).

1. E. Babelon, *Coll. Waddington*, n° 4578.
2. *Num. Chron.*, 1884, p. 130.
3. Xénophon, *Anabase*, IV, 2. Je ne saurais admettre les considérations de M. Hill (*Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXXII) qui veut reconnaître dans le type monétaire, non point les *Pyles de Cilicie*, mais les remparts de Tarse. Cf. sur les restes des fortifications de la vallée du Karsos, dans les *Jahreshefte des Œster. Instituts*, t. II, 1899, p. 108 ; Ramsay, *Cilicia, Tarsus and the great Taurus* dans le *Geograph. Journal*, Octobre 1903.
4. Joseph Halévy, *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie*, p. 64 à 71 (Paris, in-8°, 1874). Les deux mots זי על, *voici sur*, à la suite du nom de Mazaios peuvent sembler encore d'une interprétation douteuse.

Le nom de Mazaios se lit sans difficulté, מזדי, *Mazdaï;* cependant, sur certains exemplaires, la troisième lettre a une queue très longue, ce qui autorise à lire, mais dans ce cas seulement, מזרי, au lieu de מזדי ; ces deux formes araméennes correspondent, d'ailleurs, également bien au grec Μαζαῖος.

Sur les statères aux types du lion dévorant un cerf (nos 674 à 693) et du lion dévorant un taureau (no 694 à 718), on rencontre souvent des lettres ou des groupes de lettres araméennes, dont l'interprétation ne saurait être donnée avec certitude; quelquefois ces caractères araméens sont remplacés par des lettres grecques [1]. Nous avons émis l'hypothèse que les lettres מר (nos 695 et 696) pouvaient désigner l'atelier de Mallos, à cause des monnaies de cette ville qui ont la légende araméenne מרלו [2] ; mais toutes les autres lettres ne se prêtent à aucune conjecture vraisemblable [3].

3. *Monnaies de Mazaios à types sidoniens* (en 359 et suiv.).

Cet important groupe monétaire au nom de Mazaios ne saurait être détaché de la suite des monnaies des rois de Sidon dont il a les types, le poids et l'aspect extérieur. C'est donc au chapitre de *Sidon* qu'on trouvera décrites ces monnaies de Mazaios (voyez ci-après, nos 934 à 945).

4. *Monnaies frappées par Arsamès, à Issos, Mallos, Soli et Tarse* (de 334 à 331 av. J.-C.)

Les pièces qui vont suivre (no 719 et suiv.) ne portent pas le nom de Mazaios. On doit les considérer comme frappées de 334 à 331, par Arsamès qui remplaça Mazaios comme gouverneur de la Cilicie, depuis 334 jusqu'à l'arrivée d'Alexandre. Les monnaies ont, au droit, le buste d'Athéna Magarsis, avec le casque τρίλοφος. Les lettres grecques relevées au revers des statères, sont **Τ**, **Σ**, **Μ**, **Ι** ou **ΙΣ**, qui désignent les ateliers de Tarse, Soli, Mallos et Issos. Certaines pièces portent même, à la fois, les initiales de deux de ces villes; on a ainsi :

au droit, **Ι** et au revers **Τ** (Issos et Tarse).
— **Μ** — **Τ** (Mallos et Tarse).
— **Σ** — **ΙΣ** (Soli et Issos).

Ces associations hybrides, dit M. Hill, ne peuvent s'expliquer qu'en supposant que toutes ces pièces ont été frappées dans un seul atelier; les lettres représenteraient

1. Voyez toutes les variétés publiées par Six, *Le satrape Mazaios*, pp. 9 à 11 et 13 à 16.
2. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numismatique*, 1883, p. 105, no 25 et plus loin, au chapitre de *Mallos*.
3. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 79; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 22.

donc en quelque sorte les contributions des différentes villes à la frappe et à la diffusion de ce monnayage [1].

Mais on peut admettre, aussi bien, que les ateliers en question frappant des monnaies aux mêmes types, se sont associés pour ce monnayage et se sont emprunté réciproquement leurs coins [2]. Dans tous les cas, l'interprétation de ces lettres isolées par le nom des quatre villes Issos, Tarse, Mallos et Soli ne paraît pas douteuse, non plus que la date de ce monnayage.

La lettre B qui accompagne parfois les lettres précédentes, est probablement l'initiale du mot Βασιλέως, et désigne le roi de Perse, au nom duquel le satrape Arsamès battait monnaie [3].

719. — Buste d'Athéna Magarsis de trois quarts à gauche, coiffée d'un casque à triple aigrette et à crinière flottante; elle a des pendants d'oreilles, un collier et la poitrine drapée. Grènetis.

℞. Bouclier ovale et échancré (comme le bouclier béotien), l'épisème orné d'un foudre, le marli entouré d'un grènetis; dans le champ à g., une étoile.

Æ 10; obole pers., 0 gr. 73 (*L*) **Pl. CXIII, fig. 12** [4].

720. — Buste d'Athéna de trois quarts à gauche, coiffée d'un casque à triple aigrette et à crinière flottante; elle a des pendants d'oreilles, un collier et la poitrine drapée. Grènetis.

℞. Baaltars assis à gauche sur un trône sans dossier; le dieu barbu, la tête de profil, a la poitrine nue, le bras gauche et les jambes enveloppés dans une draperie; ses pieds sont croisés; de la main droite il s'appuie sur un long sceptre terminé en fleuron lotiforme; devant lui, une grappe de raisin et un épi; derrière lui, la lettre B; sous le trône, la lettre I (initiale d'*Issos*).

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 85 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 13; —** autre, 10 gr. 88 (*L*) [5].

721. — Variété : au droit, de chaque côté du buste d'Athéna, I — Σ (*Issos*).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 77 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 14**.

1. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXXIV; c'est aussi l'opinion de Six qui, allant plus loin, croit que l'atelier unique d'où sont sorties toutes ces pièces est Magarsos, parce que le buste du droit est celui d'Athéna Magarsis. Six, *Num. Chron.* 1895, p. 199 et 202.

2. En effet, nous verrons plus loin ces mêmes villes s'emprunter réciproquement leurs coins monétaires pour d'autres séries. Ci-après, nos 1374 à 1378 (Tarse), 1410 et 1412 (Mallos), etc.

3. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 199; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXXIII. M. Howorth a essayé de soutenir que la lettre B n'est pas l'initiale de Βασιλέως, mais du nom de Balacros qui fut nommé satrape de Cilicie par Alexandre. *Num. Chron.*, 1902, p. 83 et suiv.

4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 175, n° 79 et pl. XXXII, 4.

5. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 174, n° 67 et pl. XXXI, 8. Un grand nombre de variétés de statères de cette série sont publiés par Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 128-129.

722. — Variété : de chaque côté d'Athéna, la lettre T (*Tarse*) ; (*L*) [1].

723. — Même buste d'Athéna de trois quarts ; dans le champ, à gauche, une grappe de raisin ; à droite, la lettre T (initiale de *Tarse*).
℞. Sous le trône de Baaltars, la lettre M (initiale de *Mallos*).
Æ 27 ; stat. pers., 10 gr. 22 (*P*) **Pl. CXIII, fig. 15.**

724. — Même buste d'Athéna (sans symbole ni lettre dans le champ).
℞. Sous le trône de Baaltars, M (*Mallos*) et dans le champ à droite, B.
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig. 16 ;** — 10 gr. 97 (*L*) [2].

725. — Même buste d'Athéna ; dans le champ à gauche, un petit casque.
℞. Sous le trône de Baaltars, la lettre Σ (initiale de *Soli*).
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig 17 ;** — 10 gr. 89 (*L*) [3].

726. — Même buste d'Athéna (sans symbole dans le champ).
℞. Devant Baaltars, la lettre Σ (*Soli*) ; derrière le dieu, la lettre B ; sous le trône, le monogramme ⋜.
Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. CXIII, fig. 18.**

727. — Même buste d'Athéna ; de chaque côté, les lettres I — Σ (*Issos*).
℞. Même type de Baaltars ; sous le trône, la lettre Σ (*Soli*) ; dans le champ à droite, la lettre B surmontée d'un casque corinthien.
Æ 25 ; stat., 10 gr. 79 (*L*) [4].

728. — Même buste d'Athéna, de trois quarts à gauche.
℞. Sous le trône de Baaltars, la lettre T (*Tarse*), dans le champ à droite, la lettre B et une feuille de lierre.
Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 1.**

729. — Variété ; à droite de la tête d'Athéna, feuille de lierre, 10 gr. 90 (*L*) [5].

730. — Même buste d'Athéna de trois quarts ; dans le champ à gauche, une grappe de raisin ; à droite, la lettre T (initiale de *Tarse*).

1. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 174, nº 68 et pl. XXXI, 9.
2. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 174, nº 69, pl. XXXI, 10.
3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 174, nº 70 et pl. XXXI, 11. Sous le trône, au-dessus de la traverse on voit un petit cercle qui n'est peut-être qu'un ornement ; je n'ose interpréter ΣO (initiales de Soli), avec le Catalogue du British Museum.
4. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 174, nº 72 et pl. XXXI, 13.
5. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 174, nº 73 et pl. XXXI, 14 ; autres variétés, pl. XXXII, fig. 1 et 2.

℞. Sous le trône de Baaltars, la lettre Ƭ (= σσ) ; dans le champ à droite, une feuille de lierre et la lettre B.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 88 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 2 ;** — autres ex., 10 gr. 86 (*L*) ; 11 gr. 03 ; 10 gr. 67 (*B*) [1].

731. — Même buste d'Athéna presque de face. Gros grènetis.

℞. Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus, s'appuyant de la main droite sur son sceptre ; devant lui, une grappe de raisin et un épi ; sous le trône, la lettre T ; dans le champ à droite, la lettre 𐤁 (ב) et un pavot sur sa tige.

Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 30 (*L*) fabrique barbare [2].

732. — Même buste d'Athéna (style barbare).

℞. 𐤋𐤆𐤓𐤋𐤏𐤁 (*sic*, légende barbare). Baaltars assis à gauche sur un trône, le torse nu, la tête de face et radiée ; de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre et de la main droite il tient un bouquet composé d'un épi et d'une grappe de raisin ; un aigle est posé sur sa main. Sous le trône, la lettre 𐤌 (מ).

Æ 23 ; stat. pers., 9 gr. 52 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 3** [3].

Cette pièce, d'imitation barbare, associe la tête d'Athéna de face au Baaltars ou Zeus Tersios du groupe décrit plus haut (nº 694 et suiv.).

733. — Même buste d'Athéna, de trois quarts à gauche.

℞. Tête légèrement barbue de face, la chevelure en désordre, une chlamyde nouée sous le cou. Aire creuse.

Æ 10 ; hémi-obole pers., 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 4.**

5. *Monnaies frappées en Syrie et à Babylone*, avant 331.

A. — Groupe anonyme (poids persique).

734. — 𐤆𐤓𐤕𐤋𐤏𐤁 (בעלתרז, *Baaltars*). Le roi de Perse (?) assis à droite sur un trône dont les pieds sont très ornés et dont le dossier recourbé se termine en

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 32 ; *Brit. Mus. Cilicia*, p. 175, nº 77 et pl. XXXIII, 3 ; autre variété (nº 78) avec un casque corinthien en symbole au droit. Sur le sens de la lettre Ƭ (σσ) qui est probablement l'équivalent du *tsadé* phénicien, voyez Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 136, note 53 ; *Journal of Hellenic Studies*, t. I, p. 248 ; on sait que cette lettre paraît dans la légende MEƬ (Μεσσ.) des monnaies de Mesembria.

2. *Brit Mus. Cilicia*, p. 175, nº 80 et pl. XXXII, 5.

3. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 198, nº 8 (à Mallos-Magarsos).

tête de cygne; le roi a une longue barbe et ses cheveux sont ramassés en bourrelet sur la nuque; sa coiffure a la forme d'un bonnet ouvert sur le devant et relevé en cornet à l'arrière, au sommet de la tête. Il est vêtu de la candys talaire à larges manches; de la main droite il s'appuie sur un long sceptre terminé en calice de lotus; de la main gauche il porte devant son visage un fleuron lotiforme. Cercle.

℞. Lion couché à gauche; au-dessus, un arc. Cercle.

AR 22; stat. pers., 10 gr. 62 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 5**; — autre ex., 10 gr. 30 (*P*).

735. — Variété; la lég. est retournée : ꓤᴗꓶꓧꓑꓲ (בעלתרז) (*coll. Jameson*) **Pl. CXIV, fig. 6.**

736. — Buste d'Athéna de trois quarts à gauche, coiffée du casque à triple aigrette, comme ci-dessus.

℞. Le roi de Perse s'avançant à droite; il a une longue barbe et il paraît coiffé de la cidaris dentelée; il est vêtu de la candys talaire à larges manches, dont le bord est relevé sur le genou gauche; de la main droite il s'appuie sur sa javeline à pommeau et il tient deux flèches de la main gauche; l'arc et le carquois sont suspendus sur son dos.

AR 11; obole pers., 0 gr. 63 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 7**; — 0 gr. 65 (*Peez*) [1].

737. Tête d'homme à droite, avec une longue barbe et de longs cheveux, la tête ceinte d'un haut diadème plat, et ayant des boucles d'oreilles.

℞. Protomé de Pégase bondissant à droite.

AR 11; obole pers., 0 gr. 64 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 8**; — 0 gr. 61 (*L*) [2].

738. Tête du roi de Perse, à gauche, avec une longue barbe, les cheveux frisés sur la nuque; sa coiffure est rognée (semblable à celle des nos 734, 735); il a des pendants d'oreilles et un collier. Cercle.

℞. Tête barbue (Héraclès?) de face, posée sur une peau de lion dont on voit le mufle de face accosté de deux pattes. Cercle.

AR 12; obole pers., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 9**; — autre ex., 0 gr. 64 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 10**; — autre ex., 0 gr. 63 (*L*) [3].

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 109, n° 16; 1895, p. 198, n° 7 (à Mallos-Magarsos).
2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 176, n° 90 et pl. XXXII, 10.
3. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 177, n° 91 et pl. XXXII, 11; cf. Six, *Num. Chron.*, 1878, p. 123 et pl. VI, 6 (attribution à Bambycé); Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 371, n° 69 (à Tarse).

739. — Tête diadémée d'Aphrodite à gauche, les cheveux dénoués sur le cou; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. Baaltars assis à gauche comme ci-dessus, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre. Cercle.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 77 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 11.**

740. — Tête imberbe de profil à gauche; ses cheveux forment deux rangées de frisures sur la nuque; elle a des pendants aux oreilles; sa coiffure a la forme d'un bonnet garni de pierreries, ouvert sur le devant et relevé en cornet à l'arrière, au sommet de la tête.

℞. Le roi de Perse comme ci-dessus (nos 734, 735), assis sur un trône, à droite, tenant son sceptre et un fleuron lotiforme.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 50 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 12;** — 0 gr. 73 (*Gotha*)[1].

741. — Lion dévorant un taureau, à droite. Cercle.

℞. Le roi de Perse assis à droite sur un trône, tenant son sceptre et un fleuron lotiforme, comme ci-dessus. Cercle.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 13;** — autre, 0 gr. 61 (*P*).

742. — Le roi de Perse assis à droite sur un trône, tenant son sceptre et un fleuron lotiforme, comme ci-dessus. Grènetis.

℞. Lion passant à gauche; au-dessus, la lettre ⳩ (ז). Cercle.

Æ 10; obole pers., 0 gr. 67 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 14.**

Il n'est pas sûr que le groupe qui précède (nos 734 à 742) ait été frappé par Mazaios. Il est peut-être de Bélésis ou d'un autre lieutenant du Grand Roi en Syrie et en Mésopotamie.

B. — Groupe au nom de Mazaios (poids persique).

743. — [legende araméenne] (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche sur un trône sans dossier, à pieds très ornés; le dieu est barbu, la poitrine nue; une ample draperie est enroulée autour de son bras gauche et de ses jambes; de la main droite il s'appuie sur un long sceptre. Cercle au pourtour.

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 28; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 371, n° 67 et pl. G, 8. La coiffure de la tête *imberbe*, au droit du n° 740 est pareille à la coiffure des têtes *barbues* sur les statères nos 734, 735.

℞. 44I4 (תזדי, *Mazdaï*). Lion passant à gauche; dessous, un grand croissant; au-dessus, une étoile à seize rayons. Cercle au pourtour.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. gr. 05 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 15;** — autres ex., 10 gr. 78; 10 gr. 51 (*L*) [1].

744. — Variété; au droit, sous le trône de Baaltars, la lettre ꝛ (ר); dans le champ à gauche la lettre 4 (מ). Grènetis.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 82 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 16.**

745. — Sans lég. Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus.

℞. Lion passant à droite; dessous, un grand croissant; au-dessus, l'étoile à seize rayons. Cercle.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 73 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 17.**

746. — I4ꞄLUY (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à g. comme ci-dessus; derrière son trône, un petit bouclier rond.

℞. 44I4 (מזדי, *Mazdaï*). Lion marchant à gauche sur une ligne granulée; à l'exergue, la lettre 7 (פ).

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 46 (*L*) [2].

747. — I4ꞄLUY (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche sur un trône, comme ci-dessus; devant lui, un thymiatérion. Cercle au pourtour.

℞. 44I4 (מזרי, *Mazraï*). Lion passant à gauche sur un sol rugueux. Cercle.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 18;** — 10 gr. 71 (*L*) [3].

748. — Même droit.

℞. 44I4 (מזרי, *Mazraï*). Lion passant à gauche sur un sol représenté par des zigzags.

Æ 22; stat. fourré, 8 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 19;** — autre ex. non fourré, 10 gr. 88 (*L*) [4].

749. — Variété; devant Baaltars, une bipenne (?) à la place du thymiatérion, et sous le trône la lettre 4 (מ) (*P*), 10 gr. 35 [5].

1. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 172, nos 59 et 60 et pl. XXXI, 3; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 131.

2. *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, p. 173, n° 62 et pl. XXXI, 4; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 131.

3. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 173, n° 63 et pl. XXXI, 5.

4. *Brit. Mus. Cilicia*, p. 173, n° 64 et pl. XXXI, 6.

5. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 39, n° 279.

750. — Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus.

℞. Tête imberbe (Hermès?) coiffé du pétase, à gauche.

AR 9; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 20;** — autres ex., 0 gr. 55; 0 gr. 40 (*B*); 0 gr. 70 (*Six*) [1].

Sur certaines pièces du groupe précédent le nom de Mazaios est orthographié tantôt *Madzai* (avec un *daleth*) et tantôt *Mazraï* (avec un *resch*) : nous constaterons la même dualité dans la série frappée en Phénicie (voyez la note qui suit le n° 945).

6. *Monnaies de Mazaios frappées à Babylone* de 331 à 328 av. J.-C. (poids attique).

Les monnaies qui suivent (n°s 751 à 753) portent, comme les précédentes, le nom de Mazaios et elles sont aux mêmes types de Baaltars et du lion. Elles offrent cette particularité essentielle d'être taillées non plus suivant l'étalon persique, mais d'après l'étalon attique importé en Orient par la conquête d'Alexandre le Grand. Enfin, leur tranche à arête vive et d'autres indices attestent qu'elles ont été frappées dans l'atelier de Babylone. Il est, par suite, avéré que ces pièces représentent le monnayage de Mazaios comme gouverneur de Babylone après qu'il eut livré la ville aux envahisseurs macédoniens, en novembre 331 et qu'Alexandre l'eut confirmé dans son gouvernement, charge qu'il garda jusqu'à sa mort en 328.

751. — 𐡁𐡏𐡋𐡕𐡓𐡆 (בעלתרז, *Baaltars*). Baaltars assis à gauche sur un trône sans dossier; il est barbu, la poitrine nue, une ample draperie enroulée autour du bras gauche et des jambes; de la main droite il s'appuie sur son sceptre terminé en fleuron. Grènetis.

℞. 𐡌𐡆𐡃𐡉 (מזדי, *Mazdaï*). Lion passant à gauche sur une base; à l'exergue, une couronne. Cercle au pourtour.

AR 26 : tétradrachme attique, 17 gr. 10 (*P*) **Pl. CXIV, fig. 21;** — variété, 17 gr. 10 (*L*); — sans la couronne au revers, 17 gr. 40 (*P*) [2].

752. — Variété; aux pieds du lion, un serpent.

AR 26 : tétr. att., 17 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 22;** — 16 gr. 73 (*V*) [3].

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 133, n° 17.
2. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 132; Howorth, *Num. Chron.*, 1904, p. 6 et pl. I, fig. 2 et 3.
3. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 132.

753. — Variété ; sous le ventre du lion, la lettre K.
Æ 26 ; tétradr. att., 16 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CXIV, fig. 23** [1].

Dans le paragraphe qui suit (§ XII) nous avons groupé des monnaies anépigraphes parmi lesquelles il s'en trouve qui portent, dans le champ, les mêmes symboles que les tétradrachmes qui précèdent. Il se peut qu'un certain nombre de ces pièces appartiennent aussi à Mazaios, mais l'absence du nom autorise à en faire une classe distincte. Nous verrons aussi au chapitre de la Phénicie et de l'Arabie, des monnaies barbares qui portent le nom de Mazaios plus ou moins défiguré et méconnaissable (ci-après nos 934 à 945 et nos 1093 à 1095).

§ XII. — Le monnayage des généraux d'Alexandre, *à types persiques.*

Les événements qui suivirent les batailles d'Issos (novembre 333) et d'Arbèles (1er octobre 331), dans lesquelles sombra l'empire des Perses achéménides, sont ainsi résumés par les historiens :

De 331 jusqu'à 328, Mazaios gouverne la satrapie de Babylone, au nom d'Alexandre.

Dans l'hiver de 328-327, Mazaios étant mort, Alexandre le remplace comme gouverneur de la satrapie de Babylone, par Staménès [2].

En 323, Philippe Arrhidée est proclamé roi ; le régent Perdiccas confie la satrapie de Babylone à Archon, fils de Clinias [3].

En 321, au traité de Triparadisos, Séleucus est nommé satrape de Babylone par le régent Antipater [4].

En 317, mort de Philippe III Arrhidée ; fuite de Séleucus devant Antigone qui est reconnu roi par les Babyloniens ; ceux-ci datent leurs contrats d'après les années de son règne, depuis 317 jusqu'en 312 [5].

En 312, après la bataille de Gaza, retour de Séleucus qui reste maître de Babylone [6]. Mort d'Alexandre IV Aegus, fils de Roxane [7].

En 306, les Diadoques prennent le titre de roi et fondent les grandes monarchies issues du démembrement de l'empire d'Alexandre.

Au milieu de tous ces événements, de nombreuses monnaies furent frappées en Orient, principalement pour la solde des armées. Ces monnaies se partagent en deux grandes catégories : 1° celles qui portent des types importés par les envahisseurs

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 132.
2. Arrien, *Anab.*, IV, 18, 3 ; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 475 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, t. XXVII, 1895, p. 1.
3. Arrien, *Ind.*, XVIII, 3 ; Diod. Sic., XVIII, 3 ; Droysen, *op. cit.*, t. II, p. 133 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 2 ; Howorth, *Num. Chron.*, 1904, p. 19.
4. Droysen, *op. cit.*, t. II, p. 134.
5. J. Oppert, *Zeit. d. deut. Morgenländ. Gesellschaft*, t. LI, 1897, p. 157-164 ; Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 219.
6. Droysen, *op. cit.*, t. II, p. 349 et suiv.
7. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

macédoniens, c'est-à-dire celles qui ont, au droit, la tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion et, au revers, Zeus assis, tenant une couronne ou une petite Victoire. Ces pièces à types alexandrins ne rentrent pas dans le cadre du présent volume et nous n'en parlerons point ici. — 2° Les monnaies qui, par leurs types et leur aspect extérieur, ne sont que la continuation du monnayage perse de Mazaios : cette seconde catégorie rentre essentiellement dans notre plan. Nous venons de décrire les pièces que Mazaios fit frapper à son nom comme gouverneur de Babylone, jusqu'en 328; il importe donc à présent de grouper celles qui ne portent pas le nom de ce satrape.

Ce monnayage post-alexandrin à types perses, comprend des doubles dariques d'or, des dariques et quelques divisions de la darique d'or dont les types sont la copie traditionnelle du Roi achéménide en archer porte-javeline; il y a, en outre, pour l'argent, des tétradrachmes de poids attique aux types, aussi traditionnels, de Baaltars et du lion ; enfin quelques bronzes.

Dans le champ des pièces d'or et d'argent on relève des symboles, des lettres, des monogrammes grecs dont l'explication est difficile. C'est en interprétant ces symboles et ces lettres que M. Imhoof-Blumer [1] a partagé le monnayage dont il s'agit en diverses séries : 1° Un groupe de monnaies anépigraphes qu'il attribue à Mazaios; — 2° Un autre groupe qu'il classe à Staménès, de 328 à 325 (?) ; — 3° Les monnaies d'un satrape anonyme, de 325 (?) à 323; — 4° Celles qu'il donne à Archon, de 323 à 321; — 5° Une première série de Séleucus, de 321 à 316; — 6° Les monnaies données à Pithon, de 316 à 312; — 7° Enfin, la seconde série de Séleucus, de 312 à 306.

1. *Num. Zeitschrift* de Vienne, 1895, p. 2 et suiv.

Si l'on en excepte les monnaies de Séleucus, toutes ces attributions sont conjecturales. On doit surtout remarquer, avec Six [1], qu'aucune part n'est faite à Antigone qui, reconnu roi à Babylone, de 317 à 312, et n'ayant cessé de guerroyer en Asie durant cette période, n'a pu manquer de battre monnaie pour la solde de ses armées [2].

Mais les classements autres que celui de M. Imhoof-Blumer ne sont pas plus certains. C'est pourquoi, au lieu de formuler de nouvelles hypothèses, nous avons pris le parti de nous conformer à peu près aux grandes lignes de l'arrangement proposé par M. Imhoof et modifié par Six [3].

La caractéristique de ce monnayage babylonien en or et en argent, postérieur à la chute de l'empire perse, est un flan épais, une tranche à arêtes vives, presque comme si les flans métalliques avaient été découpés à l'emporte-pièce [4]. Le revers des doubles dariques et des dariques est occupé par une curieuse dépression elliptique sillonnée d'ondulations parallèles en relief. Ces pièces ont été imitées dans l'Inde jusqu'à une époque très tardive.

1. *Num. Chron.*, 1898, p. 219 et suiv.

2. C'est pour cette raison que nous avons proposé autrefois d'attribuer à Antigone les monnaies qui portent un monogramme qu'on peut décomposer en **ANTI** (ci-après n° 795) et à son fils Démétrius les pièces aux mêmes types qui ont la lettre **Δ**. (E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. LI.)

3. M. Howorth (*Num. Chron.*, 1904, p. 1 à 38) a essayé de démontrer que ces monnaies d'or et d'argent, à types persiques, ne sont pas sorties seulement de l'atelier de Babylone, mais d'un grand nombre d'ateliers de la Syrie, de la Phénicie et d'autres contrées asiatiques.

4. En réalité, au point de vue technique, le flan a été arrondi cylindriquement au marteau sur l'enclume, le métal étant encore chaud; puis la frappe a eu lieu à froid.

1. *Mazaios* (331 à 328) ou *Antigone* (317-312) ?

754. — Le roi de Perse (type de Darius III Codoman), debout à droite, les deux jambes ployées, la gauche en avant, la droite ramenée en arrière ; il est barbu, vêtu de la candys, coiffé de la cidaris à cinq denticules ; de la main gauche avancée il tient son arc et de la droite ramenée vers sa poitrine, sa javeline à hampe pommetée, la pointe en bas ; il a le carquois sur le dos, et derrière lui, [symbole].

℞. Dépression creuse elliptique, sillonnée de lignes transversales ondulées.

AV 19 ; double darique, 16 gr. 52, tranche à arêtes vives (*P*) **Pl. CXV, fig. 1.**

755. — Variété ; dans le champ, à g., une couronne (sous le bras de Darius).

AV 19 ; double darique, 16 gr. 49 (*P*) **Pl. CXV, fig. 2.**

756. — Variété ; dans le champ à gauche, une couronne ; à droite, la lettre M.

AV 19 ; double darique, 16 gr. 69 (*L*) [1].

757. Variété ; dans le champ, à gauche, une couronne ; à droite, le monogr. [monogramme].

AV 20 ; double darique, 16 gr. 65 (*P*).

758. — Baaltars assis à gauche sur son trône, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main droite sur son sceptre et de la gauche sur son siège.

℞. Lion passant à gauche ; à l'exergue, une couronne. Grènetis.

AR 22 ; tétradrachme attique, 16 g. 75 (*P*) **Pl. CXV, fig. 3.**

759. — Même droit. — ℞. Lion passant à gauche ; au dessus, une couronne.

AR 16 ; drachme attique, 3 gr. 87 (*P*) **Pl. CXV, fig. 4.**

760. — Même descr. — AR 10 ; obole att., 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXV, fig. 5.**

Ces pièces (nos 754 à 760), forment par leurs monogrammes, leurs symboles, leur style, un ensemble inséparable. On n'explique pas les lettres et monogrammes. Mais ce qui a paru autoriser M. Imhoof-Blumer à donner ces monnaies anépigraphes à Mazaios, c'est que sur la plupart d'entre elles, on trouve en symbole une

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 27, pl. I, 18.

couronne et que ce même symbole s'est rencontré sur des monnaies décrites plus haut, avec le nom araméen de Mazaios (nº 751). Les détails comparatifs du type de Baaltars seraient aussi un argument en faveur de cette hypothèse. Toutefois, Six la repousse et classe ces pièces à Antigone[1].

2. *Staménès* (?) de 327 à 325 (?).

761. — Le roi de Perse (type de Darius III Codoman) en archer porte-javeline, à droite; dans le champ à gauche, le monogr. ΦΛ.
℞. Dépression creuse elliptique, comme plus haut.
AV 20; double darique, 16 gr. 63 (*Luynes*) **Pl. CXV, fig. 6.**

762. — Même description; en légende :ΣΤΑ et ΜΝΑ.
AV 20; double darique, ci-après nº 803 et **Pl. CXV, fig. 28 et 29.**

763. — Baaltars assis sur son trône (comme nº 758); sous le trône, la lettre Γ.
℞. Lion passant à gauche; au dessus, un foudre.
AR 22; tétradrachme attique, 16 gr. 35 (*P*) **Pl. CXV, fig. 7.**

764. — Baaltars assis sur son trône, comme ci-dessus.
℞. Lion passant à gauche; au dessus, un foudre.
AR 8; hémi-obole attique, 0 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CXV, fig. 8**; — autre (*B*)[2].

765. — Baaltars assis sur son trône, comme ci-dessus.
℞. Lion passant à gauche; au dessus, un fer de lance.
AR 22; tétradr. att., 17 gr. (*B*)[3].

Le classement à Staménès du groupe précédent (nº 761 à 765), proposé par M. Imhoof-Blumer, ne paraît pas devoir être admis. Il repose sur l'interprétation des lettres ΣΤΑ ΜΝΑ (nº 762), dans lesquelles on propose de voir le nom abrégé de Staménès. Mais, outre la difficulté philologique, cette interprétation ne tient compte ni de la place des lettres ΜΝΑ par rapport à ΣΤΑ, place qui paraît indiquer deux mots différents, ni des deux points carrés : qui se trouvent devant ΣΤΑ, et qui ne sauraient

1. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 220.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.* de Vienne, 1895 (t. XXVII), pl. I, 8.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, 1895, p. 4 et pl. I, 2.

être quantité négligeable. M. Barclay Head a voulu interpréter cette légende énigmatique :ΣΤΑ ΜΝΑ par : *deux statères = une mine*, équivalence difficile à justifier (voyez ci-après nº 803) [1].

3. *Archon* (?), de 323 à 321.

766. — Le roi de Perse (type de Darius III Codoman) en archer porte-javeline, à droite ; dans le champ, à gauche, le monogr.
℞. Dépression creuse elliptique, comme plus haut.
AV 19 ; double darique, 16 gr. 65 (*B*) [2].

767. — Variété, avec ΛΥ derrière l'archer, 16 gr. 71 (*B*) [3].

768. — Même type de l'archer porte-javeline ; à gauche, ΛΥ ; à droite, M.
AV 15 ; darique, 8 gr. 35 (*P*) **Pl. CXV, fig. 9.**

769. — Variété avec et M. — AV 15 ; darique, 8 gr. 30 (*B*) [4].

770. — Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus.
℞. Lion passant à gauche ; au-dessus, ΛΥ.
Æ 22 ; tétradr. attique, 16 gr. 32 (*P*) **Pl. CXV, fig. 10.**

771. — Même type de Baaltars ; devant, M. — ℞. Même lion, avec ΛΥ.
Æ 22 ; tétradr. att., 17 gr. 20 (*B*) [5].

772. — Même type de Baaltars ; devant, M.
℞. Lion passant à gauche et détournant la tête en rugissant ; à l'exergue, le monogr.
Æ 15 ; drachme att., 4 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXV, fig. 11 ;** — 4 gr. 17 (*B*) [6].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 700 : cf. E. Babelon, *Les Achéménides*, Introd., p. XIX. M. Head a abandonné lui-même son hypothèse (*Num. Chron.*, 1906, p. 5, note). Quel que soit l'embarras qu'on éprouve à expliquer l'inscription, il n'est pas possible de suivre M. Howorth qui doute de l'authenticité de la pièce. Howorth, *Num. Chron.*, 1904, p. 21.

2. B. Head. *The coinage of Lydia and Persia*, p. 27 et pl. I, 20.

3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 351 ; *Num. Zeit.*, 1895 (t. XXVII), pl. I, 9.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 375, nº 79 et pl. I, 7 ; *Numism. Zeit.*, 1895, pl. I, 10.

5. Imhoof-Blumer, *Monn, grecq.*, p. 375, nº 80 ; *Choix*, pl. IX, 178 ; *Num. Zeit.*, 1895 (t. XXVII), p. 5, et pl. I, 11.

6. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, 1895 (t. XXVII), p. 5 et pl. I, 12.

Le classement à Archon du groupe qui précède est fondé par M. Imhoof-Blumer sur ce fait que des pièces à types alexandrins, et portant les légendes ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ et ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΡΟΥ, ont les mêmes lettres, monogrammes et symboles et sont du même style. Ces pièces à types alexandrins sont nécessairement celles qui furent frappées immédiatement après la mort d'Alexandre le Grand, au nom de Philippe Arrhidée et du jeune Alexandre, fils de Roxane. Les monnaies avec les mêmes lettres, mais à types persiques que nous venons de décrire, leur sont contemporaines et peuvent, en conséquence, être classées à Archon, gouverneur de Babylone à cette époque.

4. *Séleucus.*

de 321 à 316; puis de 312 à 306.

773. — Le roi de Perse en archer porte-javeline à droite (type de Darius III Codoman, mais la cidaris est surmontée de trois tourelles au lieu de denticules). Dans le champ à gauche, le monogr.

℞. Dépression creuse elliptique, comme plus haut.

AV 19; double darique, 16 gr. 73 (*P*) **Pl. CXV, fig. 12;** — autre ex. (*L*) [1].

774. — Baaltars assis à gauche, comme plus haut.

℞. Lion passant à gauche; au-dessus, une ancre couchée.

Æ 23; tétradr. att., 15 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CXV. fig. 13.**

775. — Même droit. — ℞. Lion passant à gauche; au-dessus, le monogr. dans une couronne; à l'exergue, MI.

Æ 23; tétradr. att., 16 gr. 57 (*P*) **Pl. CXV, fig. 14.**

776. — Même droit. — ℞. Lion passant à gauche; au-dessus, une ancre et la lettre Γ; à l'exergue, le monogr. et un croissant.

Æ 24; tétradr. att., 16 gr. 70 (*P*) **Pl. CXV, fig. 15.**

777. — Même droit. — ℞. Même type du lion; au-dessus, Γ et une ancre; au-dessous, le monogr. et une étoile.

Æ 22; tétradr. att., 15 gr. 60 (*B*) [2].

1. B. Head, *Num, Chron.*, 1906, p. 6 et pl. I, 2. Six classe cette double darique à Antigone et propose de reconnaître dans le monogr. le mot Μητρόπολις qui désignerait Babylone. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 220 et suiv.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 378, nº 43.

778. — Même type de Baaltars; dans le champ à gauche, la tête de cheval cornu (Bucéphale), à gauche.
℞. Même type du lion; au-dessus, une ancre; à l'exergue, la lettre Γ.
Æ 22; tétradr. att., 16 gr. 32 (*B*) [1].

779. — Même droit. — ℞. Lion passant à gauche; au dessus, une ancre.
Æ 15; drachme att., 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CXV, fig. 16.**

780. — Même type; sous le trône de Baaltars, le monogr. [monogramme] (?).
℞. Lion passant à gauche.
Æ 15; drachme att., 3 gr. 10 (*Luynes*).

781. — Même type de Baaltars.
℞. Lion passant à gauche; à l'exergue, le monogr. [monogramme] dans une couronne.
Æ 15; drachme att., 3 gr. 30 (*Luynes*).

782. — Même type de Baaltars.
℞. Lion passant à g. et détournant la tête en rugissant; au dessus, ancre.
Æ 15; drachme attique, 3 gr. 75 (*B*) [2].

783. — Même descr. — Æ 11; hémi-dr. att., 1 gr. 75 (*P*) **Pl. CXV, fig. 17.**

M. Imhoof-Blumer cite encore quelques divisions plus petites que le triobole. J'ai vu, dans le commerce, un tétradrachme qui avait l'ancre marquée en relief sur la cuisse du lion.

L'ancre et la tête de cheval cornu (Bucéphale) sont les emblèmes de Séleucus et assurent le groupe précédent à ce lieutenant d'Alexandre, gouverneur de Babylone, qui devait, en 306, de prendre le titre de roi. D'autre part, l'histoire de Séleucus avant son accession au trône de Syrie, telle que nous l'avons jalonnée plus haut, permet de partager ces pièces en deux groupes chronologiques. Les unes ont été frappées de 321 à 316, et les autres, de 312 à 306. Il y a aussi des monnaies à types alexandrins ou macédoniens, que Séleucus fit frapper dans ces mêmes périodes et qui portent en symbole l'ancre ou la tête de Bucéphale [3].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 378, n° 46; *Num. Zeit.*, 1895 (t. XXVII), pl. I, 22.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 378, n° 48; Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, pl. X, 31; *Num. Zeit.*, 1895, pl. I, 23.
3. E. Babelon, *Les rois de Syrie*, Introd., p. 1.

5. *Incertaines* (Antigone ?), de 331 à 306.

784. — Le roi de Perse en archer porte-javeline, comme plus haut (type de Darius III Codoman); dans le champ à gauche, ΦI.

℞. Depression elliptique, comme plus haut.

N 21; double darique, 16 gr. 52 (*P*) **Pl. CXV, fig. 18**; — autre (*La Haye*)[1].

785. — Variété, avec la cidaris tourelée; dans le champ à gauche, le monogr. ꟼH.

N 16; double darique très épaisse, 16 gr. 55 (*P*) **Pl. CXV, fig. 19.**

786. — Même type du roi de Perse en archer porte-javeline; dans le champ à gauche, le symbole ✕ (tiare satrapale?).

N 21; double darique[2].

787. — Variété; dans le champ à gauche, le monogr. ΦΛ et le symbole ✕.

N 21; double darique (*L*)[3].

788. — Baaltars (Zeus Tersios) assis à gauche, comme plus haut.

℞. Lion passant à gauche.

R 24; tétradr. attique, 16 gr. 42 (*P*).

789. — Variété; au-dessus du lion, une abeille.

R 22; tétrad. att., 16 gr. 65 (*P*) **Pl. CXV, fig. 20.**

790. — Variété; au-dessus du lion, la lettre Γ.

R 23; tétradr. attique, fourré, 14 gr. 90 (*Luynes*).

791. — Variété; devant Baaltars, une fourmi; au-dessus du lion, la lettre Γ.

R 22; tétradr. att., 16 gr. 68 (*P*) **Pl. CXV, fig. 21.**

792. — Variété; devant Baaltars, Φ/q et sous le trône, W.

℞. Lion passant à gauche; au-dessus, la lettre Γ.

R 20; tétradr. att., 16 gr. 87 (*P*).

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 27 et pl. I, 22.

2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 27 et pl. I, 24.

3. B. Head, *Num. Chron.*, 1906, p. 5, note 3 et pl. I, fig. 1. Comparez pour le symbole notre nº 1093 ci-après.

792 [a]. — Variété ; devant Baaltars, une étoile ; 16 gr. 85 (*B*) [1].

793. — Baaltars assis à g. sur son trône, comme ci-dessus.
℞. Lion passant à gauche ; au-dessus, la lettre Δ.
Æ 23 ; tétradr. att., 16 gr. 77 (*Luynes*).

794. — Variétés ; sous le trône de Baaltars, la lettre Δ ; au revers, au-dessus du lion : foudre, — abeille, — scorpion, — fer de lance [2].

795. — Même droit. — ℞. Lion passant à gauche ; au-dessus, le monogr. [monogramme] [3].
Æ 23 ; tétradr. att., 15 gr. 62 (*P*).

796. — Variété ; au-dessus du lion, le pentalpha.
Æ 23 ; tétradr. att., 16 gr. 32 (*P*) **Pl. CXV, fig 22.**

797. — Variété ; au-dessus du lion, un scorpion.
Æ 22 ; tétradr. att., 15 gr. 66 (*P*) **Pl. CXV, fig. 23.**

798. — Baaltars assis à gauche, comme ci-dessus. ℞. Lion passant à gauche.
Æ 8 ; obole att., 0 gr. 43 (*P*) **Pl. CXV, fig. 24.**

799. — Baaltars assis à droite, tenant un aigle sur sa main gauche et s'appuyant de la droite sur son sceptre. ℞. Lion passant à gauche.
Æ 9 ; obole att., 0 gr. 51 (*P*) ; 0 gr. 44 (*Luynes*) **Pl. CXV, fig. 25.**

6. *Imitations barbares de provenance indienne.*

800. — Le roi de Perse en archer porte-javeline à droite (type de Darius III Codoman) ; dans le champ à gauche, le monogr. [monogramme] et une couronne.
℞. Dépression elliptique sillonnée de lignes transversales ondulées.
N 18 ; double darique, 16 gr. 50 ; style très barbare (*P*) **Pl. CXV, fig. 26.**

801. — Même type barbare ; dans le champ à gauche, Φ et Λ.
℞. Dépression elliptique dans laquelle sont deux croissants adossés.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 377, nº 16.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 378, nºs 28 à 32 ; *Numism. Zeit.*, 1895 (t. XXVII), pl. I, 17 et 18.
3. Il faut peut-être voir dans le monogramme du revers de cette pièce, les initiales du nom d'Antigone. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 221.

AV 19; double darique, 16 gr. 52 (*P*); — autre, de style très barbare (*P*) **Pl. CXV, fig. 27** [1].

802. — Mêmes types; derrière l'archer, la lettre Φ et le monogr. ꟽ.
AV 19; double darique, 16 gr. 50 (*L*) [2].

803. — Mêmes types au droit et au revers; derrière l'archer, ⁞ ΣΤΑ; à l'exergue, ΜΝΑ; dans le champ à droite, le monogr. ⚲.
AV 19; double darique (*L* et *Ctesse de Béarn*) **Pl. CXV, fig. 28 et 29** (du même coin) [3].

Nous avons déjà signalé plus haut ces pièces, sous le nº 762, parce qu'on les a attribuées à Staménès. Il est manifeste, avons-nous dit, qu'il s'agit d'imitations indiennes du même groupe que les nºs 800, 801 et 802.

1. Cf. Howorth, *Num. Chron.*, 1904, p. 15 et pl. I, 13 et 15 (pièces provenant de l'Inde).
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1906, p. 6 et pl. I, 3.
3. B. Head, *loc. cit.*, 1906, p. 5, note 3 et pl. I, 4. L'authenticité de ces pièces est suspectée à tort par M. Howorth (*Num. Chron.*, 1904, p. 20 et pl. II, 5; Head, *Num. Chron.*, 1906, p. 5, note). Ces imitations indiennes et tardives ont été particulièrement étudiées par M. B. Head qui a voulu, à cause d'elles, reporter jusque dans l'Inde une partie du monnayage que nous venons d'étudier. *Num. Chron.*, 1906, p. 1 et suiv.

CHAPITRE VII

SATRAPES ET DYNASTES EN PHÉNICIE, PALESTINE, ARABIE

§ I. — Baana.

dynaste, vers 475 avant J.-C.

804. — Vache debout à droite, allaitant son veau et détournant la tête. Grènetis.

℞. Héraclès imberbe et nu, en mouvement à droite, la jambe gauche en avant; de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête, et de la main gauche avancée il tient, suspendu par la queue et par une patte de derrière, un lion qui se débat dans le vide. Carré creux.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 62 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 1;** — 10 gr. 64 (*H*)[1].

805. — Héraclès imberbe et nu, en mouvement à droite, la jambe gauche en avant; de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête et de la main gauche avancée il tient, suspendu par la queue, un lion qui se débat dans le vide; son arc et son carquois sont suspendus à son flanc gauche.

℞. Vache debout à gauche sur une base de grènetis et allaitant son veau; elle lève et dresse la tête; au-dessus, le monogr. phénicien 𐤁, dont le principal élément est la lettre 𐤁 (ב, initiale de *Baana*). Carré creux et grènetis.

Æ 22; stat. pers., 11 gr. 07 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 2;** — 10 gr. 71 (*H*)[2].

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 152, nº 2 et pl. V, 1; Macdonald, *Hunterian collection*, t. III, p. 272, nº 1 et pl. LXXVII, 15.

2. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 152, nº 2; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. III, p. 273, nº 2 et pl. LXXVII, 16.

806. — Le roi de Perse coiffé de la cidaris, vêtu de la candys, debout à droite et luttant contre un lion qui se dresse sur ses pattes de derrière; de la main gauche le roi saisit l'animal par la crinière et de la droite baissée il brandit le poignard appelé *acinaces*. Grènetis.

℞. Vache debout à gauche, sur une base, allaitant son veau; elle tient sa tête droite; au-dessus, dans le champ, le mot 𐤁𐤏𐤍𐤀 (בענא, *Baana*). Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 21; stat. perse, 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 3;** — autre, 10 gr. 78 (*H*)[1].

Le nom de *Baana*, qu'on lit en toutes lettres sur le statère n° 806, nous révèle un dynaste, historiquement inconnu, de la première moitié du ve siècle[2]. Waddington a donné la véritable transcription de la légende, בענא, *Baana*, en remarquant que ce nom est porté par divers personnages bibliques[3]; les Septante le transcrivent Βαανά ou Βαναίας. C'est sans doute le même nom phénicien et punique que les Grecs transcrivent Βάννων et Βάνων et les Latins *Banno*.

Où régnait le Baana de nos monnaies? La légende, en caractères phéniciens et non araméens, interdit de chercher la patrie de ces pièces dans un pays araméen tel que la Cilicie ou la Syrie euphratique[4]. On ne saurait s'écarter de la Phénicie. Si le type de la vache allaitant son veau est banal et se rencontre aussi bien en Lycie que sur la côte d'Ionie, en Eubée, en Macédoine, à Corcyre, il n'en est pas de même du curieux groupe d'Héraclès combattant le lion qui, aussi bien que la forme des lettres, localise nos recherches en Phénicie ou en Chypre: c'est le Melqart assyro-phénicien déjà s'hellénisant. Six a proposé comme patrie de nos pièces, le port de Myriandros (ou Myriandos) au fond du golfe d'Issos, la ville la plus septentrionale de la Phénicie[5]. C'est là une conjecture plausible, mais que rien ne vient étayer. Nous ne savons pas si Myriandros eut des dynastes, et pour l'époque postérieure cette ville n'a point d'atelier monétaire. Au contraire, il est deux villes de Phénicie qui sont pourvues d'une si abondante suite de monnaies qu'on est étonné de ne les point voir figurer parmi celles dont l'atelier s'ouvrit en même temps que ceux d'Arados, Gebal, Tyr et Sidon: ce sont Tripolis et Acé. — Fondée par la collaboration des trois villes d'Ara-

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 153, n° 4; G. Macdonald, *Hunterian collection*, t. III, p. 273, n° 3 et pl. LXXVII, 17.

2. Autrefois, on lisait בעגא, *Bâga*, et le duc de Luynes cherchait à rapprocher ce nom des personnages appelés Bagoas ou Bogès qui ont joué un rôle historique aux ve-ive siècles (Duc de Luynes, *Num. des Satrapies*, p. 40).

3. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 81-82 et pl. V, 8; B. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, p. 45.

4. On a classé autrefois ces monnaies à la Cilicie (Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 152); on en a rapproché aussi à tort un statère d'électrum au type de la vache allaitant son veau (Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 71, n° 77 et pl. III, fig. 1).

5. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 332. Xénophon signale Myriandros, comme peuplée de Phéniciens: εἰς Μυρίανδρον, πόλιν οἰκουμένην ὑπὸ Φοινίκων ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ, ἐμπόριον δε ἦν τὸ χωρίον (*Anabase*, I, 4, 6); cf. Scylax, ch. 102: Μυρίανδρος Φοινίκων.

dos, Tyr et Sidon, pour être le centre politique et religieux de la Phénicie, Tripolis a joué un rôle politique important dès l'époque perse [1]. Il en est de même d'Acé ou Aco, עכו (Ptolémaïs, Saint-Jean-d'Acre) qui, tout de suite après le passage d'Alexandre, émit des séries monétaires si abondantes. Nous serions donc enclins à penser que les statères décrits plus haut, ont été frappés à Acé ou à Tripolis plutôt qu'à Myriandros.

§ II. — **Arados.**

L'îlot actuel de Ruad, à trois kilomètres de la côte de Syrie, entre Lattakié au nord, Tripoli et Beyrouth au sud, est l'antique *Arad*, *Arvad* ou *Arouad* (ארוד), *Arados*. Mesurant 800 mètres de long sur 500 de large, il était entouré d'une muraille qui servait à la fois de rempart et de digue contre les flots [2].

Le port, partagé en deux bassins tournés du côté de l'Orient, n'était séparé de la côte de Phénicie que par un chenal de vingt stades. Sur cette côte, les Arvadites, trop à l'étroit dans leur île, fondèrent, de bonne heure, de nombreux comptoirs qu'on appela *les filles d'Arad* ou même *les Arad* : c'étaient Antarados (Tortose), Paltos, Balanée, Carné, Enhydra, Simyra, Marathos (Amrith), qui, pour la plupart, à diverses époques de l'histoire, devinrent indépendantes de leur métropole et eurent un monnayage autonome.

Déjà mentionnée dans la Genèse (X, 18), Arados est décrite par Strabon qui prétend qu'elle fut fondée par des fugitifs de Sidon [3], information qui pourrait bien faire allusion à la prise de l'île par les Sidoniens, vers l'an 751 avant notre ère [4]. Quoi qu'il en soit de ces origines lointaines, Arados, comme le reste de la Phénicie, eut à subir tour à tour, au gré des événements politiques, le joug des Pharaons et des Assyriens. Alors, elle avait déjà des rois, et plusieurs d'entre eux sont énumérés dans les récits que font les monarques ninivites de leurs conquêtes en Phénicie. Le dernier qui soit cité dans ces inscriptions, Yakinlu, fut déposé par Assurbanipal vers l'an 666 avant notre ère [5].

Sous la domination des Perses achéménides, époque où commencent ses émissions monétaires, Arados, centre du commerce de la Phénicie du nord, continua à avoir une dynastie royale. Nous voyons, chez Hérodote, que la flotte de Xerxès comptait un certain nombre de vaisseaux commandés par le roi d'Arados, Merbal fils d'Agbal [6]. On ignore les successeurs de Merbal et la numismatique ne nous aidera

1. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CLXXXVII.
2. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 1re part., pp. 368 à 370 ; E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 20 ; G. Maspero, *Hist. anc. de l'orient classique* (illustrée), t. II, p. 170 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 106.
3. Strabon, XVI, 2, 13 ; Pomp. Mela, II, 7, 6.
4. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 1re part., p. 368 à 370 ; cf. Maspero, *Hist. des anciens peuples de l'Orient* (4e edit.), p. 474.
5. Maspero, *op. cit.*, p. 475.
6. Hérodote, VII, 98.

pas à combler cette lacune. Pourtant Arados était la troisième ville de Phénicie, après Sidon et Tyr. Le satrape perse, chef suprême et éventuel de la flotte phénicienne avait pour lieutenant le roi de Sidon, et celui-ci avait sous ses ordres immédiats les rois de Tyr et d'Arados, mis sur le même rang [1].

Les Aradiens paraissent être demeurés fidèles au roi de Perse, lorsque le roi de Salamine, Évagoras I[er], opéra en 388 ou 387, une descente sur la côte de Phénicie, où il parvint à se maintenir pendant quelque temps [2]. Mais plus tard, Arados chercha, comme les autres cités phéniciennes, à secouer le joug du Roi des rois; lorsqu'en 351, les délégués des villes de Phénicie, réunis en conseil fédéral à Tripolis, confièrent à Tennès, roi de Sidon, le périlleux honneur de commander l'armée des rebelles et de repousser les satrapes Bélésys et Mazaios, les Aradiens promirent des secours [3]. Qu'arriva-t-il d'Arados et surtout de ses établissements côtiers, lorsque le monarque achéménide réussit par la force à rétablir sa domination sur les villes insurgées? Nous ne le savons point. En 350, Sidon fût brûlée et presque détruite et le roi Tennès décapité; faut-il penser que le bras vengeur des Perses s'apesantit aussi sur Arados? Toujours est-il que ces événements paraissent avoir leur contre-coup dans la numismatique d'Arados aussi bien que dans celle de Sidon, comme nous le dirons plus loin.

Quand Alexandre entreprit la conquête

1. Hérodote, VIII, 67; Diod. Sic., XIV, 79; cf. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 177; E. Babelon, *Mélanges numism.*, 1[re] série, p. 220.
2. Diod. Sic., XV, 2.
3. Diod. Sic., XVI, 40 et suiv.

de l'Orient, la flotte perso-phénicienne, sous les ordres d'Autophradate, fit voile pour les eaux grecques de l'Asie-mineure. Elle comprenait, entre autres, les vaisseaux de Tyr, commandés par le roi Azémilcos ou Azelmilcos, ceux de Gebal par le roi Enylos, ceux d'Arados, par Gerostratos, roi de l'île et des villes de la côte adjacente [1]. La marche rapide d'Alexandre à travers l'Asie-mineure, et surtout sa victoire à Issos, en novembre 333, déconcertèrent la flotte perse, en même temps qu'elles prédisposèrent les villes phéniciennes à faire défection.

En quittant Arados avec son contingent de navires, le roi Gerostratos avait laissé l'*intérim* du gouvernement à son fils Straton. Alexandre, parvenu aux bords de l'Oronte, s'apprêtait à envahir la Phénicie, lorsqu'il vit venir à sa rencontre le jeune Straton, qui lui offrit le royaume de son père absent, avec une couronne d'or. Les autres villes phéniciennes, à l'exception de Tyr et de Gaza, accueillirent aussi le vainqueur. Alexandre était occupé au siège de Tyr en 332, lorsque les rois Gerostratos d'Arados et Enylos de Gebal, se séparant de la flotte d'Autophradate, vinrent à leur tour offrir d'eux-mêmes leur soumission et coopérer au siège de la vieille cité phénicienne [2] : au prix de cette honteuse défection ils conservèrent leur trône.

1. Arrien, *Exped. Alex.*, II, 13.
2. Arrien, *Exped. Alex.*, II, 13; Quinte Curce (IV, 1, 15) dit à tort que Straton était roi d'Arados; il n'était que le fils du roi Gerostratos. Il faut se garder de confondre ce Straton d'Arados, avec le roi de Sidon, Straton III, qui fut détrôné par Alexandre après treize ans de règne. H. Droysen paraît être tombé dans cette erreur en voulant rectifier Quinte Curce (Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 278). Observons d'ailleurs que le nom transmis par les Grecs, *Gerostratos*, si-

Les premières monnaies d'Arados remontent, comme celles des rois de Sidon, de Gebal et de Tyr, à l'an 420 environ. A l'encontre des monnaies de Gebal et de Sidon, mais à l'imitation de celles de Tyr, elles ne portent pas les noms des rois qui les ont émises, et il serait impossible de les distribuer par règnes, alors même que l'on connaîtrait les successeurs de Merbal, c'est-à-dire les prédécesseurs de Gerostratos. Il faut se contenter de les grouper d'après les types, le style et les dates.

Non seulement les noms royaux ne sont pas inscrits sur les monnaies aradiennes, mais le nom même d'Arados n'y figure que sous une forme abrégée, énigmatique, qui a longtemps égaré les attributions numismatiques. Nous ne reviendrons pas sur les arguments que nous avons fait valoir ailleurs, pour essayer de démontrer que les lettres מא, qui persistent pendant un siècle et demi dans le monnayage aradien, représentent probablement le nom d'Arados, ארוד, précédé du מ qui indique le lieu d'origine et correspond à la préposition latine *ex* [1]. Rappelons seulement que le *mem* préfixe se rencontre, à maintes reprises, dans la numismatique des colonies phéniciennes de la Sicile, de l'Espagne et de l'Afrique : à Gadès, on a מבעלהגדר ; à Sexti, מבעלשכש ; à Lixus, מבעללכש ; à Tingis, מבעל תינגא ; à Panorme, מבעלציצ. Après Alexandre, les monnaies aradiennes portent, parfois simultanément, les lettres מא et le monogramme grec ₽ : ces pièces sont comparables à celles de Tyr et de Sidon, sur lesquelles on lit à la fois ΤΥΡΙΩΝ et לצר, ΣΙΔΩΝΙΩΝ et לצדנים, avec, suivant l'usage local, un *lamed* préfixe au lieu d'un *mem*. La formule abrégée מא pour מארוד, *ex Arado*, paraît donc correcte, au double point de vue épigraphique et grammatical et il semble qu'on puisse l'adopter.

Quoi qu'il en soit, les monnaies d'Arados, reconnaissables aux lettres 𐤀𐤌, se partagent en deux grandes divisions dont la place chronologique respective présente des difficultés. Les unes sont au type du dieu Dagon ichthyomorphe, les autres au type de la tête de Baal-Arvad. Ces deux séries paraissent avoir été longtemps monnayées, car dans l'une et l'autre il y a des pièces d'un caractère assez archaïque auxquelles succèdent des pièces d'un style moins ancien, puis des pièces encore plus récentes, même des pièces d'un style négligé qui trahissent un monnayage d'imitation. Parfois, enfin, dans les deux séries, les pièces les plus récentes sont fourrées.

En présence de ces constatations, on est amené à constituer deux suites monétaires parallèles, longtemps contemporaines. La marque 𐤀𐤌, qui paraît concurremment

gnifiant pour eux « Straton le vieux », il serait possible que le nom national de ce roi fût *Straton*; les Grecs ont pu le qualifier « le vieux » ou « l'ancien » pour le distinguer de son fils homonyme.

1. E. Babelon, *Revue numism.*, 1891, p. 287 et suiv.; cf. *Mélanges numism.*, 1re série, p. 223 et suiv. La persistance prolongée, longtemps même après Alexandre, des lettres מא sur les monnaies d'Arados empêche d'y reconnaître les initiales des deux mots מלך ארוד, *rex Aradi ;* cette formule abstraite « roi d'Arad », *sans nom propre*, serait d'ailleurs étrangère aux usages numismatiques de l'antiquité toute entière. Il est impossible que les lettres מא soient les initiales du nom de Marathos, puisque le nom de cette ville est orthographié en phénicien מרת. Je ne crois guère, non plus, qu'on doive songer à voir dans מא les initiales respectives de *Marathos* (מרת) et d'*Arados* (ארוד), associées pour indiquer que le monnayage était commun entre Arados et la principale de ses colonies de la côte phénicienne, Marathos.

dans les deux séries, est-elle un obstacle à ce que l'on admette l'existence de deux ateliers?

L'aspect général et la fabrique des deux groupes sont différents et forment contraste. Pour la série au Dagon ichthyomorphe (pl. CXVI, fig. 4 à 18) les pièces sont à flan sensiblement circulaire et à bords arrondis; le type est délicatement gravé et entouré de la cordelette perlée qu'on retrouve sur les monnaies de Sidon et de Tyr. Dans la série à la tête de Baal-Arvad, les statères sont extrêmement épais, d'aspect grossier, le flan à contours irréguliers, la cordelette perlée ne paraît jamais autour du type ; elle y est remplacée par un gros grènetis ou un sillon creux (pl. CXVI, fig. 19 à 31 et pl. CXVII, fig. 1 à 7).

On ne saurait le nier : tout semble indiquer une origine diverse pour ces deux séries de pièces contemporaines.

S'il en est ainsi, doit-on admettre que l'une des deux séries a été frappée dans l'île d'Arad, tandis que l'autre serait issue de l'atelier de l'une des *filles d'Arad*, par exemple Marathos (Amrith), déjà si florissante avant Alexandre et qui devait, plus tard, avoir de si abondantes suites monétaires? [1] Cette solution est assez plausible. Pourtant je lui préfère la suivante. De nos deux séries monétaires qui portent parallèlement les lettres מא, l'une, d'après le style des pièces, a certainement débuté avant l'autre ; c'est celle qui est au type de Dagon ichthyomorphe [2].

En dehors des arguments qui peuvent être tirés de l'étude comparative du style, le rapprochement des revers aradiens au type de Dagon et des plus anciens types des rois de Gebal justifie notre classement. A Gebal, nous trouvons, entre les années 410 et 350, des pièces qui ont, au revers, une galère phénicienne avec un hippocampe, (voyez notre pl. CXVII, fig. 11 et suiv.); leur style ne permet pas de descendre à une époque plus basse les plus anciennes pièces aradiennes qui ont un type analogue (pl. CXVI, fig. 4 et suiv.) : ces pièces d'Arados paraissent même plus anciennes que celles de Gebal. Concluons donc que la première série des monnaies d'Arados débute vers 420 av. J.-C.

Mais la seconde série commence à une date moins reculée et elle semble avoir été inaugurée à l'occasion des événements politiques que nous avons résumés plus haut. Ce fut probablement en 350, lors de la répression de la révolte de la Phénicie contre Artaxerxès III Ochus, qu'Arados, forcée de rentrer sous le joug des Perses, inaugura le nouveau type monétaire, la tête de Baal-Arvad, qui figure sur les monnaies de la deuxième série. Seulement, — et ceci n'a pas lieu de trop nous surprendre, — le monnayage aux types de la première série ne disparut pas complètement. On continua à frapper des monnaies au type du Dagon ichthyomorphe, soit que ce monnayage, qui devient assez négligé à partir de cette époque, fut le produit d'ateliers non officiels, soit qu'il fut le produit d'un atelier

1. E. Babelon, *Marathus,* dans la *Rev. numism.*, 1888, p. 497 à 527 et *Mélanges numism.*, 1re série, p. 86 et suiv. Fr. Lenormant avait pensé à attribuer le premier groupe à Ascalon et le second à Arados (*Classement des monnaies des Lagides,* p. 162-163).

2. J. P. Six a fait débuter le monnayage d'Arados par l'autre série, celle qui a pour type la tête de Baal-Arvad ou de Melqart (*Num. Chron.*, 1877, p. 186); M. J. Rouvier a aussi adopté ce système et s'est vainement efforcé de le justifier (*Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 267 et suiv.)

installé sur la côte de Phénicie. Ainsi nous expliquons-nous la coexistence, à partir de 350, des deux grandes séries monétaires d'Arados, portant l'une et l'autre, la marque מא (*ex Arado*).

Les deux séries sont taillées dans le système persique un peu affaibli, dont voici l'échelle théorique :

Statère	10 gr. 60
1/2 statère (sicle ou drachme)	5 — 30
1/3 de statère (tétrobole)	3 — 35
1/12 de statère (obole)	0 — 83
1/24e de statère (hémi-obole)	0 — 42
1/48e de statère (tartémorion ou quart d'obole)	0 — 21
1/96e de statère (hémi-tartémorion ou 1/8e d'obole)	0 — 11

M. J. Rouvier a soutenu que sur les deux séries on devait reconnaître la même divinité, ici, représentée en entier, là figurée seulement en tête. Il voit dans cette divinité masculine Baal-Arvad qui serait ichthyomorphe et identique à Dagon [1]. Ce Baal-Arvad sous la forme de Dagon avait un temple célèbre, dont on visite les ruines imposantes à Hosn Soleiman, l'ancienne Bætocécé, « à une trentaine de kilomètres de la côte syrienne, dans les montagnes des Ansariés » ; ce sanctuaire, nous dit-on, « devait jouer pour Arados, un rôle analogue à celui d'Aphaca, dans le Liban » [2]. On y adorait deux divinités, la déesse Derceto ou Atergatis (Astarté) et son parèdre, un Baal, qu'on suppose ichthyomorphe comme elle, et de même origine, c'est-à-dire Dagon.

Que sur les monnaies de la première série, nous dussions reconnaître dans le Baal à queue de poisson, le dieu phénicien Dagon, ceci n'a jamais été mis en doute. Mais il suffit de comparer la tête laurée à cheveux courts et frisés, type des monnaies du second groupe, avec la tête de Dagon diadémée et à longues tresses de cheveux en vrilles, sur les monnaies du premier groupe, pour constater qu'il s'agit d'une autre divinité.

Quel est ce Baal ? Est-ce Melqart, nom que nous lui avons donné jadis, en rapprochant cette figure de celle du Melqart tyrien et chypriote, assimilé à l'Héraclès grec? On peut aussi rapprocher sa tête de celle du Baaltars des monnaies de Cilicie et de Syrie. Les caractères des Baalim phéniciens sont encore si mal définis en général, leurs attributs si peu précisés, qu'ils se confondent souvent, rentrent les uns dans les autres, le même dieu recevant parfois des appellations multiples. Cette tête divine dont la barbe épaisse et frisée rappelle le dieu de la force, Melqart ou Héraclès, n'a d'autre attribut qu'une couronne de laurier. Est-ce un Zeus ou un Poseidon phénicien [3] ? Dans l'impossibilité de préciser, nous lui donnerons le nom de Baal-Arvad,

1. J. Rouvier, *Baal-Arvad*, dans le *Journal Asiatique*, sept.-octobre 1900.

2. René Dussaud, *Voyage en Syrie*, dans la *Rev. archéol.*, 1897, I, p. 319.

3. Sur le Poseidon phénicien, voir : Alfred Maury dans la *Rev. archéol.*, 5e année (1849) t. V, p. 545 et suiv. Sur Dagon, voir : René Dussaud, *Notes de mythologie syrienne* (1905), II-IX, p. 77 et suiv.; le P. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques* (1905), p. 131 et suiv.

en le distinguant du Dagon des pièces de la première série avec lequel, si l'on en juge d'après les types monétaires, il n'a rien de commun.

Première série. — *Type de Dagon ichthyomorphe.*



N° 807.

807. — Dagon ichthyomorphe, de profil à droite, tenant dans chacune de ses mains un dauphin par la queue. Le dieu a une longue barbe en pointe et ses cheveux nattés retombent en cordelettes sur ses épaules ; son torse nu se termine par une longue queue sinueuse munie de nageoires ; l'extrémité de la queue relevée se termine par un double dard, comme celle du scorpion. En haut, dans le champ, les lettres 𐤁𐤀 (בא, *ex Arado?*). Cercle cordelé.

℞. Galère phénicienne avec un rang d'au moins seize rameurs ; l'œil et l'éperon du navire sont très distincts (la poupe est rognée) [1] ; dessous, deux dauphins nageant à droite. Carré creux limité par une cordelette.

Æ 19 ; statère pers., 10 gr. 77, style archaïque (*P*).

808. — Dagon ichthyomorphe, de profil à droite, tenant dans chacune de ses mains un dauphin par la queue. Le dieu a la barbe en pointe, et ses cheveux nattés retombent sur ses épaules ; sur son ventre, on voit un disque qui paraît mettre à nu ses entrailles ; à partir des reins son corps se termine par une longue queue sinueuse dont les écailles imbriquées se déroulent en hélice ; l'extrémité de la queue relevée se termine par un double dard comme celle du scorpion. En haut, dans le champ, les lettres 𐤁𐤀 (בא, *ex Arado*). Cercle cordelé au pourtour.

℞. Galère phénicienne avec un rang de rameurs, voguant à droite (on ne voit que la partie inférieure du navire) ; dessous, un hippocampe ailé galo-

1. Les monnaies de cette série sont rarement bien frappées ; presque toujours une bonne partie du coin a porté hors du flan monétaire.

pant à droite : il a une tête de gerfaut et une queue bifide recourbée comme celle de Dagon. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 20 ; style arch. (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 4.**

809. — Variété de coin (on voit mieux la galère du revers).

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 10 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 5.**

810. — Même description ; on voit bien la galère du revers, et l'hippocampe a une tête de cheval.

Æ 16 ; tétrob. pers., 3 gr. 10 ; style plus récent (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 6.**

811. — Variété, 3 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 7 ;** — autres, 3 gr. 30 ; 3 gr. 12 (*B*) [1].

812. — Variété : il n'y a pas trace de carré creux au revers.

Æ 13 ; tétrob. pers., 3 gr. 25, fourrée et trouée (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 8.**

813. — Variété ; traces du carré creux (le type se voit en entier ; style récent) ; 3 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 9.**

814. — Variété ; traces du carré creux ; on voit bien la poupe du navire ; pas d'hippocampe apparent ; 2 gr. 71 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 10.**

815. — Même type de Dagon ichthyomorphe tenant dans chaque main un dauphin par la queue ; dans le champ, 𐤀𐤌 (מא, *ex Arado*). Cercle cordiforme.

℞. Galère phénicienne à droite ; dessous, un dauphin. Cercle cordiforme.

Æ 11 ; diob. pers., 1 gr. 63 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 11 ;** — 1 gr. 45 (*B*) [2].

816. — Même type de Dagon ichthyomorphe, les écailles de la queue marquées par des globules (légende hors du flan).

℞. Galère phénicienne voguant à droite (rognée).

Æ 13 ; tétrobole pers., 3 gr. 25 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 12.**

817. — Buste de Dagon, vu à mi-corps, de face, regardant à droite et tenant dans chaque main un dauphin par la queue ; de chaque côté de la tête, les lettres 𐤀𐤌 (מא, *ex Arado*). Grènetis au pourtour.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 449, nº 53 et 54 ; *Choix*, pl. VII, nº 231.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 449, nº 55.

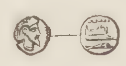
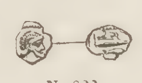
℞. Proue de galère à droite ; dessous, un dauphin. Carré creux et grènetis.
Æ 10; obole pers., 0 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 13;** — 0 gr. 68 (*B*) [1].

818. — Variétés, 0 gr. 80 ; 0 gr. 82 ; 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 14, 15 et 16.**

819. — Autres variétés ; pièces défourrées (*Luynes*), 0 gr. 54 ; 0 gr. 46.

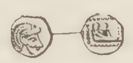
820. — Tête nue et barbue de Dagon (?) à droite.
℞. Proue de navire à droite (dessous, un dauphin ?)
Æ 7 ; hémi-obole perse, 0 gr. 36 (*P*), **Pl. CXVI, fig. 17.**

821. — Tête nue et barbue de Dagon (?) à droite, les cheveux striés.
℞. Proue de galère à droite ; dessous, un dauphin. Carré creux.
Æ 5 ; huitième d'obole pers., 0 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 18.**

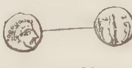

N° 822.

822. — Nombreuses variétés, 0 gr. 14 ; 0 gr. 12 ; 0 gr. 11 à 0 gr. 07 (*Luynes*) [2].



N° 823.

823. — Même tête barbue, à droite, les cheveux en stries parallèles.
℞. Proue de navire à droite, dans un carré creux limité par un grènetis (sans dauphin sous la proue.)
Æ 5 ; huitième d'obole pers., 0 gr. 12 ; 0 gr. 15 à 0 gr. 09 (*Luynes*).



N° 824.

824. — Même tête barbue, à droite, les cheveux en stries parallèles.
℞. Scorpion entre deux branches (?).
Æ 6 ; huitième d'obole perse, 0 gr. 08 (*Luynes*).

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 449, n° 56.
2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 125, n°s 850 à 861.



N° 825.

825. — Même tête barbue, à droite. ℞. Scorpion. Champ concave.
Æ 5; seizième d'obole pers., 0 gr. 05 (*Luynes*).



N° 826.

826. — Tête barbue, à droite. ℞. Tête imberbe, à droite; champ concave.
Æ 4; seizième d'obole pers., 0 gr. 05; 0 gr. 06 (*Luynes*).

827. — Tête barbue, à droite. ℞. Tête barbue à droite.
Æ 4; seizième d'obole pers., 0 gr. 05 (*Luynes*).

828. — Tête de Bésa, de face, le nez épaté, les joues larges, la barbe épaisse, s'étalant en éventail. ℞. Deux dauphins, à gauche.
Æ 4; seizième d'obole pers., 0 gr. 05 (*Luynes*).



N° 829.

829. — Tête barbue, à droite. ℞. Tortue. Champ concave.
Æ 5; huitième d'obole pers., 0 gr. 10; 0 gr. 12 (*Luynes*).

830. — Même description.
Æ 5; seizième d'obole pers., 0 gr. 06 (*Luynes*).

831. — Variétés; types indistincts.
Æ 5; seizième d'obole pers., 0 gr. 06; 0 gr. 04 (*Luynes*).

Le Dagon ichthyomorphe d'Arados est à rapprocher de l'image de la même divinité, sur un statère attribué dubitativement à Ascalon [1]. Ici, elle est particulièrement intéressante à analyser dans ses détails. Les cheveux du dieu sont nattés et retombent en cordelettes sur ses épaules; sa barbe est frisée à l'assyrienne et taillée en pointe. Sur quelques exemplaires bien conservés (pl. CXVI, n° 4) on voit, sur le ventre du

1. Voyez ci-après, pl. CXXIII, fig. 7; cf. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, II-IX, p. 78.

dieu, un cercle ou disque symbolique qui rappelle un type des monnaies de Mallos en Cilicie, représentant un dieu tenant des deux mains un disque sur son ventre [1]. Dagon dont la forme se rapproche de celle du monstre marin des monnaies d'Itanos, désigné généralement sous le nom de Glaucos, était particulièrement adoré à Gaza, à Ascalon et à Azot, chez les Philistins : c'est de là sans doute que son culte s'est répandu jusque dans la Phénicie du nord et sur la côte de Crète. D'après l'étymologie généralement acceptée, son nom signifiait *poisson* (דגון, דג) [2], et la Bible le dépeint comme un dieu marin dont le buste humain se terminait par un corps de poisson : c'est ainsi également que nous le montrent les bas-reliefs assyriens.

L'hippocampe du revers est évidemment, lui aussi, un dieu marin de la Phénicie, dont le nom nous échappe. On le retrouve sur les monnaies des rois de Gébal et de Tyr contemporaines, et c'est sans doute par les colonies phéniciennes de l'Occident qu'il est venu prendre place dans la symbolique de la Sicile et de l'Italie méridionale. Peut-être, à Arados, est-il le symbole de la source d'eau douce qui, pareille à la fontaine Ortygie de Syracuse, jaillissait au milieu des flots de l'Océan, dans le détroit qui séparait l'île du continent; cette source alimentait en temps de guerre la ville qui

1. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, 1883, pl. V, fig. 14 à 19. C'est à tort que M. Rouvier a contesté l'existence de ce disque sur monnaies d'Arados (J. Rouvier, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 283).

2. Il y a une autre étymologie déjà connue des anciens; elle fait venir *Dagon* de דגן, *froment*; on attribuait, en conséquence, l'invention de la charrue et de la culture du blé à Dagon, identifié à Zeus Arotrios et à Triptolème.

n'avait d'eau potable que celle de ses citernes et celle que les habitants allaient quérir à la côte [1].

Les dernières pièces du groupe que nous venons de décrire sont peut-être les plus petites que l'art monétaire d'aucun pays ait jamais produites. Elles sont plus ténues encore que celle de Lesbos et d'Athènes que les commères du marché, au temps d'Aristophane, logeaient par douzaines dans leur bouche, sans que cela les empêchât de bavarder [2].

L'attribution de celles d'Arados est fixée par le lieu constant des trouvailles. On les recueille soit sur la côte de la Syrie, en face de l'île de Ruad, soit surtout dans les sables qui recouvrent les ruines de l'ancien port de cet îlot [3]. Les types de ces pièces microscopiques se rattachent bien aussi à ceux des pièces plus grandes d'Arados : on y trouve la même tête de Dagon et la proue de galère; nous y avons aussi rencontré la tête de Bésa et celle d'Ouzoos ou de Cabire barbu, types qui rappellent ceux des monnaies de Gaza, de l'Arabie et aussi le Pygmée des îles Baléares.

La figure de patèque qui orne la proue de la galère des monnaies aradiennes, est de trop petites dimensions pour qu'on puisse apprécier si elle a quelque rapport avec ces petits types monétaires. Hérodote signale cet ornement étrange des navires

1. Strabon, XVI, 2, 13. On reconnaît encore aujourd'hui, paraît-il, la source d'eau bouillonnant au fond de la mer. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 41-42; Maspero, *Hist. anc. de l'Orient classique*, t. II, p. 170.

2. Cf. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 13, 55, 73.

3. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1891, p. 296; *Mélanges*, 1re série, p. 232; *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CLVI; J. Rouvier, *Journ. int. d'archéol. num.*, t. I, 1898, p. 281.

*

phéniciens; en racontant que Cambyse, à Memphis, se moqua de la figure hideuse du dieu Phtah, il fournit ce détail : « la statue de ce dieu ressemble extrêmement à ces figures de patèques que les Phéniciens placent à la proue de leurs galères. »

Deuxième série. — *Type de la tête de Baal-Arvad.*

Les nombreuses variétés de cette série, fort communes, se répartissent en trois groupes ;

A. — Pièces avec les lettres מא seules ;

B. — Pièces avec les lettres מא suivies d'une lettre variable ;

C. — Pièces avec les lettres מא suivies d'une date variable.

Dans chacun de ces trois groupes, il est des exemplaires qui sont de style archaïque, donnant à Baal-Arvad un air assyrien, avec l'œil presque de face, la barbe tressée en cordelettes et frisée sur les joues ; d'autres sont d'un style plus moderne, avec l'œil de profil, comme si ce monnayage s'était prolongé très tard, même après Alexandre. Ces pièces sont souvent d'un aspect grossier, à flan irrégulier et très épais. Comme pour les monnaies de la première série, il n'existe peut-être pas un seul statère où la gravure du coin soit reproduite dans son entier, de sorte qu'il faut rapprocher plusieurs pièces pour arriver à reconstituer les types dans leur ensemble. Enfin, un bon nombre des exemplaires sont fourrés ou en métal de mauvais aloi, comme la moitié des pièces de Tyr, au type de la chouette portant le fléau égyptien. Ce sont là des indices certains de la prolongation tardive du monnayage que Tyr et Arados inaugurèrent après la révolte de l'an 351.

A. — *Pièces n'ayant en légende que* מא
(sans lettre isolée ni date).

832. — Tête laurée et barbue de Baal-Arvad à droite, l'œil de face, les cheveux arrangés sur le front et sur la nuque en trois rangées de frisures, la barbe frisée et en pointe. Grènetis.

℞. [phénicien] (מא, *ex Arado*). Galère phénicienne avec un rang de rameurs, la proue ornée d'une figure de patèque, voguant à droite sur des flots représentés par trois lignes parallèles ondulées ; large sillon creux, au pourtour.

Æ 25 ; tétradrachme attique, 16 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 19.**

Le poids de cette pièce est tout à fait anormal. Aussi, Brandis l'a placée à la fin de toute la série, pensant qu'elle a dû être frappée immédiatement avant les monnaies d'Alexandre ; de là, son poids attique. Six croit, au contraire, en raison du style ancien de la pièce, qu'elle doit être classée non pas à la fin, mais en tête des monnaies

d'Arados, c'est-à-dire qu'elle daterait non de 330, mais de 420 environ, et son poids attique s'expliquerait par le voisinage de l'influence des Athéniens à Chypre à cette époque. S'il fallait opter entre ces deux opinions, je préférerais celle de Brandis; mais je suis porté à croire que l'excédent de poids n'est dû qu'à une bavure accidentelle du flan monétaire. La pièce a le même aspect que toutes les autres; son flan, si l'on fait abstraction de la bavure du métal, n'est ni plus large ni plus épais; son style est identique à celui des monnaies de la même série qui ont l'œil de face. Je ne puis donc attacher à ce statère l'importance que Six lui donne pour la classification générale des monnaies d'Arados [1].

833. — Même tête de Baal-Arvad (comme au n° 832).

℞. 𐤌[𐤀] (מא, *ex Arado?*). Galère phénicienne avec un rang de rameurs, sur les flots, comme ci-dessus.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 20.**

834. — Même droit.

℞. 𐤌𐤀 (מא, *ex Arado?*). Même galère phénicienne, la poupe ornée de l'aplustre soutenu par une stylis surmontée d'un croissant. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 21.**

835. — Même droit.

℞. 𐤌[𐤀]. Même galère sur les flots. Au pourtour, traces d'un sillon creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 68 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 22.**

836. — Même droit; sur la joue du dieu, en contremarque, Λ.

℞. 𐤌𐤀 [2]. Même galère sur les flots; la proue est ornée d'une figure de patèque; carré de grènetis au pourtour.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 60 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 23**; — variété, sans la contremarque (*P*). **Pl. CXIV, fig. 24.**

837. — Variétés, avec 𐤌 et O en contremarque au droit (*coll. Rouvier* [3]).

838. — Variété; au revers, en contremarque, les lettres 𐤁𐤏 (עב), initiales du nom d'Abdastart (Straton), roi de Sidon.

Æ 22; stat. pers., 11 gr. 36 (*P*).

1. Cf. J. Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, t. I, 1898, p. 268.

2. Peut-être y avait-il une lettre à la suite de מא; comparez la fig. 4 de notre pl. CXVII.

3. *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 292, nos 5 et 6.

839. — Variétés, sans contremarque : 10 gr. 68 à 10 gr. 34 ; — autres, 10 gr. 12 ; 10 gr. 07 (style plus récent) [1].

840. — Variété ; exemplaire fourré, 8 gr. 70 (*P*).

841. — Même tête laurée et barbue de Baal-Arvad, à droite. Grènetis.
℞. 𐤌𐤀 (מא, *ex Arado*). Galère phénicienne avec un rang de rameurs et la proue ornée d'une figure de patèque, voguant à droite sur des flots représentés par trois lignes parallèles ondulées. Au pourtour, un sillon creux.
Æ 17 ; tétrobole pers., 3 gr. 31 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 25.**

842. — Variétés ; 3 gr. 55 ; 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 26 et 27.**

843. — Autres variétés, de style plus récent : 3 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 28** ; — 3 gr. 32 ; 3 gr. 25 (*P*) [2].

844. — Même tête laurée et barbue de Baal-Arvad, à droite.
℞. 𐤌𐤀 (מא, *ex Arado*). Galère phénicienne voguant à droite sur des flots représentés par deux lignes parallèles ondulées ; sillon circulaire au pourtour.
Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. CXVI, fig. 29.**

845. — Variétés ; traces d'un carré creux : 0 gr. 78 ; 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CXVI, fig. 30 et 31.**

846. — Autres variétés, de style plus récent : 0 gr. 84 à 0 gr. 60 (*P*).

B. — *Pièces ayant en légende* מא *et une lettre isolée.*

847. — Même tête laurée de Baal-Arvad, à droite, l'œil de profil, les cheveux arrangés sur le front et la nuque en trois rangées de frisures, la barbe frisée et en pointe. Grènetis.
℞. 𐤌𐤀𐤓 (מאר, *ex Arado* et ר). Galère phénicienne avec un rang de rameurs, la proue ornée d'une figure de patèque, voguant sur des flots représentés par trois lignes parallèles ondulées. Carré de grènetis.
Æ 20 ; stat. pers., 10 gr. 25 (rognée) (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 1.**

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 128.

2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 129.

848. — Variétés ; au revers, 𐤌𐤀 𐤏 (מא ע).
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 56 et 10 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 2 et 3 ;** — autre, en contremarque, au droit, de la lettre 𐤂 (ג) (*Luynes*) [1].

Les pièces (n°s 847 et 848) sur lesquelles l'inscription traditionnelle מא est suivie de lettres, comportent les variétés suivantes :

𐤌𐤀 𐤀 (מא א).
𐤌𐤀 𐤃 (מא ד).
𐤌𐤀 𐤄 (מא ה).
𐤌𐤀 𐤉 (מא י).
𐤌𐤀 𐤊 (מא ך).
𐤌𐤀 𐤌 (מא ם).
𐤌𐤀 𐤍 (מא ן) (**Pl. CXVII, fig. 4**).
𐤌𐤀 𐤏 (מא ע).
𐤌𐤀 𐤑 (מא צ) [2].

Que signifient ces lettres ? Sont-elles des marques d'émissions ou des initiales de noms de magistrats ? Dans tous les cas, il ne peut être question de sept rois, car toutes les pièces paraissent contemporaines et ne sauraient s'échelonner sur une série de sept règnes successifs.

C. — *Pièces ayant en légende* מא *et une date.*

849. — Même tête laurée et barbue de Melqart, à droite.
℞. Même galère. Au dessus, 𐤌𐤀 𐤖 (10 מא, *ex Arado, anno X*).
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 20 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 5 ;** — 10 gr. 30 (*Luynes*).

850. — Variété, avec III ∧𐤀𐤌 (13 מא, *ex Arado, anno XIII*) [3].

851. — Variété, avec I III‾𐤀𐤌 (14 מא, *ex Arado, anno XIV*) (*P*) 10 gr. 37.

852. — Variété, avec II III∧𐤀𐤌 (15 מא, *ex Arado, anno XV*). Style récent.
Æ 22 ; stat. pers., 9 gr. et 9 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 6 et 7.**

853. — Variété, avec III III∧𐤀𐤌 (16 מא, *ex Arado, anno 16*) [4].

854. — Variété, avec III III∧𐤀𐤌 (17 מא, *ex Arado, anno XVII*) [5].

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 131, n° 910.
2. Voyez pour toutes ces variétés, outre nos *Perses Achéménides*, l'article de M. Jules Rouvier dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 277 et 293 ; t. III, 1900, p. 131. M. Rouvier signale en outre deux pièces avec 𐤌𐤀𐤁 (?) ; la lettre 𐤁 (ב) n'est pas possible, étant, sous cette forme, araméenne et non phénicienne.
3. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 186 ; Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, t. I, 1898, p 292, n° 12.
4. Rouvier, *Journ. int.*, t. III, 1900, p. 136, n° 36.
5. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 186.

Sur les pièces où les lettres sont remplacées par des chiffres (nos 849 à 854), nous avons relevé les dates suivantes :

— מא (= an 10).
III Λ מא (= an 13).
I III Λ מא (= an 14).
I III — מא (= an 14).
II III Λ מא (= an 15).
III III Λ מא (= an 16).
IIII III Λ מא (= an 17).

On remarquera que le signe des dizaines affecte deux formes différentes, — et Λ. Les monnaies sur lesquelles il a la forme Λ sont d'un style plus récent que les autres, de sorte qu'on est tenté de croire à deux séries de dates, comme seraient, par exemple, les dates de deux règnes successifs. On a, de même, des années de règne sur les monnaies des rois de Sidon.

Il est surprenant que, jusqu'ici du moins, on n'ait pas rencontré de monnaies portant une date antérieure à l'an 10. On n'en connaît pas non plus qui soit postérieure à l'an 17. Ces années 10 à 17 sont-elles des années de règne ? Dans cette hypothèse, si nous supposons que l'an 17 coïncide avec l'année 333 avant notre ère, date de la cessation de la domination perse à Arados et de la conquête d'Alexandre (janvier 332), l'an 10 correspondrait à l'année 340, et l'an 1 nous reporterait à 350 avant notre ère, date qui est précisément celle de l'année qui suit la répression de l'insurrection de Tennès et de toute la Phénicie.

Les monnaies qui ont simplement מא, ou מא suivi d'une lettre variable, ont pu, dès lors, être frappées avant l'apparition des dates, c'est-à-dire avant 340, qui serait la dixième année du règne de Gérostratos.

855. — Dagon ichthyomorphe, tourné à gauche; de la main droite il tient une couronne (rognée), et de la main gauche il porte sur son épaule un gouvernail. Grènetis au pourtour.

℞. 𐤌𐤀 (מא, *ex Arado*). Galère phénicienne voguant à droite sur des flots représentés par deux lignes parallèles ondulées. Grènetis.

Æ 14; 2 gr. 85 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 8**.

856. — Même description.

Æ 10; 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 9**.

857. — Même type de Dagon ichthyomorphe, tourné à droite.

℞. Pareil au précédent.

Æ 10; 0 gr. 84 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 10**.

Après la conquête macédonienne, en 332, et la constitution du royaume des Séleucides, en 306, Arados émit des statères d'or, des tétradrachmes et des drachmes dans le système attique, au nom d'Alexandre et aux types macédoniens universellement adoptés dans toute l'étendue de l'empire. Parmi ces pièces, il en est qui

portent les lettres traditionnelles מא; d'autres lui substituent le monogramme grec ₽, initiales d'Arados [1]. Nous ne pouvons que signaler ici ce monnayage alexandrin qui ne rentre pas dans le cadre chronologique du présent volume.

§ III. — **Gebal** (Byblos).

Le petit port de Gebeil, entre Tripolis au nord et Beyrouth au sud, représente l'ancienne Gebal ou Byblos, la ville sainte de la Phénicie, qui se prétendait la plus vieille ville du monde, ἀρχαιωτάτη πασῶν [2]. « Le dieu El, résume M. Maspero, l'avait fondée à l'aurore des siècles, contre le flanc d'une colline qu'on aperçoit d'assez loin en mer. Une anse, aujourd'hui comblée, lui permettait d'entretenir une marine nombreuse. Le temple couronnait la hauteur, et quelques débris de muraille en indiquent encore l'emplacement [3]. » Le nom phénicien de Gebal (גבל) est transcrit *Goublou*, *Goubli*, *Gubla*, sur les tablettes assyriennes d'El-Amarna [4]. Lorsque l'hellénisme eut envahi la Syrie, les Grecs substituant, dans leur prononciation vulgaire, un *b* au *g*, formèrent le mot *Byblos* (βύβλος), de *Gyblos* ou *Goublos* [5]. Bien que le nom de *Byblos* soit le seul que connaissent les auteurs classiques et même la numismatique de l'époque romaine (ΒΥΒΛΙΩΝ), le nom de *Gebal*, גבל, est celui que donnent les monnaies autonomes et il a persisté sur les lieux jusqu'à nos jours.

Le caractère sacré de Gebal est attesté par les monnaies de l'époque des Séleucides et de l'époque romaine qui portent en légende, d'abord לגבל קדשת, *de Gebal la sainte*, puis ΙΕΡΑΣ ΒΥΒΛΟΥ. Parfois sur ces pièces le type est un dieu muni de six ailes, sans doute El ou Elioun, le fondateur de la ville, assimilé au Cronos grec [6]; parfois les monnaies ont pour type le temple fameux d'Astarté, la Baalat de Gebal [7]. Astarté fut, par Elioun, mère de Thammouz ou Adonis dont le culte à Gebal fut si célèbre, même à l'époque hellénistique [8].

Cinyras, père d'Adonis et l'ancêtre de la race phénicienne, résidait à Gebal [9], et ses descendants furent rois de cette ville, mais

1. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1891, p. 385 et suiv.; *Mélanges numismatiques*, 1re série, p. 91, 224 et 241 à 247; J. Rouvier, *Le monnayage alexandrin d'Arados*, dans la *Rev. numism.*, 1900, pp. 36 et 137.

2. Et. de Byz., s. v° Βύβλος.

3. G. Maspero, *Hist. anc. de l'Orient classique*, t. II, p. 172; cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 153-174; J. Rouvier, *Gebal-Byblos, son histoire et sa nécropole*, Conférence donnée à Beyrouth le 23 mars 1899 (in-8°).

4. Bezold et Budge, *The Tell el Amarna Tablets in the British Museum*, p. 148; les Egyptiens, nous informe M. Maspero (*loc. cit.*), transcrivaient *Koupna*, *Koupouna*.

5. C'est de la même façon, remarque Renan (*Mission de Phénicie*, p. 153) que le β se substitua au γ dans βλέφαρον pour γλέφαρον, *paupière*.

6. E. Babelon, *Les Perses achéménides*, pl. XXVII, fig. 4 à 7.

7. E. Babelon, *op. cit.*, pl. XXXII, fig. 11 et 12. Sur cette *baalat* de Gebal et son temple, voir G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 68 et 248; *C. Inscr. Semit.*, t. I, p. 5.

8. Strabon, XVI, 2, 18; Movers, *Die Phönizier*, p. 191 à 252; 542 à 545, etc.; Fr. Lenormant, *Il mito di Adone-Thammouz* (Florence, 1878, in-4°); G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 174.

9. Strabon, XVI, 2, 18.

on ne connaît pas leurs noms. Même encore pour l'époque perse on ne peut que mentionner quelques-uns des rois de Gebal et la numismatique est, sur ce point, la principale source historique. Pourtant, la stèle fameuse de Iehawmelek en mentionne deux dont les monnaies n'ont pas été retrouvées jusqu'ici : Iehawmelek (יהומלך) et son grand-père [Adom]melek. L'inscription ne donne pas le titre de roi à Ia[har]baal, fils d'Adommelek et père de Iehawmelek. Sur sa stèle, Iehawmelek a le costume perse; il est coiffé de la tiare cylindrique pareille à celle que porte l'effigie royale sur quelques bronzes de Straton III, roi de Sidon. Son geste et celui de la déesse assise devant lui rappellent les deux personnages énigmatiques que nous avons rencontrés sur des statères du satrape Datame.

S'il n'existe pas de monnaies de Iehawmelek ni de son grand-père Adommlek », nous devons ajouter qu'on ne sait même pas à quelle époque vivaient ces deux princes [1]. Les monnaies les plus anciennes (nos 858 à 862) sont d'un roi inconnu, contemporain d'Evagoras Ier de Salamine [1]. L'hippocampe sous la galère a une tête de griffon, comme sur les plus anciennes pièces d'Arados; au revers, le vautour dévore un bélier, peut être par allusion au bélier chypriote d'Evagoras.

Les monnaies qui viennent ensuite sont d'un style plus récent et cessent d'être anépigraphes. Mais des quatre rois dont les noms se lisent sur ces pièces, un seul est connu historiquement : c'est Ainel, que les Grecs appelaient Ἔνυλος [2]; il régnait à Gebal en 333 (nos 873 et suiv.).

Puisqu'Ainel était contemporain d'Alexandre, on doit le considérer comme le dernier qui ait battu monnaie, car, après le passage du conquérant macédonien, les rois de Gebal n'ont certainement pas continué à monnayer à leur nom personnel [3].

Les monnaies d'Ainel et d'Azbaal peuvent se confondre, quand le nom n'est pas entièrement lisible ; elles sont de même style et aux mêmes types ; leurs noms commencent l'un et l'autre par un ע. Il y a donc impossibilité de classer à l'un plutôt qu'à l'autre les pièces qui portent en abrégé ג. מ. ע ou ג. ע (nos 877, 878). L'identité de style nous porte à placer Azbaal immédiatement avant Ainel. Par suite, Adramelek prendra place avant Azbaal et règnera vers l'an 350 avant notre ère.

Quant à Elpaal, le style de ses monnaies (nos 863 à 867) ne permet pas d'hésiter à le classer avant les trois autres. Le nom phénicien אלפעל est connu dans la Bible [4]. La lettre פ dans le mot אלפעל, est retournée,

1. Six avait adopté l'hypothèse erronée de J. Wellhausen d'après laquelle le roi de Byblos Iehawmelek serait le personnage qui figure, sous la forme grecque Ἰωμίλκος, parmi les rois et les stratèges qui enrichirent de leurs dons le sanctuaire d'Apollon à Délos, et dont les noms nous sont conservés dans les inventaires épigraphiques publiés par M. Homolle (Six, *L'ère de Tyr*, dans le *Numism. Chronicle*, 1886, p. 97 et suiv.). Mais M. Homolle a établi (*Revue archéol.*, 1887, 3e sér., t. X, p. 47 et suiv.) que le Ἰωμίλκος des inscriptions déliennes, dont le nom revient dix-sept fois et sans jamais être accompagné du titre de roi, est un Carthaginois, qualifié même dans un texte : Ἰωμίλκου Καρχηδονίου, et qu'il s'agit probablement de l'ambassadeur carthaginois honoré à Athènes de la proxénie dans les dernières années du IVe siècle.

1. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 440, nos 9 et 9 *a*.

2. Arrien, II, 20, 1.

3. Cependant Six a voulu placer après Ainel les rois Azbaal et Adramalek. Six, dans le *Numismatic Chronicle*, 1877, N. S., t. XVII, p. 180-181.

4. I Chron., VIII, 11-18.

sous cette forme ϱ, de sorte qu'on pourrait être tenté de lire אלגעל.

Le système de taille des monnaies des rois de Gebal est tout différent de celui d'Arados. C'est le système appelé phénicien par les uns, gréco-asiatique par d'autres, et qui s'identifie avec celui que nous avons dénommé *milésiaque* parce que, en Asie-Mineure c'est à Milet, avec des divisions spéciales, que nous en avons constaté la plus ancienne application [1]. A Gebal, ce système a pour étalon un tétradrachme normal de 14 gr. 30 ; une drachme de 3 gr. 62 ; on frappe en abondance le tri-hémiobole de 0 gr. 90, et plus rarement l'hémi-obole de 0 gr. 30.

1. — *Roi incertain* (de 410 à 374 environ).



N° 858.

858. — Galère phénicienne voguant à gauche, la proue terminée en tête de cheval, la poupe ornée de l'aplustre ; elle est montée par trois hoplites casqués et armés de boucliers ronds. Sous la galère, un hippocampe ailé au galop, à gauche ; il a une tête de griffon cornu, et sa queue sinueuse est armée d'un double dard comme celle du scorpion. Grènetis.

℞. Vautour en relief, debout à gauche sur un bélier gravé en creux, accroupi et détournant la tête. Grènetis.

AR 28 ; tétradr. phénicien, 13 gr. 89 (*Athènes*) ; — autre, 13 gr. 67 (*V*) [2].

859. — Même description.

AR 17 ; drachme phénicienne, 3 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 11.**

860. — Autre exemplaire ; variété de coin, 3 gr. 37 (*Luynes*).

1. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 267.

2. Feuardent, *Monnaies des rois d'Egypte*, *Coll. Demetrio*, p. 3, n° 1 et pl. XI, 1 ; duc de Luynes, *Numism. des satrapies*, p. 93, n° 46 et pl. XVI, 46 ; Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, 1901, p. 38, n° 630. C'est sur ce statère, les trioboles suivants qu'on a cherché autrefois à retrouver, au revers, les éléments du nom du satrape d'Egypte Aryandès qui, d'après Hérodote (IV, 166) aurait été mis à mort par Darius Ier fils d'Hystaspe pour avoir fabriqué une monnaie d'argent de meilleur aloi que celle du grand Roi. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 6.

861. — Même galère terminée par une tête de cheval voguant à gauche, et montée par un seul hoplite; dessous, un hippocampe à gauche.

℞. Vautour à gauche, en relief, sur un bélier incus, détournant la tête

Æ 10; trihémi-obole phén., 0 gr. 84 (*Six*) [1].

862. — Même description (sans l'hippocampe).

Æ 7 ; hémi-obole phén., 0 gr. 27 (*B*) [2].

2. — *Elpaal* (vers 360 av. J.-C.).

863. — Même galère phénicienne montée par des hoplites ; dessous, un hippocampe ailé avec une tête de cheval (et non plus de griffon) ; sous l'hippocampe, un murex.

℞. [𐤀𐤋]𐤐𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊𐤂𐤁𐤋 (אלפעל מלך גבל, *Elpaal, roi de Gébal*). Lion en relief, à gauche, dévorant un taureau, à gauche dont le corps est gravé en creux et la tête en relief. Cercle au pourtour.

Æ 24 ; tétradr. phénicien, 14 gr. 35 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 12.**

864. — Autre exemplaire. Variété de coin ; on lit bien : 𐤀𐤋𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊[𐤂𐤁𐤋].

Æ 24 ; tétradr. phén., 14 gr. 12 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 13.**

865. — Même descr. ; la légende est seulement 𐤀𐤋𐤐𐤏𐤋 (אלפעל, *Elpaal*).

Æ 16; dr. phén., 3 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 14 et 15** ; — 3 gr. 57 (*P*).

866. — Variété, avec la légende en deux lignes : 𐤀𐤋𐤐𐤏𐤋 / 𐤌 (אלפעל | מ).

Æ 16; drachme phén., 3 gr. 51 (*B*) [3].

867. — Même galère montée par deux hoplites; dessous, un hippocampe.

℞. Lion en relief, tourné à gauche et dévorant un taureau accroupi, à gauche, dont le corps est gravé en creux et la tête seule en relief. Grènetis.

Æ 10 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 87 et 0 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 16, 17 et 18.**

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 440, n° 9.
2. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 441, n° 9 *a*.
3. Imhoof-Blumer, p. 442, n° 10 et pl. II, 16 ; cf. Rouvier, *Journ. int.*, 1901, p. 39, n° 635.

3. — *Adramelek* (vers 350 av. J.-C.).

868. — Même galère montée par deux hoplites; dessous, un hippocampe. Sous la galère, les lettres 𐤀𐤍 (אן). Grènetis.

℞. 𐤀𐤃𐤓𐤌𐤋𐤊𐤌𐤋𐤊𐤂𐤁𐤋 (אדרמלך מלך גבל, *Adramelek, roi de Gébal*). Lion tourné à gauche et dévorant un taureau accroupi, à gauche. Grènetis.

Æ 11; trihémi-obole phén., 0 gr. 68 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 19.**

869. — Variété. Au droit, sous la galère, les lettres 𐤀𐤃 (אד, initiales de *Adramelek*).

Æ 11; trihémi-obole phén., 0 gr. 76 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 20.**

870. — Variété; au droit, sous la galère, 𐤀𐤊 (אך = א[דרמל]ך) (*B*)[1].

4. — *Azbaal* (vers 340 av. J.-C.).

871. — Même galère montée par trois hoplites voguant à gauche; dessous, un hippocampe au galop, à gauche, et le murex. Grènetis.

℞. 𐤏𐤆𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊𐤂𐤁𐤋 (עזבעל מלך גבל, *Azbaal, roi de Gebal*). Lion tourné à gauche et dévorant un taureau accroupi à gauche. Grènetis.

Æ 27; tétr. phén., 13 gr. 27 et 13 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 21 et 22**[2].

872. — Même galère montée par deux hoplites, voguant à gauche; dessous, un hippocampe au galop, à g.; sous la galère, 𐤏𐤆 (עז), initiales de *Azbaal*.

℞. Pareil au précédent, avec la même légende.

Æ 11; trihémi-obole phén., 0 gr. 82 et 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 23.**

5. — *Ainel* (*Enylos*) (mentionné en 333 av. J.-C.).

873. — Galère phénicienne voguant sur les flots, à gauche, la proue terminée en tête de lion, la poupe ornée de l'aplustre; elle est montée par trois hoplites casqués et armés de boucliers ronds; dessous, un hippocampe ailé, galopant à gauche, et un murex. Grènetis.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.* p. 441, n° 12.

2. M. de Vogüé, *Rev. numism.*, 1856, p. 217-219.

℞. 𐤀𐤉𐤍𐤋𐤌𐤋𐤊𐤂𐤁𐤋 (אינל מלך גבל, *Ainel, roi de Gébal*). Lion tourné à gauche et dévorant un taureau accroupi à gauche. Grènetis.

Æ 26 ; tétradr. phén., 13 gr. 56 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 24.**

874. — Variété. Au revers, sous le ventre du lion, la croix ansée ☥ ; le même signe est répété sur la cuisse du taureau.

Æ 27 ; tétradr. phén., 13 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 25.**

875. — Variété. Au revers, sous le ventre du lion, la croix ansée ☥ ; dans le champ, à droite, derrière le taureau, la lettre 𐤏 (ע).

Æ 29 ; tétradr. phén., 13 gr. 06 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 26.**

876. — Même galère montée par deux hoplites ; dessous, un hippocampe.

℞. Même légende. Lion dévorant un taureau, à gauche. Grènetis.

Æ 12 ; trihémi-obole, 0 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 27.**

Ainel ou *Azbaal ?*

877. — Même galère montée par deux hoplites ; dessous, un hippocampe.

℞. 𐤏𐤌𐤂 (ע.מ.ג, *Azbaal* ou *Ainel, roi de Gébal*). Lion dévorant un taureau, à gauche ; sous le ventre du lion, la croix ansée ☥. Grènetis.

Æ 10 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 67 (*Luynes*).

878. — Variété. Au revers, en légende, 𐤏𐤂 (ע.ג, *Azbaal* ou *Ainel. Gebal*).

Æ 11 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 77 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 28.**

6. — *Monnaies de rois incertains.*

879. — Même galère montée par deux hoplites ; dessous, un hippocampe.

℞. 𐤂𐤋 (גל, *Gebal*). Lion dévorant un taureau, à gauche, comme ci-dessus.

Æ 11 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 29.**

880. — Variété de coin ; 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXVII, fig. 30.**

881. — Même droit.

℞. Griffon ailé, assis à gauche, levant une patte de devant. Grènetis.

Æ 8 ; hémi-obole phén., 0 gr. 39 (*Luynes*) **Pl. CXVII, fig. 31.**

882. — Sphinx (ou griffon ?) assis à gauche, la tête surmontée du schkent.
℞. Lion ; cercle de grènetis.
Æ 8 ; obole phén., 0 gr. 60 (*Rouvier*).

883. — Même description. Æ 6 ; hémi-obole phén., 0 gr. 27 (*Rouvier*) [1].

§ IV. — Sidon.

Au temps de l'empire des Perses Achéménides, le chef suprême de la flotte phénicienne était le roi de Sidon, auquel étaient subordonnés les rois d'Arados, de Tyr et des autres villes de la Phénicie [2]. Le roi de Sidon était investi de la dignité de lieutenant du monarque achéménide. Aussi, dans l'expédition de Xerxès contre la Grèce, les navires sidoniens, sous les ordres de Tetramnestos, fils d'Anysos, sont les plus remarquables de toute la flotte perse ; Xerxès est à bord de l'un d'eux [3]. C'est le roi de Sidon qui commande les vaisseaux phéniciens alliés de Conon, à la bataille de Cnide en 394 [4]. Plus tard, au milieu du IVe siècle, quand la Phénicie tout entière se révolte contre Artaxerxès III Ochus, c'est à Tennès, roi de Sidon, successeur de Straton II, que les représentants des cités phéniciennes, rassemblés à Tripolis, confient le redoutable honneur de diriger les opérations militaires contre les satrapes Mazaios et Bélézys [5].

D'après ces indications générales, il est naturel, *a priori*, que les monnaies des rois de Sidon aient pour type essentiel la galère sidonienne ; on s'explique aussi leur abondance, ayant été destinées surtout, comme celles des satrapes perses dans les ports de la Cilicie, au paiement des équipages de la flotte. L'ensemble de ce monnayage est l'indice des efforts tentés par les monarchies orientales pour conserver l'empire de la mer que leur disputaient les Grecs.

Dans une étude spéciale publiée en 1891, j'ai réussi à déterminer les bases générales du classement des monnaies de ces puissants rois de Sidon, méconnues jusque là [6].

Bien que susceptibles de se grouper en plusieurs catégories, ces monnaies, dont les nombreuses variétés avaient été, depuis longtemps, signalées par Brandis [7], Bar-

1. Ces deux dernières pièces (nos 882 et 883) trouvées dans l'ancien port de Byblos, sont décrites d'après J. Rouvier, *Journ. int. d'arch. numism.* 1901, p. 38, nos 628 et 629.
2. Hérodote, VIII, 67, 68.
3. Hérod., VII, 96 ; 99 ; 100.
4. Diod. Sic., XIV, 79.
5. Diod. Sic., XVI, 42 et suiv.
6. E. Babelon, dans le *Bulletin de Corresp. hellénique*, t. XV, 1891, p. 293 à 320 ; *Mélanges numismatiques*, 1re série, p. 283 à 319 ; *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CLXXIX et suiv. Il n'y a pas lieu de tenir compte des objections qui m'ont été faites dans Hamdy-Bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 391.
7. J. Brandis, *Das Münz-Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 424 à 426. Berlin, in-8o, 1866.

clay Head [1], Six [2], Imhoof-Blumer [3] et enfin M. Jules Rouvier [4], sont manifestement de la même famille, offrant les mêmes types, le même aspect extérieur. Le flan est très épais ; la gravure est ordinairement d'un style lourd ; les types eux-mêmes répondent à une description peu variée. D'un côté, une galère dont la proue est ornée d'une figure de patèque et la poupe surmontée de la stylis. Tantôt, sur les pièces les plus anciennes, elle est amarrée au pied d'une forteresse, tantôt elle vogue sur les flots. Au-dessus, on relève des chiffres ou des lettres phéniciennes, quelquefois araméennes. Au revers, le roi de Perse, élevant la main droite, la paume en avant, geste de la salutation bienveillante, est debout dans un char traîné par trois ou quatre chevaux [5] ; l'aurige est dans le char à côté du Roi des rois. Sur certains groupes, suit à pied, derrière le char, un

1. Barclay V. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 32 à 44 et pl. II et III ; cf., du même, *Historia numorum*, p. 670 à 672.

2. J.-P. Six, dans le *Numismatic Chronicle*, 1877, p. 209 et suiv., et 1884, p. 146 et suiv.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 447 et 448.

4. J. Rouvier, dans le *Journal international d'archéologie numismatique* d'Athènes, t. V, 1902 et t. VI, 1903 ; aussi, *Rev. numism.*, 1902, p. 242 et s.

5. Les auteurs varient sur le nombre des chevaux ; d'après le nombre des jambes qu'on voit sur certains exemplaires on doit admettre un quadrige d'une manière générale ; mais la représentation étant très conventionnelle, on ne distingue le plus souvent que le profil de trois chevaux et quelquefois de deux chevaux seulement, si j'en juge d'après les exemplaires qui me sont passés par les mains et sur lesquels les détails de l'attelage étaient suffisamment reconnaissables. Sur les particularités du char royal et de l'attelage, il faut consulter surtout une étude récente de M. Studniczka, dans *Jarhbuch d. deut. arch. Instituts*, t. XXII, 1907, p. 191 ; cf. le *quadrige* sidonien reproduit par le même auteur, p. 189.

personnage qui tient un long sceptre terminé, à sa partie supérieure, par une tête d'animal, la gueule béante. Dans le champ, au dessus des chevaux, il y a presque toujours des caractères phéniciens ou quelquefois araméens.

Charles Lenormant [1], attribuait ces pièces à Xerxès et cherchait à reconnaître dans les types principaux une allusion à la marche triomphale de ce roi à travers l'Asie, quand il entreprit son expédition contre la Grèce. D'autres ont songé à Aryandès, le satrape égyptien mis à mort par Darius, pour avoir frappé une monnaie d'argent meilleure que la sienne [2].

Brandis classant cette série monétaire dans la IXe satrapie, qui comprenait l'Assyrie et la Babylonie, l'a répartie entre les rois de Perse, Xerxès, Artaxerxès I, Darius II, Artaxerxès II et Artaxerxès III [3]. En 1877, M. Barclay Head déclare qu'il est difficile de dire si ces monnaies perses ont été frappées dans les villes de la côte de Phénicie, ou si elles doivent être, au moins en partie, attribuées aux villes de l'intérieur de la Syrie et de la vallée de l'Euphrate. Avec beaucoup d'hésitation il propose d'en donner quelques-unes à Thapsaque et les autres à Tyr [4]. Mais dix ans plus tard, le même savant, tout en classant ces monnaies sous la rubrique de Sidon, les considère comme frappées à Tripolis dans le quartier de cette ville qui appartenait

1. *Trésor de numismatique et de glyptique. Rois grecs*, p. 138.

2. Herod., IV, 166 ; F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, II, p. 6 ; B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 36 ; E. Babelon, *Mélanges numism.*, 2e série, p. 94 et *Rev. numism.*, 1892, p. 286.

3. J. Brandis, *Das Münz-Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 226, 424 à 426.

4. B. Head, *Lydia and Persia*, p. 33 et 43.

aux Sidoniens [1]. En ceci, d'ailleurs, M. Head ne fait que se ranger à l'opinion de Six qui, en 1884, avait proposé l'attribution à Tripolis. Selon le savant hollandais les plus anciennes de nos monnaies appartiendraient au satrape de Syrie Bélésys ; celles qui portent le nom de Mazaios auraient été frappées par ce dernier à Tripolis. Enfin M. Imhoof-Blumer s'est contenté de ranger toute cette série monétaire parmi les *incertaines* de la Phénicie [2]. Je n'insiste pas davantage sur ces hypothèses qui n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif.

Le système de taille des monnaies des rois de Sidon mérite d'attirer l'attention d'une manière toute particulière. Tandis qu'à Gebal nous avons eu un système phénicien portant le tétradrachme à 14 gr. 30 ce qui donnait un octodrachme théorique (non frappé) de 28 gr. 60, à Sidon, nous avons au contraire l'émission de l'octodrachme et on ne rencontre point le tétradrachme. Mais l'octodrachme sidonien a primitivement un poids étalon maximum de 28 gr. 32. Cet étalon est celui du v[e] siècle ; il persiste dans la taille des monnaies sidoniennes jusqu'au règne d'Abdastoret II en 373. A partir du règne d'Abdastoret II ou Straton II le Philhellène, il est subitement réduit, et l'octodrachme sidonien ne pèse plus normalement que 25 gr. 76 jusqu'à Alexandre. Voici donc le tableau des deux systèmes phéniciens appliqués successivement à la taille des monnaies des rois de Sidon :

	A — de 475 à 372	B — de 372 à 332
Octodrachme (4 sicles)	28 gr. 32	25 gr. 76
Tétradrachme (2 sicles)	14 gr. 16	12 gr. 88
Didrachme (sicle)	7 gr. 08	6 gr. 44
Drachme (demi-sicle)	3 gr. 54	3 gr. 22
Trihémiobole	0 gr. 88	0 gr. 80
Obole	0 gr. 59	0 gr. 54
Hémiobole	0 gr. 29	0 gr. 26

1. *Roi incertain*

vers 475 av. J.-C.

884. — Galère sidonienne avec un rang de rameurs, surmontée d'un mât et de quatre voiles, voguant à gauche sur les flots représentés par des lignes parallèles ondulées en zigzag. Grènetis.

℞. Le roi de Perse Xerxès, debout dans un char traîné par quatre chevaux au pas à gauche ; il est coiffé de la cidaris dentelée et vêtu de la candys ; il

1. B. Head, *Historia numorum*, p. 671 ; Tripolis était l'une des résidences des satrapes perses en Phénicie (cf. Diod. Sic., XVI, 41).

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecq.*, p. 447, 448.

lève et étend la main droite ; l'aurige, dans le char à côté du roi, tient les rênes des deux mains. Au-dessus, en creux, une protomé de bouquetin. Carré creux.

Æ 30 ; octodrachme phénicien, 27 gr. 40 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 1** ; — autre ex., 27 gr. 10, fruste (*B*) [1].

885. — Galère sidonienne avec un rang de rameurs, surmontée d'un mât et de quatre voiles, et voguant à gauche sur des flots représentés par deux groupes de lignes parallèles ondulées en zigzag.

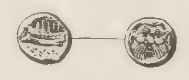
℞. Le roi de Perse, debout à droite, tirant de l'arc ; il est coiffé de la cidaris à cinq dents et vêtu de la candys ; il a un carquois sur le dos ; devant lui, en creux, une protomé de bouquetin ; derrière lui, aussi en creux, une grande tête de Bésa, barbue, de face (en partie hors du flan). Carré creux.

Æ 17 ; didrachme phén., 7 gr. 07 (*P*) **Pl. CXVIII, fig. 2** ; — autres ex., 6 gr. 75 (*L*) ; 7 gr. 06 (*Six*) ; 6 gr. 98 (*B*) [2].

886. — Même galère à la voile. Grènetis.

℞. Le roi de Perse à demi agenouillé à dr., tirant de l'arc. Carré creux.

Æ 9 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 71 (*Luynes*) **Pl. CXVIII, fig. 3** ; — autres ex., 0 gr. 83 (*L*) ; 0 gr. 82 (*B*) [3].



N° 887.

887. — Même galère à la voile. ℞. Tête de Bésa, de face.

Æ 7 ; hémi-obole phén., 0 gr. 31 (*Rouvier*) [4].

888. — Galère sidonienne, avec une seule voile triangulaire. Grènetis.

℞. Le roi de Perse debout à droite et tirant de l'arc, le carquois sur le dos, une ceinture autour des reins ; champ concave.

Æ 16 ; didrachme phén., 6 gr. 35 (*V*) **Pl. CXVIII, fig. 4** [5].

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 32, et pl. II, 1 ; *Hist. numor.*, p. 671 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 447, n° 48 ; *Choix*, pl. VII, n° 229 ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 200, n° 1 ; Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, t. V, 1902, p. 99, n° 1077 ; *Rev. num.*, 1902, p. 323.

2. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 100, n° 1078 ; *Rev. num.*, 1902, p. 324 et pl. VIII, 5.

3. Rouvier, *Journal int.*, 1902, p. 100, n° 1079 ; *Rev. num.*, 1902, p. 324.

4. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 100, n° 1080 ; *Rev. num.*, 1902, p. 324 et pl. VIII, 7.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 448, n° 50 et pl. J, 9 ; Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 100, n° 1081 ; *Revue num.*, 1902, p. 326 ; E. Babelon, *Perses Achem.*, Introd., p. CLXXXIII, fig. 78.

Les monnaies de ce premier groupe étant anépigraphes, il sera toujours difficile de les attribuer à un roi déterminé. Cependant, comme elles sont d'un style ancien et qu'elles comptent parmi les premières monnaies qui aient été frappées en Phénicie, on peut croire qu'elles remontent sinon à Tétramnestros, fils d'Anysos, le chef de la flotte phénicienne dans l'expédition de Xerxès en Grèce [1], du moins à son successeur immédiat, inconnu dans l'histoire.

Il n'est pas sûr que l'hémistatère n° 888, appartienne au même groupe que les n° 884 à 887 ; cette pièce paraît moins ancienne par son poids et son style.

2. *Rois incertains*
(milieu et 2e moitié du Ve siècle).

889. — Galère sidonienne avec un rang de rameurs et sans voile, amarrée au pied d'une forteresse crénelée et flanquée de cinq tours ; à l'exergue, deux lions se dirigeant en sens inverse. Cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse debout dans son char traîné par quatre chevaux au galop à gauche ; il est coiffé de la cidaris à cinq dents et vêtu de la candys ; il lève et étend la main droite ; l'aurige est dans le char à côté du roi et tient les rênes des deux mains. Sous les chevaux, le cadavre d'un bouquetin incus.

Æ 29 ; octodrachme phén., 28 gr. 05 (*P*) **Pl. CXVIII, fig. 5 ;** — autre ex., 28 gr. 25 ; 28 gr. 07 à 26 gr. 90 [2].

890. — Même galère amarrée au pied d'une forteresse ; sous la poupe de la galère, traces de lettres ([lettres phéniciennes]..?) ℞. Pareil au précédent.

Æ 31 ; octodrachme phén., 27 gr. 63 (*Luynes*) **Pl. CXVIII, fig. 6 ;** — autre ex., 28 gr. 01 (*B*) ; 28 gr. [3].

891. — Galère sans voiles, amarrée au pied d'une forteresse flanquée seulement de quatre tours ; à l'exergue, deux lions bondissant en sens inverse. Grènetis.

℞. Le roi de Perse debout luttant contre un lion ; il est coiffé de la cidaris crénelée et vêtu de la candys ; de la main droite baissée il brandit le poignard

1. Hérodote, VII, 98.
2. Rouvier, *Journ. intern. d'arch. numism.*, 1902, p. 100, n° 1082.
3. Sur l'ex. de Berlin, M. Imhoof a cru lire, au droit, sous la poupe, les lettres [lettres phéniciennes] (?), qui n'offrent aucun sens. J. Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, 1902, p. 101, n° 1084 et pl. V, 6.

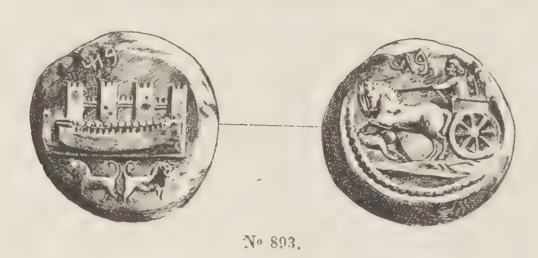
(*acinaces*); de la main gauche il saisit à bras tendu, par la crinière, un lion dressé devant lui sur ses deux pattes de derrière. Carré creux.

Æ 20; didrachme phén., 6 gr. 52 (*P*); 6 gr. 81 (*Luynes*) **Pl. CXVIII, fig. 7 et 8;** — autres ex., 6 gr. 96; 6 gr. 68; 6 gr. 34 [1].

892. — Galère sidonienne amarrée au pied d'une forteresse flanquée de cinq tours; sous la poupe, traces de lettres (𐤏𐤓 ?); à l'exergue, deux lions se dirigeant en sens inverse. Cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse debout dans son char au galop à gauche, avec son aurige; sous le bouquetin, les lettres 𐤏𐤌 ? (עמ) gravées à l'envers.

Æ 30; octodrachme phén., 27 gr. 50 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 9** [2].



N° 893.

893. — Même galère au pied d'une forteresse; au-dessus, les lettres 𐤁𐤌 (במ).

℞. Même type du roi de Perse dans son quadrige au galop à gauche; au dessus des chevaux, 𐤁𐤌 (במ).

Æ 28; octodr. phén., 28 gr. 20 (*Imhoof*) [3].

894. — Même galère au pied d'une forteresse flanquée seulement de quatre tours; à l'exergue, deux lions bondissant en sens inverse. Grènetis.

℞. Le roi de Perse debout luttant contre un lion (comme au n° 891); entre le roi et le lion, les lettres 𐤁𐤌 (במ) rétrogrades.

Æ 22; didr. phén., 5 gr. 70, les lettres rognées (*Luynes*) **Pl. CXVIII, fig. 10;** — autre ex., lettres non rognées, 6 gr. 96 (*L*) [4].

895. — Même galère amarrée au pied d'une forteresse flanquée de cinq tours; au-dessus des tours, la lettres 𐤌 (מ).

1. Rouvier, *loc. cit.*, p. 101, n° 1085 et pl. V, 5.

2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 35, et pl. II, 4; Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 102, n° 1086 et pl. V, 7.

3. Rouvier, *loc. cit.*, p. 102, n° 1087 et pl. V, 8.

4. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 36 et pl. II, 7; Rouvier, *loc. cit.*, p. 102, n° 1088.

℞. Le roi de Perse dans un char au galop à gauche, avec son aurige; au-dessus des chevaux, la lettre ꓤ (ב); à l'exergue, le bouquetin incus.
Æ 29; octodr. phén., 25 gr. 85 (*P*) **Pl. CXVIII, fig. 11** [1].

896. — Même galère au pied de la forteresse et flanquée de quatre tours; au-dessus, la lettre 𐤁 (ב).
℞. Le roi de Perse debout, luttant contre un lion; entre le roi et le lion, la lettre 𐤁 (ב). Carré creux.
Æ 22; didr. phén., 6 gr. 41 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 12** [2].

897. — Galère amarrée au pied d'une forteresse flanquée de trois tours; à l'exergue, un lion passant à gauche.
℞ Le roi de Perse debout à droite et tirant de l'arc; il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys; devant lui, en creux, une protomé de bouquetin; derrière lui, également en creux, une grande tête de Bésa, barbue, de face (en partie hors du flan).
Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CXVIII, fig. 13**; — autres ex., 0 gr. 84; 0 gr. 76; 0 gr. 67 [3].

898. — Même droit. ℞. Le roi de Perse, à demi agenouillé à droite, tenant de la main droite un javelot et de la gauche, un arc.
Æ 6; hémi-obole phén., 0 gr. 38 (*Turin*) [4].

899. — Galère amarrée au pied d'une forteresse flanquée de deux tours.
℞. Le roi de Perse à demi agenouillé à droite et tirant de l'arc.
Æ 5; hémi-obole phén. (*B*) [5].

900. — Galère amarrée au pied d'une forteresse flanquée de deux tours; à l'exergue, deux lions se dirigeant en sens inverse.
℞. La croix ansée de Tarse, ♀, dans un carré creux limité par un grènetis.
Æ 16; fourrée (*B*) **Pl. CXVIII, fig. 14** [6].

1. Rouvier, p. 103, nº 1091 et pl. V, 10.
2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 36 et pl. II, 9; Rouvier, *loc. cit.*, p. 103, nº 1092.
3. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 103, nº 1093.
4. Rouvier, *loc. cit.*, p. 103, nº 1094.
5. Rouvier, *loc. cit.*, p. 104, nº 1095.
6. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII. p. 253.

La croix ansée qui occupe tout le champ du revers de cette pièce, ne paraît pas d'habitude à Sidon. Il s'agit d'une monnaie d'imitation associant un droit sidonien et un revers de Tarse.

901. — Tête jeune, imberbe, à droite, les cheveux noués et relevés sur la nuque. Grènetis.

℞. Forteresse flanquée de trois tours séparées par deux palmiers.

Æ 15 ; drachme phén., 3 gr. 35 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 15** [1].

902. — Même tête. ℞. Forteresse flanquée de trois tours séparées par deux palmiers. A l'exergue, un bouquetin en relief.

Æ 9 ; obole phén., 0 gr. 65 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 16;** — autres ex., 0 gr. 60 ; 0 gr. 58 [2].

Les deux pièces précédentes (nos 901 et 902) ont, au droit, une tête imberbe pareille à celle que nous verrons plus loin sur des pièces classées à Gaza : l'attribution à Sidon n'est pas certaine.

L'ensemble des monnaies que nous venons de décrire (nos 889 à 902), appartient à la série des rois de Sidon qui régnèrent depuis le milieu du ve siècle jusque vers 390. Mais il est d'autant plus impossible de faire à chaque roi sa part, que les historiens ne nous ont pas transmis leurs noms. Quant aux monnaies, les unes sont anépigraphes; d'autres ont des légendes trop incertaines pour qu'on puisse en tirer parti historiquement. Les seules légendes certaines sont les suivantes :

𐤌𐤁𐤏 (בםע), sur les nos 893 et 894.

𐤌𐤁 (במ), sur le no 895.

𐤁 (ב), sur le no 896.

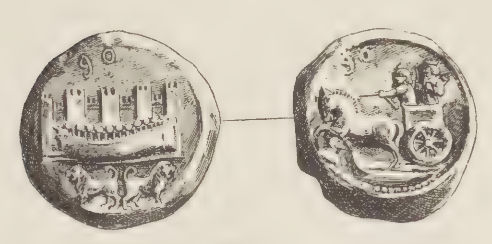
D'après ce que nous constaterons plus loin, il paraît certain que ces lettres représentent des noms de rois, mais il serait à peu près vain de chercher à justifier les interprétations qu'on en pourrait donner. A titre de conjecture, et en s'appuyant sur l'onomastique des rois sidoniens postérieurs, il est possible que בםע doive s'interpréter par *Bodastoret melek*.

Quant à la lettre ב, sur le no 896, elle est probablement l'initiale du nom d'un *Bodastoret* ou *Bodostor* ; dans tous les cas, la pièce ne saurait rentrer dans la série abondante des autres monnaies marquées d'un ב, que nous allons décrire ci-après. Il est probable enfin que parmi les pièces précédentes, il en est qui appartiennent au roi de Sidon, malheureusement innommé, qui en 394, combattait à Cnide sous les ordres de Conon et de Pharnabaze [3].

1. E. Babelon. *Mélanges numism.*, 1re série, p. 291 et pl. XI, 7.
2. Imhoof-Blumer, *Monn grecq.*, p. 448, no 51 ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 223, no 11 : E. Babelon, *Mélanges numism.*, 1re série, p. 291, no 10.
3. Diod. Sic., XIV, 79.

3. *Abdastoret I* (?) (*Straton I*)

vers 400 av. J.-C.



Nº 903.

903. — Même galère amarrée au pied d'une forteresse flanquée de cinq tours ; au-dessus, les lettres ᦞO עב (initiales de עבדעשתרת, *Abdastoret*).

℟. Le roi de Perse dans son quadrige au galop à gauche avec son aurige, comme au nº 892 ; au-dessus des chevaux, les lettres ᦞO (עב) ; à l'exergue, le bouquetin incus.

Æ 30 ; octodrachme phén., 27 gr. 50 (*Rouvier*) ; — autre, 26 gr. 94 (*L*) [1].

904. — Même galère au pied d'une forteresse flanquée de quatre tours ; au-dessus, les lettres ᦞO (עב).

℟. Le roi de Perse debout luttant contre un lion ; entre le roi et le lion, les lettres ᦞO (עב).

Æ 20 ; didrachme phén., 6 gr. 67 (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 17** [2].

Les lettres עב sur les nos 903 et 904 sont presque sûrement le commencement du nom de עבדעשתרת, *Abdastoret* ou *Abdastart*, que les Grecs ont transcrit par *Straton*. Nous proposons en conséquence de classer ces pièces à un *Abdastoret Ier* ou *Straton Ier*, qui est à distinguer des autres princes homonymes que nous verrons plus loin et qui ont aussi des monnaies avec les mêmes initiales ᦞO (עב).

905. — Galère phénicienne amarrée au pied d'une forteresse, flanquée de cinq tours; dans le champ, à droite, un petit personnage debout, vêtu et coiffé à l'égyptienne.

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 35 ; Rouvier, *Journ. intern.*, 1902, p. 102, nº 1089 et pl. V, 9.

2. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 36 et pl. II, 10 ; Rouvier, nº 1090.

℞. Le roi de Perse dans son char avec son aurige, au galop à gauche; derrière le char, un petit personnage vêtu et coiffé à l'égyptienne, debout à gauche; à l'exergue, les lettres 𐤌𐤏 ou 𐤁𐤏 (?).

Æ 31; octodrachme phén., 27 gr. (*L*) **Pl. CXVIII, fig. 18** [1].

Sur la phototypie de cette pièce, on ne voit point les lettres du revers; de plus, le personnage en costume égyptien, signalé à la fois au droit et au revers, n'est, lui-même pas très certain. S'il existe réellement, cette pièce est à rapprocher du groupe suivant où figure un Égyptien à pied, derrière le char du roi de Perse.

4. *Bodastoret ?* (*Bodostor*)

entre 380 et 374 av. J. C.

906. — Galère sidonienne sans voiles, garnie d'un rang de rameurs et voguant à gauche sur des flots représentés par deux groupes de lignes parallèles ondulées, en zigzag; au-dessus, la lettre 𐤁 (ב). Cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse Artaxerxès II Mnémon, debout dans un char, traîné par ~~quatre~~ chevaux, allant au pas à gauche; il est coiffé de la cidaris dentelée et vêtu de la candys; l'aurige est à côté du roi, tenant les rênes des deux mains. Derrière le char, un Égyptien coiffé du pschent et vêtu de la schenti, suit à pied, tenant de la main gauche baissée une œnochoé et de la main droite un sceptre terminé par une tête d'animal cornu, la gueule béante. Aire creuse, limitée par un cercle cordelé.

Æ 35 à 32; octodrachme phén., 28 gr. 40; 28 gr. 33; 28 gr. 04; 27 gr. et au-dessous (*P*) **Pl. CXIX, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 6** [2].

907. — Même description, mais le char du roi se dirige vers la droite.

Æ 30; octodr. phén., 25 gr., pièce fourrée [3].

908. — Galère sidonienne avec ses rameurs; au-dessus, la lettre 𐤁 (ב).

℞. Le roi Artaxerxès II Mnémon, dans son char traîné par deux chevaux au pas, à gauche; il est debout dans le char, comme ci-dessus, l'aurige à côté de lui. Cercle cordelé.

Æ 16; didr. phén., 6 gr. 75 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 7.**

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 35 et pl. II, 5; Rouvier, n° 1083.

2. Autres ex., décrits par J. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 104, n° 1096 et pl. V, fig. 11, 12, 13.

3. *Coll. de l'Université St-Joseph*, à Beyrouth; Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 105, n° 1097.

909. — Galère sidonienne avec ses rameurs; au-dessus, la lettre 𐤁.

℞. Le roi de Perse, debout à droite, un poignard à la main droite et combattant un lion qu'il saisit de la gauche par la crinière; le lion, debout sur ses pattes de derrière paraît chercher à s'enfuir à droite, en détournant la tête du côté du roi. Aire creuse.

Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 8;** — autre ex., 0 gr. 82 (*Six*) [1].

910. — Même droit (la lettre fruste).

℞. Le roi de Perse à demi agenouillé à droite, coiffé de la cidaris, vêtu de la candys et tirant de l'arc.

Æ 7; hémi-obole phén. (*Rouvier*) [2].

911. — Galère sidonienne sur les flots; en haut, la lettre 𐤁 (ב). Grènetis.

℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui; le roi est coiffé d'une tiare plate et vêtu de la candys; de la main droite baissée, il tient le poignard, et de la main gauche, il saisit le lion par la crinière; entre le roi et le lion, la lettre O (ע). Champ concave.

Æ 10; trihémi-obole phén., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 9.**

912. — Autres ex., 0 gr. 85 à 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 10, 11 et 12.**

913. — Galère sidonienne comme ci-dessus; en haut, la lettre 𐤁 (ב).

℞. Le roi de Perse luttant contre un lion, comme ci-dessus (la cidaris du roi est dentelée); entre le roi et le lion, un bucrane de face. Carré creux.

Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 13.**

914. — Galère sidonienne; en haut, la date ⁻𐤋𐤁 (*en l'an 30*). Grènetis.

℞. Le roi de Perse luttant contre un lion, comme ci-dessus; entre le roi et le lion, la lettre O (ע). Aire creuse.

Æ 10; trihémi-obole phén., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 14.**

Les monnaies qui composent le groupe que nous venons de décrire (nos 906 à 914), diffèrent essentiellement de celles des groupes précédents. Il n'y a plus de forteresse au second plan derrière la galère, ni de lions à l'exergue. Au droit, est la lettre phénicienne ב; au revers, pour la première fois, on voit un suivant derrière le char du

1. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 105, n° 1099.

2. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1099 *bis*.

Roi des rois, et ce personnage est un Égyptien, comme l'indiquent, sans qu'on puisse s'y méprendre, son sceptre [1], son costume, sa coiffure, son attitude, sa carrure d'épaules, ses hanches serrées. Le style des pièces est, la plupart du temps, d'une remarquable finesse de gravure. Souvent, la tranche, au lieu d'être à arêtes vives, comme dans les autres groupes des monnaies sidoniennes, est au contraire arrondie; toute trace de carré creux a disparu. On trouve assez fréquemment ces pièces en Égypte aussi bien qu'en Phénicie et sur la côte méridionale de l'Asie-mineure [2]. Ces particularités, et surtout la présence de l'Égyptien derrière le char, nous ont fait penser, autrefois, que ces pièces étaient issues d'un atelier différent des autres, et nous avons proposé de chercher leur patrie en Égypte. Quant à leur place chronologique, dans cet ordre d'idées, nous l'avions fixée entre l'année 345, date à laquelle Artaxerxès III Ochus reconquit l'Égypte sur Nectanébo II, et la fin de l'année 332, date de l'arrivée d'Alexandre sur les bords du Nil. C'est la seule période, en effet, comme nous le dirons plus loin, durant laquelle les rois Achéménides redevinrent les tranquilles possesseurs de l'Égypte [3]. Dans la lettre ב, nous proposions de reconnaître l'initiale de l'eunuque Bagoas, d'origine

1. Sceptre à tête d'animal cornu, la gueule béante : nous le retrouverons sur les monnaies sidoniennes postérieures. Suivant les exemplaires ou en se fondant sur certaines variétés représentées sur les monuments égyptiens, on a décrit : sceptre à tête de coucoupha, de huppe, de chacal, de gerboise, de lévrier. G. Maspero, *Hist. anc. de l'Orient classique* (illustrée), t. I, p. 264 et 265, note 2.

2. Trouvaille d'Égypte. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 243.

3. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient* (4e éd., 1886), p. 655-657.

égyptienne, qui joua un rôle important dans les événements auxquels nous venons de faire allusion : « Bagoas, dit Diodore, homme entreprenant et audacieux, en qui le roi avait la plus grande confiance, avait sous son commandement les Grecs, sujets du roi, une multitude de barbares et un certain nombre de vaisseaux [1]. »

Bagoas occupa Péluse, prit Bubaste et, malgré la présence d'Artaxerxès lui-même, on doit reconnaître, d'après le récit des historiens, que ce fut Bagoas, aidé de Mentor le Rhodien, qui fit la conquête de l'Égypte et la pacifia, avant que Pherendatès fût appelé à la gouverner, c'est-à-dire après le départ d'Ochus et de Bagoas pour Babylone, en 343 [2].

De récentes trouvailles monétaires faites en Syrie ont permis à MM. Six et Rouvier de reprendre de plus près notre étude. Ces savants ont cru pouvoir affirmer que le groupe des monnaies au ב appartient à Sidon tout aussi bien que les autres, et que le suivant Égyptien, derrière le char royal, peut s'expliquer par différents épisodes de l'histoire de Sidon elle-même.

La lettre ב est vraisemblablement, comme l'a conjecturé Six, l'initiale du nom royal בדעשתרת, *Bodastoret*, *Bodastart*, que les Grecs ont transcrit *Bodostor* (βοδόστωρ). Des inscriptions phéniciennes mentionnent un ou deux rois de Sidon du nom de Bodastoret. Dans l'une d'elles, la filiation du *Bodastoret* (בדעשתרת) qui s'y trouve nommé, n'est pas indiquée [3] : il est impossible de dire si ce prince est, ou non, celui qui est représenté sur nos monnaies par la lettre ב. Quant aux

1. Diod. Sic., XVI, 47 et suiv.

2. Maspero, *op. cit.*, p. 660.

3. *C. I. Semit.*, t. I, p. 21, n° 4.

dédicaces du temple d'Eschmoun, découvertes depuis peu, le prince qui les fit rédiger est Bodastoret, petit-fils d'Eschmounazar II. Quelle que soit la place chronologique qu'on assigne à la dynastie d'Eschmounazar, on peut affirmer que ce Bodastoret n'est pas le personnage représenté par la lettre ב de nos monnaies. Si c'était lui, en effet, on ne s'expliquerait pas l'absence de monnaies aux initiales des autres princes de la dynastie eschmounazarienne [1]. Tout ce que nous pouvons donc inférer de ces textes épigraphiques, c'est que la présence, à quelque époque que ce soit, du nom *Bodastoret* dans l'onomastique traditionnelle de la famille royale de Sidon, donne un sérieux appui à l'interprétation de la lettre ב sur nos monnaies par *Bodastoret*.

Six a proposé de placer le Bodastoret des monnaies entre 357 et 353 environ [2]. Le roi d'Égypte qui suit le char royal serait Tachos. En 361, dit le savant hollandais, « Tachos avait pris l'initiative contre les Perses et s'était avancé en Phénicie à la tête d'une armée imposante; mais, trahi par les siens et abandonné par Agésilas, il se réfugia d'abord à Sidon, chez Straton; puis, voyant que cet asile n'était pas assez sûr, il prit le parti de se rendre à la cour de Perse et de se soumettre au Grand Roi [1]. Il fut bien accueilli par Ochus, qui commandait alors l'armée au nom de son père, et il demeura chez lui le reste de ses jours. C'est donc Tachos qui suit le char du roi Ochus et les monnaies, sur lesquelles il est représenté, sont à intercaler entre celles de Straton et celles de Tennès [2] ».

Quant au roi de Sidon Bodastoret, Six suppose qu'il a dû être fils de Straton le Philhellène et lui succéder.

La thèse de Six n'est pas recevable pour les raisons suivantes :

1° Du moment qu'on classe à Sidon les monnaies au ב, leur poids interdit de les placer après Straton II le Philhellène [3]. En effet, à partir de ce prince, les quadruples sicles pèsent, normalement, non plus 28 gr. 32 mais 25 gr. 76. Il est inadmissible qu'on ait momentanément abandonné le poids fort, sous Straton II, pour le reprendre après lui sous Bodastoret, et revenir ensuite au système inauguré sous Straton. Non! les monnaies au ב, comme l'a bien vu M. Rouvier, se rattachent directement, par leur poids de 28 gr. 32, aux séries sidoniennes antérieures à Straton II le Philhellène [4].

2° La présence d'un Egyptien en costume national, derrière le char du Roi des rois, ne peut être interprétée que comme une

1. On sait que la dynastie d'Eschmounazar comprend, dans l'état actuel des découvertes, les princes suivants : Eschmounazar Ier, Tabnit, Eschmounazar II et son petit-fils Bodastoret ou Bodostor. Sur cette dynastie et le nom du dernier roi, voyez surtout le commentaire de M. Clermont-Ganneau relatif aux nouvelles dédicaces phéniciennes du temple d'Eschmoun à Sidon. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VI (1905), p. 337 et suiv., R. Dussaud, dans la *Revue archéologique*, 1905, I, p. 1 à 23.

2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 334.

1. Diod. Sic., XV, 92; Ælien, *Var. hist.*, V, 1; cf. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 164-168; Wiedeman, *Geschichte Aegyptens*, p. 710; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 650.

2. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 335-336.

3. Il n'y a pas lieu, par conséquent, de songer à attribuer ces pièces au satrape Bélésys, hypothèse qui m'a un instant séduit. Bélésys est signalé par Diodore (XVI, 42) comme ayant, de concert avec Mazaios, vainement cherché à réprimer la révolte du roi de Sidon Tennès vers 351-350.

4. J. Rouvier, *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1902, p. 104; *Rev. numism.*, 1902, p. 246 à 249.

allusion à la conquête de l'Égypte par Artaxerxès II Mnémon : nous ne saurions voir ici le roi égyptien vaincu et détrôné, Tachos qui ne réussit jamais à rentrer en Égypte.

Bref, pour expliquer notre type monétaire, il faut chercher, dans l'histoire de l'Égypte antérieure à Straton le Philhellène, un épisode qui nous montre l'intervention, couronnée de succès, du roi de Perse dans la vallée du Nil.

Or, nous savons que sous le règne de Nectanebo I[er] (*Nekhtharhibi*), Artaxerxès II Mnemon entreprit de reconquérir l'Égypte, perdue pour les Perses depuis Xerxès. Après avoir réglé les affaires de Chypre avec Evagoras I[er] en 383, Artaxerxès songea au roi d'Égypte qu'il considérait comme un vassal rebelle. Dès l'an 480, il prépara une expédition dont il confia la direction au satrape Pharnabaze. Nectanébo, de son côté, fit appel, pour défendre son indépendance, au talent de l'Athénien Chabrias qui convertit le Delta en un véritable camp retranché. On ne connaît pas bien les péripéties de cette longue guerre qui paraît, d'après les recherches critiques de Judeich, devoir être partagée en trois périodes [1]. La troisième période comprend les années 375-374 : Artaxerxès veut en finir avec l'Égypte. Il rassemble à Aco en Palestine, toutes ses forces de terre et de mer dont il confie, de nouveau, le commandement à Pharnabaze auquel vient se joindre l'Athénien Iphicrate. Après de longues tergiversations, l'armée perse est prête enfin à envahir l'Égypte : elle se composait de 200,000 hoplites, sans compter 20,000 mercenaires; il y avait en outre 300 trières, 200 galères à trente rames et de nombreux bateaux de transport [1]. Au printemps de 374, on envahit l'Égypte par terre et par mer [2]. La forteresse qui barrait la bouche Mendésienne du Nil est emportée d'assaut; la route de Memphis était ouverte. Pharnabaze ne sut pas écouter les conseils d'Iphicrate ; il tergiversa, voulut attendre les derniers corps de l'armée perse. Bientôt, la crue du Nil sauva l'Égypte en forçant les Perses à se retirer.

Nous n'avons pas besoin d'entrer dans de plus amples détails : on les trouvera chez tous les historiens. Pour nous, les abondantes monnaies aux types sidoniens marquées d'un ב au-dessus de la galère ont été frappées au cours des événements que nous venons de résumer. Elles représentent les dépenses faites pour les formidables armements d'Aco, la solde des troupes de terre et de la flotte. Puisqu'elles ne portent pas le nom du satrape, chef de l'armée, Pharnabaze, il est vraisemblable que le ב représente l'initiale du roi de Sidon, — peut-être un Bodastoret, — qui figurait dans l'armée perse à la tête de la flotte. Toutefois, il nous paraît non moins probable, étant donné le style particulier des pièces, qu'elles ne furent pas frappées à Sidon même, mais plutôt au quartier général de l'armée, à Aco. Les petites divisions (n[os] 911 et suiv.) si abondantes, ont au revers, un *aïn* (O = ע) qui peut être considéré comme l'initiale du nom de l'atelier, 𐤅𐤊𐤏 (עכו, *Aco*) [3].

1. W. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, p. 160, note 3. Cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 644, et édit. illustrée, t. III, p. 756.

1. Diod. Sic., XV, 29; 41 et suiv.
2. Judeich, *op. cit.*, p. 328.
3. On sait que sur les monnaies d'Alexandre frappées plus tard dans cette ville, on a 𐤊𐤏 (עך, *Aco*). Lud. Muller, *Numism. d'Alexandre le Grand*, p. 303; Dussaud, *Rev. num.*, 1908, p. 446.

Enfin, circonstance qui confirme d'une manière éclatante la place chronologique que nous attribuons à notre groupe monétaire : sur l'obole n° 914, figure une date. Elle est d'une lecture indubitable, בʒ־, c'est-à-dire *en l'an 30* : le *beth* préfixe est l'abréviation de la formule bien connue בשנת, *en l'année*... Cette année 30 est supputée d'après les années de règne d'Artaxerxès II Mnémon qui monta sur le trône en 405 ; sa 30e année de règne tombe en 475, c'est-à-dire au milieu des préparatifs de la dernière campagne de l'armée rassemblée à Acé.

5. *Abdastoret II* (Straton le Philhellène)
de 373 à 362 av. J.-C.

915. — Galère sans voiles, comme ci-dessus. En haut le chiffre I (*an 1*).

℞. Le roi Artaxerxès II Mnémon, debout dans son char traîné par ~~quatre~~ chevaux au pas, à gauche ; il est coiffé d'une cidaris non dentelée et vêtu de la candys ; il lève et étend la main droite ; l'aurige est dans le char, à côté du roi et tient les rênes. Derrière le char, suit à pied un personnage en costume asiatique, qui tient de la main gauche une œnochoé, et de la main droite un sceptre terminé en tête d'animal, la gueule béante. En haut, dans le champ, les lettres 𐤏𐤁 (עב, initiales de עבדעשתרת, *Abdastoret*). Grènetis.

Æ 28 ; octodrachme phén., 25 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CXIX, fig. 15 ;** — autre, 25 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CXIX, fig. 16 ;** — 25 gr. 78 (*P*) ; 25 gr. 82 (*L*) [1].

916. — Même description ; mais au-dessus de la galère, le chiffre III (*an 3*).

Æ 25 ; octodr. phén., 25 gr. 05 (*Rouvier*) [2].

917. — Même galère et même date (*an 3*).

℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui ; entre le roi et le lion, les lettres 𐤏𐤁 (עב).

Æ 10 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 17** [3].

918. — Même galère ; au-dessus, le chiffre IIII (*an 4*).

℞. Le roi de Perse dans son char à gauche, suivi d'un personnage en costume asiatique ; dans le champ, les lettres 𐤏𐤁 (type du n° 915).

Æ 29 ; octodr. phén., 25 gr. 15 (*L*) [4].

1. Rouvier, *Journ. int. d'arch. numism.*, 1902, p. 111, n° 1135.
2. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1136.
3. Rouvier, *Journ. int.*, n° 1145.
4. Rouvier, n° 1137.

919. — Même description, mais avec le chiffre II III (*an 5*).
Æ 31 ; octodr. phén., 25 gr. 52 (*L*) [1].

920. — Même galère; au-dessus, le chiffre I IIII (*an 5*).
℞. Le roi de Perse combattant le lion ; dans le champ, ϡO (type du n° 917).
Æ 11 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. CXIX, fig. 18** [2].

921. — Même galère (sans l'étoile) ; au-dessus, le chiffre I III III (*an 7*).
℞. Le roi de Perse dans son char à gauche, avec l'aurige ; derrière le char, un suivant en costume asiatique; en haut, ϡO (עב) (type du n° 915).
Æ 28 ; octodr. phén., 25 gr. 72 (*P*) **Pl. CXIX, fig. 19** [3].

922. — Même description, mais avec le chiffre III III III (*an 9*).
Æ 29 ; octodr. phén., 25 gr. 50 et 24 gr. 65 (*Rouvier*) [4].

923. — Même description, mais avec le chiffre ⌐ (*an 10*).
Æ 26 ; octodr. phén., 25 gr. (*Rouvier*) [5].

924. — Même galère et même chiffre (*an 10*).
℞. Le roi de Perse combattant le lion ; dans le champ, ϡO (type du n° 917).
Æ 11 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 74 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 1** [6].

925. — Même galère; au dessus, le chiffre I⌐ (*an 11*).
℞. Le roi de Perse dans son char à gauche, avec l'aurige; derrière le char, un suivant en costume asiatique; en haut, dans le champ, ϡO (type du n° 915).
Æ 29; octodr. phén., 25 gr. 78 (*P*) **Pl. CXX, fig. 2** [7].

926. — Galère phénicienne, comme ci-dessus; en haut, le chiffre II⌐.
℞. Tête royale à droite, barbue, avec de longs cheveux, coiffée d'une cidaris munie de fanons qui retombent sur la nuque.
Æ 16; 3 gr. 31 (*P*) **Pl. CXX, fig. 3.**

927. — Variétés (*P*) **Pl. CXX, fig. 4 et 5** [8].

Le roi de Sidon auquel appartient le groupe que nous venons de décrire (n° 915 à 927) est historiquement connu. C'est celui que les Grecs appellent Straton (Στράτων)

1. Rouvier, *Journ. int.*, n° 1138.
2. Rouvier, n° 1146.
3. Rouvier, n° 1139.
4. Rouvier, n°s 1140 et 1141, et pl. VI, 12.
5. Rouvier, *Journ. int.*, n° 1142.
6. Rouvier, n° 1147.
7. Rouvier, n° 1143.
8. Rouvier, n°s 1121 et 1122.

qui se rendit célèbre par son philhellénisme : son ambition était de dépasser le luxe hellénique de son contemporain Nicoclès, roi de Salamine [1]. Il protégea les ambassadeurs des Athéniens et ceux-ci, par reconnaissance, rendirent un décret de proxénie en son honneur et accordèrent certains privilèges aux marchands Sidoniens abordant au Pirée [2]. On a découvert à Délos une inscription bilingue qui porte son nom [3]; en grec, ce nom est Στράτων, et dans le texte phénicien, עבדעשתרת (*Abdastoret, Abdastart*), nom dont nous avons les deux lettres initiales sur les monnaies. Le philhellénisme d'Abdastoret II porta ce prince à prendre part à la grande révolte des satrapes d'Asie-mineure contre Artaxerxès II Mnémon en 362; lors de la répression de l'insurrection, il n'échappa au châtiment que parce qu'il périt au préalable de la main de sa femme qui se suicida ensuite sur son cadavre [4]. Abdastoret II avait régné douze ans.

Les monnaies d'Abdastoret II diffèrent essentiellement de celles des rois antérieurs, et aussi de celles d'Abdastoret III que nous verrons plus loin et avec lesquelles elles ont été jusqu'ici confondues.

D'abord, au point de vue du style. Elles sont plus rondes et plus épaisses que celles de Bodastoret; les bords n'en sont pas arrondis; la gravure est loin d'avoir la même finesse et le même souci du détail, les personnages la même élégance. Le roi vassal qui suit à pied, derrière le char du grand Roi n'est plus un Égyptien, mais un Asiatique, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte par l'étude du costume : ce personnage n'est autre que le roi de Sidon. A partir d'Abdastoret II, nous trouvons régulièrement des dates sur les monnaies : ce sont des années de règne du roi sidonien et non point, comme il est aisé de le vérifier, des dates se rapportant au règne du roi de Perse. D'ailleurs, l'inscription célèbre du sarcophage d'Eschmounazar s'ajoutant à nos monnaies, atteste que les rois de Sidon avaient l'habitude de dater leurs actes officiels d'après leurs années de règne.

Enfin, remarque non moins essentielle, les monnaies d'Abdastoret II marquent, au point de vue pondéral, un changement important. Jusqu'à lui, avons-nous dit plus haut, l'octodrachme phénicien ou quadruple sicle a pesé normalement 28 gr. 32; sous Abdastoret II, ce poids est réduit à 25 gr. 76 et ce nouveau système demeurera en usage jusqu'à l'invasion d'Alexandre.

6. *Tennès*

de 355 à 351 avant J.-C.

Après la répression de l'insurrection de 362 et la mort d'Abdastoret II, que se passa-t-il à Sidon? Y eut-il un interrègne prolongé de quelques années, durant lequel

1. Théopompe, *Fragm.*, 126 (dans les *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 290; cf. Athénée, *Deipnosoph.*, XII, p. 352.
2. *C. I. Attic.*, II, n° 86; W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 198 note.
3. *C. I. Semit.*, t. I, n° 114.
4. S. Jérôme, *adv. Jovinianum*, I, 45 (*Patrol. Migne*, t. II, p. 287).

la Phénicie fut exclusivement dans la main du satrape Mazaios? On peut appuyer cette conjecture sur les monnaies de Mazaios à types sidoniens que nous verrons plus loin et qui sont précisément datées des quatre premières années du règne d'Artaxerxès III Ochus, c'est-à-dire de 359 à 355. Le règne de Tennès à Sidon aurait ainsi commencé seulement en 355. Toujours est-il que ce prince était sur le trône de Sidon peu après cette date, lorsque la Phénicie toute entière se révolta contre le roi de Perse [1]. Les révoltés se réunirent à Tripolis et confièrent au roi de Sidon Tennès le commandement de leurs forces confédérées. On commença par saccager et détruire le palais de Sidon où résidaient les rois de Perses quand ils venaient dans cette ville [2], et l'on demanda des secours à Nectanebo, roi d'Égypte. Bélésys, satrape de Syrie et Mazaios, gouverneur de Cilicie, furent envoyés contre les rebelles. Mais Tennès, aidé des Grecs commandés par Mentor le Rhodien, battit l'armée des satrapes qui furent forcés d'évacuer la Phénicie. Artaxerxès III Ochus dut se mettre en personne à la tête d'une nouvelle armée. Ce fut alors que le roi de Sidon, Tennès, pris de peur, trahissant ses alliés et sa patrie même, s'empressa d'offrir sa soumission au grand Roi qui l'accepta. Ochus feignit de pardonner; ses soldats rentrèrent dans Sidon qui fut traitée avec la dernière rigueur : tout fut incendié et détruit et la population massacrée. Après avoir assisté à ce carnage, Tennès lui-même fut envoyé au supplice : la destruction de Sidon est placée par Diodore de Sicile en 351 avant J.-C. [3].

D'après l'ensemble de ces dramatiques événements, il est naturel que nous n'ayons pas de monnaies de Tennès, au type du grand Roi dans son char, pour la fin de son règne, puisqu'il était en insurrection. Les pièces que nous allons décrire portent, en effet, avec les initiales de son nom, les années, 1, 2, 3 et 4. Si le règne de Tennès commence en 355, la 4e année, correspondant à 351, marquerait l'année du début de l'insurrection qui, en effet, est fixée à cette date par Diodore.

928. — Galère sidonienne sans voiles, avec un rang de rameurs, voguant à gauche sur des flots représentés par des lignes parallèles ondulées; on distingue le Patèque qui orne la proue, la stylis et l'aplustre à la poupe. Au-dessus, le chiffre I (*an* 1).

℞. Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus debout dans son char traîné par trois chevaux allant au pas à gauche; il est coiffé de la cidaris plate et vêtu de la candys; il lève et étend la main droite, la paume en avant; l'aurige, nu-tête, est dans le char à côté du roi, tenant les rênes des deux mains. Derrière le char, suit à pied un personnage en costume asiatique, coiffé d'une

1. Diod. Sic., XVI, 40 et suiv. Ce que dit Diodore au chapitre 40 prouve que la révolte de la Phénicie n'eut pas lieu à l'avènement d'Artaxerxès, ni même dans les premiers temps de son règne.

2. On a retrouvé récemment des ruines de ce palais perse appelé le *paradeisos*, à Sidon.

3. Diod. Sic., XVI, 41 à 45; cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 653-655.

tiare plate, tenant de la main gauche une œnochoé et de la main droite, un sceptre terminé en tête d'animal cornu, la gueule béante. Au dessus dans le champ, les lettres OՐ (תע, initiales du nom de *Tennès*). Grènetis.

Æ 27; octodr. phén., 25 gr. 50 (*L*) **Pl. CXX, fig. 6** [1].

929. — Galère sidonienne, comme ci-dessus; en haut, le chiffre I (*an* I).

℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui; le roi tient un poignard de la main droite baissée et il saisit de la main gauche la crinière du lion. Entre le roi et le lion, les lettres OՐ (תע). Carré creux.

Æ 11; tréhémi-obole phén., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXX, fig. 7.**

930. — Même description que le n° 928, avec le chiffre II (*an* II).

Æ 29; octodr. phén., 25 gr. 80 (*Six*) [2].

931. — Même description que le n° 928, avec le chiffre III (*an* III).

Æ 30; octodr. phén., 25 gr. 65 (*P*) **Pl. CXX, fig. 8**; — autre ex., 25 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 9** [3].

932. — Même description que le n° 928, avec le chiffre IIII (*an* IIII).

Æ 29; octodr. phén., 25 gr. 87 (*B*) [4].

933. — Galère phénicienne, comme ci-dessus; date fruste.

℞. OՐ (תע). Le roi luttant contre un lion, comme au n° 929.

Æ 10; trihémi-obole phén., 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 10.**

Nous n'avons pas de monnaie de Tennès postérieure à l'année 4 de son règne. En proposant, pour la première fois, de reconnaître les initiales de Tennès dans les lettres OՐ (תע), nous avons fait observer qu'il n'y avait plus lieu de maintenir le rapprochement admis antérieurement entre le nom de Tennès et le nom de Tabnit (תבנת) [5].

1. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 40 et pl. II, 18; Rouvier, *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1902, p. 109, n° 1123.
2. Rouvier, *loc. cit.*, p. 110, n° 1125.
3. Rouvier, n° 1126.
4. Rouvier, n° 1127.
5. *C. I. Semit.*, t. I, p. 20.

7. — *Le satrape Mazaios.*

Nous avons résumé plus haut la carrière mouvementée de ce satrape et décrit les nombreuses monnaies qu'il fit frapper en Cilicie, en Syrie et à Babylone (voyez ci-dessus, p. 443 à 482.

En précisant tout à l'heure (p. 577) la place chronologique de Tennès, nous avons déterminé dans quelles circonstances le satrape Mazaios intervint dans les affaires de Phénicie au nom du grand Roi. Voici les monnaies que Mazaios frappa comme maître de Sidon, à deux reprises, une première fois de 359 à 355, et une seconde fois, de 343 à 338.

Groupe A. — *Monnaies de Mazaios datées des années de règne d'Artaxerxès III Ochus, I à IV* (359-355).

934. — Galère sur les flots, comme ci-dessus ; en haut, 𐤉𐤋 (*en l'an* I).
℞. 𐤉𐤃𐤆𐤌 (מזדי, *Mazdaï = Mazaios*). Le roi de Perse Artaxerxès III Ochus, debout dans son char traîné par trois chevaux au pas, à droite ; il est coiffé d'une tiare plate et peu élevée, et vêtu de la candys ; il lève et étend la main droite ; l'aurige est debout à côté de lui, tenant les rênes des deux mains ; derrière le char, un personnage en costume asiatique, qui tient de la main gauche une œnochoé et de la main droite un sceptre terminé en tête d'animal, la gueule béante. Grènetis.
Æ 30 ; octodr. phén., 26 gr. (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 11.**

935. — Galère sidonienne, comme ci-dessus ; en haut le chiffre I (*an* I).
℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui ; entre le roi et le lion, 𐤆𐤌 (מז, initiales de *Mazdaï*).
Æ 10 ; trihémi-obole phén., 0 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 12.**

936. — Variété, avec la date ainsi exprimée : 𐤉𐤋 (*en l'an* I).
Æ 10 ; trihémiob. phén., 0 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 13.**

937. — Même galère sidonienne, les flots représentés par quatre lignes parallèles ondulées, au dessus, la date II𐤋 (*en l'an* 2).
℞. 𐤉𐤃𐤆𐤌 (מזדי, *Mazaios*). Le roi de Perse dans son char, comme ci-dessus (nº 934), avec le suivant en costume asiatique.

Æ 26; octodr. phén., 25 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 14**; — autres ex., 25 gr. 66 à 25 gr. [1].

938. — Variété, avec la date ||| ꓘ (*en l'an* 3, le 3e chiffre peu certain).
Æ 28; octodr. phén., 25 gr. 77 (*P*) **Pl. CXX, fig. 15.**

939. — Même galère, avec le chiffre | ||| (*an 4*).
℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion, comme ci-dessus; entre le roi et le lion, [phénicien] (מז).
Æ 10; obole phén., 0 gr. 60 (*Rouvier*) [2].

Deuxième groupe : *Monnaies datées des années de règne d'Artaxerxès III Ochus, XVI à XXI* (343 à 338 av. J.-C.).

940. — Même galère; au-dessus, la date ||| ||| — ꓘ (*en l'an 16*).
℞. [phénicien] (מזדי, *Mazdaï = Mazaios*). Le roi de Perse dans son char avec l'aurige et un suivant en costume asiatique, comme ci-dessus (n° 934).
Æ 30; octodr. phén., 25 gr. 05 (*Rouvier*) [3].

941. — Même galère; au-dessus, le chiffre ||| |||| — (*an 17*).
℞. Le roi de Perse debout luttant contre un lion qui se dresse devant lui; entre le roi et le lion, [phénicien] (מז, initiales de Mazaios).
Æ 10; trihémi-obole phén., 0 gr. 72 (*Rouvier*) [4].

942. — Même galère; au-dessus, la date || ||| ||| — ꓘ (*en l'an 18*).
℞. [phénicien] (*Mazaios*). Le roi de Perse dans son char avec l'aurige et un suivant, comme ci-dessus (n° 934).
Æ 30; octodr. phén., 25 gr. 10 (*Rouvier*) [5].

943. — Même galère; au-dessus, le chiffre ||| |||| || — (*an 19*).
℞. Le roi de Perse debout luttant contre un lion; entre eux [phénicien] (מז, initiales de Mazaios).
Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 73 (*B*); 0 gr. 68 (*L*) [6].

1. Rouvier, *Journ. int.*, 1903, p. 116, n° 1162.
2. Rouvier, *Journ. int.*, 1903, n° 1164.
3. Rouvier, *Journ. int. d'archéol. num.*, 1903, p. 114, n° 1154. Sur certains exemplaires on a cru lire les années 10, 11, 12, mais ces dates sont erronées et proviennent de l'état défectueux des exemplaires. Rouvier, nos 1150, 1151, 1152, 1153.
4. Rouvier, n° 1155.
5. Rouvier, n° 1156.
6. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, p. 42, pl. III, 6; Rouvier, *Journ. int.*, n° 1157. Sur certains exemplaires on a cru lire à tort, l'an 9 (||| ||| |||) au lieu de l'an 19; cf. Rouvier, *Journ. int.*, p. 114, n° 1151; *Rev. numism.*, 1902, p. 443.

944. — Même galère ; au dessus, la date 3y (*en l'an 20*).
℞. 𐤌𐤆𐤃𐤉 (*Mazaios*). Le roi de Perse dans son char, avec l'aurige et un suivant, comme ci-dessus (nº 934).
Æ 29 ; octodr. phén., 25 gr. 77 (*P*) **Pl. CXX, fig. 16** [1].

945. — Même description, avec la date I3y (*en l'an 21*).
Æ 29 ; octodr. phén., 25 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXX, fig. 17** ; — 25 gr. 73 (*L*) [2].

Suivant les exemplaires et les variétés de coins, la légende des quadruples sicles ou octodrachmes précédents peut être lue מזדי (*Mazdaï*) ou מזרי (*Mazraï*), le *daleth* et le *resch* se confondant ; mais on a fait valoir que ces deux formes sémitiques du nom de Mazaios conduisent, aussi bien l'une que l'autre, à la forme grecque Μαζαῖος [3].

Ainsi qu'on vient de le constater, les monnaies sidoniennes de Mazaios se partagent en deux groupes chronologiques bien distincts :

1º les monnaies datées de l'an 1 à l'an 4 :

I y = *an 1*
II y = *an 2*
III y = *an 3*
IIII y = *an 4*

2º les monnaies datées de l'an 16 à l'an 21 :

III III ‾y = *an 16*
I III III ‾y = *an 17*
II III III ‾y = *an 18*
III IIII II ‾y = *an 19*
3 y = *an 20*
I3 y = *an 21*

On ne peut pas voir dans ces dates des années de règne des rois de Sidon, puisqu'aucun de ceux qui auraient pu être contemporains de Mazaios n'a régné 21 ans. On ne peut pas songer non plus à un comput fondé sur les années durant lesquelles le satrape Mazaios gouverna la Phénicie, car, dans cette hypothèse, la lacune de 12 ans (de l'an 4 à l'an 16) ne s'expliquerait point ; en outre, la méthode de compter ainsi les années satrapales sur les monnaies serait sans autre exemple. Au contraire, quand on constate que le roi de Perse Artaxerxès III Ochus régna juste 21 ans, de 359 à 338, on acquiert la conviction presque évidente qu'il s'agit sur ces monnaies des années de règne d'Artaxerxès. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le satrape supputât les années d'après le règne du grand Roi dont il était le délégué, tandis que les rois de Sidon supputaient les années d'après leur propre règne. Donc, les années 1 à 4, qui constituent le premier groupe, se rapportent au début du règne d'Artaxerxès III Ochus, soit aux années 359, 358, 357, 356 avant l'ère chrétienne ; et les années 16 à 21 du second groupe, correspondant à la pé-

1. Rouvier, nº 1158.
2. B. Head, *op. cit.*, p. 42 ; Rouvier, nº 1159.
3. J. Halévy, *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, p. 64 et suiv. (Paris, 1874, in-8º); nous avons déjà relevé la même confusion sur des monnaies de l'atelier de Babylone (ci-dessus, nº 747 et 748) ; avec le *resch* on est conduit aussi au nom Μαζάρης.

riode comprise entre 343 et 338 avant J -C.[1].

La chronologie des monnaies étant ainsi fixée, il est tentant de croire que les monnaies du premier groupe (années 1 à 4 = 359 — 355 av. J.-C.) se rapportent à la période qui précède le règne de Tennès à Sidon, ainsi que nous l'avons conjecturé plus haut (p. 577).

Les monnaies du second groupe (années 16 à 21 = 343 à 338 av. J.-C.) se rapportent à la dernière partie du règne d'Artaxerxès III Ochus ; elles ont été frappées concurremment avec celles du roi de Sidon, Straton III, que nous verrons plus loin. A cette époque, Mazaios avait, à la fois, le gouvernement de la Cilicie, de la Syrie Ciseuphratique et Transeuphratique et de la Phénicie; il frappe monnaie dans tous ces pays avec les types locaux, mais en mettant partout son nom sur ses pièces. Les monnaies qu'il émet pour la solde de la flotte phénicienne sont naturellement aux types sidoniens et du même poids que les monnaies des rois de Sidon.

Mais ces pièces ont-elles été frappées à Sidon même? On peut en douter pour deux raisons : 1° Elles sont à légendes araméennes et non à légendes phéniciennes comme toutes les autres monnaies de Sidon

1. Nous avons fait remarquer, au cours de notre description, que les dates autres que celles que nous venons de relever, sont le résultat de fausses lectures et dues, le plus souvent, au mauvais état de conservation des pièces. Je ne saurais partager l'avis de M. Rouvier qui place les monnaies datées 1, 2, 3 et 4 aprés celles qui portent la date 21, c'est-à-dire, conséquemment, sous les règnes d'Arsès et de Darius III Codoman. Dans la *Revue numism.*, 1902, p. 250 et suiv., on trouvera des renseignements utiles donnés sur de récentes trouvailles par M. le Dr Rouvier, mais je ne saurais accepter la plupart des arguments proposés par ce savant pour le classement des monnaies.

et du reste de la Phénicie; la preuve de cette assertion réside dans la forme des lettres *beth*, *iod* et *resch* : 𐡁, 𐡉, 𐡓, formes araméennes, au lieu de 𐤁, 𐤉, 𐤓, formes phéniciennes.

2° Le roi de Sidon, Straton III, frappait à la même époque des monnaies aux mêmes types, mais avec des légendes phéniciennes.

Cette dualité à Sidon ne me paraît guère devoir être admise. A la vérité, on peut faire valoir en sa faveur :

1° Que les satrapes représentant le roi de Perse en Phénicie avaient leur résidence officielle, leur palais et tous les rouages de leur administration à Sidon : Diodore nous le dit formellement et des découvertes archéologiques récentes l'ont prouvé ;

2° Que Mazaios frappant monnaie avec légendes araméennes en Syrie et en Cilicie a bien pu transporter cet usage dans son atelier de Sidon.

Ces raisons ne me paraissent pas emporter la conviction, car il n'y aurait point d'autres monnaies en Phénicie sur lesquelles on constaterait l'usage de l'écriture araméenne, et d'autre part, nous remarquons que, sur les monnaies de Mazaios à types sidoniens, le chiffre de la date est précédé de la lettre ב, abréviation de בשנת, *dans l'année* [1]. Ce *beth* préfixe ne se trouve pas sur les monnaies des rois de Sidon ; la seule fois que nous l'ayons rencontré jusqu'ici, c'est sur une trihémi-obole frappée probablement à Aco [2].

Pour toutes ces raisons, c'est donc, je crois, dans quelque ville de la côte de Syrie, voisine de la Phénicie que Mazaios aura préparé sa flotte et établi l'atelier moné-

1. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 147 et s.
2. Voyez ci-dessus, nº 914 et p. 570.

taire destiné à lui fournir le numéraire nécessaire à la solde de ses équipages. Au fond du golfe d'Issos, par exemple, le port alors important de Myriandos ou Myriandros, me paraîtrait assez bien désigné pour avoir joué ce rôle : il se trouvait au centre des vastes provinces qui formaient le gouvernement de Mazaios [1].

8. *Evagoras II de Salamine* roi de Sidon, de 349 à 346.

Les monnaies du groupe que nous allons décrire portent les deux lettres phéniciennes OO (עע). En nous autorisant des autres noms qui sont abrégés par leurs deux premières lettres, nous devons croire qu'ici également il s'agit d'un nom de roi, et cela avec d'autant plus de raison que les monnaies aux deux *aïns* portent également des années de règne. Mais quel nom peut bien être représenté sous cette forme étrange? J'ai été assez heureux pour découvrir qu'il s'agissait d'un prince étranger imposé aux Sidoniens par Ochus, après le supplice de Tennès. Cet étranger était Evagoras II, roi dépossédé de Salamine. Avant de le démontrer, commençons par décrire les pièces.

946. — Galère sidonienne, sans voiles, avec un rang de rameurs, voguant à gauche sur des flots représentés par quatre lignes parallèles ondulées; la proue est surmontée d'une figure de patèque; la poupe est ornée de l'aplustre soutenu par la stylis. En haut, dans le champ, une étoile et le chiffre I (*an 1*). Grènetis.

℞. Le roi Artaxerxès III Ochus, debout dans son char traîné par trois chevaux au pas, à gauche; il est coiffé d'une cidaris non dentelée et vêtu de la candys; il étend et élève la main droite; l'aurige est dans le char à côté du roi et tient les rênes. Derrière le char, suit à pied un personnage nu-tête qui tient de la main gauche une œnochoé, et de la main droite, un sceptre terminé en tête d'animal. En haut, dans le champ, les lettres OO (עע, initiales du nom d'*Evagoras*). Grènetis.

Æ 25; octodrachme phén., 25 gr. 75 (*B*) **Pl. CXXI, fig. 1** [2].

947. — Variété avec la même date (*an 1*), mais sans l'étoile au-dessus de la poupe.

Æ 29; octodr. phén., 24 gr. 80 (*Rouvier*) [3].

1. Voyez ci-dessus, p. 500.
2. Rouvier, *Journ. int. d'archéol. numism.*, 1902, p. 110, n° 1129.
3. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1128.

948. — Même galère et même date (*an 1*).

℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui; entre le roi et le lion, OO (עע).

Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 2**; — 0 gr. 60 (*Sir*) [1].

949. — Galère phénicienne avec l'étoile (comme au n° 940); en haut, le chiffre II (*an 2*). ℞. Pareil au n° 940, avec OO (עע).

Æ 28; octodr. phén., 25 gr. 92 (*Luynes*) **Pl. CXXI, fig. 3** [2].

950. — Même galère; en haut le chiffre II (*an 2*).

℞. Le roi de Perse debout, à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui; entre le roi et le lion, OO (עע).

Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 65 (*L*) [3].

951. — Même galère (sans l'étoile); au-dessus, le chiffre III (*an 3*).

℞. Le roi de Perse dans son char; en haut, OO (type du n° 940).

Æ 29; octodr. phén., 25 gr. 91; 25 gr. 60 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 4 et 5** [4].

952. — Même galère; en haut, le chiffre IIII (*an 4*).

℞. Le roi de Perse debout à droite, luttant contre un lion qui se dresse devant lui; entre le roi et le lion, OO (עע).

Æ 9; trihémi-obole phén., 0 gr. 72 (*Rouvier*) [5].

Tandis qu'avait lieu en Phénicie la révolte de Tennès en 351, une autre guerre s'était élevée en Chypre, « guerre, dit Diodore de Sicile, qui se compliqua avec les détails de celle de Phénicie [6] ». Les neuf rois de l'île de Chypre firent alliance avec les Phéniciens et répudièrent la suzeraineté du roi de Perse. Artaxerxès III Ochus chargea le satrape de Carie Idriæus, d'agir de concert avec l'Athénien Phocion et Evagoras II, ancien roi de Salamine, pour faire rentrer sous le joug l'île rebelle [7]. L'armée de Phocion et d'Evagoras vint assiéger dans Salamine le roi usurpateur Pnytagoras. Nous avons décrit dans un autre chapitre (ci-dessus, n[os] 122, 129, 133), les monnaies satrapales avec O (*ain*) ou OO, frappées par Evagoras en Carie et à Chypre à l'occasion des préparatifs et au cours de cette expédition. Les événements en étaient là dans l'île de Chypre, quand, sur le continent asiatique, Sidon succomba et Tennès fut mis à mort (en 351).

Je cite à présent textuellement un pas-

1. Rouvier, n° 1130.
2. Rouvier, n° 1131.
3. B. Head, *The coinage of Lydia and Persia*, pl. II, 20; Rouvier, n° 1133.
4. Rouvier, n° 1132.
5. Rouvier, n° 1134.
6. Diod. Sic., XVI, 42.
7. Voyez ci-dessus, p. 160 et suiv.

sage de Diodore (XVI, 46) : « Le roi de Salamine Pnytagoras (ou Protagoras) osa soutenir le siège. Evagoras réclamait la souveraineté de Salamine, comme l'héritage de ses ancêtres, et il espérait qu'avec l'appui du roi des Perses il serait rétabli sur le trône. Mais bientôt, calomnié auprès d'Artaxerxès qui penchait déjà pour Pnytagoras, Evagoras renonça à l'espoir de recouvrer Salamine. Toutefois, après s'être justifié des accusations portées contre lui, *il obtint du roi une souveraineté en Asie plus considérable que celle qu'il avait perdue* (ἄλλης ἡγεμονίας ἠξιώθη κατὰ τὴν Ἀσίαν μείζονος). Mais ayant mal conduit son gouvernement, il dut se réfugier de nouveau dans l'île de Chypre, où il fut arrêté et condamné au supplice ».

Ce texte bien formel nous apprend qu'Artaxerxès III Ochus donna en Asie un royaume à Evagoras II, roi chassé de Salamine. Ceci se passait en 350, immédiatement après l'incendie de Sidon et le supplice de Tennès. Diodore racontant les événements de Phénicie, laisse à entendre que les descendants, ou au moins le fils de Tennès, n'ont pas régné à Sidon [1].

Où donc pouvait être cette principauté, donnée en Asie par le roi de Perse à son fidèle Evagoras? Evidemment c'était le royaume de Sidon, devenu vacant à ce moment même et incontestablement plus considérable que celui de Salamine, comme le dit Diodore. Et d'ailleurs, qu'on se rappelle l'affinité qui existait entre les Phéniciens et une partie des Chypriotes, leurs rapports commerciaux, leur communauté de langage ; souvenons-nous enfin que vingt-cinq ans auparavant, un autre roi de Salamine, Evagoras I[er] (410-374), avait déjà possédé, un instant, une partie de la côte de Phénicie.

Diodore ajoute qu'Evagoras II ne resta pas longtemps à la tête de son royaume asiatique : κακῶς δὲ τὰ κατὰ τὴν ἀρχὴν διοικήσας, ἔφυγε πάλιν εἰς Κύπρον. Or, en se reportant aux monnaies précédentes (n[os] 946 à 952), on constate que le roi dont le nom est représenté par les deux *aïns* ne régna que trois ans. L'accord est donc parfait entre le texte de l'historien grec et les dates monétaires. C'est bien à Sidon qu'Evagoras II fut roi.

Faut-il donc admettre que le nom d'Evagoras, représenté sûrement sur les monnaies par deux *aïns* (OO), a dû être orthographié en phénicien sous la forme singulière עעגורא ? La logique historique conduit à cette conclusion qui se trouve confirmée, — point important, — par la présence d'un ou de deux *aïns* sur les monnaies qu'Evagoras fit frapper en Carie et au cours de son expédition de Chypre, avec la collaboration d'Idriæus et de Phocion (ci-dessus, n[os] 122, 129, 133). Sur les monnaies sidoniennes du même roi on ne peut donc pas hésiter à admettre cette interprétation de deux *aïns* par EYA ou EOA(γορας). Il n'est pas indifférent d'observer que sur les monnaies à légendes grecques qu'Evagoras II fit frapper comme roi de Salamine, son nom est abrégé EYA (voyez ci-après n[os] 1164 et suiv.). Les monnaies de Sidon ne font que transposer en phénicien, d'une façon singulière, les deux premières syllabes du mot grec.

Nous remarquerons d'ailleurs, à l'appui

1. Cf. *C. I. Sem.*, t. I, p. 20 : « Qui legerit Diodorum (XVI, 43 et s.), non credet filium hujus Tennae Sidone regnavisse, vel a Persis regni incrementa accepisse ».

de cette conclusion, que sur une monnaie de Cos, un magistrat du nom d'Evagoras a son nom grec sous la forme ΕΟΑΓΟΡΑ [1]. On trouve aussi, sur une monnaie d'Éphèse, Ἐοέλθων pour Εὐέλθων, et de même Εοάνθης pour Εὐάνθης. Il est logique de transcrire ces trois lettres grecques Εοα en phénicien, par deux *aïns*. Les lois de la philologie sémitique ne sauraient prévaloir contre la constatation de faits irréductibles; elles ne sauraient être, au surplus, rigoureusement applicables à un nom grec transcrit en phénicien.

En plaçant, entre la mort de Tennès et l'avènement d'Evagoras, un interrègne d'un an, nécessité par les désastres de Sidon et les négociations d'Evagoras avec le grand Roi, le règne d'Evagoras commencera en 349. Cet étranger qui venait ainsi établir sa domination sous les ruines fumantes de leur ville, les Sidoniens ne durent le supporter qu'avec une sourde colère. Evagoras était l'ami et le représentant du roi qui avait fait de Sidon un monceau de ruines; son joug fut odieux. Aussi, à la première occasion, dès que furent réparés les maux de la dernière guerre, Evagoras fut-il chassé et obligé, dit Diodore, de regagner Chypre. Nous ignorons les détails de cette révolution qui eut lieu en 346, mais le nom de Straton donné au successeur d'Evagoras, aussi bien par les médailles que par les historiens, prouve que les Sidoniens restaurèrent leur vieille dynastie nationale.

9. *Abdastoret III* (*Straton III*)
(de 345 à 332 av. J.-C).

Il s'agit du roi qui régnait à Sidon quand parut Alexandre; son nom indique qu'il était un descendant d'Abdastoret II (Straton le Philhellène). D'après les dates relevées sur les monnaies que nous allons décrire, il régna 13 ans, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre à Sidon en janvier 332.

953. — Galère sidonienne sans voile, voguant à gauche, sur des flots représentés par des lignes parallèles ondulées en zigzag; au-dessus, le chiffre I (*an 1*). Grènetis.

℞. Le roi de Perse debout avec un aurige, dans son char traîné par trois chevaux allant à gauche; en haut, dans le champ, les lettres 𐤏𐤁 (עב, initiales d'*Abdastoret*); il n'y a pas de suivant derrière le char du roi.

Æ 15; drachme phénicienne, 3 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXI, fig. 6** [2].

1. E. Babelon, *Invent. de la coll. Waddington*, p. 148, nº 2745.

2. Rouvier, *Journal int.*, 1902, p. 105, nº 1100. Le quadruple sicle de l'an I, avec l'Egyptien derrière le char royal n'a pas encore été signalé.

954. — Galère sidonienne sur des flots, comme ci-dessus; en haut, le chiffre III (*an 3*).

℞. Le roi de Perse debout, avec un aurige, dans son char traîné par trois chevaux allant au pas à gauche; derrière le char, un Egyptien, debout à gauche, coiffé du pschent, vêtu de la schenti, portant de la main g. une œnochoé et de la droite un sceptre terminé en tête d'animal, la gueule béante; en haut dans le champ, les lettres ⳩O (עב). Grènetis.

Æ 29; octodrachme phén., 25 gr. 50 (*L*) **Pl. CXXI, fig. 7** [1].

955. — Même galère sur les flots; au dessus, le chiffre III (*an 3*).

℞. Même type du roi de Perse dans son char à g. (pas de suivant derrière le char); dans le champ, les lettres ⳩O. Grènetis.

Æ 17; didrachme phén., 6 gr. 12 (*L*) **Pl. CXXI, fig. 8** [2].

956. — Même galère; au-dessus, le chiffre III (*an 3*). Grènetis.

℞. Pareil au précédent, avec ⳩O dans le champ.

Æ 15; *Université de Beyrouth* [3].

957. — Même galère et même date (*an 3*).

℞. Le roi de Perse en archer porte-javeline à demi-agenouillé à droite (type des dariques); il est coiffé de la cidaris et vêtu de la candys; de la main gauche avancée il tient son arc et de la main droite, sa javeline inclinée.

Æ 15; pièce commune (*Luynes*) **Pl. CXXI, fig. 9** [4].

958. — Même galère avec le chiffre IIII (*an 4*). ℞. Pareil au précédent.
Æ 15; (*Rouvier*) [5].

959. — Même galère avec le chiffre III II (*an 5*). ℞. Pareil aux précédents.
Æ 15; pièce commune, 3 gr. 22 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 10** [6].

960. — Même description (*an 5*).
Æ 10; 0 gr. 74 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 11** [7].

1. B. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, p. 41 et pl. III, 1; Rouvier, *Journal int.*, 1902, p. 106, nº 1103 et pl. VI, 3.
2. B. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, p. 41 et pl. III, 2; Rouvier, nº 1102.
3. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 106, nº 1101.
4. Rouvier, nº 1112 et pl. VI, 6.
5. Rouvier, p. 108, nº 1113.
6. Rouvier, nº 1114.
7. Rouvier, nº 1115.

961. — Même galère; au-dessus, le chiffre III III (*an 6*). Cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse, debout avec un aurige, dans son char traîné par trois chevaux allant au pas, à gauche; derrière le char, un Egyptien suit à pied, tenant le sceptre et l'œnochoé (comme au n° 954); dans le champ, les lettres 𐤏𐤁 (עב). Cercle cordelé.

Æ 28; octodr. phén., 25 gr. 70 (*P*)[1].

962. — Même galère et même date (*an 6*).

℞. Le roi de Perse avec un aurige dans son char, comme ci-dessus, mais sans suivant derrière le char; au dessus, les lettres 𐤏𐤁.

Æ 14; drachme phén., 3 gr. 17 (*L*) **Pl. CXXI, fig. 12**[2].

963. — Même galère et même date (*an 6*).

℞. Le roi de Perse en archer porte-javeline, à demi-agenouillé à droite (type des dariques, comme au n° 957). Æ 15 (*L*)[3].

964. — Même description. Æ 5; (*Rouvier*)[4].

965. — Même galère; au-dessus, le chiffre I III III (*an 7*); cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse avec un aurige, dans son char traîné par trois chevaux allant au pas, à gauche; derrière le char, suit à pied un Egyptien tenant le sceptre et l'œnochoé; en haut dans le champ, 𐤏𐤁 (עב); cercle cordelé.

Æ 28; octodr. phén., 25 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 13**[5].

966. — Même galère et même date (*an 7*).

℞. Le roi de Perse debout avec un aurige, dans son char comme ci-dessus (mais sans suivant derrière le char); dans le champ, les lettres 𐤏𐤁.

Æ 15; drachme phén., 3 gr. 20 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 14**[6].

967. — Même galère et même date (*an 7*).

℞. Le roi de Perse en archer porte-javeline à demi agenouillé à dr. (type des dariques, comme au n° 957). Æ 14 (*Rouvier*)[7].

968. — Même galère; au-dessus le chiffre I III IIII (*an 8*).

1. Rouvier, *Journ. int.*, 1902, n° 1104.
2. B. Head, *Coinage of Lydia and Persia*, p. 42 et pl. III, 3; Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 106, n° 1105.
3. Rouvier, n° 1116.
4. Rouvier, n° 1117.
5. Rouvier, *Journ. intern.*, 1902, p. 106, n° 1107.
6. Rouvier, n° 1106.
7. Rouvier, n° 1118.

℞. Le roi de Perse debout avec un aurige, dans son char, comme ci-dessus (sans suivant derrière le char); dans le champ, les lettres 𐤏𐤆.

Æ 19; didrachme phén., 6 gr. 35 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 15** [1].

969. — Même galère; au-dessus, le chiffre III III III (*an 9*).

℞. Le roi de Perse en archer porte-javeline, à demi agenouillé à droite (type des dariques, comme au n° 957).

Æ 13; 2 gr. 45 (*B*) [2].

970. — Même galère; au-dessus, le chiffre — (*an 10*).

℞. Le roi de Perse debout avec un aurige dans son char (sans suivant derrière le char); dans le champ, les lettres 𐤏𐤆.

Æ 18; didr. phén., 6 gr. 10 (*Luynes*) [3].

971. — Même galère; au-dessus, le même chiffre — (*an 10*), et au-dessus de la poupe, une étoile. ℞. Pareil au précédent.

Æ 14; drachme phén., 3 gr. 18 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 16.**

972. — Même galère; au-dessus, le même chiffre — (*an 10*).

℞. Le roi de Perse en archer porte-javeline à demi agenouillé à droite (type des dariques, comme au n° 957).

Æ 14; 2 gr. 90 (*Université de Beyrouth*) [4].

973. — Galère à gauche, comme ci-dessus, sur des flots représentés par deux groupes de lignes parallèles ondulées; on distingue bien la rangée de douze rameurs; à la proue, la figure de patèque et à la poupe, l'aplustre fixé à la stylis terminée en croissant. En haut le chiffre II— (*an 12*). Cercle cordelé.

℞. Le roi de Perse et son aurige debout dans un char traîné par trois chevaux allant au pas à gauche; le roi coiffé de la cidaris lève et étend la main droite, la paume en avant; l'aurige tient les rênes des deux mains; derrière le char, un Egyptien coiffé du pschent, vêtu de la schenti, tenant l'œnochoé et le sceptre. Dans le champ, les lettres 𐤏𐤆 (עב). Grènetis.

Æ 28; octodr. phén., 25 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 17** [5].

1. Rouvier, n° 1108.
2. Rouvier, n° 1119.
3. Rouvier, n° 1109.
4. Rouvier, n° 1120.
5. Rouvier, n° 1111

974. — Même galère; au-dessus le chiffre III⁻ (*an 13*).

℞. Le roi de Perse luttant contre un lion; dans le champ, les lettres ϡO (type du n° 948).

Æ 11; trihémi-obole phén., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 18;** — 0 gr. 68 (*L*)[1].

975. — Même galère sur les flots.

℞. Le roi de Perse debout dans son char traîné par deux chevaux au pas à gauche; il est coiffé d'une tiare plate et basse et vêtu de la candys; il lève et étend la main droite; l'aurige tenant les rênes est debout à côté de lui.

Æ 17; 5 gr. 82 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 19;** — nombreuses variétés (*P*, *L*, *B*)[2].

976. — Tête de roi à droite, avec une longue barbe, coiffée d'une tiare plate et peu élevée, munie de cordons qui descendent derrière la tête.

℞. Galère sidonienne avec un rang de rameurs, la proue ornée d'une figure de patèque.

Æ 18; 2 gr. 95 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 20.**

977. — Même description. Æ 9; 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 21.**

On a jusqu'ici confondu les monnaies d'Abdastoret III ou Straton III avec celles d'Abdastoret II (Straton II Philhellène); cette confusion se trouve favorisée par cette circonstance fortuite que ces princes ont, tous les deux, régné presque le même nombre d'années. Cependant, un examen attentif des types et des données historiques permet d'éviter en toute sécurité cette erreur, au moins pour les grandes pièces, ce qui est l'essentiel. Sur un groupe au nom d'Abdastoret, le char royal est suivi d'un Egyptien. Le type représente donc le Roi des rois comme conquérant et maître de l'Égypte. Dès lors, les pièces ne sauraient avoir été frappées par Abdastoret II Philhellène qui commença de régner en 374, puisqu'à partir de cette date, l'Égypte sous Nectanébo Ier reconquit son indépendance[3]. D'ailleurs le type de l'Egyptien, sur les monnaies de Straton, est tout à fait différent de celui que nous avons vu sur les monnaies au *beth* (probablement Bodastoret), frappées entre 380 et 374 (ci-dessus nos 906 à 913).

En attribuant à Abdastoret III les octodrachmes avec ϡO, qui ont un Egyptien derrière le char du Roi, les données de l'histoire concordent rigoureusement avec ce classement. En effet, Abdastoret III qui

1. Rouvier, n° 1148 et pl. VI, 14.

2. E. Babelon, *Perses Achéménides* p. 236, nos 1612 à 1618; Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, 1902, p. 116, n° 1165.

3. Voyez ci-dessus, p. 565 et s. Cf. Diodore de Sicile, XX, 41-43; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 646-647.

règne au moins 13 ans, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, monte sur le trône de Sidon en 345, c'est-à-dire aussitôt après qu'Artaxerxès III Ochus eut rétabli la pleine et entière domination des Perses dans la vallée du Nil. Résumons brièvement les faits. Après avoir réglé les affaires de Syrie et de Phénicie, Artaxerxès III Ochus entreprit la conquête de l'Egypte, opération dans laquelle ses prédécesseurs avaient échoué depuis 374. Nectanébo II ne sut pas se défendre et s'enfuit en Ethiopie. Un corps de Grecs commandé par Nicostratos d'Argos et Memnon le Rhodien seconda les entreprises des Perses qui entrèrent dans Memphis en 345. Ils restèrent les tranquilles possesseurs de l'Egypte jusqu'à Alexandre [1]. On conçoit dès lors que sur les monnaies d'Abdastoret III qui monta sur le trône de Sidon en 345, le roi de Perse soit représenté comme maître de l'Egypte ayant derrière son char, à titre de vassal, le roi de ce pays en costume national.

L'attribution à Abdastoret III des octodrachmes à ce type est donc tout à fait justifiée. Quant aux petites divisions sur lesquelles ne paraît pas l'Egyptien derrière le char, leur attribution doit demeurer un peu conjecturale ; ce n'est que d'après l'examen du style qu'on peut essayer de les distribuer entre Abdastoret II le Philhellène et Abdastoret III.

10. *Monnaies incertaines de Sidon.*

En janvier 332, « après avoir pris possession de la ville de Byblos, qui lui fut livrée, Alexandre, dit Quinte Curce, se rendit à Sidon, ville célèbre par son ancienneté et par le renom de son fondateur. Straton (Abdastoret) y régnait sous la suzeraineté de Darius ; mais comme il se soumit plutôt par la volonté des habitants que par la sienne propre, il fut jugé indigne de garder la royauté, et Héphestion eut la mission de choisir pour roi celui des Sidoniens qu'il jugerait le plus digne de ce rang élevé ». Suit, dans Quinte Curce, l'histoire d'Abdalonyme, auquel Alexandre fait livrer le mobilier royal de Straton [2]. Il n'y a pas de monnaies au nom d'Abdalonyme.

A partir de la conquête d'Alexandre, les rois de Sidon, de même que ceux de Gébal, n'eurent plus le droit de battre monnaie en leur nom ; ils durent se contenter d'émettre des monnaies d'or et d'argent au nom et aux types d'Alexandre [3]. Puis le monogramme, les initiales ou le nom entier de Sidon paraissent sur de nombreuses monnaies des rois de Syrie et d'Egypte dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

1. Diodore de Sicile, XVI, 46-51; cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 655 à 657.

2. Diodore de Sicile (XVII, 47) commet une erreur évidente en plaçant l'histoire d'Abdalonyme à Tyr et non à Sidon. Il faut éviter aussi de confondre le roi de Sidon Straton III avec Straton, fils du roi d'Arados Gerostratos (Arrien, II, 13, 7). Droysen paraît être tombé dans cette erreur, quand il dit : « Quinte Curce mentionne vers cette époque un roi Straton de Sidon; *mais c'est une erreur.* » (Droysen, *Hist. de l'hellen.*, trad. Bouché-Leclercq, I, p. 278, note). Les monnaies confirment le témoignage de Quinte Curce.

3. L. Muller, *Numism. d'Alexandre le Grand*, nos 1397 à 1422. Les attributions, d'ailleurs proposées conjecturalement par M. Rouvier pour Abdalonyme, manquent de base. Rouvier, *Journal int. d'archéol. numism.*, 1902. p. 116; *Rev. numism.*, 1902, p. 448.

978. — Même galère; au-dessus, ᛋᚴᚱᛋ (סריך); à l'exergue ᐯ (ש).

℞. Le roi de Perse luttant contre un lion comme ci-dessus (cidaris dentelée); entre le rois et le lion, un coq à gauche. Carré creux.

Æ 11; trihémi-obole phén., 0 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXXI, fig. 22** [1].

979. — Même galère (sans légende apparente).

℞. Le roi de Perse luttant contre un lion; entre le roi et le lion, ᐱᛋ (סב).

Æ 9; obole phén., 0 gr. 41 (*P*) **Pl. CXXI, fig. 23** [2].

Sur le n° 978, nous avons un nom סריך que nous retrouverons plus loin sur des monnaies de la région palestinienne et arabique (ci-après n[os] 1026 et 1087 à 1092). Il s'agit donc, ici, de l'imitation d'une monnaie sidonienne; il faut en dire autant du n° 979.

§ V. — Tyr [3].

Les rois de Tyr sous la domination des Perses Achéménides, sont aussi peu connus que ceux d'Arados. Hérodote nous informe que le contingent tyrien dans l'armée navale de Xerxès, en 480, était commandé par le roi Mapen, fils de Siromos (= Hirom ou Hiram) [4]. Si nous ignorons les noms des successeurs de Mapen, nous pouvons cependant conjecturer qu'ils étaient apparentés de très près au roi de Cition Baalmelek [5]. Vers 389, Evagoras I[er], roi de Salamine, s'empara de Tyr et de quelques autres villes de la côte de Phénicie [6]; mais cette occupation fut de courte durée et Tyr rentra bientôt au pouvoir des Perses. Après la mort de Nectanébo I, en 364, sous le règne de Taho (Tachos), une partie de la Phénicie et de la Syrie ayant été occupée par les troupes égyptiennes, Tyr fut probablement au nombre des villes envahies par le roi d'Egypte [7]. Mais Nectanébo II, le successeur de Taho, abandonna les conquêtes de son prédécesseur et ramena les troupes égyptiennes dans la vallée du Nil. Plus tard, en 351, lors de la grande révolte de la Phénicie et de Chypre, Nectanébo appuya les rebelles et envoya des troupes dans les villes phéniciennes, sans doute à Tyr. Après avoir brûlé Sidon et châtié Tennès en 351, Artaxerxès Ochus fut obligé de faire une grande expédition contre l'Egypte qu'il envahit en 346 [8]. Mais à travers tous ces événements

1. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 39, n° 275.
2. Je n'ose insérer dans ma description deux autres oboles de la collection Rouvier, qui d'après cet auteur, portent au droit, l'une ᛚᛒ (בל), l'autre ᛉᛉ (אא). Rouvier, *Journ. int.*, 1902, p. 116, n[os] 1166 et 1168; *Rev. numism.*, 1902, p. 341 et 342.
3. Sur Tyr, sa position insulaire et ses légendes voir surtout : Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 183 et suiv. (éd. illustrée).
4. Hérod., VII, 98; VIII, 67.
5. Voyez ci-après au chap. VIII, *Cition*.
6. Diod. Sic., XV, 2; Isocrate, *Evagoras*, 62, et *Paneg.*, 160.
7. Maspero, *Hist. anc.* (4[e] éd.), p. 648.
8. Maspero, *op. cit.*, p. 657.

dans lesquels Tyr dut jouer un rôle prépondérant, les rois de cette ville ne sont pas mentionnés. Et pourtant l'influence égyptienne à Tyr se manifeste nettement dans la numismatique de ces princes : l'un de leurs types monétaires est la chouette athénienne portant sur son aile les deux sceptres d'Osiris, le fouet et le pedum, si fréquents sur les monuments égyptiens.

Quant parut Alexandre, le roi de Tyr s'appelait Azemilcos ou Azelmilcos (Ἀζέλμικος, Ἀζέμιλκος, Ἀζέμικλος), nom qui, en phénicien, était vraisemblablement orthographié עזימלך ou עזמלך, plutôt que עזאלמלך[1]. On ne le retrouve point sur les monnaies que nous allons décrire. Le siège de Tyr par Alexandre commença en janvier 332 ; il dura jusqu'au mois d'août de la même année.

1. *Période pré-alexandrine.*

Pour la période antérieure à la mort d'Alexandre, nous avons constitué chronologiquement les cinq groupes suivants :

A. — Dauphin. ℞. Chouette portant le fléau et le sceptre. Au droit, il y a parfois une légende phénicienne. Au revers, le type est encadré d'un large et profond sillon (nos 980 à 984).

B. — Dauphin avec légende phénicienne. ℞. Chouette portant le fléau et le sceptre. Il n'existe plus de trace du sillon creux qui, dans la période précédente, entoure le type du revers (nos 985 à 992).

C. — Archer chevauchant un hippocampe. ℞. Chouette avec le fléau et le sceptre ; devant la chouette, il y a parfois des lettres phéniciennes. Le flan, comme dans les deux premiers groupes, est épais, globuleux, irrégulier (nos 993 à 997).

D. — Même description et même style. Mais au revers, à la place des lettres, on relève les dates suivantes : | (= *an I*) ; || (= *an II*) ; ||| = (*an III*) ; |||| (= *an IV*). Ces dates sont évidemment les années de règne d'un roi inconnu (nos 998 à 1002).

E. — Mêmes types de l'archer sur l'hippocampe et de la chouette ; mais le style des pièces est plus récent, le flan est plus large, plat et beaucoup moins épais ; les bords sont réguliers. Ces pièces sont très abondantes ; il n'y a dans le champ ni lettres ni dates (nos 1003 à 1008).

Les pièces de ces cinq groupes sont taillées suivant un étalon dont le statère ou tétradrachme normal est de 13 grammes 68 (double sicle) ; la drachme ou demi-sicle de 3 gr. 42 ; l'obole, de 0 gr. 57.

Groupe A. — *Vers 470 avant J.-C.*

980. — Légende rognée. Dauphin à droite, nageant sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées ; dessous, le murex. Cercle cordelé.

1. Duc de Luynes, *Numismatique des satrapies et de la Phénicie*, p. 89 ; Ch. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, t. I, p. 69.

℞. Chouette debout à droite, portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau d'Osiris. Le type est entouré d'un large sillon qui en accentue les contours. Carré creux.

Æ 23 ; statère ou double sicle, 13 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 1** ; — autres ex., 13 gr. 80; 13 gr. 15 (*L*) [1].



N° 981.

981. — Même description, avec la légende 𐤔𐤋𐤔𐤍 (שלשן, *schiloschon*, trentième) ; 13 gr. 47 (*Jameson*).

982. — Même description ; on lit 𐤔𐤋𐤔 (*schiloschon*, le *noun* incertain) ; 13 gr. 60 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 2**.

983. — 𐤌𐤇𐤑 𐤊𐤎𐤐 (מחצ כסף, *ma-hatzi keseph*, demi-sicle d'argent). Dauphin nageant à droite sur des flots, comme sur le statère ; dessous, le murex. Cercle cordelé au pourtour.

℞. Chouette debout à droite, avec le sceptre et le fléau ; sillon creux accentuant les contours.

Æ 15 ; demi-sicle ou drachme, 3 gr. 34 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 3** ; — autre ex., la légende indéchiffrable, 3 gr. (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 4**.

984. — Même description (sans légende).

Æ 9 ; obole, 0 gr. 64 (*L*) [2].

Les séries monétaires de Tyr paraissent commencer en même temps que celles de Sidon.

Comme nous l'avons dit plus haut, la chouette des monnaies de Tyr, avec les attributs d'Osiris, rappelle l'influence des traditions égyptiennes dans cette ville et la principale direction de son commerce ; le dauphin et le murex font allusion aux pêcheries et à l'industrie de la pourpre. Les inscriptions relevées sur quelques-unes des pièces tyriennes sont des plus intéressantes. Le statère n° 981 porte nettement שלשן (*schiloschon*) « trentième » [3] ; la même

1. Rouvier, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. VI, 1903, p. 269, n° 1775.

2. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1777.

3. Comparez le mot biblique עשרון « dixième », *decima pars*.

légende se rencontre plus ou moins lisible sur les statères n[os] 982 et 985. Par là, le poids normal de ces statères, doubles sicles ou tétradrachmes, de 13 gr. 68 est rattaché à une petite mine de (13,68 × 30) 410 gr. 40. La légende du n° 983 paraît être (מחצ(י) כ(סף, *ma-khatzi keseph* « demi-sicle d'argent » ; le poids normal du demi-sicle ou drachme est de 3 gr. 42, ce qui donne pour le sicle ou didrachme, 6 gr. 84. Le mot כסף, dans notre légende, n'est pas certain ; toutefois le *caph*, paraissant indubitable, notre restitution conjecturale s'ensuit forcément. Il faut rapprocher de cette légende monétaire, l'expression biblique מחצית השקל, que les Septante traduisent ἥμισυ τοῦ διδράχμου, et la Vulgate, *dimidium sicli* [1] ; rappelons aussi les légendes des monnaies d'argent de Simon Macchabée et de ses successeurs : חצי השקל, *khatzi ha-schekel*, « demi-sicle », ou quelquefois simplement חצי, *khatzi* « demi » ou רביע, *rebia* « quart » [2].

Groupe B. — *Milieu du* v[e] *siècle.*

985. — ꓡVϟ. (pour שלשן, le *noun* douteux). Dauphin à droite, nageant sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées ; dessous, le murex (rogné). Cercle cordelé.

℞. Chouette debout à droite, portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens (sans sillon autour du type). Traces d'un carré creux.

Æ 20 ; statère, 13 gr. 65 ; flan globuleux (*P*) **Pl. CXXII, fig 5.**

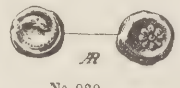
986. — Même description (dauphin à droite).

Æ 13 ; demi-sicle, 2 gr. 50, fourrée (*Rouvier*) [3].

987. — Même description.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 45 (*L*) **Pl. CXXII, fig. 6 ;** — 0 gr. 69 ; 0 gr. 62 (*L*) [4].

988. — Même description. Æ 4 ; hémi-tartémorion, 0 gr. 06 (*Rouvier*) [5].



N° 989.

989. — Même type du dauphin à droite ; dessous, le murex.

1. Exode, XXX, 13, 15.
2. Madden, *The Coinage of the Jews*, p. 67 et suiv., comparez, d'autre part, la formule d'une inscription de Tyr, publiée par M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, t. I, 1888, in-8, p. 88) où l'on a : כסף NNNN— טבע צר « 90 sicles d'argent, en monnaie de Tyr ».
3. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1779.
4. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1780 et 1781.
5. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1782.

℞. Rosace à huit pétales, épanouie. Champ concave.
Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (*Rouvier*) [1].

990. — Dauphin tourné à gauche ; dessous, le murex. Grènetis.
℞. Chouette debout à gauche, portant sur son aile droite le sceptre et le fléau égyptiens. Grènetis.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 64 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 7** ; — autres ex., 0 gr. 75 ; 0 gr. 70 (*Luynes*) ; 0 gr. 73 ; 0 gr. 64 [2].

991. — Variété ; flan épais. Æ 9 ; obole, 0 gr. 66 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 8.**

992. — Dauphin, à gauche.
℞. Tête de bélier à gauche, avec de longues cornes. Grènetis.
Æ 6 ; hémi-obole, 0 gr. 27 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 9.**

Groupe C. — *De 420 à 400 environ.*

993. — Divinité (Melqart?) à cheval sur un hippocampe ailé, galopant à droite, sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées. Le dieu est barbu ; de la main droite avancée, il tient son arc et un faisceau de flèches ; de la main gauche, il saisit la bride de l'hippocampe ; sous les flots, un dauphin nageant à droite. Cercle cordelé au pourtour.
℞. Chouette debout à droite, regardant de face, portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens. Dans le champ, à droite, la lettre ч (מ). Cercle cordelé.
Æ 27 ; statère, 13 gr. 54 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 10** (flan irrégulier).

994. — Variété ; flan plus régulier.
Æ 21 ; statère, 13 gr. 50 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 11.**

995. — Variétés, sans lettre dans le champ du revers.
Æ 26 ; statère, 13 gr. 40 ; 13 gr. 18 ; 13 gr. à 12 gr. 40 (*L* et *Rouvier*) [3].

1. Rouvier, *loc. cit.*, p. 270, nº 1783.
2. Rouvier, nº 1784.
3. Rouvier, *loc. cit.*, p. 271, nº 1786 et pl. XVIII, 9, et nº 1787.



N° 996.

996. — Variété; au revers, devant la chouette 𐤌 (מ); derrière, 𐤁 (ב).
Æ 20; statère, 12 gr. 50 (*L*) [1].

997. — Même droit (fruste).
℞. Même chouette avec le fléau et le sceptre égyptiens; aux pieds de la chouette, les lettres 𐤓𐤑 (צר? *Tyr*; le tsadé est rogné).
Æ 18; statère, 13 gr. 02, flan épais (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 12.**

Si l'on compare entre eux les groupes A, B et C des monnaies de Tyr, on y reconnaîtra une différence analogue à celle que nous avons constatée dans les monnaies d'Arados. Les types sont modifiés et l'on voit paraître sur le groupe C, pour la première fois, le dieu chevauchant un hippocampe et armé de l'arc et des flèches. Quel nom donner à cette divinité? Est ce Ousôos, le chasseur, Dagon l'aquatique, ou Héraclès-Melqart? Il semble qu'il soit préférable de l'identifier avec le dieu national des Tyriens, Melqart dont le temple fameux couronnait le plus grand des îlots qui constituaient la ville de Tyr [2]. Toutefois, nulle tradition ne nous décrit ce dieu chevauchant un hippocampe.

Nous ne saurions non plus expliquer les lettres מ et ב dans le champ de certaines variétés. Aurions-nous affaire à un *Baalmelek, roi?* Au revers du n° 997, il me semble lire le nom même de Tyr.

Groupe D. — *Début du* IVe *siècle*.

998. — Même type du dieu chevauchant l'hippocampe, à droite.
℞. Même chouette, avec le fléau et le sceptre égyptiens; devant elle, le chiffre I (*an* 1).
Æ 20; statère, 13 gr. 28 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 13.**

999. — Variété, avec le chiffre II (*an* 2).
Æ 18; statère, 13 gr. 18 (*P*) [3].

1. Rouvier, p. 272, n° 1792, et pl. XVIII, 13.
2. Sur l'emplacement du temple insulaire de Melqart, voir : Renan, *Mission de Phénicie*, p. 554 et suiv.; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 185 et 742 (éd. illustrée).
3. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 292, n° 1994.

1000. — Variété, avec le chiffre III (*an* 3). Æ 20 ; statère, 13 gr. 12 (*L*)[1].

1001. — Variété, avec le chiffre IIII (*an* 4).
Æ 20 ; statère, 13 gr. 24 (*P*). **Pl. CXXII, fig. 14.**

1002. — Variété, avec le chiffre II III (*an* 5) ; 13 gr. 34 (*L*)[2].

Les monnaies du groupe D se caractérisent par les chiffres qu'on lit au revers et qui sont, très vraisemblablement, des années de règne d'un roi inconnu. Nous avons relevé les années 1, 2, 3, 4 et 5. Nous proposerions volontiers d'arrêter cette série à la prise de Tyr par Evagoras Ier, roi de Salamine, en 389.

Groupe E. — *Milieu et seconde moitié du* IVe *siècle.*

1003. — Melqart (?) à cheval sur un hippocampe ailé galopant, à droite, sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées. Le dieu est barbu ; de la main droite, tendue en avant, il tient son arc et un faisceau de flèches, de la main gauche, il saisit la bride de l'hippocampe. Sous les flots, un dauphin nageant à droite.

℟. Chouette debout à droite, regardant de face, et portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens.

Æ 23 ; statère, 12 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 15.**

1004. — Variété ; flan plus large.
Æ 26 ; statère, 13 gr. 14 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 16.**

1005. — Nombreuses variétés : 13 gr. 90 ; 13 gr. 57 ; 13 gr. 27 (*P*)[3].

1006. — Même description.
Æ 17 ; demi-sicle, 3 gr. 17 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 17.**

1007. — Hippocampe ailé à droite ; dessous, un dauphin. Cercle cordelé.

℟. Chouette debout à droite, regardant de face, et portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens. Cercle cordelé.

Æ 10 ; obole phén., 0 gr. 62 (*Luynes*) **Pl. CXXII, fig. 18 ;** — autres ex., 0 gr. 67 ; 0 gr. 64[4].

1. Rouvier, *Journ. int.*, 1903, p. 273, n° 1795.
2. Rouvier, n° 1797.
3. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 293, n°s 1996 à 2002 ; Rouvier, n° 1788.
4. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 294, n°s 2005 et 2006.

1008. — Variété, avec l'hippocampe à gauche.
Æ 10 ; obole phén., 0 gr. 55 (*Rouvier*) ; 0 gr. 47 (*L*) [1].

L'étalon phénicien des pièces précédentes permet d'établir que leur émission s'arrête avec la prise de Tyr par Alexandre le Grand, en août 332. Le style de ces pièces, leur comparaison avec le monnayage des autres villes de Phénicie confirment ce classement. Les séries qui vont suivre sont taillées, au contraire, dans le système attico-alexandrin.

2. *Période post-alexandrine.*

Les monnaies que nous allons décrire ci-après sont postérieures à la prise de Tyr par Alexandre. En effet, tout en conservant les mêmes types traditionnels, elles sont taillées dans le système attique introduit en Orient par Alexandre : ce sont des didrachmes du poids normal de 8 gr. 72. Le poids effectif dépasse parfois la normale. Ces pièces se groupent en quatre séries, correspondant peut être à quatre règnes successifs. Les trois premiers groupes (A, B, C) ont des dates régnales.

Groupe A. — *Avec le préfixe* beth *devant la date régnale.*

1009. — Melqart (?) chevauchant un hippocampe ailé, galopant à droite, sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées. Le dieu est barbu, de la main droite tendue en avant, il tient son arc et un faisceau de flèches ; de la main gauche, il saisit la bride de l'hippocampe ; sous les flots, un dauphin nageant à droite. Cercle cordelé.

℞. Chouette debout à droite, regardant de face, et portant sur son aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens. Dans le champ, à droite, la date I𐤁 (*dans l'an 1*) et au pied de la chouette, la lettre 𐤌 (מ). Cercle cordelé.

Æ 20 ; didrachme attique, 8 gr. 86 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 19 ;** — 8 gr. 76 (*L*) [2].

Les seules monnaies de ce groupe jusqu'ici connues sont datées de l'an 1, qui se rapporte à un règne très court plutôt qu'à une ère quelconque [3]. Elles se distinguent par la présence du ב préfixe devant le chiffre de la date, et celle de la lettre isolée מ. Le poids attique place ces pièces après le passage d'Alexandre.

1. Rouvier, *Journ. int. d'arch. numism.*, 1903, p. 276, n. 1819 et pl. XVIII, 19.

2. Rouvier, *loc. cit.*, p. 274, n. 1799. Sur un exemplaire que j'ai vu dans le commerce la lettre 𐤌, étant retournée, pourrait être prise pour un *tsadé*.

3. M. Rouvier croit qu'il s'agit d'une ère d'Alexandre qui débuterait en novembre 333, date de la bataille d'Issos. *Rev. des Ét. grecq.*, 1899, p. 376.

Groupe B. — *Avec le préfixe* mem *devant la date régnale.*

1010. — Même type de l'archer divin (Melqart ?) chevauchant un hippocampe.
℞. Même chouette ; mais dans le champ à droite, I𐤌 (*en l'an 1*).
Æ 20 ; didr. attique, 8 gr. 42 (*L*)[1].

1011. — Variété, avec la date II𐤌 (*en l'an 2*).
Æ 20 ; didr. att., 8 gr. 71 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 20**; — autres ex., 7 gr. 85 ; 7 gr. 81 ; 7 gr. 66 (pièces fourrées)[2].

1012. — Variété, avec la date III𐤌 (*en l'an 3*). Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 58 (*L*)[3].

Les pièces qui précèdent sont datées des années 1, 2 et 3 du règne d'un prince inconnu ; elles se distinguent du groupe A par un מ préfixe au lieu d'un ב devant la date et aussi par l'absence de toute autre lettre dans le champ du revers.

Groupe C. — *Sans préfixe devant la date régnale. Lettre* tsadé.

1013. — Même type de l'archer divin chevauchant un hippocampe.
℞. Même chouette égyptienne avec le fléau et le sceptre ; devant la chouette, le chiffre II (*an 2*) et aux pieds de la chouette, la lettre 𐤑 (צ).
Æ 22 ; didr. att., 8 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXII, fig. 21.**

1014. — Variété ; même descr., avec le chiffre III (*an 3*) et la lettre 𐤑 (צ).
Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 70 (*P*)[4].

1015. — Variété ; devant la chouette, le chiffre IIII (*an 4*) ; aux pieds de la chouette la lettre 𐤑 (צ).
Æ 21 ; didr. att., 8 gr. 85 (*L*)[5].

Les pièces du groupe C se caractérisent par les deux particularités suivantes : Le chiffre de la date n'est précédé d'aucune lettre (il n'y a ni ב ni מ préfixe) ; en second lieu, on voit au revers, sur toutes les pièces, la lettre צ, initiale du nom de la ville de Tyr. Les seules dates retrouvées jusqu'ici sont les années de règne 2, 3 et 4.

1. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1800.
2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 294, nos 2009 à 2011.
3. Rouvier, *loc. cit.*, n° 1802.
4. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 295, n° 2013.
5. Rouvier, *Journ. int. d'arch. num.*, 1903, p. 275, n° 1805.

Groupe D. — *Pièces datées de l'an 23 à l'an 37 (ère Séleucide).*

1016. — Le même archer divin (Melqart?) chevauchant l'hippocampe au galop à droite sur des flots; dessous, le dauphin, comme ci-dessus.

℞. La chouette debout à droite, regardant de face, avec le sceptre et le fléau égyptien sur l'aile gauche; devant elle, une date variable (de l'an 23 à l'an 37). Grènetis.

Æ 21; didrachme attique.

Variétés :

III O *(an 23)* 8 gr. 92 *(P)* **Pl. CXXII, fig. 22.**

IIII O *(an 24)* 8 gr. 50 *(L)* [1].

IIIII O *(an 25)* 8 gr. 50 *(Rouvier)* [2].

III O / IIII *(an 27)* 8 gr. 40 *(Rouvier)* [3].

IIII O / IIII *(an 28)* 8 gr. 81 *(L)* [4].

IIIII O / IIII *(an 29)* 8 gr. 68 *(Rouvier)* [5].

¯O *(an 30)* 8 gr. 45 *(Luynes)* **Pl. CXXII, fig. 23.**

II¯O *(an 32)* 8 gr. 20 *(P)* **Pl. CXXII, fig. 24.**

¯O / III *(an 33)* 8 gr. 75 *(P)* **Pl. CXXII, fig. 25.**

¯O / IIII *(an 34)* 8 gr. 60 *(Luynes)*.

¯O / IIIII *(an 35)* 8 gr. 65 *(P)* **Pl. CXXII, fig. 26.**

¯O / IIIIII *(an 36)* 8 gr. 50 *(musée de Parme)* [6].

¯O / IIIIIII *(an 37)* 8 gr. 03 *(L)* [7].

1. Rouvier, *Journ. int.*, 1903, p. 275, nº 1807.
2. Rouvier, nº 1808.
3. Rouvier, nº 1809.
4. Rouvier, nº 1810.
5. Rouvier, *loc. cit.*, nº 1811.
6. Rouvier, *loc. cit.*, p. 276, nº 1817.
7. Rouvier, nº 1818.

Les monnaies du groupe D portent quinze dates, — sans l'addition d'un préfixe, — qui vont de l'an 23 à l'an 37. Ces pièces très abondantes sont de fabrique défectueuse et hâtive ; souvent elles sont fourrées. J'ai émis autrefois l'opinion que leurs dates étaient supputées d'après l'ère des Séleucides qui débute en octobre 312. Tyr avait été détruite lors du siège par Alexandre qui dura depuis janvier jusqu'en août 332 ; une fois relevée de ses ruines et rebâtie, elle eut à subir tour à tour la domination de plusieurs des généraux qui se disputaient l'empire [1]. En 321, Perdiccas dépose dans cette forteresse le trésor de son armée ; en 320, Ptolémée s'empare de la Phénicie [2] ; en 314, Antigone prend Tyr, que Ptolémée reconquiert en 312. En 294 au plus tôt, Tyr passe aux mains de Séleucus avec le reste de la Phénicie. C'est en 289, semble-t-il, que l'atelier monétaire de Tyr inaugure dans cette ville l'ère dite plus tard des Séleucides, à la place des dates régnales.

En effet, la première de nos dates monétaires, l'an 23, supputée dans l'ère Séleucide, correspond à 289/8 avant J.-C. ; la dernière de nos dates, l'an 37, correspond à 275/4 av. J.-C. Or, c'est précisément en cette dernière année que nous voyons Tyr inaugurer une ère nouvelle et indépendante, celle qu'on appelle *la première du peuple de Tyr* et qui succède dans le comput tyrien à l'ère des Séleucides appelée *l'ère du Seigneur des rois* (*adôn melakim*).

La première inscription d'Oumm-el-Awamid est datée suivant les deux ères, de la façon suivante : « L'année 180 du Seigneur des rois (*adôn melakim*) qui est l'an 143 du Peuple de Tyr ». On voit par cette concordance que l'an I de l'ère du peuple de Tyr tombe en l'an 37 de l'ère de l'*adôn melakim*. Or, avons-nous dit, la dernière de nos dates monétaires est aussi l'an 37. Il y a là une coïncidence qui nous autorise à penser que l'ère employée sur les monnaies est bien l'ère de l'*adôn melakim*, c'est-à-dire l'ère appelée plus tard des Séleucides. La cessation du monnayage tyrien et de l'usage de cette ère à Tyr, ainsi que l'inauguration, au même moment, de l'ère nouvelle de l'indépendance ou *ère du peuple de Tyr* (en 275/4 av. J.-C.) doivent correspondre à un événement politique considérable que l'histoire nous laisse ignorer [1].

1. M. Clermont-Ganneau a résumé l'histoire de Tyr pendant cette période : *Etudes d'archéologie orientale*, t. 1, p. 70-71.

2. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, t. II, p. 155 ; A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 33. C'est dans la période post-alexandrine que M. Clermont-Ganneau place la dynastie d'Eschmounazar, faisant d'Eschmounazar Ier (319-307) le successeur d'Abdalonyme. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. V, p. 217 et suiv. ; cf. Ph. Berger, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B. Lettres*, t. XXXVII, 1902, p. 1-29 ; A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 173, note.

1. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 173. Nous n'avons pas adopté dans l'arrangement chronologique des monnaies le système de M. Rouvier ; ce savant voudrait les rattacher toutes à l'ère de la bataille d'Issos (333), qui, d'après lui, aurait été inaugurée à Tyr, dès le passage du conquérant macédonien. (J. Rouvier, *Journ. int. d'arch. numism.*, 1903, p. 274 à 276 ; *Revue des Études grecques*, 1899, p. 362 et suiv.). Mais il n'est nullement démontré que cette ère de la bataille d'Issos gagnée par Alexandre ait réellement été mise en usage à Tyr et en Phénicie. — La chronologie tyrienne et la question de l'*adôn melakim* ont provoqué de nombreuses recherches au premier rang desquelles il convient de placer : Clermont-Ganneau, *Etudes d'archéol. orientale*, t. I, 1re livraison, 1880 ; Six, *L'ère de Tyr*, dans le *Numism. Chronicle*, 1886, p. 97 et suiv. ; cf. *C. I. Semit.*, t. 1, p. 31 ; R. Dussaud, *Rev. numism.*, 1908, p. 445 et suiv.

§ VI. — Incertaines de Phénicie, de Cilicie ou de Chypre.

1018. — Personnage nu debout à droite, saisissant de la main gauche, par les cheveux, un autre personnage debout devant lui qui étend les bras; la victime paraît porter un large pantalon (?).

℞. Deux guerriers perses debout en face l'un de l'autre, l'un en relief, l'autre en creux. Celui de gauche qui est en relief, de profil à droite est nu-tête, imberbe, vêtu de la candys à larges manches; des deux mains il s'appuie sur sa javeline posée à terre droit devant lui, la pointe en haut; il a le carquois sur l'épaule. Le soldat qui est en creux, de profil à droite, est barbu et vêtu de la candys; de la main droite il tient sa javeline debout devant lui, la pointe en haut et il porte au bras gauche un bouclier orné de la tête de Bésa, de face. Carré creux.

Æ 15; tétrobole persique, 3 gr. 53 (*B*) **Pl. CXXIII, fig. 1** [1].

Les types de cette pièce sont particulièrement curieux. Je n'ai aucune explication à donner pour le droit, sinon qu'il remet en mémoire le type bien connu des monnaies de Sidon représentant le roi de Perse luttant contre un lion qui se dresse devant lui. Il s'agit ici, sans doute, d'un châtiment infligé à quelque roi vaincu, scène qui rappelle certains bas-reliefs assyriens. Le type du revers semble figurer un monarque perse (le soldat en creux), son vassal ou son satrape (le soldat en relief). Ce coin monétaire mi-parti en creux et en relief rappelle, par ce côté technique, les plus anciennes monnaies des rois de Sidon; mais la scène en elle même doit être surtout rapprochée du type des pièces d'un roi de Cilicie frappées à Tarse (voyez ci-dessus, n°s 526 et 527 et pl. CVI, fig. 6 et 7, où figurent en relief deux rois de Perse debout face à face, s'appuyant sur leurs javelines.

1019. — Tête barbue à droite, coiffée d'une tiare (rognée); devant, la lettre ℧ (ט)?.

℞. Personnage (Héraclès?) nu, debout à droite, luttant contre un lion dressé devant lui sur ses pattes de derrière; le héros saisit de la main gauche une patte du lion et il tient une lance de la main droite baissée; dans le champ, les lettres ⌁-℧ (י-ט).

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 370, n° 64 et pl. G. 19.

Æ 10 ; obole, 0 gr. 52 (*B*) **Pl. CXXIII, fig. 2** [1].

On a successivement proposé de classer cette obole à Hiérapolis de Cyrrhestique (Bambycé) et à Issos. Les lettres ט et טי, ont été considérées comme les initiales d'un nom de dynaste, ou même comme les initiales du nom de satrape Tithrauste, qui en 391 se rendit en Cilicie, puis à Acé, avec Abrocomas et Pharnabaze pour organiser l'armée perse qui devait envahir l'Égypte [2].

1020. — Cavalier nu, assis de côté sur un cheval lancé au galop à gauche ; de la main droite, le héros tient les rênes et de la gauche ramenée en arrière il tient une baguette appuyée sur la croupe du cheval. Grènetis.

℞. Héraclès s'avançant à droite et combattant; de la main gauche il tient son arc à bras tendu et de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête ; sur ses épaules, la peau de lion. Carré creux.

Æ 21 ; statère persique, 10 gr. 55 (*B*) **Pl. CXXIII, fig 3** [3].

On a attribué ce statère à Cition [4] ; Six a même prétendu lire à l'exergue du revers la lettre 𐤌 (מ), initiale du nom du roi Melekiaton [5]. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'il s'agit d'une pièce dont le droit est imité des monnaies de Célendéris en Cilicie, et le revers, imité des monnaies de Cition en Chypre.

1021. — Personnage (Baaltars?) assis à gauche sur un trône sans dossier, vêtu d'une tunique talaire ; sur sa main droite levée il tient un oiseau (aigle?) et il s'appuie de la main gauche sur son siège (mauvaise frappe).

℞. Héraclès s'avançant à droite luttant contre un lion ; le héros est imberbe, coiffé de la peau de lion qui descend sur son dos jusqu'à terre; de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête, et de la main gauche il saisit par la crinière un lion de très petite taille qui se dresse contre sa jambe gauche avancée.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 51 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 4.**

Le type du droit de ce statère paraît inspiré des monnaies de Tarse ; quant au revers, il est imité du type des monnaies de Baana et de celles des rois de Cition.

1. Six, *Num. Chron.*, 1878, p. 123, nº 1 et pl. VI, 7; 1888, p, 120, nº 16 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 448, nº 52 ; *Choix*, pl. VII, 230 ; E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. XLVI, fig. 9.

2. Isocrate, *Paneg.*, IV, 140 ; Corn. Nepos, *Datame*, 3, 5 ; W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 66 et suiv. ; 153 à 160 ; cf. ci-dessus, p. 401.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 383, nº 101 ; G. Hill, *Catal. of greek Coins of Cyprus*, Introd., p. XXXVI et pl. XIX, 8.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 383 nº 101.

5. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 336, nº 44.

1022. — Héraclès nu, s'avançant à droite et combattant un lion, comme ci-dessus, mais sans la peau de lion ; de la main droite, le héros brandit une massue au-dessus de sa tête et de la main gauche baissée, il saisit un lion de petite taille qui se dresse contre sa jambe ; dans le champ à gauche, la croix ansée ☥.

℞. Lion assis à gauche, dressant la tête en rugissant, et levant une patte au-dessus d'un taureau de petite taille qui est devant lui. Carré creux.

Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 17 (*L*) **Pl. CXXIII, fig. 5** ; — 3 gr. 20 (*B*) [1].

Cette pièce est classée par Six et M. Hill à Cition, et ses types, en effet, se rapprochent beaucoup de ceux des rois de cette ville chypriote. Pourtant, ils en diffèrent assez pour que l'attribution ne soit pas hors de doute.

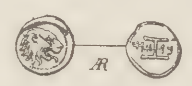
1023. — Tête d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, de trois quarts à droite.

℞. Protomé d'hippocampe, à droite ; de part et d'autre, ϟ - O (קן).

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (*La Haye*) [2].

1024. — Le roi de Perse s'avançant à droite, coiffé de la cidaris et tirant de l'arc. ℞. Tête de femme de face (Astarté ?).

Æ 5 ; hémi-tartémorion, 0 gr. 17 (*L*) **Pl. CXXIII, fig. 6** [3].



N° 1025.

1025. — Tête de lion à droite, la gueule béante et tirant la langue.

℞. Dans le champ, I séparant les lettres de la légende araméenne 𐡁𐡂𐡁𐡆 (בגבזב ?). Æ 11 ; pièce communiquée par Braun au duc de Luynes [4].

Je n'ai pas de raison sérieuse de douter de l'authenticité de cette pièce [5], sur laquelle le duc de Luynes a proposé de lire בגזחש, en rapprochant ce nom de celui de Bagoas.

1. G. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 23, n° 83 et pl. IV, 25 ; Six, *Numism. Chron.*, 1888, p. 131, n° 26 et pl. V, 13 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 122, n° 42 et pl. IX, 7.

2. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 285 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. CIII. Six a émis l'hypothèse que cette petite pièce pourrait appartenir à Évagoras Ier de Salamine ; Hill la croit, avec raison, plutôt cilicienne, ses types étant semblables à ceux qu'on rencontre à Célendéris et sur des monnaies de Pharnabaze.

3. Hill, *Cat. Cilicia*, p. 239, n° 4 et pl. XXXIX, 11.

4. Duc de Luynes, *Numism. des satrapies et de la Phénicie*, pp. 97 et 99-100 et pl. XVI.

5. Je dois pourtant faire remarquer que les bronzes de Zacynthe ont de même, au revers, un I occupant tout le champ du revers.



N° 1026.

1026. — Lion à droite; au-dessus une étoile; dans le champ à droite, la lettre M.

℞. 𐡊𐡂𐡅𐡔 (סויך). Archer perse debout à droite et tirant de l'arc.

Æ 12; d'après une empreinte communiquée par M. Talbot Ready.

Le droit de ce petit bronze est copié sur les monnaies de Milet; peut-être même faut-il lire devant le lion le monogramme ΜΙ; quant au revers, nous y retrouvons, avec un type perse la légende araméenne déjà rencontrée sur des pièces orientales de types variés (voyez ci-dessus, n° 978 et ci-après, n°s 1087 à 1092).



N° 1027.

1027. — Archer à demi agenouillé à gauche, tenant une flèche des deux mains; devant lui, son arc; il est coiffé d'un casque (?) et son carquois est suspendu à son côté; en lég. ...𐤌-𐤆𐤏𐤋 (...מ-לעז).

℞. Lion ailé accroupi à gauche, dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 17; tétrobole, 2 gr. 87 [1].

§ VI. — Gaza

et région philistine et arabique.

La provenance ordinaire des monnaies décrites dans le présent paragraphe, le nom de la ville de Gaza qu'on lit sur quelques-unes d'entre elles, ainsi que divers indices historiques que nous rappellerons, ne permettent pas de douter que les ateliers d'émission de ces curieuses pièces soient à chercher sur les confins de la v[e] et de la vi[e] satrapies, c'est-à-dire, les uns dans le pays des Philistins et dans la portion de la

1. Six, *Revue num.*, 1883, p. 334, n° 34 et pl. VII, 10. Au droit, Six a cru reconnaître le caractère chypriote V (= Σα) aux pieds de l'archer (la pièce n'est pas à Berlin, comme le dit Six).

péninsule arabique voisine de la Palestine et de l'isthme de Suez, qui devint plus tard la Nabatène et l'Arabie Pétrée, les autres dans la partie septentrionale de l'Égypte. L'histoire du pays des Philistins et des Arabes sous la domination des Perses achéménides est peu connue; la mythologie de ces peuples est encore moins débrouillée que leurs annales. Il ne faut donc pas être surpris de l'incertitude où nous laisse la numismatique.

Aucune des monnaies que nous allons décrire ne paraît pouvoir se classer aux villes phéniciennes de Acé ou Aco (עכו) ou Joppé (יפו), bien que ces deux villes aient plus tard frappé au nom d'Alexandre.

Quant aux Arabes, avec lesquels sont obligés de compter les satrapes, dans leurs expéditions contre l'Égypte, les noms de leurs villes ne se rencontrent pas sur nos monnaies : ni les ports de la Méditerranée, comme Raphia, Ienysos, Rhincorura, Péluse (סין), ni ceux de la mer Rouge comme Elath (אילות) et Aziongaber (עציון-גבר), ni enfin les villes de l'intérieur, Gérar, Bosra, Séla, Pétra. Les trouvailles cependant, comme nous le constaterons, autorisent à croire qu'ils ont eu des ateliers monétaires dès l'époque acheménide.

Pour l'Égypte, il ne semble pas qu'aucun nom des rois de ce pays au IVe siècle, ou des satrapes perses qui l'ont gouverné, ni même qu'aucun nom des villes du Delta, puisse être identifié avec les légendes phéniciennes de nos monnaies qui pourtant sont, en majorité, de provenance égyptienne [1].

1. Je n'ose suivre M. Maurogordato qui a proposé de reconnaître des cartouches de rois Egyptiens sur certaines de ces monnaies, ainsi qu'on le verra plus loin. Cf. *Num. Chron.*, 1908, p. 199.

Ce qui frappe avant tout dans ce monnayage, c'est qu'à côté de types locaux, indigènes, on rencontre des types d'imitation ou même de serviles copies de monnaies grecques, des pastiches des pièces d'Athènes d'ancien style et des drachmes archaïques de Lampsaque. Est-il possible d'expliquer historiquement ces imitations monétaires ?

L'intervention constante des Grecs, surtout des Athéniens, dans les guerres dont l'Égypte et les contrées palestiniennes furent le théâtre aux Ve et IVe siècles, la présence de nombreux mercenaires grecs dans les armées des satrapes perses ou dans celles qui luttaient contre eux, le commerce extrêmement actif qu'Athènes ne cessa d'entretenir, soit avec Gaza, soit avec les colonies grecques des bouches du Nil : telles sont les causes multiples qui, d'abord, déversèrent l'argent athénien en Palestine, en Arabie, en Égypte, puis poussèrent les habitants de ces pays à fabriquer des monnaies pareilles à celles d'Athènes, dès que le numéraire importé chez eux de l'Attique fut devenu insuffisant. Déjà, au temps d'Achéménès, frère de Xerxès, satrape de l'Égypte, nous voyons le roi indigène Inaros appeler à son secours un corps d'hoplites et de matelots athéniens [1]. Plus tard, Amyrtée ne se maintient dans les marais du littoral qu'avec le secours des Grecs; et quand, après une accalmie de quelques années, se rallume la lutte entre Perses et Égyptiens, les Grecs y jouent un rôle prépondérant. En 380, Chabrias commande l'armée de Nectanébo Ier, tandis qu'Iphicrate est, à Aco, l'auxiliaire de

1. Ctésias, *Persica*, § 32, éd. Muller; cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 630-631 (4e édit.).

Pharnabaze. Sous Artaxerxès Ochus comme sous Mnémon, les guerres se font en Palestine et en Égypte avec des mercenaires grecs dans les deux camps : Diophantos d'Athènes, Lamios de Sparte sont envoyés pour seconder ceux qu'Athènes et Sparte ont intérêt à soutenir.

Tachos (Taho), qui, en 364, succéda à Nectanébo I[er], fut aidé à la fois par l'Athénien Chabrias et par le roi de Sparte Agésilas [1]. On raconte qu'il dut frapper monnaie spécialement pour payer ses mercenaires grecs : « L'Égypte, dit M. Maspero, avait peu de numéraire : les habitants s'en tenaient, dans les transactions ordinaires de la vie, au système d'échange. D'autre part, les mercenaires grecs ne voulaient pas être payés en nature ou en métaux non monnayés : ils exigeaient des espèces sonnantes pour prix de leur sang. Ordre fut donné aux indigènes de verser l'or ou l'argent brut ou travaillé qu'ils pourraient avoir, sauf à être remboursés graduellement par les nomarques sur le produit des taxes futures [2]. Ces mesures, si elles valurent l'impopularité à Tachos, lui permirent de lever quatre-vingt mille hommes de troupes indigènes et dix mille Grecs, d'équiper une flotte de deux cents voiles, et de louer les meilleurs généraux du temps [3] ». C'étaient non seulement Sparte et Athènes ou les Ioniens d'Asie-mineure qui fournissaient des troupes aux belligérants : Thèbes, Argos et d'autres Hellènes d'Asie procurent à Ochus dix mille hommes qui, après la prise de Sidon en 351, se dirigent sur Péluse, et le roi d'Égypte Nectanébo II leur oppose 20,000 μισθοφόροι

1. Maspero, *Hist. ancienne*, p. 647 et suiv.
2. Pseudo-Aristote, *Économiques*, II.
3. Maspero, *Hist. ancienne*, p. 649.

hellènes [1]. Péluse même est défendue par les 5,000 auxiliaires grecs de Philophron ; ce sont les Thébains de l'armée perse, sous les ordres de Lacratès qui prennent la ville; Nicostratos d'Argos, sorte d'Hercule, commandait un autre corps de mercenaires grecs embauché par les Perses, avec lequel il bat Clinias de Cos au service de Nectanébo.

Le roi des Arabes, qui dominait sur la côte, depuis Gaza jusqu'à Ienysos, fait successivement alliance avec Evagoras de Salamine, avec Acoris, avec les Athéniens. Ces Arabes, qui, d'après Hérodote [2], devaient payer au roi de Perse un tribut annuel de cent talents d'encens, transportaient, nous dit Diodore [3], jusque dans leurs *emporia* maritimes, à dos de chameau, les produits du désert tels que l'encens, la myrrhe et les aromates de l'Arabie Heureuse [4]. Gaza recevait, d'autre part, les blés d'Athènes qui étaient échangés contre les parfums d'Arabie.

Ainsi, les Grecs sont en rapports incessants, par leur commerce ou par leurs soldats, avec l'Égypte et le pays des Philistins. Ces relations expliquent les types monétaires, souvent si étranges, qui vont suivre; nous y constaterons l'alliance de figures copiées sur les monnaies de diverses régions du monde grec et de figures empruntées à la mythologie locale des pays des Philistins, de l'Arabie et de la Basse-Égypte.

1. Diod. Sic., XVI, 45; cf. K.-B. Stark, *Gaza*, p. 234; Maspero, *Hist. anc.*, p. 655-666.
2. Hérod., III, 5, 91, 97.
3. Diod. Sic., III, 42; XIX, 94.
4. K.-B. Stark, *Gaza und die philistäische Küste*, p. 233.

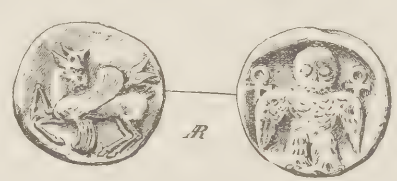
1028. — Dagon ichthyomorphe à gauche, tenant de la main droite un trident et de la gauche une couronne; il a une nageoire sous le ventre et sa queue sinueuse, munie d'une crête, se termine en pince de scorpion. Grènetis.

℞. 𐤀𐤆 (אז). Lion, la gueule béante, tourné à droite et marchant sur des rochers.

AR 23; stat. persique, 10 gr. 53 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 7.**

Parmi les villes de la Pentapole philistine, — Ekron ou Accaron (עקרון), Azdod ou Azot (אשדוד), Ascalon (אשקלון), Gath (גת) et Gaza (עזה, Ἄζα), — il n'y en a aucune dont le nom corresponde aux deux lettres אז (*Az*) de notre légende monétaire. Cependant, on classe généralement la pièce à Ascalon ou à Azot, en conjecturant que le nom de ces villes a pu revêtir une double forme, אשקלון et אזקלון, אשדוד et אזדוד [1].

Le type de Dagon-Poseidon (דגון) est presque semblable à celui des plus anciennes monnaies d'Arados, et le lion marchant sur des rochers, rappelle le lion de certaines monnaies babyloniennes, au nom de Mazaios (Pl. CXIV, fig. 18 et 19). Il peut faire allusion aux rochers abrupts sur lesquels s'élevait l'acropole d'Azot ou celle d'Ascalon. Dagon avait un temple dans chacune des villes des Philistins; sa statue de culte, à Ascalon, décrite par Xanthos le Lydien, le représentait, comme ici, avec une tête et des mains humaines, tandis qu'à partir des reins il se terminait en corps et en queue de poisson [2]. Des monnaies de bronze d'Antonin le Pieux et de ses successeurs, frappées à Ascalon, montrent sous cette forme Dagon aux pieds d'Astarté ou Decréto [3]. Il ressemble au Glaucos ou au Triton d'Itanos en Crète, avec lequel il a, sans aucun doute, des rapports d'origine. Astarté ou Atergatis avait un fils, Ἴχθυς, qui fut métamorphosé en poisson auprès d'Ascalon [4].



N° 1029.

1029. — Bouquetin ailé, agenouillé à gauche et détournant la tête; sur son dos, est perché un oiseau becquetant des parasites (sans légende).

1. Ce statère a été souvent publié; voir surtout : Six, dans le *Num. Chron.*, 1878, p. 125 et pl. VI, 5. C'est sans raison que M. Dussaud a récemment voulu le classer à Arados dont les monnaies sont d'un tout autre style. *Notes de mythologie syrienne*, I-IX, p. 78; cf. ci-dessus, p. 510.

2. Xanthos le Lydien, dans Athénée, *Deipnosoph.*, VIII, 37; cf. I Samuel, 5, 3-5; I Macch., 10, 83; A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 104; K. B. Stark, *Gaza*, p. 248; Six, *Num. Chron.*, 1878, p. 125 à 128.

3. F. de Saulcy, *Numism. de la Terre Sainte*, p. 201, n° 12 et pl. X, fig. 5; aussi, p. 202, 204, 205.

4. Stark, *Gaza*, p. 41-42; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LV-LVI.

℞. Chouette de face, les ailes éployées; de chaque côté, une croix ansée, ☥. Carré creux.

Æ 21; statère pers., 10 gr. 76 (*L*) [1].

1030. — Même bouquetin ailé, agenouillé à gauche et détournant la tête; au-dessus, la légende 𐤀𐤃𐤄 (אדה?), sans l'oiseau. Grènetis.

℞. Chouette de face, les ailes éployées. Carré creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 46 (*H*) **Pl. CXXIII, fig. 8** [2].

1031. — Bouquetin (non ailé) bondissant à gauche, et détournant la tête; au-dessus, la légende 𐤀𐤃𐤄 (אדה?).

℞. Chouette de face, les ailes éployées; carré creux.

Æ 21; statère pers., 11 gr. 11 (*H*) **Pl. CXXIII, fig. 9** [3]; — autre ex., 10 gr. 63 (*L*) [4].

1032. — Bouquetin à droite, à demi-agenouillé et détournant la tête; au-dessus, [𐤄]𐤃𐤀 (אדה?).

℞. Chouette de face, les ailes éployées.

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 39 (*B*) [5].

On a cru longtemps que les pièces précédentes (nos 1029 à 1032) devaient être classées à Amisos, à cause du type de la chouette de face. Mais cette hypothèse est aujourd'hui généralement abandonnée. Certains numismates ont voulu aussi donner ces pièces à Aegæ de Cilicie, ou à Célendéris, à cause du type du bouquetin; mais cette hypothèse n'est pas plus solide que la précédente. Les caractères mêmes de la légende sont-ils araméens ou phéniciens? On a voulu lire אדה ou ארה; mais cette lecture qui ne conduit à rien n'est même pas sûre.

Jusqu'à plus ample informé nous classons ces pièces à la région de Gaza, eu égard à leur style et à leurs types qui paraissent les rapprocher des monnaies de cette ville.

1033. — Double tête janiforme diadémée, celle de gauche barbue, celle

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1891, p. 133 et pl. IV, 20; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 203, n° 3.

2. Macdonald, *Hunterian Collection*, t. II, p. 531, n° 5 et pl. LIX, 4.

3. Six, *Num. Chron.*, 1885, p. 31; 1895, p. 203, n° 1; B. Head, *Hist. numor.*, p. 424; Wroth, *Catal. Pontus, Paphlagonia*, etc., p. 13, note; Macdonald, *Hunt. Collection*, t. II, p. 531, n° 4 et pl. LIX, 3.

4. Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 203, n° 2 et pl. VII, 18.

5. K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 130.

de droite imberbe, avec des pendants d'oreilles ; les yeux sont de face et les cheveux indiqués par des stries parallèles granulées.

℞. ᚲ[Ƨ]O (אזה, *Gaza*). Chouette debout à droite, regardant de face ; de chaque côté, un épi. Carré creux très profond.

Æ 17 ; drachme attique, 3 gr. 40 ; style archaïque (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 10.**

1034. — Variété de coin : la légende ᚲƧO (*Gaza*) bien visible.

Æ 16 ; drachme attique, 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 11** ; — autres ex., 4 gr. 16 ; 4 gr. 04 ; 3 gr. 86 ; 3 gr. 69 [1].

1035. — Même droit.

℞. Sans légende. Même chouette debout à droite, regardant de face ; elle est placée devant la porte d'une forteresse représentée par deux tours et une muraille crénelée. Carré creux profond.

Æ 16 ; drachme attique, 4 gr. 20 (*L*) **Pl. CXXIII, fig. 12** [2].

1036. — Même tête janiforme.

℞. Protomé de cheval bondissant ; au-dessus, la lettre O (ע). Carré creux.

Æ 10 ; obole, 0 gr. 82 ; 0 gr. 62 ; 0 gr. 57 (*Turin*) [3].

Le nom de Gaza, עזה, lu avec certitude sur deux des pièces qui précèdent (nos 1033 et 1034) classe à cette ville les monnaies anépigraphes qui sont aux mêmes types. A l'époque perse, comme dans les temps plus anciens, Gaza était un place très importante ; Hérodote la compare à Sardes et Arrien la qualifie de μεγάλη πόλις. Elle résista à Alexandre qui dut en faire le siège. Le type du droit des monnaies ci-dessus est copié sur les monnaies de Lampsaque à la double tête de femme janiforme. Le revers est d'inspiration athénienne ; sur certains exemplaires, il arrive, tant l'imitation est intentionnelle, que l'*aïn* initial du nom de Gaza a la forme du *théta* grec, de sorte que cette lettre fait, en quelque sorte, double emploi, comme *aïn* dans la légende sémitique et comme *théta* dans le nom d'Athènes ; parfois enfin, les lettres ΛΘ peuvent aussi bien se lire AΘ[E] que ᚲO (עז) [4]. Le poids des pièces qui atteint quelquefois effectivement jusqu'à 4 gr. 20 est attique ; mais le plus souvent il ne dépasse pas 3 gr. 70, de sorte que ces pièces se présentent comme un compromis entre la drachme attique et le tétrobole persique.

1037. — Même tête janiforme, barbue à gauche, imberbe à droite.

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 221, n° 1.
2. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 221, n° 4.
3. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 222, n° 8.
4. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 231.

℞. Chouette debout, de face, entre deux rameaux d'olivier retombant de chaque côté d'elle. Champ concave.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 10; style plus récent (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 13.**

1038. — Variété de coin.

Æ 16; drachme, 3 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXXIII, fig. 14;** — autres ex., 3 gr. 61; 4 gr. 06 (*L*); 3 gr. 45 (*B*)[1].

1039. — Tête de femme à droite (fruste).

℞. Chouette debout de face, entre deux rameaux d'olivier retombant de chaque côté d'elle, comme ci-dessus. Champ concave.

Æ 13; drachme, 3 gr. 17 (*Luynes*) **Pl. CXXIII, fig. 15**[2].

1040. — Tête de femme, à droite, l'œil de face, avec des pendants d'oreilles et un collier; ses cheveux indiqués par des stries parallèles granulées sont retenus par un bandeau et noués sur la nuque. Grènetis.

℞. 𐤀𐤍 (אן). Chouette debout de face, les ailes éployées; dans le champ à droite, une tête de lion, la gueule béante, tournée à gauche. Carré creux profond; style archaïque.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 05 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 16.**

1041. — Variété de coin.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CXXIII, fig. 17.**

1042. — Tête de femme, à droite; ses cheveux, indiqués par des stries parallèles granulées sont retenus par un bandeau et noués sur la nuque.

℞. Chouette debout de face, les ailes éployées; de chaque côté, trois fleurs de lotus espacées. Carré creux profond.

Æ 11; obole, 0 gr. 81 (*Luynes*) **Pl. CXXIII, fig. 18.**

1043. — Même tête de femme, à droite. Grènetis.

℞. 𐤀𐤍 (אן). Chouette debout à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, une pousse d'olivier. Carré creux profond.

Æ 11; obole, 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 19.**

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 221, nº 2 et 3.

2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 49, nº 332.

1044. — Tête de femme à droite.

℞. Chouette à droite, avec pousse d'olivier et amphore, comme ci-dessus.

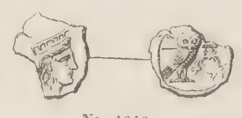
Æ 5 ; tartémorion, 0 gr. 21 ; 0 gr. 19 [1] ; 0 gr. 17 ; 0 gr. 16 (*Osnabruck*) [2].

Sur les n°s 1040 et 1043 on relève, à la place du nom de Gaza, les légendes : 𐤍𐤀 (אן), dans lesquelles Six voudrait reconnaître les initiales de la ville d'Anthédon, voisine de Gaza. Je préférerais le nom d'Ascalon, אשקלון, abrégé אן, c'est-à-dire par la première et la dernière lettre, suivant un usage fréquent en phénicien [3].

1045. — Tête d'Apollon de face, ceinte d'une large couronne de laurier.

℞. Chouette à droite ; dans le champ à gauche, une pousse d'olivier ; à droite, une grande amphore avec couvercle, posée sur un trépied. Carré creux.

Æ 11 ; hémi-obole, 0 gr. 49 (*Osnabruck*) **Pl. CXXIII, fig. 20** ; — autres ex., 0 gr. 37 ; 0 gr. 41 ; 0 gr. 40 ; 0 gr. 37 (*Osnabruck*) [4].



N° 1046.

1046. — Tête de femme à droite, ceinte d'une couronne murale.

℞. Pareil au précédent.

Æ 11 ; hémi-obole, 0 gr. 44 (*Osnabruck*) [5].

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 24.

2. En février 1856, un fellah égyptien apporta au docteur Schledehaus à Alexandrie, plusieurs petites monnaies d'argent qui avaient été trouvées, disait-il, à Salih-Hedjr, dans le Hedjaz ; c'était du moins ce que disait le vendeur; Schledehaus pense qu'il est plus vraisemblable que les pièces avaient été trouvées en Égypte même. La plus grande partie de ces monnaies ont, au droit, la tête d'Athéna comme sur les monnaies d'Athènes ; au revers, les unes ont la chouette de face avec une branche d'olivier des deux côtés, et les lettres Θ-E ; les autres ont pour revers une espèce de masque (Bésa) que Mionnet a eu tort de classer à Athènes (Mionnet, *Descr.*, II, p. 113, 13). Schledehaus acheta la trouvaille en bloc, la publia et la légua plus tard au musée municipal d'Osnabruck. Schledehaus, dans les *Münzstudien* de Grote, t. II, 1862, p. 469 ; cf. Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 296.

3. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 221. On pourrait aussi, par exemple, songer à y reconnaître les initiales de *Inaros*, fils de Psammétik, roi dans le Delta égyptien et assez puissant pour déclarer la guerre à Artaxerxès Ier Longue-main (Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 630).

4. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 22 ; Schledehaus, dans les *Munzstudien* de Grote, t. II, 1862, p. 489 et pl. 31, fig. 9 ; Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 299 et pl. VI, 11-13 (trouvaille du Delta, 1857) ; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXIII, fig. 25.

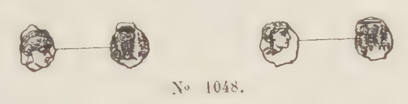
5. Schledehaus, dans les *Munzstudien* de Grote, t. II, 1862, p. 490 et pl. 31, fig. 10 ; Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 300 et pl. VI, 16 ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 23.

La grande amphore du revers rappelle, à Six [1], la station Ὀστρακίνη, entre Rhinocorura et le mont Casios; il cite le texte d'Hérodote [2] racontant que « toutes les amphores à vin, vides, qu'on pouvait se procurer en Égypte, étaient recueillies annuellement et expédiées à ces plages arides proches de Ienysos ». Comme plusieurs exemplaires de ces mêmes monnaies ont été recueillis en Égypte, Ὀστρακίνη en serait, d'après ce savant, le lieu d'émission (?).

1047. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ⊙ m. Chouette de face, entre deux branches d'olivier.

Æ 9; hémi-ob., 0 gr. 50; 0 gr. 42 (*Osnabrück*) **Pl. CXXIII, fig. 21 et 22** [3].



N° 1048.

1048. — Même description.

Æ 5; hémi-tartémorion, 0 gr. 10; 0 gr. 09 (*Osnabrück*) [4].

1049. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face, ayant des pendants d'oreilles et coiffée d'un casque orné de feuilles d'olivier (type des monnaies archaïques d'Athènes).

℞. Lion ailé assis à droite, la gueule béante, l'aile recroquevillée, levant la patte gauche de devant au dessus d'un masque vu de face, la barbe en éventail. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16; drachme, 3 gr. 61 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 23.**

1050. — Même tête casquée d'Athéna, à droite; sur la joue, la lettre phénicienne 𐤁 (ב).

℞. Aegagre ou bouquetin agenouillé à droite; au-dessus, dans le champ, la lettre phénicienne 𐤁 (ב) et le signe ⚘. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 15; drachme att., 4 gr. 10 (*P*) **Pl. CXXIII, fig. 24.**

1051. — Tête janiforme, légèrement barbue à gauche, imberbe à droite, et diadémée.

1. *Num. Chron.*, 1877, p. 233.

2. Hérodote, III, 6.

3. Schledehaus, dans les *Münzstudien* de Grote, t. II, 1862, p. 485 et pl. 31, fig. 6; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 20; Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 297 et pl. VI, 1 (trouvaille de Salih Hedjr, nord-ouest de l'Arabie, 1856).

4. Schledehaus, *loc. cit.*, pl. 31, fig. 7 et 8; Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 297 et pl. VI, 2 et 3 (trouvaille de Salih Hedjr, 1856).

℞. ΑΘΕ. Tête casquée d'Athéna, à droite. Carré creux.
Æ 16; drachme, 3 gr. 67 (*H*) **Pl. CXXIII, fig. 25**; — 3 gr. 11 (*H*)[1].

La drachme n° 1051 porte le nom d'Athènes, mais son style barbare indique qu'elle ne saurait être athénienne. Six[2] en a rapproché une petite pièce que nous avons classée à Athènes et dont, suivant nous, les types se rapportent à l'alliance d'Athènes et de Lampsaque, sous les Pisistratides (voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 751, n°s 1128, 1829 et 1830, pl. XXXIV, fig. 19; cf. p. 753). Mais, sur la pièce athénienne, les deux têtes janiformes sont imberbes, comme sur les monnaies de Lampsaque[3], tandis que sur la drachme de Gaza, qui n'est qu'une imitation postérieure et barbare, l'une des deux têtes a un collier de barbe bien accentué.

1052. — Tête d'Apollon laurée, à droite. Grènetis.
℞. Aegagre agenouillé à droite et détournant la tête; au-dessus, un aigle volant à gauche; dessous, la lettre ᚺ (ה). Cordelette autour du carré creux.
Æ 15; drachme, trouée, 3 gr. 74 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 1.**

1053. — Variété, sans lettre sous l'aegagre.
Æ 15; drachme, 3 gr. 84 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 2.**

Si ces pièces (n° 1052 et 1053) sont de Gaza, on pourrait considérer le bouquetin ou la chèvre sauvage comme un type parlant, de la même façon que sur les monnaies d'Aegæ de Macédoine, d'Aegæ d'Achaïe, d'Aegæ d'Eolide, d'Aegæ de Cilicie et d'autres villes dont le nom a quelque rapport phonétique avec αἴξ, αἶγος. Nous relaterons plus loin (n° 1076) une tradition suivant laquelle le nom de Gaza, עז, עזה, signifiant *jeune chèvre*, paraît avoir été transformé par des Grecs en Αἰγά.

1054. — Tête barbue à droite, l'œil de face; les cheveux, retenus par un diadème, sont indiqués par des stries parallèles granulées; noués sur la nuque, ils forment une queue qui retombe sur le cou.
℞. Tête barbue à gauche, l'œil de face, les cheveux indiqués par des stries parallèles ondulées et retenus par un bandeau; devant, la lettre ✢ (א); derrière, une tête de hyène, à gauche, la gueule béante. Carré creux.
Æ 16; drachme att., 4 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 3.**

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 222, n° 6; Macdonald, *Hunterian Collection*, t. II, p. 282, n°s 1 et 2 et pl. LXXVII, 30.
2. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 222, n° 6; 1895, p. 172 et pl. VII, 8.
3. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. XVIII, fig. 9 à 12.

1055. — Tête d'Apollon à droite, les cheveux courts, avec une large couronne de laurier, des boucles d'oreilles et un collier. Cercle cordiforme.

℞. Lion, la gueule béante, accroupi à droite, au-dessus d'un sanglier aussi accroupi à droite. En haut, dans le champ, la lettre ꓘ (ב).

Carré creux, à angles arrondis, limité par une ligne cordiforme.

Æ 17; drachme, 3 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 4** [1].

1056. — Tête barbue du dieu Hadran, les traits juvéniles, coiffée d'un casque corinthien lauré, à droite (presque de trois quarts). Grènetis.

℞. Dieu (Ἰαώ) assis à droite sur une roue ailée; le personnage divin est barbu et il a les cheveux retenus par un bandeau; il a le bas du corps et le bras droit enveloppés dans une draperie, la poitrine nue; sur sa main gauche avancée, il tient un épervier (ou un aigle ?). Devant lui, une grande tête barbue de Silène (Bésa), à gauche; au-dessus, dans le champ, les trois lettres (יהו). Carré creux limité par un grènetis.

Æ 15; drachme, 3 gr. 30 (*L*) **Pl. CXXIV, fig. 5** [2].

Cette drachme si curieuse (n° 1056) a provoqué de nombreux commentaires qui n'ont pas réussi à l'expliquer complètement. On a constaté, pourtant, non sans étonnement, que la tête du droit est identique à celle qui figure sur des bronzes des des Mamertins, en Sicile, où elle est accompagnée de son nom, ΑΔΡΑΝΟΥ [3]. Nous sommes donc certains qu'il s'agit du dieu syrien Hadran, souvent mentionné chez les auteurs et que les migrations phéniciennes auront transplanté en Sicile. On le voit encore, mais sans son nom, sur des bronzes de Syracuse [4]. Quant au revers, le dieu assis sur une roue ailée est accompagné de son nom, יהו, *Jahu*, *Jao* (Ἰαώ); c'est peut-être *Jahvé*, le dieu des Juifs, suivant une conjecture de M. Clermont-Ganneau qui semble confirmée par la découverte récente des papyrus judéo-araméens d'Assouan (Eléphantine), où le nom du dieu des Juifs est écrit trilittère יהו, comme sur la médaille.

1. Cette pièce a été, autrefois, attribuée par le duc de Luynes au satrape Bogès qui l'aurait fait frapper à Eion en Macédoine, au temps de l'expédition de Xerxès en Grèce. Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, p. 40-41 et pl. VI. Si on l'attribuait avec certitude à Gaza on pourrait peut-être voir dans la lettre ב du revers, que nous retrouverons sur d'autre pièces, l'initiale de l'eunuque Batis ou Betis (Babemesis, d'après Josèphe) auquel Hégésias donne le titre de βασιλεύς et qui s'étant enfermé dans Gaza en 332, résista pendant deux mois à Alexandre le Grand.

2. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, pl. IV, 4; *Num. Chron.*, N. S. t. XVII, p. 229, n° 44; Six, *Num. Chron.*, N. S., t. XVIII, p. 123, n° 3 et pl. VI, 8; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXVI; A. Blanchet, *Rev. numism.*, 1908, p. 276.

3. *Brit. Mus. Catal. Sicily*, p. 109, n[os] 1 et 2.

4. B. Head, *Num. Chron.*, N. S., t. XIV, p. 24 et pl. VII, 4.

Cependant, la pièce n'est pas juive ; voilà pourquoi nous préférons y voir plutôt un dieu solaire des Philistins ou des Arabes, dont le nom était apparenté à celui de Iahvé. La roue ailée est le symbole de la course rapide du Soleil [1] ; on l'a rapprochée des passages d'Ezéchiel (v et x) où le prophète parle du trône de Iahvé muni d'ailes et supporté par des chérubins. Le nom de יהו entre dans la composition de noms comme celui de Iehawmelek, roi de Gebal et de Jéhu, roi d'Israel ; il n'est pas exclusivement juif [2].

1057. — Tête imberbe à cheveux courts, l'œil de face, avec un collier, à droite ; les cheveux sont indiqués par des stries parallèles granulées. Grènetis.

℞. Lion tourné à gauche, rugissant et posant les pattes sur une tête de bélier. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16 ; drachme, 3 gr. 70 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 6.**

1058. — Sorte d'entablement supportant deux têtes de lion placées en regard l'une de l'autre ; sous l'entablement, deux têtes d'hommes vues de face, à longue barbe pointue, et sur les côtés, un rideau à moitié soulevé, formé de la peau des lions dont les têtes sont au-dessus. En haut, dans le champ, la lettre 𐤁 (ב). Cercle cordiforme au pourtour.

℞. Deux têtes humaines accolées ; celle de gauche, de face, est barbue et a un nez épaté ; celle de droite est imberbe, de profil, avec l'œil de face. Cercle cordiforme au pourtour. Champ concave.

Æ 18 ; drachme, 3 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 7.**

1059. — Tête de femme à droite, avec pendants d'oreilles et collier, l'œil de face, les cheveux indiqués par de longues stries parallèles granulées et noués sur la nuque.

℞. Tête de Silène (Bésa) de face, avec une longue barbe striée, les cheveux hérissés, ayant des oreilles de cheval, le nez épaté. Carré creux et grènetis.

Æ 17 ; drachme, 3 gr. 90 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 8.**

1060. — Tête barbue à droite, avec de longs cheveux striés et relevés sur la nuque, l'œil de face, la barbe en pointe et striée ; au cou, un collier.

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 229, n° 43 ; 1878, p. 124.

2. E. J. Pilcher, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXX, 1908, p. 45 ; A. Blanchet, *Rev. numism.*, 1908, p. 276.

℞. Tête de Silène (Bésa), comme ci-dessus, de face (pas de carré creux).
Æ 15 ; drachme, 3 gr. 91 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 9.**

1061. — Tête barbue de profil à droite, l'œil de face, avec des boucles d'oreilles et un collier; la barbe et les cheveux indiqués par des lignes serrées au pointillé. Grènetis.

℞. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion; sur la nuque, un mufle de lion, la gueule béante, tourné à gauche. Carré creux limité par un grènetis, avec un fleuron à l'un des angles.

Æ 15 ; drachme, 3 gr. 80 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 10.**

1062. — Tête casquée d'Athéna, à droite, comme ci-dessus (imitation du type archaïque d'Athènes).

℞. Tête barbue de profil à droite, les cheveux et la barbe arrangées en vrilles parallèles, l'œil de face, collier au cou. La nuque est dissimulée derrière un masque de Bésa placé perpendiculairement et présenté de face ; ce masque a de gros yeux ronds, les oreilles écartées, un nez épaté ; il se termine à la bouche dont la mâchoire supérieure seule avec ses dents est indiquée. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14 ; drachme, 3 gr. 70 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 11.**

1063. — Tête d'homme barbu, à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et représentés par des stries parallèles granulées. Grènetis.

℞. Tête imberbe à droite, l'œil de face, les cheveux courts représentés par un semis de globules ; collier au cou. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16 ; drachme, 3 gr. 32 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 12.**

1064. — Tête barbue à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et représentés par des stries parallèles granulées ; au cou, un collier.

℞. Deux protomés de chevaux, les jambes repliées, soudées l'une à l'autre en sens inverse. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16 ; drachme, 3 gr. 02 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 13.**

Ce type de revers (nº 1064) rappelle les premières monnaies de Périnthe (Thrace).

1065. — Tête d'homme barbu, à droite, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et représentés par des stries parallèles granulées.

℞. OL (דע). Protomé de cheval galopant à droite. Carré creux et grènetis.
Æ 15 ; drachme, 4 gr. (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 14.**

1066. — Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 13 ; drachme, 3 gr. 93 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 15 ;** — 4 gr. 17 à 3 gr. 45 [1].

1067. — Tête de femme à droite ; les cheveux retenus par un bandeau sont disposés par étages et forment chignon sur la nuque.
℞. OL (דע). Protomé de cheval galopant à droite. Carré creux et grènetis.
Æ 14 ; drachme, 3 gr. 85 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 16 ;** — 3 gr. 94 (*B*) [2].

1068. — Tête barbue à droite, l'œil de face, le front surmonté d'un large diadème, les cheveux retombant du sommet de la tête sur le cou, en longues stries parallèles.
℞. Arabe assis sur son chameau, à droite, tenant un arc et une lance ; dans le champ, à droite, le signe ϒ. (A l'exergue, une protubérance du métal provenant de la cassure du coin monétaire.)
Æ 15 ; drachme, 4 gr. (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 17.**

1069. — Protomé d'hippocampe ailé, bondissant à droite.
℞. Tête de Bésa, à droite, le nez allongé, la bouche ouverte, une barbe en mèches striées, régulières, et les cheveux hérissés. Carré creux et grènetis.
Æ 16 ; drachme, 3 gr. 27 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 18 ;** — autre, 3 gr. 12 (*B*).

Nous avons déjà décrit à Lampsaque cette pièce en faisant remarquer qu'elle appartenait peut être plutôt à Gaza ou à la région arabique [3]. Six a proposé de voir dans la tête simiesque du revers, Eurytion, le gardien des troupeaux de Géryon [4].

1070. — Tête imberbe, à droite, diadémée (Apollon ?).
℞. Deux têtes adossées et janiformes de Silènes, à barbe hirsute striée, et

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 222, nº 9.
2. Six. *Num. Chron.*, 1877, p. 223, nº 10. La légende de ces drachmes paraît bien דע et non יע ; par conséquent, il n'y a pas à songer à voir dans ces deux lettres les initiales יע de la ville philistine de Iabneh ou Jamnia, signalée dans la Bible pour les images des dieux des Philistins qu'on y honorait (*II Chron.*, 26, 6 ; II *Macchab.*, 12, 40). On ne saurait non plus y voir les initiales du nom de Gaza, lu de gauche à droite.
3. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 379, nº 640, et pl. XVI, fig. 17.
4. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 230, nº 34.

à nez épaté. (Si on retourne le type, de haut en bas, cette double tête forme un mufle de lion de face). Champ concave.

Æ 10 ; obole, 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 19.**

1071. — Tête imberbe à droite, l'œil de face, un collier au cou ; les cheveux courts sont indiqués par des stries parallèles granulées.

℞. Buste de Bésa de face ; le dieu à la tête surmontée d'un panache de plumes d'où émergent, de chaque côté, des têtes de griffon cornu ; ses cheveux sont frisés au dessus de ses oreilles ; les yeux sont énormes, le nez épaté ; la barbe, étalée en éventail, repose sur une base semi-circulaire qui représente un large collier ornant la poitrine du dieu. Dans le champ à droite, la lettre 𐤊. Carré creux limité par une ligne cordiforme.

Æ 13 ; drachme, 3 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 20.**

1072. — Tête de femme (Aréthuse), de trois quarts à gauche, les cheveux rayonnant en désordre, avec des pendants d'oreilles et un collier. Grènetis.

℞. Tête de Bésa de face ; le dieu a la tête surmontée d'un panache de plumes ; ses oreilles forment d'énormes appendices de chaque côté de sa tête ; son nez est épaté, les tresses bouclées de sa barbe s'étalent en éventail.

Æ 11 ; obole, 0 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 21** ; — autres ex., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 22** ; — 0 gr. 63 (*Osnabruck*) [1].

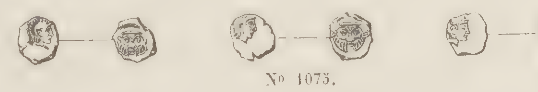
1073. — Tête casquée d'Athéna, à droite, le casque orné de feuilles d'olivier.

℞. Tête de Bésa de face, comme ci-dessus.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 65 et 0 gr. 55 (*Osnabruck*) **Pl. CXXIV, fig. 23 et 24.**

1074. — Même description.

Æ 8 ; hémiobole, 0 gr. 45 ; 0 gr. 38 à 0 gr. 26 (*Osnabruck*) [2].



N° 1075.

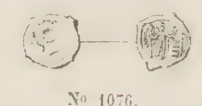
1075. — Même description.

Æ 5 ; hémi-tartémorion, 0 gr. 12 ; 0 gr. 10 (*Osnabruck*) [3].

1. Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 299 et pl. VI, 10 (trouvaille du Delta, 1857).

2. Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 298 et pl. VI, 4 (trouvaille de Salih Hedjr, 1856).

3. Erman, *loc. cit.*, p. 298 et pl. VI, 7, 8, 9, (trouvaille de Salih Hedjr, 1856).



N° 1076.

1076. — Type fruste. ℞. ΑΙΓΙ (?). Niké à droite, couronnant une trophée. Æ 7 ; tartémorion, 0 gr. 20 (*Osnabruck*)[1].

D'après Etienne de Byzance, il y avait sur la côte de Phénicie une ville du nom de Αἰγὰ : Αἰγὰ... ἔστι καὶ πόλις Φοινίκων · τὸ τοπικὸν Αἰγαῖος. Ce passage du géographe byzantin se trouve confirmé par deux monnaies d'origine philistine qui portent en légende : ΑΙΓ. L'une est un tétradrachme aux types athéniens, conservé au British Museum (ci-après n° 1085) ; l'autre est la petite pièce précédente dont le revers a pour type une Victoire couronnant un trophée, avec la légende ΑΙΓΙ (n° 1076).

Quelle peut dont être cette ville d'Aegæ sur la côte de Phénicie ? On n'en connaît aucune, ou plutôt il est vraisemblable que la ville dont il s'agit n'a été appelée *Aegæ* que par les Grecs ; son nom phénicien doit être tout autre : c'est Gaza. En effet, le nom de Gaza est transcrit en grec Ἄζα ; or, d'après Etienne (v° Ἄζωτος), un fugitif venant des bords de la mer Erythrée, fonda sur la Méditerranée une ville qu'il appela du nom de sa femme, Ἄζα[2] ; en phénicien, le mot עז, עזה, *jeune chèvre* (χίμαιρα)[3] : voilà pourquoi nous trouvons sur les monnaies de Gaza une jeune chèvre ailée, une Chimère, et ainsi se trouve directement confirmée notre attribution à cette ville des pièces à la chèvre ailée et des autres monnaies à la légende ΑΙΓ ou ΑΙΓΙ.

1077. — Tête imberbe de face, avec une coiffure indistincte, dont les bords retombent de chaque côté de la tête ; au cou, un collier. Dans le champ à gauche ⊏ (?) ; à droite ᒥ (ת) ?

℞. Cavalier au galop à droite ; dessous, la lettre ≮ (א).

Æ 10 ; hémi-obole, 0 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 25.**

1078. — Tête jeune, imberbe, à droite, les cheveux indiqués par des stries parallèles granulées. Grènetis au pourtour.

℞. Tête imberbe de face, coiffée d'une sorte de calathos.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 26.**

1. Schledehaus, dans les *Münzstudien* de Grote, t. II (1862), p. 489-490 ; Erman, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 300 et pl. VI, fig. 17. E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. LXII, fig. 24 (trouvaille du Delta, 1857).

2. Cf. Stark, *Gaza*, pp. 36-38.

3. Ταύτην, ἀπὸ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ Ἄζας ὠνόμαζεν, ὅ ἐστι χίμαιραν, ἣν Ἄζωτον μετέφρασαν. Et. de Byzance, s. v° Ἄζωτος.

1079. — Type indistinct.

℞. Tête féminine de face, coiffée d'un calathos, les cheveux relevés sur les tempes et ayant au cou un collier. Aire creuse.

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CXXIV, fig. 27.**

1080. — Personnage de type oriental, debout, tenant son cheval par la bride ; il est coiffé de la tiare persique, et vêtu d'une tunique courte serrée à la taille ; il lève la main droite comme pour frapper son cheval qui détourne la tête. Carré de grènetis.

℞. Lion bondissant à gauche et détournant la tête en rugissant ; sous lui, une tête de bélier. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16 ; obole, 0 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. CXXIV, fig. 28.**

Le type de revers du n° 1080 est presque semblable à celui de la drachme décrite plus haut, n° 1057, pl. CXXIV, fig. 6.

Entreprendrons-nous à présent de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les types étranges des monnaies que nous venons de décrire? Ces têtes janiformes, à visage masculin et à visage féminin, nous remettent en mémoire certaines figures bien connues de la mythologie assyro-chaldéenne ; comme ces dernières peut-être, elles sont un témoin lointain de la tradition qui faisait de l'ancêtre primitif de l'humanité un androgyne à double visage, l'un masculin, l'autre féminin : Ἀνθρώπους γεννηθῆναι σῶμα μὲν ἔχοντας ἕν, κεφαλὰς δὲ δύο, ἀνδρείαν τε καὶ γυναικείαν [1]. La double protomé de chevaux galopant se retrouve presque pareille sur des monnaies de Périnthe en Thrace. C'est donc, là encore, un type d'imitation grecque ; mais il faut, en général, remonter aux monuments de la mythologie assyro-chaldéenne pour rencontrer des représentations aussi singulières, aussi bizarrement agencées que la plupart de celles que nous avons décrites [2]. L'Arabe sur son chameau est bien l'emblême parlant de ces caravanes qui apportaient à Gaza les produits de l'Arabie méridionale; mais comment analyser l'étrange coiffure du personnage qui figure au droit de la même pièce? Peut-être avons-nous là le portrait de ce *roi des Arabes* dont parle Diodore, et qui forma un instant, avec le roi d'Egypte, le projet d'envahir la Phénicie [3] ? Serait-ce celui qui plus tard, en 386, fit alliance avec Evagoras I de Salamine [4]?

Qui nous dira si parmi ces têtes étranges, nues ou laurées, barbues ou imberbes, on doit reconnaître Dagon, comme à Arados et à Ascalon ; Astarté ou Atergatis, dont le nom a pris aussi la forme de Dercéto, adorée dans toutes les villes de la côte palestinienne ; Marnas, le dieu topique de

1. Bérose, *Fragm.*, dans Le Syncelle, 28 b ; Fr. Lenormant, *Les Origines de l'histoire*, t. I, pp. 54 à 57.

2. Voici encore un autre type singulier décrit par M. Six, d'après un exemplaire de sa collection : Tête casquée de Pallas à droite, adossée à la tête incuse d'une divinité barbue, coiffée d'une tiare crénelée ornée de cornes de taureau. *Num. Chron.*, 1877, p. 227, n° 32.

3. Diod. Sic., XIII, 46.

4. Diod. Sic., XV, 2.

Gaza dont l'initiale ✝ paraît sur les monnaies de Gaza de l'époque romaine [1] ; Baalzebub, le Baal des mouches, dieu d'Accaron, pareil au dieu Achor de la Cyrénaïque ; Azon, le fils d'Héraclès, qui donna son nom à Azot (Asdod) d'après Etienne de Byzance ; le monstre marin Céto, mêlé à la fable de Persée et Andromède, domicilié à Joppé, l'une des plus vieilles villes de la contrée [2] ?

Typhon était la divinité principale adorée dans le Delta du Nil [3] ; sa compagne était Nephthys et comme cette déesse était à la fois son épouse et sa sœur, peut-être serait-il permis de reconnaître Typhon et Nephthys associés dans les têtes janiformes de nos monnaies. Il nous semble entrevoir les images, les *azabim*, de ces monstres du désert et de la mer, Typhon et Nephthys, dieux d'Avaris et de Péluse, Protée et sa fille Eidothea, dieux de l'île de Paros ; la déesse de Bubastis ; Busiris, sorte de Poseidon tué par Héraclès parce qu'il immolait, comme Talos en Crète, tous les étrangers qui abordaient en Egypte. C'est sûrement l'un d'eux, Bès ou Bésa, dont le profil simiesque paraît sur plusieurs de nos pièces. On pourrait rapprocher utilement ces figures monétaires si bizarrement accouplées de certains bas-reliefs conservés au musée d'Alexandrie.

L'Héraclès burlesque et nain auquel on donne les noms de Phtah, de Bès ou Besa, de Pygmée, de Patèque, est appelé aussi Seth, Ouzoos, Eurytion [4]. Il était incontestablement d'origine égyptienne [5]. Les vaisseaux phéniciens avaient leur proue surmontée de la figure grimaçante de ce nain hideux, chargé d'effrayer les ennemis [6]. De nombreuses statuettes de pierre ou de bronze et des figurines de terre cuite ont rendu familière la représentation de ce dieu égypto-phénicien, « nain ventru, au rire presque bestial, aux yeux saillants, au nez camard, à la bouche lippue [7]. » On le retrouve avec la même barbe frisée, en éventail, la même coiffure surmontée d'un panache de plumes, la même physionomie bestiale, sur toutes les côtes fréquentées par les Phéniciens.

§ VIII. — Imitations asiatiques et égyptiennes des monnaies d'Athènes d'ancien style.

Les arguments historiques présentés plus haut pour expliquer les imitations de types grecs dans la suite des monnaies de Gaza et de la région philistine et arabique, nous

1. F. de Saulcy, *Numism. de la Terre sainte*, p. 210 ; cf. A. de Longpérier, *Monnaies des Arsacides*, p. 42-44.
2. Stark, *Gaza*, p. 39-41.
3. Stark, *Gaza*, p. 266 et suiv.
4. Fr. Lenormant, *Les Origines de l'histoire*, t. I, p. 539.
5. P. Monceaux, *La légende des Pygmées* dans la *Revue historique*, t. XLVII (1891), p. 16 et suiv. ; L. Heuzey, *Papposilène et le dieu Bès* (in-8°, 1884).
6. Voyez la galère phénicienne ornée d'une figure de Patèque, sur les monnaies des rois d'Arados.
7. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 805 ; cf. p. 821 et t. III, pp. 417 à 423 ; Jan Six, *De Gorgone*, pl. III, fig. 1 à 10 ; Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. 79, fig. 1 et 2 ; pour la bibliographie, voyez l'art de M. Drexler, dans le *Lexicon der Mythologie* de Roscher, art. *Besa*, dans l'*Appendice* du tome Ier.

rendront compte également de la frappe, dans ces mêmes régions, ainsi que dans le sud de l'Arabie, en Egypte, en Mésopotamie, en Perse et jusque dans l'Inde, de monnaies qui ne sont que la copie servile et barbare des tétradrachmes, des didrachmes et des drachmes athéniennes d'ancien style. Dans tout l'Orient, les *chouettes* athéniennes circulèrent en abondance aux ve et ive siècles avant notre ère. Tout d'abord, les Orientaux se contentèrent de contremarquer les monnaies athéniennes. Nous donnons ci-après quelques spécimens de monnaies athéniennes qui n'ont d'oriental que la contremarque imprimée sur l'un des flancs. Par exemple, notre tétradrachme n° 1081 est bien de fabrique attique, mais les Orientaux l'ont contremarqué de la lettre מ; un autre tétradrachme athénien de la collection de Berlin (n° 1082) porte la contremarque Oч (מע) que Six voudrait interpréter par ע(זה) מ(לך), *roi de Gaza* [1]. Philistins, Arabes et Égyptiens se sont donc servi, au début, des monnaies de provenance attique. Puis, quand ce numéraire importé d'Athènes fut devenu insuffisant pour la solde des mercenaires grecs, on fabriqua des monnaies autant que possible pareilles à celles auxquelles les soldats étaient habitués. Malgré tout, ces imitations orientales se distinguent aisément des pièces d'origine attique, par leur style particulier et par des fautes de gravure. Il en est sur lesquelles les détails de la coiffure d'Athéna ont été mal compris ou grossièrement reproduits. Souvent l'inscription AΘE est déformée ou remplacée par une inscription phénicienne ou araméenne dans laquelle on doit reconnaître parfois le nom du satrape Mazaios altéré inconsciemment par le graveur monétaire. Enfin, ajoutons que parmi ces pièces qui reproduisent les types athéniens au droit et au revers, il en est qui sont originaires de l'Arabie, même du Yémen, comme le prouvent les trouvailles et les caractères himyarites qui remplacent la légende traditionnelle; mais d'autres, au contraire, proviennent de la Perse, de la Bactriane et de l'Inde où elles ont certainement été frappées [2].

L'expédition de Glaser dans le Yémen, en 1895, a enrichi le Cabinet de Vienne d'une série d'imitations de monnaies d'Athènes : on trouvera ci-après la description des variétés essentielles de ces pièces sur lesquelles des lettres et des monogrammes de l'alphabet himyarite s'associent parfois à la légende traditionnelle AΘE plus ou moins altérée [3].

1081. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien orné d'une couronne d'olivier. Sur la joue d'Athéna, en contremarque, la lettre ч (מ).

℞. AΘE. Chouette debout à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, une pousse d'olivier et un croissant. Carré creux.

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 21.

2. Gobineau, dans la *Zeit. d. deut. Morgenl. Gesellschaft*, t. XI, p. 706 et t. XII, p. 679.

3. Nous donnons ces pièces de l'expédition Glazer d'après le catalogue qui en a été dressé par MM. Kubitschek et D. H. Müller, dans : D. H. Müller, *Sudarabische Alterthümer*, 1899, p. 65 et suiv. et pl. XIV.

Æ 25 ; tétradr. athénien d'ancien style, 16 gr. 81 (*P*) **Pl. CXXV, fig. 1** [1].

1082. — Variété ; sur la joue d'Athéna, en contremarque, les lettres OꟼԿ (מע), 17 gr. 07 (*B*) [2].

1083. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΑΘΕ. Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, le croissant, devant elle à ses pieds, Δ́. Carré creux.

Æ 23 ; tétradr. att., style d'imitation, 16 gr. 41 (*L*) **Pl. CXXV, fig. 2.**

Cette pièce (n° 1083) provient de l'Inde [3].

1084. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΑΘΕ. Chouette debout, à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier et un bucrane de face.

Æ 23 ; tétradr. att., 16 gr. 80 (*L*) **Pl. CXXV, fig. 3** [4].

1085. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΑΙΓ. Chouette debout à droite, regardant de face ; derrière elle, la pousse d'olivier et le croissant.

Æ 23 ; tétradr. att., 16 gr. 86 (*L*) **Pl. CXXV, fig. 4** [5].

La légende ΑΙΓ remplace les lettres ΑΘΕ ; la pièce provient de l'Inde [6]. Cette origine rend inacceptable l'interprétation déjà douteuse par elle-même, de la légende comme représentant le nom de Gaza transformé en Αἰγά, d'après la tradition que nous avons rapportée plus haut [7].

1086. — Tête d'Athéna, à droite ; derrière, une grappe de raisin et un monogramme (rogné).

1. Cet exemplaire se trouvait dans la collection de Ferdinand Bompois. Longpérier proposait de voir dans la lettre מ le nom de la Moabitide ou celui de quelque ville palestinienne dont le nom a pour initiale un *mem*. A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 327 ; *Catal. de vente de la coll. F. Bompois* (1882), n° 1107.

2. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 225, n° 21 ; Six propose d'interpréter la contremarque (מ(לך) ע(זה), *roi de Gaza ?*

3. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Attica*, p. 26, n° 270 et pl. VII, 5.

4. B. Head, *Attica*, p. 27, n° 278 et pl. VII, n° 12.

5. B. Head, *Attica*, p. 26, n° 271 et pl. VII, 6 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 204, n° 4.

6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1880, p. 191 et pl. X, 5.

7. Voyez ci-dessus, p. 640 ; Six a voulu attribuer cette pièce et ses congénères à Aegæ de Cilicie, *Num. Chron.*, 1895, p. 204 ; Hill, *Cilicia*, Introd., p. CXIII.

℞. ΑΘΕ. Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier et le croissant.

Æ 19; didrachme att., 6 gr. 96 (*L*) **Pl. CXXV, fig. 5** [1].

1086 *bis*. — Tête casquée d'Athéna à droite (type athénien); derrière, le monogr. [monogr.].

℞. Chouette debout à droite; derrière, la pousse d'olivier et le croissant; devant, ΑΘΕ.

Æ 24; tétradr. att., 16 gr. 85 (*coll. Cunningham*) [2].

Cette pièce provient de l'Inde; le monogr. du droit est le même que celui de doubles dariques et de statères à types persiques frappés par les généraux d'Alexandre après sa mort (cf. ci-dessus nos 773, 776, 780, 802).

1087. — Tête casquée d'Athéna à droite. Sur la joue, en contremarque, une petite chouette (?).

℞. [légende araméenne] (סריך?). Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier; devant elle un croissant au-dessus d'un foudre. Dans une petite contremarque, un symbole incertain.

Æ 26; tétradr. att., 16 gr. 56 (*P*) **Pl. CXXV, fig. 6.**

1088. — Même tête d'Athéna. Sur la joue, en contremarque, une petite croix en creux.

℞. Même lég. et type. En contremarque, une petite croix en creux.

Æ 25; tétradr. att., 17 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXXV, fig. 7** [3].

1089. — Variétés, avec la même légende (avec ou sans les contremarques), 17 gr. 20; 16 gr. 27; 16 gr. 21; 15 gr. 98 [4].

1090. — Même tête d'Athéna (sans contremarque).

℞. Même type et symbole; devant la chouette, [légende araméenne] (סרין); derrière la chouette, [légende] (ou dans l'autre sens, [légende]?).

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 98 (*S. Pozzi*) **Pl. CXXV, fig. 8.**

1. B. Head, *Attica*, p. 26, n° 272 et pl. VII, 7.

2. *Journal Asiat. Society of Bengal*, 1881, t. I, p. 174, n° 32 et pl. XVIII, 1; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 141.

3. Beulé. *Monnaies d'Athènes*, p. 45; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 223, n° 14; 1888, p. 133, n° 100; 1895, p. 206, n° 3 et pl. VII, 19.

4. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 132, n° 27; 1895, p. 207, n° 4. La plupart de ces pièces ont été trouvées en Egypte; le musée d'Alexandrie en possède de remarquables spécimens.

1091. — Même tête d'Athéna; sur la joue, deux contremarques : croisette et étoile.

℞. Chouette debout à droite, comme ci-dessus, regardant de face; devant elle le foudre, le croissant et la légende ᛗ⋋ᛚᛗ (סיין); derrière elle, la pousse d'olivier, le croissant et la légende ᐯᒋ✝ ou dans l'autre sens, ✝ᒋᐱ.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 17 (*S. Pozzi*) **Pl. CXXV, fig. 9.**

1092. — Même tête d'Athéna (sans contremarque).

℞. Même type et symbole; devant la chouette ᛗᐱᛚᛗ (סיין); derrière la chouette [ᐯ]ᛗ✝ (?).

Æ 22; tétradr. att. (*B*) **Pl. CXXV, fig. 10.**

La légende des monnaies que nous venons de décrire (nos 1087 à 1092) paraît fournir la transcription סיין; mais nous avons rencontré cette même légende sur des pièces à différents types où la dernière lettre est un *caph*, ce qui donne סיך (voyez ces pièces ci-dessus, nos 978 et 1026).

Blau lisait סרגן, Σαραγάνης, nom d'un prince cité dans le *Périple de la mer Erythrée*, à propos du commerce des Grecs avec l'Inde [1]. En 1881, A. de Longpérier cherchant à rapprocher cette légende de celle des monnaies himyarites, proposait le nom de la ville de Nagran, ᛗᑐᑕᛗ [2]. Six, en 1877, lit מדין, nom du pays de *Madian* [3]. Onze ans plus tard, le même savant opine pour סיך, mot dans lequel il voudrait reconnaître le nom de Sabacés (Σεύαχως, Σεβίχως, Σαβάχης), satrape d'Égypte tué à Issos en 333 [4]. Ce sont là des suppositions sans fondement. Il faut aussi abandonner la lecture מרגן, proposée par Sallet pour l'une de ces légendes [5].

1093. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ᛋᛋᛁᛗ (מזדד). Chouette debout à droite regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier et une tiare persique (?) [6]; devant elle, ⊙.

Æ 23; tétradr. att., 17 gr. 21 (*P*) **Pl. CXXV, fig. 11.**

1094. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ᛋᛋᛁᛗ (מזדד). Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier et un croissant déformé; devant elle, ⊙.

Æ 23; tétradr. att., 16 gr. 91 (*P*) **Pl. CXXV, fig. 12.**

1. Blau, dans la *Numism. Zeitschrift*, de Vienne, t. IV (1875), pp. 181 à 184.
2. A. de Longpérier, *Œuvres* publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 328.
3. Six, dans *Num. Chron.*, 1877, p. 223, no 14.
4. *Num. Chron.*, 1878, p. 134 et 1888, p. 132; E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 101.
5. *Zeitschrift für Numismatik*, t. XV, 1887, p. 14.
6. Ce symbole s'est déjà rencontré dans le champ des doubles-dariques nos 786 et 787.

1095. — Tète casquée d'Athéna, à droite.

℞. ⊣ЧIЧ (בזדי ou בזרי). Chouette debout à droite, regardant de face ; derrière elle, la pousse d'olivier et le croissant ; devant elle, la lettre himyarite ⊓ (*caph*).

Æ 23 ; tétradr. att., 16 gr. 95 (*B*) **Pl. CXXV, fig. 13** [1].

Sur le groupe qui précède (nos 1093 à 1095), la légende est, sans conteste, une déformation ou une imitation du nom du satrape Mazaios. Sur les nos 1093 et 1094 on a מזדד *Mazdad*. Sur le no 1095, le nom de Mazaios est correctement gravé, bien que la lettre himyarite qu'on lit dans le champ du revers atteste que la pièce a été frappée dans le Yémen.

1096. — Tète casquée d'Athéna à droite ; sur la joue, une contremarque.

℞. Chouette debout à droite, regardant de face ; derrière elle, la pousse d'olivier, deux croissants et ϶ ; devant elle, l'inscription ꟽIIISL (לסמיש ?).

Æ 24 ; tétradr. att., 17 gr. 03 (*B*) **Pl. CXXV, fig. 14** [2].

1097. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Chouette debout de face, entre deux pousses d'olivier ; à droite, la lettre ʘ ; à gauche, la lettre araméenne 1 (ז). Carré creux.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 17 et 16 gr. 80 (*Alexandrie*) [3].

1098. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΑΘΕ. Chouette debout à droite, regardant de face ; derrière elle, la pousse d'olivier et le croissant ; devant elle, la lettre Ꝛ (ז).

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. (*Six*) [4].

1099. — Variété ; au revers, à droite de la chouette, ꟽΛ1ꭗ ; à gauche +ꟽЧ sous la pousse d'olivier.

Æ 24 ; tétradr. att., 16 gr. 27 (*B*) [5].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 369, n. 63 et *Choix*, pl. V, 177 (de l'anc. coll. Prokesch-Osten) ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 224, no 18 (pièce provenant de Tauris et probablement trouvée en Perse).

2. Prokesch-Osten, *Inedita meiner Sammlung*, 1854, pl. III, 77 ; Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 44 (4e fig.) ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 224, no 17.

3. Type du décadrachme athénien (autres ex. dans le commerce). Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 44, 2e fig. ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 223, no 12. Six rapprochant les deux lettres du revers lit ⋜ʘ (עז), initiales de Gaza. Je crois plutôt que le ʘ n'est qu'un reste de la légende ΑΘΕ.

4. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 44, 3e fig ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 223, no 13.

5. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XV, 1887, p. 14, vignette ; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 133, no 29 ; 1895, p. 207, no 4 (pièce trouvée à Beyrouth).

1100. — Autres variétés, avec la légende de plus en plus déformée : ꓥHꓶ.. — Lꓥ⅄. — ꓥꓶꓶ+ — ⅃ꓥ (*Alexandrie*) [1].

Quand on rapproche les unes des autres les légendes des monnaies qui précèdent on se rend compte qu'il s'agit en réalité du même mot qui va s'altérant de plus en plus, au fur et à mesure que s'accentue la barbarie des exemplaires. Dans certains cas, il semble que le prototype de la légende déformée soit le nom de Mazaios, dans d'autres cas le nom de סירך ou סירן.

1101. — Tête casquée d'Athéna à droite (style barbare).
℞. AΘE. Chouette debout à droite, regardant de face; devant elle, H.
Æ 15; drachme att., 4 gr. 21 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 1.**

1102. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. A E. Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier; devant elle, une amphore (remplaçant la lettre Θ de la légende).
Æ 11; obole, 0 gr. 60 (*L*) **Pl. CXXVI, fig. 2** [2].

1103. — Tête casquée d'Athéna, à droite; derrière, une grappe de raisin.
℞. AΘE. Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, la pousse d'olivier, le croissant et le symbole ♀.
Æ 13; drachme, 3 gr. 46 (*L*) [3].

Cette pièce (n° 1103) provient de l'Inde.

1104. — Tête casquée d'Athéna à droite; sur la joue, la lettre ꓘ (ב).
℞. Lég. rognée. Chouette debout à droite, regardant de face; derrière elle, le croissant. Traces d'un carré creux.
Æ 14; drachme att., 4 gr. 16 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 3.**

1105. — Même tête d'Athéna, avec la lettre ꓘ (ב).
℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; derrière elle, le croissant.
Æ 15; drachme att., 4 gr. 28 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 4.**

1. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 223, n° 14; 1888, p. 133; B. Head, *Catal. Attica*, p. 25.
2. *Brit. Mus. Attica*, p. 27, n° 279 et pl. VII, 13.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1880, p. 191, n° 2 et pl. X, 6.



N° 1106.

1106. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΑΘΕ. Chouette à droite, regardant de face ; devant, un monogr.

Æ 11 ; hémi-obole, 0 gr. 48 [1].



N° 1107.

1107. — Tête de lion à droite, la gueule béante.

℞. Chouette à droite regardant de face ; derrière, la pousse d'olivier ; devant, un monogr.

Æ 11 ; hémi-obole, 0 gr. 39 [2].

1108. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΔΘΕ et, en petits caractères araméens, ƆLYL (לבלט). Chouette debout à droite, regardant de face ; derrière elle, la pousse d'olivier et le croissant.

Æ 17 ; drachme att., 4 gr. 19 (*L*) **Pl. CXXVI, fig. 5** [3].

Cette pièce (n° 1108) provient de Bagdad.

1109. — Variétés, de style barbare, avec ΑΘΕ ou ΛΟΕ, 3 gr. 55 ; 3 gr. 80 [4].

1110. — Même tête casquée d'Athéna, à droite ; sur la joue, un globule.

℞. ΔΘV. Chouette debout à droite, regardant de face ; à gauche, pousse d'olivier et croissant ; à droite, la légende barbare YVI (?).

Æ 14 ; drachme, 3 gr. 76 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 6.**

1. Maurogordato, *Num. Chron.*, 1908, p. 198.
2. Maurogordato, *Num. Chron.*, 1908, p. 199. Sur ces pièces (n[os] 1106 et 1107) M. Maurogordato propose de reconnaître des cartouches hiéroglyphiques dans les monogrammes du revers.
3. B. Head, *Catal. Attica*, p. 25, n° 266 et pl. VII, 2 ; Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 45 ; Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 224, n° 15 ; Lévy, *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, 1871, p. 433 ; Land, *Num. Chron.*, 1877, p. 231.
4. Six, *Num. Chron.*, 1877, p. 224, n° 16.

1111. — Même tête d'Athéna; sur la joue, la lettre O (ע).
℞. ΑΘΕ. Chouette à droite, regardant de face. Æ 13; 2 gr. 51 [1].

1112. — Tête casquée d'Athéna à droite avec un gros pendant d'oreille rond; sur la joue, la lettre himyarite 𐩬 (*noun*).
℞. ΑΘΕ. Chouette debout à droite, regardant de face (champ rogné).
Æ 15; sicle persique, 5 gr. 20 (*Vienne*) **Pl. CXXVI, fig. 7** [2].

1113. — Même droit.
℞. Lég. hors du flan; derrière la chouette, pousse d'olivier et croissant.
Æ 16; sicle persique, 5 gr. 03 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 8** [3].

1114. — Variété; au revers, on lit bien la lég. ΑΘΕ.
Æ 16; sicle pers., 5 gr. 18 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 9**; — 5 gr. 40; 5 gr. 32 [4].

1115. — Tête casquée d'Athéna à droite, avec un pendant d'oreille ayant cette forme ; sur la joue, la lettre himyarite 𐩬 (*noun*).
℞. Chouette à droite, regardant de face; derrière, pousse d'olivier et croissant; devant, la lég. déformée ΑΘΕ et monogr. himyarite .
Æ 16; sicle persique, 4 gr. 80 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 10** [5].

1116. — Variété; au revers le monogr. .
Æ 15; sicle pers., 5 gr. 23 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 11** [6].

1117. — Variété avec le monogr. . Æ 16; sicle pers., 4 gr. 77 (*V*) [7].

1118. — Variété, avec le monogr. .
Æ 16; sicle pers., 5 gr. 27 (*P*) **Pl. CXXVI, fig. 12.**

1119. — Variété, avec ΑΘΕ, sans monogr.
Æ 14; demi-sicle, 2 gr. 40 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 13** [8].

1120. — Même tête d'Athéna avec un pendant d'oreille sous cette forme ; sur la joue, la lettre 𐩬 (*noun*).

1. Mordtmann, *Num. Zeit.*, t. XII, 1880, p. 293, nº 2 et pl. V, 2.
2. De la mission Glaser. Kubitschek et Muller, p. 67, nº 1 (variétés, nºs 2 à 5).
3. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 6.
4. Mordtmann, *Num. Zeit.* de Vienne, t. XII, 1880, p. 293, nº 1 et pl. V, 1.
5. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 8.
6. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 9.
7. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 10.
8. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 7 *a*.

℞. Chouette debout à droite, regardant de face comme ci-dessus; à gauche, [?]; à droite HY; au-dessus, [?].
Æ 15; sicle pers., 5 gr. 34 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 14** [1].

1121. — Même droit.
℞. Chouette comme ci-dessus; derrière la chouette, la pousse d'olivier et [?] (?); devant la chouette, déformation de la lég. AΘE et [?] (?).
Æ 16; sicle pers., 4 gr. 36 (V) **Pl. CXXVI, fig. 15** [2].

1122. — Même droit.
℞. Même chouette; derrière elle, [?]; devant elle, AΘE et HY.
Æ 17; sicle pers., 5 gr. 18 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 16** [3].

1123. — Même tête d'Athéna; sur la joue, [?].
℞. Même chouette; devant elle, reste de la lég. AΘE rognée, et la lettre himyarite [?] (*caph*).
Æ 9; obole, 0 gr. 45 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 17;** — autres ex., 0 g. 48; 0 gr. 55; 0 gr. 38 (*V*) [4].

1124. — Même tête d'Athéna; sur la joue, X.
℞. Chouette comme ci-dessus; à gauche, [?]; à droite [?].
Æ 11; diobole, 1 gr. 17 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 18;** 1 gr. 35; 0 gr. 80 [5].

1125. — Même tête d'Athéna; sur la joue, Γ.
℞. Chouette comme ci-dessus; devant elle, AΘE. Traces de carré creux.
Æ 13; triobole, 2 gr. 50 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 19** [6].

1126. — Même droit, avec Γ sur la joue.
℞. Chouette comme ci-dessus avec croissant et pousse d'olivier (rognée); devant la chouette, AΘ et [?].
Æ 14; triobole, 2 gr. 27 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 20** [7].

1127. — Tête d'homme imberbe avec cheveux crépus, à droite.
℞. Chouette presque de face; à gauche, [?]; à droite [?].
Æ 17; sicle pers., 5 gr. 50 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 21** [8].

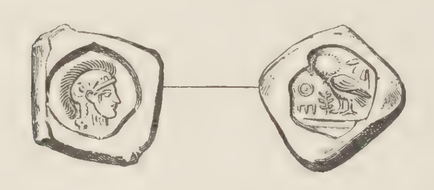
1. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 14.
2. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 12.
3. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 16.
4. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nºs 17 à 20.
5. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nºs 24 à 26.
6. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 21.
7. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, nº 23.
8. Mission Glaser. Kubitschek et Muller, p. 68, II, 1.

1128. — Même tête crépue.

℞. Même chouette presque de face; à gauche, [himyarite]; à droite [himyarite].

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 71 (*V*) **Pl. CXXVI, fig. 22** [1].

On trouve aussi parfois, dans la basse Égypte, des imitations en plomb des chouettes d'Athènes d'ancien style. Ce sont des fausses monnaies antiques; en voici un spécimen conservé au Cabinet de Berlin [2] :



Sur plusieurs des pièces qui précèdent (n[os] 1112, 1115 et 1120) on voit la lettre himyarite *noun* qui est peut-être l'initiale du nom de la ville de Nagran, en Arabie [3].

Le nom de Mazaios qu'on lit sur plusieurs de ces imitations athéniennes, prouverait, à défaut d'autres arguments, que la plus grande partie de ce monnayage ne remonte qu'à la fin de la période perse; il y a des pièces qui sont sûrement contemporaines d'Alexandre; d'autres sont même très postérieures à sa mort. Sur un des tétradrachmes aux types athéniens (le n° 1086 *bis*), nous avons signalé le monogramme [monogramme] qui figure sur des doubles dariques et sur des tétradrachmes à types persiques des lieutenants d'Alexandre, notamment de Séleucus (n° 773 et suiv.).

Un peu plus tard, les monnaies d'Alexandre, devenues aussi populaires et aussi répandues en Orient que les anciennes *chouettes* athéniennes, furent, comme ces dernières, copiées dans les ateliers monétaires de l'Arabie. Par exemple, sur un tétradrachme, aux types alexandrins, le mot grec ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ est remplacé par le nom *Ab-yatha*, en caractères himyarites [4].

Ces imitations des tétradrachmes d'Athènes et d'Alexandre se prolongent en Arabie jusqu'au I[er] siècle de notre ère; la dernière étape des chouettes athéniennes, l'aspect sous lequel elles s'offrent à nous dans leur dégénérescence la plus éloignée, est représentée par les pièces du fameux trésor de Sana'a, publié par M. G. Schlumberger [5].

1. De la mission Glaser. Kubitschek et Muller, p. 68, II, 2.
2. H. Dressel, *Zeit. für Numism.*, t. XXII, p. 250.
3. A. de Longpérier, *Œuvres* publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 328.
4. E. Babelon, *Revue numismatique*, 1892, p. 295; B. Head, *Num. Chron.* 1880 (t. XX), p. 303 et pl. XV, 3.
5. G. Schlumberger, *Le trésor de Sana'a*, p. 2; B. Head, dans le *Numismatic Chronicle*, 1880, t. XVIII, pp. 273 et suiv., et pl. XIII, fig. 1, 2 et 3; cf. t. XX, p. 310, et pl. XV, fig. 1 et 2.

CHAPITRE VIII

L'ILE DE CHYPRE

---

§ I. — Aperçu général.

L'étalon persique, au statère normal de 11 gr. 20, que nous avons vu, dès l'origine, appliqué à la taille de toutes les monnaies des villes de Chypre [1], persiste, sans rival, dans l'île jusqu'au temps d'Évagoras Ier (411-394). A partir de cette époque, il partage la royauté de l'île avec le système rhodien qui est adopté à Amathonte et plus tard, sous Évagoras II (361-355) à Salamine même; dans ces deux villes, ce nouveau régime se maintient jusqu'après Alexandre. A Marion, sous Stasioicos (330-312), il semble qu'on ait aussi quelques pièces étalonnées suivant le poids rhodien. Mais dans tous les autres ateliers, Cition, Idalion, Paphos, Soli, Golgos, Lapethos, c'est l'étalon persique qui reste usité exclusivement jusqu'à la chute des petites dynasties locales [2]. Il est divisé en tiers (*trités*) ou tétroboles (3 gr. 76), sixièmes (*hectés*) ou dioboles (1 gr. 86) et douzièmes ou oboles (0 gr. 93).

Evagoras Ier introduit à Chypre le monnayage de l'or, créant un statère d'or de 8 gr. 40, c'est-à-dire à peine inférieur à la darique dont le poids normal est 8 gr. 415. A la même époque, l'or est aussi adopté par les rois de Cition sous Melekiaton (392-361), mais dans cet atelier, on frappe seulement des hémi-statères ou demi-dariques de 4 gr. 20. Nous enregistrons aussi quelques pièces d'or des derniers rois de Paphos, de Marion et peut-être de Soli, taillées sur le même pied.

Dans le rapport 13 $^1/_3$ à 1, admis dans l'empire des Perses Achéménides, entre l'argent et l'or, il fallait 10 statères d'argent persiques de 11 gr. 20 pour équivaloir à une pièce d'or de 8 gr. 40. A Salamine et à Amathonte, après l'adoption de l'étalon rhodien, le statère d'or de 8 gr. 40 se trouva équivaloir à 15 pièces d'argent de 7 gr. 46 [3]. On voit par là que, nécessairement, avec

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 575 et suiv.
2. En fait, on constatera que certains statères dépassent par exception la normale de 11 gr. 20 et montent jusqu'à 11 gr. 50 ou même 11 gr. 60. Hill, *Catal. du Brit. Mus.*, *Cyprus*, Introd., p. XXII.
3. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 263.

le rapport 13 $^{1}/_{3}$ à 1, l'étalon rhodien introduit dans l'île de Chypre eut pour base un didrachme d'argent de 7 gr. 46; une drachme de 3 gr. 73 et une obole de 0 gr. 62. Peut-être pourra-t-on constater occasionnellement plus loin que l'application de ces systèmes théoriques aux poids effectifs fournis par les petites divisions, dans leur état actuel de conservation, ne va pas sans quelque difficulté [1].

Si l'influence politique et commerciale des Athéniens et des Rhodiens et l'intervention des dynastes cariens dans les affaires de l'île de Chypre y apportèrent l'étalon originaire de Rhodes, c'est aux mêmes facteurs qu'il faut attribuer aussi les modifications qui s'introduisirent dans les types et le style des monnaies chypriotes à partir d'Évagoras Ier (411-374). A Salamine, le type de l'Héraclès grec prédomine sous ce prince; sous ses successeurs, c'est la tête de la Pallas athénienne et celle de la déesse chypriote par excellence, Aphrodite. A Salamine comme à Paphos, la richissime coiffure dont la déesse est parée, rappelle certains types originaux des statues et des terres cuites de l'île [2].

L'origine ethnique de Cition explique les légendes phéniciennes et l'Héraclès tyrien des monnaies de cette ville où l'alphabet grec, même en écriture chypriote, ne fut jamais admis. On rencontre, avec étonnement, au milieu de la série de Cition, un usurpateur d'origine athénienne, Demonicos, avec son type si intéressant d'Athéna Promachos, inspiré du chef-d'œuvre de Phidias. Il est non moins curieux de constater que la tête d'aigle des monnaies de Paphos (Pl. CXXXIII, fig. 18 à 23) n'est que la copie servile de celle qui figure sur les monnaies de Ialysos dans l'île de Rhodes (Pl. XX, fig. 14). La statue d'Apollon Hylatès assis sur l'omphalos, au revers des distatères de Nicoclès, roi de Paphos, est intéressante comme étant le prototype des monnaies des rois de Syrie. Le statère qui associe les noms de Timocharis, roi de Paphos et de Nicoclès roi de Salamine (n° 1315) nous donne à la fois, comme types, le Zeus Olympien de Phidias et la Némésis du temple de Rhamnonte, œuvre célèbre d'Agoracrite de Paros. Enfin sur une monnaie d'attribution incertaine (n° 1371), nous avons la reproduction d'une statue de la balustrade du temple d'Athéna-Niké, à Athènes.

L'influence égyptienne est attestée dans nos séries chypriotes, par le sphinx et la fleur de lotus des monnaies d'Idalion. Elle l'est aussi par la présence presque constante de la croix ansée qui revêt des formes multiples [1]. Ce symbole de vie qui a passé de la vallée du Nil à Chypre et en Phénicie, s'est rencontré déjà sur les monnaies satrapales de la Cilicie sous des aspects non moins variés et mystérieux [2]. En Cilicie également nous avons signalé sur certaines pièces, notamment à Issos, un autre emblème, le *mihr*, qui est d'origine asiatique : nous le retrouvons sur les mon-

1. M. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXIII, adopte des étalons un peu différents, pour les systèmes persique et rhodien à Chypre.

2. Comparez, par exemple, aux types monétaires les coiffures féminines des statues de pierre et des terres cuites, reproduites dans G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 537 et suiv.; surtout, A. de Ridder, *Collection de Clercq*, t. V, *Les antiquités chypriotes*, planches diverses.

1. Voyez pour les premières formes, notre *Descr. hist.*, t. I, p. 579 et suiv.

2. Ci-dessus, p. 349.

naies de Paphos (n[os] 1304 et s.); la combinaison de l'aigle, de l'étoile et du lion, sur les monnaies d'Amathonte se rapporte à un mythe solaire qui est aussi de provenance orientale [1]. Ces quelques exemples montrent l'intérêt mythologique, historique et artistique de la numismatique chypriote.

Quant aux légendes en écriture locale, si leur déchiffrement, brillamment entrepris par Six en 1883 [2], a fait depuis cette époque d'incontestables progrès, on verra par notre description, combien de points obscurs émaillent encore ce champ de nos études. Bien des problèmes d'attribution et de lecture doivent attendre de découvertes nouvelles leur solution définitive.

§ II. — Salamine.

Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 574 à 596 et Pl. XXVI, où sont décrites les monnaies des premiers rois de Salamine, depuis Evelthon (560-525), jusqu'à Nicodamos qui paraît être monté sur le trône de Salamine en 479 av. J.-C.

Depuis le règne de Nicodamos qui nous est révélé par les monnaies, jusqu'à l'avènement d'Évagoras I[er] en 411, on constate dans les annales historiques de Salamine, une lacune de près de 70 ans, dans laquelle on peut seulement jeter quelques noms royaux fournis par la numismatique. Durant cette période, c'est à Chypre que se concentre principalement la lutte entre les Perses et les Grecs. En 477, Pausanias, au nom de Sparte, prend possession de l'île; les Athéniens y envoient trente vaisseaux commandés par Aristide; en 466, après la bataille de l'Eurymédon, Cimon se présente dans les eaux chypriotes, avec une flotte qui veut aider Inaros à soulever l'Égypte [3]. Vient ensuite le siège de Cition par Cimon, en 449, la mort de ce grand homme, et en 445, la déplorable paix dite de Cimon, qui abandonnait Chypre au grand Roi. A partir de ce moment, les Perses restent les maîtres tout puissants dans l'île pendant près d'un demi-siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps de la révolte d'Évagoras I[er].

Au milieu de ces guerres et de toutes ces péripéties que nous ne faisons qu'entrevoir, qu'advint-il du royaume de Salamine? Quels sont les princes qui y régnèrent, tour à tour, sans doute, partisans des Grecs et des Perses? Les monnaies donnent quelques-uns de leurs noms, sans permettre de reconstituer leur histoire. Elles sont, comme les précédentes, aux types du bélier couché et de la croix ansée; leur flan épais, leur tranche irrégulière, leur style, tout leur constitue des titres de parenté indéniables avec celles d'Evelthon et de ses

1. Comparez: Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, dans la *Revue archéol.*, t. I de 1903, p. 135.

2. *Rev. numism.*, 1883, p. 249 et suiv.; *Numism. Chron.*, 1888, p. 121; 1897, p. 206; cf. G. Hill, *Catal. of the greek Coins of Cyprus, in the British Museum*, 1904.

3. Corn. Nepos, *Cimon*, 4; Thucyd., I, 94 et suiv.; Diod. Sic., XI, 44; XII, 3 et 4. Cf. W. Engel, *Kupros*, t. I, p. 275 et suiv.; Scharfe, *De Evagora*, p. VI-VIII; E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 443.

successeurs. Parmi les noms qu'on relève sur ces monnaies, deux seulement sont certains : ce sont Nicodamos et Evanthès, mais aucun historien ne fait mention de ces princes.

Nous avons vu (t. I, p. 591 à 595) que le nom de Nicodamos paraît sur ses monnaies accompagné de deux autres noms, tantôt Ménélas, tantôt Lacharidas, personnages qui n'ont peut-être pas été revêtus de la dignité royale et ne seraient, dans ce cas, que des magistrats municipaux.

Nous poursuivons ici la description des monnaies des dynastes de Salamine, en commençant par celles de rois aussi inconnus dans l'histoire que la plupart de leurs prédécesseurs et dont la numismatique seule nous révèle l'existence.

1. *Roi incertain.*

1129. — ꟿ ‡ (*Ba. U.* rétrograde). Bélier couché à gauche; devant, la croix ansée.

℞. Croix ansée ornée de deux anneaux concentriques, au centre desquels est le signe ‡ (βα); dans les angles du carré creux quatre lettres : · ≏ · ⚴ (Nι[.]ϝο[.] de droite à gauche).

Æ 26 sur 19; stat. pers. (*Jameson*) **Pl. CXXVII, fig. 1.**

Ce statère qui porte l'initiale *U*... d'un nom de roi inconnu, rentre par son style et ses types, dans le groupe des pièces dont nous avons formé le lot des successeurs d'Evelthon jusqu'à Nicodamos [1]. Le type du bélier, ordinaire sur les monnaies royales de Salamine, se rapporte peut-être à Hermès ou à Aphrodite, divinités auxquelles le bélier était consacré. Un temple d'Aphrodite à Salamine est mentionné dans Ovide [2]; le commerce de la laine était particulièrement florissant à Salamine.

2. *Roi incertain* (vers 465 av. J.-C.).

1130. — Bélier couché à gauche. Grènetis.

℞. Tête de bélier à gauche; devant, une croix ansée ♀ et un rameau. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 95 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 2** [3].

1131. — Même droit (type flou).

1. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 595 et pl. XXVI.
2. Ovide, *Metamorph.*, XIV, 760; cf. Hill, *Catal. Cyprus*, Introduction, p. LXXXV, note.
3. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 52, n° 33 et pl. X, 11.

℞. Tête de bélier à gauche; devant, une longue branche de laurier; dessous, ≙↑ϴ (Κα-τι-μω?).

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 78 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 3** [1].

1132. — Même droit (traces d'une surfrappe).

℞. Tête de bélier, à droite; au dessus, palmette. Carré creux et grènetis.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 30 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 4** [2].

1133. — Même bélier couché à g.; traces de légende : ...〒‡ (βα-Να?).

℞. Tête de bélier à droite; dessous, la croix ansée. Carré creux.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 80 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 5** [3].

1134. — Tête de bélier à droite. Grènetis.

℞. Tête de bélier (plus petite), à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 11; trihémi-obole pers., 1 gr. 41 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 6** [4].

3. *Evanthès* (vers 450 av. J.-C.).

Ce roi n'est connu que par les médailles qui portent son nom; leur style nous fixe à peu près sur l'époque où il vécut. Evanthès fut peut-être détrôné en 445, quand, par suite de la paix de trente ans dite de Cimon, les Athéniens abandonnèrent l'île de Chypre.

1135. — ⊬⚶⊥⚘Ƴ⁎ (Ε-υ-Fα-θε-ω-σε, Εὐανθεως). Bélier couché, à gauche.

℞. ≙‡ (βα-σι). Tête de bélier, à gauche; au dessus, + (λο); à droite, I; champ concave.

Æ 23; stat. pers., 11 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 7;** — autre ex. (*V*) [5].

1136. — Même droit.

℞. ‡ (βα). Tête de bélier à droite. Champ concave.

Æ 23; stat. pers., 11 gr. 35 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 8;** — autre, 11 gr. 10 (*L*) [6].

1137. — ⁎ (= E). Bélier couché à gauche.

℞. ‡ (βα). Tête de bélier à gauche; dessous, une branche de laurier.

Æ 12; diobole pers., 1 gr. 47 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 9** [7].

1. Hill, *op. cit.*, p. 63, n° 34 et pl. X, 12; cf. Six, *op. cit.*, n° 35.
2. Hill, *op. cit.*, p. 53, n° 35, et pl. X, 13.
3. Hill, p. 53, n° 36 et pl. X, 14 (lu βα-Fε?).
4. Hill, p. 53, n° 37 et pl. X, 15.
5. Six, *Rev. Num.*, 1883, p. 277, n° 37; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xcvi, 1 et pl. XXIV, 1.
6. Hill, *Cyprus*, p. 53, n°s 38 et 39, et pl. XI, 1 et 2.
7. Hill, p. 54, n° 40 et pl. XI, 3.

1138. — ⚹ (E-υ-Ϝα-θε). Bélier couché à gauche.
℞. (βα-σι-λε-Ϝο-σε). Tête de bélier à g. ; dessous, branche de laurier.
Æ 12 ; diobole pers., 1 gr. 76 (*Weber*) **Pl. CXXVII, fig. 10** [1] ; — 1 gr. 60 (*B*).

1139. — (βα. Κυ ?). Bélier couché à gauche.
℞. (βα. E.). Tête de bélier à droite ; au dessus, une branche de laurier.
Æ 12 ; diobole, 1 gr. 40 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 11** [2] ; — autre ex., 1 gr. 81 (*B*).

1140. — Tête de bélier à droite.
℞. Tête de bélier (plus petite) à gauche ; dessous, la croix ansée.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 12**.



N° 1141.

1141. — Tête de bélier à gauche.
℞. (βα σι-λε. E). Tête de bélier à gauche, dessous, la croix ansée.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 81 (*Massy*) [3].

Les rois qui précèdent appartenaient à la race d'Evelthon, qui se prétendait issue de Teucer. D'origine grecque, ils se montrèrent les agents principaux de l'influence hellénique dans l'île de Chypre. Après que le traité de l'an 445 eut livré l'île aux Perses, ceux-ci ne poursuivirent qu'un but : faire disparaître l'élément grec, culbuter tous les petits despotes d'origine ou de tendances grecques, pour les remplacer par des rois orientaux entièrement dévoués aux Achéménides. A Salamine, Artaxerxès I Longue-Main chassa la dynastie des Teucrides pour la remplacer par une famille phénicienne [4].

C'est vraisemblablement par ces princes phéniciens que fut émis le petit groupe monétaire qui suit.

4. *Roi incertain* (445-411).

1142. — Tête de bélier, à droite.
℞. Tête imberbe, les cheveux crépus, à droite ; derrière, la lettre phénicienne ב (ב). Champ concave.
Æ 8 ; hémiobole pers., 0 gr. 52 ; 0 gr. 37 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 13 et 14.**

1. Hill, *op. cit.*, p. xcvii, n° 3 et pl. XXIV, 2.
2. Hill, *op. cit.*, p. 54, n° 41 et pl. XI, 4.
3. Hill, *op. cit.*, Intr., p. xcvii, 6 et pl. XXIV, 3.
4. Isocrate, *Évagoras*, 8 ; cf. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 63 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xcvii.

1143. — Variétés ; dans le champ du revers, les lettres ⩓Λ (?) ou ⩓Δ, ⩓Δ (?).
Æ 8 ; hémiob. pers., 0 gr. 53 ; 0 gr. 46 ; 0 gr. 38 (*L*) **Pl. CXXIX, fig. 1, 2 et 3** [1].

5. *Roi incertain* (445-411).

1144. — Tête nue et imberbe d'Héraclès (?) à droite. Grènetis. ℞. lisse.
Æ 12 ; diobole, 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 15 et 16.**

1145. — Même description.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 17.**

1146. — Même description.
Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 34 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 18** ; — autres ex. [2].

1147. — Tête nue et imberbe d'Héraclès (?) à droite ; derrière, ‡ (ζα).
℞. lisse.
Æ 12 ; obole, 0 gr. 70 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 19** [3].

1148. — Tête imberbe et nue d'Héraclès (?) à droite.
℞. Roue à quatre rais, entre deux desquels est le signe ‡ (ζα).
Æ 9 ; obole, 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 20** ; — autre, sans lettre au revers (?), 0 gr. 66 (*L*) [4].

1149. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.
℞. Roue à quatre rais, entre deux desquels est la lettre phénicienne 𐤑 (צ).
Æ 9 ; obole, 0 gr. 57 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 21** ; — autre ex., sans lettre au revers (?), 0 gr. 58 (*L*) [5].

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xcix ; p. 54, nos 42 à 44 et pl. XI, 5, 6 et 7 ; cf. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 256. Ces monnaies peuvent être confondues parfois avec celles de Cebren en Troade. Wroth, *Catal. Troas*, p. 44, n° 14 et pl. VIII, 14.

2. Hill, *op. cit.*, Intr. p. xcix. Le système de taille de ce groupe de petites pièces est incertain ; on pourrait les rattacher au système éginétique.

3. Hill, *op. cit.*, p. 55, n° 46 et pl. XI, 9. Il est singulier que des oboles à revers lisse, comme nos nos 1144 à 1147, se rencontrent dans les séries monétaires de l'Etrurie, avec, aussi, une tête presque semblable. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 380. Le revers lisse se trouve également sur les premières monnaies de Citium, de Céos et aussi de Populonia en Etrurie. Voyez F. Bompois, dans la *Revue archéologique*, t. II de 1879, p. 78 ; R. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. LXXI et LXXII.

4. Hill, *op. cit.*, p. 55, n° 49 et pl. XI, 11.

5. Hill, *op. cit.*, p. 55, n° 50 et pl. XI, 12 ; la lecture de la lettre phénicienne *tsadé* est sûre sur l'exemplaire de Paris ; c'est à tort qu'on a voulu la prendre pour le caractère chypriote ‡ (ζα). Hill, Introd., p. cii, note 5 : Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 380 ; Six, *Rev. Num.*, 1883, p. 282, n° 7.

Le mélange de lettres phéniciennes et chypriotes, sur les pièces qui précèdent, justifie leur attribution aux princes phéniciens qui détronèrent les Teucrides.

Malheureusement, nous ne connaissons pas le nom de celui d'entre eux qui, vers 445, avec l'appui des Perses, s'intronisa à Salamine. Six [1], qui place le renversement de la dynastie d'Evelthon seulement vers l'an 415, croit qu'il s'agit d'Abdémon, prince originaire de Cition, mentionné par Théopompe et par Diodore, et qui aurait imposé sa domination à Salamine. Abdémon aurait été ensuite renversé par Evagoras Ier, le restaurateur de la dynastie des Teucrides [2]. Cet arrangement des faits ne concorde pas avec le témoignage d'Isocrate, duquel il résulte, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs [3], que trois rois, au moins, de race phénicienne, occupèrent le trône de Salamine avant Evagoras Ier : l'usurpateur phénicien, son fils ou quelqu'un de sa race, enfin, un autre prince qui n'était pas de la famille des deux premiers, et qui exila Evagoras. Isocrate ne prononce pas le nom de ces princes dévoués au roi de Perse, mais Diodore de Sicile donne le nom du dernier : c'était Abdémon ou Audymon [4] ; Théopompe [5] l'appelle le Citien Audymon (Αὐδύμονα τὸν Κιτιέα). Cition, colonie tyrienne, ayant une dynastie de rois phéniciens, on s'explique que Diodore donne l'épithète de Citien à Abdémon, le dernier roi phénicien de Salamine.

Mais les prédécesseurs d'Abdémon sont inconnus. L'un d'eux, toutefois, pourrait être cet Aguris (?), dévoué au roi de Perse, que plus tard, Evagoras est accusé, auprès du grand Roi, d'avoir fait mourir [6]. Avons-nous ci-dessus les monnaies de ces princes phéniciens de Salamine ? Si ces rois ont frappé monnaie, ce fut vraisemblablement avec des légendes phéniciennes, comme les dynastes de Cition [7]. Six a voulu attribuer à Abdémon les deux groupes monétaires que nous venons de décrire (nos 1142 et 1143 ; 1144 à 1149) ; mais c'est là une conjecture que rien ne justifie [8].

6. *Evagoras I* (411 à 374 av. J.-C.).

La plupart des monnaies d'Evagoras Ier ne souffrent aucune difficulté d'attribution, bien qu'on les ait autrefois confondues avec les monnaies d'Evagoras II. Evago-

1. Six, *Séries cypriotes*, p. 279, place cet événement en 430 ; mais la date de 415 est donnée dans le dernier travail consacré à cette question par le savant hollandais. *Numism. Chron.*, 1890, p. 259.
2. Diod. Sic., XIV, 98 ; Theop., *Fragm.*, 111.
3. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, pp. 64 à 67.
4. Diod. Sic., XIV, 98.
5. Theop., *Fragm.*, 111 ; éd. Didot, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 295 ; Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. XCVII-XCVIII.
6. Diodore de Sicile, XIV, 98. Il ne saurait être question du roi égyptien Acoris (Ἄκωρις).
7. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 256 à 259.
8. Six classait antérieurement ces pièces à Evagoras Ier (*Rev. num.*, 1883, p. 284). Sur les oboles nos 1142 et 1143, le même savant a proposé de lire Δ9O (Δכע), lettres qui seraient les initiales d'Abdémon, mais cette combinaison d'une lettre grecque avec deux lettres phéniciennes dans le même mot n'est pas admissible, sans compter que la lecture matérielle de Six n'est, elle-même, que le fruit d'une trop vive imagination. Tant au point de vue de l'attribution qu'au point de vue du système de taille, ce groupe monétaire demeure pour nous une énigme.

ras Ier introduit à Chypre le monnayage d'or, et peut-être faut-il voir dans cet empiètement sur les privilèges du grand Roi, un reflet de sa révolte contre son suzerain. Les principaux événements du règne d'Evagoras sont bien connus des historiens [1] : Il figurait aux côtés de Conon et de Pharnabaze à la bataille de Cnide en 394; soutenu par les Athéniens, il avait réussi à étendre sa domination sur la plus grande partie de l'île, lorsqu'en 391, les dynastes de Cition, de Soli et d'Amathonte réclamèrent contre lui l'intervention du grand Roi, Artaxerxès II Mnémon.

Le satrape Autophradate et Hécatomnos, roi de Carie, furent chargés par Artaxerxès, de faire rentrer dans le devoir le belliqueux roi de Salamine, qui poussa l'audace jusqu'à franchir la mer et à s'emparer de Tyr et de quelques autres villes phéniciennes. En 388, les Athéniens envoyèrent Chabrias pour aider Evagoras à achever la conquête de Chypre, et les témoignages littéraires paraissent autoriser à conclure qu'à ce moment, pas une ville de l'île, sauf Cition, n'échappa à l'autorité d'Evagoras [2].

Durant la plus grande expansion de sa domination, Evagoras paraît avoir fait battre monnaie dans des villes autres que Salamine, comme nous le constaterons ci-après.

1. J. Scharfe, *De Evagoræ Salaminiorum reguli vita* (Munster, 1866, in-8°); W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 113-136; Hill, *Catal. Cyprus*, Introd. p. c; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 485; t. IV, p. 262 et suiv.

2. Isocrate, *Evag.*, 23, dit qu'il s'en fallut de peu qu'Evagoras ne possédât toute l'île : ὥστε μικροῦ μὲν ἐδέησε Κύπρον ἅπασαν κατασχεῖν; cf. Corn. Nepos, *Chabrias*, II; Diod. Sic., XV, 2 et suiv.; E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, pp. 67 à 70.

Après la paix d'Antalcidas, en 387, les Athéniens ayant rappelé Chabrias, Artaxerxès chargea Tiribaze avec Oronte et Gaos de réduire le roi de Salamine. On connaît par Diodore toutes les péripéties de la lutte. Vers la fin de l'an 386, la flotte phénicienne battit devant Cition celle d'Evagoras, et les troupes perses débarquant à Cition, vinrent mettre le siège sous les murs de Salamine; la paix fut conclue à la fin de 379 ou au commencement de 378 [1]. Evagoras conserva son trône, mais comme vassal du grand Roi et ses possessions furent restreintes à la ville de Salamine; il périt assassiné en 374, avec son fils aîné Pnytagoras.

Quand on considère l'ensemble des monnaies d'Evagoras Ier, on est frappé de leur beau style qui, contrastant avec celui des monnaies antérieures, nous remet en mémoire les paroles d'Isocrate insistant sur la barbarie des Salaminiens avant qu'Evagoras prit le pouvoir [2]. La réaction hellénique qui se personnifie dans ce prince a donc son contre-coup direct dans la numismatique. Le type ordinaire du bouquetin ou ægagre, αἴγαγρος, est l'emblème parlant du nom d'Evagoras. Ce nom, en caractères cypriotes, est au génitif, ΕὐϜαγόρω; en caractères grecs il ne se présente qu'avec ses initiales **EY**. Le mot βασιλέως est écrit de deux façons, tantôt avec la lettre ≚ (ω) tantôt avec la lettre ^ (Ϝω) : βασιλέως et βασιλέϜως [3].

1. J. Scharfe, *De Evag.*, p. 26 et 50.

2. Isocr., *Evag.*, 20.

3. Six, *op. cit.*, p. 283; Deecke, *Die griechischen Kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift*, p. 51-52, dans Hermann Collitz, *Sammlung der griech. Dialekt. Inschriften*.

1150. — ϘΛϪϒ⁎ (Ε-υ-Fα-γο-ρω, *Evagoras*). Tête imberbe d'Héraclès, presque de face, la tête couverte de la peau de lion nouée sous le cou.

℞. ⊭⊻8⩍⌿ (Βα-σι-λε-ο-σε, = Βασιλέως). Bélier couché à droite. Grènetis.

N 11; quart de statère, 2 gr. 04 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 22** [1].

1151. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. Protomé de bouquetin agenouillé, à droite. Cercle au pourtour.

N 9; dixième de stat., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 23.**

1152. — Variétés. *N* 9; dixième de stat., 0 gr. 73 (*Luynes*) **Pl. CXXVII, fig. 24;** — autres ex., 0 gr. 77; 0 gr. 76; 0 gr. 72 (*P*, *L*) [2].

1153. — Même tête d'Héraclès, à droite. Cercle au pourtour.

℞. Protomé de bouquetin agenouillé, à droite; devant, le signe Λ (γο).

N 9; dixième de stat., 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 25** [3].

1154. — Même tête d'Héraclès barbu, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. Tête de bouquetin, à droite. Cercle au pourtour.

N 7; vingtième de stat., 0 gr. 42 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 26;** — 0 gr. 41 (*L*) [4].

1155. — ϘΛ[Ϫϒ⁎] (Ε-υ-Fα-γό-ρω). Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite. Cercle au pourtour.

℞. EY ⊭⋔8⩍⌿ (Βα-σι-λε-Fω-ς). Bouquetin couché à droite, sur une ligne de grènetis; au-dessus, un grain d'orge. Cercle au pourtour.

AR 23; stat. pers., 10 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. CXXVII, fig. 27.**

1156. — Variété; au droit, le mot ϘΛϪϒ⁎ (Εὐαγόρω), très lisible.

℞. Comme au n° 1155; mais en outre, devant le bouquetin, la lettre A.

AR 25; stat. pers., 11 gr. 12 (*L*) **Pl. CXXIX, fig. 4** [5].

1157. — ϘΛϪϒ⁎ (Ε-ὐ-Fα-γό-ρω, rétrograde). Héraclès imberbe et entièrement nu, assis à droite sur sa peau de lion étendue sur un rocher; de la main droite, il s'appuie sur sa massue, et de la main gauche, il tient une corne de taureau. Grènetis.

1. Hill, *Cyprus*, p. 56, n° 51 et pl. XI, 13; cf. Six, p. 282, n° 10.
2. Hill, p. 56, n°s 52 et 53 et pl. XI, 14 et 15.
3. Le signe Γο pourrait désigner la ville de Golgos, Evagoras ayant, un instant, dominé sur l'île de Chypre tout entière.
4. Hill, *Cyprus*, p. 56, n° 54 et pl. XI, 16.
5. Hill, *Cyprus*, p. 57, n° 55 et pl. XI, 17.

R/. ..ⴽ⩊8≙‡ (Bα-σι-λε-Ϝο-ς). Bouquetin couché à droite. Carré creux.
Æ 15 ; tétrobole pers., 3 gr. 32 (*L*) **Pl. CXXVII, fig. 28.**

1158. — Même droit (lég. rognée).
R/. ⴽ ⚲8≙‡ (Bα-σι-λέ-ω-ς). Bouquetin couché à droite; devant, la lettre Δ.
Æ 16 ; tétrobole persique, 3 gr. 07 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 29.**

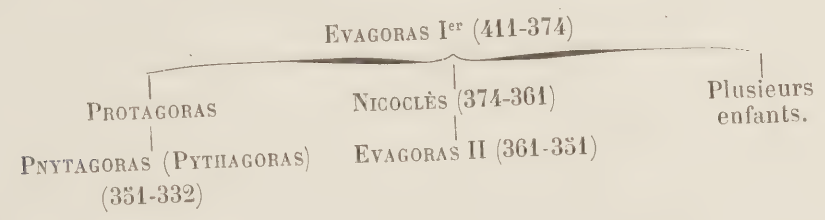
1159. — Variété, avec la lettre K au revers (*L*)[1]. Nombreuses variétés, la légende plus ou moins bien venue à la frappe : 3 gr. 40 à 2 gr. 95 (*P*) **Pl. CXXVII, fig. 30, 31, 32 et 33.**

La corne de taureau qu'Héraclès tient à la main (nº 1157) est la corne d'Achélous[2] : après l'avoir arrachée au dieu-fleuve, dans sa lutte avec lui, Héraclès la garda comme trophée de sa victoire; les nymphes la remplirent de fleurs et de fruits et elle devint la corne d'abondance, se confondant dans la légende avec la corne d'Amalthée. Les lettres isolées que nous avons signalées dans le champ de certaines pièces sont encore inexpliquées.

Comme nous l'avons dit plus haut, le système bimétallique d'Evagoras Ier est facile à justifier. L'hémi-drachme d'or ou quart de statère du poids normal de 2 gr. 10 (le seul exemplaire qu'on connaisse pèse 2 gr. 04) équivalait à 2 1/2 statères d'argent de 11 gr. 20, dans le rapport 1 à 13 1/3 (13,33 × 2,10 = 11,20 × 2.50) : le vingtième de statère pesant 0 gr. 42 équivalait à la darique d'argent ou sicle médique de 5 gr. 60 (0 gr. 42 × 13,33)[3].

7. *Nicoclès* (374 à 361 environ).

Evagoras Ier eut deux fils, Protagoras et Nicoclès, et plusieurs autres enfants dont nous ne connaissons pas les noms[4]. Protagoras ne survécut pas à son père et on ne saurait le confondre avec Pythagoras ou Pnytagoras, l'adversaire d'Evagoras II. La filiation des princes salaminiens de cette époque est fort embrouillée; on peut cependant avec vraisemblance dresser le tableau qui suit :



1. Hill, *Cyprus*, p. 58, nº 60 et pl. XI, 21.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CII.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CIII.
4. W. Engel, *Kupros*, t. I, pp. 325 et 696.

Nicoclès, dont Isocrate écrivit le panégyrique, était un prince philosophe et voluptueux comme son contemporain Straton II, roi de Sidon [1]. Un autre Nicoclès fut roi de Paphos après Alexandre et n'a de commun que le nom avec le roi de Salamine [2].

Les monnaies de Nicoclès n'ont pas les mêmes types que celles d'Evagoras; ce sont : la tête d'Aphrodite avec une tiare très ornée; la tête d'Athéna, type qui nous révèle l'influence d'Isocrate et d'Athènes sur le roi de Salamine. Nous parlerons plus loin d'un remarquable statère sur lequel le nom de Nicoclès est associé à celui de Timocharis, roi de Paphos (ci-après n° 1315).

1160. — Tête d'Aphrodite à gauche, ceinte d'une haute tiare richement ornée, les cheveux retombant sur la nuque; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé; dans le champ à droite, le signe ⟩|⟨ (ϝα). Grènetis.

℞. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à gauche, les cheveux retombant sur la nuque; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé; dans le champ, de chaque côté de la tête, ✕ - ‡ (Βα.-Νι).

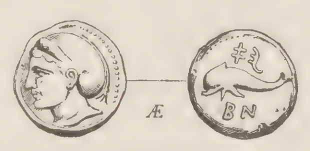
AV 12; tiers de stat., 2 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 1.**

1161. — Variété, sans lettre au droit.

AV 12; tiers de statère, 2 gr. 76 (*L*) **Pl. CXXVIII, fig. 2** [3].

1162. — Même description.

AV 9; douzième de stat., 0 gr. 70; 0 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. CXXVIII, fig. 3 et 4;** — autre ex., 0 gr. 68 (*L*) [4].



N° 1163.

1163. — Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux dans un *saccos* orné d'une tresse.

℞. Dauphin à gauche; au-dessus, les lettres ‡ ✕ (βα. Νι); au-dessous, les lettres B N (βασιλέως Νικοκλέως).

Æ 14; 3 gr. 26 (*coll. Lawrence*) [5].

1. Diod. Sic., XV, 47; Athen., *Deipnosoph.*, XII, p. 838 *a;* Isocrate, *Nicoclès*. Cf. ci-dessus, p. 575. D'après M. Howorth (*Num. Chron.*, 1903, p. 39), Protagoras, Pnytagoras et Pythagoras ne seraient qu'un seul et même personnage.

2. Voyez ci-après, à Paphos.

3. Hill, *Cyprus*, p. 58, n° 61 et pl. XI, 22.

4. Hill, *Cyprus*, p. 59, n°s 62 et 63 et pl. XI, 23 et 24.

5. G. Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. CIV, n° 2 et pl. XXIV, 9. Cette pièce a été attribuée aussi, par-

La date de la fin du règne de Nicoclès est incertaine. W. Judeich conjecture qu'on doit la placer à l'époque de la répression, par Artaxerxès II Mnemon, de la grande révolte des satrapes en 361 [1].

8. *Evagoras II* (361 à 351 av. J.-C.).

Ce prince succéda à son père vers 361. Ses monnaies se partagent en trois groupes : 1° celles qu'il a comme roi de Salamine, de 361 à 351 (ci-après, n°s 1164 à 1181) ; — 2e celles qu'il émit en qualité de satrape du roi de Perse, de 351 à 349 (ci-dessus, n°s 117 à 135 et ci-après n°s 1182 à 1183) ; — 3° celles qu'il fit frapper comme roi de Sidon, de 349 à 346 (ci-dessus, n°s 946 à 952).

Les monnaies salaminiennes enregistrées ci-après portent presque toutes des légendes grecques, et le nom du roi est abrégé **BA. EYA** [2].

Groupe A. — *Monnaies d'Evagoras II comme roi de Salamine* (de 361 à 351 av. J.-C.).

1164. — **EYA.** Buste d'Aphrodite à droite, la tête ceinte d'une haute couronne murale, ayant des pendants d'oreilles, les nattes de ses cheveux retombant sur ses épaules drapées.

℞. **BA.** Lion dévorant sa proie, à gauche; sur sa croupe est perché un aigle à gauche, détournant la tête; devant l'aigle, une étoile à seize rayons.

AV 18; statère, 8 gr. 33 (*Munich*) [3] **Pl. CXXIX, fig. 5.**

1165. — **EYA.** Buste tourelé d'Aphrodite, comme ci-dessus, mais à gauche.

℞. Sans lég. Type du lion avec l'aigle, pareil au précédent.

AV 18 ; stat., 8 gr. 15 (*Florence*) **Pl. CXXVIII, fig. 5** [4].

1166. — **BA.** Tête d'Aphrodite à gauche, ceinte d'une couronne murale, les cheveux retombant sur la nuque; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé.

fois, à Nicoclès, roi de Paphos, après Alexandre (Deecke, dans Hermann Collitz, *Sammlung d. gr. Dialekt-Inschr.*, p. 61, n° 181).

1. W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 133; Hill, *Cyprus*, Introd., p. CIII.

2. Six, *Séries cypriotes*, dans la *Revue numismatique*, 1883, p. 292. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la monnaie aux types d'Hermès et du lion, sur laquelle M. Deecke (*op. cit.*, p. 54, n° 160) voudrait lire Εὐ[ϝαγόρω] ναυ[άρχω] Τα[μασσίων]. Voyez le commentaire de G. Hill, *Catal. Cyprus*, Introd. p. CIV et s.

3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CV et pl. XXIV, 10.

4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CV et Pl. XXIV, 11.

℞. EYA. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite, les cheveux retombant sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé.

N 10; douzième de stat., 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXXVIII, fig. 6.**

1167. — Même droit.

℞. EYA. Même tête d'Athéna, tournée à gauche.

N 10; douzième de stat., 0 gr. 57 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 7.**

1168. — BA. Tête tourelée d'Aphrodite, comme ci-dessus, mais à droite.

℞. EYA. Même tête d'Athéna à gauche.

N 10; douzième de stat., 0 gr. 63 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 8.**

1169. — Sans lég. Tête d'Aphrodite à droite, ceinte d'une couronne murale, les cheveux retombant sur la nuque ; pendants d'oreilles et cou drapé.

℞. EYA. Tête d'Athéna, à droite, coiffée d'un casque corinthien lauré, les cheveux retombant sur la nuque ; pendants d'oreilles et cou drapé.

Æ 20 ; didrachme rhod., 7 gr. 05 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 9.**

1170. — BA. Mête tête tourelée d'Aphrodite.

℞. EYA. Même tête d'Athéna avec casque corinthien, à droite.

Æ 20; didr. rhod., 7 gr. 10 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 10.**

1171. — Tête d'Athéna, coiffée d'un casque athénien, à droite.

℞. EYA. Tête d'Aphrodite à gauche, coiffée d'une couronne murale, avec des pendants d'oreilles et les cheveux retombant sur la nuque.

Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 60 (*H. Weber*) **Pl. CXXVIII, fig. 11** [1].

1172. — Variétés, quelquefois sans légende au revers.

Æ 12; hémi-dr. rhod., 1 gr. 62 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 12** et **Pl. CXXIX, fig. 6.**

1173. — Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque athénien lauré, les cheveux retombant sur la nuque. ℞. Étoile à huit rayons.

Æ 10; obole rhod., 0 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. CXXVIII, fig. 13.**

1174. — Variétés, 0 gr. 56; 0 gr. 47 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 14 et 15** [2].

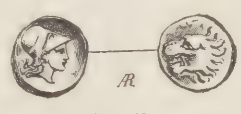
1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CVI, et pl. XXIV, 12.

2. Autre, dans la coll. Massy. G. Hill, *Cyprus*, Introduction, p. CVI et pl. XXIV, 13.

1175. — Dauphin à droite. ℞. Étoile à huit rayons ; champ concave.
AR 7 ; hémi-obole (?) 0 gr. 21 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 7.**

1176. — Protomé de cheval au galop à gauche.
℞. Tête de bélier à gauche ; dessous, deux lettres chypriotes (?) incertaines.
AV 8 ; huitième de stat., 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 8** [1].

1177. — Tête de bélier à droite.
℞. Tête de lion à droite, la gueule béante.
AR 7 ; tartémorion, 0 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 9** [2].



N° 1178.

1178. — Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante.
AR 11 ; trihémiobole rhod., 0 gr. 80 (*Lawrence*) [3].

1179. — Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien lauré, les cheveux retombant sur la nuque.
℞. EYA. Lion marchant à droite ; au-dessus, une étoile à huit rayons.
Æ 16 ; 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 16.**

1180. — Lion marchant à droite ; au-dessus, une tête de bélier. Grènetis.
℞. Cheval à gauche ; au-dessus, une étoile ; devant, la croix ansée ☥.
Æ 16 ; 3 gr. 02 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 17.**

1180 *bis*. — Variétés, avec le lion marchant à gauche.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 18, 19 et 20.**

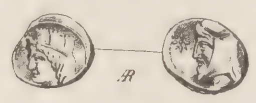
1181. — Lion couché à gauche, étendant les pattes de devant et dressant la tête ; au-dessus, une étoile.
℞. Cheval paissant, à gauche.
Æ 12 ; 1 gr. 19 (*Luynes*) **Pl. CXXVIII, fig. 21.**

1. L'attribution de cette petite pièce d'or est incertaine ; elle pourrait appartenir à la Cyrénaïque. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 372 et pl. VII, 19.

2. Attribution douteuse.

3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. cvi, n° 6 et pl. XXIV, 14. Pièce trouvée à Chypre ; attribution douteuse voir ci-après, à Sidé de Pamphylie, des pièces aux mêmes types.

Groupe B. — *Monnaies d'Evagoras II comme satrape du roi de Perse.*
(351 à 349 av. J.-C.)



N° 1182.

1182. — Tête d'Aphrodite tourelée à gauche. Grènetis.
℞. Tête d'Evagoras II à gauche, coiffée de la tiare persique plate, avec mentonnières recouvrant le menton ; devant, une étoile à huit rayons.
Æ 11 ; obole rhod., 0 gr. 52 (*coll. Six*); — autres ex. (*B*) [1].

1182 *bis*. — Variété (au revers, l'étoile est hors du flan).
Æ 11 ; obole rhod. (*B*) **Pl. CXXVIII, fig. 22.**

1183. — Tête diadémée d'Aphrodite à gauche.
℞. Buste d'Evagoras II de face, coiffée de la tiare persique dont les mentonnières sont ramenées sur le menton.
Æ 12 ; obole rhod., 0 gr. 60 et 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 23 et 24** [2].

Le monnayage d'Evagoras II devenu satrape perse, puis roi de Sidon, est comme le reflet des troubles sanglants de la fin de la carrière de ce prince. Il régnait depuis dix-sept ans environ lorsqu'en 351, éclata la grande révolte de la Phénicie, dont Tennès, roi de Sidon, fut le chef. C'est à cette occasion que les historiens parlent d'Evagoras pour la première fois. Les neuf rois de l'île de Chypre firent alliance avec les Phéniciens et répudièrent la suzeraineté du roi de Perse. Evagoras II, qui s'était déclaré pour les Perses, fut chassé du trône et remplacé par Pnytagoras, son cousin ou son frère, dont nous verrons plus loin les monnaies [3].

Réfugié en Carie, Evagoras II y trouva l'appui du roi Idriæus avec lequel il leva une armée et équipa une flotte qui vint débarquer dans l'île de Chypre. C'est au milieu de ces armements et pour en faire les frais, qu'Evagoras fit frapper les monnaies que nous avons décrites plus haut, au chapitre de la *Carie* (ci-dessus, p. 159, n°s 117 à 135 et pl. XCI, fig. 7 à 21).

Nous avons donné les raisons d'après

1. Imhoof-Blumer, *Monn, grecq.*, p. 381, n° 93 et pl. G. 10 ; Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. cx et pl. XXIV, 19.
2. Nous avons déjà décrit ces deux oboles, plus haut, sous le n° 135 et pl. XCI, fig. 20 et 21, pour les rapprocher de pièces cariennes frappées aussi au nom et au type d'Evagoras II.
3. Diod. Sic., XVI, 46, 2 ; W. Judeich. *Kleinasiat. Studien*, p. 183.

lesquelles on doit admettre que la plus grande partie de ce monnayage est d'origine carienne. Mais certaines pièces paraissent plutôt avoir été émises à Chypre au cours de la campagne contre Salamine. C'est le cas, en particulier, des oboles que nous venons de décrire sous les n[os] 1182 à 1183, que leur style désigne bien comme chypriotes et non comme comme cariennes. Néanmoins, et comme nous l'avons indiqué, elles se rattachent au monnayage carien d'Evagoras II par les circonstances historiques de leur émission.

Groupe C — *Monnaies d'Evagoras II comme roi de Sidon.*
(349 à 346 av. J.-C.).

Après l'incendie de Sidon et le châtiment infligé à Tennès, Artaxerxès III Ochus envoya Evagoras II régner dans la ville qui renaissait de ses cendres, dans les circonstances racontées par Diodore de Sicile [1] et que nous avons résumées plus haut

Evagoras, intronisé à Sidon, frappa en cette qualité des monnaies sur lesquelles son nom est représenté par OO (עע), initiales phéniciennes du nom grec *Evagoras*. Ces deux *aïns* ne sont que la transcription en lettres phéniciennes des deux syllabes ΕΥΑ que portent les monnaies grecques décrites sous les n[os] 1164 à 1179, et frappées par Evagoras II quand il était encore roi de Salamine [2].

Les monnaies d'Evagoras II comme roi de Sidon, étant à types sidoniens, ont été classées et décrites à Sidon (ci-dessus, p. 590, n[os] 946 à 952).

9. *Pnytagoras.*
(de 351 à 332 av. J.-C.).

Pnytagoras, l'adversaire heureux d'Evagoras II, conserva le trône de Salamine jusqu'à la conquête de la Phénicie par Alexandre, en 332. Il se soumit au roi de Macédoine et prit du service sur sa flotte [3]. La légende de ses monnaies doit s'interpréter ΓΝ(υταγόρω) ΒΑ(σιλέως) [4].

1184. — ΓΝ. Tête d'Aphrodite à gauche, ceinte d'une couronne murale, les cheveux retombant sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé.

1. Diod. Sic., XVI, 46, 2.
2. On trouve en grec, les formes ΕΟΑΓΟΡΑ, ΕΟΕΑΘΩΝ, ΕΟΑΝΘΗΣ. Des marques d'amphore trouvées à Carthage portent aussi deux aïns, OO (Le P. Delattre, *Musée Lavigerie*, 1re partie, p. 55).
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CX-CXI.
4. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 1867, p. 44 ; Imhoof Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t, III (1876), p. 344 ; J.-P. Six, *Du classement des séries cypriotes*, dans la *Revue numismatique*, 1883, pp. 294 à 297.

℞. ΒΑ. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne ornée de festons semi-circulaires, les cheveux nattés sur la nuque ; elle a un collier et des pendants d'oreilles, et son cou est drapé.

AV 17 ; statère, 8 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CXXVIII, fig. 25;** — autres ex., 8 gr. 29 (*L*) ; 8 gr. 30 (*B*) [1].

1185. — Γ. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne murale, les cheveux retombant sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé.

℞. ‡ (Βα). Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne à festons semi-circulaires, les cheveux nattés sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et son cou est drapé.

AV 9 ; douzième de stat., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 26 et 27.**

1186. — ΒΑ. Tête d'Artémis à gauche, l'arc et le carquois sur le dos ; ses cheveux sont relevés et noués en chignon ; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΓΝ. Tête d'Aphrodite à gauche, ceinte de myrte, les cheveux retombant sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

AR 19 ; didrachme rhod., 7 gr. 01 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 28** ; — autres ex., 6 gr. 78 ; 6 gr. 48 (*L*) [2].

1187. — ΒΑ. Tête d'Artémis à droite, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΓΝ. Tête diadémée d'Aphrodite à gauche, les cheveux retombant sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

AR 13 ; tétrob. rhod., 2 gr. 24 (*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 29** ; — 2 gr. 09 (*L*) [3].

1187 *bis*. — ΒΑ. Tête d'Artémis à g. ℞. ΓΝ. Tête d'Aphrodite à gauche.
AR 15 ; hémidrachme rhod., 1 gr. 83 (*L*) [4].

10. *Nicocréon* (de 331 à 310 av. J.-C.).

Après la mort d'Alexandre, Nicocréon, fils de Pnytagoras, prit parti pour Ptolémée contre Antigone. En 315, allié de Séleucus et de Menelaos, frère de Ptolémée, il com-

1. Hill, *Cyprus*, p. 62, nº 76 ; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 19 et pl II, 9.
2. Hill, p. 63, nºs 77 et 78 et pl, XII, 12 et 13.
3. Hill, p. 63, nºs 80 à 84 et pl. XII, 15 à 18.
4. Hill, p. 63, nº 79 et pl. XII, 14.

battit pour réduire sous la domination du satrape d'Égypte, Citium, Lapethos et les autres villes chypriotes qui s'étaient déclarées pour Antigone [1]. En retour de ces services, Ptolémée donna à Nicocréon le titre de stratège de toute l'île. Les monnaies de Nicocréon ressemblent à celles de son père [2].

1188. — NI. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne murale, les cheveux dénoués sur la nuque ; elle a le cou drapé, un collier et des pendants d'oreilles.

℞. BA. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne à festons semi-circulaires, les cheveux nattés sur la nuque ; elle a le cou drapé, un collier et des pendants d'oreilles.

AV 17 ; statère, 8 gr. 27 (*Luynes*) **Pl. CXXIX, fig. 10.**

1188 *bis*. — Variété, avec NK (au lieu de NI), 8 gr. 30 (*B*) **Pl. CXXXIX, fig. 11** [3].

1189. — BA. Tête d'Aphrodite à droite, surmontée d'une couronne murale, les cheveux dénoués sur la nuque.

℞. NK. Tête laurée d'Apollon à gauche, l'arc sur l'épaule.

Æ 21 ; didr., 6 gr. 25 ; 6 gr. 33 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 12** ; — 6 gr. 37 (*H*).

1189 *bis*. — Variété ; sous le cou d'Apollon, la lettre T ; 6 gr. 32 (*P*).

1190. — BA. Tête d'Aphrodite à droite, surmontée de la couronne murale, (comme au n° 1189).

℞. NK. Tête laurée d'Apollon à gauche, l'arc sur l'épaule.

Æ 11 ; tétrobole, 2 gr. 09 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 13** ; — autre ex., 2 gr. 13 (*Florence*) [4].

Les légendes des monnaies de Nicocréon doivent s'interpréter : Βασιλέως Νικοκρέοντος.

10. *Menelaos* (de 310 à 306 av. J.-C.).

Frère de Ptolémée Soter, Ménélaos combattit d'abord à Chypre comme allié de Nicocréon. Après la mort de celui-ci en 310, il devint roi de Salamine et reçut le

1. Diod. Sic., XIX, 59, 1 ; cf. XIX, 62, 1 à 16.
2. Six, *Séries cypriotes*, p. 299 à 300 ; W. Deecke, *Die griechischen Kyprischen Inschriften in epichorischen Schrift*, p. 61-62 ; G. Hill, *Brit. Mus. Catal. Cyprus*, Introd., p. CXII ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 48. On a souvent confondu Nicocréon de Salamine et Nicoclès, roi de Paphos. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 58 note.
3. *Zeit. für Num.*, t. II, p. 132 et pl. V, 6 ; Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. CXIII et pl. XXIV, 21.
4. Six, *Séries cypriotes*, p. 299 ; Hill, p. CXIII, n° 3 et pl. XXIV, 22.

titre de stratège de toute l'île. Mais en 306, Demetrius Poliorcète vint avec une flotte l'assiéger dans sa capitale. Menelaos tomba au pouvoir du vainqueur qui lui permit de se retirer en Egypte [1].

1191. — **MEN**. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne murale, les cheveux dénoués sur la nuque ; elle a le cou drapé, un collier et des pendants d'oreilles.

℞. ‡. (βα.). Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une couronne à festons semi-circulaires, les cheveux nattés sur la nuque ; elle a le cou drapé, un collier et des pendants d'oreilles.

AV 11 ; tiers de statère, 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 14** ; — autre ex., 2 gr. 75 (*Massy*) [2].

1192. — Même description, avec **M** (au lieu de **MEN**).

AV 7 ; douzième de stat., 0 gr. 69 (*Massy*) [3].

Incertaines (*Salamine ?*).

1193. — Tête d'Athéna coiffée d'un casque athénien, à gauche, le cou drapé.

℞. **ΣΑΛ**. Proue de navire à gauche.

Æ 15 ; 2 gr. 74 ((*P*) **Pl. CXXVIII, fig. 30 et 31** [4].

1194. — Même tête d'Athéna, avec casque athénien.

℞. Protomé de taureau bondissant à gauche ; devant la lettre **Σ**.

Æ 13 ; 1 gr. 94 (*P*, **Pl. CXXVIII, fig. 32** ; — autre ex. trouvé à Chypre ; (*L*) ; 2 gr. 15 (*B*) [5].

1195. — Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à gauche.

℞. Proue de galère à gauche ; au-dessus un croissant renversé.

Æ 16, trouvé à Chypre (*Massy*) [6].

1. Six, *Séries cypriotes*, p. 300 ; W. Deecke, *Die griech. Kypr. Inschriften*, p. 58, n° 174 ; G. Hill, *Brit. Mus. Catal. Cyprus*, Introd., p. CXIII ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 58 note et p. 69.
2. G. Hill, *Cyprus*, Introd., p. CXIII et pl. XXIV, 23.
3. Hill, Introd., p. CXIV et pl. XXIV, 24.
4. Autres ex., Londres et Berlin, *Catal. Cyprus*, p. 61, n° 74 et pl. XII, 9 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 381, n° 96 et pl. G, 21.
5. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 61, n° 75 et pl. XII, 10 et Introd., p. CVIII ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 381, n° 95.
6. Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. CVIII, n° 13 et pl. XXIV, 17.

Les trois bronzes qui précèdent sont-ils de Salamine ? La légende du n° 1193 plaide en faveur de cette attribution. Cependant, après les avoir d'abord donnés à Evagoras II, Six a proposé de les reporter à la ville de Salmacis en Carie [1]. La raison alléguée par le savant hollandais, c'est que les monnaies en question sont autonomes et non royales ; si on les regardait comme chypriotes, elles porteraient le nom de la ville de Salamine, ΣΑΛ ou Σ. Or, cette ville n'a pas joui de l'autonomie ; en conséquence, il faut donc trouver une ville autre, dont le nom a les mêmes initiales, et Salmacis paraît à Six d'autant mieux choisie que les types de la proue et du taureau cornupète rappellent les types ordinaires de Samos, île voisine de Salmacis. — Je ne crois pas devoir adopter cette attribution de Six : les bronzes dont il s'agit ont été trouvés à Chypre ; leur style est chypriote et au milieu des guerres du temps d'Evagoras II et de ses successeurs, Salamine a fort bien pu jouir momentanément de l'autonomie et frapper monnaie à son nom [2].

§ III. — Cition.

Voyez le monnayage de la période archaïque au t. I de notre *Descr. hist.*, p. 598 à 601 et pl. XXVII, fig. 1 à 4.

Après les monnaies anépigraphes au type du lion, que nous avons décrites et classées dans la période antérieure aux désastres des Perses en 480 et 479, la série royale de Cition se continue par les pièces qui portent le nom du roi Baalmelek Ier.

Ce prince, sans doute d'origine tyrienne, introduisit sur les monnaies de Cition le type de l'Héraclès tyrien et l'alphabet phénicien. Se rattachait-il aux rois antérieurs de la ville sur laquelle il régna? nous ne saurions le dire. Dans tous les cas, il fut lui-même la souche d'une dynastie dont on peut rétablir la chronologie d'une manière assurée, jusqu'à Alexandre le Grand.

Voici le tableau chronologique des rois de Cition, avec les dates approximatives de chaque règne :

Un roi inconnu	† 479
Baalmelek I, roi de Cition....	479-449
Interrègne de quelques mois..	449
Azbaal, roi de Cition et Idalion........................	449-425
Baalmelek II, roi de Cition et Idalion........................	425-400
Baalram, roi de Cition et Idalion.........................	400-392
Melekiaton, roi de Cition et Idalion (premier règne)........	362-388
Demonicos, roi de Cition.....	388-387

1. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 241 et suiv.

2. Il existe dans diverses collections publiques ou privées des pièces d'or et d'argent des rois de Salamine, dont la fausseté a été démontrée; ces pièces ont été fabriquées avec une étonnante habileté; il y en a même qui proviennent de coins de Becker. Fidèle à notre programme, nous n'avons pas signalé ces pièces fausses ; on peut consulter à leur sujet une étude de A. von Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. II (1875), p. 136 (pièces fausses d'Evagoras I et II, de Pnytagoras, de Nicocréon et de Menelaos).

Melekiaton, restauré (2e règne) 387-361
Pumiaton, roi de Cition, Idalion et Tamassos............... 361-312[1]

Les monnaies anépigraphes ont été attribuées au roi inconnu, mort en 479, prédécesseur de Baalmelek Ier (voyez t. I, nos 950 à 953). Quant aux rois Baalmelek Ier, Azbaal et Baalmelek II, leur filiation, aujourd'hui certaine, repose sur le texte d'une inscription d'Idalion (Dali). On y lit : « En l'an III du règne de Baal[-melek, roi de Ci-]tion et d'Idalion, fils du roi Azbaal, roi de Cition et d'Idalion, fils du roi Baalmelek, roi de Cition. »

Le premier Baalmelek est simplement *roi de Cition*, tandis que son fils Azbaal et son petits-fils Baalmelek sont *rois de Cition et d'Idalion*. L'insistance significative que mettent les rois de cette dynastie, dans leurs inscriptions, à se parer de tous leurs titres, ne permet pas de douter qu'Azbaal fut le premier qui commença de régner à la fois sur Cition et sur Idalion.

A quelle époque doit-on placer Baalmelek I qui, d'après le libellé des inscriptions, fut chef de dynastie à Cition ? On sait qu'en 479, la flotte de Xerxès périt presque tout entière et que la plupart des chefs ne revirent pas leur patrie. En ce qui concerne le contingent chypriote et phénicien, nous voyons, chez Hérodote, que presque tous les chefs furent tués ou faits prisonniers.

1. Duc de Luynes, *Numismatique et inscriptions cypriotes*, in-4o, 1852; M. de Vogüé, dans la *Revue numismatique*, 1867, p. 368 et suiv.; Ph. Berger, *Mémoire sur deux nouvelles inscriptions phéniciennes de l'île de Cypre*, Paris, 1887, p. 15 et suiv.; J.-P. Six, dans le *Numismatic Chronicle*, 1888, p. 128; E. Babelon, dans le *Museon*, de Louvain, 1892, et *Mélanges numism.*, 2e série, pp. 49 à 84.

Tel fut vraisemblablement le sort du roi de Cition qui fit frapper les monnaies anépigraphes aux types du lion couché et du lion assis. Xerxès aura ainsi été amené à envoyer un autre prince, le Tyrien Baalmelek, régner à Cition et y fonder une nouvelle dynastie.

Dans les années qui suivent la défaite de Xerxès, Chypre étant devenue l'enjeu des guerres médiques, les deux partis s'y fortifient : Cition est la capitale phénicienne de Chypre, comme Salamine en est la capitale grecque, et lorsque, après la bataille de l'Eurymédon en 466, les Athéniens deviennent les maîtres de presque toute l'île, Cition continue à leur échapper et à leur faire la guerre. Toutefois, au printemps de 449, Cimon réussit à s'emparer de Cition où il meurt peu après [1].

C'est dans cette période obscure et agitée, qui s'étend depuis la défaite irrémédiable de Xerxès en 479, jusqu'à la prise de Cition par les Athéniens en 449, que l'on doit placer Baalmelek. Son origine tyrienne est péremptoirement démontrée par ce que nous avons dit d'Abdémon [2], ainsi que par le type monétaire que Baalmelek inaugure à Cition : *l'Héraclès tyrien*. L'abondance du monnayage de Baalmelek est justifiée par la longueur de son règne. Un épisode de l'histoire de Chypre, dans ces temps troublés, vient à merveille s'adapter à ce système chronologique : il s'agit des événements auxquels fait allusion la fameuse tablette de bronze de Dali, conservée dans la collection de Luynes, au Cabinet des mé-

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 443.

2. Voyez ci-dessus, p. 705 et *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 63 et suiv.

dailles [1]. Cette inscription nous apprend que la ville d'Idalion soutint victorieusement, contre les Perses et les gens de Cition, un siège à la suite duquel le roi Stasicypros et les Idaliens invitèrent le médecin Onasilos, fils d'Onasicypros, et ses frères, à venir soigner les blessés et ceux qui avaient souffert de la guerre. Suit l'énumération des honneurs et des biens que le roi et la ville donnent et garantissent à Onasilos et à sa famille. Il résulte de là que la ville d'Idalion s'était déclarée, durant les guerres médiques, pour les Grecs contre les Perses; que ceux-ci, aidés par les gens de Cition, cherchèrent à s'emparer d'Idalion, mais qu'ils n'y réussirent pas, puisqu'après le siège, Idalion a encore son autonomie.

Ces événements se passaient sous le règne de Baalmelek; en effet, ce prince est le seul des rois de Cition qui ne s'intitule pas à la fois « roi de Cition et d'Idalion »; d'autre part, les monnaies autonomes des rois d'Idalion, au type du sphinx, ne sauraient, par leur style, être postérieures au v[e] siècle, et c'est à cette date que se rapportent celles qui portent le nom abrégé de Stasicypros [2]. Enfin, les circonstances politiques que nous avons relatées plus haut, la lutte acharnée des Perses et des Grecs, à Chypre, dans la période qui ne s'arrête qu'après la mort de Cimon, en 449, sont des indices qui autorisent à considérer nos données chronologiques comme certaines. Le roi de Cition, Baalmelek, aura vainement

1. Duc de Luynes, *Numism. et inscriptions cypriotes*, pl. VIII et IX; cf. Otto Hoffmann, *Die griechischen Dialekte*, t. I, p. 68 et suiv. (Göttingue, in-8°, 1891); E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des Bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 704, n° 2297.

2. Six, *Revue numismatique*, 1883, p. 317; voyez ci-après, à *Idalion*.

essayé de s'emparer d'Idalion; soutenus par les Grecs, les Idaliens résistèrent victorieusement à toutes les attaques, et Cition succomba à son tour sous les coups de Cimon [1].

Immédiatement après la mort de Cimon, les affaires des Perses se rétablissent à Chypre; dès 449, les Athéniens évacuent Cition, et bientôt, en 445, intervient la paix de Cimon, qui livre l'île au roi de Perse. A cette époque se place, nous l'avons vu, la révolution qui, à Salamine, substitue une dynastie tyrienne à la race des Teucrides.

C'est un peu plus tôt, c'est-à-dire à la fin de l'an 449, dès l'évacuation de Cition par les Grecs, que commence le règne d'Azbaal, fils et successeur de Baalmelek à Cition. Le premier de tous les rois de Cition, Azbaal, s'intitule « roi de Cition et d'Idalion », ce qui permet de reconstituer la trame des événements. Après avoir été repoussés par les Idaliens, grâce à l'appui des Grecs, les Citiens prirent leur revanche lors du départ des Athéniens. Idalion fut forcée de reconnaître la suprématie de sa rivale et de sa voisine. Aussi, à partir de cette époque, il n'y a plus aucune monnaie qu'on puisse attribuer à Idalion, dont la suite numismatique s'arrête avec le roi Stasicypros. Tout concorde donc : c'est le nouvel état de choses inauguré par la paix de Cimon qui entraîna l'annexion d'Idalion au petit royaume citien.

Ces révolutions politiques et surtout le court interrègne qui se place à la suite du règne de Baalmelek, lors de l'occupation momentanée de Cition par Cimon, sont sans doute les raisons qui ont porté Azbaal à inaugurer un nouveau type monétaire.

1. Otto Hoffmann, *op. cit.*, p. 40-41.

Au droit de ses espèces, figure, comme sous son prédécesseur, l'Héraclès tyrien, qui rappelle l'origine phénicienne de la race et de la dynastie, mais au revers, au lieu du lion assis de Baalmelek, nous voyons un lion qui dévore un cerf, emblème du triomphe des Perses et de la retraite des Grecs. Ces types sont constants et persisteront désormais jusqu'à la chute de la dynastie [1].

L'existence du roi Baalmelek II, successeur d'Azbaal, n'était pas soupçonnée avant la découverte de l'inscription dont nous avons reproduit la traduction plus haut. A la vérité, le nom de ce prince est mutilé sur la pierre, si malheureusement qu'on ne lit bien que la première partie du mot : ....בעל. Après avoir longtemps hésité entre בעל[מלך], *Baalmelek*, et בעל[רם], *Baalram*, M. Philippe Berger, s'est décidé pour *Baalmelek* [2].

La numismatique lui donne définitivement raison. En effet, avant que l'on admît l'existence de Baalmelek II, on était forcé d'attribuer à Baalmalek I toutes les monnaies sur lesquelles on lit בעלמלך [3]; or, ces monnaies forment deux groupes bien distincts. Les premières, celles que nous avons classées à Baalmelek I (nos 1196 à 1203), ont, au droit, l'Héraclès tyrien combattant, et au revers, le lion assis. Les secondes sont aux mêmes types que les pièces d'Azbaal, c'est-à-dire au type du lion dévorant un cerf (nos 1207 à 1217). Il est hors de doute, par conséquent, que les pièces du second groupe, frappées aux types monétaires d'Azbaal, constituent le monnayage de son fils, Baalmelek II, dont elles portent le nom et dont elles viennent ainsi confirmer l'existence [4]. Baalmelek II peut avoir régné de 425 à 400 environ; ses monnaies sont communes. Sur les espèces des deux Baalmelek, la légende est לבעלמלך; sur les petites divisions, le nom du roi est abrégé de diverses manières : ב, בך, לב, לך, c'est-à-dire ב(עלמלך), ב(עלמל)ך, לב(עלמלך), ל(בעלמל)ך [5].

1. *Baalmelek I.*

(de 479 à 449 av. J.-C. environ).

1196. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, s'avançant à droite; de la main gauche il tient son arc à bras tendu et de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête; dans le champ, 𐤁𐤊 (בך, abréviation de ב(עלמל)ך, *Baalmelek*). Grènetis.

℞. 𐤋𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊 (לבעלמלך, *de Baalmelek*). Lion assis à droite, la gueule béante; carré creux limité par un grènetis.

Æ 23; stat. persique, 11 gr. 03 (*L*) **Pl. CXXX, fig. 1** [6].

1. Six, *Rev. num.*, 1883, pp. 329 à 331, nos 28 et s.
2. Au sujet de ces difficultés de lecture, voyez, outre le mémoire cité de M. Berger, l'article de Six, *Numism. Chronicle*, 1888, p. 123.
3. Six, *Revue numism.*, 1883, pp. 324 et suiv.
4. Six, dans *Numismatic Chronicle*, 1888, p. 125.
5. M. de Vogüé, *Revue numism.*, 1867, p. 369.
6. G. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 8, n° 2 et pl. II, 8.

1197. — Variétés; devant le lion, une tête de bélier à droite. Carré creux.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 74 à 10 gr. 66 (*L*) **Pl. CXXX, fig. 2, 3 et 4** (*L*, *H*, *P*)[1].

1198. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, marchant à droite; de la main gauche tendue en avant il tient son arc, et de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête. Grènetis.

℞. Lion assis à droite, la gueule béante; devant lui, la croix ansée ☥; en haut, dans le champ, 𐤋𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊 (לבעלמלך, *de Baalmelek*). Carré creux.

Æ 15; tétrobole pers., 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 5 et 6**[2].

1199. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. 𐤋𐤊 (לך, abréviation de ל[בעלמל]ך). Lion assis à droite, la gueule béante; devant lui, la croix ansée ☥. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 11; obole perse, 0 gr. 95 à 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 7, 8, 9, 10.**

1200. — Variétés. Même droit.

℞. 𐤁𐤊 (בך, abréviation de ב[עלמל]ך, *Baalmelek*). Même lion assis à droite.

Æ 11; obole, 0 gr. 95 à 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 11, 12, 13, 14.**

1201. — Variété. ℞. 𐤋𐤁 (לב, abréviation de לב[עלמלך], *de Baalmelek*).

Æ 11; obole perse, 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 15.**

1202. — Même tête d'Héraclès à droite.

℞. 𐤁𐤊 (בך, *Baalmelek*). Même lion assis. Carré creux.

Æ 9; hémi-obole, 0 gr. 42 et 0 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. CXXX, fig. 16 et 17.**

1203. — Même description (types indistincts).

Æ 7; quart d'obole, 0 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 18.**

2. *Azbaal.*

(de 449 à 425 av. J.-C. environ).

1204. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos,

1. G. Hill, *Cyprus*, p. 9, nos 3 à 6 et pl. II, 9 et 11; Macdonald, *Hunterian Collection*, t. II, p. 559, no 1 et pl. LXI, 2.

2. G. Hill, *Cyprus*, p. 9, no 7 et pl. II, 12.

le corps entièrement nu, marchant à droite; de la main gauche tendue en avant il tient son arc, et de la main droite il brandit sa massue au dessus de sa tête. Grènetis.

℞. 𐤋𐤏𐤆𐤁𐤏𐤋 (לעזבעל, *d'Azbaal*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 25; stat., 10 gr. 75 à 10 gr. 65 (*P*, *L*) **Pl. CXXX, fig. 19, 20, 21.**

1205. — Même description, flan épais.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 22** [1].

1206. — Même description.

Æ 17; tétrobole pers., 3 gr. 31; 3 gr. 20 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 23 et 24;** — autres ex., 3 gr. 68; 3 gr. 62; 3 gr. 40 (*P*, *L*) [2].

3. *Baalmelek II.*

(de 425 à 400 av. J.-C. environ).

1207. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, marchant à droite; de la main gauche tendue en avant, il tient son arc et il brandit de la main droite sa massue au-dessus de sa tête. Grènetis.

℞. 𐤋𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊 (לבעלמלך, *de Baalmelek*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 26; statère persique, 10 gr. 91 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 25.**

1208. — Variété, 10 gr. 48 (*P*) **Pl. CXXX, fig. 26;** — autres ex., 10 gr. 96; 10 gr. 92 (*L*) [3].

1209. — Variété, avec la croix ansée ☥ devant Héraclès.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 99 (*L*) [4].

1210. — Même description (sans la croix ansée).

Æ 17; tétrobole pers., 3 gr. 84 (*Luynes*) **Pl. CXXX, fig. 27;** — autres ex., 3 gr. 62 à 3 gr. 40 (*P*, *L*) **Pl. CXXXI, fig. 1** [5].

1. Hill, *Cyprus*, p. 10, nos 10 à 23, pl. III, fig. 1 à 7.
2. E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 98, nos 673 à 677; Hill, *Cyprus*, p. 12-13.
3. Hill, *Cyprus*, p. 13, no 29 à 34, pl. III, 10 et 11.
4. Hill, *Cyprus*, p. 14, no 35 et pl. III, 12.
5. Hill, *Cyprus*, p. 15, nos 36 à 42.

1211. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, marchant à droite ; de la main gauche tendue en avant il tient son arc, et de la main droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête. Dans le champ à gauche, un osselet.

℞. 𐤁𐤊 (בך, abréviation de ב(עלמל)ך). Lion tourné à droite et dévorant un taureau à demi agenouillé à gauche. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 17 ; tétrobole pers., 3 gr. 36 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 2.**

1212. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, la jambe gauche avancée ; de la main gauche il tient son arc à bras tendu et de la main droite il brandit sa massue au dessus de sa tête.

℞. 𐤋𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊 (לבעלמלך, *de Baalmelek*). Lion dévorant un cerf, à dr. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 13 ; diobole pers., 1 gr. 97 à 1 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 3, 4 et 5** [1].

1213. — Variété, sans légende. Æ 13 ; diobole pers., 1 gr. 83 (*L*) [2].

1214. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. 𐤁𐤊 (בך, abréviation de ב(עלמל)ך). Lion dévorant un cerf abattu à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 98 ; 0 gr. 86 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 6 et 7.**

1215. — Variétés, sans légende. Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 94 (*L*) [3].

1216. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. Sans légende. Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux.

Æ 9 ; hémi-obole pers., 0 gr. 43 ; 0 gr. 46 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 8 et 9** [4].

1217. — Même tête d'Héraclès. ℞. Tête de lion à droite.

Æ 5 ; hémi-tartémorion, 0 gr. 12 (*L*) [5].

1. Autres ex., Hill, *Cyprus*, p. 16, nos 43 à 48, et pl. IV, 1, 2, 3.
2. Hill, *Cyprus*, p. 17, no 50 et 51, pl. IV, 5 et 6.
3. Hill, p. 18, nos 52 à 56 et pl. IV, 7, 8 et 9.
4. Autres ex. à Londres, Hill, *Cyprus*, p. 18, nos 57 à 67 et pl. IV, fig. 10 à 15.
5. Hill, *Cyprus*, p. 19, nos 68 à 70 et pl. IV, 16.

4. *Baalram.*
(de 400 à 392 av. J.-C. environ).

1218. — Héraclès barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu, marchant à droite; de la main gauche tendue en avant il tient son arc, et de la main droite il brandit sa massue au dessus de sa tête; devant lui, la croix ansée (?).

℞. 𐤋𐤁𐤏𐤋𐤓𐤌 (לבעלרם, *de Baalram*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux peu profond limité par un grènetis.

Æ 20; statère persique, 11 gr. 02 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 10.**

1219. — Héraclès combattant, comme ci-dessus; devant lui, la croix ansée.

℞. [𐤋]𐤌𐤋𐤊 𐤁𐤏𐤋𐤓[𐤌] (למלך בעלרם, *du roi Baalram*). Lion dévorant un cerf abattu à droite, comme ci-dessus.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 92 (*B*) **Pl. CXXIX, fig. 23** [1]. 41

1220. — Héraclès, comme ci-dessus; devant lui, la croix ansée ☥.

℞. [𐤋]𐤌𐤋𐤊 𐤁𐤏𐤋𐤓[𐤌] (למלך בעלרם, *du roi Baalram*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux.

Æ 13; tétrobole pers., 3 gr. 41 (*L*) **Pl. CXXXI, fig. 11** [2].

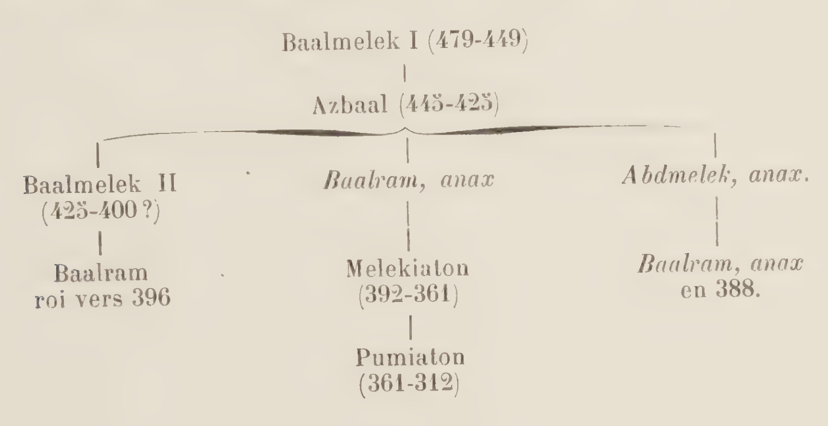
Le statère nº 1218, au nom de Baalram, publié pour la première fois en 1884, par M. A. Sorlin-Dorigny [3], est aux mêmes types que ceux d'Azbaal et de Baalmelek II dont il ne se distingue que par la légende בעלרם. Depuis lors, Six a signalé quelques autres monnaies rognées ou mal conservées, sur lesquelles on croit retrouver plutôt les éléments du nom de Baalram que ceux de Baalmelek (nos 1219, 1220) [4].

Jusqu'à la découverte de M. Sorlin-Dorigny, l'épigraphie seule nous révélait le nom de Baalram, et l'on croyait pouvoir s'autoriser du texte même des inscriptions pour affirmer que ce prince n'avait pas régné. Aucune d'elles, en effet, ne donne à Baalram le titre de roi; les unes nous apprennent qu'un Baalram fut le père de Melekiaton et sont ainsi libellées : « Melekiaton, roi de Cition et d'Idalion, fils de Baalram [5]. » L'absence de toute épithète à la suite du nom de Baalram prouve, sans réplique, que ce prince ne fut pas roi. Il en est de même de l'inscription qui mentionne

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 126, nº 12 et pl. V, 12; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxxiv, et pl. XIX, 5.
2. Hill, *Cyprus*, p. 20, nº 71 et pl. IV, 17.
3. *Revue numismatique*, 1884, p. 289.
4. Six, dans *Numismatic Chronicle*, 1888, p. 126.
5. *C. I. Sem.*, nos 88 et 90.

un Baalram, fils d'Abdmelek : c'est un ex-voto bilingue au dieu Reseph-Mikal, *daté de l'an IV du règne de Melekiaton*. Cette dédicace est faite par un certain *Baalram, fils d'Abdmelek*, qualifié ἄναξ dans le texte chypriote, et *adon* « prince, seigneur », dans le texte phénicien [1]. On sait qu'à Chypre, le titre d'ἄναξ était réservé aux princes de la famille royale [2].

Cependant, un Baalram occupa le trône puisqu'il frappa monnaie. Il fut sûrement le successeur immédiat, et vraisemblablement le fils de Baalmelek II, car les monnaies de ces deux princes, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ne diffèrent que par le nom royal. Nous avons établi ailleurs [3] qu'on devait admettre l'existence de trois Baalram : l'un qui fut roi ; le second qui ne régna point, mais fut le père du roi Melekiaton ; le troisième enfin qui ne régna pas non plus et qui était fils d'Abdmelek. D'après ces données nous avons dressé le tableau généalogique suivant de la famille royale de Cition :



5. *Demonicos.*

(roi en 388 av. J.-C.).

1221. — Athéna debout, à gauche, s'appuyant de la main droite sur sa lance et portant son bouclier au bras gauche ; coiffée du casque athénien, elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un péplos court serré à la taille ; sa poitrine est couverte de l'égide ornée de la tête de Méduse. Dans le champ à gauche, la croix ansée ☥. Grènetis.

℞. [𐤋]𐤌𐤋𐤊 𐤃𐤌𐤍𐤊𐤎 (למלך דמנכס, *du roi Demonicos*). Héraclès barbu, la tête

1. *C. I. Sem.*, n° 89.

2. Aristote, ap. Harpocration, p. 203 D (καλοῦνται δὲ υἱοὶ μὲν καὶ ἀδελφοὶ τοῦ βασιλέως ἄνακτες) : Otto Hoffmann, *op. cit.*, n° 134.

3. E. Babelon, *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 59 et suiv. ; cf. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXXIII.

nue, la peau de lion sur les épaules, marchant à droite; de la main gauche portée en avant il tient son arc, et de la main droite ramenée en arrière, il brandit sa massue. Traces de carré creux.

Æ 23; statère persique, 10 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 12.**

1222. — Athéna debout à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à droite, la croix ansée ☥ (presque effacée).

℞. Sans lég. Héraclès combattant, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 13; diobole persique, 1 gr. 48 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 13;** — autre ex., 1 gr. 85 (*L*); — variétés: au revers, la croix ansée ☥ et un murex; 1 gr. 70 (*B*) **Pl. CXXIX, fig. 2**; — autre ex., 1 gr. 72 (*coll. Massy*)[1].

1223. — Athéna debout à droite, s'appuyant de la main droite sur sa lance et portant son bouclier au bras gauche, comme ci-dessus. Dans le champ à droite, les lettres 𐤃𐤁 (בד). ℞. pareil au précédent.

Æ 15; hémidrachme rhodienne (?), 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 14.**

1224. — ΒΑ· ΔΗ. Athéna debout, à gauche, s'appuyant sur sa lance et portant son bouclier, comme ci-dessus.

℞. Sans légende. Héraclès combattant; devant, la croix ansée.

Æ 21; didrachme rhodien, 6 gr. 99 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 15.**

A l'époque d'Évagoras Ier, roi de Salamine (411-374), un grand nombre des représentants des plus illustres familles d'Athènes vinrent se fixer à Chypre[2]. Conon, après ses victoires, se retira à Chypre et c'est là qu'il mourut dans les bras de sa femme et de son fils Timothée. Cet engouement pour Chypre eut pour cause, à Athènes, non seulement l'heureux climat de l'île, mais surtout les révolutions multiples dont la capitale de l'Attique fut le théâtre au temps d'Alcibiade et au cours desquelles on vit avec stupeur la violation des mystères d'Eleusis et la mutilation des hermès. La famille des Callias fut des premières à émigrer; Demonicos était un descendant de cette illustre race, peut être le fils d'Hipponicos III, dadouque des mystères d'Éleusis vers 390[3].

Nous ne savons pas au juste dans quelles circonstances cet Athénien devenu chypriote et environné du prestige des pontifes éleusiniens fut conduit à ceindre la couronne royale. Dans quelle ville même fut-il appelé à régner? Est-ce à Salamine, comme on l'a dit? Est-ce à la fois à

1. Hill, *Cyprus*, p. 21, nº 74 et pl. IV, 19; autre ex. à Turin. Hill, p. xxxix et pl. XIX, 10 et 11.
2. Isocrate, *Evagoras*, 21; Engel, *Kupros*, t. I, p. 292 et suiv.
3. Voir la généalogie de la famille des Callias dans Kirchner, *Prosopographia attica*, s. v. Καλλίας.

Salamine et à Cition, ou seulement dans cette dernière ville? Constantin Porphyrogénète l'appelle « roi de Chypre », et Tzetzès le dit fils d'Évagoras [1]. Il est possible, comme le suggère M. Hill, qu'il se soit marié dans la famille de ce dernier [2].

En se reportant aux annales historiques de Salamine, on peut répondre que Demonicos ne régna pas dans cette ville ; quoi qu'on en ait dit, il n'y a pas de place pour lui dans la chronologie des rois salaminiens. On a essayé de faire de Demonicos un associé au trône de Nicoclès, en lisant le nom de ces deux princes sur un statère du Musée britannique qui porte, en réalité, les noms de Nicoclès de Salamine et de Timocharis, roi de Paphos [3]. Certains auteurs ont cru, d'autre part, retrouver l'initiale du nom de Demonicos dans la lettre Δ qui se trouve dans le champ de quelques monnaies salaminiennes. Le duc de Luynes et W. Deecke ont adopté cette hypothèse, ainsi que Six dans son premier travail [4]. Mais, outre la lettre Δ, on rencontre sur des pièces de la même série, soit les signes cypriotes Fα et Nι, soit la lettre E. Aussi, dans une seconde étude [5], Six reconnait que cette lettre Δ désigne autre chose que le nom de Demonicos. De tout cela, nous conclurons que Demonicos n'a sa place ni dans la numismatique ni dans les fastes de Salamine.

1. Const. Porphyr., *Them.*, p. 40, éd. Bekker; Tzetzès, *Chiliade* XI, 658, 659.

2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXXVII; le même, *Historical greek Coins*, p. 68.

3. Voyez ci-après, à Paphos; Six, dans la *Revue numismatique*, 1883, p. 287-288, et pl. VI, fig. 13; Deecke, *op. cit.*, p. 61, nº 179; B. Head, *Hist. numorum*, p. 625.

4. *Numism. Chronicle*, 1882, p. 9, n. 24, cf. *Séries cypr.*, dans la *Revue numism.* de 1883, p. 283.

5. Six, dans *Numism. Chron.*, 1888, p. 130.

Demonicos régna à Cition, sous l'influence athénienne : les types de ses monnaies l'établissent [1]. Le magnifique statère d'argent, unique jusqu'ici, de la collection de Luynes (nº 1221) est depuis longtemps attribué à Demonicos [2]. M. de Vogüé qui, le premier, a eu le mérite d'y retrouver les éléments principaux du nom de Demonicos, lisait [ל]מלך דמנך. Six a bien vu que les deux dernières lettres du mot ne sauraient être נך ; il propose de lire : למלך דמ כתי, c'est-à-dire, en complétant la légende : למלך דמ[נכו] כתי (Βασιλέως Δημόνικου Κιτιέων). Cette lecture soulève les objections les plus graves. L'abréviation דמ pour le nom de *Demonicos* est peu satisfaisante; quant au mot כתי, il n'existe pas en réalité sur la pièce ; la lettre כ seule est bien lue, le ת est supposé par Six, car le *caph* est suivi d'un simple trait qui ne saurait être qu'un *vav*. Il faut lire למלך דמכו. Cette forme דמכו pour דמנכו est aisément justifiable. On a déjà constaté la fréquence de l'omission de la lettre N dans l'onomastique grecque de Chypre ; une inscription nous donne, par exemple, le mot Μελαθίῳ pour Μελανθίῳ [3]. La chute du *noun* est aussi un phénomène courant dans la langue phénicienne : le nom de la déesse *Anath* devient *Athé*, *Atha ;* sur les monnaies de la côte de Phénicie, le mot שנת, *année*, est constamment écrit שת ; on trouve de même בת pour בנת *fille*, איש pour אנוש *homme*, etc. [4]. La transcription דמכו pour דמנכו est donc cor-

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXXVIII.

2. Duc de Luynes, *Numismatique des satrapies*, pl. XIV, nº 21 ; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 332.

3. *Revue des études grecques*, t. II, 1889, p. 227.

4. E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, p. 60-62 ; A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 298 ; t. III, p. 57 et s.

recte et justifiée par de nombreux cas similaires.

Tout en étant citiennes par le type de l'Héraclès tyrien combattant avec sa massue et son arc, les monnaies de Demonicos sont d'un style qui contraste avec l'ensemble de la numismatique des autres rois de Cition. En comparant cet Héraclès des monnaies de Demonicos avec celui des monnaies des autres rois citiens, on constate des différences caractéristiques. Le dieu ne tient pas sa massue de la même façon ; sa peau de lion, au lieu d'être sur son bras, flotte sur ses épaules. Athéna debout est un type d'origine athénienne qui ne se rencontre jamais sur les monnaies des autres rois chypriotes : c'est la reproduction de la statue d'Athéna Promachos qui dominait l'acropole d'Athènes, et cette circonstance contribue à démontrer que le prince qui choisit ce type monétaire se trouvait directement sous l'influence athénienne.

C'est vraisemblablement dans l'été de 438 que fut consacrée sur l'Acropole la statue d'Athéna Promachos, élevée avec la dîme du butin de Marathon [1] : ce monument de la gloire nationale, qui bravait directement les Perses, est singulièrement significatif sur une monnaie chypriote, frappée au plus fort de la lutte contre les Perses. Or, nous l'avons constaté, Athènes n'a dominé à Cition que pendant la durée de l'expédition de Chabrias en 388. C'est donc bien à cette date qu'il faut placer le règne éphémère de Demonicos. D'ailleurs, l'influence athénienne se manifeste sur les monnaies de ce roi non seulement par le type d'Athéna Promachos, mais par le style même, et l'on sent que les graveurs des coins n'étaient plus des Orientaux, mais des Grecs. Demonicos enfin est le seul des rois de Cition qui, sur quelques-unes de ses monnaies, ait fait usage de la langue grecque.

Ce que nous apprennent les textes épigraphiques du règne de Melekiaton viendrait au besoin corroborer les arguments fournis pour placer le règne de Demonicos en 388. Les dates régnales relevées sur ces inscriptions sont les suivantes : an II, an III, an IV [2]. On n'a pas d'inscriptions des années qui suivent immédiatement l'an IV du règne, et puisque Melekiaton monte sur le trône en 392, on voit que l'an IV correspond à l'an 388, date de l'arrivée de l'expédition athénienne. Cet arrêt subit dans les dates fournies par les inscriptions peut donc avoir pour cause l'usurpation de Demonicos. Les Athéniens partis, Melekiaton fut restauré par les Perses, si bien que le règne du roi Athénien partage en deux tronçons le règne du prince phénicien [3].

6. *Melekiaton*
(de 392 à 361 av. J.-C.).

1225. — Héraclès barbu, coiffé d'une peau de lion, debout à droite, le

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 525; Lermann, *Athenatypen*, p. 84 et suiv.

2. *C. I. Sem.*, nos 88, 89 et 90.

3. On a prétendu lire le nom de Demonicos en

corps entièrement nu ; de la main gauche portée en avant il tient son arc, et de la droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête ; une autre peau de lion est sur son bras gauche. Dans le champ, à droite, la croix ansée ☥.

℞. 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤌𐤋𐤊𐤉𐤕𐤍 (למלך מלכיתן, *du roi Melekiaton*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux peu profond limité par un grènetis.

N 14 ; hémi-statère, 4 gr. 18 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 16**.

1226. — Tête imberbe d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. Sans lég. Lion dévorant un cerf, à droite. Carré creux peu profond.

N 9 ; dixième de statère, 0 gr. 81 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 17** ; — autres ex., 0 gr. 80 ; 0 gr. 79 (*P*, *L*) [1].

1227. — Héraclès barbu, tête nue, debout à droite, la peau de lion sur le dos ; de la main gauche portée en avant il tient son arc, et de la droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête. Dans le champ, symbole indistinct.

℞. ..𐤊𐤉𐤕.. ([מל]כית[ן], *Melekiaton*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Dans le champ, à gauche, une massue.

Æ 23 ; statère persique, 10 gr. 35 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 18.**

1228. — Héraclès barbu, coiffé d'une peau de lion, debout à droite, le corps entièrement nu ; de la main gauche portée en avant il tient son arc, et de la droite il brandit sa massue au dessus de sa tête ; une autre peau de lion est sur son bras gauche. Dans le champ à droite, la croix ansée ☥.

℞. 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤌𐤋𐤊[𐤉𐤕𐤍] (למלך מלכיתן, *du roi Melekiaton*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 17 ; tétrobole pers., 3 gr. 52 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 19 et 20.**

1229. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.

℞. Sans légende. Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Carré creux.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 21.**

1230. — Tête d'Aphrodite à gauche, coiffée d'une haute tiare dentelée ; pendants d'oreilles, cheveux en chignon et retombant sur la nuque.

caractères chypriotes (Δα-μο-νι.) sur des monnaies que nous décrirons ci-après (nº 1371) et qui portent, en réalité un nom royal commençant par Α-ρι. (Six, *Rev. num.*, 1883, p. 334, nº 42 ; Deecke, *op. cit.*, p. 51, nº 151 ; O. Hoffmann, nº 219).

1. Hill, *Cyprus*, p. 23, nº 82.

℞. 𐤌 (מ, *Melekiaton*). Héraclès nu debout à droite et combattant.
Æ 13; 2 gr. 03; 1 gr. 90 (*P*, *L*) **Pl. CXXXI, fig. 22 et 23** [1].

7. *Pumiaton*
(de 361 à 312 av. J.-C.).

1231. — Héraclès barbu, coiffé d'une peau de lion, debout à droite, le corps entièrement nu; de la main gauche portée en avant il tient son arc, et de la droite il brandit sa massue au-dessus de sa tête; une autre peau de lion est sur son bras gauche. Dans le champ à droite, la croix ansée ☥.
℞. [𐤋]𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉[𐤕𐤍] (למלך פמיתן, *du roi Pumiaton*). Lion dévorant un cerf abattu, à droite. Dans le champ à droite, III (= an 3). Carré creux peu profond.
AV 13; hémi-statère, 4 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 24.**

1232. — Variété; on lit : ... 𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉... et la date IIII (*an 4*).
AV 14; hémi-stat., 4 gr. 16 (*P*).

1233. — Variété; on lit : ..𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕. et la date IIII¬ (*an 14*).
AV 14; hémi-stat., 4 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 25.**

1234. — Variété; on lit : .𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉. et la date 𐤗 (*an 20*).
AV 14; hémi-stat., 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 26.**

1235. — Variété : on lit : ...𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕𐤍 et la date 𐤗 (*an 20*).
AV 14; hémi-statère, 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 27.**

1236. — Variété : on lit : 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕𐤍 et la date M IIIII (*an 25*).
AV 14; hémi-statère, 4 gr. 17 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 28**; — 4 gr. 17 (*L*) [2].

1237. — Variété : on lit : ..𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉... et la date 𐤗 III III I (*an 27*).
AV 14; hémi-stat., 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 29**; — 4 gr. 10 (*L*) [3].

1238. — Variété : on lit : .𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌... et la date M¬ (*an 30*).
AV 14; hémi-stat., 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 30**; — 4 gr. 10 (*L*) [4].

1. Hill, *Cyprus*, p. XXXVII et p. 20, pl. IV, 18.
1. Hill, *Cyprus*, p. 21, nº 75 et pl. IV, 20. L'an 26 est signalé sur un hémi-statère de l'ancienne coll. Montagu. Hill, p. XLI.
2. Hill, *Cyprus*, p. 22, nº 77.
3. Hill, nº 78 et 79.

1239. — Variété : on lit : ...[Phoenician]... et la date [Phoenician] (*an 30*).
Æ 14 ; hémi-statère, 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 31.**

1240. — Variété : on lit : ...[Phoenician].. et la date [Phoenician] (*an 30*).
Æ 14 ; hémi-statère, 4 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 32.**

1241. — Variété : on lit : ...[Phoenician] et la date [Phoenician] (*an 40*).
Æ 14 ; hémi-stat., 4 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 33** ; — 4 gr. 14 (*L*) [1].

1242. — Variété : on lit : ...[Phoenician] et la date III III [Phoenician] (*an 46*).
Æ 14 ; hémi-statère, 4 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXXI, fig. 34.**

1243. — Variété : on lit : ..[Phoenician] et la date III III [Phoenician] (*an 46*).
Æ 14 ; hémi-statère, 4 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. CXXXI, fig. 35.**

1244. — Variété, avec la date I III III [Phoenician] (*an 47*).
Æ 14 ; hémi-statère (*La Haye*) [2].

En 1886, la découverte de l'inscription de Tamassos, publiée par Wright et Le Page Renouf, a appris que Melekiaton, fils de Baalram *anax*, et père de Pumiaton, régna au moins trente ans. Les monnaies de Melekiaton ne sont pas datées : les textes épigraphiques anciennement connus mentionnaient les années 2, 3 et 4, puis 17 (ou 18 ou 19) de son règne ; on dut y ajouter l'année 30, d'après l'inscription de Tamassos [3]. Son fils Pumiaton régna au moins 47 ans, d'après les dates de ses monnaies (n° 1244). Il mourut en 312. Par conséquent, en lui donnant 48 ans de règne, on est bien près de la vérité : ce qui le fait monter sur le trône en 361, immédiatement après la répression de la révolte des satrapes par Artaxerxès II Mnémon, à laquelle son père Melekiaton avait sans doute participé. Melekiaton ayant régné au moins 30 ans a dû prendre le pouvoir en 392. Pumiaton est désigné par les historiens grecs sous les noms de Πυμιάτος, Πύματος et même Πυγμαλίων, par réminiscence mythologique [4] ; sur les monnaies son nom est toujours פמיתן.

Nous avons constaté que les rois de Cition, sauf le premier Baalmelek, s'intitulent, dans le protocole de leurs incriptions, « roi de Cition et d'Idalion ». Pumiaton, dans une inscription datée de l'an 21 de son règne, est dit « roi de Cition, d'Idalion et de Tamassos [5] ». Alexandre enleva Tamassos à Pumiaton pour donner cette ville à Pnytagoras de Salamine ; aussi, dans un texte épi-

1. Hill, n° 81.
2. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 129 ; note 102 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XL.
3. Wright et Le Page-Renouf, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 7 déc. 1886, p. 47-51 ; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 129 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXXV.
4. Diod. Sic., XIX, 79, 4 ; cf. Clermont-Ganneau, dans l'*Instruction publique*, 6 mars 1880, p. 150 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XL.
5. *C. I. Sem.*, t. I, p. 36, n° 10.

graphique de l'an 37 de son règne, Pumiaton s'intitule de nouveau, simplement, « roi de Cition et d'Idalion », comme ses ancêtres[1].

Mais Alexandre ne se contenta pas d'amoindrir les domaines de Pumiaton en donnant Tamassos à Pnytagoras. Il le chassa du trône, et l'on constate, en effet, dans la suite des dates monétaires de Pumiaton, après la 30e année, une lacune d'une dizaine d'années, période durant laquelle Pumiaton paraît n'avoir pas battu monnaie : c'est le temps de l'invasion d'Alexandre. Pumiaton (Πύματος ὁ Κιτιεύς, dit Duris) chassé du pouvoir après la prise de Tyr, ne remonta sur son trône amoindri qu'après la mort du conquérant macédonien, en 323 [2].

Le premier roi de Cition qui ait fait frapper de la monnaie d'or est Melekiaton : il était le contemporain d'Evagoras Ier (+ 374) et nous avons vu que ce dernier inaugura aussi à Salamine le monnayage de l'or [3]. Melekiaton a quelques pièces d'argent ; quant à Pumiaton, il est curieux de constater que tandis qu'il a un monnayage d'or très abondant, on ne lui connait pas, jusqu'ici, de pièces d'argent.

En 312, Pumiaton fut mis à mort par le satrape d'Egypte Ptolémée Soter qui le punit ainsi de ses relations avec Antigone, roi d'Asie [4].

§ IV. — Idalion.

Voyez au t. I de notre *Description historique* p. 601 à 603 (nos 954, 955).

La petite série de monnaies primitives d'Idalion que nous avons décrite au tome premier, s'arrête à l'an 475 environ [5]. Viennent ensuite des pièces au même type du sphinx, qui ont, au revers, à la place du carré creux, une grande fleur de lotus sur deux vrilles. Nous en décrivons ci-après les variétés, en les disposant d'après leur style, autant que faire se peut, dans l'ordre chronologique.

1. *Roi incertain* (Κι...?)
(vers 475 av. J.-C.).

1245. — Sphinx assis à droite, levant une patte de devant, les ailes recroquevillées, les cheveux nattés sur le cou, une longue tresse se détachant du sommet de la tête. Dessous, deux palmettes fleuronnées. En lég., à droite, ≙⊽ (?); à gauche ⩓⊽ (?); sur l'aile du sphinx, ✕.

1. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 338-340 ; Ph. Berger, *Mémoire sur deux nouv. inscr. phén. de Cypre* (1887), p. 25 ; *C. I. Sem.*, p. 37.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLI.
3. Voyez ci-dessus, p. 710.
4. Diod. Sic., XIX, 79, 4 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XL ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 48.
5. Cf. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLVIII.

℞. Fleur de lotus épanouie, avec deux vrilles symétriques à sa base. Dépression creuse épousant les contours du type.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 88 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 1** [4].

1246. — Même sphinx ; derrière ≙‡ (Βα-σι). ℞. Même fleur de lotus.
Æ 22 ; stat. pers., 11 gr. 11 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 2** [5].

1247. — Même sphinx, mais sans la tresse du sommet de la tête ; en lég., à droite, ‡ (Βα) ; à gauche ⊽ (Κι). ℞. Même fleur de lotus.
Æ 21 ; stat. pers., 11 gr. 03 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 3** [1].

1248. — Même sphinx ; lég. fruste ; les deux fleurons très visibles.
℞. Même fleur de lotus.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 82 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 4** [2].

Le groupe des pièces que nous venons de décrire (nos 1245 à 1248) a été trouvé en bloc par Lang, en 1870, dans les ruines mêmes de Dali (Idalion).

2. *Gras* ou *Karas* (?)
(vers 460 av. J.-C.).

1249. — ‡⍏⊽ (Βα. Κα-ρα). Sphinx ailé, assis à gauche, posant la patte droite de devant sur une fleur de lotus renversée ; sous son ventre, un fleuron.
℞. Fleur de lotus posée sur deux vrilles symétriquement enroulées. Dans le champ à gauche, une feuille de lierre en creux ; à droite, un osselet en relief.
Æ 24 ; stat. pers., 11 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXXII, fig. 5 et 6** ; — autres ex., 11 gr. 20 à 10 gr. 95 (*L*) [3].

Les variétés du statère que nous venons de décrire (n° 1249) sont aux mêmes types que les pièces précédentes ; mais on lit autour du sphinx, ‡⍏⊽ βα. Γαρα [4]. Cette légende est pareille au nom gravé sur un manche votif en bronze consacré à l'Athéna

1. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 25, n° 5 et pl. V, 4. Sous le n° 6, M. Hill décrit une variété surfrappée sur un statère de Baalmelek Ier, roi de Cition (*Catal. Cyprus*, p. 25, n° 6 et pl. V, 5).
2. Hill, *Cyprus*, p. 26, n° 7 et pl. V, 6.
3. Hill, *Cyprus*, p. 26, n° 8 et pl. V, 7.
4. Hill, *Cyprus*, p. 26, n° 9 et pl. V, 8.
5. Hill, *Cyprus*, p. 26, n° 10 ; Macdonald, *Hunterian Coll.*, t. II, p. 561, nos 2 et 3 et pl. LXI, 6. Sous les nos 11 à 19 et pl. V, 9, 10, 11 et 12, M. Hill décrit neuf exemplaires de cette même pièce, trouvés par Lang à Dali (Idalion) en 1902.
6. Six, *loc. cit.*, p. 316, n° 5.

d'Idalion, qui fait partie des collections de Luynes, au Cabinet des médailles [1]. On pourrait, il est vrai, lire peut-être sur ce monument, πα-κα-ρα (Πακρα) pour Παγκρά(της), car il n'est pas prouvé que la syllabe βα soit l'initiale du mot βασιλεύς, le dédicant pouvant n'être pas roi [2]. Mais cette hypothèse paraît devoir être écartée puisque, sur la monnaie, le signe βα ne saurait être que l'initiale du titre royal. Il faut donc admettre un roi Γρᾶς ou Κάρας dont le nom se trouve à la fois sur les monnaies et sur le bronze votif [3]. Bien qu'insolite dans l'onomastique grecque, le nom de Gras s'y trouve cependant. Il est donné à un roi de l'âge héroïque, arrière petit-fils d'Oreste, qui conduit une colonie d'Æoliens à Lesbos et dans la vallée du Granique [4]. Circonstance à noter, ce roi Gras est le petit-fils de Penthilos, nom que nous retrouvons aussi à Chypre : il est porté par un roi de Paphos, à peu près contemporain du roi Gras d'Idalion. Le nom Κάρας se rencontre aussi dans l'onomastique grecque.

3. *Stasicypros.*

(vers 460-450 av. J.-C.).

1250. — V (Σα). Sphinx ailé, à gauche, posant la patte droite de devant sur une fleur de lotus renversée.

℞. Fleur de lotus posée sur deux vrilles symétriquement enroulées. Dans le champ à gauche, une feuille de lierre ; à droite, un osselet. Champ concave.

Æ 16 ; tétrobole persique, 3 gr. 50 (*P*) **Pl. CXXXII, fig. 7; —** autres ex., 3 gr. 69 à 3 gr. 40 (*L*) [5].

1251. — ЖꟷⰧ (Ἠ-δα-λι = Ἠδαλίων). Sphinx, assis à gauche, posant une patte sur une fleur de lotus renversée. Grènetis.

℞. Fleur de lotus posée sur deux villes, comme ci-dessus; à gauche, une feuille de lierre; à droite, la croix ansée ☥.

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 53 (*B*) **Pl. CXXXII, fig. 8** [6].

1. Six, *Séries cypriotes*, p. 316-317. Voir la reproduction de ce monument dans H. de Luynes, *Numism. et inscriptions cypriotes*, pl. X; Babelon et Blanchet, *Catal. des Bronzes antiques*, nº 2141.

2. C'est l'opinion de Deecke, *op. cit.*, n. 62.

3. On ne saurait tenir compte de l'opinion de Deecke qui lit sur nos monnaies ΕὐFαγόρω Βασιλέως ou ΕὐFαγόρω ναυάρχω (!). Deecke, *op. cit.*, p. 54, nº 157 à 159. O. Hoffmann lit sur le manche de bronze : Τᾶ Ἀθάνα τᾶ ἰν Ἠδαλίωι Πά(γ)κρα, et il dit : Πάγκρα est la forme abrégée régulièrement de Παγκράτεια; mais il n'est pas vraisemblable que Πάγκρα soit l'abréviation de Παγκράτης. O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. I, p. 74, nº 138.

4. Pausanias, III, 2, 1; Strabon, XIII, 1, 3.

5. Hill, *Cyprus*, p. 28, nºs 20 à 28 et pl. V, 13, 14, 15, 16 (tous ces exemplaires trouvés par Lang dans ses fouilles de Dali).

6. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIX, pl. XIX, 14.

1252. — Tête d'Aphrodite, à gauche, les cheveux retombant sur la nuque.

℞. V (Σα). Fleur de lotus posée sur deux vrilles symétriquement enroulées; dans le champ à droite, un osselet. Champ concave.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CXXXII, fig. 9.**

1253. — Tête d'Aphrodite à droite; derrière, le signe ⅃ (λι) [1].

℞. Fleur de lotus, sur deux vrilles, comme ci-dessus; à gauche, la croix ansée ☥; à droite, la feuille de lierre. Champ concave.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 80 (*La Haye*) **Pl. CXXXII, fig. 10** [2].

La fameuse tablette de bronze de Dali mentionne un roi de cette ville, du nom de Stasicypros : [signes chypriotes] (βα-σι-λε-υ-σε-Σα-τα-σι-κυ-πο-ρο-σε). Nous avons vu plus haut comment la ville d'Idalion finit par être prise par ses ennemis, les Citiens alliés des Perses Le premier roi de Cition qui s'intitule à la fois : « roi de Cition et d'Idalion », est Azbaal dont le règne se place de 449 à 425 environ [3]. Par conséquent, le règne de Stasicypros à Idalion doit se terminer vers 445, car Stasicypros qui fut mêlé à la lutte, paraît avoir été le dernier roi indépendant de la ville d'Idalion.

Sur les monnaies, le nom de Stasicypros est abrégé par la première lettre Σα; mais l'attribution en paraît certaine puisqu'elles sont, comme les précédentes, aux types idaliens du sphinx et de la fleur de lotus [4].

§ V. — **Amathonte.**

Située sur la côte méridionale de Chypre, entre Cition à l'est et Paphos à l'ouest, Amathonte (Ἀμαθοῦς) était, suivant la tradition, l'une des plus anciennes villes de l'île. Les ruines de son acropole se voient à 9 kilom. à l'est de Limassol [5].

Parmi les chefs de la flotte de Xerxès, en 480, Hérodote cite Timonax, fils de Timagoras [6]. Si, comme le croit Engel [7], ces deux princes étaient d'Amathonte, on ne connaît aucune monnaie qui puisse leur être attribuée. En 391, un roi d'Amathonte dont Diodore ne prononce pas le nom se ligua avec ceux de Soli et de Cition pour résister aux empiètements d'Evagoras Ier de Salamine et réclamer l'intervention

1. Probablement [Ι-δα-]λι, comme sur le n° 1251.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIX et LII et pl. XIX, 15; Six, *Rev. Num.*, 1883, p. 318, n° 8.
3. Voyez ci-dessus, p. 733.
4. M. Deecke les classe à un roi Stasandros inconnu, ou même à Evagoras II. Deecke, *op. cit.*, p. 65, n° 189 et p. 54, n° 158.
5. Cesnola, *Cyprus*, p. 283; Hill, *Catal. Cyprus*, Introd., p. XXIV.
6. Hérod., VII. 98.
7. Engel, *Kupros*, t. I, p. 272; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 346-347.

d'Artaxerxès [1]. Plus tard, un roi d'Amathonte partisan des Perses, appelé Rhoicos, ayant été fait prisonnier par les Athéniens, rachète sa liberté en envoyant à Athènes un chargement d'orge (Ῥοίκου κριθοπομπία). Il faut vraisemblablement attribuer à Rhoicos les monnaies (nos 1272 et suiv.), qui ont pour toute légende le signe ꝗ (Ῥο), et ce classement nous conduit à donner à Amathonte les monnaies qui sont aux mêmes types et ne diffèrent des pièces de Rhoicos que par la légende. Nous constituons ainsi, à Amathonte, les groupes monétaires qui suivent :

1. *Roi incertain.*

(vers 450 av. J.-C.).

1254. — Lion couché à droite, la gueule béante; à l'ex., ..FV̲... ? (.το-λα.?).
℞. Protomé de lion à dr., gueule béante, soulevant une patte. Carré creux.
Æ 25; stat. pers., 11 gr. 38 (*H*) **Pl. CXXXII, fig. 11**; — 11 gr. 35 (*L*) [2].

1255. — Lion couché à droite et rugissant, les pattes de devant avancées.
℞. Protomé de lion, la gueule béante, à droite, pattes avancées. Carré creux.
Æ 17; tétrobole pers., 2 gr. 88 (*Luynes*) **Pl. CXXXII, fig. 12**; — autre ex., 3 gr. 22 (*Massy*) [3].

1256. — Lion couché à droite et rugissant, les deux pattes de devant avancées; en haut, dans le champ, une étoile à huit rayons. Grènetis.
℞. Protomé de lion, la gueule béante, à dr., pattes avancées. Carré creux.
Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 51 (*Luynes*) **Pl. CXXXII, fig. 13**.

1257. — Même description.
Æ 13; diobole pers., 1 gr. 67 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 14** [4].

1258. — Même description; au droit, au-dessus du lion, Φ (μο).
Æ 11; obole pers., 0 gr. 82 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 15** [5].

1259. — Même description.
Æ 7; hémi-obole pers., 0 gr. 46 (*L*) **Pl. CXXXII, fig. 16** [6].

1. Voyez ci-dessus, p. 707.
2. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 559, n° 1 et pl. LXI, 1; Hill, *Cyprus*, p. 1, n° 1 et pl. I, 1.
3. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 307; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxvi et pl. XVIII, 1.
4. Hill, *Cyprus*, p. 2, n° 3 et pl. I, 3.
5. Hill, *Cyprus*, p. 2, n° 4 et pl. I, 4.
6. Hill, *Cyprus*, p. 2, n° 5 et pl. I, 5. Les trois pièces que nous venons de décrire (nos 1257 à 1259) ont été trouvées par Lang à Dali (Idalion).

1260. — Lion couché à gauche, les pattes avancées.
℞. Protomé de lion à droite, gueule béante, pattes avancées. Carré creux.
Æ 13 ; diobole pers., 1 gr. 54 (*L*) [1].

1261. — Lion couché à gauche ; au-dessus de sa croupe, le signe Φ (μο).
℞. Protomé de lion à gauche, gueule béante, pattes avancées. Carré creux.
Æ 15 ; tétrobole pers., 3 gr. 14 (*coll. Lawrence*) [2].

2. *Roi incertain.*

1262. — Lion couché à droite, la gueule béante, les deux pattes de devant avancées ; au dessus, un aigle volant à droite et la lettre Θ (μο). Grènetis.
℞. Protomé de lion à droite, la gueule béante, les deux pattes avancées.
Æ 22 ; stat., 10 gr. 95 (*Weber*) **Pl. CXXXII, fig. 17** [3] ; — 11 gr. 13 (*Turin*) [4].

1263. — Même type du lion couché et de l'aigle (sans la lettre).
℞. Même protomé de lion.
Æ 16 ; tétrobole pers., 3 gr. 52 (*Weber*) **Pl. CXXXII, fig. 18** [5].

1264. Même description.
Æ 12 ; trihémi-obole (?) 1 gr. 05 (*Weber*) **Pl. CXXXII, fig. 19** [6].

3. *Evagoras Ier, de Salamine* (?)
(vers 394 av. J.-C.).

1265. — Lion couché à droite, la gueule béante, soulevant une des deux pattes avancées ; au dessus, un aigle volant à droite ; à l'exergue, la lettre E.
℞. Protomé de lion, la gueule béante, à droite, les deux pattes avancées ; devant, la croix ansée, ☥. Grènetis.
Æ 20 ; didrachme rhodien, 6 gr. 45 (*P*) **Pl. CXXXII, fig. 20** ; — autres ex., 6 gr. 62 ; 6 gr. 26 (*L*) [7].

1. Hill, *Cyprus*, p. 1, nº 2 et pl. I, 2.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxvi, et pl. XVIII, 2 ; cf. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 307, nº 14.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxvi, et pl. XVIII, 4 ; cf. *Num. Chron.*, 1896, p. 31, nº 64 et pl. III, 17.
4. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 308, nº 18 et pl. VI, 21.
5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxvi, et pl. XVIII, 5 ; Cf. *Num. Chron.*, 1896, p. 31, nº 65 et pl. III, 18.
6. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxvi et pl. XVIII, 6 ; cf. *Num. Chron.*, 1896, p. 31, nº 66 et pl. III, 19.
7. Hill, *Cyprus*, p. 3, nºs 7 et 8 et pl. I, 6, 7.

Sur les monnaies d'Amathonte, le nom royal se trouve généralement à l'exergue du droit. Ici, nous avons la lettre grecque E, non en caractère chypriote. Elle pourrait être l'initiale d'Évagoras Ier de Salamine ; la pièce aurait été frappée quand ce prince possédait l'île de Chypre presque toute entière, entre 391 et 386 [1]. Ces conjectures sont confirmées par ce fait qu'à partir des pièces que nous venons de décrire (nº 1265), l'étalon rhodien se substitue à l'étalon persique à Amathonte.

4. *Zotimos.*

(vers 385 av. J.-C.).

1266. — [chypriote] (Ζω-τι-μω) à l'exergue. Lion couché à droite et rugissant, les deux pattes de devant en avant; en haut, un aigle aux ailes éployées.

℞. [chypriote] (Ζω-τι-μω). Protomé de lion, gueule béante, à dr., pattes en avant.

Æ 21 ; didr. rhod., 6 gr. 73 à 6 gr. 62 (*P*) **Pl. CXXXII, fig. 21, 22 et 23** [2].

5. *Roi incertain.*

1267. — Même type (lion couché et aigle) ; à l'ex., [chypriote] (*Pu-ru-vo-so*).

℞. Même protomé de lion à droite ; devant, [chypriote] (*Pu-ru-vo-so*).

Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 65 ; 6 gr. 60 (*P*) **Pl. CXXXII, fig. 24** et **Pl. CXXXIII, fig. 1** ; — autres ex., la lég. plus ou moins rognée (*L. B*) [3].

Le nom inscrit sur ces pièces paraît débuter par les syllabes Πρυω.. ou βρυω...? comparez le nom de femme βρύουσα. Six a proposé de lire Νι (?) — τι (?) — σω [4].

6. *Roi incertain* (*Entimos*).

1268. — Même type du lion et de l'aigle; à l'ex., [chypriote] (Ε-νε-τι-μο).

℞. Même protomé de lion à droite ; devant, [chypriote] (Ε-νε-τι-μο) [5].

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXVII ; ci-dessus, p. 707.
2. Hill, *Cyprus*, p. 4, nos 10 et 11 et pl. I, 9 et 10.
3. Hill, *Cyprus*, p. 3, nº 9 et pl. I, 8, et Introd., p. XXVII et pl. XVIII, 7. La forme [chypriote] = Σο que nous trouvons dans la légende, paraît spéciale à Amathonte; on la rencontre, en tout cas, dans une inscription de cette ville. Hoffmann, *op. cit.*, nº 123 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXV.
4. Six, *Rev. num.*, 1883, p. 309, nº 19.
5. La légende du droit va de droite à gauche ; celle du revers va de gauche à droite et, en outre, la dernière lettre [chypriote] (μο) est reportée seule, en haut, dans le champ ; à remarquer aussi, au revers, la forme H de la lettre [chypriote] du droit.

Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 36 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 2.**

Le nom Ἔντιμος paraît s'adapter assez bien à la légende de cette pièce.

1269. — Même type du lion couché à droite et de l'aigle; à l'exergue, sur un cartouche, ⲫ⳦⳦⳦ (Ε-νε-τι-μο, rétrograde).

℞. Protomé de lion, comme ci-dessus, sans légende.

Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 3**; — autres ex., 6 gr. 62; 6 gr. 73 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 4 et 5.**

Le nom incertain qu'on lit sur les pièces qui précèdent rappelle, par sa structure générale, le roi *Echetimos* d'une inscription chypriote de Palæ-Paphos [1]. Une autre inscription paraît mentionner un roi Ε-τι-μο (Ἔντιμος?) dont le nom se rapprocherait mieux encore de celui des monnaies [2]. On a lu sur les pièces de ce groupe, *Ne-ve-ti-mo*, *E-ve-ti-mo* et *Zo-vi-ti-mo* [3]. Faudrait-il voir, dans ces légendes mal formées, des variantes du nom *Zo-ti-mo*, lu sur les pièces du groupe n° 1266?

7. *Lysandre*

(vers 375 av. J.-C.).

1270. — ᛟFV⅁ (Λυ-σα-δο-ρω, Λύσανδρω) à l'exergue. Lion couché à droite et rugissant, les deux pattes de devant en avant; en haut, dans le champ, un aigle, les ailes éployées. Grènetis.

℞. ᛟFV⅁ (Λυ-σα-δο-ρω). Protomé de lion, la gueule béante, à droite, les deux pattes en avant. Grènetis; champ concave.

Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 45 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 6**; — autre ex., 6 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CXXXIII, fig. 7**; — autres ex. (*L*) [4].

8. *Epipalos*

(vers 360 av. J.-C.).

1271. — +‡♥✳ (Ε-πι-πα-λω, rétrograde), à l'exergue. Lion couché à droite, les deux pattes de devant avancées; au dessus, un aigle volant à droite.

1. Deecke, *op. cit.*, n° 39.
2. Deecke, *op. cit.*, n° 146.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XXVII.
4. Hill, *Cyprus*, p. 5, nos 14 à 16 et pl. I, 13, 14, 15.

℞. Protomé de lion à droite, la gueule béante, les deux pattes avancées; devant, +‡♉[✳](Ε-πι-πα-λω).

Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 50 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 8;** — 6 gr. 61 (*L*) [1].

9. *Rhoïcos*
(vers 350 av. J.-C.).

1272. — Tête de lion à droite, rugissant. Grènetis.

℞. ♀ (Ῥο). Protomé de lion à droite, regardant de face et rugissant, les pattes avancées. Grènetis.

Æ 15; tétrob. rh., 2 gr. 20 à 2 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 9, 10, 11, 12.**

1273. — Variété; au lieu du signe ♀, on a la croix ansée ☥.

Æ 15; tétrob. rhod., 2 gr. 20 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 13;** — autre ex. (*L*) [2].

1274. — Variété; au lieu du signe ♀, on a une étoile à huit rayons.

Æ 15; tétrob. rhod., 2 gr. 13 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 14;** — autre ex. (*L*) [3].

1275. — Variétés, sans symbole ou avec des symboles incertains.

Æ 15; tétrob. rhod., 2 gr. 20 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 15 et 16.**

1276. — Tête de lion à droite.

℞. Sans lettre ni symbole. Protomé de lion à droite, regardant de face, les deux pattes avancées.

Æ 11; obole rhod., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 17.**

1277. — Tête imberbe d'Héraclès, à droite, la massue sur l'épaule.

℞. Protomé de lion à droite. Æ 15 (*Boston*) [4].

Il a été dit plus haut dans quelles circonstances Rhoicos, roi d'Amathonte, est mentionné par les historiens [5]. Si les monnaies à la syllabe *Rho.* sont bien de ce prince, leur style ne permettrait pas de faire remonter son règne jusqu'au temps

1. Perdrizet, *Rev. numism.*, 1898, p. 207 et suiv.; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxviii; p. 6, nº 17 et pl. II, 1.
2. Hill, *Cyprus*, p. 7, nº 20 et pl. II, 4.
3. Hill, *Cyprus*, p. 7, nº 22 et pl. II, 5.
4. *Num. Chron.*, 1891. p. 143 et pl. V, 8; Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxviii (ix), trouvé à Chypre.
5. Voici le texte d'Hésychius qui nous a conservé le souvenir de ce roi Rhoïcos : Ῥοίκου κριθοπομπία. Ἐρατοσθένης ἐν τῷ ἐννάτῳ τῶν Ἀμαθουσίων βασιλέα τούτων αἰχμάλωτον γενόμενον, εἶτα ὑποστρέψαντα πρὸς ἑαυτὸν τῇ πόλει Ἀθηναίων κριθὰς ἐκπέμψαι φησί. Suidas (v. κριθοπομπία) donne les mêmes détails. Cf. Muller, *Fragm. hist. grec.*, t. I, p. 271, nº 134. M. Perdrizet ajoute : Kock, *Comicorum atticorum fragmenta*, III, p. 460, fragm. 290 des *Adespota*. Cf. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xxiv.

d'Evagoras I[er], comme le croit Engel. Rien, dans le texte que nous citons en note, n'autorise à croire que l'événement se passa à cette époque. Rhoicos a pu être, par exemple, le prisonnier de Phocion en 351.

Les historiens citent deux autres rois d'Amathonte, Pasicypros et Androclès. Vers 350, Pasicypros vend sa ville de Tamassos à Pumiaton de Cition, et il se retire à Amathonte [1]. On peut inférer de là qu'il était à la fois roi d'Amathonte et de Tamassos. Mais il n'y a pas de monnaie qu'on puisse lui attribuer en toute sécurité. Toutefois, la petite pièce d'argent avec **ΒΑ·ΠΑΣΙ** (n° 1349) pourrait appartenir aussi bien à Pasicypros, roi d'Amathonte, qu'à son contemporain Pasicratès, roi de Soli. En 332, Androclès était roi d'Amathonte [2] : jusqu'ici, il n'a point de monnaies.

§ VI. — **Paphos.**

Voyez, pour l'époque primitive, au tome I de notre *Description historique*, p. 603 à 607 et pl. XXVII, fig. 6 et 7.

Tandis que les plus anciennes séries de Paphos ont pour type principal un taureau androcéphale (le fleuve Bocaros), celles que nous allons décrire ont, au contraire, le taureau ordinaire, type qui va persister au droit des pièces jusqu'au milieu du IV[e] siècle; le revers sera l'aigle, représenté de diverses façons : tête d'aigle, aigle au repos, aigle volant. On constate donc à Paphos, comme dans un grand nombre de villes de l'Orient, un changement important à la suite des désastres de la flotte de Xerxès en 479. Mais on ne connaît pas le nom du roi qui prit alors le pouvoir et dont nous allons décrire le monnayage; tout ce que nous pouvons constater c'est que ce nom commence par la lettre A. La tête d'aigle de ses pièces est copiée sur les monnaies de Ialysos.

Les rois de Paphos que l'on connaît par les sources historiques, à partir de l'expédition de Xerxès contre la Grèce, sont les suivants :

Penthylos, fils de Demonoos [3] ; — Timarchos ; — Nicoclès I[er], fils de Timarchos ; — Echetimos ; — Timocharis ; — Eteandros ; — Alonymos ; — Nicoclès II.

Les monnaies, comme nous l'allons constater, ne donnent que quelques-uns de ces noms cités dans des textes littéraires ou épigraphiques; en revanche, elles fournissent plusieurs noms royaux qu'on ne connaît pas autrement que par les légendes monétaires.

1. Duris, VII, fragm. 12 (dans les *Fragm. hist. graec.* de Didot, t. II, p. 472).

2. Arrien, *Anab.*, II, 22, 2 : τήν τε Πνυταγόρου τοῦ Βασιλέως πεντήρη εὐθὺς ὑπὸ τῇ πρώτῃ ἐμβολῇ κατέδυσαν καὶ τὴν Ἀνδροκλέους τοῦ Ἀμαθουσίου καὶ τὴν Πασικράτους τοῦ Κουριέως. Bien que le mot Βασιλέως ne soit pas répété avec les noms d'Androclès et de Pasicratès, il paraît évident qu'ils étaient respectivement roi d'Amathonte et de Curion.

3. Hérodote, VII, 195; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 608; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXII.

1. *Roi incertain* (A...).
(après 479).

1278. — Taureau debout, à gauche; dessous, ⚹‡ (= Βα. Α., rétrogr.).
℞. Grande tête d'aigle, à gauche; au-dessus, un fleuron stylisé; au-dessous, une torsade allongée horizontalement. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 20; statère pers., 11 g., 05 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 18** [1].

1279. — Même taureau; légende fruste.
℞. Grande tête d'aigle à droite, avec le fleuron et la torsade. Carré creux.
Æ 21; stat. pers., 10 gr. 96 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 19.**

2. *Roi incertain* (*Pnytos ?*)
(vers 460 av. J.-C.).

1280. — Taureau debout, à gauche; au-dessus, ΨΚ (Πυ-νυ).
℞. Grande tête d'aigle, à gauche; au-dessus, le fleuron stylisé; au-dessous, la torsade allongée. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 20; statère pers., 11 gr. 04 (*L*) [2].

1281. — Même taureau; au-dessus, Ψ (Πυ). ℞. Pareil au précédent.
Æ 22; stat. pers., 11 gr. 17 (*L*) **Pl. CXXXIII, fig. 20** [3].

1282. — Variété, sans lettre au droit.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 14 (*L*) **Pl CXXXIII, fig. 21** [4].

1283. — Taureau à gauche, avec fleuron stylisé et torsade. Carré creux.
Æ 14; tétrobole pers., 3 gr. 60 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 22.**

1284. — Taureau à gauche, comme ci-dessus; au-dessus, ΨΚ (Πυ-νυ).
℞. Grande tête d'aigle à gauche, comme ci-dessus, avec le fleuron (mais sans la torsade). Carré creux.
Æ 11; diobole pers., 1 gr. 43, usée (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 23.**

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXVII et pl. XXI, 4.
2. Hill, *Cyprus*, p. 36, nº 5 et pl. VII, 5.
3. Hill, *Cyprus*, p. 36, nº 6 et pl. VII, 6; variétés décrites par Hill, p. 36, sous les nºs 4 et 7 à 13 et pl. VII, fig. 4, 7, 8 et 9.
4. Hill, *Cyprus*, p. 37, nº 13 et pl. VII, 9.

Un fragment d'inscription trouvé à Amathonte porte Πυ-νυ-το-σο (= Πνύτος)[1]. Doit-on rapprocher ce texte des légendes monétaires qui précèdent? Le roi qui a frappé les monnaies et dont le nom est abrégé par les deux syllabes Πυ-νυ, s'appelait évidemment Πνύτος ou Πνυταγόρας[2]. Il est le dernier qui ait pris pour type de revers, la tête d'aigle, le fleuron stylisé et la cordelette tressée des monnaies de Ialysos. C'est pourquoi nous croyons qu'il doit être distingué d'un autre prince homonyme dont nous verrons tout à l'heure le monnayage avec un autre type d'aigle (nos 1295 et suiv.).

3. *Stasandros.*

(milieu du ve siècle).

1285. — Taureau debout à gauche; au-dessus, le *mihr* ou disque solaire ailé à queue de colombe (fruste); devant, la croix ansée, ☥. Grènetis.

[Cypriot signs] (Σα-τα-σα-δο. Βα-σι = Στάσανδρω βασιλέως). Aigle debout à gauche; devant lui, à ses pieds, la croix ansée ☥. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 63 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 24** [3].

1286. — Même droit.

℞. [Cypriot signs] (Σα-τα-σα-δο-ρο. Βα-σι = Στάσανδρω βασιλέως). Aigle et croix ansée, comme ci-dessus.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 17 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 25** [4].

1287. — Taureau debout à gauche; au-dessus, le disque solaire ailé (*mihr*).

℞. Sans lég. Aigle debout à g.; devant lui, croix ansée, ☥. Carré creux.

Æ 13; trihémiobole pers., 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CXXXIII, fig. 26.**

1288. — Même droit.

℞. [Cypriot signs] (βα Σα.). Aigle debout à gauche; devant lui, la croix ansée (fruste), derrière lui, une grande pousse d'olivier avec trois baies.

Æ 11; trihémi-obole pers., 1 gr. 27 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 1**; — variété, 0 gr. 98 (*La Haye*) [5].

1. Deecke, *op. cit.*, n° 54; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 354; O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. I, p. 63, n° 123.

2. Une inscription de Soli donne le nom de Πνυτέλλας, fils de Πνυταγόρας. O. Hoffmann, *op. cit.*, t. I, p. 51, n° 88.

3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIX, note 3 et pl. XXI, 9 (de la coll. Weber).

4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIX, et pl. XXI, 10.

5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIX et pl. XXI, 8.

1289. — Même description.
Æ 10; obole, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 2.**

1290. — Taureau debout à gauche, comme ci-dessus ; au dessus, le disque solaire ailé; devant lui, la croix ansée ♀. Grènetis.
℞. ≙ ǂ · VꜰV (Σα-τα-σα. βα-σι.). Aigle debout à gauche comme ci-dessus ; devant lui, à ses pieds, un petit vase à une anse. Carré creux et grènetis.
Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CXXXIV, fig. 3.**

1291. — Même taureau, avec le disque solaire et la croix ansée ; à l'exergue un fleuron stylisé.
℞. ≙ ǂ VꜰV (Σα-τα-σα. βα-σι). Aigle comme ci-dessus, avec le petit vase.
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 92 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 4** [1].

1292. — Taureau debout à gauche ; au dessus, traces du disque solaire.
℞. Sans lég. Aigle debout à gauche ; devant lui, à ses pieds, le petit vase ; derrière lui, en haut, une feuille de lierre. Carré creux.
Æ 13 ; diobole persique, 1 gr. 74 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 5** ; — autres ex., 1 gr. 74 ; 1 gr. 62 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 6** [2].

1293. — Même description.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 80 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 7** [3].

1294. — Même description (sous le ventre du taureau, un globule).
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 39 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 8** [4].

Le roi Stasandros est inconnu dans les textes. On ne saurait le confondre avec Stasanor, de Curion, qui vivait vers l'an 500, ni avec deux Chypriotes de la suite d'Alexandre, qui s'appelaient Stasanor et et Stasandros [5]. Les monnaies de Stasandros, roi de Paphos, ne remontent pas plus haut que le milieu du ve siècle. Les petites divisions sont sans légende, ou portent seulement les deux lettres Βα. Σα (Βασιλέως Στασάνδρω), comme certaines monnaies de Stasioicos, roi de Marion (nos 1332 et s.), avec lesquelles il faut éviter de les confondre.

1. Hill, *Cyprus*, p. 38, nº 17 et pl. VII, 13.
2. Hill, p. 38, nºs 18 à 23 et pl. VII, 14, 15, 16.
3. Hill, p. 39, nºs 24 à 29 et pl. VII, 17, 18.
4. Hill, p. 39, nºs 30 à 38 et pl. VII, 19, 20, 21.
5. Diod. Sic., XVIII, 3, 39 ; XIX, 14, 2.

4. *Pnytos II* (ou *Pnytagoras II*).

1295. — Taureau debout, à gauche; au-dessus, le disque solaire ailé.
℞. ♆ ‡ (βα. Πυ, rétrograde). Aigle debout à gauche; derrière lui, une pousse d'olivier avec trois baies. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 14; tétrobole persique, 3 gr. 40 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 9.**

1296. — Même droit.
℞. ‡ ♆ (βα. Πυ.). Aigle comme ci-dessus, avec la pousse d'olivier.
Æ 12; diobole pers., 1 gr. 56 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 10**; — autres ex., 1 gr. 59 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 11** [1].

1297. — Variété avec ♆ ‡ (βα. Πυ., rétrograde).
Æ 12; diob. pers., 1 gr. 59; 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 12 et 13**; — autre ex., 1 gr. 55 (*L*) [2].

1298. — Même droit.
℞. Même type; devant l'aigle, ♆ ‡ (βα. Πυ., rétrograde) et la croix ansée ☥.
Æ 12; trihémi-obole pers., 1 gr. 22 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 14.**

1299. — Même descr., mais sans croix ansée. Æ 9; obole, 0 gr. 75 (*L*) [3].

1300. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. ♆ ‡ (βα. Πυ., rétrograde). Aigle debout à gauche; derrière lui, la pousse d'olivier avec trois baies; devant, la croix ansée ☥. Carré creux et grènetis.
Æ 14; tétrobole pers. (*H. Weber*) **Pl. CXXXIV, fig. 15** [4]; — autre **Pl. CXXIX, fig. 15.**

5. *Roi incertain.*

1301. — Taureau debout à gauche; au dessus, le disque solaire ailé.
℞. Aigle debout à gauche; derrière, la pousse d'olivier; devant ⋈ ‡ (βα.... rétrograde). Carré creux.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 78 (*coll. Massy*) [5].

1. Hill, *Cyprus*, p. 37, nº 14 et pl. VII, 10.
2. Hill, p. 37, nº 15 et pl. VII, 11.
3. Hill, p. 37, nº 16 et pl. VII, 12.
4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXVIII et pl. XXI, 6; *Num. Chron.*, 1896, p. 33 et pl. III, 22.
5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIX, note 2 et pl. XXI, 8.

1302. — Pousse d'olivier composée de trois feuilles séparée par deux baies.

℞. Aigle debout à gauche ; derrière, une pousse d'olivier ; devant, ⩕ ‡ (βα.... rétrograde). Carré creux.

Æ 9 ; hémi-obole pers., 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 16** [1].

1303. — Tête de taureau, de face. Grènetis.

℞. Aigle comme ci-dessus ; devant, ✕ ‡ (βα.... rétrograde).

Æ 9 ; hémi-obole, 0 gr. 36 [2].

6. *Roi incertain* (*Onasioicos ?*)

(vers 400 av. J.-C.).

1304. — ⚲⚲⚲ ⚲‡ (Βα-σι. Ω-να-σι). Taureau debout, à gauche ; au-dessus, le disque solaire muni d'ailes éployées et d'une queue de colombe (le *mihr*). Dans le champ à gauche, la croix ansée ☥. Grènetis au pourtour.

℞. Aigle volant à gauche, vu en dessous. Carré creux.

Æ 22 ; statère pers., 11 gr. (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 17.**

1305. — Variété. Dans le champ du revers, une feuille de lierre.

Æ 22 ; stat., 11 gr. 03 ; 11 gr. 06 (*Luynes*) **Pl. CXXXIV, fig. 18 et 19.**

1306. — Variété. On lit, au droit, au-dessus du taureau ·⚲⚲⚲· ⚲‡ (Βα-σι. Ω-να-σι.), et sous le ventre du taureau 8 ⚲ ‡ (Βα-σι-λε.).

Æ 21 ; stat. pers., 11 gr. 25 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 20.**

1307. — Sans légende. Taureau debout à gauche ; au-dessus, le *mihr*.

℞. Aigle volant à gauche, vu en dessous. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 16 ; tétrobole pers., 3 gr. 36 (*Luynes*) **Pl. CXXXIV, fig. 21.**

1308. — Même description.

Æ 13 ; diobole pers., 1 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXIV, fig. 22** ; — 1 gr. 51 (*L*) [3].

1309. — Même description.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 77 (*Luynes*) **Pl. CXXXIV, fig. 23** ; — 0 gr. 64 (*L*) [4].

1. Hill, pl. XXI, 7 et Introd., p. LXVIII.
2. Falkland Warren, *Num. Chron.*, 1891, p. 142 et pl. V, 5 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIX.
3. Hill, *Cyprus*, p. 41, nº 41 et pl. VIII, 3.
4. Hill, p. 41, nº 42 et pl. VIII, 4.

1310. — Même droit. ℞. Aigle volant à gauche, comme ci-dessus ; à gauche, dans chacun des angles du carré creux, un fleuron.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CXXXIV, fig. 24.**

Le groupe précédent, bien que nombreux, ne se compose, jusqu'ici, que de pièces à légendes plus ou moins frustes, rognées, mal venues à la frappe. Un examen minutieux m'a permis de retrouver les éléments de βα-σί-λε. Ω-να-σι. (βασιλέως Ωνασίοικω), là où Six a lu Πάσιππος Νασι(ώταυ), *Pasippos, fils de Nasiotas* [1]. Une dédicace à Apollon Hylatès, trouvée à Drimou, porte le nom d'Onasioicos, fils de Stasioicos [2]; mais les monnaies, même si l'on adopte notre lecture, ne sauraient appartenir à cet Onasioicos, ainsi qu'on le constatera au chapitre de Marion. D'autre part, une inscription de Curion mentionne Onasias, père d'Aristochos, dont nous parlerons plus loin (commentaire des n°s 1368 à 1371) : je ne pense pas, non plus, que cet Onasias, s'il fut roi, puisse revendiquer les pièces qui précèdent.

7. *Roi incertain* (*Aristo...?*)

(fin du ve siècle).

1311. — Taureau debout à gauche; au-dessus, le disque solaire ailé ; devant, la croix ansée ☥ ; sous le taureau, [signes] ('Α.ρι, rétrograde). Grènetis.

℞. Aigle volant à gauche, vu d'en bas, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 91 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 25** [3] ; — 11 gr. 18 (*H*) [4].

1312. — Variété, avec la légende [signes] (Α.ρι.) et sur le flanc du taureau, traces des lettres [signes] (σι-το). Pièce surfrappée (?).

Æ 20 ; stat. pers., 10 gr. 91 (*L*) [5].

Cette dernière pièce, si elle est bien lue, nous donne le nom royal 'Αριστο... qu'on peut compléter : Aristophantos, Aristocypros, Aristodamos, Aristoclès, et de vingt autres façons. Toutefois, on a trouvé à Drimou, près de Paphos, une dédicace à Apollon Hylatès ainsi conçue ; τῶ 'Υλάται κατέστασε ἰ(ν)τύχαι 'Αριστόφα(ν)τος ὁ 'Αρισταγόραυ [6]. Les monnais à la légende 'Αριστο paraissent donc être d'Aristophantos ; celles qui ont seulement 'Αρι. peuvent être classées à Aristagoras ou à Aristophantos.

1. Six, *op. cit.*, p. 360; Deecke, *op. cit.*, n° 21; Otto Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. I, p. 98, n° 229.
2. Schmidt, *Sammlung*, etc., pl. V, 1; Deecke, *op. cit.*, n° 27; Six *op. cit.*, p. 350.
3. Hill, *Cyprus*, p. 40, et n° 31 et pl. VIII, 1.
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 562, n° 1 et pl. LXI, 9.
5. Hill, *Cyprus*, p. 41, n° 40 et pl. VIII, 2. Nous décrirons plus loin, n°s 1368 à 1371, une autre série monétaire d'un roi 'Αρι., qui n'a aucun rapport de style et de types avec celle-ci.
6. Deecke, *op. cit.*, n° 28; O. Hoffmann, *op. cit.*, t. I, p. 53, n° 95.

8. *Moagetas* (?)
(fin du ve siècle).

1313. — Taureau debout à gauche; au-dessus, le disque solaire ailé, muni d'une queue de colombe; dessous ⊣ ⚴ Ж ◇ (Mo-α-γε-τα, rétrograde).
℞. Aigle volant à gauche, vu d'en bas, comme ci-dessus; carré creux limité par un grènetis; dans l'un des angles, un fleuron.
AR 23; stat. persique, 11 gr. 14 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 26** [1].

1314. — Même taureau (sans légende). ℞. Même aigle volant à gauche.
AR 15; tétrobole pers., 3 gr. 40 (*L*) **Pl. CXXXIV, fig. 27** [2].

Il faut sans doute considérer comme successeur d'Aristophantos, un roi qui frappe monnaie aux mêmes types et dont le nom se présente sous la forme et la disposition suivantes ⚴–ЖΘ ⊣ (n°s 1313, 1314). L'arrangement particulier des lettres que Six, puis Otto Hoffmann, sont obligés d'adopter pour former Mo-α-γε-τα (Μοαγέτας) ou même A-γε-δα-μω (Ἀγεδάμος) [3], nous fait considérer ces lectures comme bien douteuses. De mon côté, j'ai vainement cherché à rapprocher la légende monétaire du nom du roi Ἐχετίμος dont l'épitaphe funéraire a été découverte à Paphos même [4].

9. *Timocharis*
(vers 385 av. J.-C.).

Ici s'arrête le monnayage des rois de Paphos, aux types du taureau et de l'aigle volant. Les monnaies des princes qui vont suivre sont de style et de types tout différents. Doit-on attribuer cette révolution monétaire à la chute de la prépondérance athénienne à Chypre, vers la fin du règne d'Evagoras Ier? Quoi qu'il en soit, c'est dans la première moitié du IVe siècle que régnèrent quelques princes paphiens dont on a retrouvé es inscriptions funéraires ou votives, mais dont on ne connaît pas encore les monnaies. Citons, en particulier, Echetimos et Eteandros; ce dernier consacre, dans un temple de Curion, deux bracelets sur lesquels on lit : Ἐτεϝά(ν)δρω τῶ Πάφω βασιλῆϝος [5].

La plupart de ces princes ajoutent à leur titre de Βασιλεύς, celui de prêtre de la déesse (τᾶς ϝανάσσας ἱερεύς); les rois de

1. Hill, *Cyprus*, p. 42, n° 43 et pl. VIII, 5.
2. Hill, *Cyprus*, p. 42, n° 44.
3. O. Hoffmann, *op. cit.*, t. I, p. 99, n° 233.
4. Deecke, *op. cit.*, n° 39; O. Hoffmann, *op. cit.*, t. I, p. 57, n° 103.
5. Deecke, *op. cit.*, n°s 46 et 47; G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 289.

Paphos étaient à la fois rois et pontifes du fameux temple de l'Aphrodite de Paphos. Comme à Comana de Cataonie, à Olba de Cilicie, à Hiérapolis de Cyrrhestique, la royauté à Paphos se confondait avec le sacerdoce et avait un caractère théocratique.

1315. — Zeus Salaminios assis presque de face, légèrement tourné vers la droite, sur un trône à dossier, le torse nu, les pieds sur un escabeau, les jambes drapées ; de la main gauche il s'appuie sur son sceptre et de la main droite il tient une patère ; en légende, Ч⌂8⩘Λ⩍ Ч⌂8⩍‡ (βα-σι-λε-Ϝο-σε Νι-κο-κε-λε-Ϝο-σε, βασιλέως ΝικοκλέϜως, rétrograde). Grènetis.

℞. Aphrodite-Némésis debout de face, la tête ceinte d'une couronne de feuilles, vêtue du chiton talaire et d'un himation agrafé sur son épaule gauche par une fibule en forme de tête de griffon (symbole de Némésis) ; de la main gauche baissée elle tient une branche chargée de fruits, et de la main droite elle verse une phiale au-dessus d'un thymiaterion ; en légende, à droite, ‡⩍8⌂Ш ↑Φ⩍⩘⌂Ш (βα-σι-λέ-Ϝο-σε Τι-μο-χα-ρε (? -Ϝο-σε, βασιλέως Τιμοχαρως?).

Æ 25 ; stat. persique, 11 gr. (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 1** [1].

Les inscriptions et les médailles permettent d'établir que le roi de Paphos Timocharis frappa monnaie en association avec deux autres rois chypriotes, ses contemporains : Nicoclès, roi de Salamine, et Stasioicos, roi de Marion.

La pièce précédente associe les rois Nicoclès et Timocharis. Ce dernier est connu comme roi de Paphos et prêtre d'Aphrodite, par l'inscription de son tombeau découvert à Palæ-Paphos : Τάφος ΤιμοχαρίϜος ΒασιλέϜος, τᾶς Ϝανάσσας τῶ ἰjερέος [2]. Quant au roi Nicoclès associé à Timocharis sur la médaille, ce ne saurait être Nicoclès, le dernier roi de Paphos, postérieur à Alexandre ; il s'agit vraisemblablement du fils d'Evagoras I[er], qui régna à Salamine de 374 à 361 [3] ; le statère décrit plus haut se rapporte à cette date, et les types confirment ce classement. En effet, nous avons vu que Nicoclès et les rois de son temps furent soumis à l'influence athénienne dont le reflet se manifeste jusque dans leur monnayage. Or, le statère de Nicoclès et Timocharis a des types empruntés à l'art attique. Le type de Zeus paraît une reproduction du Zeus Olympien de Phidias, devenu Zeus Salaminien. L'Aphrodite du revers est, ainsi que Six l'a démontré, la copie d'une statue célèbre d'Aragocrite de Paros qui, sous le nom de Némésis, fut placée dans le temple de Rhamnonte en

1. Hill, *Catal. Cyprus*, p. 43, n° 45 et pl. VIII, 7 ; cf. P. Gardner, *Types of greek Coins*, pl. X, 27 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 625 ; Six, *Num. Chron.*, 1882, p. 91 et pl. V ; Deecke, *Griech. Dialekt-Inschriften*, n° 179 ; Hoffmann, *Griech. Dialekte*, t. I, p. 97, n° 227 ; certains auteurs ont voulu lire au droit : ΒασιλέϜος Δαμονί(κω) κασιγ(νήτων). *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 238.

2. Deecke, *op. cit.*, n° 39.

3. Voyez ci-dessus, p. 711. W. Judeich considère Timocharis comme le frère de Nicoclès. *Kleinasiat. Studien*, p. 133).

Attique [1]. Ces types conviennent donc à Nicoclès de Salamine.

Nous étudierons, au chapitre de Marion, un statère qui porte à la fois les noms de Stasioicos, roi de Marion, et de Timocharis, roi de Paphos (n° 1330).

10. *Roi incertain* (*Echetimos?*) (vers 360 av. J.-C.).

1316. — Tête d'Aphrodite à droite, coiffée d'une couronne très ornée et surmontée de créneaux ; cheveux descendant sur les épaules et double collier.

℞. Colombe à droite, battant des ailes; en légende [✳]𐠩↑Θ· ⫨≜[8]≏ ⊮ (Ε-χε-τι-μο βα-σι-λε-Fω-σε). Grènetis.

Æ 17; tétrobole (?), 2 gr. 89 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 2** [2].

La légende de la petite pièce précédente n'est pas sans rapport avec celle des pièces classées à Moagetas (?). Si l'on admet la lecture [E]-χε (?) -τι (?) -μο-σε, *Echetimos*, on rapprochera cette légende monétaire de l'épitaphe funéraire du roi de Paphos, Echetimos, signalée plus haut (p. 794).

11. *Timarchos* (vers 332 av. J.-C.).

1317. — Tête d'Aphrodite à gauche, coiffée d'un haut stéphanos, les cheveux relevés sur la nuque, ayant des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ↑※ΣΩ ⫨≜ (Τι-μα-ρα-χο. βα-σι = Τίμαρχος βασιλεύς). Colombe debout à droite ; à l'exergue, ΓΑ (initiales de Παφίων). Grènetis.

N 10 ; dixième de statère ; **Pl. CXXXV, fig. 3** [3].

1. Six, *Num Chron.*, 1882, p. 89 et suiv.; Max. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 113.

2. Hill, *Cyprus*, p. 43, n° 46 et pl. VIII, 8.

3. J'ai publié, en 1891, cette petite monnaie d'or qui m'avait été communiquée par un marchand oriental, de passage à Paris, et sur laquelle j'ai proposé de lire le nom d'un prétendu roi *Timaïros*, ne pouvant alors y reconnaître celui de Timarchos (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1891, p. 188, et *Revue des Etudes grecques*, t. V (1892), p. 53 à 60. La même pièce a été décrite par M. Falkland Warren, dans le *Numism. Chronicle*, 3e série, t. XI (1891), p. 145). Mais il a été démontré, depuis cette époque, que l'inscription doit être réellement lue Τι-μα-ρα-χο. Βα. σι.. ΓΑ (Τίμαρχος βασιλεὺς Παφίων). Dans ma première publication, je déchiffrais le nom royal Τι-μα-*ja*-ρο, en donnant aux signes Σ et Ω la valeur qu'ils ont toujours dans les inscriptions chypriotes recueillies ailleurs qu'à Paphos. Mais des découvertes plus récentes sont venues démontrer que, à Paphos en particulier, vers l'époque d'Alexandre, les signes Σ et Ω ont les valeurs ρα et χο, tandis que dans tout le reste de l'île, et à Paphos même à l'époque antérieure à Alexandre, ils correspondent à *j*α et ρο. Les inscriptions qui ont établi ce fait singulier ont été commentées par W. Deecke (*Beiträge zur Kunde der indo-german. Sprachen*, de Bezzenberger, t. XI, p. 315-319) et par Otto Hoffmann (*Die griech. Dialekte*, t. I, p. 56. Göttingue, 1891, in-8°).

1318. — Même droit.

℞. ↑※ΧΩ (Τι-μα-ρα-χο, Τίμαρχος). Colombe à droite ; à l'exergue, ΠΑΦΙ.

Æ 18 ; tétrobole pers., 3 gr. 34 (*coll. Massy*) [1].

1319. — Tête d'Aphrodite à gauche, coiffée d'une stéphané plate, ornée de palmettes sur son pourtour; elle a les cheveux relevés en chignon, un collier et des pendants d'oreilles. Grènetis.

℞. Colombe à droite ; au-dessus, un osselet ; à l'exergue ΠΑΦΙ. Grènetis.

Æ 26 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 4** [2].

1320. — Tête diadémée d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés en chignon, ayant des pendants d'oreilles et un collier.

℞. Colombe à droite sur une base; au-dessus, ⊬ (E.).

Æ 18 ; 3 gr. 21 (*B*) **Pl. CXXXV, fig. 5**; — autres ex. (*L ; Massy*) [3].

1321. — Tête d'Aphrodite à gauche, coiffée d'une couronne plate, ornée de fleurons sur son pourtour, les cheveux relevés en chignon.

℞. Rose (*balaustium*) épanouie ; de chaque côté, une lettre (?).

Æ 13 ; 1 gr. 17 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 6** [4].

1322. — Tête d'Aphrodite à gauche, avec stéphanos orné de palmettes.

℞. ΠΑΦΙ. Colombe debout à droite. Grènetis.

Æ 10 ; 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 7.**

1323. — Même description.

Æ 12 ; 1 gr. 96 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 8.**

1324. — Tête d'Aphrodite, à gauche, le stéphanos orné de palmettes.

℞. A l'exergue, traces de lettres. Dans le champ, à droite, ‡ (Βα). Colombe debout à droite; au-dessus, une étoile à huit rayons. Grènetis.

Æ 15 ; 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 9.**

On a l'inscription funéraire de Timarchos qui s'intitule prêtre d'Aphrodite, comme les rois ses prédécesseurs [5]. Il paraît avoir été créé roi par Alexandre, après

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXVII et pl. XXII, 5.
2. Hill, *Cyprus*, p. 44, n° 47 et pl. VIII, 9; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 364, n° 36.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXVII, et p. 44, n° 48, pl. VIII, 10; pl. XXII, 5 et 6.
4. Hill, *Cyprus*, p. 44, n° 49 et pl. VIII, 11.
5. Sur cette épitaphe funéraire le nom de Timarchos a été lu, à tort, Σκύχαρος, par Moriz Schmidt (*Sammlung Kypr. Inschriften*, pl. VIII, 6) et par W. Deecke (*Die griech. Kyprischen Inschriften* dans H. Collitz, *Sammlung der griech. Dialekt-Inschr.*, n° 33.)

que le conquérant macédonien eut détrôné le grand prêtre d'Aphrodite, descendant de la famille des Cinyrades [1]. Timarchos qui est mentionné par Pline et Pollux [2], est le père de Nicoclès, le dernier roi de Paphos [3].

12. *Nicoclès*
(de 320 env. à 310 avant J.-C.).

Deux inscriptions trouvées à Aghia Moni près de Ktima (Nea-Paphos), signalent le roi Nicoclès, comme fils du roi Timarchos [4]. Les monnaies que nous allons décrire confirment ces données épigraphiques: c'est donc à tort que Pline fait de Nicoclès le père de Timarchos [5]. Chez les historiens, Nicoclès n'est mentionné qu'en 310, quand il se suicida, à l'arrivée des troupes envoyées par Ptolémée Soter pour le détrôner [6]. Ptolémée, suivant le récit de Diodore, avait résolu de punir Nicoclès parce que ce dernier s'était déclaré pour Antigone. La femme de Nicoclès, Axiothéa, se donna aussi la mort, avec le roi et les frères du roi : «Tels furent, dit Diodore, les tragiques événements qui éteignirent la famille entière des rois de Paphos ». Des critiques modernes, en s'appuyant surtout sur un nouveau fragment de la Chronique de Paros, présument que Diodore, dans ce récit, a dû confondre la fin tragique de Nicocréon, roi de Salamine et stratège de l'île de Chypre, avec celle de Nicoclès de Paphos [7].

1325. — Tête d'Aphrodite de face, ceinte d'une couronne de myrte et surmontée d'un stéphanos ornée de palmettes: collier et pendants d'oreilles.
℞. Aigle debout à gauche; devant lui, cep de vigne avec deux feuilles.
AV 9; sixième de stat., 1 gr. 45 (*P*) **Pl. CXXIX, fig. 16** [8].

1326. — Tête d'Aphrodite à gauche, avec un haut stéphanos évasé dont le pourtour est orné d'une ceinture de tours et de palmettes; derrière, ΒΑ.
℞. ΝΙΚΟΚΛΕΟΥΣ ΠΑΦΙΟΝ. Apollon Hylatès assis à gauche sur l'omphalos, nu, le bout de sa chlamyde posé sur son épaule; de la main droite il tient

1. Plutarque, *De fort. Alexandri*, II, 8; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 362. Une tradition peu digne de foi rapportée par Plutarque, donne au roi détrôné par Alexandre le nom d'Alonymos (Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXIII). Un *Timarchos* de Salamine est mentionné vers 216 avant J.-C. dans une inscription grecque d'Athènes (*Revue des Etudes grecques*, juillet-sept. 1891, p. 317).
2. Pline, *Hist. nat.*, XI, 63; Pollux, II, 95 (p. 78, éd Bekker).
3. Quelques-unes des monnaies anépigraphes que nous avons décrites à Timarchos (n° 1319 à 1324) pourraient aussi bien être classées au règne de son fils Nicoclès.
4. W. Deecke, dans les *Beitr.* de Bezzenberger, t. XI, p. 315-319; O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. I, p. 56.
5. Pline, *Hist. nat.*, XI, 65 (t. II, p. 296 Sillig).
6. Diod. Sic., XX, 21.
7. Voyez à ce sujet, la note de M. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 58.
8. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXXVII et pl. XXII, 7.

une flèche et de la gauche il s'appuie sur son arc; devant lui, une petite branche d'olivier. Grènetis.

Æ 27; distatère pers., 21 gr. 09 (*Uffici*, à Florence) **Pl. CXXIX, fig. 17;** — autre ex., 20 gr. 82 (*Turin*) [1].

Paphos avait, comme Delphes, son omphalos (γῆς ὀμφαλὸς ἡ Πάφος καὶ Δελφοί) [2] et se prétendait le centre du monde. Le type monétaire que nous venons de décrire reproduit l'image de la statue paphienne d'Apollon assis sur l'omphalos recouvert de la résille appelée ἀγρηνόν. On sait que la même image forme le type ordinaire des monnaies des rois de Syrie, à partir d'Antiochus Ier Soter. Nous avons rapporté ailleurs la tradition d'époque tardive, suivant laquelle Antiochus dépouilla par supercherie la ville de Paphos de sa statue ombilicale d'Apollon, au bénéfice d'Antioche, capitale du royaume syrien [3].

1327. — Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'un haut stéphanos, les cheveux relevés. ℞. Étoile à huit rayons.

Æ 10; 1 gr. 55 (*B*) **Pl. CXXIX, fig. 18** [4].

On a remarqué plus haut que les pièces paphiennes sans nom royal, nos 1319 à 1324, classées à Timarchos, pourraient aussi bien être revendiquées pour Nicoclès. Le no 1327 rentre aussi dans cette catégorie [5].

§ VII. — **Marion.**

La ville chypriote de *Marion* (Μάριον), appelée aussi parfois *Malion* (Μάλιον) [6], au nord de Paphos, regardait la côte de Cilicie avec laquelle elle entretenait les rapports commerciaux les plus actifs. Elle paraît avoir été, comme Mallos de Cilicie, un établissement phénicien, au moins à l'origine.

Depuis que M. Imhoof-Blumer a écrit la monographie numismatique de Mallos [7] et de Stasioicos II, roi de Marion [8], on ne saurait plus confondre les monnaies de Mallos et de Marion, malgré l'analogie du nom sémitique de ces deux villes. Mais la numismatique et l'histoire de Marion sous

1. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 365; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. CXLV; Hill. *Cyprus*, Introd., p. LXXIX-LXXX.
2. Hésychius, s. vo.
3. E. Babelon, *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Introd., p. XLVII.
4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 364. no 40; Hill, *Cyprus*, Introd., p. CVII, no 10 et pl. XXIV, 16.
5. Comparez ci-dessus, les bronzes de Salamine au revers de l'étoile, nos 1173 et 1174, et pl. CXXVIII, fig. 13 à 15. Les pièces attribuées à Salamine ont, au droit, la tête d'Athéna; celle que nous donnons à Paphos a la tête d'Aphrodite.
6. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LV, notes 1 et 2.
7. *Mallos, Magarsos*, etc., dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1883, pp. 89 et suiv.
8. *Monnaies grecques*, pp. 379 et suiv.

la domination perse n'en restent pas moins des plus obscures. Nous savons seulement qu'en 449 les Athéniens, sous les ordres de Cimon, s'emparèrent de Marion et de Cition [1]. Les monnaies et les inscriptions nous font connaître quelques noms royaux. Une dédicace à Apollon Hylatès, trouvée à Drimou, est au nom de Onasioicos, fils de Stasioicos : τῷ θεῷ τῷ Ὑλάτᾳ Ὀνασίϝοικος ὁ Στασιϝοίκων κατέστασε [2]... Les monnaies complètent ce renseignement en donnant Stasioicos comme roi de Marion.

1. *Stasioicos I.*
(2e moitié du ve siècle).

1328. — [ΛЖ⩓]⩓ㅓV ㅐ⩓8⩓‡ (Βα-σι-λε-Ϝω-σε Σα-τα-σι-[Ϝο-ι-κω] = βασιλέως Στασιοίκω). Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis.

℞. ∩Ж⩓⩓ㅓV ㅐ⩓8⩓‡ (Βα-σι-λε-Ϝο-σε Σα-τα-σι-Ϝο-ι-κω = βασιλέως Στασιοίκω). Aphrodite assise sur un taureau qui l'emporte en bondissant à droite; la déesse, vêtue d'un chiton, tient les cornes du taureau. Carré creux.

Æ 24 ; stat. persique, 10 gr. 66 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 10** [3]; — autre ex. (dont les légendes complètent celles de la pièce précédente) (*B*) **Pl. CXXXV, fig. 11** [4].

1329. — ∩Ж⩓⩓ ㅓV ㅐ[⩓8⩓‡] (Βα-σι-λε-Ϝο-σε Σα-τα-σι-Ϝο-ι-κω). Tête laurée à droite. Grènetis.

℞. [∩]Ж⩓⩓ㅓV ㅐ⩓8⩓‡ (Βα-σι-λε-Ϝο-σε Σα-τα-σι-Ϝο-ι-κω). Aphrodite assise sur le taureau à droite, comme ci-dessus.

Æ 17 ; tétrobole pers., 3 gr. 62 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 12 ;** — autre ex. (dont les légendes complètent celles de la pièce précédente) (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 13 ;** — autre ex., 3 gr. 56 (*L*) [5].

2. *Stasioicos Ier et Timocharis.*
(2e moitié du ve siècle).

1330. — ㅐ⋎✱ ⋎✕ㅐ∩... [Σα-τα-σι-Ϝο-ι]-κο-σε Μα-ρι-ε-υ-σε = Στασιοίκος Μαριεύς [6]). Tête laurée d'Apollon Hylatès à droite, les cheveux courts. Grènetis.

1. Diod. Sic., XII, 3 ; cf. Busolt, *Griech. Geschichte*, t. III (2e édit.), p. 342.

2. M. Schmidt, *op. cit.*, pl. V, 1 ; Deecke, *op. cit.*, nº 27 ; Six, *op. cit.*, p. 350 ; Hoffmann, nº 94.

3. Hill, *Cyprus*, p. 32, nº 1 et pl. VI, 9.

4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVII, note 7 et pl. XX, 4.

5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII, note 1 et pl. XX, 3 et p. 32, nº 2, pl. VI, 10. Sur les deux pièces précédentes on a voulu lire, au droit, le nom d'*Onasioicos* au lieu de celui de *Stasioicos*; ce dernier nom est certain. E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. CXLVII.

6. En confondant les signes ✕ (μα) et ✱ (Κυ) on a voulu lire autrefois Κυ-ρι-ε-υς et l'on a fait de Stasioicos un roi de Curion. La lecture Μαριεύς est certaine. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 243, note 113.

℞. 𐠩𐠵𐠥𐠊𐠗𐠯 𐠩𐠵𐠐𐠪𐠞 (Βα-σι-λε-ω-σε Τι-μο-χα-ρι-Ϝο-σε = βασιλέως Τιμοχάριως. Aphrodite assise sur le taureau, comme ci-dessus; carré creux.

Æ 26; stat. pers., 10 gr. 85 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 14** [1].

3. *Timocharis*, seul.

1331. — Tête laurée d'Apollon à droite; derrière, une branche de laurier; devant, traces de lettres (?). Grènetis.

℞. 𐠯 𐠞 (Βα. Τι.). Aphrodite assise sur un taureau, comme ci-dessus, mais le groupe tourné à gauche. Carré creux.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 86 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 15** [2].

1332. — 𐠯 [𐠞] (Βα. Τι.). Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis.

℞. 𐠯 𐠞 (Βα. Τι.). Aphrodite sur le taureau, à gauche, comme ci-dessus.

Æ 9; obole pers., 0 gr. 79 (*coll. Massy*) [3].

Timocharis dont le nom paraît sur les pièces précédentes qui sont de Marion, est, sans doute, le même que le roi Timocharis de Paphos, dont nous avons l'épitaphe funéraire et qui a aussi frappé monnaie à Paphos (ci-dessus, p. 794) [4].

La tête d'Apollon est celle du dieu dont le culte était surtout en honneur dans la partie occidentale de l'île et qui y recevait divers qualificatifs locaux : Apollon Hylatès, Opaon, Melanthios, Myrtatès [5]. La déesse sur le taureau est sans doute l'Aphrodite-Astarté orientale, qui par certains côtés de son mythe, se confondait avec Europe et avec Artémis Tauropole. On la voit de même emportée par le taureau sur des monnaies de Soli en Cilicie et sur des monnaies crétoises [6].

4. *Stasioicos II*
(de 330 à 312).

1333. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien; à gauche, **B**; à droite, **Σ**. Grènetis.

1. Pièce surfrappée sur un statère d'Aspendos aux types du frondeur et des lutteurs. Hill, *Cyprus*, p. 33, nº 3, et pl. VI, 11.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII, a, et pl. XX, 5.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII, b, et pl. XX, 6.
4. Deecke, *Griech. Dialekt-Inschriften*, nº 39; Hoffmann, *Griech. Dialekte*, nº 104; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII.
5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII; Th. Reinach, *Rev. des Et. grecq.*, t. II, 1889, p. 225 et suiv.
6. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVIII-LIX; Imhoof-Blumer, *Journ. of hell. studies*, t. XVIII, 1898, p. 165 et pl. XII, 8, 9; Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, pl. VII, fig. 8 à 14 (Cnossos); pl. XII, fig. 21 à 35 et XV, fig. 20 à 28 (Gortyne).

℞. Taureau marchant à droite ; au-dessus, V‡ (Βα-Σα) ; dans le champ, MAP. Champ concave.

AV 15 ; hémi-stat., 4 gr. 10 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 16** [1].

1334. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. V‡ (Βα. Σα.). Taureau marchant à droite ; devant lui, une massue.

AV 10 ; sixième de stat., 1 gr. 54 (*coll. Massy*) [2].

1335. — Même tête d'Athéna. ℞. V‡ (Βα. Σα.). Taureau marchant à droite.

AV 8 ; vingtième de stat., 0 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CXXXV, fig. 17** [3].

L'hémi-statère (nº 1333) assure l'attribution des deux petites pièces précédentes à Marion. Six avait proposé de les classer à Stasicratès de Soli, et Deecke à Stasandros [4].

1336. — Même tête d'Athéna.

℞. Aigle debout à gauche ; derrière, V‡ (Βα-Σα) ; devant, ⋭ (O.) Grènetis.

AV 11 ; sixième de stat., 1 gr. 50 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 18 ;** — autre ex. 1 g. 45 (*Weber*) [5].

La légende se lit nettement V‡⋭ (Βα. Σα. — Ο). La lettre ο qui paraît n'avoir aucun rapport avec le reste de la légende serait-elle l'initiale du nom d'Onasioicos (Στασιοίκος Ονασιοίκου) ? L'aigle ptolémaïque confirme l'attribution à Stasioicos : nous avons raconté plus haut, d'après Diodore, que Stasioicos fut un instant l'allié de Ptolémée. On doit sans doute descendre l'émission de la médaille jusqu'à cette période.

1337. — Tête laurée de Zeus, à gauche ; derrière, ‡ (Βα).

℞. MA. Tête d'Aphrodite à dr., couronnée de myrte, les cheveux en chignon.

AV 10 ; sixième de stat., 1 gr. 92 (*La Haye*) **Pl. CXXXV, fig. 19** [6].

1338. — Tête laurée de Zeus, à gauche ; derrière, V‡ (Βα-Σα.). Grènetis.

℞. MA. Tête d'Aphrodite à dr., couronnée de myrte, les cheveux en chignon.

AV 8 ; douzième de stat., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 20** [7].

1. Hill, *Cyprus*, p. 33, nº 4 et pl. VI, 12.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LX, b, et pl. XX, 7.
3. Hill, Introd., p. LX, c, et pl. XX, 8.
4. Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 361, nº 34 ; Deecke, *Griech. Dial. Inschr.*, nº 192.
5. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LX, d, et pl. XX, 9.
6. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LX, e, pl. XX, 10 ; Six, *Rev. numism.*, 1883, p. 344, nº 3 et pl. VII, 11.
7. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LX, f, pl. XX, 11. Deecke a attribué cette pièce à Stasandros ; cf. E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. CXLVIII (nº 770).

1339. — Tête laurée de Zeus, à gauche.

℞. ‡≙[8]⩟[Ⱶ] (Βα-σι-λε-υ-σε) (?). Tête diadémée d'Aphrodite à droite, les cheveux retroussés en chignon.

Æ 17 ; drachme rhod., 6 g 10 (*B*) **Pl. CXXXV, fig. 21** [1].

1340. — ΛЖ⩟≙ⱵV (Σα-τα-σι-Ϝο-ι-κω = Στασιοικω). Tête laurée de Zeus, à gauche.

℞. ΜΑΡΙΕΥΣ. Tête d'Aphrodite, à droite, couronnée de myrte, avec boucles d'oreilles et collier. Grènetis et champ concave.

Æ 15 ; triobole pers., 2 gr. 80 (*V*) **Pl. CXXIX, fig. 19** [2].

1340 *bis*. — Lég. fruste. Tête laurée de Zeus, à gauche.

℞. ΜΑΡΙ[ΕΥΣ]. Tête d'Aphrodite à droite, couronnée de myrte, avec boucles d'oreilles et collier; derrière, une branche de myrte. Grènetis.

Æ 14 ; triobole pers., 2 gr. 53 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 22** [3].

1341. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux épars sur la nuque, ceinte d'une haute couronne très ornée et surmontée d'un rangée de fleurons.

℞. [≙Ⱶ]V ‡ (Βα. Σα-τα-σι). Tête laurée de Zeus, à gauche ; champ concave.

Æ 12 ; trihémi-obole pers., 1 gr. 14 (*P*) **Pl. CXXXV, fig. 23.**

1342. — Tête laurée de Zeus, à droite ou à gauche ; devant, une branche de myrte.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, diadémée, les cheveux en chignon et ayant des boucles d'oreilles ; devant, ⱵV‡ (Βα. Σα-τα.) et une branche de myrte ; derrière, ΜΑΡΙ et une branche de myrte.

Æ 12 ; trihémi-obole pers., 1 gr. 23 (*L*) **Pl. CXXIX, fig. 20;** — autres ex., 1 gr. 40 (*Lawrence*) ; 1 gr. 37 (*B*) **Pl. CXXIX, fig. 21** [4].

1343. — Tête d'Aphrodite, à gauche, les cheveux relevés en chignon.

℞. ΜΑΡΙ. Tête laurée de Zeus, à droite.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 68 (*H. Weber*) **Pl. CXXIX, fig. 22** [5].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 379 nº 82 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LX, g, pl. XX. 12.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 379, nº 85 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXI, h, pl. XX, 13 ; E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. CXLVIII, fig. 72.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXI, i, pl. XX, 14.
4. Hill, p. 34, nº 5 et pl. VI, 13 ; Introd., p. LXI, k, pl. XX, 15 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 379, nº 86 ; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 345, nº 9.
5. *Num. Chron.*, 1896, p. 32, nº 67, pl. III, 20 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXI, m, pl. XX, 16.

1344. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Croix ansée combinée en monogr. avec les lettres ‡ V (Βα-Σα).
Æ 9; obole, 0 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXXXV, fig. 24**; — 0 gr. 56; 0 gr. 60 (*P*) [1].

1345. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux relevés en chignon.
℞. **BA**, ≙‡ (Βα-σι) et **MAPIE**. Foudre.
Æ 15; 2 gr. 43 (*B*) **Pl. CXXXV, fig. 25** [2].

1346. — Même tête d'Aphrodite, à droite.
℞. Croix ansée ♀, dans une couronne de laurier.
Æ 15; 2 gr. 97 (*L*) **Pl. CXXXV, fig. 26** [3].

1347. — Variété, avec la tête d'Aphrodite à gauche.
Æ 15; 3 gr. 60 à 2 gr. 37 (*B, Massy, Sir*) [4] **Pl. CXXIX, fig. 23**.

Stasioicos II fut roi de Marion depuis, au moins, la conquête d'Alexandre jusqu'en 312. En 315, s'étant déclaré pour Antigone, Séleucus, allié de Ptolémée, fut chargé de le châtier. Stasioicos se soumit; toutefois, en 312, Ptolémée, soupçonnant la fidélité du roi de Marion, le fit jeter en prison. Marion fut ruinée et ses habitants transportés à Paphos [5].

D'après les types monétaires, le culte le plus important à Marion était celui d'Aphrodite; toutefois nous savons, par une inscription, que Perséphone avait un sanctuaire dans cette ville [6], et que dans son voisinage, il y avait un bois sacré de Zeus [7], circonstance qui explique les types de Zeus et du foudre sur plusieurs des monnaies.

§ VIII. — **Soli.**

Pour les séries antérieures au milieu du ve siècle et qu'on peut attribuer à Soli ou à Golgos, voir notre *Description historique*, t. I, p. 607 à 620 et pl. XXVII, fig. 8 à 20.

1. *Eunostos Ier* (?)

1348. — Tête de lion à droite, la gueule béante (mal venu à la frappe).

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXI, n, pl. XX, 17.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXI, o, pl. XX, 18; E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. CXLVIII.
3. Hill, *Cyprus*, p. 34, nº 6 et pl. VI, 14.
4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LXII, p, pl. XX, 19.
5. Diod. Sic., XIX, 59, 62 et 79; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVII.
6. *Journal of hellen. Studies*, t. XI, p. 74; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LVI.
7. Strabon, XIV, 6, 3; *Journal of hellen. Studies*, t. XI, p. 97.

℞. ‡⁎ (Βα. Ε.). Tête de taureau à droite, la corne en avant. Carré creux.
Æ 22; stat. persique, 10 gr. 94 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 6.**

Nous avons décrit et reproduit dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 615, nº 968 et pl. XXVII, fig. 15, l'exemplaire du Musée britannique, sur lequel nous avons proposé de lire ‡⁎ (Βα. Ε.); M. Hill lit, au contraire, ‡Ɔ)((Βα. ϝα?)[1]. Le nouvel exemplaire de Paris paraît plutôt autoriser la lecture Βα-Ε, en donnant à la lettre E une forme un peu spéciale. Dès lors, l'attribution de ces pièces et de leurs congénères à Soli plutôt qu'à Golgos est fortifiée par un nouvel argument. En effet, on interprétera les lettres Βα. Ε. par Βασιλεύς Ἐυνόστος, avec d'autant plus de raison qu'à l'époque d'Alexandre, le roi de Soli s'appelle Eunostos : un de ses ancêtres a donc pu porter le même nom.

Après Eunostos Iᵉʳ, on peut placer sur le trône de Soli un certain Anaxagoras, mentionné par Ctésias comme roi des Chypriotes, et contemporain d'Évagoras Iᵉʳ, roi de Salamine[2]. Il est possible, mais non certain, que cet Anaxagoras ait régné à Soli; dans tous les cas, nous n'avons point de monnaie à lui attribuer.

Une inscription chypriote mentionne les noms de deux rois de Soli, l'un père de l'autre, Stasias et Stasicratès, dont on peut placer les règnes vers le milieu du IVᵉ siècle : ὁ Σόλων βασιλεὺς Στασικράτης ὁ βασιλέως Στασίϳαυ[3]. Stasicratès est encore nommé dans une autre inscription, comme père d'un prince nommé Stasias : ὁ ϝάναξ Στασίϳας [ὁ] Στασικράτεος[4]; de sorte que le roi Stasicratès était fils d'un roi Stasias, et père d'un autre Stasias qui, peut-être, ne fut pas roi, car nous savons qu'à Chypre le titre d'ἄναξ était spécialement réservé aux membres de la famille royale, et n'était pas donné aux rois eux-mêmes.

Y a-t-il des monnaies que l'on puisse attribuer, avec quelque apparence de certitude, aux rois Stasias et Stasicratès? Six a proposé de classer à Stasicratès une petite pièce d'or à la légende ‡V (βα. Σα.), que nous avons donnée, de préférence, à Stasioicos, roi de Marion (ci-dessus, nº 1338)[5].

2. *Pasicratès*

(en 331 av. J.-C.).

1349. — Tête d'Apollon Hylatès, vue de trois quarts, à gauche, couronnée de laurier, les cheveux rayonnants, le cou drapé.

℞. ΒΑ·ΠΑ[Σ]Ι. Trépied surmonté de la cortine.

Æ 14; diobole pers., 1 gr. 82 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 1**; — 1 gr. 60 (*L*)[6].

1. Hill, *Cyprus*, p. 69, nº 4 et pl. XIII, 8.
2. Cf. W. Engel, *Kupros*, t. I, p. 297.
3. Deecke, *op. cit.*, nº 17.
4. Deecke, nº 18; O. Hoffmann, t. I, p. 40.
5. V. aussi les bronzes classés successivement à Salamine, au roi Stasicratès et à Salmacis en Carie. Six, *op. cit.*, p. 293, nº 37; *Num. Chron.*, 1890, pp. 241 à 246, et ci-dessus, nᵒˢ 1193 à 1195.
6. Hill, *Cyprus*, p. 66 et pl. XIII, 1.

3. *Roi incertain.*
(*Eunostos II?* mort en 310 av. J.-C.).

1350. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, le cou drapé ; derrière, un signe indistinct dans lequel on peut reconnaître les lettres ΕΥ.

℞. ΒΑ. Tête d'Aphrodite à droite, avec des pendants d'oreilles, le cou drapé, les cheveux relevés.

AV 11 ; tiers de statère, 2 gr. 63 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 2.**

1351. — Tête laurée d'Apollon, à gauche ; derrière, le signe ╤ (Να?).

℞. ǂ (Βα). Tête d'Aphrodite, à dr., avec collier et pendants d'oreilles.

AV 9 ; douzième de statère, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 3.**

1352. — Variété : 0 gr. 68 (*Luynes*) **Pl. CXXXVI, fig. 4 ;** — 0 gr. 61 (*Massy*) ; 0 gr. 69 [1].

1353. — Tête laurée d'Apollon, à g., le cou drapé ; derrière, le signe ✱ (*E*).

℞. Tête d'Aphrodite à dr., couronne de myrte, cou drapé ; derrière, ǂ (Βα).

AV 8 ; douzième de stat., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 5.**

Les deux derniers rois de Soli, Pasicratès et Eunostos II, sont connus historiquement ; mais les textes, cette fois, loin d'éclairer la question, ne font que l'embrouiller. Plutarque [2] nous apprend que le roi de Soli, Pasicratès, rivalisa de zèle pour Alexandre, avec Nicocréon de Salamine, lorsqu'en 331 le conquérant macédonien revint d'Egypte en Phénicie : μάλιστα δὲ Νικοκρέων ὁ Σαλαμίνιος καὶ Πασικράτης ὁ Σόλιος διεφιλονείκησαν. Arrien [3] dit en parlant des Chypriotes qui accompagnaient Alexandre dans l'Inde : Κυπρίων δὲ Νικοκλέης Πασικράτεος, Σόλιος, καὶ Νιθάφων Πνυταγόρεω, Σαλαμίνιος. Ainsi Pasicratès, roi de Soli, fut le père d'un Nicoclès qui suivit Alexandre dans l'Inde. Un autre des hétaires d'Alexandre, Stasanor, fut vraisemblablement son frère ou son second fils [4]. Nicoclès et Stasanor ne paraissent pas avoir régné. Pasicratès, en tant que roi de Soli, n'est pas autrement connu.

Mais, — et ceci est une première question, — à la même époque, Arrien parle d'un Pasicratès, roi de Curion ; énumérant les rois chypriotes qui aidèrent Alexandre au siège de Tyr, il cite : Pnytagoras de Salamine, Androclès d'Amathonte et Pasicratès de *Thurion*, Πασικράτους τοῦ Θουριέως [5]. On a l'habitude de corriger Κουριέως, *de Curion*,

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. cxvii, et pl. XXV, 4 et 5.
2. Plut., *Alex.*, 29.
3. Arrien, *Indica*, 18, 8.
4. Strabon, XIV, 6, 3 ; Diod. Sic., XVIII, 3. Cf. Engel, *Kupros*, t. I, p. 357 ; Six, *op. cit.*, p. 369.
5. Arrien, *Exped. Alex.*, II, 22, 2.

et l'on fait ainsi, de ce Pasicratès, un roi de Curion distinct de son homonyme, roi de Soli. Serait-il donc trop hardi de proposer τοῦ Σολιέως? Bien qu'on n'en puisse fournir une preuve formelle, j'incline à croire qu'il n'y a qu'un seul Pasicratès qui, peut-être, était à la fois roi de Soli et de Curion. La seconde question a été soulevée par M. Piéridès qui a proposé d'identifier Pasicratès avec le Stasicratès des inscriptions chypriotes signalées plus haut [1]. Je ne crois pas que cette identification soit fondée : le témoignage de Plutarque et d'Arrien donnant le nom *Pasicratès* est trop formel, et il est confirmé par la médaille n° 1349.

§ IX. — Golgos.

Pour les séries antérieures au milieu du v[e] siècle et qu'on peut attribuer à Golgos ou à Soli, voir au t. I de notre *Description hist.*, p. 607 à 620 et pl. XXVII, fig. 8 à 20.

1354. — Lion marchant à droite, guettant sa proie, la gueule béante, et allongeant les deux pattes de devant; à l'exergue, le signe ʌ (Γο). Grènetis.

℞. Taureau marchant à gauche, la tête légèrement baissée; sous le ventre de l'animal, le signe ʌ (Γο). Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24; stat. persique, 10 gr. 84 (*Luynes*) **Pl. CXXXVI, fig. 7.**

1355. — Variété, 10 gr. 72 (*Athènes*) **Pl. CXXXVI, fig. 8;** — autres ex., 10 gr. 77 (*Massy*); 10 gr. 71 (*L*) [2].

La lettre ʌ (Γο) est probablement l'initiale du nom de Γόλγος, ainsi que nous l'avons expliqué en décrivant la série primitive. Nous avons donné plus haut une pièce d'or d'Evagoras I[er], roi de Salamine, qui porte la lettre ʌ (Γο) et a été frappée, sans doute, à l'époque où ce prince dominait sur la plus grande partie de l'île de Chypre, peu après 411 jusqu'en 391 (voyez ci-dessus, p. 710, n° 1153). Les statères d'argent ci-dessus, n[os] 1354 et 1355, paraissent antérieurs à Evagoras. Après que ce prince eut été réduit à son patrimoine de Salamine, la ville de Golgos ne paraît plus avoir battu monnaie.

§ X. — Lapethos.

Cette ville, située sur la côte nord de l'île, était une colonie phénicienne comme Cition, ainsi que le rappelle Etienne de Byzance. Le périple de Scylax, rédigé en

1. Piéridès, dans les *Transactions of the Society of biblical Archaeology*, t. IV, 1875, p. 41.

2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLV et pl. XXV, 9; p. 69, n° 2 et pl. XIII, 6.

347, l'appelle Λάπηθος Φοινίκων [1]. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les rois de cette ville aient frappé des monnaies à légendes phéniciennes. L'histoire de Lapethos est d'ailleurs presque inconnue. La numismatique révèle l'existence d'un roi Sidqémelek, qui paraît avoir vécu de 449 à 420 [2]; un autre roi, Praxippos, qui fut détrôné en 312 par Ptolémée Soter, est connu à la fois par les textes et les médailles.

1. *Roi incertain.*

1356. — Tête d'Aphrodite à droite, l'œil de face, diadémée, les cheveux arrangés en longues tresses sur le cou; boucles d'oreilles circulaires.
℞. Tête d'Athéna à g., avec le casque corinthien, l'œil de face. Carré creux.
Æ 23; stat. persique, 10 gr. 38 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 9** [3].

1357. — Variété, avec la tête d'Athéna à droite (type altéré).
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 60 (*L*) [4].

1358. — Tête d'Aphrodite à droite, comme ci-dessus.
℞. Tête d'Athéna à droite, comme ci-dessus; traces d'une légende (?).
Æ 25; stat. pers., 11 gr. 33 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 10** [5].

1359. — Variété, les cheveux d'Athéna en masse frisée sur la nuque.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 79 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 11** [6].

1360. — Variété; au-dessus de la tête d'Athéna, la croix ansée, ☥ (*sic*).
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 59 (*L*) [7].

Toutes ces pièces proviennent des fouilles de Lang à Dali (Idalion) en 1871 [8].

2. *Sidqémelek.*
(vers 449 à 420 av. J.-C.).

1361. — ... 𐤋𐤑𐤃𐤒𐤌𐤋𐤊 (... לצדקמלך, *de Sidqémelek*). Tête d'Athéna coiffée

1. Voir dans le *Philologus*, 1874, p. 29 et suiv.; cf. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LIII. Plus tard, les Lacédémoniens colonisèrent Lapethos (Strabon).
2. Six, *Rev. Num.*, 1883, p. 320 et 370.
3. Hill, *Cyprus*, p. 29, nº 2 et pl. VI, 2.
4. Hill, *Cyprus*, p. 29, nº 1 et pl. VI, 1.
5. Hill, *Cyprus*, p. 29, nº 3 et pl. VI, 3.
6. Hill, *Cyprus*, p. 30, nº 5.
7. Hill, *Cyprus*, p. 30, nº 6.
8. Hill, *Cyprus*, p. 29-30.

du casque corinthien, à gauche, les cheveux nattés et formant touffe sur la nuque, ayant un collier et des pendants d'oreilles. Grènetis.

℞. 𐤋𐤑𐤃𐤒𐤌𐤋𐤊 (לצדקמלך, *de Sidqémelek*). Tête d'Athéna, de face, coiffée du casque athénien orné de deux oreilles de taureau et de deux hautes *cristæ* ; elle a un collier et des pendants d'oreilles ; ses cheveux sont étagés symétriquement de chaque côté de la tête et du cou. Carré creux.

Æ 27 ; statère pers., 11 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CXXXVI, fig. 12.**

1362. — 𐤋𐤑𐤃𐤒𐤌𐤋𐤊 𐤌𐤋𐤊 𐤋𐤐𐤈 (לצדקמלך מלך לפט, *de Sidqémelek, roi de Lapethos*).

Même tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à gauche. Grènetis.

℞. 𐤋𐤑𐤃𐤒𐤌𐤋𐤊 (לצדקמלך, *de Sidqémelek*). Même tête d'Athéna, de face.

Æ 25 ; stat. pers., 11 gr. (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 13.**

1363. — Variété, la légende du revers très lisible.

Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 93 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 14** [1].

Le roi Sidqémelek dont les monnaies sont à légendes phéniciennes, commença peut-être de régner après le départ des Athéniens en 449, lorsque les Perses, et par eux les Phéniciens reprirent possession de l'île entière. Les monnaies de Sidqémelek dont le revers a encore le carré creux, se rapportent à cette période.

Sur un exemplaire de Paris, Six a remarqué, au droit, derrière la tête d'Athéna, des caractères qui lui ont semblé former le nom de la ville de Lapethos; mais le déchiffrement de ces traits est fort difficile. Le duc de Luynes croyait y reconnaître ...לצדק. A la page 321 de son mémoire, Six lit לפת (avec *tav*) et à la page 370, לפט avec *teth*). L'examen réitéré que nous avons fait de la pièce nous fait adopter לפט (avec *teth*). Cette lecture reste malheureusement un peu douteuse, circonstance d'autant plus fâcheuse que c'est sur la présence de ce mot לפט (*Lapeth*) que repose en partie l'attribution à Lapethos de tout le groupe des monnaies du roi Sidqémelek [2].

3. *Praxippos.*

(roi de 330 (?) à 312 av. J.-C.).

1364. — ΠΡ (Πράξιππου). Tête laurée d'Apollon, à gauche. Grènetis.

1. Hill, *Cyprus*, p. 31, nº 8 et pl. VI, 7. Autres variétés, dans Hill, *op. cit.*, nºs 7 et 9 et pl. VI, 6 et 8; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 561, nº 1.

2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. LIV.

℞. ΒΑ (βασιλέως). Cratère de forme élancée. Grènetis.
Æ 15 (*Athènes*) **Pl. CXXXVI, fig. 15**; — autre ex. (*Boston*) [1].

Le nom de Praxippos, roi de Lapethos, nous est révélé par Diodore [2] : il s'était déclaré pour Antigone, ainsi que les rois de Cition, Marion et Cerynia. Séleucus, allié de Ptolémée, assiégea Cerynia et Lapethos. Un peu plus tard, en 312, Ptolémée passa lui-même à Chypre; il fit périr Pumiaton (Pygmalion), roi de Cition, « puis il s'empara de la personne de Praxippos, roi de Lapethos, et du tyran de Cerynia qu'il soupçonnait de fourberie. » Ainsi finit, en 312, la dynastie des rois de Lapethos.

§ XI. — **Incertaines.**

1365. — Type incertain.
℞. Tête d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite; carré creux.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 98 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 16** [3].

1366. — Loup ou panthère (?) à droite, baissant la tête et dévorant un cuissot de mouton (?) que la bête tient sous ses pattes.
℞. Aphrodite (?) nue, s'appuyant, les jambes pendantes, sur le cou d'un bélier qui l'emporte en bondissant à gauche; traces de lettres. Carré creux.
Æ 23 ; stat. pers., 11 gr. 12 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 17** [4].

1367. — Loup ou panthère dévorant sa proie, comme ci-dessus; en haut, une bipenne et la légende : [chypriote]...? (Σα-Ϝω-το-σε...)?. Grènetis.
℞. Aphrodite sur le bélier; dans le champ, [chypriote] (?). Carré creux.
Æ 17; tétrobole pers., 3 gr. 67 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 18** [5].

On a cru lire, au revers de ces deux pièces, les lettres phéniciennes [phénicien] (מל) et l'on a considéré ces lettres comme les initiales du nom phénicien de Marion qui est, en effet, appelée Μαλός par Diodore de Sicile [6]. Mais rien n'est moins certain que cette lecture et cette attribution.

Le type rappelle Hellé sur le bélier, sujet

1. Warren, *Num. Chron.*, 1891, p. 144, pl. V, 11; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LIV. Postolacca attribuait cette pièce à Protagoras de Salamine (*Annali* de l'Instit. archéol. de Rome, 1861, t. XXXIII, p. 354 et *tav. d'ag.* Q, nº 5).
2. Diod. Sic., XIX, 59, 61 et 79.
3. Hill, *Cyprus*, p. 67 et pl. XIII, 2.
4. Hill, *Cyprus*, p. 71, nº 1 et pl. XIII, 11.
5. Hill, *Cyprus*, p. 71, nº 2 et pl. XIII, 12.
6. Diod. Sic., XII, 3; Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 52; E. Babelon, *Perses Achéménides*, Introd., p. CXLVII; Hill, *Cyprus*, Introd., p. LIX; Six, *Rev. num.*, 1883, p. 342.

si fréquemment interprété dans la mythologie figurée et quelquefois aussi en numismatique. On peut croire qu'il y avait, au sujet de l'Aphrodite chypriote, née dans les flots, une fable analogue à celle de Phrixos et d'Hellé.

§ XII. — Incertaines (*Curion ?*).

1368. — Héraclès entièrement nu, debout à dr., étouffant dans ses bras le lion de Némée dressé contre lui. Dans le champ, à gauche, la massue du dieu.

℞. [cypriote] (βασι. Ἀρι.) en deux lignes dans le champ, à droite. Athéna assise, à gauche, sur l'éperon d'un navire dont la proue paraît tout entière derrière elle ; la déesse est coiffée d'un casque corinthien et vêtue d'un ample péplos ; de la main droite elle tient un aplustre, et de la gauche elle soutient sa lance appuyée sur son épaule et sur ses genoux. Dans le champ, à gauche, la croix ansée ☥. Grènetis au pourtour.

Æ 22 ; stat. persique, 10 gr. 81 (*P*) **Pl. CXXXVI, fig. 19** [1].

1369. — Même description.

Æ 11 ; diobole pers., 1 gr. 62 (*L*) **Pl. CXXXVI, fig. 20** [2].

1370. — Sans lég. Héraclès et le lion néméen, comme ci-dessus.

℞. [cypriote] (βα. Ἀ-ρι.). Athéna assise sur l'éperon. Carré creux et grènetis.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 73 (*Massy*) [3].

1371. — Héraclès étouffant le lion néméen, comme ci-dessus; à ses pieds, sa massue; dans le champ, la croix ansée et les lettres un peu frustes [cypriote] (Ἀ-ρι.).

℞. Athéna assise, non plus sur l'éperon du navire, mais sur le navire lui-même, l'éperon débordant à sa droite ; de la main droite, elle tient un aplustre, et elle pose la main gauche sur sa jambe ; devant elle, [cypriote] (βα-σι.). Grènetis.

Æ 22 ; didr. rhod., 6 gr. 30 (*B*) **Pl. CXXXVI, fig. 21** [4].

1. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIII et pl. XXV, 7.
2. Hill, *Cyprus*, p. 72, nº 1 et pl. XIII, 13.
3. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIII et pl. XXV, 8.
4. Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLIII et pl. XXV, 6. On a voulu autrefois lire, au droit de ce statère, les caractères Δα-μο-νι, au lieu de Α-ρι. et attribuer la pièce à Demonicos ; les monnaies précédentes rendent la lecture Α-ρι. incontestable. Six, *Du classement des séries cypriotes*, dans la *Revue numismatique*, 1883, p. 334, nº 42 ; W. Deecke, *op. cit.*, p. 51, nº 151. Otto Hoffmann lit encore : Δαμονίκω Βασιλῆϝος. *Die griech. Dialekte*, t. I, p. 96, nº 219.

J'ai proposé autrefois d'attribuer ces pièces (nos 1368 à 1371) à Curion, ville royale, fort ancienne, sise entre Amathonte et Paphos, et qui fut originairement un établissement phénicien[1]. Au temps de Darius Ier, Curion avait pour roi, Stasanor, qui ne paraît pas avoir battu monnaie[2]. Il faut éviter de le confondre avec Stasandros qui régnait à Paphos plus d'un demi-siècle après lui (ci-dessus, p. 783).

Voici sur quels arguments je m'appuyais pour attribuer à Curion les monnaies qui portent le nom d'un roi *Ari*... Une inscription, trouvée à Curion même, mentionne le nom de deux personnages, le père et le fils, qui sont peut-être des rois : Ἀριστόχων τῶ Ὀνασι(ϳα) Ὑευξάμενος περὶ παιδὶ τῶι Περσεύται ἀνέθηκε · ἰν τύχαι[3]. Cet Aristochos, fils d'Onasias, n'est pas autrement connu. Faut-il lui attribuer les remarquables monnaies à la légende Βασι. Ἀρι.? Il existe deux groupes de pièces avec cette légende, mais ils ne sauraient appartenir, l'un et l'autre, au même personnage. Le premier se compose de statères qui ont, au droit, un taureau surmonté du disque solaire ; dans le champ, la croix ansée et les lettres Ἀ. ρι ou βασι. Ἀρι. ; au revers, dans un carré creux, un aigle volant (ci-dessus, nos 1311 et 1312). Ces pièces se rattachent par leurs types à une série qui appartient tout entière à Paphos. Le second groupe, bien que portant la même légende, n'a avec le précédent aucun rapport de types et de style ; il est formé des pièces que nous avons attribuées à Aristochos, roi de Curion. Mais je dois convenir qu'il n'est pas certain qu'Aristochos fut roi, et la légende de nos monnaies, *Ari.*, peut être complétée autrement que par ce nom.

Effectivement, outre Aristochos, de Curion, on connaît un certain nombre de personnages ayant joué un rôle historique à Chypre, dont le nom commence par Ἀρι. Nous citerons : Aristocypros, roi de Soli, mort en 499[1] ; Aristagoras et son fils Aristophantos, rois de Paphos[2] ; l'Athénien Aristophane, fils de Nicophemos, l'ami d'Evagoras Ier de Salamine[3].

Le roi de Soli, Aristocypros, vivait à une époque trop reculée pour que nos monnaies portent son nom. Nous avons classé à Aristagoras et Aristophantos les monnaies paphiennes à la légende Ἀρι ; ces princes ne peuvent, par conséquent, revendiquer les pièces dont il s'agit ici.

Quant à Aristophane, qui vint à Chypre comme tant d'autres Athéniens, au temps de l'expédition de Chabrias en 388, l'importance de son rôle politique, l'immense fortune qu'il sacrifia au service de la cause d'Evagoras et des Grecs de Chypre, pourraient faire admettre qu'il devint roi, comme Demonicos, son compatriote, et

1. E. Babelon, *Les Perses achéménides*, Introd., p. CXXXVII et 107 ; cf. sur Curion, Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 287.
2. Hérod., V, 113 ; Hill, *Cyprus*, Introd., p. XLII.
3. Hoffmann, *Griech. Dial.*, t. I, p. 62, no 120.

1. Hérod., V, 113.
2. M. Schmidt, *Sammlung*, etc., pl. VI, 1 ; Deecke, *op. cit.*, no 28 ; Six, *Séries cypriotes*, dans la *Revue numism.*, 1883, p. 359 ; cf. ci-dessus, p. 791.
3. Lysias, *Orat.*, XIX, 39 ; Xenoph., *Hellen.*, IV, 8, 24 ; cf. Engel, *Kupros*, t. I, p. 304 ; E. Curtius. *Hist. grecq.*, t. IV, pp. 271, 275. On connaît encore un *Aribaios*, par une inscription chypriote trouvée près de Paphos (Deecke, *op. cit.*, no 41) ; un *Aristodamos* (et non *Akestodamos*) dont le nom en chypriote se lit sur une belle intaille de la collection Danicourt, au musée de Péronne (G. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 652) ; un *Aristocréon*, amateur de livres (Engel, *Kupros*, t. I, p. 675). Ces personnages ne furent vraisemblablement pas rois.

qu'il frappa les monnaies à types athéniens qui portent les initiales de son nom. Cette conjecture que j'avais proposée jadis, sans oser l'adopter[1], paraît assez acceptable à M. Hill à cause du caractère athénien des types monétaires[2]. Mais aucun texte ancien ne nous dit qu'Aristophane devint roi.

Il est donc prudent de laisser ces pièces, jusqu'à plus ample informé, parmi les incertaines de Chypre. Mais il faut reconnaître que leurs types trahissent nettement l'influence athénienne. L'aspect sculptural d'Héraclès étouffant le lion néméen, a porté Six à considérer ce type monétaire comme étant la reproduction d'une œuvre supposée du sculpteur Myron[3]. Quoi qu'il en soit de cette séduisante conjecture, nous devons remarquer que le même type se retrouve sur un statère satrapal de Mallos en Cilicie (ci-dessus, p. 378 et pl. CVII, fig. 10), frappé vers 385, c'est-à-dire peu après la paix d'Antalcidas[4]. Des monnaies bien connues d'Héraclée, en Lucanie, sont au même type[5], et sans prononcer le nom de Myron, il est hors de doute que ces monnaies traduisent l'œuvre d'un artiste de l'école attique de la fin du v[e] siècle.

Une remarque analogue s'applique au revers de nos médailles, Athéna assise sur la proue ou sur l'éperon d'un navire. M. R. Kékulé a démontré[6] que ce type est la copie, ou plutôt la réminiscence d'une statue de la balustrade du temple d'Athéna Niké, à Athènes. On a, là encore, un type importé d'Athènes à Chypre.

En présence de ces constatations, on doit se demander dans quelles circonstances se sont produits ces emprunts chypriotes à l'art attique. Ce sont évidemment les mêmes que celles qui provoquèrent la frappe des monnaies de Demonicos et placèrent cet Athénien sur le trône de Cition : dès lors, l'attribution des pièces à l'Athénien Aristophane devient assez séduisante.

§ XIII. — Tableau récapitulatif des légendes monétaires chypriotes.

1. Salamine.

Evelthon (560-525 environ).

ꕯꕯꕯ (Ε-υ-Ϝε-λε-το-νε = Εὐέλθων). *Descr. hist.*, t. I, n[os] 919 à 929 ; 933.

ꕯꕯꕯ (Ε-υ-Ϝε-λε-το-το-σε = Εὐέλθοντος). *Descr. hist.*, t. I, n[os] 930; 933 *bis* à 937 *bis*.

ꕯ (Σε = Σελαμινίων?). *Descr. hist.*, t. I, n° 932.

ꕯ (Κυ = Κύπρου? Κυπρίων?). *Descr. hist.*, t. I, n[os] 934 à 936; 938.

1. E. Babelon, *Perses Achém.*, Introd., p. cxxxix.
2. Hill, *Cyprus*, Introd., p. xliv.
3. Six, *Zeit. für Numism.*, t. XIV, p. 142 et suiv.
4. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Société franç. de numismatique*, 1883, p. 109 et pl. I, fig. 29; ci-dessus, p. 378.
5. Garrucci, *Le monete dell' Italia antica*, pl. CI, fig. 30 et suiv.
6. R. Kékulé, *Die Reliefs an der Balustrade der Athena-Niké* (1881, in-f°), p. 1.

(Κι.). *Descr. hist.*, t. I, nº 934 *bis.*
(Κε). *Descr. hist.*, t. I, nº 934 *ter.*
(Κυ-πο-ρυ = Κύπρου?). *Descr. hist.*, t. I, nº 936.
(Βα-σι. Ε-υ = Βασιλέως Εὐέλθοντος). *Descr. hist.*, t. I, nº 939, 939 *bis.*

Gorgos (?), vers 500-480.

(.-ρυ-γο-σε = Γόργος?). *Descr. hist.*, t. I, nº 940.
(Βα = Βασιλέως). *Descr. hist.*, t. I, nºˢ 940 à 942 *bis.*
(Βα-σι-λε-ω-σε = Βασιλέως). *Descr. hist.*, t. I, nºˢ 940, 942.
(Νι. = Nicodamos?). *Descr. hist.*, t. I, nº 942 *ter.*

Nicodamos.

(Βα-σι-λε-Ϝο-σε Νι-κο-δα-μο = Βασιλέως Νικοδάμω). *Descr. hist.*, t. I, nºˢ 943, 945, 946 *bis*, 948 *bis.*
(Μι-νι-λα-σε = Ménélas ou Σε-λα-μι-νι = Σελαμινίων). *Descr. hist.*, t. I, nº 943 à 947 *bis.*
(Βα-σι-λε-υ-ς). *Descr. hist.*, t. I, nº 944, 948.
(Νι. = Nicodamos). *Descr. hist.*, t. I, nº 944, 946, 947, 948.
(Βα. = Βασιλέυς). *Descr. hist.*, t. I, nºˢ 943, 946 *bis*, 948 *bis.*
(Λα-χα-ρι-δα = Λαχαρίδας). *Descr. hist.*, t. I, nºˢ 948 à 949.

Rois incertains.

(Βα. U.), ci-dessus, nº 1129.
(Νι-Ϝο. ?), — nº 1129.
(?) (Κα-τι-μο?), — nº 1131.
(Βα. Να.), — nº 1133.

Evanthès (vers 450 av. J.-C.).

(Ε-υ-Ϝα-τε-ο-σε = Εὐάνθεως), ci-dessus, nºˢ 1135, 1136.
(Βα-σι. = Βασιλέως), — nº 1135.
(Βα.), — nºˢ 1136, 1137.
(λο.), — nº 1135.
(Ε.), — nº 1137.
(Ε-υ-Ϝα-θε = Ἐυάνθεως), — nº 1138.
(Βα-σι-λε-Ϝο-σε = βασιλέως), — nº 1138.
(Βα. Κυ?), — nº 1139.
(Βα. Ε.), — nº 1139.
(Βα-σι-λε. Ε.), — nº 1141.

(Fo. Δ?), — n° 1143.
(Βα. = Βασιλέως), — n°s 1147, 1148.

*Evagoras Ier* (411 à 374 av. J.-C.).

(Ε-υ-Fα-γο-ρο = Εὐαγόρω), ci-dessus, n°s 1150 à 1159.
(Βα-σι-λε-ο-σε = Βασιλέως), — n°s 1150, 1158.
(Γο.), — n° 1153.
(Βα-σι-λε-Fο-σε = Βασιλέως), — n° 1155.

Nicoclès (374 à 361 av. J.-C.

(Βα. Νι.). ci-dessus, n°s 1160 à 1163.
(Fα), — n° 1160.

Pnytagoras (351 à 332 av. J.-C.).

(Βα), ci-dessus, n° 1185.

Menelaos (310 à 306)

(Βα), ci-dessus, n° 1191.

2. — Idalion.

(Η-δα-λι = Ἠδαλίων). *Descr. hist.*, t. I, n° 955 et ci-dessus, n° 1251.
(Fo. Κι — Σι. Κι?), — n° 1245.
(Βα-σι.), — n° 1246.
(Βα. Κι.), — n° 1247.
(Βα. Κα-ρα), — n° 1249.
(Σα. = Stasicypros), — n°s 1250, 1252.
(Λι.), — n° 1253.

3. — Amathonte.

.. ... ? (...το-λα...), ci-dessus, n° 1254.
(Μο.), — n°s 1258, 1261, 1262.
(Ζο-τι-μο = Ζωτιμω), — n° 1266.
(Πυ-ρυ-Fο-σο?), — n° 1267.
(Ε-νε-τι-μο = Ἔντιμω), — n°s 1268, 1269.

ϽΓΗ↑Φ (Ε-νε-τι-μο = Ἔντιμω), — nº 1268.
ΧϜV٩ (Λυ-σα-δο-ρο = Λύσανδρω), — nº 1270.
+⧧♉Ж (Ἐ-πι-πα-λο = Επιπαλω), — nº 1271.
Χ (Ρο = Ῥοίκω), -- nº 1272.

4. — Paphos.

⇞Л (Βω-κα. = Βώκαρος). *Descr. hist.*, t. I, nº 956.
⧧⩝ (Βα-σι. ou Πα-σι.). *Descr. hist.*, t. I, nº 956.
ΗΧ⇞Л (Βω-κα-ρο-σε. = Βώκαρος). *Descr. hist.*, t. I, nº 957.
⧧⩝ (Βα-σι. ou Πα-σι.). *Descr. hist.*, t. I, nº 959.
⧧ (Βα. ou Πα.). *Descr. hist.*, t. I, nº 959 *bis*.
Ж⧧ (Βα. Α.), ci-dessus, nº 1278.
ΨΚ (Πυ-νυ. = Πνύτω), ci-dessus, nºs 1280, 1284.
Ψ (Πυ.), — nº 1281.
⩝⧧ ŦVƗV (Σα-τα-σα-δο. Βα-σι. = Στάσανδρω Βασιλέως), — nº 1285.
⩝⧧ ΧϜVƗV (Σα-τα-σα-δο-ρο. Βα-σι.), — nº 1286.
V ⧧ (Βα. Σα.) — nº 1288.
⩝⧧ VƗV (Σα-τα-σα. Βα-σι. = Στάσανδρω Βασιλέως), — nº 1290, 1291.
Ψ ⧧ (Βα. Πυ.), — nº 1295 à 1300.
λΣ ⧧ (Βα. . ? monogramme), — nº 1301.
Ѧ ⧧ (Βα. . ?), — nº 1302.
ХХ ⧧ (Βα. . ?), — nº 1303.
⩝Ŧ♉ ⩝⧧ (Βα-σι. Ο-να-σι. = Βασιλέως Ὀνασίοικω), — nºs 1304, 1306.
♉ Ж (Α-ρι.), — nº 1311.
Ϝ⩝ ⱾЖ (Α-ρι-σι-το. = Ἀριστο...), — nº 1312.
ⱶ⚘ ЖⲰ (Μο-α-γε-τα = Μοαγέτας?), — nº 1313.
Ч⩝8⚘Λ♉ Ч⩝8⩝⧧ (Βα-σι-λε-Ϝο-σε Νι-κο-κε-λε-Ϝο-σε = Βασιλέως Νικοκλέως), — nº 1313.
⧧⩝8⩝Ч ↑Φ⇞⚘⩝Ψ (Βα-σι-λε-Ϝο-σε Τι-μο-χα-ρε-Ϝο-σε = Βασιλέως Τιμοχαρέως), — nº 1315.
Ж ⚘ ↑ΦЧ ⧧⩝8⩝Ψ (Ε-χε-τι-μο. Βα-σι-λε-Ϝο-σε = Ἐχετίμω Βασιλέως), — nº 1316.
↓ЖΣΧ ⧧⩝ (Τι-μα-ρα-χο. Βα-σι. = Τίμαρχος Βασιλεύς), — nº 1317.
↑ЖΣΧ (Τι-μα-ρα-χο. = Τίμαρχος), — nº 1318.
Ƙ (Ε.), — nº 1320.
⧧ (Βα.), — nº 1324.

5. — Marion.

ΛЖ⩝⩝ⱶV Ч⩝8⩝⧧ (Βα-σι-λε-Ϝο-σε. Σα-τα-σι-Ϝο-ι-κο = Βασιλέως Στασίοικω), ci-dessus, nº 1328 à 1330).

𐠩𐠄𐠁𐠥𐠔 𐠩𐠍[𐠂𐠵𐠪𐠭𐠨] (Σα-τα-σι-Fο-ι-κο-σε Μα-ρι-ε-υ-σε = Στασίοικος Μαριεύς), — n° 1330.
𐠩𐠵𐠥𐠊𐠗𐠯 𐠩𐠃𐠐𐠪𐠞 (Βα-σι-λε-ω-σε Τι-μο-χα-ρι-Fο-σε = Βασιλέως Τιμοχάριως), — n° 1330.
𐠯 𐠞 (Βα. τι. = Βασιλέως Τιμοχάριως, — n° 1331, 1332.
𐠨 𐠞 (Βα. Σα. = Βασιλέως Στασίοικω), — n° 1333 à 1335, 1338, 1344.
𐠃 𐠨𐠞 (Βα. Σα. Ω.), — n° 1336.
𐠞𐠪𐠐𐠃 𐠩 (Βα-σι-λε-ω-σε = Βασιλέως), — n° 1339.
𐠍𐠂𐠃𐠪𐠭𐠨 (Σα-τα-σι-ω-ι-κο = Στασίοικω), ci-dessus, n° 1340.
𐠪𐠭𐠨 𐠞 (Βα. Σα-τα-σι. = Βασιλέως Στασίοικω), — n° 1341.
𐠭𐠨 𐠞 (Βα. Σα-τα. = Βασιλέως Στασίοικω), — n° 1342.
𐠪𐠞 (Βα-σι. = Βασιλέως), — n° 1345.

6. — Golgos ou Soli.

𐠍 (Γο. = Γολγίων ?). *Descr. hist.*, t. I, n° 961, 970; ci-dessus, n°s 1354, 1355.
𐠞𐠨𐠏 (Βα. Σα-λα.). *Descr. hist.*, t. I, n° 962.
𐠞 𐠀 (Βα. Α.). *Descr. hist.*, t. I, n° 965, 966.
𐠞 𐠠 (Βα. Φι.). *Descr. hist.*, t. I, n° 967.
𐠞𐠁 (Βα. Ε.). *Descr. hist.*, t. I, n° 968, 969
𐠞 𐠁 (Βα. Ε.), ci-dessus, n° 1348.
𐠙 (Να. ?), — n° 1351.
𐠞 (Βα.), — n°s 1351, 1353.
𐠁 (Ε.), — n° 1353.
𐠍 (Γο.), — n° 1354.

7. — *Incertaines.*

𐠨𐠵𐠰 𐠩 ? (Σα-Fο-το-σε ?), ci-dessus, n° 1367.
𐠥𐠀 𐠪𐠞 (Βα-σι. Ἀ-ρι. = Βασιλέως Ἀρι...), — n° 1368.
𐠥𐠀 𐠞 (Βα. Ἀ-ρι.), — n° 1370.
𐠥𐠀 (Ἀ-ρι.), — n° 1371.
𐠪𐠞 (Βα-σι. = Βασιλέως, — n° 1371.

	A	E	I	O	U
Voyelles	a	e	i	o	u
K	ka	ke	ki	ko	ku
T	ta	te	ti	to	tu
P	pa	pe	pi	po	pu
R	ra	re	ri	ro	ru
L	la	le	li	lo	lu
M	ma	me	mi	mo	mu
N	na	ne	ni	no	nu
J	ja	je	ji	jo	ju
F	fa	fe	fi	fo	fu
S	sa	se	si	so	su
Z	za	ze	zi	zo	zu
X	xa	xe	xi	xo	xu

Alphabet chypriote.

DEUXIÈME PARTIE

MONNAIES DES VILLES D'ASIE MINEURE

depuis 479 jusque vers la fin du IVe *siècle.*

CHAPITRE PREMIER

LES VILLES DE CILICIE

§ 1. — Notions préliminaires.

La Cilicie, vaste province maritime du fond de l'Asie-mineure, peuplée de populations sémitiques et de colonies grecques, constitua longtemps un royaume vassal de l'empire des Perses ; elle offre aussi cette particularité intéressante d'avoir été souvent, depuis les désastres de Xerxès en 479 jusqu'à l'invasion d'Alexandre en 333, le point de concentration des armées de terre et de mer que le Grand Roi chargeait ses satrapes d'organiser pour ses expéditions contre Chypre et l'Égypte ou dans les eaux grecques. De cette situation privilégiée il résulte que les monnaies de la Cilicie sous la domination des Perses Achéménides forment trois groupes distincts : 1° Les monnaies qui appartiennent à la dynastie autochtone des Syennésis et que ces princes ont émises dans plusieurs des villes de leur royaume cilicien. — 2° Les monnaies que les satrapes et lieutenants du Grand Roi, chefs de ses armées, ont fait frapper dans plusieurs des ports de la Cilicie pour l'équipement et la solde de leurs troupes. — 3° Les monnaies autonomes des villes de cette contrée.

Au *Chapitre* VI de la première partie du présent volume, nous avons décrit les deux premières catégories de monnaies ciliciennes que nous venons d'énumérer (voyez plus haut, p. 345 et suiv.), c'est-à-dire, en premier lieu, les monnaies des dynastes ciliciens frappées à Tarse, à Soli, à Mallos, à Issos; en second lieu, les monnaies de Tiribaze, Pharnabaze, Datame, Mazaios, Arsamès dans les ports principaux de la Cilicie. Il nous reste à décrire les monnaies de la troisième catégorie, c'est-à-dire le numéraire autonome des villes ciliciennes, durant la même période historique.

Ces villes sont les suivantes, dans l'ordre géographique : Issos, Tarse, Mallos, Soli, Holmi, Célendéris et Nagidos. A l'exception de deux d'entre elles, — Holmi et Célendéris, — leurs noms se sont déjà trouvés inscrits sur des monnaies royales ou satrapales. Comment donc peut-on distinguer dans ces villes, d'une part, les pièces

qui relèvent de l'autorité satrapale, et d'autre part celles qui furent émises par les pouvoirs urbains? La plupart du temps la question est facile à résoudre. D'abord, il y a les monnaies sur lesquelles les noms mêmes des satrapes sont inscrits ; il est aisé aussi de ranger parmi les royales et satrapales, celles dont les types ne laissent aucun doute sous ce rapport, que ce soit le type du Roi achéménide ou celui du dynaste à cheval ou l'effigie d'un satrape.

Mais, à côté de ces pièces il en est un certain nombre qui se laissent plus difficilement ranger dans l'une ou l'autre catégorie. Les monnaies d'Issos que nous classons comme pièces urbaines (n°s 1372, 1373) sont peut-être plutôt satrapales ; les pièces araméennes de Tarse au type du lion dévorant le taureau et de l'épi (n°s 517 à 520) [1] pourraient peut-être figurer parmi les monnaies de la ville ; nous avons aussi donné plus haut les raisons qui, à nos yeux, justifient l'admission comme satrapales ou dynastiques, des monnaies de Soli aux types de l'archer perse et de la grappe de raisin (n°s 532 à 566) [2]. Il est possible enfin, comme nous le verrons, que parmi les monnaies urbaines de Nagidos il s'en trouve qui soient, en réalité, d'origine satrapale.

Ces difficultés, qui ne portent que sur un très petit nombre de séries, ne sauraient entamer les lignes générales de notre arrangement. Ce qu'il importe surtout d'observer, c'est que si les légendes des monnaies sont tantôt en grec, tantôt en araméen, aussi bien dans la série satrapale que dans la série urbaine, cependant l'emploi de l'araméen est exceptionnel dans cette dernière catégorie. Il y a des villes, comme Soli, Célendéris, Holmi et Nagidos, où l'araméen ne paraît jamais : ce sont des villes purement grecques.

Quant à la légende grecque elle se présente, dans chaque ville, sous deux formes : tantôt, c'est l'ethnique au génitif pluriel, ΤΑΡΣΕΩΝ, ΣΟΛΕΩΝ, ΝΑΓΙΔΕΩΝ, ΙΣΣΑΙΟΝ ; tantôt, c'est une forme adjective qui paraît se combiner avec le mot νόμισμα sous-entendu : ΚΙΛΙΚΙΟΝ, ΤΕΡΣΙΚΟΝ, ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ, ΣΟΛΙΚΟΝ, ΙΣΣΙΚΟΝ, ΟΛΜΙΤΙΚΟΝ. On a cru pouvoir s'appuyer sur cette différence de formule pour séparer nettement les monnaies satrapales des monnaies urbaines ; c'est ainsi que Waddington a écrit : « La forme adjective en ΙΚΟΝ pourrait bien indiquer que la médaille a été frappée sous l'autorité d'un despote et non par une communauté libre : ainsi, ΣΟΛΙΚΟΝ signifierait *monnaie frappée à Soli ;* ΣΟΛΕΩΝ, *monnaie frappée par les citoyens de Soli* [1]. » Cette ingénieuse conjecture a été adoptée par Six : « La légende ΙΣΣΙΚΟΝ, dit-il, prouve que les pièces ont été émises à Issos, sous l'autorité d'un dynaste ou d'un des satrapes commandants l'armée perse, et non, comme le statère à la légende ΙΣΣΑΙΟΝ, par les citoyens d'une ville libre, en vertu de leur droit de battre monnaie [2]. »

S'il en était ainsi, la distinction entre les monnaies proprement satrapales et celles des villes serait facile ; aux satrapes ou dynastes reviendraient toutes les monnaies qui ont l'adjectif neutre en -ικον (νόμισμα).

1. Ci-dessus, p. 358.
2. Ci-dessus, p. 366.

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, t. I, pp. 13-14.
2. Six, dans le *Numism. Chron.*, 1888, p. 117.

Mais le critère proposé avec réserve par Waddington est-il concluant? Non! pour deux raisons principales. La première, c'est que l'on rencontre l'ethnique neutre en -ίκον dans des pays ou des villes qui n'ont jamais été gouvernés par des satrapes ou des dynastes locaux. Ainsi nous relevons, sur des monnaies d'ancien style, les ethniques suivants : ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, ΦΟΚΙΚΟΝ, ΦΕΝΙΚΟΝ, ΒΟΙΩΝΙΤΙΚΟΝ, ΦΑΙΣΤΙΚΟΝ, ΔΑΛΦΙΚΟΝ, ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ, ΠΑΝΟΡΜΙΤΙΚΟΝ, ΝΕΟΠΟΛΙΤΙΚΟΝ, ΘΕΣΠΙΚΟΝ, ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ, ΣΕΡΜΥΛΙΚΟΝ; en Carie où, il est vrai, la monnaie aurait pu être frappée au nom de dynastes ou de satrapes, on trouve ΤΕΡΜΕΡΙΚΟΝ [1].

Un autre argument est tiré de l'étude attentive des monnaies de la Cilicie elles-mêmes. Nous avons vu, par exemple, que la même effigie du satrape Tiribaze figure à la fois sur les pièces qui portent la légende ΣΟΛΙΚΟΝ et sur d'autres qui ont ΣΟΛΕΩΝ, et cette dernière forme paraît sur des monnaies qui ont le type des dynastes ciliciens [2]; à Nagidos, on trouve indifféremment ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ et ΝΑΓΙΔΕΩΝ sur des monnaies urbaines aux mêmes types [3]; à Mallos, on a ΜΑΛΛΩΤΗΣ avec l'effigie d'un satrape [4]; à Tarse, on a ΤΕΡΣΙΚΟΝ avec des types urbains [5].

E. Curtius a émis, au sujet des monnaies qui ont l'ethnique en -ίκον, une autre opinion presque aussi séduisante, à première vue, que celle de Waddington, mais qui pourtant doit également être rejetée. Il croit que toutes ces monnaies ont un caractère religieux, et qu'elles ont été frappées par les administrateurs de sanctuaires célèbres, avec les richesses métalliques des trésors sacrés; Fr. Lenormant a adopté cette hypothèse, d'après laquelle ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ désignerait les monnaies du temple des Arcadiens à Lycosura; ΔΑΛΦΙΚΟΝ, celles du temple d'Apollon à Delphes; ΘΕΣΠΙΚΟΝ, celle du temple d'Eros à Thespies, etc. [1]. Mais, si cette opinion était fondée, la forme en -ίκον se trouverait, dans une même ville, concurremment avec le génitif pluriel, quand la communauté des habitants avait le droit de frapper monnaie en même temps que les administrateurs des temples. A Thespies, par exemple, la forme ΘΕΣΠΙΚΟΝ qui persiste longtemps, ne se rencontre jamais concurremment avec ΘΕΣΠΙΕΩΝ; de même à Delphes et en Arcadie. Nous devrions enfin, dans l'hypothèse de Curtius, voir la forme en -ικον se prolonger, dans les villes où elle apparaît, aussi longtemps que le sanctuaire demeure florissant. Au contraire, elle est rare, archaïque, ne dure que pendant une période relativement restreinte; puis, elle est remplacée, sur les monnaies aux mêmes types, et par conséquent frappées au nom des mêmes autorités, par le génitif pluriel. On ne peut donc voir, dans la forme en -ικον, le caractère distinctif ni du monnayage des dynastes ou des satrapes, ni du monnayage des temples.

En traitant en particulier des monnaies archaïques à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ, nous avons démontré l'impossibilité de donner

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 890 et suiv.
2. Ci-dessus, p. 371, nos 563 à 566 et 535 à 560.
3. Ci-après, no 1495 et suiv.
4. Ci-dessus, p. 375, nos 568, 569.
5. Voyez ci-après, no 1374.

1. E. Curtius, dans les *Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, juin 1869; *Numismatic Chronicle*, 1870, pp. 91 et suiv.; *Zeitschrift für Numismatik*, t. I, pp. 267 et suiv.; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 9 et pp. 82-83.

une interprétation d'un caractère uniforme et général pour tous les cas où se présente l'ethnique en -ικον [1]. Pour ce qui est de la Cilicie, l'arbitraire des monnayeurs paraît avoir présidé à l'usage de cette formule, comme nous pourrions dire indifféremment, par exemple, « monnaie des Tarséens » ou « monnaie tarsique. »

La croix ansée qui paraît souvent sur les monnaies des satrapes de Cilicie, n'est pas non plus un indice certain de ce monnayage satrapal, car on la rencontre sur des pièces urbaines de Mallos (ci-après nos 1391 et suiv.) [2].

En général, on trouvera ici, dans le groupe des monnaies urbaines, toutes les pièces, dont les types inspirés soit des traditions grecques, soit de la mythologie orientale, n'ont rien qui paraisse les rattacher à l'autorité satrapale ou royale.

Le passage d'Alexandre en Cilicie, en 333, fut l'occasion d'un bouleversement complet dans le monnayage de ce pays. Les ateliers monétaires dont l'activité avait redoublé au moment de l'approche du conquérant macédonien, arrêtèrent brusquement leurs émissions. Issos, Tarse, Mallos, Soli, Holmi, Célendéris, Nagidos, les seules villes ciliciennes qui eussent battu monnaie avant la domination achéménide, ferment leurs ateliers pour un temps assez long; elles ne devaient les rouvrir que plus tard, sous l'autorité des Diadoques et dans des conditions toutes nouvelles.

§ II. — **Issos.**

Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 566, nos 914 à 918 et pl. XXV, fig. 18 à 20.

Bien que l'emplacement exact d'Ἰσσός n'ait pas encore été déterminé [3], cette ville, située sûrement au fond du golfe qui porte son nom, était la plus orientale de la Cilicie, la plus voisine de Myriandros et des autres établissements phéniciens de la côte de Syrie [4]. Nous avons décrit au t. I de notre *Description historique* (p. 566) des statères de poids persique, de la fin du VIe siècle on du commencement du Ve, classés conjecturalement à cette ville. Les pièces suivantes, plus récentes et d'attribution certaine, n'ont aucun rapport de types ou de style avec celles auxquelles nous venons de faire allusion.

1372. — ΙΣ[ΣΙΚΟΝ]. Apollon à demi nu, debout à gauche, tenant de la main droite une patère et s'appuyant de la gauche sur une tige de laurier.

℞. Héraclès nu, debout de face, s'appuyant sur sa massue et tenant son

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 890. Nous avons dit, en cet endroit, que les monnaies avec Ὀλυνπικόν et Ἀρκαδικόν ont dû être frappées à l'occasion de la célébration des jeux d'Olympie et du mont Lycée.

2. Sur la croix ansée et ses différentes formes, voyez ci-dessus, p. 348-349.

3. Heberdey and Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 23.

4. Et. de Byzance, vo Ἰσσός; cf. Xénophon, *Anab.*, I, 4, 1; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 116.

arc, la peau de lion sur le bras. Dans le champ, la croix ansée ☥. Contremarque carrée dans laquelle on voit un taureau et l'inscription יי (יי, initiales du nom d'Issos [1]). Carré creux.

Æ 21 ; statère persique, 10 gr. 70 (*Copenhague*) **Pl. CXXXVII, fig. 1.**

1373. — Autre exemplaire, avec ΙΣΣΙ[ΚΟΝ] et les vestiges d'une légende araméenne (peut-être le nom de Tiribaze) ; même contremarque.

Æ 22 ; statère persique, 10 gr. 70 (*Copenhague*) **Pl. CXXXVII, fig. 2.**

Ces deux statères ont été autrefois publiés incorrectement [2] ; en rectifiant la description, M. Imhoof-Blumer les place à une époque antérieure à Tiribaze à cause du carré creux du revers [3]. Le type d'Héraclès est identique à celui du statère nº 576 (Pl. CVII, fig. 14), sur lequel on retrouve peut-être aussi les traces des lettres ΙΣ (?).

Nous savons que, dans le cours des vᵉ et ivᵉ siècles, Issos fut l'un des points de concentration des armées du Grand Roi. Les satrapes chargés de recruter les troupes de terre et d'équiper les flottes perses y installèrent un atelier monétaire. Il conviendrait peut-être, en conséquence, de reconnaître comme monnaies satrapales les deux pièces que nous venons de décrire et que nous classons ici parce qu'elles ne portent pas d'autre légende que le nom d'Issos ; elles ont pu être frappées sous l'autorité de Tiribaze [4].

Après ces pièces, l'atelier d'Issos émit : d'abord, les monnaies au nom de Tiribaze, frappées de 386 à 380 (ci-dessus, p. 386, nº 579) ; plus tard, les monnaies de Pharnabaze avec la croix ansée sous cette forme ☥ (nᵒˢ 587 et 596) qui paraît spéciale à Issos [5]. Enfin, les monnaies au nom de Mazaios et d'Arsamès, frappées peu avant l'arrivée d'Alexandre (p. 463, nᵒˢ 720 et suiv.).

Il n'y a pas d'autres monnaies d'Issos, mais il faut observer qu'un grand nombre de statères d'argent des vᵉ et ivᵉ siècles frappés dans différentes villes de la Cilicie et de la Pamphylie, — Mallos, Soli, Nagidos, Célendéris, Sidé, — ont été contremarqués à Issos vers la fin de l'empire des Perses Achéménides [6], c'est-à-dire quand Darius et ses satrapes luttaient contre Alexandre en Cilicie. Nous faisons allusion à la contremarque si fréquente, au type du taureau surmonté des lettres araméennes יי (יי). On a mis en doute que ces deux lettres fussent les initiales araméennes du nom d'Issos, parce que le taureau, emblème de la contremarque, ne paraît jamais comme type monétaire à Issos [7]. Il y a là, sans doute, un point

1. Ces deux lettres ont été prises, jadis, pour le nom de la vache Io. Voyez à ce sujet, Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 355.
2. Luynes, *Num. des satrapies*, p. 22 et pl. I et II.
3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 355 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 654 ; G. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. cxxvii.
4. Cf. ci-dessus, p. 379.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450 ; cf. ci-dessus, p. 349.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 355-356.
7. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. cxxviii.

obscur, mais l'interprétation de la contremarque par *Issos* demeure certaine.

Issos parait avoir été détruite dans la fameuse bataille qu'y gagna Alexandre en 333. Elle fut remplacée par une ville grecque appelée Nicopolis et, plus tard, la petite Alexandrie (*Alexandrette*, *Iskenderum*)[1] que le conquérant macédonien bâtit en commémoration de sa victoire, sans doute à peu de distance des ruines d'Issos; c'est ce qu'indiquent les bronzes de l'époque impériale romaine à la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΚΑΤ ΙϹϹΟΝ[2].

§ III. — Tarse.

Cette ville, sur le Cydnos, fut la capitale des rois ou des gouverneurs de la Cilicie : c'est là que s'élevait le palais des Syennésis et le sanctuaire d'un Baal sémitique célèbre dans l'antiquité sous le nom de Baal de Tarse, *Baaltars*, Ζεὺς Τέρσιος. La légende prétendait que Tarse avait été fondée par Sémiramis ou par Sardanapale[3]. L'origine asiatique de la ville est démontrée aussi par les inscriptions araméennes de ses monnaies. Bien que fort ancienne et très importante au point de vue commercial et stratégique, Tarse est mentionnée pour la première fois chez les auteurs grecs seulement par Xénophon. Son atelier monnaya d'abord aux types royaux que nous avons décrits ci-dessus, n°s 504 et suiv., et qui débutent peu après les désastres de Xerxès en 479[4]. Puis, après la chute de la dynastie nationale des Syennésis, l'atelier de Tarse émit, tantôt des monnaies au nom des satrapes, chefs d'armées, tantôt des monnaies urbaines, autonomes. A certaines époques même, les deux séries monétaires ont coexisté parallèlement.

Les monnaies satrapales frappées à Tarse sont aux noms de : Tiribaze (n° 582), Pharnabaze (n°s 584 à 598), Datame (n°s 602 à 622); Mazaios et Arsamès (n°s 674 et suiv.). Il importe d'observer que nous avons classé parmi les royales et satrapales quelques pièces qui, par leurs types, pourraient être des monnaies urbaines (n°s 517 à 520).

Quant aux monnaies autonomes qui vont suivre, leur émission paraît avoir été la conséquence du traité d'Antalcidas, en 387. On sait que par cette convention, désastreuse pour les Grecs, toute l'Asie-mineure fut abandonnée aux Perses et que, sous le régime perse, les villes grecques jouirent, au point de vue monétaire, d'une autonomie absolue[5].

1. Etienne de Byzance, v° Ἰσσός.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 598.
3. Tarse est mentionnée dans les inscriptions cunéiformes des campagnes de Salmanasar II, en 834 et de Sennachérib entre 699 et 696. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 293 et 671 et p. 382; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 322.
4. Voyez ci-dessus, p. 351 et suiv. Il a été exposé au t. I de notre *Descr. hist.*, p. 71, n° 77 et pl. III, fig. 1, que les monnaies d'électrum au type de la vache allaitant son veau et les pièces d'argent au nom de Baana (ci-dessus, p. 497, n°s 804 à 806), attribuées par certains auteurs à Tarse, ne sauraient être de cette ville. Cf. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXVII.
5. Voyez l'*Introduction générale* du présent volume.

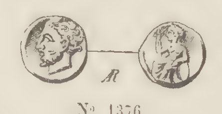
1374. — Athéna assise à gauche sur un trône, coiffée du casque corinthien, vêtue du chiton talaire, s'appuyant de la main droite sur sa lance et s'accoudant du bras gauche sur un bouclier posé à terre; derrière elle, le tronc de l'olivier avec un rameau. Grènetis.

℞. ΤΕΡΣΙΚΟΝ. Joueuse d'osselets agenouillée à gauche; la jeune fille (Perséphone?) vêtue d'un long chiton et d'un peplos enroulé autour de ses jambes et de son bras gauche, baisse la tête, regardant les osselets qu'elle fait sauter sur le revers de sa main droite; derrière, une fleur de lotus sur sa tige.

Æ 22; stat. persique (*Gotha*) **Pl. CXXXVII, fig. 3.**

1375. — Autre ex. varié, 10 gr. 17 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 4;** — autres ex., 9 gr. (*P*); 10 gr. 09 (*Carlsruhe*); 10 gr. 90 (*B*) [1].

Le type d'Athéna assise, se retrouve identique à Mallos (ci-après, nº 1410).



Nº 1376.

1376. — Tête barbue à gauche, les cheveux épars (Baaltars?).

℞. Athéna assise à gauche, comme ci-dessus.

Æ 9; obole pers., 0 gr. 70 (*B*) [2].

1377. — Tête imberbe et nue à dr. ℞. Joueuse d'osselets, comme ci-dessus.

Æ 9; hémi-ob. pers., 0 gr. 47 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 5;** — 0 gr. 46 (*B*) [3].

1378. — ΤΕΡΣΙΚΟΝ. Tête d'Aphrodite à gauche, surmontée d'une haute stéphané ornée d'une palmette entre deux ʘ; elle a des pendants d'oreilles et un collier, ses cheveux sont serrés sur la nuque par un bandeau. Grènetis.

℞. Héraclès nu, imberbe, agenouillé à gauche et étouffant dans ses bras le lion de Némée; à ses pieds, sa massue. Grènetis.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 50 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 6** [4].

1. Imhoof Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 13; *Monn. grecq.*, p. 365; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 135; Hill, *Cilicia*, Introd., p. LXXX, et pl. XL, fig. 11 (ex. de la coll. H. Weber).

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 365, nº 52, et pl. F. 22. Dans ses *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 469, nº 7 et pl. XVIII, 9, M. Imhoof propose de reconnaître la tête d'Ormuzd sur cette obole et de la classer à Mallos; cf. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 39.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 365, nº 53.

4. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXXI. Voyez ci-après, nº 1412, le même revers à Mallos.

1379. — Même tête d'Aphrodite avec la haute stéphané (sans lég.).

Æ 9; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 7;** — autres ex. 0 gr. 70 (*Milan*); 0 gr. 58 (*B*) [1].



N° 1379 *bis*.

1379 *bis*. — Tête de femme de face, les cheveux relevés, et surmontée d'une haute stéphané ornée d'une palmette; collier et pendants d'oreilles.

℞. Tête d'Aphrodite à g., diadémée, avec pendants d'oreilles et collier.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 75 [2].

Le type du revers du statère n° 1378 (Héraclès étouffant le lion) que nous retrouverons identique à Mallos (n° 1412), est inspiré du type des monnaies d'or de Syracuse, émises vers l'an 400 sous Denys l'Ancien et gravées par Cimon [3]; il en est de même de la tête de femme de face, au revers du n° 1379, qui est copiée sur l'Aréthuse des pièces syracusaines. Voilà pourquoi Six a ingénieusement proposé de classer ces monnaies de Tarse, immédiatement après le traité d'Antalcidas en 387, traité dans lequel Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, intervint en faveur des Lacédémoniens et contribua à la conclusion de la paix [4].

1380. — Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque athénien (pareil à celui des monnaies de Pharnabaze et de Datame).

℞. Baaltars assis à droite sur un trône, les jambes drapées; sur sa main gauche avancée il tient un aigle et il s'appuie de la droite sur son trône.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 75 (*Gotha*) **Pl. CXXXVII, fig. 8;** — 0 gr. 80 [5].

1381. — Tête barbue de Pan à gauche, avec de petites cornes de bouc.

℞. Héraclès imberbe, agenouillé à droite, nu, la dépouille du lion autour du cou, tenant sa massue de la main droite baissée et son arc de la main gauche tendue en avant.

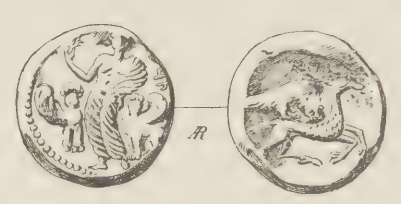
Æ 10; obole pers., 0 gr. 68 (*B*) **Pl. CXXXVII, fig. 9** [6].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 365, n° 51; *Choix*, pl. V, n° 173.
2. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 108 et pl. VIII, 10.
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1874, pl. IV, 1; Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 157.
4. Six, *Num. Chron.*, 1884, p. 157; Hill, *Cilicia*, Introd., p. LXXXI.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 372, n° 71 et pl. G, 12; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 193, n° 6.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 470, n° 68.

1382. — Tête de Pallas à double visage (janiforme), avec de longs pendants d'oreilles et un collier.

Tête imberbe d'Héraclès à gauche, les cheveux bouclés, la peau de lion autour du cou.

Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 65 (*L*) **Pl. CXXXVII, fig. 10;** — 0 gr. 61 [1].



N° 1383.

1383. — .ԿՐ (תרז, *Tars.?*). Personnage debout (Baaltars ?), presque de face, entre deux sphinx, vêtu d'une tunique talaire rejetée sur son épaule, le bras gauche ramené sur la hanche ; de la main droite levée il tient une fleur (?).

℞. Lion dévorant un cerf à demi-agenouillé à droite (style barbare) ; en haut, à gauche, ⳩ԿՍ (ערא ?).

Æ 22 ; stat. fourré, 5 gr. 85 [2].

1384. — Baaltars assis à droite sur un trône, levant la main droite comme pour s'appuyer sur son sceptre, et tenant un aigle sur sa main gauche. Grènetis.

℞. ԼԿՐ (תרז, *Tars*). Baaltars (?) debout à droite, nu, la chlamyde sur les épaules, tenant sur sa main gauche un aigle, les ailes soulevées, et de la main droite son sceptre transversal (statue sur sa base).

Æ 9 ; obole pers., o gr. 85 (*L*) **Pl. CXXXVII, fig. 11** [3].

Après les monnaies satrapales de Mazaios et celles qu'on doit, sans doute, attribuer à Arsamès (n°s 719 et suiv.) [4], l'atelier de Tarse cessa de fonctionner. Plus tard, il devait être rétabli par les rois de Syrie.

1. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 239, n°s 5 et 6 et pl. XXXIX, 13 et 14 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 371, n° 70, pl. G, 11 ; Six, *Num. Chron.*, 1895, p. 198, n° 6.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 493, n° 1 et pl. XIX, 6.

3. Wroth, *Num. Chron.*, 1903, p. 341 et pl. XII, 6.

4. Voyez ci-dessus, p. 462.

§ IV. — **Mallos.**

Pour les séries de la période primitive, voir notre *Desc. hist.*, t. I, p. 554 à 564 et pl. XXV, fig. 5 à 14 [1].

Bien que les anciens nous aient transmis fort peu de renseignements sur l'histoire de Mallos avant Alexandre, l'abondance de son monnayage nous est un sûr garant de son importance commerciale et politique [2]. Cette ville fut un des principaux ateliers dans lesquels les satrapes du roi de Perse émirent leurs monnaies militaires. Nous avons décrit plus haut le monnayage satrapal de Mallos : il porte les noms de Tiribaze (n°s 567 et suiv. ; 578 ; 580) et de Mazaios (n° 695 et suiv.). Il faut y joindre les pièces anonymes qu'on doit attribuer à Arsamès ou Mazaios en 333-331 (n°s 723 et suiv.).

En décrivant les plus anciennes séries autonomes de Mallos, nous avons rappelé que les numismates ont souvent confondu les monnaies de Mallos de Cilicie avec celles de Marion, en Chypre, les deux villes ayant, d'ailleurs, une étroite parenté d'origine et de nom sémitique [3]. On a aussi expliqué les types monétaires de la déesse ailée, et du bétyle pyramidal, accosté de colombes ou de grappes de raisin. Nous ne reviendrons donc pas, ici, sur ces explications, à propos des pièces plus récentes que nous allons décrire et qui perpétuent les mêmes types.

Groupe A. — *Monnaies sans légende.*
(vers 475 av. J.-C.).

1385. — Femme ailée, les ailes recroquevillées, vêtue d'un chiton talaire et courant à gauche en détournant la tête et étendant les deux bras ; de la main droite elle tient un caducée et de la gauche une couronne.

℞. Bétyle pyramidal muni de deux anses à son extrémité supérieure ; il est accosté de deux colombes sans pattes, au pointillé et rappelant des grappes de raisin. En haut dans le champ, ∇. Carré creux.

Æ 21 ; stat. eginét., 11 gr. 61 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 12.**

Ce statère n'est qu'une variété, un peu moins archaïque, de ceux que nous avons donnés au t. I, p. 559, n°s 910 et 911, pl. XXV, fig. 15 et 16.

1. Sur l'emplacement de Mallos, probablement en amont et à l'ouest de l'embouchure du Pyramos, voyez : Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, 1896, p. 8-11 ; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. CXVII.

2. Dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 658, pour les n°s 905 à 909, l'attribution à Mallos, proposée d'après M. Imhoof, n'est pas sûre et M. Imhoof lui-même paraît l'abandonner (*Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 165).

3. Voyez notre *Desc. hist.*, t. I, p. 554-555 et ci-dessus, à Marion de Chypre, p. 803. Il y avait aussi des rapports d'origine entre ces villes et Mallos de Crète. Svoronos, *Zeit. für Num.*, t. XVI, p. 220 et suiv.

1386. — Même type de la femme ailée.

℞. Bétyle pyramidal (sans anses) accosté de deux grappes de raisin ; en haut, dans le champ, ▽. Carré creux.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CXXXVII, fig. 13** ; — 11 gr. 20 (*L*) [1].

1387. — Même type de la femme ailée.

℞. Bétyle pyramidal, sans anses ; sur la face, le signe ᛘ ; en haut, dans le champ, ▽. Carré creux.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 25 (*L*) **Pl. CXXXVII, fig. 14** ; — autres ex., 11 gr. 70 ; 11 gr. 60 ; 11 gr. 37 [2].

1388. — Même type de la femme ailée.

℞. Bétyle pyramidal, accosté des signes ▽ et Γ. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 15** [3].

1389. — Variété ; sous le signe ▽, un trait vertical, I (au lieu du globule).

Æ 24 ; stat. éginet., 11 gr. 69 (*L*) [4].

Nous avons dit que l'attribution à Mallos de ce groupe monétaire sans légendes n'est pas absolument certaine. Six a proposé pour ces pièces, Anchialé [5], tandis que M. Imhoof-Blumer voudrait les donner à Aphrodisias de Cilicie [6]. Ce monnayage, au revers du bétyle pyramidal, paraît prendre fin vers 425 ; ses produits sont taillés, jusqu'à la fin, suivant l'étalon éginétique, avec un poids normal de 11 gr. 69 environ ; les monnaies qui vont suivre sont taillées, au contraire, d'après l'étalon persique de 11 gr. 20, à l'exception du plus ancien statère, le nº 1390, qui paraît suivre encore l'étalon éginétique puisque le poids d'un exemplaire atteint 11 gr. 45 [7].

Groupe B. — *De 425 à 387 environ.*

1390. — Grand buste de face d'une divinité (Cronos?) à deux têtes barbues, janiformes, drapé, muni de quatre ailes recroquevillées et tenant des deux

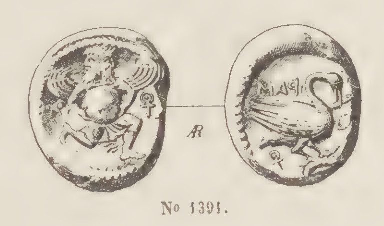
1. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 96, nº 8 et pl. XVI, 4.
2. Hill, *Cilicia*, p. 96, nº 7 et pl. XVI, 3. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. franc. de Numism.*, 1883, p. 103, nº 14.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 103, nº 16 ; comparez le statère de notre pl. XXV, fig. 17, sans les globules sous les signes ▽ et Γ et la pyramide traversée par une perpendiculaire.
4. Hill, *Cilicia*, p. 97, nº 10 et pl. XVI, 6 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, nº 15.
5. Six, *Numism. Chron.*, 1894, p. 320 à 326.
6. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 562 à 564 ; cf. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. CXVIII ; Dieudonné, *Rev. num.*, 1903, p. 331.
7. Voyez à ce sujet, G. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. CXXI.

mains, sur son ventre, un disque orné d'une tête de taureau de face ; au-dessous, une protomé de taureau à face humaine barbue, à droite (le Pyramos). Grènetis.

℞. **ΜΑϘΛ**. Cygne debout à gauche, les ailes soulevées. Champ concave.

Æ 22; stat. éginét. (?), 11 gr. 19 (*Hunter*) **Pl. CXXXVII, fig. 16** ; — autre ex., 11 gr. 45 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 17** ; — 11 gr. 23 (*Hunter*) [1].

Le disque que tient Cronos est sans doute un symbole planétaire, d'origine orientale; ce disque paraît, ici, bien nettement orné du bucràne qui est, comme on sait, l'attribut de Cronos ou Saturne [2].



N° 1391.

1391. — Personnage (Cronos ?) à deux têtes janiformes, barbues, muni de deux ailes recroquevillées, courant à droite, à demi-agenouillé, les jambes vêtues d'un chiton court, et tenant des deux mains un disque sur sa poitrine ; dans le champ à droite, la croix ansée ☥. Grènetis.

℞. **ΜΑϘ**. Cygne debout à droite, soulevant légèrement les ailes; il paraît tenir un poisson dans son bec; devant lui, un fleuron; derrière lui, la croix ansée, ☥. Champ concave.

Æ 20 ; stat. persique, 10 gr. 29 (*B*) [3].

1392. — Personnage (Cronos) à deux têtes barbues, comme ci-dessus, et courant à droite en tenant le disque.

℞. Sans lég. Cygne debout à droite, soulevant légèrement les ailes et essayant de plonger le bec dans un vase à col long et étroit. Carré creux.

Æ 14 ; tétrobole pers., 3 gr. 58 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 18.**

1. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 536, nos 1 et 2, pl. LIX, 11 et 12; Imhoof, *Annuaire* de 1883, p. 105, n° 22; *Numism. Zeit.* de Vienne, 1884, p. 281 et pl. V, 19.

2. Voyez dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio, t. II, p. 172, fig. 2403, Saturne tenant à la main une tête de taureau ; cf. Roscher, *Lexicon der Mythologie*, t. II, p. 1500-1506 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 467, note 2; Dieudonné, *Rev. num.*, 1903, p. 333.

3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 467, n° 2 et pl. XVIII, 3.

1393. — Personnage (Cronos?) nu, barbu, ailé, agenouillé à gauche et tenant des deux mains un grand disque sur son ventre.

℞. ΜΑΡ. Cygne debout, à droite. Champ concave.

Æ 21; stat. pers., 11 gr. 15 (*P*) **Pl. CXXXVII, fig. 19** [1].

1394. — Personnage (Cronos?) barbu, agenouillé à gauche, muni de quatre ailes recroquevillées, le torse nu, les jambes enveloppées dans un chiton talaire, les pieds nus; des deux mains il tient un grand disque sur son ventre.

℞. ΜΑΡΛΟ. Cygne debout à droite; sur son dos est perché un canard qui bat des ailes. Champ concave.

Æ 20; stat. pers., 11 gr. 06 (*Hunter*) **Pl. CXXXVII, fig. 20** [2].

Groupe C. — *Après 387.*

1395. — Personnage masculin, imberbe, nu, muni de deux ailes retombantes, courant à gauche, la tête de face et tenant des deux mains un disque sur son ventre.

℞. [Λ]ΡΑ[Μ] ΟΤΑΝ (Μαρλωτᾶν). Cygne, les ailes soulevées, à droite, une patte levée.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 50 (*B*) [3].

1396. — 𐤋𐤋𐤓𐤌 (מרלו, *Marlou*, rétrogr.). Personnage masculin imberbe à demi-nu, avec deux ailes retombantes, courant à droite, la tête de face et tenant des deux mains un disque sur son ventre; devant, un grain d'orge.

℞. ΜΑΛΡ. Cygne à gauche, battant des ailes; devant, une sauterelle.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 51 (*L*) **Pl. CXXXVII, fig. 21**; — autre ex., 9 gr. 56, troué et fruste (*P*) [4].

1397. — Personnage masculin, comme ci-dessus, imberbe, ailé, courant à droite, la tête de face et tenant des deux mains, sur son ventre, un disque orné d'une étoile à huit rayons. Grènetis.

1. Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. fr. de num.*, 1883, p. 104, n° 19.
2. Macdonald, *Hunt. collection*, t. II, p. 536, n° 3, et pl. LIX, 13; Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 1883, p. 104, n° 20.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 360, n° 38; *Annuaire de la Soc. franc. de Numism.*, 1883, p. 105, n° 24.
4. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 105, n° 25; Hill, *Cilicia*, p. 98, n° 17 et pl. XVI, 13 (la poitrine nue du personnage ne permet pas de douter qu'il s'agisse d'un homme et non d'une femme).

℞. MAP. Cygne à gauche; derrière la croix ansée ☥. Champ concave.
Æ 21; stat. pers., 10 gr. 43 (*Weber*).

1398. — Personnage masculin, imberbe, la tête de face, ailé, courant à droite, et tenant des deux mains un disque sur son ventre.
℞. MAPA. Cygne debout à droite; au-dessus, une abeille. Champ concave.
Æ 21; stat. pers., 11 gr. 13 (*Hunter*) **Pl. CXXXVII, fig. 22** [1].

1399. — Personnage masculin, imberbe, muni de deux ailes retombantes, le visage de profil, courant à droite, le buste nu, les jambes enveloppées dans un chiton talaire et tenant des deux mains sur son ventre un disque orné d'une étoile; le sommet de sa tête est orné d'une tresse en vrille. Grènetis.
℞. MAP. Cygne debout à gauche; devant, un poisson, la tête en bas; dans le champ à droite, la croix ansée ☥. Champ concave.
Æ 23; stat. pers. (*Jameson*) **Pl. CXXXVII, fig. 23**; — autres ex., 10 gr. 42 (*Luynes*); 10 gr. 52 (*B*) [2].

1400. — Variété, 10 gr. 47 (*P*); — autre ex., 10 gr. 19 (*L*) [3].

1401. — Variété; le poisson a la tête tournée en haut.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 62 (*L*); 10 gr. 56 (*Munich*) [4].

1402. — Personnage masculin, imberbe, le torse nu, les jambes enveloppées dans un ample chiton, courant à droite, en tenant le disque des deux mains, comme ci-dessus.
℞. MAP. Cygne debout à droite; devant lui, un petit autel et la croix ansée ☥. Champ concave.
Æ 26; stat. pers., 9 gr. 98 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 1**; — 10 gr. 37 (*L*) [5].

1403. — Même droit. ℞. MAP. Cygne debout à droite; derrière lui, la croix ansée ☥; devant lui, un petit autel (rogné). Champ concave.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 36 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 2.**

1. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 537, nº 4 et pl. LIX, 14; Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité de 1883, p. 105, nº 23.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 467, nº 1 et pl. XVIII, 2.
3. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 99, nº 13 et pl. XVI, 9.
4. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 107, nº 31; Hill, *Catal. Cilicia*, p. 98, nº 15 et pl. XVI, 11.
5. Imhoof-Blumer, *Annuaire* cité, p. 106, nºs 28 et 29; Hill, *Catal. Cilicia*, p. 98, nº 16 et pl. XVI, 12. Si, comme le croit M. Imhoof-Blumer, la forme de la croix ansée ☥ est spéciale à Mallos (*Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 450), cette forme n'est pas exclusive dans cette ville, ainsi que le prouve notre série monétaire où nous rencontrons le plus ordinairement la forme ☥.

1404. — Cygne debout à gauche, les ailes soulevées.
℞. Osselet. Champ concave.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 83 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 3** [1].

Quel nom donner au personnage masculin qui figure sur ce groupe monétaire? Le sexe n'est pas douteux, en dépit du jupon qui recouvre ses jambes et qui l'a fait prendre souvent pour une femme, comme sur les monnaies du groupe A, où la femme ailée a été appelée tour à tour Gorgone, Iris, Eirênê ou Niké [2]. Ici, on a cru reconnaître Astarté portant l'étoile tombée du ciel. « Le type des médailles de Mallos, dit Waddington, a été expliqué par M. le duc Luynes; la femme agenouillée est « Astarté portant l'étoile tombée du ciel, qu'elle avait ramassée en Phénicie et consacrée à Tyr. Le cygne est l'oiseau consacré à Vénus, celui qui, sur un bas-relief du musée de Florence et sur les médailles de Camarina, transporte la déesse de l'Océan à l'Olympe. Il était aussi consacré au personnage symbolique Adonis, dont l'île de Chypre fut la patrie » [3]. Il est dommage qu'on ne puisse rien retenir de cette romantique interprétation, puisque le personnage est masculin; tout au plus pourrait-on chercher à en faire un androgyne. La tresse en spirale qui orne le sommet de sa tête se retrouve pareille dans la coiffure du sphinx des monnaies de Chios.

1405. — Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion.
℞. Cygne debout à g.; au-dessus, **MA**; devant, une mouche. Carré creux.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 94 (*B*) **Pl. CXXXVIII, fig. 4** [4].

1406. — Même tête d'Héraclès, à gauche.
℞. Cygne debout à droite ; au dessus, **M** et la croix ansée ☥ ; devant, un épi sur sa tige.
Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 80 (*Mus. Thorwaldsen*) **Pl. CXXXVIII, fig. 5** [5].

1407. — Même droit. ℞. Cygne debout à gauche sur un grain d'orge et détournant la tête; au-dessus, **M**.
Æ 8 ; hémi-obole pers., 0 gr. 37 (*B*) **Pl. CXXXVIII, fig. 6** [6].

Le cygne, type constant du revers des pièces précédentes, est évidemment, comme à Clazomène, une allusion aux oiseaux des marécages qui séparaient Mallos de la mer et élargissaient en delta l'embouchure du Pyramos.

1. Dieudonné, *Rev. num.*, 1903, p. 335.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 357 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 561.
3. Waddington, *Mélanges*, 1861, p. 54 ; cf. Luynes, *Numism. et inscript. cypriotes*, p. 37.
4. Imhoof-Blumer, *Choix de monn. grecq.*, pl. V, 180 ; *Annuaire de la Soc. fr.*, 1883, p. 107, nº 33.
5. Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 1883, p. 107, nº 34.
6. Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 1883, p. 107, nº 35.

Groupe D. — *Milieu du* IVe *siècle* (360 à 350 environ).

1408. — Tête barbue de Cronos à droite, ceinte d'un diadème large et orné, les cheveux en mèches ondulées et rayonnantes ; derrière, un poisson. Grènetis.

℞. ΜΑΛ· (Μαλλωτῶν). Déméter debout à droite, les cheveux dans une sphendoné et ayant des boucles d'oreilles ; elle est vêtue du double chiton flottant ; de la main droite elle tient une torche allumée et de la main gauche baissée un bouquet d'épis la tête en bas ; dans le champ à gauche, un grain d'orge.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 7** ; — autres ex., 10 gr. 59 (*L*) ; 10 gr. 61 ; 10 gr. 60 (*B*) [1].

M. Imhoof-Blumer a démontré que le nom de la divinité barbue, au droit de ce statère, est Cronos dont le culte était très répandu en Cilicie. Une petite *litra* d'argent de la ville de Himère, en Sicile, a pour type la même tête accompagnée de son nom, **ΚΡΟΝΟΣ** [2].

1409. — Tête voilée de Déméter à droite, avec stéphané, boucles d'oreilles et collier.

℞. Déméter drapée comme ci-dessus, debout à gauche, tenant de la main gauche une torche allumée et de la droite un bouquet d'épis, la tête en bas.

Æ 8 ; hémi-obole pers., 0 gr. 46 (*L*) **Pl. CXXXVIII, fig. 8** [3].

Le culte de Déméter et de Triptolème était très répandu en Cilicie à cause de la fertilité de cette contrée en céréales. Cette fertilité, indiquée par le grain d'orge sur les monnaies, a son reflet dans les types ciliciens jusque sous l'empire romain [4].

Groupe E. — *Milieu du* IVe *siècle*
(de 350 à 333 av. J.-C.).

1410. — Athéna assise à gauche, coiffée du casque athénien, s'appuyant de

1. Hill, *Cilicia*, p. 99, n° 20 et pl. XVII, 2 ; *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 333 et pl. XIII, 13 ; t. XIV, p. 13 et pl. I, 6 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 468 et pl. XVIII, 6.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 469 ; cf. Roscher, *Lexicon der Mythologie*, t. II, p. 1553 et 1572.

3. Hill, *Cilicia*, p. 99, n° 22 et pl. XVII, 3.

4. Hill, *Cilicia*, Introd., p. XCVII. Comparez la tête de Déméter de nos monnaies avec la figure de la même déesse sur les monuments relatifs au culte des divinités d'Eleusis : A. von Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. XIV, p. 13 ; J. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. IV, 1901, pl. III-K ; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, p. 141.

la main droite sur sa lance et accoudée du bras gauche sur son bouclier posé à terre; derrière elle, le tronc de l'olivier avec deux branches. Grènetis.

℞. ΜΑΛ. Aphrodite et Hermès debout; la déesse, tournée à gauche, a les cheveux en chignon; elle est vêtue d'un chiton talaire et d'un péplos enroulé autour des jambes; du bras gauche elle s'accoude sur un cippe et elle pose la main droite sur les épaules d'Hermès debout de face, devant elle; celui-ci est nu tête et il a pour vêtement une chlamyde agrafée sur ses épaules et enroulée autour du bras; de la droite baissée il tient le caducée.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 9**; — autres ex., 10 gr. 62 (*Luynes*); 10 gr. 34 (*L*) [1].

1411. — Même type d'Athéna assise, à gauche.

℞. ΜΑΛ. Niké agenouillée à gauche, sur une base, enveloppée d'un péplos et achevant de graver avec un stylet, le mot ΝΙΚΗ.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 13 (*L*) **Pl. CXXXVIII, fig. 10** [2].

Ce type de revers est pareil sur un statère d'argent sur lequel Niké agenouillée écrit le mot ΗΡΑΚΛΕΙΑ [3].

1412. — ΜΑ[Λ]. Tête laurée et barbue d'Héraclès, à droite. Grènetis.

℞. Héraclès nu et imberbe, agenouillé à gauche et étouffant dans ses bras le lion de Némée; à ses pieds, sa massue. Grènetis.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 27 (*Luynes*) **Pl. CXXXVIII, fig. 11** [4].



N° 1413.

1413. — ΜΑ. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

1. Hill, *Cilicia*, p. 100, n° 26 et pl. XVII, 7; Imhoof-Blumer, *Annuaire de la soc. franç. de numism.*, 1883, p. 111, n° 44. Le même type d'Athéna assise se retrouve à Tarse: voyez ci dessus, n°s 1374 et 1375. Quant au groupe d'Aphrodite et Hermès on peut en rapprocher la restitution proposée par F. Ravaisson pour la Vénus de Milo. *Revue archéol.*, 1890, II, pl. XV.

2. Hill, *Cilicia*, p. 100, n° 27 et pl. XVII, 8.

3. Héraclée de Lucanie (?), plutôt que Héraclée de Bithynie, comme on l'a dit. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 471; voyez aussi un statère de Cyzique, dans Greenwell, *Electrum coinage of Cyzicus*, pl. III, 1 et ci-après, pl. CLXXIV, fig. 39.

4. Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 1883, p. 111, n° 45. Voyez le même type d'Héraclès étouffant le lion à Tarse, ci-dessus, n° 1378.

℞. Zeus assis à droite, le torse nu, tenant de la gauche des épis et une grappe de raisin, appuyant la droite sur son sceptre incliné contre son épaule.

AR 10; obole pers., 0 gr. 80 (*B*) [1].

1414. — Tête jeune (Triptolème?) à droite, les cheveux courts et épais.

℞. ΜΑΛ. Tête de Gorgone de face, les cheveux hérissés.

Æ 12; 1 gr. 18 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 12** [2].

1415. — ΓΥ. Tête jeune (Triptolème?) à dr., ceinte d'une couronne d'épis.

℞. ΜΑΛ. Tête de Gorgone de face, les cheveux hérissés.

Æ 12 (*Weber*) [3].

Par les descriptions qui précèdent on constate que le nom de Mallos était originairement *Marlos*, d'où la confusion numismatique avec Marion [4], et les orthographes : מרלו, ΜΑΡ, ΜΑΡΛ, ΜΑΛΡ, ΜΑΡΛΟ, ΜΑΡΛΟΤΑΝ; puis, viennent les formes adoucies ΜΑΛ, ΜΑΛΛΩΤΗΣ, ΜΑΛΛΩΤΩΝ, ΜΑΛΛΟΣ [5].

§ V. — Soli.

Soli de Cilicie (Σόλοι, ethnique Σολεύς et Σόλιος), qu'il faut se garder de confondre, en numismatique, avec Solous (Σολοῦς et Σολόεις) de Sicile, et surtout avec Soli (Σόλοι) de Chypre, fut originairement une colonie d'Achéens et de Rhodiens de Lindos [6]. Ses ruines se voient à peu près à égale distance de l'embouchure du Cydnos et du Lamos, à proximité de la moderne Mersina. On ne sait presque rien de son histoire [7] avant le passage d'Alexandre, époque où ses habitants payaient au roi de Perse un tribut de 200 talents [8]. Les rois de Cilicie et les satrapes perses firent de Soli un de leurs ateliers militaires. Nous avons donné les raisons qui font considérer comme monnaies satrapales la belle série de pièces, au type de l'archer perse, qui portent le nom de Soli (ci-dessus, nos 532 à 562 et pl. CVI, fig. 11 à 27) [9]. Ont été ensuite décrites des pièces avec effigie satrapale, peut-être de Tiribaze, à la légende ΣΟΛΙΚΟΝ et ΣΟ-

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 471, n° 10 et pl. XVIII, 10.
2. Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 1883, p. 111, n° 46.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 471, n° 11 et pl. XVIII, 11.
4. Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*, p. 49-58 (1861); Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 359.
5. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 101; E. Babelon, *Invent. Waddington*, n° 4362.
6. Strabon, XIV, 5, 8; Pompon. Mela, I, 13; Tite-Live, XXXVII, 56; cf. Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikia*, p. 42 et s.; Hill, *Brit. Mus. Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXI.
7. Xénophon, *Anab.*, I, 2, 24.
8. Arrien, *Anab.*, II, 5, 5; Q. Curce, III, 17.
9. Voyez ci-dessus, p. 365 et suiv.

ΛΕΩΝ (nos 563 à 566 et pl. CVII, fig. 1 à 4); les monnaies qui portent, avec ΣΟ, le nom araméen de ce satrape (no 581 et pl. CVII, fig. 19); celles de Mazaios (no 716); enfin, celles qu'on peut attribuer à Arsamès avec l'initiale de Soli (nos 725 et suiv.).

Les pièces qui suivent et qui sont à types purement urbains, s'échelonnent dans tout le cours du IVe siècle. Leur type de la tête d'Athéna, déesse dont le nom même paraît sur le no 1430, est sans doute inspiré de la tradition qui prétendait que la ville de Soli était d'origine athénienne et avait été fondée par Solon, lorsqu'il vint en Chypre [1].

Athéna est mentionnée dans une inscription de Soli [2]; elle devait être honorée d'un culte particulier dans cette ville, peut-être avec Dionysos auquel se rapporte la grappe de raisin du revers.

Groupe A. — *De 400 à 350 environ.*

1416. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien orné d'un griffon; elle a un collier et ses cheveux sont dénoués sur le cou. Grènetis.

℞. Grappe de raisin avec une feuille et une vrille, placée en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

Æ 21; stat. persique, 9 gr. 42 (*L*) **Pl. CXXXVIII, fig. 13** [3].

1417. — Même droit. ℞. ΣΟ. Même type.

Æ 21; stat. pers., 9 gr. 87 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 14.**

1418. — Variété, avec ΣΟΛΙΟ.

Æ 22; stat. pers., 9 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 15**; — 9 gr. 68 (*L*) [4].

1419. — Même tête casquée d'Athéna à droite.

℞. ΣΟΛΙΚΟΝ. Grappe de raisin avec une vrille; carré creux.

Æ 21; stat. pers., 10 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CXXXVIII, fig. 16.**

1420. — Même droit.

℞. ΣΟΛΕ. Carré creux dans lequel est une grappe de raisin.

Æ 20; stat. pers., 10 gr. 57 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 17.**

1421. — Même tête d'Athéna.

1. Diog. Laert., I, 2, 51; Et. de Byzance, s. v°; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. LXXI.
2. Hill, *op. cit.*, p. LXXII.
3. Hill, *Cilicia*, p. 146, no 14 et pl. XXV, 12.
4. Hill, *Cilicia*, p. 146, no 15 et pl. XXV, 13.

℞. ΣΟΛΕΩΝ ΤΙ. Carré creux dans lequel est une grappe de raisin sur sa tige, accostée des lettres Τ — Ι.
Æ 24; stat. pers., 10 gr. 28 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 18.**

1422. — Variété, avec ΤΙ dans le champ (mais sans ΤΙ à la fin de la légende) 9 gr. 62 (*L*); 10 gr. 15 [1].

1423. — Variété : deux contremarques au revers; dans l'une, un zébu et 𐤏𐤉 (יו = *Issos*); dans l'autre, un lion et ישו (ישו, *Isou*, Issos?).
Æ 24; stat. pers., 10 gr. 91 (*Hunter*) [2].

1424. — Même tête d'Athéna; derrière le griffon du casque, la lettre ϟ.
℞. ΣΟΛΕΩΝ. Carré creux dans lequel est une grappe de raisin sur sa tige accostée des lettres Σ — Α.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 40 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 19**; — 10 gr. 18 [3].

1425. — Même tête d'Athéna (sans lettre sur le casque).
℞. Même lég. et type; dans le carré creux, à gauche de la grappe, la lettre ᒣ.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 42 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 20.**

1426. — Même droit. ℞. ΣΟΛΕ. Carré creux dans lequel est une grappe de raisin accostée des lettres Α — Β.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 52 (*P*) **Pl. CXXXVIII, fig. 21.**

1427. — Même droit. ℞. ΣΟΛΙ. Grappe de raisin sur son cep, une feuille à gauche, une vrille à droite. Champ concave.
Æ 23; stat. pers., 9 gr. 67 (*L*); — autre ex., 9 gr. 72 (*H*) [4].

1428. — Variété, avec ΣΟΛΙΟ. 10 gr. 12 (*L*) [5].

1429. — Même droit.
℞. ΣΟΛΙΟΝ. Grappe de raisin sur son cep; de chaque côté, une vrille et une feuille; dans le champ à droite, un croissant. Grènetis.

1. Hill, *Cilicia*, p. 147, nº 16; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 488, nº 6.
2. Macdonald, *Hunt. collection*, t. II, p. 543, nº 6 et pl. LX, 1; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 488, nº 7.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 488. nº 5.
4. Hill, *Cilicia*, p. 147, nº 17 et pl. XXV, 14; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 543, nº 8 et pl. LX, 2.
5. Hill, *Cilicia*, p. 147, nº 18 et pl. XXV, 15.

Æ 22 ; stat. pers., 9 gr. 93 (*L*) [1].

1430. — ΑΘΑ (Ἀθανά). Tête casquée d'Athéna à droite, le casque orné du griffon, comme ci-dessus. Grènetis.

℞. ΣΟΛΕ[ΩΝ]. Grappe de raisin sur son cep, avec une feuille à gauche; dans le champ, à droite, un lion assis à droite.

Æ 22 ; stat. pers., 9 gr. 77 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 1.**

1431. — Sans lég. Même tête d'Athéna.

℞. ΣΟΛΕΩ[Ν]. Grappe de raisin sur son cep, avec feuille à droite ; dans le champ, à dr., ΑΙ ; à g., ΡΕ. En contremarque, lionne et croissant.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 67 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 2.**

1432. Tête d'Athéna, à droite, avec le casque athénien (sans le griffon).

℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin, avec une vrille.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 59 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 3** ; — 0 gr. 77 (*L*) [2].

1433. — Même tête d'Athéna.

℞. ΣΟΛΙΚΟΝ. Grappe de raisin sur un cep, avec une feuille à droite.

Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 4;** — 0 gr. 62 (*L*) [3].

1434. — Même tête d'Athéna. ℞. ΣΟΛΕΩΝ. Grappe de raisin entre deux vrilles ; dans le champ, à gauche, Θ ; à droite, Δ (?).

Æ 13 ; 1 gr. 78 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 5** ; — autre ex. (*L*) [4].

1435. — Variété ; dans le champ du revers, Δ — Α.

Æ 13 ; 1 gr. 80 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 6.**

1436. — Variété ; dans le champ du revers, [Κ]ΤΗ, à gauche ; ΣΙ, à droite.

Æ 12 ; 1 gr. 90 [5].

Groupe B. – *De 350 à 300 avant J.-C.*

Tandis que les pièces qui précèdent et dont la frappe doit s'arrêter vers 350 ou un peu plus tard, donnent à Athéna le casque athénien orné d'un griffon, sur la série qui va suivre (nos 1437 et suiv.) la déesse a, au contraire, le casque corinthien des statères

1. Hill, *Cilicia*, p. 147, nº 19 et pl. XXV, 16.
2. Hill, p. 147, nos 21 et 22, et pl. XXV, 17.
3. Hill, p. 147, nº 23, et pl. XXV, 18.
4. Hill, *Cilicia*, p. 150, nº 34 et pl. XXVI, 9.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 488, nº 8.

alexandrins. Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce changement, de croire qu'il est dû au passage d'Alexandre qui occupa Soli en 333 [1].

1437. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.
℞. ΣΟΛΕΩΝ ΑΠΟΛΛΩΝΙ... Grappe de raisin sur un cep, avec une feuille à gauche ; dans le champ, à gauche, une étoile ; à droite, une chouette.
Æ 23 ; stat. pers., 9 gr. 85 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 7** ; — autre, 9 gr. 87 (*L*) [2].

1438. — Même tête d'Athéna (casque corinthien).
℞. ΣΟΛΕΩΝ ΑΓΟ. Grappe de raisin sur un cep, avec une feuille à gauche ; dans le champ, à droite, une chouette.
Æ 23 ; stat. pers., 9 gr. 58 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 8.**

1439. — Variété, avec ΑΠ (*Milan*) ; — avec ΑΓΟΛ (*L*) [3].

1440. — Variété, avec ΣΟΛΕΩΝ ΔΑ. (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 9.**

1441. — Variété, avec ΑΡΤ. 9 gr. 76 (*H*) [4].

1442. — Variétés, avec ΘΕΟΓ, ΜΟΣ, ΔΑΜ, ΚΟ.

1443. — Variété, avec ΣΟΛΕΩΝ ΙΗ, 9 gr. 97 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 10** ; — variété, avec ΙΗΝΟΣ [5].

1444. — Variété, avec ΣΟΛΕΩΝ ΝΙ et une étoile.
Æ 24 ; stat. pers., 8 gr. 41 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 11.**

1445. — Même droit. ℞. ΣΟΛΕΩΝ, en haut ; ΗΡΩΙ, à gauche. Grappe de raisin sur un cep, avec une feuille à gauche ; au bas, à gauche, la rose de Rhodes (*balaustion*), et à droite, la chouette. Grènetis.
Æ 24 ; stat. pers., 9 gr. 72 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 12.**

1446. — Variété, avec la rose et ΦΙΛ. 8 gr. 40 [6].

1447. — Même droit. ℞. ΣΟΛ. Grappe de raisin avec une feuille, à gauche ; dans le champ. Α — Ρ.
Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 67 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 13.**

1. Arrien, *Anab.*, II, 5.
2. Hill, *Cilicia*, p. 149, n° 30 et pl. XXVI, 5.
3. Hill, *Cilicia*, p. 149, n°s 28 et 29 et pl. XXVI, 4.
4. Macdonald, *Hunt. Collection*, t. II, p. 544, n° 11 et pl. LX, 4.
5. Hill, *Cilicia*, p. 150, n° 31 et pl. XXVI, 6.
6. Hill, *Cilicia*, p. 150, n° 32 et pl. XXVI, 7.

1448. — Variétés : avec ΑΓ, 0 gr. 58 (*L*) [1] ; — avec ΔΑ, 0 gr. 55 [2].

Le monnayage autonome de Soli, avec la légende ΣΟΛΕΩΝ et des monogrammes de magistrats, se prolonge sous la domination des rois de Syrie, mais seulement en bronze, et la grappe de raisin disparaît du revers [3]. Détruite par Tigrane et restaurée par Pompée, Soli prit, sous la domination romaine, le nom de Pompéiopolis.

§ 6. — Holmi. VI

L'emplacement d'Holmi ou Holmoi (Ὅλμοι ; ethnique Ὁλμεύς et Ὁλμίτης), n'est pas encore déterminé avec précision ; mais on doit le chercher sur la côte de Cilicie, non loin de Séleucie, à l'embouchure du Calycadnos. En effet, nous savons que Séleucus Nicator, lorsqu'il fonda cette dernière ville, y transporta les habitants d'Holmi qui disparut à cette occasion [4].

Les monnaies d'Holmi sont, comme M. Imhoof-Blümer l'a remarqué, pareilles à celles de Sidé de Pamphylie, si bien qu'on les a souvent confondues, quand la légende est fruste ou peu visible [5]. Tout porte à croire que les deux villes se sont associées pour monnayer en commun. Le symbole national de Sidé était la grenade et Holmi paraît avoir choisi pour emblème le dauphin. D'où il suit qu'on a cru pouvoir considérer comme des monnaies d'alliance entre Sidé et Holmi, les statères, d'étalon persique, dont la frappe remonte jusqu'au début du ve siècle, et qui associent dans leurs types le dauphin et la grenade [6]. Tout en considérant cette hypothèse de M. Imhoof-Blumer comme très plausible, nous avons néanmoins classé ce groupe de pièces à Sidé où nous en reparlerons.

Plus tard, au début du IVe siècle, le monnayage des deux villes cesse d'être combiné, mais les types monétaires de Sidé et d'Holmi demeurent les mêmes, comme dans la période précédente ; les pièces ne diffèrent que par la légende et par les symboles adjoints : légende pamphylienne et *grenade* à Sidé ; ΟΛΜΙΤΙΚΟΝ et *dauphin* à Holmi. Sur les monnaies que nous allons décrire, le type d'Athéna Parthénos est emprunté à Sidé ; celui d'Apollon est un type analogue à l'Apollon Sidétain, mais à Holmi ce dieu prenait le surnom de Sarpedonios.

Au temps des rois de Syrie, il y avait encore un temple et un oracle d'Apollon Sarpedonios au promontoire que dominait Séleucie, l'ancienne Holmi ; il fut consulté par Alexandre Bala [7] ; Strabon parle même d'une Artémis cilicienne à laquelle il donne

1. Hill, *Cilicia*, p. 150, n° 33 et pl. XXVI, 8.
2. Imhoof-Blümer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 489, n° 9 et pl. XVIII, 27.
3. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 150, n°s 35 et suiv.
4. Strabon, XIV, 5, 4 ; cf. Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 100 ; G. Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. L ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 709 ; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 448.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 334, n° 62 et pl. F. 17 (monnaie d'Holmi attribuée à tort à Sidé) ; cf. *Griech. Münzen*, p. 690 (rectification).
6. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 540.
7. Diod. Sic., XXXIII, 10, 2 ; Zozime, I, 57 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 711.

le surnom de Sarpédonienne et qui, si ce témoignage est digne de foi, devait être la parèdre d'Apollon Sarpedonios [1].

1449. — Athéna Parthénos debout à gauche, coiffée d'un casque à aigrette, l'égide sur la poitrine, portant sur sa main droite étendue une petite Niké tournée vers elle et qui lui tend un rameau ; sa main gauche est appuyée sur un bouclier rond posé à terre et orné du gorgonion ; derrière la déesse sa lance est piquée en terre, la pointe en bas ; devant, un dauphin. Grènetis.

℞. ΟΛΜΙ ΤΙΚΟΝ. Apollon Sarpedonios à demi-nu, debout à gauche, la tête laurée, tenant une patère de la main droite, la gauche appuyée sur une longue branche de laurier.

Æ 23 ; stat. persique (*B*) **CXXXIX, fig. 14** [2].

1450. — Variété ; dans le champ du revers, la lettre Α. En contremarque, un zébu surmonté d'une massue.

Æ 24 ; stat. pers., 9 gr. 65 (*B*) **Pl. CXXXIX, fig. 15** [3].

1451. — Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis.

℞. ΟΛΜΙΤΙ. Tête d'Apollon Sarpedonios, les cheveux longs, et ceinte du diadème, à droite. Grènetis.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 74 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 16** ; — 0 gr. 62 (*L*) [4].

1452. — Même tête d'Athéna. ℞. ΟΛΜΙΤΟΝ. Même tête d'Apollon.

Æ 11 ; obole, 0 gr. 60 (*V*) [5] ; — avec [ΟΛ]ΜΙΤΙΚΟΝ, 0 gr. 68 (*Imhoof*) [6].

1453. — Tête casquée d'Athéna, à dr. ℞. Tête d'Apollon Sarpedonios, à dr.

Æ 8 ; hémi-obole pers., 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 17** [7].

1454. — Même droit. ℞. ΟΛΜ. Tête d'Apollon Sarpedonios à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux noués sur la nuque et retombant sur le cou.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 58 (*Cambridge*) [8].

1454 *bis*. — Même description. Æ 12 [9].

1. Strabon, XIV, 5, 19. Peut-être Strabon a-t-il confondu, ici, Apollon avec Artémis.
2. Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. XVII, p. 237 et pl. IV, 2 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 710, n° 562 ; sur le dauphin qui est aux pieds d'Athéna, voir : Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 448.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münz.*, n° 563.
4. Hill, *Cilicia*, p. 85, n° 1, et pl. XIV, 7 (on lit seulement ΟΛΜ...) ; Dieudonné, *Rev. num.*, 1903, p. 328.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 448, n° 1 et pl. XVII, 10.
6. *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 97, et pl. VII, 26.
7. *Catal. Walcher de Moltheim* (1895), n° 2604.
8. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 710, n° 564 et pl. XI, 14.
9. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 97, n° 4.

§ VII. — Célendéris.

Pour les séries primitives de Célendéris, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 550 à 552 et pl. XXV, fig. 1, 2 et 2.

Après avoir eu pour type de ses monnaies, durant la période archaïque, la chèvre ou le bouquetin, emblème des troupeaux de κελάδες qui abondaient dans ses parages, Célendéris adopta, vers 465, un type nouveau et en même temps, elle substitua l'étalon persique à l'étalon éginétique dans la taille de ses espèces. Le rôle historique et commercial, très important, que Célendéris fut appelée à jouer, dans la région qui était le centre principal de concentration des armées perses, aux ve et ive siècles, explique ce changement d'étalon, puisque toutes les villes voisines avaient le système persique. Il importait, en même temps, de modifier au moins l'un des types, pour qu'on ne fut pas exposé, dans le mouvement commercial, à confondre les espèces des deux étalons. Ce fut alors qu'on eut l'idée de créer un type qui fut aussi un emblème parlant, grâce à un jeu de mots analogue à celui qui avait inspiré le symbole du bouquetin. De là, le κέλης ἵππος, *cheval de course*, qui rappelle le nom de la ville, Κελενδερίς, allusion manifeste, qu'on paraît même avoir voulu souligner par l'abréviation **ΚΕΛΕΝ** (pour Κελενδερίτων) [1].

Si les chèvres (κελάδες) abondaient dans les montagnes de la Cétide, nous devons rappeler que les plaines bien arrosées de la Cilicie étaient aussi un pays d'élevage, d'où le roi de Perse tirait une partie de sa cavalerie [2]. Ainsi, nous verrons désormais, outre le bouquetin, figurer sur les monnaies de Célendéris, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, un cheval de course monté par un dresseur dont la pose remet en mémoire les représentations si nombreuses du *desultor* thessalien ou romain, au moment où, la course achevée, il s'apprête à sauter à terre. Ce dresseur nu, comme un héros, pourrait être Sandacos, fondateur mythique de Célendéris [3].

Groupe A. — *De 465 à 400 environ.*

1455. — Ephèbe nu, imberbe, assis de face, les jambes pendantes, sur un cheval qui l'emporte au galop à gauche ; de la main droite, il tient la bride du cheval et de la gauche ramenée en arrière, une baguette. Grènetis.

1. Cavedoni, *Spicil. numism.*, p. 205 ; cf. notre *Descript. hist.*, t. I, p. 554 ; Hill, *Catal. Cilicia*, Introduction, p. XLVII.
2. Hérodote, III, 90 ; cf. *Descr. hist.*, t. I. p. 545.
3. Apollodore, III, 14, 3. Nous avons décrit plus haut, sous les n°s 1029 à 1032, parmi les incertaines de la région palestinienne, des pièces à légendes araméennes, aux types du bouquetin et de la chouette, que divers auteurs ont classées, les uns à Célendéris, les autres à Ægae de Cilicie.

℞. Bouquetin agenouillé, à gauche, sur une base et détournant la tête ; en haut, dans le champ, un osselet. Champ concave.
Æ 22 ; stat. persique, 10 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CXXXIX, fig. 18.**

1456. — Variété, sans l'osselet au revers, 10 gr. 75 (*L*) [1].

1457. — Même type de l'éphèbe à cheval ; devant, la lettre A.
℞. pareil aux précédents, mais avec l'osselet.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 69 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 19** ; — 10 gr. 75 (*L*) ; 10 gr. 79 (*H*) [2].

1458. — Même type de l'éphèbe à cheval ; à l'exergue, KEΛ.
℞. pareil au précédent (du même coin).
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 75 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 20** ; — 10 gr. 64 (*L*) [3].

1459. — Même type de l'éphèbe à cheval galopant (sans légende).
℞. Bouquetin agenouillé à g. et détournant la tête ; au-dessus, un osselet.
Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CXXXIX, fig. 21** ; — 3 gr. 51 (*B*) [4].

1460. — Tête de cheval bridé, à droite ; devant, un osselet.
℞. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête. Carré creux.
Æ 10 ; obole égin., 1 gr. 04 (*Luynes*) **Pl. CXXXIX, fig. 22** [5].

1461. — Tête d'Athéna à g., avec casque athénien orné de feuilles d'olivier.
℞. Protomé de Pégase bondissant à gauche. Carré creux.
Æ 9 ; obole pers., 0 gr. 97 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 23** ; — 0 gr. 65 (*L*) [6].

1462. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.
℞. Protomé de Pégase bondissant à gauche. Carré creux et grènetis.
Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 24.**

1463. — Variété, la protomé de Pégase bondissant à droite.
Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 74 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 25** ; — 0 gr. 80 (*L*) [7].

1. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 52, nº 5 et pl. IX, 1.
2. Hill, *Cilicia*, p. 52, nº 6 et pl. IX, 2 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, p. 531, nº 2.
3. Hill, *Cilicia*, p. 52, nº 7 et pl. IX, 3.
4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 706, nº 552.
5. Le poids éginétique de cette obole paraît la rattacher à la période antérieure à 479.
6. Hill, *Cilicia*, p. 53, nº 15 et pl. IX, fig. 9.
7. Hill, *Cilicia*, p. 53, nº 13 et pl. IX, fig. 8.

1464. — Même tête de Gorgone de face.
℞. Protomé de Pégase bondissant à gauche.
Æ 7 ; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 26.**

1464 *bis*. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.
℞. ΚΕΛ. Deux cnémides ; champ concave.
Æ 8 ; obole pers., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 14** ; — 0 gr. 62 (*L*) [1].

Groupe B. — *De 400 à 350 environ.*

1465. — Même type de l'éphèbe assis sur son cheval galopant à gauche ; à l'exergue, ΚΕΛΕΝ.
℞. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête ; au-dessus, une branche de lierre. Champ concave.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 68 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 27** ; — 10 gr. 58 (*L*) [2].

1466. — Sans lég. Même type ; sous le cheval, la lettre ꓶ (ou ꓶ — Α).
℞. ΚΕΛ. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête ; au-dessus, une branche de lierre ; à l'exergue, Α.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 51 (*P*) **Pl. CXXXIX, fig. 28** ; — autre ex. (mieux conservé) avec ꓶ—Α, 10 gr. 66 (*L*) ; 10 gr. 61 (*B*) [3].

1467. — Même type de l'éphèbe sur son cheval galopant à droite.
℞. ΚΕ. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête ; devant lui, Γ.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 55 (*B*) [4].

1468. — Même type de l'éphèbe assis de face sur son cheval galopant à gauche ; dessous, Α. Grènetis.
℞. ΚΕΛΕΝ. Même bouquetin ; au-dessus, un rameau de lierre.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 58 (*P*) **Pl. CXL, fig. 1** ; — 10 gr. 58 (*L*) [5].

1469. — Même type (sans lettre).
℞. Sans lég. Même bouquetin ; au-dessus, une branche de lierre.
Æ 14 ; tétrobole persique, 3 gr. 50 (*P*) **Pl. CXL, fig. 2.**

1. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 53, n° 16 et pl. IX, 10 ; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 98.
2. Hill, *Cilicia*, p. 52, n° 10 et pl. IX, 5.
3. Hill, *Cilicia*, p. 53, n° 11 et pl. IX, 6.
4. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 331.
5. Hill, *Cilicia*, p. 52, n° 10 et pl. IX, 5.

1470. — Variété; au droit, sous le cavalier, un dauphin.
Æ 14 ; tétrob. pers., 3 gr. 56 (*L*)[1].

1471. — Même type (sans lettre).
℞. ΚΕΛΕ. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête.
Æ 19 ; stat. pers., 10 gr. 48 (*P*) **Pl. CXL, fig. 3.**

1472. — Même droit (type à gauche).
℞. ΚΕΛΕΝ. Bouquetin agenouillé à gauche et détournant la tête ; au-dessus, une feuille de lierre. Champ concave.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*P*) **Pl. CXL, fig. 4.**

1473. — Même type de l'éphèbe nu, assis de face sur son cheval galopant à droite ; de la main gauche il tient la bride et de la main droite ramenée en arrière, une baguette. Grènetis.
℞. ΚΕΛΕΝ. Bouquetin agenouillé à droite et détournant la tête.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CXL, fig. 5** ; — 10 gr. 52 (*L*)[2].

1474. — Même droit; l'éphèbe tient de la main droite un fouet à mèche.
℞. Même lég. et type ; à l'exergue, ΤΛ.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 20 (*P*) **Pl. CXL, fig. 6** ; — autre ex., 10 gr. 71, en contremarque, un zébu accompagné des lettres Ι>ν (יז, *Issos*) (*L*)[3].

1475. — Variété; au droit, Τ; au revers, ◉; 10 gr. 06 (*L*)[4].

1476. — Même droit. ℞. ΚΕ-ΛΕ-Ν. Bouquetin agenouillé à g. et détournant la tête; au-dessus, le monogr. ◉. En contremarque, aigle et trident.
Æ 23; stat. pers., 10 gr. 40[5].

1477. — Même droit; le fouet que tient le cavalier a plusieurs mèches.
℞. ΚΕΛΕΝ. Bouquetin agenouillé, à gauche.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 79 (*P*) **Pl. CXL, fig. 7.**

1478. — Variété; au revers, dans le champ, Γ; 10 gr. 34 (*L*)[6].

1. Hill, *Cilicia*, p. 53, nº 12 et pl. IX, 7.
2. Autres ex. à Londres. Hill, p. 54, nºs 19 et suiv.
3. Hill, *Cilicia*, p. 55, nº 21, et pl. IX, 15.
4. Hill, *Cilicia*, p. 55, nº 22 et pl. IX, 16.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 453, nº 1 et pl. XVII, 16. La contremarque de l'aigle avec le trident se rencontre aussi sur des monnaies de Mallos et de Nagidos.
6. Hill, p. 55, nº 26 et pl. X, 4. Sur les pièces qui précèdent, la légende complète est ΚΕΛΕΝ, mais les exemplaires ne portent souvent que ΚΕΛΕ ou même ΚΕΛ, lorsque le coin a porté hors du flan.

1479. — Même éphèbe assis de face, sur son cheval au galop à droite.

℞. ΚΕΛΕΝ ΝΟΚΙΤΙΡΕΔ (Κελενδεριτικόν). Bouquetin à demi agenouillé à droite et détournant la tête. Carré creux.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 40 (*Jameson*) **Pl. CXL, fig. 8**; — autres ex., 10 gr. 50 (*P*); 10 gr. 46 (*Weber*) [1].

1480. — Protomé de Pégase bondissant à droite.
℞. ΚΕΛ. Bouquetin agenouillé à droite, détournant la tête.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 79 (*P*) **Pl. CXL, fig. 9**; — autre ex., 0 gr. 81 (*L*) [2].

1481. — Variété, 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CXL, fig. 10.**

1482. — Variété, avec ƎK au revers, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXL, fig. 11.**

1483. — Variété, avec ΚΕ, 0 gr. 66 (*P*); 0 gr. 58 (*B*) [3].

1484. — Protomé de Pégase bondissant à droite. Grènetis.
℞. ΚΕΛ. Bouquetin agenouillé à droite et détournant la tête.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*P*) **Pl. CXL, fig. 12**; — 0 gr. 43 (*L*) [4].

1485. — Protomé de Pégase bondissant à gauche. Grènetis.
℞. ΚΕΛ. Bouquetin à demi agenouillé à droite et détournant la tête.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 76 (*P*). **Pl. CXL, fig. 13**; — autre ex., 0 gr. 75 (*L*) [5].

1486. — Variété; dans le champ du revers, une feuille de lierre, 0 gr. 92 (*B*) [6].

1487. — Même droit.
℞. ƎK. Bouquetin à demi-agenouillé à droite et détournant la tête.
Æ 7; hémi-obole pers., 0 gr. 39 (*P*) **Pl. CXL, fig. 14.**

1488. — Même droit. ℞. ΚΕΛ. Protomé de bouquetin à demi agenouillé à droite et détournant la tête.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CXL, fig. 15** [7].

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 453, nº 2; Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. IX, 1906, pl. XIV. 1.
2. Hill, *Cilicia*, p. 56, nºs 28 et 30 et pl. X, 7.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Munzen*, p. 706, nº 555.
4. Hill, *Cilicia*, p. 56, nº 33 et pl. X, 8.
5. Hill, *Cilicia*, p. 56, nº 29 et pl. X, 6.
6. Imhoof-Blumer, *Griech. Munzen*, p. 706, nº 554 et pl. XI, 10; autres variétés, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 454.
7. Les petites pièces qui précèdent ne doivent pas être confondues avec celles d'Halicarnasse qui ont, au droit, la protomé de Pégase et au revers, la protomé de bouquetin (voyez ci-après, pl. CXLVI, 17).

Groupe C. — *De 350 à 333 environ.*

1489. — Éphèbe nu, imberbe, assis de face, les jambes pendantes, sur un cheval qui l'emporte au galop à droite; de la main gauche il tient les rênes et de la droite ramenée en arrière, un fouet; dessous, le monogr. ⲘⲎ. Grènetis.

℞. ΚΕΛΕΝ. Bouquetin à demi agenouillé à droite et détournant la tête; dessous, le monogr. ⱭΛ.

Æ 24; stat. pers., 9 gr. 73 (*P*) **Pl. CXL, fig. 16.**

1490. — Variété, sans monogr. au droit; à l'exergue du revers, Ⓐ.

Æ 24; stat. pers., 9 gr. 86 et 9 gr. 99 (*L*) [1].

1491. — Même type (sans monogr.); derrière le cavalier, astre rayonnant.

℞. ΚΕΛΕΝ. Bouquetin à demi agenouillé à gauche et détournant la tête; dans le champ à gauche, Μ; à l'exergue, Α. Grènetis.

Æ 23; stat. pers., 9 gr. 99 (*P*) **Pl. CXL, fig. 17.**

1492. — Cheval en liberté, galopant à droite. Grènetis.

℞. ΚΕ. Bouquetin à demi agenouillé à gauche et détournant la tête.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 69 (*P*) **Pl. CXL, fig. 18.**

1493. — Variétés : 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CXL, fig. 19**; — 0 gr. 72; 0 gr. 69 (*L*, *B*) [2].

1494. — Tête de Gorgone de face, les cheveux hérissés. Grènetis.

℞. ΚΕ. Bouquetin à demi agenouillé à droite et détournant la tête; dans le champ, à droite, une étoile.

Æ 12; 1 gr. 52 (*P*) **Pl. CXL, fig. 20**; — autres ex. (*L*); 2 gr. 57 (*B*) [3].

L'atelier de Célendéris fut fermé par l'invasion d'Alexandre en 333; il ne devait se rouvrir que tardivement, dans le cours du IIe siècle avant notre ère.

1. Hill, *Catal. Cilicia*, p. 56, nos 34 et 35 et pl. X, 9.

2. Hill, *Cilicia*, p. 57, nos 36 à 38 et pl. X, 10 et 11; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 706, no 556, et pl. XI, 11; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 454.

3. Hill, p. 57, no 39 et pl. X, 12; Imhoof-Blumer, *Klein. Münzen*, t. II, p. 454, nos 6 et 7, pl. XVII, 17.

§ VIII. — **Nagidos.**

Nagidos (Νάγιδος, ethnique Ναγιδεύς), sur la côte de Cilicie, à l'ouest de Célendéris et dominée, comme cette dernière, par les montagnes de la Cétide, a été identifiée naguère avec les restes d'une acropole qu'on voit à Boz Iazi [1]. Nagidos fut, à l'origine, disent les géographes, une colonie de Samiens [2]. En se fondant sur cette tradition on a voulu attribuer à Nagidos un statère anépigraphe qui a pour types, au droit, une forteresse, et au revers, la protomé de taureau des monnaies de Samos [3]. Cette attribution n'étant guère probable, nous avons reporté cette pièce incertaine à Samos.

Les rois de Cilicie n'ont pas ouvert d'atelier monétaire à Nagidos. Quant aux satrapes, chefs d'armées, le seul qui ait battu monnaie, à son nom, à Nagidos, est Pharnabaze (ci-dessus, nos 599 à 601 et pl. CVIII, fig. 15, 16, 17) : c'était vers 378. Mais Nagidos a des monnaies autonomes qui sont très antérieures à cette date. Les premières, d'un beau style grec, peuvent remonter à l'an 420 environ (no 1495 et pl. CXXXIX, 21).

Les deux types essentiels de Nagidos sont Aphrodite drapée et Dionysos Pogon, représentés, l'un et l'autre, dans des attitudes diverses; les autres types sont exceptionnels. Aphrodite est généralement accompagnée d'Éros qui se tient debout à côté de la déesse, ou qui vole à sa rencontre pour la couronner. Souvent Aphrodite tient à la main une patère pour accomplir une libation; elle a la tête nue, sauf dans la dernière période (no 1521 et suiv.) où elle est coiffée d'un haut stéphanos ou du polos, comme Héra. Aucune source historique ne nous renseigne sur le culte de cette déesse à Nagidos.

Nous ne sommes pas mieux éclairés sur le Dionysos barbu qui figure debout, au revers de la plupart des pièces; une fois (no 1495) il est nu et tient le thyrse et le canthare; mais le plus ordinairement il a, comme Zeus, la poitrine nue, le reste du corps enveloppé dans une draperie; il tient le thyrse et un cep de vigne. Sur une série particulière (no 1500 et suiv.), on a les têtes des deux divinités, celle de Dionysos couronné de lierre et celle d'Aphrodite : ce sont bien des divinités hélléniques, sans aucun caractère oriental, ce qui est d'accord avec les traditions relatives à l'origine samienne de la ville. La taille des monnaies de Nagidos se rattache à un statère persique très réduit dont le poids normal ne dépasse pas 10 gr. 70.

Groupe A. — *De 420 à 400 environ.*

1495. — Aphrodite drapée, assise de trois quarts à gauche, sur un trône

1. Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 161; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. XLI.

2. Et. de Byzance, s. vo; Scylax, 102.

3. Waddington, *Voyage numism. en Asie mineure*, p. 146; Hill, *Cilicia*, Introd., p. LXI; E. Babelon, *Invent. Waddington*, no 4398 et pl. XI, 1.

dont le dossier est orné d'une palmette latérale ; ses cheveux descendent en tresses sur ses épaules ; de la main droite elle tient une patère et son bras gauche, accoudé sur son siège, est enveloppé dans les plis de son ample péplos ; Eros nu est debout, à droite, les ailes levées, la main droite baissée ; dans le champ à droite, la lettre Σ.

℞. [ΝΑΓ]ΙΔΕΩ[Ν]. Dionysos nu, debout de face, regardant à gauche, barbu, les épaules et les bras couverts d'une ample chlamyde ; de la main droite il tient un canthare et de la main gauche il s'appuie sur un thyrse à hampe imbriquée (comme un tronc de palmier) ; dans le champ à gauche, une feuille de vigne et ΆΛ (= ΝΑΓ en monogr. rétrograde).

Æ 21 ; stat. persique, 10 gr. 60 (*L*) **Pl. CXL, fig. 21** [1].

1496. — Aphrodite drapée, assise à gauche sur un trône, les cheveux relevés en chignon, sur sa main droite avancée elle tient un petit Eros qui lui tend une couronne ; elle s'accoude du bras gauche sur le dossier de son trône ; dans le champ, à droite, le monogr. ΙΑ (= Νάγιδος). Grènetis.

℞. ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Dionysos barbu, debout à gauche, la tête ceinte d'une bandelette, vêtu d'un long chiton et d'un manteau rejeté sur son bras gauche ; de la main droite il tient un cep de vigne d'où pendent deux grappes, des feuilles et des vrilles ; de la main gauche il s'appuie sur son thyrse.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 23 (*L*) **Pl. CXL, fig. 22** [2].

1497. — Même droit. ℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Dionysos Pogon, comme ci-dessus.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 63 (*P*) **Pl. CXL, fig. 23**.

1498. — Même type (sans monogramme).

℞. ΝΑΓΙΔ... (rétrograde). Dionysos Pogon debout à gauche, comme ci-dessus, drapé, tenant un cep à deux grappes et un thyrse. Champ concave.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*P*) **Pl. CXL, fig. 24.**

1499. — Même droit. ℞. ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Dionysos Pogon, comme ci-dessus.

Æ 22 ; stat. pers., 9 gr. 96 (*P*) **Pl. CXL, fig. 25.**

1. Hill, *Cilicia*, p. 109, n° 1 et pl. XIX, 1.

2. Hill, *Cilicia*, p. 109, n° 2 et pl. XIX, 2 ; autre ex. fourré, à Vienne. Cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 363.

Groupe B. — *De 400 à 380 environ.*

1500. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Tête d'Aphrodite, à droite, les cheveux dans une sphendoné et ayant des boucles d'oreilles.
Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 39 (*L*) **Pl. CXLI, fig. 1** [1]; — autre ex., 9 gr. 92 (*B*).

1501. — Même tête de Dionysos; style plus récent.
℞. ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Même tête d'Aphrodite; style plus récent.
Æ 21 ; stat. pers., 9 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CXLI, fig. 2** ; — autres ex., 10 gr. 20 et 9 gr. 99 (*L*) **Pl. CXLI, fig. 3** [2].

1501 *bis*. — Même droit. ℞. ΕΠ. Même tête d'Aphrodite.
Æ 22; stat. pers., 10 gr. 30 [3].



N° 1502.

1502. — Tête d'Aphrodite ou de Pan (?), à droite.
℞. ΝΑΓΙΔ. Amphore à large panse; champ concave.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 86 (*L*) [4].

1503. — Tête d'Aphrodite, à gauche, les cheveux en chignon. Grènetis.
℞. ΝΑΓΙΔΙ. Tête d'homme (Dionysos?), à barbe courte, à gauche, les cheveux ceints d'une bandelette. Champ concave.
Æ 10; obole pers., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 4** ; — autre ex., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 5** ; — 0 gr. 86 (*L*) [5].

1504. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux dans une sphendoné.
℞. ΝΑΓΙ. Tête barbue de Dionysos à gauche, les cheveux enroulés.
Æ 10; obole pers., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 6**.

1. Hill, *Cilicia*, p. 110, n° 3 et pl. XIX, 3.
2. Hill, p. 110, nos 4 et 5 et pl. XIX, 4 et 5.
3. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 103 (les lettres 'Επ. à la place du nom de Nagidos, sont probablement les initiales d'un nom de magistrat).
4. Hill, *Cilicia*, p. 110, n° 6 et pl. XIX, 6.
5. Hill, *Cilicia*, p. 110, n° 7 et pl. XIX, 7.

1505. — Même tête d'Aphrodite, à droite.
℞. N. Tête barbue de Dionysos, à droite, les cheveux enroulés. Grènetis.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 7**; — variété, 0 gr. 72 (*L*)[1]

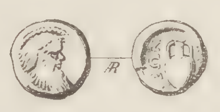
1506. — Même tête d'Aphrodite, à gauche.
℞. ΝΑΓΙΔΙ (rétrogr.). Tête barbue de Dionysos à g., cheveux enroulés
Æ 9; obole pers., 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 8.**

1507. — Même droit. ℞. ΝΑΓΙ. Même tête de Dionysos Pogon, à gauche.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 69 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 9**; — autre ex., 0 gr. 80 (*L*)[2].

1508. — Même tête d'Aphrodite, à droite.
℞. ΝΑΓΙ. Même tête de Dionysos Pogon, à droite.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 60 (*L*)[3].

1509. — Tête de Pan barbu, à droite, avec des oreilles de bouc. Grènetis.
℞. ΝΑΓΙ. Tête barbue de Dionysos, à droite, avec une couronne de lierre.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 71 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 10.**

1510. — Même droit.
℞. ΝΑΓΙ. Tête barbue de Dionysos à droite, les cheveux relevés. Grènetis.
Æ 9; obole pers., 0 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CXLI, fig. 11.**



N° 1510 *bis*.

1510 *bis*. — Même droit. ℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Amphore. Æ 10; 1 gr. 03 (*Imhoof*)[4].

Groupe C. — *De 380 à 360 environ.*

1511. — Aphrodite drapée, assise à gauche sur un trône, les cheveux enroulés dans une sphendoné, tenant de la main droite une patère et s'accoudant du bras gauche sur le dossier du trône; à sa gauche, Eros debout, les ailes abaissées, lui présente une couronne. Grènetis.

1. Hill, *Cilicia*, p. 111, n° 10.
2. Hill, *Cilicia*, p. 110, n° 8 et pl. XIX, 8.
3. Hill, *Cilicia*, p. 111, n° 9 et pl. XIX, 9.
4. *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 104, pl. VIII, 6.

℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Dionysos barbu, debout à gauche, drapé, la poitrine nue, la chlamyde rejetée sur l'épaule gauche ; de la main droite baissée, il tient un cep à deux grappes et de la main gauche il s'appuie sur un long thyrse ; à l'exergue, Ω. En contremarque, un zébu surmonté des lettres ΙϽΝ (יז, *Issos*).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 79 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 12 ;** — autre ex., sans contremarque, 10 gr. 05 (*B*) [1].

1512. — Variété, sans lettre à l'ex. du revers et sans contrem., 10 gr. 30 (*L* et *H*) [2].

1513. — Même type d'Aphrodite avec Eros.

℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Dionysos Pogon debout, comme ci-dessus ; devant lui, à ses pieds, le monogr. Ɲ (= Νάγιδος).

Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 70 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 13.**

1514. — Variétés : dans le champ du revers : Ι et Δ, 10 gr. ; — Ι et Ο, 9 gr. 87 ; — Ν, 9 gr. 85 [3].

1515. — Aphrodite drapée assise à gauche et tenant une patère, comme ci-dessus ; derrière elle, un petit Eros accroupi sur un cippe, les ailes levées.

℞. ΝΑΓΙ. Dionysos Pogon drapé, comme ci-dessus, tenant de la main gauche le thyrse et de la main droite baissée un cep avec une seule grappe ; dans le champ, à gauche, Ο.

Æ 15 ; tétrob. pers., 3 gr. 37 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 14 ;** — 3 gr. 20 (*L*) [4].

1516. — Tête d'Aphrodite, à droite, les cheveux relevés en chignon ; derrière, le monogr. Ɲ (Νάγιδος). Grènetis.

℞. Tête barbue de Dionysos Pogon, à droite, les cheveux enroulés. Grènetis.

Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 15** [5].

1517. — Aphrodite drapée, assise à gauche sur un trône ; elle est coiffée d'une haute stéphané et ses cheveux descendent sur son dos ; de la main droite avancée elle tient une patère au-dessus d'un autel enguirlandé et elle s'accoude du bras gauche sur le dossier de son trône ; derrière elle, Eros

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 476, nº 1.

2. Hill, *Cilicia*, p. 111, nº 11 et pl. XIX, 10 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, p. 540, nº 1 et pl. LIX, 19.

3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 476, nºs 2, 3 et 4 et pl. XVIII, 15.

4. Hill, *Cilicia*, p. 112, nº 14 et pl. XIX, 13.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 363, nº 42.

debout lui tend une branche de myrte de la main droite. Grènetis. En contremarque, un zébu surmonté des lettres יז (יז, *Issos*).

℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Dionysos Pogon debout à gauche, drapé, tenant un cep à deux grappes et un thyrse, comme ci-dessus.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 20 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 16;** — 10 gr. 69 (*L*) [1].

1518. — Aphrodite drapée, assise de trois quarts à gauche sur un trône dont les côtés sont ornés de deux sphinx assis, aux ailes recroquevillées; la déesse a la tête surmontée du calathos; l'un des sphinx également. Ses cheveux sont relevés et elle a des pendants d'oreilles; de la main droite elle porte à son visage une fleur et du bras gauche elle s'appuie sur son siège; ses pieds sont nus. Grènetis.

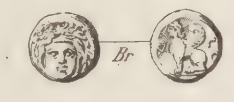
℞. Athéna Parthénos debout, de face, vêtue du chiton talaire et coiffée du casque à triple cimier; sur sa poitrine, l'égide ornée de serpents; de la main droite dont le revers s'appuie sur un tronc d'olivier branchu, elle supporte une Niké qui lui présente une couronne dénouée; de la main gauche baissée elle s'appuie sur son bouclier posé à terre. Cercle au pourtour.

Æ 23; stat. pers., 9 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXLI, fig. 17;** — autres ex., 9 gr. 87 (*L*); 10 gr. (*Turin*); 9 gr. 90 (*V*) [2].

1519. — Tête de Gorgone de face, les cheveux en désordre. Grènetis.

℞. Sphinx assis à g., les ailes recroquevillées, le calathos sur la tête.

Æ 11; obole pers., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 18**; — 0 gr. 70 (*L*); 0 gr. 57 (*B*) [3].



N° 1519 *bis*.

1519 *bis*. — Tête de face, les cheveux en désordre (Gorgone?).

℞ Δ–Γ. Sphinx assis à gauche, les ailes recroquevillées.

Æ 9; 0 gr. 85 (*Imhoof*) [4].

1. Hill, *Cilicia*, p. 111, n° 12 et pl. XIX, 11.

2. Hill, *Cilicia*, p. 112, n° 15 et pl. XIX, 14; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 372 n° 76 et pl. G, 15; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 434 et pl. XVI, 23.

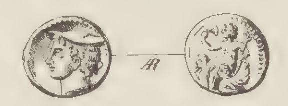
3. Hill, *Cilicia*, p. 113, n° 16 et pl. XIX, 15; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 372, n° 74 et 75 et pl. G, 14; *Kleinasiat. Münzen*, p. 435 et pl. XVI, 24.

4. *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 92 et pl. VII, 22. Les lettres Δ–Γ sont rapprochées, par Imhoof, de celles qu'on voit sur les monnaies de Mallos, de chaque côté du bétyle pyramidal (ci-dessus, n° 1388). On peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une légende comme Ν[Α]Γ[Ι]Δ; les types autorisent cette conjecture.

1520. — Tête de Gorgone de face, cheveux en désordre (comme ci-dessus).

℞. Buste imberbe (Athéna?) à gauche, coiffé du casque corinthien, la chlamyde agrafée sur le cou. Grènetis.

Æ 13; obole pers., 0 gr. 79 (*B*) **Pl. CXLI, fig. 19**; — 0 gr. 60 [1].



N° 1520 *bis*.

1520 *bis*. — Tête d'Hermès, imberbe, coiffé du pétase ailé, à gauche.

℞. Aphrodite assise à g., comme ci-dessus, entre deux sphinx et portant une fleur à son visage; sur le bras gauche, un sceptre fleuronné.

Æ 12; obole pers., 0 gr. 62; 0 gr. 57 (*B*) [2].

Le remarquable statère n° 1518 est de l'époque de Pharnabaze (379-374), comme le prouve la comparaison qu'on en peut faire avec le statère n° 599 (Pl. CVIII, 15). C'est la même déesse, au droit, tenant une fleur et assise sur un trône accosté de deux sphinx. Quel nom donner à cette déesse? est-ce Cybèle, comme le voulait A. de Sallet [3]? le rapprochement avec les autres monnaies de Nagidos et les monnaies de Paphos autorise à l'appeler Aphrodite, sans que nous puissions expliquer la présence des sph'nx à ses côtés [4]. La fleur qu'elle tient à la main se voit devant elle, sur sa tige, sur les monnaies de la période postérieure (n°s 1521 et suiv.). Le type du revers du statère n° 1519 est l'Athéna Parthénos de Phidias : on a argué de la présence du support en tronc d'olivier, sous la main droite de la déesse, pour démontrer que ce support existait réellement dans la statue originale. Mais ceci n'est pas bien certain, car le type monétaire, où manque le serpent Erichthonios de la statue de Phidias, peut dériver non de l'original, mais d'une copie libre de l'œuvre de Phidias, copie où le sculpteur aurait imaginé l'addition du support [5].

Groupe D. — *De 360 à 333 av. J.-C.*

1521. — Aphrodite drapée, assise à gauche sur un trône, les pieds sur un

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 372, n° 73 et pl. G. 13; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 435 et 478 et pl. XVI, 25; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 327, n° 2.
2. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 92 et pl. VII, 21 (attribué à Aphrodisias de Cilicie).
3. *Zeit. für. Num.*, t. X, p. 165; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 373; *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 478 et pl. XVI, 23.
4. Toutefois, sur les monnaies d'Idalion en Chypre on voit aussi le sphinx associé à Aphrodite. Ci-dessus, p. 767.
5. Sur cette question, voyez : M. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. I, p. 546; Imhoof-Blumer et Percy Gardner, *Numism. Commentary on Pausanias*, pl. Y, XXII; E.-A. Gardner, *Handbook of Greek Sculpture*, p. 256; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. XLIII.

escabeau ; elle est coiffée d'une haute stéphané et ses cheveux sont relevés ; de la main droite avancée elle tient une patère et elle est accoudée du bras gauche sur son trône ; devant elle, une fleur sur sa tige et un petit Eros qui vole à sa rencontre en lui présentant une couronne ; sous le trône, un rat.

℞. ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Dionysos Pogon debout, à gauche, le torse nu, les jambes enveloppées dans une ample draperie rejetée sur son épaule gauche ; de la main droite avancée il tient un cep à double grappe et de la main gauche il s'appuie sur un thyrse. Dans le champ à gauche, ΤΩΝΔΩ, la lettre Α et ΙΗ.

Æ 22 ; stat. pers. (*P*) **Pl. CXLI, fig. 20** ; — autre ex., 9 gr. 98 (*L*) [1].

1522. — Même droit. ℞. Même type de Dionysos Pogon ; mais à droite, ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ et ΤΩΝΔΩ ; à gauche, Ο et ΔΕΙ.

Æ 24 ; stat. pers., 9 gr. 81 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 21.**

Le mot Τώνδω doit, sans doute, être complété en Τώνδων, et ce nom de magistrat rappelle, par sa forme, le nom Σάνδων, surnom de l'Héraclès assyrien et phénicien [2].

1523. — Même droit. ℞. ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ. Même type de Dionysos Pogon debout, à gauche ; devant, ΑΘΗ et ΤΙ.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 35 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 22.**

1524. — Variétés : avec ΑΘΗ et ΔΙ, 10 gr. 32 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 23** ; — ΑΘΗ et ϒ, 10 gr. 16 (*Gotha*) [3] ; — ΑΘΗ et ΣΕΡ (?), 10 gr. (*L*) [4] ; — ΑΠΟ et Α, étoile (*B*) ; — ΕΥ et ΑΘΗ, en contrem., loup et croissant, 10 gr. 21 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 24** ; — ΕΥ et ΑΘΟ (*sic*), 10 gr. 17 (*L*) [5] ; — ΕΥΑ et ΑΠΟ, 10 gr. 18 (*B*) [6] ; — ΕΥ et ΔΙΟ, 10 gr. 24 (*P*) **Pl. CXLI, fig. 25** ; — autre, 9 gr. 95 (*B*) [7] ; — ΗΡΑ et ΙΑ ; — ΓΥ et ΜΟ, 10 gr. 17 (*L*) [8] ; — ΓΥ et ΘΗ, 9 gr. 80 (*L*) [9] ; — ΓΥ et ΤΙΜ, 10 gr. 18 (*P*) ; — ♀ et ΓΟΛ, 9 gr. 98 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 1** ; — ♀ et ΓΟΛΥ, 10 gr. 39 (*L*) [10] ; — ♀ et ⊙, 10 gr. 16 (*B*) [11] ; — ♀ et ΚΛ, en

1. Hill, *Cilicia*, p. 113, nº 17 et pl. XX, 1 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 478, nº 12.
2. Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, p. 76 (l. 14), p. 132 (nº 218) ; p. 140 (nº 232) ; Hill, *Catal. Cilicia*, Introd., p. XLV ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 478.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 478, nº 10. La lettre ϒ = Β sur les monnaies de Byzance. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1867, p. 73.
4. Hill, *Cilicia*, p. 113, nº 18 et pl. XX, 2.
5. Hill, p. 114, nº 21 et pl. XX, 5.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 477, nº 5.
7. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, nº 6.
8. Hill, *Cilicia*, p. 114, nº 19 et pl. XX, 3 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 478, nº 11 et pl. XVIII, 16.
9. Hill, nº 20 et pl. XX, 4.
10. Hill, nº 23 et pl. XX, 7 ; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, nº 7.
11. Imhoof-Blumer, nº 8.

contremarque, un aigle et un trident, 9 gr. 91 (*P*) [1]; — ΤΟΛ et ⩚, 10 gr. 15 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 2**; — ΤΟΛ et ΣΙ, 10 gr. 10 (*L*) [2].

1525. — Même droit (sans la fleur).

℞. ΝΑΓΙΔΕ[ΩΝ]. Même type de Dionysos Pogon debout, à gauche; dans le champ, à gauche, le monogr. ☒.

Æ 26; stat. pers., 9 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 3.**

1526. — Amphore très élancée. Grènetis.

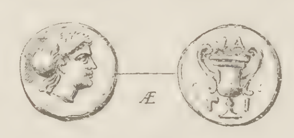
℞. ΝΑΓΙΔΕΩΝ. Amphore à panse large, avec anses surélevées.

Æ 9; obole pers., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 4** [3].

1527. — Dionysos jeune, imberbe, le torse nu, assis à gauche sur un cep de vigne dont les branches et les grappes l'environnent; de la main droite il s'appuie sur un thyrse. Grènetis.

℞. Traces d'une légende (ΝΑΓ ...?). Personnage conduisant à la charrue deux zébus, à gauche; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'une chlamyde rejetée sur son épaule; il étend la main droite sur le dos des zébus; au-dessus, un pétoncle; devant les animaux, un grain d'orge.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 09 (*L*) **Pl. CXLII, fig. 5** [4].



N° 1528.

1528. — Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux enroulés sur la nuque.

℞. ΝΑΓΙ. Canthare dionysiaque. Æ 14; (*L*) [5].

1529. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, avec collier et boucle d'oreille, surmontée d'une haute stéphané qui porte l'inscription ΝΑΓΙ.

Æ 14; — 3 gr. 36 [6].

Le monnayage de Nagidos cesse avec l'invasion macédonienne, en 333 av. J.-C.

1. Hill, p. 114, n° 24, et pl. XX, 8.
2. Hill, n° 25, pl. XX, 9.
3. Dieudonné, *Rev. num.*, 1903, p. 341.
4. Hill, *Cilicia*, p. 98, n° 19 et pl. XVII, 1 (attribué à Mallos).
5. Hill, *Cilicia*, p. 115, n°s 27 et 28 et pl. XX, 11.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 363, n° 43.

CHAPITRE II

LA PAMPHYLIE ET LA LYCIE

§ 1. — Aperçu général.

Des monnaies de dynastes locaux ont été frappées en Pamphylie, peut-être dès le début du ve siècle. Ce sont celles que nous avons données dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 541 et suiv. (n°s 888 à 892) et qui portent, les unes, la légende énigmatique ꓶMΞIMꓶC ou ≤ꓶMIΞMT, les autres, quelques lettres dans lesquelles on a essayé de reconnaître le nom de la ville d'Olbia [1]. Il y eut probablement aussi, plus tard, quelques espèces émises dans les ports de la Pamphylie par les satrapes perses chargés d'opérations militaires dans ces parages. Sans parler des monnaies de Tissapherne qu'on a cru, à tort suivant nous, frappées à Aspendos en 411, mais qui sont plutôt d'origine carienne [2], il ne serait pas impossible que les concentrations de troupes qui eurent lieu en Carie, en Lycie et en Pamphylie, eussent entraîné l'émission de séries monétaires destinées à la solde des troupes, soit, par exemple, lors de l'expédition de Hidrieus et d'Evagoras II contre Chypre en 351-349, soit dans d'autres circonstances moins connues, soit enfin, lorque les satrapes de Darius Codoman, comme Autophradate et Memnon le Rhodien, battaient en retraite devant Alexandre. On a vu, plus haut, combien est imprécise la patrie originaire d'un certain nombre de monnaies satrapales qui appartiennent sûrement à la côte méridionale de l'Asie-mineure.

Quant aux villes pamphyliennes qui ont eu un atelier urbain et permanent, dans la période comprise entre les désastres des Perses en 479 et l'invasion d'Alexandre en 333, leur nombre se réduit à trois, comme

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 543 ; M. Imhoof-Blumer repousse, avec raison, je crois, cette attribution à Olbia de Pamphylie, proposée par Six, mais il n'en risque aucune autre à la place. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 309.

2. Voyez ci-dessus, p. 100 à 106.

dans la période archaïque. Ce sont : Sidé, Aspendos et Selgé [1]. Ainsi qu'on va le constater, leurs légendes pamphyliennes, encore à peu près inexpliquées, remettent en mémoire ce que nous ont transmis les auteurs anciens au sujet de la barbarie de la langue pamphylienne. Sur les monnaies de Sidé, tandis que les caractères ont, pour la plupart, un aspect cursif qui les rapproche des formes araméennes ou phéniciennes, et pour quelques-uns, des formes lyciennes, au contraire, à Aspendos et à Selgé, les formes des lettres sont très nettement grecques. Les linguistes rattachent le pamphylien au dialecte chypriote [2].

Les types qui accompagnent ces énigmatiques légendes n'ont, en revanche, rien d'asiatique : ils sont purement grecs et trahissent l'influence prépondérante d'Athènes : à Sidé, c'est l'Athéna attique dont s'est inspiré Phidias pour sa Parthénos, et l'Apollon fameux dont nous avons déjà signalé l'analogie avec l'Apollon des monnaies de Thémistocle à Magnésie [3]. A Selgé et Aspendos, le type du sanglier se rattache au sanglier lycien; quant au frondeur et aux lutteurs, nous verrons que ce sont des types parlants comme la numismatique grecque de toutes les contrées en offre des exemples. Le bon style des pièces, la plupart du temps, indique que les graveurs étaient des Grecs et non des barbares indigènes.

Le grand port lycien de Phasélis n'a plus de monnaies à partir de son entrée dans l'alliance athénienne en 465. En nous conformant à une logique étroite, nous eussions pu réserver pour le présent chapitre un certain nombre des pièces qui portent les noms de villes lyciennes, telles que Xanthos, Patara, Tlos, Telmessos. Mais toutes ces villes étaient sous le régime tyrannique et avaient des dynasties royales. Lors même que le nom des dynastes est absent et remplacé par le seul nom de la ville, les types autorisent à ranger les monnaies parmi celles des dynastes locaux; c'est ce que nous avons fait, et, en vérité, un coup d'œil jeté sur nos planches lyciennes suffit pour justifier ce classement [4]. Nous avons réservé pour le présent chapitre, seulement quelques pièces anépigraphes et incertaines (nos 1603 et suiv.), que les types, le style, la provenance indiquent comme originaires de la Lycie ou des contrées limitrophes.

§ II. — Sidé.

Pour les séries archaïques de Sidé, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 534 à 541 et pl. XXII, fig. 4 à 12.

On a fait ressortir ailleurs (ci-dessus,

1. Voyez pour la période archaïque, notre *Descr. hist.*, t. I, p. 523 et suiv. Sur les villes de la Pamphylie, outre l'ouvrage de Lanckoronski et les autres, cités dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 523 et suiv., consulter : G. Radet, *Revue archéolog.*, 3e série, t. XVI, p. 203-224.

2. A. Meillet, dans la *Revue des Études grecques*, nov.-déc. 1908, p. 413 à 425; cf. les légendes monétaires relevées dans le *Journal of hellenic Studies*, t. I, p. 243; t. II, p. 222.

3. Voyez ci-dessus, p. 77.

4. Voyez ci-dessus, les monnaies lyciennes, p. 173 à 344 et pl. XCII à CIV.

p. 894), le rapport étroit qui unit les monnaies de Holmoi ou Holmi de Cilicie et celles de Sidé : cette dernière ville ayant pour emblème la grenade et Holmi ayant adopté le dauphin [1]. La série des pièces primitives (t. I, n°s 874 à 887, figurées pl. XXIV, fig. 4 à 13), associe la grenade au dauphin, parfois aussi à la tête d'Athéna. Voici une pièce, d'un style plus récent, qui fait suite à celles que nous venons de rappeler.

1530. — Deux dauphins nageant en sens inverse.
℞. Grenade sur sa tige. Champ concave.
Æ 16 ; tétrobole pers., 2 gr. 95 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 6** [2].

Cette pièce, jusqu'ici isolée, sera sans doute placée dans son groupe par de nouvelles trouvailles. Il faut en dire autant des divisions suivantes :

1531. — Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis.
℞. Tête d'Athéna, à droite, avec un casque corinthien ; devant, une pousse d'olivier. Carré creux.
Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 7** ; — autres ex., 0 gr. 71 (*Winterthur*) ; 0 gr. 81 (*B*) [3].

1532. — Même tête de lion.
℞. Même tête d'Athéna, sans la pousse d'olivier. Carré creux.
Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 76 (*Valton*) [4] **Pl. CXLII, fig. 8**.

1533. — Même description ; style moins archaïque. Carré creux.
Æ 12 ; obole pers., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 9** ; — 0 gr. 79 (*Weber*) [5].



N° 1534.

1534. — Tête de lion, à gauche, la gueule béante. Grènetis.
℞. Même tête d'Athéna, à droite (sans symbole ni trace de carré creux).
Æ 11 ; obole pers., 0 gr. 73 (*B*) ; 0 gr. 72 (*Six*) [6].

var. hd. lion r. / ℞ w traces of square die

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 540.
2. Rapprocher cette pièce de celle qui figure sur notre pl. XXIV, fig. 13.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 344, n° 2 et pl. XI, fig. 11 ; voyez la même pousse d'olivier devant la tête d'Athéna sur le statère de notre pl. XXIV, fig. 9, et Imhoof-Blumer, *loc. cit.* pl. XI, 13.
4. La collection Valton forme un fond spécial au Cabinet des Médailles de Paris, auquel elle a été donnée en 1907.
5. Imhoof-Blumer, *l. c.*, p. 334, n° 3, pl. XI, 12.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 334, n°s 5 et 6 et pl. XI, fig. 14 et 15.

Les oboles de Sidé de la période archaïque ont pour types, comme les statères, la tête d'Athéna et la grenade (Pl. XXIV, fig. 12). Plus tard, viennent les oboles que nous venons de décrire (nos 1531 à 1534), avec le mufle de lion et la tête d'Athéna. Les plus récentes sont du IVe siècle et se rattachent, sans doute, aux séries que nous allons étudier dorénavant.

En effet, après la bataille de Cnide, gagnée par Conon et les Athéniens, sur les Lacédémoniens en 394, l'influence athénienne s'implanta de nouveau sur les côtes de Carie, de Lycie, de Pamphylie. Sous cette influence, le monnayage de Sidé fut l'objet d'une réforme radicale et l'on voit les types d'Athéna et d'Apollon s'y introduire; le monnayage d'Holmi subit des changements parallèles. Dans les deux villes les types sont désormais, au droit, Athéna Archégétis ou Parthénos et, au revers, un Apollon debout, sans nul doute Apollon Σιδήτης. Les pièces d'Holmi ont pour légende **ΟΛΜΙΤΙΚΟΝ**, et celles de Sidé ont la légende pamphylienne dont nous reproduisons plus bas les variantes, et qui doit correspondre à **ΣΙΔΗΤΙΚΟΝ**, quoique cette dernière légende grecque ne se rencontre pas [1].

Groupe A. — *De 394 à 350 environ* (?).

1535. — Athéna Archégétis debout, à gauche, coiffée du casque attique, vêtue du double chiton talaire serré à la taille, l'égide sur la poitrine, tenant la chouette sur sa main droite avancée et appuyant la main gauche sur son bouclier posé à terre; derrière le bouclier, est debout la lance d'Athéna; devant la déesse, une grenade. Grènetis.

℞. *Légende pamphylienne.* Apollon Sidétès debout, à gauche, nu, une chlamyde passée par derrière sur les deux bras; de la main gauche ramenée en arrière il tient son arc, et de la main droite avancée, il tient une branche d'olivier sur laquelle poussent de nombreux rameaux; à ses pieds, devant lui, un autel; derrière lui, le corbeau. Carré creux.

AR 26; stat. persique, 10 gr. 65 à 10 gr. 50 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 10 à 17** [2].

1536. — Variété; le rameau que tient Apollon est une tige droite, feuillue, et sans branches latérales.

AR 26; stat. pers., 10 gr. 60 (*L*) [3].

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 186-187. On a lu autrefois **ΣΙΔΗΤΙΚΟΝ** sur les monnaies qui portent en réalité **ΟΛΜΙΤΙΚΟΝ**; cf. ci-dessus, p. 893.

2. Les principales variétés de ce statère sont décrites par Six, dans le *Num. Chron.*, 1897, p. 194.

3. Hill, *Pamphylia*, p. 145, no 12 et pl. XXVI, 5.

1536 *bis*. — Masque de Gorgone de face, tirant la langue.

℞. Tète d'Apollon Sidétès à droite, les cheveux longs, retenus par un bandeau ; devant, une branche d'olivier. Carré creux.

Æ 12 ; obole, 1 gr. 01 (*Philipsen*) ; — autre ex., 0 gr. 95 (*Imhoof*) [1].

La légende pamphylienne des statères précédents (nos 1535 et 1536) se présente sous les formes suivantes :

Groupe B. — *De 350 à 306 environ.*

1537. — Athéna Parthénos debout à gauche, comme ci-dessus, tenant sur la main droite avancée une petite Niké qui lui présente une couronne et appuyant la main gauche sur son bouclier posé à terre ; derrière le bouclier, est debout la lance d'Athéna ; devant la déesse, une grenade sur sa tige.

℞. *Légende pamphylienne.* Apollon Sidétès, debout à gauche, comme ci-dessus, nu, les cheveux longs sur le cou, une chlamyde passée par derrière, sur les deux bras ; de la main gauche ramenée en arrière, il tient une branche d'olivier sur laquelle poussent de nombreux rameaux ; à ses pieds, devant lui, un autel sur lequel est perché le corbeau d'Apollon.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. CXLII, fig. 18** [2].

1538. — Même droit. ℞. *Légende pamphylienne.* Apollon Sidétès nu, debout, à gauche, comme ci-dessus, la chlamyde sur les bras ; de la main

1. *Revue suisse*, t. XIV, 1908 p. 66.

2. Autres ex. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 196.

gauche il s'appuie sur une longue tige d'olivier ayant encore de petites branches ; de la main droite, il tient une patère au-dessus d'un autel allumé ; à ses pieds, à droite, le corbeau ; dans le champ, à gauche, le signe ↑.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CXLII, fig. 19** [1].

1539. — Même droit. ℞. Même revers ; mais, à gauche ↑Ч.

Æ 21 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXLII, fig. 20.**

1540. — Variété ; au revers, en contremarque, un zébu et ׀ϟ (יי, *Issos*).

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 66 (*P*) **Pl. CXLII, fig. 21.**

1541. — Variété, sans lettre dans le champ du revers et le rameau d'olivier que tient Apollon a sa tige munie de grandes branches.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 1.**

1542. — Athéna Parthénos nicéphore, à gauche, comme ci-dessus ; elle est sur un piédestal ; dans le champ à gauche, une grenade ; à droite, ⊬O♀.

℞. *Lég. pamphylienne.* Apollon, comme ci-dessus, tenant de la main gauche une longue tige d'olivier munie de petites branches sur sa longueur, et de la main droite, une patère au-dessus d'un autel allumé (sans le corbeau).

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXLIII, fig. 2 ;** — 10 gr. 66 (*L*) [2].

1543. — Variété ; au droit, dans le champ, à droite, ↑ʁ.

Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 66 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 3 ;** — 10 gr. 65 (*L*) [3].

Les pièces précédentes (*Groupe B*) paraissent, d'après leur style, s'échelonner chronologiquement depuis la paix d'Antalcidas (387) jusqu'à l'invasion d'Alexandre (333).

La légende pamphylienne s'y présente sous les formes suivantes :

ʃʃ ʅʃ V Ω Чμ

ꟾЧʒʅʃ Ɣ Ω Чμ

ꟾЧʒ ʅʒ Y Ω Чr

.. ʒ ʅʃ Y Ω Чμ

.. ʃ Y ʅʃ ʒ μ.

1. Autres ex. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 197.

2. Hill, *Pamphylia*, p. 146, nº 18 et pl. XXVI, 10 ; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 198.

3. *Pamphylia*, p. 146, nº 146, nº 16 et pl. XXVI, 8.

Les types et les légendes des monnaies pamphyliennes (nos 1535 à 1543) ont fait l'objet de nombreuses recherches. Pour les types, les pièces les plus anciennes ont, au droit, une Athéna portant la chouette, ailes éployées : c'est Athéna Archégétis ou fondatrice, telle qu'on la voit sur des bas-reliefs attiques [1]. Cette Athéna a servi de modèle à Phidias pour son Athéna Parthénos, et la Parthénos tenant une petite Niké succède à l'Archégétis sur les monnaies de Sidé.

L'Apollon Pythien du revers est le fameux Apollon de Sidé ou Σιδήτης qui paraît jusqu'à l'époque impériale, non seulement sur les monnaies de Sidé, mais sur celles d'autres villes de la même région, Lyrbé, Coracesion, Laerte, Selinous [2] ; à Holmi, il s'appelait Apollon Sarpédonios [3]. A Sidé, il paraît d'abord tenant son arc et une branche d'olivier; puis, survient une modification importante inspirée, sans doute, comme pour Athéna, par une œuvre sculpturale: il tient une patère et s'appuie sur une longue branche en guise de sceptre.

Quant aux légendes, on en a naturellement rapproché le texte d'Arrien qui rapporte que les Pamphyliens de Sidé parlaient une langue barbare qui leur était propre : « Ils avaient perdu l'usage de la langue grecque et ils l'avaient remplacée par une langue barbare, langue qui cependant n'était pas celle des barbares voisins,

1. Schoene, *Griechische Reliefs*, p. 46, et pl. XX, 87, 89 ; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 204. Athéna Archégétis est définie ainsi dans les scholies sur Aristophane (*Aves*, 515) : τῆς δὲ Ἀρχηγέτιδος Ἀθήνας τὸ ἄγαλμα γλαῦκα εἶχεν ἐν τῇ χειρί.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. II, p. 337.

3. Voyez ci-dessus, p. 894.

mais qui était particulière aux Sidétains » [1].

Mais ce passage ne nous éclaire en rien sur la nature de cet idiome qui était, sans doute, un mélange de grec, d'araméen et de lycien [2]. Il faut nous résigner à répéter à peu près ce que disait Waddington en 1861 : « Je ne crois pas que personne ait encore trouvé le secret de ces singulières légendes » [3]. Ajoutons pourtant que Friedlænder a remarqué qu'à l'époque romaine Sidé a frappé des monnaies au même type d'Apollon, entouré de la légende **ΑΠΟΛΛΩΝΟϹ ϹΙΔΗΤΟΥ**, d'où il a conclu que la légende pamphylienne des monnaies du IVe siècle avant notre ère devait être analogue à celle-ci et avoir le même sens [4]. Comme on a des bronzes de Perga, ville voisine de Sidé, qui portent pour légende, ἀνάσσας Περγαίας, autour de l'image d'Artémis, c'est là un argument par analogie qui vient fortifier l'hypothèse de Friedlænder. Six a dirigé ses recherches dans ce sens, sans toutefois obtenir de résultat digne d'être signalé [5].

1. Τὴν μὲν Ἑλλάδα γλῶσσαν ἐξελάθοντο, εὐθὺς δὲ βάρβαρον φωνὴν ἵεσαν, καὶ οὐδὲ τῶν προσχώρων βαρβάρων, ἀλλὰ ἰδίαν σφῶν οὔπω πρόσθεν οὖσαν τὴν φωνήν. Arrien, *Anab. Alex.*, I, 26, 4 ; cf. Waddington, *Rev. numism.*, 1861, p. 13 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 586 ; Lanckoronski, *Les villes de la Pamphylie*, t. I, p. 3 ; Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 205, note.

2. Le premier qui ait essayé de déchiffrer ces légendes est le duc de Luynes qui a cherché à y retrouver les éléments des noms *Syennesis* et *Dernès*. *Numismatique des satrapies et de la Phénicie* (1846), p. 23 ; A. Meillet, *Rev. des Études grecques*, 1908, p. 413 et s.

3. Waddington, *loc. cit.* On a une inscription de Sidé, du temps d'Alexandre le Grand (Lanckoronski, *Les villes de Pamphylie*, t. I, no 106).

4. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. X, p. 3.

5. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 201 ; cf. Hill, *Brit. Mus. Catal. Pamphylia*, Introd., p. LXXXI, note.

§ III. — Aspendos.

Pour les séries primitives, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 523 à 534 et pl. XXIII, fig. 11 à 21; pl. XXIV, fig. 1 à 3.

Nous avons constaté, dès la première période du monnayage d'Aspendos et de Selgé, que ces deux villes, situées à proximité l'une de l'autre, en amont de l'embouchure de l'Eurymédon, s'associèrent pour frapper des espèces qui ont les mêmes types et le même poids. Souvent même, avons-nous dit, les légendes sont intentionnellement rapprochées, sinon confondues, à tel point qu'il devient difficile de distinguer si certaines pièces appartiennent à Aspendos plutôt qu'à Selgé ou réciproquement. D'après les principes que nous avons admis, les monnaies dont la légende commence par la lettre Ε ou les lettres ΕΣΤ, appartiennent à Aspendos, le nom pamphylien de cette ville étant *Estvedys*, qui forme l'adjectif *Estvedijys* [1]. Les pièces dont la légende commence par Σ ou ΣΤ, sont de Selgé, comme nous le verrons au paragraphe de cette ville. Mais il ne faut pas oublier que la légende ΕΣΤ, malgré tout, paraît pouvoir convenir à l'un et à l'autre des deux ateliers.

Aspendos fut un instant, en 411, le point de concentration de la flotte phénico-perse, sous les ordres de Tissapherne, mais ce satrape, quoi qu'on en ait dit, ne paraît pas y avoir battu monnaie [2].

Groupe A. — v^e^ *siècle av. J.-C.*

1544. — ꟻ — Ǝ. Vase à pied, muni de deux anses.
℞. ΕΣ. Triskèle à jambes humaines; dans le champ, tortue. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 20 (*B*).

1545. — Variété, avec une contremarque, 0 gr. 88 (*B*) **Pl. CXLIII, fig. 4** [3].

1546. — Même droit. ℞. Sans lég. Triskèle à jambes humaines; dans le champ, un rameau avec trois feuilles. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 98 (*B*) **Pl. CXLIII, fig. 5** [4].

1547. — Vase à pied, sans anse. Grènetis.
℞. Triskèle à jambes humaines; dans le champ, un fleuron. Carré creux.

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 525.
2. Voyez ci-dessus, p. 100.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 309, nº 1 et 2 et pl. X, 9.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 309, nº 3.

Æ 9; obole égin., 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 6**; — variété, au droit, un casque en contremarque (*B*) **Pl. CXLIII, fig. 7**.

Nous avons vu (t. I, p. 526 à 532) les plus anciennes pièces d'Aspendos au revers de la triskèle; les divisions précédentes (nos 1544 à 1547) sont la suite naturelle des mêmes séries; cependant leur poids en fait des oboles éginétiques et non persiques.

1548. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.
℞. Tête d'Athéna à g., le casque orné de la couronne d'olivier. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 01 (*L*); 1 gr. 24 [1].

1549. — Variété. ℞. EƐT devant la tête d'Athéna.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 03 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 8**; — autre ex., 1 gr. 10 [2].

1550. — Même droit. ℞. Même tête d'Athéna, mais à droite. Carré creux.
Æ 12; obole égin., 1 gr. 03 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 9**.

1551. — Variétés; style moins ancien.
Æ 10; ob. égin., 0 gr. 91 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 10**; — 1 gr.; 0 gr. 94 (*L*) [3].

Groupe B. — *Vers 400 av. J.-C.*

1548. — Cavalier galopant à gauche; il est nu tête, vêtu d'une tunique serrée à la taille et son cheval est muni d'une selle; de la main droite il tient les rênes et de la gauche levée, il brandit sa lance, la pointe en avant et baissée. Grènetis.
℞. EƐTFEΔIIVƐ (en haut). Sanglier bondissant, à droite. Grènetis.
Æ 20; drachme persique, 5 gr. 22 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 11**.

1549. — Même cavalier galopant, à droite, tenant les rênes de la main gauche et brandissant sa lance de la main droite.
℞. EƐT... Sanglier bondissant à droite. Deux contremarques : une tête de lion et un type incertain.
Æ 20; drachme pers., 5 gr. 30 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 12**.

1. Hill, *Pamphylia*, p. 256, n° 2 et pl. XXXIX, 6 (classée à Selgé); Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, p. 310, n° 4 et pl. X, 10; Montagu, *Num. Chron.*, 1892, p. 34 et pl. III, 6; on a parfois, à tort, attribué ces pièces à Méthymne de Lesbos.
2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 310, n. 5 et pl. X, 11 (du musée de Klagenfurt).
3. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 310, n° 7, pl. X, 13.

1550. — Même cavalier, à gauche.

℞. EϟTEE (à l'exergue). Sanglier bondissant, à droite. Grènetis.

Æ 20; drachme pers., 5 gr. 39 (*L*) **Pl. CXLIII, fig. 13** [1].

1551. — Cavalier sur un cheval au galop, à droite; de la main gauche il tient les rênes et de la main droite il brandit sa lance au-dessus de sa tête.

℞. EϟT (à l'exergue). Sanglier bondissant, à droite. Grènetis.

Æ 20; drachme pers., 5 gr. 41 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 14.**

1552. — Même cavalier, à droite.

℞. EϟTFEΔ... (à l'exergue). Sanglier tourné à gauche et se grattant le groin avec une patte de devant. Grènetis.

Æ 20; drachme pers., 5 gr. 03 (*L*) [2].

1553. — Même cavalier, à droite.

℞. Sans légende. Sanglier, à gauche, se grattant le groin, comme ci-dessus.

Æ 20; drachme pers., 5 gr. 12 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 15.**

1554. — Même cavalier, à droite.

℞. Sans lég. Sanglier au repos debout, à gauche, dressant la tête. En contremarque, un bouquetin agenouillé, détournant la tête.

Æ 20; drachme pers., 5 gr. 45 (*H*) [3].

Groupe C. — *De 394 à 300 environ.*

1559. — Deux lutteurs aux muscles vigoureux, nus, imberbes; ils sont aux prises, front contre front, et l'un d'eux saisit et soulève d'une main la jambe de son adversaire qui cherche à le faire trébucher. Grènetis.

℞. ΕΣΤFΕΔIIΥΣ. Frondeur debout, à droite, la jambe droite en avant; il est imberbe et nu-tête, vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille; des deux mains levées, la droite en avant, la gauche en arrière, il tient sa fronde armée. Dans le champ, à droite, une triskèle à jambes humaines. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 96 (*H*) **Pl. CXLIII, fig. 16** [4]; — 10 gr. 62 (*L*) [5].

1. Hill, *Pamphylia*, p. 94, nº 10 et pl. XIX, 8.

2. Hill, *Pamphylia*, p. 94, nº 12 et pl. XIX, 10. Voyez le même sanglier sur des monnaies lyciennes.

3. Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 507, nº 14 et pl. LVIII, 5. La contremarque est au type des monnaies de Célendéris.

4. Macdonald, t. II, p. 507, nº 7 et pl. LVIII, 2.

5. Hill, *Pamphylia*, p. 95, nº 15 et pl. XIX, 13.

1560. — Même droit.

℞. ΕΣΤ. Frondeur, comme ci-dessus; dans le champ à gauche, la triskèle à jambes humaines. Grènetis (sans carré creux).

Æ 26; stat. pers., 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 17.**

1561. — Variété, avec ΕΣΤFΕ. 10 gr. 88 [1].

1562. — Variété, avec ƎꟻΤΣƎ. 10 gr. 85 (*L*) [2].

1563. — Variété; l'un des lutteurs saisit son adversaire par la rotule du genou. ℞. ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ. Frondeur et triskèle, comme ci-dessus; carré creux. Trois contremarques.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 18.**

1564. — Variété; les deux adversaires se tiennent les poignets; entre eux, ΕΣ. Grènetis; contremarques.

℞. ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ. Frondeur et triskèle. Traces d'un carré creux et grènetis.

Æ 22; stat. pers., 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 19.**

1565. — Variété; en contrem., loup et croissant renversé. **Pl. CXLIII, fig. 20.**

1566. — Variété; en légende, ΕΣΤΕΕ. 10 gr. 80 (*L*) [3].

1567. — Variété, avec la lettre Π, au droit.

Æ 23; stat. pers., 10 gr. 70 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 21** [4].

1568. — Variété, avec Π, au revers, 10 gr. 69 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 22.**

1569. — Variété. avec Φ, au revers, 10 gr. 82 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 23.**

1570. — Variété; au droit, ΑΜΥ (?); au revers, la triskèle dans le champ à gauche et Eros debout, à droite, devant le frondeur.

Æ 24; stat. pers., 10 gr. 80 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 24** [5].

1571. — Variété; au revers, la triskèle et un aigle, devant le frondeur (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 25.**

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 310 et pl. X, 15.
2. Hill, *Pamphylia*, p. 95, n° 14 et pl. XIX, 12.
3. Hill, p. 95, n° 16 et pl. XIX, 14.
4. Hill, *Pamphylia*, p. 99, n° 50 et pl. XX, 15.
5. Hill, p. 101, nos 60 et 61, et pl. XXI, 7 et 8.

1572. — Variété ; devant le frondeur, un étui pour balles de fronde, avec sa courroie.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 97 (*P*) **Pl. CXLIII, fig. 26.**

1573. — Deux lutteurs, comme ci-dessus ; entre eux, les lettres ΑΑ.
℞. ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ. Frondeur comme ci-dessus ; devant lui, la triskèle à jambes humaines. Carré de grènetis.
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 83 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 1.**

1574. — Variétés, avec ΑΑ (T), ΑΚ, ΑΜ, ΑИ, ΑΣ, ΑΦ, ΒΑ, ΔΑ, FΑ, FΚ, ΚF, FИ, ИF, ΙΟ, ΚΙ, ΜΑ, ΜΕ, LΦ, ΣΑ, ΣΚ, ΦΚ (*P*, *L*, *B*) **Pl. CXLIV, fig. 2 et 3** [1].

1575. — Variété, avec FЧ et à l'exergue, ΕΛΥΨΑ ΜΕΝΕΤΥΣ.
Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 45 (*P*, *B*) **Pl. CXLIV, fig. 4 et 5.**

1576. — Variété, au droit, VΜΑ ; au revers, ΒΑ ⁝ FΕ. 10 gr. 77 [2].

1577. — Variété ; au revers, ΒΑ ΛΥΣ. 10 gr. 90 (*Weber*) [3].

1578. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux bouclés.
℞. Tête casquée d'Athéna à droite. Champ concave.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 6.**

1579. — Tête de Gorgone de face (ne tirant pas la langue et ressemblant à la tête d'Hélios sur les monnaies de Rhodes).
℞. Même tête d'Athéna, à droite. Champ concave.
Æ 10 ; obole égin., 1 g. 10 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 7** ; — autre ex., 0 gr. 93 [4].

1580. — Tête de Gorgone, de face, la bouche fermée.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis.
Æ 7 ; hémi-obole égin., 0 gr. 48 à 0 gr. 42 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 8, 9, 10.**

1. Hill, *Pamphylia*, p. 97.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 311, n° 9 ; Hill, p. 101, n°s 60 et 61.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 312, n° 12 et pl. X, 18. M. Imhoof remarque que les deux pièces que nous venons de décrire (n°s 1576 et 1577), tendent à faire croire que le magistrat d'Aspendos signataire des monnaies portait le titre de βασιλεύς.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 310, n° 8, pl. X, 14.



N° 1581.

1581. — Protomé de cheval bridé bondissant, à droite.
℞. Fronde dénouée, entre les deux lettres Δ — M.
Æ 17; (L)[1]. — Variétés avec d'autres lettres dans le champ du revers.

D'après l'ensemble des légendes monétaires, la forme correcte et régulière est **ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ**, terme pamphylien grécisé qui correspond évidemment à Ἀσπένδιος. On trouve aussi des mots pamphyliens plus ou moins rapprochés du grec, sur les monnaies de Selgé et de Perga ; quant aux monnaies de Sidé, nous avons constaté qu'elles donnent des noms pamphyliens en écriture pamphylienne. Au sujet de ces légendes monétaires, Waddington a présenté des observations qui sont toujours justes : « On sait, dit-il, que dans les colonies grecques de la Pamphylie, le langage des habitants était mélangé de mots barbares et même qu'à Sidé, il avait fini par ressembler fort peu à la langue hellénique. Ces médailles semblent en fournir la preuve, et le mot **ΕΣΤFΕΔΙΥΣ** a, avec Ἀσπένδιος, à peu près le même rapport que **ΠΡΕΙΙΑΣ** avec **ΠΕΡΓΑΙΑΣ**, sur les monnaies de Perga [2]. »

D'après les noms de magistrats relevés sur les monnaies, on pourrait croire que les signataires des pièces sont au nombre de deux. En grec, en effet, on ne saurait expliquer autrement les initiales **AA**, **FK**, **KF**, **FИ**, **ИF**, **LΦ** (= γφ), **ΦK**. Mais s'il s'agit de noms pamphyliens transcrits en lettres grecques, c'est tout différent, et en nous autorisant des redoublements et des formes variées du mot **ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ** (Ἀσπένδιος) on peut conclure que, dans les lettres précitées, il s'agit en réalité d'un seul nom propre.

Sur les statères n° 1575 et suiv., on trouve, outre le nom du magistrat, la légende **ΕΛΥΨΑ ΜΕΝΕΤΥΣ**. Il n'y a pas à s'arrêter à la conjecture de Kirchhoff qui avait proposé d'interpréter : Μένετος ἔγλυψα, *Menetos a gravé*, regardant cette légende comme la signature du graveur du coin monétaire. Bergk, de son côté, a rapproché ἔλυψα, de la racine ἐλύω, εἰλύω, εἰλυφάω, εἰλυφάζω, *se replier, se tortiller*; Ἔλυψας, « celui qui se replie, se ramasse sur lui-même pour lutter [3] ». Les deux mots Ἔλυψα Μένετος sont peut-être simplement les noms propres des deux lutteurs, et si l'on admet cette hypothèse nous proposerions de reconnaître, dans ce type des deux lutteurs, une inter-

1. *Brit. Mus. Pamphylia*, p. 102, n° 71, pl. XXII, 2.
2. Waddington, *Voyage numism. en Asie-mineure*, p. 82-84. Les monnaies de Perga auxquelles il est fait allusion portent la légende **ΜΑΝΑΨΑΣ** **ΠΡΕΙΙΑΣ**; elles sont postérieures à Alexandre et elles ne seront pas décrites dans le présent volume. Cf. Hill, *Catal. Pamphylia*, p. 122 et pl. XXIV, 7.
3. Bergk, *Zeit. für Num.*, t. XI, p. 337.

prétation libre et variée d'un groupe sculptural célèbre [1].

Quant au type du revers, le frondeur, nous avons déjà fait observer que le choix de ce type, à Aspendos, a été provoqué par la similitude d'assonnance entre le mot pamphylien *Estvedys* et le terme grec qui désigne la fronde, σφενδόνη, et le frondeur, σφενδονήτης [2].

Les monnaies du groupe C, décrites ci-dessus (nos 1559 à 1581), aux types du frondeur et des lutteurs à mains plates, paraissent avoir fait leur apparition en 394, c'est-à-dire immédiatement après la bataille de Cnide qui eut une si grande influence sur la numismatique des villes de la côte méridionale de l'Asie-mineure en rétablissant dans ces villes l'influence athénienne. Frappées en très grande abondance, leur émission se prolongea jusque bien avant dans le IIIe siècle. Nous nous sommes arrêtés, dans notre description, avec les dernières émissions contemporaines de la dislocation de l'empire d'Alexandre ou à peu près. Mais ultérieurement le même monnayage a continué : ces pièces du IIIe siècle qui ne sauraient prendre rang dans ce volume, se distinguent par leur poids réduit, leur style souvent négligé et barbare ; on y remarque les initiales ΠΟ ou Κ, une étoile, un caducée, une lyre, une protomé de cheval ou une massue en symbole; parfois même, le sigma a déjà la forme du croissant. Dans cette dernière période, il y a des pièces de bronze aux types de la protomé de cheval et de la fronde dénouée : nous en avons donné, plus haut, seulement un échantillon (n° 1581).

M. Imhoof-Blumer a relevé avec un soin minutieux toutes les contremarques qu'on rencontre sur les statères que nous venons de décrire; elles sont très nombreuses et on les rencontre sur un grand nombre de monnaies des différentes villes de la côte de Pamphylie et de Cilicie. Nous plaçons entre parenthèses les noms des villes où se trouvent ces contremarques qui ont été appliquées probablement par les généraux perses pour la solde de leurs troupes battant en retraite devant Alexandre.

Contremarques :

Divinité debout tenant un aigle sur ses mains levées (*Selgé*).

Frondeur debout (*Selgé*).

Archer agenouillé à gauche (*Selgé*).

Tête d'Athéna à droite (*Aspendos*).

Tête d'Athéna à dr.; devant ⴺᐅV (*Aspendos*).

Double tête janiforme, imberbe (*Selgé*, *Aspendos*).

Tête imberbe de face (*Aspendos*).

Gorgoneion (*Aspendos*).

Lion bondissant à dr. (*Sidé*).

Lion debout à g. ; au-dessus ꓶVY (*Soli*).

Lion couché à dr. et Ч (*Aspendos*).

Tête de lion à droite (*Aspendos*).

Tête de lion à dr., patte avancée (*Selgé*).

Loup bondissant à dr. (*Aspendos*).

Loup bondissant à dr.; au-dessus, ЧIX ; au-dessous, H (*Tarse*).

Loup bondissant à dr.; au-dessus, croissant (*Soli*, *Aspendos*).

Bouquetin à dr. et croissant (*Aspendos*).

Bouquetin à g. (*Aspendos*).

Tête de bouquetin à dr. (*Aspendos*).

Tête de bélier de face (*Aspendos*).

Zébu marchant à droite; au-dessus, croissant (*Célendéris*, *Holmi*, *Nagidos*).

1. Cependant le mot ελυψα paraît être plutôt une forme verbale : si c'était le verbe pamphylien « vaincre », on traduirait « Menetos a vaincu ».

2. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 533-534.

Zébu à dr. (*Aspendos*).
Zébu à dr.; au-dessus, LOY (*Aspendos, Pharnabaze, Datame*).
Zébu à g.; au-dessus, |7ν (*Aspendos, Sidé, Selgé, Celenderis, Nagidos, Soli, Mallos, Issos*).
Sanglier à dr. (*Aspendos*).
Aigle à g. (*Aspendos*).
Aigle à g. et croissant (*Aspendos*).
Aigle à g. et trident (*Célenderis, Mallos*).
Aigle à dr. et trident (*Nagidos*).
Oiseau à dr. (*Aspendos*).
Deux oiseaux à dr. (*Aspendos*).
Chouette à dr. (*Selgé, Aspendos*).
Chouette à g. (*Aspendos*).
Triskèle (*Selgé, Aspendos*).
Triskèle lycienne (*Selgé, Aspendos*).
Casque à dr. (*Aspendos*).
Niké à dr. (*Aspendos*).
Croisettes, trèfles et signes divers [1].

§ IV. — Selgé.

Pour les monnaies de la période primitive, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 523 à 534, nos 855 à 873, et pl. XXIII, fig. 11 à 21 (*Aspendos et Selgé*); pl. XXIV, fig. 1 à 3 (*Selgé*).

Ci-dessus, au § *Aspendos* (p. 942) on a fait ressortir le parallélisme du monnayage d'Aspendos et de Selgé. Nous n'avons pas à revenir, ici, sur cette curieuse alliance monétaire qui ne laisse pas que d'être fort embarrassante pour l'attribution de certaines pièces à l'une ou à l'autre des deux villes. Rappelons seulement que les monnaies dont la légende commence par Σ ou ΣΤ, sont sûrement de Selgé et non d'Aspendos. Quant à celles qui ont la légende ΕΣΤ, il en est qui peuvent être de Selgé aussi bien que d'Aspendos, puisque nous trouverons tout à l'heure, les formes développées ΕΣΤΛΕΓΕΙΥΣ, ΕΣΤΛΕLIIΥΣ, qui ne sauraient appartenir qu'à Selgé. Dans le champ des monnaies de Selgé, il y a souvent un osselet en symbole.

1582. — Type incertain (tête de Gorgone, de face?).
℞. Tête de lion, de face. Carré creux.
Æ 9; obole égin., 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 11.**

1583. — Tête d'Athéna, à droite, le casque ceint d'une couronne d'olivier.
℞. Tête de lion, de face. Carré creux.
Æ 9; obole égin., 0 gr. 79 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 12.**

1584. — Tête de Gorgone, de face, tirant la langue.
℞. ΣΤ. Tête casquée d'Athéna, à droite; devant, un osselet.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 312 à 314. Ces contremarques ne se rencontrent jamais sur les statères aux mêmes types qui sont postérieurs à Alexandre.

Æ 11 ; obole égin., 1 gr. 05 (*L*) **Pl. CXLIV, fig. 13** [1].

1585. — Variété, avec ΤΞ ; 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 14.**

1586. — Tête de Gorgone, de face.
℞. Tête casquée d'Athéna, à gauche ; derrière, un osselet.
Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 87 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 15.**

1587. — Deux lutteurs nus, imberbes, front contre front, et se tenant les mains. Grènetis.
℞. ΣΤΛΕLIIVΣ. Frondeur debout, à droite, la jambe droite en avant ; il est imberbe et nu tête, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille ; il tient sa fronde des deux mains levées ; derrière lui, la triskèle à jambes humaines. Carré de grènetis.
Æ 24 ; stat. pers., 10 gr. 98 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 16.**

1588. — Variété, avec ΣΤΛΕΓΕΥΣ et ΣΤΛΕΓΕΙΥΣ (style ancien) ; ΕΣΤΛΕLIIYΣ et ΕΣΤΛΕΓΕΙΥΣ [2].

1589. — Même droit.
℞. ΣΤΛΕ...ΥΣ. Frondeur, comme ci-dessus ; devant lui, la triskèle, un osselet et un ibis. En contremarque, un zébu et le mot ꓶUУ.
Æ 22 ; stat. pers., 10 gr. 61 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 17.**

1590. — Variété ; entre les lutteurs, un fleuron.
℞. ΣΤΛΕLIIYΣ. Même type du frondeur ; devant lui, un aigle (sans contremarque), 10 gr. 85 (*Copenhague*) [3].



N° 1591.

1591. — Même droit.
℞. ΣΤΛΕLIYΣ. Devant le frondeur, un personnage nu, debout, à droite,

1. Hill, *Catal. Pisidia*, p. 256, n° 3 et pl. XXXIX, 7.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 340, n[os] 89 et 90 ; *Griech. Münzen*, p. 400.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 340, n° 86.

tenant une couronne de la main droite levée ; entre les jambes du frondeur, un osselet. En contremarque, la triskèle.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 80 (*Turin*) [1].

1592. — Variété.

℞. ΣΤΛΕLΙΥ ; devant le frondeur, un osselet et une couronne, 10 gr. 92 (*B*) [2].

1593. — Même droit.

℞. [ΣΤΛ]ΕLΙΥΣ. Frondeur, comme ci-dessus ; devant lui, un maillet et un osselet. Carré de grènetis. Deux contremarques.

Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 59 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 18 ;** — 10 gr. 89 [3].

1594. — Même droit.

℞. [ΣΤ]ΛΕLΙΥΣ. Frondeur, comme ci-dessus ; devant lui, un poignard et un osselet. Carré de grènetis et traces de carré creux.

Æ 23 ; stat. pers., 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 19 ;** — 10 gr. 93 (*B*) [4].

1595. — Même droit.

℞. ΣΤΛΕLΙΙΥ. Frondeur, comme ci-dessus ; devant lui, un couteau à lame recourbée et un osselet. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24 ; stat. pers. (*La Haye*) **Pl. CXLIV, fig. 20** [5].

1596. — Même droit.

℞. ΣΤΛΕΓΙΟΝ. Frondeur, comme ci-dessus ; devant lui, un osselet et une feuille de lierre. Carré de grènetis. Deux contremarques : archer et bouquetin.

Æ 25 ; stat. pers., 10 gr. 76 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 21.**

1597. — Même type des lutteurs ; entre eux, ΒΛΙ.

℞. ΣΤΛΕΓΙΟΣ. Frondeur, comme ci-dessus ; derrière lui, un osselet. Carré de grènetis et traces de carré creux.

Æ 25 ; stat. pers., 11 gr. 07 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 22.**

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 134, nº 4 et pl. VI, 2.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit für Num.*, t. V, p. 134, nº 3 et pl. VI, 1.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 340, nº 86.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 340, nº 87.
5. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 76, nº 2. Au revers de ce statère, il faut reconnaître un couteau à lame recourbée comme la *harpé* et non *un strigile* ; c'est ce que prouvent les monnaies d'Etenna qui sont au même type, après Alexandre ; cf. ci-après, le nº 1601.

1598. — Tête de Gorgone, de face, les cheveux bouclés, la bouche fermée.
℞. Tête casquée d'Athéna à droite; derrière, un osselet.
Æ 10; obole, 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 23**; — 0 gr. 94; 0 gr. 84 (*L*) [1].

1599. — Même tête de Gorgone, de face (pareille à la tête de Hélios sur les monnaies de Rhodes).
℞. Tête casquée d'Athéna, à droite; derrière, un fer de lance et un osselet.
Æ 10; obole, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 24.**

1600. — Variétés; style plus récent.
Æ 10; obole, 0 gr. 81; 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 25 et 26** [2].

1601. — Même tête de Gorgone, de face. ℞. Couteau à lame recourbée.
Æ 10; obole, 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 27** [3].

1602. — Même tête de Gorgone ou de Hélios, de face.
℞. Tête de lion, la gueule béante, de profil à droite; derrière, un osselet.
Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 28**; — 0 gr. 47 (*L*) [4].

Le nom pamphylien ΣΤΛΕLIΥΣ, (le Γ renversé), plus rarement ΕΣΤΛΕLIIΥΣ, remplacé plus tard par le grec ΣΤΛΕΓΙΟΣ, ΣΤΛΕΓΙΟΝ, a été mis en rapport, par un jeu de mots, avec στλεγγίς, στλεγγίον, terme grec qui désigne le strigile. Cet instrument étant le symbole des jeux athlétiques, a donné naissance au type des deux lutteurs [5]. De sorte qu'on peut affirmer que ce type des lutteurs était l'emblème national de Selgé comme le type du frondeur était national à Aspendos : ce sont des armes parlantes, et voilà pourquoi les deux villes voisines, ayant conclu une alliance monétaire, ont associé en quelque sorte leurs armoiries (παράσημον, πρόσχημα).

La tête d'Athéna paraissant au revers des petites divisions monétaires, il est intéressant de signaler, ici, une inscription de Selgé qui mentionne le culte de cette déesse dans cette ville [6].

Après le IVe siècle, les monnaies de Selgé sont bien distinctes de celles d'Aspendos par leur légende qui est ΣΕΛΓΕΩΝ. Mais

1. Hill, *Pisidia*, p. 257, nos 8 à 13 et pl. XXXIX, 8;
2. Cf. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 135.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 338, no 79 et pl. F, 18 (à Etenna). L'attribution à Etenna a été proposée parce que, dans cette ville, après Alexandre, on a pour type un personnage armé d'un couteau à lame recourbée, et aussi, sur les bronzes correspondants, le couteau seul (Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, p. 368 et pl. XIII, fig. 1 et 3 à 6). Mais le statère ci-dessus, no 1595, montre que l'obole que nous venons de décrire peut aussi bien être classée à Selgé. Les monnaies d'Etenna ne sont pas antérieures à Alexandre.
4. Hill, *Pisidia*, p. 257, nos 14 et 15 et pl. XXXIX, 9.
5. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 534.
6. Hirschfeld, *Monatsberichte d. Berl. Akad.*, 1875, p. 138; Hill, *Catal. Pisidia*, Introd., p. CXV, note.

les deux villes continuent à avoir, pendant longtemps encore, les types associés des lutteurs et du frondeur.

Le type des lutteurs se rencontre aussi sur des monnaies d'Étenna, avec la légende ETENNEΩN [1].

§ V. — **Phasélis**

et monnaies incertaines (Carie, Lycie, Pamphylie).

1603. — Protomé de sanglier ailé, à droite, une patte avancée.

℞. Φ—A. Ancre à un seul crochet à droite ; dans le champ, à gauche, un grain d'orge. Champ concave.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CXLIV, fig. 29** [2].

Cette obole paraît convenir à Phasélis, à cause des lettres du revers qui, si elles doivent être rapprochées, donnent les initiales du nom de cette ville. D'autre part, le type de l'ancre n'est pas invraisemblable à Phasélis, non plus que la protomé lycienne du sanglier. Cependant, ces types ne correspondent pas aux types phaséliens de la période archaïque [3]; de plus, nous avons dit que Phasélis, en entrant dans la ligue attico-délienne en 465, perdit, comme beaucoup d'autres villes, ses droits monétaires [4]. L'obole ci-dessus reste donc isolée et voilà pourquoi son attribution à Phasélis est douteuse. Beaucoup plus tard, après le démembrement de l'empire d'Alexandre, Phasélis rouvrit son atelier et frappa les grandes pièces bien connues, d'argent et de bronze, qui ont, au droit, une proue de navire et au revers, un nom de magistrat et une poupe avec l'aplustre souvent supporté par la stylis. On a parfois fait remonter ce monnayage nouveau jusqu'au milieu du IVe siècle [5]; mais la présence bien constatée des bustes de Ptolémée IV et de sa femme Arsinoé, au-dessus de la proue, sur un bel exemplaire du Cabinet de Munich, atteste, sans réplique, que ce monnayage est tout entier du IIIe siècle [6].



N° 1604.

1604. — Protomé de Pégase bondissant, à droite. Grènetis.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 368, n° 1 et pl. XIII, 1.
2. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1900, p. 136 et pl. IV, 13.
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 514 à 522, nos 842 à 854 et pl. XXIII, fig. 1 à 10.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 522.
5. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 522 (où il faut lire *vers l'an 300*, au lieu de « vers l'an 400 »).
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 327, n° 12; *Choix*, pl. IV, 153; B. Head, *Hist. numor.*, p. 579.

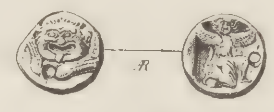
℞. Proue de navire à droite. Carré creux.
Æ 9; obole, 0 gr. 80 (*Philipsen*) [1].

1605. — Deux lutteurs nus, debout, combattant l'un contre l'autre et brandissant chacun un couteau à lame recourbée; à leurs pieds, deux aryballes.
℞. Pieuvre (*sepia*) dans un carré creux avec grènetis entre deux lignes.
Æ 15; drachme attique, 4 gr. 02 (*L*) **Pl. CXLIV, fig. 30**; — 3 gr. 94 [2].

Cette drachme a, au droit, les types ordinaires d'Etenna (Pisidie) [3]; non seulement les lutteurs sont pareils, mais le couteau à lame recourbée que chacun d'eux paraît brandir forme le type de monnaies de cette ville [4]. Cependant, le poids attique et le revers de la pieuvre paraissent désigner un autre atelier [5].

1606. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue et encadrée de quatre ailes fermées.
℞. Harpie à quatre ailes recroquevillées et volant à droite; ses cheveux sont répandus en mèches sur son cou. Carré creux.
Æ 15; tétrobole, 3 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CXLV, fig. 1**; — 3 gr. 89 (*B*) [6].

1607. — Même description. Æ 10; diobole, 1 gr. 81 (*B*) [7].



N° 1608.

1608. — Même droit. ℞. Gorgone courant à droite, la tête de face; elle est munie de quatre ailes, vêtue d'un chiton talaire et elle étend les bras.
Æ 10; trihémi-obole, 1 gr. 25 (*Dresde*) [8].

1. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 59 et pl. VII, 8 (à Phasélis).
2. Six, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 76 et pl. III, 3; Hill, *Catal. Pisidia*, Introd., p. CXIX; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 369.
3. Comparez les monnaies d'Etenna, dans Hill, *Brit. Mus. Pisidia*, p. 220 et pl. XXXV, n°s 12 et 13.
4. Voyez ci-dessus, n°s 1595 et 1601.
5. Hill, *Catal. Pisidia*, Introd., p. CXIX, note.
6. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, pl. IV, 7; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 466, n° 39; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 236; cf. pl. II, 7.
7. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 236, n° 27; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 466, n° 40.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 466, n° 41 et pl. J, 23.

1609. — Gorgone, les épaules et les pieds ailés, courant à gauche.

℞. Harpie ailée debout, à droite, tenant une couronne de la main droite et levant la main gauche. Carré creux bordé d'un grènetis.

Æ 13; tétrobole, 3 gr. [1].

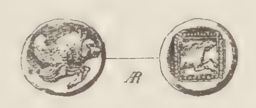


N° 1610.

1610. — Protomé de taureau ailé, bondissant, à droite.

℞. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. Carré creux.

Æ 10; trihémi-obole, 1 gr. 43 [2].



N° 1611.

1611. — Même droit. ℞. Protomé de cerf, bondissant, à droite. Carré creux limité par un grènetis entre deux lignes.

Æ 11 ; trihémi-obole, 1 gr. 30 [3].

1612. — Personnage masculin, nu, courant à gauche, le genou presque à terre; il tient la main droite levée, la gauche baissée; il a des ailes recroquevillées aux épaules et aux chevilles. Style archaïque (type de Mallos) [4].

℞. Harpie debout à droite, la tête de femme a de longs cheveux nattés sur le cou; ses ailes sont recroquevillées et sa queue étalée en éventail ; outre ses pattes d'oiseau elle a deux bras humains. Carré creux.

Æ 14; tétrobole, 3 gr. 06 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 2.**

1613. — Tête de lion, la gueule béante, à droite.

℞. Partie postérieure d'un lion à droite, la queue ramenée entre les pattes. Carré creux.

Æ 10; diobole, 1 gr. 11 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 3.**

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 466, n° 42.
2. Imhoof-Blumer, p. 468, n° 36 et pl. J, 24.
3. Imhoof-Blumer, p. 468, n° 37 et pl. J, 25.
4. Comparez notre pl. XXV, fig. 5 à 13 (Mallos).

1614. — Lion accroupi à droite, rugissant et paraissant dévorer sa proie; en haut, deux globules.

℞. Triskèle lycienne (?) dans un carré creux limité par un entrelac.

Æ 14; drachme, 4 gr. 54 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 4** (fabrique barbare).

1615. — Triskèle lycienne et trois globules. ℞. Rosace à douze rayons.

Æ 9; trihémi-obole, 1 gr. 33 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 5.**

1615 *bis*. — Protomé de sanglier, à droite.

℞. Tête de taureau androcéphale, à gauche. Carré creux.

Æ 10; obole, 0 gr. 80 (*B*) **Pl. CXLV, fig. 6** [1].

1. Imhoof-Blumer. *Griech. Münzen*, p. 769, n° 802 et pl. XIII, 27.

CHAPITRE III

LA CARIE ET LES ILES CARIENNES

§ I. — Aperçu général.

Dans la période antérieure à 480, les villes cariennes qui ont frappé monnaie sont Iasos, Terméra, Halicarnasse, Cnide, Chersonesos et Astyra [1]. Après les désastres de Xerxès, les ateliers dont nous allons enregistrer les produits sont Iasos, Halicarnasse, Idyma, Cnide et Astyra. Nous avons vu dans quelles conditions Tymnos, dynaste de Terméra, battit monnaie : cette ville n'a pas d'autres pièces que les siennes [2]. Quant à Chersonesos (κοινὸν Χερσονασίων), ses rares monnaies sont toutes antérieures à l'établissement de l'hégémonie athénienne sur les côtes de la Carie [3]. Nous verrons plus loin, en revanche, que l'ouverture de l'atelier de Idyma est postérieure au milieu du ve siècle.

On a attribué des monnaies à la ville de Chalcétor qui se trouvait assez loin dans les terres, au fond du golfe Bargylien, entre Mylasa et Euromos. Mais ces mêmes pièces ont été, avec plus de vraisemblance, classées soit à la petite île de Chalcé (Χάλκη), à l'ouest de Rhodes, soit à Chalcis, l'une des Hécatonnèses, entre Lesbos et la côte d'Æolide [1].

On a essayé également de classer à My-

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 412 et suiv.
2. *Descript. hist.*, t. I, p. 416.
3. *Descript. hist.*, t. I, p. 434.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, p. 34-35 et 127. Voyez ci-après, au chapitre vii. Nous ne parlons que pour mémoire de l'attribution proposée par M. Svoronos, de monnaies d'argent et de bronze, à la ville de Ἄναια (τὰ Ἄιναια) qui, bien que située sur la côte ionienne en face de Samos, est rattaché par des auteurs anciens à la Carie. M. Svoronos croit que cette ville a dû s'appeler plutôt Ἔνεα ou Ἔνναια, et il lui attribue, à la fois, des pièces d'argent archaïques qui portent EN et des bronzes de basse époque qui ont le monogramme [monogramme]. Il s'agit, en premier lieu, des statères d'argent que nous avons décrits (*Descr. hist.*, t. I, p. 926, n°s 1293 à 1296), au type de la vache et son veau. On les classe d'ordinaire à Corcyre, mais ils paraissent plutôt appartenir à la région thraco-macédonienne. Comme l'une de ces pièces (notre n° 1294) porte les lettres EN, M. Svoronos s'est cru autorisé à les rattacher aux bronzes très postérieurs qui ont pour revers le monogr. [monogramme] (Svoronos, *Journ. intern. d'arch. numism.*, t. VIII, 1905). L'attribution proposée par M. Svoronos ne nous paraît pas justifiée.

lasa, première capitale des dynastes cariens, un certain nombre de pièces qui, jusqu'à plus ample informé, doivent demeurer incertaines. Ce sont, notamment, les statères primitifs d'argent, au type de la protomé de cheval, qu'on s'accorde plus généralement à ranger à Cymé d'Eolide [1]. Enfin, nous avons groupé aux *Incertaines* de Carie, de l'époque archaïque, des statères éginétiques au type de la protomé de lionne, qu'on a songé, parfois, à donner aussi à Mylasa [2].

Suivant l'opinion de Six, cette ville qui, au milieu du ve siècle, faisait partie de la symmachie athénienne, aurait encore émis des trioboles et des dioboles de poids attique, au type de la protomé de cheval, au droit, et de la tête de lion, au revers [3]. On verra plus loin que ces pièces sont en réalité de Lindos (ci-après, n°s 1687 à 1690).

Avant le règne de Mausole, il n'y a donc que les monnaies d'Hécatomnos (ci-dessus, p. 140, n° 82 et suiv.) qu'on puisse, en toute sécurité, ranger à Mylasa. Dès que Mausole eut, en 367, transféré sa résidence à Halicarnasse, Mylasa cessa d'avoir un atelier monétaire ; elle ne devait recommencer à battre monnaie qu'après Alexandre le Grand [4].

Les îles que leur situation géographique rattache à la côte si accidentée de la Carie et qui ont battu monnaie avant Alexandre, sont Rhodes, Mégisté et Cos. Antérieurement aux grandes guerres médiques, les trois villes de l'île de Rhodes qui frappaient monnaie, sont Camiros, Ialysos et Lindos. Nous avons décrit, dans notre tome Ier (voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 460 à 478 et pl. XX), les produits de ce monnayage qui nous a conduits jusqu'à la bataille de l'Eurymédon, gagnée par Cimon en 465, époque où Rhodes et la Carie entrèrent dans la ligne attico-délienne [1]. A partir de cette date, les émissions monétaires des villes rhodiennes se ralentissent d'une manière caractéristique. A Camiros et à Lindos elles ne se composent plus que de petites divisions, frappées surtout pour les transactions quotidiennes des habitants entre eux ; elles finissent même par cesser tout à fait. Ialysos, toutefois, pour des raisons que nous dirons tout à l'heure, conserve un monnayage autonome plus riche et plus abondant. Mais d'une manière générale on sent que les tétradrachmes athéniens, les *chouettes*, s'emparent du grand marché international et s'imposent de gré ou de force à tout l'Orient. Seules et, dans ces conditions restreintes, les suites monétaires de Ialysos se perpétuent jusqu'en 407, date de la fondation de la ville de Rhodes, appelée à de si hautes destinées comme capitale unique de l'île, et dont le monnayage sera si abondant.

Si la ville de Rhodes fut créée en 407 par le synœcisme des habitants de toute l'île, il est remarquable de constater que le dynaste de Carie, Mausole, fonda aussi sa capitale Halicarnasse en fusionnant, par un synœcisme analogue, en 367, la population de six villes des Léléges autochtones; en outre, les habitants de l'île de Cos, à la même époque, se groupèrent également, abandonnant leur vieille ville d'Astypalæa et leurs autres centres urbains, pour se constituer

1. *Descript. hist.*, t. I, p. 333 à 338.
2. *Descript. hist.*, t. I, p. 450 à 458.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 227-228.
4. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LIV et LXIII.

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 392 et ci-dessus notre *Introduction générale*.

une nouvelle capitale en un endroit qui s'appelait Κῶς ἡ Μεροπίς et qui, de ce moment, prit, sous le nom de Κῶς, une importance commerciale et numismatique considérable [1].

L'influence qu'exerça la ville de Rhodes dans la région carienne se manifeste ainsi, sinon dès sa fondation, du moins après la victoire de Conon à Cnide en 394, par la création de ces grands centres commerciaux analogues à celui qu'elle avait constitué elle-même; elle se manifeste encore par l'adoption générale de l'étalon spécial, dit étalon rhodien, que Rhodes choisit pour ses monnaies, étalon qui se répandit tout de suite dans les villes et les îles cariennes et qui devait se substituer à l'étalon attique, dans la plus grande partie de l'Orient.

§ II. — **Astyra.**

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez *Descript. hist.*, t. I, p. 443 à 445, n°s 723 à 727 et pl. XIX, fig. 4 à 7.

Nous avons suivi le Catalogue du Musée britannique dans son attribution à la ville carienne d'Astyra des monnaies qui n'ont pour toute légende que la lettre A ou les deux syllabes ΑΣΤΥ. Ces pièces, en effet, par leurs types et leur style ou pour des raisons historiques, ne sauraient être classées à Astyra de Troade, vers les sources du Rhodios, ni à Astyra, sur le golfe d'Adramytion, ni à Astyra en face de Lesbos [2]. Mais les lettres ΑΣΤΥ peuvent être les initiales d'*Astypalæa* aussi bien que celles d'*Astyra*, et l'on connaît, d'une part, l'île d'Astypalæa et, d'autre part, la ville d'Astypalæa, la première capitale de l'île de Cos, auxquelles les médailles décrites dans notre t. I (p. 443) et celles qui vont suivre pourraient peut-être convenir. Toutefois, M. Head considérant qu'on a trouvé les bronzes avec ΑΣΤΥ, à Rhodes, en face de la côte de Carie, présume que les pièces doivent être données, avec plus de vraisemblance, à la ville carienne d'Astyra dont l'emplacement n'est pas encore bien nettement précisé, mais qui, d'après Étienne de Byzance, se trouvait sur la côte du continent qui regarde Rhodes.

Le statère d'argent du Musée britannique que nous avons donné (t. I, p. 443, n° 727 et pl. XIX, fig. 7) appartient, par son style, à une époque sans doute assez avancée du ve siècle. Quant aux pièces qui suivent (n°s 1616 à 1621), elles ne sont pas antérieures au milieu du IVe siècle et leur type d'Hélios de face, trahit l'influence rhodienne; les revers ont des types dionysiaques.

1616. — Tête de Hélios, de trois quarts à droite, les cheveux longs et partagés au milieu du front. ℞. ΑΣΤΥ. Arc dans son étui.
Æ 15; triobole persique, 2 gr. 77 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 7** [3].

1. Paton et Hicks, *Inscript. of Cos*, Intr., p. XLIX.
2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XXXVIII.
3. Waddington, *Voyage numism. en Asie-mineure*, p. 58, n° 1 et pl. VII, 5.

1617. — Même tête de Hélios, presque de face.

℞. ΑΣΤΥ. Amphore d'où émerge un cep de vigne; dans le champ, à droite, une petite œnochoé.

Æ 20; (*L*) **Pl. CXLV, fig. 8** [1].

1618. — Tête de Hélios, de trois quarts, à droite.

℞. ΑΣΤΥ. Amphore au-dessus de laquelle est une grappe de raisin; dans le champ, à droite, une œnochoé.

Æ 16; 1 gr. 25 (*L*) **Pl. CXLV, fig. 9**; — autre ex. (*B*) [2].

1619. — Variété; au-dessus de l'amphore, émerge une pousse de lierre.

Æ 16; (*P*) **Pl. CXLV, fig. 10.**

1620. — Tête d'Aphrodite à droite, avec des pendants d'oreilles, les cheveux relevés sur la nuque et noués au sommet de la tête.

℞. ΑΣΤΥ. Amphore; dans le champ à gauche, une grappe de raisin.

Æ 13 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 11**; — autre ex. (*L*) [3].

1621. — Tête d'Aphrodite, à droite.

℞. ΑΣΤΥ. Amphore; dans le champ à droite, une petite œnochoé.

Æ 11; (*P*) **Pl. CXLV, fig. 12**; — autres ex. (*L*) [4].

Ces dernières pièces sont de la fin du IVe siècle ou peut-être du IIIe; le monnayage d'Astyra ne se prolonge pas plus loin.

§ III. — Cnide.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 426 à 433, nos 698 à 710 et pl. XVIII, fig. 9 à 17.

Groupe A. — *Après 476 av. J.-C.*

Dans notre t. I, nous avons conduit le monnayage de Cnide, la capitale de la fameuse Chersonnèse Triopienne, jusqu'au moment où, après 476, cette ville, entrant

1. Head, *Cat. Caria*, p. 60, no 8 et 9 et pl. X, 5.
2. Head, *Caria*, p. 60, no 11 et pl. X, 6; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 320, no 112.
3. Head, *Caria*, p. 61, nos 12 et 13 et pl. X, 7.
4. Head, *Caria*, p. 61, nos 16 à 19 et pl. X, 8.

dans la symmachie athénienne, fut contrainte de ralentir singulièrement son monnayage et finalement, de fermer son atelier monétaire. Les types cnidiens, pour cette période primitive, sont, nous l'avons constaté, au droit, la protomé de lion de profil, la gueule béante, une patte avancée; au revers, dans un carré creux profond, la tête d'Aphrodite Δωρῖτις ou 'Ακραία, avec les plus gracieuses variétés de style et de coiffure [1].

Les dernières émissions de cette période primitive sont les pièces suivantes, si l'on en juge par leur style :

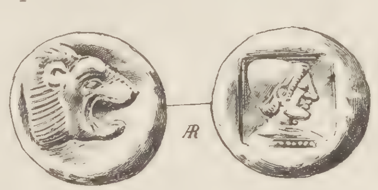
1622. — Protomé de lion, à droite, la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée.

℞. Sans lég. Tète d'Aphrodite à droite, ceinte d'un bandeau tressé; l'extrémité des cheveux nouée sur la nuque. Carré creux.

Æ 16; drachme éginét., 6 gr. 23 et 6 gr. 14 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 13 et 14.**

1623. — Variété, avec ΚΝΙΔΙΩΝ, sous la tête d'Aphrodite, 6 gr. 32 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 15** [2].

A ces drachmes nous joindrons quelques pièces qui ne se laissent pas aisément classer et qu'on dirait produites par des émissions temporaires, irrégulières ou barbares. Ce sont les suivantes (nos 1624 à 1628) :



N° 1624.

1624. — Tête de lion, à droite, la gueule béante.

℞. Buste d'Aphrodite, à droite, la chevelure allongée en pointe et dans un cécryphale ; elle a des pendants d'oreilles et un collier. Carré creux.

Æ 21 ; stat. égin., 11 gr. 70 [3].

1625. — Même description. Æ 16; drachme égin., 6 gr. 26 et 6 gr. 24 [4].

1626. — Même description; dans le champ du revers, un fleuron.

Æ 12; diobole égin., 1 gr. 85 [5].

1. Voyez à ce sujet : A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 141.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 308, n° 40 et *Choix*, pl. IV, 135.

3. Anc. coll. Bunbury. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 309, n° 44 et pl. F, 3.

4. Imhoof-Blumer, p. 309, nos 45 et 46.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 309, n° 46 *a*.

1627. — Tête de lion, à droite, la gueule béante.
℞. HПƎ. (= Ἐπη.). Tête d'Aphrodite, de style archaïque, à droite, les cheveux tressés sur la nuque. Carré creux.
Æ 12; diobole égin., 1 gr. 73 (*B*) **Pl. CXLV, fig. 16** [1].

1628. — Variété; devant la tête d'Aphrodite, PΦVƎ (= Εὐφρ.).
Æ 12; diobole égin., 1 gr. 70 (*Boston*) [2].

Sur ces deux dernières divisions (nos 1627 et 1628) de style archaïque, on lit exceptionnellement, à la place du nom des Cnidiens, les initiales de noms de magistrats : Ἐπή(ρατος ?) et Εὐφρ(ανωρ ?) ou Εὐφρ(ων ?). Cette circonstance permet de croire que ces pièces doivent descendre jusque vers le milieu du ve siècle [3] : classement qui dénote, à Cnide, une émission sporadique et momentanée; il n'en reste pas moins évident qu'à partir de 476 environ, l'atelier de Cnide, si actif auparavant, fut presque constamment fermé, ne produisant plus que de rares et pauvres émissions, l'argent d'Athènes ayant la prétention de suffire à alimenter les relations commerciales. Ces exceptions momentanées attestent que les lois athéniennes destinées à restreindre ou même à supprimer tout à fait le monnayage des villes tributaires d'Athènes, ne furent pas toujours respectées avec rigueur et que les villes qui les subissaient ne négligeaient aucune occasion pour s'en affranchir [4].

A Cnide, cet état de choses se prolongea pendant toute la durée de l'hégémonie athénienne, non seulement jusqu'en 412, époque où Cnide reconquit son indépendance à la faveur des désastres des Athéniens en Sicile, mais un peu plus tard encore, car ce n'est pas avant 400, semble-t-il, que recommencent d'une façon régulière les séries cnidiennes [5].

Groupe B. — *Vers l'an 400 av. J.-C.*

Quelque temps après la ruine d'Athènes, c'est-à-dire vers l'an 400, Cnide rouvrit son atelier et fit frapper les pièces suivantes. Elles sont aux types des monnaies antérieures, mais leur style les fait placer, en toute évidence, au début du ive siècle [6]. Leur poids continue à être un dérivé affaibli de l'étalon éginétique; leur type d'Aphrodite est une imitation de la tête d'Aréthuse sur les monnaies de Syracuse contemporaines, si appréciées dans tout le monde grec pour leur mérite artistique.

1. Imhoof-Blumer, p. 309, no 43 et pl. F, 2.
2. Imhoof-Blumer, no 43 *a*; Regling, *Sammlung Warren*, no 1165.
3. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XLIX.
4. Voyez ci-dessus notre *Introduction générale* et R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 52 et suiv.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 309.
6. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XLIV.

1629. — Protomé de lion, à droite, la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux dans une sphendoné. Carré creux.

Æ 19; drachme éginét., 5 gr. 63 (*Luynes*) **Pl. CXLV, fig. 17.**

1630. — Même droit.

℞. ΚΝΙ. Tête d'Aphrodite, à droite, les cheveux bouclés et retenus dans une sphendoné. Carré creux peu profond.

Æ 16; drachme égin., 5 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CXLV, fig. 18**; — autres ex., 5 gr. 71 (*P*); 6 gr. 05; 5 gr. 91 (*L*) [1].

Groupe C. — *De 394 à 387 av. J.-C.*

(*Poids rhodien*).

1631. — ΣΥΝ (Συνμαχικόν). Héraclès enfant, nu, agenouillé à droite et étouffant dans ses mains deux serpents enlacés autour de ses bras.

℞. ΚΝΙ[ΔΙΩ]Ν. Tête d'Aphrodite Euploia, à droite, comme ci-dessus, les cheveux dans la sphendoné; devant elle une petite proue. Carré creux.

Æ 24; tridrachme rhodien, 10 gr. 83 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 19.**

1632. — Même droit.

℞. [Κ]ΝΙΔΙΩΝ. Même tête d'Aphrodite Euploia; derrière elle, une petite proue. Carré creux peu profond.

Æ 24; tridr. rhod., 10 gr. 67 (*L*) **Pl. CXLV, fig. 20** [2].

1633. — Protomé de lion, à droite, la gueule béante, une patte avancée.

℞. Tête d'Aphrodite Euploia, à droite, les cheveux relevés et retenus dans la sphendoné; derrière elle, une petite proue. Carré creux.

Æ 16; drachme rhod., 3 gr. 74 (*L*) **Pl. CXLV, fig. 21** [3].

1634. — Protomé de lion, à droite, la gueule béante, une patte avancée.

℞. ΚΝΙΔΙΩΝ. Tête d'Aphrodite à dr., cheveux dans la sphendoné. Carré creux.

Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 62 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 22.**

1. B. Head, *Caria*, p. 86, nos 20 et 21, pl. XIV, 5.
2. B. Head, *Caria*, p. 88, no 27 et pl. XIV, 9.
3. Head, *Caria*, p. 88, no 26 et pl. XIV, 8.

1635. — Même protomé de lion.

℞. Sans lég. Tête d'Aphrodite, à droite, les cheveux relevés tout autour de la tête; la déesse a un collier. Carré creux.

Æ 10; trihémi-drach. rhod., 0 gr. 89 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 23**; — 0 gr. 75 (*L*)[1].

En août 394, les eaux de Cnide furent le théâtre d'un événement qui eut une répercussion immédiate et fondamentale sur le monnayage de Cnide et d'un grand nombre d'autres villes d'Asie-mineure. L'Athénien Conon, aidé du satrape Pharnabaze, remporta sur l'amiral lacédémonien Pisandre, une victoire navale éclatante qui rétablit momentanément le prestige d'Athènes dans l'Orient hellénique. Conon et Pharnabaze parcoururent les côtes d'Asie et les Cyclades, se présenta[n]t aux populations comme les restaurateurs de la liberté et de l'autonomie de chaque ville; partout on chassa les oligarques et des monnaies furent frappées dans nombre de ces villes pour attester leur délivrance du joug des Lacédémoniens, de l'insolence et des exactions de leurs harmostes[2].

Désormais, le centre des opérations des généraux athéniens sur les côtes de l'Asie-mineure et de Chypre, fut Rhodes, ville récemment bâtie[3]. De là, la prépondérance commerciale et militaire de Rhodes; de là aussi l'adoption immédiate de l'étalon rhodien dans la taille des monnaies de Cnide et de beaucoup d'autres villes. Sur les types monétaires cnidiens, la victoire de Conon est attestée par l'addition de la petite proue de navire à côté de la tête d'Aphrodite (nos 1631 et suiv.).

L'Aphrodite cnidienne fut considérée comme ayant procuré la victoire au général athénien; on lui donnait antérieurement les surnoms de Δωρῖτις, ou d' 'Ακραία, mais à dater de ce jour, on l'adora sous le nom d'Aphrodite Εὐπλοία, la protectrice de la navigation, et la proue fût son nouvel emblème[4]. Quant à la tête de la déesse, elle continua plastiquement à être une imitation de la tête de l'Aréthuse syracusaine à laquelle le talent d'Evainète avait donné un si merveilleux éclat artistique.

Les tridrachmes de poids rhodien, décrits sous les nos 1631 et 1632, correspondent au didrachme éginétique; ils rappellent, par leur légende συμμαχικόν et leur type d'Héraclès étouffant les serpents, l'alliance politique qui fut contractée, à la suite de la victoire de Conon, entre Thèbes, Cnide, Rhodes, Iasos, Samos, Ephèse, Lampsaque, Cyzique, Byzance, contre Sparte[5]. Des villes de l'occident de la Grèce d'Europe, comme Zacynthe[6] et jusqu'à Crotone et Tarente en Italie, adhérèrent à la ligue, si l'on en juge par le type monétaire d'Héraclès étouffant

1. Head, *Caria*, p. 87, nos 22 et 23, cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 431, no 710 et pl. XVIII, 17 (pièce qui appartient plutôt à la série de poids rhodien).

2. Waddington, *Mélanges de numism.*, 2e série, 1867, p. 10 et suiv.

3. Diod. Sic., XIV, 79, 84, 97, etc.

4. Pausanias, I, 1, 3.

5. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. CIII-CIV; K. Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 207 et suiv.; G. Hill, *Historical greek Coins*, p. 62.

6. Sallet, *Zeit. f. Num.*, t. XVIII, p. 197, pl. I, 2.

les serpents qu'elles adoptèrent aussi à cette époque [1]. Le soulèvement contre Sparte et le gouvernement oligarchique que ses harmostes avaient imposé à toutes les villes à la suite de la ruine d'Athènes en 404, provoqua cette révolte générale et l'adoption d'un emblème commun qui remet en mémoire le faisceau de flèches de la Confédération hollandaise et la devise moderne « l'union fait la force ». Mais le nouvel état de choses créé par la bataille de Cnide en 394 et la restauration de l'influence athénienne furent éphémères, ne durèrent même pas jusqu'au traité d'Antalcidas en 387.

Groupe D. — *De 387 à 345 environ.*

1636. — ΚΝΙ. Même tête d'Aphrodite Euploia, à gauche, coiffure variée; derrière, une petite proue.

℞. ΣΤΑΣΥΛΛΕΟ[Σ]. Même tête de lion et carré creux.

Æ 24; tétradrachme rhod., (*Jameson*) **Pl. CXLV, fig. 24.**

1637. — Variétés, avec les noms de magistrats suivants. ΚΛΕΟΣΘΕΝΗΣ, 15 gr. 02 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 25;** — autre ex., 15 gr. 24 [2]; — [Φ]ΑΝΙΑΣ, 15 gr. 08 (*P*) **Pl. CXLV, fig. 26;** — ΣΩΣΙΜΑΧΟΣ, 14 gr. (*B*) [3].

1638. — Variété, avec ΕΟΒΩΛΟ[Σ]; sur l'ampyx, au-dessus du front d'Aphrodite, la signature du graveur, Σ; 15 gr. 10 (*L*) [4].

1639. — ΚΝΙΔ[ΙΩΝ]. Même tête d'Aphrodite Euploia, avec la sphendoné, à droite; derrière, la proue.

℞. ΕΠΙΓΟΝΟΣ. Protomé de lion, à dr., gueule béante, tirant la langue, une patte avancée; dans le champ, à dr., protomé de cerf, à droite. Carré creux.

Æ 20; didr. rhod., 7 gr. 42 (*Weber*); — 7 gr. 45 (*Imhoof*) **Pl. CXLV, fig. 27** [5].

1. A la vérité, comme le fait remarquer M. Regling, la légende ΣΥΝ(μαχικόν) manque souvent sur ces pièces et l'attitude d'Héraclès enfant ou d'Héraclès et Iphiclès attaqués par les serpents dans leur berceau, présente de nombreuses variantes. Mais je ne pense pas que ces variantes puissent être un argument pour soutenir que les villes où on les constate ne firent pas partie de la ligue contre Sparte. Le soulèvement fut général, et pour ce qui est des Thébains en particulier, ils tenaient à se venger de la défaite de Coronée que les Lacédémoniens venaient de leur infliger. Cf. Holm, *Griech. Geschichte*, t. III, p. 54. Cf. ci-dessus, notre *Introduction générale*.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 142, nº 1 et pl. V, 18.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 309, nº 47.

4. Head, *Catal. Caria*, p. 87, nº 24 et pl. XIV, 6. Ce nom de graveur auquel on n'a pas, jusqu'ici, prêté attention, commence par ΣΑ ou ΑΣ.

5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 143, nº 3 et pl. V, 19.

1640. — KN[I]. Tête d'Aphrodite Euploia, à g., coiffée de la sphendoné; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΑΓΑΘΙΝΟΣ. Même tète de lion, à g.; devant, un trident. Carré creux.

Æ 21; didrachme rhod., 6 gr. 89 (*V*) [1].

1641. — Lég. hors du flan. Même tète d'Aphrodite Euploia à droite; derrière, une petite proue.

℞. ΠΕΙΣΙΣΤΡΑΤΟΣ. Même tête de lion, à droite. Carré creux.

Æ 19; didr. rhod., (*Jameson*) **Pl. CXLV, fig. 28.**

1642. — ΚΝΙ. Même tête d'Aphrodite Euploia, à droite; derrière, une proue.

℞. ΛΑΜΠΩΝ. Même tête de lion, à dr.; derrière, un symbole incertain. Traces de carré creux.

Æ 21; didr. rhod., 7 gr. 15 (*L*) [2].

Le groupe qui précède (nos 1636 à 1642) est caractérisé par la persistance du carré creux qui n'existe plus sur les pièces qui vont suivre. Les noms de magistrats font, à partir de 387, leur apparition d'une façon régulière et constante sur les monnaies cnidiennes, mais nous ne savons pas quelle était la nature de leurs fonctions dans l'administration de la ville; ils sont au nominatif, comme à Rhodes.

Groupe E. — *De 345 à 300 environ.*

1643. — Tète d'Aphrodite Euploia, à gauche, avec boucles d'oreilles et collier; son front est orné de l'ampyx et ses cheveux sont noués au sommet de la tête; derrière elle, une petite proue (rognée).

℞. Protomé de lion, à dr., gueule béante, tirant la langue, patte avancée.

Æ 23; tétradr. rhod., 14 gr. 48 (*L*) **Pl. CXLVI, fig. 1** [3].

1644. — Tète d'Aphrodite Euploia, à droite, les cheveux en bandeaux ondulés sur le front et relevés en nœud derrière la tête; elle a un collier et des boucles d'oreilles; derrière, le monogr. Ŧ.

℞. ΚΝΙ. ΤΕΛΕΣΙΦΡΩΝ. Protomé de lion, à dr., comme ci-dessus.

Æ 23; tétradr. rhod., 13 gr. 84 (*Weber*).

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 143; B. Head, *Caria*, Introd., p. XLIX.

2. Head, *Caria*, p. 87, no 25 et pl. XIV, 7.

3. Head, *Caria*, p. 88, no 28 et pl. XV, 1.

1645. — ΚΝΙ. Tête d'Aphrodite Euploia, à droite, les cheveux relevés autour du front et retenus dans la sphendoné ; elle est ornée de l'ampyx, de boucles d'oreilles et d'un collier (type syracusain).

℞. ΑΝΑΞΙΚΡΑΤΗΣ. Même tête de lion ; dessous, une massue ; champ concave.

Æ 21 ; didr. rhod., 7 gr. 46 (*Imhoof*) **Pl. CXLVI, fig. 2** [1].

1646. — Tête d'Aphrodite, à droite, avec boucles d'oreilles, les cheveux relevés autour du front et retenus dans la sphendoné.

℞. ΚΝΙ· ΑΡΧΕΚΡ[ΑΤΗΣ]. Protomé de lion, à droite, la gueule béante et tirant la langue, une patte avancée.

Æ 15 ; drachme rhodienne, 3 gr. 24 (*L*) [2].

1647. — Variétés, avec les noms des magistrats suivants : ΦΙΛΗΡΑΤΟΣ, 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 3** ; — ΤΕΛΕΑΣ, 3 gr. 22 (*P*) ; — ΚΑΛΛΙΦΡΩΝ, 3 gr. 07 (*L*).

Il existe des variétés nombreuses de ces drachmes, avec noms de magistrats ; leur poids varie de 3 gr. 50 à 3 gr. et descend quelquefois même plus bas encore. Ces pièces sont, en grande majorité, postérieures à l'an 306, et ne rentrent pas dans le cadre du présent volume.

1648. — Protomé de lion, à droite, tirant la langue, une patte avancée.

℞. ΘΕΡΣΙΠΠΟΣ. Tête d'Aphrodite, à droite, les cheveux dans la sphendoné ; derrière, une grappe de raisin. Champ concave.

Æ 13 ; hémi-drachme rhod., 1 gr. 56 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 4.**

1649. — Variété, avec ΚΛΕΙΣΙΠΠΙΔΑΣ.

Æ 13 ; hémi-drachme rhod., 1 gr. 51 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 5.**

Les hémi-drachmes précédentes (n°s 1648 et 1649), ont au droit la protomé de lion ; le revers est occupé par la tête d'Aphrodite et le nom du magistrat. Désormais, nous allons constater, par la fabrique des pièces, que la tête d'Aphrodite passe au droit, et la tête de lion est au revers, avec le nom du magistrat.

1650. — Tête d'Aphrodite Euploia, à droite, les cheveux relevés autour du front et retenus dans la sphendoné.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 143, n° 4 et pl. V, 20.

2. Head, *Caria*, p. 89, n° 29 et pl. XV, 2.

℞. ΚΛΕΙΝ[ΙΠΠΟΣ]. Protomé de lion, à droite, la gueule béante, tirant la langue, une patte avancée.

Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 47 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 6**; — autre ex., 1 gr. 64 (*L*) [1]. — Variété, avec ΚΛΕΙΝΙΠΠΟΣ et un caducée (*L*) [2].

1651. — Même tête d'Aphrodite Euploia, les cheveux relevés.

℞. ΚΝΙ· ΑΡΙΦ[ΡΩ]Ν. Bucrane, de face.

Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 40 (*L*) [3]. — Variétés, avec : ΠΑΝΘΑΛΗΣ, 1 gr. 40 (*L*) [4]; — ΠΛΑΤΩΝ, 1 gr. 35 [5].

1652. — Même tête d'Aphrodite Euploia.

℞. ΚΝΙ· ΒΑΙΩΝ. Tête et cou de taureau, de trois quarts, à droite.

Æ 12; diobole rhod., 1 gr. 24 (*L*) [6].

1653. — Variété; Aphrodite a les cheveux relevés et arrangés en chignon; le nom du magistrat est incertain.

Æ 11; diobole rhod., 1 gr. 15 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 7.**

La tête de taureau était, dans la période archaïque, le type des monnaies de Chersonesos de Carie (voyez pl. XVIII, fig. 18, 19, 20) [7]. Dans le cours du ve siècle, les Chersonésiens paraissent avoir abandonné leur patrie pour aller s'installer à Cnide; c'est peut-être en mémoire de cet exode que la tête de taureau fait son apparition dans la série cnidienne [8].

Le type d'Aphrodite Euploia, sur le tétradrachme n° 1643, est inspiré de la célèbre statue que Praxitèle exécuta pour les Cnidiens, peu après l'an 350 avant notre ère. La tête de l'Aphrodite praxitélienne forme, en effet, le type ordinaire des monnaies de Cnide, depuis le milieu du IVe siècle jusque vers 190; plus tard, sous l'empire romain, on retrouve, sur des bronzes de Cnide, le type, en pied, du chef-d'œuvre de Praxitèle que l'antiquité toute entière a tant loué et admiré et dont elle a exécuté des répliques nombreuses [9]. Par son style, le tétradrachme n° 1643 se place vers le milieu du IVe siècle et nous pouvons considérer son type d'Aphrodite comme la plus ancienne, et sans doute, la plus fidèle copie de la tête de la statue du sculpteur grec. La comparaison de cette tête d'Aphrodite Euploia avec les pièces précédentes, permet d'apprécier, dans quelque mesure, la nouveauté du type praxitélien. Ce fut sans doute l'enthousiasme populaire excité par l'œuvre sculp-

1. Head, *Caria*, p. 89, n° 35 et pl. XV, 5.
2. Head, *Caria*, p. 89, n° 36 et pl. XV, 6.
3. Head, *Caria*, p. 90, n° 37.
4. Head, *Caria*, p. 90, n° 38 et pl. XV, 7.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 308, n° 42.
6. Head, *Caria*, p. 90, n° 39 et pl. XV, 8.
7. *Descr. hist.*, t. I, p. 434-436.
8. Six, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 377.
9. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 272 et suiv.; *L'Archéologie grecque* (nouv. éd., 1907), p. 205.

turale, lorsqu'elle fut inaugurée dans le sanctuaire de Cnide, qui provoqua la modification du type monétaire. Plus tard, cette tête d'Aphrodite persistant plus d'un siècle sur les coins monétaires, subit, dans la coiffure, des modifications inspirées par la mode ou la fantaisie des graveurs qui, parfois même, comme nous le constatons sur le didrachme n° 1645, s'inspirèrent de l'ancien type d'origine syracusaine [1].

Il est très difficile de classer chronologiquement les monnaies de Cnide, dans cette longue période qui débute entre 350 et 340 pour descendre jusqu'à la bataille de Magnésie en 189 av. J.-C. Le style seul peut servir de base à ce classement. On ne trouvera, ici, que les pièces qui paraissent les plus anciennes ; mais nous devons avertir qu'elles sont suivies sans interruption d'une longue et abondante suite de drachmes signées de noms de magistrats. Il y a très peu de tétradrachmes, parce que cette grande division était remplacée, dans la circulation, par les tétradrachmes au nom et aux types d'Alexandre ; mais la drachme aux types nationaux de Cnide est très abondante, ainsi que ses divisions [2].

§ IV. — **Idyma.**

Idyma (Ἴδυμα ou Ἴδυμος ; ethnique Ἰδύμιος et Ἰδυμεύς), enregistrée seulement par Etienne de Byzance, se trouvait au fond du golfe Céramique, là où l'on plaçait autrefois Bargasa, à l'embouchure d'un petit fleuve qui s'appelait Idymos [3]. Au v[e] siècle, Idyma était assez importante pour figurer au nombre des villes alliées et tributaires d'Athènes. D'abord taxée à 4000 drachmes, plus tard, après 447, sa contribution fut réduite de moitié [4].

Des observations ingénieuses de Waddington sur ces listes de tributs, il résulte qu'Idyma était gouvernée, au milieu du v[e] siècle, par un despote du nom de Pactyès (Πακτύης Ἰδυμεύς) ; ce despote, mentionné en 445, n'est plus cité dans la liste des tributs de 437, d'où Waddington conclut que son autorité avait dû cesser dans l'intervalle [5].

Les monnaies d'Idyma paraissent dater, par leur style, de la seconde moitié du v[e] siècle ; elles sont postérieures à la domination du tyran Pactyès [6]. Leur type est, au droit, une tête de jeune Pan cornu, de

1. Les statères d'argent de Cyzique avec la tête de Coré Soteira et le revers de la tête de lion, ont pour le droit comme pour le revers, une grande analogie avec les monnaies de Cnide que nous venons de décrire. Cf. notre pl. CLXXVIII.

2. Sur la prospérité de Cnide après Alexandre, voyez : Newton, *Halicarnassus*, t. I, p. 357 ; Waddington, *Rev. num.*, 1851, p. 239 ; B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. L ; *Bull. corr. hell.*, t. XX, p. 592.

3. Sur l'emplacement respectif de Bargasa et d'Idyma, voyez : Diehl et Cousin, *Bull. corr. hellén.*, t. X, 1886, p. 428.

4. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LXI ; cf. *C. I. Attic.*, I, 235 ; E. Cavaignac, *Etudes sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XLI.

5. Wadington, *Mélanges de numism. et de philologie* (1861), p. 12-13 ; Head, *Caria*, Introd., p. LXI.

6. M. Head a proposé conjecturalement de classer à Idyma des drachmes éginétiques du VI[e] siècle qui ont, au droit, une tête de Pan et au revers, un carré creux. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LXII.

face, et au revers, une feuille de figuier qui paraît imitée des monnaies de Camiros. La tête de Pan a un aspect féminin qui a pu faire croire, mais à tort, qu'il s'agissait d'une Ménade cornue; toutefois, sur le dernier petit bronze n° 1659, on a pour type une gracieuse tête de femme, sans cornes, — une Ménade ou l'Aphrodite cnidienne, sans doute [1]. Sur les plus anciennes pièces, la forme du nom, ainsi que M. Dressel l'a remarqué, est ΕΔVΜΙΟΝ, mais l'initiale Ε est souvent rognée ou peu visible; de plus, les lettres ont une forme carienne, la lettre Ο étant ornée intérieurement d'un zigzag ⊜ et la lettre Ν se présentant sous cet aspect, W. Plus tard, les lettres se précisent dans leur forme et, enfin, on a ΙΔVΜΙΟΝ sur les dernières pièces.

La forme primitive ΕΔVΜΙΟΝ est à rapprocher de Ἐδριάς pour Ἰδριάς, nom de la ville carienne d'Idrias, sur la liste des villes tributaires d'Athènes au ve siècle. La lettre Ε a également la valeur Ι en lycien [2].

1654. — Tête de jeune Pan, de face, avec deux petites cornes de bouc sur le front, et de longs cheveux en désordre, partagés au milieu du front.

℞. ΕΔVΜΙ⊜W. Feuille de figuier. Carré creux.

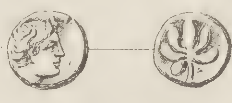
Æ 15; drachme rhodienne, 3 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CXLVI, fig. 8.**

1655. — Variétés, avec ΕΔVΜΙΟИ. 3 gr. 62 [3]; 3 gr. 74 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 9**; — 3 gr. 77; 3 gr. 62 (*L*) [4].

1656. — Variété, avec ΙΔVΜΙΟΝ (style plus récent) 3 gr. 66 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 10**; — autre ex., de style encore plus récent, 3 gr. 75 (*L*) [5].

1657. — Même description, avec ΙΔVΜΙΟΝ.

Æ 9; trihémiob. rhod., 0 gr. 91 (*Imhoof*) [6].



N° 1658.

1658. — Tête imberbe de jeune Pan, à droite, avec oreilles de bouc et deux petites cornes au front. ℞. Ι — Δ. Feuille de figuier. Æ 10; 1 gr. 30 (*B*) [7].

1. Aphrodite est mentionnée dans une inscription d'Idyma. *Bull. corr. hell.*, t. X, 1886, p. 430, n° 6.
2. Voyez plus haut, p. 335 à 343, de nombreux exemples lyciens. Sur les Cariens et leur langue, voir Georg Meyer, *Die Karier*, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. X, p. 177, et suiv.
3. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 241 et pl. VIII, 8 (de la trouvaille d'Égypte; la lettre E bien visible).
4. Head, *Caria*, p. 127, n°s 1 à 4, pl. XXI, 8 et 9.
5. Head, *Caria*, p. 127, n° 5, et pl. XXI, 10.
6. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 252.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 311, n° 66 et pl. F, 8.

1659. — Tête de femme (Ménade ou Aphrodite ?) à droite, les cheveux dans une sphendoné. ℞. ΙΔΥΜΙΟΝ. Feuille de figuier.

Æ 9 ; 1 gr. 11 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 11 et 12** [1] ; — autres ex., 0 gr. 60 (*Imhoof*) ; 0 gr. 82 (*B*) **Pl. CXLVI, fig. 13** [2].

Il n'y a pas d'autres monnaies de la ville d'Idyma dont l'atelier paraît avoir été fermé pour toujours au début du IVe siècle.

§ V. — Halicarnasse.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 419 à 424, nos 693 à 697 et pl. XVIII, fig. 5, 6, 7 et 8 [3].

Groupe A. — *De 460 à 394 environ.*

Les pièces suivantes se rattachent étroitement à celles qui ont été décrites dans la période archaïque ; elles perpétuent les mêmes types ; le style seul est moins ancien. L'étalon paraît demeurer attique jusqu'à la victoire de Conon à Cnide, en 394.

1660. — Protomé de Pégase, à gauche, une seule jambe indiquée et avancée, l'aile très courte.

℞. Α. Protomé de bouquetin, à gauche, les deux pattes avancées. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 18 ; octobole attique ou drachme pers., 5 gr. 42 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 15.**

1661. — Protomé de Pégase bondissant, à droite, les ailes recroquevillées (la tête hors du flan).

℞. Tête de biche, à droite, avec un licol autour du cou. Champ concave.

Æ 9 ; obole attique, 0 gr. 73 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 16.**

1662. — Protomé de Pégase bondissant, à droite, les ailes recroquevillées.

℞. ΑΑ (rétrogr.). Protomé de bouquetin bondissant, à dr. Champ concave.

Æ 9 ; obole att., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 17.**

1. Dieudonné, *Rev. num.*, 1902, p. 79, et pl. IV, 8.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 137, no 1 ; Dressel. *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 79.

3. Sur Halicarnasse au Ve siècle, voir : Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Recueil des Inscriptions juridiques grecques*, t. I, p. 4 et s. Au IVe siècle, il y avait, à Halicarnasse, un système particulier de numération que nous avons expliqué dans le présent *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 739.

1663. — Variété, avec A, au revers. Æ 9 ; obole att., 0 gr. 67 (*L*) [1].

1664. — Variété, avec ΑΛΙ, au revers. Æ 9 ; obole att., 0 gr. 62 (*L*) [2].

1665. — Variété, avec ΑΛ, au revers. Æ 9 ; obole att., 0 gr. 62 (*B*) [3].

1666. — ΑΛ. Tête de biche, à droite. ℞. Étoile à huit rayons. Champ concave. Æ 8 ; hémi-obole att., 0 gr. 39 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 18.**

1667. — Protomé de Pégase, les ailes recroquevillées, à gauche.
℞. Protomé de bouquetin, à gauche, et détournant la tête.
Æ 7 ; hémi-obole att., 0 gr. 45 (*B*) [4].

Groupe B. — *De 394 à 367 environ.*

A partir de 394, date de la bataille de Cnide, l'étalon rhodien est adopté à Halicarnasse, de même que le type rhodien de la tête de Hélios.

1668. — Tête laurée de Hélios, de trois quarts à droite, les cheveux partagés au milieu du front.
℞. Aigle debout à droite, battant des ailes ; devant lui, un symbole indistinct. Carré creux peu profond.
Æ 15 ; drachme rhodienne, 3 gr. 61 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 19.**

1669. — Même droit (usé).
℞. ΑΛΙΚΑΡ. Aigle à droite, battant des ailes ; devant, la lettre A. Carré creux.
Æ 14 ; drachme rhod., 3 gr. 34 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 20.**

1670. — Même droit. ℞. ΑΛΙ. Aigle à droite, battant des ailes ; devant lui, une branche d'olivier. Carré creux.
Æ 14 ; drachme rhod., 3 gr. 40 (*L*) [5].

1671. — Même droit. ℞. [ΑΛΙΚ]Α. Aigle debout à droite, battant des ailes ; devant lui, une branche d'olivier.
Æ 11 ; hémidrachme rhod., 1 gr. 61 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 21.**

1. B. Head, *Caria*, p. 102, nº 5 et pl. XVIII, 4.
2. B. Head, *Caria*, p. 102, nº 6 et pl. XVIII, 5.
3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 466, nº 44 et pl. J. 20.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 467, nº 45.
5. Head, *Caria*, p. 102, nºs 3 et 4 et pl. XVIII, 3.

1672. — ΑΛΙ. Protomé de Pégase bondissant, à gauche.

℞. Lyre; de chaque côté, une branche d'olivier; carré de lignes.

Æ 10; 1 gr. 01 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 22**; — autre ex., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 23**; — autres ex. (*L*, *B*) [1].

1673. — Variété; la protomé de Pégase bondissant, à droite [2].

1674. — ΑΛΙ. Protomé de Pégase bondissant, à droite.

℞. ΑΠΟ (initiales d'un magistrat), entre les bras d'une lyre à six cordes; à dr. et à g. une branche d'olivier. Le tout dans un carré de lignes. Æ 10 [3].

1675. — Variété (avec ΑΠΟ); la protomé de Pégase à gauche. Æ 8 [4].

En 367, Mausole, roi de Carie, transféra sa résidence royale de Mylasa à Halicarnasse; il agrandit considérablement cette dernière ville en y transplantant les habitants de six villes Lélèges du voisinage. A partir de cette date, Halicarnasse fut l'atelier monétaire des dynastes cariens; elle frappa leurs monnaies royales (Pl. XC) et cessa, sous leurs règnes, d'avoir des monnaies autonomes. Détruite par Alexandre le Grand, vainqueur d'Orontopatès, en 333, Halicarnasse ne devait que lentement se relever de ses ruines et son atelier ne fut rouvert qu'en 190 avant notre ère [5].

§ VI. — Iasos.

Pour la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 412 à 415, nos 689 et 690 et pl. XVIII, fig. 1 et 2.

Si les monnaies archaïques au type d'Hermias chevauchant un dauphin (pl. XVIII, fig. 1 et 2) sont bien attribuées à Iasos, il faut constater que cette ville ferma, pour longtemps, son atelier monétaire, lors de l'établissement de l'hégémonie athénienne sur la Carie, après la bataille de l'Eurymédon en 465. Les pièces dont la description suit (nos 1676 et 1677) ont, en effet, été frappées seulement après la victoire de Conon à Cnide, en 394.

1676. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux relevés en bourrelet sur la nuque (aspect féminin).

1. Head, *Caria*, p. 103, nos 7 à 11 et pl. XVIII, 6; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münz.*, t. I, p. 129, n° 3.
2. B. Head, *Caria*, p. 103, n° 12 et pl. XVIII, 7; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 128, n° 2.
3. Imhoof-Blumer, *Kl. M.*, t. I, p. 128, n° 3 et pl. V, 2.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 129, n° 4 et pl. V, 3.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 526; *Catal. Caria*, Introd., p. LV et XCI.

℞. ΙΑΣΕ. Lyre à quatre cordes. Carré creux.
Æ 19; hémidrach. rhod., 1 gr. 83 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 24**; — 1 gr. 77 (*B*) [1].

1677. — Ι — Α. Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΣΥ[Ν]. Héraclès enfant, agenouillé à droite et étranglant deux serpents.
Æ 20; tridrachme rhodien, 10 gr. 73 (*B*) **Pl. CXLVI, fig. 25** [2].

Les légendes de ces pièces doivent s'interpréter, Ἰασέων, et συνμάχων ou συνμαχικός στάτηρ. Nous avons expliqué plus haut dans quelles circonstances eut lieu, à la suite de la bataille de Cnide, en 394, l'émission des tridrachmes rhodiens au type d'Héraclès étranglant les serpents [3]. Iasos fut l'une des premières à entrer dans la ligue qui se forma alors contre Sparte et à frapper monnaie au type fédéral.

Mais après la dissolution de cette alliance éphémère, vers 390, Iasos demeura plus de soixante ans sans atelier monétaire. Ce ne fut, en effet, qu'après Alexandre qu'elle recommença à battre monnaie au type d'Hermias et du dauphin [4].

§ VII. — **Camiros.**

Pour la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 461 à 467, nos 751 à 764 et pl. XX, fig. 1 à 9.

Après les défaites des Perses et la bataille de l'Eurymédon, en 465, Camiros, Ialysos et Lindos qui, dans la période antérieure, avaient frappé de remarquables statères d'argent, durent se contenter, sous l'hégémonie athénienne, d'émettre de très rares statères, de petites divisions d'argent en plus grand nombre et quelques bronzes destinés à la circulation locale, avec les types traditionnels de chacun de ces ateliers. Ici, comme sur la plupart des marchés, dans les relations de commerce avec l'extérieur, les tétradrachmes athéniens se substituèrent aux anciens statères locaux. Pour Camiros, les seules pièces que l'on connaisse sont les oboles d'argent et les petits bronzes qui suivent.

1678. — Feuille de figuier étalée.
℞. Carré creux partagé par une ligne en deux rectangles dans lesquels sont les lettres Κ — Α; sous le *kappa*, un globule.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 311, n° 64 et pl. F, 7; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 106, n° 9.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 311, n° 63 et pl. F, 6; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 106, n° 10; Regling, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 211, pl. VII, 5.
3. Voyez ci-dessus, à *Cnide*, p. 985, et notre *Introduction générale*.
4. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. LX; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII (1906), p. 251. Nous avons classé à Colophon le tétradrachme du satrape Oronte (ci-dessus, p. 111, n° 62 et pl. LXXXVIII, fig. 25), que certains auteurs ont considéré comme frappé à Iasos.

Æ 10; obole éginét., 1 gr. 08 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 26**.

Cette obole fait suite à celle que nous avons décrite sous le n° 760 de notre t. I (pl. XX, fig. 7); elle est aux mêmes types et du même poids, mais de style moins ancien.

1679. — Tête de cheval (avec le cou), à droite.
℞. **KAMI**. Feuille de figuier étalée. Carré creux.
Æ 9; obole éginét., 0 gr. 74 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 27**; — autre, 0 gr. 77 [1].

1680. — Feuille de figuier étalée. ℞. **KA** entre les rais d'une roue.
Æ 10; 1 gr. 44 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 28**; — autre ex., 1 gr. 25 (*L*) [2].

1681. — Tête radiée de Hélios, de face.
℞. **KA** devant une tête de griffon, à droite.
Æ 8; tartémorion rhod., 0 gr. 15 (*Naples*) [3].

Cette dernière pièce paraît se rattacher à celle, décrite plus haut (*Descr. hist.*, t. I, p. 463, n° 762 et pl. XX, fig. 9), qui a pour type de revers une tête de griffon dans un carré creux. L'attribution à Camiros, rendue certaine par la présence des lettres **KA**, autoriserait peut-être à classer à cette ville quelques-unes des pièces anépigraphes au type de la tête de griffon, qu'on promène dans divers ateliers de l'Asie-mineure. La tête radiée de Hélios du n° 1681 et le poids rhodien de cette pièce permettent de croire que l'atelier de Camiros ne fut pas fermé tout de suite après la fondation de Rhodes, c'est-à-dire dès 407.

§ VIII. — **Ialysos.**

Pour la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 467 à 474, n°s 765 à 774 et pl. XX, fig. 11 à 15.

Les conditions dans lesquelles Ialysos eut encore un monnayage local après les défaites des Perses, sont les mêmes que celles que nous avons indiquées pour Camiros. Ce monnayage qui dure peu de temps, est représenté par les pièces suivantes, à l'exception de la première (n° 1682), statère remarquable de la collection Jameson, qui se rattache à la période archaïque.

1. Citée par B. Head, *Hist. numor.*, p. 538. Le type de la tête de cheval, sur l'obole n° 1679, se retrouve plus loin, à Ialysos et à Lindos.
2. Head, *Catal. Caria*, p. 225, n° 15 et pl. XXXIV, 15; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 320, n°s 117 et 118.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 321, n° 122 (Santangelo, n° 12237).

1682. — Protomé de sanglier ailé, bondissant à gauche ; dessous, une fleur de lotus couchée, à gauche.

℞. ΙΑΛVΣΙΟΝ. Tête d'aigle, à gauche. Carré creux.

Æ 24 ; stat. milésiaque (*Jameson*) **Pl. CXLVI, fig. 29.**

Ce statère, trouvé récemment, prend place à la suite de celui du musée Hunter décrit au t. I, p. 471, nº 771 (fig. dans le texte). Il est encore de l'époque archaïque et doit être classé avant 479. Il est, par son style, plus ancien que celui-ci (nº 1683) :

1683. — ΙΑΛVΣΙΟΝ. Protomé de sanglier ailé, bondissant à gauche ; dessous, un casque tourné à droite. Grènetis.

℞. ΙΑΛVΣΙΟΝ. Tête d'aigle à gauche ; au-dessus, un fleuron stylisé. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 24 ; stat. milésiaque, 14 gr. 47 (*L*) **Pl. CXLVI, fig. 30** [1].

1684. — Protomé de cheval bondissant, à droite.

℞. Α — Ι (Ἰαλύσιον rétrogr.), de chaque côté d'une rose sur sa tige. Carré cr.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 96 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 31.**

1685. — Protomé de cheval, bondissant à droite.

℞. Α — Ι (Ἰαλυσιον). Tête de lion, la gueule béante, à droite. Carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole égin., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CXLVI, fig. 32.**

1686. — Protomé de Pégase, les ailes recroquevillées, bondissant à droite.

℞. Α — Ι (Ἰαλύσιον), de chaque côté d'une rose sur sa tige. Carré creux.

Æ 7 ; hémi-obole égin., 0 gr. 41 (*L*) **Pl. CXLVI, fig. 33** [2].

Le style du statère nº 1683 s'écarte nettement de ceux de la période antérieure et montre qu'il se place à une époque avancée du vᵉ siècle. On constate que, dans la période comprise entre la bataille de l'Eurymédon en 465 et la fondation de la ville de Rhodes en 407, Ialysos eut un monnayage beaucoup plus important et abondant que Camiros et Lindos ; elle continua notamment à émettre des statères d'argent à ses types autonomes ordinaires, la protomé de sanglier ailé et la tête d'aigle. La position géographique de Ialysos explique cette situation privilégiée, car cette ville se trouvait presque à l'endroit où, en 407, Rhodes devait être bâtie. En réalité, Rhodes ne fut que le développement de la vieille ville de Ialysos qui, jusqu'en 407, fut la véritable capitale de l'île.

1. B. Head, *Caria*, p. 226, nº 3 et pl. XXXV, 3.

2. B. Head, *Caria*, p. 227, nº 9 et pl. XXXV, fig. 6.

§ IX. — **Lindos.**

Pour la période archaïque, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 474 à 478, n°s 775 à 781 et pl. XX, fig. 16 à 20.

1687. — Protomé de cheval bondissant, à droite.
℞. Tête de lion à droite, la gueule béante. Carré creux et grènetis.
Æ 13; diobole éginétique, 2 gr. 09 (*L*) **Pl. CXLVI, fig. 34**; — 2 gr. 13 (*L*) [1].

1688. — Variété, avec la tête de lion tournée à gauche (*L*) [2].

1689. — Variété, avec [Λ]INΔI, au droit, devant la protomé de cheval [3].

1690. — Protomé de cheval, à droite.
℞. Tête de lion à g., la gueule béante. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 7; hémi-obole égin., 0 gr. 50 (*L*) [4].

Les monnaies au type de la protomé de cheval sont importantes à signaler, en ce sens qu'elle nous révèlent une alliance monétaire entre les trois villes rhodiennes de Camiros, Ialysos et Lindos, avant la fondation de la ville de Rhodes en 407. En effet, ce même type de la protomé de cheval se trouve : sur l'obole n° 1679, avec le nom de Camiros; sur les oboles ou hémi-oboles n°s 1684 et 1685, avec le nom de Ialysos; enfin, sur les n°s 1687 à 1689 qui sont de Lindos. Certaines pièces même, identiques pour le droit (type du cheval) et pour le revers (type de la rose ou de la tête de lion) ne se distinguent que par la légende. On est autorisé, par là, à conclure qu'avant d'être absorbées dans une nouvelle ville, — Rhodes, qui devait à elle seule, désormais, avoir un atelier monétaire, — les trois villes précitées étaient étroitement unies au point de vue politique, commercial et monétaire [5].

§ X. — **La ville de Rhodes.**

Au début de l'année 407 avant notre ère, les trois plus anciennes cités de l'île de Rhodes, Camiros, Ialysos et Lindos, s'associèrent pour fonder par la réunion de leurs

1. Head, *Caria*, p. 229, n°s 7 à 11 et pl. XXXV, 10.
2. Head, *Caria*, n° 6.
3. Citée par B. Head, *Caria*, p. 229, note; cf. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 227-228 (attrib. à Mylasa).
4. B. Head, *Caria*, p. 229, n° 12.
5. Nous rappelons que Six a voulu classer ce groupe monétaire à Mylasa. *Num. Chron.*, 1890, p. 227-228.

habitants, une seule ville à laquelle ils donnèrent le nom même de l'île [1]. Ce synœcisme fut l'origine de la célèbre ville de Rhodes, installée à la pointe septentrionale de l'île, non loin de l'emplacement de Ialysos. Son excellent port, son climat, son admirable position géographique et stratégique, autant que le génie commercial de ses habitants et ses justes lois ne devaient pas tarder à en faire l'un des centres les plus importants du monde hellénique. Rhodes, qu'aucune autre ville, au dire de Strabon, n'égalait en splendeur, inaugura ses séries monétaires dès le lendemain de sa fondation. Les types qu'elle choisit pour emblèmes nationaux sont la tête de Hélios, le dieu protecteur de l'île entière et une espèce de rose ou de fleur de grenadier (ῥόδον, βαλαύστιον), fleur qui donna son nom à l'île parce qu'elle y croissait en une telle abondance, que son parfum, dit-on, se faisait sentir aux navigateurs loin sur les mers, avant même qu'ils fussent en vue des côtes de l'île.

La tête colossale du Soleil, présentée presque de face sur les premières monnaies de Rhodes, est parfois d'un art admirable et l'on sent que l'artiste a voulu figurer Hélios dans toute sa gloire rayonnante et puissante, au moment du plein midi oriental. Son abondante chevelure ondulée est comme agitée par la brise de mer qui tempère l'ardeur solaire. Ce type monétaire, si majestueux, n'a pourtant pas la finesse des belles têtes de Hélios de face, sur les tétradrachmes signés de Théodote à Clazomène (notre pl. CLV) ou sur les tétradrachmes d'Amphipolis, ni surtout la délicatesse des têtes de face sur les monnaies siciliennes contemporaines; il eut néanmoins un immense succès en Orient, et persista à Rhodes pendant plusieurs siècles. Imité par les dynastes de Carie, à partir de Mausole (notre Pl. XC) et par un grand nombre de villes, il finit par devenir d'un style poncif et négligé [2].

Les premiers tétradrachmes de Rhodes sont taillés suivant l'étalon attique un peu affaibli, comme à Samos. Mais bientôt, et presque sans tarder, Rhodes inaugure un nouveau système monétaire, l'étalon dit *Rhodien*, qui n'est, en réalité, au point de vue métrologique, qu'une variété des anciens systèmes milésiaque (14 gr. 56) et chiote (15 gr. 88); le poids du tétradrachme rhodien oscille, en effet, entre 15 gr. 55 et 14 gr. 92; il descend, plus tard, jusqu'à 14 gr. 20.

Le système rhodien (*avec ses variétés*) :

Tétradrachme............	15 gr.	50	—	14 gr.	92	—	14 gr.	20
Tridrachme.............	11	61	—	11	19	—	10	65
Didrachme..............	7	75	—	7	46	—	7	10
Drachme................	3	87	—	3	73	—	3	55
Tétrobole..............	2	58	—	2	49	—	2	37

1. La date est fixée rigoureusement par Chr. Blinkenberg et Kinch, *Exploration archéologique de Rhodes*, 3e Rapport, dans le *Bulletin* de l'Acad. royale des Sciences et des Lettres de Danemark, 1905, nº 2, p. 47.

2. G. Hill, *The histor. greek Coins*, p. 61 ; B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. CII.

Triobole (hémidrachme) ..	1 gr.	94	—	1 gr.	86	—	1 gr.	77
Diobole.................	1	29	—	1	25	—	1	18
Trihémiobole............	0	97	—	0	93	—	0	88
Obole...................	0	65	—	0	62	—	0	59
Tritémorion (3/4 d'obole)..	0	48	—	0	46	—	0	44
Hémiobole	0	32	—	0	31	—	0	29
Tartémorion (1/4 d'obole).	0	16	—	0	15	—	0	145

Il est aisé de constater que, dans ce système, le tridrachme est l'équivalent du didrachme éginétique réduit; la drachme rhodienne est pareille aussi au tétrobole éginétique : ces coïncidences voulues facilitaient les opérations du change.

Groupe A. — *Etalon attique*
(en 407 av. J.-C.).

1691. — Tête de Hélios de face, un peu tournée à droite, les cheveux épars et ondulés, partagés au milieu du front et retenus par un diadème.

℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur (rose) de balaustion ou grenadier, sur sa tige; dans le champ, à gauche, un coquillage (*pecten*). Carré creux.

Æ 25; tétradr. attique (*Jameson*) **Pl. CXLVII, fig. 1**.

1692. — Mêmes lég. et type; de chaque côté de la fleur, deux ceps de vigne chargés chacun d'une grappe.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 77 (*L*); 16 gr. 80 (*B*) [1].

1693. — Variété; la tête de Hélios un peu tournée à gauche.

℞. ΡΟΔΙΟΙ. Mêmes type et symbole.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 92 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 2.**

1694. — Tête de Hélios, de face, comme ci-dessus, tournée vers la droite.

℞. Pareil au précédent (avec ΡΟΔΙΟΙ).

Æ 13; hémi-dr. att., 2 gr. 02 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 3**; — autre (usée) 1 gr. 77 (*L*) [2].

L'hémidrachme n° 1694 paraît, par son poids, se rattacher plutôt au système attique faible qu'au système rhodien. D'ailleurs, sa légende ΡΟΔΙΟΙ ne permet pas de la séparer du tétrachme n° 1693, qui présente la même particularité.

1. B. Head, *Caria*, p. 230, n° 1 et pl. XXXVI, 1.

2. B. Head, *Caria*, p. 230, n° 2 et pl. XXXVI, 2.

Groupe B. — *Étalon rhodien*
(de 407 à 333 av. J.-C.).

L'application du système attique réduit à la taille des monnaies d'argent rhodiennes ne fut que momentané, si l'on en juge par la rareté des pièces qui composent le groupe précédent. Il paraît n'avoir compris que deux émissions (tête d'Hélios inclinée à droite, n° 1691; tête d'Hélios inclinée à gauche, n° 1693). C'est pourquoi nous faisons remonter jusque vers l'an 407 l'intronisation du système rhodien dans lequel sont frappées toutes les pièces qui vont suivre, à l'exception du statère d'or, n° 1695. Tout ce monnayage qui se prolonge jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand, est caractérisé par l'addition de symboles et de lettres variables dans le champ du revers, à côté de la rose. Pour ne pas interrompre la série, nous décrivons, en premier lieu (nos 1695 et 1696), deux pièces exceptionnelles, frappées en conséquence de la bataille de Cnide, en 394, et qui présentent un intérêt tout spécial.

1695. — Tête d'Hélios, de face, tournée un peu à droite, les cheveux épars, partagés au milieu du front.

℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur (rose) de balaustion ou grenadier, avec un bouton sur une petite tige, à droite ; à gauche, une grappe de raisin sur un petit cep et la lettre E. Restes de carré creux.

AV 19; statère attique, 8 gr. 59 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 4**; — autres ex., pesant aussi 8 gr. 59 (*L*, *B*) [1].

1696. — Héraclès enfant, agenouillé à droite, étouffant les serpents.

℞. ΡΟ. Fleur, sans tige ni boutons; champ concave.

Æ 24; tridrachme rhodien, 11 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. CXLVII, fig. 5** [2].

Nous avons expliqué plus haut comment, à la suite de la bataille de Cnide gagnée par Conon, aidé de Pharnabaze, en 394, se constitua contre Sparte une grande ligue de villes grecques à laquelle Rhodes fut des premières à donner son adhésion; on a vu qu'en signe d'alliance, un certain nombre des cités confédérées firent frapper des monnaies au type d'Héraclès enfant étouffant les serpents (ci-dessus, p. 985).

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur ce que nous avons dit de ce curieux monnayage fédéral. Nous ajouterons seulement que le rare et splendide statère d'or, de poids atti-

1. B. Head, *Caria*, Introd., p. CIV et p. 231, n° 10, pl. XXXVI, 5; *Hist. numor.*, p. 539.
2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. CIII-CIV et pl. XLV, 2. Sur ce tridrachme les lettres ΣΥΝ font défaut, quoi qu'en aient dit certains auteurs (B. Head, (*Hist. numor.*, p. 540).

que affaibli (n° 1695), paraît se rattacher au même monnayage et avoir été frappé en commémoration de la bataille de Cnide. Effectivement, dans le rapport 1 à 13 1/3 de l'or à l'argent, il fallait tout juste 10 tridrachmes rhodiens de 11 gr. 45 pour équivaloir à un statère d'or de 8 gr. 59 : une telle coïncidence ne saurait être fortuite. La lettre E, dans le champ du revers du statère d'or, se retrouve sur des pièces d'argent décrites plus loin (n° 1699, 1703 et 1709).

1697. — Tête de Hélios de face, un peu tournée à droite, les cheveux relevés et disposés en mèches ondulées.

℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur de balaustion sur sa tige, avec un bouton sur une petite tige à gauche. Dans le champ, à droite, le symbole ⊢Φ; à gauche, A. Carré creux peu profond.

Æ. 25 ; tétradr. rhodien (*Jameson*) **Pl. CXLVII, fig. 6** ; — 14 gr. 83 (*L*) [1].

1698. — Variété avec trident à dr. et I à g., 14 gr. 57 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 7.**

1699. — Variété; Hélios a de longs cheveux trainants. Au revers, un cep de vigne avec grappe, à gauche ; un bouton sur sa tige et lettre E, à droite, 15 gr. 16 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 8.**

1700. — Variété; Hélios a les cheveux bouclés; au revers, la rose sans bouton; à droite, un aigle, 14 gr. 81 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 9.**

1701. — Variété; au revers, la rose a un bouton sur sa tige, à droite; à gauche, un sphinx assis, 14 gr. 72 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 10** ; — 15 gr. 18 (*L*) [2].

1702. — Variétés, avec le bouton à gauche de la fleur et dans le champ : A et œil humain ; — Δ et dauphin ; — I et lyre ; — I et caducée ; — Σ et chouette ; — T et bouclier échancré ; — T et aplustre ; — Φ et grain d'orge ; — Φ et coquillage (*pecten*) ; — Φ, épi de blé et pavot ; — Φ, et coupe ; — Φ et bouclier échancré ; — Φ et étoile [3].

1703. — Même tête de Hélios, de face, tournée un peu à droite, les cheveux épars, partagés au milieu du front.

1. B. Head, *Caria*, p. 232, n° 13.
2. B. Head, *Caria*, p. 231, n° 11; *Revue belge de numism.*, t. LIX, 1903, pl. VIII, 7.
3. B. Head, *Caria*, p. 232 et pl. XXXVI, fig. 6 et 7; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 322, n° 127; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 325 et pl. XIII, 8; G. Hill, *Histor. greek Coins*, p. 60 et pl. IV, 31.

℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur de balaustion sur sa tige, avec bouton aussi sur sa tige, à droite ; dans le champ, à g., la lettre Ε et grappe de raisin. Carré creux.

Ʀ 19 ; didrachme rhodien, 6 gr. 89 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 11.**

1704. — Variété ; dans le champ du revers, à gauche, Δ et étoile à huit rayons. Champ concave.

Ʀ 18 ; didr. rhod., 6 gr. 90 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 12.**

1705. — Variété, avec Δ et foudre, 6 gr. 86 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 13 ;** — autre ex., 6 gr. 78 (*L*) [1].

1706. — Variété, avec ΕΥ et amphore, 6 gr. 50 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 14.**

1707. — Variété, avec ΕΥ et grappe de raisin, 6 gr. 71 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 15.**

1708. — Variété, avec ΕΠ et grappe de raisin, 6 gr. 81 (*P*) ; 6 gr. 76 (*L*) [2].

1709. — Variétés, avec : Ε et grappe de raisin, 6 gr. 90 (*P*) ; — ΝΙ et abeille, 6 gr. 54 (*L*) [3] ; — ΑΜ et trident, 6 gr. 53 (*H*) ; — ΕΥ et thyrse, 6 gr. 38 (*H*) ; — Φ et massue, 7 gr. 26 (*B*).

1710. — Même tête de Hélios, de face, un peu tournée à droite, les cheveux épars, partagés au milieu du front.

℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur de balaustion sur sa tige, avec un bouton aussi sur sa tige, à droite ; dans le champ, à gauche, Δ et grappe de raisin. Carré creux.

Ʀ 15 ; drachme rhod., 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 16 ;** — 3 gr. 37 (*L*) [4].

1711. — Variété ; dans le champ à droite, Α. Carré creux, 3 gr. 45 (*B*).

1712. — Variété, avec un cep de vigne, à gauche ; à droite, Ι. Carré creux.

Ʀ 15 ; drachme rhod., 3 gr. 62 (*L*) [5].

1713. — Même droit.

℞. Même type ; dans le champ, à gauche, la lettre Δ (rognée) et une étoile à huit rayons. Champ concave.

Ʀ 15 ; drachme rhod., 3 gr. 38 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 17 ;** — 3 gr. 33 (*L*) [6].

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 233, nº 26.
2. B. Head, *Caria*, p. 233, nºs 34, 35, 36.
3. B. Head, *Caria*, p. 233.
4. B. Head, *Catal. Caria*, p. 234, nº 38.
5. B. Head, p. 234, nº 39 et 40 et pl. XXXVI, 11.
6. B. Head, p. 236, nºs 56 et 57, pl. XXXVII, 4.

1714. — Même tête de Hélios, de face, tournée un peu à droite.

℞. PO. Fleur de balaustion avec bouton, à droite; à gauche, grappe de raisin. Carré creux.

Æ 12; hémi-drach. rhod., 1 gr. 68 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 18**; — 1 gr. 52 (*L*) [1].

1715. — Variété; au revers, dans le champ à gauche, Δ.

Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 67 (*L*) [2].

1716. — Même droit. ℞. PO. Fleur de balaustion sur sa tige. Carré creux.

Æ 11; hémi-dr., 1 gr. 64 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 19**; — 1 gr. 91; 1 gr. 85 (*L*) [3].

1717. — Même droit. ℞. P et osselet (à la place de la lettre O). Fleur de balaustion. Carré creux.

Æ 11; hémidr. rhod, 1 gr. 80 (*B*) [4].

1718. — Même tête de Hélios, de face, tournée vers la droite.

℞. P — O — Δ. Tète de la nymphe Rhodos, à droite, avec des pendants d'oreilles, les cheveux dans une sphendoné. Carré creux.

Æ 12; hémidr. rhod., 1 gr. 85 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 20**; — 1 gr. 78 (*L*) [5].

1719. — Variété, avec P — O et Λ; 1 gr. 91 (*B*) [6].

1720. — Variété; avec P — O; 1 gr. 88 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 21.**

1721. — Même droit.

℞. PO. Tête de la nymphe Rhodos, à droite, avec pendants d'oreilles, les cheveux dans une sphendoné. Champ concave circulaire.

Æ 13; hémidr. rhod., 1 gr. 78 (*P*) **Pl. CXLVII, fig. 22.**

La nymphe Ῥόδος ou Ῥόδη, qui figure au revers de ces derniers trioboles (nos 1718 à 1721) était, suivant les légendes locales, l'épouse ou la fille de Hélios [7].

1. B. Head, *Caria*, p. 236, nº 61.
2. B. Head, *Caria*, p. 236, nº 62 et pl. XXXVII, 6.
3. B. Head, p. 230, nos 3 à 8 et pl. XXXVI, 3 et 4.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, 1880, p. 28, nº 9.
5. B. Head, *Catal. Caria*, p. 231, nº 9.
6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 28 et pl. I, 16.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 322.

Groupe C. — *De 333 à 305 av. J.-C.*

1. *Didrachmes rhodiens.*

1722. — Tête de Hélios, de face, tournée un peu à droite.
℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur (rose) de balaustion avec un bouton, à droite ; à gauche, ΔΙ et une étoile à huit rayons.
Æ 19 ; didrachme rhod., 6 gr. 65 (*L*).

1723. — Variété, avec ΕΥ et une harpè.
Æ 19 ; didrachme rhod., 6 gr. 54 (*L*).

1724. — Tête radiée de Hélios, à droite, les cheveux longs.
℞. ΡΟΔΙΟΝ. Fleur de balaustion avec un bouton, à droite ; à gauche, ΕΥ et une corne d'abondance.
Æ 19 ; didrachme rhod., 6 gr. 61 (*B*) ; 6 gr. 57 (*L*).

1725. — Tête de Hélios, de face, tournée un peu à droite, les cheveux plus longs et pendants.
℞. ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ ΡΟ. Fleur de balaustion, avec un bouton, à droite ; dans le champ, à gauche, un épi.
Æ 19 ; didrachme rhod., 6 gr. 74 (*H*) ; 6 gr. 57 (*L*).



N° 1726.

1726. — Variétés, avec : ΑΡΙΣΤΟΒΙΟΣ, couronne, 6 gr. 59 (*H*, *L*) ; — ΑΡΙΣΤΟΜΑΧΟΣ, harpè, 6 gr. 29 (*L*) ; — ΑΡΙΣΤΟΝΟΜΟΣ, proue surmontée d'une petite figure, 6 gr. 67 (*P*) ; 6 gr. 58 (*L*) ; — ΕΡΑΣΙΚΛΗΣ, casque, 6 gr. 41 (*L*) ; — ΦΙΛΩΝΙΔΑΣ, lampe allumée, 6 gr. 57 (*L*) [1].

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 235.

2. *Drachmes rhodiennes.*

1727. — Même droit. ℞. ΕΡΑΣΙΚΛΗΣ ΡΟ. Fleur de balaustion avec un bouton, à droite; à gauche, un casque.

Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 22 (*L*); 2 gr. 97 (*P*).

1728. — Variété, avec ΦΙΛΩΝΙΔΑΣ, lampe, 3 gr. 06 (*L*) [1].

Les pièces groupées dans cette dernière série (nos 1722 à 1727) paraissent nous conduire jusqu'au mémorable siège de Rhodes par Démétrius Poliorièle, en 305 [2]. Mais nous devons dire que le classement chronologique des monnaies de Rhodes, aux IVe et IIIe siècles, est très incertain. L'invasion d'Alexandre en Orient n'eut, semble-t-il, aucune influence sur ce monnayage. A partir de 305, commence à paraître sur les monnaies de Rhodes, frappées dès lors en extrême abondance, la tête de Hélios environnée de rayons. C'est en 283 que fut achevée par un élève de Lysippe, Charès de Lindos, la fameuse statue de Hélios connue sous le nom populaire de Colosse de Rhodes; on sait que, placée à l'entrée du port, cette statue de bronze de 32 mètres de haut passait pour l'une des sept merveilles du monde [3].

§ XI. — **Mégisté.**

Géographiquement, la petite île de Μεγίστη se rattache non pas à la Carie, mais à la Lycie, car elle se trouve loin à l'est de Rhodes, sur la côte lycienne, au sud de Patara. Mais elle fut colonisée par les Rhodiens [4], et par là s'explique le dialecte dorien des inscriptions qu'on y a recueillies, de même que les types des monnaies d'argent qu'on lui attribue [5]. Ces monnaies sont de la seconde moitié du IVe siècle.

1729. — Tête de Hélios, à gauche, les cheveux courts, posée sur le disque solaire radié.

℞. ∃ — M. Fleur (rose) de balaustion sur sa tige, avec deux boutons sur leurs tiges, l'un à droite, l'autre à gauche. Carré creux peu profond.

Æ 15; drachme rhodienne, 3 gr. 18 (*B*) **Pl. CXLVIII, fig. 1** [6].

1. Head, *Catal. Caria*, p. 236.
2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 453-467; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 76.
3. Philon de Byzance, *De sept. mirac. mundi*, p. 14; Hygin, *Fab.* 223; Cassiodore, *Variar.*, VII, 15; cf. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 488.
4. Scylax, § 100; cf. Waddington-Le Bas, *Inscript. d'Asie-mineure. Explic.*, p. 312, n° 1268.
5. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XCVIII.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 166, n° 1.

1730. — Tête de Hélios à g., cheveux courts, posée sur un disque radié.
℞. M — E. Fleur de balaustion sur sa tige, avec deux boutons sur leurs tiges, l'un à droite, l'autre à gauche. Champ concave.
Æ 15 ; drachme rhodienne, 2 gr. 78 (*L*) **Pl. CXLVIII, fig. 2.**

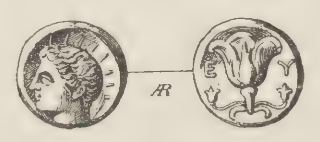
1731. — Variétés : 2 gr. 98 (*L*) **Pl. CXLVIII, fig. 3** [1]; — 2 gr. 93 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 4.**

1732. — Même description; style rude et moins ancien.
Æ 15 ; drachme rhod., 3 gr. 13 (*L*) **Pl. CXLVIII, fig. 5** [2].

1733. — Même tête de Hélios, sur un disque radié, à droite.
℞. M — E. Fleur de balaustion sur sa tige.
Æ 9 ; 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 6**; — autre ex. (*L*) [3]; autre, 0 gr. 48 [4].

1734. — Tête de femme à dr., avec collier, cheveux relevés sur la nuque.
℞. M — [E]. Fleur de balaustion sur sa tige. Champ concave.
Æ 11 ; 1 gr. 59 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 7.**

1735. — Tête de Hélios à g., cheveux courts, posée sur un disque radié.
℞. N — [I]. Fleur de balaustion sur sa tige, avec deux boutons sur leurs tiges, l'un à droite, l'autre à gauche.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 8**; — autre ex., avec N — I bien visible; 3 gr. 08 [5].



N° 1376.

1736. — Variété, avec E — Y. Æ 15 ; drachme rhod., 2 gr. 94 (*Imhoof*) [6].

1. B. Head, *Catal. Caria*, p. 221, nos 1 et 2 et pl. XXXIV, 1 et 2.
2. B. Head, *Caria*, p. 221, n° 3 et pl. XXXIV, 3.
3. B. Head, *Caria*, p. 221, n° 4.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 167, n° 6.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 166, n° 4 ; cf. Millingen, *Sylloge*, 75, pl. II, 52 (à Nisyros) ; B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. xcix.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 167, n° 5 et pl. V, 35.

L'attribution du petit groupe monétaire qui précède est embarrassante. Les pièces d'argent et de bronze décrites sous les n°s 1729 à 1734, portent, dans le champ du revers, les initiales ME qui paraissent bien désigner l'île de Mégisté. Sans doute, la position de cette île, à proximité de la côte lycienne et loin de Rhodes, ainsi que son peu d'importance politique, permettent de s'étonner qu'elle ait eu un atelier monétaire; toutefois, d'après le style, le monnayage aux lettres ME se prolonge assez longtemps, de sorte qu'il est certain qu'il ne saurait être question des initiales d'un nom de magistrat. Faudrait-il donc penser à un atelier encore inconnu de l'île de Rhodes, puisque le type de la rose sur sa tige est rhodien? Mieux vaut, jusqu'à plus ample informé, conserver l'attribution à Mégisté qui, nous le savons par Scylax, était occupée par les Rhodiens. Quant au droit, cette tête de Hélios sur un disque radié peut convenir à Rhodes, sans doute, mais il importe de remarquer qu'elle est copiée sur un statère d'or de Lampsaque frappé vers l'an 350 [1].

Le problème se complique encore par l'examen des autres pièces (n°s 1735 et 1736). La drachme n° 1735 portant, au revers, les lettres NI, a été généralement attribuée à l'île de Nisyros, située loin au nord-ouest de Rhodes, dans le prolongement du cap Triopien, à peu de distance de Cnide. Cette petite île a effectivement, après Alexandre, des monnaies de bronze qui ont pour légende les deux lettres NI [2]. Mais les types de ces bronzes n'ont rien de commun avec ceux que nous voyons ici, de sorte que les lettres NI, sur les drachmes n° 1735, pourraient bien être simplement les initiales d'un nom de magistrat, hypothèse fortifiée par la drachme aux mêmes types, n° 1736, qui porte les lettres EY. En publiant cette dernière pièce, M. Imhoof-Blumer a fait remarquer qu'elle paraît même avoir été gravée par la même main que celle qui a gravé des drachmes avec ME, et ce savant conclut que toutes les pièces avec ME, NI et EY doivent sortir du même atelier, lequel reste encore à préciser : quel qu'il soit, il était sous l'influence rhodienne [3].

§ XII. — Cos.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 439, n°s 718 à 722 et pl. XIX, fig. 1, 2, 3.

On trouvera expliqué ailleurs le type du crabe sur les monnaies de Cos, lors de son apparition [4]. Le crabe joue un rôle important dans la légende d'Héraclès, et par là, nous avons la clef des types d'Héraclès et de sa massue, qui vont devenir bientôt constants (n°s 1743 et suiv.) dans le monnayage coéen. Il reste à interpréter l'éphèbe nu, debout à côté du trépied, qui fait son

1. Head, *Hist. numor.*, p. 537 et p. 456, fig. 281.
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 222; on trouve NI., puis, ΝΙΣΥ., et ΝΙΣΥΡΙΟΝ.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. I, p. 167.
4. *Description historique*, t. I, p. 442.

apparition à Cos, dès la retraite des Perses et l'arrivée des Athéniens en 479.

On a pensé qu'il s'agissait, dans ce remarquable type monétaire, d'Apollon lui-même jouant du tympanon et dansant autour du trépied delphique, après avoir réussi à l'arracher à Héraclès [1]. Mieux vaut reconnaître, ici, un type agonistique : c'est une athlète discobole, allusion manifeste à la célébration des jeux publics qui se renouvelaient périodiquement dans le sanctuaire d'Apollon Triopien, au cap Triopion [2]; le temple et le culte d'Apollon Triopien étaient le symbole de la confédération dorienne dont l'île de Cos faisait partie [3]. L'athlète est représenté dans un mouvement admirable de souplesse, prenant éperduement son élan pour lancer le disque qu'il tient de ses deux mains au-dessus de sa tête. Les sculpteurs de l'antiquité, entre autres Myron dont le chef d'œuvre est célèbre, et surtout les peintres de vases se sont, à l'envi, exercés à analyser les mouvements du Discobole et à le représenter successivement depuis l'instant où il prend le disque à terre jusqu'à celui où il l'abandonne à la vigoureuse impulsion que toutes ses forces physiques ont pu lui donner [4] : c'est l'un de ces mouvements pathétiques qu'a interprété le graveur du coin monétaire de Cos : l'athlète est bien *distortum et elaboratum*, suivant l'expression de Quintilien [5]. Le trépied est le prix offert à l'athlète victorieux : nous avons raconté la querelle provoquée par un Halicarnassien qui, ayant gagné le trépied, refusa de le déposer en ex voto au temple d'Apollon, suivant l'usage traditionnel [6].

Groupe A. — *De 479 à 410 environ.*
Etalon attique.

1737. — KOϚ. Athlète discobole nu, vu de face, le buste cambré, le pied gauche en arrière, tenant des deux mains, au-dessus de sa tête penchée de côté, le disque qu'il s'apprête à lancer d'un effort vigoureux ; dans le champ, à gauche, un trépied sur une base. Grènetis.

℞. Carré creux partagé en quatre triangles par des diagonales qui se croisent ; au centre, un crabe.

Æ 24 ; tétradr. attique (*Jameson*) **Pl. CXLVIII, fig. 9;** — autre ex., 16 gr. 48 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 10.**

1738. — Variété, avec KΩϚ ; le trépied est sans base. Même revers. 16 gr. 50 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 11 ;** — autre ex., 16 gr. 57 (*B*) [7].

1. Duc de Luynes, dans les *Annali dell' Instituto di Roma*, 1835, p. 259.
2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. xc.
3. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 419 et 440 ; cf. B. Head, *Caria*, Introd., p. xci.
4. Voyez surtout sur ce point : Jan Six, dans la *Gazette archéologique*, t. XIII, 1888, p. 291 et pl. 29, fig. 10.
5. Quintilien, 2, 3, 10.
6. *Descript. hist.*, t. I, p. 420.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 318, nº 98.

1739. — ΚΟΣ. Même type de l'athlète discobole; trépied sans base.

℞. Carré creux peu profond partagé en quatre triangles par des diagonales qui se croisent; au centre, un crabe; le champ du carré est parsemé, autour du crabe, de rugosités ondulées comme les flots de la mer.

Æ 24; tétradr. att., 16 gr. 55 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 12** [1].

1740. — ΚΩΙΟΝ. Même type du Discobole; trépied sur une haute base.

℞. Crabe dans un carré creux peu profond, limité par un grènetis.

Æ 24; tétradr. att., 16 gr. 45 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 13.**

1741. — Variété, avec ΚΟϟ; entre le Discobole et le trépied, une massue 16 gr. 67 (*B*) [2].



N° 1742.

1742. — Variétés, avec ΚΩΙΟΝ. ℞. Crabe; grènetis; 16 gr. 64; 16 gr. 40 [3].

Les monnaies qui précèdent sont taillées suivant l'étalon attique, introduit sur la côte d'Asie par les Athéniens, tandis qu'avant l'invasion perse, Cos avait l'étalon monétaire éginétique [4]. Les tétradrachmes coéens au type du Discobole n'ont pas de divisions; ils sont assez peu communs, bien que leur style les échelonne pendant la plus grande partie du vᵉ siècle. Ils semblent n'avoir été frappés qu'à des intervalles éloignés, dans la vieille capitale de l'île, Ἀστυπάλαια, et seulement à l'occasion des fêtes fédérales d'Apollon Triopien, peut-être même, dirons-nous, seulement lorsque le vainqueur fut un Coéen. Ce sont des pièces agonistiques, et par là, s'explique leur émission sporadique. M. Barclay Head a écrit [5] : c'est un fait inexpliqué que tandis que Cnide et Cos étaient, l'une et l'autre, alliées et tributaires d'Athènes au vᵉ siècle, chacune d'elles payant annuellement trois talents à la symmachie, Cnide n'a presque point fait frapper de monnaies [6], tandis que Cos a émis les tétradrachmes au Discobole.

1. M. Imhoof-Blumer a publié une variété de ce tétradrachme, du poids exceptionnel de 17 gr. 88 (Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 318, n° 97).

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 318, n° 99; *Choix*, pl. IV, 144.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 319, n° 100 et *Choix*, pl. IV, 145 et 146; *Num. Chron.*, 1899, p. 102 et pl. VIII, 7.

4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 442.

5. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. xci.

6. Voyez ci-dessus, p. 982.

— Nous venons de donner l'explication de cette apparente anomalie. Les intervalles qui séparaient l'émission des tétradrachmes au Discobole expliquent leur différence de style, les uns par rapport aux autres, et les variétés de la légende qui est d'abord ΚΟΣ, puis ΚΩΣ et enfin ΚΩΙΟΝ. Les désastres d'Athènes et sa chute, dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, firent cesser pour un temps le monnayage de Cos, ainsi que la célébration des jeux fédéraux au sanctuaire d'Apollon Triopien.

Groupe B. — *De 366 à 300 av. J.-C., environ.*
Étalon rhodien.

Après la cessation de la frappe des tétradrachmes attiques au type du Discobole, Cos demeura, comme avant 479, une longue période d'années sans battre monnaie. Elle rouvrit son atelier seulement en 366, dans des circonstances que nous pouvons déterminer historiquement.

A la suite du transfert de la capitale de Mausole à Halicarnasse, en 367, résume M. Head [1], les dèmes et les villes de l'île de Cos, dans le but d'attirer dans leur île une partie du commerce de la nouvelle capitale carienne, prirent le parti de former, à leur tour, un synœcisme et de se constituer une grande capitale commerciale [2]. A la pointe orientale de leur île, ils creusèrent un port et abandonnèrent, pour aller l'habiter, leur vieille Ἀστυπάλαια. La nouvelle capitale prit le nom de Κῶς et ouvrit un atelier monétaire qui tailla, comme Mausole à Halicarnasse, ses espèces suivant l'étalon que Rhodes avait mis à la mode dans les parages cariens, dès sa fondation en 407.

La prospérité de la ville de Cos est attestée par Diodore de Sicile qui, après avoir raconté sa fondation, ajoute : « La ville de Cos s'étant accrue de jour en jour par ses revenus publics et par la richesse des citoyens, est devenue une cité rivale des premières villes du monde [3]. »

1743. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.

℞. ΚΩΙΟΝ (en haut), ΛΥΚΩΝ (en bas, au-dessus de la massue). Crabe et massue couchée ; dans le champ à gauche, un osselet. Carré creux peu profond, bordé d'un grènetis.

Æ 25 ; tétradr. rhodien, 14 gr. 83 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 14.**

1744. — Variété, avec le même magistrat ; autre disposition de l'osselet ; style tout différent pour le revers (*Jameson*) **Pl. CXLVIII, fig. 15.**

1745. — Variété : l'osselet entre les pinces du crabe ; nom du magistrat, rogné.

Æ 23 ; tétradr. rhod., 15 gr. 21 (*Luynes*) **Pl. CXLVIII, fig. 16.**

1. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XCI-XCII.
2. Diod. Sic., XV, 76.
3. Diod. Sic., XV, 76 ; cf. Strabon, XIV, 2, 19.

1746. — Même tête barbue d'Héraclès à gauche.

℞. Même crabe; au-dessus, ΚΩΙΟΝ; au-dessous, massue et [Α]ΘΑΝΙΩΝ. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 23; tétradr. rhod., 15 gr. 17 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 17.**

1747. — Variété, avec ΓΕΡΣΙΩ.., 15 gr. 15 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 18** [1].

1748. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.

℞. [ΚΩΙ]ΟΝ (en haut), ΔΙΩΝ (en bas, sous la massue). Crabe et massue couchée. Carré creux peu profond, limité par un grènetis.

Æ 24; tétradr. rhodien, 14 gr. 98 (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 19.**

1749. — Variété avec la tête d'Héraclès à gauche; même magistrat (*L*, *B*) [2].

1750. — Variété du tétradrachme (tête d'Héraclès à gauche), avec les noms suivants : ΑΛΚΙΜΑΧΟΣ (*L*); — ΑΡΙΣΤΙΩΝ (*Weber*); — ΘΕΟΔΟΤΟΣ (*B*); — ΚΛΕΙΤΑΝΩΡ (*P*); — ΛΥΚΙΝΟΣ (*Weber*); — ΓΡΑΞΙΑΝΑΞ (*L*); — ΦΙΛΕΩΝΙΔΑΣ (*L*); — ΦΙΛΙΣΚΟΣ (*P*) [3].

1751. — Tête barbue d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. ΚΩΙΟΝ et nom de magistrat. Même type du crabe et massue.

Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 88 à 3 gr. 56.

Variétés, avec les noms suivants : ΑΜΦΙΔΑΜΑΣ (*L*); — ΑΝΑΞΑΝΔΡΟΣ (*P*, *L*); — ΑΡΧΙΔΑΜΟΣ (*L*); — ΒΑΤΙΩΝ (*P*); — ΕΜΠΡΕΠΩΝ (*L*, *H*); — ΕΞΑΙΓΡΕΤΟΣ (*P*, *L*); — ΙΑΤΡΟΚΛΗΣ (*L*); — ΙΔΟΜΕΝΕΥΣ (*L*); — ΙΡΡΟΛΟΧΟΣ (*P*, *B*); — ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΣ (*Carlsruhe*) [4]; — ΛΑΕΡΤΑΣ (*L*); — ΛΕΟΝΤΙΣΚΟΣ (*P*) **Pl. CXLVIII, fig. 21**; — ΛΥΚΩΝ (*L*); — ΜΝΑΣΙΜΑΧΟΣ (*P*); — ΜΟΣΧΙΩΝ (*L*); — ΓΟΛΥΑΡΧΟΣ (*P*, *L*); — ΓΥΘΙΩΝ (*P*, *L*); — ΣΩΣΙΣΤΡΑΤΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLVIII, fig. 20**; — ΦΙΛΙΝΟ... (*L*).

Après le siège et la prise d'Halicarnasse par Ptolémée, général d'Alexandre le Grand, en 333, toutes les villes cariennes, et Cos avec elles, s'inclinèrent sous le joug macédonien. Mais, pas plus qu'à Cnide, le monnayage de Cos ne paraît avoir subi le contre-

1. Un tétradrachme avec ΚΩΙΟΝ ΓΕΡΣΙ... faisait partie d'une trouvaille où se trouvait une pièce d'Hécatomnos et un tétradrachme de Samos signé ΗΓΙΟΣ, lequel ne peut être postérieur à 365. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 15; Percy Gardner, *Samos and samian Coins*, dans le *Num. Chron.*, 1882, p. 256.

2. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XIV, p. 155.

3. Paton et Hicks, *The inscriptions of Cos*, p. 305; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münz.*, t. I, p. 165.

4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 26.

coup des événements politiques. Alexandre mort, Cos passa sous la domination du roi d'Égypte qui vint même y séjourner en 309 avec la reine Bérénice : c'est là que naquit Ptolémée Philadelphe [1].

Le monnayage décrit ci-dessus et dont les émissions continuaient toujours, se caractérise par la légende ΚΩΙΟΝ (pour ΚΩΙΩΝ), survivance de la forme archaïque qui se prolonge jusqu'au IIe siècle av. J.-C. Le nom de magistrat, au nominatif, que portent les pièces, est probablement celui du μόναρχος, le magistrat éponyme de la ville, à moins que ce ne soit le nom de l'un des προστάται, comme sur les drachmes coéennes du IIe et du Ier siècles av. J.-C. [2].

1. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XCIV; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 60-61.
2. B. Head, *Catal. Caria*, Introd., p. XCIII.

Ce monnayage de poids rhodien, aux types d'Héraclès barbu et du crabe, se prolonge sans changement notable jusqu'après l'an 300. Nous avons donné, ici, seulement les pièces de cette série les plus anciennes par leur style et les traces du carré du revers. Mais dans le dernier tiers du IVe siècle, les variétés en sont abondantes et fournissent une longue suite de magistrats [1]. Plus tard, dans les premières années du IIIe siècle, viennent les tétradrachmes au type de la tête d'Héraclès imberbe, avec le même revers et des noms de magistrats plus nombreux encore.

1. Voyez la liste des magistrats, dans Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, p. 303 à 320, nos 1 à 253; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 165.

CHAPITRE IV

L'IONIE

---

§ I. — **Aperçu général.**

Dans la période archaïque, les villes d'Ionie dont nous avons décrit le monnayage d'argent sont, suivant l'ordre géographique, Milet, Ephèse, Samos, Chios, Erythrées, Clazomène, Téos et Phocée [1]. D'après le plan général de cet ouvrage nous avons suspendu notre étude au moment de la constitution de la ligue attico-délienne après la défaite des Perses, à Mycale, en 479, défaite qui eut une répercussion particulière sur le monnayage des villes ioniennes, désormais affranchies de la domination achéménide.

Dans le présent chapitre, où la suite des villes est également disposée dans l'ordre géographique, partant du sud, c'est-à-dire de la frontière de Carie pour nous diriger vers le nord jusqu'à Phocée, voisine de Lesbos et de l'Æolide, nous enregistrons les monnaies qui se placent chronologiquement entre les désastres des Perses en 479 et une date flottante qui, suivant les cas, est l'invasion d'Alexandre en 334-333, ou la constitution des royaumes des Diadoques en 306, ou d'une manière générale, la fin du IVe siècle.

La ville monétaire de l'Ionie la plus méridionale est Milet ; son monnayage paraît avoir été suspendu, pour un certain temps, par l'invasion d'Alexandre en 334 ; c'est là notre point d'arrêt pour cet atelier. — Myonte et Naulochos ne frappent monnaie que dans la seconde moitié du IVe siècle. — Priène ne figure pas dans le présent volume parce que ses séries monétaires ne débutent qu'au commencement du IIIe siècle. — Magnésie du Méandre où a été frappée la monnaie de Thémistocle, vers 460 av. J.-C. [2], paraît inaugurer sa longue suite de pièces d'argent et de bronze, aux types du cavalier et du zébu cornupète, seulement après le passage d'Alexandre :

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 265 à 330. Le monnayage d'électrum de l'Ionie a fait l'objet d'un chapitre à part, t. I, p. 5 et suiv.

2. Voyez ci-dessus, p. 74 et suiv.

il n'en sera donc point parlé ici. — En revanche, on trouvera les séries de Samos jusqu'en 365, époque où l'expulsion des Samiens de leurs foyers, par Timothée, mit fin au monnayage local qui ne devait recommencer qu'après Alexandre, en 322. — Nous donnons toute la suite de Phygela qui débute vers 350 pour se clore sans retour avant l'an 300. — L'abondant monnayage d'Éphèse dont le tableau est ci-après, offre une coupure naturelle en 302, quand la ville passe au pouvoir de Prépalaos, lieutenant de Lysimaque, qui abolit la constitution démocratique. — Nous arrêtons la série de Colophon en 300 ou 299, époque où Lysimaque détruisit l'ancienne ville pour la rebâtir au port de Notion. — C'est aussi à la fin du IVe siècle que nous suspendons, un peu arbitrairement, le monnayage de Téos. — L'atelier monétaire de Chios est fermé en 356; il ne devait se rouvrir qu'à partir de 190. — Une question délicate se pose pour Érythrées : celle du début du monnayage de cette ville, aux types de la tête et des armes d'Héraclès. Comme cette belle série de pièces nous a paru commencer seulement après le passage d'Alexandre et qu'elle se prolonge ensuite sans discontinuité pendant deux siècles, nous l'avons écartée de notre cadre. — Pour Clazomène, on est embarrassé pour distinguer les monnaies antérieures à 300 de celles qui sont postérieures à cette date : le style des pièces qui peut servir de guide, nous a laissé souvent dans l'incertitude. — Smyrne qui avait été détruite par le roi de Lydie, Alyatte, vers 585 [1], ne devait être restaurée que par Antigone et Séleucus, et elle n'a pas de monnaie durant la période qui nous occupe. — La petite ville de Leucé, bâtie en 352, frappe monnaie depuis sa fondation jusqu'après Alexandre, tout en étant une possession des Clazoméniens. — Au nord de Leucé, enfin, nous trouvons la dernière des villes ioniennes, Phocée, qui dans le cours des Ve et IVe siècles n'a que fort peu de monnaies d'argent, mais qui, en revanche, a émis ses magnifiques suites d'hectés en électrum qui furent si populaires.

On voit par cet aperçu que les villes de la côte d'Ionie qui ont eu un atelier monétaire après Mycale et avant Alexandre, sont seulement au nombre de treize : Milet, Myonte, Naulochos, Samos, Phygela, Éphèse, Colophon, Téos, Chios, Érythrées, Clazomène, Leucé et Phocée.

Toutes ces places adhérèrent, des premières, à la ligue attico-délienne dès qu'elle commença à s'organiser sous la forte impulsion d'Aristide. Mais il est remarquable que bien qu'étant associées politiquement autant que par la communauté des traditions, ces villes ne taillèrent point leurs espèces suivant un système commun; la plus grande diversité règne entre elles sous ce rapport. Chaque atelier conserve ses anciens errements ou adopte de nouveaux usages, au gré de ses intérêts commerciaux du moment, sans se soucier de ce que font ses voisins. L'étalon attique lui-même qui fait son apparition dans plusieurs villes, semble s'y introduire pour des raisons économiques et commerciales, plutôt que sous la pression athénienne ou pour des motifs d'ordre politique. Sauf à Samos, à la suite de la guerre de 439, comme on le verra, Athènes paraît donc, jusqu'au temps de la guerre du Péloponnèse, — peut-être en vertu d'une conven-

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 124.

tion spéciale à la confédération ionienne, — avoir laissé les villes de cette contrée jouir, sous ce rapport, de leur liberté. Il n'en fut pas de même dans un bon nombre des îles de la mer Égée et des villes de la côte de Carie. D'ailleurs, même en Ionie, au temps de la guerre du Péloponnèse, Athènes a tenté de faire fermer les ateliers de la ligue. Nous possédons en effet un décret de l'an 414 environ, trouvé en deux exemplaires, à Smyrne même et à Siphnos, par lequel Athènes interdit tout monnayage local aux villes placées sous son hégémonie [1].

Toutefois, les suites monétaires des villes de l'Ionie permettent d'affirmer que cette mesure prohibitive fut, dans cette contrée, sans effet apparent. Les malheurs de la guerre de Sicile empêchèrent les Athéniens de la rendre efficace : dès l'an 412, la révolte des villes ioniennes contre Athènes était générale.

Dans le cours du IV[e] siècle, Athènes ne fut plus assez forte, — sauf occasionnellement, à Samos en 363, à Chios et Érythrées en 357, — pour supprimer d'une manière générale, la monnaie de ses alliées, au bénéfice de ses *chouettes*. Ce sont d'autres circonstances, telles que l'invasion d'Alexandre ou les événements politiques provoqués par sa mort en 323, qui amenèrent la fermeture de certains ateliers, ou nécessitèrent, dans le poids et les types, les changements qui caractérisent l'avènement de la période héllénistique.

§ II. — **Milet.**

Pour la période primitive, voyez : 1° les monnaies d'électrum (notre *Descr. hist.*, t. I, pp. 11 à 54); 2° les monnaies d'argent (notre *Descr. hist.*, t. I, pp. 265 à 271).

Groupe A. — *De 478 à 391 avant J.-C.*

Les monnaies d'argent classées à Milet pour la période primitive se partagent en deux groupes : 1° celles qui ont la tête de lion de face (voyez pl. XI, fig. 9 à 12). Le revers de ces pièces, toutes anépigraphes, est caractérisé par l'étoile ou rosace stylisée dite *milésienne*, , qui persiste longtemps sur les monnaies de Milet, avec des modifications dans l'arrangement des pétales. De Milet, cette rosace s'est propagée, par imitation, dans le monnayage d'un certain nombre d'autres villes d'Asie-mineure, des îles égéennes et jusqu'en Macédoine et en Cyrénaïque [2].

Cette première division chronologique nous a conduit jusqu'en 478, époque où Milet s'agrégea à la ligue attico-délienne [3]. En association avec Léros et Teichioussa,

1. Voyez ci-dessus notre *Introduction générale*.
2. Voyez notamment : Pl. XIII, fig. 22, 23, 24; pl. LVII, fig. 8, 9; pl. LIX, fig. 8, 9; pl. LXIV, fig. 8, 9, 10; pl. CLII, fig. 16 (Éphèse).
3. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 267.

lion de profil pl. XI, fig. 1 à 8; — 2° celles qui ont la tête de

jusqu'en 494, époque où Milet fut détruite. Elle cessa de battre monnaie

elle payait annuellement à Athènes un tribut de 10 talents [1].

Jusqu'en 478, les monnaies d'argent de Milet furent taillées exclusivement suivant l'étalon milésiaque [2]. Mais l'hégémonie maritime d'Athènes au ve siècle amena les Milésiens à admettre, au moins sporadiquement, dans le poids de leurs espèces, le système attique. On frappa, en conséquence, pendant quelque temps, deux catégories de pièces : des hémi-drachmes (trioboles) du poids attique un peu affaibli de 2 gr. 12 et, simultanément, des dioboles milésiaques de 1 gr. 25 à 1 gr., comme dans la période antérieure. Cette coexistence momentanée des deux systèmes dans la taille des pièces avait pour but évident de favoriser les opérations du change. L'émission des pièces milésiennes de poids attique fut peu abondante et de très courte durée; on retrouve toutefois encore l'étalon attique à Milet sous la domination du dynaste carien Hécatomnos, de 387 à 377 avant notre ère [3].

1. — *Hémidrachmes attiques.*

1752. — Lion tourné à droite, baissant la tête, les pattes de devant avancées et paraissant dévorer sa proie.

℞. Rosace stylisée à quatre pétales séparées par des folioles. Carré creux.

Æ 14; triobole attique, 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 1** [4]; — autres ex., 2 gr. 11; 2 gr. 03 (*L*) [5].

2. — *Dioboles milésiaques.*

1753. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, une patte avancée se dirigeant à droite. ℞. La rosace milésienne, dans un carré creux.

Æ 11; diobole milés., 1 gr. 25 à 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 2** [6].

1754. — Variété, de style moins ancien, 1 gr. (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 3.**

1755. — Autre, de style encore plus récent, 0 gr. 97 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 4.**

1756. — Même description. Æ 9; 1 gr. 11 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 5.**

1. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 531; E. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XL.
2. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 267.
3. Voyez ci-dessus, p. 142-143.
4. Head, *Catal. Ionia*, p. 185, n° 12 et pl. XXI, 3.
5. Head, *op. cit.*, n° 13.
6. Head, *op. cit.*, p. 185, n°s 14 à 35 et pl. XXI, 4.

A cause de l'hémi-drachme n° 1752, les dioboles qui précèdent (nos 1753 à 1756), sont généralement rattachées à l'étalon attique [1]. Dans ce cas, on doit remarquer qu'ils seraient des dioboles attiques de poids singulièrement faible, puisque le poids normal devrait être de 1 gr. 40 au moins et qu'elles ne dépassent jamais 1 gr. 25 [2]. Aussi, il convient plutôt de les considérer comme se rattachant à l'étalon milésiaque, le poids normal du diobole milésiaque étant de 1 gr. 21. La frappe de ces dioboles s'est prolongée assez longtemps, et leur poids a diminué à chaque émission, si bien que les plus récents pourraient passer pour des trihémioboles attiques (1 gr. 09) : ils étaient devenus une sorte de compromis entre le système milésiaque et le système attique.

Groupe B. — *Monnaies aux noms d'Hécatomnos et de Mausole* (de 387 environ à 367).

Voyez ci-dessus, p. 140 à 147 et pl. LXXXIX, fig. 17 à 20; pl. XC, fig. 1.

Nous avons décrit plus haut les monnaies des dynastes cariens, Hécatomnos et Mausole, qui sont aux types de Milet. Ces pièces paraissent établir qu'Hécatomnos réussit à posséder Milet, peut-être par suite du traité d'Antalcidas, en 387, et que Mausole demeura quelque temps aussi maître de cette ville. Ce monnayage royal cessa lorsque Mausole, probablement chassé de Milet, transféra sa capitale de Mylasa à Halicarnasse, en 367 av. J.-C.

Groupe C. — *Monnaie du temple de Didyme* (vers 360 av. J.-C.).

1757. — Tête d'Apollon Didyméen, de face, un peu tournée à gauche, avec des cheveux longs et épais, et ceinte d'une couronne de laurier.

℞. ΕΓ ΔΙΔΥΜΩΝ ΙΕΡΗ. Lion debout à gauche, détournant la tête pour regarder une étoile à huit rayons qui est au-dessus de son dos.

Æ 11 ; triob. milés., 1 gr. 71 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 6**; — 1 gr. 76; 1 gr. 70 (*L*)[3].

Cette curieuse pièce a été, d'après sa légende, frappée par l'administration du fameux temple d'Apollon Didyméen, aux Branchides, sur le territoire de Milet. Son poids en fait une hémidrachme milésiaque; cependant, à cause du mot ἱερή de la légende, M. Head a proposé de la considérer comme une drachme taillée suivant un

1. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 185.
2. Le poids de 1 gr. 40 que j'ai admis pour une pièce (*Descr. hist.*, t. I, p. 270) n'est, vérification faite, que le résultat d'une pesée erronée de Brandis.
3. Head, *Ionia*, p. 189, nos 51 et 52 et pl. XXI, 8.

étalon spécial au sanctuaire des Branchides : ἱερὴ δραχμή [1]. Mais on peut suppléer tout aussi bien : ἱερὴ ἡμιδραχμή. Comme hémi-drachme ou triobole, la pièce est trop faible pour être rattachée au système rhodien, avec les pièces qui vont suivre [2].

Groupe D. — *De 350 à 334 environ* (*étalon rhodien*).

1758. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs sur le cou.

℞. [Δ]ΗΜΑΙΝΟΣ. Lion debout à gauche, détournant la tête pour regarder l'étoile à huit rayons qui est au-dessus de sa croupe ; dans le champ à gauche, le monogr. de Milet, **M**.

Æ 24 ; tétradr. rhodien, 15 gr. 30 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 7.**

1759. — Variété, avec ΒΡΕΜΩΝ. Æ 24 ; tétradr. rhod., 15 gr. (*B*) [3].

1760. — Même description, avec noms de magistrats variables.

Æ 14 ; drachme rhod., de 3 gr. 65 à 3 gr. 45. Noms de magistrats : ΑΝΤΙΠΑΤ[ΡΟΣ] (*P*, *H*) ; — ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑΣ (*L*) ; — ΒΑΤΤΟΣ (*P*) ; — ΔΑΜΝΑΣ (*L*, *P*) ; — [Δ]ΗΜΑΙΝΟΣ (*L*) ; — [Δ]ΙΟΠΟΜΠΟ[Σ] (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 8** ; — ΕΠΑΜΕΙΝΩ[Ν] (*P*) ; — ΕΠΙΓΟΝΟΣ (*L*) ; — ΕΠΙΝΙΚΟΣ (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 9** ; — ΘΕΟΠΡΟΠΟΣ (*L*, *P*) [4] ; — ΚΑΛΛΑΙΣΚΡΟΣ (*L*, *P*, *B*) ; — ΛΑΜΠΙΣ (*L*, *P*) ; — ΛΗΝΑΙΟΣ (*P*, *H*) ; — ΛΥΚΟΣ (*P*) ; — ΜΕΛΑΙΝΕΥΣ (*L*, *H*) ; — ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 10** ; — ΜΝΗΣΙΘΕΟΣ (*P*) ; — ΝΕΩΝ (*L*, *P*) ; — ΝΟΣΣΟΣ (*P*) ; — ΟΡΝΥΜΕΝΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 11** ; — ΠΟΣΙΣ (*H*) [5] ; — ΠΡΟΞΕΝΟΣ (*L*, *P*) ; — ΡΟΔΙΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 12** ; — ΤΕΛΕΣΙΑΣ (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 13** ; — ΤΙΜΟΣΤΡΑΤΟΣ (*P*).

1761. — Même description, avec noms de magistrats variables.

Æ 12 ; hémi-drachme rhod., de 1 gr. 80 à 1 gr. 65. Noms de magistrats : ΑΡΤΕΜΑΣ (*L*); — ΑΡΤΕΜΩΝ (*B*) [6] ; — ΕΟΣΕΒΗΣ (*B*) [7] ; — ΕΥΠΟΛΙΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 14** ; — ΗΡΑΓΟΡΑΣ (*B*) [8] ; — [Θ]ΕΟΔΟΤΙΔ[Η]Σ (*B*) [9] ; —

1. Head, *Hist. numor.*, p. 504.
2. Cf. sur les monnaies des temples, Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 82.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 293, n° 99.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 293. n° 97; cf. *Griech. Muzen*, p. 646 (ΘΕΥΠΡΟΠΟΣ).
5. Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. I, p. 354, n° 5.
6. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 647, n° 325.
7. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 647. n° 324.
8. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 327.
9. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 328.

ΘΕΟΓΟΜΓΟΣ (*P*) ; — ΚΕΛΑΙΝΕΥΣ (*P*) ; — ΜΕΛΑΙΝΕΥΣ (*L*) ; — ΝΟΣΣΟΣ (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 15** ; — ΓΡΟΞΕΝΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CLXIX, fig. 16** ; — ΡΟΔΙΟΣ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 17** ; — ΣΚΥΘΗΣ (*L*, *P*) ; — ΧΑΡΙΛΑΟΣ (*P*) ; — ΧΑΡΙΛΑΣ (*B*) [1].

1762. — Lion marchant à gauche et détournant la tête ; au-dessus, le monogr. **M**.

℞. L'étoile stylisée de Milet (sans nom de magistrat).

Æ 13 ; 2 gr. 15 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 18 et 19**.

1763. — Même description ; au revers, entre les rayons de l'étoile, les noms de magistrats suivants : ΑΛΚ. (*L*) ; — ΑΛΚΙΓΓΟΣ (*L*) ; — ΕΟΝΟΜΙΔΗΣ (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 20** ; — ΛΥΚΟΣ (*L*) ; — ΜΕΝΩΝ (*L*, *P*) **Pl. CXLIX, fig. 21**.

1764. — Variétés, le nom de magistrat au droit : ΓΕΡ (*L*) ; — ΡΟΜ (*L*) [2].

1765. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΣΦΟΔΡΙΣ, à droite. Lion passant à droite et détournant la tête pour regarder l'étoile.

Æ 16 ; 3 gr. 20 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 22**.

1766. — Variétés, avec les noms : ΣΦΟΔΡΙΑ[Σ] (*L*) ; — ΕΓΙΣΤΕΝΗΣ (*L*) [3].

1767. — Même description, avec le nom de magistrat ΙΣΤΙΚΑ[Σ].

Æ 12 ; 2 gr. 02 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 23**.

1768. — Variété, avec ΛΑΜΓΡΟΜΑΧΟΥ (*L*) [4].

1769. — Même tête laurée d'Apollon, à droite, avec les cheveux longs.

℞. ΜΟΛΟΣΣΟΣ, à l'exergue. Lion passant à droite et détournant la tête pour regarder l'étoile ; champ concave.

Æ 18 ; 4 gr. (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 24**.

1770. — Variété, avec ΜΝΗΣΙΘΕΟΣ (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 25**.

1771. — Même description, avec le nom de magistrat : ΕΓΙΝΙ[ΚΟΣ].

Æ 11 ; 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 26**.

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 329.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 188.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 191, n°s 74 et 75.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 191, n° 76.

1772. — Variété, avec ANTIANA[Ξ] (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 27.**

Le monnayage autonome de Milet paraît avoir brusquement cessé avec la prise de la ville par Alexandre, dans l'automne de 334 [1]; il ne devait renaître que plus tard, vers l'an 300. A cette date, débute un monnayage abondant, aux mêmes types et du même poids que celui que nous venons de décrire [2]. Mais le style des pièces est tout différent; le flan est plus plat, le module plus large, les lettres plus grandes et d'une gravure plus négligée : particularités qui permettent, en général, de ne pas confondre cette série qui est hors de notre cadre, avec le groupe antérieur à Alexandre, que nous venons de décrire.

§ III. — **Myos.**

Myonte ou Myos (Μυοῦς, ethn. Μυούσιος ; ou bien Μύης, ethn. Μυήσιος) était située à l'embouchure du Méandre, en face de Milet dont elle n'était séparée que par l'estuaire du golfe Latmique. On attribuait sa fondation à Cydrelos ou Cyaretos, fils de Codros [3]. C'était la plus petite des douze villes qui composaient la confédération ionienne, et même on ne la considère parfois que comme un lointain faubourg de Milet. Son territoire était exposé à de fréquentes inondations par suite des débordements du Méandre. Myos prit une part active à la révolte des villes ioniennes en 498-494 [4]; elle fut, plus tard, l'une des villes dont les revenus furent attribués à Thémistocle par le roi de Perse [5]. Comme tributaire d'Athènes, Myos paya annuellement, d'abord un talent et 3,000 drachmes, puis en 418, deux talents et 600 drachmes [6]. De ses monnaies, la première seule est antérieure à l'époque d'Alexandre le Grand (nº 1773), si l'attribution en est bien certaine.

1773. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. MY. Lion à droite, levant une patte de devant; au-dessus, une massue.
Æ 6 ; hémi-obole attique, 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CXLIX fig. 28.**

1774. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. MYH. Oiseau aquatique (pélican?) à g., dans un cercle de méandres.
Æ 18 ; 6 gr. 37 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 29.**

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 204 à 206.
2. B. Head, *Catal. Caria*, p. 191.
3. Strabon, XIV, 1, 3 ; Pausanias, VII, 2. 7 ; cf. Waddington, *Rev. numism.*, 1853, p. 166.
4. Hérod., VI, 8.
5. Thucydide, I, 138 ; cf. ci-dessus, p. 74, note 3.
6. Waddington, *Rev. numism.*, 1858, p. 167 ; Eug. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.

1775. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. MYH. Le même oiseau aquatique, à droite, dans un cercle de méandres.
Æ 15 ; 3 gr. 06 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 30.**

L'attribution à Myos de l'hémiobole n° 1773 n'est pas hors de doute. Quant aux deux bronzes, n[os] 1774 et 1775, ils sont postérieurs à la mort d'Alexandre et leur type de revers fait allusion aux sinuosités sans nombre du cours du Méandre à l'embouchure duquel Myos était bâtie.

§ IV. — Naulochos.

Naulochos était un petit port sur le golfe Latmique, à une très courte distance de Priène, au nord-ouest de Myos. Ses bronzes sont postérieurs au milieu du IV[e] siècle.

1776. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque athénien lauré.
℞. NAY. Dauphin à droite, dans un cercle de méandres.
Æ 11 ; 1 gr. 35 ; 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CXLIX, fig. 31 et 32** [1].

§ V. — Samos.

Pour la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 278 à 295, n[os] 443 à 464 et pl. XI, fig. 19 à 30.

Nous avons dit plus haut (*Descr. hist.*, t. I, p. 294) qu'au moment de l'expédition de Xerxès contre la Grèce, le tyran de Samos était Théomestor; mais bientôt les Samiens passèrent dans le camp des Grecs et, sous les ordres d'Eaque, ils prirent une part active à la défaite des Perses à Mycale en 479 [2]. Puis, dans le but de se fortifier contre un retour offensif des Perses, toujours possible, les Samiens ne se contentèrent pas de faire alliance avec Athènes : ils conclurent en même temps des arrangements politiques et économiques avec les autres villes de la confédération ionienne, comme Chios, Clazomène, Téos et aussi avec Lesbos. Le reflet de cette association se manifeste dans les types des monnaies frappées à Samos à partir de cette époque si prospère pour cette île qui devint le principal point d'appui des Athéniens sur les côtes d'Asie-mineure.

A côté des tétradrachmes qui sont aux types samiens traditionnels du mufle de lion et de la tête de taureau, on a des monnaies divisionnaires qui paraissent être des

1. Autres ex., *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 202 et pl. XXII, 14; B. Head, *Hist. numor.*, p. 505.

2. Hérodote, IX, 90; Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 348.

pièces d'alliance puisqu'elles associent le mufle de lion ou la tête de taureau à la protomé de sanglier ailé ou à la tête de bélier de Clazomène, au griffon de Téos et peut-être aussi aux types de Mytilène. La plupart de ces pièces sont anépigraphes, mais quelques unes portent les lettres ΣA qui ne laissent aucun doute sur l'attribution. La description qui va suivre met ces particularités en évidence.

Les deux types essentiels des monnaies de Samos, pour la période qui nous occupe dans ce volume, sont le mufle de lion de face et la protomé de taureau : c'étaient sans doute des attributs de la Héra samienne. Dans l'Iliade, Héra elle-même est appelée un lion [1], et dans les bas temps encore, Tertullien cite une statue de Héra à Argos, aux pieds de laquelle il y avait une peau de lion [2]. Il ne semble donc pas qu'on puisse regarder, sur les monnaies de Samos, le mufle de lion comme se rapportant à Héraclès.

L'avant-corps ou protomé de taureau ne s'explique pas mieux que le mufle de lion sur les monnaies samiennes. Comme il est représenté une patte repliée et l'autre avancée, il semble nager. Serait-ce un dieu-fleuve? L'opinion de Percy Gardner qui rapproche ce symbole de Héra qualifiée Βοῶπις me paraît préférable, bien que, en somme, cette expression signifie Héra aux yeux de vache ou à la tête de vache et non à la tête de taureau. Aurait-on, à Samos, identifié Héra avec Artémis tauropole [3] ?

Nous avons exposé ailleurs l'origine de l'étalon spécial à Samos (tétradrachme normal de 13 gr. 28) dont l'inauguration remonte au temps de Polycrate (540-522 av. J.-C.) [4].

Groupe A. — *De 478 à 439 av. J.-C.*
(*Etalon samien*).

1777. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.
℞. ΣA. Protomé de taureau à droite (sans les pattes), le cou strié.
Æ 20 ; tétradr. samien, 13 gr. 08 (*P*) **Pl. CL, fig. 1** ; — 13 gr. 11 (*Luynes*).

1778. — Variété. Au revers, un bouclier rond ou une grenade (?), à gauche de la protomé de taureau.
Æ 20 ; tétradr. sam., 13 gr. 06 (*P*).

1779. — Variété. Au revers, une amphore, en symbole.
Æ 21 ; tétradr. sam., 12 gr. 82 (*P*) **Pl. CL, fig. 2** [5].

1. Iliade, XXI, 483.
2. Tertullien, *De corona*, 7 ; Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 13-14 (extr. du *Numism. Chron.*, 1882).
3. Percy Gardner, *Samos*, p. 16-17.
4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 282-283.
5. Autres variétés : *British Museum. Catal. Ionia*, p. 353, et pl. XXXIV, 14 et 15.

1780. — Même droit. ℞. ΣΑΜΙΟΝ. Même protomé de taureau, à droite.
Æ 21; tétradr. sam., 12 gr. 95 (*P*) **Pl. CL, fig. 3.**

Sur la pièce précédente (nº 1780), la légende est exceptionnellement Σάμιον (νόμισμα), au lieu des simples initiales ΣΑ, qu'il faut, en conséquence, interpréter de la même façon, plutôt que par Σαμίων.

1781. — Protomé de sanglier ailé à dr., pattes repliées (type de Clazomène).
℞. Mufle de lion de face, les bajoues écartées. Carré creux et grènetis.
Æ 12; drachme samienne, 3 gr. 18 (*P*) **Pl. CL, fig. 4**; — autres ex., 3 gr. 23; 3 gr. 26; 3 gr. 12 (*P*) **Pl. CL, fig. 5** [1].

1782. — Variété, la protomé de sanglier ailé, à gauche.
Æ 14; drachme sam., 3 gr. 46 (*Luynes*) **Pl. CL, fig. 6.**

1783. — Protomé de sanglier ailé à droite, les pattes repliées.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante. Carré creux et grènetis.
Æ 11; triobole sam., 1 gr. 36 (*P*) **Pl. CL, fig. 7.**

1784. — Variété, avec la protomé de sanglier ailé à gauche, 1 gr. 40 (*L*) [2].

1785. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. ΣΑ. Tête de lion à droite, la gueule béante; dessous, une branche d'olivier. Carré creux.
Æ 11; triobole sam., 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CL, fig. 8.**

1786. — Tête de lion, à droite.
℞. Tête de bélier, à gauche. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 9; diobole sam., 1 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CL, fig. 9.**

1787. — Tête de lion, à droite. ℞. Tête de bélier, à droite.
Æ 6; obole sam., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CL, fig. 10** [3].

1788. — Tête de taureau, à droite. ℞. ΣΑΜ (?). Osselet.
Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 25 (*P*) **Pl. CL, fig. 11.**

1. Head, *Catal. Ionia*, pl. XXXIV, fig. 16 et 17.
2. *Catal. Ionia*, p. 355, nº 55 et pl. XXXIV, 18.
3. M. Percy Gardner (*Samos and samians coins*, p. 51) remarque que le type du bélier et de la tête de bélier est ordinaire à Samé de Céphallénie qui avait des affinités ethniques avec Samos.

1789. — Protomé de taureau, à gauche, une patte repliée.
℞. Protomé de taureau à gauche, patte repliée; devant, ꟿ. Carré creux.
Æ 12; tétrob. sam., 2 gr. 14 (*P*) **Pl. CL fig. 12**; — 2 gr. 08 (*Imhoof*) [1].

1790. — Même description, sans lettre au revers.
Æ 12; tétrob. sam., 2 gr. 20 (*P*) **Pl. CL, fig. 13.**

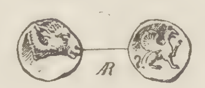
Nous avons déjà donné à Samos, d'après Percy Gardner, des monnaies analogues aux deux nos précédents (1789 et 1790) [2]. Ces pièces paraissent samiennes, et peut-être, au revers du n° 1789, faut-il lire la lettre Σ, initiale de Samos. Cependant M. Imhoof-Blumer classe ce groupe aux *Incertaines* d'Asie-mineure et croit qu'il pourrait appartenir à Mytilène [3]. Nous en reparlerons au chapitre de cette ville et aussi à Pergame où l'on trouve les mêmes protomés de taureau.

1791. — Tête de taureau, à gauche. Grènetis.
℞. Protomé de sanglier bondissant à droite. Champ concave.
Æ 11; trihémi-obole sam., 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. CL, fig. 14.**

1792. — Deux têtes de béliers accolées et surmontées d'un entablement.
℞. Griffon ailé assis à gauche, levant une patte. Carré creux.
Æ 9; trihémi-obole sam., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CL, fig. 15.**

1793. — Même description. Æ 8; obole, 0 gr. 55 (*L*).

Ces pièces (nos 1792, 1793) de style ancien, dont le revers rappelle le type ordinaire de Téos, sont classées par les uns à Samos, et par d'autres à Cébren [4].



N° 1794.

1794. — Tête de bélier à droite.
℞. Griffon assis à droite, levant une patte (sans trace de carré creux).
Æ 10; obole sam., 0 gr. 55 (*L*) [5].

1. *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 166 et pl. X, 20.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 286, n° 455 et 456, et pl. XI, 24.
3. *Revue suisse*, t. XIV, 1908, p. 166; cf. Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 50.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 356, n° 73 et pl. XXXIV, fig. 22 (à Samos); W. Wroth, *Catal. Troas*, pl. VIII, fig. 13 (à Cébren); cf. ci-après, à Téos (nos 1939 à 1942) et à Cebren.
5. *Catal. Ionia*, p. 357, n° 77 et pl. XXXIV, 23.

1795. — Tête d'Apollon (?) à droite, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΣA. Grappe de raisin sur son cep. Carré creux peu profond.

Æ 10; trihémi-obole sam., 0 gr. 83 (*P*) **Pl. CL, fig. 16.**

Groupe B. — *De 439 à 394 av. J.-C.*

La prospérité de Samos, dans la période qui suivit la bataille de Mycale en 479, devait exciter à la longue la jalousie d'Athènes son alliée. Les Samiens insulaires ayant pris possession d'un point du continent, sur la côte d'Ionie, au pied du mont Mycalé, cet établissement provoqua le mécontentement des voisins, les Priéniens et les Milésiens. Les Athéniens exploitèrent ces rivalités; Aspasie de Milet eut, dit-on, assez d'empire sur Périclès pour le décider à intervenir en faveur de ses compatriotes. En 439, une flotte de 40 vaisseaux athéniens se rendit à Samos où, au nom d'Athènes, elle établit un gouvernement démocratique. Mais un soulèvement ne tarda pas à éclater. Périclès lui-même dut conduire une nouvelle flotte de 60 trirèmes contre Samos dont il finit, après un long siège, par se rendre maître. Samos fit désormais partie intégrante de l'empire athénien [1].

Le nouvel état de choses eut son contre coup sur la frappe des monnaies. La prépondérance d'Athènes est désormais marquée, sur les tétradrachmes samiens, par l'addition, au revers, d'une longue branche d'olivier, attribut d'Athéna [2]. En outre, les monnaies samiennes sont taillées, les unes suivant l'étalon samien traditionnel, les autres suivant l'étalon attique. Il nous est impossible de dire si ces deux systèmes de taille ont été employés concurremment ou si l'un a précédé l'autre : les pièces paraissent contemporaines. Nous décrivons : 1° celles qui suivent l'étalon samien; 2° celles qui ont adopté l'étalon attique.

1. *Étalon samien.*

1796. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.

℞. ΣA. Protomé de taureau, à droite, une patte en avant, l'autre repliée; le cou est parfois entouré d'une guirlande festonnée; derrière, une branche d'olivier. Carré creux.

Æ 23; tétradr. sam., 12 gr. 95 (*Luynes*) et 13 gr. (*P*) **Pl. CL, fig. 17 et 18.**

1. Thucydide, I, 114 et suiv.; Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 39-40.

2. Dans la coll. de Luynes, au Cabinet de Paris, il existe un tétradrachme d'Athènes, d'ancien style, aux types ordinaires de la tête d'Athéna et de la chouette, avec la légende AΘE, qui porte, dans le champ du revers, une petite tête de taureau en symbole. Le style de cette pièce paraît asiatique; la tête de taureau désigne évidemment Samos. Il s'agit, pour nous, d'une monnaie athénienne frappée à Samos à l'époque où les Athéniens étaient maîtres absolus de l'île. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 37-38.

1797. — Variété; devant la tête du taureau, B.
Æ 23; tétradr. sam., 13 gr. 04 (*Luynes*) **Pl. CL, fig. 19.**

1798. — Variété, avec Γ; 12 gr. 76 (*L*) [1].

1799. — Variété, avec E; 12 gr. 94 (*P*) **Pl. CL, fig. 20.**

1800. — Variété, avec I; 12 gr. 92 (*P*) **Pl. CL, fig. 21.**

1801. — Variété, avec Θ; 13 gr. 10 (*L*) [2].

1802. — Variété, avec K; 13 gr. 05 (*P*) **Pl. CL, fig. 22.**

1803. — Variété, avec Λ; 13 gr. 05 (*L*).

1804. — Variété, avec M; 13 gr. (*L*) [3].

1805. — Variété, avec N; 13 gr. 03 (*P*) **Pl. CL, fig. 23.**

1806. — Variété, avec Ξ; 12 gr. 75 (*P*) **Pl. CL, fig. 24.**

1806 *bis*. — Variété; devant le taureau, petite tête de lionne, 13 gr. 18 (*L*) [4].

Sur les monnaies qui précèdent, on trouve les lettres suivantes : B et B, Γ, E, H, Θ, I, K, Λ, M, N, Ξ, Σ (ou M couché). Il est probable que ces pièces représentent les émissions successives de 14 années, la lettre Ξ étant la 14e de l'alphabet ionien; elles s'échelonneraient, d'après M. Percy Gardner, dans la période comprise entre 407 et 394. Or, ajoute le savant anglais, l'année 407 fut particulièrement glorieuse pour Samos : c'est à cette date que la flotte athénienne, sous le commandement d'Alcibiade, ayant son quartier général à Samos, alla bloquer la flotte lacédémonienne dans le port d'Ephèse et fit voile pour Athènes où elle installa le gouvernement démocratique. Les Samiens ont pu dater de cette révolution véritable les années qui la suivirent, jusqu'à la victoire de Conon à Cnide, en 394 [5].

1807. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.
℞. ΕΠΙΒΑΤΙ-ΟΣ (sans ΣΑ). Protomé de taureau, à droite, comme ci-dessus; derrière, une branche d'olivier.
Æ 23; tétradr. samien, 12 gr. 64 (*P*) **Pl. CL, fig. 25.**

1. Head, *Catal. Ionia*, p. 358, n° 92.
2. Pièce surfrappée sur un tétradrachme athénien rogné : Percy Gardner, *Samos*, p. 44-46; B. Head, *Catal. Ionia*, p. 359, n° 95 et pl. XXXV, 2.
3. *Catal. Ionia*, p. 359, nos 97 à 99.
4. *Catal. Ionia*, p. 358, n° 86 et pl. XXXV, 1.
5. Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 45-47.

Pour la première fois nous voyons paraître (n° 1807) dans la suite samienne un nom de magistrat en toutes lettres. Le poids samien de ce tétradrachme nous interdit de le descendre après 394, date de l'apparition courante des noms de magistrats, comme nous le verrons ci-après. Quant au nom du magistrat, Ἐπιβάτιος, il est également exceptionnel dans l'onomastique grecque, mais je ne crois pas qu'on doive, suivant la proposition de M. Percy Gardner, lire en deux mots, ἐπὶ βάτιος, et admettre un magistrat du nom de βάτις; la préposition ἐπί ne paraît jamais devant le nom des magistrats sur les monnaies samiennes et ce nom est toujours au nominatif [1].

2. *Étalon attique.*

1808. — Mufle de lion, de face, les bajoues écartées.

℞. ΣΑΜΙ. Protomé de taureau, à droite, une patte en avant, l'autre repliée, le cou entouré d'une guirlande festonnée; devant, la proue de la galère samienne; derrière, une branche d'olivier. Champ concave.

Æ 23; tétradr. attique, 16 gr. 97 (*P*) **Pl. CL, fig. 26.**

1809. — Variété; devant le taureau, le monogr. ₽. Carré creux. 16 gr. 87 (*L*).

1810. — Même droit. ℞. ΣΑΜΙ. Même protomé de taureau, à droite; devant, une branche d'olivier. Carré creux.

Æ 15; drachme attique, 4 gr. 15 (*P*) **Pl. CL, fig. 27**; — autres ex., 4 gr. 17; — variété, avec la lettre Α au revers, 4 gr. 25; 4 gr. (*L*) [2].

Groupe C. — *De 394 à 387 av. J.-C.*

Après la prise d'Athènes par Lysandre en 404, Samos assiégée à son tour, passa sous la domination des Lacédémoniens qui y restaurèrent le gouvernement oligarchique. L'histoire de Samos est ensuite remplie par les luttes entre les factions, jusqu'au jour où Conon, à la suite de sa grande victoire sur les Lacédémoniens à Cnide, en 394, rétablit à Samos le régime démocratique sous le contrôle d'Athènes [3]. Cet événement provoqua l'émission des monnaies qui vont suivre.

1811. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées; dessous, les lettres ΣΑ.

℞. ΣΥΝ. Héraclès enfant, nu, agenouillé à dr., étouffant un serpent dans

1. Percy Gardner, *Samos*, p. 45-47.
2. Head, *Ionia*, p. 361, n°s 127 et 128 et pl. XXXV, 12; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 300, n° 148.
3. Percy Gardner, *Samos*, p. 40-41.

chaque main; une bandelette de fleurs traverse sa poitrine en bandoulière.
Æ 26; tétradrachme attique, 17 gr. (*P*) **Pl. CLI, fig. 1.**

1812. — Même description.
Æ 23; stat. persique, 11 gr. 20 (*P*) **Pl. CLI, fig. 2**; — 11 gr. 55 (*L*); 11 gr. 47 [1].

Nous savons déjà avec quelle joie les Samiens accueillirent la nouvelle de la victoire de Conon à Cnide, en 394 : ils érigèrent au général victorieux une statue dans le temple de Héra. Aussitôt après, les Samiens entrèrent dans la ligne maritime contre Sparte, à laquelle adhérèrent aussi Rhodes, Cnide, Ephèse, Byzance, Thèbes et d'autres cités. Cette alliance est attestée par la numismatique de toutes ces villes qui frappèrent, comme symbole de leur union, des monnaies qui ont un type commun, Héraclès enfant étouffant les serpent, parfois accompagné de la légende συν(μαχικὸν νόμισμα) « monnaie de la confédération ». L'autre type des pièces est spécial à chacune des villes confédérées [2].

Les monnaies qui précèdent sont celles que frappa Samos dans ces mémorables circonstances. Il est curieux de constater que la première (nº 1811) est de poids attique et qu'elle paraît avoir été surfrappée sur un tétradrachme d'Athènes. L'autre pièce aux mêmes types (nº 1812) est de poids persique.

On sait que la ligue contre Sparte dura tout au plus jusqu'en 390; elle se désagrégea sous la pression des événements et la plupart des villes qui y avaient adhéré s'attachèrent de nouveau à la fortune des Lacédémoniens : ce fut pour Samos le signal de troubles et de calamités prolongées.

1813. — Forteresse flanquée de trois tours crénelées.
℞. Protomé de taureau bondissant à droite.
Æ 20; stat. pers., 11 gr. 07 (*P*) **Pl. CLI, fig. 3** (attribution douteuse [3].

Le poids persique de la pièce précédente nous engage à la rapprocher du nº 1812, si elle est bien de Samos. Quant aux petites divisions qui vont suivre, leur poids est rhodien et nous savons que ce système de taille se répandit sur les côtes de Carie et dans les contrées environnantes à partir de la bataille de Cnide en 394.

1814. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. AΣ (rétrogr.). Tête de lion, la gueule béante, à droite. Champ concave.
Æ 11; diobole rhodienne, 1 gr. 25 et 1 gr. 21 (*P*) **Pl. CL, fig. 28 et 29** [4].

1. Head, *Ionia*, p. 362, nº 129 et pl. XXXV, 13; Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 53.
2. Voyez ce que nous avons dit au sujet de cette ligue éphémère, ci-dessus, p. 985.
3. L'attribution à Samos de ce statère est fort douteuse; on l'a classé aussi à Nagidos de Cilicie, colonie samienne. Waddington, *Voyage numismatique en Asie-mineure*, p. 146 et pl. X, fig. 7; Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 32.
4. Cf. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 360, nº 109 et pl. XXXV, 7.

1815. — Variétés, avec ΣA (traces d'un carré creux et pousse d'olivier).
Æ 11; diobole rhod., 1 gr. 25 à 1 gr. 12 (*P*) **Pl. CL, fig. 30 et 31.**

1816. — Variété, sans légende; pousse d'olivier, 1 gr. 24 (*L*) [1].

1817. — Tête de lionne, à gauche (quelquefois, à droite).
℞. Sans lég. Tête de bélier, à droite. Aire creuse, circulaire.
Æ 10; trihémiobole, 0 gr. 93 (*P*) **Pl. CL, fig. 32;** — 1 gr. 12 à 1 gr. (*L*) [2].

1818. — Variété, avec la légende ΣA, au revers.
Æ 16; trihémiobole rhod., 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CL, fig. 33.**

1819. — Variété. Au revers, au-dessus de la tête de bélier, ΣA; au-dessous, une pousse d'olivier; traces d'un carré creux.
Æ 9; trihémiobole rhod., 0 gr. 95 (*P*) **Pl. CL, fig. 34;** — 0 gr. 86 (*P*) [3].

1820. — Proue de la galère samienne, à droite.
℞. ΣA. Amphore; à gauche, une branche d'olivier. Champ concave.
Æ 8; obole rhod., 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CL, fig. 35;** — quelquefois, la branche d'olivier est à droite (*L*) [4].

1821. — Proue de la galère samienne, à droite.
℞. ΣA. Amphore. Le tout dans une couronne d'olivier. Æ 8; (*L*) [5].

Groupe D. — *De 390 environ à 365.*

C'est sans doute après la rupture de la ligue formée en 394 que débute la série monétaire que nous allons décrire.

Désormais, les deux étalons samien et attique sont définivement abandonnés et remplacés par l'étalon rhodien, dont le tétradrachme normal est de 15 gr. 50 et la drachme, de 3 gr. 87. Les noms des magistrats paraissent souvent en toutes lettres, au revers.

1822. — Mufle de lion, de face, la crinière rayonnante, les bajoues écartées.
℞. ΗΓΙΟΣ· Même protomé de taureau, à droite, avec la guirlande festonnée au cou; devant, les lettres ΣA; derrière, une branche d'olivier. Carré creux.
Æ 23; tétradr. rhodien, 15 gr. 17 (*P*) **Pl. CLI, fig. 4.**

1. Head, *Ionia*, p. 359, nº 102 et pl. XXXV, 4.
2. *Ionia*, p. 356, nºs 65 à 72 et pl. XXXIV, 21.
3. Head, *Ionia*, p. 360, nº 119 et pl. XXXV, 8,
4. *Ionia*, p. 361, nºs 120 à 124 et pl. XXXV, 9.
5. *Ionia*, p. 361, nº 125 et pl. XXXV, 10.

1823. — Variété, avec ΑΜΦΙ et ΣΑ; tétradr. rhod., 15 gr. 07 (*P*) **Pl. CLI, fig. 5**.

1824. — Même droit.
℞. Même protomé de taureau, avec ΑΜΦΙ et ΣΑ. Carré creux.
Æ 15; drachme rhodienne, 3 gr. 85 (*P*) **Pl. CLI, fig. 6**.

1825. — Même droit.
℞. ΗΓΗΣΙΑΝΑΞ. Même protomé de taureau, à droite; devant ΣΑ; derrière, une branche d'olivier; dessous, le monogr. ⊛. Carré creux.
Æ 23; tétradr. rhod., 14 gr. 93 (*P*) **Pl. CLI, fig. 7**; — autre ex., 15 gr. 25 (*L*); — variété, sans le monogr., 15 gr. 06 (*L*) [1].

1826. — Même droit.
℞. [Η]ΓΗΣΙΑ(ναξ). Protomé de taureau, à droite; devant, ΣΑ et le monogr. ⊛.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. CLI, fig. 8**.

1827. — Variété; sur le flanc du taureau, la lettre Η; 3 gr. 82 (*L*) [2].

1828. — Même description, avec ΗΓΗΣΙ.
Æ 11; hémidrachme rhod., 1 gr. 76 et 1 gr. 55 (*B*) [3].

1829. — Même droit.
℞. ΑΛΚΜΕΩΝ et, en lettres très fines, ΗΓΕΜΟΝΕΩΣ. Même protomé de taureau à droite; devant Σ[Α]; derrière, branche d'olivier. Traces de carré creux.
Æ 23; tétradr. rhod., 15 gr. 18 (*P*) **Pl. CLI, fig. 9**; — 14 gr. 95 (*Weber*) [4].

Le nom du père du magistrat se rencontre sur un petit nombre de pièces qui ne sont pas nécessairement les plus récentes de la série. Nous avons ainsi : Ἀλκμέων Ἡγεμονέως (nº 1829); Δημήτριος Ἀντία (nº 1836); Ἐπικράτης Ἀχελώιο (nº 1837). La forme Ἀχελώιο, avec ο final au lieu de ου disparaît en Ionie et en Carie vers le milieu du ɪᴠᵉ siècle, comme le prouvent les monnaies du roi Pixodare qui portent tantôt Πιξωδάρο, tantôt Πιξωδάρου [5].

1830. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.

1. Head, *Ionia*, p. 362, nᵒˢ 133 et 134 et pl. XXXV, 14; Macdonald, *Hunterian coll.*, t. II, p. 405, nº 3.
2. Head, *Ionia*, p. 363, nº 136 et pl. XXXV, 15.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 300, nº 148 *a* et 148 *b*.
4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 661, nº 401.
5. Percy Gardner, *Samos*, p. 57; ci-dessus, p. 154.

℞. ΑΡΙΣΤΗΙΔΗΣ. Protomé de taureau à droite, comme ci-dessus; devant, ΣΑ; dessous, le mon. ; derrière, longue branche d'olivier. Carré creux.
Æ 23; tétradr. rhod., (*Valton*) **Pl. CLI, fig. 10**.

1831. — Même description, avec ΑΡΙΣΤΗΙΔΗΣ et le monogr. .
Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 83 (*L*).

1832. — Même description, avec ΛΕΩΣ et le monogr. .
Æ 23; tétradr. rhod., (*B*) [1].

1833. — Variété, avec ΛΟΧΙΤΗΣ et abeille (*B*) [2].

1834. — Même droit.
℞. [Λ]ΟΧΙΤΗΣ. Même protomé de taureau; devant, ΣΑ. Carré creux.
Æ 11; hémi-drachme rhod., 1 gr. 77 (*P*) **Pl. CLI, fig. 11.**

1835. — Même droit. ℞. ΛΟΧ. Même protomé de taureau; dessous, ΣΑ.
Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 68 (*L*) [3].

1836. — Même droit. ℞. ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ, et en petites lettres, ΑΝΤΙΑ.
Æ 23; tétradr. rhod., 15 gr. 18 (*L*) [4].

1837. — Variété, avec ΕΠΙΚΡΑΤΗΣ et ΑΧΕΛΩΙΟ. 15 gr. 12 (*L*) [5].

1838. — Variété, avec ... ΡΝΕΙΟΣ (*M*) [6].

1839. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΠΥΘΙΩΝ. Protomé de taureau à droite, comme ci-dessus; devant, ΣΑ; derrière, une branche d'olivier.
Æ 26; tétradr. rhod., 14 gr. 30 (*P*) **Pl. CLI, fig. 12.**

1840. — Variété, avec ΠΡΩΤΗΣ. 14 gr. 20 (*P*) **Pl. CLI, fig. 13** [7].

1841. — Variété, avec ΠΡΩ. 15 gr. 39 (*L*) [8].

1842. — Variété, avec ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ. 15 gr. 12 (*P*) **Pl. LCI, fig. 14.**

1843. — Variété, avec ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ et abeille (*B*) [9].

1. Percy Gardner, *Samos*, p. 55.
2. Percy Gardner, p. 55.
3. Head, *Catal. Ionia*, p. 363, n° 139.
4. *Catal. Ionia*, p. 362, n° 131; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 299, n° 147.
5. *Catal. Ionia*, p. 362, n° 135.
6. Percy Gardner, *Samos*, p. 55 (Καρνεῖος?).
7. Cf. Percy Gardner, *Samos*, p. 55.
8. Head, *Catal. Ionia*, p. 362, n° 130.
9. Percy Gardner, *Samos*, p. 55.

Les noms de Πυθαγόρης (n[os] 1842, 1843) et de Ἡγησιάναξ (1825 à 1828) se retrouvent sur des monnaies d'Éphèse contemporaines. Est-ce là une rencontre fortuite? ou bien, ces deux personnages ont-il rempli le rôle de magistrats monétaires à la fois à Éphèse et à Samos? Je penche pour cette dernière hypothèse à cause de l'abeille éphésienne qui figure sur le n° 1843 de Samos. On peut conclure de là, peut-être, qu'Éphèse et Samos étaient, à cette époque, associées pour la frappe de leurs espèces.

1844. — Variété, avec ΦΡΑΣΤΩΡ. 14 gr. 52 (*P*) **Pl. CLI, fig. 15.**

1845. — Variété, avec ΑΛΤΗΣ. 15 gr. 02 (*B*) [1].

1846. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΣΑ. Protomé de taureau bondissant à dr.; devant lui, branche d'olivier.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 65 (*P*) **Pl. CLI, fig. 16.**

1847. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΑΡΤΙΓΟΥΣ. Protomé de taureau bondissant, à droite; dessous, ΣΑ.
Æ 12; hémi-drachme rhod., 1 gr. 69, usée (*P*) **Pl. CLI, fig. 17.**

1848. — Variété, avec ΛΕΓΤΙ[ΝΗΣ] [2].

1849. — Variété, avec ΔΗΜΑΓΗΤΟΣ. 1 gr. 66 (*L*) [3].

1850. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. ΣΑ. Proue de la galère samienne, à droite.
Æ 11; diobole rhod., 1 gr. 18 (*P*) **Pl. CLI, fig. 18;** — 1 gr. 05 (*L*) [4].

1851. — Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
℞. Sans lég. Protomé de taureau, à droite (sans les pattes).
Æ 9; trois quarts d'obole rhod. (tritémorion), 0 gr. 48; 0 gr. 42 (*L*) [5].

1852. — Tête diadémée de Héra, à gauche, les cheveux sur le cou.
℞. ΣΑ. Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
Æ 9; trihémi-obole, 0 gr. 81 (*Luynes*) **Pl. CLI, fig. 19.**

1853. — Tête diadémée de Héra, à droite, les cheveux sur le cou et ayant un large collier de pendeloques.

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 661, n° 402.
2. Percy Gardner, *Samos*, p. 57.
3. *Catal. Ionia*, p. 363, n° 138 et pl. XXXV, 16.
4. *Catal. Ionia*, p. 363, n[os] 140 à 142 et pl. XXXV, 17.
5. *Catal. Ionia*, p. 357, n[os] 79 et 80, pl. XXXIV, 24.

℞. ΣA. Mufle de lion de face, les bajoues écartées.
Æ 16; 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CLI, fig. 20 et 21**; — autres ex. (*L*) [1].

1854. — Même tête de femme (Héra), à gauche.
℞. Mufle de lion de face (sans légende).
Æ 14; 2 gr. 79 (*P*) **Pl. CLI, fig. 22 et 23.**

1855. — Mufle de lion de face. Grènetis.
℞. Σ dans une couronne d'olivier; champ concave.
Æ 12; 1 gr. 55 (*Luynes*) **Pl. CLI, fig. 24.**

Les Athéniens que la paix d'Antalcidas, en 387, avait dépouillés, n'eurent qu'une pensée, ce fut d'arracher Samos et leurs autres colonies asiatiques au joug perse et à l'influence lacédémonienne. Les amiraux athéniens Chabrias et Iphicrate réussirent en effet à s'emparer de Samos. Après diverses alternatives, Timothée, à l'instigation d'Isocrate, s'empara de nouveau de l'île et la ravagea.

L'expulsion des Samiens de leurs foyers par le général athénien Timothée, en 365, mit fin au monnayage de l'île. Les clérouques athéniens envoyés successivement en 365, en 361 et en 352, pour remplacer les indigènes exilés, ne frappèrent pas monnaie et se contentèrent du numéraire à la chouette que leur fournissait la métropole. Une longue inscription de Samos nous renseigne sur l'organisation athénienne de l'île, ses archontes, ses trésoriers, ses prytanes, ses proèdres et un système de contrôle du trésor de l'Heraion calqué sur celui du Parthénon. En fait, comme le dit M. Percy Gardner, depuis 365 jusqu'à 322, époque où Perdiccas rappela dans l'île les anciens habitants, Samos fut comme un faubourg d'Athènes et un débouché pour son commerce et le trop plein de la population de l'Attique [2]. Le monnayage samien reprend, en conséquence, seulement en 322, après la mort d'Alexandre.

§ VI. — **Phygela.**

Le nom de cette petite ville, chez les auteurs, est Πύγελα ou Φύγελα (ethn. Πυγελεύς ou Φυγελεύς). Les monnaies donnent la forme officielle qui est Φύγελα. C'était un petit port voisin d'Éphèse; on disait qu'il avait été établi par Agamemnon. Il y avait à Phygela un temple fameux d'Artémis Munychie [3] : la tête de cette déesse figure sur les monnaies. L'émission en commence vers 350 av. J.-C.; elle paraît s'être prolongée jusque vers l'an 300, pour cesser alors sans retour [4].

1. *Catal. Ionia*, p. 363, nos 143 à 150, pl. XXXV, 18.
2. Percy Gardner, *Samos and samian coins*, p. 59.
3. Xénophon, *Hellen.*, I, 2, 2; Strabon, XIV, 1, 20; Pline, *Hist. nat.*, V, 29, 31; Pomp. Mela, 17; cf. Waddington, *Voyage num. en Asie-min.*, p. 147.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 508.

1856. — Tête d'Artémis Munychie, de trois quarts à gauche, les cheveux relevés autour du front et retenus par un diadème. Grènetis.

℞. ΦΥΓΕΛΕΩΝ. Taureau cornupète à droite; derrière, un palmier; à l'exergue, ΟΙΝΟΠΙΔΗΣ. Champ concave.

Æ 25; tétradr. rhodien, usé, 13 gr. 96 (*P*) **Pl. CLII, fig. 1** [1].

1857. — Même description. Æ 18; 4 gr. 10 (*P*) **Pl. CLII, fig. 2**.

1858. — Tête diadémée d'Artémis Munychie, à droite, les cheveux relevés.

℞. ΦΥ. Taureau cornupète, à droite; dessous, un osselet et la lettre Ε.

Æ 11; 1 gr. 78 (*P*) **Pl. CLII, fig. 3**.

1859. — Variété, avec la lettre Α (*L*) [2].

1860. — Variété (lettre incertaine) (*P*) **Pl. CLII, fig. 4**.

1861. — Tête d'Artémis Munychie, de trois quarts à gauche, surmontée d'une haute stéphané ornée de fleurons.

℞. ΦΥΓ. Taureau cornupète à gauche; devant lui, un palmier; à l'exergue ΣΩΚΡΑΤΗΣ.

Æ 20; 7 gr. 60 (*P*) **Pl. CLII, fig. 5**; — autres ex. (*L*) [3].

1862. — Même description. Æ 14; 2 gr. 30 (*P*) **Pl. CLII, fig. 6**.

1863. — Variété, avec ΦΥ et sans nom de magistrat.

Æ 12; 2 gr. (*P*) **Pl. CLII, fig. 7**.

Magnésie du Méandre, sise à quelque distance à l'est de Phygela, paraît avoir commencé à battre monnaie quand fut fermé l'atelier de cette dernière ville.

§ VII. — **Éphèse.**

Pour la période primitive, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 54 à 66 (monnaies d'électrum) et p. 271 à 277 (monnaies d'argent, pl. XI, fig. 13 à 18) [4].

1. Waddington, *Rev. numism.*, 1853, p. 246; *Voyage numism. en Asie-mineure*, p. 147.
2. *Catal. Ionia*, p. 228, n° 1 et pl. XXIV, 1.
3. *Catal. Ionia*, p. 228, n°s 4 à 8.
4. Nous ne pouvons omettre de mentionner ici, à titre de *Supplément* à la période primitive du monnayage, la belle série de monnaies d'électrum primitives découvertes, dans ces dernières années, par M. Hogarth, au cours de ses fouilles à Éphèse. B. Head, *Excavations at Ephesus. The Coins*, dans *The archaic Artemisia*, p. 74-93.

Nous avons étudié, dans notre tome Ier, la période primitive du monnayage éphésien qui comprend depuis les origines jusqu'aux défaites des Perses en 480-479. D'après M. Barclay Head dont nous allons à peu près suivre le classement [1], les monnaies d'Éphèse qui rentrent dans le cadre du présent volume se répartissent chronologiquement de la manière suivante :

2e *Période :* 479-412. Époque de la suprématie athénienne.

3e *Période :* 412-394. Suprématie perse et lacédémonienne (Tissapherne, Lysandre, Thibron, Agésilas).

4e *Période :* 394-390. Démocratie (Conon et Pharnabaze ; ligue contre Sparte).

5e *Période :* 390-295. D'abord, régime de la tyrannie, de 390 à 334 ; puis, de 334 à 295, démocratie instituée par Alexandre le Grand.

2e Période. — *De 479 à 412 av. J.-C.*

À la suite de la bataille navale de Mycale livrée en vue d'Éphèse, en 479, cette ville, délivrée du joug perse, s'empressa de faire alliance avec Athènes et de se placer sous son hégémonie. Comme membre de la ligue attico-délienne, Éphèse paya un tribut annuel de 6 à 7 talents 1/2 [2]. Dès le début de cette nouvelle direction politique, elle inaugura cette longue série de monnaies d'argent au type de l'abeille, symbole de l'Artémis asiatique, qui attestent par leur abondance la prospérité commerciale de la ville [3]. On paraît avoir poussé activement, durant cette période, les travaux de construction du nouvel Artémision, commencé depuis si longtemps ; il fut achevé vers l'an 460.

Comme dans la période primitive, l'étalon des monnaies d'Éphèse est un étalon dérivé du système milésiaque, mais avec des divisions particulières et qui ne sont pas toujours dans un rapport simple les unes par rapport aux autres. Nous allons ainsi constater que le tétradrachme ne dépasse pas 13 gr. 60, tandis que le didrachme monte à 7 gr. 56 ; la drachme est normalement de 3 gr. 40, mais l'hémi-drachme atteint parfois jusqu'à 1 gr. 84 ; l'obole est de 0 gr. 56. Plusieurs de ces divisions concordent avec le système samien contemporain.

1864. — ΕΦ — ΕΣΙ — ΟΝ (lég. rognée). Abeille vue de dos, volant.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.
Æ 22 ; tétradrachme, 13 gr. 55 (*P*) **Pl. CLII, fig. 8** ; — 13 gr. 28 (*L*) [4].

1865. — Ε — Φ. Abeille, comme ci-dessus. Grènetis.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés, comme ci-dessus.

1. B. Head, *On the chronological sequence of the coins of Ephesus* (extr. du *Numism. Chronicle*, 1880).
2. B. Head, *The coinage of Ephesus*, p. 18.
3. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 276-277.
4. B. Head, *Num. Chron.*, 1880, p. 104, n° 6 et pl. I, 14 ; *Catal. Ionia*, p. 49, n° 11 et pl. IX, 4.

Æ 18; didrachme, 7 gr. 35 (*P*) **Pl. CLII, fig. 9**; — autres ex., 7 gr. 31 (*P*); 7 gr. 58 (*L*) [1].

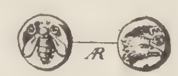
1866. — Ε — Φ. Abeille, comme ci-dessus, les antennes formant une volute de chaque côté de la tête.
Æ 16; drachme, 3 gr. 17 (*P*) **Pl. CLII, fig. 10**; — 3 gr. 32; 3 gr. 20 (*L*) [2].

1867. — Variété, avec ΕΦΕΣΙΟΙ (sans les antennes).
Æ 16; drachme, 3 gr. 31 (*P*) **Pl. CLII, fig. 11**; — autres ex., 3 gr. 18; 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CLII, fig. 12 et 13**; — 3 gr. 17; 3 gr. 09 (*L*, *H*) [3].

1868. — Même description, avec Ε — Φ.
Æ 12; hémi-dr., 1 gr. 71 (*P*) **Pl. CLII, fig. 14**; — 1 gr. 84; 1 gr. 59 (*L*) [4].

1869. — Même description.
Æ 12; diobole, 1 gr. 07 (*P*) **Pl. CLII, fig. 15**; — autre ex., 1 gr. 09 (*L*) [5].

1870. — Abeille, comme ci-dessus (sans lég.).
℞. Carré creux rempli par une rosace épanouie (la rosace de Milet).
Æ 10, flan gobuleux; hémi-drachme, 1 gr. 95 (*P*) **Pl. CLII, fig. 16**.



N° 1871.

1871. — Abeille volant, les antennes en volute.
℞. ΕΦ. Tête d'aigle, à droite. Carré creux (type de Ialysos).
Æ 6; hémiobole, 0 gr. 20 (*Imhoof*) [6].

Les monnaies que nous venons de décrire se caractérisent par un style de transition, c'est-à-dire plus avancé que celui de la période archaïque : flan plus large et plus plat, carré creux partagé par un croisillon en relief qui devient de plus en plus large et régulier, au fur et à mesure qu'on s'achemine vers la fin de la période. Le n° 1870 a pour revers la rosace de Milet, comme s'il s'agissait d'une monnaie d'alliance; son poids est insolite.

1. Head, *Ionia*, p. 49, nos 14 et 15 et pl. IX, 15.
2. Head, *Ionia*, p. 48, nos 7 à 9 et pl. IX, 3.
3. Head, *Ionia*, p. 49, nos 12 et 13; Macdonald, *Hunt. Collect.*, t. II, p. 326, n° 1 et pl. L, 12.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 50, nos 18 et 19.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 48, n° 10.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 49, n° 1 et pl. II, 10. La tête d'aigle rappelle les monnaies de Ialysos.

3e Période. — *De 412 à 394 av. J.-C.* [1].

L'époque où Éphèse se détacha de l'alliance athénienne, remarque M. Head, ne peut être rigoureusement précisée, mais elle fut, sans aucun doute, la conséquence immédiate des désastres des Athéniens en Sicile, en 415 et années suivantes. Non seulement Éphèse, comme toutes les villes grecques de la côte asiatique, supportait avec impatience le joug onéreux d'Athènes, mais elle comptait dans son sein un parti, de race asiatique, groupé autour du sanctuaire d'Artémis, qui profita de l'occasion pour relever la tête et s'assurer le pouvoir. Aussi, dès 410, l'amiral athénien Thrasylos fit-il une tentative pour reprendre Éphèse, qui était devenue le quartier général des forces perses. Tissapherne prévenu, envoya un détachement de cavalerie qui enflamma le zèle religieux des habitants pour la grande déesse asiatique, et le coup de main de Thrasylos échoua.

Trois ans après, en 407, le spartiate Lysandre installait son quartier général à Éphèse, tandis que son allié, Cyrus le Jeune, arrivait à Sardes, envoyé par son père, avec le titre de κάρανος.

A Ephèse, Lysandre s'empressa de créer un arsenal et remit le port en état, si bien que la ville redevint tout de suite très prospère. Il alla visiter Cyrus à Sardes et l'amena à augmenter la solde des troupes qui fut ainsi portée de trois oboles à quatre oboles par jour. Cette libéralité provoqua la désertion dans la flotte athénienne, tandis qu'elle grossit les rangs des matelots de la flotte persico-lacédémonienne [2].

En 406, Lysandre fut rappelé à Sparte et remplacé comme chef de la flotte lacédémonienne par Callicratidas qui périt, la même année, à la bataille des Arginuses gagnée par Conon. Alors, les Ioniens, dans une assemblée générale tenue à Ephèse, décidèrent d'envoyer à Sparte une ambassade pour demander que Lysandre fut, de nouveau, placé à la tête de la flotte. Lysandre, à peine débarqué à Ephèse, remporta sur les Athéniens en 404, à Ægos-Potamos une grande victoire à la suite laquelle les Ephésiens lui érigèrent une statue dans le temple d'Artémis [3]. Ephèse demeura sous la domination lacédémonienne jusqu'à la victoire de Conon à Cnide en 394. C'est dans cette période que furent émises les séries qui suivent, dans lesquelles se trouvent comprises les pièces d'or (nos 1879 à 1881) qne l'harmoste Thibron fit frapper à Ephèse pour payer ses troupes de terre en 401-400, comme nous le dirons ci-après.

1872. — Ε—Φ. Abeille volant, comme ci-dessus ; dessous, ΤΙΜΑΡΧΟΣ.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un large croisillon.

1. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 21.

2. La solde des matelots, lors de la constitution de la ligue attico-délienne, de 478 à 467, était vraisemblablement de deux oboles par jour ; au temps de la campagne de Cimon en Chypre vers 449, elle fut portée à 3 oboles ; enfin, Lysandre et Cyrus le Jeune la portent à 4 oboles. Chaque vaisseau avait un effectif de 200 marins, ce qui porte l'entretien d'un vaisseau à 4,000 drachmes par mois. Xénophon, *Hellen.*, I, 5 ; Plutarque, *Lys.*, 6 ; cf. E. Cavaignac, *Histoire financière d'Athènes*, pp. 44 et 68.

3. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 22.

Æ 17; didrachme, 7 gr. 49 (*P*) **Pl. CLII, fig. 17**; — 7 gr. 52 (*L*) [1].

1873. — Tête d'Artémis à droite, diadémée, les cheveux en chignon, avec des mèches sur le cou. ℞. Ε—Φ. Abeille volant.

Æ 12; triobole, 2 gr. 18 (*P*) **Pl. CLII, fig. 18.**

1874. — Tête imberbe casquée, à gauche.

℞. ΕΦ, dans un carré creux partagé en quatre triangles.

Æ 9; obole, 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CLII, fig. 19.**

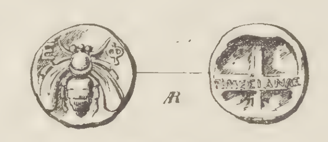
1875. — Variété, avec la tête imberbe casquée, à droite.

Æ 9; obole, 0 gr. 47 (*P*) **Pl. CLII, fig. 20.**

1876. — Ε—Φ. Abeille volant, comme ci-dessus.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par deux larges bandes, sur l'une desquelles on lit le nom de magistrat : ΜΕΝΤΩΡ.

Æ 24; tétradrachme [2].



N° 1877.

1877. — Même droit. ℞. Même revers, avec le nom ΤΙΜΗΣΙΑΝΑΞ.

Æ 14; drachme, 2 gr. 76 (*L*); — autre ex., 3 gr. (*M*) [3].

1878. — Ε—Φ. Abeille volant (les ailes peu écartées). Grènetis.

℞. Carré creux partagé par un large croisillon, sur l'une des bandes duquel on lit un nom de magistrat.

Æ 11; hémi-drachme, 1 gr. 55.

Variétés, avec les noms de magistrats suivants : ΔΙΟΔΩΡΙΔΗΣ (*M*); — ΔΙΟΤΙΜΙΔΑ., 1 gr. 56 (*P*) **Pl. CLII, fig. 21**; — ΗΡΟΓΝΗΤΟΣ, 1 gr. 65 (*L*); — ΚΤΗΣΙΟΣ, 1 gr. 55 (*Imhoof*) [4]; — ΚΟΡΥΛΑΣ, 1 gr. 64 (*P*); — ΜΑΝΤΙΚΡΑΤΗΣ,

1. B. Head, *Ionia*, p. 49, n° 16.
2. Mionnet, *Supplément*, t. VI, Ephèse, n° 183; B. Head, *The coinage of Ephesus*, p. 23, n° 1 (extr. du *Numism. Chron.*, 1880).
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 50, n° 20; *Coinage of Ephesus*, pl. I, 18 et 19.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 49, n° 2.

1 gr. 62 (*B*) [1]; — ΜΕΝΕΣΘΕΥΣ, 1 gr. 72 (*P*) **Pl. CLII, fig. 22**; — ΜΕΝΤΩΡ; — ΠΟΛΥΚΡΑΤΗΣ, 1 gr. 44 (*L*); — ΣΑΤΤΙΩΝ (*Amsterdam*) [2]; — ΣΙΜΟΣ, 1 gr. 68 (*L*) [3].

La monnaie thibronienne.

En 401, lorsque Sparte eut résolu d'envoyer l'harmoste Thibron au secours des villes grecques de la côte d'Asie-mineure menacées par Tissapherne, elle chercha à donner à la guerre contre les Perses qui allait s'allumer, un caractère national. Thibron partit de Lacédémone avec 1,000 néodamodes et 3,000 Péloponnésiens, et il alla à Corinthe où vinrent le rejoindre, entre autres troupes, 300 cavaliers athéniens. Avec une armée de 5,000 hommes, il débarque à Ephèse dont il fait son quartier général, recrute de nouvelles troupes, puis, il se met en campagne [4]. Il s'avance de 120 stades dans la direction du Méandre et prend Magnésie; mais il échoue sous les murs de Tralles et bientôt, à l'approche de Tissapherne, il est contraint de rentrer dans Ephèse [5].

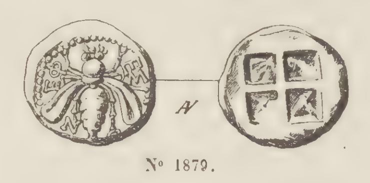
Ce fut alors que l'harmoste lacédémonien eut l'idée, pour grossir son armée impuissante, d'embaucher les débris des Dix-Mille [6]. Ceux-ci s'étaient imprudemment engagés, depuis deux mois, au service de Seuthès, roi des Thraces, qui avisait alors aux moyens de se débarrasser d'eux sans les payer. De part et d'autre les émissaires de Thibron, Charmios et Polynice, sont donc accueillis avec joie. Ils promettent au nom de Thibron, de donner pour solde à chaque soldat, une darique par mois, deux dariques aux lochages et quatre dariques aux stratèges [7]. Ces propositions ayant été acceptées, l'armée de Xénophon s'embarque à Selybria pour aller rejoindre Thibron en Asie-mineure; elle prend terre à Lampsaque, traverse la Troade et parvient à Pergame: c'est là que Thibron, arrivant d'Ephèse, vient la rejoindre et en recevoir le commandement des mains de Xénophon.

A la tête de ces nouvelles troupes, Thibron reprend l'offensive; il devient maître de Teuthranie, Halisarne, Gambrion, Palægambrion, Myrina, Grynion. Mais il assiége en vain Larisse l'Égyptienne. Serré de près par Tissapherne, il est de nouveau contraint de regagner Éphèse, son quartier général. Il y faisait de nouveaux préparatifs pour envahir la Carie, lorsqu'il fut rappelé à Sparte et remplacé par Dercyllidas [8].

Les monnaies d'or qui suivent sont celles que Thibron fit frapper à Éphèse dans les conjonctures que nous venons de rappeler. Ce sont des monnaies militaires et elles représentent la solde des troupes de terre de Thibron; voilà pourquoi leur poids est pareil à celui de la darique; ce sont en quelque sorte des dariques grecques. La

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 113 (637), nº 273.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1880, p. 108.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 50, nºs 21 à 23.
4. Diod. Sic., XIV, 36; Xénophon, *Hellen.*, III, 1.
5. Diod. Sic., XIV, 36.
6. Diod. Sic., XIV, 37; Xénophon, *Anab.*, VI, 1.
7. Xénophon, *Anabase*, VI, 1.
8. Diod. Sic., XIV, 38, 1; Xénoph., *Hellen.*, III, 1.

tradition rapportée par Photius les appelle des monnaies *thibroniennes* (Θιϐρώνειον νόμισμα), du nom de l'harmoste qui en ordonna l'émission [1].



N° 1879.

1879. — **ΕΦΕΣΙΟΝ**. Abeille. ℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
AV 17; statère de 8 gr. 41 à 8 gr. 30 (*prince Ernest de Windischgraetz*) [2].

1880. — **ΕΦ**. Abeille. ℞. Carré creux quadripartit.
AV 15; hémi-statère, de 4 gr. 21 à 4 gr. 10 [3].

1881. — **ΕΦ**. Abeille. ℞. Carré creux quadripartit.
AV 12; hecté (diobole), de 1 gr. 42 à 1 gr. 30 [4].

Sous Agésilas (396-394) le parti grec reprit le pouvoir à Éphèse où le roi de Sparte installa son quartier général comme l'avaient fait ses prédécesseurs. Tant qu'il y séjourna les villes de la côte furent exemptes de tout tribut aux Perses [5]. Mais bientôt, les exactions des Lacédémoniens leur aliénèrent l'esprit des villes grecques d'Asie, et lorsque l'athénien Conon eut remporté sur les Lacédémoniens sa victoire de Cnide, en 394, il fut accueilli partout comme un libérateur. Ce fut le signal d'un grand changement dans la frappe des monnaies de la plupart des ateliers de la côte asiatique.

1. Voyez sur le Θιϐρώνειον νόμισμα, ce que nous avons dit dans le présent *Traité* : *Théorie et doctrine*, t. I, p. 474 à 479. Nous avons dit (*Descr. hist.*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 478), ce qu'il fallait penser de la prétendue non-authenticité de ces pièces d'or, dont la présence insolite dans la suite d'Éphèse peut surprendre, mais qui s'expliquent si bien par les circonstances historiques que nous avons rapportées. Borrell les considérait déjà comme authentiques; de même aussi Whittall, de Smyrne; seuls des auteurs plus récents les ont condamnées, mais sans les voir et uniquement parce qu'ils n'avaient pu en expliquer l'émission. Cf. sur ces pièces d'or, J. Brandis, *Das Münz-Mass-und Gewichtswesen*, p. 413; Borrell, *Catal. de vente*, 1852, nos 470-473; B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 22 note (*Num. Chron.*, 1880, p. 106); A. von Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. III, 1876, p. 264; E. Babelon, *Mélanges numism.*, t. II, p. 313 à 322 (extr. de la *Revue des Études grecques*, t. VI, 1893).

2. Louis Mayer, *Num. Zeit.* de Vienne, t. III, 1872, p. 438, n° 1; Kenner, dans le même recueil, t. V, 1873, p. 26 à 32; Josef Scholz, *Collection Ernst Prinz zu Windisch-Grätz*, t. V, *Griech. Münzen* (Prague, 1899, in-8°), p. 99, n° 1597 et planche.

3. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, p. 52; Louis Mayer, *loc. cit.*, p. 439, n° 2.

4. Louis Mayer, *loc. cit.*, p. 439, n° 3.

5. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 22.

4e Période. — *De 394 à 390 av. J.-C.*

En 394, après le rappel d'Agésilas en Europe, Conon ayant chassé les harmostes lacédémoniens de l'Asie-mineure, Éphèse recouvra son autonomie. Les historiens la signalent, avec Rhodes et Samos, au premier rang des villes qui, à la suite de la bataille de Cnide secouèrent le joug spartiate.

Nous avons raconté ailleurs [1], l'histoire de la grande ligue maritime qui se forma alors contre Sparte et nous avons dit qu'au point de vue monétaire le signe de la confédération fut le type d'Héraclès enfant étouffant les serpents, accompagné parfois de la légende συνμαχικὸν νόμισμα [2].

1882. — ΣΥΝ. Héraclès enfant, agenouillé à droite et étranglant un serpent dans chacune de ses mains. Grènetis.

℞. Ε — Φ. Abeille volant; au-dessous, Π — Ε. Grènetis.

Æ 21; tridrachme rhodien, 11 gr. 12 (*P*) **Pl. CLII, fig. 23**; — autres ex., 11 gr. 44 (*L*); 11 gr. 15 (*H*) [3].

M. Barclay Head remarque que ces pièces, du poids normal de 11 gr. 46, ne sauraient se raccorder à l'étalon éginétique ni à l'étalon milésiaque, ni à l'étalon persique. Il vaut mieux en effet, les considérer comme des tridrachmes de poids rhodien. Depuis peu d'années, le système rhodien se substituait à l'étalon milésiaque et persique, non seulement à Rhodes, mais sur la côte de Carie et jusqu'en Ionie. En 394, il était déjà très populaire dans le commerce de ces régions, comme nous l'avons constaté à Samos [4].

5e Période. — *De 390 environ à 302 av. J.-C.*

En 390, les Lacédémoniens s'étant de nouveau emparé d'Éphèse, en demeurèrent maîtres jusqu'en 387, époque où le spartiate Antalcidas conclut avec les Perses le traité fameux qui porte son nom et qui replaçait toutes les villes grecques d'Asie sous le joug des Perses [5]. C'est à partir de 390 que l'atelier d'Éphèse commence l'émission de cette longue et abondante série de tétradrachmes, de poids rhodien, dont l'émission dure près d'un siècle. La forme des ailes de l'abeille et de certaines lettres, telles que le ξ qui, petit à petit, devient Σ, le flan qui s'aplatit : tels sont les seuls indices qui peuvent permettre un essai de classement chronologique de ces pièces intéressantes surtout par l'abondance des noms de magistrats qu'elles portent et qui paraissent avoir été annuels.

Parmi les tyrans d'Éphèse, durant cette

1. Voyez ci-dessus, à Cnide, p. 986 et 1018.
2. Waddington, *Mélanges de numism.*, t. II, 1867, p. 7-19; B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 25.
3. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 51, n° 25 et pl. IX, 6; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 327, n° 2.
4. Voyez ci-dessus, p. 1076.
5. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 27.

période prospère, on connait Prophytos et Hérophytos. Ce dernier, en 338, délivra Ephèse du joug perse et ses compatriotes reconnaissants lui élevèrent une statue, ainsi qu'à Philippe de Macédoine qui leur envoya Attale et Parménion dans le but de les inciter à la révolte et de se ménager l'amitié des villes grecques d'Ionie [1]. Les Ephésiens ainsi encouragés entrèrent effectivement en révolte ouverte contre les Perses. Mais le mouvement était prématuré; le satrape Memnon le Rhodien s'empara de leur ville, installa une garnison perse dans la citadelle et confia le gouvernement à une oligarchie à la tête de laquelle furent placés Syrphax et son fils Pélagon [2].

Tel était l'état des choses lorsqu'Alexandre le Grand remporta sa victoire du Granique, en mai 334 Les Perses vaincus battirent en retraite sur Ephèse où Syrphax les accueillit avec empressement [3].

Lorsqu'Alexandre, poursuivant sa marche victorieuse, parvint dans le voisinage d'Ephèse, Memnon le Rhodien abandonna la ville et gagna la Carie à la tête de l'armée perse. Aussitôt un soulèvement éclata; Syrphax et Pélagon furent mis à mort. Alexandre entra dans Ephèse, y établit le gouvernement démocratique, et les Ephésiens le proclamèrent leur libérateur.

Nous avons donné plus haut les curieuses monnaies satrapales, au type du roi de Perse en archer porte-javeline, qui paraissent avoir été frappées à Ephèse par Memnon le Rhodien, dans les circonstances que nous venons de résumer (ci-dessus, p. 130 à 138). Ces monnaies portent les noms des prytanes locaux Πυθαγόρης, Δη(μαγόρης) ou Δη(μοκλῆς) et Ἀγ(ήνωρ?); nous allons retrouver plus loin sur les monnaies urbaines les noms de Πυθαγόρης, de Δημαγόρης et Δημοκλῆς.

De plus, parmi les noms de magistrats qui vont suivre, il en est deux, Ἡγησιάναξ et Πυθαγόρης, que nous avons déjà signalés sur les monnaies de Samos : il s'agit peut-être des mêmes personnages.

1883. — Ε-Φ. Abeille volant. Grènetis.

℞. ΑΘΗΝΟΜΑΝΔΡΟΣ. Protomé de cerf à demi agenouillé, à droite, et détournant la tête ; dans le champ, à gauche, un palmier. Champ concave.

Æ 24 ; tétradrachme rhodien, 14 gr. 58 (*P*) **Pl. CLII, fig. 24**.

Variétés, avec les noms de magistrats suivants : ΑΛΚΕΙΔΗΣ, 14 gr. 80 (*L*) ; — ΑΛΚΙΠΠΟΣ, 15 gr. 12 (*L*) ; — ΑΜΥΝΤΗΣ, 14 gr. 90 [4] ; — ΑΜΥΝΤΩΡ, 14 gr. 99 (*P*) ; — ΑΝΔΡΟΙΤ[ΑΣ], 15 gr. 16 (*B*) ; — ΑΝΤΙΑΛΚΙΔΑΣ, 15 gr. 13 (*B*) ; — ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ, 14 gr. 90 (*L*) ; — ΑΡΙΑΛΘΗΣ, 14 gr. 02 (*L*) ; — ΑΡΙΔΕΙΧΗΣ; — ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑΣ, 15 gr. (*P*, *B*) ; — ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΗΣ, 15 gr. 03 (*H*) ; — ΑΡΙΣΤΑΙΝΗΤΟΣ, 14 gr. 87 (*Imhoof*) [5] ; — ΑΡΙΣΤΟΔΗΜΟΣ, 15 gr. 16 (*L*) ; — ΑΡΙΣΤΟΛΕΩΝ, 14 gr. 85 (*P*), 15 gr. 25 (*L*) ; — ΑΡΙΣΤΟΛΟΧΟΣ, 15 gr. 06

1. Polyen, VII, 27, 2; cf. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 29; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 200.
2. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 29-30; cf. ci-dessus, p. 130.
3. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 201.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 49, nº 3.
5. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 222.

(*Cambridge*); — ΑΡΙΣΤΟΣ, 15 gr. 04 (*P*); — ΑΡΤΕΜΩΝ, 14 gr. 83; — ΑΡΧΕΛΟΧΟΣ, 14 gr. 72 (*P*); — ΑΡΧΙΔΑΜΟΣ, 15 gr. (*L*); — ΒΛΟΣΩΝ, 14 gr. 60 (*P*); — ΒΟΙΩΤΟΣ, 14 gr. 72 (*P*); — ΓΛΑΥΚΩΝ, 15 gr. 30 (*P*) **Pl. CLII, fig. 25**; — ΓΟΡΓΩΓΑΣ, 15 gr. 38 (*L*); — ΔΑΝΑΟΣ, 14 gr. 75 (*L*); — ΔΗΜΑΓΟΡΗΣ, 14 gr. 98 (*L*); — ΔΗΜΟΚΛΗΣ, 15 gr. 02 (*P*) **Pl. CLII, fig. 26**; — ΔΙΝΕΑΣ, 15 gr. 18 (*L*); — ΔΙΟΤΙΜΟΣ; — ΔΙΩΝ; — ΕΓΚΑΙΡΙΟΣ, 14 gr. 70 (*P*); — ΕΚΑΤΟΚΛΗΣ, 14 gr. 93 (*L*); — ΕΟΕΛΘΩΝ, (*N*); — ΕΟΓΑΘΙΔΗΣ; — ΕΟΧΩΡΟΣ, 14 gr. 80 (*L*); — ΕΓΙΓΟΝΟΣ, 14 gr. 83 (*B*); — ΕΓΙΝΙΚΟΣ, 15 gr. 10 [1]; — ΕΠΙΦΡΩΝ, 14 gr. 50 [2]; — ΕΓΙΣΤΡΑΤΟΣ; — ΕΥΑΡΟΣ, 15 gr. 12 (*B*); — ΕΥΚΤΙΤΟΣ, 15 gr. 12 (*L*); — ΕΧΕΔΑΜΑΣ, 14 gr. 38 (*L*); — ΙΗΝΗΣ, 14 gr. 98 (*P*, *H*); — ΙΗΝΟΔΟΤΟΣ, 14 gr. 87 (*L*, *H*); — ΙΩΒΙΤΑΣ, (*M*); — ΙΩΙΛΟΣ, 14 gr. 70 (*B*); — ΗΓΕΚΛΗΣ, 15 gr. 10 (*P*) **Pl. CLII, fig. 27**; — ΗΓΕΛΟΧΟΣ, 14 gr. 80 (*L*); — ΗΓΗΣΙΑΝΑΞ, 14 gr. 06 (*B*); — ΘΕΟΔΩΡΟΣ, 15 gr. 30 (*P*), 15 gr. 09 (*L*); — ΘΡΑΣΥΛΟΧΟΣ, 15 gr. 30 (*P*), 14 gr. 60 (*L*); — ΘΡΑΣΥΜΗΔΗΣ, 14 gr. 51; — ΙΓΝΩΤΗΣ; — ΙΓΓΙΝΟΣ, 15 gr. 05 (*L*); — ΙΓΓΟΚΡΙΤΟΣ, 14 gr. 94 (*L*); — ΙΓΓΟΤΗΣ (*Turin*); — ΚΑΛΛΙΔΑΜΑΣ (*Milan*); — ΚΑΡΝΩΨ, 15 gr. 03 (*L*); — ΚΑΥΣΤΡΙΟΣ, 14 gr. 96 (*P*); — ΚΛΕΑΝΔΡΙΔΗΣ (*H*, *La Haye*); — ΚΛΕΟΝΙΚΟΣ, 14 gr. 95 (*P*); — ΚΛΥΤΙΟΣ; — ΚΟΜΗΣ, 14 gr. 95 (*P*) **Pl. CLII, fig. 28**; — ΛΥΚΙΣΚΟΣ; — ΛΥΚΩΝ, 15 gr. 02 (*P*); — ΜΑΝΤΙΚΡΑΤΗΣ, 14 gr. 60; 15 gr. 11 (*P*); — ΜΕΓΑΚΛΗΣ (*Copenhague*); — ΜΕΓΑΛΛΗΣ, 14 gr. 76 (*P*); — ΜΕΛΑΓΓΡΙΔ[ΑΣ], 14 gr. 86 (*L*); — ΜΕΝΕΣΙΓΓΟΣ, 15 gr. 22 (*B*); — ΜΕΝΙΓΓΟΣ, 15 gr. (*P*); — ΜΕΝΟΙΤΙΟΣ; — ΜΗΣΤΩΡ, 14 gr. 77 (*B*); — ΜΗΤΡΑΣ, 14 gr. 83 (*B*); — ΜΝΗΣΑΡΧΟΣ, 15 gr. 03 (*B*); — ΜΝΗΣΙΦΙΛΟΣ (*S. Pétersb.*); — ΜΟΙΡΑΓΟΡΑΣ, 15 gr. 20 (*H*); — ΝΙΚΗΡΑΤΟΣ, 14 gr. 10 (*P*); — ΞΕΝΟΚΛΗΣ; — ΟΙΩΝΟΣ, 15 gr. 30 (*Imhoof*) [3]; — ΟΛΥΜΓΙΟΔΩΡΟΣ, 14 gr. 06 (*B*); — ΟΛΥΝΓΙΧΟΣ, 14 gr. 60 (*P*); — ΟΡΧΑΜΕΝΙΟΣ, 14 gr. 90 (*P*); — ΓΑΝΔΙΩΝ, 14 gr. 90 (*P*); 14 gr. 85 (*Imhoof*) [4]; — ΓΑΡΘΕΝΙΟΣ, 15 gr. 08 (*P*); — ΓΕΛΑΓΩΝ, 14 gr. 92 (*P*); — ΓΕΡΙΑΛΤΗΣ, (*L*); — ΓΕΡΙΣΤΡΑ[ΤΟΣ], 14 gr. 94 (*L*); — ΓΙΤΘΕΥΟΣ; — ΓΟΛΥΔΑΜΑΣ, 14 gr. 83 (*B*); — ΓΟΛΥΕΥΚΤΟΣ, 14 gr. 72 (*P*); — ΓΟΛΥΚΛΗΣ, 14 gr. 98 (*L*, *H*); — ΓΟΛΥΞΕΝ..; — ΓΟΛΥΞΗΛΟΣ, 14 gr. 42 (*P*); — ΓΡΟΜΕΝΗΣ, 15 gr. (*P*); — [ΓΡ]ΥΤΑΝΙΣ, 14 gr. 87 (*H*); — ΓΥΘΑΓΟΡΗΣ,

1. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 49, n° 4.
2. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 5.
3. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 222.
4. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 222.

15 gr. 25 (*H*); — ΓΥΡΩΝ [1]; — ΣΚΙΡΩΝ (*La Haye*); — ΣΩΒΙΟΣ, 14 gr. 83 (*L*); — ΤΕΙΜΑΓΟΡΗΣ, 15 gr. (*P*); — ΤΗΛΕΣΤΡΑ[ΤΟΣ], 14 gr. 78 (*P*); — ΤΙΜΟΛΑΣ, 14 gr. 71 (*P*); — ΦΑΝΑΓΟΡΗΣ, 15 gr. 20 (*P*); — ΦΕΡΑΙΟΣ, 15 gr. 16 (*P*); — ΦΙΛΙΤΗΣ, 15 gr. 22 (*B*); — ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΣ (*M*); — ΦΥΡΤΑΣ (*Copenhague*); — ΧΑΙΡΙΤΗΣ, (*V*); — ΧΙΜΑΡΟΣ, 15 gr. 03 (*La Haye*); — ...ΙΛΟΧΟΣ [2]; ...ΚΛΕΣ...; ...ΛΕΙΣΙΛΕ... 14 gr. 58 (*P*) **Pl. CLII, fig. 29.**

1884. — Ε-Φ. Abeille volant, comme ci-dessus. Grènetis.
℞. ΦΥΛΑΚΟΣ. Protomé de cerf et palmier, comme ci-dessus.
Æ 19; drachme persique, 5 gr. 58 (*P*) **Pl. CLII, fig. 30.**
Variétés, avec les noms suivants : ΑΘΗΝΟΜΑΝΔΡΟΣ (*N*); — ΔΙΑΣ, 5 gr. 24 (*B*); — ΔΟΚΚΑΛΟΣ, 5 gr. 69 (*H*); — ΕΚΑΤΟΚΛΗΣ, 5 gr. 54 (*B*) [3]; — ΕΧΕΑΝΑΞ, 5 gr. 55 [4].

1885. — Ε-Φ. Abeille volant, entre deux osselets.
℞. ΜΝΗΣΑΡΧΟΣ. Protomé de cerf et palmier, comme ci-dessus.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 60 (*B*) [5].

1886. — Abeille volant. Grènetis (sans lég.).
℞. ΕΦ. Deux têtes de cerfs affrontées. Champ concave.
Æ 11; diobole, 1 gr. 15 (*P*) **Pl. CLII, fig. 31.**

1887. — Ε-Φ. Abeille volant. ℞. Deux têtes de cerfs affrontées (sans lég.).
Æ 9; trihémiobole, 0 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CLII, fig. 32.**

1888. — Ε-Φ. Abeille volant. Grènetis. ℞. ΕΦ. Deux têtes de cerfs affrontées.
Æ 10; trihémiobole, 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CLII, fig. 33**; — 0 gr. 92 (*L*) [6].

1889. — Abeille volant. ℞. ΕΦ. Protomé de cerf à demi agenouillé, à droite, et détournant la tête. Champ concave.
Æ 9; trihémiobole, 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CLII, fig. 1**; — autre ex., 0 gr. 80 (*L*) [7].

1890. — Ε-Φ. Abeille. Grènetis.

1. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 222.
2. Ἀρχίλοχος (?).
3. B. Head, *Num. Chron.*, 1880, p. 121.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 49, n° 6.
5. Ou tétrobole persique; cf. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 113 (637), n° 275.
6. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 53, n° 53 et pl. IX, 9.
7. B. Head, *Ionia*, p. 55, n° 54 et pl. IX, 10.

℞. Cerf à demi-agenouillé, à gauche, et détournant la tête ; en haut, un osselet (ou sans symbole) [1]. Devant le cerf, le nom d'un magistrat.
Æ 20 ; 11 gr. (*P*).

1891. — Même description. Æ 15 ; 2 gr. 30 (*P*).

1892. — Même description. Æ 10 ; 1 gr. 15 (*P*).

1893. — Variétés des trois divisions de bronze qui précèdent, avec noms de magistrats : ΑΙΣΣΙΔΗΣ (*P*) ; — ΑΙΣΥΡΙΟΣ (*M*) ; — ΑΜΥΝΤΩΝ (*M*) ; — ΑΝΔΡΟΦΟΡΒΟΣ (*M*) ; — ΑΝΤΙΑΛΚΙΔΑΣ (*P*) ; — ΑΠΟΛΛΩΝ (*B*) ; — ΑΡΙΣΤΟΣ [2] ; — ΑΤΡΕΑΣ (*M*) ; — ΓΥΛΙΠΠΟΣ (*M*, *L*) ; — ΔΗΜΟΦΩΝ (*B*) ; — ΔΙΑΣ (*Fl.*) ; — ΔΟΚΚΑΛΟΣ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 2** ; — ΕΚΑΤΑΙΟΣ (*Milan*) ; — ΕΚΑΤΟΚΛΗΣ (*M*, *Imhoof*) [3] ; — ΕΟΕΛΘΩΝ (*L*) ; — ΕΠΙΣΘΕΝΗΣ [4] ; — ΕΡΞΕΥΣ (*Imhoof*) [5] ; — ΕΥΑΝΘΗΣ (*P*) ; — ΕΥΠΕΙΘΗΣ (*M*) ; — ΕΧΕΔΑΜΑΣ (*P*) ; — ΘΕΟΜΗΔΗΣ (*M*) ; — ΙΠΠΟΣΘΕΝΗΣ (*L*) ; — ΙΣΤΙΑΙΟΣ (*L*) ; — ΚΟΡΥΛΑΣ (*Cambridge*) ; — ΚΥΝΙΣΚΟΣ [6] ; — ΛΕΩΠΕΙΘΗΣ [7] ; — ΜΕΓΑΛΗΤΩΡ (*P*) ; — ΜΝΗΣΑΡΧΟΣ (*P*) ; — ΜΟΡΙΜΟΣ ; — ΝΙΚΗΡΑΤΟΣ (*M*) ; — ΟΡΣΙΠΠΟΣ (*M*) ; — ΠΟΛΥΞΗΛΟΣ (*P*) ; — ΠΡΥΘΑΝΙΣ [8] ; — ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ (*P*) ; — ΣΚΟΠΗΣ (*P*) ; — ΣΩΣΙΚΡΑΤΗΣ (*L*) ; — ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΣ (*Imhoof*) [9] ; — ΤΗΛΕΦΟΣ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 3** ; — ΦΕΡΑΙΟΣ (*Imhoof*) [10] ; — ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΣ (*L*) ; — ΧΕΛΛΩΝ [11] ; — ΧΙΜΑΡΟΣ ; — ...ΤΙΤΟΣ (*P*).

1894. — Ε-Φ. Abeille. ℞. ... ΟΥΚΡΑ... Protomé de cerf à demi agenouillé, à droite, et détournant la tête ; derrière, un palmier.
Æ 12 ; (*P*).

1895. — Ε-Φ. Abeille. ℞. Sans lég. Protomé de cerf à demi agenouillé, à droite, et détournant la tête.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CLIII, fig. 4.**

1896. — Ε-Φ. Abeille. ℞. Tête de cerf, à droite.
Æ 8 ; (*P*) **Pl. CLIII, fig. 5.**

1. Quelquefois, on trouve un carquois à la place de l'osselet, mais ces pièces paraissent d'une époque postérieure et étrangère à notre cadre.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 50, nº 7.
3. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 223.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, p. 50, nº 8.
5. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 223.
6. Imhoof-Blumer. *Kleinas. Münzen*, p. 50, nº 9.
7. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, nº 10.
8. Imhoof-Blumer, nº 11.
9. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, p. 223.
10. *Revue suisse*, t. XIII, p. 223.
11. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, p. 50, nº 13.

Le régime démocratique installé par Alexandre n'avait pas tardé à dégénérer en tyrannie. Dès avant la mort du conquérant macédonien, le parti populaire massacra le tyran Hégésias; le gouverneur de l'Ionie, Philoxenos, prit à tâche de le venger [1].

Puis, durant 17 ans, de 319 à 302, Éphèse fut sous la domination d'Antigone et de son fils Démétrius Poliorcète [2]. En 302, elle passa au pouvoir de Prépalaos, lieutenant de Lysimaque, qui abolit la constitution démocratique établie par Alexandre. Un peu plus tard, Démétrius Poliorcète reprit Éphèse, et c'est dans cette ville qu'il se retira après le désastre de son père à Ipsos en 301. Il installa comme gouverneur de la ville, Diodoros, l'un des fils d'Echéanax, qui, sous Alexandre, avait pris part au meurtre d'Hégésias [3]. Lysimaque enfin réussit à se rendre maître d'Éphèse en 295.

§ VIII. — **Colophon.**

Colophon, située à peu près à égale distance de Téos et d'Éphèse, n'était pas sur le bord de la mer, mais à la source de deux petits fleuves, l'Halès et le Calaon ; à l'embouchure de ce dernier, était le port de Colophon, appelé Notion, qui joua un rôle important, durant la guerre du Péloponnèse.

Colophon passait pour avoir été fondée par Andremon, fils de Codros, qui serait venu de Pylos en Messénie pour en chasser les Cariens [4]; on montrait son prétendu tombeau dans le voisinage de la ville [5].

Hérodote (I, 14) nous apprend que Colophon fut prise par Gygès, roi de Lydie, mais on ne sait rien de plus de l'histoire de Colophon, soit sous la domination lydienne, soit sous celle des Perses ; elle n'a pas de monnaies avant 480 [6].

Après la ruine de l'expédition de Xerxès, Colophon entra dans la ligne athénienne et nous possédons le traité qu'elle conclut avec Athènes dans cette circonstance [7]. Peu après cette date, elle commença la frappe des monaies suivantes, au type d'Apollon Clarios dont le temple et l'oracle célèbre se trouvaient à proximité de la ville [8]; ces pièces sont taillées suivant l'étalon persique.

1re Période. — *De 478 à 394 av. J.-C.*
(*Étalon persique*).

1897. — ΚΟΛ. Tête laurée d'Apollon Clarios, à droite, les cheveux longs et relevés en boucle sur le cou.

1. Polyen, VI, 49.
2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 195.
3. B. Head, *Coinage of Ephesus*, p. 32 ; cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 195 et 512.
4. Curtius, *Hist. grecq.*, I, 147.
5. Pausanias, VII, 3, 5.
6. Les pièces primitives au type de la lyre qu'on a autrefois attribuées à Colophon (B. Head, *Hist. num.*, p. 493) sont de Délos. Cf. ci-dessus, notre *Descript. hist.*, t. I, p. 1299 et suiv.
7. *C. I. Att.*, t. I, nº 13 ; cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 523.
8. Pausanias, VII, 3, 1 ; Strabon, XIV, 1, 27.

℞. Lyre à sept cordes, dans un carré creux.
Æ 15; drachme persique, 5 gr. 42 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 6**.

1898. — ΚΟΛΦΩΝΙΟΝ (*sic*, rétrograde). Mêmes types.
Æ 16; drachme pers., 5 gr. 35 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 7**; — 5 gr. 17 (*P*).

1899. — Tête laurée d'Apollon Clarios, à droite, les cheveux longs et relevés en boucle sur le cou; derrière, la lettre Α.
℞. ΚΟΛΦΩΝΙΟΝ (rétrograde) [1]. Lyre à sept cordes; carré creux.
Æ 16; drachme pers., 5 gr. 45 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 8**.

1900. — Tête laurée d'Apollon Clarios, de face, avec de grands cheveux retombant de chaque côté sur les épaules.
℞. Le monogramme ΗΜ, dans un carré creux.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 9**; — 0 gr. 45 (*B*) [2].

1901. — Variété, avec le monogr. ΗΜ.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 52 (*L*), 0 gr. 49; 0 gr. 40 [3].

1902. — Tête d'Apollon Clarios de face, comme ci-dessus, entre deux grains de blé et les lettres Κ — Ο.
℞. Le monogr. ΗΜ dans un carré creux.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 45 (*B*); 0 gr. 42 [4].

Sur les pièces qui précèdent, le monogramme composé des lettres ΗΜ est formé des initiales du mot ἡμιωβόλιον; de même ci-après (nos 1903, 1908 et suiv.) le monogramme composé de ΤΕ = τεταρτημόριον [5].

1903. — Tête d'Apollon Clarios, de face, cheveux longs, comme ci-dessus.
℞. Le monogr. ΤΕ, dans un carré creux.
Æ 7; tétartémorion, 0 gr. 27 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 10**; — 0 gr. 28 (*B*) [6].

1904. — Tête laurée d'Apollon Clarios, à droite, cheveux longs sur le cou.

1. Sur cette pièce et la précédente, la légende est bien Κολφωνίον et non Κολοφωνίον.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 279, n° 1 et pl. X, 10.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n. 2 et pl. X, 11; *Brit. Mus. Catal. Peloponnesus* (Sicyone ?) p. 205, 2 et pl. XXXVII, 24.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 279, n° 4.
5. Cf. le présent *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 432 et 435.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 280, n° 6 et pl. X, 13; cf. *Zeit. für Num.*, t. V, p. 102, et pl. II, 5.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un croisillon dont l'intersection est marquée par un globule.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 41 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 11**; — autres ex., 0 gr. 39 (*B*); 0 gr. 35; 0 gr. 27 [1].

1905. — ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ (rétrograde). Tête laurée d'Apollon Clarios, à droite, les cheveux courts sur la nuque (style archaïque).
℞. Lyre à sept cordes, dans un carré creux.
Æ 16; drachme pers., 5 gr. 37 (*L*) [2].

1906. — Tête laurée d'Apollon Clarios, à droite, les cheveux courts.
℞. ΚΟΛΟΦΩΝΙΟΝ. Lyre à sept cordes; carré creux.
Æ 16; drachme pers., 5 gr. 47 (*Luynes*) **Pl. CLIII, fig. 12.**

1907. — Variété, style plus récent; derrière la tête d'Apollon, la lettre Α 5 gr. 20 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 13.**



N° 1908.

1908. — Tête d'Apollon Clarios, de face, les cheveux courts.
℞. Le monogr. ⊥E, dans un carré creux.
Æ 8; tétartémorion, 0 gr. 29; 0 gr. 23 (*B*) [3].

1909. — Variété, avec ∃⊥. Æ 8; tétartémorion, 0 gr. 23 (*L*) [4].



N° 1910.

1910. — Tête d'Apollon Clarios, de face, un peu tournée à droite.
℞. Κ — Ο — Λ — Ο, dans les quatre compartiments d'un carré creux.
Æ 8; tétartémorion, 0 gr. 18 (*B*) [5].

1. Imhoof-Blumer, *l. cit.*, p. 280, n° 10 et pl. X, 16.
2. *Brit. Mus. Cat. Ionia*, p. 36, n° 1, et pl. VIII, 1.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 280, n° 7 et 9 et pl. X, 14.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 8; *Brit. Mus., Catal. Peloponnesus*, p. 205, n° 4 et pl. XXXVI, 25.
5. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 9 *a* et pl. X, 15.

1911. — Tête laurée d'Apollon Clarios, de profil à droite, cheveux courts.
℞. Le monogr. Ŧ, dans un carré creux.
Æ 6; tétartémorion, 0 gr. 28 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 14**; — autres ex., 0 gr. 25; 0 gr. 27 (*B*) [1].

1912. — Variété; dans le champ du revers, un grain de blé.
Æ 7; tétartémorion, 0 gr. 30; 0 gr. 26 (*B*) [2].

1913. — Variété; dans le champ du revers, une sauterelle.
Æ 7; tétartémorion, 0 gr. 29 [3].



N° 1914.

1914. — Variété; au revers, à gauche du monogr. Ŧ, la lettre K (?).
Æ 7; tétartémorion, 0 gr. 29; 0 gr. 27 [4].

2ᵉ Période. — *De 394 à 300 environ.*
(*Etalon rhodien*).

Aux chapitres de Cnide et de Rhodes, nous avons raconté comment, après la bataille de Cnide, gagnée par Conon en 394, la plupart des villes de Carie et d'Ionie abandonnèrent le parti des Lacédémoniens et se liguèrent pour défendre leur autonomie. C'est à cette occasion que l'étalon rhodien qui avait fait son apparition en Carie dès la fin du vᵉ siècle, fut introduit dans un grand nombre de villes d'Ionie, parmi lesquelles figure Colophon : dans cette dernière ville, l'étalon rhodien ne dépasse pas 14 grammes et se confond ainsi avec l'ancien étalon milésiaque. C'est donc à partir de 394 que débute l'abondant monnayage que nous allons décrire.

On a donné plus haut les raisons qui permettent de croire que c'est à Colophon, en 362, que fut frappé le splendide statère d'argent à l'effigie du satrape Oronte, qui a pour revers la lyre colophonienne [5]. Ce statère est de poids rhodien comme les pièces de la série dans laquelle il vient s'intercaler.

1915. — Tête laurée d'Apollon Clarios, à gauche, les cheveux courts et enroulés.

1. Imhoof-Blumer, *l. c.*, nᵒˢ 11 et 12, pl. X, 17.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 281, nº 13 et pl. X, 18.
3. Imhoof-Blumer, nº 14 et pl. X, 19.
4. Imhoof-Blumer, nº 15 et pl. X, 20.
5. Ci-dessus, p. 111 à 114, nº 62, pl. LXXXVIII, 25.

℞. ΚΟΛΟ — ΦΩ — ΝΙΟΝ. Lyre à cinq ou sept cordes; carré creux peu accusé.
AR 26; tétradr. rhod., 12 gr. 93, usé (*P*) **Pl. CLIII, fig. 15.**

1916. — Même droit.
℞. ΚΟΛΟΦΩ· ΝΙΚΙΑΣ. Lyre à cinq ou sept cordes.
AR 16; drachme rhod., 3 gr. 54 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 16;** — 3 gr. 47 (*L*) [1].

1917. — Variétés, avec les noms de magistrats suivants :
ΑΡΙΣΤΕΙΔΗΣ, 3 gr. 47 (*P*); — ΑΣΤΥ., 3 gr. 35 (*P*); — ΔΙΝΑΡΧΟΣ; — ΕΡΜΩΝΑΞ, 3 gr. 50 (*P*); — ΖΗΝΗΣ, 3 gr. 53 (*L*, *B*); — ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ, 3 gr. 63 (*H*); — ΓΛΑΤΩΝ, 3 gr. 31 (*L*); — ΣΙΤΤΑΣ, 2 gr. 91 (style plus récent) **Pl. CLIII, fig. 17.**

1918. — Même tête d'Apollon, mais tournée à droite.
℞. Pareil aux précédents, avec noms de magistrats :
ΜΥΤΑΔΟΣ, 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 18;** — ΔΙΟΔΩΡΟΣ, 2 gr. 98 (*L*) [2].

1919. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux relevés.
℞. ΚΟΛΟΦΩ· ΑΣΤΥ. Lyre.
AR 11; trihémiobole, 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 19.**

1920. — Variétés, avec ΤΗΛΕΦΑ, 1 gr. 08 (*L*) [3]; — ΓΛΑΤΩΝ, 0 gr. 93 (*B*); — ΠΥΘΟΔΩΡΟΣ, 0 gr. 98 (*Weber*).

1921. — Tète d'Apollon Clarios, à droite, ceinte d'une bandelette, les cheveux en mèches parallèles et ondulées sur le cou.
℞. ΚΟΛΟΦΩ. Lyre. Carré de lignes.
Æ 11; (*B*).

1922. — Variété, avec ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ et à l'exergue, ΙΗ.
Æ 11; (*L*) **Pl. CLIII, fig. 20** [4].

1923. — Même tête d'Apollon Clarios.
℞. Κ — Ο. Lyre; à droite, un trépied; à l'exergue, ΜΟΙΡΑΣ.
Æ 18; (*L*) **Pl. CLIII, fig. 21** [5].

1. Head, *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 37, nº 6.
2. Head, *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 37, nº 8.
3. *Catal. Ionia*, p. 37, nº 11.
4. *Brit. Mus. Ionia*, p. 38, nº 16 et pl. VIII, 4.
5. *Brit. Mus. Ionia*, p. 38, nº 17 et pl. VIII, 5.

1924. — Variétés, avec ΛΕΟΝΤΙΣΚΟΣ (*L*) ; — ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ (*L*).

1925. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΚΟΛ. Protomé de cheval bridé, au galop, à droite ; derrière, ΕΠΙΓΟΝΟΣ. Æ 15 ; 2 gr. 40 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 22** ; — autre ex. (*L*).

1926. — Variétés, avec la lég. ΚΟΛ, ΚΟ ou ΚΟΛΟ, et les noms de magistrats suivants : ΑΝΤΗΝΩΡ (*P*) ; — ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ (*P*) ; — ΔΙΟΝΥΣΙΦΑΝΗΣ (*P*) ; — ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ (*P*) ; — ΔΙΟΦΑ. (*L*) ; — ΕΚΑΤΑΙΟΣ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 23** ; — ΕΡΜΟΘΕΣ. (*L*) ; — ΚΑΡΑΝΑ. (*H*) ; — ΚΛΕΑΝΔΡΟΣ (*P*, *L*) ; — ΚΟΝΝΙΣ (*P*) ; — ΛΕΩΔΑΜΑΣ (*L*) ; — ΜΗΤΡΟΔΩ. (*P*) ; — ΠΑΣΙ. (*P*) ; — ΣΚΥΘΙ. (*P*) ; — ΣΩΚΡΑΤΗΣ (*P*) ; — ΤΗΛΕΓΟΝΟΣ (*L*).

1927. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs (non nattés) sur le cou.

℞. ΚΟΛ. Cavalier au galop, à droite, casqué et cuirassé, la chlamyde flottant sur son dos, tenant sa lance en arrêt ; en haut, une lyre ; dessous, un nom de magistrat. Æ 20 ; 5 gr. environ.

1928. — Même description. Æ 13 ; 2 gr. 90. environ.

1929. — Variétés des deux pièces précédentes, avec les magistrats suivants : ΑΜΕΜΠΤΟΣ (*L*) ; — ΑΜΗΔΗΣ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 24** ; — ΓΛΑΥΚΟΣ (*L*) ; — ΔΗΙΚΛΟΣ (*L*) ; — ΔΙΟΝΥΣΙΦΑΝΗΣ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 25** ; — ΗΓΗΣΙΑΝΑΞ (*P*) **Pl. CLIII, fig. 26** ; — ΗΛΙΑΝΑΞ (*L*) ; — ΙΚΕΣΙΟΣ (*L*) ; — ΚΟΝΝΙΣ ; — ΜΗΤΡΟ. (*L*) ; — ΠΑΝΤΑΓΝΩΤΟΣ (*P*) ; — ΠΛΑΤΩΝ (*B*) ; — ΤΗΛΕΓΟΝΟΣ (*P*, *L*) ; — ...ΙΠΠΟΣ (*L*) ; — ...ΑΤΟΣ ; — .ΠΑΤ.. (*L*).

Le type de revers de ces bronzes fait allusion à la cavalerie de Colophon qui se rendit célèbre par ses nombreuses victoires, au dire de Strabon. « La cavalerie des Colophoniens, dit-il, avait une telle supériorité que, lorsqu'il lui arrivait d'intervenir dans une guerre entre ennemis de même force, la guerre était finie du coup ; si bien qu'une locution proverbiale dérive de là, et qu'on dit : « il a fait donner Colophon », toutes les fois que quelqu'un a terminé une affaire de façon à n'y plus revenir » [1]. L'ancienne ville de Colophon fut détruite par Lysimaque en 299 ; le nom de Colophon passa, dès lors, au port de Notion dont le développement date de cet événement.

1. Strabon, XIV, 1, 28.

§ IX. — Téos.

Pour la période primitive, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 311 à 321, nos 495 à 511 et pl. XIII, 1 à 11.

Après les désastres de Perses, en 479, le griffon, emblème d'Apollon hyperboréen continua, comme auparavant, à être le παράσημον ordinaire des monnaies de Téos. Nous avons dit, à propos des séries archaïques, que l'on éprouve quelque difficulté à classer à Téos ou à Abdère, sa colonie, ou même à Phocée, certaines pièces anépigraphes au type du griffon; mais à partir de 479, le nom des Téiens figure le plus souvent sur leurs pièces, qui se particularisent aussi par leur style.

Le monnayage de Téos, dans le cours du ve siècle est très abondant; la ville était l'une des plus prospères de la confédération ionienne. Comme tributaire d'Athènes, Téos payait, en 454, à la ligue attico-délienne une contribution annuelle de 6 talents; Éphèse en payait 7; Milet, 10, mais en association avec deux petites villes voisines; Clazomène ne payait qu'un talent et 3,000 drachmes; Phocée, seulement 3 talents, ainsi que Colophon et Lébédos [1].

A la suite des désastres des Athéniens en Sicile, les Téiens suivirent l'exemple de leurs voisins qui, dès 412, secouèrent le joug athénien, et ils entrèrent dans l'alliance de Sparte; mais ils ne tardèrent pas à être contraints, comme le reste de l'Ionie, de subir de nouveau l'hégémonie d'Athènes jusqu'à la chute de cette dernière, à la fin de la guerre du Péloponnèse [2]. Au IVe siècle, Téos eut le sort mouvementé des autres villes ioniennes.

Boudroun, localité moderne qui marque l'emplacement de l'ancienne Téos, a fourni de nombreuses inscriptions de la plus grande importance, notamment celles qui concernent le droit d'asile du fameux temple de Dionysos que possédait la ville [3].

Groupe A. — *De 480 à 394 av. J.-C.*

1930. — Griffon assis à droite, levant une patte, les ailes empennées; devant, THI.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés.

Æ 22; stat. éginét., 12 gr. 15 (*Luynes*) **Pl. CLIII, fig. 27.**

1931. — T-H-I. Griffon assis à droite, levant une patte, les ailes cartilagineuses; devant, une fleur de lotus sur sa tige. Grènetis.

1. E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.
2. Thucydide, VIII, 16, 19, 20; cf. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 410 et suiv.
3. Voyez notamment Le Bas-Waddington, *Voyage archéol.*, nos 59 et suiv.

℞. Carré creux quadripartit.
Æ 25 ; stat. éginét., 11 gr. 98 (*Luynes*) **Pl. CLIII, fig. 28.**

1932. — T-H-I. Griffon assis à droite, levant une patte, les ailes empennées; devant, un grain de blé. Grènetis. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CLIII, fig. 29.**

1933. — Variété, avec THION. 10 gr. 90 (*L*) [1].

1934. — THI[O]N. Griffon, comme ci-dessus; devant, une petite tête de femme de profil, à droite. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 15 ; hémi-drachme égin., 2 gr. 77 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 30** [2].

1935. — Griffon assis à droite, levant une patte, les ailes empennées; devant, une tortue. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 22 ; stat. égin., 11 gr. 31 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 31.**

1936. — T-H-I (rétrograde). Griffon, comme ci-dessus ; la base sur laquelle l'animal est posé, est festonnée ; devant lui, une branche d'olivier.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 23 ; stat. égin., 11 gr. 65 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 32.**

1937. — Griffon assis à droite, levant une patte ; sous son ventre, une feuille de lierre. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 13 ; trihémiobole égin., 1 gr. 30, trouée (*P*) **Pl. CLIII, fig. 33.**

1938. — Griffon assis à gauche, levant une patte.
℞. Carré creux quadripartit en ailes de moulin à vent.
Æ 9 ; hémiobole égin., 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CLIII, fig. 34.**

Groupe B. — *Monnaies à types associés*
(de 394 à 390 av. J.-C.).

1939. — Griffon assis à gauche, levant une patte.
℞. Mufle de lion, de face, dans un carré creux (type de Samos).
Æ 13; triobole, 1 gr. 70 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 1.**

1. Head, *Catal. Ionia*, p. 310, n° 8 et pl. XXX, 5.
2. Déjà décrite dans notre *Description historique*, t. I, p. 319, n° 507.

1940. — Griffon à gauche, comme ci-dessus.
℞. Tête de taureau, à gauche, dans un carré creux (type de Samos).
Æ 12; triobole, 1 gr. 56 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 2.**

1941. — Griffon à gauche, comme ci-dessus.
℞. Tête d'aigle, à gauche, dans un carré creux (type de Ialysos).
Æ 8; obole, 0 gr. 53 (*Luynes*) **Pl. CLIV, fig. 3.**

1942. — Griffon à gauche, comme ci-dessus.
℞. Tête de lion, la gueule béante à g., dans un carré creux.
Æ 8; obole, 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 4.**

On trouvera à Samos des monnaies qui, comme celles que nous venons de décrire, associent le griffon de Téos au mufle de lion ou à la tête de taureau de Samos (ci-dessus, n°s 1781 à 1793). Ces monnaies d'alliance ont dû être frappées après la bataille de Cnide en 394, en même temps que les grandes pièces à la légende συνμαχικόν qui ont pour type Héraclès enfant étouffant les serpents [1].

Groupe C. — *De 390 à 301 av. J.-C.*

1943. — THIOИ. Griffon assis à droite, levant une patte; la base est festonnée; devant le griffon, une tête de lionne de face; sous son ventre, ʘ.
℞. Carré creux quadripartit.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 69 (*L*) **Pl. CLIV, fig. 5** [2].

1944. — THIO[N]. Griffon assis à droite, comme ci-dessus, levant une patte; au-dessus, une abeille. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 23; stat. égin., 11 gr. 88 (*L*) **Pl. CLIV, fig. 6** [3].

1945. — Variété; devant le griffon, une tête de bélier.
℞. Carré creux quadripartit, à surface granulée.
Æ 23; stat. égin., 11 gr. 37 (*L*) [4].

1946. — Variété : devant le griffon, une tête de Satyre, à droite.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 85 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 7;** — 11 gr. 55 (*L*) [5].

1. Voyez à Cnide et à Rhodes, ci-dessus, p. 986 et 1018.
2. Head, *Catal. Ionia*, p. 311, n° 19 et pl. XXX, 7.
3. Head, *Ionia*, p. 312, n° 20 et pl. XXX, 8.
4. Head, *Ionia*, p. 311, n° 18.
5. Head, *Ionia*, p. 311, n° 17.

1947. — Variété; devant le griffon, une massue.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 70 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 8.**

1948. — Variété, avec un caducée, 11 gr. 57 (*L*) [1].

1949. — ΤΗΙΟΝ. Griffon accroupi, à droite, les ailes empennées et pointues, soulevant une patte; sous son ventre, un phoque.
℞. Carré creux quadripartit, à surface granulée.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 72 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 9;** — 11 gr. 87 (*L*) [2].

1950. — Griffon assis à droite, levant une patte; devant, la lettre Τ et un coquillage. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 12; trihémiobole égin., 1 gr. 28 [3].

1951. — Variété, devant le griffon, le monogr. ΗΡ et un osselet.
Æ 10; trihémiobole égin., 1 gr. 37 [4].

1952. — Griffon assis à droite, levant une patte; devant, ΗΡ.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés dans lesquels on lit : И | Ω | ΙΗ | Τ (rétrogr.).
Æ 12; trihémiobole égin., 1 gr. 15 [5].

1953. — Τ. Griffon assis à droite, levant une patte, les ailes empennées.
℞. ΔΙΩΝ, inscrit dans les compartiments d'un carré creux en ailes de moulin.
Æ 12; obole égin., 1 gr. (*L*) **Pl. CLIV, fig. 10.**

1954. — Variétés, avec les noms suivants : ΑΡΙΣΤΟΔΙΚΟΣ, 1 gr. (*Imhoof*) [6]; — ΑΡΩΓΟΣ, 1 gr. (*L*) [7]; — ΑΛΩΤΗΣ, 0 gr. 95 [8]; — ΜΕΝΤΩΡ, 0 gr. 90 [9]; — ΧΑΡΜΟΣ, 1 gr. 07 [10].

1955. — Griffon assis, à droite, levant une patte de devant.
℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un large croisillon sur les traverses duquel on lit ΤΗΙΩΝ et le nom de magistrat ΑΓΝΩΝ.
Æ 16; drachme rhod., 3 gr. 57 (*Luynes*) **Pl. CLIV, fig. 11 ;** — 3 gr. 60 (*L*) [11].

1. Head, *Brit Mus. Catal. Ionia*, p. 311, n° 16.
2. *Brit. Mus. Ionia*, p. 312, n° 21.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652, n° 360; le même, *Tier und Pflanzenbilder*, pl. VIII, 43.
4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652, n° 361.
5. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652, n° 362.
6. *Rev. suisse de num.*, t. XIII, 1906, p. 237, n° 3.
7. *Catal. Ionia*, p. 312, n°s 22 et 23 et pl. XXX, 9.
8. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 97, n° 1.
9. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652, n° 363.
10. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 652, n° 364.
11. *Catal. Ionia*, p. 312, n° 24 et 25 et pl. XXX, 10.

Téos qui avait adopté pour la taille de ses monnaies primitives l'étalon éginétique [1], le garda mais en l'affaiblissant, jusqu'à Alexandre. Il y a, à cette règle, quelques exceptions motivées par des circonstances politiques occasionnelles. C'est ainsi que les pièces d'alliance (n°s 1939 à 1942) sont taillées suivant un système qui paraît être celui de Samos.

A partir de 301, Téos devait émettre des pièces divisionnaires en argent et en bronze qui ont pour types, au droit, le griffon assis et, au revers, le canthare dionysiaque accompagné d'un nom de magistrat. Ce monnayage est peu abondant et témoigne de la déchéance de Téos.

§ X. — Chios.

Pour les monnaies d'argent de Chios de la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 295 à 302 et Pl. XII, fig. 1 à 9.

Après le désastre de la flotte perse à Mycale, en 479, Chios s'empressa, comme Samos, de faire alliance avec Athènes. Les monnaies peu abondantes qu'elle fit frapper à partir de cette époque sont, comme celles de la période archaïque, au type du sphinx assis devant une amphore, emblême du culte de Dionysos et de la fertilité des vignobles de l'île. La taille de ces monnaies suit l'étalon spécial des monnaies de Chios, dont nous avons donné le tableau, et qui dépend d'un tétradrachme normal de 15 gr. 88 [2]. Dans le cours du ve siècle, ce poids théorique s'affaiblit sensiblement jusqu'au point d'être au-dessous de 15 gr.; le tétradrachme chiote se confond dès lors avec le tétradrachme du système rhodien.

Dès avant la bataille de Mycale, Chios s'était déclarée contre les Perses, appelant les Athéniens de tous ses vœux [3]. Après la victoire des Grecs, elle fut des premières, avec Samos et Lesbos, à entrer dans la ligue attico-délienne [4]. Alliée fidèle d'Athènes, elle contribua à l'extension de la ligue, notamment en y faisant entrer Phaselis de Lycie, au moment de la bataille de l'Eurymédon, en 465 [5].

Au début de la guerre du Péloponnèse, les Chiotes étaient toujours les alliés des Athéniens [6]. Mais, après les désastres de ceux-ci en Sicile, voyant tourner la fortune, les Chiotes manifestèrent des velléités de défection [7], jusqu'à ce que, en 412, ils se révoltassent ouvertement [8]. Les Athéniens se vengèrent en débarquant à Chios et en ravageant l'île avec plus de cruauté que les Perses eux-mêmes ne l'avaient fait après la révolte de 494. Les derniers événements de la guerre du Peloponnèse jetèrent les Chiotes dans les bras des Lacédémoniens; mais la tyrannie des harmostes ne tarda pas à

1. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 314.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 295.
3. Hérodote, VIII, 132; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 348.
4. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 350.
5. *C. I. Attic.*, II, 11; U. Köhler, dans l'*Hermès*, t. VII, p. 163; Curtius, t. II, p. 372.
6. Thucydide, II, 19.
7. Thucyd., IV, 51.
8. Thucydide, VIII, 14 à 61; cf. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 404.

leur faire regretter la chaîne athénienne. Après la victoire de Conon à Cnide, en 394, Chios redevint désormais l'un des plus solides appuis des Athéniens en Orient, même après que le traité d'Antalcidas, en 387, eut, en apparence, livré aux Perses toutes les villes d'Asie-mineure [1].

Groupe A. — *De 478 à 394 av. J.-C.*

1956. — Sphinx assis à gauche, les ailes empennées et retroussées; devant lui, une amphore surmontée d'une grappe de raisin. Champ bombé comme la surface d'un bouclier rond.

Æ 22; tétradrachme, 15 gr. 26 (*L*) **Pl. CLIV, fig. 12.**

1957. — Sphinx assis à gauche, les ailes empennées et retroussées; devant lui, une amphore.

℞. Carré creux partagé en quatre petits carrés par un large croisillon.

Æ 19; didrachme, 7 gr. 65 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 13.**

1958. — Sphinx assis à gauche, comme ci-dessus; devant lui, une amphore surmontée d'une grappe de raisin. Champ bombé comme ci-dessus.

℞. Carré creux quadripartit, comme ci-dessus.

Æ 13; drachme, 3 gr. 70 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 14.**

1959. — Variété; derrière le sphinx, la lettre E.

℞. Carré creux quadripartit, à surface granulée.

Æ 14; drachme, 3 gr. 48 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 15.**

1960. — Variétés; derrière le sphinx, ⋊, ⊢ ou dauphin.

Æ 14; drachme, 3 gr. 65 à 3 gr. 50 [2].

1961. — Même description; derrière le sphinx, le monogr. ₱.

Æ 12; triobole, 1 gr. 86 (*L*) [3].

Au temps de la guerre de Peloponnèse, Thucydide (VIII, 101) semble parler d'une monnaie particulière de Chios : λαβόντες παρὰ τῶν Χίων τρεῖς τεσσαρακοστάς ἕκαστος Χίας, « (les Lacédémoniens) ayant levé sur les Chiotes une contribution de trois *quarantièmes* de Chios, par tête. » Il s'agit là, probablement, comme nous l'avons dit

1. Voyez à ce sujet, E. Curtius, *Hist. grecque*, t. IV, p. 355-356 et note; t. V, p. 83.

2. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 330, nos 19, 20, 22.

3. *Ionia*, p. 330, no 27 et pl. XXXII, 7.

ailleurs [1], des tétradrachmes du poids normal de 15 gr. 79, dont *quarante* équivalaient à une mine éginétique de 611 gr. 60. A cette époque, l'étalon éginétique était encore couramment usité dans les îles égéennes, ainsi qu'à Téos [2]. Xénophon paraît désigner les mêmes tétradrachmes de Chios sous le nom de *pentedrachmies*. Il raconte, en effet, que le Spartiate Callicratidas, en 406, donna une pentadrachmie (πεντεδραχμία) de Chios à chacun des marins de sa flotte [3]. Les tétradrachmes de 15 gr. 29 sont précisément des *pentedrachmes* ou pièces de cinq drachmes, par rapport à une petite drachme du poids normal de 3 gr. 06, que nous trouvons couramment usitée à cette époque sur les côtes d'Ionie, notamment à Éphèse [4].

Groupe B. — *Monnaies à types associés.*
Vers 394 av. J.-C.

1962. — Sphinx assis à g., levant une patte, ailes empennées et droites.
℞. Tête de lion à g., la gueule béante ; carré creux bordé d'un grènetis.
Æ 13 ; trihémiobole, 2 gr. 08 (*Luynes*) **Pl. CLIV, fig. 16.**

1963. — Sphinx assis à droite, les ailes retroussées.
℞. Tête barbue et casquée, à droite, dans un carré creux.
Æ 12 ; trihémiobole, 1 gr. 98 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 17.**

Des monnaies du même genre, à types associés, sont décrites à Samos, à Clazomène, à Lesbos et à Téos [5] : ce sont sans doute des monnaies d'alliance entre ces villes.

Groupe C. — *De 394 à 350 av. J.-C.*

1964. — Sphinx assis à gauche, les ailes empennées et retroussées ; devant lui, une amphore surmontée d'une grappe de raisin. Champ bombé comme la surface d'un bouclier rond.

℞. Carré creux peu profond, partagé en quatre petits carrés à surface striée, par deux larges bandes plates, peu accentuées, sur l'une desquelles on lit un nom variable de magistrat.

1. Voyez le présent *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 415.
2. Voyez ci-dessus, p. 1122.
3. Xénophon, *Hellen.*, I, 6, 12 ; cf. le présent *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 414 et suiv., où nous exposons les diverses interprétations qui ont été données de ce passage.
4. Voyez ci-dessus, n° 1877.
5. Voyez pp. 1124, 1143, 1146.

Æ 22; tétradr., 15 gr. 15 à 15 gr. Variétés, avec les noms suivants : ΑΣΜΕΝΟΣ (*P*) ; — ΒΑΣΙΛΕΙΔΗΣ (*L*) ; — ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ (*L*) ; — ΕΟΡΥΝΟΜΟΣ (*P*), **Pl. CLIV, fig. 18** ; — ΕΡΜΑΡΧΟΣ (*P*) ; — ΗΡΑΓΟΡΗΣ (*L*) ; — ΗΡΙΔΑΝΟΣ (*P*), **Pl. CLIV, fig. 19** ; — ΘΕΟΔΩΡΟΣ (*P*) ; — ΘΗΡΩΝ (*P*) ; — ΚΑΛΛΙΚΛΗΣ (*L*) ; — ΚΗΦΙΣΟΚΡΙΤ[ΟΣ] (*L*, *H*) ; — ΠΟΣΕΙΔΙΓΓΟΣ (*P*, *L*), **Pl. CLIV, fig. 20** ; — ΣΚΥΜΝΟΣ (*P*) ; — ΦΟΙΝΙΞ (*P*).

1965. — Même description ; le champ du revers a des stries tantôt horizontales, tantôt parallèles, quelquefois remplacées par un pointillé.

Æ 13 ; drachme chiote, 3 gr. 68 environ.

Variétés, avec les noms suivants : ΑΡΤΕΜΩΝ (*P*) ; — ΕΓΑΙΝΕ[ΤΟΣ] (*L*, *B*) ; — ΓΕΡΩΣ (*B*) [1]; — ΗΡΙΔΑΝΟΣ (*L*) ; — ΘΕΟΤΤΙΣ (*P*) ; — ΙΓΓΙΑΣ (*P*, *L*), **Pl. CLIV, fig. 21** ; — ΙΣΚΙΜΑ. [2]; — ΚΗΦΙΣΟΚΡΙΤΟΣ (*P*), **Pl. CLIV, fig. 22** ; — ΣΚΥΜΝΟΣ (*L*) ; — ΣΩΣΤΡΑ. (*P*, *L*), **Pl. CLIV, fig. 23** ; — ΤΕΡΩΣ (*P*).

En 364, Chios avec Rhodes et Byzance, se déclara pour Thèbes contre Athènes. Un peu plus tard, en 357, lors de l'explosion de la guerre sociale, les Chiotes, les Érythréens et quelques autres, se révoltèrent de nouveau, à l'instigation de Mausole, roi de Carie [3]. Les Athéniens entreprirent d'infliger à l'île rebelle un châtiment exemplaire et ils envoyèrent contre elle des flottes commandées par Chabrias et Charès. Le succès ne répondit pas complètement à l'attente des Athéniens ; toutefois, Chios fut ravagée. Le contre-coup direct de ces événements embrouillés et obscurs se fait sentir dans la numismatique. C'est, en effet, à partir de 356, semble-t-il, que l'atelier monétaire de Chios cessa de fonctionner ; il ne devait être rouvert que beaucoup plus tard, en 190 av. J.-C. sous l'influence romaine.

§ XI. — Erythrées.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 302 à 305 et pl. XII, fig. 10, 11, 12.

Dans la période qui précède l'expédition de Xerxès en Grèce, Érythrées frappa des monnaies d'argent de poids milésiaque sur la base d'un didrachme de 7 gr. 20. Après être entrée dans l'hégémonie d'Athènes en 478, Érythrées commença l'émission de pièces d'argent taillées suivant un étalon

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 654, n° 374 (3 gr. 75) ; *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 102, n° 1 ; cf. Löbbecke, *Zeit. f. Num.*, t. XIV, p. 153 et pl. IV, 1, 2.

2. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 102, n° 2.

3. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 106 et suiv.

qui se rattache au système persique réduit. Mais tandis que la drachme pèse 4 gr. 69 au maximum, l'obole monte à 0 gr. 90, ce qui normalement correspondrait à une drachme persique de 5 gr. 40.

Assez importante pour payer une contribution annuelle de 10 talents à la ligue attico-délienne [1], Érythrées demeura dans la dépendance d'Athènes jusqu'au jour où elle se révolta contre sa trop exigeante protectrice : ce qui arriva en 412, à l'instigation d'Alcibiade, comme pour Chios dont les habitants parlaient le même dialecte et étaient étroitement apparentés à ceux d'Érythrées [2]. Les deux villes eurent les mêmes vicissitudes historiques [3].

A la suite de la bataille de Cnide en 394, les Érythréens s'empressèrent de décerner à Conon les plus grands honneurs [4].

Nous avons expliqué ailleurs le type du cavalier (*desultor*) [5]; la rosace érythréenne forme en quelque sorte le pendant de celle de Milet. Les monnaies qui portent ces types traditionnels nous conduisent jusqu'en 356, époque de la cessation du monnayage de Chios et d'Érythrées.

1966. — Le héros Erythros nu, imberbe, courant à côté de son cheval qui galope et qu'il retient par la bride; dans le champ, un casque.

℞. ΕΡΥΘ. Rosace à dix pétales. Carré creux.

Æ 16 ; drachme, 4 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CLIV, fig. 24**; — variété, 4 gr. 50 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 25.**

1967. — Variété ; devant le cheval, une petite rosace. 4 gr. 50 [6].

1968. — Variété; le héros a une attitude différente ; en symb., une guèpe.

℞. ΕΡΥΘ. Rosace à onze pétales. Carré creux.

Æ 15 ; drachme, 4 gr. 69 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 26** ; — autre, 4 gr. 68 (*L*) [7].

1969. — Variété; le héros a une attitude un peu différente, son corps étant presque de face; à ses pieds, une branche d'olivier.

℞. ΕΡΥΘ. La rosace a seize pétales.

Æ 16 ; drachme, 4 gr. 68 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 27**; — autre ex., 4 gr. 60 [8].

1970. — Le héros Erythros nu, imberbe, debout au repos, à gauche, à côté de son cheval qu'il tient par la bride; en haut, globule et grain d'orge.

1. Eug. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.
2. Thucydide, VIII, 23; cf. Hérodote, I, 142.
3. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, pp. 393, 403 et 406.
4. Le Bas-Waddington, *Voyage archéol. Explication des Inscriptions*, n° 39, p. 21.
5. *Descript. hist.*, t. I, p. 303.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 62, 1 et pl. II, 25.
7. *Brit. Mus. Ionia*, p. 120, nos 22 et 23 et pl. XV, 3; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 286, n° 44.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 286, n° 46.

℞. ΕΡΥΘ. Rosace à douze pétales. Carré creux.
Æ 16 ; drachme, 4 gr. 65 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 28 ;** — autres, 4 gr. 54 (*L*) [1].

1971. — Variété ; le héros retient son cheval qui s'élance à droite. La rosace a douze pétales.
Æ 16 ; drachme, 4 gr. 48 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 29.**

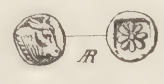
1972. — Variété ; la base sur laquelle est le groupe du cavalier à côté de son cheval, est festonnée.
Æ 16 ; drachme, 4 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CLIV, fig. 30.**

1973. — Variété, sans base ; oiseau perché sur la croupe du cheval.
Æ 16 ; drachme, 4 gr. 35 (*P*) **Pl. CLIV, fig. 31.**

1974. — Le héros Erythros nu, imberbe, debout à gauche, à côté de son cheval qui s'élance et qu'il retient par la bride.
℞. Sans lég. Rosace à dix pétales.
Æ 10 ; obole, 0 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CLV, fig. 1 ;** — autres ex. variés, 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLV, fig. 2 et 3.**

1975. — Pégase galopant à droite, les ailes recroquevillées ; dans le champ, un casque (dessous, quelquefois, la lettre Α).
℞. ΕΡΥΘ. Rosace à douze pétales. Carré creux.
Æ 12 ; trihémiobole, 1 gr. 27 (*P*) **Pl. CLV, fig. 4 ;** — 1 gr. 44 ; 1 gr. 16 (*L*) [2].

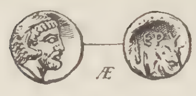
1976. — Rosace à dix-huit pétales.
℞. Rosace à huit pétales dans un carré creux.
Æ 7 ; tiers d'obole, 0 gr. 28 (*P*) **Pl. CLV, fig. 5 ;** — autres ex., 0 gr. 30 [3].



N° 1977.

1977. — Tête de taureau à droite. ℞. Rosace dans un carré creux.
Æ 6 ; tartémorion, 0 gr. 22 (*L*) [4].

1. *Brit. Mus. Ionia*, p. 119, n° 20 et pl. XV, 2.
2. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 121, nos 31 à 34 et pl. XV, 5.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 62, 2 et pl. II, 26.
4. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 121, n° 37 et pl. XV, 7 ; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 286, n° 47.



N° 1978.

1978. — Tête barbue d'Héraclès, à droite, coiffée de la peau de lion.
℞. ΕΡΥ. Tête de taureau à droite ; derrière, une massue.
Æ 11 ; (*L*) [1].

Héraclès dont la tête figure sur le bronze qui précède (n° 1978) avait un temple à Erythrées où il était adoré sous le nom d'Héraclès Ipoctone ou le meurtrier des *ipes* (ἴψ, ἰπός), insecte qui dévorait les vignes du territoire d'Erythrées [2].

A la suite des séries que nous venons de décrire, on constate une lacune chronologique dans le monnayage érythréen. Il est naturel de croire que les causes de la fermeture de l'atelier d'Erythrées furent les mêmes que pour Chios. Poussés par Mausole, en 357, les Erythréens et les Chiotes s'étaient révoltés contre Athènes qui envoya contre les rebelles des flottes commandées par Chabrias et Charès [3]. Quoique le succès définitif de la campagne soit demeuré incertain, Erythrées paraît avoir subi le même sort que Chios : elle fut aussi obligée de suspendre la frappe de ses espèces. Quand son atelier fut-il rouvert?

Les pièces qu'il émit dans cette nouvelle période, composent les séries extrêmement abondantes qui ont pour types, au droit, la tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, de profil, et au revers, la légende ΕΡΥ, avec un nom de magistrat, et les armes d'Héraclès (massue et arc dans son étui). Nous donnons seulement un spéci-



men de ce monnayage qui se prolonge longtemps après la période où s'arrête le présent volume, car il remplit le IIIe et encore une partie du IIe siècle avant notre ère. Il y a surtout des drachmes et des pièces de bronze ; les tétradrachmes sont rares et se rapportent à la période la plus ancienne. Le poids est rhodien (environ 15 gr.). Après avoir proposé pour le début de ce monnayage l'an 330 environ [4], M. Head le reporte jusqu'au traité d'Antalcidas en 387 [5]. D'après ce que nous avons dit plus haut, il faut adopter la première opinion du savant anglais. Ce monnayage paraît, en effet, avoir débuté lorsque Alexandre octroya à Erythrées son autonomie politique [6].

1. *Ionia*, p. 122, nos 38 à 40 et pl. XV, 8.
2. Strabon, XIII, 1, 62 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 499. Le culte phénicien du Melqart est signalé à Erythrées par Pausanias, IX, 27, 8.
3. Diod. Sic., XVI, 7 et 21 ; cf. Le Bas-Waddington, *Voyage archéol. Explication des Inscriptions*, p. 21 ; Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 106.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 499.
5. B. Head, *Catal. Ionia*, p. 122.
6. E. Curtius, dans les *Monatsberichte der Berliner Akademie*, 1875, p. 554 ; Droysen, trad. Bouché-Leclercq, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 246, note 2.

§ XII. — Clazomène.

Pour la première période du monnayage, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 306 à 311, nos 484 à 494 et pl. XII, fig. 13 à 20.

Après la bataille de Mycale, en 479, Clazomène devint tributaire d'Athènes. Elle payait à la ligue attico-délienne un tribut annuel de 1 talent 3000 drachmes, en 454 [1].

Voulant mettre à profit les désastres des Athéniens en Sicile, Clazomène se révolta en 412 avec Chios et Erythrées [2]. Mais elle fut bientôt forcée de rentrer sous le joug, subissant, d'ailleurs, comme le reste de l'Ionie, le contrecoup des péripéties de la guerre du Péloponnèse.

Groupe A. — *Monnaies à types associés.*
(*Étalon attique*).

1979. — ΚΛΑ. Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête de bélier, à droite, dans un carré creux.
Æ 14 ; pentobole, 3 gr. 37 (*P*) **Pl. CLV, fig. 6.**

1980. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à gauche.
℞. Mufle de lion de face, les bajoues écartées. Carré creux et grènetis.
Æ 13 ; pentobole, 3 gr. 18 (*P*) **Pl. CLV, fig. 7.**

1981. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite ; carré creux.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 46 (*P*) **Pl. CLV, fig. 8.**

1982. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête d'Athéna, à droite, coiffée du casque corinthien, les cheveux frisés sur la nuque. Carré creux.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 40 et 1 gr. 45 (*P*) **Pl. CLV, fig. 9 et 10.**

1983. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à gauche.
℞. Tête d'Athéna, à droite, coiffée du casque corinthien. Carré creux.
Æ 8 ; obole, 0 gr. 68 et 0 gr. 63 (*P*) **Pl. CLV, fig. 11 et 12.**

1. Eug. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.

2. Thucydide, VIII, 14, 23.

1984. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête d'Athéna, à droite, coiffée du casque corinthien. Carré creux.
Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 30 (*P*) **Pl. CLV, fig. 13.**

1985. — Protomé de la Chimère ; sa tête de lion rugissant est tournée à droite et sur son dos est greffée sa tête de bouquetin tournée à gauche.
℞. Tête de Gorgone, de face, entourée de serpents, la bouche énorme et grimaçante. Carré creux.
Æ 11 ; diobole, 1 gr. 55 (*P*) **Pl. CLV, fig. 14.**

1986. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête de Gorgone, de face, entourée de serpents, la bouche énorme et grimaçante, comme ci-dessus. Carré creux.
Æ 14 ; pentobole, 3 gr. 48 (*P*) **Pl. CLV, fig. 15.**

1986 *bis*. — Mêmes types, mais la protomé de sanglier à gauche.
Æ 12 ; triobole, 1 gr. 94 (*L*) [1].

1987. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête de Gorgone de face, tirant la langue (sans serpents). Carré creux.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 48 (*P*) **Pl. CLV, fig. 16** ; — autre, 1 gr. 18 (*L*) [2].

1988. — Variété ; la protomé de sanglier ailé tournée à gauche.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLV, fig. 17.**

1989. — Même description. Æ 8 ; obole, 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CLV, fig. 18.**

1990. — Tête de bélier, à gauche. ℞. Tête de Gorgone, de face, tirant la langue et entourée de serpents. Carré creux.
Æ 7 ; obole, 0 gr. 62 (*P*) **Pl. CLV, fig. 19.**

Le groupe qui précède porte le type clazoménien du sanglier ailé associé à des types d'autres villes, savoir : le mufle de lion de Samos, la tête de lion de Milet, la tête de Gorgone de Parion, la tête d'Athéna de Lampsaque. Il faut considérer ces pièces comme des monnaies d'alliance ; le n° 1979, avec la légende ΚΛΑ (ζομενίων) fait classer tout le groupe à Clazomène.

Ces pièces d'alliance, de style ancien, paraissent taillées suivant l'étalon attique un peu affaibli (cf. ci-dessus, p. 1134).

1. Head, *Catal. Ionia*, p. 18, n° 15 et pl. VI, 4.

2. Head, *Catal. Ionia*, p. 18, n° 16 et pl. VI, 5.

Groupe B. — *De 374 à 300 avant J.-C.*

(*Étalon attique*).

Après la victoire de Conon à Cnide, en 394, Clazomène répudiant, comme les autres villes grecques d'Asie, la tutelle de Sparte, se replaça spontanément sous l'hégémonie athénienne.

Les monnaies que Clazomène fit frapper au début de cette période sont au nombre des plus admirables que l'art monétaire ait jamais produites ; elles peuvent rivaliser avec les belles pièces syracusaines de Cimon, d'Evainète et de leurs émules. Plusieurs d'entre elles portent, d'ailleurs, la signature d'un artiste, Théodotos, qui n'est pas autrement connu.

1991. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à droite, les cheveux longs, bouclés et partagés au milieu du front, la chlamyde nouée sous le cou.

℞. ΚΛΑ· Cygne à gauche, le cou allongé en avant, la tête baissée ; au-dessus, ΛΕΥΚΑΙΟΣ ΑΡ.

N 16 ; statère, 5 gr. 70 (*P*) **Pl. CLV, fig. 20.**

1992. — Même tête d'Apollon.

℞. ΚΛΑΖΟ. Cygne à droite, le cou dressé et battant des ailes ; dans le champ à gauche, une protomé de sanglier ailé, à droite ; au pourtour, ΑΘΗΝΑΓΟΡΑΣ.

N 16 ; stat., 5 gr. 69 (*L*) **Pl. CLV, fig. 21** [1].

1993. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à gauche, les cheveux longs, bouclés et partagés au milieu du front, la chlamyde nouée sous le cou. Dans le champ à gauche, en lettres ténues, ΘΕΟΔΟΤΟΣ ΕΠΟΕΙ.

℞. ΚΛΑΖΟ· ΜΑΝΔΡΩΝΑΞ. Cygne debout, à gauche, le cou dressé et battant des ailes.

Æ 26 ; tétradr. att., 16 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. CLV, fig. 22** ; — autres ex., (*B*) ; 16 gr. 24 (*L*) [2].

1994. — Même droit (avec la signature de Thèodote).

℞. ΚΛΑ· ΠΥΘΕΟΣ ΗΚ. Cygne à gauche, le cou dressé et battant des ailes.

Æ 26 ; tétradr. att. (*Jameson*) **Pl. CLV, fig. 23** ; — autres ex. (*B*, *Boston*).

1. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 19, n° 17 et pl. VI, 7.
2. *Brit. Mus. Catal. Ionia*, p. 19, n° 19 et pl. VI, 9.

L'artiste graveur des chefs-d'œuvre que nous venons de décrire (nos 1993 et 1994) fait suivre son nom du mot ἐποίει, mention qu'on ne trouve pas sur les autres monnaies grecques signées, à l'exception d'une pièce de Cydonie en Crète, qui porte Νεύαντος ἐπόει [1]. Il est vraisemblable que Théodote grava aussi les coins des magnifiques pièces d'or, nos 1991 et 1992, qui ne portent pas de signature d'artiste [2].

1995. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à gauche, comme ci-dessus (autre style, sans signature).

℞. ΚΛΑ· [ΘΕΟ]ΜΝΗΣΤΟΣ. Même type du cygne.

Æ 25; tétradr. att., 16 gr. 20 (*B*) [3].

1996. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à gauche, comme ci-dessus.

℞. ΚΛΑΖΟ· ΠΑΡΜΙΣ. Même type du cygne.

Æ 21; didrachme attique, 8 gr. 17 (*H*) **Pl. CLV, fig. 24** [4].

1997. — Même droit.

℞. ΚΛ· ΑΠΟΛΛΑΣ. Cygne debout à g., le cou dressé et battant des ailes.

Æ 17; drachme attique, 4 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CLV, fig. 25.**

1998. — Même droit.

℞. ΚΛΑ· ΜΑΝΔΡΩΝΑΞ. Même type du cygne.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 05 (*P*) **Pl. CLV, fig. 26.**

1999. — Même droit.

℞. ΚΛΑ· ΠΥΘΕΟΣ [monogramme]. Même type du cygne.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 08 (*Jameson*) **Pl. CLV, fig. 27**; — autres, 4 gr. 15 (*P*); 4 gr. 05 (*L*) [5].

2000. — Même droit.

℞. ΚΛΑ· ΑΠΟΛΛΑΣ· Cygne, comme ci-dessus; devant, une tête de bélier.

Æ 12; hémi-drachme att., 2 gr. 05 (*P*) **Pl. CLV, fig. 28**; — autre ex., 2 gr. (*Luynes*); 1 gr. 98 (*L*) [6].

2001. — Variété, avec ΚΛΑΖΟ ·ΙΚΕΣΙΟΣ (sans la tête de bélier).

Æ 12; hémi-drachme att., 1 gr. 96 (*P*).

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 100, n° 3 et pl. IX, 3.
2. L. Forrer, *Notes sur les signatures de graveurs sur les monnaies grecques*, p. 167 (Bruxelles, 1906).
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 282, n° 5 et pl. E, 33.
4. Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 322, n° 2 et pl. L, 7.
5. Head, *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, n° 22.
6. *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, n° 23.

2002. — Variété, avec ΚΛΑ · ΚΛΕΑΡΙΣΤΟΣ, 1 gr. 85 (*P*).

2003. — Variété, avec ΚΛΑ · ΔΙΟΝΥΣΑΣ, 1 gr. 92 (*B*) [1].

2004. — Variété, avec ΚΛΑ · ΕΛΙΚΩΝΙΟΣ, 2 gr. 03 (*H*) [2].

2005. — Même droit.
℞. ΚΛΑ · ΜΑΝΔΡΩΝΑΞ. Cygne, comme ci-dessus.
Æ 12 ; hémidr. att., 2 gr. 03 (*P*) **Pl. CLV, fig. 29** ; — 2 gr. (*L*) [3].

2006. — Variété, avec ΚΛΑ · ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ (*P*).

2007. — Même droit.
℞. ΚΛΑΣΟ · ΜΝΗΣΙΘΕΟΣ. Cygne, comme ci-dessus ; devant, un canthare.
Æ 12 ; hémi-dr. att., 2 gr. 04 (*P*) **Pl. CLV, fig. 30** ; — 1 gr. 84 (*L*) [4].

2008. — Variété, avec ΚΛΑ· ΓΥΘΕΟΣ ꝁ, 2 gr. (*P*) **Pl. CLV, fig. 31** ; — autres ex., 1 gr. 97 (*Luynes*) ; 2 gr. (*L*) [5].

2009. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à gauche, les cheveux longs et en désordre, partagés au milieu du front, la chlamyde nouée sous le cou.
℞. [ΚΛΑΖΟ]ΜΕΝΙΟΝ ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ· Cygne debout à gauche, le cou replié sur son dos et lissant du bec ses ailes soulevées.
Æ 26 ; tétradr. att., 15 gr. 90 (*P*) **Pl. CLV, fig. 32**.

2010. — Variété, avec ΚΛΑΖΟ... ΗΡΑΚΕΙΔ[ΗΣ], 16 gr. 24 (*L*) [6].

2011. — Variété, avec ΚΛΑ.... ΗΣΤΟΣ, 16 gr. 20 (*B*).

2012. — Variété, avec ΚΛΑΖΟΜΕ.., 17 gr. 02 (*Milan*) [7].

2013. — Variété, avec ΚΛΑΖΟΜΕΝΙΟΝ ΗΡΑΓΟΡΗΣ, (*Hirsch*, Bruxelles).

2014. — Même droit.
℞. ΚΛΑ· ΕΥΘΥΔΑΜΑΣ· Cygne debout à gauche, les ailes soulevées, le cou replié sur son dos.
Æ 17 ; pentobole, 3 gr. 74 (*Luynes*) **Pl. CLVI, fig. 1** ; — 3 gr. 59 (*L*) [8].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 282, nº 8.
2. Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 322, nº 3.
3. Head, *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, nº 26.
4. *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, nº 27.
5. *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, nº 30.
6. *Brit. Mus. Ionia*, p. 19, nº 18 et pl. VI, 8.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 282, nº 6.
8. Head, *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, nº 21.

2015. — Même description, avec ΚΛΑ · ΛΕΟΚΑΙΟΣ.
Æ 17 ; drachme att., 4 gr. 12 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 2.**

2016. — Variété, avec ΚΛΑ · ΦΑΝΟΓΟΛΙΣ, 4 gr. 08 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 3** ; — autre ex., 4 gr. 03 (*B*) [1].

2017. — Même description.
℞. ΚΛΑ · ΕΟΘΥΔΑΜΑΣ. Cygne debout, à gauche, les ailes soulevées, le cou replié sur son dos.
Æ 12 ; hémi-dr. att., 1 gr. 62 (*P*) ; — autre ex., 1 gr. 92 (*L*) [2].

2018. — Variété, avec ΚΛΑ · ΘΕΟΔΩΡΟΣ, 2 gr. 02 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 4.**

2019. — Variété, avec ΚΛΑ · ΛΕΟΚΑΙΟ., 2 gr. 07 (*P*).

2020. — Même tête d'Apollon.
℞. ΚΛΑ · ΑΝΤΙΦΑΝΗΣ. Cygne debout, à gauche, les ailes soulevées, le cou replié sous le ventre et lissant ses plumes.
Æ 16 ; drachme att., 3 gr. 79 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 5** ; — autre, 3 gr. 59 (*L*) [3].

2021. — Même tête d'Apollon.
℞. ΚΛΑ· ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ. Cygne debout à gauche, comme ci-dessus, le cou replié sous le ventre ; devant lui, un canthare.
Æ 16 ; drachme att., 4 gr. 13 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 6.**

2022. — Variété, avec ΚΛΑ· ΦΑΝΗΣ, 4 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CLVI, fig. 7.**

2023. — Même droit.
℞. ΚΛΑ· ΦΑΝΗΣ. Cygne debout à droite, le cou replié sous le ventre.
Æ 13 ; hémi-drachme att., 2 gr. 01 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 8.**

2024. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΚΛΑ. Protomé de bélier à dr., les pattes ployées ; dessous, un pedum.
Æ 14 ; 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 9** ; — autre ex. (*L*) [4].

2025. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 282, nº 7.
2. Head, *Brit. Mus. Ionia*, p. 20, nº 25.
3. Head, *Brit. Mus. Ionia*, p. 19, nº 20.
4. Head, *Ionia*, p. 23, nº 47.

℞. ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ. Cygne à gauche, battant des ailes; devant, une protomé de sanglier ailé.
Æ 9; (*L*)[1].

2026. — Variété, avec ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ; devant le cygne, un autel.
Æ 9; 1 gr. 15 (*B*)[2].

2027. — Tête d'Athéna, coiffée du casque athénien, à droite.
℞. ΚΛΑ. Tête de bélier, à droite.
Æ 12; 1 gr. 80 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 10.**

2028. — Même tête d'Athéna, mais tournée à gauche.
℞. ΘΕΟΔΩΡΟΣ. Même tête de bélier, à droite; dessous, une protomé de sanglier ailé.
Æ 14; 1 gr. 80 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 11.**

2029. — Variétés, avec la tête de bélier tournée à droite ou à gauche, et les noms suivants : ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ (*P*); — ΑΝΑΞΑΓΟΡΗΣ (*B*); — ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ (*L*); — ΔΗ..... (*P*); — ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ (*B*); — ΘΕΟΔΟΤΟΣ (*L*); — ΞΑΝΘΗΣ (*L*); — ΜΝΕΣΑΝΔΡΟΣ (*B*); — ΦΑΝΟΠΟΛΙΣ (*B*).

2030. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΧΙΑ... Tête de bélier, à droite.
Æ 13; 1 gr. 42 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 12.**

2031. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΕΥΗΝΟΡΙ[ΔΗΣ]. Bélier couché, à gauche.
Æ 11; 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 13.**

2032. — Tête d'Athéna coiffée d'un casque athénien, à gauche.
℞. ΓΑΡΜΙΣ. Bélier debout, à gauche.
Æ 21; 5 gr. 68 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 14**; — autre ex., 2 gr. 60 (*Imhoof*)[3].

2033. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΜΟΣΧ. (?). Bélier debout, à droite.
Æ 12; 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 15.**

1. Head, *Catal. Ionia*, p. 23, nº 46.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 283, nº 10. Le nom de Δημήτριος place ce bronze et les pièces similaires à la fin du ɪᴠᵉ siècle ou au début du ɪɪɪᵉ siècle avant notre ère.
3. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 229.

2034. — Même tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. ΑΓΟΛΛΩΝΙΔΗΣ. Bélier couché, à gauche, et se relevant.
Æ 12; 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 16.**

2035. — Même tête d'Athéna, avec le casque corinthien, à droite.
℞. ΑΓΟΛΛΩΝΙΟΣ. Tête de bélier, à gauche.
Æ 12; (*P*) **Pl. CLV, fig. 17.**

2036. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.
℞. ΗΡΟΔΟΤΟΣ. Bélier debout, à droite.
Æ 19; 5 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CLVI, fig. 18.**

2037. — Variétés, avec le bélier tourné à droite ou à gauche et les noms suivants : ΔΗΜΕΑΣ (*B*); — ΗΓΗΣΑΝΔΡΟΣ (*L*); — ΘΕΥΔΩΡΟΣ (*B*); — ΓΥΘΕΟΣ et ΗΚ (*P*) **Pl. CLVI, fig. 19.**

2038. — Tête casquée d'Athéna, de face, un peu inclinée à droite, et coiffée d'un casque à triple aigrette.
℞. ΒΙΩΝ. Bélier debout, à droite; devant, un petit disque.
Æ 19; 5 gr. 05 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 20.**

2039. — Même description. Æ 12; 1 gr. 95 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 21.**

2040. — Variétés des deux pièces précédentes, avec les noms suivants : ΔΙΟΝΥΣΑ[Σ] et canthare (*P*) **Pl. CLVI, fig. 22**; — ΕΟΘΥΔΑΜΑΣ (*P*); — ΗΡΟΔΟΤΟΣ (*P*); — ΚΥΣΝΑΞ (*B*); — ΚΥΣΝΟΦΙΛΟΣ (*P*) **Pl. CLVI, fig. 23**; — ΜΑΝΔΡΩΝΑΞ (*L*, *P*); — ΝΥΜΦΟΔΩΡΟΣ (*L*); — ΓΥΘΩΝ (*P*); — ΦΑΝΑΓΟΡΑΣ (*P*); — ΦΑΝΟΚΛΗΣ (*P*).

On trouvera expliqué ailleurs le type du cygne, emblème d'Apollon, sur les monnaies de Clazomène [1]. Cet oiseau aquatique abondait dans le delta de l'Hermos qu'il remplissait de ses cris aigus (κλάζειν). Le bélier est aussi fréquent sur les monnaies de Clazomène, comme symbole d'Apollon Καρνεῖος, ou protecteur des troupeaux.

Nous avons arrêté la description des monnaies clazoméniennes vers la fin du IVe siècle; mais il n'y a pas de démarcation bien positive entre les dernières pièces que nous avons données et celles qui les suivent immédiatement et sont aux mêmes types.

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 306.

§ XIII. — **Leucé.**

La petite ville de Leucé (Λεύκη ou Λεῦκαι) était en face de Clazomène, entre Phocée et Smyrne, sur le golfe Hermaïque, occupant un promontoire qui avait primitivement été une île [1]. D'après Diodore de Sicile, elle fut bâtie par l'amiral perse Tachos, en 352 [2]. Après la mort de Tachos, les Clazoméniens et les Cyméens entrèrent en lutte pour la possession de cette petite place que les premiers réussirent à occuper par un stratagème. Ce fut alors que Leucé battit monnaie, mais pour peu de temps, et sa vassalité à l'égard de Clazomène explique qu'elle ait emprunté les types monétaires de cette dernière [3]. Il y a même des magistrats, Δημήτριος, Φάνης, Ἡρακλείδης dont les noms se rencontrent à la fois sur les monnaies de Leucé et sur celles de Clazomène [4].

D'après le bronze nº 2046, l'ethnique fut d'abord Λεοκαίτης, Λεοκαῖται. Vers le temps d'Alexandre, on commençait à dire Λευκαιεύς, Λευκαῖεοι (nº 2047).

2041. — Tête d'Artémis-Séléné, ceinte d'une stéphané, à gauche; devant elle, la lettre Λ; derrière elle, un croissant.

℞. Cygne éployé debout, à dr.; devant, la lettre Λ, et au dessus, croissant.

Æ 10; obole attique, 0 gr. 71 (*B*) **Pl. CLVI, fig. 24** [5].

2042. — ΛΕΥ[Κ]. Tête laurée de Zeus, à droite. ℞. Tête de sanglier, à droite.

Æ 8; tritémorion, 0 gr. 48 (*L*) **Pl. CLVI, fig. 25;** — autre ex., 0 gr. 61 [6].

2043. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux long sur le cou.

℞. ΛΕΟ· ΓΟΡΓΙΑΣ. Cygne debout, à gauche, l'aile gauche soulevée et se lissant les plumes avec son bec.

Æ 16; 3 gr. 60 (*L*) **Pl. CLVI, fig. 26** [7].

2044. — Variétés avec les légendes suivantes : ΛΕΟ · ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ [8]; —

1. Pline, *Hist. nat.*, V, 31.
2. Diod. Sic., XV, 18; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 289; B. Head, *Hist. numor.*, p. 500 (Dans le *Catal. Ionia*, Introd., p. XLV, M. Head donne à tort la date de 382).
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 289.
4. Nous avons déjà signalé un fait analogue pour Milet et pour Samos. Ci-dessus, p. 1081.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 289, nº 71 et pl. E, 34.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 290; Head, *Catal. Ionia*, p. 157, nº 1 et pl. XVII, 13.
7. Head, *Catal. Ionia*, p. 157, nº 5 et pl. XVII, 14.
8. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Munzen*, t. I, p. 75, nº 2.

ΛΕΟ · ΦΑΝΗΣ (*L*) [1] ; — ΛΕΟ · ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ (*P*) **Pl. CLVI, fig. 27;** — ΛΕΥ · ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ (*B*) [2]; — ΛΕΥ · ΕΚΑΤΑΙΟΣ (*B*) [3]; — ΛΕΥ· · · · ΥΡΜΙΑΣ [4].

2045. — Mêmes types, avec : ΛΕΥ · ΜΗΤΡΑΣ. Æ 11 ; 1 gr. 53 [5].

2046. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. ΛΕΟΚΑΙΤΩΝ. Cygne à gauche, les ailes soulevées et détournant la tête.
Æ 16 ; 3 gr. 70 (*P*) **Pl. CLVI, fig. 28** [6].

2047. — Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à gauche.
℞. ΛΕΥΚΑΙΕΩΝ. Cygne debout, à gauche, les ailes soulevées et détournant la tête ; devant, un trépied.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CLVI, fig. 29;** — autre ex. [7].

2048. — Tête d'Athéna, de trois quarts à droite, avec un casque à triple aigrette et un collier. ℞. ΛΕΥ. Lion marchant à droite.
Æ 11 ; (*L*) **Pl. CLVI, fig. 30** [8].

Il n'y a pas d'autres monnaies de Leucé.

§ XIV. — **Phocée.**

Pour les monnaies d'argent de Phocée de l'époque archaïque, voyez notre *Descript. historique,* t. I, p. 322 à 330 et pl. XIII, fig. 12 à 18 [9].

Après le désastre de Ladé en 494 et la terrible répression qui s'ensuivit, Phocée est peu mentionnée [10]. Son influence politique fut singulièrement diminuée. Cependant, ce n'est pas à cet effacement qu'elle doit de n'avoir qu'un monnayage d'argent très restreint : c'est bien plutôt à la grande abondance de son monnayage d'électrum. Déjà, pour la période primitive, Phocée a des monnaies d'électrum que nous avons décrites en en faisant ressortir l'intérêt, surtout au point de vue pondéral, Phocée ayant été le centre de rayonnement du système dit *phocaïque* [11]. Dans le cours du

1. *Catal. Ionia*, p. 157, n° 6.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 290, n° 75.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 290, n° 74.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, p. 75, n° 4.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 290, n° 77 *a*.
6. Sur d'autres ex., M. Imhoof-Blumer lit à tort ΛΕΟΚΑΤΩΝ. *Kleinasiat. Münz.*, t. I, p. 75, n° 1.
7. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 75, n° 3 (mal décrit).
8. *Catal. Ionia*, p. 157, n° 7 et pl. XVII, 15.
9. Voyez aussi la description du Trésor d'Auriol, dont nous avons placé l'enfouissement vers 470-460, *Descr. hist.*, t. I, p. 1572 et suiv.
10. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 16 et 104.
11. Voyez ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 92 et suiv. Nous avons donné dans le présent volume (p. 115, nos 64 et 65) les monnaies d'électrum frappées à Phocée, à l'effigie du satrape Oronte, en 362.

ve siècle et jusqu'à une époque avancée du ive, Phocée fut l'un des centres principaux du monnayage de l'électrum, avec Cyzique et Mytilène. Elle contracta même avec cette dernière ville, une alliance monétaire dont le texte nous est parvenu, pour la frappe des charmantes hectés globuleuses en électrum, si multipliées et si populaires sous le nom de *phocaïdes* (ἕκται φωκαΐδες) et auxquelles nous consacrons un paragraphe spécial, ci-après.

Ici, nous n'enregistrerons que le monnayage de Phocée en argent : il est extrêmement pauvre et ne se rattache pas étroitement au monnayage d'argent que nous avons donné dans la période archaïque [1]. Il paraît donc y avoir, pour l'argent, dans la suite monétaire de Phocée, un *hiatus* considérable, se prolongeant jusque vers 350, époque où débute la frappe des pièces que nous allons décrire et qui se répartissent sur la seconde moitié du ive siècle. Le système de taille adopté pour l'argent, dans cette période, paraît être le même que celui de Chios.

2049. — Tête d'Athéna, à gauche, coiffée d'un casque attique lauré ; sous le cou, un petit phoque.

℞. Tête de griffon à gauche ; devant, le monogr. Ᵽ.

Æ 13 ; triobole, 1 gr. 87 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 1** ; — 1 gr. 90 (*Athènes*) [2].

2050. — Même droit.

℞. Même tête de griffon ; dans le champ, à gauche, la lettre Φ ; à droite, la lettre Ω ; sous le cou, ΑΒ.

Æ 13 ; triobole, 1 gr. 83, fruste (*P*) **Pl. CLVII, fig. 2** ; — autre, 2 gr. 01 [3].

2051. — Même tête casquée d'Athéna, à gauche ; dessous, un petit phoque.

℞. ΜΙ — Λ. Tête de griffon, à gauche.

Æ 16 ; 5 gr. 50 (*B*) **Pl. CLVII, fig. 3** [4].

2052. — Mêmes types ; sous le griffon, un nom de magistrat (fruste).

Æ 16 ; 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 4** ; — sous la tête du griffon, ΔΗΜΗ [5].

2053. — Tête de nymphe, à gauche, les cheveux retenus dans un cécryphale.

℞. Tête de griffon, à gauche ; devant, parfois un monogramme.

Æ 13 ; 2 gr. 20 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 5 et 6** ; — autre ex. [6].

1. *Descript. hist.*, t. I, p. 322 à 330 ; et *Trésor d'Auriol*, t. I, p. 1583, n°s 2382 et suiv.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 295, n° 118.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 92, n° 2.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 295, n° 119.
5. Imhoof-Blumer, *Revue suisse de numism.*, t. XIII, 1906, p. 236, n° 3.
6. *Catal. Ionia*, p. 216, n°s 91-96 et pl. XXIII, 6 (monogr. Ᵽ ou Ā).

2054. — Même description.
Æ 10; 1 gr. 18 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 7**; — autre ex. (*L*) [1].

2055. — Tête de nymphe, à droite, les cheveux dans un cécryphale.
℞. ΓΥΘΙΣ. Tête de griffon, à droite. Æ 9; 0 gr. 40 [2].

2056. — Tête de nymphe, à gauche. ℞. ΓΥ. Tête de griffon, à gauche.
Æ 11; 1 gr. 03 (*B*) [3].

2057. — Même tête de nymphe, à gauche. ℞. ΝΗ. Tête de griffon, à gauche.
Æ 13; 1 gr. 85 (*Imhoof*) [4].

Vers l'an 300, le monnayage de bronze, à Phocée, commence à devenir plus abondant; il se compose de pièces qui ont, au droit, la tête d'Hermès et, au revers, une protomé de griffon accompagnée de la légende **ΦΩΚΑΕΩΝ** et d'un nom de magistrat.

1. *Catal. Ionia*, p. 216, n° 97 et pl. XXIII, 7.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 92, n° 3.
3. Imhoof-Blumar, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 236, n° 2.
4. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 236, n° 1.

CHAPITRE V

L'ÆOLIDE

---

§ 1. — **Aperçu général.**

Le monnayage des villes de l'Æolide est fort peu abondant aux v[e] et iv[e] siècles. Plusieurs d'entre elles, même, comme Autocané et Neontichos, n'ont eu un atelier qu'après l'an 300. Il est remarquable que Cymé, qui eut un monnayage important au vi[e] siècle et dont les séries redeviennent si abondantes au ii[e] siècle, n'a presque pas de monnaies dans la période comprise entre les défaites de Xerxès et la constitution des royaumes des Diadoques. C'est aussi aux iii[e] et ii[e] siècles avant notre ère que se placent les belles séries monétaires d'Aegæ, Myrina, Ælæa, villes auxquelles nous ne pouvons donner, au iv[e] siècle, qu'un monnayage pauvre et paraissant destiné seulement à la circulation locale.

Cette situation monétaire de l'Æolide aux v[e] et iv[e] siècles doit être attribuée à l'établissement de l'hégémonie athénienne sur les côtes d'Asie-mineure. D'une part, Athènes répandit ses chouettes dans le commerce de ces villes, interdisant même par des décrets rigoureux le monnayage d'argent local [1]. D'autre part, Athènes favorisa et développa singulièrement la frappe des monnaies d'électrum à Cyzique, à Phocée et à Mytilène. Ce sont les hectés de Phocée et de Mytilène qui alimentaient le commerce des villes voisines, au premier rang desquelles il faut compter celles de l'Æolide, et ainsi s'explique que nous n'ayons, dans le présent chapitre, que de rares monnaies frappées dans des circonstances spéciales, nées des événements politiques et des fluctuations de la fortune d'Athènes dans ces parages.

1. Voyez ci-dessus, notre *Introduction générale*.

§ II. — Cymé.

Pour la période archaïque, voyez notre *Description historique*, t. I, p. 332 à 339, n[os] 533 à 543et pl. XIII, fig, 19 à 24.

Groupe A. — *De 480 à 470 environ.*

2058. — KY. Tête d'aigle, à gauche.
℞. Carré creux quadripartit, en ailes de moulin à vent.
Æ 9 ; hémi-obole éginétique, 0 gr. 46 (*Luynes*) **Pl. CLVII, fig. 8.**

Cette petite pièce se rattache au groupe décrit dans la période primitive, t. I, n° 543 [1]. Son émission se place vers 480, époque où Cymé était particulièrement florissante. Nous savons par Hérodote [2] qu'au temps de l'expédition de Xerxès, le gouverneur de Cymé, Sandocès, fournit au roi de Perse, cinquante navires, et c'est à Cymé que se réfugia une partie de la flotte de Xerxès vaincue à Salamine [3]. Après ces évènements, l'histoire de Cymé devient obscure, bien que Thucydide la mentionne assez fréquemment [4]. Comme membre de la ligue attico-délienne, Cymé payait un tribut annuel de 12 talents, d'après le tarif de 454, ce qui indique l'importance commerciale de la ville [5]. Néanmoins ou peut-être à cause de cette importance, elle paraît avoir cessé de battre monnaie à partir de l'établissement de la prépondérance des Athéniens qui se chargèrent de lui fournir les *chouettes* nécessaires à son commerce. Ce n'est qu'au milieu du IV[e] siècle qu'on voit l'atelier de Cymé rentrer en activité et frapper, à partir de ce moment, les monnaies du groupe B ci-après.

Groupe B. — *De 350 à 320 environ av. J.-C.*

2059. — KY. Aigle debout à droite, détournant la tête.
℞. ΘΕΥΓΕΝΗΣ. Protomé de cheval bondissant, à droite.
Æ 18 ; didrachme, 6 gr. 10 (*L*) **Pl. CLVII, fig. 9** [6].

1. Voyez les autres exemplaires dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 338, n° 543.
2. Hérodote, VII, 194.
3. Hérodote, VIII, 130.
4. Thucydide, III, 31 ; VIII, 31, 100.
5. Eug. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.
6. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, p. 106, n° 14 et pl. XIX, 10.

2060. — Protomé de cheval bondissant, à dr. ; sur l'épaule du cheval, KY.
℞. Rosace à huit pétales épanouies.
Æ 8 ; hémiobole, 0 gr. 31 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 10** ; — 0 gr. 37 ; 0 gr. 32 [2].

2061. — Protomé de cheval, bondissant, à droite.
℞. ΕΠΙΛΟΓ., entre les six pétales d'une rosace épanouie.
Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 38 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 11**.

2062. — Variété, avec ΙΠΠΙΟΥ ; 0 gr. 32 (*B*) [3].

2051. — Tête d'aigle à droite. ℞. Rosace à huit pétales épanouies.
Æ 11 ; 1 gr. 47 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 12** ; — autre ex., 1 gr. 20 (*B*) [4].

La rosace du revers de ces petites pièces les a fait classer quelquefois à Erythrées [5].

2063. — Aigle debout à droite. ℞. K-Y. Vase à une anse (κύμβη).
Æ 11 ; 1 gr. (*P*) **Pl. CLVII, fig. 13, 14 et 15**.

Ces monnaies d'argent et de bronze nous conduisent jusque dans le dernier quart du IVe siècle, époque où commencent les abondantes émissions des monnaies d'argent et de bronze de Cymé, qui ont pour types l'aigle et la protomé de cheval bondissant, ou le vase à une anse, de forme particulière, que nous avons déjà sur le n° 2063. Ce vase, qu'on appelait κύμβη, est un type parlant.

§ III. — **Larissa Phriconis.**

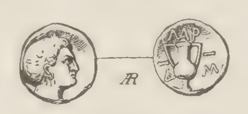
Des nombreuses villes du nom de Larissa, il en est six qui ont frappé monnaie : Larissa de Thessalie, Larissa Cremasté de Phthiotide, Larissa de Troade, Larissa de Phriconide ou d'Æolide, Larissa d'Ionie, Larissa de Syrie. On a longtemps confondu les monnaies de ces villes homonymes. Il est assez facile de faire la part des deux Larisses de Thessalie et de Larissa de Syrie. Mais en ce qui concerne les trois villes de Troade, d'Æolide et d'Ionie, nous demeurons encore dans l'indécision, au moins pour certaines pièces [5].

On est pourtant d'accord pour donner à Larissa d'Ionie, voisine de Colophon et d'Éphèse, des bronzes du IIIe siècle qui ont,

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 631, nos 243 et 244 et pl. VIII, 11; Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 332.
2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 632, n° 245 et pl. VIII, 12.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. f. N.*, t. XX, p. 277, n° 1.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 499.
5. Marion du Mersan, *Rev. numism.*, 1844, p. 28.

au droit, la tête d'Apollon et au revers, la légende ΛΑ accompagnant un cavalier armé de la lance : ces types sont imités de ceux de Colophon [1].

Restent Larissa de Troade, située à 70 stades au sud d'Alexandrie, et Larissa d'Æolide, située à 70 stades de Cymé (Λάρισσα, ἡ περὶ τὴν Κύμην) [2]. Ce ne sont pas seulement leurs monnaies, c'est aussi leur histoire qui est souvent confondue chez les auteurs anciens. Xénophon distingue Larissa d'Æolide de ses homonymes, en lui donnant le surnom de l' « Egyptienne » parce que Cyrus le Grand y établit une colonie de soldats égyptiens [3]. On l'appelle plus ordinairement Λάρισσα Φρικωνίς, du nom de la contrée appelée Phriconide dont elle était la capitale. C'est cette Larissa qui fut vainement assiégée par l'harmoste lacédémonien Thibron, en 401 [4]. Les monnaies suivantes, qu'on classe à Larissa Phriconis, sont de la seconde moitié du IVe siècle.

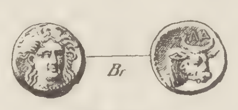


N° 2064.

2064. — Tête de femme à droite, les cheveux dans la sphendoné, ayant pendants d'oreilles et collier. ℞. ΛΑΡΙΣΑΙ. Amphore ; champ concave.
Æ 10 ; diobole, 1 gr. 12 (*L*) [5].

2065. — Tête de femme, à g., les cheveux en chignon ; au cou, un collier.
℞. ΛΑΡΙ. Taureau debout, à droite.
Æ 11 ; 1 gr. 15 (*B*) **Pl. CLVII, fig. 16** [6].

2066. — Tête de femme, à droite, ornée de la sphendoné.
℞. ΛΑ. Taureau debout, à droite.
Æ 17 ; (*V*) **Pl. CLVII, fig. 17** [7].



N° 2067.

2067. — Tête imberbe de dieu Fleuve, avec de petites cornes, de face, un peu inclinée à droite.

1. B. Head, *Catal. Ionia*, pl. XVII, 6 ; cf. pl. VIII, 7 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 289.
2. Strabon, XIII, 3, 5 ; Ramsay, *Journal of hellenic Studies*, t. II, p. 281 ; *Hist. geogr. of Asia Minor*, p. 109 ; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 281.
3. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 7 ; *Cyrop.*, VII, 1, 45.
4. Voyez ci-dessus, p. 1096.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 332, n° 26 et pl. XVI, 6.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 275, n° 237 et pl. E, 25. Ce bronze ne diffère que par la légende de la pièce de Boioné, n° 2072.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 275, n° 238.

℞. ΛΑ. Tête de taureau, à droite.
Æ 10 ; 1 gr. 13 et 1 gr. 10 (*B*) [1].

2068. — Tête de femme, à droite, les cheveux dans la sphendoné.
℞. ΛΑΡΙ. Amphore; au-dessus, une grappe de raisin; dans le champ, à gauche, une massue; à droite, un caducée.
Æ 19; (*L*) **Pl. CLVII, fig. 18** [2].

2069. — Tête de femme, à gauche.
℞. ΛΑΡΙ. Amphore ; dans le champ, grappe de raisin, caducée ou épi de blé.
Æ 12; (*L*) [3].

2070. — Tête barbue (laurée?), à droite.
℞. ΛΑΡΙΣΑΙ. Amphore; dans le champ, à droite, un grain de blé.
Æ 21 ; (*L*) **Pl. CLVII, fig. 19** [4].

L'attribution de celles de ces monnaies qui ont le type du taureau, à Larissa Phriconis, repose sur l'argument suivant. Ce type du taureau est identique à celui des monnaies de Boioné, ville située très probablement dans la vallée de l'Hermos [5]. Quant aux pièces qui ont le type de l'amphore, elles pourraient être de Larissa en Troade, contrée où on en a trouvé des échantillons [6].

§ IV. — **Boioné.**

La ville de Boioné n'est connue que par les bronzes suivants, du IVe siècle.

2071. — Tête de femme, à droite, les cheveux dans une sphendoné ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.
℞. ΒΟΙΩΝΙΤΙΚΟΝ. Taureau debout, à droite.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CLVII, fig. 20.**

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 282 et pl. X, 19 et 20.
2. Wroth, *Catal. Troas, Æolis, Lesbos*, p. 134, nº 2 et pl. XXVI, 11 (sur notre planche, le type du revers est reproduit sens dessus dessous).
3. Wroth, p. 134, nos 3 à 5.
4. Wroth, p. 134, nº 1 et pl. XXVI, 10.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 272 et 275.
6. Wroth, *Catal. Troas, Aeolis*, p. 134, note.

2072. — Tête de femme, à g., les cheveux dans la sphendoné, comme ci-dessus.

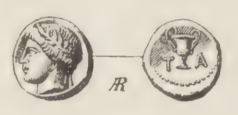
℞. ΒΟΙΩΝΙΤΙΚΟΝ. Taureau debout, à droite.

Æ 12; 1 gr. 15 (*L*, *B*, *P*) **Pl. CLVII, fig. 21** [1].

« H. P. Borrell, dit M. Imhoof-Blumer, fut le premier à signaler les monnaies de la ville, d'ailleurs inconnue, de Boioné [2]. Comme on les trouve ordinairement dans la vallée de l'Hermos, et que les types et la fabrique sont identiques à ceux de quelques pièces de Larissa Phriconis, l'ancien site de Boioné est sans doute à chercher dans le voisinage de Larissa [3].

§ V. — Temnos.

Temnos (Τῆμνος, Τᾶμνος) était située dans l'intérieur des terres, sur une colline qui domine la vallée de l'Hermos, à quelque distance au sud-est de Cymé [4]. La petite pièce que nous décrivons ci-après est la seule monnaie qu'on puisse attribuer à cette ville pour le IVe siècle. Les autres monnaies de Temnos ne sont pas antérieures à l'an 200; elles rappellent par leurs types ordinaires le culte de Dionysos [5].



No 2073.

2073. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. Τ-Α. Canthare dionysiaque; cercle au pourtour. Champ concave.

AR 10; diobole (?) 0 gr. 90 (*L*) [6].

1. Wroth, *Catal. Troas, Aeolis, Lesbos*, p. 101, nos 1 à 4 et pl. XIX, 1 et 2; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 271, no 217 (lu à tort Βοιωνιων). Sur la forme en -ιτικον, voyez ci-dessus, p. 852.
2. Borrell, *Catal. de vente*, 1852, no 456.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 272; cf. Leake, *Numism. hellen.*, *Asiat. Gr.*, p. 145; Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. LXI.
4. Ramsay, *Hist. geography of Asia minor*, p. 105, etc.; Bohn und Schuchhardt, *Altertümer von Aegae*, p. 60; Wroth, *Catal. Troas, Aeolis and Lesbos*, Introd., p. LIX.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 481. Il n'y a pas lieu de rapprocher les monnaies de Temnos de celles qui ont, au revers, la légende ΤΑΜ, accompagnant un lion et qu'on attribue à Tamyracé, au nord du Pont-Euxin. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 527, nos 1 et 2, pl. XIX, 25, 26.
6. Wroth, *Num. Chron.*, 1899, p. 99, no 18 et pl. VIII, 2.



N° 2073 *bis*.

2073 *bis*. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à gauche (quelquefois à droite).

℞. T-A. Grappe de raisin sur son cep. Champ concave. Æ 11 (*L*) [1].

§ VI. — Tisna.

Les petits bronzes qui suivent et qu'on recueille généralement dans le voisinage de Cymé en Æolide, portent pour la plupart la légende ΤΙΣΝΑΙΟΝ ; cependant, le n° 2079 a ΤΙΣΝΑΙΟΣ. Ce dernier vocable paraît être un nom de fleuve, et en effet, plusieurs des monnaies ont pour type une tête imberbe, munie de petites cornes, attribut qui convient à un dieu Fleuve. Mais la légende ΤΙΣΝΑΙΟΝ est une ethnique ; aucun auteur ne paraît désigner une ville de Tisna. Toutefois, M. Imhoof-Blumer a remarqué que Pline donne le nom de *Titanus* à la fois à un fleuve et à une ville de la côte d'Æolide [2]. Il paraît évident que *Titanus* est une altération de Τισναῖος ou Τιτναῖος, d'autant plus que, à l'époque romaine, on trouve encore le dieu Fleuve avec son nom, orthographié ΤΙΤΝΑΙΟC, sur des monnaies d'Ægae d'Æolide, à l'effigie de Lucius Vérus et de Trajan Dèce [3]. Le Tisnaios arrosait donc, à la fois, les deux villes d'Ægae et de Tisna. D'autre part, le lieu des trouvailles des monnaies de Tisna et leur type du vase à une anse, copie des monnaies de Cymé, attestent que Tisna était dans le voisinage d'Ægae et de Cymé. C'est donc avec raison, semble-t-il, que Schuchardt a placé Tisna à Uzun-Hassanli, au sud d'Ægae et à l'est de Cymé [4].

2074. — Tête jeune, imberbe, du dieu-fleuve Tisnaios, à gauche, le front orné de petites cornes.

℞. ΤΙΣΝΑΙΟ[Ν]. Glaive dans son fourreau, avec le baudrier.

Æ 11 ; 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 22.**

1. Wroth, *Catal. Æolis*, p. 142, nᵒˢ 1, 2 et 3 et pl. XXVIII, 9.
2. Pline, *Hist. nat.*, V, 32 ; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 275.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 276 ; E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 35.
4. Bohn und Schuchardt, *Altertümer von Ægae*, p. 61 ; cf. Ramsay, *Historical Geography of Asia minor*, p. 13 ; *Journal of hellen. Studies*, t. II, p. 295 ; E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 34 et suiv. ; Wroth, *Brit. Mus. Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, Introd., p. LXII et p. 149 (M. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 276, repousse l'identification, proposée par ces savants, du Titnaios ou Tisnaios avec le Pythicos).

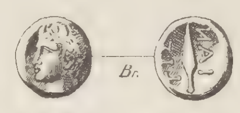
2075. — Même droit. ℞. ΤΙΣΝΑΙΩΝ. Vase à une anse (comme à Cymé).
Æ 11 (*L*) **Pl. CLVII, fig. 23**[1].

2076. — Tête imberbe du dieu-fleuve Tisnaios, avec de petites cornes, à gauche, comme ci-dessus. ℞. ΤΙΣΝΑΙΩΝ. Vase à une anse.
Æ 18; 3 gr. 95 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 24.**

2077. — Variété; la tête du dieu est de trois quarts (*P*) **Pl. CLVII, fig. 25**; — autre ex., 3 gr. 40 (*B*)[2].

2078. — Tête imberbe du dieu-fleuve Tisnaios, à gauche, avec de petites cornes, les cheveux courts.
℞. ΤΙΣΝΑΙΩΝ. Glaive dans son fourreau, avec le baudrier.
Æ 11; (*Imhoof*) **Pl. CLVII, fig. 26.**

2079. — Tête imberbe, à droite, les cheveux courts.
℞. ΤΙΣΝΑΙΟΣ. Glaive dans son fourreau, avec le baudrier.
Æ 11; (*Florence*) **Pl. CLVII, fig. 27**[3]; — autre ex. (*B*).



N° 2080.

2080. — Tête imberbe du dieu-fleuve Tisnaios avec de petites cornes, à gauche. ℞. ΤΙΣΝΑΙ. Fer de lance.
Æ 10; 1 gr. 04 (*B*)[4].

§ VII. — Ægae.

Ægae d'Æolide (Αἰγαί), voisine de Tisna, à l'est de Cymé et de Myrina, faisait partie du territoire de cette dernière. Son emplacement est à Nimroud Kalessi, sur le

1. *Brit. Mus.*, *Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, p. 149, n° 1 et pl. XXIX, 12; Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 275, n° 240.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 275, n° 239 et pl. J, 29.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 275, n° 242, et 242 et pl. J, 31.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 284 et pl. X, 22.

cours de l'ancien Pythicos [1]. L'exploration dont ses ruines furent naguère l'objet, a montré le développement de la ville surtout à l'époque hellénistique. Ægae est citée par Hérodote au nombre des plus vieilles cités éoliennes et comme ayant une certaine importance commerciale [2]. Cependant, au ve siècle, elle ne figure pas au nombre des villes qui payaient tribut à la symmachie athénienne et, en dehors des petites pièces du IVe siècle, que nous décrivons ci-après, elle n'a pas de monnaies antérieures à l'époque hellénistique [3].



N° 2081.

2081. — Tête de bouquetin, à droite. ℞. Rosace à huit pétales. Æ 10 ; obole, 0 gr. 53 (*B*) [4].

2081 *bis*. — Variété, avec la lettre K au revers [5].

L'attribution de ces petites pièces d'argent à Ægae d'Æolide n'est pas absolument certaine; on trouve les mêmes types à Halicarnasse. Toutefois, la tête de bouc est un emblême parlant, dans toutes les villes du nom d'Ægae; quant à la rosace, elle est identique à celle de certaines pièces de Cymé, ville voisine. Le style de ces oboles les place au milieu du IVe siècle. Après l'an 300, Ægae frappa des monnaies qui ont, au droit, la tête d'Athéna et, au revers, la légende ΑΙΓΕ(αιέων) accompagnant une tête de bouquetin [6].

§ VIII. — Myrina.

Myrina (*Kalabassary*), sur le golfe Elaïtique, entre Grynion au nord et Cymé au sud, passait pour avoir été fondée par l'Amazone Myrina, d'où le type féminin de

1. E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 20 ; Ramsay, *Histor. geography of Asia Minor*, p. 13, 431 et 458 ; Michel Clerc, *Bull. corr. hell.*, 1886, p. 275 ; 1891, p. 213 ; Schuchardt, *Altertümer von Ægae* (Berlin, 1889, in-4°); W. Wroth, *Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, Introd., p. LVII.
2. Hérodote, I, 149.
3. On a voulu, à tort, classer à Ægae d'Æolide, des pièces d'électrum primitives au type de la tête de bouc. Voyez notre *Descr. hist.*, t. 1, p. 70 et 142, pl. III, fig. 17 et 18 ; pl. V, fig. 26 et 27 ; Wroth, *Catal. Troas, Æolis und Lesbos*, Introd., p. LVIII.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für. Num.*, t. XX, p. 275, n° 1 et pl. X, 12.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 46.
6. Wroth, *Catal. Æolis*, p. 95 et pl. XVIII, 1 à 3.

ses monnaies [1]. Nous avons vu que cette ville fut au nombre de celles que Xerxès donna en toute souveraineté à Gongylos d'Erétrie, lorsque ce dernier, chassé de sa patrie, alla demander l'hospitalité au Grand Roi [2]. Sous la pression des événements, les Gongylides se rallièrent assez vite à la cause des Grecs.

Comme tributaire de la ligue attico-délienne, de 454 à 425, Myrina, désignée sous l'appellation de Μύρινα παρὰ Κύμην, paye une redevance d'un talent, tandis que le tribut de Cymé s'élève à douze talents [3]. Nous avons raconté plus haut le rôle des Gongylides après la retraite des Dix Mille et lors de la présence de l'harmoste lacédémonien Thibron, de 401 à 399 [4].

Les rares monnaies dont la description suit sont du ve siècle, comme l'indiquent leur style et leur carré creux. Frappées vraisemblablement pendant la période où Myrina payait tribut à la symmachie athénienne, ces petites divisions sont antérieures par leur style aux monnaies que les despotes de la race de Gongylos frappèrent à Gambrion et à Myrina elle-même, à la fin du ve siècle [5].

2082. — Tête diadémée de l'amazone Myrina, à gauche.
℞. MYPINAION. Bouquetin paissant, à gauche. Carré creux.
Æ 11; diobole, 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 28.**

2083. — Tête de femme (Myrina?) de face, les cheveux descendant de chaque côté sur les oreilles et retenus sur le front par un large bandeau.
℞. MYPI. Tête de bouquetin ou d'ægagre, à droite. Carré creux.
Æ 8; obole, 0 gr. 59 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 29.**

Cette petite pièce (n° 2083) porte sûrement MYPI (le P est certain); mais il existe des monnaies, avec une tête semblable au droit, qui ont, au revers, une tête de lion avec la légende MYTI, et sont de Mytilène [6]. La tête de bouquetin, rapprochée du type du n° 2082, empêche aussi de lire ΣYPI et d'attribuer la pièce à l'île de Syros.

Après ces monnaies, Myrina, plutôt que Grynion, a frappé au nom de Gongylos II les pièces qui ont le monogramme ⚲, composé des lettres ΓΟΓ (Γογγύλος) [7]; mais aucun spécimen de ce monnayage ne porte le nom de l'atelier. Myrina demeura ensuite sans monnayage jusqu'au IIe siècle avant notre ère, époque où elle commença l'émission de ses beaux tétradrachmes au type de l'Apollon de Grynion [8].

1. Strabon, XIII, 3, 5; XI, 5, 4; XII, 3, 21; Diod. Sic., III, 54; cf. E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 19 et suiv. L'amazone Myrina était la même que l'amazone Smyrna. Nous ne parlons que pour mémoire de la tradition, moins répandue, qui attribuait la fondation de Myrina à un héros éponyme, Myrinos. E. Pottier et S. Reinach, *op. cit.*, p. 41.
2. Voyez ci-dessus, p. 90 et suiv.
3. E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL; cf. *C. Inscr. attic.*, t. I, p. 93-143 et 226 et suiv.; cf. Pottier et Reinach, p. 47.
4. Voyez ci-dessus, p. 92-94.
5. Voyez ces monnaies ci-dessus, p. 94 à 98.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 253 et pl. E, 30. Ci-après, n° 2232.
7. Voyez ci-dessus, p. 95, n°s 50 et 50 *bis*.
8. B. Head, *Hist. numor.*, p. 480. Sur la prétendue liberté accordée en 197 par les Romains à Myrina voyez E. Pottier et S. Reinach, *op. cit.*, p. 49.

§ VIII. — Elæa.

Comme Myrina et beaucoup d'autres villes de la même région, Ἐλαία devait, suivant la légende, sa fondation à une Amazone qui lui donna son nom [1]. Elle était située au fond du golfe Elaïtique, au nord de Grynion, et à 13 kilomètres de Myrina (à Klissé-Keui) [2]. Tributaire de la symmachie athénienne, Elæa (Ἐλαιέα παρὰ Μύριναν) payait, en 454, une contribution annuelle de mille drachmes [3].

Les monnaies d'argent et de bronze qu'elle frappa paraissent remonter jusque vers cette époque ; le style des plus anciennes d'entre elles et les traces de carré creux permettent, en effet, de leur assigner la seconde moitié du ve siècle. Ce monnayage, bien que fort pauvre, se poursuit pendant le IVe siècle et même jusqu'à une époque avancée du IIIe. La tête d'Athéna paraît faire allusion à la suprématie athénienne.

Après la fondation de Pergame, à la fin du ve siècle, Elæa servit de port à la nouvelle ville ; elle en était pourtant éloignée de 120 stades.

2084. — Tête d'Athéna, avec un casque athénien, à gauche.

℞. ΕΛΑΙ, dans les coins d'un carré creux dont le centre est occupé par une couronne d'olivier.

Æ 11 ; diobole attique, 1 gr. 20 ; 1 gr. 24 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 30 et 31** ; — autres ex., 1 gr. 25 ; 1 gr. 27 (*B*, *L*) [4].

2085. — Même description. Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 41 (*L*) [5].

2086. — Tête d'Athéna, avec casque athénien, à droite (style plus récent).

℞. Sans lég. Couronne d'olivier ; au centre, un globule.

Æ 10 ; diobole attique, 1 gr. 34 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 32** ; — 1 gr. 35 (*L*) [6].

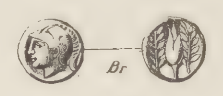
2087. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. ΕΛΑ., dans une couronne d'olivier.

Æ 10 ; diobole attique, 1 gr. 21 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 33**.

1. Eustathe, *ad Dionys. Perieg.*, vers 828. Une autre tradition donnait à Elæa comme fondateur le héros athénien Ménesthée dont le nom, ΜΕΝΕϹΘΕΥϹ ΚΤΙϹΤΗϹ, paraît sur des monnaies de l'époque impériale. B. Head, *Hist. numor.*, p. 480.
2. E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 29, 30, 39, 43.
3. *C. I. Att.*, t. I, p. 94-143 ; p. 226 et suiv. ; cf. Pottier et Reinach, *op. cit.*, p. 47 ; E. Cavaignac, *op. cit.*, p. XL.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 273, n° 227 ; Wroth, *Catal. Troas, Aeolis, Lesbos*, p. 125, n° 1 et pl. XXV, 1.
5. Wroth, p. 125, n° 2 et pl. XXV, 2.
6. Wroth, p. 125, n° 3 et pl. XXV, n° 3.

2088. — Même tête d'Athéna à gauche, avec le casque athénien. ℞. Branche d'olivier entre deux grains d'orge. Champ concave. Æ 9 ; 0 gr. 93 (*P*) **Pl. CLVII, fig. 34** ; — autres ex. (*L*) [1].



N° 2089.

2089. — Même tête d'Athéna. ℞. Grain d'orge entre deux branches d'olivier. Æ 9 ; 0 gr. 60 ; 0 gr. 70 (*B*) [2].

A partir du commencement du IIIe siècle, Elæa frappe de petites monnaies d'argent et de bronze qui ont pour types, au droit, la tête d'Athéna coiffée non plus du casque athénien, mais du casque corinthien copié sur les statères d'or d'Alexandre, et au revers, un grain d'orge dans une couronne d'olivier [3].

1. Wroth, *op. cit.*, p. 125, nos 4 et 5 et pl. XXV, 4.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XX, p. 281, no 1 et pl. X, 18.
3. Wroth, *op. cit.*, pl. XXV, fig. 5, 6, suiv.; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 273, n° 229 et suiv.

CHAPITRE VI

LESBOS ET LES HECATONNÈSES

ELECTRUM DE PHOCÉE ET MYTILÈNE

---

§ I. — **Aperçu général** [1].

Après le désastre de Xerxès à Mycale en 479, l'île de Lesbos fut l'une des premières à provoquer l'alliance athénienne [2]. Aussi, comme les Chiotes et les Samiens, les Lesbiens ne furent pas tributaires d'Athènes, mais seulement alliés bénévoles pour la résistance aux Perses. Après la ruine de Samos par Périclès, en 439, Lesbos et Chios restèrent les seuls États autonomes de la ligue attico-délienne [3]. Mais Périclès mort, en 429, les bons rapports d'Athènes avec Lesbos s'altérèrent bien vite par suite de la rivalité des intérêts. Des deux villes principales de l'île, Mytilène et Méthymne, cette dernière seule, qui avait une constitution démocratique, demeura fidèle à Athènes qui la protégeait. Quant à Mytilène, sa prospérité commerciale, ses établissements sur la côte d'Æolide, l'accroissement de son territoire dans l'île même de Lesbos, sa constitution aristocratique excitaient la jalousie des Athéniens, en même temps que les Mytiléniens brûlaient du désir de faire prévaloir de plus en plus l'expansion et la force extérieure de leur cité [4].

Les Mytiléniens se rapprochèrent de Sparte; les Méthymniens appelèrent les Athéniens. Une guerre s'ensuivit; Mytilène assiégée dut se rendre aux Athéniens; ses oligarques furent transportés à Athènes où leur jugement provoqua une émotion prolongée. L'île tout entière fut traitée en pays conquis, la flotte confisquée, les forteresses rasées, et les terres partagées et distribuées aux clérouques envoyés d'Athènes (en 427) [5]. Lesbos eut ainsi le même sort que Samos et ne fut plus qu'une colonie athénienne : Mytilène avec son excellent

1. Pour la période antérieure à 480, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 339.
2. E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 350 et 519.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 522.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 100 et s.
5. Thucydide, III, 26 à 28; Curtius, p. 109, 111, 117 à 121.

port, servit désormais de base aux opérations de la flotte athénienne sur les côtés de la Troade et de l'Ionie septentrionale.

Vers la fin de la guerre du Péloponnèse, les Lacédémoniens prirent Lesbos et y installèrent un harmoste que Thrasybule réussit à expulser seulement en 390 [1]. Depuis cette date jusqu'à l'invasion d'Alexandre, les vicissitudes de l'histoire de Lesbos sont celles de l'histoire de la puissance athénienne en Orient. Mytilène, redevenue prospère, était la capitale de l'île et un centre de culture artistique et littéraire.

Dans l'été de 334, tandis qu'Alexandre était à Éphèse, ses lieutenants lui assurèrent la soumission de Lesbos [2]. Ce fut en vain que Memnon le Rhodien, arrivant d'Halicarnasse et de Chios avec la flotte perse, essaya de soutenir le tyran Aristonicos à Méthymne et l'athénien Charès à Mytilène [3]. Les tyrans d'Eresos et d'Antissa furent chassés également et des jugements furent, plus tard, rendus contre eux et leurs descendants [4].

On a des monnaies de plusieurs villes de Lesbos, Ægiros (?), Antissa, Eresos, Methymne, Mytilène, Napé et Pyrrha. Mais durant les v[e] et IV[e] siècles, seules, Mytilène, Méthymne et Pyrrha ouvrirent un atelier monétaire. Les deux premières de ces villes ont des séries abondantes qui remontent jusqu'à la période primitive et comprennent à la fois des pièces d'électrum et d'argent [5].

1. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 252 et 356.
2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 203.
3. Droysen, *op. cit.*, p. 238 et 314.
4. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, Deuxième série (1898), p. 161 et suiv.
5. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 114 à 118 et et p. 339 et suiv.

A Mytilène, l'argent est d'un titre si bas qu'il contient à peine 40 °/₀ de fin [1]. On cessa, peut-être vers l'an 440, de monnayer ce vil métal [2], qui paraît n'avoir jamais été admis à Méthymne ni dans les autres villes de l'île.

Quant à l'électrum, si Méthymne paraît bien avoir monnayé ce métal à l'époque primitive (*Descr. hist.*, t. I, p. 115), elle cessa de très bonne heure, comme beaucoup d'autres villes de la côte asiatique. Aux v[e] et IV[e] siècles, Mytilène seule émet des monnaies d'électrum. Ce monnayage qui fut aussi populaire et aussi répandu que les statères de Cyzique, et dont le style charme, à si juste titre, les amateurs, prit surtout un grand développement à partir du début du IV[e] siècle, lorsque Mytilène et Phocée conclurent le traité d'alliance monétaire dont nous parlerons tout à l'heure. Les *hectés* d'électrum de Phocée et de Mytilène pèsent assez régulièrement 2 gr. 65 à 2 gr. 55 : elles sont taillées suivant le système phocaïque comme les cyzciènes ; leur fabrication, comme celle des statères de Cyzique, se prolonge jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

Le monnayage d'argent de Mytilène subit, au point de vue de la taille, des variations singulières dont la période archaïque nous a déjà fourni des exemples : on y trouve les étalons phocaïque, lesbiaque et persique. Méthymne, alliée des colons athéniens de Samos, aprés 429, adopte l'étalon samien, pour prendre ensuite, comme Mytilène, l'étalon persique vers le temps d'Alexandre. A Mytilène et à Méthymne le

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 197.
2. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. LXIV.

monnayage d'argent ne devient, d'ailleurs, régulier et abondant qu'à partir de la seconde moitié du IVe siècle, lors de la suppression ou de la raréfaction du monnayage des hectés d'électrum.

Parmi les *Hecatonnesoi* ou les cent petites îles situées entre Lesbos et la côte d'Æolide, deux d'entre elles seulement ont eu un atelier monétaire, ce sont Nesos et Pordosilène. Nous devons ajouter, toutefois, que M. Imhoof-Blumer a proposé d'attribuer aussi à l'île de Chalcis, la plus méridionale des Hécatonnèses, des petits bronzes de la fin du IVe siècle, qu'on classait autrefois dans les parages de Rhodes et de la Carie [1].

§ II. — Electrum de Phocée et Mytilène.

Nous avons défini ailleurs les charmantes petites pièces d'électrum que les anciens appelaient *phocaïdes* (φωκαΐδες, φωκαϊκοὶ στατῆρες, στατῆρες φωκαΐται, ἕκται φωκαΐδες) et dont l'émission commence à Phocée dès le VIe siècle pour se continuer, sans doute avec des interruptions, jusque vers le temps d'Alexandre le Grand [2]. En décrivant et commentant les séries de l'époque archaïque (*Descr. hist.*, t. I, p. 95 à 114, nos 121 à 160), nous avons fait observer que sur les hectés, dont le poids normal est de 2 gr. 65, le type, essentiellement variable à chaque changement de magistrat monétaire, est toujours accompagné d'un petit *phoque*, emblème parlant de la ville de Phocée, comme le thon est l'emblème des monnaies de Cyzique. Nous verrons que ce petit phoque figure également en symbole sur les ἕκται φωκαΐδες des Ve et IVe siècles; seulement le plus ordinairement, cette marque d'atelier est rognée par accident de frappe, parfois presque méconnaissable, ou même tout à fait hors du flan monétaire.

Une autre caractéristique des hectés de Phocée, c'est que le type, — que ce soit une tête d'animal ou une tête humaine, — est toujours de profil *à gauche* [3]. Le revers est occupé par un carré creux sans type, avec quatre compartiments en ailes de moulin à vent. Si ce monnayage remonte, par ses origines, jusqu'à l'époque archaïque, il descend non moins sûrement jusqu'à l'époque d'Alexandre, comme suffirait à le prouver le style et le type de l'hecté no 2125 (Pl. CLVIII, fig. 42). Voilà pour Phocée.

Dès l'époque archaïque aussi, en même temps que Phocée émettait les séries dont nous venons de parler, les deux principales villes de l'île de Lesbos, Mytilène et Méthymne, faisaient frapper, mais en petite quantité, des monnaies d'électrum comprenant des hectés aux types de la tête de veau et de la tête de sanglier, qui sont du même poids que celle de Phocée [4].

Ce monnayage lesbien, si l'on en juge par

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, p. 34-35 et 127; voyez ci-dessus, p. 972.

2. Voyez le présent *Traité* : Première partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 489; Deuxième partie, *Descr. hist.*, t. I, p. 95 à 114.

3. Je ne connais d'exception que le mufle de lion de face, de l'hecté no 2096, pl. CLVIII, fig. 8.

4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 114 à 118 (nos 161 à 168).

le style de ses produits, paraît s'être arrêté de très bonne heure, peut-être dès le début du ve siècle. Dans le courant du ve siècle, Mytilène seule reprit le monnayage des hectés d'électrum. La prétention des Mytiléniens de dominer l'île entière, comme nous l'avons constaté historiquement, se traduit sur les hectés qui portent en légende les lettres ΛΕ (n°s 2128 à 2130, 2152, 2158, 2159), dans lesquelles on ne saurait méconnaître les initiales du nom de Lesbos [1]. D'autres ont la légende MYTI (statère, n° 2126), ou simplement la lettre M, initiale de Mytilène. Dans son ensemble, ce monnayage mytilénien d'électrum nous présente les groupes suivants :

Groupe A. — Quelques pièces qui ont, au revers, un carré creux sans type (n°s 2126 et 2127), comme les hectés de Phocée.

Groupe B. — Une suite d'hectés, qui ont, au revers, un *type incus* (n°s 2128 à 2152). Souvent, dans le champ du droit, à côté du type, on voit en symbole, un *petit coq allongé*, qui est l'emblême de Mytilène, comme le phoque est parallèlement l'emblême de Phocée [2].

Groupe C. — Une série beaucoup plus considérable d'hectés, qui ont un type en relief des deux côtés (n°s 2153 à 2226); le type du revers est généralement dans un carré creux peu profond, limité par une ligne. Le type du droit, quand il n'est pas de face, est presque toujours *de profil à droite,* tandis que, avons-nous remarqué, le type des hectés de Phocée est *de profil à gauche*. Sur cette série il n'y a aucun emblème d'atelier (ni phoque, ni coq).

A ces données générales se rattachent quelques renseignements historiques relatifs à l'émission de ces hectés d'électrum si souvent mentionnées dans les textes épigraphiques.

Une plaque de marbre encastrée dans une maison à Mytilène et découverte par Conze [1], contient le texte d'un traité d'alliance monétaire conclu vers l'an 400 entre Mytilène et Phocée pour la frappe en commun des hectés d'électrum [2]. Ce texte, plusieurs fois publié et commenté, spécifie que les monnayeurs des deux villes qui seraient reconnus coupables d'avoir sciemment altéré le métal des monnaies frappées sous leur direction, seront condamnés à mort et que les poursuites pourront être exercées contre eux pendant les six mois qui suivront leur année d'exercice. Les deux villes frapperont monnaie alternativement, de deux ans en deux ans. Le sort a désigné les Mytiléniens comme devant frapper les premiers.

Comme à Cyzique, chaque monétaire adoptant un nouveau type, c'est par là que l'on reconnaissait les produits dont il était responsable, et de là vient la grande et charmante variété de ces types.

On pourrait croire qu'il doit être facile de distinguer les hectés qui, dans les deux

1. Les mêmes lettres ΛΕ ou même ΛΕΣ se trouvent aussi sur des pièces d'argent. Voyez. *Descr. hist.*, t. I, p. 350 et suiv.

2. Je n'ose dire que ce petit coq devrait sans exception figurer sur cette série d'hectés et que son absence est due, toujours, à un accident de frappe qui l'a placé hors du flan monétaire.

1. Alex. Conze, *Reise auf Lesbos*, 1865, pl. VI, 1 (fac-simile).

2. Voyez les principaux travaux auxquels cette inscription a donné lieu, énumérés dans le présent *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 490, note. Ajoutez : Blass, dans l'*Hermès*, t. XIII, 1878, p. 382; Bechtel, dans les *Bezzennberg. Beiträge*, t. V, p. 107; Cauer, *Delect. inscr. grec.*, n° 427; Hoffmann, *Griechische Dialekte*, t. II, p. 54; Clemm, *Rhein. Museum*, t. XXXIII, 1878, p. 608; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 197.

villes, sont antérieures à la convention monétaire, de celles qui lui sont postérieures. Il n'en est rien. Comme nous l'avons dit plus haut, si nous examinons la suite des hectés au carré creux, qui ont pour symbole le petit phoque de Phocée, nous constatons sans peine qu'il en est qui sont antérieures à 400, date approximative du traité, et d'autres qui sont sûrement postérieures à cette date. Quant à la série des revers à types incus, avec l'emblème du petit coq de Mytilène, est-elle postérieure à l'an 400? Le traité, enfin, vise-t-il exclusivement les hectés qui ont, au revers, un type en relief (nos 2153 et suiv.), pièces qui n'ont ni le symbole de Phocée, ni celui de Mytilène? Nous restons dans l'incertitude sur ces points délicats [1].

1. *Phocée.*

Groupe A. — *Suite de la série archaïque.*

2090. — Trois phoques nageant en cercle autour d'un globule central. Grènetis. ℞. Carré creux quadripartit.

El. 11 ; hecté, 2 gr. 56 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 1** ; — autre ex., 2 gr. 57 (*L*) [2].

2091. — Tête de griffon, le bec ouvert, à gauche ; derrière, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.

El. 11 ; hecté, 2 gr. 58 (*Jameson*) **Pl. CLVIII, fig. 2** [3].

2092. — Tête de bélier à gauche; dessous, un petit phoque. ℞. Carré creux.

El. 10; hecté, 2 gr. 49 (*P*) **Pl. CLVIII fig. 3.**

2093. — Même description.

El. 6; myshémi-hecté, 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 4.**

2094. — Tête de taureau à visage humain, barbu, à gauche, l'œil de face, la corne droite; derrière la section du cou, un petit phoque. ℞. Carré creux.

El. 10; hecté, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 5.**

Les hectés phocéennes qui précèdent (n° 2090 à 2094) sont de style ancien et se rattachent à notre première période (comparez notre pl. IV). Elles relient, en quelque sorte, la série archaïque à celle qui va suivre et qui remplit tout le ve siècle et le IVe, jusqu'à l'invasion d'Alexandre le Grand.

1. Sur l'incertitude des dates, voyez : Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 197. Il est fort probable, au surplus, d'après le parallélisme du monnayage de Phocée et de Mytilène, que la convention de l'an 400 ne faisait que renouveler une convention monétaire antérieure.

2. Autres, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 99, n° 126.

3. Autre, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 110, n° 150 et pl. IV, fig. 22.

Groupe B. — *De 480 à 334 environ.*

Carré creux, sans type.

2095. — Protomé de lion à gauche, dévorant sa proie ; au dessus, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 55 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 6 et 7.**

2096. — Mufle de lion de face ; dans le champ à gauche, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 52 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 8.**

2097. — Protomé de vache à gauche, les pattes en avant ; au-dessus, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 47 (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 9** [1].

2098. — Protomé de taureau à gauche (sans les jambes).
℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 50 (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 10** [2].

2099. — Tête de femme à gauche, l'œil de face, avec de grosses boucles d'oreilles, les cheveux retenus par des bandelettes, le chignon relevé et enveloppé dans un saccos ; derrière, un petit phoque. ℞. Carré creux.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 52 (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 11.**

2100. — Tête barbue d'Ulysse ou d'un Cabire (?), à gauche, coiffée du pilos conique ; derrière, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 53 (*P*, *L*) **Pl. CLVIII, fig. 12** [3].

2101. — Tête imberbe d'Atys, coiffée du bonnet phrygien, à gauche ; derrière, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 50 (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 13** [4].

2102. — Variété ; style différent. (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 14.**

2103. — Tête imberbe d'Hermès coiffée du pétase, à g. (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 15** [5].

1. *Brit. Mus. Ionia*, p. 213, nº 75 et pl. V, 21.
2. *Brit. Mus. Ionia*, p. 213, nº 72 et pl. V, 19.
3. *Brit. Mus. Ionia*, p. 207, nº 32 et pl. IV, 20. Pour le type du Cabire barbu, voyez plus loin, à Cébren.
4. *Brit. Mus. Ionia*, p. 208, nº 33 et pl. IV, 21.
5. *Brit. Mus. Ionia*, p. 208, nº 35 et pl. IV, 23.

2104. — Tête de jeune homme à gauche, les cheveux courts et bouclés ; derrière, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 16.**

2105. — Tête de jeune Pan à gauche, avec des oreilles de cheval, de petites cornes sur le front, et couronné de lierre ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 17 et 18** [1].

2106. — Tête féminine à gauche (Héra ?), coiffée d'un haut calathos évasé dont le pourtour est orné de fleurons (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 19.**

2107. — Tête imberbe de Satyre couronné de lierre à gauche ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 20 et 21.**

2108. — Tête barbue de Satyre (?) à gauche, coiffé d'une sorte de bonnet serre-tête ; derrière un petit phoque.

El. 10 ; (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 22** [2].

2109. — Tête de jeune Satyre à gauche, coiffé d'un masque de Silène barbu, le visage tourné en haut ; derrière, un petit phoque (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 23** [3].

2110. — Tête de femme à gauche (Ménade ?), les cheveux longs sur le cou, retenus autour de la tête par un bandeau autour duquel sont enroulées des torsades de cheveux ; de petites bandelettes noueuses descendent des tempes devant les oreilles (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 24.**

2111. — Tête casquée d'Athéna à gauche, le casque athénien orné d'un griffon ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 25.**

2112. — Tête de femme à gauche, avec pendants d'oreilles, les cheveux formant chignon enveloppés dans un saccos orné d'une tresse et de bandeaux (*Luynes*) **Pl. CLVIII, fig. 26.**

2113. — Tête de Déméter à gauche, ceinte d'une couronne d'épis, les cheveux en chignon ; dessous, un petit phoque (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 27.**

2114. — Tête de femme à gauche, les cheveux enroulés et noués sur la nuque ; derrière, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 28.**

1. Cf. *Brit. Mus. Ionia*, p. 209, n° 40 et pl. IV, 26.
2. *Brit. Mus. Ionia*, p. 207, n° 31 et pl. IV, 19.
3. *Ionia*, p. 209, n° 43 et pl. IV, 28.

2115. — Tête de femme à gauche, les cheveux enroulés et retenus par un double bandeau ; sous le cou, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 29.**

2116. — Tête de femme à gauche, les cheveux retenus par de larges bandelettes ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 30.**

2117. — Tête de Déméter à gauche, ceinte d'une couronne d'épis, les cheveux dans un saccos ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 31 et 32.**

2118. — Tête de femme (Sapho?) à gauche, avec pendants d'oreilles, la tête recouverte d'un bonnet orné de broderies et dénoué sur la nuque ; dessous, un petit phoque (*Luynes*) **Pl. CLVIII, fig. 33.**

2119. — Tête de femme (Sapho) à g., avec pendants d'oreilles, les cheveux dans un saccos ; dessous, un petit phoque (*Jameson*) **Pl. CLVIII, fig. 34.**

2120. — Tête de femme à gauche, les cheveux relevés autour du front, serrés par une tresse sur la nuque et retombant en masse sur le cou ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 35.**

2121. — Tête de femme à gauche, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 36 et 37.**

2122. — Tête de femme à gauche, couronnée d'olivier ; elle a des pendants d'oreilles ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 38.**

2123. — Tête d'Omphale, coiffée de la peau de lion, à gauche, la massue sur l'épaule ; dessous, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 39 et 40.**

2124. — Tête nue et barbue, à g., les cheveux courts et en désordre ; les traits sont ceux de l'âge mûr ; derrière, un petit phoque (*P*) **Pl. CLVIII, fig. 41.**

2125. — Tête d'Athéna à gauche, coiffée du casque corinthien (type alexandrin) ; dessous, un petit phoque. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10 ; hecté, 2 gr. 59 (*L*) **Pl. CLVIII, fig. 42** [1].

1. *Brit. Mus. Ionia*, p. 210, nº 47 et pl. V, 3.

2. *Mytilène.*

Groupe A. — *Carré creux, sans type.*

2126. — MYTI. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs.
℞. Carré creux quadripartit.
El. 19 ; statère, 15 gr. 45 (*L*) **Pl. CLIX, fig. 1** [1].

2127. — Tête de lion à gauche, la gueule béante, la section du cou ornée d'une rangée de perles. ℞. Carré creux quadripartit.
El. 10; hecté, 2 gr. 59 (*P*) **Pl. CLIX, fig. 2.**

Le remarquable statère n° 2126, — jusqu'ici unique, — est la seule division au-dessus de l'hecté, connue jusqu'ici dans la série des *Phocaïdes*.

Groupe B. — *Hectés avec type incus au revers.*

2128. — ΛΕ. Tête de lion, la gueule béante, à droite.
℞. *Type incus.* Tête de veau, à droite; derrière la section du cou, un rectangle creux.
El. 10; hecté, 2 gr. 59 (*P*) **Pl. CLIX, fig. 3.**

2129. — Variété, sans les lettres ΛΕ (*P*) **Pl. CLIX, fig. 4.**

2130. — Variété, sans le petit rectangle derrière la section du cou, au revers (*P*) **Pl. CLIX, fig. 5.**

2131. — Tête de lion, la gueule béante, à droite.
℞. Tête de veau, à gauche; derrière la section du cou, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 6.**

2132. — Tête de lionne, à droite.
℞. Tête de vache, à droite, la corne en avant (*P*) **Pl. CLIX, fig. 7.**

2133. — Tête de lion, la gueule béante, à droite.
℞. Tête de vache, à droite (*P*) **Pl. CLIX, fig. 8.**

1. *Brit. Mus. Catal. Lesbos,* p. 158, n° 28 et pl. XXXII, 1.

2134. — Tête de lion, la gueule béante, à droite.
℞. Tête de coq, à gauche; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 9**; — autre ex. (*Jameson*) **Pl. CLIX, fig. 10.**

2135. — Protomé de lion ailé, rugissant, à gauche, les deux pattes avancées.
℞. Tête de coq à g.; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 11.**

2136. — Tête de bélier, à dr.; dessous, petit coq, le cou allongé, à gauche.
℞. Tête de bœuf, à droite, la corne droite (*P*) **Pl. CLIX, fig. 12.**

2137. — Variété, avec la tête de bœuf à gauche (*P*) **Pl. CLIX, fig. 13.**

2138. — Même tête de bélier, avec le petit coq.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 14.**

2139. — Variété, avec la tête de lion à gauche (*P*) **Pl. CLIX, fig. 15.**

2140. — Même tête de bélier, avec le petit coq.
℞. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 16.**

2141. — Protomé de sanglier ailé bondissant, à droite.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 17.**

2142. — Protomé de taureau bondissant, à gauche.
℞. Tête de coq, à gauche (*P*) **Pl. CLIX, fig. 18.**

2143. Protomé de taureau bondissant, à gauche; devant, la lettre M.
℞. Tête de lion, la gueule béante, à gauche; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 19.**

2144. — Variété, sans lettre (*P*) **Pl. CLIX, fig. 20.**

2145. — Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion.
℞. Protomé de taureau à droite (sans les pattes) (*P*) **Pl. CLIX, fig. 21.**

2146. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux partagés au milieu du front.
℞. Tête de lion, de face (*P*) **Pl. CLIX, fig. 22 et 23.**

2147. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, le visage grimaçant et encadré de mèches de cheveux qui simulent des serpents.

℞. Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite ; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 24**.

2148. — Protomé de cheval bondissant, à droite.

℞. Tête de lion à droite, la gueule béante ; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 25**.

2149. — Même droit. ℞. Tête barbue d'Héraclès coiffée de la peau de lion ; derrière, un petit rectangle (*P*) **Pl. CLIX, fig. 26**.

2150. — Tête de Satyre barbu, de trois quarts, à droite, avec oreilles de cheval. ℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante (*P*) **Pl. CLIX, fig. 27**.

2151. — Tête casquée d'Athéna, à droite, avec boucles d'oreilles (type alexandrin). ℞. Mufle de lion de face (*L*) **Pl. CLIX, fig. 28** [1].

2152. — Variété avec ΛE, au droit (*B*) [2].

3. *Phocée et Mytilène.*

Hectés à type de revers en relief.



N° 2153

2153. — Double tête formée d'un masque de Pan barbu, avec oreilles de cheval, à droite, et d'une tête de Ménade (Panine), à gauche.

℞. Tête de nymphe à droite, l'œil de face, les cheveux noués sur la nuque. Carré creux (style archaïque).

El. 10 ; hecté (*Munich*) [3].

1. *Brit. Mus. Lesbos*, p. 158, n° 27, pl. XXXI, 28.
2. Indiquée dans le *Num. Chron.*, 1882, p. 227.
3. Imhoof-Blumer, *Nymphen und Chariten auf griech. Münzen*, p. 112, n° 322 et pl. VII, 32.

2153 *bis*. — Tête de femme à droite, les cheveux enroulés autour de la tête et ayant des boucles d'oreilles.

℞. Mufle de lion de face, dans un carré creux bordé d'une ligne.

El. 10; hecté, 2 gr. 52 (*L*) **Pl. CLIX, fig. 29** [1].

2154. — Protomé de sanglier bondissant, à droite.

℞. Tête de lion, la gueule béante, à droite, dans un carré creux bordé d'une ligne (*P*) **Pl. CLIX, fig. 30**.

2155. — Protomé de bouc à demi agenouillé à dr. et détournant la tête.

℞. Chouette debout de face, les ailes éployées, dans un carré creux bordé d'une ligne (*P*) **Pl. CLIX, fig. 31**.

2156. — Tête de jeune homme imberbe, les cheveux courts, à droite.

℞. Tête de veau à droite, dans un carré creux bordé de lignes épaisses (*P*) **Pl. CLIX, fig. 32 et 33**.

2157. — Protomé de lion ailé, à gauche, rugissant, les pattes avancées.

℞. Sphinx assis à droite; carré creux limité par une ligne (*Jameson*) **Pl. CLIX, fig. 34**.

2158. — Tête casquée d'Athéna, à droite; derrière les lettres ΛΕ.

℞. Deux têtes de veaux affrontées; carré creux (*Luynes*) **Pl. CLIX, fig. 35**.

2159. — Même tête d'Athéna.

℞. ΛΕ. Deux têtes de veaux affrontées; carré creux (*L*) **Pl. CLIX, fig. 36** [2].

2160. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.

℞. Deux têtes de veaux affrontées; au-dessus, un fleuron à trois pétales. Carré creux (*Luynes*) **Pl. CLIX, fig. 37**.

2161. — Tête barbue de Silène, à droite, avec oreilles de cheval et ceinte d'un bandeau.

℞. Deux têtes de béliers affrontées; au-dessus, un fleuron à trois pétales; carré creux (*P*) **Pl. CLIX, fig. 38**.

1. *Brit. Mus. Lesbos*, p. 159, nº 33 et pl. XXXII, 5.

2. *Brit. Mus. Lesbos*, p. 159, nº 37 et pl. XXXII, 9.

2162. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Pareil au précédent (*L*) **Pl. CLIX, fig. 39.**

2163. — Tête laurée d'Apollon à droite.
℞. Tête de veau à droite, dans un carré creux (*P*) **Pl. CLIX, fig. 40.**

2164. — Tête de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. Canthare dionysiaque; de chaque côté, une feuille de lierre. Traces d'un carré creux (*P*) **Pl. CLIX, fig. 41.**

2165. — Tête de Dionysos Pogon, à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux très épais sur la nuque.
℞. Tête de Ménade à droite, les cheveux retenus par des bandelettes, le chignon dans un saccos; carré creux (*Luynes*) **Pl. CLIX, fig. 42.**

2166. — Tête de nymphe, de trois quarts à droite, les cheveux retenus par un bandeau et formant une série de boucles autour du cou.
℞. Deux têtes de sangliers affrontées; entre elles, la lettre A. Carré creux (*L*) **Pl. CLIX, fig. 43** [1].

2167. — Même tête de nymphe.
℞. Tête de vache à gauche; au-dessus, la lettre M. Carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 1.**

2168. — Tête de femme (Io), de trois quarts à droite, les cheveux enroulés en bourrelet autour du front qui est orné de petites cornes.
℞. Protomé de vache à droite (sans les pattes). Carré creux limité par des lignes (*P*) **Pl. CLX, fig. 2** [2].

2169. — Tête de femme à droite, les cheveux relevés.
℞. Protomé de lionne à droite (sans les pattes), baissant la tête et rugissant. Carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 3.**

2170. — Tête imberbe à droite, cheveux bouclés et ceints d'une bandelette.
℞. M. Casque à droite; carré creux limité par une ligne épaisse (*P*) **Pl. CLX, fig. 4.**

1. *Cat. Lesbos*, p. 161, n° 51 et pl. XXXII, 21.
2. Sur le nom de la nymphe Io donné à la tête de femme de cette hecté, voyez Engelmann, *Die Io-Sage*, dans le *Jahrb. d. arch. Instituts*, t. XVIII, 1903, p. 55 et suiv.; Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 218.

2171. — Tête barbue de Silène, de trois quarts à gauche.
℞. Tête de lion à droite, la gueule béante, dans un carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 5**.

2172. — Tête barbue de Silène, à droite.
℞. Tête de lion de face ; carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 6**.

2173. — Tête de jeune homme, ceinte d'une bandelette, à droite.
℞. Tête de Satyre barbu, à droite. Carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 7**.

2174. — Tête de jeune Satyre (?), à droite, ceinte d'une bandelette, avec une petite corne au-dessus du front.
℞. Tête silénique barbue, à droite. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 8**.

2175. — Tête de Ménade, à droite, les cheveux dans un cécryphale (l'œil presque de face).
℞. Deux hermès affrontés, l'un féminin, l'autre barbu et ithyphallique. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 9**.

2176. — Tête de Satyre imberbe, à droite, avec de longues cornes.
℞. Masque de Gorgone de face, tirant la langue ; carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 10**.

2177. — Tête de jeune Satyre (?), à droite.
℞. Masque de Gorgone de face ; carré creux (*P*) **Pl. CLX, fig. 11**.

2178. — Tête de jeune Satyre cornu, à droite, les cheveux hérissés.
℞. Masque de Gorgone, de face ; carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 12**.

2179. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Tête de griffon, à droite, la crête hérissée de pointes. Carré creux limité par un grènetis (*P*) **Pl. CLX, fig. 13**.

2180. — Tête de Dionysos Pogon, à droite, ceinte d'une torsade et d'une couronne de lierre.
℞. Tête de Ménade à droite, surmontée d'un haut calathos en treillis. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 14**.

2181. — Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.

℞. Tête diadémée de femme, à droite. Carré creux (*L*) **Pl. CLX, fig. 15** [1].

2182. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. Lyre à cinq cordes. Carré creux limité par une ligne (*Luynes*) **Pl. CLX, fig. 16** [1]; — autre ex. (*L*) **Pl. CLX, fig. 17** [2].

2183. — Tête de Sapho, à droite, avec des pendants d'oreilles et un collier, les cheveux dans un saccos qui laisse dépasser un petit chignon.

℞. Lyre rectangulaire à sept cordes. Carré creux limité par un grènetis (*P*) **Pl. CLX, fig. 18.**

2184. — Même droit. ℞. Lyre à quatre cordes, de forme allongée. Carré creux limité par un grènetis (*L*) **Pl. CLX, fig. 19** [3].

Sur les deux hectés qui précèdent (nos 2183 et 2184), la lyre du revers permet de donner le nom de Sapho à la tête de femme qui figure au droit. Pollux (IX, 84) dit que la tête de Sapho formait le type de monnaies de Mytilène. On cite plusieurs têtes de marbre pour lesquelles le nom de Sapho a été proposé, notamment une belle tête de la villa Albani, qu'on regarde comme une réplique de la statue de la poétesse, exécutée par Silanion au temps d'Alexandre [4].

2185. — Tête de Déméter à droite, ceinte d'une couronne d'épis, les cheveux relevés; elle a des boucles d'oreilles.

℞. Taureau cornupète, à gauche. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLX, fig. 20 et 21.**

2186. — Tête de Ménade à gauche, ceinte d'une couronne de lierre, le chignon dans un saccos.

℞. Lion rugissant à droite, tête baissée. Carré de lignes (*L*) **Pl. CLX, fig. 22** [5].

1. *Catal. Lesbos*, p. 161, no 57 et pl. XXXII, 26.
2. *Catal. Lesbos*, p. 162, no 61 et pl. XXXIII, 4.
3. *Catal. Lesbos*, p. 162, no 64 et pl. XXXIII, 7.
4. A. von Sallet, *Zeit. für Numism.*, t. IX, p. 114, pl. IV, 6; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 345; Arndt-Bruckmann, *Griech. und römisch. Porträts*, no 148; *Jahrbuch d. K. deut. Instituts*, t. V, 1890, pl. III et p. 151; *Bull. corr. hellén.*, 1896, p. 455; cf. Charles Lenormant et J. de Witte, *Elite des monuments céramographiques*, t. IV, p. 43 et note; Fr. Lenormant, *Chefs d'œuvres de l'art antique*, 2e série, t. IV, pl. 113. — Nous avons conjecturalement donné le nom de Sapho à diverses têtes féminines qui forment le type de pièces d'electrum et d'argent décrites dans le présent chapitre et qui sont nécessairement antérieures à Silanion. On peut aussi reconnaître dans ces jolis types féminins, la nymphe éponyme Μυτιλήνη qui figure en pied, accompagnée de son nom, sur des bronzes de l'époque de Domitien. Imhoof-Blumer, *Nymphen und Chariten auf Griech. Münzen*, p. 113 et 153.
5. *Brit. Mus., Catal. Lesbos*, p. 162, no 67 et pl. XXXIII, 10.

2187. — Tête d'Hermès coiffé du petasé noué sous le menton, à droite.
℞. Panthère en arrêt et dressant la tête, à droite (*P*) **Pl. CL, fig. 23 et 24**.

2188. — Tête tourelée de Cybèle, à droite.
℞. Tête d'Hermès coiffé du pétase, à droite. Carré creux limité par une ligne (*Luynes*) **Pl. CLX, fig. 25**.

2189. — Tête tourelée de Cybèle, à droite.
℞. Masque de comédie de profil, à droite. Carré creux limité par une ligne (*P*, *B*) **Pl. CLX, fig. 26** [1].

2190. — Tête d'Athéna coiffée du casque τρίλοφος, presque de face, un peu inclinée à droite, avec boucles d'oreilles et collier de perles.
℞. Tête d'Hermès imberbe, à droite, le cou drapé, le pétase sur la nuque. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLX, fig. 27, 28, 29, 30**.

2191. — Tête casquée d'Athéna, à droite (type attique).
℞. Chouette debout à droite, regardant de face. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLX, fig. 31**.

2192. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Mufle de lion de face. Carré creux et grènetis (*P*) **Pl. CLX, fig. 32**.

2193. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Tête de Héra, surmontée d'un haut calathos, à droite. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 33**.

2194. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. Tête barbue de Silène, de face. Carré de lignes (*L*) **Pl. CLX, fig. 34** [2].

2195. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Tête d'Eurysthénès, barbue, coiffée de la tiare persique, à droite. Carré creux limité par un grènetis (*L*) **Pl. CLX, fig. 35** [3].

1. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VIII, p. 7 et pl. II, 3.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 164, nº 76 et pl. XXXIII, 19.
3. *Brit. Mus. Catal.*, p. 166, nº 105 et pl. XXXIV, fig. 17. Notre nº 2195 est déjà reproduit sur notre pl. LXXXVIII, fig. 7, comme monnaie du dynaste Eurysthénès, à Pergame.

Eurysthénès, descendant du Lacédémonien Démarate, frappa à Pergame, vers l'an 410 av. J.-C., des monnaies que nous avons expliquées plus haut, p. 86 (nos 43 à 46). L'hecté d'électrum qui porte son effigie (n° 2195) doit donc avoir été frappée aussi à Pergame ; nous la décrivons néanmoins ici, de nouveau, parce que son métal, son poids, son aspect extérieur la font rentrer dans la classe des *Phocaïdes*.

2196. — Tête barbue d'Arès, à droite, coiffée d'un casque dont le timbre est orné d'un griffon.

℞. Tête casquée d'Athéna, à droite, les paragnathides relevées, le sommet terminé par un bouton. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 36**; — autre ex. (*L*) **Pl. CLX, fig. 37** [1].

2197. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à droite.

℞. Tête de nymphe, à droite, les cheveux relevés et noués au s mmet de la tête. Traces d'un carré creux limité par une ligne (*L*) **Pl. CLX, fig. 38** [2].

2198. — Tête de femme, à droite (Sapho?), les cheveux dans un saccos.

℞. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien à droite. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLX, fig. 39**.

2199. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. Perdrix debout à droite. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLX, fig. 40**.

2200. — Tête de Dionysos jeune, couronné de lierre, à dr., cheveux longs.

℞. Tête de Satyre, de face, échevelée, la barbe en désordre, avec des oreilles de cheval. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 1**.

2201. — Même droit. ℞. Tête de Satyre barbu, de face, comme ci-dessus, mais la tête chauve. Carré de lignes (*Jameson*) **Pl. CLXI, fig. 2**.

2202. — Tête de Dionysos jeune, couronné de lierre, à droite.

℞. Tête de jeune homme, à droite, ceinte d'un bandeau, avec une petite corne sur le front. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 3**.

2203. — Tête de femme à droite, avec boucles d'oreilles, les cheveux relevés et noués au sommet de la tête en touffe épaisse (la nymphe Mytiléné?).

1. *Catal. Lesbos*, p. 165, nos 95, 96, pl. XXXIV, 9 et 10.

2. *Catal. Lesbos*, p. 165, n° 94 et pl. XXXIV, 8.

℞. Tête de jeune homme, à droite, ceinte d'un bandeau, avec une corne sur le front. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 4.**

2204. — Tête d'Apollon à droite, avec les cheveux longs sur le cou.

℞. Tête de femme à droite, avec des pendants d'oreilles, les cheveux dénoués sur le cou. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 5.**

2205. — Tête jeune de Dionysos couronné de lierre, à droite.

℞. Tête de Satyre à droite, imberbe, avec des oreilles de cheval, couronné de lierre, la nébride nouée sous le cou (*P*) **Pl. CLXI, fig. 6.**

2206. — Même tête de Dionysos.

℞. Tête de Satyre à droite, imberbe, avec des oreilles de cheval, ceinte d'un bandeau (*P*) **Pl. CLXI, fig. 7.**

2207. — Tête jeune de Dionysos couronné de lierre, à droite.

℞. Tête de Ménade à droite. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 8.**

2208. — Tête de Ménade à droite, avec pendants d'oreilles et collier, ceinte d'un bandeau.

℞. Tête de Ménade à droite, ceinte d'une couronne de lierre. Traces d'un carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 9, 10, 11, 12 et 13.**

2209. — Tête de la nymphe Mytiléné, à droite, ceinte d'une couronne de roseaux, les cheveux liés sur la nuque par un bandeau.

℞. Tête de Ménade à droite, les cheveux relevés au sommet de la tête, le cou orné d'un bout de draperie. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 14, 15, 16, 17 et 18.**

2210. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur la nuque; derrière, un petit serpent.

℞. Tête de nymphe à droite, les cheveux dans une sphendoné. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 19, 20, 21 et 22.**

2211. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur la nuque.

℞. Tête de la nymphe Mytiléné, à droite, les cheveux dans une sphendoné; derrière, un petit serpent. Carré creux limité par une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 23 et 24.**

2212. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur la nuque.

℞. Griffon femelle accroupi, à droite, les ailes recroquevillées et posant une patte sur une roue; devant lui, la lettre Π. Champ concave. 2 gr. 24 (*P*) **Pl. CLXI, fig. 25.**

2213. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. Grande tête de vieillard imberbe, à droite, ceinte d'une couronne de feuilles minces, le cou drapé. Carré de lignes (*Luynes*) **Pl. CLXI, fig. 26.**

2214. — Tête imberbe d'un Dioscure, à droite, coiffé d'un pilos conique; devant le pilos, une étoile.

℞. Tête de femme à droite, les cheveux relevés autour de la tête. Carré de ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 27 et 28.**

2215. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. Deux têtes de femme, face contre face, leurs visages superposés de profil, avec une tresse de cheveux calamistrés sur le cou. Carré creux (*P*) **Pl. CLXI, fig. 29.**

2216. — Tête imberbe de Zeus Ammon, à droite.

℞. Aigle debout à droite, détournant la tête. Traces d'un carré creux bordé d'une ligne (*P*) **Pl. CLXI, fig. 30.**

2217. — Variété; derrière l'aigle, un croissant (*P*) **Pl. CLXI, fig. 31.**

2218. — Tête laurée d'Asclépios, à droite; devant la bouche, un petit serpent qui s'élance à droite.

℞. Buste de Niké, à droite, les ailes dressées, les cheveux relevés autour de la tête, la poitrine nue; dans le champ, deux étoiles (*L, B, Jameson*) **Pl. CLXI, fig. 32 et 33** [1].

2219. — Buste de Ménade à droite, la tête ceinte d'une torsade, les cheveux en désordre; elle dresse la tête en arrière et a le sein nu.

℞. Flambeau allumé. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 34.**

2220. — Tête laurée de Zeus, à droite.

1. *Brit. Mus. Catal. Lesbos*, p. 167, n° 113 et pl. XXXIV, 23; A. Blanchet, *Rev. num.*, 1893, p. 454; Friedlænder et A. von Sallet, *Das Königl. Munzkabinet* (1877), p. 67, n° 118.

℞. Tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite. Carré de lignes (*L*) **Pl. CLXI, fig. 35** [1].

2221. — Tête laurée d'Asclépios, à droite.
℞. Protomé de serpent dressé et sifflant, à droite. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 36**.

2222. — Tête laurée de Poseidon, à droite.
℞. Trident sans ornements. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 37**.

2223. — Variété ; le trident est orné de festons (*P*) **Pl. CLXI, fig. 38**.

2224. — Tête voilée de Déméter couronnée d'épis, à droite [2].
℞. Trépied surmonté de la cortine et orné de bandelettes noueuses. Carré de lignes (*P*) **Pl. CLXI, fig. 39 et 40**.

2225. — Tête diadémée de Ptolémée Soter (?), à gauche.
℞. Moissonneur (Lytiersès?) penché en avant, à droite, et coupant des épis avec sa faucille; il est vêtu d'une tunique courte et coiffé d'un bonnet conique (*P*) **Pl. CLXI, fig. 41** [3].

Si, à ce qu'il semble, la tête qui figure au droit est bien celle de Ptolémée, la date de l'émission de cette pièce ne serait pas antérieure à la fin du IVe siècle. Quant au type du moissonneur, on le trouve au revers de grands bronzes égyptiens à l'effigie d'Antonin le Pieux [4]; on y a vu Lytiersès, fils de Midas, qui, dans la légende phrygienne, obligeait les étrangers à travailler à sa moisson, puis leur coupait la tête et cachait leurs cadavres dans les blés. Le même sujet est interprété sur des gemmes gravées, jaspes et hématites, qui rentrent dans la catégorie des pierres gnostiques.

2226. — Sirène debout, à dr., avec des ailes recroquevillées et une queue de coq ; elle tient des deux mains un bouclier rond devant sa poitrine.
℞. Bucrane de face, orné de bandelettes.
El. 9 ; trihémiobole, 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CLXI, fig. 42**.

Cette pièce est d'un métal plus jaune que les précédentes et d'un autre poids; elle n'appartient probablement pas à la série des phocaïdes.

1. *Catal.*, p. 167, nº 114 et pl. XXXIV, 24.
2. Une inscription signale le culte de Déméter et de Coré à Mytilène. *C. I. Gr.*, nº 2175.
3. Pellerin, *Recueil de médailles*, t. III, p. 3; Ch. Lenormant, *Trésor de numism.*, *Rois grecs*, p. 160, pl. LXXXI.
4. Dattari, *Numi Augg. Alexandrini*, nº 2989, pl. XXVI.

§ III. — Mytilène.

Monnaies d'argent.

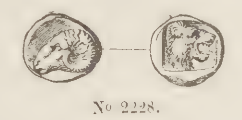
Les monnaies de bas argent que nous avons classées à Mytilène dans la période archaïque, ne portent pas le nom de cette ville. Presque toutes sont anépigraphes; quelques-unes seulement ont la légende ΛΕ ou ΛΕΣ, initiales du nom de Lesbos [1]. C'est donc comme capitale de l'île que Mytilène a produit ce monnayage. Au contraire, la plupart des pièces qui vont suivre et dont l'émission paraît débuter après le désastre des Perses à Mycale, ont la légende **M**, **MY**, **MYTI**, **MYTIΛHNAON**. Il n'y a d'exception que pour les deux premières pièces (n[os] 2227 et 2228) dont l'attribution est d'ailleurs incertaine.

Groupe A. — *De 479 à 400 environ.*



N° 2227.

2227. — Tête de bélier, à dr. ℞. Tête de veau, à dr., dans un carré creux. Æ 10; triobole, 1 gr. 75 (*P*). — Attribution douteuse.



N° 2228.

2228. — Tête de bélier, à gauche.
℞. Tête de lion, à droite, la gueule béante et tirant la langue. Carré creux.
Æ 10 ; triobole, 1 gr. 69 (*P*). — Attribution douteuse.

Les types de ces pièces d'argent ont des rapports frappants avec certaines hectés d'électrum, ce qui permet de les classer à Mytilène. Cependant, elles pourraient aussi rentrer dans les suites de Samos, de Clazomène et de Cébren.

A ces incertaines, on peut joindre d'autres petites monnaies d'argent que nous avons réparties entre Samos et Pergame et qu'on a proposé aussi de ranger à Mytilène. Ce sont les pièces au type de la protomé de taureau ou parfois au type de deux protomés de taureaux affrontées (voyez à Samos, n[os] 1789 et 1790 et ci-après, à Pergame.

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 339 à 362.

2229. — Tête d'Orphée, à g., imberbe, coiffé du bonnet thrace, à fanons.
℞. Tête de lion, à gauche, la gueule béante. Carré creux.
Æ bas, 14; drachme, 3 gr. 86 (*L*) **Pl. CLXII, fig. 1**; — 4 gr. 10 (*B*) [1].

M. Worth qui propose de donner à la tête qui figure sur cette drachme le nom d'Orphée, la rapproche du bas-relief de Naples qui représente Orphée et Eurydice [2].

2230. — Tête de femme (Eurydice ?), à gauche, les cheveux retenus par un bandeau, ondulés sur les tempes et relevés sur la nuque.
℞. M-Y. Tête de lion, à droite, la gueule béante. Carré creux.
Æ bas, 11; triobole, 1 gr. 89 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 2**; — 1 gr. 95 (*L*, *B*) [3].

2231. — Même description.
Æ bas, 8; trihémi-obole, 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 3**; — 0 gr. 87 (*L*) [4].

2232. — Tête de femme (Sapho, Mytiléné ?), de trois quarts, à gauche, les cheveux retenus par un double bandeau et arrangés en boucles autour du front [5].
℞. M-YTI. Tête de lion, à gauche, la gueule béante. Carré creux.
Æ 10; trihémi-obole, 0 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 4**; — autres ex., 0 gr. 90 (*L*); 0 gr. 96 (*B*) [6].

2233. — Tête de taureau à droite, un peu de trois quarts.
℞. M. Pousse de trois feuilles d'olivier. Carré creux.
Æ bas, 11; triobole, 2 gr. (*P*) **Pl. CLXII, fig. 5**; — 2 gr. 10 (*Athènes*) [7].

2234. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux courts.
℞. MYTI. Tête de taureau, à droite; carré creux.
Æ 12; triobole, 1 gr. 97 [8].

1. W. Wroth, *Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, p. 155, n° 58 et pl. XXXI, 3; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 254 et pl. E 31.
2. Baumeister, *Denkmäler der alten Kunst*, t. II, p. 1121, fig. 1317.
3. *Brit. Mus. Catal.*, p. 155, n° 59 et pl. XXXI, 4; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 279, n° 255; *Nymphen und Chariten*, p. 113, n° 328, pl. VII, n° 36 *b*.
4. *Brit. Mus. Catal.*, p. 155, n°s 60 à 62 et pl. XXXI, 5. Voyez à Samos (n°s 1783 à 1785) le même revers à la tête de lion, avec ΣA au lieu de MY.
5. Voyez la même tête sur les hectés d'électrum n°s 2166 et 2167.
6. *Brit. Mus. Catal.*, p. 184, n°s 1 et 2 et pl. XXXVII, 9; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 253 et pl. E, 30; *Nymphen und Chariten*, p. 113, n° 329 et pl. VII, 37.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 256.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 251 *a* et pl. E, 29.

2235. — Tête d'Apollon, à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux courts.

℞. MY-TI. Tête de veau, à droite. Carré creux.

Æ 8; obole, 0 gr. 62 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 6**; — autres ex., 0 gr. 66 (*L*) 0 gr. 63 (*B*) **Pl. CLXII, fig. 7** [1].

2236. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux en tresses sur le cou et les joues.

℞. MYTIΛHNAON. Tête de nymphe (ou Sapho ?), à gauche, les cheveux retenus par de larges bandeaux et dans une sphendoné. Carré creux.

Æ 15; drachme, 3 gr. 94 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 8**; — autre, 3 gr. 92 (*L*) [2].

Le monnayage en billon ou bas argent de Mytilène se poursuit après 479, par l'émission des pièces qui portent les n°s 2229 à 2231. A partir du n° 2232, le métal d'argent des monnaies de Mytilène est aussi pur que celui des autres villes de la région. On peut hésiter à reconnaître dans le poids des pièces, soit le système phocaïque dont la drachme normale est de 4 gr. 20 à 4 gr., soit l'étalon lesbiaque que nous avons vu appliqué à certaines monnaies de Lesbos et de Phocée de l'époque archaïque et dont la drachme ne dépasse pas 3 gr. 84 [3].

Enfin, nous ne devons pas omettre d'observer que bien des monnaies du trésor d'Auriol paraissent originaires de Lesbos et de Phocée [4].

Groupe B. — *De 400 à 350 environ.*

2237. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. MY. Tête de femme (Sapho, Mytiléné ?), à droite, les cheveux relevés autour de la tête et sur la nuque; derrière, un canthare.

Æ 11; diobole phocaïque, 1 gr. 34 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 9**. — Variétés, avec les symboles suivants, au revers : Amphore, 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 10**; — Cigale, 1 gr. 29 (*L*); — Foudre, 1 gr. 31 (*L*); — Œnochoé, 1 gr. 39 (*L*) [5]; — Amphore couchée, 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 11**; — Caducée, 1 gr. 30 (*P*).

2238. — Variétés, avec MYTI et les symboles suivants : Grappe de raisin, 1 gr. 31 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 12**; — Épi, 1 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. CLXII, fig. 13**; — Lézard, 1 gr. 37 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 14**; — Rose, 1 gr. 35 (*Imhoof*) [6].

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 184, n° 5 et pl. XXXVII, 11; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 279, n° 252.
2. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 333 et pl. XVI, 7; Imhoof-Blumer, *Nymphen und Chariten*, p. 113, n° 330 et pl. VII, 38.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 343.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 1575 et suiv.
5. *Brit. Mus., Catal.*, p. 185, n°s 8 à 14 et pl. XXXVII, 14, 15, 16.
6. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 220.

2239. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. MY-TI. Tête de veau, à droite. Æ 9 ; 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 15.**

2240. — Variété, avec MY et une feuille de lierre en symbole (*P*) **Pl. CLXII, fig. 16.**

2241. — Variété, avec un dauphin en symbole,

2242. — Variété, avec MY-TI et un aigle en symbole (*P*).

Les dioboles d'argent, de bon titre, qui composent ce groupe (nos 2237 et suiv.) sont du même style et de même module que les hectés d'électrum contemporaines. Elles sont taillées aussi suivant le système phocaïque qui fournit un diobole du poids maximum de 1 gr. 40 à 1 gr. 35.

Groupe C. — *De 350 à 300 et postérieurement.*

2243. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs et bouclés.
℞. MY-TI. Lyre à six cordes, ornée d'une bandelette noueuse; dans le champ à gauche, un symbole ou un monogr. variables. Carré de lignes.
AR 24; didrachme ou statère persique. — Variétés, avec les symboles et monogr. suivants : Serpent dressé, 10 gr. 89 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 17**; — Amphore, 10 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 18**; — Foudre, 11 gr. 40 (*L*); — Plectrum, 10 gr. 95 (*L*); — Thyrse, 10 gr. 77 (*L*) [1]; — ȣ<, 10 gr. 45 (*P*).

2244. — Même droit. ℞. MYT-IΛHNA. (rétrograde). Lyre; carré de lignes.
AR 15; tétrobole ou trité pers., 3 gr. 62 (*Imhoof*) [2].

2245. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs et bouclés.
℞. MYTI, dans le champ, à gauche. Lyre à cinq cordes. Carré de lignes.
AR 13; triobole pers., 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 19.**

2246. — Variété, avec MY et à gauche de la lyre, une petite amphore (*P*).

2247. — Même tête d'Apollon.
℞. MYTI, dans le champ à droite. Lyre à cinq cordes; à gauche, le monogr. ꟿ et une mouche.
AR 14; triobole pers., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 20.**

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 187, nos 28 à 31 et pl. XXXVII, 20, 21, 22.

2. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 220.

2248. — Même droit.

℞. M-TY-I (= MITY), *sic*, au-dessus de la lyre ; dans le champ à gauche, une petite pyxide. Carré de lignes.

Æ 14 ; triobole pers., 2 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 21.**

D'après sa disposition matérielle, la légende sur cette pièce (n° 2248) est à lire MITY et non MYTI. Cette particularité est à rapprocher de la double orthographe du nom de Mytilène ou Mitylène, chez les Grecs. Les monnaies et les textes épigraphiques portent MYTI, à l'exception de notre n° 2248. Les textes littéraires donnent plus ordinairement la forme Μιτυλήνη.

2249. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs et bouclés sur le cou (style plus récent).

℞. MY - TI (les lettres MY en haut). Lyre à cinq cordes ; dans le champ, de chaque côté, lettres et monogr. variables.

Æ 14 ; triobole. — Variétés avec les symboles et monogr. suivants : Grappe de raisin et [monogr.], 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 22** ; — Foudre et [monogr.], 2 gr. 73 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 23** ; — Massue, 2 gr. 78 (*P*) ; — Marteau, 2 gr. 76 (*P*) ; — Thyrse, 2 gr. 80 (*L*) ; — Amphore, 2 gr. 72 (*P*) ; — Carquois, 2 gr. 87 (*L*) ; — Caducée, 2 gr. 86 (*L*) ; — Pedum, 2 gr. 78 (*L*) [1].

2250. — Même description ; symbole fruste. Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 78 (*P*).

2251. — Lyre. ℞. Lyre dans un carré de lignes.

Æ 8 ; hémi-obole pers, 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 24** ; — 0 gr. 58 (*L*) [2].

2252. — Tête de Sapho (?), à droite, les cheveux dans une sphendoné.

℞. MY-TI. Lyre ; dans le champ, un symbole et un monogr. variables.

Æ 13 ; 2 gr. (*P*). — Variétés, avec les symboles et monogr. suivants : Massue et [monogr.] (*P*) **Pl. CLXII, fig. 25** ; — Serpent (*L*) ; — Tête de bélier (*L*) [3].

2253. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. MYTI. Lyre, dans le champ à g., un monogr. incertain.

Æ 9 ; 0 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 26.**

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 187.
2. *Catal.*, p. 186, n° 16 et pl. XXXVII, 17.
3. *Brit. Mus. Catal.*, p. 188, n°s 37 à 40.

2254. — Tête laurée d'Apollon à droite. ℞. **MYTI**. Arc.
Æ 8 ; 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 27.**

Le groupe C (nos 2243 à 2254) dont la frappe débute au milieu du IVe siècle, se prolonge pendant tout le IIIe siècle ; les pièces sont taillées suivant l'étalon persique affaibli, avec un statère normal de 10 gr. 95 (au lieu de 11 gr. 20).

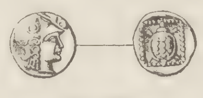
§ IV. — **Méthymne.**

Pour la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 362 à 365 et pl. XV, fig. 19 à 23.

Le résumé historique que nous avons présenté plus haut, montre Méthymne rivale de Mytilène, dominée par elle, mais longtemps soutenue par Athènes qui, après 429, dans la guerre de Lesbos, fit de Méthymne son principal point d'appui. Ces circonstances expliquent la présence de la tête d'Athéna sur les monnaies de Méthymne et, sans doute aussi, l'adoption de l'étalon samien ; Samos, colonie athénienne, était en rapports constants avec Méthymne.

Méthymne, sans doute par suite des vicissitudes de son histoire, paraît n'avoir battu monnaie que par intermittence. La série de ses monnaies archaïques (*Descr. hist.*, I, p. 362 à 366) est séparée par un laps de temps considérable des pièces que nous allons décrire et que leur style place au temps où Méthymne profita momentanément de l'abaissement de Mytilène, lors de la guerre de 429.

Groupe A. — *De 429 à 400 environ.*



No 2255.

2255. — Tête d'Athéna à droite, avec un casque corinthien ; les cheveux nattés sur le cou. ℞. Tortue dans un carré creux.
Æ 9 ; obole, 0 gr. 62 (*Boston*) [1].

1. K. Regling, *Die griech. Münzen der Sammlung Warren*, no 1225 et pl. XXVIII. M. Regling a classé cette obole à la Lycie, à cause du type de la tortue ; mais ce type se trouve aussi à Méthymne (voyez ci-après nos 2262 et 2263) ; de plus, la tête d'Athéna au droit de cette pièce, est pareille à celle du diobole classé à Méthymne dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 363, no 619 et pl. XV, 21.

2256. — Tête casquée d'Athéna, à gauche, le timbre du casque orné d'un griffon. Style archaïque.

℞. M-A· Mufle de lion, de face. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 12 ; triobole samien, 1 gr. 57 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 28.**

2257. — Même description.

Æ 10 ; triobole samien, 1 gr. 49 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 29 ;** — 1 gr. 26 (*L*)[1].

2258. — Tête d'Athéna, à gauche, avec de grosses boucles d'oreilles, le casque orné d'une feuille de lierre et d'un croissant.

℞. ΜΑΘVΜΝΑΙΟΝ. Lyre dans un carré en relief. Le tout dans un carré creux.

Æ 18 ; didrachme samien, 6 gr. 43 (*L*) **Pl. CLXII, fig. 30 ;** — 6 gr. 28 (*B*)[2].

2259. — Tête d'Athéna, à gauche, le timbre du casque orné d'un croissant.

℞. ΜΑΘ. Canthare. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 14 ; tétrobole samien, 3 gr. 18 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 31** ; — 3 gr. 15 (*L*)[3].

2260. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΜΑΘ. Canthare. Champ concave et cercle au pourtour.

Æ 9 ; obole samienne, 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 32.**

2261. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. Grappe de raisin. Champ concave et cercle au pourtour.

Æ 6 ; hémi-obole samienne, 0 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 33.**

2262. — Tête de Silène, de face, avec grande barbe et cornes de bouc.

℞. M-A. Tortue. Champ concave et cercle au pourtour.

Æ 8 ; hémi-obole, 0 gr. 34 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 34.**

2263. — Même description ; variété de style.

Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 31 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 35.**

La série qui précède s'arrête peut être lorsque, vers l'an 400, Mytilène et Phocée s'associèrent pour le monnayage des hectés d'électrum. Méthymne paraît être demeurée, à partir de cette époque, environ trois quarts de siècle sans battre monnaie.

1. *Brit. Mus. Catal.*, p. 178, nº 9 et pl. XXXVI, 10.
2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 178, nº 10 et pl. XXXVI, 11 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 278, nº 248.
3. *Catal.*, p. 178, nº 11 et pl. XXXVI, 12.

Groupe B. — *De 334 à 300 environ.*

Vers le temps d'Alexandre le Grand, Méthymne inaugure l'émission des monnaies d'argent et de bronze à la tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien :

2264. — Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. ΜΑ — ΘΥ. Lyre à six cordes; dans le champ, à gauche, un symbole ou une lettre variable. Carré de lignes au pourtour.

Ꭿ 15 ; triobole persique. — Variétés, avec les symboles suivants : Mouche, 2 gr. 71 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 36** ; — Dauphin, 2 gr. 66 (*P*) ; — Canthare, 2 gr. 55 (*P*) ; — Β, 2 gr. 75 (*P*) ; — Ι, 2 gr. 60 (*P*) [1].

Les bronzes correspondant ont, au droit, la même tête d'Athéna et au revers, un canthare accompagné des lettres ΜΑΘΥ. Ce monnayage se prolonge assez longtemps après l'an 300. Les types en sont faciles à expliquer par les traditions locales. La lyre est celle d'Arion et la tortue des nos 2262 et 2263 rappelle, sans doute, le résonnateur de la lyre. Méthymne était la patrie d'Arion qui, de là, fut transporté jusqu'en Italie par un dauphin charmé par les sons de sa lyre [2]. Le canthare, la grappe, la tête de Silène font, à la fois, allusion aux célèbres vignobles de Lesbos et au nom de la ville dont la première partie Μέθυ signifie *vin*; de là, l'épithète de Μεθυμναῖος donnée à Dionysos : elle signifiait, en même temps, « dieu du vin » et « dieu de Méthymne ».

§ V. — **Pyrrha.**

Πύῤῥα était un petit port de la côte méridionale de Lesbos, situé au fond du golfe qui pénètre presque jusqu'au cœur de l'île et qu'on appelle l'Euripe de Pyrrha. Vers le milieu du ɪᴠe siècle, cette ville a frappé les pièces qui suivent.

2265. — Tête casquée d'Athéna à dr., le casque orné des feuilles d'olivier.

℞. ΠΥΡ. Bouquetin debout, à gauche; devant lui, ΑΘΕ. Carré creux.

Ꭿ 10 ; obole attique, 0 gr. 62 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 37**.

Cette obole (no 2265) est surfrappée sur une pièce d'Athènes; au revers, il reste encore de l'ancien type, la légende ΑΘΕ et le profil de la chouette [3].

1. Autres dans *Brit. Mus. Cat.*, p. 178, nos 12 à 16.

2. Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, t. I, p. 22. Cf. ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 1379.

3. Beulé (*Monnaies d'Athènes*, p. 92) a pris à tort cette pièce surfrappée pour une imitation de la monnaie athénienne.

2266. — Tête de la nymphe Pyrrha, à gauche, diadémée, les cheveux dans une sphendoné.

℞. ΠΥΡ. Bouquetin debout, à gauche.

Æ 11 ; 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 38.**

2267. — Variétés, avec ΠΥΡΡ (*P*) **Pl. CLXII, fig. 39** ; — parfois, une grappe de raisin au-dessus du bouquetin (*B*) [1].

§ VI. — **Nesos.**

De tout le fourmillement de petites îles situées entre Lesbos et la côte de Mysie et d'Æolide qu'on appelait *les cent îles* (ἑκατόννησοι), celle de Nesos (Νῆσος, Νᾶσος) était la plus grande et l'une des plus orientales; elle porte aujourd'hui le nom de Nisi ou Moschonisi. Elle est mentionnée en 426 parmi les villes tributaires d'Athènes ; l'année précédente elle avait passé, avec Rhœteion et Antandros, du parti des Mytiléniens dans celui des Athéniens [2].

Le petit groupe de pièces qui suivent, à la légende ΝΑΣΙ, a été autrefois attribué à Lesbos ou à l'Æolide. M. Earinos, en 1876, a proposé de le classer à l'île de Nesos que Strabon déclare plus grande que Pordosilène, et M. Imhoof-Blumer a confirmé cette attribution [3]. Ces pièces sont de la seconde moitié du IVe siècle.

2268. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs.

℞. ΝΑΣΙ. Panthère à droite, détournant la tête et levant une patte; dans le champ, une tête de bélier.

AR 12 ; triobole persique, 2 gr. 62 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 40;** — autres ex., 2 gr. 52 (*L*) ; 2 gr. 73 (*M*) [4].

1. Autres ex. dans W. Wroth, *Brit. Mus. Catal.*, p. 216; Imhoof-Blumer, *Nymphen und Chariten*, p. 113, nº 332, pl. VII, 40.

2. *C. I. Attic.*, I, p. 23 ; Thucydide, III, 50; IV, 52; cf. G. Earinos, dans le Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη de l'École évangélique de Smyrne, 2e fascicule, 1876 ; cf. *Revue archéologique*, 1877, I, p. 106 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 280.

3. Les habitants de Nesos ou Nasos, les Νασιῶται, ont été confondus à tort par M. Droysen avec ceux de Pordosilène. *Zeit. für Numism.*, t. V, p. 123; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 281.

4. On a autrefois attribué, à tort, cette pièce à Nagidos de Cilicie, cf. *Brit. Mus. Catal.*, p. 217, nº 1 et pl. XLIII, 6; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num*. t. III, p. 313, nº 10 ; *Monn. grecq.*, p. 280, nº 260 et *Choix*, pl. III, 114 (la légende ΝΑϹΙ, avec *sigma* lunaire, place cet exemplaire à une époque beaucoup plus basse).

2269. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Panthère à droite, levant une patte de devant.
Æ 6 ; tartémorion, 0 gr. 24 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 41.**

2270. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΝΑΣ. Panthère à droite, détournant la tête; devant, une tête de bélier.
Æ 9 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 42.**

2271. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΝΑΣΙ. Panthère à g., détournant la tête ; dessous, une tête de bélier.
Æ 9 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 43** [1].

Nesos continua à battre monnaie pendant les IIIe et IIe siècles avant notre ère.

§ VII. — **Pordosilène**

L'île de Pordosilène, appelée plus tard Pordosélène ou Porosélène (Πορδοσελήνη, Ποροσελήνη, ethn. Πορδοσεληνίτης), était au nord-ouest de Nésos [2]. Les pièces que nous décrivons ci-après sont de la fin du Ve et du IVe siècle. Elles ont pour type Apollon qui, ainsi que nous en informe Strabon, était l'objet d'une vénération particulière dans les Hécatonnèses, sous l'appellation d'Apollon Hécatos [3].

2272. — Tête d'Apollon Hécatos, à dr., ceinte d'une tresse, cheveux courts.
℞. ΠΟΡΔΟΣΙΛ. Lyre; carré creux.
Æ 14 ; drachme phocaïque, 3 gr. 95 (*L*) **Pl. CLXII, fig. 44** [4].

2273. — Même tête d'Apollon Hécatos. ℞. ΠΟΡ. Amphore (?); carré creux.
Æ 7 ; hémiobole phoc., 0 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 45.**

2274. — Tête barbue de Silène, à droite. ℞. ΠΟΡ. Dauphin, à droite.
Æ 9 ; 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CLXII, fig. 46 ;** — autre ex. (*L*) [5].

1. Autres ex., dans *Brit. Mus. Catal.*, p. 217, nos 2 à 4 et pl. XLIII, 7.
2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 281.
3. Strabon, XIII, 2, 5.
4. *Brit. Mus. Catal. Troas, Æolis and Lesbos*, p. 219, no 1 et pl. XLIII, 13.
5. *Catal.*, p. 219, no 2 et 3 et pl. XLIII, 14.

Au sujet du nom de l'île de Pordosilène, Strabon donne le plaisant détail qui suit : « Pour éviter, dit-il, de prononcer un nom obscène, certains grammairiens prétendent qu'il ne faut pas dire *Pordosilène* mais *Porosilène* ». Effectivement, les monnaies de l'époque romaine ont la légende ΠΩΡΟ-CΕΛΗΝΕΙΤΩΝ. Mais, ainsi que l'a observé Waddington, la légende de notre n° 2272, qui est ΠΟΡΔΟΣΙΛ(ηνειτῶν), prouve que le nom primitif de l'île était bien Πορδοσιλήνη qui, trouvé malsonnant, fut plus tard modifié en Ποροσιλήνη [1].

1. Waddington, *Voyage archéol. de Ph. Le Bas*, Explication des Inscriptions, t. III, p. 201.

CHAPITRE VII

LA TROADE

§ I. — Aperçu général.

Les limites de la Troade ont varié à travers l'histoire, si bien qu'au point de vue géographique certaines villes de cette région de l'Asie-mineure occidentale sont rattachées tantôt à la Troade, tantôt à la Mysie. Sous la domination achéménide, la Troade formait une hyparchie de la grande satrapie de Phrygie. Nous comprenons, ici, dans la Troade le pays baigné par la mer depuis l'Hellespont, à la hauteur d'Abydos, jusqu'au fond du golfe d'Adramytion, au sud. Dans l'intérieur des terres, la Troade se borne au bassin du Rhodios qui se jette dans l'Hellespont un peu au sud d'Abydos, au bassin du Scamandre qui arrose la plaine de Troie, et au bassin du Satnioeis qui s'étend au sud-ouest du mont Ida.

De nombreuses villes de la région ainsi circonscrite ont eu un atelier monétaire, mais seulement à partir du milieu du ɪvᵉ siècle; il en est peu, au contraire, dont la suite monétaire débute dès le vᵉ siècle, parce qu'alors elles étaient tributaires d'Athènes et que celle-ci ne permettait pas de battre monnaie, — sauf exception, — aux villes qui étaient dans sa dépendance.

Ainsi, dans l'ordre géographique, en allant du sud au nord, nous constaterons les faits suivants : Antandros ouvre un atelier seulement après que les désastres des Athéniens en Sicile, en 413, lui eurent permis de s'affranchir et de reconquérir son autonomie. Il en est de même de Gargara, Lamponeia, Néandrie, Dardanos. D'autres villes qui avaient frappé monnaie dans la période primitive, cessèrent d'avoir un atelier lorsque s'apesantit sur elles le joug athénien; elles ne purent le rouvrir que vers la fin du vᵉ siècle. De ce nombre, sont Assos, Cebren, Scepsis, Tenedos, Dardanos. Nous constaterons en effet que, pour ces ateliers, le monnayage est sinon suspendu, du moins intermittent et très raréfié durant le vᵉ siècle.

Il y a aussi, en Troade, un certain nombre de villes qui n'ont commencé à battre mon-

naie qu'au milieu du IVe siècle, au temps de Philippe de Macédoine, ou même seulement après le passage d'Alexandre. De ce nombre, sont Hamaxitos, Colonæ, Scamandrie, Gergis, Ilion, Thymbra, Sigée, Rhœteion, Ophrynion, Birytis, Arisba et Gentinos. On remarquera, au surplus, que ces villes ont presque exclusivement frappé des monnaies de bronze, pour la circulation locale. Plusieurs d'entre elles, Cebren, Colonæ, Hamaxitos, Néandrie, Scepsis, cessèrent d'exister et, par conséquent, de battre monnaie, lors de la fondation d'Antigoneia par Antigone, roi d'Asie, en 310 av. J.-C., ville qui, agrandie un peu plus tard par Lysimaque, devint Alexandrie de Troade.

Plusieurs villes de la Troade, comme Antandros, Gargara, Abydos, ont pour la taille de leurs espèces, l'étalon persique (statère de 11 gr. 20); d'autres ont des étalons qui se rattachent au système lesbiaque (15 gr. 30); mais au IVe siècle, la plupart d'entre elles adoptent un étalon dérivé de l'ancien système milésiaque devenu le système rhodien (15 gr. 50 à 14 gr. 20).

§ II. — **Antandros.**

Antandros, très vieille ville de la côte septentrionale du golfe d'Adramytion, entre Gargara et Adramytion, est rattachée quelquefois à la Mysie [1]. Sa situation privilégiée, au pied du mont Ida, la rendit célèbre dès les temps héroïques : c'est là qu'Énée construisit sa flotte [2]. Elle fut occupé par Darius, lors de son expédition de Scythie [3]. Après les désastres de Xerxès et les expéditions de Cimon, elle entra dans la ligue attico-délienne et elle est encore mentionnée comme tributaire d'Athènes en 425 [4]. Durant la guerre du Péloponnèse, nous voyons Antandros occupée par une garnison perse qu'y avait installée Tissapherne. Chassés de l'acropole, en 411, les Perses réussirent néanmoins à se maintenir dans la ville [5].

La série d'Antandros paraît, d'après le style des pièces qui la composent, débuter vers la fin du Ve siècle, sans doute à la faveur des malheurs d'Athènes dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, comme nous l'avons expliqué plus haut. L'étalon est le système persique dont le statère normal était de 11 gr. 20.

2275. — Protomé de lion à droite et dressant la tête en rugissant.

℞. Chèvre à droite, grattant avec l'un de ses pieds de devant le tronc d'un arbuste conifère (pin ou sapin) ; carré creux.

Æ 21 sur 15; statère persique, 11 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 21.**

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 447. Sur l'histoire d'Antandros, voyez surtout le résumé de Hirschfeld, dans la *Real-Encyclop.* de Pauly-Wissowa, v° *Antandros.*
2. Virgile, *Énéide*, III, 5.
3. Hérodote, V, 26.
4. W. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXXVI.
5. Thucyd., VIII, 108; Xénophon, *Hellen.*, I, 1, 25.

2276. — Tète d'Artémis Astyrène, à droite, avec collier et pendants d'oreilles, les cheveux relevés et retenus par un bandeau.

℞. AN. Tête de lion, de face ; carré creux.

AR 7 ; hémi-obole pers., 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 2** ; — autre ex. [1].

2277. — Tète d'Artémis Astyrène à droite, les cheveux relevés et enroulés, retenus par des bandelettes ; pendants d'oreilles et collier.

℞. ANTAN. Chèvre à droite, grattant avec l'un de ses pieds de devant le tronc d'un arbuste conifère (pin ou sapin). Carré creux.

AR 12 ; triobole pers., 2 gr. 61 (*L*) **Pl. CLXIII, fig. 3** [2].

2278. — Tète d'Artémis Astyrène, à droite, les cheveux en bandeaux ondulés, sur le front, relevés sur la nuque et ceints d'une double bandelette.

℞. ANTAN. Chèvre debout, à droite. Carré creux.

AR 14 ; tétrobole pers., 3 gr. 67 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 4** ; — autres ex., 2 gr. 73, trouée (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 5** ; — 3 gr. 62 (*L*) ; 3 gr. 10 [3].

2279. — Tète d'Artémis Astyrène, à droite, les cheveux relevés et retenus par une double bandelette ; pendants d'oreilles.

℞. ANTAN. Chèvre debout, à droite ; carré creux.

AR 10 ; diobole pers., 1 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 6** ; — 1 gr. 87 [4].

2280. — Même description.

AR 8 ; tritémorion pers ; 0 gr. 58 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 7**.

2281. — Tète d'Artémis Astyrène, à droite, les cheveux relevés et retenus par des bandelettes ; pendants d'oreilles et collier.

℞. ANTAN. Chèvre à dr. ; au-dessus, grappe de raisin. Traces de carré creux.

AR 10 ; trihémiob. pers., 1 gr. 19 (*L*) [5] ; 1 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 8**.

2282. — Tète d'Artémis Astyrène, à droite, les cheveux relevés et retenus par un double bandeau ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

1. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. II, p. 507, nº 1 (0 gr. 45).
2. Wroth, *Cat. Troas*, p. 33, nº 1 et pl. VII, 1.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 109 et pl. IX, 6 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 36, nº 1 et pl. I, 32.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, nº 2.
5. Wroth, *Troas*, p. 33, nº 2 et pl. VII, 2.

R̸. **ANTAN**. Chèvre debout, à droite, levant une patte contre le tronc d'un palmier.

Æ 16; tétrobole pers., 3 gr. 23 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 9**.

Le type essentiel du droit des monnaies d'Antandros, est la tête d'Artémis Astyrène ou de l'Artémis d'Astyra, petite localité qui se trouvait dans la dépendance d'Antandros. Strabon parle du sanctuaire célèbre de cette divinité qui paraît avoir eu une origine asiatique comme l'Artémis d'Éphèse [1]. Sur des monnaies de l'époque impériale on voit Artémis Astyrène accompagnée de son nom : **APTEMIC ACTYPHNH** [2].

Les revers des monnaies d'Antandros antérieures à l'époque alexandrine est une chèvre, parfois au pied d'un pin. Simonide signale la chèvre comme emblème des monnaies d'Antandros [3]. Une inscription de Cyzique, du IVe siècle, malheureusement fort mutilée, contient le texte d'un décret honorifique en faveur d'un Antandrien ; en tête, le graveur a sculpté, à titre de παράσημον, suivant un usage fréquent, une chèvre de profil, semblable à celle des monnaies [4].

Au temps des Diadoques, Antandros émit des bronzes qui ont, au droit, la tête d'Apollon, et au revers, une tête de lion [5]. Peut être les plus anciens de ces bronzes sont-ils contemporains des dernières pièces d'argent décrites plus haut.

§ III. — Gargara.

Située sur la côte septentrionale du golfe d'Adramytion, entre Assos et Antandros, Gargara était, comme cette dernière, dominée par le mont Ida et la chaîne du Cillaion [6]. Elle reçut de bonne heure des colons d'Assos et de Milet et, sans doute, aussi de Lesbos.

Nous constatons par les listes des villes tributaires de la symmachie athénienne qu'entre 454 et 440, la contribution de Gargara s'élevait à 4,500 drachmes [7]. Ses monnaies débutent, comme celles d'Antandros, vers 412, c'est-à-dire après les défaites des Athéniens en Sicile et l'affranchissement général des villes grecques qui en fut la conséquence [8].

1. Strabon, XIII, 1, 65 ; cf. Xénophon, *Hellen.*, IV, 1, 41.
2. Imhoof-Blumer, dans la *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 24, pl. I, 14 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 447 ; Wroth, *Troas*, Introd., p. XXXVII.
3. Δραχμαὶ... τῶν ἐπίσημα τράγος. Simonide, *Epigr.* 159.
4. P. Perdrizet, *Num. Chron.*, 1899, p. 1 à 4.
5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 33 et pl. VII, 3, 4, 5.
6. Les ruines de Gargara ont été identifiées par M. Thacher Clarke, *American Journal of Archaeology*, t. IV, p. 291 ; cf. Wroth, *Catal. Troas*, etc. Introd., p. XXXVII.
7. E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XL.
8. Wroth, *Catal. Troas*, p. 52 et Introd., p. XXXVII ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 455 (*Mysia*).

2283. — Tête d'Apollon, à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux courts.
℞. ΓΑΡ. Tête de bélier, à droite. Carré creux.
Æ 11 ; tritémorion pers., 0 gr. 62 (*B*) **Pl. CLXIII, fig. 10**[1].

2284. — Même tête d'Apollon. ℞. ΓΑΡΓ entre les quatre rais d'une roue.
Æ 8 ; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*Imhoof*) **Pl. CLXIII, fig. 11**[2].

2285. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. ΓΑΡ. Tête de bélier, à droite.
Æ 8 ; hemi-obole (?), 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 12; —** 0 gr. 52[3].

2286. — Tête d'Apollon, à gauche. ℞. ΓΑ[Ρ]. Tête de bélier, à gauche.
Æ 8; 0 gr. 64 (*Imhoof*)[4].

2287. — Tête nue d'Apollon, à droite, cheveux courts.
℞. ΓΑΡ. Cheval au galop, à droite; carré creux.
Æ 12; trihémi-obole pers., 1 gr. 44 (*L*) **Pl. CLXIII, fig. 13**[5].

2288. — Tête nue d'Apollon, à droite, cheveux courts.
℞. ΓΑΡΓ. Taureau paissant, à gauche. Carré creux.
Æ 14 ; triobole pers., 2 gr. 74 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 14** ; — 3 gr. 14 (*L*)[6].

2289. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux courts.
℞. ΓΑΡΓ. Taureau paissant à gauche.
Æ 15 ; triobole (?) 2 gr. 96 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 15** ; — 2 gr. 98 (*L*)[7].

2290. — Tête laurée d'Apollon ; à droite, cheveux longs sur le cou.
℞. ΓΑΡ. Cheval bondissant; dessous, un symbole variable.
Æ 19 à 16 ; — 7 gr. 50 à 5 gr. — Variétés, au revers, en symbole : Foudre (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 16** ; — Grappe de raisin (*Imhoof*)[8] ; — Caducée (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 17** ; — Feuille de lierre (*P*) ; — Lampe allumée (*L*) ; — Massue (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 18.**

2291. — Mêmes types, sans symbole. Æ 13 ; 1 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 19.**

1. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 219, pl. V, 7 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 38, nº 2 et pl. I, 34. La même tête de bélier forme le type des monnaies de Cebren.
2. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 38, nº 1 et pl. I, 33.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, t. I, p. 38, nº 3 et pl. I, 35; *Zeit. für Num.*, t. III, p. 146, nº 5.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 39, nº 4.
5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 52, nº 2 et pl. X, 4.
6. Wroth, *Catal. Troas*, p. 52, nº 1 et pl. X, 3.
7. Wroth, *Catal. Troas*, p. 52, nº 3 et pl. X, 5.
8. *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 214, nº 1.

2291 *bis*. — Même description. Æ 9; 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 20.**

Le monnayage de bronze de Gargara se prolonge avec les mêmes types pendant quelque temps encore, dans le cours du IIIe siècle.

§ IV. — Lamponeia.

Lamponeia (Λαμπώνεια, Λαμπώνιον) était non loin d'Assos, dans l'intérieur des terres [1]; elle n'est guère mentionnée dans l'histoire. Hérodote, toutefois, nous informe qu'elle fut prise par le satrape Otanès, du temps de Darius Ier [2]. Ses monnaies ne remontent pas à cette époque reculée ; seule, la première (no 2292), est de style ancien, mais elle est anépigraphe et son attribution est douteuse. Quant aux autres monnaies de Lamponeia, elles débutent, comme celles des villes voisines, vers la fin du ve siècle, à la faveur des malheurs d'Athènes. Comme elles portent seulement la légende ΛΑΜ, ainsi qu'un grand nombre de monnaies de Lampsaque, elles ont été longtemps confondues avec ces dernières. M. Imhoof-Blumer, avec sa perspicacité habituelle, a su les distinguer, montrant que le type de la tête de bœuf, de face, est commun aux deux villes voisines d'Assos et de Lamponeia, et ne saurait convenir à Lampsaque [3].

2292. — Tête de bœuf, de face.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments par un large croisillon.
Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 39 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 21.**

L'attribution de cette hémi-obole est douteuse; elle pourrait être d'Assos [4].

2293. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. ΛΑΜ. Tête de bœuf, de face. Carré creux.
Æ 15; drachme lesbiaque, 3 gr. 81 (*B*) **Pl. CLXIII, fig. 22** [5]; — 3 gr. 41 (*L*) [6].

2294. — Même description.
Æ 12; triobole lesb., 1 gr. 72 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 23**; — 1 gr. 88 (*L*) [7].

1. J. Thacher Clarke, dans l'*American Journal of Archeology*, t. IV, 1888, p. 315.
2. Hérod., V, 26,
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 263.
4. Son style ne permettrait pas de la classer à la Phocide ; comparez la tête de bœuf de la petite pièce d'electrum no 2226 et pl. CLXI, fig 42.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 263, no 172 et pl. E, 18.
6. *Brit. Mus. Troas*, p. 72, no 1 et pl. XIII, 11.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 263, no 173 ; *Brit. Mus. Troas*, p. 72, no 2 et pl. XIII, 12.

2295. — Même description. Æ 28; obole lesb., 0 gr. 55 (*Imhoof*)[1].

2296. — Tête barbue de Dionysos, couronné de lierre, à droite.
℞. **ΑΑΜ**. Tête de bœuf, de face; au-dessus, un canthare.
Æ 12; 2 gr. 87 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 24**; — autres ex. (*L*, *B*)[2].

2297. — Variété, avec une grappe de raisin au-dessus de la tête de bœuf (*B*)[3].

Il n'y a pas d'autres monnaies de Lamponeia dont l'atelier a peut-être été fermé lors de l'invasion d'Alexandre.

§ V. — **Assos.**

Assos (Ἄσσος; ethn. Ἄσσιος, Ἥσσιος), ancienne capitale des Lélèges, à l'entrée du golfe d'Adramytion, en face de Lesbos; elle est célèbre par ses ruines qui furent explorées en dernier lieu par J. Thacher Clarke[4]. Elle dut sa prospérité surtout à son rôle d'entrepôt du commerce des céréales de toute la contrée; de là, l'épi de blé en symbole sur ses monnaies[5]. Les Méthymniens de Lesbos firent d'Assos, qu'ils colonisèrent, le centre de leurs relations commerciales avec la Mysie et la Troade.

Assos ouvrit un atelier dès le temps où, après les défaites de Xerxès, les victoires de Cimon assurèrent aux Athéniens la suprématie sur les côtes de l'Asie-mineure. Ses plus anciennes monnaies remontent, en effet, par leur style, sinon jusque vers le temps de la bataille de Mycale (479) et de la chute de Byzance (477)[6], du moins jusqu'à l'époque de la victoire de Cimon à l'embouchure de l'Eurymédon en 466, suivie de l'expulsion définitive des Perses de la Chersonnèse de Thrace. En 454, les Ἥσσιοι payent à la symmachie athénienne un tribut d'un talent[7].

A la fin de la guerre du Péloponnèse, Assos passa sous l'influence des Lacédémoniens et adopta le régime oligarchique. Le traité d'Antalcidas, en 387, y installa la domination perse. Le satrape Ariobarzane fut assiégé dans Assos par Autophradate et Mausole, vers 366. Les historiens citent ensuite deux tyrans d'Assos, l'un Euboulos, vers 360, et l'autre appelé Hermeias, vers 350 ou 345, qui fut l'ami du philosophe Aristote; il tomba avec la ville entre les mains de Memnon le Rhodien, lieutenant de Darius, peu avant l'arrivée d'Alexandre qui délivra les Assiens du joug perse[8].

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 627, n° 226.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 263, n° 174; Wroth, *Catal. Troas*, p. 72, n° 3 et pl. XIII, 13.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 263, n° 175.
4. J. Thacher Clarke, *Report on the Investigations at Assos*, 1881 (Boston, 1882); J. R. S. Sterrett, *Papers of the American School at Athens*, t. I, 1885, p. 1 à 90. Voyez le plan des ruines d'Assos, d'après les fouilles de l'école américaine, dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, v° *Assos*. Schliemann voulait chercher à Assos les restes de la Chrysé homérique.
5. W. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. xxxv.
6. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. xxxv.
7. E. Cavaignac, *Etudes sur les finances d'Athènes*, p. xl.
8. Strabon, XIII, 1, 57 et 58; cf. Wroth, *loc. cit.*

Groupe A. — *Vers 475 à 450 av J.-C.*

2298. — Griffon accroupi, à gauche, le bec ouvert, une patte levée, les ailes recroquevillées, la queue relevée et recourbée.

℞. Tête de lion, à droite, la gueule béante ; carré creux.

Æ 14 ; drachme lesbiaque, 3 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 25** ; — 3 gr. 59 (*L*) [1].

2299. — Griffon accroupi, à droite, les ailes allongées.

℞. ΟƧƧΑ (rétrogr.). Tête de lion, à droite, la gueule béante ; carré creux.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 26**.

2300. — Griffon accroupi, à g., les ailes allongées. ℞. Α. Tête de lion, à g.

Æ 8 ; obole, 0 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 27**.

2301. — Griffon accroupi, à droite. ℞. Tête de lion, à dr. ; carré creux.

Æ 11 ; triobole 1 gr. 55 (*L*) [2].

Groupe B. — *De 430 à 400 environ.*

2302. — Tête d'Athéna, à gauche, le casque orné d'un griffon, et les paragnatides relevées ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΑΣΣΙΟ[Ν]. Statue archaïque d'Athéna, debout à droite, sur une base, voilée et vêtue d'un chiton talaire à longs plis droits tuyautés ; de la main gauche avancée tombent deux bandelettes noueuses, et de la main droite elle tient sa lance transversale, la pointe dirigée vers le sol. Traces d'un carré creux.

Æ 23 ; tétradrachme, 14 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 28** [3].

2303. — Tête d'Athéna, à gauche, le casque ceint d'une couronne d'olivier.

℞. ΑΣΣΟΟΝ. Tête de lion, à gauche, la gueule béante ; carré creux.

Æ 14 ; drachme, 3 gr. 09 (*Weber*) [4] ; autre ex., 2 gr. 90 (*B*) [5].

2304. — Même description, avec la lég. ΑΣΣΟΟΝ.

Æ 12 ; triobole, 1 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CLXIII, fig. 29**.

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 36, nº 1 et pl. VII, 9 ; K. Regling, *Sammlung Warren*, nº 1040, pl. XXIV.
2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 36, nº 2.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 448 ; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 611 ; Wroth, *Troas*, p. 36.
4. *Num. Chron.*, 1892, p. 203 et pl. XVI, 13.
5. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 76 et et pl. III, 14.

Le beau statère d'argent (nº 2302) que son style place dans la seconde moitié du vᵉ siècle, est passé de la collection Whittall dans celle de Waddington, pour entrer ensuite au Cabinet de Paris; il nous offre une remarquable image de l'Athéna primitive à laquelle les Assiens avaient voué un culte particulier [1]. Nous savons, en effet, qu'Athéna avait un temple très ancien dans l'acropole d'Assos [2]; c'est évidemment la statue de culte honorée dans ce sanctuaire national qui est figurée au revers du statère. Dans une inscription du temps de Caligula, Athéna est appelée par les Assiens : τὴν πάτριον ἁγνὴν παρθένον [3].

Ce curieux revers est à rapprocher de celui d'Athéna Ilias sur les monnaies d'Ilion frappées au temps d'Alexandre (ci-après, nº 2398 et pl. CLXVI, fig. 19); on peut aussi lui comparer la statue archaïque du Palladium sur les monnaies de Pergame frappées après Alexandre [4].

Au droit du tétradrachme d'Assos, la tête d'Athéna n'a rien de commun avec celle de la vieille idole : c'est une tête de style attique de la seconde moitié du vᵉ siècle. Son casque est orné du griffon qui forme le type des monnaies d'Assos du groupe antérieur : on retrouve la même tête d'Athéna sur des bronzes d'Auguste [5].

Groupe C. — *De 387 à 300 environ.*

2305. — Tête d'Athéna, à gauche, le casque orné d'une étoile; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΑΣΣΙΟΝ. Tête de bœuf, de face.

Æ 15; tétrobole, 2 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 30**; — 2 gr. 87 (*Boston*) [6].

2306. — Variété; le casque est lauré; dans le champ du revers, symboles variés : Grappe de raisin, 2 gr. 70 (*P*); — Épi de blé, 2 gr. 31 (*L*) [7].

2307. — Tête d'Athéna, à gauche, le casque ceint de la couronne d'olivier

℞. ΑΣΣΙΟΝ Tête de bœuf de face.

Æ 12; triobole 1 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 31**.

2308. — Tête d'Athéna, à gauche, le casque ceint de la couronne d'olivier.

1. Head, *Hist. num.*, p. 448; Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 611; Wroth, *Troas*, p. 36; E. Babelon, *Invent. Waddington*, nº 655.

2. Sterrett, *loc. cit.*, p. 53; une inscription parle de la prêtresse de cette Athéna : τὴν τῆς Πολιάδος Ἀθηνᾶς ἱέρειαν καὶ νεωκόρον. Sterrett, *loc. cit.* p. 33, nº 14; cf. Wroth, *Catal. cit.*

3. Wroth, *Troas*, Introd., p. xxxvi; cf. Clarke, *op. cit.*, p. 133, f; Sterrett, *loc. cit.*, nº 26, p. 50.

4. Waddington, *Rev. numism.*, 1865, p. 13 et pl. I, 8; Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 198, pl. XVII, 19; Friedlænder, *Das Königl. Munzkabinet*, 1877, nº 214; B. Head, *Hist. numor.*, p. 459; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. XXIII, 3 et 4.

5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 38, nº 24.

6. K. Regling, *Sammlung Warren*, nº 1041.

7. Wroth, *Catal. Troas*, p. 36, nº 4.

℞. ΑΣΣΙ. Tête de bœuf, de face ; dans le champ à droite, un épi de blé.
Æ 12; triobole, 1 gr. 53 (*L*) [1].

2309. — Même tête d'Athéna, à gauche. ℞. ΑΣΣ. Tête de bœuf, de face. Æ 10 (*L*) [2].

2310. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Α-Μ (= Ασ.). Tête de bœuf, de face ; au-dessus, une grappe de raisin (?).
Æ 11 ; 1 gr. 97 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 32.**

2311. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΑΣΣΙ. Tête de bœuf, de face; au-dessus, une tête de lion de profil à droite.
Æ 11 ; 1 gr. 42 (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 33** ; — autre ex. (*L*) [3].

2312. — Var.; au-dessus de la tête de bœuf, caducée (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 34.**

2313. — Variété; au-dessus de la tête de bœuf, un nom de magistrat : ΑΡΓΑ. (*P*) **Pl. CLXIII, fig. 35** ; — autre ex. (*L*) [4].

2314. — Tête d'Athéna à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier.
℞. ΑΣΣΙ. Griffon accroupi à gauche, levant une patte; à l'exergue, un symbole variable.
Æ 22; 8 gr. — Variétés : en symbole, au revers : Fer de lance (*H*) ; — Thyrse (*H*) ; — Trépied (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 1** ; — Cygne? (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 2** ; — Caducée (*P*) ; — Foudre (*H*) ; — Abeille (*L*) [5] ; — Pedum (*P*). Sur ces pièces, il y a parfois en contremarque, une chouette. **Pl. CLXIV, fig. 3.**

2315. — Tête d'Athéna, à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier.
℞. ΑΣΣΙ. Griffon accroupi à gauche, les ailes droites.
Æ 16; 4 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 4.**

2316. — Variétés, avec un symbole variable à l'ex. du revers : Branche; — Foudre; — Feuille de vigne (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 5.**

2317. — Même description, avec les mêmes symboles au revers.
Æ 11; 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 6.**

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 37, nº 7 et pl. VII, 11.
2. *Num. Chron.*, 1903, p. 334, nº 24 et pl. XI, 7.
3. Wroth, *Catal. Troas*, p. 37, nº 9 et pl. VII, 12.
4. Wroth, *Catal. Troas*, p. 37, nº 8; cf. L. Meyer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 146, nº 4 (lu ΑΡΤΑ).
5. Wroth, *Troas*, p. 37 et pl. VII, 13.

2318. — Variété, avec une palme à l'ex. du revers (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 7.**

Ce monnayage se prolonge sans changement, au-delà de notre cadre, pendant la plus grande partie du IIIe siècle.

§ VI. — **Hamaxitos.**

Hamaxitos (Ἀμαξιτός) était située sur la côte méridionale de la Troade, à une courte distance du cap Lecton qui ferme, avec l'île de Lesbos, l'entrée du golfe d'Adramytion. C'était une colonie d'Æoliens. Au dire d'Élien, ses habitants avaient les rats en vénération [1], d'où leur culte pour Apollon Sminthien (Σμινθεύς, de σμίνθα, *souris*) [2]. Ce culte existait d'ailleurs également, au dire de Strabon, à Ténédos, à Parion et sur toute la côte de Mysie et de Troade, ainsi qu'à Rhodes, dans l'île de Céos et ailleurs. D'Hamaxitos, il passa à Alexandria Troas, comme le prouvent d'abondantes monnaies de cette dernière ville. Le temple le plus fameux de cette divinité d'origine orientale, était auprès d'Hamaxitos : on y admirait une statue exécutée par Scopas, qui représentait Apollon, le pied posé sur un rat [3].

Les monnaies d'Hamaxitos sont de la seconde moitié du IVe siècle ; on n'en connaît qu'en bronze [4].

2319. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. AMAΞI. Lyre.
Æ 18 ; 5 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 8** ; — autres ex. (*L*) [5].

2320. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. AMAΞI. Apollon Sminthien debout à droite, vêtu d'un chiton talaire, tenant de la main droite une patère (quelquefois, un rat) et de la gauche, un arc ; devant lui le monogr. ℳ (?).
Æ 20 ; 5 gr. (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 9** ; — autre ex. (*L*) [6].

1. Ælien, *Hist. animal.*, XII, 5.
2. J. de Witte, *Apollon Sminthien*, dans la *Rev. numism.*, 1858, p. 1 à 51.
3. Strabon, XIII, 1, 48 ; Eustathe, *ad Homer. Iliad.*, A, p. 34 ; cf. J. de Witte, *loc. cit.*, p. 5.
4. Dans la savante dissertation de J. de Witte sur Apollon Sminthien (*Rev. num.*, 1858), l'auteur attribue à Hamaxitos un statère d'argent archaïque qui est, en réalité, de Phasélis en Lycie. C'est la pièce reproduite sur notre Pl. XXIII, fig. 5 (cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 518, nº 848) ; elle appartient au British Museum. J. de Witte a cru reconnaître, au droit, une « lyre ornée de deux rats debout sur leurs pattes de derrière. » (*Rev. num.*, 1858, p. 28).
5. *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 56, n. 1 et 2 et pl. XI, 1.
6. *Catal. Troas*, p. 56, nº 3 et pl. XI, 2. Sur les monnaies d'Alexandria Troas, Apollon Sminthien tient tantôt un rat, tantôt une patère ; quelquefois, il a un rat à ses pieds.

Hamaxitos perdit son autonomie en 310, quand fut fondée Antigoneia (Alexandria Troas) par Antigone; ses habitants furent transférés dans cette dernière ville [1].

§ VII. — **Colonæ.**

Colonæ de Troade (Κολωναί, Κολώνη), en face de Ténédos, ne doit pas être confondue avec les autres villes du même nom qui sont nombreuses. Les monnaies que nous allons décrire étaient jadis classées à tort à Colonæ de Messénie [2]. Le héros thrace Cycnos, père de Tennès, passait pour avoir régné à Colonæ [3]. Les Æoliens y bâtirent le premier temple d'Apollon Cilléen [4]. Mais les monnaies de Colonæ de Troade ne portent pas des types apolliniens; elles ont une tête d'Athéna, de style attique. On n'en connaît qu'en bronze et elles se confinent dans la seconde moitié du IVe siècle.

2321. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΚΟΛΩΝΑΙΩΝ, entre les rais d'une étoile à huit rayons; à l'exergue, un grain d'orge.
Æ 20; 5 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 10**.

2322. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΚΟΛΩΝΑΩΝ (*sic*), entre les rais d'une étoile à huit rayons.
Æ 16; 3 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 11**; — autres ex. (*L*) [5].

2323. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΚΟΛΩΝ, entre les rais d'une étoile à six rayons.
Æ 12; 1 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 12**.

2324. — Même droit. ℞. ΚΟΛΩΝΑΩΝ, autour d'une étoile à huit rayons.
Æ 10; 1 gr. 31 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 13**.

2325. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. ΚΟΛΩΝΑΩΝ, autour d'une étoile à huit rayons.
Æ 11; 1 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 14**; — autre ex. (*L*) [6].

1. B. Head., *Hist. numor.*, p. 472.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 471. L'attribution à Colonæ de Troade a été fixée principalement par les trouvailles. Wroth, *Catal. Troas*, p. 47.
3. Strabon, XIII, 1, 46.
4. Strabon, XIII, 1, 62.
5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 47, nos 1 à 4 et pl. IX, 1.
6. Wroth, *Catal. Troas*, p. 47, nos 5 et 6 et pl. IX, 2.

§ VIII. — Cebren.

Fondée par des Æoliens de Cymé, Cebren (Κέβρην), capitale de la Cébrénie (Κεβρηνία), était au pied de l'Ida ; elle a été identifiée avec beaucoup de vraisemblance, par Calvert, avec Tchal Dagh, au milieu de la plaine du Scamandre [1]. Les géographes disent que la Cébrénie était séparée du district de Scepsis par le cours du Scamandre, et que les habitants des deux régions étaient en querelles constantes [2].

Au milieu du v[e] siècle, Cebren figure au nombre des villes tributaires d'Athènes : en 447, elle payait à la ligue 3 talents ; en 443, elle en paya 6 [3]. La fin de la guerre du Péloponnèse la délivra du joug athénien, comme les autres villes grecques d'Asie.

Vers l'an 400, la Cébrénie était gouvernée au nom des Perses par une femme, Mania, veuve de Zenis, de Dardanos. L'année suivante, Midias, de Scepsis, qui avait épousé la fille de Mania, fit périr sa belle-mère et s'empara du pouvoir. Lorsque le lacédémonien Dercyllidas envahit la Troade, en 399, le gouverneur de Cebren essaya de résister au nom de Pharnabaze ; mais les Lacédémoniens pénétrèrent de force dans la ville qu'ils ne gardèrent, d'ailleurs, que peu d'années [4].

A la paix d'Antalcidas, en 387, toute la Troade retomba sous le joug des Perses. En 360, nous y trouvons le satrape Artabaze. Celui ci, résume Waddington, « ayant été emprisonné par Autophradate, ses beaux-frères Mentor et Memnon prirent à leur solde un chef de mercenaires nommé Charidemos, qui, au lieu de remplir ses engagements, s'empara traîtreusement des villes de Scepsis, Cebren et Ilion ; mais très peu de temps après, se voyant menacé d'un siège, il les abandonna, non sans les avoir pillées, et repassa en Europe [5].

Si ces événements eurent un contre-coup direct sur les émissions monétaires de Cebren, il nous est difficile de nous en rendre compte par l'étude directe des monuments. Le type ordinaire des monnaies de Cebren est la tête ou la protomé de bélier qui est parfois accompagnée de la légende ΚΕΒΡ(ηνίων). Mais la tête de bélier paraît aussi dans d'autres villes, telles que Gargara, Clazomène et Mytilène, et ce type s'est trouvé en abondance dans le trésor d'Auriol, de sorte que, quand les pièces sont sans inscription, leur attribution devient fort incertaine. C'est pour cela que, dans notre période archaïque, nous avons cru devoir laisser parmi les *Incertaines* de cette région de l'Asie-mineure des pièces anépigraphes au type de la tête de bélier, qui sont peut-être de Cebren [6]. Nous ne reviendrons

1. Strabon, XIII, 1, 33 ; cf. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 1861, p. 23 à 27 ; Calvert, dans l'*Archeol. Journal*, t. XXII, 1865, p. 51 et suiv.; Fabricius, dans les *Sitzungsberichte d. Berl. Akad.*, 1894, p. 911 et suiv.; W. Judeich, *Skepsis*, p. 226.
2. Strabon, XIII, 1, 34, 51.
3. Waddington, *Mélanges de num.*, 1861, p. 24.
4. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 16-19 ; cf. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 25.
5. Démosthene, *Adv. Aristocrat.*, p. 671 ; Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 24-25.
6. Voyez notre *Descr. historique*, t. I, p. 621 à

pas sur les raisons que nous avons données pour hésiter à classer à Cebren ce groupe primitif. Mais nous devons observer que les pièces dont la description va suivre ne diffèrent de ce groupe incertain que par l'addition de la légende **KEBP**, et par leur style qui est moins archaïque. D'après M. H. von Fritze, la tête de bélier serait un symbole du culte des Cabires [1].

Groupe. A. — *De 479 à 412 environ.*

2326. — **KEBR**. Tête de bélier, à droite. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10; diobole, 1 gr. 12 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 15**; — autres ex., 1 gr. 23 à 1 gr. 06 (quelquefois, avec **KEBRE** ou **KEBRN**) [2].

2327. — Protomé de bélier, à droite, les pattes avancées; dessous, traces de la lég. rognée. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 8; obole, 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 16**.

2328. — Variété; on lit bien **KEBREN** (rétrograde).
Æ 8; obole, 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 17**; — 0 gr. 55 (*B*, *L*) [3].

2329. — **KEBRE**. Tête de bélier à droite. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 7; hémi-obole, 0 gr. 37; 0 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 18**.

2330. — Même description, avec **KEBRENI**. (style plus récent).
Æ 10; diobole, 1 gr. 04 (*B*) [4].

2331. — Tête de femme, à gauche, l'œil de face, les cheveux retenus par un bandeau et retombant sur le cou (style archaïque).
℞. Tête de bélier, à gauche, dans un carré creux.
Æ 9; diobole, 1 gr. 20 (*Jameson*) **Pl. CLXIV, fig. 19**.

2331 *bis*. — Tête de bélier à gauche. ℞. Gorgoneion de face; carré creux.
Æ 8; obole, 0 gr. 65; 0 gr. 53 (*B*) [5].

623, nos 975 à 982 et pl. XXVIII, fig. 1 à 5; cf. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 42 et pl. VIII, 6, 7 et 8. Le trésor d'Auriol contenait un grand nombre de ces pièces : voyez notre pl. LXXXIII, et *Descript. hist.*, t. I, p. 1602.

1. H. von Fritze, *Zeit. f. Num.*, t. XXIV, p. 115.
2. Worth, *Catal. Troas*, p. 43, nos 7 à 9 et pl. VIII, 9 et 10; le no 10 a **KEBRN** (*sic*).
3. Imhoof-Blumer, *Zeit für Num.*, t. III, p. 308, no 5 et pl. VIII, 15; Wroth, *Catal. Troas*, p. 43, no 11 et 12 et pl. VIII, 12.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 308.
5. Imhoof-Blumer, *Zeit. f. N.*, t. III, p. 307, no 2.

Les pièces qui précèdent s'échelonnent entre 479 et la fin du v[e] siècle, époque où, à la faveur des désastre des Athéniens dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, les villes grecques reconquirent leur liberté et passèrent dans l'alliance lacédémonienne ou sous le joug des Perses.

Groupe B. — *De 410 à 310 av. J.-C. environ.*

2332. — KEBP[E]. Deux têtes de béliers affrontées et séparées par un fleuron à cinq folioles. ℞. Carré creux quadripartit.

Æ 9 ; obole, 0 gr. 48 ; 0 gr. 41 ; 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 20, 21, 22.**

2333. — KEBPHNI. Même type. Æ 9 ; obole, 0 gr. 68 (*L*) [1].

2334. — Deux têtes de béliers affrontées et séparées par un fleuron à trois folioles. ℞. Le monogr. ⋝Ξ occupant tout le champ.

Æ 11 ; — 1 gr. 19 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 23** ; — autres, 0 gr. 95 ; 1 gr. 15 [2].

2335. — Tête imberbe d'un satrape indéterminé, à gauche, coiffée de la tiare laurée, les gardes-joues noués sous le cou.

℞. Le monogr. ⋝Ξ occupant tout le champ.

Æ 9 ; — 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 24 et 25** ; — autres, 0 gr. 70 ; 0 gr. 80 [3].

Nous avons déjà donné plus haut cette pièce (ci-dessus, n° 68 et pl. LXXXVIII, fig. 28) en proposant de voir, au droit, l'effigie d'un satrape indéterminé. Nous la reproduisons ici, à cause de l'opinion qui, au lieu d'y reconnaître une effigie satrapale, préfère y voir une tête héroïque, celle de Pâris, par exemple, dont le tombeau se voyait dans le voisinage de Cébren [4]. La couronne de laurier peut être invoquée en faveur de cette hypothèse : le bonnet phrygien est la coiffure de Mèn et de Mithra sur un grand nombre de monnaies d'Asie-mineure [5].

2336. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux courts.

℞. Tête de bélier, à droite.

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 43, n° 13 et pl. VIII, 13.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 261, n° 167; *Choix*, pl. III, n° 108; *Zeit. für Num.*, t. III, p. 309, n° 9; Wroth, *Catal. Troas*, p. 44, n°s 16 et 17.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 309, n° 8; Wroth, *Catal. Troas*, p. 44, n°s 18 à 22.
4. Apollodore, *Biblioth.*, III, 12, 6 ; Parthenios, *Érotica*, 4; Strabon, XIII, 1, 33; cf. Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 24.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 229; B. Head, *Hist. numor.*, p. 432 ; Six, *Num. Chron.*, 1885, p. 64.

Æ 7 ; hémi-obole, 0 gr. 38 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 26** ; — 0 gr. 34 (*L*) [1].

2337. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux longs.
℞. Tête de bélier, à droite ; dessous, le monogr. ꓘE.
Æ 10 ; — 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 27** ; — autres ex., 1 gr. 07 (*B, L*) [2].

2338. — Même description, sans le monogramme.
Æ 10 ; — 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 28.**

2339. — Même tête d'Apollon. ℞. K. Tête de bélier, à droite.
Æ 10 ; — 0 gr. 96 (*P*) ; 0 gr. 91 (*B, L*) [3].

2340. — K-E. Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. Tête de bélier, à droite.
Æ 9 ; — 0 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 29** ; — autre ex., 0 gr. 96 (*B*) [4].

2341. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Le monogr. ƎK. Aigle debout à gauche, détournant la tête à droite.
Æ 16 ; drachme, 3 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 30.**

L'attribution de cette drachme à Cebren est incertaine, malgré la présence du monogramme formé des lettres KE. Le même type de revers se rencontre, sans le monogramme, sur des drachmes d'Abydos [5].

2342. — K-E. Tête laurée d'Apollon, à dr., cheveux longs ; dessous, caducée.
℞. Tête de bélier, à droite ; dessous, un petit aigle debout, à droite.
Æ 20 ; — 8 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 31** ; — autre ex., 7 gr. 90 (*B*) [6].

2343. — Variété, sans le caducée (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 32.**

2344. — Tête laurée d'Apollon, à droite ; devant, un petit aigle.
℞. Le monogr. ƎK. Tête de bélier, à droite.
Æ 19 ; — 7 gr. 21 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 33** ; — autre ex., 7 gr. 50 (*B*) [7].

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 44, n° 14 et pl. VII, 14. L'exemplaire du British Museum provient de la côte d'Asie-mineure voisine de Lesbos, ce qui paraît justifier l'attribution à Cebren. Cependant, il est remarquable que ces petites pièces ont la plus frappante analogie avec celles qu'on attribue à Audymon, roi de Salamine de Chypre. Voyez ci-dessus, p. 718, nos 1173, 1174 et pl. CXXVIII, fig. 13, 14 et 15.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 309, n° 10 ; Wroth, *Troas*, p. 45, n° 30 et pl. VIII, 18.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 309, n° 11 ; Wroth, *Troas*, p. 45, n° 23 à 29, pl. VIII, 17.
4. Imhoof-Blumer, *Z. f. N.*, t. III, p. 309, n° 13.
5. Comparez ci-après n° 2438, pl. CLXVII, 27.
6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 310, n° 16 ; Wroth, *Catal. Troas*, p. 45, nos 31 à 36.
7. Imhoof-Blumer, *Z. f. N.*, t. III, p. 310, n° 14.

2345. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. K-E. Tête de bélier, à droite; dessous, un petit aigle.
Æ 17; — 4 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXIV, fig. 34 et 35**; — autre ex., 4 gr. 38 (*B*) [1].

Après la mort d'Alexandre, Antigone transporta les habitants de Cebren et de Scepsis à Antigoneia qu'il venait de fonder et qui, plus tard, sous Lysimaque, devint Alexandria Troas. Vers 281, Antiochus Ier Soter rétablit Cebren et lui donna le nom d'Antiochia sous lequel elle émit des monnaies à la légende ANTIOXEΩN [2].

§ IX. — **Scepsis.**

Scapsis ou Scepsis (d'abord Σκάψις, plus tard, Σκῆψις; ethn. Σκάψιος, Σκήψιος), avec son acropole Palæscepsis, était située sur le cours du Scamandre, non loin de Cebren, au nord du mont Ida [3]. Elle prétendait avoir été fondée peu de temps après la guerre de Troie, par Scamandrios, fils d'Hector et Ascagne, fils d'Énée [4]. Scepsis reçut, au VIIe siècle, une colonie de Milésiens. Après avoir subi comme toute la contrée, la domination lydienne et perse, les habitants de Scepsis (Σκάψιοι) s'enrôlèrent dans la ligue attico-délienne à laquelle ils payaient un tribut d'un talent [5].

Au temps de Xénophon, Scapsis ou Scepsis était aux mains de Mania, fille de Zenis, tyran de Dardanos [6]. Après la mort de cette princesse, le pouvoir passa à Meidias qui avait épousé la fille de Mania; mais en 399, Dercyllidas qui avait réussi à pénétrer dans la ville, expulsa Meidias. On ne sait plus rien ensuite des annales de Scepsis jusqu'après Alexandre, vers 310, époque où Antigone transplanta les habitants de la ville à Antigoneia qui devint, un peu plus tard, Alexandria Troas. Son monnayage prend fin naturellement à cette époque [7].

On proposait autrefois de reconnaître un palmier dans le type ordinaire du revers des monnaies de Scepsis; en réalité, il s'agit, comme à Antandros, d'un arbre conifère, sans doute un sapin (ἐλάτη) ou un pin (πίτυς), espèces qui abondaient sur les pentes du mont Ida [8].

1. Imhoof-Blumer, *Z. f. N.*, t. III, p. 310, no 17.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 305 et suiv.; *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 44. Sur les pièces mal conservées, la légende incomplète ANTI... a été parfois complétée, à tort, par ANTI[ΓONEΩN], parce que Cebren porta en effet le nom d'*Antigoneia* avant celui d'*Antiochia*. (Waddington, *Mélanges de numism.*, 1861, p. 26). Les monnaies de Cebren avec le monogr. ΞK ou les lettres KE étaient attribuées autrefois à Céphallénie (*Rev. num.*, 1843, p. 427 et suiv.). Le monogr. ΚΞ se trouve avec KY sur un bronze de Cyzique (Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 243, no 77 *a*). Il paraît également sur une monnaie satrapale : ci-dessus, p. 123.
3. Walther Judeich, *Skepsis*, dans la *Kiepert-Festschrift*, p. 225 (Berlin, 1898, in-8o).
4. W. Judeich, *op. cit.*, p. 232.
5. *C. I. Att.*, t. I, 228, 233, 239. Dans ces listes, les habitants de Scepsis sont désignés sous la forme dorienne Σκάψιοι. Judeich, *op. cit.*, p. 234.
6. Xenophon, *Hellen.*, III, 1, 15 et suiv.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 266.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 267.

Groupe A. — *De 478 à 450 environ.*

2346. — ΣΚΑΨΙΟΝ. Protomé de cheval (non bridé), bondissant à droite.
℞. Sapin, dans un carré creux bordé d'un carré de lignes et de grènetis.
Æ 13 ; obole persique, 0 gr. 79 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 1** [1].

2347. — ΣΚΑΨΙΟΝ. Protomé de cheval (non bridé), bondissant à droite.
℞. ƎИ. Sapin. Carré creux bordé d'un carré de lignes et de grènetis.
Æ 12 ; obole pers., 0 gr. 73 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 2** ; — autre, 0 gr. 88 (*B*) [2].

2348. — Même description. Æ 10 ; hémi-obole, 0 gr. 40 (*B*) [3].

2349. — ΣΚΑΨΙΟΝ. Protomé de Pégase (non bridé), bondissant à droite, les ailes recroquevillées. Grènetis.
℞. ƎИ. Sapin. Carré creux bordé d'un carré de lignes et de grènetis.
Æ 16 ; diobole persique, 1 gr. 94 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 3** ; — autres ex., 1 gr. 97 (*L*) ; 2 gr. 12 (*B*) [4].

Le système de taille des pièces qui précèdent paraît les rattacher à l'étalon persique. La légende est ΣΚΑΨΙΟΝ, tandis que sur celles qui vont suivre, elle est ΣΚΗΨΙΟΝ. En outre, sur les nos 2346 à 2348, le type du droit est une protomé de cheval, tandis que sur le no 2349 le type est la protomé de Pégase que nous retrouverons, comme emblême national, sur toutes les monnaies qui vont suivre [5].

On a conjecturé que les lettres N ou NE seraient l'abréviation de Νέα, pour distinguer la nouvelle Scapsis de Palæscapsis [6] : cette hypothèse nous paraît peu vraisemblable. Il s'agit plutôt, semble-t-il, d'une alliance avec la ville voisine, Neandrie [7].

Grouge B. — *De 450 à 400 environ.*

2350. — ΣΚΗΨΙΟΝ. Protomé de Pégase (non bridé), bondissant à droite, les ailes recroquevillées. Grènetis.
℞. N. Sapin. Carré creux bordé d'un carré de lignes et de grènetis.
Æ 18 ; didrachme, 6 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 4** [8].

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 80, no 1 et pl. XV, 1.
2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 80, no 2 et pl. XV, 2 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 265, no 183.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 627, no 227 ; *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 45, no 2.
4. Wroth, *Catal. Troas*, p. 80, no 3 et pl XV, 3 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 264, no 181.
5. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 627, no 228 et pl. VIII, 5 ; Wroth, *Catal. Troas*, p. 80, note.
6. *Zeit. für Numism.*, t. I, p. 140, note.
7. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. xxiv.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 264, no 180.

2351. — Même description; style moins archaïque.
Æ 16; drachme, 3 gr. 82; 3 gr. 72 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 5, 6 et 7** [1].

2352. — ΣΚΗΨΙΟΝ. Protomé de Pégase (non bridé), bondissant à droite.
℞. Sapin entre deux grappes de raisin. Carré creux bordé de lignes.
Æ 16; drachme, 3 gr. 80 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 8** [2].

2353. — ΣΚΗΨΙ. Protomé de Pégase, à droite.
℞. Sapin, dans un carré de lignes; à gauche, N. Carré creux.
Æ 11; trihémi-obole, 0 gr. 95 (*B*) [3].

2354. — ΣΚΗΨΙ. Protomé de Pégase, à droite.
℞. Sapin, dans un carré creux limité par un carré de lignes.
Æ 8; obole, 0 gr. 60 (*B*) [4].

2355. — ΣΚΗΨΙΩΝ. Protomé de Pégase (non bridé), bondissant à droite.
℞. Sapin accosté de deux lettres (frustes), dans un carré creux bordé.
Æ 16; drachme, 3 gr. 16 (*P*).

Les monnaies du groupe B sont taillées suivant un système dont l'échelle normale peut être établie comme suit : didrachme, 7 gr. 68; — drachme, 3 gr. 84; — triobole, 1 gr. 92; — diobole, 1 gr. 28; — trihémi-obole, 0 gr. 96; — obole, 0 gr. 64; — hémi-obole, 0 gr. 32. C'est le système du bas argent de Lesbos et de Phocée.

Groupe C. — *De 400 à 310 av. J.-C.*

2356. — Protomé de Pégase bridé, bondissant à droite; entre ses deux ailes, une corne d'abondance ornée de cannelures.
℞. ΣΚΗΨΙΩΝ. Sapin dans un carré de lignes, accosté d'un crabe et du monogr. A͡Κ. Traces d'un carré creux.
Æ 16; drachme, 3 gr. 17 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 9** [5].

2357. — Même protomé de Pégase bridé, avec la corne d'abondance.
℞. ΣΚΗΨΙΩΝ. Dans un carré de lignes, un sapin accosté des lettres A-K.
Æ 12; triobole, 1 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 10** [6].

1. Autres ex., Wroth, *Troas*, p. 80, nº 4 et pl. XV, 4; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 265, nº 184.
2. Wroth, *Troas*, p. 80, nº 5 et pl. XV, 5; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 265, nº 186.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 627, nº 228.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 44, nº 1.
5. Wroth, *Catal. Troas*, p. 81, nº 8 et pl. XV, 7; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 265, nº 188.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 265, nº 189.

2358. — Protomé de Pégase bridé, bondissant à droite, avec la corne d'abondance, comme ci-dessus.

℞. ΣΚΗ. Sapin, dans un carré de lignes; dans le champ, à gauche, un épi sur sa tige.

Æ 21; — 6 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 11.**

2359. — Protomé de Pégase, bondissant à g. (avec corne d'abondance).

℞. ΣΚΗ. Sapin, dans un carré de lignes; à gauche, une grappe de raisin.

Æ 21; — 7 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 12.**

2360. — Variété; sous le Pégase, une étoile (pas de symbole au revers) (*P*).

2361. Protomé de Pégase bondissant, à gauche, avec la corne d'abondance.

℞. ΣΚΗ. Sapin, dans un carré de lignes; à gauche, un thyrse; à droite, un bucrane de face.

Æ 16; — 3 gr. 66 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 13.**

2362. — Variété, sans symbole au revers (*P*) **Pl. CLXV, fig. 14.**

2363. — Variété; au revers, en symboles, un thyrse et une grappe de raisin; 4 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 15.**

2364. — Variété, avec un thyrse et une étoile (*P*) **Pl. CLXV, fig. 16.**

2365. — Protomé de Pégase à droite, avec la corne d'abondance.

℞. ΣΚΗ. Sapin, dans un carré de lignes; à droite, un épi.

Æ 16; — 3 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 17.**

2366. — Variété; dans le champ, à droite, une corne d'abondance (*L*) [1].

2367. — Variété; au revers, en symbole, canthare (*P*) **Pl. CLXV, fig. 18.**

2368. — Protomé de Pégase, à gauche, avec la corne d'abondance.

℞. ΣΚ. Sapin, dans un carré de lignes.

Æ 11; — 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 19 et 20.**

2369. — Variété, la protomé de Pégase à droite (*P*) **Pl. CLXV, fig. 21.**

2370. — Même description, sans légende.

Æ 9; — 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 22 et 23.**

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 82, n° 19 et pl. XV, 10.

2371. — Foudre ailé. ℞. ΣΚ. Sapin, dans un carré de lignes.
Æ 8; — 0 gr. 61 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 24.**

2372. — Protomé de Pégase, à gauche, avec la corne d'abondance.
℞. ΣΚΗ. Sapin; dans le champ à gauche, un canthare.
Æ 14; — 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 25.**

2373. — Même droit. ℞. ΣΚ. Sapin; dans le champ à gauche, un canthare.
Æ 14; — 1 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 26.**

2374. — Tête barbue de Dionysos, à droite, surmontée du calathos et ceinte d'une couronne de lierre.
℞. ΣΚΗ. Thyrse orné de bandelettes; dans le champ, à g., grappe de raisin.
Æ 10; — 1 gr. 45 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 27** [1].

2375. — Protomé de Pégase à droite, avec la corne d'abondance.
℞. ΣΚΗ, dans une couronne de lierre. Æ 16; — 3 g. 35 [2].

La corne d'abondance qui paraît, à partir du commencement du IV[e] siècle, entre les ailes de Pégase, est caractéristique des monnaies de Scepsis; au lieu d'une corne d'abondance, il conviendrait peut être d'y reconnaître un rhyton qui se rattacherait plus étroitement au culte de Dionysos [3].

Les monnaies de Scepsis qui ont la légende abrégé ΣΚΑ ou ΣΚ ont souvent été confondues avec celles de Scamandrie.

§ X. — Scamandrie.

La petite place de Scamandrie, vers les sources de Scamandre, au pied du mont Ida, dominait la plaine de Troie [4]. La tête de la nymphe de cette montagne fameuse figure au droit des bronzes de Scamandrie, comme le prouvent les n[os] 2379 et 2380, où cette tête est accompagnée de son nom, ΙΔΗ. Le revers a pour type, non point une grappe de raisin, comme on l'a dit souvent, mais une pomme de pin, les conifères poussant abondamment sur les pentes de l'Ida et figurant aussi sur les monnaies d'Antandros et de Scepsis. M. Imhoof-Blumer a fait le départ entre les monnaies à la légende ΣΚΑ qui sont, les unes de Scapsis ou Scepsis et les autres, de Scamandrie [5]. Pour Scamandrie on ne possède que des bronzes de la seconde moitié du IV[e] siècle.

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 83, n° 24 et pl. XV, 12; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 266, n° 196.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 266, n° 197.
3. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXIV.
4. W. Judeich, *Skepsis* dans le *Kiepert-Festschrift* (1898), p. 232-233; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 43.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 43.

2376. — Tête de la nymphe Ida, à droite, ceinte d'une couronne de branches de sapin.

℞. ΣΚΑ. Sapin; auprès du tronc, à droite, une tête de sanglier.

Æ 20 (*L*) **Pl. CLXV, fig. 28**; — autre, 7 gr. 25 (*B*) [1].

2377. — Même tête de la nymphe Ida. ℞. ΣΚΑ. Sapin.

Æ 18; — 4 gr. 34; 4 gr. 16 (*L*, *B*) **Pl. CLXV, fig. 29** [2].

2378. — Tête de la nymphe Ida, à droite; en contremarque, une chouette.

℞. ΣΚΑ. Sapin; dans le champ, à droite, un oiseau.

Æ 12; — 1 gr. 37 (*P*) **Pl. CLXV, fig. 30**.

2379. — ΙΔΗ. Tête de la nymphe Ida, à droite. ℞. ΣΚΑ. Pomme de sapin.

Æ 9; — 2 gr. à 0 gr. 95 (*B*, *P*) **Pl. CLXV, fig. 31, 32 et 33**.

2380. — ΙΔΗ. Tête de la nymphe Ida, à droite. ℞. ΣΚ. Pomme de sapin.

Æ 8; — 0 gr. 80 (*B*) [3].

2381. — Tête de la nymphe Ida, à droite (sans lég.).

℞. ΣΚΑ. Pomme de sapin.

Æ 9; — 1 gr. 30 (*L*, *P*) **Pl. CLXV, fig. 34 et 35** [4].

2382. — Tête d'Apollon ou d'Artémis, à droite.

℞. ΣΚΑ. Apollon nu, assis à g., tenant son arc de la main droite; devant lui, une tête de sanglier; derrière lui, un sapin.

Æ 19; — 3 gr. 60 (*Imhoof*) [5].

§ XI. — **Néandrie.**

Néandrie (Νεάνδρεια, Νεάνδριον; ethn. Νεανδρεύς, Νεανδριεύς), était située sur un petit affluent de gauche du Scamandre, dominant la plaine de Troie. Elle était peuplée d'Æoliens; on a trouvé sur son emplacement des ruines importantes de l'époque

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 79, n° 1 et pl. XIV, 12; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 264, n° 178, et *Choix*, pl. III, 110.
2. Wroth, *Catal. Troas*. p. 79, n° 2 et pl. XIV, 13; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 140, n° 4; *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 42, n° 1.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 139, n° 1 et pl. IV, 15; *Monn. grecq.*, p. 264, n° 179; *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 42, n° 2, pl. II, 2.
4. Wroth, *Troas*, p. 79, n° 4 et pl. XIV, 14; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 43, n° 3, pl. II, 3.
5. Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münz.*, t. I, p. 43, n° 4.

archaïque, mais son histoire est peu connue [1]. On sait pourtant qu'elle payait tribut au v[e] siècle, comme membre de la ligue attico-délienne, et que, vers l'an 400, elle faisait partie des domaines de Mania de Dardanos. Ses premières monnaies remontent jusqu'à cette date; leur frappe s'arrête en 310, lorsque la ville fut détruite, les habitants ayant été, comme ceux des villes voisines, transportés à Antigoneia [2].

2383. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux courts.

℞. NEAN. Bélier à droite; carré creux.

Æ 9; obole, 0 gr. 58; 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 1 et 2**; — autre ex. (*Jameson*) **Pl. CLXVI, fig. 3.**

2384. — Variété, avec NEAИ et le bélier tourné à gauche.

Æ 9; obole, 0 gr. 50 (*L*) [3].

2385. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs.

℞. NEAN. Cheval paissant, à droite; traces d'un carré creux.

Æ 12; triobole, 1 gr. 86 (*L*) **Pl. CLXVI, fig. 4** [4].

2386. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. NEAN. Autel carré dont les angles sont surmontés de cornes; derrière, au second plan, un olivier.

Æ 12; triobole, 1 gr. 85 (*L*) [5].

2387. — Casque à paragnathides, le timbre orné d'un fleuron, à droite.

℞. NEAN. Grain d'orge; trace d'un carré creux.

Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 33 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 5**; — autre, 0 gr. 35 (*L*) [6].

2388. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux longs.

℞. NEAN. Grain d'orge; dans le champ, à droite, une grappe de raisin.

Æ 12; — 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 6**; — autre ex. (*L*) [7].

2389. — Variété; dans le champ du revers, une grappe de raisin et une étoile (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 7.**

1. Thacher Clarke, *A protoionic capital from Neandreia* (*Papers of the archaeol. Instituts of America*, 1886); Koldewey, *Neandreia*, dans le *Winkelmannsfestprogramm* de Berlin, 1891; Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXIII; W. Ramsay, *Journal of hellen. Studies*, t. I, p. 82 et s.
2. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXIII.
3. Wroth, *Catal. Troas*, p. 73, nº 2 et pl. XIV, 2.
4. *Catal. Troas*, p. 73, nº 1 et pl. XIV, 1.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 331, nº 24 et pl. XVI, 2.
6. *Catal. Troas*, p. 73, nº 3 et pl. XIV, 3.
7. *Troas*, p. 73, nº 4 et pl. XIV, 4.

2390. — Tête laurée d'Apollon, à droite, cheveux longs.

℞. NEAN. Cheval paissant, à droite; dessous, un grain d'orge.

Æ 20; — 7 gr. 90 (*S. Pozzi*) **Pl. CLXVI, fig. 8**; — autres (*L*, *P*) [1].

2391. — Même description. Æ 16; 2 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 9 et 10**.

§ XII. — **Gergis.**

D'après Hérodote [2], cette ville était habitée par les anciens Teucriens; elle se trouvait en face de Tymbria, sur l'autre rive du Scamandre. Calvert l'a identifiée avec Ballyk Dagh, auprès de Bournabachi, où l'on plaçait autrefois Ilion [3]. On appelait cette ville Γέργις ou Γέργιθος, Γέργιθης; ethnique, Γεργίθιος. La princesse dardanienne Mania, veuve de Zenis, en avait fait, au temps de Xénophon, l'une de ses principales places fortes [4]. En 399, elle fut prise par Dercyllidas [5].

Dans le voisinage de Gergis on montrait l'antre de la Sibylle Hérophile, prêtresse d'Apollon Sminthien, dont l'effigie paraît sur les monnaies d'argent et de bronze que la ville fit frapper à partir du milieu du IVe siècle.

2392. — Tête laurée de la Sibylle Hérophile, de trois quarts à droite.

℞. ΓΕΡ. Sphinx assis à droite, les ailes droites; champ concave.

AR 8; hémi-obole, 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 11**; — autre, 0 gr. 39 [6].

2393. — Même description.

Æ 9; — 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 12 et 13**; — autres (*L*) [7].

2394. — Même tête de la Sibylle Hérophile, de trois quarts à droite.

℞. ΓΕΡ. Sphinx assis, à droite, les ailes recroquevillées.

Æ 12; 1 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 14.**

2395. — Même tête de la Sibylle Hérophile, de trois quarts à droite, avec un large collier de pendants, étalé autour du cou.

℞. ΓΕΡ. Sphinx assis, à dr., ailes recroquevillées; à l'exergue, épi couché.

Æ 16; — 4 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 15 et 16**; — autres (*L*) [8].

1. Wroth, *Cat. Troas*, p. 74 et pl. XIV, 5.
2. Hérod., V, 122; VII, 43.
3. Cf. Judeich, *Skepsis, loc. cit.*, p. 226.
4. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 15.
5. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXIX.
6. Wroth, *Troas*, p. 55, nº 1 et pl. X, 12.
7. Wroth, *Troas*, p. 55, nº 2 à 4 et pl. X, 13.
8. Wroth, *Troas*, p. 55, nº 5 à 9 et pl. X, 14, 15.

M. Head a rapporté le passage dans lequel Étienne de Byzance signale, d'après Phlégon, les types des monnaies de Gergis, la tête de la Sibylle et le Sphinx : Γεργιθία ἡ χρησμολόγος Σιβύλλα, ἥ τις καὶ τετύπωτο ἐν τῷ νομίσματι τῶν Γεργιθίων, αὐτή τε καὶ ἡ σφίγξ (ὡς Φλέγων ἐν Ὀλυμπιάδων πρώτῃ) [1].

Le monnayage de Gergis se prolonge quelque temps encore après l'an 300, jusqu'au jour où, en 241 avant J.-C., la ville fut détruite par Attale Ier, roi de Pergame qui en déporta les habitants [2].

§ XIII. — **Ilion.**

La nouvelle Ilion, non loin de l'embouchure du Scamandre, n'était qu'une κώμη sans importance jusqu'au jour où Alexandre, après sa victoire du Granique, en 334, résolut de favoriser son développement et de l'élever au rang de πόλις, à cause des grands souvenirs que rappelait son nom et son sanctuaire [3]. Lysimaque, à son tour, continuant l'œuvre d'Alexandre, en fit une place considérable et rebatit le temple d'Athéna Ilias, où était conservé le fameux Palladium qui protégea Troie jusqu'à ce qu'il eut été dérobé par Diomède.

En appendice à la grande publication de W. Dörpfeld, *Troja und Ilion*, M. Hans von Fritze a écrit une monographie complète des monnaies d'Ilion [4]. Seul, le premier groupe chronologique rentre dans notre cadre, puisque les monnaies qui le composent sont du IVe siècle : elles ont probablement été frappées aussitôt après le passage d'Alexandre le Grand, en 334 [5].

2396. — Tête d'Athéna, à droite, coiffée du casque athénien, les paragnathides relevées.

℞. IAI. Vase à long col, la panse ornée de deux oreilles, le pied élevé.

Æ 10 ; — 0 gr. 93 ; 0 gr. 78 (*B*) **Pl. CLXVI, fig. 17** [6].

2397. — Même droit.

℞. IAI. Même vase ; au second plan, une grande palme en diagonale.

Æ 10 ; — 1 gr. 04 ; 1 gr. 02 (*B*) **Pl. CLXVI, fig. 18** [7].

1. Ét. de Byzance, v° Γέρσις ; B. Head, *Hist. num.*, p. 472 ; Wroth, *Catal. Troas*, etc., Introd., p. XXX. Sur la Sibylle Hérophile, voyez : Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, t. II, p. 133 et s. ; S. Reinach, dans la *Rev. des Études grecques*, t. IV, 1891, p. 276 ; K. Buresch, dans les *Mittheilungen* de l'Instit. arch. (*Athen. Abtheil.*), t. XVII, 1892, p. 16 et suiv. ; cf. Roscher, *Lexicon der Mythologie*, v° *Herophile*.

2. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XXIX.

3. Strabon, XIII, 1, 26.

4. *Troja und Ilion. Ergebnisse der Ausgrabungen*, 1870-1894, von Prof. W. Dörpfeld. Tome II, VIIe Abschnitt, *Die Münzen von Ilion*, p. 477 et suiv.

5. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 308.

6. H. von Fritze, *Die Münzen von Ilion*, p. 478, n° 1.

7. H. von Fritze, n° 2.

2398. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. IΛI. Statue de culte d'Athéna Ilias (le *Palladium*), debout sur sa base, tournée à gauche; sa tête est surmontée du calathos et elle est vêtue d'un ample manteau talaire; de la main droite elle tient en diagonale sa lance sur son épaule, la pointe baissée en avant, des bandelettes pendant de la main; dans la main gauche, les traces d'une quenouille (ἠλακάτη).

Æ 13; — 1 gr. 68 (*B*) **Pl. CLXVI, fig. 19** [1].

Alexandre ne se contenta pas d'accorder l'autonomie politique à Ilion; il promit plus tard, par une lettre écrite du fond de l'Asie, l'établissement de jeux publics dans la nouvelle ville [2]. Or, ainsi que l'a expliqué M. H. von Fritze, le vase et la palme qui figurent au revers des monnaies (nos 2396 et 2397) font allusion à la création de ce ἱερὸς ἀγών et aux prix qui y furent décernés, peut-être à l'occasion de son inauguration. Le Palladium dont l'image paraît sur le no 2398 rappelle, de son côté, que le vieux sanctuaire d'Athéna Ilias fut honoré par Alexandre de riches offrandes. Déjà, Xerxès, en 480, lui avait sacrifié mille bœufs [3]. On trouve une statue analogue, mais modifiée dans ses attributs, sur de magnifiques pièces d'Assos (ci-dessus, no 2302) et de Pergame. Vers la fin du IVe siècle, le temple d'Athéna Ilias était le centre religieux du κοινόν des villes de la Troade [4].

§ XIV. — **Thymbra**.

Fondée dès l'époque homérique par le héros Dardanos, la petite ville de Thymbra (Θύμβρη, Θύμβρα), aujourd'hui Akschi Kioi, dominait le cours du Scamandre, à une courte distance de Troie et de la nouvelle Ilion [5]. A ses pieds coulait un torrent, le Thymbrios, affluent du Scamandre. Elle avait un temple célèbre d'Apollon Θυμβραῖος. Cependant ce n'est pas cette divinité qu'on trouve sur les petits bronzes que Thymbra fit frapper dans le dernier tiers du IVe siècle : c'est la tête de Zeus Ammon. Il n'y a pas d'autres monnaies de Thymbra : cette place disparut probablement lors de l'agrandissement d'Ilion par Lysimaque.

2399. — Tête barbue de Zeus Ammon, à gauche, avec les cornes de bélier.

℞. ΘΥ. Grande étoile à huit rayons.

1. H. von Fritze, no 3.
2. Strabon, XIII, 1, 26.
3. Hérodote, VII, 43.
4. M. Holleaux, *Rev. des Études grecques*, t. IX, 1896, p. 359 et s.
5. Schliemann, *Ilios*, app. IV; Ramsay, *Journ. of Hellen. Studies*, t. II, p. 79; Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. xxxiv.

Æ 18 ; (*L*) **Pl. CLXVI, fig. 20** [1].

2400. — Variété ; au revers, le monogr. HP entre les rayons de l'étoile.
Æ 18 ; (*L*) **Pl. CLXVI, fig. 21** [2].

§ VI. — **Tenedos.**

Pour les monnaies de la période primitive, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 366 à 374, nos 621 à 630 et pl. XVI, fig. 1 à 9.

La double tête janiforme et la bipenne, types ordinaires des monnaies de Ténédos, ont été expliqués ailleurs (*Descr. hist.*, t. I, p. 371) ; nous n'avons point à y revenir.

Au vᵉ siècle, Ténédos cessa d'avoir un atelier monétaire, sans doute parce qu'elle faisait partie de la symmachie athénienne, Athènes enlevant, autant qu'elle le pouvait, le droit de battre monnaie à ses tributaires. Ténédos payait à la ligue un tribut annuel de 4 talents 300 drachmes, d'après les listes de 454 [3]. Après avoir subi le contre-coup des désastres d'Athènes, à la fin de la guerre du Péloponnèse, Ténédos repassa, dès le début du IVᵉ siècle, sous l'hégémonie athénienne. Le traité d'Antalcidas en 387, en replaçant Ténédos sous le joug des Perses, lui rendit sa liberté monétaire, et c'est à partir de cette date que furent frappées les monnaies que nous allons décrire. Un peu plus tard, Ténédos devint l'un des principaux points d'appui des flottes athéniennes qui opéraient dans la mer de Thrace et l'Hellespont, surtout lors des luttes contre Philippe de Macédoine [4].

Dès la fin de 336, c'est-à-dire lors de la réunion de la diète panhellénique de Corinthe, Ténédos se déclara spontanément en faveur d'Alexandre comme champion de la cause hellénique contre les Perses [5]. Mais dans l'automne de 334, elle en fut punie par les amiraux perses qui la réoccupèrent. Ce fut seulement dans l'automne de 332 que les Ténédiens purent rouvrir leur port aux Macédoniens [6].

2401. — Tête janiforme, laurée et barbue à gauche, diadémée et féminine à droite, avec pendant à l'oreille.

℞. ΤΕΝΕΔΙΟΝ. Bipenne ; dans le champ à gauche, une mouche ; à droite, une grappe de raisin ; traces d'un carré creux.

AR 27 ; tétradr. rhod., 14 gr. 61 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 22.**

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 475 ; *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 89, nº 1 à 3 et pl. XVI, 12. Plusieurs exemplaires de ce bronze ont été trouvés en Troade.
2. *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 89, nº 4.
3. E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au* vᵉ *siècle*, p. XLI.
4. Démosthène, *Pro corona*, § 302 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 242, 364, 422, 446.
5. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, pp. 112, 234 et 241,
6. Droysen, *op. cit.*, t. I, p. 314.

2402. — Variété ; au revers, dans le champ, à gauche, une grappe de raisin ; à droite, une lyre.

Æ 27 ; tétradr. rhod., 14 gr. 10 (*L*) [1].

2403. — Variété ; au revers, dans le champ, à gauche, A et grappe de raisin ; à droite, N et abeille.

Æ 28 ; tétradr. rhod., 13 gr. (*L*) [2].

2404. Même tête janiforme, barbue à gauche, imberbe à droite.

℞. TENEΔΙΟΝ. Bipenne ; dans le champ, à gauche, une grappe de raisin ; à droite, une petite Niké tournée à gauche.

Æ 16 ; drachme rhod., 3 gr. 42 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 23** ; — 3 gr. 47 (*L*) [3].

2405. Tête janiforme, barbue à droite, imberbe à gauche.

℞. Pareil aux précédents ; dans le champ, à gauche, grappe de raisin ; à droite, un symbole variable.

Æ 16 ; drachme rhod. Variétés : au revers, dans le champ, à droite, les symboles suivants : Trépied, 3 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 24** ; — Athéna combattant, 3 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXVI, fig 25** ; — Canthare (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 26** ; — Amphore (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 27** ; — Thymiaterion (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 28** ; — Lyre (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 29** ; — Mouche (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 30** ; — Grappe (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 31** [4].

2406. — Même tête janiforme, barbue à droite, imberbe à gauche.

℞. TENE. Bipenne ; carré de lignes au pourtour.

Æ 17 ; triobole rhod., 1 gr. 81 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 32** ; — 1 gr. 66 (*L*) [5].

2407. — Même tête janiforme, barbue à droite, imberbe à gauche.

℞. TE. Bipenne ; carré creux.

Æ 8 ; tritémorion rhod., 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 33.**

2408. — Dauphin, à droite.

℞. TE. Bipenne ; dessous, à gauche, le monogr. ΓΕ ? ; à droite, une étoile.

Æ 11 ; trihémi-obole rhod., 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 34.**

1. Wroth, *Troas*, p. 92, n° 11 et pl. XVII, 6.
2. *Troas*, p. 92, n° 12 et pl. XVII, 7.
3. *Troas*, p. 92, n° 13 et pl. XVII, 8.
4. Autres de la même série : *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 93 et pl. XVII, 9, 10 ; *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 313.
5. *Brit. Mus. Troas*, p. 92, n° 9 et pl. XVII, 5.

2409. — Tête d'Artémis, à droite, surmontée d'un stéphanos.
℞. Bipenne; au-dessus, TE rogné (?); dessous, O — N.
Æ 8; 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 35.**

2410. — Tête d'Artémis, à droite, surmontée d'un stéphanos.
℞. TE. Bipenne.
Æ 8; — 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 36**; — autre (*L*) [1].

2411. — Bipenne; au-dessous, les bonnets des Dioscures.
℞. TE. Bipenne.
Æ 9; — 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXVI, fig. 37**; — autre ex. (*L*) [2].

Le poids rhodien affaibli des monnaies qui précèdent, se confond à peu près avec l'ancien poids milésiaque, dit phénicien.

Les pièces qui ont seulement la légende TE ont, parfois, été attribuées à Termera parce qu'on en a trouvé des exemplaires en Carie; la bipenne étant l'attribut de Zeus Labrandeus convient aussi bien à la Carie qu'à Ténédos. Il semble que Ténédos cessa de battre monnaie vers la fin du IVe siècle; son atelier ne devait rouvrir qu'au début du IIe siècle [3].

§ XVI. — **Sigée.**

Σίγειον de Troade était à l'entrée de l'Hellespont, auprès du promontoire où l'on vénérait un monument qui passait pour être le tombeau d'Achille; en face, se trouvait la ville européenne d'Eléonte, dans la Chersonnèse de Thrace [4]. Très ancienne colonie d'Æoliens, elle fut fondée par Archéanax, de Mytilène. Sa possession fut cause d'une longue guerre entre Athènes et Mytilène [5].

Au temps des Pisistratides, Sigée continuait à être une possession athénienne, et lorsque Hippias fut expulsé d'Athènes, c'est à Sigée et à Lampsaque qu'il se retira avec toute sa famille [6].

Après les défaites de Xerxès, Sigée s'attacha à la fortune d'Athènes; elle payait à la ligue attico-délienne un tribut annuel de 1000 drachmes [7]. Mais elle n'a pas de monnaie avant le milieu du IVe siècle. A cette époque, elle était gouvernée par le stratège athénien Charès, fils de Théocharès [8]. En 355, Charès s'était installé à Sigée pour

1. *Brit. Mus. Troas*, p. 93, n° 22 et pl. XVII, 11.
2. *Troas*, p. 93, n° 26.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 476.
4. Strabon, XIII, 1, 31, 32.
5. Strabon, XIII, 1, 38; Hérodote, V, 95; Et. de Byz., s. v.; Diog. Laërt., 1, 74.
6. Hérodote, V, 65; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 753 et p. 1235. L'obole au nom d'Hippias aurait pu être frappée à Sigée (?).
7. Eug. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XLI.
8. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 307.

secourir le satrape Artabaze, révolté contre le roi de Perse et soutenu par Athènes. Il y habitait encore en 334, quand Alexandre le Grand se présenta : il lui offrit une couronne d'or [1]. C'est à cette période, comprise entre 355 et 334, que Six attribue les monnaies qui suivent, les seules qui aient été frappées à Sigée.

2412. — Tête d'Athéna de trois quarts à droite, coiffée d'un casque à triple aigrette, les paragnathides relevées ; au cou, un collier.
℞. ΣΙΓΕ. Chouette à droite, regardant de face ; derrière, le croissant.
Æ 16 ; tétrobole, 2 gr. 58 (*L*) ; — autre, 2 gr. 51 [2].

2413. — Même description. Æ 19 ; — 6 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 1 et 2** [3].

2414. — Même description. Æ 13 ; — 2 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 3 et 4** [4].

2415. — Même tête d'Athéna, de trois quarts ; en contrem., une étoile.
℞. ΣΙΓΕ. Deux chouettes avec une seule tête ; dans le champ, croissant.
Æ 19 ; — 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 5** ; — autres (*L*) [5].

2416. — Tête d'Athéna, à droite. ℞. ΣΙΓΕ. Chouette à droite, tête de face.
Æ 14 ; — 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 6** [6].

2417. — Tête casquée d'Athéna, à droite. ℞. ΣΙΓΕ. Croissant.
Æ 10 ; — 1 gr. (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 7** ; — autres ex. (*L*) ; 1 gr. 05 (*Six*) [7].

Les monnaies que nous venons de décrire, ayant été frappées sous l'autorité de l'Athénien Charès, ont des types athéniens : la tête d'Athéna rappelle celle de la statue chryséléphantine de Phidias, au Parthénon, telle que nous la présente le fameux médaillon d'or de Koul-Oba, au musée de l'Ermitage [8].

§ XVII. — **Rhœteion**

La petite ville de Ῥοίτειον, auprès du promontoire du même nom, au nord d'Ilion, à l'entrée de l'Hellespont, est souvent mentionnée par les auteurs anciens ; on la con-

1. Les faits sont résumés par Six, *loc. cit.*
2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 86, nº 1 et pl. XVI, 5 ; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 1. Il y a un type d'Athéna semblable sur un statère d'or de Lampsaque (ci-après, nº 2641) et sur un statère d'électrum de Cyzique (nº 2698).
3. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 4.
4. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 5.
5. *Catal. Troas.*, p. 87, nºs 14 à 18 et pl. XVI, 8, 9, 10 (sans la contremarque) ; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 2.
6. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 7.
7. *Catal. Troas*, p. 88, nº 21 et pl. XVI, 11 ; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, nº 6.
8. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 308 ; M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 543.

naissait surtout à cause du tombeau, du temple et de la statue d'Ajax qu'elle prétendait posséder [1]. Si l'on accepte l'attribution du nº 2418, Rhœteion aurait frappé monnaie à la fin du vᵉ siècle, puis, après une longue interruption, du temps d'Alexandre le Grand [2].

2418. — Tête laurée d'Apollon, à gauche; grènetis.

℞. PITH. Branche de laurier; carré creux peu profond, bordé de lignes.

Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 38 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 8.**

L'attribution de cette jolie petite pièce de la fin du vᵉ siècle est incertaine ; on a voulu la classer à la ville mysienne de Τήρεια, ce qui n'est pas possible, étant donnée la disposition de la légende. Si elle est de Rhœteion, il faut admettre que l'orthographe du nom de la ville fut d'abord Ῥιτήιον au lieu Ῥοίτειον, forme plus récente que nous trouvons sur la pièce suivante (nº 2419) de l'époque d'Alexandre.

2419. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, cheveux longs.

℞. POITEI. Triskèle formée par trois croissants réunis par la pointe.

Æ 15; drachme, 3 gr. 08 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 9** [3].

Nous verrons ci-après le même revers formé de trois croissants, à Birytis (nº 2477) et à Thébé (nº 2521), sur des pièces contemporaines.

§ XVIII. — **Ophrynion.**

Ὀφρύνιον ou Ὀφρύνειον, petite place du nord de la Troade, entre Dardanos et Rhœteion. « Tout près d'Ophrynion, dit Strabon, est le bois sacré d'Hector, à très peu de distance du lac Ptéléos » [4]. C'est à cause de ce bois sacré que l'on voit figurer la tête d'Hector sur les monnaies qu'Ophrynion fit frapper dans la seconde moitié du ɪvᵉ siècle.

2420. — Tête d'Hector de face, barbu, coiffé d'un casque à triple aigrette, les paragnathides relevées.

℞. ΟΦΡΥΝΕΩΝ. Jeune héros nu, imberbe, sur un cheval trottant à droite; il tient les rênes de la main gauche et une longue branche de la main droite.

Æ 15; tétrobole, 2 gr. 73 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 10**; — autre, 2 gr. 85 (*B*) [5].

1. Strabon, XIII, 1, 30.
2. Waddington, *Rev. numismatique*, 1852, p. 96.
3. Waddington, *Rev. numism.*, 1852, p. 96; B. Head, *Hist. numor.*, p. 474.
4. Strabon, XIII, 1, 29.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 264, nº 176.

2421. — Même description. AR 12; diobole, 1 gr. 30 (*L*) **Pl. CLXVII, fig. 11** [1].

2422. — Même description. Æ 17; — 4 gr. 21 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 12.**

2423. — Même tête casquée et barbue d'Hector, de trois quarts à gauche.
℞. ΟΦΡΥ. Dionysos enfant, nu, agenouillé à droite, tenant de la main droite levée une grappe de raisin, et de la gauche, une branche de lierre.
Æ 19; — 5 gr. (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 13**; — autre ex. (*L*) [2].

2424. — Même tête casquée et barbue d'Hector, de trois quarts à droite.
℞. ΟΦΡΥ. Dionysos enfant, comme ci-dessus.
Æ 13; — 2 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 14 et 15**; — autres ex. (*L*) [3].

2425. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. ΟΦΡΥ. Guerrier (Hector?) debout à gauche, casqué, combattant avec la lance et se couvrant de son bouclier.
Æ 11; — 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 16**; — autre ex. (*L*) [4].

C'est à tort qu'on a donné quelquefois le nom d'*Arès* à la tête de guerrier barbu qui figure au droit de la plupart des monnaies d'Ophrynion [5]. Quant au jeune cavalier du revers, M. Imhoof-Blumer a justement remarqué qu'il paraît être une copie de celui des monnaies d'argent de Philippe II de Macédoine.

§ XIX. — **Dardanos.**

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 374 à 376, et pl. XVI, fig. 10 et 11 [6].

Si les monnaies du VIe siècle, au type du coq, que nous avons classées conjecturalement à Dardanos, sont bien de cette ville, il faut convenir qu'elles sont séparées de celles qui sont suivre par un siècle de distance. Dardanos était importante au Ve siècle puisqu'elle payait, en 454, à la symmachie athénienne une contribution annuelle de 1 talent 3.000 drachmes [7]. Mais elle ne frappa point de monnaies tant que dura l'hégémonie d'Athènes. C'est seulement, comme pour tant d'autres villes, par suite des désastres des Athéniens en Sicile

1. Wroth, *Catal. Troas*, p. 75, n° 1 et pl. XIV, 6.
2. *Catal. Troas*, p. 75, n° 2 et pl. XIV, 7.
3. *Cat. Troas*, p. 75, nos 4 à 7 et pl. XIV, 8 et 9.
4. *Cat. Troas*, p. 76, nos 8 et 9 et pl. XIV, 10.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 264, n° 176.
6. Voir aussi les pièces d'électrum au type du coq. *Descr. hist.*, t. I, p. 137-138, nos 205 à 207; aussi p. 78, nos 85 et 86.
7. E. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle*, p. XLI.

que les Dardaniens purent avoir un atelier, grâce à leur autonomie récupérée. Dans cette dernière période de la guerre du Péloponnèse, leur ville joua un certain rôle, notamment à l'occasion de la bataille d'Abydos, en 411 [1].

L'Æolide formait alors une hyparchie qui dépendait de la grande satrapie de Phrygie, et dont la capitale était Dardanos. Elle avait à sa tête le Dardanien Zénis, qui en avait été nommé gouverneur par Artaxerxès II Mnémon. Zénis étant venu à mourir, sa veuve Mania rassembla la flotte et les trésors de son mari, pour les tenir à la disposition du satrape Pharnabaze. Elle sut si bien captiver ce dernier qu'elle en obtint de conserver pour elle-même le gouvernement de l'Æolide. « Elle déploya dans son administration, résume le duc de Luynes d'après Xénophon [2], une intelligence et un courage virils, assiégeant et prenant des places maritimes, Larisse, Hamaxitos et Colonæ; accompagnant ses troupes sur son char et faisant la guerre, de concert avec Pharnabaze, contre les Mysiens et les Pisidiens. Elle avait atteint l'âge d'environ 40 ans, lorsque son gendre Midias, jaloux de son autorité, la fit étrangler avec son fils, âgé de 17 ans (vers 399) [3] ».

Nous allons décrire (n°s 2426 à 2428) les monnaies que Mania fit frapper comme despote de Dardanos.

Après la mort de cette princesse, on connaît peu l'histoire de Dardanos, dans le cours du IVe siècle. Cette ville eut portant, à partir de 350 environ, un atelier monétaire dont les produits substituent au type de Mania, un cavalier pareil à celui des monnaies de Philippe de Macédoine. Quant au revers, il reste avec le type du coq traditionnel. Pollux (IX, 84) dit que les monnaies de Dardanos étaient au type de cet oiseau : τῷ νομίσματι ἐνεχαράξαντο Δαρδανεῖς δὲ ἀλεκτρυόνων μάχην.

Groupe A. — *Monnaies de Mania.*
(vers 413 à 399 av. J.-C.).

2426. — Femme (*Mania*), sur un cheval trottant, à gauche; ses cheveux sont relevés en chignon et elle a le front surmonté d'une haute aigrette; sa robe descend plus bas que les genoux; de la main droite elle tient la bride de son cheval et elle pose la main gauche sur sa hanche. Gros grènetis.

℞. ΔΑΡ. Coq debout, à gauche; au-dessus, le monogr. ΤΗ. Carré creux.

Æ 19; trité milés., 4 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 17**; — 4 gr. 86 (*L*) [4].

2427. — Même droit (Mania, à cheval).

℞. ΔΑΡ. Deux coqs en regard, dans l'attitude du combat; à gauche, le monogr. ΤΗ. Carré creux.

1. Thucydide, VIII, 104; Diod. Sic., XIII, 45.
2. Xénophon, *Hellen.*, III, 1, 10 et suiv.; cf. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 279.
3. Duc de Luynes, *Numism. des satrapies*, p. 48.
4. *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 48, nº 1 et pl. IX, 3.

Æ 13; diobole (hémi-hecté) milés., 1 gr. 05 (*Gotha*) **Pl. CLXVII, fig. 18** [1]; — autre ex., 1 gr. 06 (*Boston*) [2].

2428. — Même droit (Mania à cheval).
℞. Sans lég. Coq debout, à gauche; carré creux.
Æ 9; obole milés., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 19.**

Le duc de Luynes a reconnu, au droit de la drachme précédente, une femme à cheval, qui ne saurait être que Mania, la veuve de Zénis; c'est à tort que le Catalogue du Musée Britannique décrit un personnage masculin et nu, à cheval[3]. Au revers, le monogramme ΣΗ est celui du nom de Zenis (Ζῆνις). Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce monogramme, d'admettre que les pièces ont été frappées du vivant de Zénis. La gynécocratie n'étant point de règle dans l'empire achéménide, Mania a dû exercer le pouvoir à Dardanos au nom de son mari défunt, et c'est ainsi que nous expliquons le monogramme de Zénis, sur les monnaies frappées après sa mort, sous le gouvernement de sa veuve Mania.

Groupe B. — *De 350 à 300 environ.*

2429. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. Lég. incertaine. Coq debout, à droite, sur un grain d'orge.
Æ 14; tétrobole, 2 gr. 12 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 20** (pièce surfrappée).

2430. — Cavalier galopant à droite, la main droite levée; il est coiffé du pétase, vêtu d'une tunique et d'une chlamyde qui flotte sur ses épaules.
℞. ΔΑΡ. Coq debout, à droite; devant lui, ΓΛΑΥΚΕΤΗΣ et un épi barbelé.
Æ 13; tétrobole, 2 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 21.**

2431. — Variété, avec ΓΛΑΥΚΕΤΑΣ, 2 gr. 48 (*L*) [4].

2432. — Même cavalier, la main droite en avant; dessous, un trident.
℞. ΔΑΡ. Coq debout, à droite; devant lui, ΕΠΙ ΛΕΠΤΩΝΟ.
Æ 14; tétrobole, 2 gr. 61 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 22.**

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 262, nº 170.
2. K. Regling, *Sammlung Warren*, nº 1045.
3. Duc de Luynes, *Numism. des Satrapies et de la Phénicie*, p. 48. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLIII, dit que la figure à cheval est incontestablement une figure d'homme, comme M. Head l'a soutenu dans le *Num. Chron.*, 1873, p. 124. Je suis, pièces et moulages en main, d'un avis tout différent : il s'agit bien d'une femme.
4. *Brit. Mus.*, *Troas*, p. 48, nº 2 et pl. IX, 4.

2433. — Même cavalier galopant, à droite.
℞. ΔΑΡ. Coq debout à droite ; derrière, un arc.
Æ 20 ; — 9 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 23.**

2434. — Variétés : dans le champ du revers en symbole : Un petit coq (*L*, *B*) ; — Athéna Promachos (*L*) [1].

2435. — Même cavalier galopant, à droite ; dessous, ΦΙΛΟΚΡΑ et chouette.
℞. ΔΑΡΔΑΝ. Coq debout à droite ; devant, Athéna Promachos.
Æ 16 ; (*L*) **Pl. CLXVII, fig. 24** [2].

2436. — Variétés : dans le champ du droit, en symbole : Monogr. (?) et chouette (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 25** ; — Foudre (*L*) [3].

2437. — Même cavalier galopant, à droite. ℞. ΔΑΡ. Coq debout, à droite.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 26.**

La série des pièces de bronze que nous venons de décrire, aux types du cavalier et du coq, se poursuit durant quelque temps encore, au IIIe siècle, avec des variétés qui sont hors de notre cadre chronologique.

§ XX. — **Abydos.**

Ancienne colonie de Milet, Abydos (Ἄβυδος, ethnique Ἀβυδηνός), était située sur la côte asiatique en face des deux villes européennes de Sestos et de Madytos. C'est là que l'Hellespont est le plus étroit : il n'a que sept stades de largeur (1 kil. 300 mètres) [4]. Aussi, les armées qui passaient d'Europe en Asie ou réciproquement et qui ne prenaient pas le chemin de Byzance et Calchedon, franchissaient le détroit de Sestos-Abydos. Xerxès y fit établir le pont de bateaux sur lequel son immense armée envahit l'Europe en 480 [5].

Il y avait des mines d'or dans le voisinage, à Astyra [6] ; Strabon en parle comme de mines épuisées [7]. Brûlée par Darius, fils d'Hystaspe, après son expédition de Scythie [8], Abydos ne se releva que pour être presque aussitôt saccagée par Daurisès avec d'autres villes de l'Hellespont, en 494 av.

1. *Brit. Mus. Troas*, p. 48, nos 3 et 4 et pl. IX, 5 ; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XII, p. 313, no 1.
2. *Catal. Troas*, p. 48, no 5 et pl. IX, 6.
3. *Catal. Troas*, p. 49, no 7 et pl. IX, 7.
4. Thucydide, VIII, 61 ; Strabon, XIII, 1, 22.
5. Hérodote, VII, 33 ; Strabon, XIII, 1, 22.
6. Xénophon, *Hell.*, IV, 8, 37.
7. Strabon, XIII, 1, 23.
8. Strabon, XIII, 1, 22.

J.-C., à la suite de la révolte de l'Ionie [1]. La position particulière d'Abydos lui fit jouer un rôle politique considérable dans les évènements des v[e] et iv[e] siècles avant notre ère. Ses premières monnaies remontent à l'expulsion des Perses et aux victoires de Cimon sur les côtes de la Macédoine et de la Thrace, après 479. Comme membre de la ligue attico-délienne, Abydos payait un tribut annuel de quatre talents, en 454 [2]. En 411, c'est-à-dire après les désastres des Athéniens en Sicile, Abydos se détacha d'eux pour se ranger sous l'hégémonie de Sparte et elle donna son concours à Dercyllidas [3]. Elle demeura fidèle à Sparte jusqu'au traité d'Antalcidas en 387, et durant cette période elle fut la station militaire la plus importante des Lacédémoniens sur l'Hellespont.

Abydos paraît avoir joui de son autonomie depuis le traité d'Antalcidas en 387 jusqu'en 340, époque où Athènes entra en lutte ouverte contre Philippe de Macédoine. Elle contracta, à cette occasion, une alliance avec Athènes et Philippe dut faire un effort vigoureux pour s'en emparer. C'est par Sestos et Abydos que Philippe fit passer les premières troupes destinées à envahir l'Asie; c'est aussi par là qu'Alexandre, en 334, franchit l'Hellespont.

Groupe A. — *Pièces d'attribution incertaine.*

2438. — Aigle à droite, détournant la tête à gauche. ℞. Carré creux.
Æ 15; drachme, 3 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 27** [4].

2439. — Aigle debout, à gauche. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 10; triobole (?), 1 gr. 49 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 28.**

On a attribué à Abydos des monnaies d'électrum au type de l'aigle, de poids milésiaque : ce poids et leur fabrique les désignent comme appartenant à Chios [5]. Le classement à Abydos des deux pièces d'argent qui précèdent n'est guère plus certain [6].

Groupe B. — *De 478 à 450 av. J.-C.*

2440. — **ΑΒVΔΗΝΟΝ**. Aigle debout, à gauche.
℞. Tête de Gorgone, de face, tirant la langue, les cheveux épars, des serpents noués sous le cou. Carré creux.

1. Hérod., V, 117; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 16.
2. Eug. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au v[e] siècle*, p. xli.
3. Thucydide, VIII, 62.
4. Comparez ci-dessus, n° 2341, une drachme classée à Cebren.
5. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 195, n[os] 350 et 351.
6. Nous rappellerons ici qu'on a parfois classé aussi à Abydos le groupe des pièces d'argent à l'ancre et à l'écrevisse qui, après avoir été, tour à tour, placées à Astacos, à Abydos, à Ancoré, à Arisba, à Apollonie du Rhyndacos, sont maintenant attribuées, à cause des trouvailles, à Apollonie de Thrace.

Æ 17 ; drachme pers., 5 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 29** ; — autres ex., 5 gr. 25 ; 5 gr. 21 (*L*) ; 5 gr. 41 (*B*) [1].

2441. — Variété, avec ABYΔHNON, 4 gr. 83 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 30.**

2442. — Variété, avec ABYΔHNON au droit, et A-B au revers.
Æ 15 ; drachme pers., 5 gr. 12 (*M*) [2].

2443. — Sans lég. Aigle debout, à gauche. ℞. A-B. Gorgoneion et carré creux.
Æ 16 ; drachme pers., 5 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 31** ; — 5 gr. 32 (*B*) [3].

2444. — Même description, avec ABY. Æ 15 ; tétrobole, 3 gr. 08 (*L*) [4].

2445. — Sans lég. Aigle debout, à g. ℞. Gorgoneion dans un carré creux.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 85 (*B*) [5].

2446. — ABY. Aigle debout à gauche ; dans le champ, à droite, un symbole variable. ℞. Gorgoneion ; carré creux.
Æ 11 ; tritémorion. Variétés : au droit, derrière l'aigle : Canthare, 0 gr. 58 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 32** ; — étoile, 0 gr. 52 (*B*) [6] ; — cylix, 0 gr. 59 (*P*) **Pl. CLXVII, fig. 33** ; — T, 0 gr. 68 (*L*) ; — Ѫ (?), 0 gr. 52 (*L*) [7].

2447. — Aigle debout à gauche (sans lég. ?). ℞. Gorgoneion ; carré creux.
Æ 7 ; hémi-tartémorion, 0 gr. 10 (*L*) **Pl. CLXVII, fig. 34** [8].

On n'a pas rendu compte, jusqu'ici, des types de l'aigle et du gorgoneion à Abydos. La tête de Gorgone rappelle celle des monnaies de Parion et de Lesbos [9].

Groupe C. — *De 411 à 387 av. J.-C.*

2448. — Niké égorgeant un bélier ; elle est ailée, vêtue du chiton et du péplos ; agenouillée à gauche et penchée en avant, elle saisit de la main gauche une corne du bélier, tandis qu'elle lui plonge de la main droite un poignard dans la gorge.

1. *Brit. Mus. Catal. Troas,* p. 1 et pl. I, 1 et 2 ; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 260, n° 156.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 260, n° 155 *a*.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 260, n° 155 ; *Choix*, pl. IX, 106.
4. *Troas*, p. 1, n° 3 et pl. I, 3.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 260, n° 159.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 261, n° 161.
7. *Troas*, p. 1, n°s 6 et 7 et pl. I, 5.
8. *Troas*, p. 1, n° 8 et pl. I, 6.
9. Cf. Six, *Zeit für Num.*, t. III, p. 238.

℞. Aigle debout, à droite; devant lui, un aplustre. Carré creux.
N 18; statère att., 8 gr. 35 (*L*) **Pl. CLXVIII, fig. 1** [1].

2449. — Artémis assise, à gauche, sur un cerf; elle est vêtue du chiton talaire et elle a son carquois sur le dos; de la main droite, elle tient les bois du cerf et de la main gauche elle s'appuie sur sa croupe. Grènetis.
℞. Aigle à dr.; devant lui, grappe de raisin. Traces de carré creux.
N 17; statère att., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 2**; — autre (*B*) [2].

2450. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. ΑΒΥ· ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ. Aigle debout, à droite, sur un aplustre; dans le champ, à droite, une triskèle dans un cercle. Champ concave.
Æ 23; tétradrachme rhod., 15 gr. (*L*) **Pl. CLXVIII, fig. 3** [3].

2451. — Variété, avec ΕΧΕΠΟΛΙΣ et un petit dauphin (*Munich*).

2452. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΑΒΥ· ΜΟΛΠΑΣ. Aigle debout, à droite. Champ concave.
Æ 25; tétradr. rhod., 14 gr. 79 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 4.**

2453. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout, à droite; dans le champ à gauche, un canthare.
Æ 12; diobole (?) 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 5.**

Dans cette période de 411 à 387, pendant laquelle Abydos était sous la main des harmostes lacédémoniens, elle frappa les belles et rares monnaies d'or et d'argent que nous venons de décrire [4]. La Niké égorgeant un bélier, du statère n° 2448, est à rapprocher du type analogue d'un statère de Lampsaque (ci-après n° 2534, pl. CLXX, fig. 33). On a d'ailleurs un certain nombre de monuments grecs qui représentent Niké égorgeant pour le sacrifice soit un bélier, soit un taureau : c'est *Niké* βουθυτοῦσα « Niké sacrifiant le taureau », type dont M. von Fritze a bien défini le caractère rituel et religieux [5].

1. *Catal. Troas*, p. 2, n° 9 et pl. I, 7.
2. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 169, n° 2, pl. VI (X), 2.
3. *Catal. Troas*, p. 2, n° 10 et pl. I, 8.
4. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XL.
5. H. von Fritze, dans le *Iahrbuch d. deut. archaeolog. Instituts*, t. XVIII, 1903, p. 63 et suiv.

Groupe D. — *De 340 à 300 environ.*

2454. — Tête laurée d'Apollon, à droite, avec tresses de cheveux sur le cou.
℞. ΑΒΥ· [Υ]ΛΛΙΓΓΟΣ· Aigle debout, à gauche; devant lui, une abeille.
Æ 24; didrachme persique, 10 gr. 62 (*L*) **Pl. CLXVIII, fig. 6**; — autre, 10 gr. 52 (*B*)[1].

2455. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΑΒΥ· ΣΙΜΩΝ. Aigle debout, à droite; dans le champ, une lyre.
Æ 14; tétrobole pers., 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 7.**

2456. — Variétés (style plus récent) : ΧΑΡΗΣ et thyrse orné de bandelettes 2 gr. 56 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 8**; — ΥΛΛΙΓΓΟΣ et abeille (*L*).

2457. — Même tête d'Apollon, mais à gauche.
℞. ΑΒΥ· ΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣ. Aigle debout à droite (symbole rogné), 2 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 9.**

2458. — Variété, avec ΛΑΜΡΙΝΗΣ et une proue de navire (*L*).

2459. — Variété, avec ΑΡΙΣΤΟΚΛΗ et croissant (*L*).

2460. — Même tête d'Apollon, à gauche.
℞. [ΑΒΥ]· ΓΡΩΤΑΓΟΡΑΣ et fleuron. Aigle debout à gauche (*P*).

2461. — Variété, avec ΑΡΩΓΟΣ et épi, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 10**; — autre ex. (*L*).

2462. — Autres variétés, avec : ΕΦΑΡΜΟΣ et tête de bélier (*L*); — ΕΦΑΡΜΟΣΤΟΣ et tête de bélier (*L*); — ΝΟΥΜΗΝΙΟΣ, caducée et rose (*L*); — ΓΡΩΤΑΓΟΡΑΣ, trident et aplustre (*L*).

2463. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux en tresses ondulées.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout, à gauche; Dans le champ, un nom de magistrat et un ou deux symboles.
Æ 16 à 14; tétrobole pers., 3 gr. 30 à 2 gr. 55. Variétés :
ΑΜΥΘΙΩΝ (*B*); — ΑΝΑΞΙΚΛΗΣ, canthare et feuille de lierre (*L*, *P*)

1. Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 237, pl. IV, 1.

Pl. CLXVIII, fig. 11 ; — ΑΝΑΞΙΛΕΩΣ et grappe de raisin (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 12** ; — ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣ et épi (*P*) ; — ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΟΣ et grain d'orge dans une couronne d'olivier (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 13** ; — ΓΟΡΓΙΑΣ et dauphin (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 14** ; — ΗΦΑΙΣΤΟΛΕΩΣ, Niké volant, tenant une couronne et rose (*balaustium*) sur sa tige (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 15** ; — ΙΚΕΣΙΟΣ ; — ΙΦΙΑΔΗΣ ; — ΚΕΦΑΛΟΥ et massue dans une couronne (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 16** ; — ΛΥΣΑΣ et trépied (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 17** ; — ΜΕΝΕΣΙΠΠΟΣ et massue avec bandelette (?) (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 18** ; — ΝΕΙΛΩΝ (*Turin*) ; — ΞΑΝΤΙΠΠΟΣ et croissant (*L*, *P*) **Pl. CLXVIII, fig. 19** ; — ΥΛΛΙΠΠΟΣ et abeille (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 20** ; — ΧΑΡΗΣ et branche d'olivier ornée de bandelettes (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 21**.

2464. — Tête laurée d'Apollon, de face.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout, à dr.; devant lui, croissant (magistrat fruste).
AR 12 ; trihémiobole pers., 1 gr. 22, usée (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 22**.

2465. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout, à droite ; devant, Demeter debout tenant deux torches.
Æ 20 ; — 8 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 23.**

2466. — Variété : devant l'aigle, une couronne de lierre (*P*).

2467. — Même tête d'Apollon, à gauche.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout, à g.; devant, amphore dans une couronne de lierre.
Æ 22 ; — 8 gr. 20 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 24.**

2468. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout à droite ; devant, un croissant ; champ concave.
Æ 22 ; — 8 gr. 20 (*L*) [1].

2468 *bis*. — Même description.
Æ 16 ; — 4 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 25** ; — autre (*L*) [2].

2469. — Même tête d'Apollon, à gauche.
℞. ΑΒΥ. Aigle debout à gauche ; devant, une couronne de lierre.
Æ 16 ; — 3 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 26.**

1. *Num. Chron.*, 1903, p. 334 et pl. XI, 6.
2. *Brit. Mus. Catal.*, p. 4, n° 35 et pl. II, 1 ; *Num. Chron.*, 1903, p. 334, pl. XI, 6.

2470. — Tête tourelée de femme (Artémis?), à droite, les cheveux relevés et enroulés sur la nuque.

℞. ABY. Aigle debout, à droite, sur un foudre et détournant la tête; dans le champ à droite, un canthare.

Æ 21; — 7 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 27.**

2471. — Variété; devant l'aigle, une tête de bélier.

Æ 22; — 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 28** [1].

2472. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. ABY. Aigle debout à droite et détournant la tête.

Æ 15; — 2 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 29.**

2473. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ABY. Aigle debout à g., détournant la tête; devant, symbole indistinct.

Æ 13; — 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 30.**

2474. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. ABY. Aigle debout, à droite.

Æ 13; — 1 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 31.**

2475. — Tête laurée d'Apollon, à droite; cercle au pourtour.

℞. ABY. Aigle debout, à droite; devant, une amphore.

Æ 10; — 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXVIII, fig. 32.**

Ce monnayage de bronze se poursuit pendant tout le IIIe siècle [2].

§ XXI. — **Birytis.**

Cette ville est inconnue des historiens et des géographes, à l'exception d'Etienne de Byzance qui mentionne Βέρυτις, Τρωϊκὴ πόλις (ethnique Βερυτίτης). D'autre part, on trouve en Troade des monnaies qui portent la légende BIPY [3]. Le rapprochement entre cette légende et le nom Βέρυτις s'impose, malgré la différence orthographique. Les monnaies prouvent que l'ancienne forme du nom était Βίρυτις. Etienne de Byzance enregistre aussi Βηρίθρος, πόλις Τρωϊκή (ethnique Βηρίθριος). Cette autre ville de Berithros n'est connue que par cette mention.

M. Hans von Fritze a consacré aux mon-

1. Autres variétés, *Brit. Mus. Catal.*, p. 4 et pl. II, 3.

2. Wroth, *Catal. Troas*, p. 4.

3. W. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLV.

naies de Birytis une monographie que nous n'avons qu'à résumer [1]. Il a démontré que les types essentiels de ces pièces se rapportent aux Cabires; elles sont toutes de la seconde moitié du IVe siècle et du commencement du IIIe, comme celles d'Ilion.

2476. — Tête imberbe et laurée, de trois quarts à droite ; dans le champ, à droite, la partie supérieure d'une massue. Grènetis.

℞. Tête imberbe d'un Cabire, à gauche, coiffée du pilos conique accosté de deux étoiles ; dans le champ, à droite, un osselet (?).

AR 9 ; hémi-obole, 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 1** ; — autres ex., 0 gr. 51 (*L*) **Pl. CLXIX, fig. 2** ; — 0 gr. 51 ; 0 gr. 46 (*B*) [2].

2477. — Tête barbue d'un Cabire, à droite, coiffée du pilos conique entre deux étoiles.

℞. BIPY. Triskèle formée de trois croissants. Cercle au pourtour.

Æ 10 ; — 1 gr. (*P*, *L*, *B*) **Pl. CLXIX, fig. 3 et 4** [3].

2478. — Variété, avec BI. Æ 10 ; — 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 5.**

2479. — Tête imberbe d'un Cabire, à gauche, coiffée du pilos conique entre deux étoiles.

℞. BIPY. Massue ; au pourtour, une couronne d'olivier.

Æ 11 ; — 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 6 et 7** ; — autres ex. (*B*, *L*) [4].

2480. — Tête barbue d'un Cabire, à gauche, coiffée du pilos conique.

℞. BIPY. Massue ; au pourtour, une couronne d'olivier.

Æ 12 ; — 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 8** ; — autres ex. (*B*, *L*) [5].

2481. — Tête imberbe d'un Cabire, à gauche, coiffé du pilos conique entre deux étoiles.

℞. BIPY. Massue. Au pourtour, une couronne d'olivier.

Æ 19 ; — 5 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 9 et 10** ; — autres ex. (*B*, *L*) [6].

1. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 105.
2. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 105 et pl. V, fig. 1 et 2 (pièce attribuée autrefois à Chypre ; E. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 114, nº 782 et pl. XXI, 17).
3. H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 127 et pl. V, 3 ; *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 40 et pl. VIII, 5. Voyez le type des trois croissants aussi à Rhœteion (nº 2419) et à Thébé (nº 2521).
4. H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 127 et pl. V, 5 ; *Brit. Mus. Troas*, p. 40 et pl. VIII, 3.
5. H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 127 et pl. V, 4 ; *Brit. Mus. Troas*, pl. VIII, 4.
6. H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 127 et pl. V, 6 ; *Brit. Mus. Troas*, pl. VIII, 1 et 2.

2482. — Même description, avec la tête de Cabire barbue.

Æ 18 ; — 5 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 11.**

La tête coiffée du πῖλος, sur les monnaies que nous venons de décrire, est tantôt barbue, tantôt imberbe. On a bien reconnu, en général, un Dioscure dans la tête imberbe, mais la tête barbue a été appelée Hephæstos ou Ulysse [1]. M. von Fritze a démontré qu'il s'agit, en réalité, de deux Cabires, l'un imberbe et l'autre barbu. Strabon signale le culte des Cabires aussi bien dans la Troade que dans les îles d'Imbros et de Lemnos [2]. Les étoiles qui paraissent sur certaines monnaies de Birytis, indiquent qu'au IVe siècle avant notre ère, l'identification des Cabires avec les Dioscures, Castor et Pollux, était déjà effectuée.

XXII. — Arisba.

Arisba (Ἀρίσβη; ethn. Ἀρισβαῖος), vieille ville hellespontique, déjà mentionnée par Homère [3], se trouvait sur le petit fleuve appelé Selleis, au sud de Percote, à proximité d'Abydos. Elle fut originairement une colonie de Mytiléniens; elle passait pour avoir été fondée par Scamandrios et Ascagne, fils d'Énée.

L'armée d'Alexandre séjourna à Arisba après avoir traversé l'Hellespont, en 334 [4].

Le petit bronze ci-après qui paraît bien lui appartenir, est du milieu du IVe siècle.

2483. — Tête d'Aphrodite (?) à gauche, les cheveux dans un cécryphale et ayant des pendants d'oreilles.

℞. API. Amphore à deux anses, posée sur une base; dans le champ à gauche, un caducée.

Æ 9 ; — 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 12.**

§ XXIII. — Gentinos.

La ville de Gentinos n'est mentionnée que par Étienne de Byzance qui la place en Troade et dit qu'elle prétendait avoir été fondée par un fils d'Énée. Ses monnaies sont du IVe siècle; il n'y en a pas d'autres que celles que nous décrivons. La couronne murale d'Artémis (n° 2484) indique que cette déesse était la divinité tutélaire de la ville.

1. Wroth, *Catal. Troas*, Introd., p. XLV; cf. ci-après, à Lampsaque (n° 2550) et à Cyzique (n° 2615).
2. Strabon, X, 3, 21.
3. Homère, *Iliade*, II, 837.
4. Arrien, *Anabase*, I, 12.

2484. — Tête tourelée d'Artémis, à droite, les cheveux enroulés et retombant sur le cou.

℞. ΓΕΝΤΙ. Abeille; dans le champ, à droite, une pousse d'olivier. Le tout dans un carré de lignes.

Æ 10; — 1 gr. 20 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 13 et 14;** — autre ex. (*La Haye*)[1].

2485. — Tête d'Artémis, à droite, les cheveux enroulés.

℞. ΓΕΝ. Abeille; dans le champ, à gauche, un palmier.

Æ 13; — 2 gr. 12 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 15;** — autre ex. (*L*)[2].

2486. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΓΕΝΤ. Abeille. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 16; — 4 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 16;** — autre (*L*) **Pl. CLXIX, fig. 17**[3].

2487. — Variété; sous l'abeille, une étoile.

Æ 17; — 4 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 18;** — autre ex. (*L*)[4].

1. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 311 et pl. VIII, 16.
2. *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 54, nº 1 et pl. X, 9.
3. *Brit. Mus. Catal. Troas*, p. 54, nº 3 et pl. X, 11.
4. *Brit. Mus. Troas*, p. 54 et pl. X, 10.

CHAPITRE VIII

LA MYSIE

§ I. — **Aperçu général.**

La Mysie touchait à la mer seulement par deux de ses extrémités : au nord, elle était baignée par la Propontide, depuis le cours du Rhyndaque jusqu'à l'Hellespont, entre Percote et Abydos. Le long de cette côte accidentée, les villes monétaires qui rentrent dans notre cadre, sont : Placia, Cyzique, Parion et Lampsaque. Nous y ajouterons Zeleia, à quelque distance en amont de l'embouchure de l'Æsepos, et l'île de Proconnèse, en face de Cyzique ; mais nous laisserons de côté Priapos, à l'embouchure du Granique, dont le monnayage n'est pas antérieur au IIIe siècle.

Au sud, les côtes de Mysie regardent l'île de Lesbos. Elles vont depuis le cours et la vallée du Caïque où nous trouvons Teuthranie, Pergame, Gambrion, Atarnée, jusqu'à Adramytion, Thébé et Iolla, sur la frontière de la Troade, au fond du golfe Adramytien. Nous n'avons pas à nous occuper des frontières incertaines et très variables de la Mysie dans l'intérieur des terres, puisque dans la période historique qui nous occupe, on n'y frappait pas monnaie. Disons seulement qu'à l'époque de la domination achéménide, la Mysie était englobée dans la satrapie de Phrygie dont la capitale était Dascylion, à l'est de l'embouchure du Rhyndaque.

Outre les séries monétaires que nous décrivons ci-après, certaines villes de Mysie ont servi, occasionnellement, d'ateliers monétaires à des satrapes du Grand Roi, chargés du commandement de ses armées ou en révolte contre leur suzerain. Nous avons vu ainsi le monnayage du fameux satrape Oronte, en 362, à Lampsaque et à Cisthène [1]; celui de satrapes indéterminés dans la même région [2]; celui de Spithridate à Lampsaque, vers 334 [3]; enfin, celui de Pharnabaze à Cyzique, en 410 [4].

1. Ci-dessus, p. 107 à 111.
2. Ci-dessus, p. 122.
3. Ci-dessus, p. 126.
4. Ci-dessus, p. 390.

Des despotes ou dynastes héréditaires de certaines villes de Mysie ont aussi des monnaies qui se distinguent des séries proprement urbaines. C'est ainsi que nous avons étudié à part les monnaies des petits tyrans de Teuthranie, de Pergame et de Gambrion [1].

Pour ce qui est des séries urbaines, les seules qui nous restent à décrire, si l'on en excepte les trois grands centres commerciaux de Cyzique, Parion et Lampsaque dont l'histoire monétaire remonte jusqu'à la période primitive, les autres villes ouvrent leur atelier à une époque tardive. Atarnée, Adramytion, Thébé, Iolla, Zeleia, Placia et Proconnèse n'ont pas de monnaies avant le milieu du IVe siècle. Comme les villes de la Troade durant la même période, celles-ci n'ont frappé que des bronzes locaux, à l'exception de Proconnèse que sa situation insulaire plaçait dans des conditions spéciales. L'or pur a été monnayé, dès 394, à Lampsaque dont les beaux statères sont célèbres, et exceptionnellement, à Parion à la fin du IVe siècle. Quant à l'électrum, il a été monnayé à Cyzique, comme dans la période primitive, en extrême abondance et à des types très variés dont nous aurons à faire ressortir l'intérêt, surtout mythologique et artistique.

§ II. — Teuthranie.

On désignait sous le nom de Τευθρανία, à la fois un district et sa capitale. Le district, qui comprenait une partie de la vallée du Caïque, dans la portion méridionale de la Mysie, tirait son nom du roi mythique Teuthras, fils de Pandion. Teuthras eut pour successeur Téléphos, fils d'Héraclès [2]. La ville de Teuthranie, dont on connaît fort peu les annales historiques, fut occupée, en 399, par l'harmoste lacédémonien Thibron [3]. A cette époque, elle était la capitale d'un petit royaume que le roi de Perse avait constitué en apanage au profit du roi de Sparte, Démarate exilé et de ses descendants [4]. Nous avons donné plus haut l'histoire de cette dynastie et la description des monnaies à la légende ΤΕΥ, que l'un de ses membres, Proclès Ier, frappa à Teuthranie, vers 401 avant notre ère (ci-dessus, p. 79 à 85, nos 41 et 42, pl. LXXXVIII, fig. 4 et 5). Il n'y a pas d'autres monnaies qui portent le nom de Teuthranie [5] : cette ville paraît avoir été politiquement supplantée, par suite d'un synœcisme, à l'époque des querelles des Diadoques, par Pergame, sa voisine.

1. Ci-dessus, p. 79 et suiv.
2. Strabon, XII, 8, 2; Pausanias, I, 4, 5; II, 12; Pline, *Hist. nat.*, V, 30, 33, 126; Et. de Byzance, s. v°.
3. Xénophon, *Hellenica*, III, 1, 6; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259.
4. A. Conze, *Teuthrania*, dans les *Mittheil. des archæol. Instit. Athen. Abtheil.*, t. XII, 1887, p. 149-160; Thraemer, *Pergamos*, p. 410-412.
5. De petites pièces avec ΤΕ (τεταρτημόριον) ont été attribuées à tort à Teuthranie. A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 101.

§ III. — Pergame.

Dominant la fertile plaine de Teuthranie, au confluent du Cetios et du Selinos, affluents de droite du Caïque, Pergame était éloignée de la mer de 120 stades. Elle est citée pour la première fois par Xénophon [1]. Les Pergaméniens prétendaient toutefois que leur ville avait été fondée par des Arcadiens qui émigrèrent d'Europe en Asie sous la conduite de l'Héraclide Téléphos [2]. Le nom de Pergame aurait été donné à la ville par Pergamos, fils de Pyrrhos, qui s'établit en cet endroit avec sa mère Andromaque, à la suite d'un combat heureux avec Arios, chef de la Teuthranie [3]. Une autre tradition donne Asclépios comme fondateur de Pergame.

Quoi qu'il en soit de ces légendes, Pergame n'a que de rares monnaies avant Alexandre et ce n'est qu'à l'époque des Diadoques qu'elle commence à jouer un rôle politique considérable [4]. Pourtant, dès la fin du ve siècle et au début du ive, les événements qui accompagnèrent et suivirent l'expédition des Dix Mille avaient attiré l'attention sur l'importance stratégique de Pergame. Les Démaratides qui possédaient déjà Teuthranie et Halisarne, la fortifièrent, et l'un d'eux, Eurysthénès s'y installa comme despote. Nous avons décrit, plus haut, les monnaies qu'Eurysthénès fit frapper à Pergame, à son effigie, avec la légende ΠΕΡΓ ou ΠΕΡΓΑ (voyez ci-dessus, p. 85 à 89, n°s 43 à 46, et pl. LXXXVIII, fig. 7 et 8 [5]. En résumant l'histoire de ce dynaste et de sa famille, nous avous rappelé que ce fut à l'abri des murs de Pergame que se réfugièrent les débris de l'armée de Xénophon, après leur fameuse retraite de l'an 401; là aussi, se concentrèrent les forces grecques, poursuivies par les Perses, pour attendre les secours envoyés par les Lacédémoniens. On ne connaît pas l'histoire de Pergame après ces événements, jusqu'au jour où, en 362, le satrape Oronte, chef de la grande révolte contre Artaxerxès II Mnémon, s'en empara et en déporta les habitants à Teuthranie. Plus tard, en 354, il leur permit de rentrer dans leurs foyers. Pergame demeura au roi de Perse jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand, en 334 [6].

1. Xénophon, *Anab.*, VII, 8, 18; cf. Th. Reinach, *Les origines de la ville de Pergame*, dans la *Rev. historique*, 1886.

2. Pausanias, I, 4, 5.

3. Pausanias, I, 11, 2.

4. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 110; Hans von Fritze, *Zur Chronologie der autonomen Prägung von Pergamon* dans la *Corolla numismatica in honour of Barclay Head* (1906), p. 47-62 et pl. II.

5. Aux pièces d'Eurysthénès que nous avons décrites, il faut ajouter l'obole aux mêmes types (0 gr. 74) du Cabinet de Berlin, dont la phototypie est donnée par M. H. von Fritze, *Corolla* de Head, pl. II, fig. 2. Mais je ne saurais admettre le classement de ces monnaies à Gongylos, proposé par M. von Fritze (*loc. cit.*, p. 47-48), ni l'arrangement des faits tel que ce savant les présente, p. 48, note 1. (Voyez ci-dessus, p. 87 et suiv.).

6. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 193; Th. Reinach dans la *Revue des Études grecques*, 1890, p. 365.

2488. — Deux protomés de bœufs affrontées, les pattes en avant.
℞. Protomé de bœuf, à droite, les pattes repliées. Carré creux.
Æ 13; tétrobole, 2 gr. 17 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 19** [1].

2489. — Même droit. ℞. Tête et cou de bœuf, à gauche. Carré creux.
Æ 13; tétrobole, 1 gr. 99 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 20.**

2490. — Protomé de bœuf bondissant, à gauche, les pattes repliées.
℞. Protomé de bœuf bondissant, à gauche, les pattes repliées; devant, la lettre ou monogramme M. Carré creux.
Æ 12; tétrobole, 2 gr. 19 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 21.**

2491. — Même description (sans carré creux; style plus récent).
Æ 12; tétrobole, 2 gr. 11 (*L*) [2].

2492. — Deux protomés de bœufs affrontées, les pattes avancées.
℞. Protomé de bœuf, à gauche, les pattes repliées. Carré creux.
Æ 7; hémi-obole, 0 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 22** [3].

2493. — Deux protomés de bœufs affrontées, les pattes repliées.
℞. Protomé de bœuf, à gauche, les pattes repliées.
Æ 7; hémi-obole, 0 gr. 33 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 23.**

2494. — Tête jeune, barbue, à droite, les cheveux courts.
℞. Protomé de bœuf cornupète, à gauche.
Æ 12; triobole, 1 gr. 59 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 24.**

2495. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΠΕΡΓ. Tête et cou de bœuf, à droite. Carré creux.
Æ 9; obole, 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 25 et 26**; — 0 gr. 60 (*B*) [4].

2496. — Tête de femme (Aphrodite ?) coiffée de la sphendoné, à droite.
℞. ΠΕΡΓ. Tête de sanglier, à droite; au-dessus, une limace (?).
Æ 10; — 1 gr. 28 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 27**; — autres, 1 gr. 44; 1 gr. 05 (*B*) [5].

1. Attribution douteuse à Pergame. Cette pièce et les suivantes sont souvent classées à Samos ou à Mytilène. Cf. *Brit. Mus. Catal. Ionia. Samos*, pl. XXXIV, fig. 11 et 12 : voyez aussi notre *Descr. hist.*, t. I, p. 286, n° 455 et pl. XI, fig. 24.
2. *Ionia*, p. 359, n° 100 et pl. XXXV, 3 (à Samos).
3. Déjà décrite à Samos; voyez notre pl. XI, fig. 25 (t. I, p. 287, n° 458).
4. H. von Fritze, *Corolla* de B. Head, pl. II, 3.
5. H. von Fritze, *Corolla* de B. Head, pl. II, 5; Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, t. I, p. 31, n° 1 et pl. I, 26.

2497. — Même droit.

℞. ΠΕΡΓ. Tête de sanglier, à dr.; au-dessus, une limace (?); dans le champ à gauche, une petite triskèle.

Æ 9; — 0 gr. 90 (*P*); autres (*L*); — 0 gr. 98 (*B*) [1].

La triskèle du revers de ce petit bronze est pareille à celle qui figure sur les monnaies de Thébé et de Birytis (ci-dessus, nº 2477 et ci-après, à Thébé, nº 2521).

2498. — Tête de femme, à droite; les cheveux retenus par un bandeau.

℞. ΠΕΡ. Deux têtes de sangliers affrontées.

Æ 10; — 1 gr. 11 (*B*) **Pl CLXIX, fig. 28;** — autre ex. (*Munich*) [2].

2499. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΠΕΡ au-dessus de deux têtes de veaux affrontées.

Æ 10; — 0 gr. 77; 0 gr. 65 (*B*) [3].

2500. — Mêmes types, avec ΠΕΡΓΑ sous les deux têtes de veaux; entre elles, un symbole variable.

Æ 10; — 0 gr. 85 à 0 gr. 75. Variétés : Caducée (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 29**; — Grain d'orge; — Osselet; — Torche; — Massue; — Feuille de lierre [4].

2501. — Tête casquée d'Athéna, à gauche, le casque athénien lauré.

℞. ΠΕΡΓΑ. Deux têtes de taureaux affrontées.

Æ 19; — 4 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 30 et 31**; — autre, 3 gr. 71 (*B*) [5].

2502. — Variété : au-dessus des deux têtes de taureaux, un fleuron (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 32.**

2503. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΠΕΡΓΑ. Deux têtes de taureaux affrontées.

Æ 10; — 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 33.**

2504. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.

℞. ΠΕΡΓΑ. Deux têtes de taureaux affrontées.

Æ 11; — 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 34;** — 1 gr. 38 (*B*) [6].

1. H. von Fritze, *Corolla*, pl. II, 4; Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, nº 2 et pl. I, 27; Wroth, *Num. Chron.*, 1904, p. 300, nº 19; pl. XV, 13. Au lieu d'une limace, il faudrait peut-être reconnaître dans le champ du revers, un filet de chasse (ἄρκυς, *cassis*).

2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 616, nº 175 et pl. VII, 8; Dressel, *Zeit. f. Num.*, t. XXIV, p. 73.

3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 617, nº 176; H. von Fritze, *Corolla*, pl. II, 6.

4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 617, nº 177; *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 110, nºs 2 et 3 et pl. XXIII, 2; H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 49 et pl. II, 7.

5. H. von Fritze, *Corolla* de B. Head, pl. II, 14.

6. H. von Fritze, *Corolla*, pl. II, 13.

2505. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΠΕΡΓ. Deux étoiles à huit rayons.
Æ 12; — 1 gr. 20 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 35.**

2506. — Variété; avec ⊙ dans le champ du revers.
Æ 10; — 0 g. 79 (*P*) **Pl. CLXIX, fig. 36**; — 0 gr. 93 (*B*) [1].

Un certain nombre des monnaies que nous venons de décrire sont d'un classement délicat. Les premières (nº 2488 et s.) sont du vᵉ siècle, comme l'indiquent leur carré creux et leur style. Mais leur attribution à Pergame est-elle bien assurée?

Leurs types de la protomé de taureau les a fait classer à Samos; on a songé aussi à Mytilène. Il est certain qu'on trouve les mêmes types à Samos et que les pièces aux têtes affrontées de veaux et de sangliers ont emprunté ces types à Lesbos [2]. D'autre part, l'attribution à Pergame d'un certain nombre, au moins, des monnaies anépigraphes qui ont deux têtes de veaux ou deux protomés de taureaux affrontées, paraît autorisée par l'existence des pièces postérieures qui, aux mêmes types, ajoutant la légende ΠΕΡ ou ΠΕΡΓΑ. S'il en est ainsi, le monnayage d'Eurysthénès (ci-dessus, nᵒˢ 43 à 46) ne constituerait pas les plus anciennes émissions de l'atelier de Pergame. Les monnaies d'Eurysthénès sont manifestement à peu près de la même époque que les pièces urbaines nº 2495, dont le style est identique.

Dans le cours du ivᵉ siècle, la frappe des monnaies pergaméniennes paraît avoir été très pauvre et intermittente. L'atelier de Pergame ne prit de l'importance qu'après Alexandre, peut-être à partir de 310, époque où, suivant Six, Héraclès de Pergame, fils d'Alexandre le Grand et de Barsine, émit avec le nom de Pergame et le type du Palladium, de magnifiques pièces d'or et d'argent; il y a aussi des bronzes qui reprennent l'ancien type des deux têtes de taureaux affrontées [3].

§ IV. — Gambrion.

Gambrion (Γάμβρειον; ethn., Γαμβρειεύς), dans la vallée du Caïque, à peu près à égale distance de Pergame à l'ouest et de Germé, à l'est [4]. Son acropole, Palægambrion, formait une ville distincte.

Nous avons raconté plus haut comment les quatre villes de Gambrion, Palægambrion, Grynion et Myrina, furent constituées

1. H. von Fritze, *Corolla*, pl. II, 12.
2. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIV, p. 166.
3. Six, *Num. Chron.*, 1890, p. 200, ; Wroth, *Catal. Mysia*, p. 110, notes; H. von Fritze, dans la *Corolla* de Head, p. 52 et pl. II, fig. 8 et suiv. M. von Fritze place dans cette période ou à l'époque de Lysimaque nos bronzes nᵒˢ 2501 à 2506.
4. Etienne de Byzance fait de Gambrion une ville d'Ionie et cette erreur s'est longtemps maintenue dans les livres de numismatique. Imhoof-Blumer. *Griech. Münzen*, p. 615; Six, *Num. Chron.*. 1890, p. 193, note 29; Wroth, *Catal. Mysia*, p. 62, note; W. Ramsay, *Hist. Geography of Asia minor*, p. 452; B. Head, *Hist. numor.*, p. 500.

en principauté par le roi de Perse, pour Gongylos d'Erétrie et sa descendance [1]. On a vu les monnaies que Gorgion, fils de Gongylos, fit frapper, à la fin du ve siècle, comme despote de Gambrion et de Palægambrion (ci-dessus, n°s 47 à 49 et pl. LXXXVIII, fig. 9).

Outre ces monnaies royales qui portent le nom de Gorgion, l'atelier de Gambrion émit de rares pièces d'argent et de bronze aux mêmes types, qui substituent les initiales de la ville, ΓΑΜ, au nom du despote ΓΟΡΓΙ et leur font suite chronologiquement. Ce sont les suivantes :

2507. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΓΑΜ. Protomé de taureau cornupète, à droite.
Æ 11 ; hémi-drachme, 1 gr. 68 (*L*) **Pl. CLXX, fig. 1** [2].

2508. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. ΓΑΜ (fruste). Protomé de taureau cornupète, à droite.
Æ 9 ; — 0 gr. 69 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 2.**

2509. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΓΑΜ. Taureau cornupète, à gauche.
Æ 9 ; (*P*) **Pl. CLXX, fig. 3, 4 et 5.**

2510. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux relevés en bourrelet.
℞. ΓΑΜ. Tête de Gorgone de face, tirant la langue.
Æ 9 ; (*P*) **Pl. CLXX, fig. 6** ; — autres ex., 0 gr. 90 ; 0 gr. 72 ; 0 gr. 53 (*B*) [3].

Après Alexandre, puis dans le cours du IIIe siècle, Gambrion frappe des bronzes qui ont, au droit, une tête laurée d'Apollon et, au revers, une étoile accompagnée de la légende ΓΑΜ (Γαμβρείον) [4].

§ V. — **Atarnée.**

'Αταρνεύς ou "Αταρνα (ethn. 'Αταρνεύς, 'Αταρνείτης) était située en face de Lesbos, à une courte distance de Teuthranie et de Pergame [5]. Hérodote raconte que Cyrus le Grand, après avoir vaincu Crésus, ayant voulu se faire livrer Pactyas qui avait soulevé les Lydiens de Sardes contre lui, ce dernier s'enfuit à Cymé, puis à Mytilène et

1. Voyez ci-desus, p. 90 à 98.
2. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 62, n° 1 et pl. XV, 6.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 616, n° 172.
4. *Brit. Mus.*, *Catal. Mysia*, p. 62, n°s 2 et suiv.
5. Sur Atarnée, voir : Lolling, dans les *Mittheilungen d. arch. Inst.*, *Athen. Abtheil.*, t. IV, p. 1 et s.

enfin à Chios. « Là, poursuit Hérodote, les Chiotes l'arrachèrent violemment du temple d'Athéna Poliouchos et le livrèrent, en échange d'Atarnée, place de Mysie, en face de Lesbos. Ainsi, Pactyas finit par tomber entre les mains des Perses qui le mirent sous bonne garde, pour le mener vivant à Cyrus. Il se passa ensuite un long temps avant que les habitants de Chios répandissent dans les sacrifices aux dieux, de l'orge d'Atarnée, ou qu'ils offrissent des pains faits avec le froment du territoire de cette ville : tout ce qu'il produisait était exclu des temples [1] ».

Atarnée fut la capitale du tyran Hermeias, l'ami d'Aristote qui séjourna longtemps à sa cour, à partir de 347; sa fille Pythias épousa le philosophe [2]. Les premières monnaies d'Atarnée peuvent remonter à cette époque; on n'a pas encore expliqué le type du serpent qui peut se rattacher au culte d'Asclépios.

2511. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux courts et enroulés.
℞. ATAP. Serpent enroulé, vu de profil, la tête dressée à droite.
Æ 15; triobole, 2 gr. 88 (*L*) **Pl. CLXX, fig. 7** [3]; — 2 gr. 89 (*H. Weber*) [4].

2512. — Même description.
Æ 8; hémi-obole, 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 8**.

2513. — Tête d'Apollon, à droite, les cheveux longs.
℞. ATAP. Protomé de cheval au galop, à droite; au-dessus, un serpent enroulé, dressant la tête à droite. Dans le champ, lettre ou monogr. variable.
Æ 17; — 4 gr. 20. Variétés, avec les lettres ou monog. suivants : A (*P*) **Pl. CLXX, fig. 9**; — A (*P*) **Pl. CLXX, fig. 10**; — IH (*P*) **Pl. CLXX, fig. 11**; — W (*L*); — Δ (*L*) [5].

2514. — Même tête d'Apollon.
℞. ATAP. Protomé de cheval au galop à dr.; au-dessus, serpent enroulé.
Æ 10; — 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 12**.

Atarnée a continué à battre des monnaies de bronze aux IIIe et IIe siècles av. J.-C. [6].

§ VI. — **Adramytion.**

Le nom de cette ville est orthographié Ἀδραμύττιον, Ἀδραμύττειον, Ἀδραμύτειον, Ἀτραμύττιον, Ἀτραμύτιον, chez les auteurs anciens. Sur les monnaies du second siècle avant

1. Hérodote, I, 160.
2. Voyez ci-dessus, p. 82.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1905, p. 336 et pl. XIV, 20.
4. *Corolla num.* de Head, p. 297, nº 4 et pl. XV, 4.
5. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 14.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 15.

notre ère et jusque sous l'empire romain, on trouve l'ethnique ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ, sans changement [1]. Cette ville située au fond de la baie commandée par l'île de Lesbos, entre Antandros et Cisthène, passait pour avoir été fondée par Adramys, frère de Crésus [2]. Mais elle reçut de bonne heure une colonie d'Athéniens [3]. L'armée de Xerxès la traversa [4]. En 423, sous un prétexte religieux, les Athéniens ayant expulsé les habitants de Délos de leurs demeures, ceux-ci trouvèrent un asile en Mysie auprès du satrape Pharnace, père de Pharnabaze, qui les installa à Adramytion [5]. Plus tard, Arsacès, lieutenant de Tissapherne, attira les Déliens d'Adramytion dans un guet-apens et en fit massacrer un grand nombre [6].

Après le passage des Dix Mille [7], on ne sait plus rien de l'histoire d'Adramytion dont les premières monnaies, comme le prouve la comparaison des types et du style, sont postérieures à la révolte du satrape Oronte, en 362.

2515. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. ΑΔΡΑ. Protomé d'hippocampe (ou de Pégase), bondissant à droite; dessous, un épi couché.

Æ 16; — 4 gr. 20 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 13**; — autre ex., 4 gr. 71 (*B*) [8].

2516. — Même description. Æ 10; — 0 gr. 97 (*B*) **Pl. CLXX, fig. 14** [9].

2517. — Variété, avec ΑΔΡΑΜΥ. Æ 12 (*coll. Six*) [10].

En publiant la première de ces pièces (n° 2515), Waddington a fait observer qu'elle était une copie exacte des bronzes de Lampsaque [11]. M. Imhoof-Blumer a remarqué, d'autre part, que des monnaies semblables ont été frappées avec les noms de Iolla, de Thébé et du satrape Oronte [12]. Il propose même d'identifier Iolla avec Adramytion et de considérer les monnaies d'Oronte comme frappées dans cette dernière ville, lors de la révolte de ce satrape en 362 : nous avons classé ces pièces à Lampsaque (ci-dessus, p. 107 à 110) [13].

2518. — Tête laurée de Zeus, de trois quarts à droite.

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 2 et suiv.
2. Et. de Byzance, s. v°.
3. Strabon, XIII, 1, 51.
4. Hérodote, VII, 42.
5. Thucydide, V, 1; Diod. Sic., XII, 73; cf. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. III, p. 186.
6. Thucydide, VIII, 108.
7. Xénophon, *Anabase*, VII, 8, 8.
8. Waddington, *Rev. num.*, 1852, p. 86 et pl. IV, 1; A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 313 et pl. VIII, 10 (du cab. de Berlin); Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 246, n° 90.
9. Imhoof-Blumer, *Greich. Münzen*, p. 608, n° 149.
10. Imhoof-Blumer, *Greich. Münzen*, p. 608, n° 150.
11. Waddington, *Rev. num.*, 1852, p. 86.
12. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 246; B. Head, *Hist. numor.*, p. 447.
13. Voyez ci-dessus, les monnaies du satrape Oronte, p. 106 à 119.

℞. ΑΔΡΑ. Corbeau debout à gauche, sur un autel, avançant la tête et les ailes soulevées.

Æ 12; — 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 15.**

2519. — Tête laurée de Zeus, de trois quarts à droite.

℞. ΑΔΡΑ. Corbeau debout à gauche, sur une éminence, avançant la tête et les ailes soulevées; devant lui, un épi.

Æ 12; — 1 gr. 85 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 16.**

Après l'an 300 environ, Adramytion frappa des monnaies aux revers variés de la chouette, de l'aigle sur un foudre, du cavalier, de la corne d'abondance et la légende ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ [1].

§ VII. — **Thébé.**

La ville de Thébé (Θήβη) se trouvait au fond du golfe Adramytien, au pied du mont Placion [2], entre Antandros et Adramytion, mais son emplacement précis n'a pas encore été retrouvé. Aux temps homériques, elle était la capitale d'Éetion, père d'Andromaque, et elle fut détruite par Achille. Elle fut rebâtie à une date incertaine; et son histoire est inconnue. Des auteurs anciens prétendent même que Θήβη n'était qu'un autre nom de la ville d'Adramytion [3]. Il est probable qu'il en fut ainsi à partir du IIIe siècle, par suite d'un synœcisme dont l'époque des Diadoques nous offre de nombreux exemples; mais les monnaies de la seconde moitié du IVe siècle, prouvent qu'alors on distinguait encore Thébé d'Adramytion. A l'époque romaine, au contraire, on a des pièces avec la légende significative ΘΗΒΗ ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ [4].

2520. — Tête de Déméter, à droite, couronnée d'épis, les cheveux dans une sphendoné.

℞. ΘΗΒΑ. Protomé d'hippocampe, à droite.

Æ 9; — 1 gr. 13 (*Munich*) **Pl. CLXX, fig. 17** [5]; — autre ex. (*Athènes*).

Cette petite pièce a le même type de revers que d'autres bronzes qui portent les noms d'Adramytion, de Iolla, de Lampsaque et du satrape Oronte [6].

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 2.
2. On appelait parfois la ville Θήβη Ὑποπλακίη.
3. *Etymol. Magn.*, s. v°; Eustath., *ad Hom.* Iliade, II, 691; Didym., *ad Hom.* Iliade, I, 336; Diac., *ad Hesiod. Scutum Herculis*, 49.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 466.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247, n° 95 c.
6. Voyez ci-dessus, p. 107-108.

2521. — Même tête de Déméter.

℞. ΘΗΒ. Trois croissants formant triskèle. Cercle au pourtour.

Æ 10; — 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 18 et 19.**

Le type des trois croissants tournoyant se rencontre aussi à Rhœteion (ci-dessus, nº 2419) et à Birytis (ci-dessus, nº 2477).

§ VIII. — **Iolla.**

Cette ville n'est connue que par ses monnaies et son emplacement demeure incertain. Toutefois, M. Imhoof-Blumer qui, le premier, a fait connaître les monnaies à la légende ΙΟΛΛΕΩΝ et ΙΟΛΛΑ, a remarqué que les types de ces pièces sont identiques à ceux de monnaies d'Adramytion, de Thébé et du satrape Oronte [1]. Il résulte de là, nous dit-il, que la ville de Iolla était dans le voisinage immédiat d'Adramytion et de Thébé; A. de Sallet est même allé jusqu'à proposer d'identifier Iolla avec Adramytion et, conséquemment, aussi avec Thébé (ci-dessus, p. 1358 et 1360) [2].

2522. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. ΙΟΛΛΑ. Protomé de cheval ailé (Pégase ou hippocampe), bondissant à droite; dessous, un épi.

Æ 17; — 2 gr. 45 (*S. Pozzi*) **Pl. CLXX, fig. 20**; — autres ex. (*P*, *L*) **Pl. CLXX, fig. 21** [3].

2523. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. ΙΟΛΛΕΩΝ. Protomé de cheval ailé bondissant, à droite; dessous, un épi.

Æ 16; — 3 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 22**; — autre ex., 4 gr. 05 (*B*) [4].

2524. — Variété, sans l'épi et la légende à l'ex. (*P*) **Pl. CLXX, fig. 23.**

2525. — Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΙΟΛΛΕΩΝ. Protomé de cheval ailé bondissant, à droite.

Æ 21; — 7 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 24.**

1. Comparez ci-dessus, les monnaies d'Oronte classées à Lampsaque, p. 107.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247; A. de Sallet, *Zeit. für Num.*, t. IV, p. 313; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 455; Wroth, *Catal. Troas*, p. 77.

3. *Brit. Mus. Mysia*, p. 77 et pl. XVIII, 2; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 247, nº 94.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 246, nº 91.

§ IX. — Lampsaque.

Pour les monnaies d'électrum et d'argent de la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 183, pl. VIII, fig. 1 à 5 et p. 375, pl. XVI, fig. 12 à 19.

Après la bataille de Mycale, en 479, Lampsaque entra dans l'alliance d'Athènes à laquelle la rattachaient tant de souvenirs historiques [1]. Dans la liste des tributs de 454, elle est taxée pour une contribution annuelle de 10 talents [2].

A la suite des revers des Athéniens en Sicile, Lampsaque, en 412, se détacha de la ligue attico-délienne. Mais presque aussitôt, Athènes envoya une flotte, sous les ordres de Strombichidès, qui reconquit sans peine la ville rebelle [3]. Les événements de la fin de la guerre du Péloponnèse permirent de nouveau à Lampsaque de s'affranchir, jusqu'à ce que la victoire de Conon à Cnide, en 394, puis le traité d'Antalcidas, en 387, la fissent tour à tour passer sous l'influence d'Athènes et sous celle des satrapes perses. En 355, l'Athénien Charès, en même temps qu'il s'installait à Sigée [4], prenait possession de Lampsaque qu'il garda au moins jusqu'en 345, époque où Mentor reprit cette ville au nom du roi de Perse. Memnon le Rhodien, frère de Mentor, fut despote de Lampsaque jusqu'au moment de la conquête macédonienne [5].

En 334, Lampsaque fut épargnée par Alexandre, à la prière d'Anaximène [6]; de là, les types de quelques statères d'or qui paraissent, suivant l'interprétation de Six, rappeler la reconnaissance des habitants de Lampsaque envers le conquérant macédonien [7]. A la fin du IVe siècle, Lampsaque faisait partie du κοινόν des villes de Troade [8].

Groupe A. — *Vers 480 (argent).*

2526. — Tête janiforme de femmes diadémées, avec de grosses boucles d'oreilles et un collier, les cheveux indiqués par un pointillé très fin, l'œil de face. Grènetis.

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 385.
2. E. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes au Ve siècle*, p. XLI. Ainsi que nous l'avons remarqué plus haut (p. 73, note 3), il est difficile d'ajouter foi à la tradition grecque qui prétend que Lampsaque a figuré parmi les villes qu'Artaxerxès I Longue-main donna en toute souveraineté à Thémistocle. Cette ville n'a pas cessé, au Ve siècle, d'être tributaire d'Athènes et le roi de Perse n'a pu en disposer, sinon théoriquement.
3. Thucydide, VIII, 62.
4. Voyez ci-dessus, à Sigée, p. 1310.
5. W. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 210, 213, 260, 291, 296; Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 309.
6. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. I, p. 189.
7. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 112.
8. Dittenberger, *Sylloge Inscr. graec.*, n° 125; *C. I. Gr.*, n° 3601 et 3604; M. Holleaux, *Revue des Etudes grecques*, t. IX, 1896, p. 366.

℞. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à gauche ; carré creux.
Æ 19 ; drachme persique, 4 gr. 66 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 25.**

2527. — Tête janiforme de femmes, comme ci-dessus.
℞. Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à gauche ; carré creux.
Æ 11 ; trihémiobole pers., 1 gr. 28 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 26.**

2528. — Même descr. Æ 10 ; obole pers., 0 gr. 64 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 27.**

Les monnaies d'argent qui précèdent forment la suite naturelle de celles que nous avons décrites au t. I de notre *Descr. hist.*, nos 641 à 650 (Pl. XVI, fig. 18 et 19). Elles appartiennent au même groupe et leur style est celui de 480 ou un peu plus tard [1]. Nous n'avons point à revenir sur les explications mythologiques et historiques que nous avons données pour les types du droit et du revers [2].

Groupe B. — *Statères d'or de Lampsaque.*
(de 394 à 330 av. J.-C.).

Divers auteurs ont publié la nomenclature plus ou moins complète des beaux statères d'or que Lampsaque émit à la suite de la victoire de Conon, à Cnide, en 394 [3]. Nous n'avons qu'à suivre ces travaux descriptifs, en y ajoutant l'explication des types et les observations que nous suggère notre expérience personnelle.

2529. — Héraclès enfant, nu, agenouillé à droite et étranglant un serpent dans chaque main ; une ceinture (*crepundia*) passe sur son épaule gauche et sous son bras droit ; les replis des reptiles sont enroulés autour de ses bras.
℞. Protomé de cheval ailé galopant, à gauche. Carré creux.
N 16 ; stat. attique, 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 28** ; — 8 gr. 43 (*Boston*) [4].

2530. — Hellé drapée, assise sur un bélier qui l'emporte à gauche.
℞. Protomé de cheval ailé galopant, à gauche. Carré creux.
N 16 ; stat. att., 8 gr. 44 (*Luynes*) **Pl. CLXX, fig. 29** ; — autre, 8 gr. 41 (*B*) [5].

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 79-80.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 385.
3. Voyez surtout : Agnès Baldwin, dans le *Journal international d'archéologie numismatique*, t. V, 1902, p. 5 à 24 et pl. I, II, III ; la bibliographie et le nombre des exemplaires de chaque statère sont donnés avec soin. Cf. aussi la liste dressée par M. W. Wroth, *Brit. Mus. Catal. Mysia*, Introd., p. XXI.
4. Agnès Baldwin, *Journ. int.*, t. V, 1902, p. 9, n° 1 et pl. I, fig. 1 et 2.
5. Baldwin, *loc. cit.*, p. 10, n° et pl. I, fig. 3 et 4.

Les deux statères d'or qui précèdent (nos 2529 et 2530) ont, au revers, la protomé de cheval ailé tournée à gauche, tandis que ceux qui vont suivre ont la même protomé toujours tournée à droite. Le style de ces pièces (nos 2529 et 2530), indique qu'elles sont les plus anciennes de la série : leur carré creux est encore très accentué [1]. S'il en est ainsi, le type du no 2529 fixe le début du monnayage d'or, à Lampsaque, en 394, puisque ce type fait allusion à la ligue contre Sparte qui fut concertée entre un grand nombre de villes grecques, à la suite de la victoire de Conon à Cnide, en 394. Il atteste que Lampsaque fit partie de cette ligue [2].

Le type d'Hellé sur le bélier s'explique à Lampsaque dans le voisinage de laquelle on plaçait l'endroit d'où Hellé commit l'imprudence, avec son frère Phrixos, de se confier à la mer, sur le bélier à toison d'or, pour échapper à la colère d'Ino.

2531. — Thétis assise, à gauche, sur un dauphin qui l'emporte en nageant à droite ; la nymphe a le buste nu et les jambes drapées ; de la main droite avancée elle tient des cnémides et elle a un bouclier au bras gauche (les armes d'Achille).

℞. Protomé de cheval ailé bondissant, à droite. Carré creux.

AV 16 ; stat. att., 8 gr. 41 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 30** [3].

2532. — Orphée assis, à droite, sur un rocher, vêtu d'un chiton talaire serré à la taille, son himation rejeté sur les épaules ; il s'accoude du bras droit sur son genou, portant la main à son visage et il tient sa lyre de la main gauche.

℞. Pareil au précédent.

AV 16 ; stat. att., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXX, fig. 31** ; — autre, 8 gr. 40 (*B*) [4].

2533. — Gê (la Terre), en buste vu à mi-jambes, à gauche, tenant de la main droite un bouquet de trois épis, et de la main gauche, des épis et un cep de vigne ; elle est diadémée et lève la tête, regardant vers le ciel ; elle est vêtue du chiton serré à la taille et d'un himation rejeté sur ses épaules.

AV 17 ; stat. att., 8 gr, 37 (*L*) **Pl. CLXX, fig. 32** ; — autre (*H. Weber*) [5].

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 111.

2. Sur ce type d'Héraclès étranglant les serpents, emblème de la ligue, voyez ce que nous avons dit ci-dessus, pp. 986, 1018, 1073; cf. ci-après le type d'un statère d'electrum de Cyzique, no 2654.

3. Baldwin, no 3 et pl. I, 5; voyez ci-après le même type à Cyzique, no 2696.

4. Baldwin, no 4 et pl. I, 6 et 7; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, pl. VI (X), fig. 9 (décrit un Apollon).

5. Baldwin, no 7 et pl. I, 10; voyez ci-après, no 2681, un type presque semblable sur un statère d'électrum de Cyzique.

Rapprocher de ce type le passage de Pausanias [1] qui dit qu'on voyait, sur l'Acropole d'Athènes, « la statue de La Terre suppliant Zeus de lui envoyer la pluie, soit que l'Attique seule en eut besoin, soit que la sécheresse affligeât toute la Grèce » [2].

2534. — Niké égorgeant un bélier, à gauche ; la déesse est ailée, le buste nu, les jambes drapées; assise sur la croupe du bélier agenouillé, elle se penche en avant, lui saisissant une corne de la main gauche et lui plongeant de la main droite un poignard dans le cou.

N 16; stat. att., 8 gr. 42 (*H. Weber*) **Pl. CLXX, fig. 33** [3].

Le même type de Niké égorgeant un bélier s'est rencontré sur une monnaie d'Abydos (ci-dessus, n° 2448), et nous l'avons rapproché de la Niké βουθυτοῦσα. A Cyzique nous trouverons un Cabire égorgeant un bélier dans la même pose rituelle (n° 2645).

2535. — Niké agenouillée à droite, érigeant un trophée ; elle est ailée, a le torse nu, les cheveux relevés, le chiton enroulé autour des jambes; de la main droite elle tient un marteau avec lequel elle frappe sur un clou qu'elle tient de la main gauche appuyée sur la partie supérieure du trophée.

N 17; stat. att., 8 gr. 43 (*L*) **Pl. CLXXI, fig. 1** [4].

2536. — Tète laurée de Zeus, à gauche.

N 17; stat. att., 8 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CLXXI, fig. 2**; — autres, 8 gr. 40 [5].

2537. — Tête laurée de Zeus, à gauche, avec le foudre sur l'épaule droite.

N 17; stat. att., 8 gr. 47 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 3**; — 8 gr. 45 ; 8 gr. 40 (*B*) [6].

2538. — Tète de Héra, à gauche, les cheveux relevés, ayant un diadème orné de palmettes et un collier au cou.

N 17 ; stat. att., 8 gr. 44 (*H. Weber*) **Pl. CLXXI, fig. 4** [7].

2539. — Tète barbue de Zeus Ammon, de trois quarts à gauche, avec les cornes de bélier.

N 17 ; stat. att., 8 gr. 30, troué, (*Luynes*) **Pl. CLXXI, fig. 5**.

1. Pausanias, I, 24, 3 : ἄγαλμα Γῆς ἱκετευούσης ὗσαί οἱ τὸν Δία.
2. Cf. Roscher, *Ausf. Lexikon der Mythologie*, t. I, p. 1577, 1581.
3. Baldwin, n° 6 et pl. I, 9.
4. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. XIX, 9; Baldwin, n° 5 et pl. I, 8.
5. Baldwin, *loc. cit.*, n° 8 et pl. I, 11, 12, 13.
6. Baldwin, n° 9 et pl. I, fig. 14 à 18 (17 exemplaires).
7. Baldwin, n° 10 et pl. I, 19.

Ce statère, remarque Six, est l'un des derniers statères d'or de Lampsaque, car il se place en 331, quand Alexandre visita l'oracle d'Ammon dans la Haute-Égypte et se fit proclamer fils de ce dieu [1]. Nous trouverons le même type à Cyzique (n° 2624).

2540. — Tête casquée d'Athéna, à gauche, les paragnathides relevées, le casque orné d'une longue crinière; elle a pendants d'oreilles et collier.

AV 17; stat. att., 8 gr. 42 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 6**; — autres ex. [2].

2541. — Tête d'Athéna Parthénos, de trois quarts à droite, avec un casque à triple aigrette; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

AV 17; stat. att., 8 gr. 42 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 7** [3].

Ce statère (n° 2541) a un type d'Athéna Parthénos identique à celui des monnaies de Sigée frappées sous le gouvernement de l'athénien Charès (voyez ci-dessus, n° 2412), ce qui en fixe la date postérieurement à l'an 355 [4].

2542. — Tête d'Athéna, à gauche, coiffée du casque athénien orné des feuilles d'olivier, les cheveux émergeant sur la nuque en tresses granulées; elle a des pendants d'oreilles ronds et un collier.

AV 17; stat. att., 8 gr. 39 (*Boston*) **Pl. CLXXI, fig. 8** [5].

2543. — Tête d'Aphrodite, à gauche, les cheveux relevés et ayant une couronne de myrte avec bandelettes descendant derrière les oreilles.

AV 17; stat. att., 8 gr. 40 (*M*) **Pl. CLXXI, fig. 9** [6]; — autre ex. (*Jameson*) **Pl. CLXXI, fig. 10**.

2544. — Tête de Déméter, à gauche, ayant une couronne de fleurs de lotus et un voile qui lui couvre seulement le derrière de la tête; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

AV 17; stat. att., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 11**; — autre ex. fourré 5 gr. 29 (*L*) [7].

1. Six, *Num. Chron.*, 1888, p. III.
2. Baldwin, n° 12, pl. II, fig. 1, 2, 3 (4 ex.).
3. Baldwin, n° 13, pl. II, 4.
4. Six, *Num. Chron.*, 1894, p. 310. Voyez aussi le même type à Cyzique (n° 2598).
5. Baldwin, n° 14 et pl. II, 5. Ce type d'Athéna est une copie vulgaire de la tête des monnaies d'Athènes de la fin de l'ancien style.
6. Baldwin, n° 15 et pl. II, 6.
7. Baldwin, n° 16 et pl. II, 7 et 8; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. XIX, 5.

2545. — Tête de Déméter (sans voile), à droite, couronnée d'épis et les cheveux enroulés.
Ꞩ 16 ; stat. att., 8 gr. 42 (*L*) **Pl. CLXXI, fig. 12** ; — autre, 8 gr. 38 (*B*) [1].

2546. — Tête d'Hermès, à gauche, coiffée du pétase (non ailé).
Ꞩ 17 ; stat. att., 8 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 13** ; — autres ex. (*B*, *Boston*) [2].

2547. — Tête imberbe d'Atys, coiffée d'un casque pointu, muni d'ailerons.
Ꞩ 16 ; stat. att., 8 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 14**.

2548. — Tête de déesse, à gauche, les cheveux dans un saccos, et ceinte d'une couronne de lotus ; elle a des pendants d'oreilles.
Ꞩ 17 ; stat. att., 8 gr. 41 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 15** ; — autres ex. (*B*, *L*) [3].

2549. — Tête d'Hécate, à gauche, ceinte d'une couronne de laurier, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles ; sur l'épaule, une torche.
Ꞩ 17 ; stat. att., 8 gr. 39 (*H. Weber*) **Pl. CLXXI, fig. 16** ; — autre ex., 8 gr. 42 (*Boston*) [4].

2550. — Tête barbue d'un Cabire, à gauche, coiffée du pilos conique ceint d'une couronne de laurier.
Ꞩ 17 ; stat. att., 8 gr. 33 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 17** ; — autres (*L*, *Weber*) [5].

Cette tête à laquelle on a voulu donner le nom d'Ulysse se retrouve identique sur un statère de Cyzique (ci-après n° 2615 et pl. CLXXIII, fig. 24). M. H. von Fritze a récemment proposé d'y reconnaître un Cabire barbu, comme sur de petites pièces de Birytis. Le culte des Cabires était très répandu en Mysie et en Troade [6].

2551. — Tête jeune de Hélios, à gauche, les cheveux longs, posée au centre d'un disque radié et formant nimbe.
Ꞩ 17 ; stat. att., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 18** [7].

1. Baldwin, n° 17 et pl. II, 9 et 10 ; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. XIX, 1 ; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, pl. VI (X), fig. 4.
2. Baldwin, n° 18 et pl. II, 11 et 12. Même type sur un statère d'électrum de Cyzique, n° 2594.
3. Baldwin, n° 19 et pl. II, fig. 13 à 16 (7 ex.).
4. Baldwin, n° 20 et pl. II, 17.
5. Baldwin, n° 21 et pl. II, 18, 19, 20 (5 ex.).
6. H. von Fritze, *Zeit. f. Num.*, t. XXIV, p. 113.
7. Baldwin, n° 22 et pl. II, 21.

2552. — Tête de Niké, à gauche, ceinte d'une couronne de laurier, les cheveux relevés, et ayant de petites ailes aux épaules.

N 17; stat., 8 gr. 36 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 19**; — autres (*L*, *Pétersbourg*)[1].

2553. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à gauche.

N 17; stat., 8 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 20**; — autres (*Weber*, *Boston*)[2].

2554. — Tête de Ménade couronnée de lierre, à gauche; ses cheveux soulevés flottent en arrière avec des bandelettes; pendants d'oreilles et collier.

N 17; stat. att., 8 gr. 44 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 21**; — autres, 8 gr. 45 (*Luynes*)[3].

2555. — Tête de Ménade couronnée de lierre, à gauche, les cheveux dans un *saccos*; elle a des pendants d'oreilles.

N 17; stat., 8 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXI, fig. 22**; — autres ex., (*B*, *Boston*)[4].

2556. — Tête de Ménade couronnée de lierre, à gauche, les cheveux relevés; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

N 17; stat. att., 8 gr. 42 (*Jameson*) **Pl. CLXXI, fig. 23**; — autre, 8 gr. 42 (*B*) **Pl. CLXXI, fig. 24**[5].

2557. — Tête barbue d'Héraclès, à gauche, coiffée de la peau de lion.

N 17; stat. att., 8 gr. 40 (*B*) **Pl. CLXXII, fig. 1**[6].

2558. — Tête barbue d'Héraclès, à gauche, ceinte d'une stéphané; sur l'épaule droite, la massue.

N 17; stat. att., 8 gr. 36 (*Boston*) **Pl. CLXXII, fig. 2**[7].

2559. — Tête de Ménade, à gauche, ceinte d'une couronne de lierre, les oreilles pointues, les cheveux dénoués sur le cou; pendants d'oreilles et collier.

N 17; stat. att., 8 gr. 32 (*L*) **Pl. CLXXII, fig. 3**[8].

1. Baldwin, n° 23 et pl. II, 22, 23.
2. Baldwin, n° 24 et pl. III, 1, 2, 3.
3. Baldwin, n° 25 et pl. III, 4, 5 6 (6 ex.). Six, toujours ingénieux, propose de reconnaître dans le type de ce statère, Olympias, la mère d'Alexandre le Grand; les bandelettes mêlées aux cheveux seraient les bouts du diadème royal. Il rappelle le passage de Plutarque (*Alexandre*, ch. 3) où il est raconté que dans les orgies nocturnes du culte de Dionysos, on voyait Olympias en Ménade, prise d'une fureur divine et dansant éperduement en jouant avec des serpents. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 91; Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 111.
4. Baldwin, n° 26 et pl. III, 7, 8 et 9; *Zeit. für Num.*, t. XVII, pl. VI (X). fig. 8.
5. Baldwin, n° 27 et pl. III, 10.
6. Baldwin, n° 28 et pl. III, 11; Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, pl. VI (X), fig. 6.
7. Baldwin, n° 29 et pl. III, 12 (décrit une *tête de Pan*).
8. Baldwin, n° 30 et pl. III, 13.

2560. — Tête imberbe de jeune Pan, à gauche, avec des cornes de bouc sur le front.

AV 17 ; stat. att., 8 gr. 37 (*Boston*) **Pl. CLXXII, fig. 4** [1].

2561. — Tête barbue de Satyre, de trois quarts à gauche, avec de longues oreilles pointues.

AV 17 ; stat. att., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 5** ; — autres ex., (*B*, *Boston*) [2].

2562. — Tête d'Actéon, à gauche, le front orné de longues cornes de cerf, les cheveux courts.

AV 18 ; stat. att., 8 gr. 46 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 6** ; — autres ex., (*L*, *B*) [3].

2563. — Tête du satrape Oronte, barbue, coiffée de la tiare persique, à g.

AV 17 ; stat. att., 8 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 7** ; — autre ex. (*Hunter*) [4].

Nous avons déjà donné plus haut ce statère parmi les monnaies que le satrape Oronte fit frapper à Lampsaque (ci-dessus, p. 107, n° 55 et pl. LXXXVIII, fig. 14). Ce statère date de l'an 362, époque de la révolte des satrapes dont Oronte était le chef.

2564. — Tête imberbe de héros (Achille?), à gauche, les cheveux courts.

AV 17 ; stat. att., 8 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXII, fi. 8** [5].

2565. — Tête de femme, à gauche, les cheveux relevés autour de la tête, ayant pendants d'oreilles et collier. Cercle au pourtour.

AV 17 ; stat., 8 gr 40 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 9** ; — autre, 8 gr. 32 (*Weber*) [6].

La splendide série des statères d'or de Lampsaque que nous venons de décrire (nos 2529 à 2565) constitue le groupe que les Anciens désignaient sous l'appellation de χρυσοῦ στατῆρες Λαμψακηνοί ou simplement Λαμψακηνοί, *lampsacènes* [7]. Leur émission commence au début du IVe siècle — probablement en 394, à la suite de la bataille de Cnide, — pour se ralentir vers 350, devant la diffusion des statères d'or de

1. Baldwin, n° 31 et pl. III, 14 ; cf. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. II, p. 301, pl. XIV, 12.

2. Baldwin, n° 32 et pl. III, 15, 16, 17 ; *Zeit. für Num.*, t. XVII, pl. VI (X), fig. 3.

3. Baldwin, n° 33 et pl. III, 18, 19 et 20 (4 ex.) ; cf. la tête d'Actéon sur un statère d'électrum de Cyzique, ci-après, n° 2609.

4. Baldwin, n° 34 et pl. III, 21.

5. Baldwin, n° 35 et pl. III, 22. Six voudrait reconnaître dans le type de ce statère la tête d'Achille, ancêtre mythique d'Alexandre le Grand, « avec le profil du jeune roi lui-même ». Six, *Num. Chron.*, 1888, p. 111.

6. Baldwin, n° 36 et pl. III, 23.

7. Voyez le présent *Traité*, 1re partie : *Théorie et doctrine*, t. I, p. 490.

Philippe de Macédoine, et s'arrêter vers 330, au temps d'Alexandre [1].

Quelqu'admirable que soit le style de la plupart de ces pièces d'or, qui les fait tant rechercher par les amateurs, il est pourtant bien inférieur à ce que produisait l'art monétaire de la Sicile à l'époque contemporaine. Le revers est toujours la protomé de cheval ailé, — hippocampe ou Pégase, — qui s'élance à gauche sur les deux premiers statères, et à droite pour tous les autres. Ce type qui est parfois d'un délicieux mouvement et constitue, en quelque sorte, les armes de Lampsaque, a été souvent imité dans la numismatique des villes voisines et même dans le reste du monde hellénique. Les types du droit, très variés, sont empruntés, comme on l'a vu, les uns aux légendes ou à l'histoire locales, les autres aux monnaies d'autres villes. Les monnaies d'électrum de Cyzique nous présenteront des particularités analogues; mais ce que nous devons surtout remarquer ici, c'est que le même type se trouve, assez fréquemment, à la fois à Lampsaque et à Cyzique, comme si les deux villes avaient contracté une alliance monétaire, bien que monnayant des métaux différents.

Groupe C. — *De 394 à 300 environ.*

(Argent et bronze).

En même temps que l'atelier de Lampsaque faisait frapper les statères d'or que nous venons de décrire, il émettait les pièces d'argent et de bronze qui vont suivre et qui perpétuent les anciens types traditionnels de la double tête féminine, janiforme, et de la tête d'Athéna.

2566. — Tête janiforme de femme, diadémée, avec des boucles d'oreilles.

℞. ΛΑΜ. Tête d'Athéna, à droite, coiffée d'un casque corinthien orné d'un serpent. Champ concave.

Æ 15; tétrobole, 2 gr. 58; 2 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 10**.

2567. — Variétés : dans le champ du revers, un symbole variable : grappe de raisin; — rat; — épi [2].

2568. — Même tête janiforme.

1. Fr. Lenormant (*Rev. numism.*, 1868, p. 424) place les lampsacènes d'or à la fin du vᵉ siècle et au début du ivᵉ. B. Head (*Num. Chron.*, 1876, p. 288 et *Histor. numor.*, p. 456) adopte les dates : 412 à 350; Six démontre que le début est 394 et la fin, 330 (*Num. Chron.*, 1888, p. 111); Wroth, dans le *Catal. Brit. Mus.*, donne les dates 394-350. C'est l'opinion de Six qu'il faut adopter. Dans les comptes des épistates athéniens de l'an 434 av. J.-C., il est question de « 70 statères *d'or* de Lampsaque et de 27 statères *d'or* et une hecté de Cyzique » (*C. I. Att.*, t. I, p. 158, n° 301 et s.). Mais il s'agit ici, pour Lampsaque comme pour Cyzique, de statères d'*electrum*; voyez les statères d'électrum de Lampsaque dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 183 à 187.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 248, n° 101.

℞. ΛΑΜΨΑ. Tête d'Athéna, à droite, avec le casque corinthien. Carré creux.
Æ 12; diobole, 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 11**.

2569. — Même droit.
℞. ΛΑ.. Tête casquée d'Athéna, à droite; devant, une mouche.
Æ 12; diobole, 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 12**.

2570. — Variété, avec ΛΑΜΨ (sans symb.), 1 gr. 24 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 13**.

2571. — Même tête janiforme; sur le cou, ΙΔΟ.
℞. ΛΑΜΨΑ. Même tête d'Athéna, à droite.
Æ 12; diobole, 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 14**.

2572. — Variété : sur le cou, ΘΕΟ, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 15**.

2573. — Variété; sur le cou, ΚΗ.
℞. Même type; dans le champ, à gauche, un canthare; 1 gr. 28 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 16**.

2574. — Même tête janiforme. Grènetis.
℞. ΛΑΜΨ. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.
Æ 13; triobole, 1 gr. 94 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 17**.

2575. — Tête barbue, à droite, de style archaïsant; elle est surmontée d'un haut calathos et elle a des pendants d'oreilles; barbe et cheveux lissés.
℞. Protomé de cheval ailé bondissant, à droite. Cercle au pourtour.
Æ 11; obole, 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 18**.

Attribution douteuse à Lampsaque, pour l'obole n° 2575 [1].

2576. — Même tête janiforme de femme, diadémée, avec boucles d'oreilles.
℞. ΛΑΜΦ (*sic*). Protomé de cheval ailé bondissant, à droite.
Æ 19; — 5 gr. (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 19**.

2577. — Variété. ℞. ΛΑΜΨ; en symbole, une torche couchée.
Æ 17; — 3 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 20**.

2578. — Même tête janiforme. ℞. ΛΑΜΨ. Tête casquée d'Athéna, à droite.
Æ 17; — 4 gr. (*P*).

1. J'ai proposé autrefois de donner cette obole au satrape Oronte *Perses achéménides*, p. 56 et pl. IX, 14.

2579. — Même droit. ℞. ΛΑΜ. Tête casquée d'Athéna, à droite.
Æ 9 ; — 1 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 21**.

Les monnaies d'argent et de bronze de Lampsaque que nous venons de décrire nous conduisent environ jusqu'à la fin du IVe siècle. Nous n'avons pas compris dans notre cadre d'autres pièces d'argent et de bronze qui ont, au droit, la tête casquée d'Athéna et au revers, la protomé de cheval ailé. Ces pièces très nombreuses, et d'autres encore, à la tête laurée d'Apollon, et d'Aphrodite, paraissent ne pas remonter plus haut que le IIIe siècle [1].

§ X. — **Parion.**

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 387, nos 651 à 653 et pl. XVI, 22 et 23.

A la suite des désastres des Perses en 479, Parion suivit le sort de Lampsaque, sa voisine, et elle entra dans l'alliance d'Athènes. Comme membres de la ligue attico-délienne, les Παριανοί sont taxés à un talent dans la liste de 454 [2].

Vers l'an 412, Parion s'étant, à l'exemple des autres villes grecques, détachée d'Athènes, rouvrit son atelier qui était resté fermé pendant la plus grande partie du Ve siècle ; elle frappa alors l'obole suivante :

2580. — Tête de Gorgone, de face, tirant la langue.
℞. ΠΑΡ. Grappe de raisin sur son cep. Carré creux.
AR 10 ; obole, 0 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 22**.

Cette pièce (n° 2580) est isolée par son style qui ne la rattache directement ni aux monnaies de la période primitive, ni aux pièces qui vont suivre et qui sont d'un demi-siècle postérieures.

De 350 à 300 av. J.-C. environ.

2581. — Masque de Gorgone, de face, tirant la langue ; les cheveux sont retenus par un diadème perlé et la tête est environnée de serpents.

℞. ΠΑΡΙ. Taureau debout, à gauche, détournant la tête ; à l'exergue (quelquefois en haut), symbole, lettre ou monogramme.

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. XIX, fig. 11, 12, 14, 15.

2. E. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XLI.

Æ 15 ; tétrobole attique, 2 gr. 91 à 2 gr. 60. — Variétés : Massue (*L*, *P*) **Pl. CLXXII, fig. 23** ; — Faucille (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 24** ; — Dauphin (*L*) ; — Bucrane (*P*, *L*) ; — Couronne (*P*, *L*) ; — Patère (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 25** ; — Statuette du Palladium et étoile (*P*, *L*) **Pl. CLXXII, fig. 26** ; — Branche d'olivier (*P*, *L*) ; — Branche de pin (*P*) ; — Mouche (*P*, *L*) ; — Torche (*P*) ; — Grappe de raisin (*L*) ; — Coquillage (*L*) ; — Caducée (*P*) ; — Ecrevisse (*P*) ; — Croissant (*P*, *L*) ; — Epi (*P*, *L*) ; — ℳ (*P*) ; — Φ (*P*) ; — ✱ (*P*)[1].

Après les pièces que nous venons de décrire, prennent rang des monnaies dont le classement à Parion ou à l'île de Paros est encore très incertain. Nous n'insistetons pas sur ce monnayage qui ne débute guère antérieurement à l'an 300, et se trouve, par conséquent, en dehors de notre cadre chronologique. Nous en reproduisons seulement ci-après trois spécimens en or, argent et bronze.

2582. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΠAP, dans une couronne de feuilles de lierre.

AV 14 ; drachme d'or, 4 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 27**[2].

2583. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite, la tête couverte d'un long voile.

℞. ΠAPI, dans une couronne de feuille de lierre.

Æ 21 ; didrachme, 7 gr. 08 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 28** ; — autre, 7 gr. 51 (*L*)[3].

2583 *bis*. — Tête de Déméter (sans voile), couronnée d'épis, à droite.

℞. ΠAPI, dans une couronne de feuilles de lierre.

Æ 18 ; drachme, 3 gr. 40 (*P*, *L*)[4].

2583 *ter*. — Tête laurée d'Apollon Actaios, à droite.

℞. ΠAPI. Taureau cornupète à gauche ; dessous, un symbole ou un monogr. variables.

Æ 21. — Variétés : Ӿ et étoile (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 29** ; — Ӿ et épi (*P*).

1. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 95, nos 14 à 39 et pl. XXI, 7, 8 et 9.
2. Mionnet, *Descr.*, no 372 (à Parion).
3. Wroth, *Catal. Crete and Ægean Islands*, p. 114, no 13, pl. XXVI, 7 (à Paros).
4. Mionnet, *Descr.*, no 374 et 375 (à Parion) ; Wroth, p. 114, nos 14 et 15 et pl. XXVI, 8 et 9 (à Paros). Les pièces aux mêmes types, qui ont des noms de magistrats, sont sûrement de Paros.

Parion fut colonisée par des habitants de l'île de Paros [1], et la ville mysienne conserva toujours des liens étroits avec sa métropole insulaire. De là, la parenté des types monétaires et la difficulté de donner son lot à chaque atelier. En se fondant sur des trouvailles, Borrell a, jadis, reporté à Paros tout un lot de pièces que Mionnet avait décrites à Parion [2]. Le classement proposé par Borrell a été respecté dans le catalogue du Musée britannique. J'ai pourtant une tendance à croire que les pièces qui précèdent (n° 2582 à 2583 *bis*) sont plutôt de Parion.

D'abord, pour le n° 2582, l'émission, vers la fin du IVe siècle, de drachmes d'or s'explique mieux à Parion que dans l'île de Paros : Cios et Lampsaque, villes voisines de Parion, ont aussi monnayé l'or, de même que Pergame et cette dernière, après Alexandre, comme Parion. La tête de Déméter (n° 2583), pareille à celle des monnaies de Byzance, convient aussi bien à Parion qu'à Paros, car si le temple de Déméter à Paros est signalé dans une inscription [3], nous savons que le culte de cette déesse était aussi particulièrement en honneur dans le nord de la Mysie. Sur ces deux pièces d'or et d'argent, la légende ΠΑΡΙ est entourée d'une couronne de lierre ; or, à Cyzique et à Lampsaque, vers la même époque, on trouve aussi les légendes ΚΥΞΙ et ΛΑΜΨΑ dans une couronne [4]. La même particularité se présente sans doute également à Paros, mais, sur les pièces qui sont classées à cette île avec certitude, la couronne est formée de deux épis de blé [5]. Aussi bien qu'à Paros, les symboles dionysiaques se justifient à Parion dont les vignobles avaient une grande renommée [6].

Quant au bronze n° 2583 *ter*, son attribution à Parion est justifiée par le type du taureau. En effet, à la suite de cette pièce prennent place, dès le début du IIIe siècle, d'autres bronzes communs dont les types sont le même taureau cornupète et le fameux autel de Parion signalé par Strabon [7]. A cette époque, Parion faisait partie, comme Lampsaque, Gargara et la Nouvelle Ilion d'une confédération politique dont le centre était le temple d'Athéna Ilias, à Ilion [8].

§ XI. — **Zeleia.**

La vieille ville homérique de Zéléia, capitale des Amazones, puis du royaume de Pandaros, était située au pied des dernières et fertiles pentes de l'Ida, sur l'Æsepos, et à 190 stades de Cyzique [9]. Les monnaies qu'elle fit frapper ne sont guère an-

1. *Descr. hist.*, t. 1, p. 387.
2. H. P. Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, 1843, p. 157.
3. *C. I. Gr.*, n° 2557 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 418.
4. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, pl. IX, 17 et pl. X, 1 à 5 (Cyzique); pl. XX, 4 et 9 (Lampsaque); voyez aussi à Birytis, notre pl. CLXIX, fig. 6 à 11, et à Elea, pl. CLVII, fig. 30 à 34.
5. Wroth, *op. cit.*, pl. XXVI, fig. 3 et 15.
6. Strabon, XIII, 1, 12.
7. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 97, nos 40 et suiv. ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 250.
8. Holleaux, *Rev. des Études grecques*, t. IX, 1896, p. 365-366.
9. Strabon, XIII, 1, 10 ; cf. Lolling, dans les *Athenische Mittheilungen*, t. VI, 1881, p. 229.

térieures à Alexandre [1]. Avant la bataille du Granique, au printemps de 334, Zéléia fut le quartier général de l'armée perse. On peut se demander si cette concentration des forces asiatiques à Zéléia ne fut pas l'occasion de l'émission des rares monnaies de bronze que nous allons décrire, les seules que cette ville ait frappées [2].

2584. — Tête d'Artémis, à droite, les cheveux enroulés, surmontée d'un haut stéphanos orné de globules et, sur le devant, d'une protomé de Pégase.

℞. ΙΕΛΕ. Cerf debout, à droite.

Æ 14; — 2 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 30**; — autres ex. (*L*, *B*) [3].

2585. — Même tête d'Artémis.

℞. ΙΕΛΕ. Symbole ayant cette forme, ⚘. Couronne d'épis au pourtour.

Æ 11; — 1 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXXII, fig. 31 et 32.**

Le cerf justifie le nom d'Artémis donné à la tête qui figure sur ces bronzes. A Priapos et à Abydos on a aussi une Artémis, la tête surmontée d'un stéphanos élevé et orné [4]. Une inscription de Zéleia fait mention du culte d'Artémis dans cette ville [5].

§ XII. — Cyzique.

Pour les *statères d'electrum* de Cyzique rangés dans la période archaïque, voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 150 à 180 et pl. VI et VII. — Pour les premières *monnaies d'argent* de Cyzique, voyez aussi notre t. I, p. 390, et pl. XVI, 24 à 26.

Cyzique fut sujette des rois de Perse jusqu'après les défaites de Xerxès. En 478, elle passa comme toutes les villes grecques de la côte d'Asie, ses voisines, sous l'hégémonie athénienne et, à partir de cette époque, devenue la station navale des Athéniens la plus importante pour le nord, comme Samos l'était pour le sud, elle redoubla d'activité dans l'émission de ses belles séries de monnaies d'électrum, dont le métal lui était fourni en grande partie par son commerce avec Panticapée et le pays des Cimmériens.

Comme membre de la ligue attico-délienne, Cyzique est taxée à 9 talents dans le tarif de 454 [6]. A la suite des désastres de Sicile en 413, les Cyzicéniens, entraînés par le mouvement général, se détachèrent

1. On a voulu attribuer à Zéléia des monnaies d'électrum de la période primitive. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 131.
2. Wroth, *Catal. Troas*, etc. Introd., p. XLIV.
3. Wroth, *Catal. Troas*, p. 90, nos 1 et 2 et pl. XVI, 13; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 268, no 202; Dieudonné, *Rev. numism.*, 1901, p. 12 et pl. I, 14.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 268.
5. Lolling, dans les *Mittheil.* de l'Instit. arch., *Athen. Abtheil.*, 1881, p. 229.
6. E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financ. d'Athènes au* v*e* *siècle*, p. XLI (no 150).

d'Athènes. Après la bataille de Cynossema, en 411, les Athéniens redevinrent maîtres de la ville rebelle ; mais, l'année suivante, en 410, Cyzique, abandonnant de nouveau Athènes, accueillit l'harmoste lacédémonien Mindaros et le satrape Pharnabaze. Peu après, Alcibiade les battit et rentra dans Cyzique avec une armée athénienne.

En 405, comme conséquence de la défaite des Athéniens à Aegos-Potamos, Cyzique retomba de nouveau sous la domination des Lacédémoniens.

Les monnaies permettent d'affirmer qu'après la victoire de Conon à Cnide, en août 394, Cyzique entra dans l'alliance contre Sparte, qui se forma à cette époque sous l'inspiration des Rhodiens et des Thébains. A la paix d'Antalcidas, en 387, elle eut dû passer, avec toutes les villes grecques, sous la domination perse, mais en dépit du traité elle prétendit garder son autonomie. Les Perses vinrent l'assiéger ; elle allait succomber en 363, lorsque Timothée, fils de Conon, qui venait de conquérir Samos, se présenta devant Cyzique et força les Perses à lever le siège [1].

En 357, les embarras des Athéniens à Chios rendirent la liberté aux villes grecques d'Asie. Depuis cette date jusqu'à la conquête d'Alexandre, Cyzique fut une cité libre et florissante : elle passait, avec ses deux ports, ses nombreux temples et la fertilité de ses vignobles, pour l'une des plus belles et des plus riches du monde hellénique [2].

Ces événements ne paraissent avoir eu qu'un contre-coup indirect sur l'émission des statères d'électrum. Aussi, le classement chronologique de ces monnaies, qui sont souvent des chefs-d'œuvre artistiques, présente-t-il d'insurmontables difficultés. Dans notre tome Ier, nous avons enregistré des séries que leur style indique comme étant les plus anciennes : types du thon ou pélamide, et de divers animaux ; types d'Athéna, Typhon, Discobole, Niké, Héraclès, Satyre, Sphinx, Harpie, Griffon et autres monstres ailés (voyez nos pl. VI et VII).

On va reprendre ci-après la nomenclature de ces suites, pour les poursuivre jusqu'à Alexandre, c'est-à-dire jusqu'à la cessation du monnayage d'electrum à Cyzique. Mais nous avons pris le parti de renoncer à toute tentative de classement chronologique. A défaut de légende plus ou moins explicite, le thon (πηλάμυς), marque de l'atelier, ne manque jamais d'être adjoint au type principal qui est l'emblème personnel de chaque magistrat monétaire. Le revers est toujours un carré creux dont les compartiments, disposés en ailes de moulin à vent, ont parfois une surface granulée. Le flan monétaire demeure jusqu'au bout, épais et à contours irréguliers ; enfin, le système de taille reste l'étalon phocaïque, du poids normal de 16 gr. 20 environ, montant quelquefois jusqu'à 16 gr. 50, et descendant rarement au dessous de 16 gr. [1].

Les types des cyzicènes, variant avec chaque magistrat, c'est-à-dire probablement chaque année, sont extrêmement nombreux : on en connaît environ 200. La plupart d'entre eux se rapportent aux légendes locales ; d'autres sont des emprunts aux mon-

1. Diod., Sic. XV, 8 ; Corn. Nepos, *Timothée*, 1 ; cf. Judeich, *Kleinasiat. Studien*, p. 275.

2. Cicéron, *Pro lege Manilia* ; Strabon, XII, 8, 11 ; cf. les inscriptions publiées dans le *Journ. of hellen. Studies*, 1904, p. 35 et s.

1. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 151 ; *Theorie et doctrine*, t. I, p. 487.

naies de villes étrangères; il en est enfin qui paraissent inspirés par les événements contemporains de l'émission, comme les n°s 2654 à 2656 qui attestent que Cyzique entra dans la ligue contre Sparte, après la bataille de Cnide en 394. Dans la première de ces catégories figure le héros éponyme, Cyzicos. Il venait de bâtir la ville, lorsque se présenta devant le port, le navire Argo qui conduisait Jason et ses compagnons, à la conquête de la Toison d'or, mythe qui, devenu national pour les Cyzicéniens, symbolisa leurs relations avec les régions du Caucase et de l'Oural, d'où leur venait l'électrum. Divers épisodes des aventures des Argonautes, l'Apollon hyperboréen et ses griffons, gardiens des mines d'or, Cerbère, le navire Argo, les exploits d'Héraclès, Phrixos et Hellé sur le bélier à toison d'or figurent parmi les types des cyzicènes. D'autres types sont empruntés au culte phrygien de Cybèle Dindymène, la *Magna mater* du mont Dindyme, qui dominant Cyzique et ses deux ports, couronnait la presqu'île qui s'avance en face de Proconnèse. Nous y verrons également l'Apollon Didyméen, venu de Milet avec les colons du VIIIe siècle, Héra, Déméter et Coré, Atys dont la légende se rattache à celle de la Cybèle phrygienne, Dionysos et les Satyres, les Centaures et les Géants, Persée et la Gorgone, Oreste à Delphes, Actéon, Taras ou Mélicerte, Poseidon, Cécrops, Gê et Erichthonios, la Chimère, Phobos, Scylla, les Tritons, Thétis et les Néréides, divers animaux fantastiques et réels.

Nous constaterons enfin que les monnayeurs, sans doute annuels, de Cyzique, comme ceux de Phocée et Mytilène, choisissaient leurs emblèmes non seulement dans les légendes héroïques et les souvenirs locaux, mais dans les types monétaires d'autres villes, qui leur paraissaient artistiques et étaient populaires. C'est ainsi que nous retrouvons, sur les cyzicènes, des types de Thurion, Syracuse, Géla, Posidonia, Tarente, Corinthe, Panticapée, Sinope, Thasos, Elis, Sicyone, Samos, Cyrène, Cos, Téos, Abydos, Clazomène, Byzance, Athènes et d'autres encore; il en est un certain nombre qui sont semblables à ceux des statères d'or de Lampsaque. Parmi ces types si variés et souvent admirables, d'aucuns reproduisent des œuvres célèbres des sculpteurs contemporains, comme le groupe des Tyranoctones, à Athènes.

Célèbres dans l'antiquité même, très répandus à Athènes et dans tout le commerce de la mer Égée, aux Ve et IVe siècles, les cyzicènes sont désignés, dans les textes épigraphiques et littéraires, sous les noms de Κυζικηνοὶ στατῆρες, Κυζικηνοῦ χρυσίου στατῆρες, Κυζικηνοὶ, χρυσίον Κυζικηνόν [1]. Nous avons dit déjà que le nom de *Cyzique*, annexé à celui de χρυσίον ou de statère, suffisait à faire entendre qu'il s'agissait de pièces d'électrum et non d'or pur; l'*or de Cyzique* était de l'électrum ou or blanc, λευκὸς χρυσός.

La loi athénienne qui, au Ve siècle, supprimait le monnayage des villes alliées d'Athènes, ne fut pas appliquée dans certains grands centres dont Athènes même avait besoin pour la solde de ses flottes. Cyzique, notamment, ne cessa jamais de frapper sa monnaie d'électrum, et même l'abondance des cyzicènes dans les trésors des temples à Athènes, montre que dans le vaste empire athénien, le statère de Cyzique tenait lieu

1. Voyez notre définition générale des *Cyzicènes*, dans le présent *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 487.

de monnaie d'or. « Cyzique, dit justement M. Rudolf Weil, était en quelque façon, la seconde ville monétaire de l'empire athénien [1]. »

Vers la fin du ve siècle, le statère de Cyzique constituait la solde mensuelle de l'hoplite grec; il était l'équivalent de la darique d'or pur de 8 gr. 41 [2].

On considérait théoriquement, au moins sur certains marchés, que l'alliage des cyzicènes était à peu près fixe, et en fait, leur aspect général justifie cette appréciation. Les analyses auxquelles on a pu se livrer ont démontré que l'alliage des cyzicènes, à la fin du ve siècle, était de 50 à 60 pour 100, en général; mais on en trouve qui descendent beaucoup plus bas et qui n'ont pas plus de 30 et même de 20 parties d'or pour 80 parties d'argent. Voilà pourquoi, malgré sa popularité, le cyzicène était une mauvaise monnaie et se trouvait soumis à un agio énorme. Ainsi, par exemple, à Athènes, au temps de Démosthène, le cyzicène passait pour 32 drachmes attiques, tandis qu'il n'en valait que 28 à Panticapée [3].

Aussi, est-ce une raison économique plutôt que politique qui fit disparaître la monnaie d'électrum, aussi bien les Cyzicènes que les Phocaïdes, lorsqu'on remarqua la supériorité de la monnaie d'or pur et que cette monnaie d'or fut répandue en abondance dans le commerce de la mer Égée. C'est ce qui arriva avec les statères de Lampsaque, puis ceux de Philippe et d'Alexandre. Certains critiques ont pensé que l'émission des cyzicènes avait cessé dès le milieu du ve siècle, devant la diffusion des statères de Philippe. Il est probable que, dès cette époque, la frappe de la monnaie d'électrum s'est singulièrement ralentie, mais elle ne cessa pas totalement, car si l'on a cru, sans raison bien plausible, reconnaître des types allusifs aux événements du règne d'Alexandre, il faut pourtant observer que Démosthène considère les cyzicènes d'électrum comme des monnaies courantes et universellement répandues, encore en 350, date de son plaidoyer ὑπὲρ Φορμίωνος παραγραφή. Les cyzicènes n'étaient plus frappés depuis plus de soixante ans, qu'ils continuaient encore à figurer dans les comptes publics tels que les inventaires des temples déliens en 279 [4].

I. — Monnaies d'électrum.

2586. — Double tête janiforme; celle de gauche imberbe (Ménade ?), celle de droite, barbue (Satyre ?); dessous le thon.

℞. Carré creux en quatre compartiments disposés en ailes de moulin à vent.

El. 11; hecté, 2 gr. 60 (*Boston*) [5].

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 58.
2. Xénophon, *Anabase*, V, 6, 33; VII, 3, 10.
3. Démosthène, *Contre Phormion*, p. 914; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. I, Proleg. XLI; Fr. Lenormant, art. *Cyziceni* dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.*, p. 1701.
4. *Bull. corr. hell.*, t. XV, 1891, p. 133; cf. le présent *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 487.
5. Greenwell, *The Coinage of Cyzicus*, n° 47, pl. II, 25 (extr. du *Num. Chron.*, 1887); K. Regling, *Catal. de la coll. Warren* (acquise par le musée de Boston), n° 1466 et pl. XXXIV; comparez le type de

2587. — Tête jeune, imberbe, du héros Cyzicos (?), à gauche, les cheveux courts, l'œil de face; derrière le thon (style archaïque).

℞. Carré creux en quatre compartiments disposés en ailes de moulin.

Electrum, 20 mill. ; stat. 15 gr. 90 (*Boston*) **Pl. CLXXIII, fig. 1** [1].

2588. — Même description. El. 10 ; hecté, 2 gr. 70 (*Boston*) [2].

2589. — Tête jeune, imberbe, du héros Cyzicos (?) à gauche, les cheveux courts ; dessous, le thon.

El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*, *L*) **Pl. CLXXIII, fig. 2** [3].

2590. — Même description.

El. 11 ; hecté, 2 gr. 69 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 3**.

La tête du nº 2589 paraît être la reproduction d'une œuvre sculpturale. Le héros éponyme Cyzicos, fils d'Apollon, fondateur de Cyzique, fit un accueil favorable aux Argonautes, en route pour aller dans les contrées hyperboréennes, à la recherche de la Toison d'or. Mais comme Cyzicos, peu avant leur arrivée, avait tué à la chasse l'un des lions de Cybèle, dans la forêt du mont Dindyme, la déesse résolut de profiter de la présence prolongée des Argonautes pour se venger. Un jour que ceux-ci aidaient Cyzicos à repousser une incursion des Pélasges, Jason, par mégarde, mais poussé secrètement par Cybèle, transperça Cyzicos de sa lance. Les Dolions et les Argonautes, rassemblés dans une commune douleur, lui firent de somptueuses funérailles et instituèrent en son honneur des jeux funèbres qu'on célébrait encore à l'époque romaine, comme l'attestent les types monétaires. La veuve de Cyzicos, Cleité, fille de Mérops, roi de Percote, se tua de désespoir, et les larmes des nymphes qui la pleurèrent, formèrent une fontaine qui reçut le nom de Cleité. A l'époque historique, les Cyzicéniens élevèrent une statue à leur fondateur mythique ; la tête de Cyzicos et l'image en pied de cette statue paraissent fréquemment, plus tard, sur les monnaies de bronze de Cyzique, accompagnée du nom du héros, **KYZIKOC**.

2591. — Tête imberbe de Persée, à gauche, l'œil de face, les cheveux arrangés en petites frisures, et coiffé du casque d'Hadès ornés de grandes ailes retroussées; derrière, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 4** [4].

cette hecté, de style archaïque, à un vase bifrons (Satyre et Ménade), publié par J. de Witte, dans les *Annali* de l'Inst. arch., 1858, *tav. d'agg.*) ; le type de l'hecté de Cyzique paraît inspiré des monnaies d'argent de Ténédos.

1. Greenwell, *Electrum coinage of Cyzicus*, dans le *Num. Chron.*, 1887, p. 92, nº 79 et pl. III, 32.

2. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1498, pl. XXXIV.

3. Greenwell, nº 80, pl. IV, 1 ; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. IV, 5.

4. Greenwell, nº 73, pl. III, 24 et 25 (autres ex.). Voyez ci-après, les nºs 2640 à 2642.

2592. — Même description.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*M*) **Pl. CLXXIII, fig. 5** [1].



2593. — Tête de la nymphe Cleité (?), à gauche, les cheveux ceints d'un bandeau et relevés en chignon ; dessous, le thon. Style archaïque.
El. 20 ; stat., 15 gr. 90 (*Weber*) [2].

2594. — Tête imberbe d'Hermès à g., coiffé du pétase ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 15 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 6** [3].

2595. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à g.; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 7** [4].

2596. — Même description. El. 11 ; hecté, 2 gr. 62 (*M*) [5].

2597. — Même tête d'Athéna, à droite ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat. 16 gr. 04 (*Boston*) [6].

2598. — Tête d'Athéna de trois quarts à droite, coiffée d'un casque à triple aigrette ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*, *Athènes*) **Pl. CLXXIII, fig. 8 et 9** [7].

2599. — Tête de femme (Aréthuse ?) à droite, les cheveux enveloppés dans un cécryphale ; dessous le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*S. Pozzi*) **Pl. CLXXIII, fig. 10** ; — autre ex. (*Boston*) [8].

2600. — Tête de Déméter voilée et couronnée d'épis, de trois quarts à gauche ; au cou un collier ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat. 16 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 11** [9].

1. Greenwell, nº 73.
2. Greenwell, nº 84, pl. IV, 6 (autre ex.). Il s'agit probablement de la nymphe Cleité, la veuve de Cyzicos, changée en fontaine ; voyez le commentaire du nº 2589.
3. Greenwell, nº 35. Même type sur un statère d'or de Lampsaque, nº 2546.
4. Greenwell, nº 26, pl. II, 2 (autres ex.).
5. Greenwell, nº 26. Les statères au type de la tête d'Athéna avec le casque corinthien sont assez communs et de style très varié ; voyez d'autres ex. sur notre pl. V, fig. 26 et 27 ; cf. Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 3.
6. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1446 et pl. XXXIII.
7. Greenwell, nº 29, pl. II, 6 (autres ex.). Le même type d'Athéna se voit à Lampsaque (nº 2541) et à Sigée (nº 2412).
8. Greenwell, nº 85, pl. IV, 7. La tête de femme de ce statère est la copie de la tête d'Aréthuse sur des tétradrachmes de Syracuse : comparez *Brit. Mus. Catal. Sicily*, nº 112.
9. Greenwell, nº 13, pl. I, 14. La belle tête de Déméter de ce statère a servi de modèle pour les monnaies de Tyra en Sarmatie.

2601. — Tête de Déméter voilée et couronnée d'épis à g.; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 12**; — autre, 16 gr. 03 (*L*) [1].

Le culte de Déméter et de Coré ou Perséphone, sa fille, était en honneur à Cyzique aussi bien que celui de Cybèle Dindymène. Nous verrons plus loin les belles monnaies d'argent à la tête de Coré Soteira. C'est à Cyzique que la légende plaçait la scène du rapt de Coré par Hadès qui l'entraîna aux Enfers; de là, le type de Cerbère, le chien des Enfers, et ceux qui représentent Déméter, deux torches à la main, parfois dans un char de dragons, allant à la recherche de sa fille (nos 2677 et s.). Ce mythe a été exploité à satiété, dans l'antiquité, par toutes les branches de l'art.

2602. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts à droite; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 13**; — autre, 16 gr. 05 (*L*) [2].

2603. — Tête diadémée d'Aphrodite, à gauche, les cheveux relevés, ayant des pendants d'oreilles.
El. 20; stat., 15 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 14**; — autre, 15 gr. 98 (*L*) [3].

2604. — Tête barbue de Poseidon, à gauche, avec une couronne de plantes marines; derrière, le fer d'un trident; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 10 (*B*; *Boston*) **Pl. CLXXIII, fig. 15** [4].

2605. — Même type. El. 11; hecté (anc. coll. *Prosper Dupré*) [5].



2606. — Tête de Gorgone, de face, tirant la langue, la tête entourée de serpents, les joues très écartées; dessous, le thon.
El. 22; stat., 16 gr. 10 (*Boston*) [6].

2607. — Même type. El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*B*) **Pl. CLXXIII, fig. 16**.

2608. — Tête de Gorgone, de face, tirant la langue, les cheveux en désordre; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 07 (anc. coll. *Montagu*) **Pl. CLXXIII, fig. 17** [7].

1. Greenwell, n° 12, pl. I, 13 (autres ex.); Wroth. *Catal. Mysia*, pl. VIII, 8; voyez le type de Coré-Soteira sur les monnaies d'argent (nos 2811 et s.).
2. Greenwell, n° 17, pl. I, 18 (autres ex.).
3. Greenwell, n° 33, pl. II, 11.
4. Greenwell, n° 5, pl. I, 5; K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1427, pl. XXXIII.
5. Greenwell, n° 5 (*Catal. Pr. Dupré*, 1869, n° 258).
6. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1492, pl. XXXIV. Le type de ce statère est imité des monnaies d'argent de Parion, et est tout différent du n° 2608.
7. Montagu, *Num. Chron.*, 1892, p. 32, pl. III, 2.

2609. — Tête d'Actéon, le front orné d'une ramure de cerf, à gauche; dessous, un thon.
El. 20; stat., 16 gr. 05 (*Athènes*) **Pl. CLXXIII, fig. 18**; — 16 gr. 01 (*L*) [1].

2610. — Même type. El. 11; hecté, 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 19.**

Actéon dont le mythe se rattache à celui d'Artémis, avait un temple à proximité de Cyzique et son culte était en honneur dans cette région.

2611. — Tête casquée d'Athéna, de face, les joues couvertes des paragnathides, la crinière du casque très élevée et retombant à droite et à gauche; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 20** [2].

2612. — Tête barbue de Dionysos, à droite, ceinte d'un large bandeau et d'une couronne de lierre; dessous, le thon.
El. 20; stat., 15 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 21**; — 15 gr. 86 (*L*) [3].

2613. — Tête imberbe de Dionysos couronné de lierre à g.; dessous, thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 22**; — autre ex., 16 gr. 11 (*B*) [4].

2614. — Tête barbue de Pan ou de Satyre, à gauche, couronné de lierre, échevelé et ayant des oreilles de cheval; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 04 (*B*) **Pl. CLXXIII, fig. 23** [5].

2615. — Tête barbue d'un Cabire, à gauche, coiffé d'un pilos conique lauré; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 24**; — 16 gr. (*Pétersbourg*) [6].

1. Greenwell, nº 24, pl. I, 25 et 26 (autres ex.). Nous avons vu plus haut, la tête d'Actéon sur un statère d'or de Lampsaque (ci-dessus, nº 2562 et pl. CLXXII, fig. 6).

2. Greenwell, nº 30, pl. II, 7 (autres ex.); cf. pour le casque, notre pl. VI, fig. 28.

3. Greenwell, nº 36, pl. II, 13 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 4. Ce type de Dionysos Pogon est à comparer aux monnaies de Thasos et de Naxos en Sicile.

4. Greenwell, nº 37, pl. II, 14 (autres ex.). Au culte de Dionysos se rattachent les types monétaires des Satyres et des Ménades, de Pan, des Centaures, de l'âne et du taureau, décrits ci-après.

5. Greenwell, nº 40, pl. II, 18. Cette tête de Satyre ou de Pan est à rapprocher des monnaies de Panticapée.

6. Greenwell, nº 70, pl. III, 21. Cette même tête barbue de Cabire paraît aussi sur des statères d'or de Lampsaque (nº 2550) et sur des pièces de Birytis (nº 2477, 2480). On a voulu y reconnaître Ulysse ou Hephæstos; mais M. H. von Fritze a démontré qu'il s'agit de la tête d'un Cabire. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 174; Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 108; H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 105 et suiv.



2616. — Tête imberbe d'un Cabire, coiffé du pilos conique, lauré, à gauche; dessous, un thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*Boston*) [1].

2617. — Tête imberbe et laurée d'Apollon (?) à droite ; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 25** [2].

2618. — Tête de héros (ou de Dionysos ?) imberbe, à gauche, les cheveux courts, ceints d'une torsade; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 26** [3].

2619. — Tête d'Atys, à droite, coiffée du bonnet phrygien ceint d'une torsade, les fanons sur le cou; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 27** [4].

2620. — Même description.
El. 11; hecté, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 28.**

Nous avons exposé plus haut que le culte d'Atys étant étroitement lié à celui de Cybèle Dindymène, la grande déesse de Cyzique.

2621. — Tête laurée et barbue d'un vieillard à droite, presque chauve, les cheveux courts; dessous, un thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 29**; — autres, 16 gr. 02 (*B*, *L*) [5].

On a voulu reconnaître dans cette tête un type réaliste de Silène ou de Priape [6]; mais rien n'autorise cette conjecture. C'est un portrait d'homme [7], sans doute le portrait d'un triomphateur dans quelque concours littéraire, philosophique ou musical [8].

2622. — Tête imberbe à droite, ceinte d'une torsade (portrait à l'aspect socratique); dessous, le thon.
El 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 30.**

1. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1487, pl. XXXIV. Le type de ce Cabire imberbe est pareil à celui du beau statère d'argent de Mélos, publié par M. R. Jameson, *Rev. num.*, 1908, pl. IX, fig. 8.
2. Greenwell, nº 82, pl. IV, 4.
3. Greenwell, nº 83, pl. IV, 5 (autres ex.).
4. Greenwell, nº 56, pl. III, 5. La même tête d'Atys figure sur des pièces d'argent de Cyzique que nous décrivons ci-après, nº 2809.
5. Greenwell, nº 81, pl. IV, 2 et 3 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, p. 33 et pl. VIII, 9.
6. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 175.
7. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 197-199. Six a proposé d'y reconnaître le portrait de Timothée, fils de Conon, vainqueur devant Cyzique, en 363, cf. Hill, *Historical greek Coins*, p. 58; K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1500, pl. XXXIV.
8. E. Babelon. *L'iconographie dans les types monétaires grecs*, dans la *Revue numism.*, 1908, p. 201.

2623. — Tête barbue et laurée de Zeus Ammon, à gauche, avec les oreilles et les cornes de bélier; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 31**; — autre (*S. Pétersbourg*) [1].

2624. — Tête barbue de Zeus Ammon, de trois quarts à gauche, avec les oreilles et les cornes de bélier; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 32** [2].

2625. — Tête barbue de Zeus Ammon, à droite, avec les oreilles et les cornes de bélier; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 33**; — autres (*L, Vienne*) [3].

2626. — Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXIII, fig. 34**; — autres ex. (*L, B*) [4].

2627. — Même description.

El. 7; myshémi-hecté, 0 gr. 64 (*Boston*) [5].

2628. — Hoplite, nu, barbu, casqué, debout à droite, les jambes rapprochées sur une base et infléchies; il a son bouclier rond au bras gauche; penché en avant, il tend la main droite ouverte; devant lui, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 15 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 1**; — autre ex., (*Jameson*) **Pl. CLXXIV, fig. 2** [6].

2629. — Même description.

El. 12; hecté, 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 3**; — autre (*Copenhague*) [7].

Le style de cette figure d'hoplite victorieux (nos 2628, 2629) est encore archaïque. Le héros est représenté tendant la main pour recevoir le prix de la victoire. Comparez un hoplite victorieux, dans la même attitude, sur une cylix du musée de Leyde [8].

1. Greenwell, n° 4, pl. I, 4.
2. Type analogue sur un statère d'or de Lampsogue : ci-dessus, n° 2539.
3. Greenwell, n° 3, pl. I, 3 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 1.
4. Greenwell, n° 62, pl. III, 13; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 5. Sur un bronze à l'effigie de Trajan, Héraclès est désigné comme fondateur (κτίστης) mythique de Cyzique; voyez ci-après, nos 2654 et s., les autres types d'Héraclès.
5. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1475, et pl. XXXIV.
6. Greenwell, n° 91, pl. IV, 14 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VII, 6.
7. Greenwell, n° 91.
8. *Bullettino arch. Napolitano*, N. S., t. IV, pl. VII; *Mittheil. d. arch. Instit.*, 1880, pl. XIII; Greenwell, *loc. cit.*; cf. Pausanias, I, 23, 9, sur la statue d'Epicharinos.

2630. — Hoplite au combat; il est agenouillé à gauche, la jambe droite allongée en avant; barbu, nu, coiffé d'un casque conique, il se couvre de son bouclier rond passé au bras gauche, et il brandit son javelot de la main droite; dessous, le thon [1].

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 4** [2].

Ce guerrier doit se rapporter à quelque légende de la lutte des Lapithes contre les Centaures, ou des Grecs contre les Amazones. Par son attitude, il est à rapprocher du type d'une pièce d'argent du satrape Oronte (ci-dessus, n° 63, pl. LXXXVIII, 22), où Waddington a reconnu un guerrier combattant suivant une nouvelle tactique introduite dans l'armée grecque par l'Athénien Chabrias, vers 365 [3].

2631. — Hoplite (Jason ?) agenouillé à gauche, le genou droit à terre; il est nu, imberbe, casqué et tient des deux mains une flèche dont il paraît examiner la rectitude; devant lui, son arc; derrière lui, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*Jameson*) **Pl. CLXXIV, fig. 5**; — 16 gr. 07 (*B*) [4].

2632. — Même description. El. 12; hecté, 2 gr. 62 (*Boston*) [5].

2633. — Hoplite (Jason ?) agenouillé à gauche, le genou gauche à terre; il est nu, barbu, casqué et tient de la main droite une hampe posée transversalement sur son épaule; de la main gauche ramenée en arrière, il brandit un glaive la pointe en bas; dessous, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 6**; — autre ex., 16 gr. 03 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 7** [6].

2634. — Même description.

El. 7; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 8.**

2635. — Hoplite (Jason ?) agenouillé à droite, le genou droit à terre; il est nu, imberbe, coiffé du casque corinthien; des deux mains avancées, il tient une flèche; son arc est à terre devant lui; dans le champ à gauche, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P*, *L*) **Pl. CLXXIV, fig. 9 et 10** [7].

1. Un tréflage survenu à la frappe a défiguré et doublé certaines parties du type.
2. Greenwell, n° 92, pl. IV, 15.
3. Voyez ci-dessus, p. 115, n° 63.
4. Greenwell, n° 94, pl. IV, 19 et 20 (autres ex.); ce type représente Jason ou l'un des Argonautes.
5. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1513, pl. XXXIV.
6. Greenwell, n° 96, pl. IV, 22; Dieudonné, *Rev. numism.*, 1901, p. 6 et pl. I, 5.
7. Greenwell, n° 93, pl. IV, 16 et 17 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VII, 7 et 8.

2636. — Même description.

El. 12; hecté, 2 gr. 64 (*Boston*) **Pl. CLXXIV, fig. 11**; — autre ex. (*V*)[1].

2637. — Héros (l'un des Argonautes?) nu, imberbe, à demi agenouillé à gauche et tenant dans chaque main un thon par la queue (style archaïque).

El. 20; stat., 16 gr. (*Boston*) **Pl. CLXXIV, fig. 12**[2].

2638. — Harmodios et Aristogiton; les deux héros athéniens sont représentés côte à côte, nus, casqués, debout, penchés à droite, la jambe gauche ployée, la jambe droite allongée le pied arc-bouté en arrière; de la main droite baissée et ramenée en arrière, chacun d'eux tient un glaive; leur bras gauche porté en avant est recouvert d'une chlamyde; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 94 (*L*) **Pl. CLXXIV, fig. 13**; — autre ex., 16 gr. 03 (*Boston*)[3].

Ce type est l'image de la fameuse statue des deux Tyranoctones exécutée en 477, par Critios et Nésiotès, et qui remplaça sur l'agora d'Athènes, le groupe plus ancien d'Anténor, enlevé par Xerxès en 480 et emporté à Ecbatane[4].

2639. — Archer scythe assis à terre, à droite, les épaules couvertes de la chlamyde, les jambes croisées et vêtues d'anaxyrides; de la main gauche il tient son arc et de la droite, une flèche; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat. 16 gr. (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXIV, fig. 14**[5].

2640. — Persée nu, imberbe, agenouillé à droite et détournant la tête; il est coiffé d'une tiare munie d'ailerons; sa chlamyde nouée à son cou est ramenée sur son bras gauche; de la main gauche appuyée sur son genou, il tient la tête de la Méduse et de la main droite ramenée en arrière il tient la harpè; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CLXXIV, fig. 15**; — 15 gr. 95 (*P*)[6].

1. Greenwell, n° 93.
2. Greenwell, n° 87, pl. IV, 9.
3. Greenwell, n° 76, pl. III, 28; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 3; R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 52.
4. Le même groupe figure, en symbole, sur un tétradrachme athénien du nouveau style et sur un vase panathénaïque du Musée britannique. Voyez sur ces statues : M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 368 et 396; *Monumenti inediti dell' Instit. arch. di Roma*, t. X, pl. XLVIII, d; B. Head, *Catal. Attica*, pl. XIII, 4.
5. Greenwell, n° 95, pl. IV, 21. Ce type d'archer scythe se rapporte sans doute, comme tant d'autres types des cyzicènes, à la fable des Argonautes.
6. Greenwell, n° 74, pl. III, 26; cf. ci-dessus, 1 n° 2591.

2641. — Même description.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 67 (*B*, *P*) **Pl. CLXXIV, fig. 16.**

2642. — Même description.
El. 7; hémi-hecté (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 17.**

Persée est représenté au moment où il vient de trancher la tête de la Méduse qu'il va déposer à terre, redoutant la poursuite des Gorgones. On connaît la fable suivant laquelle le héros argien, ayant délivré Andromède, lava ses mains dans les flots, après avoir déposé la tête de Méduse sur un lit d'algues marines qui furent transformées en corail [1]. D'après Pausanias, on voyait sur le coffret de Cypsélos les Gorgones poursuivant le meurtrier de leur sœur [2].

2643. — Héros (l'un des Argonautes?) nu, courant à droite; il est nu tête et imberbe; de la main droite baissée et ramenée en arrière il tient un glaive; sur la main gauche portée en avant, il tient un thon.
El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 18**; — autres ex., (*L*, *H*) [3].

2644. — Même description.
El. 11; 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 19 et 20** [4].

2645. — Cabire égorgeant un bélier, à gauche; le héros barbu, nu, coiffé du pilos conique, est assis à califourchon sur la croupe du bélier terrassé; de la main droite il lui plonge un glaive dans le cou, lui maintenant la tête levée de la main gauche; à l'exergue, le thon.
El. 20; stat., 15 gr. 90 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 21** [5].

2646. — Même description.
El. 11; hecté, 2 gr. 75 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 22** [6].

On a proposé de reconnaître sur ces pièces (nos 2645, 2646) Phrixos sacrifiant avec un couteau d'or le bélier qui l'avait transporté avec sa sœur Hellé à travers l'Hellespont. On a voulu aussi y voir Ulysse qui, sur l'avis de Circé, tue le bélier avant

1. Ovide, *Métamorph.*, IV, 739; Luynes, dans les *Annali dell' Istituto arch.*, 1841, t. XIII, p. 153.
2. Greenwell, *loc. cit.*, p. 89; cf. H. Stuart Jones, *The chest of Kypselos*, dans le *Journ. of hellen. Studies*, t. XIV, 1894, pl. I, reg. 4.
3. Greenwell, nº 88, pl. IV, 10; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. IV, 13 et 14.
4. Greenwell, nº 88, pl. IV, 11 (autres ex.).
5. Greenwell, nº 71, pl. III, 22; comparez ci-dessus, nº 2534, le type d'un statère d'or de Lampsaque.
6. Greenwell, nº 71.

de descendre dans l'Hadès [1]. M. H. von Fritze s'est efforcé de démontrer qu'il s'agit du Cabire barbu qui immole un bélier, avec un costume et un geste rituels (σχήματι διακόνων) [2], comme Niké Βουθυτοῦσα sur un statère de Lampsaque (n° 2534) [3].

2647. — Hermès imberbe, à demi agenouillé à droite, coiffé du pétase, la chlamyde sur les épaules; il plonge la main droite dans une amphore placée devant lui et il tient son caducée de la main gauche; dessous, un thon.
El. 20; stat., 16 gr. 06 (*Boston*) **Pl. CLXXIV, fig. 23** [4].

2648. — Oreste agenouillé à gauche, à côté de l'omphalos de Delphes; il est nu, barbu, la chlamyde sur les épaules; il appuie la main gauche sur l'omphalos et tient son glaive de la main droite baissée; dessous, le thon.
El. 20; stat., 15 gr. 94 (*Boston*) **Pl. CLXXIV, fig. 24**; — autre ex. (*L*) [5].

2649. — Même description.
El. 11; hecté, 2 gr. 47 (*L*) **Pl. CLXXIV, fig. 25** [6].

Le type précédent représente Oreste à Delphes, après le meurtre d'Ægisthe et avant son expiation [7]. Eschyle et Euripide se sont inspirés de la légende suivant laquelle Oreste et sa sœur Electre vengèrent la mort de leur père Agamemnon, assassiné par Ægisthe qui avait voulu épouser leur mère Clytemnestre. A peine Oreste a-t-il accompli son homicide qu'il sent sa raison se troubler; tourmenté par les Furies, il va à Delphes expier son crime au pied de l'omphalos d'Apollon.

2650. — Hélios nu, agenouillé, la tête radiée, vu de trois quarts à droite; il étend les bras à droite et à gauche pour saisir de chaque main la bride des deux chevaux qui s'élancent dans des directions opposées; à l'ex., le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 26**; — autres ex. (*L*, *B*) [8].

2651. — Même description. El. 11; hecté, 2 gr. 60 (*L*) [9].

1. Fr. Lenormant, *Rev. num.*, N. S., t. IX (1864), p. 15; Greenwell, n° 71 et p. 26.
2. Strabon, X, 3, 7.
3. H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XXIV, p. 111.
4. Greenwell, *Num, Chron.*, 1890, p. 22; K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1454, pl. XXXIII.
5. Greenwell, n° 72, pl. III, 23; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VII, 1.
6. Wroth, *Mysia*, pl. VII, 2.
7. Comparez d'autres monuments : Overbeck, *Galerie heroisch. Bildwerke*, pl. XXIX, 4, 7, 9, 12.
8. Ce type, d'une composition si harmonieuse est probablement la copie d'une œuvre sculpturale. Greenwell, n° 23, pl. I, 24 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VIII, 11.
9. Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 12.



2652. — Apollon assis, à droite, sur l'omphalos delphique et jouant de la lyre qu'il tient sur son genou gauche; il est lauré et vêtu du chiton talaire; la main droite baissée tient le plectron; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*B*) [1].

2653. — Apollon en archer agenouillé, à droite; il est entièrement nu, le coude gauche posé sur son genou; de la main gauche avancée il tient son arc et une flèche; de la main droite ramenée en arrière il paraît saisir d'autres flèches; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 27**; — autres ex., (*L*, *B*) [2].

Apollon est ici représenté au moment où il va tuer le serpent Python ou les enfants de Niobé; ce type monétaire qu'on voit pareil sur de petites pièces de Sicyone, est peut-être la reproduction d'un groupe sculptural [3]. A Cyzique, Apollon était honoré comme étant le père de Cyzicos; les colons milésiens avaient primitivement apporté avec eux le culte de l'Apollon Didyméen, et chaque année ils envoyaient des présents au sanctuaire de Didyme, près de Milet, d'où leurs ancêtres étaient partis [4].

2654. — Héraclès et Iphiclès enfants, luttant contre les serpents; les deux enfants sont nus, Iphiclès accroupi paraît se lamenter en levant un bras, tandis qu'Héraclès agenouillé étouffe un serpent dans chaque main; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 28**; — autres ex. (*B*, *M*) [5].

2655. — Même description. El. 11; hecté, 2 gr. 62 (*B*, *M*).

2656. — Héraclès enfant étranglant les serpents (sans Iphiclès).

El. 12; hecté, 2 gr. 64 (*Boston*) [6].

1. Greenwell, nº 19 et pl. 1, 20. Voyez ci-après, Apollon assis sur l'omphalos, sur des monnaies d'argent postérieures à Alexandre, nºs 2816 et suiv.

2. Greenwell, nº 18, pl. I, 19 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 10.

3. Cf. Six, *Num. Chron.*, N. S. t. XVII, p. 170; Greenwell, *Num. Chron.*, 1887, p. 55.

4. Boeckh, *C. I. Gr.*, t. II, nºs 2855 et 2858.

5. Greenwell, nº 63, pl. III, 14. Ce groupe d'Héraclès et Iphiclès au berceau luttant contre les serpents envoyés par Héra pour les dévorer, paraît être la reproduction d'une œuvre sculpturale. Le plus souvent, sur les monnaies, comme sur l'hecté nº 2656, Héraclès étouffant les serpents paraît seul, sans Iphiclès (cf. à Lampsaque, Cnide, Samos, Rhodes, Iasos, Éphèse, etc. villes alliées contre Sparte, après la bataille de Cnide, en 394).

6. Regling, *Cat. Warren*, nº 1476, pl. XXXIV.

2657. — Héraclès enfant, nu, assis de face et regardant à droite; de la main gauche il s'appuie sur le sol et de la droite portée en avant il tient un thon par la queue.

El. 20; stat., 15 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 29**; — autre ex., (*L*) [1].

2658. — Héraclès agenouillé à droite, nu, imberbe, coiffé du pilos conique et s'apprêtant à combattre avec la massue qu'il tient de la main droite baissée et ramenée en arrière; sur son bras gauche est posée sa peau de lion en guise de bouclier; à l'exergue, un thon.

El. 20; stat. 16 gr., (*S. Pozzi*) **Pl. CLXXIV, fig. 30**; — autre ex., (*L*) [2].

2659. — Même description. El. 12; hecté (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 31**.

2660. — Héraclès nu, imberbe, à demi agenouillé à droite, nu-tête, tenant son arc de la main gauche avancée, et sa massue de la main droite ramenée en arrière; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P, Ath.*) **Pl. CLXXIV, fig. 32 et 33** [3].

2661. — Même description. El. 13; hecté, 2 gr. 62 (*Boston*) [4].



2662. — Héraclès nu, à demi agenouillé à droite, tenant l'arc de la main gauche avancée et brandissant sa massue au-dessus de sa tête; derrière, le thon.

El. 21; stat., 16 gr. 14 (*Boston*) [5].

2663. — Même description. El. 13; hecté, 2 gr. 67 (*Boston*) [6].

Nous avons donné d'autres exemplaires de ces deux pièces, de style plus ancien, sur notre Pl. VII, fig. 3 et 4.

2664. — Héraclès imberbe, nu, agenouillé à droite et étouffant dans ses bras le lion de Némée; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 34**; — autre ex., (*L*) [7].

1. Greenwell, n° 89, pl. IV, 12; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 5.
2. La tête est hors du flan. Greenwell, n° 68, pl. III, 19; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 17.
3. Greenwell, n° 64 et pl. III, 15. Comparez le type d'Apollon archer, ci-dessus, n° 2653.
4. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1479, pl. XXXIV.
5. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1480, pl. XXXIV.
6. K. Regling, *op. cit.*, n° 1481, pl. XXXIV.
7. Ce type est la copie de charmantes pièces d'or de Syracuse, signées du graveur Évainète; voyez aussi ci-dessus à Tarse, pl. CXXXVII, fig. 6. Greenwell, n° 69, pl. III, 20 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 18.

2665. — Héraclès nu, barbu, agenouillé à gauche, le genou droit relevé; il tient de la main droite sa massue sur son épaule, et de la main gauche une corne d'Acheloüs posée sur son bras; derrière lui, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 35** [1].

La nymphe Amalthée, fille de l'Océan et sœur d'Achéloüs, transformée en chèvre, devint la nourrice de Zeus dans la grotte du mont Ida, en Crète. Son frère Achéloüs, le dieu-fleuve par excellence, dont l'impétuosité ravageait les plaines, était représenté en taureau à tête humaine barbue, bondissant, grattant le sol de ses pieds. Héraclès entreprit de combattre ce monstre, réussit à le vaincre et à lui arracher une corne.

Peut-être Héraclès est-il représenté, ici, tenant la corne arrachée à Achéloüs, à moins que nous n'ayons le souvenir d'une autre phrase du même mythe : Héraclès tenant la corne d'Amalthée ou corne d'abondance. Amalthée s'était cassé une corne contre un arbre; la corne fut recueillie par Héraclès et devint, de par la volonté de Zeus, la fameuse corne d'abondance, pleine des fruits de la terre, et symbole de la fertilité et de la richesse. Cette corne d'Amalthée se confond d'ailleurs, dans la légende, avec celle d'Achéloüs.

2666. — Héraclès au repos; il est nu, barbu, assis à gauche sur un rocher et regardant de face; de la main droite posée sur son genou il tient la massue et de la main gauche il s'appuie sur la peau de lion placée sur le rocher.

El. 20; stat., 15 gr. 90 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 36** [2].

Les types d'Héraclès (n°s 2626 et 2654 à 2666) [3] s'expliquent d'eux-mêmes à Cyzique. Héraclès était l'un des Argonautes; durant leur séjour à Cyzique, Héra suscita les géants du mont Dindyme pour le tuer. Briarée et ses frères roulèrent des quartiers de rochers sur Héraclès qui était resté pour garder le navire Argo, pendant l'absence de Jason et de ses compagnons, partis pour explorer la montagne. Mais les géants furent tués par Héraclès; les rochers, par la volonté de Perséphone, devinrent l'île de Besbicos, à l'embouchure du Rhyndaque. Héraclès partageait avec Cyzicos l'honneur d'avoir fondé la ville de Cyzique. Aussi, un bronze à l'effigie de Trajan, le qualifie de fondateur, κτίστης.

2667. — Eleuthéria assise de trois quarts, à gauche, sur une base sur laquelle est inscrit le mot ΕΛΕΥ | ΘΕΡΙΑ; elle est vêtue d'un long chiton,

1. Greenwell, n° 67, pl. III, 18.
2. Greenwell, n° 66, pl. III, 17; une monnaie d'Abdère représente aussi Héraclès dans la même attitude, se reposant après tous ses travaux. *Zeit. für Num.*, t. V, p. 2.
3. Voyez aussi *Descr. hist.*, t. I, p. 167, n° 283.

s'appuie de la main gauche sur son siège et elle se penche en avant pour offrir (au vainqueur) une couronne qu'elle tient de la main droite.

El. 20; stat., 16 gr. 07 (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 37**; — autre (*Pétersbourg*) [1].

2668. — Même description, avec EΛ | EY sur la base.

El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 26 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 38** [2].

Ce type de la Liberté fait probablement allusion, dit Greenwell, à la victoire de Conon et de Pharnabaze sur Pisandre à Cnide, en 394 : cette victoire délivrait les Grecs d'Asie du joug lacédémonien [3]. D'autre part, Six a proposé de reconnaître plutôt dans notre type monétaire une allusion à la victoire navale remportée par le général athénien Timothée, en 363, fait d'armes qui empêcha Cyzique assiégée de tomber aux mains des Perses [4] : on pourrait faire encore d'autres conjectures.

2669. — Niké agenouillée à gauche, tenant de la main droite levée un aplustre et retenant son peplos de la main gauche; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 39**; — autre ex., (*L*) [5].

2670. — Même description.

El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXIV, fig. 40**.

Cette victoire (nos 2669, 2670) peut faire allusion à la bataille de Cnide comme le type d'Héraclès étouffant les serpents et comme la Liberté du groupe précédent. On a aussi pensé à la victoire remportée à Cyzique même, par les Athéniens, sur Pharnabaze et le navarque lacédémonien Mindaros en 410; mais, vu le style des pièces, cette date paraît trop reculée. On a enfin proposé d'y voir une allusion à la victoire de Timothée sur la flotte du Péloponnèse en 375, événement qui aurait été une délivrance pour Cyzique. Quoi qu'il en soit, c'est la première fois que Niké paraît sur les monnaies grecques pour représenter une victoire guerrière : jusque-là Niké, comme type monétaire, n'avait symbolisé que la victoire dans les jeux [6].

1. Greenwell, n° 54. pl. III, 3.
2. Greenwell, n° 54; *Zeit. f. Num.*, t. XII, p. 312.
3. Greenwell, *Num. Chron.*, 1887, p. 76.
4. Six, *Num. Chron.*, 1898, p. 197-198. Dans tous les cas, l'hypothèse que nous avons enregistrée d'après Charles Lenormant (*Rev. numism.*, N. S. t. I, p. 26; cf. le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 483) qui a proposé d'y reconnaître une allusion à la victoire d'Alexandre en 334 au Granique, est peu vraisemblable, le style des pièces paraissant plus ancien. Le duc de Luynes y voyait une allusion à la fêtes des Eleuthéries, à Smyrne, et voulait attribuer ces électrums à cette dernière ville. *Annali dell' Instituto arch. di Roma*, t. XIII (1841), p. 152.
5. Greenwell, n° 52, pl. III, 1 (autres ex.); Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 16. Comparez ci-dessus, à Mallos, la Niké du n° 1411.
6. Greenwell, *Num. Chron.*, 1887, p. 75.

2671. — Niké volant à droite, tenant une couronne des deux mains; elle est vêtue d'un long chiton ; dessous, le thon.

El. 11; hecté, 2 gr. 66 (*B*) **Pl. CLXXIV, fig. 41** [1].

2672. — Aphrodite et Eros; la déesse, le buste nu, les jambes drapées, est debout de face; de la main droite elle retient les plis de son péplos, et elle s'accoude du bras gauche sur un cippe; elle incline la tête pour regarder Eros ailé, debout, les jambes croisées, adossé au cippe; à l'ex., le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 42**; — autre ex., (*Boston*) [2].

2673. — Zeus agenouillé à droite, le torse nu, la chlamyde autour des jambes; il est barbu et lauré; de la main droite il s'appuie sur son thyrse et il tient sur son poignet gauche appuyé sur son genou, un aigle qui bat des ailes; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CLXXIV, fig. 43**; — autre ex., (*L*) [3].

2674. — Europe assise sur le taureau qui l'emporte en bondissant, à gauche; la nymphe, vêtue d'un chiton talaire tient de la main droite une corne de l'animal et elle s'appuie de la main gauche sur sa croupe; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXIV, fig. 44** [4].

2675. — Même description. El. 11; hecté, 2 gr. 60 (*Jameson*).

2676. — Triptolème debout dans un char traîné par deux dragons ailés, à droite; il a la poitrine nue, le buste drapé et il tient deux épis de la main gauche, posant la main dr. sur l'aile de l'un des dragons; à l'ex., le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 1**; — autre ex., (*L*) [5].

1. Greenwell, n° 53, pl. III, 2.

2. Greenwell, n° 34, pl. II, 12. Ce type paraît être la copie d'un groupe sculptural. Cf. K. Regling, *Catal. Warren*, n° 1452 et pl. XXXIII.

3. Greenwell, n° 2, pl. I, 2; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 7. C'est sans raison que Fr. Lenormant, propose de reconnaître dans le type de ce statère une copie du Zeus Bottiaios assis, des tétradrachmes d'Alexandre-le-Grand. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 20.

4. Dieudonné, *Rev. num.*, 1901, p. 7 et pl. I, 4. Comparer le type ordinaire des monnaies de Gortyne.

5. Greenwell, n° 16. pl. I, 17 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 9. Pour le type de Triptolème enseignant l'agriculture aux hommes, et parcourant la terre sur un bige de dragons, voyez surtout les monnaies d'Eleusis (E. Cavaignac, *Étude sur l'hist. financ. d'Athènes au Ve siècle*, t. II. *Le trésor sacré d'Eleusis*, pl. I et II.

2677. — Déméter debout, s'avançant à droite, vêtue d'un long chiton et tenant dans chaque main baissée une torche allumée; derrière elle, une tige de pavot; à l'exergue, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*Hirsch*, Bruxelles) **Pl. CLXXV, fig. 2** [1].

2678. — Déméter agenouillée à dr., voilée, vêtue d'un long chiton; elle tient transversalement des deux mains une longue torche; dessous, le thon.
El. 20; stat., 15 gr. 88 (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXV, fig. 3** [2].



2679. — Déméter ou Perséphone à demi-agenouillée à gauche, vêtue d'un chiton talaire et couronnée d'épis; de la main droite levée elle tient un bouquet de pavots; de la main gauche baissée elle tient un bouquet d'épis; dessous, le thon.
El. 19; stat., 15 gr. 89 (*Boston*) [3].

2680. — Buste à mi-corps d'Athéna, à g., casquée, tenant de la main droite un aplustre et ramenant la main gauche sur ses reins; à l'ex., le thon.
El. 20; stat. (*S. Pozzi*) **Pl. CLXXV, fig. 4.**

2681. — Buste à mi-corps de Gè (Γῆ, Γαῖα), à gauche, couronnée d'épis, les cheveux dans une sphendoné, ayant collier et pendants d'oreilles, vêtue d'un chiton serré à la taille par une ceinture; de la main droite elle tient un cep de vigne et de la main gauche un bouquet d'épis; dessous, le thon.
El. 19; stat., 15 gr. 95 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 5** [4].

2682. — Gè tenant Erichthonios; la déesse, tournée à droite, est représentée jusqu'à mi-jambes, vêtue d'un chiton serré à la taille, et tenant des deux mains le jeune Erichthonios qui est nu, sauf un collier de bulles en bandoulière (*crepundia*); il tend les bras en avant; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*L*) **Pl. CLXXV, fig. 6**; — autre ex., (*Boston*) [5].

2683. — Même description. El. 11; hecté (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 7.**

1. Greenwell, nº 14, pl. I, 15. Voyez ci-dessus, le commentaire du nº 2601.
2. Greenwell, nº 15, pl. I, 16. Voyez le commentaire du nº 2601.
3. Regling, *Cat. Warren*, nº 1433 et pl. XXXIII.
4. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1434, pl. XXXIII; comparez un type presque semblable sur un statère d'or de Lampsaque, ci-dessus, nº 2533.
5. Greenwell, nº 31, pl. II, 8; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VI, 11.

Sur les pièces précédentes, Gê ou la Terre est représentée remettant à Athéna son nouveau-né Erichthonios, le génie de la fécondité terrestre de l'Attique [1].

2684. — Poseidon agenouillé à droite, barbu, la tête ceinte d'une couronne, à demi enveloppé dans sa chlamyde; sur la main droite étendue il tient un dauphin et de la main gauche il tient son trident appuyé contre l'épaule; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 8**; — autre ex., (*L*) [2].

2685. — Poseidon barbu, la chlamyde sur les épaules, chevauchant un hippocampe qui l'emporte au galop, à droite; le dieu brandit son trident de la main droite; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*Saint-Pétersbourg*) **Pl. CLXXV, fig. 9** [3].

2686. — Le Lapithe Mopsos terrassant un Centaure; le Lapithe nu, imberbe, brandissant son glaive, pose le genou sur le dos d'un Centaure terrassé à droite; le Centaure barbu, à demi agenouillé, la tête relevée saisit de la main gauche la tête de son adversaire; dessous, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 99 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 10** [4].

Pirithoüs, fils d'Ixion, avait invité les monstres thessaliens, moitié hommes et moitié chevaux, aux fêtes célébrées à l'occasion de son mariage avec Hippodamie. Au cours des noces, les Centaures méditèrent d'enlever Hippodamie et ses compagnes. De là, une lutte terrible entre eux et les Lapithes, descendants thessaliens d'Apollon, qui comptaient dans leurs rangs, Héraclès, Thésée, Nestor, Mopsos, et d'autres.

La lutte des Centaures et des Lapithes, si souvent interprétée dans l'art grec, fait notamment le sujet d'une des plus belles métopes du Parthénon [5].

2687. — Ephèbe nu, à cheval au pas, à gauche; de la main droite tendue

1. Ce sujet paraît emprunté à un groupe sculptural que complétaient les représentations de Cécrops et d'Athéna; à rapprocher, le nº 2710. Cf. Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramograph.*, t. I, pl. 84, 85; *Archæol. Zeitung*, 1872, p. 51, pl. 63; P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 340; Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythologie*, v. *Erichthonios*, p. 1306.

2. Greenwell, nº 6 et pl. I, 6; Wroth, *Mysia*, pl. VI, 8.

3. Greenwell, nº 7 et pl. I, 7; comparez Poseidon sur un hippocampe, sur une cylix du British Museum, Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monum. céramogr.*, t. III, pl. I et I *a*.

4. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1494 et pl. XXXIV. Cf. le statère au type du Centaure, *Descr. hist.*, t. I, p. 171, nº 293. Le Centaure Chiron eut Jason aussi bien qu'Achille pour élève, et Jason, chef des Argonautes, joue un rôle important dans les traditions mythiques de Cyzique.

5. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, p. 12 et s.

en avant il tient une couronne qu'il paraît poser sur la tête du cheval; de la main gauche il tient la bride; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 11**; — autre ex., 14 gr. 80 (*S. Pétersbourg*) [1].

2688. — Taras chevauchant un dauphin qui l'emporte en nageant à gauche; le jeune héros est nu et tient de la main droite portée en avant un thon par la queue; la main gauche est étendue et ramenée en arrière; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 89 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 12**; — autre ex., (*L*) [2].

2689. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 13** [3].

2690. — Personnage marchant à côté de son cheval, à droite; l'homme est barbu, vêtu de la chlamyde et placé au second plan; il tient la bride de son son cheval qui s'avance au pas; dessous, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 04 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 14** [4].

Le personnage, remarque M. Regling, pousse avec son pied droit la jambe gauche du cheval pour le faire trébucher (ὑποϐιϐάζεσθαι) [5] : c'est sans doute un geste ayant une signification rituelle. La même représentation se trouve sur la frise du Parthénon [6] et sur une *péliké* attique de Nola, au Musée de Berlin [7].

2691. — Personnage à cheval, galopant à droite; il paraît barbu et drapé; de la main droite il tient la bride de son cheval qui se cabre; à l'ex., le thon.

El. 20; stat., 16 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 15** [8].

2692. — Apollon lauré, chevauchant un cygne, à gauche; il a la poitrine nue, l'épaule et les jambes couvertes d'un péplos; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 16**; — autre ex., (*L*) [9].

1. Greenwell, n° 10, pl. I, 10. Le type de ce statère est copié sur un didrachme de Tarente.
2. Greenwell, n° 9 et pl. I, 9 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VII, 4. Le type de ce statère est copié comme le précédent sur un didrachme tarentin.
3. Greenwell, n° 8 et pl. I, 8.
4. Regling, *Catal. Warren*, n° 1515 et pl. XXXIV.
5. Pollux, s. v° (I, 213).
6. Frise du Parthénon, face ouest, 5e division. Voyez *Trésor de numismatique*, *Bas reliefs de la frise du Parthénon*, Pl. II, 2.
7. Furtwaengler, *Beschreib. der Vasensammlung*, p. 641. On pourrait aussi comparer les types de monnaies de la Thessalie et de la Macédoine.
8. Cf. le type des monnaies d'Erythrées, Pl. XII, fig. 10, 11, 12.
9. Greenwell, n° 21, pl. I, 22; Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 13. Ce type représente Apollon (non Aphrodite ou Léda) conduit à Délos par le cygne; cf. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, t. II, pl. XLII.

2693. — Apollon Hyperboréen, à demi nu, le péplos sur les genoux, assis à gauche, sur un griffon qui s'élance à droite; le dieu tient dans la main droite une branche de laurier; à l'exergue, le thon.

El. 20; stat., 15 gr. 82 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 17** [1].

Apollon Hyperboréen dont le mythe est étroitement associé à celui des Argonautes et de la Toison d'or, avait naturellement sa place, avec ses griffons, gardiens farouches de ses trésors, dans les cultes qui étaient le plus en honneur à Cyzique.

2694. — Cybèle assise sur un lion allant à gauche; elle est tourrelée et vêtue d'un long chiton; elle pose la main droite sur la tête du lion; à l'exergue, le thon.

El 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 18** [2].

Le culte de Cybèle, la *Magna mater* de la Phrygie, existait à Cyzique dès l'époque primitive. Les Cyzicéniens l'adoraient dans le vieux sanctuaire du mont Dindyme où elle avait une statue chryséléphantine que les habitants de l'île de Proconnèse prétendaient leur avoir été enlevée. Hérodote décrit une grande fête de Cybèle Dindymène à Cyzique [3]. Avant de lever l'ancre pour poursuivre leur périlleux voyage, les Argonautes implorèrent Cybèle Dindymène et lui érigèrent un oratoire avec une image de la déesse faite d'un cep de vigne. Des auteurs de basse époque signalent une statue de Cybèle Dindymène, qui la représentait entre deux lions [4].

2695. — Ephèbe nu, à demi-agenouillé à gauche sur un thon et détournant la tête en arrière; les cheveux longs, couronné d'un haut stéphanos tressé, il ramène la main droite devant sa poitrine et lève le bras gauche en arrière, la paume de la main tournée du côté du visage.

El. 18; stat., 15 gr. 89 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 19** [5].

2696. — Thétis assise à gauche sur un dauphin; elle est vêtue d'un chiton talaire; de la main droite elle tient une couronne et elle a au bras gauche le le bouclier d'Achille.

1. Greenwell, nº 20, pl. I, 21; Regling, *Catal. Warren*, nº 1438 et pl. XXXIII.
2. Greenwell, nº 55, pl. III, 4.
3. Hérodote, IV, 76.
4. Zozime, II, 31.
5. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1514. Une tête semblable coiffée aussi d'un stéphanos tressé figure au revers d'une hecté de Mytilène. Voyez ci-dessus, le type de Persée, nº 2640. Une tête imberbe (féminine?) au revers d'une hecté de Mytilène a la même coiffure (notre Pl. CLX, fig. 14; cf. *Brit. Mus. Troas*, pl. XXXIII, 2).

El. 20; stat. 16 gr. (*Jameson*) **Pl. CLXXV, fig. 20**; — autre ex., (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 21**; — autre ex., (*L*) [1].

Il faut reconnaître ici, ce semble, Thétis portant le bouclier forgé par Héphæstos et une couronne à son fils Achille, vainqueur d'Hector. Greenwell voudrait y voir une Néréide symbolisant une victoire navale, telle que celle qui fut gagnée par les Athéniens sur les Lacédémoniens, dans les eaux de Cyzique en 410.

2697. — Dionysos enfant, nu, accroupi de face; il a une couronne de lierre; il s'appuie de la main gauche sur un thyrse et il tient un canthare de la main droite; à l'exergue, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 22** [2].

2698. — Dionysos jeune, assis à gauche sur une peau de panthère posée sur un rocher; il a le buste nu, les jambes enveloppées dans une chlamyde; les bouts de sa couronne de lierre flottent sur ses épaules; de la main droite avancée il tient un canthare, et il est accoudé du bras gauche sur la tête de la panthère; l'extrémité de son thyrse est devant lui; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P, Jameson*) **Pl. CLXXV, fig. 23 et 24**; — autre (*L*) [3].

2699. — Même description. El. 11; hecté, 2 gr. 55 (*Boston*) [4].

2700. — Satyre nu, barbu, les cheveux calamistrés, courant à gauche; il a une queue, des oreilles et des pieds de cheval; de la main droite portée en avant, il tient un thon par la queue.
El. 20; stat., 16 gr. 10 (*Jameson*) **Pl. CLXXV, fig. 25**; — autres (*B*, *V*, *Boston*).

2701. — Même type, mais le Satyre a des pieds humains.
El. 11; hecté, 2 gr. 69 (*Luynes*) **Pl. VII, fig. 10.**

2702. — Même description (pieds humains).
El. 9; hémi-hecté, 1 gr. 32 (*B*) **Pl. CLXXV, fig. 26** [5].

1. Greenwell, nº 48, pl. II, 26 et 27 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 15. Voyez ci-dessus le même type sur un statère d'or de Lampsaque, nº 2531.
2. Greenwell, nº 39, pl. II, 17.
3. Greenwell, nº 38, pl. II, 15 et 16 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 14.
4. Greenwell, *loc. cit.*; K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1458, et pl. XXXIII. Cyzique était renommée pour ses vins : Κυζικ' ὦ δικήτειρα Προποντίδος οἰνοπολοιο : d'où peut-être les types de Dionysos. Head, *Num. Chron.*, N. S., t. XVI, p. 280.
5. Greenwell, nº 41 et pl. II, 19 (autres exemplaires du statère, nº 2700).

Nous avons décrit dans la période archaïque des pièces aux mêmes types (*Desc. hist.*, t. I, p. 170-171, nos 291, 292 et 292 *bis*), avec cette différence que le Satyre a des pieds humains, tandis qu'il est hippopode sur le statère no 2700.

2703. — Satyre nu, barbu, chauve, accroupi à droite et versant le contenu d'une amphore posée sur son genou gauche, dans un canthare qu'il tient de la main droite; il a des pieds humains, des oreilles et une queue de cheval; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 27**; — autre ex., (*L*) [1].

2704. — Satyre accroupi à gauche, un genou en terre, buvant dans une amphore qu'il tient des deux mains; il est nu, barbu, chauve, avec des oreilles et une queue de cheval; ses pieds sont humains; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 28** [2].

2705. — Satyre assis sur le sol, à droite, et tenant une flûte (?) dans chaque main; il est nu, barbu, chauve, avec une queue de cheval et des pieds humains; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 29**; — autre ex., (*L*) [3].

2706. — Satyre enlevant une Ménade; le Satyre est nu; penché en avant, à droite, il saisit par la taille la Ménade qui est vêtue d'un chiton talaire et étend les bras dans un geste d'épouvante.
El. 11; hecté, 2 gr. 69 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 30** [4].

2707. — Personnage muni de quatre ailes, debout à gauche, tenant dans chaque main étendue à droite et à gauche, un thon par la queue.
El. 20; stat., 16 gr. 07; style archaïque (*B*) **Pl. CLXXV, fig. 31** [5].

2708. — Personnage ailé, courant à gauche, barbu, coiffé d'un pilos conique; il porte la main droite ouverte à la hauteur du visage et de la main gauche avancée il tient un thon par la queue. Style archaïque.
El. 20; stat. 16 gr. 13 (*Boston*) **Pl. CLXXV, fig. 32** [6].

1. Greenwell, no 42, pl. II, 20 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 13.
2. Greenwell, no 43, pl. II, 21.
3. Greenwell, no 44, pl. II, 22; Wroth, *Mysia*, pl. VI, 14.
4. Comparer les types ordinaires des monnaies de Lété, en Macédoine, pl. L.
5. Greenwell, no 59, pl. III, 10.
6. Greenwell, no 61, pl. III, 12.

2709. — Même description.
El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 29 (*L*) **Pl. CLXXV, fig. 33**; — 1 gr. 31 (*Boston*) [1].

2710. — Cécrops anguipède, debout à gauche; il est nu, barbu, le bas du corps terminé en queue de serpent enroulée; de la main droite il s'appuie sur une longue branche d'olivier, et il ramène la main gauche sur ses reins; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 08 (*Jameson, P*) **Pl. CLXXV, fig. 34 et 35** [2].

2711. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 36.**

B. Head a proposé de voir dans ce type l'un des géants du mont Dindyme [3]. Six préfère y reconnaître Cécrops [4], en considérant cette figure comme extraite d'un groupe sculptural où elle figurait avec Gê présentant Erichthonios à Athéna; la branche que tient le monstre est une branche de l'olivier planté par Athéna sur l'acropole d'Athènes [5].

2712. — Phobos (la Terreur), à tête de lion et à corps d'homme, courant à gauche; il a des ailes recroquevillées, une queue de lion et il détourne la tête en rugissant; de la main droite portée en avant, il tient un thon par la queue et il ramène sa main gauche sur sa poitrine.
El. 20; stat., 15 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 37**; — autres ex., (*Boston, B*) [6].

2713. — Même description. El. 11; hecté (*Ath.*) **Pl. CLXXV, fig. 38**.

Sur le bouclier d'Agamemnon, dans les représentations qui ornaient le coffret de Cypselos, on voyait Φόβος (la Terreur) avec une tête de lion [7]. Les monstres ailés à têtes de lion de la démonologie hellénique paraissent empruntés à l'art et aux traditions de la Chaldée et de l'Assyrie.

1. Greenwell, nº 60, pl. III, 11; Wroth, *Catal. Mysia*, pl. VII, 10; K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1472, pl. XXXIV (décrit un « Personnage ailé avec une tête de dauphin »).
2. Greenwell, nº 32, pl. II, 9 et 10 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VI, 12; R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 52.
3. Head, *Num. Chron.*, N. S., t. XVI, p. 281.
4. Six, *Num. Chron.*, N. S., t. XVII, p. 169.
5. A rapprocher, le type de Gê présentant Erichthonios (ci-dessus, nº 2682) et comparez des représentations de Cécrops anguipède dans Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, t. I, pl. 85 *a*; *Monuments inédits de l'Instit. arch. de Rome*, t. III, pl. 30 et t. X, pl. 39.
6. Greenwell, nº 57 et pl. III, 7 (autres ex.).
7. Pausanias, V, 19; cf. H. Stuart Jones, *The chest of Kypselos*, pl. I, reg. 2 (*Journ. of hellen. studies*, t. XIV, 1894); Milchhöfer, *Archaeol. Zeitung*, 1881, p. 286; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 242; Deubner, dans les *Athen. Mittheil.*, t. XXVII, 1902, p. 256; K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1471, pl. XXXIV.

2714. — Le monstre Scylla, nu, à gauche, ayant un buste de femme et une queue de serpent ; ses cheveux sont ramassés en chignon ; deux protomés de chiens émergent de son buste, l'un devant sa poitrine, l'autre sur son dos ; de la main droite le monstre tient un thon par la queue ; à l'exergue, le thon ;
El. 20 ; stat., 16 gr. (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXV, fig. 39** [1].

2715. — Protomé de taureau à tête humaine (le Rhyndaque ?), barbue, bondissant à droite, les pattes repliées ; derrière, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 40** ; — autre ex. (*L*, *B*) [2].

2716. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*L*) **Pl. CLXXV, fig. 41** [3].

2717. — Taureau à tête humaine barbue, debout à gauche, au repos et regardant de face ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 15 gr. 87 (*Ath.*) **Pl. CLXXV, fig. 42** [4].

2718. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXXV, fig. 43** [5].

2719. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 29 (*Ath.*) **Pl. CLXXV, fig. 44.**

2720. — Sphinx marchant à gauche, levant la patte droite de devant, le sommet de la tête orné d'une tresse en volute, les ailes recroquevillées ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 15 gr. 95 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 1** [6].

2721. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*Jameson*) **Pl. CLXXVI, fig. 2** [7].

2722. — Sphinx marchant à gauche, levant une patte de devant (sans volute sur la tête), les ailes droites, le corps étant celui d'une lionne avec ses mamelles ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 3.**

1. Greenwell, nº 49, pl. II, 28. Greenwell rappelle qu'Androcydès, peintre célèbre de Cyzique, rival de Zeuxis, avait peint une Scylla qui passait pour un chef-d'œuvre.
2. Greenwell, nº 51, pl. II, 31 (autres ex.) ; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 9. Ce type de dieu-Fleuve, inspiré des monnaies de Géla, en Sicile, peut représenter le Rhyndaque ou l'Aesepos, les fleuves voisins de Cyzique.
3. Wroth, *Mysia*, pl. VII, 12.
4. Greenwell, nº 50, pl. II, 29.
5. Greenwell, nº 50, pl. II, 30 ; autre, à Munich.
6. Greenwell, nº 99, pl. IV, 27 ; Wroth, *Mysia*, pl. IV, 18.
7. Voyez un autre exemplaire de la même hecté sur notre pl. VII, fig. 14 (*Descr. hist.*, t. I, p. 174, nº 297). Ce type du sphinx parait avoir été imité des monnaies de Chios.

2723. — Sphinx à deux corps, assis, la tête de face, les ailes recroquevillées s'élevant de chaque côté de la tête; dessous, le thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 4** [1].

2724. — Harpie de face, munie de quatre ailes, la queue en éventail.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 5** ; — autre ex. (*Boston*) [2].

2725. — Têtes accolées d'un lion à gauche et d'un bélier à droite ; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 6** [3].

2726. — Même descr. El. 11 ; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 7.**

2727. — Cerbère allant à gauche, ses trois têtes paraissant hurler, la queue relevée et terminée en serpent; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 20 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 8** [4].

2728. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 9.**

Le pays des Cimmériens avec lequel Cyzique était en constantes relations commerciales s'appelait primitivement Cerberion, et Cerbère, comme les griffons, en gardait l'entrée. Mais on peut aussi bien rattacher Cerbère au culte de Déméter et Coré, les grandes déesses de Cyzique.

2729. — Griffon accroupi à gauche, les ailes recroquevillées, levant une patte de devant; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 10 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 10** [5].

2730. — Griffon à gauche, levant une patte de devant, ayant des mamelles de lionne et les ailes droites; dessous, le thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 11** [6].

2731. — Griffon assis à gauche, les ailes droites; dessous, le thon.
El. 20 ; stat. 16 gr. (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 12** [7].

1. Greenwell, nº 101, pl. IV, 30.
2. K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1517, pl. XXXIV.
3. Greenwell, nº 118, pl. V, 11.
4. Greenwell, nº 141, pl. VI, 3 (autres ex.) ; Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 2.
5. Greenwell, nº 144, pl. VI, 6 ; Wroth, *Mysia*, pl. V, 17. Comparez un type presque semblable sur notre pl. VII, fig. 17.
6. Grenwell, nº 145, pl. VI, 7.
7. Greenwell, nº 146, pl. VI, 8 ; Wroth. *Mysia*, pl. VIII, 6.

2732. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*M*) **Pl. CLXXVI, fig. 13.**

2733. — Protomé de griffon à tête de lion, à gauche, levant une patte, les ailes recroquevillées ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*Boston*) **Pl. CLXXVI, fig. 14** [1].

2734. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*M*) **Pl. CLXXVI, fig. 15.**

2735. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 20 (*Pétersb.*) **Pl. CLXXVI, fig. 16.**

2736. — Protomé de griffon (à tête d'aigle) à gauche, les ailes recroquevillées; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 10 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 17** [2].

2737. — Tête et cou de griffon, à gauche, entre deux thons.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*Six*) [3].

2738. — Griffon à g., tenant un fer de lance dans son bec ; dessous, thon.
El. 20 ; statère [4].

2739. — Protomé d'antilope bondissant à gauche, les ailes recroquevillées; derrière, le thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 18** ; — autre ex., (*L*) [5].

2740. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 19** [6].

2741. — Pégase galopant à dr., les ailes recroquevillées; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 20** ; — autre ex., (*L*) [7].

1. Greenwell, nº 148, pl. VI, 10. Sur cette série (nºs 2733 et suiv.) le griffon a une tête de lion; partout ailleurs il a une tête d'aigle.
2. Greenwell, nº 149, pl. VI, 11 ; Wroth, *Mysia*, pl. V, 16. Comparez la même protomé sur une pièce d'argent de Phocée, *Descr. hist.*, t. I, p. 327, nº 522.
3. Greenwell, nº 150, pl. VI, 12.
4. Greenwell, p. 118, nº 147 (d'après Mionnet, *Suppl.* t. V, p. 202, nº 112, *cab. d'Hermand*); cette pièce reproduit le type ordinaire des monnaies de Panticapée. Les griffons d'Apollon Hyperboréen gardaient l'accès du pays des Cimmériens et des régions où se trouvait la Toison d'or.
5. Greenwell, nº 128, pl. V, 22; Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 4.
6. Autre ex. Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 5.
7. Greenwell, nº 127, pl. V, 21 (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 1. Le type de Pégase, d'origine corinthienne, rappelle peut-être le mythe de Bellérophon et de la Chimère.

2742. — Lion passant à gauche, la gueule fermée, la queue allongée et trainante; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 05 (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXVI, fig. 21** [1].

2743. — Lion passant à gauche, la gueule ouverte, la queue ramenée sur le flanc; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 22** [2].

2744. — Lion assis, à gauche, sur son train de derrière, la gueule béante et levant une patte de devant; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 23** [3].

2745. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 24** [4].

2746. — Même descr. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 36 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 25** [5].

2747. — Lion à g., dévorant sa proie, la tête de face; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 26** [6].

2748. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 27.**

2749. — Même descr. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 29 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 28.**

2750. — Lionne bondissant, les deux pattes en avant, la queue relevée; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 10 (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 29** [7].

2751. — Même description.
El. 11; hecté, 2 gr. 62 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 30**; — autre (*S. Pétersbourg*).

2752. — Même descr. El. 8; hémi-hecté (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 31.**

1. Greenwell, nº 103, pl. IV. 32 (autres ex.). Le lion, sur les monnaies de Cyzique, peut se rapporter au culte de Cybèle Dindymène; cf. ci-dessus, le nº 2694.
2. Greenwell, nº 104, pl. IV, 33 (autres ex.).
3. Greenwell, nº 105, pl. IV, 34; Wroth, *Mysia*, pl. V, 5.
4. Greenwell, *loc. cit.* (autres ex.); Wroth, *Mysia*, pl. V, 6.
5. Greenwell, *loc. cit.*; Wroth, *Mysia*, pl. V, 7.
6. Greenweell, nº 107, pl. V, 1, Wroth, *Mysia*, pl. V, 8.
7. Greenwell, nº 106, pl. IV, 36 (autres ex.).

2753. — Lion à droite, broyant dans sa gueule un javelot sur lequel il appuie les pattes ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 15 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 32** [1].

2754. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 55 (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 33**.

2755. — Protomé de lionne à gauche, la tête de face, dévorant une proie ; derrière, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 07 (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 34** ; — autre ex., (*L*) [2].

2756. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 60 (*B*) **Pl. CLXXVI, fig. 35**.

2757. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 42 (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 36**.

2758. — Tête de lion, la gueule béante, à droite ; derrière, le thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*M*) **Pl. CLXXVI, fig. 37** [3].

2759. — Tête de lion, la gueule béante, à gauche ; derrière, le thon.
El. 11 ; hecté (*Jameson*) **Pl. CLXXVI, fig. 38**.

2760. — Tête de lionne, de face ; dans le champ à droite, le thon.
El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 39** [4].

2761. — Tête de bœuf, à gauche, le cou strié ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVI, fig. 40** ; — autre ex., (*L*) [5].

2762. — Taureau accroupi, à gauche, les pattes de devant repliées et se relevant ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 02 (*S. Pozzi*) **Pl. CLXXVI, fig. 41**.

2763. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 59 (*L*) **Pl. CLXXVI, fig. 42** [6].

2764. — Taureau marchant, à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 10 (*Jameson*) **Pl. CLXXVII, fig. 1** ; — autres (*P*, *L*) [7].

1. Greenwell, nº 108, pl. V, 2 (autres ex.). L'arme que le lion cherche à briser pourrait être la harpè de Persée.
2. Greenwell, nº 109, pl. V, 3, 4, 5 ; Wroth, *Mysia*, pl. V, 9.
3. Greenwell, nº 114, pl. V, 7.
4. Greenwell, nº 116, pl. V, 9 ; Wroth, *Mysia*, pl. V, 4. — Nous en avons donné un autre ex. sur notre pl. VI, fig. 24.
5. Greenwell, nº 124, pl. V, 18 ; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 11.
6. Greenwell, nº 123, pl. V, 17 ; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 15.
7. Greenwell, nº 121, pl. V, 15 ; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 13.

2765. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*B*) **Pl. CLXXVII, fig. 2.**

2766. — Même descr. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 36 (*B*) **Pl. CLXXVII, fig. 3.**

2767. — Taureau menaçant, à droite, la tête baissée; dessous, le thon. El. 20; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 4**; — autre ex., (*L*) [1].

2768. — Cheval galopant à gauche, sa longe traînant; dessous, le thon. El. 20; stat. 16 gr. (*S. Pétersbourg*) **Pl. CLXXVII, fig. 5**; — autre, (*B*) [2].

2769 — Chien à gauche, levant la patte droite de devant; dessous, le thon. El. 20; stat., 12 gr. 20, *sic* (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 6**; — autre ex., 15 gr. 35 (*S. Pétersbourg*) [3].

2770. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 7** [4].

2771. — Même descr. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 8.**

2772. — Renard à g., baissant la tête, la queue relevée; dessous, le thon. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*L*) **Pl. CLXXVII, fig. 9**; — autre (*Boston*) [5].

2773. — Protomé de chien, à gauche, levant la patte droite de devant et détournant la tête à droite; derrière, le thon.
El. 11; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 10** [6].

2774. — Laie allant à gauche; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. 07 (*M*) **Pl. CLXXVII, fig. 11** [7].

2775. — Même descr. El. 11; hecté, 2 gr. 67 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 12** [8].

2776. — Même descr. El. 8; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 13.**

2777. — Sanglier allant à gauche; dessous, le thon.
El. 20; stat., 16 gr. (*V*) **Pl. CLXXVII, fig. 14**; — autre (*S. Pétersbourg*) [9].

1. Greenwell, nº 122, pl. V, 16; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 14. Il y avait à Cyzique une statue de Dionysos sous la forme d'un taureau (Athénée, *Deipnosoph.*, XI, p. 476 a).
2. Greenwell, nº 126, pl. V, 20.
3. Greenwell, nº 138, pl. V, 34.
4. Autre ex. Wroth, *Mysia*, pl. VII, 18.
5. Greenwell, nº 142, pl. VI, 4; Wroth, *Mysia*, pl. VII, 19; K. Regling, *Catal. Warren*, nº 1571.
6. Greenwell, nº 139, pl. V, 36.
7. Greenwell, nº 136, pl. V, 32; comparez notre Pl. VIII, fig. 11.
8. Autre ex. Wroth, *Mysia*, pl. VII, 17.
9. Greenwell, nº 135, pl. V, 30. Type pareil à celui des statères lyciens d'ancien style.

2778. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 15.**

2779. — Ane tourné à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat. 15 gr. 95 (*Boston*) **Pl. CLXXVII, fig. 16** [1].

2780. — Tête de bouc, à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 17** ; — autre ex., (*B*) [2].

2781. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*B*).

2782. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 18** [3].

2783. — Bouc à demi agenouillé, à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*Boston*) **Pl. CLXXVII, fig. 19** [4].

2784. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 65 (*B*) **Pl. CLXXVII, fig. 20** [5].

2785. — Protomé de bélier bondissant à gauche ; derrière, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 07 (*Boston*) **Pl. CLXXVII, fig. 21** [6].

2786. — Bélier debout, à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 02 (*Boston*) **Pl. CLXXVII, fig. 22** [7].

2787. — Même descr. El. 11 ; hecté, 2 gr. 68 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 23.**

2788. — Deux aigles perchés, en regard, sur l'omphalos delphique enveloppé de la résille (ἀγρηνόν) ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 24** ; — autres ex., (*L, B*) [8].

Ce type rappelle les aigles d'or du temple de Zeus à Delphes, qui sont mentionnés par Pindare : ἔνθα ποτὲ χρυσέων Διός αἰητῶν πάρεδρος [9]. D'après la légende, Zeus envoya un aigle à l'est, l'autre à l'ouest pour trouver le pivot ou le centre du monde : ils se rencontrèrent à l'oracle de Delphes. Cyzique avait aussi un ὀμφαλὸς γῆς (voyez ci-après les monnaies d'argent, nos 2816 et s.).

1. Greenwell, n° 129, pl. V, 23. Le type dionysiaque de l'âne est ordinaire à Mendé, en Macédoine.
2. Greenwell, n° 134, pl. V, 29 (autres ex.).
3. Cf. ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 179, n° 318 et pl. VII, 33.
4. Greenwell, n° 133, pl. V, 27.
5. Greenwell, n° 133, pl. V, 28.
6. Greenwell, n° 132, pl. V, 26.
7. Greenwell, n° 130, pl. V, 24. Nous avons donné un autre exemplaire du statère dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 178, n° 317 et pl. VII, 31. Ce type peut se rapporter au mythe de Phrixos et Hellé, lequel se rattache étroitement à la Fable des Argonautes.
8. Greenwell, n° 22, pl. I, 23 (autres ex.) ; Wroth, *Mysia*, pl. VIII, 7.
9. Pindare, *Pyth.*, IV. 4.

2789. — Aigle debout à gauche, sur un thon, au centre d'un cercle.
El. 20 ; stat., (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 25.**

2790. — Aigle debout à droite, détournant la tête à gauche ; il est perché sur un thon et au centre d'un cercle.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*B*) **Pl. CLXVII, fig. 26** [1].

2791. — Aigle debout de face, les ailes éployées, vu d'en dessous, légèrement incliné à droite, au centre du disque solaire [2] ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 27** [3].

2792. — Aigle pêcheur, à gauche, battant des ailes et becquetant un thon qu'il tient dans ses serres.
El. 20 ; stat., 15 gr. 95 (*Boston*) **Pl. CLXXII, fig. 28** [4].

2793. — Pistrix (scie), à droite ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 07 (*Boston*) **Pl. CLXXVII, fig. 29** [5].

2794. — Lyre à sept cordes ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 15 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 30** ; — autre ex., (*B*) [6].

2795. — Même descr. El. 8 ; hémi-hecté, 1 gr. 23 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 31.**

2796. — Casque corinthien à grande crinière, à gauche ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 07 (*B*) **Pl. CLXXVII, fig. 32** [7].

2797. — La proue du navire Argo, à gauche ; l'éperon a la forme d'une protomé de lion ailé, les pattes avancées ; dessous, le thon.
El. 20 ; stat., 16 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXVII, fig. 33** ; — autre ex., (*B*) [8].

1. Greenwell, nº 153, pl. VI, 15.
2. Disque solaire plutôt que bouclier circulaire.
3. Greenwell, nº 152, pl. VI, 14.
4. Greenwell, nº 151, pl. VI, 13 ; comparez des monnaies d'Elis et le type ordinaire des monnaies de Sinope, pl. CLXXXIV.
5. Greenwell, nº 169, pl. VI, 34. La *pistrix* se trouve à l'exergue des monnaies de Syracuse.
6. Greenwell, nº 172, pl. VI, 37.
7. Greenwell, nº 171, pl. VI, 36.
8. Greenwell, nº 170, pl. VI, 35. L'expédition des Argonautes joue un rôle important dans l'histoire mythique de Cyzique et nous avons rencontré un grand nombre de types des cyzicènes d'électrum qui s'y rapportent ; comparez, en particulier, au type du navire Argo, le lion ailé du nº 303 (*Descr. hist.*, t. I, p. 175, pl. VII, 19). La proue des monnaies de Cios, paraît se rapporter aussi à l'expédition des Argonautes.

II. — Monnaies d'argent.

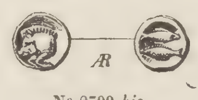
Groupe A. — *De 480 à 400 environ.*

On a longtemps méconnu la véritable patrie des petites monnaies d'argent, à types uniformes et de poids persique, qui composent le groupe A et que leur style place dans le ve siècle [1]. Elles se partagent en trois sections : celles qui sont anépigraphes (n°s 2798 et 2799) ; — celles qui ont dans le champ une lettre ou un symbole variable (n°s 2800 à 2802) ; — enfin, celles qui ont la lettre K (n°s 2803 à 2806). Cette lettre K classe toutes les monnaies du groupe et ne peut être autre chose que l'initiale du nom de Cyzique puisqu'on la trouve sur le n° 2809 qui a le même revers et dont le classement à cette ville ne saurait être contesté. De plus, la présence du thon sur certains exemplaires, ajoute en faveur de cette attribution un argument qui, à lui seul, entraîne la certitude [2].

1. — *Monnaies anépigraphes.*

2798. — Protomé de sanglier à g., les pattes repliées; derrière, le thon.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante; carré creux.
Æ 11 ; trihémi-obole pers., 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 1** ; — autres ex., 1 gr. 18 ; 1 gr. 20 ; 1 gr. 14 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 2 et 3** [3].

2799. — Même description.
Æ 8 ; hémi-obole pers., 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 4.**



N° 2799 *bis*.

2799 *bis*. Même protomé de sanglier.
℞. Deux thons nageant, l'un à droite, l'autre à gauche ; carré creux.
Æ 8 ; trihémi-tartémorion, 0 gr. 32 (*Weber*) [4].

1. Six a proposé de classer toute cette série à Caunos en Carie. *Num. Chron.*, 1890, p. 255 et s.
2. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 34 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 22.
3. Autres ex., *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 34 et pl. IX, 1, 2 ; *Num. Chron.*, 1890, p. 4.
4. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 22, n° 1 et pl. I, 17.

2. — *Monnaies avec lettres ou symboles.*

2800. — Protomé de sanglier, à gauche, les pattes repliées; sur l'épaule, la lettre ∃; derrière, le thon.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante; carré creux.
Æ 12; obole pers., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 5 et 6**; — autre (*L*) [1].

2801. — Protomé de sanglier à gauche, pattes repliées; derrière, le thon.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante; au dessus, une rosace à quatre pétales; carré creux.
Æ 9; hémi-ob. pers., 0 gr. 37 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 7**; — 0 gr. 34 (*L*) [2].

2802. — Variété; sur l'épaule du sanglier, la lettre H.
Æ 12; trihémi-obole pers., 1 gr. 21 (*L*) [3].

3. — *Avec l'initiale de Cyzique.*

2803. — Protomé de sanglier à gauche, les pattes repliées; sur l'épaule, la lettre ꓘ.
℞. Tête de lion à gauche, la gueule béante; au-dessus, une petite tête de lionne de face. Carré creux.
Æ 10; hémi-ob. pers., 0 gr. 38 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 8**; — 0 gr. 42 (*L*) [4].

2804. — Protomé de sanglier à gauche, pattes repliées; derrière, le thon.
℞. ꓘ. Tête de lion à gauche, la gueule béante; traces d'un carré creux.
Æ 15; drachme pers., 4 gr. 83 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 9**.

2805. — Même descr. Æ 10; obole, 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 10**.

2806. — Même descr. Æ 8; hémi-ob. pers., 0 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 11**.

2806 *bis*. — Variété, avec la protomé de sanglier à droite.
Æ 8; hémi-obole pers., 0 gr. 40 (*L*) **Pl. CLXXVIII, fig. 12** [5].

1. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 35, nº 118.
2. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 35, nº 120.
3. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 35, nº 117.
4. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 35, nº 119 et pl. IX, 3.
5. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 35, nº 123 et pl. IX, 7.

2807. — Protomé de sanglier bondissant à droite; derrière, le thon.
℞. TI H. Tête de sanglier, à droite, la gueule béante.
Æ 12; obole pers., 0 gr. 79 (*Luynes*) **Pl. CLXXVIII, fig. 13** [1].

2808. — Tête d'Hermès, coiffé du pétase ailé, à droite.
℞. KYZI. Thon à droite. Champ concave.
Æ 7; trihémi-tartémorion, 0 gr. 28 (*Imhoof*) [2].

2809. — Tête d'Atys, imberbe, à gauche, coiffé de la tiare persique, ceinte du diadème, les fanons retombant sur le cou; dessous, le thon.
℞. ꓘ. Tête de lion à g., la gueule béante et tirant la langue. Carré creux.
Æ 13; hémi-drachme, 2 gr. 07 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 14** [3].

2810. — Même droit. ℞. KYZI. Tête de bœuf à dr.; traces de carré creux.
Æ 8; trihémi-tartémorion, 0 gr. 27 [4].

4. Monnaie satrapale.

2810 *bis*. — ΦΑΡΝΑΒΑ. Tête du satrape Pharnabaze, barbue, à droite, coiffée de la tiare persique ceinte du diadème, les mentonnières sur le menton.
℞. Proue de galère à gauche, le flanc orné d'un griffon; de chaque côté, un dauphin; dessous, le thon.
Æ 24; statère milésiaque (*C*tesse *R. de Béarn*) **Pl. CLXXVIII, fig. 15**.

Nous avons déjà signalé ce magnifique statère, — le plus bel exemplaire connu, — en décrivant les monnaies de Pharnabaze (ci-dessus, p. 390, nº 583); nous avons expliqué dans quelles circonstances de l'année 410 il a été frappé dans l'atelier de Cyzique.

Groupe B. — *De 394 à 330 environ.*

Affranchie du joug lacédémonien comme les autres villes grecques d'Asie, par la victoire de Conon à Cnide, en 394, Cyzique émit, à partir de cette date, en même temps que ses statères d'électrum, les magnifiques monnaies d'argent que nous

1. Les lettres TI H dont la lecture est certaine, sont inexpliquées.
2. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 201, nº 1, et pl. III, 7.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 453. La même tête d'Atys figure sur les pièces d'électrum décrites ci-dessus, nos 2619 et 2620 Dans *Nomisma* (*fasc.* IV, p. 33). M. H. von Fritze vient de consacrer une importante étude au culte d'Atys, à Cyzique.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 243, n. 74.

allons décrire. Ces pièces ont parfois reçu, elles-mêmes, dans l'antiquité le nom de *Cyzicènes* comme celles d'électrum [1]. Elles sont taillées suivant le système rhodien, avec les poids normaux de 15 gr. 21 pour le statère ou tétradrachme, et 3 gr. 80 pour la drachme.

L'admirable type de Coré Soteira, sur ces pièces, s'explique par les légendes de Cyzique que nous avons résumées plus haut. Coré ou Perséphone était la fille de Déméter et nous avons vu que, dans la tradition locale, on plaçait à Cyzique, la scène du rapt de Coré par Hadès [2]. Circonstance curieuse à constater : les monnaies de Cyzique aux types de Coré Soteira et de la tête de lion ont, pour le droit comme pour le revers, une ressemblance caractéristique avec les monnaies de Cnide au type d'Aphrodite Euploia frappées à la même époque [3]. Les têtes des deux déesses sont inspirées de celle d'Aréthuse gravée par Evainète sur les coins de Syracuse.

2811. — ΣΩΤΕΙΡΑ. Tête de Coré Soteira, à gauche, couronnée d'épis, les cheveux dans un saccos, un léger voile descendant sur la nuque et les épaules ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΚΥΖΙ. Tête de lion, à gauche, la gueule béante ; derrière, un symbole variable ; dessous, le thon.

Æ 24 ; tétradr. rhodien. — Variétés de symboles : Tête de taureau à droite, 14 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 16** ; autre (*L*) ; — grappe de raisin, 15 gr. 21 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 17** ; — insecte (?) (*Cat. Hirsch*) **Pl. CLXXVIII, fig. 18** [4] ; — caducée, 14 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 19** ; — graine bivalve (?) 14 gr. 89 (*P*) ; — massue, 15 gr. 20 (*Luynes*) ; — amphore, 14 gr. 65 (*P*) ; — tête de poisson (?) 14 gr. 80 (*L*) ; — chouette (?) 14 gr. 72 (*L*) ; — étoile, 14 gr. 85 (*L*) [5].



N° 2811 *bis*.

2811 *bis*. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux courts.

℞. ΚΥΖΙ. Amphore posée sur un thon. Æ 9 ; — 0 gr. 70 (*Imhoof*) [6].

2812. — ΣΩΤΕΙΡΑ. Tête de Coré Soteira couronnée d'épis et voilée, à g.

1. C'est ce que prouve un passage de Suidas. Cf. notre *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 488.
2. Voyez ci-dessus, p. 1402.
3. Voyez ci-dessus, p. 983 et pl. CXLV, 19 et s.
4. *Catal. de vente Jacob Hirsch*, 1907.
5. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 36, nos 124 à 130.
6. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 22, n° 2, pl. I, 18. L'amphore qui forme le type de ce petit bronze paraît en symbole sur l'un des tétradrachmes d'argent précédents.

℞. ΚΥΞΙΚΗΝΩΝ. Tête de lion à gauche, la gueule béante; derrière, un symbole variable; dessous, le thon.

Æ 26; tétradr. rhodien. — Variétés de symboles : Abeille (*Cat. Hirsch*) **Pl. CLXXVIII, fig. 20 et 21**; — chouette (*Jameson*) **Pl. CLXXVIII, fig. 22**; autre, 15 gr. 07 (*P*); — casque corinthien à gauche (*Cat. Hirsch.*) **Pl. CLXXVIII, fig. 23**; — coquillage, 14 gr. 93 (*L*); — canthare, 15 gr. 12 (*L*) [1].

2813. — Tête de Coré Soteira, à gauche, couronnée d'épis et voilée.

℞. ΚΥΞΙ. Tête de lion, la gueule béante, à g.; monogr. Æ et thon.

Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 24.**

2814. — ΣΩΤΕΙ. Même tête de Coré Soteira.

℞. ΚΥΞΙ. Même tête de lion; derrière, une torche (?); dessous, le thon.

Æ 14; drachme rhod., 3 gr. 14 (*P*) **Pl. CLXXVIII, fig. 25.**

2815. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux longs.

℞. Tête de lion à gauche, tirant la langue.

Æ 10; trihémi-obole, 0 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CLXXVIII, fig. 26.**

Groupe C. — *De 323 à 306 environ.*

Le poids des pièces que nous allons décrire diffère essentiellement de celui de la série précédente. Il est assez irrégulier; au lieu d'un tétradrachme rhodien du poids affaibli de 15 gr. 21 à 14 gr. 90, nous allons trouver des tétradrachmes dont le poids flotte étrangement de 13 gr. 50 à 11 gr. Ce poids nous paraît être une sorte d'intermédiaire entre le système persique (11 gr. 20) et le système rhodien.

2816. — ΣΩΤΕΙΡΑ. Tête de Coré Soteira à gauche, couronnée d'épis, les cheveux retenus dans son voile enroulé; elle a pendants d'oreilles et collier.

℞. ΚΥΞΙ. Apollon assis, à droite, sur l'omphalos delphique, lauré, torse nu, jambes drapées, tenant sa lyre de la main g. sur son genou, et le plectrum de la droite; dans le champ à dr., le monogr. ⋲ ; à l'ex., le thon.

Æ 24; tétradrachme, 10 gr. 87 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 1.**

1. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 36, nos 134, 135; *Journ. int. d'arch. num.*, t. IX, 1906, pl. XIV, 3.

2817. — Même droit.

℞. ΚΥΖΙ. Apollon assis, à gauche, sur l'omphalos delphique, lauré, le torse nu, les jambes drapées, tenant de la main gauche sa lyre appuyée à son flanc et le plectrum de la main droite baissée; dans le champ, à gauche, un bucrane orné de bandelettes; à l'exergue, le thon.

Æ 23; tétradr., 13 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 2.**

2818. — Même droit.

℞. ΚΥΖΙ. Apollon assis, à gauche, sur l'omphalos delphique, tenant de la main gauche sa lyre appuyée à son flanc, et une patère de la main droite avancée; dans le champ, les monogr. [monogr.] et [monogr.]; à l'exergue, le thon.

Æ 24; tétradr., 13 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 3.**

2819. — Même droit.

℞. ΚΥΖΙ. Apollon, assis à gauche, sur l'omphalos delphique, lauré, le torse nu, les jambes drapées, tenant de la main droite avancée une patère, et s'appuyant de l'avant-bras gauche sur sa lyre posée à terre à côté de lui; dans le champ, à gauche, le monogr. [monogr.] et une proue de navire.

Æ 24; tétradr., 13 gr. 31 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 4.**

2820. — Mêmes types; devant Apollon, le monogr. ƎK; à l'exergue, le thon.

Æ 22; tétradr., 11 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 5** [1].

2821. — Même tête de Coré Soteira, à gauche; dessous, le thon.

℞. Même type d'Apollon; dans le champ, un coq et le monogr. [monogr.].

Æ 24; tétradr., 12 gr. 40 (*L*) **Pl. CLXXIX, fig. 6** [2].

2821 *bis*. — Variété, avec le monogr. [monogr.]. Æ 24; tétradr., 12 gr. 71 (*L*) [3].

2822. — Même tête de Coré Soteira, à gauche.

℞. Même type d'Apollon; dans le champ, à gauche, le monogr. [monogr.].

Æ 19; didr., 5 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 7.**

2823. — Tête de Coré Soteira, à droite.

1. Le monogr. ƎK que nous avons rencontré à Cebren (nº 2334 et s.) et sur une monnaie satrapale (ci-dessus, p. 123) se retrouve à Cyzique sur nos pièces nºs 2816 et 2820. Cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 243.

2. Wroth, *Catal. Mysia*, p. 36, nº 132 et pl. IX, 13.

3. Wroth, *Mysia*, p. 36, nº 133.

R̸. KYZI. Trépied; dans le champ, à gauche, le monogr. ; à droite, un bucrâne; à l'exergue, le thon.
Æ 17; — 6 gr. 20 (*P*).

2824. — Variété; au revers, dans le champ, à droite, un trident.
Æ 18; — 5 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 8**.

2825. — Variété; au revers, dans le champ, à gauche, une chouette; à droite, le monogr. .
Æ 18; — 7 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 9**.

2826. — Variété, au revers, dans le champ, à droite, un plectrum en forme de serpent dressé.
Æ 18; — 5 gr. (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 10** [1]; — autre (*L*) [1].

2827. — Variétés, avec les monogr. A, , et canthare; , [2].

2828. — Même tête de Coré Soteira, à droite.
R̸. KYZI. Trépied; dans le champ à droite, le monogr. .
Æ 12; — 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 11**.

2828 *bis*. — Variétés avec le monogr. . Æ 12; — 1 gr. 40 (*P*).

2829. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
R̸. KYZI. Trépied, sur un thon; dans le champ, à dr., le monogr. .
Æ 18; — 6 gr. 95 (*Imhoof*) [3].

Le style comme le poids des monnaies du groupe C (nos 2816 à 2829) est bien inférieur à celui des pièces du groupe B; cette remarque suffirait à indiquer que le groupe C est postérieur à Alexandre. Mais il y a d'autres raisons. Apollon assis sur l'omphalos est un type qu'on rencontre, avec des variantes, non seulement à Cyzique, mais sur les monnaies de Nicoclès, roi de Paphos de 320 à 310 av. J.-C. [4], et plus tard, sur des pièces d'Eleutherna et de Chersonnèse en Crète, de Calchedon, de Sinope et d'ailleurs. Sur les monnaies des rois de Syrie, ce type est constant depuis Antiochus Ier Soter qui succéda à son père Séleucus, en 281, jusqu'à Démétrius II Nicator dont le règne commence en 146 av. J.-C. [5]. Le prototype de toutes ces

1. Wroth, *Mysia*, p. 37, n° 136 et pl. IX, 15; cf. le même symbole expliqué comme étant le plectrum, sur des monnaies de Corinthe. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 554.
2. Wroth, *Mysia*, p. 37.
3. Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, t. I, p. 22, n° 3, pl. I, 19.
4. Voyez ci-dessus, p. 802 et pl. CXXIX, fig. 17.
5. E. Babelon, *Les Rois de Syrie*, Introd., p. XLVII.

images monétaires est l'Apollon drapé, assis sur l'omphalos, sur les beaux statères d'argent que les amphictions firent frapper à Delphes en 346 av. J.-C. [1]. Pour nous en tenir à Cyzique, nous rappellerons que plusieurs statères d'électrum font allusion à Apollon et à l'ὀμφαλὸς γῆς que, suivant toute vraisemblance, possédait cette ville, à l'imitation de ceux de Delphes, de Paphos et d'Antioche [2].

§ XIII. — **Placia.**

La petite ville de Πλακίη (ethn. Πλακιανός), à l'est de Cyzique, au pied des derniers contreforts du mont Olympe, se prétendait d'origine pélasgique [3]. Mais à l'époque historique elle ne joua aucun rôle marquant; elle était seulement connue pour son antique sanctuaire de Cybèle Placiane, divinité qui forme le type des rares monnaies de bronze que Placia fit frapper dans la seconde moitié du IVe siècle.

2830. — Tête de Cybèle (μήτηρ Πλακιανή), à droite, tourelée, les cheveux relevés autour de la tête; elle a des pendants d'oreilles et un collier.
℞. ΠΛΑ. Taureau marchant à droite; champ concave.
Æ 12; 1 gr. 29 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 12**; — autre (*L*) [4].

2831. — Variété, avec le taureau à gauche.
Æ 12; — 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 13.**

2832. — Même tête de Cybèle. ℞. ΠΛΑΚΙ. Tête de lion, à droite. Æ 12 (*L*) [5].

2833. — Même tête de Cybèle tourelée, à droite.
℞. ΠΛΑΚΙΑ. Lion dévorant sa proie, à droite; dessous, un épi de blé.
Æ 13; — 1 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 14 et 15**; — autre (*L*) [1].

Le nom de la déesse qui figure sur ces pièces nous est donné par deux inscriptions qui l'appellent ἡ Μήτηρ Πλακιανή [2]. C'est la déesse Mère des dieux, la Cybèle phrygienne, avec un surnom local. On lui donnait aussi les surnoms de Dindymène,

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 289; cf. Allan J.-B. Wace dans l'*Annual of the British School at Athènes*, nº IX (1902-1903).
2. Voyez ci-dessus, nos 2648, 2652 et 2788.
3. Hérodote, I, 57; Et. de Byzance, s. vº; Denys d'Halic., I, p. 23.
4. *Catal. Mysia*, p. 174, nº 1 à 3, pl. XXXV, 1.
5. *Catal. Mysia*, p. 174, nº 4.
6. *Catal. Mysia*, p. 174, nº 5 et pl. XXXV, 2.
7. Lolling, *Athen. Mittheil. d. deutsch. arch. Instit.*, t. VII, p. 151 et 151 et suiv.; cf. Marquardt, *Cyzicus*, p. 100.

Idaia, Sipyléné, Lobriné, à cause de ses sanctuaires aux monts Dindyme, Ida, Sipyle et Lobrinion. Elle en avait d'autres encore, suivant les localités, et nous la retrouverons à Proconnèse. Son culte avait été, disait-on, apporté en Troade et sur les côtes de Mysie par Dardanos. Elle fut identifiée avec Rhéa [1].

§ XIV. — Proconnèse.

La route des vaisseaux qui vont directement du détroit de l'Hellespont à Constantinople, se trouve barrée par une île assez considérable ; c'est Proconnèse (Προκόννησος), souvent mentionnée par les auteurs anciens parce que sa position stratégique lui fit jouer un rôle important dans l'histoire. Elle se trouve à égale distance de la côte d'Europe et de la presqu'île du mont Dindyme, sur la côte asiatique.

Proconnèse était surtout renommée pour ses carrières de marbre qui furent exploitées dans toute l'antiquité, en particulier par les Milésiens, puis, à partir du v[e] siècle, par les Cyzicéniens : de là, l'influence de Cyzique à Proconnèse et les rapports étroits que l'on constate entre les monnaies de ces deux villes [2]. La capitale, fondée par des Milésiens, au sud-ouest de l'île, portait le même nom que l'île entière.

Le poète Aristéas, auteur d'un poème perdu, τά Ἀριμάσπεια, contemporain de Crésus et de Cyrus le Grand, était de Proconnèse. La ville fut prise et incendiée par la flotte de Darius, fils d'Hystaspe [3]; elle se releva de ses ruines; toutefois, elle ne commença à battre monnaie que peu avant le milieu du iv[e] siècle. Les types principaux de ses pièces sont : une tête de femme qui est, sans doute, Cybèle Dindymène ; une œnochoé ou *prochous* et un cerf (πρόξ), qui sont, l'un et l'autre, des types parlants.

2834. — Protomé de cheval bondissant à gauche ; derrière, une grappe de raisin ; sur le flanc du cheval, la lettre Δ.

℞. Π. Œnoché ou πρόχοος. Traces d'un carré creux.

Æ 10 ; obole, 0 gr. 52 (*B*) ; — autre ex., (*M*) **Pl. CLXXIX, fig. 16** [4].

2835. — Variété, avec la lettre Λ marquée sur le flanc du cheval.

Æ 10 ; hémi-obole, 0 gr. 33 (*B*) **Pl. CLXXIX, fig. 17** [5].

2836. — Tête de Cybèle Dindymène, à gauche, avec des pendants

1. Voyez ci-dessus, à Cyzique, p. 1434.

2. On venait de très loin, parfois, chercher le marbre de Proconnèse : c'est ainsi, par exemple, que, d'après Vitruve (II, 8), le palais de Mausole, à Halicarnasse, était bâti en marbre de Proconnèse.

3. Hérodote, VI, 33.

4. Streber, *Gesch. des Königl. Munzkabinet*, 2[e] éd. 1821, pl. II, 28 (à Platées de Béotie); Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, n° 150.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, n° 150.

d'oreilles et un collier, les cheveux arrangés en frisures sur le front et retenus par un diadème; ils sont enroulés dans un saccos sur la nuque.

℞. ΠΡΟΚΟΝ. Œnochoé, à gauche.

Æ 13; tétrobole, 2 gr. 43 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 18** [1]; — autre (*Jameson*) **Pl. CLXXIX, fig. 19**; — autres, 2 gr. 50 (*L*); 1 gr. 99 (*P*) [1].

La variété de coiffure de la déesse, sur ces différents exemplaires, est remarquable. M. Wroth observe avec raison, qu'il est impossible de placer ces pièces postérieurement à Alexandre, comme on l'a fait souvent [2]; leur style indique qu'on doit les faire remonter jusque vers l'an 350, au moins.

2837. — ΑΝΑΞΙΓΕΝΗΣ. Tète de Cybèle Dindymène, à droite, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux retenus sur le front par une couronne de laurier ou d'épis (?) et enveloppés sur la nuque dans un saccos.

℞. ΠΡΟΚΟΝ. Cerf couché, à droite, dressant et détournant la tête; dans le champ, à droite, une œnochoé; à l'exergue, un osselet.

Æ 17; drachme, 3 gr. 32 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 20**; — 3 gr. 58 (*L*) [3].

2838. — Même droit, et même nom de magistrat.

℞. ΠΡΟΚΟΝ. Protomé de cerf couché, à droite, dressant et détournant la tête; dans le champ, à droite, une œnochoé; à l'exergue, un osselet.

Æ 17; drachme, 3 gr. 52 (*H*) [4]; — autre ex., 3 gr. 60 (*B*) [5].

2839. — Même tête de Cybèle Dindymène, à droite (sans magistrat).

℞. ΠΡΟΚΟΝ. Protomé de cerf couché à droite, dressant et détournant la tête; dans le champ, à gauche, une œnochoé.

Æ 15; drachme, 3 gr. 63 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 21**; — 2 gr. 43 (*L*) [6].

2840. — Même description.

Æ 11; diobole, 1 gr. 09 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 22**; — autre, 1 gr. 20 [7].

2841. — Tête de Cybèle Dindymène, à gauche, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux dans une sphendoné.

1. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1904, p. 301, nº 20 et pl. XV, 14; cf. Imhoof-Blumer, *Revue suisse*, t. XIII, 1906, p. 211 et pl. IV, 7.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 465; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 287.
3. *Brit. Mus. Mysia*, p. 178, nº 1 et pl. XXXV, 9.
4. Macdonald, *Hunt. collection*, t. II, p. 287.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, nº 151; le nom du magistrat, Ἀναξιγένης, a été souvent mal lu.
6. *Brit. Mus. Mysia*, p. 178, nº 2 et pl. XXXV, 10.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, nº 152.

℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé, à gauche. Æ 12; tétrobole, 2 gr. 36 (*L*) [1].

2842. — ··ΛΕ··Κ·· (nom incertain). Même tête de Cybèle, à droite.
℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé, à droite; champ concave.
Æ 17; — 5 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 23.**

2843. — ΑΚΤΑΙΩΝ· Même tête de Cybèle.
℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé, à droite; dans le champ, à gauche, un petit oiseau tourné à droite. Æ 21; — 6 gr. 16 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 24.**

2844. — ΔΙΑΓΟΡΑΣ. Tête de Cybèle, laurée, le chignon dans un saccos.
℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé; dans le champ, à gauche, une grappe de raisin.
Æ 19; — 5 gr. 30 (*B*) [2].

2845. — Même droit. ℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé; dans le champ, à g., colombe.
Æ 18 (*Turin*) [3].

2846. — ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Tête de Cybèle Dindymène, à droite, laurée, le chignon dans un saccos. ℞. ΓΡΟ. Œnochoé, à droite. Æ 18 (*L*) [4].

2847. — Même tête de Cybèle Dindymène (sans nom de magistrat).
℞. ΓΡΟΚΟΝ. Œnochoé, à droite.
Æ 12; — 1 gr. 26; 0 gr. 98 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 25 et 26** [5].

2848. — Même tête de Cybèle Dindymène (sans nom de magistrat).
℞. ΓΡΟΚΟΝ. Colombe à dr.; devant, une œnochoé; derrière, un dauphin.
Æ 14 (*L*) **Pl. CLXXIX, fig. 27** [6].

2849. — Même droit. ℞. ΓΡΟ. Colombe à droite, perchée sur une œnochoé renversée, et battant des ailes.
Æ 14; — 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXIX, fig. 28.**

Nous avons dit que plusieurs types des monnaies de Proconnèse sont des types parlants. En effet, l'aiguière a une anse, qui servait à verser le vin, s'appelait ordinairement οἰνοχόη, mais on disait aussi πρόχοος, et cette dernière appellation a été rapprochée du nom de Proconnèse. Par surcroit, le *prochoos* explique le symbole accessoire de la grappe de raisin, que nous voyons sur quelques pièces.

1. *Brit. Mus. Mysia*, p. 178, n° 3, pl. XXXV, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, n° 153.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 259, n° 154.
4. *Mysia*, p. 178, n° 4 et pl. XXXV, 12.
5. Autre ex. *Brit. Mus. Mysia*, p. 179, n° 5.
6. *Brit. Mus. Catal. Mysia*, p. 179, n° 6

Le type du cerf rappelle le nom de πρόξ qui désignait une espèce de cerf ou de chevreuil : il est, lui aussi, allusif au nom de l'île de Proconnèse, qu'on pouvait traduire « l'île aux cerfs ».

Quant à la tête de femme des monnaies de Proconnèse, elle est identique à celle des pièces d'argent de Cyzique qui commencent à être frappées en 494 et dont le monnayage se perpétue longtemps encore après Alexandre [1]. A Cyzique, la tête de la déesse est accompagnée de son nom, ΣΩΤΕΙΡΑ : c'est Coré Soteira identifiée à Cybèle Placiana ou Dindymène, la mère des Dieux, la déesse nationale de la race phrygienne (ci-dessus, p. 1463). Particulièrement honorée à Proconnèse, Cybèle Dindymène y avait un temple, avec une statue de culte dont les aventures nous ont été contées par Pausanias [2]. Dans le but de justifier les Romains du temps d'Auguste qui mettaient la Grèce au pillage, enlevant partout les statues pour les transporter à Rome dans les palais, Pausanias dit que ces actes de vandalisme comportaient bien des précédents, et il invoque en particulier celui-ci : « Les Cyzicéniens, dit-il, ayant forcé par la voie des armes les Proconnésiens à venir habiter à Cyzique, emportèrent de Proconnèse la statue de la Déesse-mère Dindymène (Μητρὸς Δινδυμήνης ἄγαλμα ἔλαβον ἐκ Προκοννήσου) ; cette statue est en or et son visage, au lieu d'être en ivoire, est fait avec des dents d'hippopotame. Ainsi, la statue chryséléphantine que décrit Pausanias fut emportée à Cyzique, à une époque indéterminée, et placée dans le vieux sanctuaire du mont Dindyme.

1. *Brit. Mus, Catal. Mysia*, p. 36 et pl. IX, fig. 8.

2. Pausanias, VIII, 46, 2.

CHAPITRE IX

LA BITHYNIE

---

§ I. — Aperçu général.

Les seules villes de Bithynie qui aient eu un atelier monétaire durant la période étudiée dans le présent volume, sont Cios et Astacos, sur la Propontide, Calchédon, sur le Bosphore de Thrace, en face de Byzance et enfin Héraclée Pontique, sur le Pont Euxin, non loin de la frontière paphlagonienne. Pour la période antérieure à l'invasion de Xerxès en Grèce, nous n'avons pu enregistrer aucune monnaie bithynienne.

Les quatre villes dont nous allons nous occuper étaient des colonies grecques, ioniennes et doriennes, installées de bonne heure sur les confins du pays des Bithyniens, aux endroits favorables à l'établissement d'un port et d'un entrepôt pour le commerce avec les populations de l'intérieur. Les Thraces Bithyniens, successeurs des Bébryces dans cette région, demeurèrent longtemps jaloux de leur indépendance; pourtant, ils acceptèrent la suzeraineté des rois de Lydie, puis des rois de Perse. Quant aux villes grecques, leur éloignement leur assura vis-à-vis des Asiatiques une demi-indépendance, jusqu'à ce qu'Athènes, après les victoires de Cimon dans les mers de Thrace, fut venue leur imposer sa domination, sous prétexte de les garantir contre une nouvelle invasion des Perses. Mais jusqu'à Alexandre elles furent souvent obligées de se défendre à main armée contre les incursions des Bithyniens. Quand le cours des événements les contraignit de subir la domination perse, elles furent incorporées, d'abord dans la 3e satrapie ou satrapie de Dascylion, et plus tard, au IVe siècle, dans la satrapie hellespontique.

Le monnayage de ces villes ne paraît pas avoir subi, du moins dans ses types, le contre-coup de ces fluctuations politiques. Nous verrons qu'on ne s'explique guère la raison d'être du beau monnayage d'or de Cios; en revanche, nous aurons l'occasion de signaler l'étroite parenté et le parallélisme du monnayage de Calchédon et de Byzance, indice de l'alliance monétaire de ces deux villes sœurs, bien que cette dernière soit

hors de notre domaine géographique. Quant à Héraclée, sa petite dynastie de tyrans locaux qui ont des monnaies abondantes, n'a pu logiquement prendre place dans la première partie du présent volume parce qu'il ne paraît pas qu'à aucun moment ces petits dynastes, si jaloux de leur indépendance, aient reconnu la suzeraineté du roi de Perse; on les trouvera donc ci-après.

Nous n'avons pas ouvert les chapitres numismatiques de Myrlea (Apamée) et de Tion parce que ces villes ont possédé un atelier seulement à partir de la fin du IVe siècle.

§ II. — Cios.

La ville de Κίος (ethnique Κιανός), fondée, d'après la légende, par le héros éponyme Kios, l'un des Argonautes, se trouvait à l'est de Cyzique et de Dascylion, au fond du golfe dans lequel le lac Ascania vient déverser ses eaux et au centre d'une vaste plaine dominée, au nord, par le mont Arganthonios, au sud par le mont Olympe. Ses premiers habitants étaient des Phrygiens et des Cariens; elle fut colonisée par les Milésiens au VIIe siècle avant notre ère. Sous la domination perse elle subit le sort de toutes les villes grecques de la côte d'Asie-mineure : prenant part à l'insurde 498; châtiée par Darius à la suite de cette révolte, en 494; émancipée après les désastres de Xerxès en 480 et 479; enfin entrant dans la symmachie athénienne à laquelle elle paye, en 440, le maigre tribut annuel de mille drachmes [1].

La paix d'Antalcidas, en 387, rendit Cios au roi de Perse, comme tout le reste de l'Asie-mineure. Mais à la faveur des événements subséquents, Cios recouvra son indépendance et vers le milieu du IVe siècle, époque où elle commença à battre monnaie, nous constatons par un décret rendu en faveur du général athénien Athénodore, qu'elle était gouvernée par un magistrat éponyme appelé ἐπιμήνιος [2]. C'est peut-être ce magistrat qui signe les monnaies que nous allons décrire.

2850. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur la nuque.
℞. ΑΓΑ...ΚΛΗΣ [3]. Proue de galère à g., le bastingage orné d'une étoile; au-dessus, massue couchée; dans le champ à g., aigle tourné à gauche.
AV 17; stat. att., 8 gr. 64 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 1**.

2851. — Variété, avec ΑΓΝΩΝΙΔΗΣ.
AV 17; stat. att., 8 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CLXXX, fig. 2** [4].

1. WBR, t. I, p. 309 (nous désignerons habituellement par l'abréviation *WBR*, l'ouvrage intitulé : *Recueil général des monnaies grecques d'Asie-mineure*, commencé par Waddington, continué par E. Babelon et Th. Reinach).

2. Le Bas-Waddington, *Voyage archéolog. Asie-mineure*, n° 1140 (t. III, p. 279).

3. Il faut restituer ΑΓΑ[ΣΙ]ΚΛΗΣ ou ΑΓΑ[ΘΟ]ΚΛΗΣ. WBR, p. 311, note 1.

4. WBR, p. 311 (autres ex.).

2852. — Variété, avec ΙΕΡΟΚΛΗΣ (sans la massue) (*L*) **Pl. CLXXX, fig. 3** [1].

2853. — Variété, avec ΠΡΟΞΕΝΟΣ et la massue.
N 17 ; stat. att., 8 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CLXXX, fig. 4**; — autre ex. (*B*) [2].

2854. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur la nuque (comme ci-dessus) ; dessous, ΚΙΑ (souvent rogné).
℞. ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤΗΣ. Proue de galère à gauche ornée d'une étoile.
Æ 19; drachme persique, 5 gr. 33 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 5.**
Variétés, avec les noms de magistrats suivants : ΗΓΕΣΤΡΑΤΟΣ, 5 gr. 05 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 6**; — ΝΙΚΑΣ, 5 gr. 22 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 7**; — ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣ, 5 gr. 20 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 8.**

2855. — Même droit.
℞. ΑΘΗΝΑΓΟΡΑΣ. Proue de galère à gauche, comme ci-dessus.
Æ 14; hémi-drachme persique, 2 gr. 55 (*Munich*) **Pl. CLXXX, fig. 9** [3].
Variétés, avec les noms de magistrats suivants : ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ, 2 gr. 47 (*L*) **Pl. CLXXX, fig. 10** [4]; — ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ et épi, 2 gr. 42 (*L*); — ΒΑΚΧΕΥΣ, 2 gr. 52 (*H*) **Pl. CLXXX, fig. 11**; — ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ, 2 gr. 44 (*P*); — ΚΡΗΤΩΝ, 2 gr. 08 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 12**; — ΜΙΛΗΤΟΣ, 2 gr. 57 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 13**; — ΝΙΚΑΣ, 2 gr. 46 (*V*) **Pl. CLXXX, fig. 14**; — ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣ, 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 15**; — ΠΟΣΙΣ et épi, 2 gr. 50 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 16**; — ΠΡΟΞΕΝΟΣ, 2 gr. 57 (*Luynes*) **Pl. CLXXX, fig. 17**; — ΣΩΣΑΝΔΡΟΣ et épi, 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 18**; — ΣΩΣΙΓΕΝΗΣ, 2 gr. 47 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 19** [5].

2856. — Même description. Æ 13 ; quart de drachme persique.
Variétés, avec les noms de magistrats : ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ, 1 gr. 14 (*L*) **Pl. CLXXX, fig. 20**; — ΗΓΕΣΤΡΑΤΟΣ, 1 gr. 22 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 21**; — ΚΑΡΙΝΟΣ, 1 gr. 22 (*Milan*); — ΜΙΛΗΤΟΣ, 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 22**; — ΠΡΟΞΕΝΟΣ, 1 gr. 34 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 23**; — ΣΩΣΙΓΕΝΗΣ, 1 gr. 20 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 24**; — ΤΕΙΣΑΝΔΡΟΣ, 1 gr. 23 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 25** [6].

1. WBR, p. 311.
2. WBR, p. 311. Le nom de Πρόξενος se retrouve sur des pièces d'argent décrites ci-après.
3. WBR, p. 312, nº 3.
4. WBR, p. 312.
5. WBR, p. 312.
6. WBR, p. 312-313.

2857. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΚΙΑΝΩΝ. Proue à g.; dans le champ, à dr., Λ; dessous, ΗΡΟΔΩ(ρος).

Æ 17; drachme rhod., 3 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 26** [1].

2858. — Tête imberbe de Mithra, à dr., coiffé de la tiare ceinte d'une couronne de laurier [2].

℞. ΚΙΑΝΩΝ. Massue; dans le champ, deux monogr. variables.

Æ 18 (*P*). Variétés, avec les monogr. suivants : [monogr.] et [monogr.]; — [monogr.] et [monogr.] **Pl. CLXXX, fig. 27**; — [monogr.] et [monogr.]; — ΦΣ et [monogr.]; — [monogr.] et [monogr.]; — [monogr.] et [monogr.] [3].

2859. — Même tête de Mithra. ℞. ΚΙΑ. Canthare d'où émergent deux grappes de raisin; au pourtour, couronne formée de deux épis.

Æ 16 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 28** [4].

2860. — Même description. Æ 12 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 29** [5].

2861. — Même description, avec M sous la tête de Mithra.

Æ 15 (*L*) **Pl. CLXXX, fig. 30** [6].

2862. — Même descr. avec les mon. [monogr.] et [monogr.] (?) (*M*) **Pl. CLXXX, fig. 31** [7].

2863. — Même tête de Mithra. ℞. ΚΙ. Proue à g.; dessous, les mon. [monogr.] et [monogr.].

Æ 13 (*P*) **Pl. CLXXX, fig. 32** [8].

2864. — Même tête de Mithra. ℞. ΚΙΑ. Grappe de raisin; au pourtour, couronne formée de deux épis. Æ 12 (*B*) **Pl. CLXXX, fig. 33** [9].

2865. — Tête barbue d'un satrape (?) coiffé de la tiare mithriaque, à dr. ℞. Grappe entre deux épis. Æ 15 (*Weber*) **Pl. CLXXX, fig. 34** [10].

Le poids attique des statères d'or de Cios est le même que celui des statères d'or de Philippe de Macédoine. La tête laurée d'Apollon, au droit, est copiée sur celle des statères de ce prince. On peut donc croire que le monnayage de l'or a été inauguré à Cios sous l'influence du roi de Macédoine [11]. Tous les exemplaires qu'on en connaît jus-

1. WBR, p. 313, nº 5.
2. Cette tête est semblable sur les monnaies d'Amastris, WBR, pl. XVIII, 1 et suiv.
3. WBR, p. 313, nº 6.
4. WBR, p. 313, nº 7.
5. WBR, p. 314, nº 8.
6. WBR, p. 314, nº 9.
7. WBR, p. 314, nºs 10 et 11.
8. WBR, p. 314, nº 12.
9. WBR, p. 314, nº 13.
10. WBR, p. 314, nº 14.
11. Six place le monnayage de l'or à Cios après Alexandre le Grand. Il a proposé de l'attribuer à Arrhabaios qui fut satrape de la Phrygie hellespontique de 321 à 303 avant J.-C. Six, *Sinope*, dans la *Num. Chron.*, 1885, p. 41-42; cf. WBR, p. 310.

qu'ici paraissent provenir de deux trésors découverts à Saïda en 1852 et 1853, et qui avaient été enfouis vers 310 avant J.-C. [1].

Les plus anciennes séries d'argent sont du même style que les statères d'or et sont contemporaines, mais le monnayage d'argent se prolonge plus longtemps que celui de l'or : il s'avance jusque vers la fin du IVe siècle, époque où commencent à paraître les pièces de bronze.

§ III. — Astacos.

Cette ville de la côte nord-est de la Propontide, au fond du grand golfe auquel elle donna son nom, le κόλπος Ἀστακηνός, fut originairement une colonie de Mégariens venus de Calchédon [2]. Elle tenait son nom, prétendaient certains mythographes, d'un héros spartiate nommé Astacos; d'autres lui donnaient pour fondatrice la nymphe Olbia qui épousa Poseidon et eut pour fils Astacos; de là, la tête de la nymphe Olbia sur les monnaies. Historiquement, Astacos paraît avoir emprunté son nom aux pêcheries de homards dont elle était le centre et qui furent la raison d'être de sa fondation [3]. Le nom grec du homard est ἀστακός, d'où le type parlant des monnaies. Les premières sont un peu antérieures à 480, à en juger par leur style ; elles sont taillées suivant le système persique réduit, la drachme ne dépassant pas 4 gr. 95.

A la suite des brillantes campagnes de Cimon dans le nord de la mer Égée, suivie de sa victoire de l'Eurymédon en 465 et de sa conquête de la Chersonnèse de Thrace, Astacos, comme la plupart des villes de la même région, finit par entrer dans la confédération attico-délienne. C'était chose faite au moins en 454, époque où nous constatons qu'elle paya à la ligue un tribut annuel de 1 talent et 3,000 drachmes, qui fut réduit à la somme modique de 1,000 drachmes à partir de 450 [4]. En 435, Astacos reçut une colonie athénienne qui donna une grande impulsion à son commerce ; mais les Athéniens avaient fermé son atelier monétaire dès le jour où Astacos s'était placée sous leur hégémonie, vers 454 [5]. Il ne fut jamais rouvert. Après Alexandre, les habitants d'Astacos furent transplantés à Nicomédie [6].

2866. — Homard. ℞. Tète de la nymphe Olbia, à droite, les cheveux rele-

1. Waddington, *Mélanges de numism.*, t. II, p. 35; cf. p. 57; Head, *Hist. numor.*, p. 429 ; WBR, p. 310.
2. Memnon, ch. xx; Charon, dans les *Fragm. hist. graec.*, t. IV, p. 627 ; cf. Joh. Toepffer, dans l'*Hermès*, t. XXXI, 1896, p. 124 à 136; WBR, p. 265.
3. Archestratos, dans Athénée, *Deipnosoph.*, III, 105; Aristote, *Hist. nat.*, V, p. 549 B.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 232; WBR, p. 265; E. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XLII.
5. Dans WBR, p. 265, nous avons admis, à tort, je crois, que le monnayage d'Astacos se prolonge jusqu'à l'arrivée de la colonie athénienne de 435.
6. Memnon, ch. xx ; Strabon, XII, 4, 2; Diod. Sic., XII, 34; cf. Niese, *Götting. gel. Anzeigen*, 1886, p. 755; Toepffer, dans l'*Hermès*, t. XXXI (1896), p. 124 et suiv.; WBR, p. 265.

vés autour du front, noués sur la nuque et retombant sur le cou ; devant, les lettres AΣ; derrière, la tétraskèle ⚻. Carré creux.

Æ 18 ; drachme, 4 gr. 90 (*Milan*) **Pl. CLXXXI, fig. 1** [1].

2867. — Même descr. Æ 14 ; triobole, 2 gr. 42 (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 2.**

2868. — Même droit. ℞. Tête de la nymphe Olbia, à droite, les cheveux sur le cou, comme ci-dessus ; devant, les lettres AΣ. Carré creux.

Æ 11 ; diobole, 1 gr. 52 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 3.**

2869. — AΣ. Homard tenant un coquillage entre ses pinces.

℞. Tête de la nymphe Olbia, à gauche, avec pendants d'oreilles, les cheveux dans un saccos retenu par un double ruban enroulé. Carré creux.

Æ 16 ; drachme 4 gr. 90 (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 4.**

2870. — Homard tenant un coquillage entre ses pinces.

℞. Même tête de la nymphe Olbia. Carré creux.

Æ 18; drachme, 4 gr. 95 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 5.**

2871. — Même descr. Æ 13 ; triobole, 2 gr. 11 (*B*) **CLXXXI, fig. 6** [2].

§ IV. — Calchedon.

Calchédon (vulgairement Chalcédoine), s'appelle chez les auteurs grecs Καλχηδών ou Χαλκηδών (ethnique Καλχηδόνιος ou Χαλκηδόνιος) ; les monnaies donnent toujours Καλχαδών, forme dorienne [3]. Située à l'entrée du Bosphore, sur la côte bithynienne, en face de Byzance, cette ville était une colonie de Mégare, comme Byzance elle-même, avec laquelle elle ne cessa d'être étroitement unie [4]. A la suite de la campagne de Cimon sur les côtes de Thrace, les Calchédoniens et les Byzantins entrèrent dans l'hégémonie d'Athènes : en 454, Calchédon paye à la ligue un tribut annuel

1. Millingen, *Recueil de quelques médailles grecques*, 1812, pl. III, nº 15; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 234, nº 20.

2. Divers auteurs ont attribué autrefois à Astacos, à Apollonie du Rhyndaque, à Ancoré, à Abydos et ailleurs encore, des monnaies qui ont, au droit, la tête de Gorgone ou une tête d'Apollon ; au revers, la lettre A, une ancre et un homard (ou écrevisse). Il est reconnu aujourd'hui que ces pièces abondantes appartiennent, du moins pour la plupart, à Apollonie de Thrace (Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'archéol. num.*, 1898, p. 12 et suiv.; *Monn. gr.*, p. 233; *Griech. Münzen*, p. 608; Tacchella et B. Pick, *Rev. numism.*, 1898, pp. 210 et 219; *Rev. numism.*, 1903, p. 40.

3. WBR, p. 288.

4. Thucydide, IV, 75.

de 9 talents; Byzance est tarifée à 15 talents [1]. Après les désastres des Athéniens en Sicile, en 413, les Calchédoniens se détachèrent de la ligue et subirent tour à tour la domination lacédémonienne, athénienne et perse. Comme nous savons que Byzance entra dans l'alliance contre Sparte qui fut conclue entre de nombreuses villes grecques après la victoire de Conon à Cnide en 394, c'est à peine une conjecture d'affirmer que Calchédon figura aussi dans cette alliance éphémère [2]. Elle dut retourner aux Perses après le traité d'Antalcidas en 387; en 364, elle fit alliance avec Thèbes. En 336, elle resta fidèle à Darius et ne reconnut qu'en 330 l'autorité d'Alexandre.

L'histoire monétaire de Calchédon, jusqu'à la fin du IVe siècle, se partage en trois périodes chronologiques : 1° Monnaies du milieu du Ve siècle, aux types de la tête de Calchas ou de Calchédon et de la roue; poids phocaïque. — 2° Fin du Ve siècle et début du IVe : type du taureau et carré creux en ailes de moulin à vent; poids persique. — 3° Milieu et fin du IVe siècle : même type du taureau et carré creux granulé; poids rhodien. — L'histoire monétaire de Byzance présente pour les deux dernières périodes, avec les mêmes types, des vicissitudes parallèles.

1re Période. — *Milieu du Ve siècle.*

(*Etalon phocaïque*).

2872. — Tête de Calchas, à g., avec barbe courte, et ceinte d'un bandeau.

℞. Roue à quatre rais, la jante ornée de denticules. Champ concave.

Æ 14; triobole phocaïque, 1 gr. 96 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 7**; — autre ex., 2 gr. 43 (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 8.**

2873. — Tête de Calchas, à gauche, la barbe longue, les cheveux lisses et retenus sur la nuque par une tresse.

℞. ΚΑΛΧ, entre les quatre rais d'une roue dont la jante est ornée de denticules. Champ concave.

Æ 16; drachme phoc., 3 gr. 95 (*L*); 3 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. CLXXXI, fig. 9** [3].

2874. — Même tête de Calchas. ℞. Sans lég. Roue à quatre rais; ch. concave.

Æ 9; hémiobole (?), 0 gr. 25 usée (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 10.**

2875. — Tête nue, imberbe, du héros Calchédon (?), à gauche.

1. E. Cavaignac, *Études sur l'hist. financ. d'Athènes*, p. XLII-XLIII.

2. Sur cette ligue et ses monnaies, voyez ci-dessus, p. 986, 1018, 1073, 1099, 1366, 1418 et notre *Introduction générale.*

3. WBR, p. 290, n° 2 (autres ex.).

℞. ΚΑΛΧ, entre les quatre rais d'une roue dont la jante est ornée de denticules. Champ concave.

Æ 13; triobole phoc., 1 gr. 97 (*L*) **Pl. CLXXXI, fig. 11.**

2876. — Tête nue du héros Calchédon, à droite.

℞. ΚΑΛ et feuille de lierre, entre les quatre rais d'une roue. Ch. concave.

Æ 11; triobole phoc., 2 gr. 10 (*B*); 2 gr. (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 12** [1].

2877. — Bouclier rond dont le marli est décoré d'un cercle de points, et l'*umbo*, d'une tête de Gorgone de face.

Æ 10; trihémiobole phoc., 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 13.**

Le type de la roue sur les monnaies les plus anciennes de Calchédon paraît rappeler l'origine mégarienne de cette ville. En effet, au tome Ier de notre *Description historique*, p. 779, nous avons constaté que des monnaies primitives au type de la roue peuvent être attribuées à Mégare. On conçoit dès lors que les colons mégariens de Calchédon qui avaient conservé d'étroites relations avec leur métropole, aient placé sur leurs monnaies un type qui la leur rappelât. La ville thrace de Mesembrie qui, elle aussi, était une ancienne colonie de Mégare, prit pour type la roue lorsqu'elle ouvrit un atelier monétaire avant le milieu du ve siècle, c'est-à-dire vers la même époque que Calchédon [2]. La tête barbue, d'aspect singulier, qui figure au droit des mêmes pièces, bien caractérisée sur la drachme 2873 (Pl. CLXXXI, fig. 9), ne saurait convenir à une divinité. M. Svoronos a proposé ingénieusement d'y voir le devin homérique Calchas, fondateur mythique de Calchédon, qu'une tradition faisait naître à Mégare [3]. Sur les pièces où la tête est imberbe, il convient, d'après le même savant, de reconnaître, non point un Apollon, mais plutôt Calchédon, fils de Calchas, qui donna son nom à la ville [4]. Le système de taille adopté pour les pièces précédentes est l'étalon phocaïque dépendant d'une statère d'environ 16 grammes.

2e Période. — *De 412 à 394 environ.*

(*Etalon persique*).

2878. — ΚΑΛΧ. Taureau debout à gauche, sur un épi de blé.

℞. Carré creux en ailes de moulin, champ parfois parsemé d'un grènetis.

Æ 17; drachme persique, 5 gr. 27 (*P*) **Pl. CLXXXI, 14 et 15** [5].

1. WBR, p. 290, no 6 (autres ex.).
2. *Brit. Mus. Catal. The Tauric Chersonese, Sarmatia, Dacia, Mœsia, Thrace*, p. 132.
3. Svoronos, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1890, p. 165.
4. Hesychius de Milet, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 150; WBR., p. 289.
5. WBR, p. 291, no 8 (autres ex.).

2879. — Même description (avec ΚΑΛΧ ou ΚΑΛ).
Æ 14; tétrobole pers., 3 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 16.**

2880. — Même description, avec ΚΑΛ.
Æ 13; triobole pers., 2 gr. 58 à 2 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 17, 18 et 19** [1].

2881. — Même description, avec ΚΑ.
Æ 11; obole, 1 gr. 17 à 1 g. 05 (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 20 et 21** [2].

Le carré creux du revers de ces pièces et leur flan épais pourraient faire croire *a priori* qu'elles sont plus anciennes que les monnaies de la première période. Il n'en est rien pourtant, car il serait impossible d'insérer les monnaies de la première période entre celles de la seconde et celles de la troisième, celles-ci étant aux mêmes types et se succédant certainement sans intervalle. Byzance a des monnaies analogues : la seule différence consiste en ce que, à Calchédon, le taureau est sur un épi, avec la légende ΚΑΛΧ., tandis qu'à Byzance le taureau est sur un dauphin, avec la légende ΥΠΥ [3]. Il y a là l'indice d'une alliance monétaire analogue à celle de Phocée et de Mytilène [4]. Les pièces sont taillées d'après le système persique (drachme normale ou sicle médique de 5 gr. 30).

3e Période. — *De 394 à 306 environ.*
(*Etalon rhodien*).

2882. — ΚΑΛΧ. Taureau debout à gauche, sur un épi de blé [5]; devant, un caducée et la lettre Α.

℞. Carré creux partagé en quatre compartiments en ailes de moulin, dont le champ est parsemé d'un grènetis.

Æ 23; tétradrachme rhod., 14 gr. 81 (*B*) **Pl. CLXXXI, fig. 22**; — autre ex., 14 gr. 88 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 23 et 24.**

2883. — Variétés, sans le caducée, mais avec l'un des monogr. suivants : [monogrammes]. Quelquefois, au centre de chacun des compartiments pointillés du revers, un globule. Poids, de 15 gr. 23 à 14 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 25 et 26** [6].

1. WBR, p. 291, n° 10.
2. WBR, p. 291, n° 11 (autres ex.).
3. WBR, p. 289.
4. Voyez ci-dessus, p. 1198.
5. Les cornes du taureau paraissent parfois ornées de petites bandelettes noueuses.
6. WBR, p. 292, n° 14.

2884. — ΚΑΛΧ. Même taureau à gauche, sur l'épi ; devant, un caducée.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments parsemés de grènetis.
Ꭱ 16 ; drachme rhod,, 3 gr. 74 (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 1.**

2885. — Variétés : mon. ou lettres [monogr.], ¥, Β et Α, [monogr.], ·[monogr.], [monogr.], [monogr.], [monogr.]; caducée parfois absent. Poids : 3 gr. 79 à 3 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 2 et 3** [1].

2886. — Variétés, avec une abeille, sans monog., 3 gr. 79 (*P*) ; 3 gr. 75 (*B*) ; avec abeille et caducée, 3 gr. 58 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 4** [2].

2887. — ΚΑΛΧ. Demi-taureau à gauche, sur un épi ; devant, le monogr. [monogr.].
℞. Trois épis réunis sur un tige.
Ꭱ 11 ; triobole, 1 gr. 83 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 5.**

2888. — Variétés, avec une étoile ou les monogr. [monogr.], ·[monogr.]. Poids : 1 gr. 88 à 1 gr. 38 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 6 et 7** [3].

2889. — Sans lég. Protomé de taureau à gauche. ℞. Bouquet de trois épis.
Ꭱ 10 ; tétrobole (?), 2 gr. 04 (*Munich*) **Pl. CLXXXII, fig. 8** [4].

2890. — ΚΑΛΧ. Taureau debout à g., sur un épi. ℞. Bouquet de trois épis.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CLXXXI, fig. 9 et 10** [5].

2891. — Tête de taureau à g. ℞. ΚΑΛ, dans une couronne de trois épis.
Æ 13 ; (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 11.**

2892. — Osselet. ℞. ΚΑΛΧ. Epi avec deux feuilles.
Æ 12 ; (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 12.**

Le système de taille adopté pour la troisième période est l'étalon rhodien avec un tétradrachme normal de 15 gr. 21.

Les monnaies de Byzance contemporaines de celles que nous venons de décrire (n°s 2882 à 2892) présentent les mêmes particularités du type du taureau et du revers à compartiments granulés ; il y a aussi des monogrammes analogues. Sur les bronzes, aux trois épis de Calchédon correspondent trois dauphins, à Byzance. L'alliance politique et monétaire des deux villes a donc persisté durant la troisième période. Après ces pièces, l'atelier de Calchédon frappa des tétradrachmes aux noms d'Alexandre et de Lysimaque [6].

1. WBR, p. 292, n° 15.
2. WBR, p. 293.
3. WBR, p. 293, n° 16.
4. WBR, p. 293, n° 17.
5. WBR, p. 293, n° 18.
6. WBR, p. 294, n°s 21 et suiv.

§ V. — Héraclée Pontique.

En quittant le Bosphore pour pénétrer dans le Pont Euxin, si nous longeons à l'Est, la côte de Bithynie, le premier grand établissement grec que nous rencontrons est Ἡράκλεια ἐν Πόντῳ, *Heraclea Pontica*, bâtie dans une anse du promontoire Acherusia. C'était, comme Cios, Byzance et Calchédon, une colonie dorienne de Mégariens, auxquels s'étaient joints des Béotiens de Tanagre, vers 558 [1]. Les Héracléens (Ἡρακλεῶται Πόντου) subjuguèrent les indigènes de leur voisinage, les Mariandyniens, et se constituèrent un domaine territorial qui allait depuis le cours du Sangarios à l'ouest jusqu'au Parthénios à l'est.

L'histoire intérieure d'Héraclée est peu connue; nous savons pourtant qu'elle fut, à l'origine et jusque vers la fin du ve siècle, sous le régime de la tyrannie; de 415 environ jusqu'à 364, elle adopta le régime démocratique, pour retourner ensuite à la tyrannie. Nous connaissons les noms et les monnaies de plusieurs des tyrans d'Héraclée du IVe siècle; ce sont : Cléarque (364-352), le fondateur de la dynastie; Satyros (352-345), frère de Cléarque; Timothée et Denys (345-337), fils de Cléarque; enfin, les jeunes fils de Denys, Cléarque II et Oxathrès, après Alexandre, qui régnèrent sous la tutelle de leur mère Amastris jusqu'en 289 [2].

C'est à tort, qu'on a voulu, comme nous l'avons dit au tome Ier de notre *Description historique* [3], attribuer à Héraclée Pontique des hectés d'électrum qui ont pour type la tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion.

Pour les deux siècles qui sont de notre domaine actuel, le monnayage d'Héraclée pontique se partage en deux séries chronologiques :

1. Les monnaies de la période de la démocratie qui comprennent depuis le début du monnayage, vers 415, jusqu'à l'avènement de Cléarque en 364.

2. Les monnaies des tyrans de la dynastie de Cléarque, de 364 à 289.

1re Période. — *Démocratie, de 415 à 364 av. J.-C.*

2893. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.

℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ, sur le marli d'un carré creux dans lequel est un carré plus petit partagé en quatre compartiments.

Æ 14; diobole persique, 1 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CLXXXII, fig. 13**; — autres ex., 1 gr. 84 à 1 gr. 70 [4].

1. Pausanias, V, 26; Justin, XVI, 3; Strabon, XII, 3, 4.
2. WBR, p. 343; Six, *Num. Chron.*, 1885, p. 61.
3. Voyez *Descr. histor.*, t. I, p. 134, n° 199.
4. WBR, p. 345, n° 1.

2894. — Tête barbue d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite.

℞. HPAKΛEIA, sur le marli d'un carré creux; au centre, carré plus petit partagé en quatre compartiments dans trois desquels, les lettres ΔAM (= δᾶμος).

Æ 14; diobole persique, 1 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CLXXXII, fig. 14**; — autres ex., 1 gr. 86 à 1 gr. 68 [1].

2895. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.

℞. HPAKΛEIA, sur le marli d'un carré creux dans lequel est un carré plus petit partagé en quatre parties égales.

Æ 11; obole persique, 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 15** [2].

2896. — Même droit. ℞. HPAK, sur le marli du carré creux.

Æ 9; hémi-obole persique, 0 gr. 38 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 16**; — autres ex., 0 gr. 47; 0 gr. 39 (*B*).

2897. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.

℞. HPAKΛEIA. Taureau cornupète, à gauche.

Æ 17; drachme persique, 4 gr. 90; 4 gr. 80 (*L*).

2898. — Variétés; quelquefois, au droit, sous la tête d'Héraclès, une massue, et, au revers, les symboles et lettres suivants : feuille de lierre, grappe de raisin, croissant, M ou ꓘ.

Æ 17; dr. pers., 3 gr. 88 à 5 gr. 25 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 17, 18 et 19** [3].

2899. — Même droit. ℞. HPAK. Protomé de taureau cornupète à gauche.

Æ 11; quart de drachme, 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 20** [4].

2900. — Variété; dans le champ du revers, un croissant.

Æ 11; quart de drachme, 1 gr. 20; 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 21** [5].

2901. — Même droit. ℞. HPAKΛEIA. Arc et carquois recouverts de la peau de lion; au-dessus, la massue.

Æ 14; hémi-drachme, 2 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 22** [6].

2902. — Variétés; dans le champ du revers, feuille de lierre ou croissant.

Æ 14; hémi-drachme, 2 gr. 53; 2 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 23 et 24** [7].

1. WBR, p. 345, n° 2.
2. WBR, p. 342, n° 3 (autres ex.).
3. WBR, p. 346, n° 5 (nombreuses variétés).
4. WBR, p. 346, n° 6 (autres ex.).
5. WBR, p. 346, n° 7 (autres ex.).
6. WBR, p. 346, n° 8.
7. WBR, p. 347, n°s 9 et 10.

2903. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ. Massue.
Æ 11 ; quart de drachme, 1 gr. 28 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 25** [1].

2904. — Variété : grappe de raisin dans le champ du revers.
Æ 11 ; quart de drachme, 1 gr. 05 (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 26** [2].

2905. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. Sans lég. Massue. Æ 11 ; obole, 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 27.**

2906. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ. Arc et carquois recouverts de la peau de lion ; au-dessus, la massue. Æ 9 ; hémiobole, 0 gr. 50 (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 28** [3].

2e Période. *Tyrannie, de 364 à 289 av. J.-C.*

Cléarque Ier (364 à 352) et Satyros (352 à 345).

En 364, Cléarque restaura la tyrannie à Héraclée et fonda une dynastie qui garda le pouvoir durant trois quarts de siècle. Cléarque ayant été assassiné en 352, le pouvoir passa à ses deux fils encore en bas âge, Timothée et Denys, qui régnèrent nominalement sous la tutelle de leur oncle Satyros [4]. Les monnaies que nous allons décrire appartiennent à l'époque de Cléarque et de Satyros, mais elles ne portent pas les noms de ces tyrans. Il faut les partager en trois groupes : 1° celles qui ne portent aucune lettre dans le champ du revers ; — 2° celles qui portent la lettre K, initiale du nom de Cléarque ; — 3° celles qui ont la lettre Σ, initiale du nom de Satyros.

Les noms des tyrans n'apparaîtront en toutes lettres que sous Timothée et Denys.

A. — *Monnaies sans lettre dans le champ du revers.*

2907. Tête d'Héraclès avec légers favoris et coiffé de la peau de lion, à g.
℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ. Tête de Héra (ou Tyché) à gauche, coiffée d'une haute stéphané crénelée et ornée d'une palmette entre deux ʘ ; elle a des pendants d'oreilles et un collier et le cou est drapé ; sous le menton, un fleuron.
Æ 21 ; stat. persique, 11 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 1** [5].

1. WBR, p. 347, n° 12.
2. WBR, p. 347, n° 13.
3. WBR, p. 347, n° 15 et pl. LV, 16.
4. WBR, p. 343.
5. WBR, p. 347, n° 16.

2908. — Variété, sans fleuron au revers.
Æ 21; stat. pers., 11 gr. 73 (*L*) **Pl. CLXXXIII, fig. 2**; — 11 gr. 04 (*H*) [1].

2909. — Même description (sans fleuron).
Æ 14; tétrobole pers., 3 gr. 90; 3 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 3** [2].

2910. — Même droit. ℞. ΗΡΑΚ, au-dessus de la tête de Héra.
Æ 11; diobole pers., 1 gr. 83 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 4** [3].

2911. — Même tête d'Héraclès; dessous, une massue.
℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ. Même tête de Héra.
Æ 22; stat. pers., 11 gr. 47 (*L*) **Pl. CLXXXIII, fig. 5**.

2912. — Même tête d'Héraclès; dessous, une massue.
℞. ΗΡΑΚΛΕΙΑ. Même tête de Héra; sous le menton et au-dessus de la tête, des symboles variables : Croissant, grappe de raisin, étoile, osselet, patère.
Æ 16; tétrob. pers., 3 gr. 87; 3 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 6, 7 et 8** [4].

2913. — Tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, de trois quarts à gauche. ℞. Sans lég. Même tête de Héra, à gauche, stéphané tourelée.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 72 (*L*) **Pl. CLXXXIII, fig. 9**.

2914. — ΗΡΑΚ. Tête de Héra (ou Tyché), coiffée de la stéphané, à gauche.
℞. Arc, carquois, massue et grappe de raisin.
Æ 11; quart de drachme, 1 gr. 23 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 33** [5].

2915. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. Lance et bouclier.
Æ 6; hémi-obole, 0 gr. 24, cassée (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 10** [6].

2916. — Tête barbue d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite.
℞. ΗΡΑ. Arc, massue et carquois. Æ 16 (*L*) **Pl. CLXXXIII, fig. 11** [7].

1. WBR, p. 347, nº 17.
2. WBR, p. 348, nº 18.
3. WBR, p. 348, nº 19 (autres ex.).
4. WBR, p. 348, nº 21 (nombreuses variétés).
5. WBR, p. 349, nº 28 (autres ex.).
6. WBR, p. 349, nº 31.
7. WBR, p. 350, nº 32.

B. — *Monnaies avec la lettre* K (Κλέαρχος).

2917. — **HPAK.** Même tête de Héra (ou Tyché) coiffée de la stéphané, à g.
℞. Trophée; à g., la lettre K (Κλέαρχος) et la massue; à dr., arc et carquois.
Æ 13; diobole persique, 1 g. 68 (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 29** [1].

2918. — Même droit. ℞. Arc, carquois, massue et K.
Æ 14; diob. pers., 1 gr. 53 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 31**; — autre ex., 1 gr. 68 [2].

2919. — Même descr. Æ 10; obole pers., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXXXII, fig. 32** [3].

2920. — Variété; grappe de raisin dans le champ du revers, 0 gr. 86 [4].

2921. — Tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. Trophée; à gauche, une feuille de lierre et K; à droite, arc et carquois.
Æ 11; obole pers., 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 12** [5].

2922. — Même droit; sous la tête, **HPAK.**
℞. Trophée; à gauche, K; à droite, un arc dans son étui.
Æ 12; obole pers., 0 gr. 86 (*B*) **Pl. CLXXXIII, fig. 13** [6].

C. — *Monnaies avec la lettre* Σ (Σάτυρος).

2923. — **HPAK.** Même tête de Héra (ou Tyché) coiffée de la stéphané, à g.
℞. Trophée au pied duquel sont la massue, l'arc et le carquois; dans le champ, à gauche, la lettre Σ.
Æ 13; diobole persique, 1 g. 56 (*B*) **Pl. CLXXXII, fig. 30** [7].

Timothée et Denys.

(de 345 à 337 av. J.-C.).

Nous avons dit plus haut qu'à la suite de l'assassinat de Cléarque Ier, en 352, la tyrannie fut exercée, en fait, par son frère Satyros, au nom de ses neveux, Timothée

1. WBR, p. 349, nº 23.
2. WBR, p. 349, nº 25.
3. WBR, p. 349, nº 26.
4. WBR, p. 349, nº 27.
5. WBR, p. 349, nº 29.
6. WBR, p. 349, nº 30.
7. WBR, p. 349, nº 24.

et Denys. En 345, ces deux jeunes princes furent délivrés de la tutelle de leur oncle et régnèrent seuls et conjointement, jusqu'en 337, époque ou mourut l'aîné, Timothée [1]. Les monnaies que Timothée et Denys firent frapper durant leur règne simultané portent en toutes lettres leurs noms associés.

2924. — Tête imberbe de Dionysos couronné de lierre, à gauche, avec un thyrse sur l'épaule.

℞. ΤΙΜΟΘΕΟΥ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. Héraclès nu, la peau de lion sur les épaules, l'arc et le carquois au côté, à gauche et achevant d'ériger un trophée contre lequel est posée sa massue.

Æ 23; stat. pers., 9 gr. 80; 9 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 14** [2].

2925. — Même description.

Æ 13; triobole pers., 2 gr. 44 à 1 gr. 81 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 15** [3].

2926. — Même description ; mais en outre, une tête de bélier entre les pieds d'Héraclès.

Æ 22; stat. pers., 9 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CLXXXIII fig. 16**; — 9 gr. 81 [4].

2927. — Variété : tête du bélier à g. du trophée. Æ 24; stat. pers., (*B*) [5].

2928. — Même tête de Dionysos, mais tournée à droite.

℞. Pareil aux précédents, mais avec ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΤΙΜΟΘΕΟΥ.

Æ 21; stat. pers., 7 gr. 35, fourré (*B*) **Pl. CLXXXIII, fig. 17** [6].

Denys, *seul*.

(de 337 à 305 av. J.-C.).

Denys, surnommé le Bon, demeura seul tyran d'Héraclée après la mort de son frère Timothée, en 337. Il gouverna Héraclée pendant tout le règne d'Alexandre le Grand et après lui, jusqu'en 305.

2929. — Tête imberbe de Dionysos couronné de lierre, à gauche, avec un thyrse sur l'épaule.

1. WBR, p. 343.
2. WBR, p. 350, nº 33 (autres ex., 9 gr. 80 à 9 gr. 31).
3. WBR, p. 350, nº 34 (autres ex.).
4. WBR, p. 350, nº 35.
5. WBR, p. 350, nº 36.
6. WBR, p. 350, nº 37.

℞. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. Héraclès nu, la peau de lion sur les épaules, l'arc et le carquois au côté, s'avançant à gauche pour ériger un trophée contre lequel est appuyée sa massue.
AR 23; stat. pers., 9 gr. 60; 9 gr. 45 (*B*) **Pl. CLXXXIII, fig. 18** [1].

2930. — Même descr. AR 17; drachme, 4 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 19** [2].

2931. — Même descr.; tête de bélier entre les jambes d'Héraclès.
AR 23; stat. pers., 9 gr. 76; 9 gr. 69 (*Munich*) **Pl. CLXXXIII, fig. 20** [3].

2932. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. Arc dans son étui, avec le baudrier.
Æ 16 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 21** [4].

Denys le Bon mourut en 305, laissant deux fils mineurs, Cléarque II et Oxathrès. Leur mère Amastris régna sous leur nom et épousa Lysimaque en secondes noces; ses fils l'assassinèrent en 289, après quoi Lysimaque les mit à mort et confisqua le gouvernement de la principauté. Les monnaies frappées à Héraclée après Denys le Bon, qui d'ailleurs ne rentrent pas dans le cadre du présent volume, ne portent plus les noms des tyrans, mais seulement la légende ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ [5].

1. WBR, p. 350, n° 38 (autres ex.).
2. WBR, p. 351, n° 39 (autres, de 4 gr. 75 à 4 gr.).
3. WBR, p. 351, n° 40.
4. WBR, p. 351, n° 41.
5. Cf. Imhoof-Blumer, *Revue suisse,* t. XIII, 1906, p. 192, n° 1.

CHAPITRE X

PAPHLAGONIE ET PONT

§ I. — Aperçu général.

Nous avons groupé dans un même chapitre les deux provinces de Paphlagonie et de Pont qui forment le littoral du Pont Euxin depuis l'embouchure du Billaios, à l'est de la ville bithynienne de Tion jusqu'aux torrents qui descendent de la chaîne du Caucase. Ces contrées furent de bonne heure fréquentées par les vaisseaux grecs, en particulier par ceux des Milésiens qui y établirent des comptoirs ; mais avant la constitution des royaumes issus du démembrement de l'empire alexandrin, quelques-uns seulement de ces établissements eurent des ateliers monétaires. Sur la côte paphlagonienne, Sinope fut longtemps seule à battre monnaie; ce fut seulement dans la seconde moitié du IVe siècle que Cromna et Sesamos émirent d'assez rares pièces d'argent. Les autres villes de la même région naissent plus tard à la vie numismatique, à l'époque des Diadoques ou des Mithridates. Administrativement, la Paphlagonie fut incorporée par Darius dans la grande satrapie de Phrygie, mais plus tard les rois de Perse éprouvèrent de grandes difficultés pour faire reconnaître leur autorité dans cette région et pour en obtenir le tribut. Nous avons enregistré plus haut (p. 415 et suiv.) les monnaies que des satrapes, lieutenants du grand Roi ou révoltés contre lui, Datame, Abrocomas, Ariarathe furent amenés à émettre à Sinope, au cours des expéditions qu'ils dirigèrent dans cette région. Alexandre se contenta de recevoir l'hommage des Paphlagoniens, sans leur imposer tribut [1]; après sa mort, en 321, Eumène et Perdiccas mirent fin cruellement au pouvoir autonome d'Ariarathe et dès lors la Paphlagonie subit tour à tour le joug d'Eumène, d'Antigone et de Séleucus [2].

Le Pont fit d'abord partie, comme la Paphlagonie, de la grande satrapie de Das-

1. WBR, p. 121.

2. WBR, p. 122; cf. ci-dessus, p. 434.

cylion, jusqu'à ce que, dans le cours du vᵉ siècle, il fut, avec d'autres régions de l'intérieur, constitué en une satrapie à part, appelée la Cappadoce pontique. Les Grecs y avaient de bonne heure fondé des comptoirs, mais deux d'entre eux seulement eurent un numéraire avant la fin du ɪvᵉ siècle : ce sont, Amisos-Pirée et Trapezous dont les monnaies commencent seulement vers le milieu du ɪvᵉ siècle. La petite série de la Colchide que nous avons annexée au Pont n'est pas, non plus, antérieure à cette date. Les rares pièces que le satrape Ariarathe a émises entre 331 et 322, à Gazioura, ont été décrites en leur lieu [1]. Le grand monnayage du Pont se place, en définitive, à l'époque des Mithridates, à partir du milieu du ɪɪɪᵉ siècle : il est en dehors des limites que nous avons assignées à ce volume.

§ II. — Sesamos.

A quelque distance à l'est du cours du Billaios qui séparait la Bithynie de la Paphlagonie, la première ville monétaire que nous rencontrons est Sesamos (Σήσαμος; ethnique Σησαμηνοί), près de l'embouchure du Parthénios. Bien que très ancienne puisqu'elle est déjà mentionnée chez Homère, on ne connaît pas son histoire avant Alexandre. Elle frappa monnaie suivant le système rhodien à partir du milieu du ɪvᵉ siècle; son type ordinaire de Zeus est identique sur les monnaies de Cromna.

2933. — Tête laurée de Zeus, à gauche, avec de longues mèches de cheveux sur le cou.

℞. ΣΗΣΑΜ. Tête de Déméter, à gauche, couronnée d'épis; elle a des boucles d'oreilles et un collier; au-dessus, une ancre.

Æ 18; drachme rhod., 3 gr. 55 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 22** [2].

2934. — Même droit. ℞. ΣΗΣΑΜΗ. Même tête de Déméter.

Æ 14; hémi-drachme rhod., 1 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 23** [3].

2935. — Même droit. ℞. ΣΗΣΑ. Même tête de Déméter.

Æ 16 à 18 (*L*, *B*); — variété, avec en contremarque, une roue et des lettres indistinctes entre les rais (*B*) **Pl. CLXXXIII, fig. 24** [4].

2936. — Même description. Æ 12 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 25** [5].

1. Voyez ci-dessus, p. 439.
2. WBR, p. 177, nº 1.
3. WBR, p. 177, nº 2.
4. WBR, p. 177, nᵒˢ 3 et 4.
5. WBR, p. 177, nº 5.

2937. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. ΣΗΣΑ. Canthare dionysiaque; au-dessus, grappe de raisin. Æ 15 (*B*) [1].

2938. — Même description. Æ 10 (*P*) **Pl. CLXXXIII, fig. 26** [2].

La frappe des bronzes de Sesamos a dû se prolonger jusqu'en l'an 300, époque où la ville fut, ainsi que ses voisines Cromna et Cytoros, absorbée dans la ville nouvelle d'Amastris, dont Sesamos devint l'acropole [3].

§ III. — **Cromna.**

L'emplacement de Κρῶμνα n'a pas encore été bien précisé; mais il est certain qu'il se trouvait sur le bord de la mer, à proximité de Sesamos et de Cytoros, puisque cette ville fut, comme ces deux dernières, absorbée dans le synœcisme qui forma Amastris en l'an 300 av. J.-C. [4]. Antérieurement à cette date on ne sait rien de l'histoire de Cromna, sinon que cette ville était aussi ancienne que Sesamos : comme cette dernière, elle figure dans le catalogue homérique. Les monnaies de Cromna ont, au droit, la tête de Zeus que nous avons vue figurer sur les monnaies de Sesamos, et au revers, la tête de Tyché qui est sur les monnaies d'Héraclée de Bithynie, à partir de la tyrannie de Cléarque (364-352 av. J.-C.) [5]; à Cromna, cette tête de Tyché ne paraît guère remonter plus haut que l'époque d'Alexandre le Grand.

2939. — Tête laurée de Zeus, à g., de longues mèches de cheveux sur le cou.

℞. ΚΡΩΜΝΑ. Tête de Héra ou Tyché, à gauche, avec boucles d'oreilles et collier, coiffée d'une haute stéphané surmontée de trois boutons et ornée, sur son pourtour, d'une palmette entre deux Θ.

AR 18; drachme rhod., 3 gr. 39 (*L*); 3 gr. 18; 3 gr. 40 (*B*) [6].

2940. — Variétés, avec les lettres, monogrammes et symboles suivants : Θ, ΗΗ, Δ, Θ et Α; Ν, И et Κ; ₽, ΙΚ, Ξ, Σ et Θ; croix gammée; grain d'orge, thyrse, grappe de raisin, feuille de vigne, feuille de lierre, rameau, dauphin, croissant, caducée, oiseau volant.

AR 18; drach. rhod., 3 gr. 57 à 3 gr. 35 (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 1, 2 et 3** [7].

1. WBR, p. 177, nº 6.
2. WBR, p. 177, nº 7.
3. Strabon, XII, 3, 10; WBR, p. 177.
4. WBR, p. 157.
5. Voyez ci-dessus, pl. CLXXXII, fig. 29 à 33; pl. CLXXXIII, fig. 1 à 8. Nous verrons aussi la même tête tourelée à Amisos, Pl. CLXXXV, fig. 5 à 16.
6. WBR, p. 157, nº 1.
7. WBR, p. 158, nºs 2, 3, 4 et 5.

2941. — Tête de Héra ou Tyché, à gauche, comme ci-dessus.
℞. ΚΡΩΜ. Amphore à panse cannelée. Æ 15 (*B*, *Turin*) [1].

2942. — Variété ; au-dessus de l'amphore, une grappe de raisin. Æ 14 (*L*, *B*) [2].

2943. — Variété ; au-dessus de l'amphore, une grappe de raisin ; au-dessous, un dauphin. Æ 18 (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 4** [3].

§ IV. — Sinope.

Pour les séries primitives de Sinope, voyez au tome I de notre *Description historique*, p. 393 à 401 et pl. XVII, fig. 1 à 8.

Nous avons étudié dans ce tome premier, les drachmes sinopéennes des VIe-Ve siècles, épaisses et d'aspect grossier, qui ont pour types, au droit, une grande tête d'aigle sous laquelle est un petit dauphin, et au revers, un carré creux. On a constaté les développements de ce type monétaire qui se perfectionne graduellement : le carré creux, d'abord en quatre compartiments à surface granulée, en arrive à avoir des globules et des lettres dans les angles de ces compartiments : ces transformations nous ont conduit jusque vers 453 avant notre ère (*Descr. hist.*, t. I, p. 399).

A cette date, Sinope adopte d'autres types monétaires et un nouvel étalon : au droit, la tête de la nymphe éponyme Sinopé ; au revers, un aigle de mer perché sur le dos d'un dauphin. Ce monnayage extrêmement abondant débuta probablement à l'occasion de l'introduction du régime démocratique à Sinope. Nous savons en effet que, un peu après 453, les Athéniens envoyèrent 600 colons à Sinope pour soutenir et affermir le régime démocratique qui venait de remplacer la tyrannie exercée par Timolaos [4]. C'est donc sous l'influence athénienne que fut inaugurée la nouvelle monnaie; son étalon toutefois n'est pas attique : c'est une drachme de poids persique un peu réduit, de 5 gr. 80 environ, qui paraît un compromis entre l'étalon éginétique et l'étalon persique.

2944. — Tête de la nymphe Sinopé, à g., les cheveux dans une sphendoné.
℞. ΣΙΝΩ. Aigle, ailes soulevées, sur un dauphin à g.; traces de carré creux.
AR 19; drachme pers., 6 gr. 05 à 5 gr. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 5** [5].

2945. — Variétés, avec les lettres : Α, Β, Γ, Δ, Ε, Θ, Γ, Φ, et les initiales

1. WBR, *Recueil général*, t. I, p. 158, n° 6.
2. WBR, p. 159, n° 7.
3. WBR, p. 159, n° 8.
4. WBR, *Recueil général*, t. I, p. 178.
5. WBR, p. 181, n° 17.

suivantes de noms de magistrats : ΑΓΟ, ΕΓΑ, ΕΡΑ, ΗΡ, ΜΙΚΑ, ΜΟΙ, ΠΡ, ΠΤΟ; (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 6, 7, 8** [1].

2946. — Même description; la nymphe a des pendants d'oreilles. Style plus récent (ɪvᵉ siècle avancé). Noms de magistrats au revers : ΑΓΗ, ΓΟ, ΔΑΙΣ, ΔΙΟ, ΕΚ, ΙΦΙΣ, ΜΕΓ, ΝΙ, Ν, ΠΟΣΙ, ΠΟΣ (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 9 et 10** [2].

Après ces pièces, viennent : 1° celles que le satrape Datame fit frapper aux mêmes types, avec son nom en grec, vers 375, lorsqu'il s'empara de Sinope (décrites ci-dessus, p. 415, nᵒˢ 623 à 626 et pl. CX, fig. 1 à 3).

2° les monnaies aux mêmes types, mais à légendes araméennes, qui portent les noms du satrape Abrocomas (décrites ci-dessus, p. 423, nᵒˢ 627 à 642 et pl. CX, fig. 4 à 16).

3° les monnaies aux mêmes types, aussi à légendes araméennes, qui portent le nom du satrape Ariarathe (décrites ci-dessus, p. 433, nᵒˢ 643 à 668 et pl. CX, fig. 17 à 19; pl. CXI, fig. 1 à 8).

Ariarathe, vaincu par Perdiccas et Eumène, fut mis en croix en 322 [3]; après lui, Sinope fit partie des monarchies issues du démembrement de l'empire d'Alexandre, mais en gardant une large indépendance dont elle profita pour frapper des monnaies autonomes. Leur abondance extrême témoigne de l'activité de son commerce; leurs types perpétuent ceux des précédentes, avec l'aplustre devant la tête de la nymphe Sinopé. Ces pièces sont signées de nombreux noms de magistrats.

2947. — Tête de la nymphe Sinopé, à gauche, les cheveux dans une sphendoné; devant, un aplustre. Grènetis.

℞. ΣΙΝΩ. Aigle sur dauphin; dans le champ à dr., un nom de magistrat.

Æ 20; drachme éginét. (environ 6 gr. 05). — Variétés, avec les noms : ΑΓΡΕΩΣ; — ΑΝΘΕΣ.; — ΑΓΟΛΛ. et Δ; — ΑΡΙΣΤΟ. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 13**; — ΑΡΤΕ.; — ΑΣΤΥΟ.; — ΔΕΡ.; — ΔΙΟΝΥΣ. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 12**; — ΔΙΟΠ.; — ΔΙΟΥ.; — ΕΙΟ.; — ΗΡΩΝΥ. (à l'ex. ΝΙΩΝ, au lieu de ΣΙΝΩ), pièce barbare (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 11**; — ΘΕΟΤΙ.; — ΙΚΕΣΙΟ. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 14**; — ΙΣΤΙ.; — ΚΑΛΛ et Δ; — ΚΑΛΛΙΑ.; — ΚΑΡΓ.; — ΚΡΗΘ. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 15**; — ΛΕΩΜ.; — ΛΕΩΜ. et ⲣ; — ΓΟΛΥ.; — ΓΥΘΙΓ.; — ΡΑ.; — ΣΩΣΙΑ.; — ΣΩΣΤ.; — ΦΑΓΕΤΑ; — ΦΙΛΟ; — ΧΟΡΗ.

2948. — Imitations barbares, avec ou sans l'aplustre. Par ex., avec les noms suivants : ΑΓΗ.; — <ΙΟ; — ΔΕ.; — ΚΑΡΓ.; — ΙΑΡΟΝ; — ΙΠΩΝΤ et

1. WBR, p. 182, nᵒˢ 18 et 19. Les légendes sont quelquefois au droit, derrière la tête de Sinope.

2. WBR, p. 182, nᵒ 20.

3. Voyez ci-dessus, p. 434.

ΣΙΝΩ (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 16**; — ΝΟΕ.; — ΟΕΤΙ.; — ΦΑΓΕΤΑ.; — ΟΑΓΕΤ.; — ΗΡΩ.; — ΟϘΕ.; — ΜΙΤ.; — ΣΟΙΝ.; — ΟΠΠΑ, etc. Les lettres ΣΙΝΩ sont aussi souvent altérées. Poids : de 5 gr. 85 à 3 gr. 97 (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 17** [1].

2949. — Drachmes persiques faibles (5 gr. 09 à 4 gr. 66), de bon style, aux mêmes types, mais sans l'aplustre devant la tête de nymphe; noms de magistrats au revers : ΑΓΡΕΩΣ (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 18**; — ΑΣΤ.; — ΑΣ.; — ΔΙΟΝΥΣ.; — ΔΙΟΥ. (*P*) **Pl. CLXXXIV, fig. 19**; — ΗΡΩΝΥ.; — ΗΡΩ.; — ΘΕΟΤΙ.; — ΚΑΛΛΙΑ.; — ΚΑΡΓΟ.; — ΚΡΗΘ.; — ΦΑΓΕΤΑ.; — ΦΟΡΜ.; — ΓΟ et ΕΓ.; — ΛΑΓΕ et ΗΡ; — ΛΕΩ et ΠΡ [2].

2950. — Même tête de Sinopé (sans l'aplustre).

℞. ΣΙΝΩ. Aigle héraldique éployé de face, la tête à gauche; dans le champ, un monogramme variable.

Æ 14; hémi-drachme éginétique (environ 3 gr.). Variétés avec les lettres ou monogr. suivants : ΠΡ, ΠΡ, Γ, F, Η, ΗΡ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 1** [3].

2951. — Tête de Sinopé, de trois quarts à g. ℞. ΣΙΝΩ. Aigle héraldique.

Æ 12; quart de dr. égin. (1 gr. 57 à 1 gr. 38) **Pl. CLXXXV, fig. 2 et 3** [4].

2952. — Tête de Sinopé, à gauche, coiffée d'une stéphané surmontée de trois tourelles ou boutons, les cheveux relevés sur la nuque.

℞. ΣΙΝΩ. Proue de navire à g., ornée d'une étoile (comme à Cios); dans le champ, à gauche, aplustre, monogramme et quelquefois symbole.

Æ 14; hémi-drachme, de 2 gr. 55 à 2 gr. 35.

Variétés : ΔΙ et corne d'abondance; — Ε et canthare (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 7**; — Ε et grappe de raisin; — Γ et grappe de raisin; — Κ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 4**; — ΠΡ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 5**; — ΡΑ; — ΕΑ; — ΜΗ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 6**; — Ε; — ΝΙ [5].

Ce monnayage très abondant et longtemps imité nous conduit, surtout par ses imitations barbares, bien au delà de l'an 300, mais il débute antérieurement à cette

1. WBR, p. 187, nº 33.
2. WBR, p. 188, nºs 34 et 35. Si le monogramme ΠΡ pouvait être regardé comme étant les initiales du mot πρύτανις, nous en conclurions que les magistrats signataires des monnaies, à Sinope, étaient des prytanes. Mais ce n'est là qu'une conjecture.
3. WBR, p. 189, nº 39.
4. WBR, p. 190, nº 40.
5. WBR, p. 190, nºs 42 et 43.

date [1]. Le poids des pièces est irrégulier, de sorte que l'on est embarrassé pour le rapporter soit à l'étalon éginétique qui persista à Sinope plus longtemps que partout ailleurs, soit à l'étalon persique ou à l'étalon rhodien. Le poids attique ne fait son apparition dans la taille des monnaies de Sinope que dans le cours du IIIe siècle.

§ V. — **Amisos (Pirée).**

Plus loin que Sinope dans la direction de l'est, après avoir franchi l'Halys, nous rencontrons Amisos (Ἀμισός, ethnique Ἀμιστηνός), la moderne Samsoun. Elle fut fondée par les Milésiens et les Phocéens, vers 562 av. J.-C. [2]. Quand Périclès intervint à Sinope, en 453, Amisos reçut aussi une clérouchie athénienne, conduite par Athénoclès : la ville prit alors le nom de *Pirée* (Πειραεύς), en souvenir de cette colonisation attique. C'est le nom que lui donnent toutes les monnaies que nous allons décrire, et qui, en raison de leur style, ne sont pas antérieures au milieu du IVe siècle. Peut-être même débutent-elles seulement avec la conquête d'Alexandre qui installa à Amisos-Pirée le régime démocratique, à la place des tyrans, tributaires des Perses; ceux-ci y régnaient depuis la campagne du satrape Datame en 372 [3].

Ce monnayage extrêmement riche et aux types immobilisés de Héra ou Tyché et de la chouette de face sur un bouclier, se prolonge jusque sous les Mithridates. La tête de cette série, seule, rentre dans notre cadre chronologique, mais nous n'avons pas cru devoir scinder arbitrairement ce groupe uniforme et nous la donnons en abrégé, mais toute entière, d'après le *Recueil général des monnaies d'Asie mineure.*

2953. — Tête de Tyché, à gauche, avec collier et boucle d'oreille; elle est coiffée d'une haute stéphané surmontée de trois boutons et ornée de palmettes; ses cheveux sont enroulés et relevés sur la nuque; le cou est drapé. Grènetis.

℞. ΠΕΙΡΑ. Chouette debout de face, sur un bouclier bombé, les ailes éployées; dans le champ, un nom de magistrat et un symbole variable.

Æ 19; drachme pers., de 5 gr. 86 à 5 gr. 35.

Variétés, avec les signatures et différents qui suivent : A, P et grain d'orge (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 8**; — A et ϙ; — ΑΓ; — ΑΙΓΥ et épi; — ΑΙΓΥ, épi et glaive; — ΑΙΓΥ et ΗΓ; — ΑΡΙΗ; — ΑΡΙΣ, épi et glaive; — ΑΡΙΣ, épi et grappe de raisin; — ΑΡΙΣΤΕΟΣ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 9**; — ΑΡΙΣ, ΗΓ et glaive; —

1. WBR, p. 179 (vers 322 av. notre ère).
2. Strabon, XII, 3, 14; Scymnos, V, 917; cf. WBR, *Recueil général*, t. I, p. 43.
3. Appien, *Mithrid.*, 8; Plutarque, *Lucullus*, 19; WBR, p. 43. Cf. ci-dessus, p. 406.

ΑΡΤΕ et glaive; — ΑΣ, grain d'orge et glaive; — ΑΦΡΟ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 10**; — ΑΦΡΟ et épi; — ΑΦΡΟ, glaive et épi; — Β< et ancre; — ΔΗΜ et sceptre; — ΔΗΜΟ et épi; — ΔΗΜΟ et caducée; — ΔΙΑΝ et caducée; — ΔΙΑΝ et glaive; — ΔΙΑΝ et épi; — ΔΙΟΓ, glaive et massue; — ΔΙΟ, ΟΜ et glaive; — ΔΙ et glaive; — ΔΙ et grain d'orge; — ΕΣ et glaive; — ΙΗΝΟ, épi et glaive (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 11**; — ΗΓΗ et épi; — ΗΓΗ et caducée; — ΗΓΗ et Α; — ΗΓΗ et glaive; — ΗΓΗ, glaive et grain d'orge; — ΗΓΗ et ΣΑΓ; — ΗΙΑΗ (*sic*); — ΗΛΙΟΔΩ et ancre; — ΗΡΟ ΔΥ, épi et glaive; — ΗΜ et Α; — ΚΤΗ et glaive; — ΙΣΟ et glaive; — ΛΥΣ, ancre et ΤΕ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 12**; — ΛΥΣΑ; — ΛΑΜ, Λ et glaive; — ΛΑΤΟΥ et ancre; — ΜΥΛΛ, Α et hippocampe; — ΜΥΛΛ et glaive; — Ν, grain d'orge et glaive; — ΟΥ ΔΤ (*sic*) et glaive; — ΟΥ; — ΓΕΙΣΙ; — ΓΕΙΣΙ et caducée; — ΓΥΘΕ et épi; — ΠΥΘΕ et glaive; — ΠΥΘΕ et caducée; — ΣΤΡΑ; — ƐΙΙΛ; — ΣΑΧ ΙΔ ΦΘ (*sic*); — ΦΙΛΙ; — ΦΙΛΟ, aplustre et glaive; — ΦΙΛΟ et hippocampe; — ΧΑ; — ΧΑ et épi; — ΧΑ et couronne; — ΧΑΡΙ; — ΧΑΡΙ et glaive [1].

2954. — Variétés, avec ΓΕΙΡΑΙ, ΓΕΙΡΑΙΩΝ, ΓΕΙΡΑΙΟΝ, ΑΡΙƐΠ, et dans le champ, des lettres ou symboles variables (Μ, ΦΙ, glaive dans son fourreau, épi). Drachmes, souvent de style barbare. (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 13** [2].

2955. — Variété, avec ΓΕΙΡΑΕ et ΟΥ ΑΡ (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 14** [3].

2956. — Tête de la nymphe Sinopé à gauche, comme ci-dessus.

℞. Même type de chouette de face sur le bouclier (mais sans ΓΕΙΡΑ); dans le champ, noms de magistrats et symboles : ΟΝΗΤ et Ε. (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 15**; — ΡΟ et astre entre deux croissants (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 16**; — ΣΩΧΑ; — ΣΩΧΑ et Μ; — ΣΩΧΑ et ΑΛ dans une couronne; — ΤΙΜΟΘΕΟΥ; — ΑΘ et épi ou fer de lance; — ΣΑΡΙ; — ΙΙΙΙΣΑ; — Ο ΟΗΑ (barbare) [4].

La tête de la Tyché locale ou de la nymphe éponyme Sinopé, qui figure sur toutes ces monnaies d'Amisos, est à rapprocher de celle des monnaies de Sinope de l'époque des Diadoques [5]. Elle est pareille aussi à celle des monnaies d'Héraclée de Bithynie [6] et de Cromna [7]. Or, nous savons, d'une part, que l'apparition de cette tête de Tyché à Héraclée, remonte à la tyrannie de Cléarque (364 à 352); d'autre part, que les

1. WBR, p. 45-47.
2. WBR, p. 47, nos 2 à 4.
3. WBR, p. 47, no 5.
4. WBR, p. 48, no 8.
5. Voyez notre pl. CLXXXV, fig. 5, 6, 7.
6. Pl. CLXXXII, fig. 29 à 33; pl. CLXXXIII, 1 à 8.
7. Pl. CLXXXIV, fig. 1, 2, 3.

monnaies de Cromna ne sauraient être postérieures à l'an 300. Toutefois, le style des monnaies d'Amisos et de Cromna, comparé à celui des monnaies d'Héraclée, autorise à conclure que le monnayage de ces villes est plutôt de la fin du IV[e] siècle et ne peut remonter jusqu'à l'époque contemporaine de Cléarque. A l'époque des Mithridates, Amisos continua à frapper des pièces aux mêmes types de Sinopé et de la chouette, mais de poids réduit et sans le nom de Πειραεύς, qui disparaît sans retour dès le début du III[e] siècle.

§ VI. — **Trapezous.**

Τραπεζοῦς (ethnique, Τραπεζούντιος), aujourd'hui Trébizonde, était une colonie de Sinope. Les Dix Mille s'y arrêtèrent et elle est mentionnée par Xénophon [1], mais c'est là à peu près tout ce qu'on sait de son histoire jusqu'à Alexandre [2].

Ses plus anciennes monnaies, dont l'aspect est barbare et non archaïque, ne paraissent pas antérieures au milieu du IV[e] siècle. Il est à noter qu'Arrien remarque la rudesse des statues et la barbarie des inscriptions qu'on voyait dans cette ville [3]. Le même auteur signale le culte d'Hermès et de son petit-fils Philesios comme étant particulièrement en honneur à Trapezous : la tête qui figure au droit des monnaies pourrait ainsi être celle de Philesios, peut-être considéré comme le κτίστης mythique de la ville. Le revers a pour type une table (τράπεζα) qui est un emblème parlant; elle est surmontée d'une énorme grappe de raisin, allusion probable aux vignobles qui entouraient la ville et faisaient l'objet principal de son commerce.

2957. — Tête légèrement barbue et ceinte d'une couronne de laurier (à peine indiquée), à gauche. Grènetis.

℞. TPA, entre les pieds d'une table (τράπεζα) sur laquelle est posée une grosse grappe de raisin.

Æ 20; drachme persique, 5 gr. 75 (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 17**; — autre ex., 5 gr. 64 (*B*) **Pl. CLXXXV, fig. 18**; — 5 gr. 70 (*L*); 5 gr. 90 (*B*) [4].

2958. — Même droit. ℞. TPA au-dessus d'une table.

Æ 13; trihémiobole, 1 gr. 36 (*L*) **Pl. CLXXXV, fig. 19**; — autre ex., 1 gr. 35 (*B*) **Pl. CLXXXV, fig. 20** [5].

2959. — Variété, avec M sous la table, 1 gr. 25 (*B*) **Pl. CLXXXV, fig. 21** [6].

1. Xénophon, *Anabase*, IV, 8, 22; V, 5. 10.
2. WBR, *Recueil général,* t. I, p. 107.
3. Arrien, *Périple*, 2-3.
4. WBR, p. 108, n° 1.
5. WBR, p. 108. n° 2.
6. WBR, p. 108, n° 3.

§ VII. — La Colchide.

Nous considérons la chaîne du Caucase comme la limite entre l'Asie et l'Europe, au point de vue numismatique, laissant de côté les monnaies des Sindes de la vallée de l'Hypanis, ainsi que les séries de Phanagorie et de Gorgippia, villes situées, il est vrai, à l'est du Bosphore Cimmérien, mais qui, numismatiquement, se rattachent à Panticapée. La Colchide, au contraire (la Mingrélie actuelle), au sud du Caucase, est séparée du pays des Sindes et du Bosphore cimmérien par une haute chaîne de montagnes qui descendent presque à pic sur la mer; d'autre part, elle confine sans barrières naturelles aux régions asiatiques du Pont et de l'Arménie [1]. Ses principaux cours d'eau qui descendent en torrents dans la mer, sont le Borgys, le Thésyris, le Corax ou Anthemus, le Singamès et surtout le Phase. Les villes principales étaient Pityus (Πιτυοῦς), *oppidum opulentissimum*, dit Pline; Dioscurias, riche colonie de Milet, à l'embouchure de l'Anthemus, sur le marché de laquelle, au dire de Strabon, on parlait soixante-dix idiomes différents [2]; enfin, Phasis, aussi colonie de Milésiens, à l'embouchure du Phase [3].

De ces trois villes, la seule qui ait des monnaies à son nom est Dioscurias, mais les pièces qui portent ce nom ne sont pas antérieures à l'an 100 qui précède notre ère : elles ne rentrent pas dans notre cadre. Les seules monnaies antérieures à Alexandre, qui paraissent appartenir à la Colchide, sont les petites hémi-drachmes ou trioboles de poids attique et de bas argent que nous décrivons ci-après et qu'on trouve en abondance dans la région du Phase et de l'Anthemus [4]. Leur style les place dans le IVe siècle.

2960. — Tête de femme à droite, de style archaïsant, l'œil de face; les cheveux forment de petites frisures autour du front et sont arrangés en stries parallèles qui descendent droit sur le cou, puis sont ramenées devant la poitrine où elles forment des rangées d'ondulations. Grènetis.

℞. Tête de bœuf, de profil à droite, les cornes élancées, les oreilles droites, le cou orné de stries parallèles. Cercle au pourtour.

Æ 12; triobole attique, 2 gr. 18 à 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 22, 23, 24.**

2961. — Variété : derrière la tête de la femme, un globule.

Æ 12; triobole, 2 gr. 10 (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 25.**

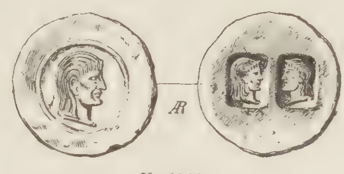
2962. — Variétés, avec la même tête de femme; mais les cheveux sont coupés droit sur le cou; 2 gr. 43 à 2 gr. 05 (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 26, 27, 28.**

1. B. de Köhne, *Musée Kotschoubey*, t. I, p. 427.
2. Strabon, XI, 2, 16.
3. B. de Köhne, *Musée Kotschoubey*, t. I, p. 433.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 423.

2963. — Variété, de style barbare, 2 gr. 20 (*P*) **Pl. CLXXXV, fig. 29** [1].

2964. — Variété, avec **MO** ou **ΣO**, au-dessus de la tête de femme [2].

2965. — Variété sans lég., avec la tête de bœuf tournée à gauche [3].



N° 2966.

2966. — Même tête de femme, à droite, les cheveux arrangés en stries parallèles qui retombent sur le cou.

℞. Deux rectangles creux dans lesquels sont deux bustes féminins qui se regardent. Æ 20; didrachme de style moins ancien (*anc. coll. Pérowsky*) [4].

L'abondance des trioboles précédents en Mingrélie et en Géorgie, ainsi que les variétés de fabrique qu'ils présentent, attestent que leur monnayage dura longtemps. Il est impossible de dire dans quel atelier ces pièces ont été frappées ni de donner un nom à la tête de femme qui figure au droit.

A l'aspect de cette tête, on se rend compte aisément que le graveur du coin monétaire a copié une tête de femme de style grec très archaïque, soit qu'il se soit inspiré du type d'une statue [5], soit qu'il ait simplement copié en l'altérant un type monétaire grec plus ancien. Mais nous ne saurions suivre les auteurs qui, comme le baron de Chaudoir et B. de Köhne, ont voulu reconnaître à cette tête un caractère égyptien, et ont proposé, en même temps, de voir au revers, la tête du bœuf Apis; d'après ces érudits de la première heure, le culte du bœuf Apis aurait été introduit dans la Colchide par les soldats de Sésostris, lorsque ce conquérant égyptien envahit l'Asie-mineure, plusieurs siècles avant que les fabuleux Argonautes eux-mêmes visitassent les régions hyperboréennes.

1. B. de Köhne, *Musée Kotschoubey*, t. I, p. 427.
2. *Musée Kotschoubey*, t. I, p. 427, n° 3.
3. *Musée Katschoubey*, t. I, p. 428, n° 5.
4. Baron de Chaudoir, dans les *Mémoires de la soc. imp. d'archéologie de S. Pétersbourg*, t. VI, 1852, p. 367 et pl. XXI, 11; cf. B. de Köhne, *Musée Kotschoubey*, t. I, p. 427, n° 1.
5. Comparez, par ex. pour le profil, la tête de femme de la stèle de Dorylée, dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VIII, p. 343.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME

PREMIÈRE PARTIE

LES MONNAIES DES ROIS DE PERSE

DES SATRAPES ET DES DYNASTES TRIBUTAIRES DE L'EMPIRE ACHÉMÉNIDE

CHAPITRE PREMIER

LES ROIS DE PERSE DE LA DYNASTIE ACHÉMÉNIDE

CHAPITRE II

LES DYNASTES GRECS EN ASIE-MINEURE

CHAPITRE III

LES SATRAPES PERSES DANS L'ASIE-MINEURE OCCIDENTALE

CHAPITRE IV

LES DYNASTES DE CARIE

CHAPITRE V

LES DYNASTES DE LYCIE

CHAPITRE VI

LES SATRAPES PERSES DANS L'ASIE MINEURE ORIENTALE ET SEPTENTRIONALE

CHAPITRE VII

SATRAPES ET DYNASTES EN PHÉNICIE, PALESTINE, ARABIE

CHAPITRE VIII

L'ILE DE CHYPRE

DEUXIÈME PARTIE

LES MONNAIES DES VILLES D'ASIE MINEURE

DEPUIS 479 JUSQUE VERS LA FIN DU IV[e] SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LES VILLES DE CILICIE

CHAPITRE II

LA PAMPHYLIE ET LA LYCIE

CHAPITRE III

LA CARIE ET LES ILES CARIENNES

CHAPITRE IV

L'IONIE

CHAPITRE V

L'ÆOLIDE

CHAPITRE VI

LESBOS ET LES HÉCATONNÈSES

ELECTRUM DE PHOCÉE ET DE MYTILÈNE

CHAPITRE VII

LA TROADE

CHAPITRE VIII

LA MYSIE

CHAPITRE IX

LA BITHYNIE

CHAPITRE X

PAPHLAGONIE ET PONT

ERRATUM

P. 55, n° 18, description : au lieu de AV lisez Æ.
P. 106, ligne 19, au lieu de Evagoras II, lisez : Evagoras I.
P. 114, ligne 10, ajoutez : **Pl. CXLVI, fig. 24**.
P. 287, au lieu de § XL, lisez : § LX.
P. 303, au lieu de § LXVI, lisez : § LXVII.
P. 547, ligne 19, au lieu de : A — 375, lisez : A — 475.
P. 635, au lieu de : § VI, lisez : § VII.
P. 746, n° 1219, description : au lieu de **fig. 23**, lisez : **fig. 24**.
P. 750, n° 1222, description : au lieu de **fig. 23**, lisez : **fig. 25**.
P. 985, ligne 16, au lieu de *présenta*, lisez : *présentant*.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

